REVUE

DES

BEAUX-ARTS

PARIS

IMPRIMERIE DE L. TINTERLIN ET Cie

Rue Neuve-des-Bons-Enfants, 3.

4 AE SUP 2020 RES

REVUE

DES

BEAUX-ARTS

TRIBUNE DES ARTISTES

FONDÉE SOUS LES AUSPICES DE LA SOCIÉTÉ LIBRE DES BEAUX-ARTS.

VINGT-SIXIÈME ANNÉE.

DIRECTEUR

M. FÉLIX PIGEORY

ARCHITECTE DE LA VILLE DE PARIS

TOME SEPTIÈME.

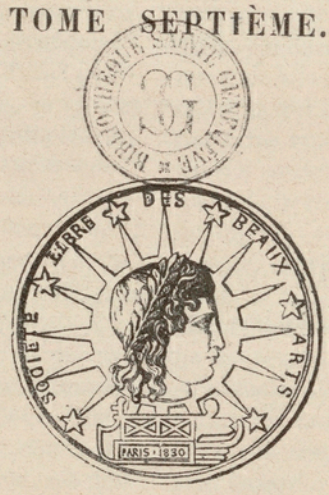

PARIS

AUX BUREAUX DE LA REVUE DES BEAUX-ARTS

RUE D'AMSTERDAM, Nº 75.

1856

REVUE
DES BEAUX-ARTS.

STATUE DE FRANÇOIS Ier

MODÈLE EXPOSÉ DANS LA COUR DU LOUVRE.

« Calme sur un cheval fougueux, » disait Bonaparte au peintre David; et, qu'il songeât à la France révolutionnaire ou seulement à l'armée d'Italie, général victorieux ou futur empereur, c'était son attitude véritable. Mais quel rapport entre le successeur de Louis XII et Napoléon Ier? entre le Directoire et la Renaissance? pourquoi renouveler l'antithèse? pourquoi François Ier souriant sur un cheval qui s'effare? pourquoi ce mouvement, ce tumulte, ce violent et exubérant aspect du cheval? cette émeute de housses, de glands et de caparaçons? en quoi cela répond-il au souvenir de François Ier protecteur des beaux-arts; en quoi cela répond-il à la place qu'occupe la statue équestre de Clésinger dans la petite cour du Louvre?

Évidemment M. Clésinger n'y a pas pris garde; la petite cour du Louvre ne demandait pas un hôte aussi turbulent. Elle a beau être le chef-d'œuvre des charmants artistes païens du seizième siècle, ses délicates mythologies déjà chrétiennes à leur insu ont achevé de se convertir. Elles sont douces et silencieuses comme Madeleine repentie. La cour du Louvre est une cour de cloître. Quand la statue du duc d'Orléans était dressée au centre, le bronze sombre et la figure de ce jeune prince inopinément frappé par la mort lui donnaient la physionomie d'un tombeau. Il n'est pas si facile de décorer la cour du Louvre. Est-ce le sang de Jean Goujon qui l'attriste? sont-ce les proportions architecturales qui ne se prêtent pas volontiers à un luxe inutile? quand on a voulu en faire un jardin avec des compartiments de pierre et de fleurs, les bancs circulaires étaient à peine posés, les balustres et les copies des statues antiques, que tout a paru lourd; il est vrai qu'en condamnant cette richesse on commençait à la regretter. On a supprimé les clôtures qui dessinaient les parterres, les parterres eux-mêmes et les piédestaux. On n'a conservé qu'un peu de gazon entouré de lierres rampants, quatre bouquets de daphnés relégués aux quatre angles de la cour, derrière de larges parquets de bitume.

Ce n'était pas une raison, sans doute, pour ne pas remplir le nouveau programme qui se rattache à l'ensemble du Louvre achevé; c'était du moins une expérience acquise, un avertissement pour le statuaire de ne rien hasarder sans prendre conseil du lieu, de son caractère particulier, de sa tranquillité un peu triste et de ses sveltes élégances : Clésinger l'a peut-être voulu faire; mais le grand point dans les arts est précisément de faire ce que l'on veut. L'artiste est dupe de son tempérament. La nature de sa constitution l'emporte. Tandis que Clésinger croyait avoir la juste mesure de son exécution, la mesure se doublait entre ses mains.

Le cheval qui porte François Ier est un colosse. A quoi bon? Je ne reviendrai pas sur ce que j'ai dit tout à l'heure. Quand la sculpture est associée à l'architecture, l'architecture lui donne ses proportions et sa règle; mais à supposer même que la statue de François Ier fût placée à ciel libre, pourquoi ce cheval monstrueux, engraissé, poussé au muscle comme un bœuf de Durham? Pourquoi ce cheval de race allemande, emprunté avec toute sa lourdeur et le fastueux équipage de l'Allemagne chevaleresque à la gravure théâtrale d'Albert Durer qui représente le *Char triomphal de Maximilien?* Il ne s'agit pas de Maximilien Ier, l'ennemi de la France; il s'agit de François Ier, l'antagoniste de Maximilien. Il s'agit du Louvre français et d'une statue française. Je sais bien que notre cheval de course est un cheval d'espèce nouvelle. La race française s'est modifiée en se croisant. Sous Louis XIV, le cheval de guerre est encore le véritable cheval français, le cheval large et robuste, le rein double, comme dit Molière, la croupe pleine et arrondie. Le cheval de la place des Victoires en donne le modèle. On pouvait se contenter de celui-là. Il est assez vigoureux pour soutenir François Ier et son armure. Il a même les jarrets mieux attachés, plus fermes, moins tombants. Je me défie de ces colosses si étrangement bossués de muscles, et je ne tiens pas à un écartement des jambes qui me paraît impossible.

Je n'ose pas le dire, j'ai peu de goût pour les statues équestres, probablement faute d'en avoir vu quelqu'une qui fût complétement réussie. Cela me semble un art perdu; et lorsqu'il s'agissait de François Ier, restaurateur des lettres et des arts, j'aurais mieux aimé le voir debout, dans son beau costume de velours et de satin, tel qu'il était lorsqu'il visitait, à Fontainebleau, la galerie du Primatice, lorsqu'il assistait Léonard de Vinci à son lit de mort, lorsque le Titien le reproduisait dans une noble et souriante image. Roi chevalier, c'est son nom sans doute; mais la louange est équivoque. Roi guerrier, je n'oserais pas rappeler Marignan de peur de rappeler Pavie; c'est pour cela que je m'en serais tenu au costume du Titien, qui est historique autant que l'armure.

Mais j'ai tort de mettre mon goût et mes préférences à la place du travail de Clésinger. Quelles que soient mes idées personnelles, il y a une statue faite, et la voici. Le statuaire en expose le modèle apparemment pour en étudier l'effet sur le public et sur lui-même. Je suppose qu'il n'y a pas eu deux impressions diverses. L'artiste a dû se juger comme le passant le juge et avec plus de sévérité peut-être. Il sait que son cheval est hors de mesure avec la cour du Louvre, qu'il y fait trop de bruit pour tant de silence; qu'il est trop surchargé de courroies et de harnais, de glands, de cordes et de passementeries; que le bras droit de François Ier est trop maigre; que le cavalier n'est pas assis, mais tout simplement affourché sur sa selle; que l'on s'est demandé si le roi, bouclé dans son armure, pouvait être coiffé d'une toque, ou si le roi, coiffé d'une toque, devait être bouclé dans une armure. Maintenant, le sculpteur reprendra-t-il tout son travail? Essaiera-t-il d'en simplifier et d'en reposer les lignes? Changera-t-il le mouvement du cheval, ou cherchera-t-il seulement à le justifier par la tension des rênes et le geste du cavalier? Relèvera-t-il la cuisse du cheval, la cuisse gauche qui pend et qui s'affaisse? « C'est la question, » dit Hamlet, à moins qu'il n'y en ait encore une autre: la statue restera-t-elle définitivement dans la cour du Louvre? Il me semble que d'anciens projets ont déjà reparu. Le bronze n'est pas encore coulé dans le moule. Quoi qu'il en soit, la statue de Clésinger n'est pas une œuvre froide et ordinaire. Le cadre lui nuit. Elle s'y montre avec trop d'appareil et de fanfare. Le premier aspect surprend le spectateur; un examen plus attentif le réconcilie, et le travail minutieux des accessoires, les broderies de la selle, l'orfévrerie des courroies, la gravure de la cuirasse et des cuissards semblent plus délicats au milieu de ce tumulte.

EDOUARD THIERRY.

TRIBUNE DE PAUL DELAROCHE.

I.

Feu Paul Delaroche avait des amis aussi nombreux que dévoués. C'est à l'affection sincère que lui a valu, de leur part, son noble caractère, que l'on doit un projet dont la réalisation serait bien certainement applaudie par les artistes et les appréciateurs du talent du peintre éminent que nous avons perdu. On sait que Paul Delaroche, pour des motifs que nous n'avons pas à discuter, avait cessé de paraître aux expositions du Louvre dès l'année 1836 ; vingt années se sont écoulées depuis cette résolution jusqu'à la mort de l'artiste. Il a beaucoup travaillé, et a produit nombre de toiles qui, toutes, ayant des destinations particulières, sont, par conséquent, presque inconnues au public de nos jours.

Les amis de Paul Delaroche ont eu la grande et bonne pensée de réunir toutes les œuvres de ce peintre, celles qui ont été offertes aux regards du public, comme celles qui sont moins connues, et d'en créer une exposition, une sorte de tribune, comme celle du grand salon du Louvre. Un comité s'est formé, composé d'hommes aussi recommandables par leurs positions que par leurs fortunes, et tous également jaloux de donner cet éclatant témoignage de leur estime à l'homme qui avait été leur ami. Le difficile était de trouver un lieu commode pour une semblable exhibition. On pensa d'abord à l'une des galeries du palais de l'Industrie, puis, enfin, au palais de l'Ecole Impériale des Beaux-Arts. Là, en effet, on réunissait, dans le voisinage de cet admirable hémicycle qui suffirait seul pour immortaliser le nom de Delaroche, toutes les œuvres qui ont occupé la vie de ce peintre. Le comité faisait les frais de cette exhibition ; dans la cour principale, il élevait une vitrine qui, sans toucher les murs de l'édifice, sans nuire à la circulation intérieure, permettait d'abriter dignement les ouvrages du peintre d'élite. Malheureusement, le conseil de l'Ecole a trouvé des motifs pour faire repousser ce projet, qui n'avait rencontré partout que des sympathies.

CHALONS D'ARGÉ.
Archiviste de la direction des Beaux-Arts.

II.

CATALOGUE DE L'ŒUVRE
DE
PAUL DELAROCHE.

On ne parcourra pas sans un vif intérêt la riche et curieuse nomenclature des envois artistiques qui va suivre, et qu'on a justement qualifiée de CATALOGUE DE L'ŒUVRE DE PAUL DELAROCHE :

1819. *Nephtali dans le désert.*— 1820. *Le Christ descendu de la croix* (au Palais-Royal). — 1821. *Songe d'Athalie.* — 1822. *Joas dérobé du milieu des morts par Josabeth* (musée du Luxembourg) ; — *Tête d'étude.* — 1823. *Jeanne d'Arc interrogée dans sa prison*, gravé par Reynolds ; — *Filippo Lippi devenant amoureux d'une religieuse dont il a fait le portrait*, gravé par Reynolds. — 1824. *Saint-Vincent de Paul prêchant devant Louis XIII*, gravé par Prevost ; — *Enfants surpris par l'orage*, gravé par Prevost ; — *Saint Sébastien secouru par Irène.*— 1825. *Philosophe entouré de ses livres ;* — *Miss Macdonald et le prétendant*, gravé par Sixdeniers ; — *Portrait de Mlle Sontag*, gravé par Girard ; — *Scène de la Saint-Barthélemy*, gravé par Prud'homme. — 1826. *La suite d'un duel.*— 1827. *Portrait du marquis de Pastoret*, taille-douce, Henriquel Dupont ; — *Le Roi de Piémont au Trocadero* (musée de Versailles). — 1828. *La Mort d'Elisabeth* (musée du Luxembourg) ; — *Le Trocadero* (musée de Versailles) ; — *Portrait du duc d'Angoulême* (musée de Versailles), — *Episode d'un naufrage*, aqua-tinte par Henriquel Dupont ; — *Richelieu traînant Cinq-Mars sur le Rhône* (appartient au comte Portalès), gravé par Girard ; — *Mazarin* (appartient au comte Portaels).— 1830. *Cromwell devant le cercueil* (musée de Nîmes). — 1831. *Les Enfants d'Edouard ;* — *Sainte Amélie*, grand dessin, première pensée du tableau (appartient à M. Goupil) ; — *Sainte-Amélie.*

1833. *Jane Grey* (appartient au prince Demidoff) ; — *La Mort du duc de Guise*, gravé par Desclaux. — 1835. *La Mort du président Duranti.* — *Tête d'âne*, d'après Mlle Louisa Vernet (appartient à M. Vernet), manière noire et taille-douce, gravé par Girard et Blanchard ; — *Compositions et études pour la décoration de la Madeleine ;* — *Tête de Christ*, gravée par Blanchard. — 1836. *Strafford marchant au supplice*, gravé par Henriquel Dupont ; — *Charles Ier insulté par les soldats de Cromwell* (galerie de lord Ellesmere à Londres), gravé par Martinet ; — *Horace Delaroche, un des deux fils du peintre, à l'âge de cinq ans* (appartient à M. Horace Vernet), son aïeul ; — *Portrait de M. Guizot ;* — *Portrait de *** ;* — *Sainte Cécile ;* — *Portrait de M. Aubé*, président du tribunal de commerce ; — *Les Vainqueurs de la Bastille devant l'Hôtel-de-Ville* (appartient à la Ville) ; — *Portrait de M. Poirson.*

1838. *Jeune fille à la balançoire* (galerie du duc de Feltre). — 1839. *Hérodiade* (musée de Nantes) ; — *Hémicycle de l'école des Beaux-Arts*, gravé par Henriquel Dupont ; — *Portrait de Mme Hottinguer ;* — *Napoléon dans son cabinet* (appartient à lady Sandwich), gravé par A. Louis. — *Pierre-le-Grand* (appartient au prince de Demidoff). — 1841. *Portrait de M. Mallet.* — 1842. *Portrait du général Bertrand ;* — *Pic de la Mirandole* (musée de Nantes), gravé par A. François ; — *La Vierge à la vigne* (appartenait à M. Deving à Londres), tableau brûlé, gravé par Jési.— 1843. *Portrait du duc de Fitz-James ;* — *L'Heureuse mère*, gravé par A. François ; — *Les Pèlerins sur la place Saint-Pierre à Rome* (appartient au comte Ratzinski), gravé par A. François.— 1844. *Marie dans le désert* (appartient au marquis d'Herefort), gravé par Martinet ; — *Une Femme italienne et ses enfants* (appartient à M. E. André), gravé par Prevost ; — *Portrait de Grégoire XVI*, gravé par M. Henriquel Dupont ; — *Jeune fille dans une vasque*, petit tableau (appartient à M. Pourtalès).

1845. *Portrait du comte de Salvandy*, gravé par A. Louis ; — *Portrait de Paul Delaroche ;* — *Napoléon abdiquant à Fontainebleau* (appartient au musée de Leipzig), gravé par Jules François.

1846. *Portrait de Mme de Rémusat; — Portrait de M. Pourtalès; — Portrait de M. François Delessert; — Le Christ avec ses apôtres au jardin des Oliviers* (appartient à M. F. Delessert), gravure commencée par Toschi.

1847. *Le Passage des Alpes par Charlemagne* (musée de Versailles); — *Composition et ébauche du sacre de Clovis; — Composition et ébauche du sacre de Charlemagne; — Christ en croix*, petit tableau (appartient au baron de Lotsbeck à Munich); — *Portrait du duc de Noailles; — Leçon de lecture*, petit tableau rond (appartient au marquis d'Herefort); — *Portrait de Mme la comtesse Potocka; — Napoléon passant le Saint-Bernard* (appartient à lord Onslow), gravé par François; — *Reproduction de Napoléon à Fontainebleau* (musée de Liverpool).

1849. *Portrait de Mme la comtesse Charles de Beauvau*; — *Portrait du prince de la Cisterna.*

1850. *Portrait de M. Schneder* (gravure non terminée), gravé par Salmon. — 1851. *Les Enfants d'Edouard en prière* (à Nice), gravure non terminée, par J. François); — *Marie-Antoinette après sa condamnation* (appartient au comte d'Hunolstein), par A. François; — *Reproduction du Bonaparte aux Alpes* (musée de Liverpool); — *Reproduction du Cromwell.*

1852. *Portrait de Mme Schneder*; — *Portrait de Mme Varischkin.*

A NICE.

Portrait de Mme la princesse Schouwaloff; — *Mater dolorosa* (musée de Liége), gravé par Jules François; — *Portraits de MM. Horace et Philippe Delaroche, fils du maître* (appartient à M. H. Vernet); — *Portrait de M. Marcel Czartorisky; — Portrait de M. le prince Adam Czartorisky.*

1853. *Reproduction de l'Hémicycle sur toile* (appartient à M. Goupil); — *Moïse exposé sur le Nil* (galerie Rothschild), par Henriquel Dupont; — *Ensevelissement du Christ* (appartient au comte d'Hunolstein), par Henriquel Dupont. — 1854. *Le Christ au jardin des Oliviers* (appartient à M. Goupil), gravé par Jules François.

A EMS.

Une mère italienne portant son enfant dans un berceau, petit tableau; — *Hérodiade*, petit tableau (appartient à M. B. Fould); — *Sainte Cécile*; — *Offrande au dieu Pan* (appartient à M. Goupil).

1855. *Une Martyre* (appartient à M. Goupil); — *La Cenci marchant au supplice*; — *Portrait de M. Emile Pereire*; — *Les Girondins* (appartient à M. B. Fould); — *Portrait de M. Thiers*; — *La Vierge chez les saintes femmes.*

Pour extrait :

GEORGES GUÉNOT.

EXPOSITION DE NIMES.

RAPIDE APERÇU.

AU DIRECTEUR.

MM. BOUCOIRAN. — J. SALLES. — PERROT. — COLIN. — FÉLON. — MONTICELLI. — BERT. — DOZE. — BOUET. — JALABERT. — ROUDET. — MAGAUD. — CORDOUAN. — N. CABANE DE FLORIAN. — NODE. — MOTTET. — APPIAN. — FONVILLE. — CRAPELET. — LOUBON. — SIMON. — HUGUET. — Mlle CHAMBORER. — BARON. — BOUCHARD. — COLIN. — DUBUISSON. — PONTHUS-CINIER. — E. VENNAY. — LANDAIS. — LAYS. — Mlles ÉLISE ET ADELAIDE WAGNER. — CUBISOLE. — VIOT. — BRUN. — JARNIEUX. — SUCHET. — S MIL. — MATTET. — BOUCHARD. — DE CALADON. — DURAND. — DUSSAYS. — FOSSE. — FOUQUE. — Mme M. GIBAUDEAU. — JOURDAN. — JOGUES. — RAHOULT. — REIGNIER.

Connaissant le désir qui vous anime, pour tenir vos lecteurs au courant des mouvements et progrès artistiques, je viens vous présenter, M. le directeur, un léger et rapide aperçu de l'Exposition des Beaux-Arts de Nîmes, avec prière de l'insérer dans votre journal, dont je suis un des souscripteurs, si toutefois vous le jugez digne d'être reproduit.

Nîmes est si jolie, si coquettement bâtie, ses promenades si agréables, qu'elle a de grands attraits pour y retenir le voyageur. Le premier est l'étude des antiquités romaines; assis dans ses arènes, l'on y passerait des journées à méditer. Il est peu de villes possédant de si riches souvenirs et dont les monuments soient aussi bien conservés; il y aurait si longuement à dire, si l'on voulait écrire des impressions ou faire de l'histoire. Telle n'est pas mon intention aujourd'hui; quoiqu'à regret, nous laisserons les arènes, la tour Magne, les bains, pour ne nous occuper que de l'intérieur de la jolie Maison-Carrée occupée par l'Exposition de peinture.

La critique est trop difficile et trop délicate pour la livrer au public sans réflexions. Je n'ai pas la prétention de faire une revue détaillée, je donnerai seulement un aperçu aussi vrai que possible. D'abord, qu'il me soit permis de féliciter Messieurs les membres de la Commission des Beaux-Arts, qui, par leurs soins, ont réussi à avoir une Exposition brillante, moins par la quantité que par le choix des tableaux. — M. Numa Boucoiran, directeur de l'Ecole de dessin et conservateur du Musée, à Nîmes, a plusieurs tableaux variés : sa *Consultation* est d'une couleur harmonieuse, la composition en est bonne; l'*Atelier de Benvenuto Cellini* et la *Vierge et l'enfant Jésus*, se recommandent par des qualités sérieuses, mais surtout, ce que nous préférons de lui, c'est le portrait sous le numéro 31, dont la facture large, la couleur et le goût, en font une vraie peinture de maître.

M. Jules Salles brille aussi à l'Exposition par plusieurs tableaux qui ne sont certainement pas sans mérite. Il serait à désirer qu'il y eût plus de variété dans la couleur et dans le genre. Toutes ses œuvres se ressemblent un peu trop; un de ses portraits se fait remarquer par son ensemble naturel et gracieux. *Luther et sa famille* est peint avec soin, mais les poses laissent à désirer; *Graziella*, avec les mêmes défauts, serait plus agréable si le ton en était moins uniforme. Dans sa *Chute des feuilles*, le jeune malade est également bien rendu. — M. Perrot a une couleur charmante dans les trois portraits qu'il a exposés, mais un peu trop de négligence dans les accessoires.

M. Colin a plusieurs tableaux de genre bien peints et bien étudiés; mais les sujets, malheureusement, ayant été traités trop souvent, n'ont pas le mérite de plaire. — Le *Rendez-vous aux Alyscamps d'Arles*, de M. Félon, est traité avec esprit, mais trop largement; c'est une ébauche. Espérons que d'autres ouvrages le feront plus valoir. — Nous en dirons autant de M. Monticelli, ses ouvrages plairaient davantage s'il y avait

moins de laisser-aller et plus de naturel. Cet artiste devrait étudier plus consciencieusement ; le romantique est chez lui trop exagéré. — MM. Bert et Doze nous rappellent l'école espagnole pour le coloris, cependant M. Doze l'a poussé à trop d'exagération ; ses couleurs sont trop tranchées et ne sont pas assez harmonieuses. M. Bert a mieux réussi : parmi ses nombreux tableaux, ceux qui sont le plus en accord, sont la *Mendiante* et l'*Enlèvement d'Europe*.

La *Leçon de dessin* de M. Bouet a un effet qui plaît et renferme des qualités sérieuses. — Le portrait de M. Jalabert est charmant, tout y est traité avec tant de grâce, que l'on ne peut passer devant sans que les regards n'y soient involontairement attirés. Ceux de M. Roudet doivent être encouragés ; avec sa disposition et du travail, il ne peut que parvenir.

Si notre article n'était un rapide aperçu de voyageur, nous aurions longuement à parler d'un peintre bien connu, dont les œuvres occupent le premier rang à l'Exposition de Nîmes. M. Magaud a un dessin de large composition, carton d'une grande peinture exécutée pour Marseille, et sujet principal ; d'autres nombreux tableaux : *la France couronnant les arts*, *l'industrie*, *les sciences et les lettres*, production hardie et de vaste génie, dont je crois inutile de parler ; ces belles peintures sont si connues et si admirées, que ce serait du pléonasme d'en répéter les éloges.

Quelle gracieuse fantaisie, quel charmant tableau que ces *Deux sœurs de lait !* combien d'Expositions n'auront-elles pas à envier de pareilles toiles ? Je ne parlerai pas du dessin ni de la couleur ; chez M. Magaud, la critique a peu de côtés vulnérables, je parlerai seulement du sentiment. Quel amour dans cette montagnarde, avec quelle joie, quel bonheur elle tient la main de sa sœur, quel sourire heureux dans ce regard, quel contraste dans la délicatesse des traits de la demoiselle à ceux de la jeune fille dont le costume est celui d'une habitante des montagnes du Piémont ! donner tant d'expression, animer ainsi une figure, est le partage de si peu de peintres, qu'il faut forcer sa volonté pour cesser d'admirer de pareilles œuvres. — M. Magaud a trois autres tableaux, mais quand on a vu les premiers, il est permis de se taire sur les autres.

Les deux petites toiles de M. Cordouan sont jolies, comme toutes celles qu'il fait ordinairement. On ne saurait avec plus d'esprit peindre d'aussi ravissantes toiles. — Le *Souvenir du Midi*, de M. Némorin Cabane de Florian, est bien peint, mais manque de couleur et de caractère. — La *Laveuse*, de M. Node, n'est pas sans mérite. — M. Mottet a des *Fruits* qui sont bien traités. — M. Appian continue toujours à se distinguer par des compositions qui ont un grand caractère. — M. Fonville mérite aussi nos éloges. — M. Crapelet a une aquarelle magnifique ; cet artiste, déjà bien connu à nos expositions par ses productions remplies de verve, de vérité et de couleur, doit bien connaître et bien avoir étudié ce pays d'Orient, pour en représenter si bien les effets de lumière, sa *Vue du Caire* est bien dessinée, d'une perspective parfaite, donne une haute idée de son talent et le place parmi les plus forts artistes en ce genre.

Le *Troupeau en marche*, de M. Loubon, est une grande toile pour un petit sujet ; les animaux, qu'il fait assez bien, n'ont rien de saillant. Cet artiste persiste dans un ton gris, froid, dans ses paysages. Peut-il représenter le midi, si brillant et si coquet de couleur ? C'est en donner une fausse idée. La Provence possède peu de sites aussi désolés, pourquoi les aller choisir ? Si le goût de l'artiste le fait délaisser la belle nature, qu'il rende celle qu'il choisit avec exactitude. Si la Provence a des lieux arides, le soleil brillant les anime et les colore. — Nous ferons le même reproche à M. Simon ; son soleil est trop froid. Si cet artiste consciencieux changeait un peu sa couleur, y mettant plus de soleil, ses ouvrages y gagneraient beaucoup ; quelquefois aussi l'entente laisse à désirer, mais ses défauts sont tellement rachetés par ses qualités, qu'on les lui pardonne. Il est rare de voir des animaux, chèvres, moutons, exécutés avec plus de vérité. Que M. Simon travaille avec courage, et nous ne doutons pas qu'un jour la France le comptera avec orgueil au nombre de ses plus grands artistes.

La *Petite caravane* de M. Huguet, est très-bien disposée ; elle manque seulement de vigueur. — Mademoiselle Chamborer a deux souriants tableaux : le *Repos*, délicieuse figure de jeune fille, pleine de naïveté et d'expression, d'un sentiment délicat, peinte avec soin ; son *Souvenir de la rivière de Gênes* est une petite marine séduisante ; une barque que l'on va charger, quelques personnages au bord d'une jetée en bois, produisent un effet de couleur qui rappelle bien ces nombreux petits ports de mer si pittoresques et si chaudement éclairés.

Ne passons pas sous silence les jolies toiles de MM. Baron, Bouchard, Colin et Cubisole. — Une autre peinture sérieuse de M. Dubuisson. — M. Ponthus-Cinier a aussi deux beaux paysages ; cet artiste se recommande par des compositions agréables et sévères en même temps. Voilà comme l'on doit étudier la nature ; être vrai en l'ennoblissant. N'est-ce pas là où doivent tendre les efforts de l'artiste ?

Tout en rendant hommage aux qualités de M. Emile Vennay, nous conseillons à cet artiste de donner plus de chaleur et plus de vie à ses œuvres. MM. Landais et Lays nous ont gratifiés de leurs productions ; le *Soir*, marine de ce premier, se distingue par des qualités très-brillantes, et les *Fleurs*, de M. Lays, font bien comprendre de qui il est l'élève, de M. Saint-Jean. — Les *Pleurs*, de Mlle Elise Wagner, sont pleins de suavité et de délicatesse ; on trouve bien là, dans ses peintures, le charme qu'enfante le goût féminin joint à la force de la jeunesse ; sa sœur, Mlle Adelaïde Wagner, a exposé quelques têtes d'étude d'une grande correction et d'un bon style. — M. Cubisole nous a envoyé une statue en marbre, *Jeune fille sortant du bain*, d'un rare mérite. Ce sont bien là les formes de jeunes filles, souples et moelleuses ; sa statuette en ivoire est faite avec la suavité qui distingue les œuvres de cet artiste.

Les deux paysages de M. Viot ont un succès très-mérité ; son *Coucher du soleil* a une lumière éblouissante. Si cet examen n'était pas un simple aperçu très-succinct de l'Exposition, nous aurions à parler de bien des artistes de mérite dont les noms figurent à égal honneur dans la Maison carrée. Citons cependant MM. Brun et Jarnieux. M. Suchet, dans sa marine intitulée le *Calme*, offre bien cette poésie d'une mer en repos. — M. Simil se distingue par le sentiment élevé de ses compositions ; il a aussi quelques portraits d'un haut mérite. — M. Mattet a un élégant portrait bien dessiné et bien peint ; on ne saurait rien voir de plus complet.

Notons, en outre, MM. Bouchard, de Caladon, Durand, Dussays, Fosse, Fouque, Mme Mélanie Gibaudeau, Jourdan, Jogues, Rahoult, dont les œuvres se recommandent à tous égards, et M. Reignier pour ses fleurs exquises.

La commission des Beaux-Arts, s'est réuni à

mairie, le mercredi 26 novembre dernier, pour entendre le rapport de l'exposition de peinture que lui a présenté M. Jules Canonge. A la suite de ce rapport, la commission a décerné les récompenses suivantes aux artistes ci-après :

Une mention honorable et hors ligne à M. Colin, de Paris.

Médaille d'or.

M. A.-D. Magaud, de Marseille.

Médaille d'argent.

MM. Ponthus-Cinier, de Lyon ; Appian, de Lyon ; Crapelet, de Marseille ; Cubisole, sculpteur de Lyon.

Médaille de bronze.

MM. Bert, de Nîmes ; Fonville, de Lyon ; Monticelli, de Marseille ; Cabane, de Montpellier ; Viot, de Bourg.

Rappel de médaille d'or.

MM. Mattet, de Montpellier ; Joseph Félon, de Paris.

Rappel de médaille d'argent.

M. Louis Simil, de Nîmes.

Voilà, M. le directeur, mes simples impressions de l'Exposition qui vient d'avoir lieu à Nîmes. Trop heureux je serai si elles peuvent vous intéresser, et si vous jugez convenable de leur donner l'hospitalité dans votre Revue.

A.....

Le musée archéologique de Cherchell vient encore de s'enrichir d'un objet d'art antique qui paraît des plus remarquables. Il s'agit d'une colossale statue de Neptune, en marbre blanc, découverte par suite des fouilles que l'on exécute dans les ruines situées derrière la manutention militaire. Cette statue a 2 mètres 40 centimètres de hauteur, y compris un socle de 0,15 centimètres ; il n'y manque que le bras et la jambe gauche, encore en a-t-on rassemblé les débris. La tête, dont le nez seul est légèrement martelé, était séparée du tronc mais s'y rapporte parfaitement.

UNION DES ARTS.

OFFICE CENTRAL

Pour la vente, l'achat et l'échange des tableaux, gravures, livres, médailles, objets d'art et de curiosités, 43, rue Saint-Georges, à Paris, 43.

Directeur : M. Hyacinthe Audiffred.

Le développement qu'a pris depuis quelques années le goût des arts, a donné singulièrement d'importance aux affaires amiables et aux ventes publiques de tableaux et d'objets d'art. C'est donc rendre service aux artistes et aux collectionneurs que de leur faciliter les moyens de les vendre, acheter ou échanger avec promptitude et dans les meilleures conditions possibles.

Pour arriver à ces résultats, l'Union des Arts ne s'est point bornée à confier sa direction à un homme aussi connu que l'est M. Hyacinthe Audiffred par son expérience et ses nombreuses publications de critique artistique dans la presse, elle a dû s'assurer encore le concours d'honorables coopérateurs, dont les connaissances spéciales et la moralité ne sauraient être mises en doute.

Grâce à la multiplicité et à l'enchaînement de ses opérations entre elles, et grâce surtout aux moyens de publicité dont elle dispose, elle ne peut manquer de devenir un centre tout exceptionnel d'action, d'où rayonneront, non-seulement en France, mais encore dans l'Europe entière, tous les renseignements, toutes les correspondances et toutes les relations qui peuvent aboutir à l'accomplissement des transactions toujours si difficiles en pareille matière.

Forte de ces puissants éléments de succès, l'Union des Arts ne saurait être exclusive pour personne ; elle saura puiser partout, chez l'artiste aussi bien que chez l'amateur et le marchand. Elle sera leur auxiliaire, jamais leur rivale ; elle offre même aux artistes des avantages particuliers.

L'importance et la variété des opérations et des travaux auxquels elle se livrera, peuvent être facilement appréciées par le résumé suivant :

1° Organisation et direction des ventes publiques ; 2° Expertise de tableaux et objets d'art ; 3° Rédaction des catalogues destinés, soit aux ventes, soit au classement des collections particulières ; 4° Publicité artistique sous toutes les formes dans les journaux français et étrangers ; 5° Achat total ou partiel de collections de tableaux, livres, médailles, gravures et objets d'art ; 6° Formation de galeries et notamment de collections de portraits historiques avec recherches généalogiques à l'appui ; 7° Relations internationales avec les musées, les bibliothèques publiques, les sociétés artistiques et les principaux collectionneurs de la France et de l'étranger.

SALONS D'EXPOSITION ET DE VENTE.

Les ventes publiques sont un moyen prompt et énergique dont personne ne saurait contester l'efficacité ; seulement elles mettent les vendeurs dans l'alternative de payer ordinairement 10 0/0 de frais sur les objets vendus, et 15 0/0 sur ceux retirés par eux faute d'enchère suffisante.

L'Union des Arts met à la disposition des personnes qui reculeraient devant ces conséquences onéreuses, des salons d'exposition et de vente où elles pourront déposer et faire vendre à l'amiable, à prix débattus d'avance, les tableaux et objets d'art qu'elles désireront céder.

L'exposition et la vente seront simultanées ; elles seront annoncées à jour et à heure fixes par des affiches, des catalogues et avis insérés dans les journaux ; elles auront, en un mot, la même publicité que les ventes à l'enchère.

Les acquéreurs n'auront aucuns frais à payer; les dépositaires paieront 10 0/0 sur le prix des objets vendus pour leur compte. Les objets non vendus seront seuls assujettis à un droit fixe de dépôt, d'après le tarif ci-après:

Objets de 50 à 500 fr., 5 fr.; dito de 500 à 2,000 fr., 10 fr.; dito de 2,000 à 10,000 fr., 20 fr.; dito de 10,000 fr. et au-dessus, 50 fr.

Ce droit sera payé d'avance par les déposants; il leur sera restitué en cas de vente de l'objet auquel il s'applique. Les objets non vendus devront être enlevés par les dépositaires dans les vingt-quatre heures de la clôture de l'exposition, sous peine de payer 50 centimes par jour de retard pour l'emmagasinage. Il sera délivré des récépissés de tous les objets déposés dont l'administration demeure responsable. Les tableaux ayant plus de deux mètres paieront un double droit du tarif ci-dessus. Nonobstant ce tarif, l'Union des Arts pourra traiter à forfait pour tout ou partie de collection appartenant à la même personne.

ACHAT PAR COMMISSION.—ATELIERS DE RESTAURATION DE TABLEAUX.

En outre, l'Union des Arts se charge spécialement de l'achat, pour le compte de ses clients, de tous les tableaux et objets d'art exposés en vente publique. Les ordres doivent lui être transmis, au plus tard, le jour de la vente, avant midi, et accompagnés, autant que possible, des numéros de catalogue ou autres indications précises.

Ces ordres, une fois donnés, sont définitifs; ils devront être accompagnés, pour les personnes non connues de l'administration, du montant approximatif de la somme qui doit être consacrée à l'achat projeté. Il sera perçu 5 0/0 de commission sur le prix de l'objet ainsi acheté. Enfin, l'Union des Arts se charge des encadrements de tableaux exécutées sous sa surveillance immédiate par les plus habiles artistes, et de leurs restaurations.

AVIS IMPORTANT.

MM. les collectionneurs qui désirent vendre, acheter ou échanger, sont instamment priés, dans leur intérêt, de faire parvenir le plus tôt possible, à l'administration, 43, rue Saint-Georges, leurs noms et adresses, en y joignant des indications sur la spécialité de leur genre.

Le secrétaire de l'administration,

Théophile MASSONNET.

Paris, 1856.

EXPOSITION D'AMSTERDAM.

ÉCOLE HOLLANDAISE

PREMIÈRE PARTIE [1].

MM. WITTKAMP.—N. PIENEMAN.—H.-A. DE BLOEME.—ALTMAN.—J. ISRAËLS.—J.-A. KRUSEMAN.—HAANMAN.—VAN DE LAAR.—J.-S. DE GROOT.—J. VETTEN.—A.-T. HEYLIGERS.—J.-E. MASUREL.—J.-J. VAN DER MAAS.—CALISCH.—SCHWARTZE.

L'Exposition de Rotterdam, organisée, le 22 juin, par les soins de l'Académie des Beaux-Arts de cette ville, et dont il a été rendu compte dans les livraisons de juillet et août derniers de la Revue des Beaux-Arts, venait à peine d'être close, que, le 9 septembre suivant, l'autorité échevinale d'Amsterdam a ouvert les salles dont elle fait, tous les deux ans, son temple des arts, et que, le même jour, la Société Arti et amicitiæ, cette utile et louable institution, a inauguré son local agrandi et restauré, par une exposition de tableaux des peintres modernes. Cette concurrence a-t-elle été bien calculée dans l'intérêt de l'art? Je crains que la réponse ne soit négative, mais il faut certainement admettre que si cette coïncidence avait pu être évitée, la prudence de l'autorité échevinale d'Amsterdam et des directeurs de la Société *Arti* n'aurait pas manqué de le faire. Ce n'est donc là qu'un regret dont l'expression devait trouver ici sa place.

Le livret de l'Exposition d'Amsterdam indique 538 numéros et plus de 200 noms d'artistes. Cette fois, on a adopté un nouveau mode de classement pour les tableaux. Les diverses écoles ont été placées dans des salles séparées. L'école hollandaise occupe la première et la seconde salles; les écoles française et belge, la troisième, et l'école allemande, la quatrième. On s'est trouvé fort bien de cet arrangement; chacun a pu, s'il l'a voulu, observer, étudier, sans distraction, sans prévention, le caractère, l'esprit, le faire de chaque école. L'appréciation qu'on a faite y a peut-être gagné en franchise, en impartialité.

On a retrouvé à l'Exposition d'Amsterdam bon nombre de tableaux qu'on avait déjà vus à celle de Rotterdam. Ces pérégrinations d'un Salon à un autre ne dénotent cependant pas que l'ardeur des peintres ait des moments d'arrêt, de stérilité. Il y aurait injustice à les en accuser. Est-ce leur faute si les expositions se succèdent plus rapide-

[1] Ce compte rendu est l'œuvre d'un publiciste français, M. Emile Gagneux, qui parle et écrit l'idiome néerlandais comme Didier Erasme. De 1840 à 1849, il a été rédacteur en chef du *Journal de La Haye*. Ce journal a cessé de paraître depuis la mort de Guillaume II, roi des Pays-Bas.

(NOTE DE LA RÉDACTION EN CHEF)

ment que leurs tableaux ne s'achèvent sur le chevalet?

Au nombre des *bis repetita*, on a retrouvé les *Gueux en 1566*, de M. Wittkamp; mais on n'a eu garde de s'en plaindre; c'est une de ces compositions bien faites et bien senties, qu'on aime à revoir. — Les deux portraits exposés par M. Nicolas Pieneman, sont, comme tout ce que produit ce maître, des œuvres d'un vrai mérite : expression juste, pose naturelle, dessin correct, couleur suffisante, finesse de tons, tout cela s'y trouve dans une heureuse harmonie. — Le portrait d'un général, par M. H.-A. de Bloeme, est largement peint, bien modelé et d'une ressemblance parfaite; un choix plus heureux dans la couleur du fond eût encore donné plus de relief à la figure. — On ne saurait trop encourager les progrès de M. Altman; il a peint un portrait d'homme remarquable par une naïve imitation du modèle, la correction du dessin et le charme de la couleur.

M. J. Israëls conçoit bien ses tableaux et les rend énergiquement. Son *Chemin du cimetière* est dans un style large qui répond parfaitement à la sévérité du sujet. La figure du père est d'une expression touchante, d'un sentiment vrai, et celle de la petite fille, ravissante de naturel, charmante de tons et de couleur. On aurait désiré que l'artiste eût fait apercevoir dans le lointain, sur la plage, une ou deux barques de plus; on aurait mieux compris le retour des pêcheurs. — On a beaucoup remarqué le beau tableau exposé par M. J.-A. Kruseman, le *Dernier des Machabées;* on n'en saurait trop louer la couleur, le dessin et l'expression. — Mais, hélas! voici le médiocre à côté du bien : l'*Oldenbarneveld visité dans sa prison, quelques instants avant sa mort, par le fiscal Sylla*, de M. Haaxman, est une œuvre manquée. Le peintre s'est trompé, non dans le choix du sujet, il est des plus émouvants, mais dans la manière dont il l'a traité. Pour bien exprimer la noble et fière indignation d'Oldenbarneveld, il fallait une touche énergique, un style magistral; M. Haaxman n'en est pas encore là.

M. Van de Laar soutient sa réputation de bon peintre de genre: *Benvenuto Cellini dans son atelier* et *Ostade dessinant d'après nature* charment par l'expression des figures, l'heureuse distribution de la lumière et la bonne ordonnance dans les détails. — *Le Retour*, de M. J.-S. de Groot, est pur de dessin et d'une brillante couleur; on peut suivre à chaque exposition les progrès de ce jeune artiste. — M. J. Vetten a deux toiles : *le Bonheur paternel* et *les Caresses de l'enfance;* la première, bien préférable à la seconde, respire un bon parfum de famille; c'est une œuvre d'une naïve imitation, spirituellement faite et traitée avec soin. — *La Lecture*, de M. A.-J. Heyligers, est une production malheureuse; les deux têtes de femme sont péniblement brossées, et rien ne dénote dans cette composition une étude réfléchie de la nature. — On s'est arrêté avec plaisir devant l'*Intérieur d'une maison de paysan* et l'*Etalage*, de M. J.-E. Masurel, deux jolis petits tableaux, quoique moins bien réussis que ses précédents ouvrages; on y chercherait vainement un petit coin lumineux, tout y est opaque, crayeux. — Bien mieux réussie est, à mon avis, *la Leçon qui n'est pas encore sue*, de M. J.-J. Van der Maas. Là, du moins, on peut contempler tout à son aise ce qu'on appelle *la couleur*, non pas un certain usage des nuances de l'arc-en-ciel, mais l'emploi heureux et hardi de la lumière.

Le Cercle littéraire du château de Muiden, de M. Calisch, est une œuvre nationale qui a eu l'heureux privilége d'attrouper les spectateurs. Il y avait de bonnes raisons pour cela : d'abord, le choix du sujet, puis la manière dont la chose est traitée. C'est une bonne idée que d'avoir mis sous les yeux du public les hommes éminents de la littérature hollandaise au dix-septième siècle, cette brillante époque qui fut en même temps pour les Provinces-Unies l'âge d'or des Beaux-Arts. Le château de Muiden, habité par le drossard Hooft, fut, de 1609 à 1647, le rendez-vous de toutes les sommités littéraires de cette époque; ce séjour devint pour elles le Parnasse hollandais. Ne pouvant les reproduire toutes, M. Calisch a fait un choix, et son choix est des meilleurs. Autour du seigneur châtelain, il a habilement groupé quelques-uns des hôtes habitués du château de Muiden : Vondel, Grotius, Constantin Huighens, Laurent Réal, Samuel Coster, Roemer Vischer et ses deux filles. Chacun, assis à sa guise, à l'ombre d'un épais et vert feuillage, jouit de ce calme d'esprit qui est la rêverie du poëte, de cette indépendance qui est sa vie. Des coupes remplies de vin ne circulent pas à la ronde; qu'importe la liqueur de Bacchus à ces nourrissons des Muses, qui ne se désaltèrent qu'à la source de l'Hippocrène; mais, en revanche, les dons de Pomone y abondent : il y en a pour tous les goûts. Tout cela forme un ensemble d'un charmant effet, d'une bonne harmonie de tons et de lignes. Toutefois, il faut regretter que le groupe de la femme et du jeune enfant de Hooft n'ait pas été traité, ainsi que les accessoires qui l'entourent, avec le même soin que tout le reste. Les portraits, fidèlement reproduits, dénotent tous une expression intelligente.

Émile GAGNEUX,
Ancien rédacteur en chef du *Journal de La Haye*.

MOSAÏQUE.

Les anciens manuscrits écrits et composés pour des princes et des rois, sont, comme on sait, fort rares ; leur exécution est toujours supérieure à celle des nombreux manuscrits fabriqués dans les abbayes. On n'y employait que des artistes d'élite, et l'on mettait tout en œuvre pour atteindre le plus haut degré de perfection. Le libraire Techener possède en ce moment un manuscrit de ce genre. Ce sont des Heures écrites en Flandre par un excellent calligraphe appartenant sans doute à l'école de Bourgogne, pour Catherine de Clèves, duchesse de Gueldres, issue par sa mère de la maison royale de France. Ce précieux manuscrit sur vélin, est étincelant d'or et de couleurs. Les majuscules, largement dorées, sont rehaussées d'azur et de gueules ; les encadrements des pages sont chargés de fleurs, de fruits, d'oiseaux, de grotesques, etc. Les peintures égalent et surpassent quelquefois les meilleures productions connues de l'époque par la perfection du dessin, l'entente de la perspective, l'éclat et la finesse du coloris et l'exactitude des accessoires.

Le magnifique manuscrit des Heures de la reine Anne de Bretagne, qui fait partie des richesses du Musée des souverains au Louvre, vient d'être multiplié par la photographie par M. Léon Curmer. On dit que les épreuves de cette superbe reproduction ont réussi au delà de toute espérance. — A Berlin, on fait aussi des préparatifs pour reproduire par la photographie les manuscrits de la Bibliothèque.

Le Siècle a publié récemment une statistique des bibliothèques de Paris. Il résulte de ce travail, que l'on peut évaluer à 2,974,000 imprimés et à 104,000 manuscrits le nombre des volumes qui font partie des diverses collections de la capitale.

Nous apprenons la mort d'un archéologue éminent qui avait puissamment contribué à la renaissance des études sérieuses de l'art du moyen âge. Le R. P. Arthur Martin est mort à Ravenne, le 24 novembre dernier, en revenant de Rome. Architecte et dessinateur, le P. Martin a construit plusieurs églises en France, et donné un grand nombre de modèles pour l'ameublement des édifices religieux. Plusieurs ont été exécutés à Lyon. Il avait parcouru l'Europe et rapporté une immense quantité de documents. Les trésors des cathédrales lui avaient été ouverts, et il avait pu y étudier des objets rares que personne n'avaient donnés avant lui. Il a publié une monographie des vitraux de Bourges, en collaboration avec le P. Cahier. Le recueil des mélanges d'archéologie, qui paraît depuis plusieurs années et qui contient une série de mémoires accompagnés de dessins du plus grand intérêt sur l'orfévrerie et les tissus au moyen âge, les ivoires carlovingiens et les bestiaires, ces étranges traités d'histoire naturelle où les erreurs léguées par l'antiquité ont revêtu une éclatante parure de symbolisme, est une des plus curieuses publications qui aient été éditées en Europe. M. Martin avait été couronné par l'Institut de France, il y a quelques années. Il était chargé de la construction de la cathédrale de Notre-Dame de la Treille, à Lille.

Le télégraphe du 15 a apporté dans la Métropole le 15 décembre, la nouvelle, prévue depuis longtemps, mais toujours pénible, de la mort du comte de Salvandy; à cette même date, l'Académie Française, en séance, a été officiellement informée du décès de l'ancien ministre secrétaire d'Etat au département de l'instruction publique et des cultes. L'Académie a levé immédiatement sa séance. Un service funèbre en l'honneur du défunt a été célébré, le 27 de ce mois, à l'église des Carmes, à Paris.—Le triste événement laisse un fauteuil vacant à l'Académie Française ; en voici la généalogie littéraire : — 1635, le chancelier Séguier; — 1643, Cl. Bazin de Bezons ; —1684, Boileau-Despréaux ; — 1711, J. d'Estrée, archevêque de Cambrai ; —1718, R. d'Argenson, garde-des-sceaux : — 1721, Languet, archevêque de Sens ; — 1753, Buffon ; — 1788, Vicq-d'Azyr ; — 1803, Domergue ; —1810, Saint-Ange; —1811, Parseval-Grandmaison ; — 1835, de Salvandy. — Le fauteuil du feu comte de Salvandy est le septième dans l'ordre numérique.

Reste encore à enregistrer le décès de M. Michelot, l'une des gloires de la Comédie-Française, qui vient de mourir à Passy, où il s'était retiré depuis quelques années. Le nom du célèbre artiste rappelle l'époque la plus illustre du Théâtre-Français, celle où les Talma, les Fleury, les Mars et les Duchesnois interprétaient les chefs-d'œuvre des maîtres d'une façon qui n'a pas été égalée. M. Michelot appartenait par son talent à cette pléïade que les amateurs regretteront toujours.

Puisque aussi bien c'est ici le chapitre des décès, qu'il soit porté à la connaissance des lecteurs de la Revue, que la collection des tableaux du défunt Marcille ne sera pas, comme on le pensait, conservée par ses héritiers, qui se contenteront sans doute de se réserver les plus belles pièces. On annonce pour le 12 janvier prochain, la vente de trois mille tableaux ayant fait partie de cette collection, parmi lesquels se trouve un nombre considérable de portraits historiques du plus haut intérêt et une suite de productions de tous nos habiles artistes du 18e siècle, tels que Lancret, Greuze, Fragonard et Chardin. Le catalogue se distribuera à partir du 5 janvier.

— Lorsque l'administration eut arrêté les plans du nouvel hôpital à élever sur les terrains du clos Saint-Lazare, toutes les dispositions prescrites par la science ont été utilisées pour en faire un établissement modèle. Cinq vastes pavillons, largement dentelés de l'est à l'ouest, et reliés entre eux par des cours intérieures, semblent, en effet, le mode de construction le plus favorable pour ce genre d'établissements. La superficie de cet hôpital se compose : en terrains bâtis, de 10,647 mètres; en cours et jardins, de 23,948 mètres; ensemble : 34,595 mètres. Les constructions, commencées vers le milieu de l'année 1846, ont été finies en 1854, d'après les plans de M. Gauthier, architecte. La dépense s'est élevée à 8 millions environ. On sait les changements de noms qu'a successivement éprouvé le grand hôpital ; enfin, il a reçu, en 1854, lors de son ouverture, le nom de *Lariboissière*, à l'occasion d'un legs évalué à 2,900,000 fr. fait aux pauvres de Paris par Mme la comtesse de Lariboissière, née Roy, pour la fondation d'un hospice. Cet établissement, qui contient aujourd'hui 612 lits, a déjà reçu et va recevoir encore de nouveaux agrandissements.

Suivant la *Gazette des hôpitaux*, on annonce la très-prochaine suppression de l'hôpital militaire du Roule, qui sera remplacé par un nouvel hôpital créé à Vincennes.

Une cérémonie touchante a eu lieu dernièrement dans la chapelle de Notre-Dame-des-Arts, rue du Rocher. Mlle Emma Desprez, dont le gracieux talent

de peintre est connu du monde artistique, l'une des élèves distinguées de M. Couture, a pris le voile dans cette communauté. Mme la princesse Mathilde était la marraine de la jeune professe, M. le général de division Bougenel a été le parrain. Mgr l'évêque de St-Flour a reçu les vœux.

On vient de placer sous les voûtes restées debout de l'ancien palais des Thermes, derrière le musée de Cluny, la croix du clocher de l'église de la *Quarantaine*, à Sébastopol, donnée, dit l'inscription placée au bas, par le maréchal Pelissier.

La petite église que l'on construit rue de Reuilly, au faubourg Saint-Antoine, est terminée quant au gros œuvre. Elle est pourvue d'un joli petit clocher. Cette église sera sous l'invocation de saint Éloi.

Madame de Nanteuil, femme de M. de Nanteuil, premier chef du cabinet de feu son excellence Hippolyte Fortoul, ministre secretaire d'Etat au département de l'instruction publique et des cultes, aujourd'hui attaché à la Cour des comptes, sœur de madame Hippolyte Fortoul, a été atteinte par un accident analogue à celui qui a coûté la vie à la comtesse Charles de Fitz-James. On sait qu'une allumette chimique sur laquelle l'infortunée comtesse avait marché, avait mis le feu à sa robe ; mais on a tout lieu d'être assuré que cette fois l'accident n'aura pas de suites aussi fatales.

Les bruits de changement de direction qui avaient courus relativement à plusieurs théâtres impériaux sont dénués de tout fondement. Ces bruits avaient quelque consistance en ce qui concerne l'Opéra-Comique, pour lequel une société de capitalistes français et étrangers, ayant avec eux un éditeur de musique, M. Brandus, et un feuilletoniste influent, ont été en pourparlers assez avancés avec M. Perrin, et ont même déposé une somme considérable chez son notaire. Pour le moment tout est rompu ; je ne sache pas que MM. Alphonse Royer et Empis aient jamais été disposés à céder la place, et quant à M. Emile Perrin même, s'il a eu la tentation de vendre, je doute qu'il ait eu réellement l'envie de s'en aller.

Le premier vendredi de l'hôtel de la rue d'Amsterdam s'est inauguré sous de brillants auspices : dans les salons Louis XV et Louis XVI qui décorent cette riche demeure, se rencontraient des illustrations de l'administration, de la magistrature, des arts et des lettres. Les portes se sont ouvertes vers neuf heures ; l'assistance était nombreuse vers dix heures et demie. Un intermède lyrique improvisé a rempli les loisirs de la réunion. Le concert a commencé à neuf heures et demie ; en voici le programme : 1° La *Saint-Sylvestre*, chœur de M. Charles Bazin ; — 2° Chœur bachique de l'opéra de l'*Ame en peine*, de MM. de Saint-Georges et de Flotow, chantés par vingt membres de la société chorale populaire, sous la direction de M. Batiste, professeur au Conservatoire et directeur de la société ; — 3° *Doux souvenir* ! et *Villageoise*, deux mélodies de M. Nathan, violoncelle, exécutées par l'auteur, accompagné de M. Soumis, pianiste ; — 4° *Bonhomme*, de M. Nadaud ; — 5° Parodie de la poésie du *Voyage aérien*, poëme et musique de M. Gustave Nadaud, par M. le vicomte de Richemont ; — 6° La *Promenade du papa*, paroles et musique de M. Paul de Kock, chantées par M. Briant, ex-artiste du Gymnase, accompagné par M. Paul Duclos, pianiste ; — 7° La *Branche d'amandier*, poésie de Lamartine, musique de M. Soubre, chantée par les membres de la société chorale populaire ; — 8° Les *Veilleurs de nuit*, ronde de M. Lefébure-Wély, organiste de la Madeleine ; — 9° *Impromptu*, caprice de M. Schopin ; — 10° La *Danse arménienne*, de M. Borg-Lisberg, exécutée au piano par Mlle G*** ; — 11° *Air varié* sur des motifs de la *Sonnambula*, de Bellini, par M. Sighicelli, violoniste, accompagné de M. Soumis ; — 12° *Air varié*, composé et exécuté sur le cornet à piston, par M. Arban, M. Soumis au piano ; — 13° *Air varié*, de M. Dancla, exécuté par M. Sighicelli, tenant le piano M. Soumis ; — 14° Le *Commencement du voyage*, de Zimmermann ; — 15° Chœur des chasseurs de l'*Ame en peine*, chantés par les membres de la Société chorale populaire ; — 16° *Jean Lepincheux*, de M. Paul Henrion ; — 17° *A bas la crinoline !* de M. Rouget, chanté par M. Briant, accompagné de M. Paul Duclos ; — 18° *Gastibelza*, air composé et exécuté par M. Nathan, violoncelliste, accompagné par M. Soumis ; — 19° *Duo de chasse* chanté par MM. le comte de *** et le baron de ***, M. Soumis au clavier.

L'Album du lieu s'est augmenté de deux charmantes études : une *paysanne romaine* et une *figure antique*, et enfin de deux charges d'un très-piquant esprit, de MM. Briant et Stoltz ; le tout crayonné au fusain, par M. Charles Hugo.

Une curieuse trouvaille vient d'être faite dans la démolition de la fontaine de la rue des Viviers, au Havre : c'est celle d'une pierre tumulaire dont l'inscription, presque entièrement conservée, peut offrir un certain intérêt archéologique. Dans l'état où elle se trouve, toute couverte encore du mortier dans lequel elle se trouvait enchâssée, on parvient à lire qu'elle recouvrait le corps d'un cornette du régiment de Villars ; elle paraît provenir de l'ancienne église Saint-Laurent.

De très-beaux restes d'arcades normandes ont été découverts en faisant des réparations dans le cloître de la cathédrale de Winchester. Il paraît que les ouvriers, en démolissant un corridor, ont mis à découvert cinq arcades, dont une, celle du centre, beaucoup plus large que les autres. Ces arcades, en très-bon état, seront conservées. La plus grande servira de porte.

On lit dans le *Times*, du 9 décembre : « Hier, a été ouvert à Londres au culte public une nouvelle église catholique romaine, dédiée à sainte Marie et à saint Michel ; cette église a été érigée dans le Commercial Road East, près la station de Shadwell, du chemin de fer de Blackwall ; S. Em. le cardinal Wiseman a officié dans cette circonstance. La construction de l'édifice, très-beau morceau d'architecture dans le style gothique, a été commencée en 1850 ; elle peut contenir plus de 2,000 personnes. L'église est bâtie en pierre ; elle a, mesurée au dehors, 185 pieds de longueur sur 75 pieds de largeur ; latéralement à la nef sont les bas-côtés des chapelles et les accessoires ordinaires du culte catholique romain ; le clocher et la flèche ne sont pas encore terminés. Il n'y a pas de tribunes. Cette église est l'application la plus utile qui ait encore été faite dans la capitale de l'Angleterre, des principes d'architecture gothique aux besoins d'une pauvre et nombreuse population de catholiques romains. »

Si nous en croyons le *Morning Advertiser*, un marché vient d'être conclu avec un célèbre architecte pour construire le théâtre de Covent-Garden, et les travaux vont être immédiatement commencés.

Il vient de s'organiser en Allemagne, sous le patronage immédiat du duc de Saxe-Cobourg-Gotha, une société qui se propose de réunir dans une édition complète et monumentale, les œuvres disséminées du célèbre musicien Haendel. Le prospectus est déjà lancé,

et plusieurs des hommes qui l'ont signé, Franz Listz, entre autres, jouissent d'une renommée européenne. Rien ne sera négligé pour que l'édition annoncée soit digne du grand artiste à qui on veut offrir un hommage posthume. On estime qu'elle formera soixante volumes de 480 pages environ, précédés d'introductions et de notes bibliographiques ou autres. Les oratorios seuls en rempliront vingt-huit, et les opéras vingt, classés, de même que les cantates, la musique de chambre et la musique instrumentale, par ordre chronologique. Si le plan actuel n'est pas modifié, la publication de l'œuvre entière durera trente années, la société ne devant mettre au jour qu'un volume tous les quatre mois. Personne, au delà du Rhin, ne met en doute le succès de cette vaste et honorable entreprise.

HENRI LAMBERT.

CORRESPONDANCE.

I

L'EXPOSITION DES BEAUX-ARTS

A M. Félix PIGEORY,

DIRECTEUR DE LA REVUE DES BEAUX-ARTS.

Je vous remercie cordialement, Monsieur le Directeur, d'avoir inséré dans la livraison du 15 de ce mois de votre excellent recueil, mon discours traitant de l'*Influence des Beaux-Arts sur l'Industrie*. Si j'eusse pensé qu'il méritât cette faveur, je vous l'aurais envoyé plus tôt en la sollicitant. La REVUE DES BEAUX-ARTS m'a fourni les preuves les plus convaincantes du sujet que j'ai traité. C'est donc à M. Achille Jubinal que j'ai emprunté l'appui de mon discours, et j'ose dire de son succès; tous les journaux de Lyon l'ont reproduit, et les négociants ont été effrayés des vérités mises en lumière.

Mon beau-frère, qui a la maison la plus importante de Lyon pour les importations des soieries en Amérique, me disait, il y a peu de jours, qu'avant dix ans nous ne pourrions plus lutter avec l'Angleterre sur ce grand marché du monde ; que d'ici là il n'y avait que la supériorité de nos dessins et notre bon goût qui pussent nous soutenir. Quand le mal sera fait, on songera au remède.

Il me serait impossible, Monsieur le Directeur, de me passer de votre REVUE; son droit esprit en matière d'arts, sa rédaction et l'intérêt que vous savez répandre en font une des publications les plus remarquables de l'époque pour tous ceux qui aiment les arts.

L'exposition de Paris étant prorogée au mois de juin, ne sera pas favorable à la vente des tableaux, car au milieu de l'été toute la haute société qui achète des objets d'art, est absente de la métropole. Il est fâcheux qu'on n'ait pas pu improviser un local provisoire pour notre prochaine olympiade, dans une des nouvelles galeries du Louvre, bien qu'elles ne soient pas encore terminées ; les tableaux n'ont pas besoin d'apparat, des toiles suffisent pour les orner, et les artistes n'auraient pas à regretter un salon que j'appréhende devoir être préjudiciable à leurs intérêts. Dieu merci! ce n'est pas pour moi que je réclame, mes tableaux sont vendus à l'avance ; mais je songe à tous ceux qui ont besoin de se faire connaître et qui souhaitent vendre leurs ouvrages.

Veuillez croire, Monsieur le Directeur, aux sentiments les plus distingués de votre très-dévoué serviteur,

SAINT-JEAN.

Lyon, le 20 décembre.

II.

LES TABLEAUX DE MADAME VINCENT-CALBRIS.

Au même.

J'ai reçu, M. le Directeur, la livraison de la REVUE DES BEAUX-ARTS du 15 de ce mois, renfermant le compte rendu de l'exposition de Rouen. Je vois figurer dans le sommaire de cet examen le nom de Mme Vincent-Calbris, ma femme, originaire de cette ville, mais je n'ai trouvé aucune appréciation de ses œuvres, qui se composent de plusieurs paysages. Veuillez avoir l'obligeance de me faire savoir si un troisième article doit combler cette lacune, et agréez avec l'assurance de l'estime dans laquelle je tiens votre excellente publication, l'expression de mes sentiments distingués,

VINCENT.

Secrétaire adjoint de la Commission historique du département du Nord.

Lille, 19 décembre.

C'est par une très-involontaire erreur, qu'il ne se pardonne pas et dont il s'excuse, que M. A.-B. Van Yper a omis dans son compte rendu de l'Exposition de Rouen, l'appréciation des ouvrages de Mme Ch. Vincent-Calbris, originaire de Lille ; il est quatre fois coupable et fait une quadruple amende honorable aux *Bords de la Deule* ; — au *Lambersard* (Flandre) ; — aux *Environs de Château-Thierry* ; — et au *Monchaux* (Flandre), quatre charmantes mignardises du plus souriant pinceau.

(Note de la rédaction).

SOCIÉTÉ LIBRE DES BEAUX-ARTS.

BULLETIN N° 577.

PRÉSIDENCE DE M. DELAIRE.

Séance du 16 décembre.

La séance est ouverte à sept heures et demie, par la lecture du procès-verbal, qui est adopté.

La correspondance comprend : 1° Une lettre de M. le maire d'Amiens, président de la Société des amis des arts de cette ville, réclamant plusieurs numéros de la REVUE; réponse sera faite. 2° Une lettre du ministère de l'instruction publique et des cultes annonçant que diverses publications, provenant de sociétés savantes et destinées à la Société libre des Beaux-Arts, lui ont été adressées, et que ces publications sont dès à présent à sa disposition. 3° Deux numéros du journal artistique anglais *the Builder*. 4° Mémoire de la *Mensuration de l'angle facial*, par M. le docteur Henri Jacquart. La Société nomme une commission chargée de faire un rapport sur cet important travail ; elle est composée de M. le docteur Colombe, président, de MM. Dubourloz et Gendré, peintres, et de M. Boitel, sculpteur. 5° Bulletin de la Société française de photographie, renvoyé à M. Ch. Chevalier.

La correspondance étant épuisée, la parole est donnée à M. Maillet pour lire un rapport envoyé par M. de Longpérier sur le journal littéraire et artistique l'*Univers musical*.

On est souvent embarrassé, dit notre collègue, de trouver dans un journal des études assez approfondies pour être analysées, des articles assez intéressants pour mériter de fixer l'attention, surtout lorsqu'il s'agit de les communiquer à une société d'hommes spéciaux; mais, ici, telle n'est pas ma situation en ayant à vous entretenir de l'*Univers musical*. Permettez même à votre rapporteur de vous parler de la satisfaction que lui a fait éprouver l'examen des derniers numéros de cette revue; lecture *forcée* cependant, qui, grâce au mérite de la rédaction, s'est transformée pour lui en véritable plaisir.

Déjà, dans mes précédents rapports sur l'*Univers musical*, je vous ai signalé, Messieurs, les *Essais sur l'histoire du piano et des pianistes*, de M. Charles Poisot; ce travail important se poursuit avec le même succès et arrive enfin à notre époque, après avoir passé en revue les différents âges de l'instrument et tous les artistes éminents qui ont le plus contribué à le populariser.

A propos de Joseph Zimmermann, dont l'auteur nous fait connaître la belle devise : *Mieux vaut s'user que se rouiller*. Je ne puis résister au désir de rapporter ici un passage qui démontre une fois de plus ce que nous savons tous, c'est que les hommes d'un talent reconnu sont toujours des gens d'esprit. Mais imitons M. Poisot et laissons parler Zimmermann. « J'ai pris quelques leçons du vieux Gossec, nous dit-il; la première fois qu'il me vit, il me demanda si j'avais une autre classe que la sienne; je dus lui répondre que je travaillais encore avec M. Catel. — Alors, dit-il, montrez-lui d'abord la leçon que vous m'apportez; nous verrons ensuite. — Le jour suivant, je rapporte ladite leçon. — Catel a-t-il vu votre travail? me dit Gossec. — Oui, Monsieur, répondis-je. — Ça, en ce cas, il est inutile de me le montrer. — C'est ainsi que je continuai mes cours avec ce doyen des professeurs. Mes études terminées, je cherchais à en faire l'application, c'est alors que commença ce que j'appelle ma *chasse au poëme*. Mon ardeur était telle, qu'on ne pouvait impunément passer devant moi avec un rouleau de papier dans la poche; je croyais toujours dépister un livret d'opéra. Un jour, cependant, *j'ajustai un ours*, il était de Jouy; je me jetai dessus et le convertis en opéra. Mais il me fallait une audition pour le faire recevoir. J'allai trouver mon ancien condisciple Dérivis, pour le prier de vouloir bien chanter la partie d'*Ulysse*. Mon excellent camarade se refusa à me rendre ce service, en me disant que ma musique n'était qu'une leçon de solfége. *Ingrat*, lui répondis-je, *c'était cependant là une belle occasion de l'apprendre!*

Un article de M. Martin d'Angers, continue notre collègue, intitulé : la *Musique religieuse en 1856*, est écrit avec la verve qui le distingue. Après avoir donné en quelques traits de plume une indication de ce qu'était la musique sacrée sur la fin du dix-huitième siècle, et même au commencement du dix-neuvième, et nous avoir montré ce qu'étaient au point de vue de l'art chrétien Gossec et Chérubini, il ajoute avec chaleur : « Le seul homme qui ait compris la musique religieuse moderne, c'est Lesueur! il était digne d'un de ses aïeux, Eustache Le Sueur, qui avait si merveilleusement compris la peinture religieuse, sa *Vie de saint Bruno*, qui décorait le cloître des Chartreux au Luxembourg, où notre Société libre des Beaux-Arts lui fait élever une statue, en est une preuve convaincante..... Le Sueur le musicien était d'abord un excellent littérateur, latiniste distingué, puis homme de cœur, homme de foi; or, je soutiens qu'il est impossible de faire de bonne musique si l'on ne croit pas. Sans foi, dit encore M. Martin d'Angers, nos pères n'auraient pas bâti ces belles cathédrales gothiques que nous admirons tous, et que nous restaurons si bien en devinant leurs inspirations. »

Nous voudrions encore vous parler des *Chroniques musicales de Vichy*, par M. Martin d'Angers, et vous faire admirer quelques passages de la *Musique* et les *Portières*, du même auteur; nous voudrions faire mieux que de citer seulement la critique fine et spirituelle de M. Alphonse Baralle, à propos du nouvel ouvrage de M. Castil-Blaze, intitulé : *Sur l'opéra français, vérités dures mais utiles; prélude et cadence finale de l'Opéra italien de Paris*, 1848-1856. Enfin, je ne doute pas que vous écouteriez avec grand plaisir les *Chroniques théâtrales* de M. Gautier-Ulric, mais je ne veux pas abuser plus longtemps de vos moments en me laissant aller à vous communiquer mes impressions Je termine donc en vous proposant le dépôt aux archives des numéros de l'*Univers musical*, qui m'avaient été confiés.

Cette intéressante lecture, qui a captivé toute l'attention de la Société, clôt la séance, levée à dix heures et demie.

L.-M. MOULTAT.
Secrétaire-adjoint.

Ordre du jour de la séance du 6 janvier.

Lecture du procès-verbal; — Correspondance; — Rapport de M. Gendré sur les verrières de

Paul Jourdy; — Communications de M. E. Vavin; — Rapport de M. Moultat sur le journal anglais *The Builder;* — Rapport de la commission nommée pour examiner le mémoire de M. le docteur H. Jacquart, sur la mensuration de l'angle facial; — Communication très-importante de M. Delaire ; — Nomination d'un premier secrétaire-adjoint, en remplacement de M. Moultat, démissionnaire;— Questions diverses.

Nota. — L'ordre du jour étant très-chargé, MM. les membres sont priés d'arriver de bonne heure à la séance.

TRAVAUX DE LA SOCIÉTÉ.

NOTES SUR UN TABLEAU DE POUSSIN.

LE TESTAMENT D'EUDAMIDAS.

PREMIÈRE PARTIE.

Il y a longtemps, plus de sept années, que je me proposais de vous communiquer quelques notes sur la perte d'un des plus célèbres tableaux de Nicolas Poussin; depuis cette époque je n'ai cessé de consulter les écrits et les hommes qui existent encore, et qui se sont occupés des œuvres et de la vie de cet illustre artiste; mais aucuns n'ont pu, à ma grande surprise, me donner de détails sur les circonstances qui ont occasionné la perte d'une des plus philosophiques conceptions de notre grand peintre : il s'agit de son tableau représentant le testament d'Eudamidas; c'est sur la perte de ce tableau, ainsi que sur plusieurs de ses répétitions qui ont été faites à Rome, que je vais avoir l'honneur de vous entretenir. D'abord, qu'est devenu le tableau du testament d'Eudamidas? Les plus érudits répondent: il a péri, et ils ignorent l'époque et les causes de cette destruction : la perte d'une œuvre aussi capitale, l'ignorance des causes qui l'ont occasionné, m'a beaucoup étonné. Je viens donc aujourd'hui déposer entre les mains de mes collègues de la Société libre des Beaux-Arts, un souvenir qui date de quarante-huit ans sur la perte de ce tableau. Je vais vous rapporter le récit qui m'en fut fait et que je me rappelle parfaitement. Celui de qui je le tiens, l'un des admirateurs du Poussin, et à qui nous devons un ouvrage littéraire : *la Galerie des peintres célèbres*, était, Monsieur Charles Lecarpentier, professeur de l'école de dessin de la ville de Rouen, où j'étudiais alors. Il me dit, qu'à l'époque de nos troubles révolutionnaires (1792-93), alors que toutes les fortunes étaient bouleversées et les riches collections dispersées, celle de Monsieur Formont, seigneur de Renne, pour qui Poussin avait fait ce tableau, fut vendue, et le *Testament d'Eudamidas* acquis par Catherine II, impératrice de Russie; mais le navire qui le portait à Saint-Pétersbourg fit naufrage dans la Manche, et périt corps et biens. Il n'est pas surprenant que ce sinistre, arrivé à une semblable époque, ait été peu connu. Je me fais donc un devoir, Messieurs, de déposer ce souvenir entre vos mains, et si un jour quelque écrit, relatif à ce désastre, était découvert, vous vous rappelleriez le récit que m'en fit mon maître, et que j'ai cru utile pour l'histoire de l'art, de vous transmettre en vous priant de le conserver dans vos annales.

Maintenant, Messieurs, si nous avons à déplorer une perte aussi regrettable, nous pouvons, par trois bonnes copies qui ont été faites à Rome, avoir une idée de ce qu'était l'original, tant sous le rapport de la couleur et de l'harmonie, que sous celui du mode lydien, adopté par Poussin, pour déterminer le caractère du sujet qu'il représentait.

La première de ces trois répétitions a été achetée à Rome par M. Vincent, peintre et ancien membre de la classe de beaux-arts de l'institut de France, quand il y était pensionnaire vers 1770. Peu de temps avant sa mort, il en fit don à son élève, M. Ansiaux : cet artiste eut l'obligeance, sur le désir que je lui en exprimais, de me permettre, en 1817, d'en prendre une esquisse; cette esquisse m'est devenue d'autant plus précieuse, que M. Ansiaux, quelque temps avant son décès, avait disposé de son tableau sans que l'on sache, même dans sa famille, ce qu'il est devenu.

PAUL CARPENTIER.

COMITÉ CENTRAL DES ARTISTES.

(234e séance. 8e année.)

Séance du 19 décembre.

PRÉSIDENCE DE M. H. LAZERGES, VICE-PRÉSIDENT.

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté après quelques explications de M. Siméon-Chaumier sur la lettre qui lui avait été adressée par mégarde, et la radiation des mots *publiés à Chartres*, qui ne peuvent s'appliquer aux *Archives de l'art français*.

La Société archéologique d'Eure-et-Loir prie le Comité central de prendre sous son patronage le jeune auteur d'une copie remarquable du grand tableau de la *Mort de Marceau*, par Bouchot. Cette composition, due à M. Moulinet, instituteur, a été l'objet d'un rapport très-favorable au sein de cette Société; le Comité, charmé et honoré à la fois de ce témoignage d'estime et de confiance,

s'est empressé d'accepter la mission qui lui est confiée, et a nommé une commission spéciale pour examiner l'œuvre de M. Moulinet et présenter les mesures à proposer dans l'intérêt du jeune artiste.

L'ordre du jour indiquant l'installation du président M. Paul Chareau, nommé dans la dernière séance, M. H. Lazerges lui adresse ses félicitations et l'invite à venir occuper le fauteuil ; le nouveau président répond à l'allocution chaleureuse et improvisée de M. Lazerges par un discours écrit, où, après avoir exprimé avec une profonde sensibilité les sentiments de gratitude dont il est pénétré, il trace les devoirs que lui impose la confiance dont il est honoré, passe en revue les nouveaux actes qui témoignent la sollicitude du bureau d'administration dans les diverses voies de progrès et d'améliorations qu'il a su découvrir ; indique les travaux que le Comité a proposé d'exécuter dans l'intérêt des arts, de la littérature, de la morale et de la civilisation ; enfin, décerne un juste tribut d'éloges à plusieurs membres du conseil d'administration dont il craint de blesser la modestie en les nommant. Ce discours est interrompu et accueilli par d'unanimes applaudissements.

M. Bellier de la Chavignerie fait hommage au Comité d'une notice sur le chansonnier Morainville, de Rouen.

M. Ed. Renard dépose sur le bureau le *Bulletin des crèches et de l'éducation populaire* des mois d'avril, mai et juin 1856 ; M. le président invite M. Schaal à faire un rapport sur cet ouvrage.

M. l'archiviste regrette de ne pouvoir suffire à ses occupations ; dès lors, le Comité, sur la proposition de son président, nomme un bibliothécaire, M. Alp. Pauly.

M. Bellier de la Chavignerie prie ses collègues de vouloir bien l'aider à compléter le *Livret du Salon*, intéressante collection dont il ne possède que les années 1838, 1842, 1853 et 1855.

M. Brevière rend compte d'une visite faite à l'atelier de M. Louis Garneray ; le Comité vote l'impression du rapport.

Plusieurs membres désirent qu'il soit adressé une demande ayant pour objet de joindre une exposition des *arts industriels* à celle des beaux-arts ; cette proposition est accueillie, et le conseil d'administration est invité à lui donner la suite convenable.

M. Darjou ayant dans son atelier plusieurs œuvres qui vont lui être enlevées, M. le président prévient le vœu de notre collègue en désignant MM. Rey et Huber pour examiner ses tableaux et en faire l'objet d'un rapport au Comité.

M. Marcellin présente un projet d'élargissement de la rue Catinat, entre la place des Victoire et la rue de la Vrillière, afin de faciliter les abords de la Banque. Les plans sont renvoyés à la commission permanente.

Il est procédé à l'élection des candidats suivants :

Le premier est M. Gauthron, peintre héraldique, présenté par MM. Bellier de la Chavignerie et Auvray ;

Les deux autres sont MM. Charles et Xavier Stécher frères, l'un peintre et l'autre architecte, présentés par MM. Guilletat et Kürten.

Tous justifient par leur caractère et leur talent la candidature proposée au Comité, qui les nomme à l'unanimité.

M. le président désigne MM. Siméon-Chaumier et Marcellin pour visiter l'atelier de M. Lazerges, peintre d'histoire ; M. Siméon-Chaumier est chargé du rapport.

M. Dorlanges lit une romance de sa composition ; elle a pour titre : *Pauvre oiseau ;* cette lecture intéresse vivement le Comité.

La séance est levée à dix heures.

Le secrétaire général,
VALAT.

Ordre du jour de la séance du 2 janvier.

Lecture du procès-verbal ; — Correspondance ; — Réception des trois nouveaux membres élus ; — Rapports ; — Propositions diverses.

PUBLICATIONS DU COMITÉ.

RAPPORT SUR LES TABLEAUX DE M. L. GARNERAY.

PREMIÈRE PARTIE.

Je viens, Messieurs, au nom de la commission des Beaux-Arts, vous rendre compte de la visite que nous avons faite à l'atelier de notre collègue M. Louis Garneray.

Les tableaux que cet artiste a bien voulu soumettre à notre examen sont au nombre de trois.

Le premier représente une *Vue des falaises du Riff*, sur la côte d'Afrique. Des pirates se disposent à attaquer un navire marchand *drossé* sur la côte par un calme plat. L'effet tranquille de ce tableau a pour contraste les efforts empressés que font les pirates pour mettre à la mer la chaloupe qui doit leur servir à faire la conquête du navire, tandis que celui-ci dresse majestueusement sa mâture sur cette mer immobile. On peut juger à l'action animée des personnages qu'ils comptent sur une bonne capture. Un marin, — le chef des pirates, peut-être, — s'est placé en observation sur la falaise, et paraît s'assurer, à

l'aide d'une longue-vue, si aucun bâtiment n'apparaît à l'horizon pour mettre obstacle à leur projet.

Le second offre la vue du port et d'une partie de la ville de Beyrouth, en Syrie. On voit sur la droite un grand nombre de navires de diverses nations, rangés avec ordre, tandis que de petites barques glissent, rapides comme l'oiseau, sur cette mer azurée. Un ciel chaud, tempéré par les vapeurs légères d'un brouillard du matin, dore les monuments de la ville orientale, dont l'aspect se révèle par la forme de ses dômes et de ses minarets élancés.

BREVIÈRE,
Rapporteur.

THÉATRES.

OPÉRA, *Pantagruel*. — ITALIENS : *Fiorina ;* reprise d'*Ernani*. — OPÉRA-COMIQUE : *les Saisons*. — THÉATRE-LYRIQUE : *le Secret de l'oncle Vincent ;* reprise du *Barbier de Séville* et du *Solitaire*.

Lundi de la semaine dernière, l'Académie impériale de musique a donné presque à l'improviste, sous le titre de *Pantagruel*, un opéra bouffe en deux actes, de M. Théodore Labarre, dont M. Henri Trianon a écrit le livret; nous reparlerons de cette nouveauté, qui, le premier soir, n'a pas semblé être la bienvenue du public. Le second acte de cet ouvrage, principalement au quatuor, et le duo final de Mlle Poinsot et de Mme Laborde, exécuté d'une déplorable manière, ont fort compromis le succès de l'acte précédent et suscité un vacarme insolite. On se demande si *Pantagruel* aura une deuxième représentation. — Mlle Sophie Cruvelli a résilié un mois plus tôt et d'un commun accord l'engagement qui l'attachait à notre première scène lyrique. C'est bien décidément un mariage qui éloigne la célèbre cantatrice du théâtre.

La rentrée de Mme Frezzolini aux Italiens, dans *Il Trovatore*, a été honorée de la présence de S. M. l'Impératrice. La grande artiste et Mario, inspirés sans doute par le voisinage de la souveraine, se sont surpassés dans l'exécution du chef-d'œuvre de Verdi.

La *Fiorina*, de M. Perdotti, opéra semi-seria en deux actes, a été chantée par MM. Carion, Everardi, Zucchini et Mme Rosina Penco avec beaucoup d'ensemble et de verve. Cette composition, qui appartient à l'école de Verdi, renferme quelques parties bouffes, surtout le début du finale du premier acte; mais il est toujours trop bruyant. MM. Carion et Everardi ont interprété de leur mieux l'œuvre du musicien. M. Zucchini a beaucoup d'entrain et plus de voix que son prédécesseur Rossi; enfin Mme Rosina Penco a fait merveille dans un rôle très long et par intervalle très ingrat; elle a été charmante de facilité, d'aisance, de grâce et surtout de courage dans les duos, les trios, les airs, les romances, les tyroliennes et le rondo, qui la tiennent en haleine du commencement à la fin de l'ouvrage sans paraître lui occasionner aucune fatigue.

La reprise d'*Ernani* s'est effectuée avec succès sous les auspices de la Frezzolini, et M. Mongini s'est fait entendre dans le rôle écrit pour le ténor Guasco; Graziani a mieux chanté que jamais le rôle de don Carlos. Il n'est plus question du *Matrimonio segreto*; mais on parle d'un ouvrage du maestro Cagnoni, intitulé : *Don Bucefalo*, que précédera ou suivra la partition du chef d'orchestre Botesini.

L'ouvrage sur lequel l'Opéra-Comique fonde de grandes espérances, *les Saisons*, de MM. Michel Carré et Barbier pour les paroles et de M. Victor Massé, l'auteur de *Galatée* et des *Noces de Jeannette*, a été représenté non sans quelques obstacles préalables devant un nombreux et impatient auditoire. Le rôle principal, confié d'abord à Mlle Duprez et repris ensuite par le compositeur à la nouvelle du congé de deux mois que la jeune cantatrice allait mettre à profit, ce rôle, offert à Mme Ugalde, qui l'avait accepté avec une vive gratitude, lui a été enlevé au dernier moment par ce même M. Massé pour être rendu à Mlle Duprez. Dans ces allées et venues il y a eu des enrouements, des rhumes, des demandes de répit qui entraînaient des retards que le maestro n'a pas cru devoir subir. Pour ce qui est de la direction, il faut dire à sa louange que, bien que ses intérêts fussent les plus compromis au milieu de ces rivalités et de ce désaccord, elle n'a en aucune manière cherché à faire prévaloir son avis. M. Massé est resté souverain arbitre du débat dont il a assumé, en conséquence, toute la responsabilité. Annonçons tout de suite que la pièce de MM. Carré et Barbier rappelle en quelques points un roman de Mme Sand et sa comédie du *Pressoir* au Gymnase; les librettistes lui ont emprunté deux ou trois caractères; le reste de l'intrigue est de leur cru. Mais peut-être l'action qui se base sur la cécité de Simonne est-elle à la fois trop sentimentale et trop traînante. Sincèrement il n'y avait guère là matière à trois actes, et il ne faut pas plus au théâtre pécher par excès de simplicité que par surcroît de péripéties. Ce long canevas, qui se dénoue à l'avantage de la morale, a été pour M. Victor Massé le sujet d'une partition qui n'a pas toujours su se garer de la monotonie du poëme; elle renferme cependant des morceaux d'un véritable mérite, que rendent avec le talent qu'on leur connaît MM. Couderc, Bataille, Sainte-Foy, Delaunay, Mlles Duprez et Lemercier. Le titre : *Les Saisons*, renouvelé de celui de la contemplative épopée de Saint-Lambert, n'a de rapport avec le petit drame de MM. Carré et Barbier que parce qu'il se divise en quatre tableaux correspondant aux périodes de l'année grégorienne : au premier acte, l'*été :* au second, l'*automne ;* au troisième, l'*hiver* et le *printemps*. Simonne recouvre la vue et épouse son bien-aimé Pierre au renouveau.

Au Théâtre-Lyrique, la nouveauté de la quinzaine a été un petit opéra ayant pour titre : le *Secret de l'oncle Vincent*, dont M. Boisseau avait écrit le livret et dont la musique a été composée par M. Lajarte, deux jeunes auteurs qui ont réussi et, selon toute apparence, réussiront encore davantage. L'intrigue de cette pièce rappelle à plus d'un égard le sujet des *Noces de Jean et de Jeannette*, qui avait été emprunté lui-même à l'acte de *Jobin et Nanette*, joué aux Variétés. Quant à la musique de M. Lajarte, qui a pour principaux interprètes Mlle Caye, récemment sortie du Conservatoire, et M. Meillet, elle a reçu un encourageant accueil. — La reprise du *Barbier de Séville* n'a pas été moins heureuse : M. Louis Achard gagne d'un jour à l'autre, Mlle Caye ne manque ni de voix ni de bon vouloir, M. Prieu est un amusant Bartolo, et il y a là un Basile du nom de Florenza, que nous avons entendu à la salle Ventadour et qui vraiment ne s'en tire pas mal pour

un Transalpin. —*Le Solitaire*, ouvrage de M. Carafa, que la capitale a applaudi il y a une trentaine d'années, n'a pas eu tout à fait le même sort à sa reprise, il y a quelques semaines, sur la scène musicale du boulevard du Temple. M. Bauche, ténor, qui a réussi en province et qui a aussi tenu sa place à l'Opéra-Comique, est chargé du principal rôle dans la partition de M. Carafa; il n'a pas dépendu de lui seul que l'accueil du public fût plus enthousiaste.

MARFORIO.

MÉLANGES.

1er Janvier 1856.

La société impériale des Antiquaires de France a procédé dans sa séance du 10 décembre au renouvellement de son bureau, lequel se trouve constitué ainsi qu'il suit pour l'année 1856. Président : M. Bourquelot, professeur à l'école impériale des chartes. Premier vice-président : M. W. Brunet de Presles, membre de l'Institut. Deuxième vice-président : M. le comte de Nieuwerkerke, membre de l'Institut, directeur général des musées impériaux. Secrétaire : M. Hippolyte Cocheris, bibliothécaire à la Bibliothèque Mazarine. Secrétaire-adjoint : M. Léopold Delisle, bibliothécaire à la Bibliothèque impériale. Bibliothécaire-archiviste : M. Bordier, archiviste paléographe. Trésorier : M. Grésy. Membres de la commission des impressions : MM. Renier-Michelant et A. de Longpérier. Membres de la commission des fonds : MM. de L'Escalopier, F. de Lasteyrie et de Delamarre.

— L'auteur du panorama de la *Bataille des Pyramides*, qu'a remplacé la rotonde de l'Exposition, M. le colonel Langlois, est en ce moment à Sébastopol, chargé par le gouvernement de prendre une vue panoramique de la ville, des forts et du camp des alliés. A son retour, M. le colonel Langlois fixera sur une ou plusieurs grandes toiles les souvenirs de son voyage, qui succéderont à la *Bataille des Pyramides* aux Champs-Élysées.

— L'Exposition universelle des Beaux-Arts étant définitivement close, MM. les exposants qui ont encore des ouvrages au palais des Beaux-Arts, avenue Montaigne, sont invités à les faire retirer le plus promptement possible. La démolition du bâtiment devant commencer le 5 de ce mois, l'administration ne pourrait être responsable des dommages qui arriveraient aux objets qui n'auraient pas été retirés à cette époque.

— M. Robinet, statuaire, dont la statue de Larrey était à l'Exposition universelle, vient de terminer un très-remarquable buste de Mme Émile de Girardin. Ce buste est d'une frappante ressemblance, quoique l'artiste n'ait eu, pour s'inspirer, que des souvenirs et des conseils, et, pour se guider, que l'ancien portrait d'Hersent, qui fut exposé au salon de 1828, et que le très-beau dessin de M. Théodore Chasseriau, dessin uniquement fait de souvenir et qu'achève de graver M. Blanchard.

— Bientôt sera ouverte au Louvre, à côté du musée des sulptures de la Renaissance, une salle, éclairée sur la cour, consacrée aux statues et bas-reliefs du moyen-âge.

—Trois réceptions auront lieu prochainement à l'Académie française : celles de MM. Legouvé, le duc de Broglie et Ponsard. Le docte corps doit en outre pourvoir à deux élections pour le remplacement de Lacretelle et du comte Molé. S. Exc. M. le président Troplong se présente, dit-on, pour le fauteuil vacant par suite de la mort du comte Molé. M. de Falloux serait appelé, croit-on, à recueillir l'héritage de Lacretelle; les autres compétiteurs plus ou moins officiels sont MM. Liadières, Mazères, Henri Martin et Emile Augier.

— La réunion solennelle des cinq Académies aura lieu le 9 de ce mois.

— Le bibliophile Jacob, M. Paul Lacroix, qui a toujours vécu au milieu des livres, a été appelé à des fonctions qui doivent en tous points convenir à ses habitudes : il a été nommé conservateur à la Bibliothèque de l'Arsenal, précieuse collection bibliographique qu'illustre le souvenir de Ch. Nodier.

— Saint-Philippe-du-Roule a célébré avec éclat la fête de Noël; les artistes de l'Opéra et des Italiens y ont exécuté une messe en musique de M. Charles Manry, compositeur classique et sérieux, déjà connu par d'excellentes œuvres. M. Manry procède à la façon des maîtres. Le *Kyrie* en *si* bémol, et le *Credo* en *mi* bémol, avec marche funèbre, d'un caractère religieusement grandiose, ont été particulièrement remarqués, ainsi que la *fugue*. L'orchestre, dirigé par M. l'abbé Goumard, maître de chapelle, a fait merveilles. La messe en question est un nouveau succès pour M. Manry, succès qui en présage d'autres, car si on n'a pu applaudir son œuvre dans le saint lieu, on prendra sa revanche lors de l'exécution d'un petit opéra dont il achève la musique sur les paroles de M. Galoppe d'Onquaire. La chronique ajoute que cette bluette sera jouée pour la première fois chez madame la princesse Mathilde, et que la répétition aura lieu incessamment dans un de nos salons artistiques.

—En considération des services rendus aux antiquités et à l'état présent de la Métropole par MM. Lazaro frères, auteurs du *Dictionnaire des rues et monuments de Paris*, M. Haussmann, préfet de la Seine, a reçu du conseil municipal l'autorisation d'acquérir pour le compte de la ville cent quarante-quatre exemplaires de la deuxième édition de cet utile et intéressant ouvrage; il a été voté, à cet effet, un crédit de deux mille cinq cent quatre-vingt-douze francs.

— La société d'émulation formée depuis un an dans la ville de Napoléon-Vendée vient d'ouvrir un musée de peinture, sculpture et antiquités locales. Le succès a couronné cette tentative toute nouvelle pour le pays, et plus de deux mille personnes ont visité le musée dès son premier jour. Comme dans d'autres établissements formés ailleurs depuis peu, un prix modique, consacré à l'entretien et à l'achat des tableaux, a été fixé pour l'entrée.

—On a reçu de Zurich la triste nouvelle que M. J. Stadler, un des plus intelligents élèves de Diday et dont les paysages ont orné les expositions helvétiques, vient de mettre fin à ses jours en se précipitant du toit de sa maison. Il était, depuis plusieurs années, en proie à une profonde mélancolie.

LES

LARMES DE SAINT PIERRE

TABLEAU DE MURILLO.

Si vous allez par hasard vers le haut de la rue d'Amsterdam, mais d'abord je vous engage à en faire tout de suite et tout exprès la partie, arrêtez-vous au numéro 71; il y a là une charmante petite maison nouvellement construite. Vous la reconnaîtrez sans peine. Le ciseau était encore hier sur la façade; l'échafaudage vient de tomber; la pierre est blanche et nette. Une jolie fenêtre ovale, qui est l'œil et la physionomie de la maison, vous sourit d'un air de bienvenue. Vous relevez la tête, quatre autres fenêtres simples, droites celles-ci et d'une heureuse proportion, dessinent le premier étage. Au-dessus se dresse, non pas un palais, mais un théâtre de cristal, *Castigat ridendo mores.* L'inscription manque, je l'avoue; à cela près, vous avez la scène et plus que la scène : un balcon disposé à souhait pour que les comédiens de Watteau reviennent y jouer leurs plus gracieuses parades. Restons dans le vrai cependant; balcon, théâtre et rideau de vitrage, c'est l'atelier d'un des habiles émules de Gudin, celui de mon ancien condisciple Durand-Brager.

Quelque jour, Durand-Brager se décidera peut-être à quitter l'armée d'Orient; je dis peut-être, car, pour ces volontaires de la plume et de l'art, la Crimée a un charme. Launoy ne peut plus vivre que sous une tente. Il est venu en courant recevoir la croix qu'il avait si bravement gagnée à Kertch, et il a disparu de même. Paris lui a semblé une ville maussade, parce qu'il n'y entendait plus le grand orchestre de l'artillerie, et il est reparti pour Sébastopol, comme le spectateur d'un drame militaire qui est sorti dans un entr'acte et qui rentre précipitamment à sa place de peur que le rideau ne se soit levé sans lui. Durand-Brager ne veut pas même perdre le rideau de vue. Mais enfin, il faudra bien que chacun ait son tour et que notre brave peintre passe à côté de son drapeau sous l'arc de triomphe de la Bastille. Ce jour-là, Durand-Brager trouvera son atelier construit, entassera ses caisses sur les parquets, déballera ses études, accrochera sur les murs tout le panorama de la grande guerre avec la multitude de ses épisodes amusants ou terribles. Aujourd'hui, le maître est toujours absent, les caisses sont encore au camp devant Sébastopol; mais l'atelier n'est pas désert et loge précisément un hôte assez considérable.

Entrez dans la maison. Vous n'avez pas besoin d'être plus officiellement convié. La grosse porte provisoire, une vieille porte massive et fruste, vous dit tout de suite qu'elle n'est pas là pour arrêter personne. Vous passez donc; l'escalier, qui s'excuse de n'être pas encore mis en couleur, vous conduit où il sait bien en trois petits étages. C'est ici. Tournez la clef dans la serrure. Ne craignez pas d'être indiscret; on vous attend. Vous voyez deux rangs de fauteuils qui ne font pas autre chose. Asseyez-vous; le feu flambe dans la grande cheminée. Vous êtes en bon lieu. Au-dessus de votre tête, un plafond à compartiments dans le goût de la renaissance; devant vous, une double tenture, soie et velours cramoisis, et sur la tenture de velours, un tableau qui sollicite votre admiration, ou, si vous aimez mieux, qui s'offre courageusement à votre critique.

C'est un tableau de l'auteur du *Mendiant*, de *la Délivrance de saint Pierre*, de *la Naissance de la Vierge* et de cette illustre *Conception*, illustre surtout par ses magnifiques enchères, un tableau de don Esteban Murillo.

Maintenant, ne me demandez pas comment

ce tableau est venu sur cette muraille, s'il sort d'une galerie ou d'un cloître, pourquoi il était inconnu hier, pourquoi il réclame tout d'un coup sa part dans la rumeur publique et dans la gloire du maître : rien ne m'a été dit, je ne sais rien ; j'ai été appelé, voilà tout ; j'ai vu et j'appelle ceux que ne laissent pas indifférents de semblables nouvelles.

Des peintres sont venus, et d'abord un peintre célèbre, un des aînés, un des pères de notre école française : celui-là s'est récrié d'étonnement ; il a déclaré, et se réserve de le déclarer plus tard en son nom, que la toile est véritablement de Murillo et qu'elle est un chef-d'œuvre égal à ses plus rares chefs-d'œuvre.

Des praticiens ont été convoqués, des juges-experts, des hommes qui ont étudié le travail des maîtres dans ses procédés les plus intimes : M. de la Roche-Noire, peintre habile et habile restaurateur de tableaux ; M. Th. Lejeune, restaurateur officiel des toiles de nos grands musées ; M. Mercier, choisi par une commission spéciale de l'Institut et accepté par Paul Delaroche, pour réparer l'hémicycle du palais des Beaux-Arts ; M. H. Audiffred, notre excellent collaborateur, œil exercé par une habitude de voir aussi exacte et aussi sûre que la pratique : tous les quatre sont montés sur l'échelle ; ils ont touché la toile et regardé jusqu'au fond de la pâte avec la défiance d'arbitres autorisés en pareille matière ; aucun d'eux n'a élevé un doute sur l'authenticité du tableau. On a signalé de larges repeints dans le bord d'une insignifiante draperie jaune, des points repris çà et là dans la draperie bleue, mais repris à la légère, car partout le grain de la toile se montre, la couleur transparente couvre à peine le tissu ; la couche bleue surtout s'est animée et laisse à nu l'enduit blanc : rare virginité pour une œuvre de Murillo, si l'on songe que la célèbre galerie du maréchal Soult avait été restaurée jusqu'au replâtrage, et que dans *la Conception* elle-même, sans parler des têtes d'anges, le manteau de la Vierge a cinq épaisseurs, deux de moins que le bouclier d'Ajax !...

Puis enfin des amateurs sont arrivés à leur tour, de véritables amateurs, moins érudits, plus sympathiques, moins réservés, plus prompts à être du parti de leur émotion première : M. Félix Pigeory, qui ne veut pas être loué dans sa propre *Revue ;* M. Galoppe d'Onquaire, poëte et *dilettante*, comme disent les Italiens, par la même délicatesse de sentiment ; un modeste critique enfin, celui qui signe cet article, et tous les trois ont été frappés de l'admirable expression de repentir de saint Pierre. C'est un saint Pierre, en effet, que représente le tableau, et il serait temps de le dire, si le lecteur n'en avait pas été averti tout d'abord ; c'est un saint Pierre qui verse des larmes sur sa faute.

Ainsi, le sujet du tableau est simple ; une seule figure dans une grotte découverte. J'ai écrit en tête de cet article : *Les Larmes de saint Pierre ;* c'est le titre du petit poëme de Tansille si malheureusement imité par Malherbe ; mais il n'y a rien de commun que le titre entre la pensée de Murillo et les strophes que chacun se rappelle. Dans le poëme de Tansille, l'apôtre pénitent se livre à toutes les violences du désespoir. Il s'enfuit, il court, égaré, où un aveugle mouvement le précipite. Il revient vers le jardin des Oliviers, et là, reconnaissant l'empreinte miraculeuse qu'a laissée sur la pierre du Cédron le pied de son divin maître, il se frappe la poitrine en s'accusant d'avoir trahi le Fils de Dieu. Changez un mot, le nom de l'apôtre, ce n'est pas le repentir de saint Pierre, c'est le remords de Judas qu'a décrit le poëte italien, et si vous vous rappelez l'Exposition universelle des Beaux-Arts, un peintre belge, M. Thomas, a fait un tableau saisissant de Judas effaré qui heurte dans la nuit la croix préparée pour son maître. Murillo n'est pas tombé dans l'erreur du Tansille. Son saint Pierre est prosterné dans l'attitude de la prière et de la douleur, mais surtout dans l'attitude de la prière. Son visage est couvert de ses pleurs, une grosse larme prête à s'échapper tremble entre ses paupières, et son regard s'élève au ciel à travers cette larme qui se gonfle. Il pleure, mais la paix de Dieu est déjà descendue dans son âme. Il pleure, mais ces douces eaux de la pénitence, purifiantes comme les eaux du baptême, ont emporté sa faute. Il pleure, mais il pleure d'amour autant que de regrets. Il pleure, mais comme l'apôtre qui a dit à son maître : Vous savez que je vous

aime, et qui a mérité d'être appelé la pierre de l'édifice, le fondement de l'Église universelle.

On a beaucoup admiré *la Délivrance de saint Pierre*, qui était dans la galerie du maréchal Soult; j'aime mieux la tête et les deux mains de l'apôtre que j'ai vu dans la rue d'Amsterdam. Outre la profondeur du sentiment, l'exécution est d'une force et d'une liberté supérieures. On sent partout la main d'un maître; elle est dans ces larges rides du front, dans la ferme et vigoureuse saillie du nez, dans ces deux larmes qui roulent de la joue sur la barbe et qui seraient presque un détail puéril si l'on s'apercevait qu'elles sont un détail, dans cette belle barbe, ondoyante, assouplie, blanche et noire, mais plutôt relevée de noir qu'altérée et mélangée. Le saint est à genoux, vêtu d'une longue robe dont le bleu s'est évaporé, je l'ai dit tout à l'heure, et n'en imite que mieux une étoffe déteinte. Ses deux coudes sont appuyés sur une pierre, ses deux mains se joignent avec ferveur, elles se pénètrent, elles s'unissent l'une à l'autre comme l'âme voudrait s'unir à son Dieu. Les veines se gonflent dans cette pression ardente, mais elles sont plus indiquées que finies. C'est le travail arrêté à son point, pour que le sentiment de la réalité soit satisfait, mais pour qu'il ne le soit pas aux dépens de l'unité d'impression, pour que l'ampleur du style n'exclue pas la curiosité des accidents naturels, mais pour que l'accident et le signe pittoresque n'ôtent rien à la simplicité du grand style.

Les *Larmes de saint Pierre*, je crois avoir écrit le vrai mot, il n'y a rien de plus, rien de moins. Le coq même n'y est pas, mais au-dessus du rocher qui fait muraille on aperçoit le ciel matinal, marbré de zones rouges et bleues; le jour crépusculaire descend dans la grotte, éclaire le visage et les épaules de l'apôtre, tourne doucement en ombres diaphanes le long de ses bras, sur son cou et sur sa poitrine. C'est la science du clair-obscur portée à son dernier prestige. L'air passe derrière la tête du saint. Son visage, qui penche à gauche, touche du côté de l'ombre à l'ombre du rocher et s'en détache par je ne sais quelle secrète magie. Tout cela est de la plus exquise et de la plus fière façon du maître. Ajoutez-y la robe bleue, d'un ton si fin et si rompu, les larges manches sous lesquelles on sent si bien la force et les mouvements passionnés des bras; je connais peu de parties de Murillo, dans l'ordre des choses viriles, que je misse au-dessus, et peut-être au niveau des parties principales du saint Pierre. Le reste n'a pas précisément la même valeur; la draperie jaune dont l'apôtre s'enveloppe et qui tombe autour de ses reins est d'un ton lourd et d'un dessin négligé. Le rocher primitif devait être gris, mais le bitume a mangé la couleur. Que dirai-je encore? Le ciel est cru, les plantes qui poussent dans le sol, le livre, la clef ou les clefs symboliques sont d'une facture un peu lâchée. Du temps de Murillo, on était quelquefois un grand peintre, sans se croire autre chose qu'un peintre alerte et prompt à la besogne. On ne songeait pas toujours à se tenir dans le respect vis-à-vis de son talent. On peignait selon le hasard et l'occasion, ici avec laisser-aller, et là avec génie. Il y a dans *les Larmes de saint Pierre* un aussi beau jet, un aussi beau feu de génie que Murillo en ait donné ailleurs, et je comprends qu'un membre de l'Institut, qu'un excellent amateur de peinture se soient rencontrés à déclarer l'un après l'autre que les *Larmes de saint Pierre* les avaient plus vivement frappés que la *Conception*.

Maintenant, venez voir. J'ai dit où le tableau est exposé. Il s'offre à la discussion, il l'appelle, il la défie. Moi, j'ai fait mon devoir de rapporteur et mon devoir de critique. Je ne suis pas juré-expert pour l'estimation des anciens tableaux. Je n'ai pas plus de crédit et d'autorité que je ne veux en avoir dans cette matière incertaine; mais j'admire hautement ce qui me saisit et ce qui me touche. Avez-vous lu Baruch? demandait La Fontaine à tout le monde, un jour qu'il avait ouvert un livre d'heures et qu'il avait reconnu le génie humain à travers l'inspiration divine; sans être La Fontaine, je vais demandant à tout le monde : Avez-vous lu Baruch? Avez-vous vu le nouveau *Saint-Pierre* de Murillo?

ÉDOUARD THIERRY.

PEINTURES DE L'HÉMICYCLE

A L'ÉCOLE IMPÉRIALE DES BEAUX-ARTS.

RESTAURATION. — DÉTAILS ARCHITECTONIQUES.

Le commencement d'incendie qui, le 16 décembre dernier, a menacé d'envahir l'École des Beaux-Arts, et qui a si gravement endommagé les peintures murales dont M. Paul Delaroche a enrichi l'hémicycle de ce monument, a été relaté, il y a quinze jours, comme notre spécialité nous en faisait un devoir, dans les colonnes de la Revue des Beaux-Arts. Le compte rendu émanant d'excellentes sources, que la *Presse* et d'autres organes de la publicité ont bien voulu en grande partie reproduire, ne nous semblait sous aucun rapport de nature à éveiller des susceptibilités ou des blâmes. Notre travail était le résultat de longues et minutieuses recherches, d'informations fournies par des témoins oculaires ou des personnes du voisinage mises au courant des principales circonstances du désastre par des gardiens de l'École, en mesure d'être bien renseignés. Ces premières investigations s'étaient complétées au moyen de nos souvenirs personnels, en ce qui concerne la grande œuvre de M. Delaroche, et par l'analyse de la brochure officielle sur la distribution des prix et médailles d'émulation à l'École impériale et spéciale des Beaux-Arts, qu'à l'issue de la cérémonie on avait eu l'obligeance de nous remettre.

La communication de ce document nous avait permis, autant du moins que nous en sommes capables, de rendre justice à tous et à chacun, et de répartir, ce que nous considérions comme un légitime hommage, les éloges dus au gouvernement, au ministre, à l'administration supérieure de l'École, à son président, M. Auguste Dumont, de l'Institut, à son secrétaire perpétuel, M. L. Vinit, et à ses lauréats Qui le croirait? Après tant de précautions et de réserves, notre examen a occasionné des mécontentements. On a protesté contre la divulgation de certains détails relatifs à l'incendie, bien qu'ils fussent extraits du rapport lu par M. le secrétaire perpétuel, à la séance du 16 décembre. Il est vrai que nous avions dit à tort que M. le ministre d'État, instruit de l'événement, était accouru dès onze heures du matin sur le théâtre du sinistre, où il avait dirigé les secours, tandis qu'en réalité S. Exc. M. Achille Fould n'est arrivé à l'École des Beaux-Arts qu'à une heure de l'après-midi, afin de présider à la distribution solennelle des récompenses,qui s'est accomplie, comme on sait, dans l'ancienne chapelle des Augustins. C'est encore indûment que nous avons parlé des flammes pénétrant dans l'amphithéâtre et des préférences de M. Achille Fould, dévolues à M. Mercier pour le nettoyage des peintures; la nomination de M. Mercier comme restaurateur a été le fait de M. Duban. Ce sont là des particularités secondaires, des incidents de mince valeur, qui ne sauraient à aucun égard porter atteinte au surplus du récit.

Quoi qu'il en soit, de nouvelles notes nous ont été adressées relativement à notre article, dès le surlendemain de sa publication et durant les deux ou trois jours qui ont suivi. Inutile sans doute de déclarer que ces observations, dont quelques-unes pour et contre vont être placées sous les yeux des lecteurs, bien que provenant d'autorité compétente et d'artistes, sont absolument étrangères aux tenants ou dérivants de l'École des Beaux-Arts. Nul ainsi n'aura prétexte d'en garder rancune. On nous a écrit :

« Au cas où vous jugeriez à propos de revenir sur la catastrophe du 16 décembre, quelques éclaircissements techniques et spéciaux sont ici consignés. L'enlevage de la fumée qui a obscurci les parois de l'hémicycle est une opération des plus simples; c'est le fait d'un ouvrier et non d'un artiste. Il suffira, pour réparer le dommage, d'un peu d'eau légèrement mêlée de savon.

« M. le ministre d'État n'avait pas à intervenir et n'est pas intervenu, en effet, dans le choix de M. Mercier, dont M. Duban est seul responsable. M. Mercier n'est pas un restaurateur dans la véritable acception du terme; c'est un entrepreneur de tableaux d'église, un laveur et un vernisseur de toiles. M. Mercier possède un atelier, rue de Seine, où des jeunes gens font des copies qu'il vend au clergé ou échange contre de vieux tableaux d'autels.

« Il découle de bonne source, que plusieurs tentatives ont été faites dans le but de partager entre M. Paul Delaroche et un restaurateur la remise en état des peintures de l'hémicycle. C'était là, à ce qu'on suppose, la pensée de l'administration. Mais M. Duban ayant appelé en cause le maître lui-même, la position a cessé d'être tenable pour un praticien sérieux. Plus ce collaborateur aurait eu de talent, moins il aurait voulu se renfermer dans un rôle, non pas accessoire, mais infime; il aurait revendiqué une part distincte dans l'œuvre M. Paul Delaroche n'avait besoin que d'un ouvrier. Artistiquement parlant, rien n'est à craindre de cette association quelque peu étrange, le mal ne réclamant qu'un facile lessivage; pour ce qui est du rebouchage des joints et du fixage des clo-

ques, c'est la besogne d'un rentoileur. Les retouches et le rétablissement des parties effacées sont par excellence la tâche de l'artiste créateur. »

En regard de ces remarques, qui ne s'accordent pas entièrement avec les opinions émises sur M. Mercier au courant du chapitre qui a précédé celui-ci, on lira peut-être avec intérêt les fragments de la lettre d'un autre appréciateur :

« Depuis la rédaction de votre exposé, la restauration est parvenue à raviver les couleurs, à enlever l'épaisse couche de fumée et à réappliquer les boursouflures sur plusieurs points, ce qui autorise à croire qu'on pourra en agir de même presque partout, y compris sur les joints. Peu d'obstacles seront, de la sorte, opposés à M. Delaroche pour la résurrection de sa grande page. Les flammes mentionnées comme s'étant produites dans l'intérieur de l'amphithéâtre, sont purement imaginaires; à peine y a-t-il eu quelques étincelles. En revanche, il a régné sous la coupole et dans toute l'étendue de la salle, une vapeur épaisse et une très-vive chaleur provenant du foyer d'embrâsement qui se maintenait sous le plancher de l'estrade, où le tapis empêchait la flamme de se livrer passage, mais augmentait l'intensité de la fumée. Il est donc à espérer que la restauration réussira sur l'ensemble, comme elle a déjà triomphé en plusieurs parties. »

Les détails ci-après sont empruntés à une série de considérations et de documents ultérieurs :

«... L'opinion la plus générale reconnaît en M. Mercier un homme consciencieux, un industriel actif, intelligent, apportant beaucoup de soin, de zèle et de promptitude dans l'accomplissement des réparations qu'on lui confie. Un restaurateur n'est qu'un ouvrier, tant pis s'il est artiste ! car, trop souvent alors, il substitue ses inspirations et ses nuances à celles de l'original qu'il a mandat de remettre en lumière. Le restaurateur de peinture est, à vrai dire, l'égal du metteur au point, du praticien qui dégrossit le marbre, le statuaire arrive ensuite pour le finir *ad unguem*, selon la pittoresque image d'Horace, et lui donner la vie. L'illustre académicien, auteur de la magnifique scène de l'amphithéâtre, ne verrait pas, de gaîté de cœur, un praticien passer la moindre teinte sur une peinture qu'il aurait à retoucher; il n'admettrait pas qu'un autre pût comprendre comme lui, en ce qui concerne ses propres œuvres, l'harmonie des tons et des couleurs.

« Les tentatives de M. Mercier ont été couronnées d'un plein succès, en divers points de la composition qui orne l'hémicycle ; sous sa main, les boursouflures se rapprochent de la paroi : les joints eux-mêmes, dont le ciment chauffé avait fait saillir l'enduit, ramollis avec patience, reprennent leur aplomb d'avant l'événement. La réparation de tableaux craquelés en tous sens lors de l'incendie à l'hôtel de M. le duc Sosthènes de Larochefoucault Doudeauville, atteste l'habileté du praticien et le talent qu'il sait apporter à réunir les couches de couleur et à remplir les vides causés par l'écaillure de quelques parties. On ne signale aucune trace de détérioration dans les tableaux échaudés de M. le duc de Larochefoucault.

« L'Ecole impériale et spéciale des Beaux-Arts a successivement eu, pour l'entretien de ses galeries, trois hommes qui lui ont rendu d'incontestables services, et qui ont guidé sur la voie du progrès l'art ou l'industrie de la restauration; ces hommes sont : Rey, auquel a succédé Lalande, qui lui-même, après son décès, a eu M. Mercier pour continuateur. »

Peut-être les lecteurs sont-ils maintenant édifiés sur les principales circonstances de l'incendie du 16 décembre, sur nos propres inadvertances, sur les mesures adoptées afin de remédier au désastre, sur les phases de la restauration jusqu'à l'heure où nous sommes; enfin, sur les titres et la valeur de M. Mercier, le praticien désigné par M. Duban pour la réalisation de cette délicate entreprise. On a reproché au célèbre architecte d'avoir toléré l'introduction du calorifère qui a failli coûter au pays la perte d'un chef-d'œuvre et peut-être d'un monument. A ce propos, différents griefs ont été articulés. On s'est plaint de l'enfouissement de l'Ecole et du Palais des Beaux-Arts, de la fâcheuse altération de ses assises dans un terrain bas, fréquemment submergé par les crues du fleuve qui l'avoisine, de telle manière que l'usage des caves, qui avaient, elles aussi, leur emploi, aurait été reconnu impossible, et ces souterrains comblés de sable pour obvier aux vices rédhibitoires des inondations. On a ajouté que de hautes et profondes lézardes s'étaient manifestées aux façades circonscrivant la cour intérieure, dite *Cour de marbre*, et le successeur de Debret, premier architecte et auteur des plans qui ont, d'ailleurs, subi des développements considérables, M. Duban, a été rendu plus ou moins responsable de ces regrettables défauts. On a reproché à l'éminent artiste ses tâtonnements, ses remaniements si coûteux au sujet de la disposition ornementale de la cour du Louvre ; on l'a, en outre, gourmandé des faibles sympathies qui l'animent en ce qui touche ses confrères et la grande ma-

jorité des artistes. Un dernier envoi qui nous parvient, riposte aux critiques :

« Le Palais des Beaux-Arts est un édifice très-remarquable et malheureusement peu remarqué, parce que sa façade, distante de cinquante mètres de la grille d'entrée, est à peine connue des habitants de la rive gauche, et échappe aux regards de presque tous les indifférents ou les curieux qui fréquentent la rue Bonaparte. La solidité d'un édifice ne dépend toujours pas des projets arrêtés par l'architecte, mais de la vigilance avec laquelle les diverses parties sont surveillées et inspectées au courant des constructions. Or, lorsque M. Duban recueillit l'héritage de Debret, après 1830, il crut devoir se servir des fondations déjà établies sur un sol friable, périodiquement délayé par les invasions de la Seine qui remplissaient les caves de six pieds d'eau presque chaque hiver.

« La pose préalable des pilotis pour consolider les terrains affectés aux premières assises, était donc dès l'origine une précaution d'urgence, qu'on a eu grand tort de négliger. Constatons toutefois que les travaux de soubassement étaient commencés quand M. Duban fut investi de la mission de finir l'œuvre de Debret. Durant ces huit dernières années, l'endiguement du fleuve, la surélévation des quais munis de parapets, et l'ouverture du chemin de halage, ont sensiblement modéré la crue des eaux, et depuis cette époque, les caves de l'École n'ont plus souffert des inondations.

« Le contre-coup de ces débordements, il faut le reconnaître, a détrempé le sol à une grande profondeur et fait subir en divers endroits de légers affaissements au Palais des Beaux-Arts. Il a été pourvu à ces dégradations par des liens en fer et des appuis de même métal. On n'a jamais songé à remplir les caves de sable, pour les soustraire aux incursions de la Seine; de larges espaces aérés comme il convient, sont pratiqués sur le monument où l'on conserve, faute d'autre place, car on aurait voulu les remiser ailleurs, des moules de grande dimension, établis sur des pièces de bois qui les isolent de la terre et les préservent de tout accident. Il y a dix ans que cet état de choses dure, et les moules dont il s'agit n'ont encore éprouvé aucune avarie.

« Dans un autre ordre d'idées, peut-être est-il exact de dire que M. Duban est peu liant de sa nature; mais l'homme n'est pas l'artiste; à ce dernier point de vue, le célèbre architecte est supérieur à beaucoup d'autres. On objecte à M. Duban ses tergiversations de la cour du Louvre; ces indécisions doivent-elles lui être exclusivement attribuées? L'éminent édificateur qui a restitué son antique éclat à la Galerie d'Apollon, et qui a si parfaitement ressuscité au vieux Louvre les merveilles de la façade adjacente, construite sous le règne de Henri II, dont elle garde le nom, et sur les plans de Serlio de Bologne, celui-là n'est à coup sûr pas plus un inexpérimenté qu'un mal habile.

« Estime-t-on par hasard plus monumental le nouveau Louvre, avec tous ses festons et toutes ses astragales? Ne s'entretient-on pas presque d'une façon sérieuse, du projet d'élever d'un étage le Palais des Tuileries, d'autres disent de démolir ce majestueux spécimen de l'architecture du seizième siècle, pour le porter à la hauteur des constructions de fraîche date au Carrousel, et en harmonie avec leur style surchargé de relief? La mémoire de Catherine de Médicis n'aurait-elle plus sa place à l'ombre des grandes gloires napoléoniennes?

« Une observation encore ! S. Exc. M. Achille Fould a annoncé dans son discours à la distribution des récompenses, que l'École des Beaux-Arts serait sous peu dotée d'un *accès* en alignement du beau quai Malaquais. Vive a d'abord été la satisfaction du public, qui voyait déjà surgir sur la rive gauche une monumentale façade en regard de celle du Louvre des Valois sur la rive droite; mais, paraît-il, on avait trop étendu la signification de ce mot *accès*, qui présente d'ailleurs par lui-même son degré d'importance. La parole de M. le Ministre d'État ne s'appliquerait, selon des bruits qui circulent, qu'à une simple entrée du côté de la Seine, avec quelques nouvelles salles qui seraient bâties sur les terrains disponibles. Le surplus de l'emplacement qu'a illustré le fameux hôtel Mancini, verrait tôt ou tard s'élever des immeubles produits de la spéculation particulière. »

Bornant ici cet exposé des systèmes et des doctrines ayant rapport à la restauration des peintures murales de l'hémicycle, et aux défauts de première construction du monument national érigé sous la direction de Debret et de M. Duban, exposé dont nous déclarons ne pas assumer la responsabilité sur plusieurs points, nous formons les vœux les plus sincères pour que M. Paul Delaroche et son aide M. Mercier, triomphent de tous les obstacles, et qu'aussi promptement que possible, une des merveilles de l'art contemporain en France, soit rendue intacte aux légitimes admirations de la foule.

GEORGES GUÉNOT.

FUNÉRAILLES
DE P.-J. DAVID, D'ANGERS,
STATUAIRE, MEMBRE DE L'INSTITUT.

La mort, cet impitoyable faucheur, a amplement moissonné, depuis un an, dans le vaste champ de l'art; après Gayrard, le statuaire des grâces modernes, après Rude, le sculpteur des grandeurs antiques, voici que la tombe se referme sur David, sur un de ces génies de transition qui surent rallier les progressives innovations du présent aux précieux enseignements du passé. Une notice complétement biographique n'est pas ce que nous avons entrepris d'écrire: cette tâche sera remplie plus tard par un autre collaborateur de ce recueil. Contentons-nous aujourd'hui d'apprécier très-sommairement la valeur artistique de celui qui n'est plus et dont la mort, si elle est une douleur pour quelques-uns, est certainement une perte pour tous.

Né d'un père, pauvre sculpteur sur bois et gagnant à grand'peine de quoi soutenir une famille nombreuse, Pierre-Jean David fut élevé à l'école de la pauvreté; toute son enfance avait été une lutte contre la misère, et son premier métier fut, tout prosaïquement, celui d'un manœuvre occupé à transporter les outils au haut de l'échelle où son père travaillait à sculpter les boiseries du chœur de St-Maurice d'Angers. Tristement appuyé contre un des piliers de l'église, le pauvre enfant rêvait déjà sans doute les glorieux enchantements de l'avenir, et un beau jour, le jour de la fête de son père, il apparut portant un bouquet, non pas de fleurs naturelles, mais de roses dessinées et ombrées avec toute l'inexpérience d'un crayon de dix ans. Ce premier essai, loin d'être encouragé par celui à qui il était offert, attira sur la tête du précoce artiste toutes les malédictions paternelles... Hélas! le pauvre sculpteur en bois savait trop bien que l'art est un roi couronné d'épines, et il avait coutume de dire qu'il ne voulait pas que, comme lui, son fils fût exposé à mourir de faim.

Par un enchaînement de faits dont le récit appartient à la biographie détaillée, le jeune David fut amené à Paris. Là, il se fit admettre parmi les ouvriers qui travaillaient aux petits accessoires de l'arc de triomphe du Carrousel et aux modillons de la corniche du Louvre (1808). Il gagnait, à cette besogne, vingt sous par jour. Ce travail chômait quelquefois et, alors, l'ardent jeune homme consacrait *ses loisirs* à dessiner au musée Napoléon, où il fut remarqué par le peintre des *Horaces* qui, attiré sans doute par l'identité du nom, l'admit au nombre de ses élèves. Ses progrès furent rapides et il dut aux leçons du plus grand dessinateur du siècle cette vigueur et cette correction de style qui distinguèrent plus tard les œuvres de son ciseau. Quant aux procédés de la statuaire, il les étudia dans l'atelier de Rolland, sculpteur, dont la réputation n'a pas égalé le mérite incontestable. Admis, en 1809, au concours d'essai, David y remporta une médaille, et c'est alors que la municipalité d'Angers lui accorda une subvention de 600 fr. pour continuer ses études d'artiste. En 1810, il remporta le prix de *Tête d'expression*, et le second prix de sculpture, etc. En 1811, il conquit le premier grand prix. Le musée de sa ville natale a gardé les trois ouvrages qui lui valurent ces premiers lauriers, ce sont: une tête de la *Douleur*, *Othryades* et le bas-relief d'*Epaminondas*.

Pensionnaire de l'Académie de France, Pierre-Jean David alla à Rome, et c'est là qu'il étudia les toiles de Raphaël et les marbres de Michel-Ange; recommandé par le peintre son homonyme à Canova, il fut un des plus assidus élèves de l'atelier du maître, et c'est là qu'il puisa encore le sentiment et l'amour de l'art grec, ou plutôt de la nature imitée par les procédés de l'art grec. David d'Angers, toutefois, ne s'asservit point complétement à cet enseignement de la pure antiquité : il éprouvait le besoin d'élargir le cercle de ses inspirations et de donner à la sculpture un autre sens que celui de la perfection matérielle résultant de la perfection des formes; déjà il rêvait un idéal, sinon plus beau, du moins plus expressif, rendant non-seulement les contours, mais encore les pensées, les sentiments et les passions, en un mot, le *moral de l'Art*. Ce fut là le cachet de David, et peut-être en a-t-il poussé l'application parfois un peu trop loin; peut-être la postérité, — car il lui appartient, — lui reprochera-t-elle d'avoir moulé et sculpté trop partialement ses propres passions, et d'avoir traduit, quelquefois trop fougueusement, des opinions avec lesquelles l'Art n'avait rien à démêler; ainsi, les hommes impartiaux regretteront toujours l'oubli complet et intentionné des rois et des prêtres, — sauf l'abbé Grégoire! — parmi les figures glorieuses sculptées sur les bas-reliefs du monument de Guttemberg; on lui reproche également de s'être montré injustement exclusif dans le choix des grands hommes auxquels la patrie offre sa reconnaissance sur le fronton du Panthéon.

Quoi qu'on puisse lui reprocher, nous accordons hautement à David la gloire qui lui es due : sans lui demander la délicatesse et l'élégance de Bosio, ni la grâce voluptueuse de Pra-

dier, nous lui reconnaissons la vigueur, l'énergie et l'expression. Le style, c'est l'homme, a dit Buffon : David justifiait cet axiome ; sa personne avait un caractère étrange qui accusait quelque chose de rude et d'un peu sauvage ; c'était un Cimbre ou un Teuton dépaysé sur les rives de la Seine ! sa vie fut comme sa personne : c'était le courage et la persévérance en lutte avec la pauvreté et l'obscurité, et brisant les obstacles sans se donner la peine de les tourner. Admis à l'Institut le 5 août 1826, il fut nommé, le 6 décembre de la même année, professeur à l'Académie de peinture. Le nombre de ses travaux est immense, quand on songe à la perfection relative et aux difficultés de ses œuvres : il n'entre point dans le plan de ce simple article d'en tracer ici la longue nomenclature ; disons cependant que nous devons à son ciseau la conservation des traits d'une foule d'illustrations contemporaines : les bustes de Volney, Lafayette, Manuel, Bentham, Cuvier, Grégoire, Lacépède, Goëthe, Berzelius, Paganini, Chateaubriand et autres. C'est lui aussi qui fit le buste colossal de Rouget de l'Isle, auteur de la *Marseillaise !*... Et cela devait être !

David fut l'un des maires de Paris en 1848, puis représentant du peuple : nous n'avons pas mission de l'apprécier à ce point de vue ; toutefois, ceux qui l'aimaient comme statuaire, ont pu regretter ce cumul politique qui n'ajoute généralement rien et retranche ordinairement beaucoup au talent comme à la renommée des artistes. Son homonyme David n'a rien gagné à son titre de régicide, et M. Victor Hugo lui-même n'en serait pas moins un grand poëte, s'il n'avait fait que les *Orientales* et *Notre-Dame de Paris*... Ce rapprochement nous rappelle des vers aussi bien pensés que vigoureusement écrits, adressés par Victor Hugo lui-même à David, d'Angers : ils datent d'avant la révolution de 1848, et nous ne les citons que pour corroborer nos propres assertions :

Maintenant, toi qui vas hors des routes tracées,
O pétrisseur de bronze, ô mouleur de pensées,
Considère combien les hommes sont petits,
Et maintiens-toi superbe au-dessus des partis ;
Garde la dignité de ton ciseau sublime,
Ne laisse pas toucher ton marbre par la lime
Des sombres passions qui rongent tant d'esprits ..
Michel-Ange avait Rome et David a Paris :
Donne donc à ta ville, ami, ce grand exemple
Que si les marchands vils n'entrent pas dans le temple,
Les fureurs des tribuns et leur songe abhorré
N'entrent pas dans le cœur de l'artiste sacré...

Ces vers étaient-ils une prophétie ?... Dans tous les cas, l'oracle et le croyant n'eussent rien perdu à en profiter tous deux, et l'art n'eût jamais songé à s'en plaindre plus que la poésie. Les obsèques de David (d'Angers) ont eu lieu le mardi 8 de ce mois : une foule considérable l'a accompagné jusqu'à sa dernière demeure ; les cordons du poêle étaient tenus par MM. Cavaignac, Carnot, Goudchaux, Ambroise Thomas, Léon Halévy et Lemaire. Un seul discours a été prononcé, au nom de l'Institut, par M. Fromental Halévy, secrétaire perpétuel ; le vieux Béranger, le poète national, est venu rendre hommage, par sa présence, à l'artiste, et probablement aussi à l'homme politique. Aucun honneur n'a failli aux funérailles de David : la religion seule était absente.

Si nous ne nous trompons, Pierre-Jean David était né en 93, le 12 mars. Lamentable année où l'on écrivait sur le livre d'or des pensionnaires de France à Rome, que l'on conserve dans les archives de l'École des Beaux-Arts, au lieu du nom du lauréat, cette désastreuse légende : RÉVEIL DE LA LIBERTÉ ! SOMMEIL DES ARTS !

GALOPPE D'ONQUAIRE.

LOTERIE
DU SALON D'ANVERS EN 1855.

ACHATS D'ŒUVRES D'ART.—RÉPARTITION DES LOTS.

Il a paru dans la livraison de ce recueil, du 15 décembre dernier, un aperçu historique et statistique des antécédents, des développements et des succès de la Société royale d'Encouragement des Beaux-Arts d'Anvers, à laquelle il convient d'attribuer, sous plus d'un rapport, l'initiative et les heureuses conséquences des expositions de tableaux, sculptures, études architecturales, dessins et gravures, dont le goût s'est répandu en Europe, et qui, tour à tour, se sont ouvertes, depuis le commencement de ce siècle, sous les auspices de compagnies privées. L'article en question offrait l'exposé succinct des phases par lesquelles a passé la société anverso se pour obtenir l'influence qui est maintenant la sienne et s'élever au rang qu'à si juste titre elle occupe.

Constatation a été faite dans ces colonnes, que le 29 octobre dernier, après la clôture du Salon, on a solennellement procédé au tirage d'une loterie dont le public et les artistes n'ont eu qu'à se réjouir. Outre vingt-neuf épreuves de gravures, a-t-il été dit, la Société royale d'Encouragement s'était rendue propriétaire de soixante-sept tableaux, deux aquarelles, un marbre et deux

bronzes. A ces achats, il faut ajouter l'exécution et le tirage de la gravure spécialement destinée aux membres de l'Association, ainsi que les frais de même nature nécessités pour les planches de M. Van-Reeth, d'après un tableau de M. Henri Leys, et celle de M. Nauwens, reproduisant une toile de M. de Braekeleer. Au total, les sommes dépensées durant l'exercice de 1855 pour emplettes d'œuvres d'art, encouragements et prix, par la Société, ont atteint le chiffre de 66,000 francs.

Comme bien on pense, les amateurs ne sont pas restés en arrière d'un si louable exemple : quarante-deux tableaux ont été vendus, la plupart avec l'entremise de la commission du Salon; ces ventes ont produit environ 50,000 francs. Rappelons aussi que le gouvernement a donné des preuves non équivoques de sa sollicitude éclairée, par l'acquisition de quatre ouvrages au sujet desquels on nous permettra de rectifier ici deux inexactitudes qui se sont glissées dans les indications de numéros des toiles choisies par l'Etat, afin d'en enrichir la collection nationale et des églises du pays. *La Chute de Sarp sur le fleuve Glommen*, de M. Jacob-Jacobs, destinée au musée métropolitain, était numérotée au catalogue 368 et non 468. La mention du tableau de M. Jules Pecher : *le Prophète Elie*, sous le numéro 552, était également fautive; il figurait au livret d'Anvers à la suite du numéro 532. Les deux autres compositions, notées seulement par leurs numéros dans le travail antérieur que le présent appendice complète, avaient pour sujets, celle de M. Jos. Bellemans, *Ecce Homo*, triptyque, et celle de M. Rowys, *la Sainte Vierge Marie aspirant au ciel après la résurrection de Jésus*. Le gouvernement a payé ces belles pages plus de 25,000 francs; si bien que toute récapitulation établie, un capital de près de 120,000 francs a été consacré au dernier salon d'Anvers.

La part des exposants nettement réglée, il restait à connaître la liste des principaux gagnants, des membres de la Société ou des souscripteurs favorisés par la loterie du 29 octobre. Les noms de ces privilégiés du hasard nous étaient bien parvenus, ainsi que ceux des artistes dont les œuvres leur étaient échues avec le numéro assigné à ces objets dans le catalogue; mais ce dernier et indispensable document nous manquait, et le résultat de cette absence nous a interdit de consigner au courant de notre compte rendu, les titres ou les sujets des tableaux, des sculptures, des gravures et autres objets d'art distribués à l'aventure par la capricieuse roue de la fortune. Nous avons alors écrit au président de la Société royale d'Encouragement, et peu après, nous avons reçu du secrétaire de la Compagnie la lettre suivante :

Anvers, 3 janvier 1856.

En réponse, Monsieur le Directeur, à votre lettre du 18 décembre dernier qu'a bien voulu me transmettre M. Cuylitz, notre Président, j'ai l'honneur de vous faire parvenir la liste des personnes les plus notables auxquelles sont échus les objets d'art dont le tirage a eu lieu après la clôture de notre Salon de 1855.

C'est avec une véritable satisfaction que l'on a lu ici l'article publié dans le n° du 15 décembre de la REVUE DES BEAUX-ARTS, au sujet de notre exposition triennale; c'est un devoir et un plaisir pour nous de reconnaître que vous nous témoignez autant d'attention que de bienveillance. Stimulée, d'ailleurs, par vos éloges, la Société royale d'Encouragement espère faire mieux encore à l'avenir.

Nos traditions, si je ne m'abuse, sont excellentes; elles se fondent sur une expérience de plus d'un demi-siècle, sur beaucoup de dévouement de la part de nos souscripteurs, sur l'appui du souverain et du gouvernement, enfin, sur les sympathies éclairées du public. Tels sont les éléments de succès que la Société artistique d'Anvers se félicite de voir grandir et se fortifier chaque jour davantage.

Recevez, je vous prie, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma considération la plus distinguée,

GUSTAVE KEMPENEERS,
Secrétaire de la Société royale d'Encouragement des Beaux-Arts d'Anvers.

La série des lots répartis entre MM. les souscripteurs et les porteurs d'actions de la Société royale d'Encouragement des Beaux-Arts d'Anvers, se composait de 101 numéros; la majorité de ces objets provenait de l'Exposition dont le catalogue comprenait, on le sait, 842 articles. Notons en passant que quatre-vingt-cinq artistes français avaient pris part à cette brillante exhibition.

Voici maintenant l'indication des sujets de quelques-uns des meilleurs lots, suivis des noms de leurs auteurs et des gens de goût auxquels leur possession a été adjugée par le sort.

Le *Chasseur de canards*, par M. Peter Hess, de Munich à M. A. J. Van Haesendonck. — La *Tentation*, gravure au burin d'après le tableau de M. L. Gallait, par M. Jos. Bal, de Berchem-lès-Anvers, à M. Ch. Van Cannart d'Hamale. — *Chevrette et son faon*, bronze, par M. Isidore Bonheur, à M. Ch. Rosseels. — Le *Christ des affligés*, gravure, par M. H. Campotosto, de Bruxelles, à M. Eug. Vander Belen, directeur au Ministère de l'Intérieur à Bruxelles. — *Vue d'une ville de Hollande pendant un Orage*, de M. B. J. Van Hove, de la Haye, à M. Berré de Haen. — L'*Obus*, épisode de la guerre de Crimée, armée anglaise, par M. Jules Van Imschoot,

de Bruxelles, à M. Louis Schoonen. — *Vue de Norwége*, paysage, de M. Hans Gude, professeur à Dusseldorf, à M. L. André. — *Un chevalier et sa dame dans une rue d'Anvers*, par M. Wilhem Linnig, à M. J. A. Gouy. — *La Pèlerine des Abruzzes*, royaume de Naples, par M. J. Meganck, de Bruxelles, à Mme Meeus-Lefever. — Une seconde épreuve de la gravure *le Christ des affligés*, à M. Reusens-Joostens. — *Vue prise dans le Piémont*, par M. J. B. Kindermans, de Bruxelles, à M. J. F. Sano. — *Le Bac*, vue des bords de la Lys, par M. Paul Vander Vin, d'Ixelles près de Bruxelles, à M. P. C. Janssens.

Après ces protégés de la chance viennent : la *Sainte Famille*, gravure par M. Desvachez, de Bruxelles, à M. E. Remy. — *A la Porte !* par M. Carl Hubner, de Dusseldorf, à M. Th. Smekens. — *L'Heureuse famille*, par Mme Henriette Ronnen, de Bruxelles, à M. Jos. Conard. — *Le soir*, bords du Gard, par M. Ed. de Schampheleer, de Bruxelles, à M. Jos. Heirman. — *Les apprêts du départ pour la chasse*, de M. Jos. Mœrenhout, à M. L. Vanden Abeele. — La *Compassion*, par M. J. Fay, de Dusseldorf, à M. le comte Gérard Le Grelle. — *Près d'Andernach*, sur le Rhin, aquarelle par M. G. Simonau, de Bruxelles, à M. J.-F. Gellynck. — *Joseph tiré du puits à l'approche des marchands ismaëlites*, par M. A. Delfosse, à M. T. Teichmann, gouverneur de la province. — *Vue sur les bords de la Tamise*, aquarelle, par M. Edwin Toovey, de Schaerbeek, près Bruxelles, à M. Alex. Declercq. — *Vue intérieure de la cathédrale d'Avila*, en Espagne, par M. Joseph Maswiens, de Louvain, à M. Arm. de Perceval, représentant à Malines. — *Sapins pendant l'orage*, par M. Albert Zimmermann, de Munich, à M. Auger. — *Lisière d'un bois*, paysage, par M. E. Huberti, d'Ixelles près Bruxelles, dû à M. Batkin-Bovie. — *Le départ du pêcheur*, clair de lune, par M. Égide Linnig, à M. Edm. Bruynseraede.

Finalement, la main du hasard a distribué : une deuxième épreuve de la gravure *la Tentation*, de M. Jos. Bal, à M. Perrot Van Geetruyen. — Une troisième épreuve de la gravure le *Christ des affligés*, et la *Famille d'un prisonnier aux pieds d'un juge, à sa sortie du Steen*, ancienne prison d'Anvers, par M. J. Ruyten, à Mme la comtesse Vander Stegen. — *Souvenir de Basseux*, Artois, paysage, par M. Auguste Böhm, à M. Van Sprang. — *Un coup de vent*, paysage, par M. Joseph Van Luppen, élève de l'Académie royale d'Anvers, à M. Th. Engels. — *Matinée d'automne*, prairies hollandaises inondées, par M. Simon Vanden Berg, de La Haye, à Mme Van Delft-Geelhand. — Une quatrième épreuve du *Christ des affligés*, à M. Edmond Bruynseraede. — *Bélier et brebis*, coq et poules sur l'avant-plan, par M. Ad. Jones, de Schaerbeek près Bruxelles, à M. T. Teichmann. — *Le Ramsau*, dans la Haute-Bavière, par M. P.-F. Claes, à M. Th. Bossehaert. — *La Romance*, par M. J. Bertou, à M. Louis Fievé. — *Le petit tapageur*, par M. F. Boser, de Dusseldorf, à M. Aug. Moretus. — *Scène d'intérieur pendant l'orage*, par M. Jules Breton, à M. Ch. Dutrieu, sénateur à Malines. — *La correspondance interrompue*, par M. E. Noterman, à Mlle C. Knyff. — Une cinquième épreuve du *Christ des affligés*, à M. J.-C.-J. Dusart, curé de l'église Saint-Paul, à Anvers. — Une seconde épreuve de la *Sainte famille*, de M. Desvachez, à M. Lysen Van Lerius.

Les élus du sort dont les noms ne sont pas accompagnés de la mention du lieu de leur résidence, sont tous des habitants d'Anvers, et forment, comme il est facile de s'en convaincre, la majorité des gagnants. La cité de Pierre-Paul Rubens tend de plus en plus à reconquérir son antique et rayonnante prépondérance dans le monde des arts.

FÉLIX PIGEORY.

MOSAÏQUE.

Promotions et nominations dans la Légion d'honneur. — Album offert à la reine d'Angleterre. — Buste de l'Impératrice. — Épées d'honneur au maréchal Pélissier et à la famille de l'amiral Bruat. — Médaille du dernier emprunt. — Nouveaux guichets du Louvre; statues et groupes. — Le Génie de la pêche. — Un plafond de M. Abel de Pujol. — Statue de François Ier. — Pension à la veuve de Rude. — Mort de P.-J. David ; son fauteuil à l'Institut. — Nécrologie de 1855. — M. Yvon. — L'Hôtel des Monnaies. — Soirées parisiennes. — Concours Véron. — Une Église à Bagnères. — Un Tableau de David. — Le *Panthéon du XIXe siècle*. — Legs de M. Pescatore.

Les arts et les lettres, qui ont quelquefois exprimé leur regret d'être oubliés ou négligés en matière de récompenses honorifiques, au milieu des préoccupations belliqueuses du temps actuel, ont reçu, à l'occasion de la nouvelle année, un dédommagement dont ils n'auront certainement garde de se plaindre. Sans omettre les promotions supérieures qui ont paru les premières dans *le Moniteur* du 31 décembre, et par lesquelles des illustrations du pays ont été élevées dans l'ordre de la Légion d'honneur au grade de *Grandes croix* : MM. Abbatucci garde des sceaux, Troplong, président du Sénat, et le général duc de Saint-Simon ; au grade de *Grands officiers* : MM. Billaut, ministre de l'Intérieur, H. Fortoul, ministre de l'Instruction publique et des Cultes, Rouher, ministre du Commerce, Dumas, membre de l'Institut; au grade de *Commandeur* : M. le comte de Nieuwerkerke, directeur général des Musées impériaux, intendant des Beaux-Arts, de la Maison de l'Empereur ; au grade d'*officiers* : S. A. le prince Louis-Lucien Bona-

parte, MM. le comte Bacciochi, premier chambellan; de Bussierre, conseiller d'État, le baron de Varaigne, le baron de Montbrun, préfets du Palais, et Charles Fortoul, chef du cabinet du ministre de l'Instruction publique et des Cultes; artistes et lettrés ont ensuite eu leur part. Entre les élus de ces catégories, après M. de Nieuwerkerke et M. Charles Fortoul, se classent parmi les *officiers*: MM. Biel, inspecteur général des bâtiments civils, Pelletier, services rendus au Ministère d'État et de la Maison de l'Empereur, de la Saussaye, membre de l'Institut, recteur de l'académie de Poitiers, Faye, membre de l'Institut, recteur de l'académie de Nancy. Ont reçu la croix de *Chevalier*: MM. J.-J. Clerget, architecte de la Couronne, au Palais de Saint-Cloud, Charles Gounod, directeur de l'enseignement de chant dans les écoles communales de la ville de Paris, Maury, sous-bibliothécaire de l'Institut, Prevost, chef des bureaux et agent spécial du Muséum d'histoire naturelle. L'abbé Cochet, correspondant du ministère pour les travaux historiques, Fiorentino, homme de lettres, traducteur du Dante, Yvon, peintre d'histoire, Landelle, peintre d'histoire et de portraits, Vigneron, peintre de genre, Léon Noël, dessinateur lithographe, Lequesne, sculpteur, Courmont, inspecteur général adjoint des monuments historiques, Launoy, rédacteur au *Moniteur universel*, Labrouste, architecte des bâtiments civils, Louis Martinet, peintre, sous-inspecteur de l'Exposition Universelle des Beaux-Arts, au palais de l'avenue Montaigne; Decourcelle, auteur dramatique, Dietsch, compositeur de musique. En regard de ces nominations, il convient de placer les trois rubans de *Commandeur*, dans l'ordre de Léopold, que le roi des Belges vient de décerner à MM. Dumas, sénateur, membre de la Commission impériale et président de classe du jury international de l'Exposition universelle des Beaux-Arts et de l'Industrie, Mimerel, sénateur, membre de la Commission impériale et vice-président de classe, et Schneider, vice-président du Corps législatif et aussi vice-président de classe, pour les services qu'ils ont rendus à la Belgique durant la solennelle manifestation de 1855.

La Revue des Beaux-Arts a porté à la connaissance de ses lecteurs, bien avant la clôture de l'Exposition de l'avenue Montaigne, que l'Empereur avait commandé, dans le but de l'offrir à la reine d'Angleterre en souvenir de son séjour à Paris, un magnifique album d'aquarelles, guaches, dessins et autres productions de nos principaux artistes, et non comme le bruit en avait d'abord couru, de M. Eugène Lami seul. Voici que l'*Athenæum*, de Londres, annonce comme de l'inédit, et que bon nombre de feuilles parisiennes répètent à titre de nouvelle, que S. M. Napoléon III a envoyé à sa gracieuse alliée, la souveraine de la Grande-Bretagne, en façon de cadeau de Noël, cette attrayante suite d'épisodes du voyage royal, heureusement retracé par le crayon ou le pinceau. Au demeurant, l'*Athenæum* n'a livré au public que la confirmation d'un fait déjà connu; on sait seulement de plus, aujourd'hui, que parmi ces inspirations charmantes, se remarquent la *Reine à Boulogne* de M. Morel-Fatio, le *Départ de ce port* par M. Mozin. Deux pages ont été fournies par M. Chavet: le *Bal à Versailles* et le *Souper impérial*. M. Guérard est auteur de l'*Arrivée à Paris*. M. Eugène Lami a représenté l'*Arrivée à Saint-Cloud*. Quelques autres dessins sont dus à des artistes moins connus à Londres. La reliure et l'étui de cet album, qui n'a pas coûté, dit-on, moins de 25,000 francs, sont considérés pour leur style et leur fini d'exécution comme le dernier mot de la reliure française qui n'a pas de rivale en ce genre depuis plusieurs siècles.

M. Diebolt a terminé le buste en marbre de S. M. l'Impératrice, qui lui a été commandé et qui paraît destiné à devenir le buste officiel de notre gracieuse souveraine. La ressemblance en est très-grande. Toute la physionomie respire le charme et la sérénité. Sa Majesté porte le diadème et la couronne: de ses abondants cheveux s'échappent des dentelles disposées avec un soin infini. Sur les épaules se drape une partie du manteau impérial, et sur la poitrine flotte le grand cordon que termine la croix de la Légion d'honneur. Peu d'artistes, chargés d'une œuvre aussi importante, ont mieux réussi que M. Diebolt.

Il ne saurait être hors de propos de remettre aujourd'hui en mémoire que le père du maréchal Pélissier a été directeur des poudres à Colmar, et que le frère du glorieux commandant en chef de l'armée d'Orient fait partie de l'administration municipale de cette ville. C'est aussi à Colmar qu'est né l'amiral Bruat. Le conseil municipal a décidé que deux épées d'honneur seraient offertes, au nom de la ville, au maréchal Pélissier et à l'amiral Bruat. La veuve de ce dernier a accepté, au nom de ses enfants, ce legs d'honneur. L'épée sera exécutée d'après le même modèle pour sa double destination; la dédicace seule sera différente. Au pommeau, l'aigle impérial de France; au centre de la poignée, dans un cartouche étoilé, le nom de Sébastopol; sur la branche, une tête de lion; dans la coquille, les armes de la ville de Colmar au milieu d'un trophée et surmontées d'une figure allégorique de la Guerre: tel est l'ensemble de la composition que complète un système d'arabesques mêlées de lauriers. Les deux armes seront ciselées en argent massif avec lame en damas damasquinée d'or.

Récemment il a été frappé à l'Hôtel des Monnaies une médaille du dernier emprunt national de sept cent cinquante millions. On y voit la France recevant ce tribut de l'Agriculture, du Commerce et des Arts, et au-dessus plane le génie de la guerre.

Les six guichets du Louvre, en face de la rue de Rohan, sont maintenant tous ouverts au public, qui peut ainsi parcourir la place de Napoléon III et apprécier de près les frontons qui décorent les pavillons et toutes les statues des grands hommes qui bordent les terrasses. Du côté du pavillon de Rohan se trouvent les ressemblances de Lafontaine, B. Pascal, Mézeray, Molière, Boileau, Fénelon, Larochefoucault et P. Corneille. Du côté du pavillon Lesdiguières on reconnaît Rigault, Bernard Palissy, Ph. Delorme, Bruant, Cambiche, Lebrun, J. Bullant et Pierre Lescot. Viennent ensuite, galerie de l'aile du nord, première section du côté du Carrousel: Grégoire de Tours, Rabelais, Malherbe, Abailard, Colbert. Mazarin, Buffon, Froissart, J.-J. Rousseau et Montesquieu; en face, aile du midi, Daguesseau, Mansard, Poussin, Audran, J. Sarrazin, Coustou, Lesueur, Ch. Perrault, Ph. de Champaigne et Puget. En tout: trente-six statues en pied. Vingt restent à placer du côté de l'ancien Louvre.

Après les statues des grands hommes, les compositions symboliques. Dans la cour Napoléon III, *le Génie de la pêche*, groupe en pierre de Vergeley, par M. Napoléon Perrey, est le quatrième avant le pavillon du Centre, conduisant de cette cour à la place du Palais-Royal. La hauteur de ce morceau de sculpture est d'un mètre quatre-vingts centimètres, et la largeur d'un mètre cinquante centimètres. Le génie est représenté par un enfant de cinq à six ans, un peu replet comme on l'est, en général, dans la belle nature de cet âge; il mesure environ un mètre soixante-cinq centimètres; il est debout, absolument nu. La chevelure de cette

allégorie, légèrement flottante, est retenue par un bonnet du genre de celui du *Petit Pêcheur* de Rude ou du *Pêcheur napolitain* de M. Duret. La main droite appuyée sur la hanche, le Génie tient de la gauche un aviron ; derrière lui, à droite, un tronc d'arbre couronné de feuillages où sèchent des filets et un quartier de roc à demi couvert par une nasse sur laquelle est placé un panier d'où s'échappent des poissons. Toujours derrière, mais à gauche, s'incline une barque rustique dans laquelle sont rassemblés des rames, des cordages et un panier d'huitres. Le simple et véridique ensemble de cette œuvre sculpturale attire sympathiquement les regards.

Les nécessités de construction pour la nouvelle entrée des galeries du Louvre, place Napoléon III, ont occasionné la destruction du magnifique plafond, *la Renaissance des Arts*, que M. Abel de Pujol avait exécuté il y a nombre d'années. Cette peinture avait été faite sur le plâtre même, ce qui en a rendu la conservation impossible. Peu d'artistes, de leur vivant, ont été plus éprouvés que M. Abel de Pujol : son tableau de la *Mort de César*, qui faisait partie de la galerie du Palais-Royal, a été brûlé en Février 1848 ; des *grisailles* d'une chapelle de Saint-Roch ont disparu avec la chapelle ; les grisailles du plafond de la Bourse, représentant Charles X, ont été également grattées après 1830 ; enfin, aujourd'hui, le maître voit disparaître, sans retour, l'une des plus belles pages sorties de son pinceau.

La statue équestre de François Ier ne restera pas, dit-on, dans la cour du Louvre.

Le *Moniteur de la Côte-d'Or* a annoncé durant cette quinzaine, que l'Empereur, qui veut que la France honore toutes les gloires, vient d'accorder spontanément, sur sa cassette, une pension à Mme Rude, veuve du statuaire.

Un des princes de la sculpture vient encore de terminer ses jours avant l'heure. Pierre-Jean David, d'Angers, a rendu le dernier soupir dans la nuit du 5 au 6 de ce mois. Un article spécial de notre collaborateur, M. Galoppe d'Onquaire, précédant cette *Mosaïque*, nous relaterons seulement quelques détails accessoires de ses obsèques où l'on aurait désiré ne rencontrer que les arts. Mardi matin, 8, le cortége funèbre a directement pris, de la maison mortuaire, rue d'Assas, le chemin du cimetière de l'Est. Au milieu de l'assistance entourant le cercueil, se trouvaient MM. Béranger, le général Cavaignac, Villemain, Etex, Goudchaux, Martin (de Strasbourg), Carnot, Cambon, Marie, Vaulabelle, Guinard, le comte de Niewerkerke, Manin, Gervais (de Caen), Jules Simon, Ferdinand de Lasteyrie, Sarrans jeune, Laissac, Duret, Havin, Henri Lemaire, Crémieux, Bastide, Charles Thomas, etc., etc. Les cordons du poêle étaient tenus successivement par MM. Cavaignac, Carnot, Goudchaux, Ambroise Thomas, Léon Halévy, Henri Lemaire et plusieurs élèves du défunt. Le seul discours qui ait été prononcé l'a été par M. F. Halévy. *La Presse* ajoute : « A la sortie du Père-Lachaise, Béranger, entouré par les artistes et les étudiants, a été embrassé et porté, en quelque sorte, en triomphe. Emu de cette ovation, il a embrassé l'un d'eux au nom de toute la jeunesse française. »

Parmi les concurrents au fauteuil laissé vacant par la mort de David, d'Angers, dans la section de sculpture, de l'Académie des Beaux-Arts, on cite MM. Joufroy, Barye, Desprez, Auguste Barre, Seurre.

Cette fin prématurée du statuaire David nous amène à une courte et par conséquent incomplète analyse de la nécrologie de 1855, en ce qui concerne les diverses branches des institutions académiques, des sciences, des arts, des lettres et du théâtre.

L'Institut, section de l'Académie des Beaux-Arts, déplore la perte de Gauthier, architecte ; l'Académie française son doyen, Charles Lacretelle ; l'Académie des Sciences : Duvernoy, professeur au Muséum d'histoire naturelle ; Stourm, l'un des plus célèbres mathématiciens de l'époque ; Magendie et trois correspondants, Nell de Bréauté, Braconnet et le docteur Lautard ; l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, Préville de Lorme, archiviste paléographe auxiliaire de l'Institut, pour les travaux historiques de l'Académie des Inscriptions, et le baron Barchou de Penhoën.

La France et l'Europe ont encore perdu :

Savants : Duchesne aîné, conservateur des estampes de la Bibllothèque impériale ; Ferdinand Serre, un de nos grands savants ; Léonard Maelzel, inventeur du Métronome ; Busch, directeur de l'Observatoire à Kœnigsberg ; J.-F. Johnston, célèbre chimiste anglais ; M.-C. Buzanovic d'Aggreich, économiste hongrois ; Albrand, ex-président de l'Académie de Marseille ; Delalandine de Saint-Esprit, membre de l'Académie de Lyon ; de Valescourt, agronome ; Joseph Hume, économiste anglais ; Michel-Antoine Soudiot, savant distingué ; Barthke, naturaliste.

Peintres et Dessinateurs: Camille Roqueplan, peintre ; Stadler, paysagiste suisse ; Henri Valentin, dessinateur à *l'Illustration* ; J.-B. Vinchon, peintre d'histoire ; Giuseppe Buzzoli, de l'académie de Florence ; Perron, peintre.

Sculpteurs : Rude ; V. Couchery ; Suc (de Nantes), auteur de la *Mendiante;* Paul Gayrard.

Graveurs : Barre, graveur général des monnaies de France ; Paolo Lasinio, graveur florentin ; Collinet, graveur français.

Littérateurs et Ecrivains français : Joanny Augier, homme de lettres, ancien secrétaire de M. de Lamartine ; J.-B. Gouriet, l'un des vétérans de la littérature ; Fabien Pillet, auteur du *Magistrat du Peuple ;* Gérard de Nerval ; Pierre Bellot, poète provençal ; Hippolyte Bis ; Massolin, auteur dramatique ; Abel Hugo, frère du poète ; Rolle, ancien bibliothécaire de la ville de Paris ; Frédéric Bérat, poète et compositeur ; Auguste Romieu, inspecteur général des bibliothèques de la couronne.

Littérateurs et Artistes étrangers : Michel Vôrôsmarty, poète ; Houguit, Deuger, fondateur du *Polytechnischer-Journal ;* Torquato della Torre, sculpteur, auteur de la *Mondica il Gaddo* et de l'*Orgia ;* Luigi Petrali, compositeur italien ; sir Robert Adair, auteur de nombreux écrits politiques ; Dierickx, littérateur flamand ; le colonel autrichien Pannasch, connu par ses ouvrages dramatiques ; Spandaw, poète hollandais ; Rua Fuigueroa, ancien directeur du journal *la Nacion;* Louis Coulon, peintre belge ; C.-A. Menzel, auteur d'une histoire d'Allemagne ; Atterbom, poète suédois ; Ch. Spindler, romancier allemand ; Joseph Nicolini, auteur du poème *les Cèdres*, traducteur de Byron ; Vitali, sculpteur italien ; J. Bromberg, peintre d'histoire bavarois ; Salvatore Torretti, auteur du *Cours complet de la langue française*, ou *Grammaire française à l'usage des Italiens ;* Jean Isom, sculpteur florentin ; Vieillevoye, directeur de l'Académie de peinture, à Liége.

Journalistes : Henri Imbert, docteur ès-sciences, ancien rédacteur du *Patriote* de Clermont ; A. Remy, ancien rédacteur en chef de *la Mode ;* Pujot, ancien directeur du *Costrais ;* Henri Franquinet, peintre, l'un des collaborateurs de *la Gazette des Peintres ;* Martin Dufour, rédacteur du *Journal de Toulouse ;* Jean de

Julvécourt, ancien rédacteur au *Courrier Français* et à *la Réforme;* Giscard, ancien gérant de *la Gazette d'Auvergne;* Auguste Delsart, ancien sténographe en chef au *Moniteur*; Robert Pitcairn, rédacteur de *la Gazette d'Edimbourg;* Léon Boitel, ancien rédacteur de *la Revue du Lyonnais;* Baysselance, directeur du journal *l'Ingénieur;* Black, rédacteur au *Morning Cronicle*, un des vétérans de la presse anglaise; Carion père, rédacteur de *l'Emancipateur de Cambrai*.

Musiciens français et étrangers. — Delphat, doyen des musiciens de France; Ahmed-Baché-Zoïnardji, ancien musicien du dernier bey, mort à Alger; Robert Muller, anglais; Keller; Pieto Pazza, milanais, organiste; Batton, du Conservatoire; Raoux, belge; Henri Bishop, anglais; Hauser; Don Ramon Carnicer.

Théâtre. — Raucourt, ex-artiste de la Porte-Saint-Martin; Lacourière, artiste du Palais-Royal; Villars, du Gymnase; Van Outryve, flamand, président de la société dramatique *Yver en Broedermin*; Adolphe Franconi, directeur du manége au Cirque de l'Impératrice; Mlle Dupont, ancienne artiste de la Comédie-Française; Mlle Melcy, artiste du Gymnase; Vatel, ancien directeur du Théâtre-Italien; Mikel, artiste des Folies-Dramatiques; Mme Miro-Camoin, ancienne cantatrice de l'Opéra-Comique; Priora, habile chorégraphe; Mlle Brocard, ex-sociétaire de la Comédie-Française; Mme Stockl-Heinefetter, cantatrice allemande; Carelli, chanteur italien; Mlle Verteuil, doyenne des artistes dramatiques.

La liste est longue et beaucoup de noms, sans doute, y sont omis.

M. Yvon se propose de partir pour la Crimée, afin d'étudier les champs de bataille illustrés par nos armes, et de reproduire, sur de vastes toiles, quelques-uns des faits glorieux de notre brave armée.

D'énormes pierres de taille ont été apportées devant l'Hôtel des Monnaies. Elles sont destinées à être placées dans la façade et à devenir un colossal écusson aux armes impériales qui va être livré aux sculpteurs ornemanistes. La pensée de cette monumentale décoration est due à M. Pelouze, le directeur du célèbre établissement.

La saison du carnaval sera courte; aussi, les soirées et les concerts se multiplient-ils de façon à ce qu'il n'y ait point de temps perdu. Les réunions de M. le comte de Nieuwerkerke suivent leur cours; la partie musicale est toujours confiée à M. Pasdeloup. Au dernier vendredi, les applaudissements ont été pour MM. Bonnehœ et J. Kelhm qui ont obtenu leurs succès habituels. — M. le comte Louel, l'homme du monde et compositeur, a ouvert ses salons, mardi de la semaine dernière; M. Ponce de Léon a exécuté sur le piano des morceaux de sa composition. — Les quatre soirées musicales que donnent annuellement MM. Lebouc et L. Paulin, inaugurées ce soir 15, se continueront de quinzaine en quinzaine, les mardis 29 janvier, 12 et 26 février, chez Pleyel. On entendra dans ces réunions lyriques, MMes Pauline Viardot, Gaveaux-Sabatier, MM. Paulin, Euzet, Lebouc et autres notabilités du chant et de l'instrumentation. — Il est aussi question d'une jeune et habile pianiste, Mlle Darjout, qui doit donner son premier concert à la fin de ce mois; Mlle Darjout sera secondée par un nombreux orchestre, sous la conduite de M. Placet, ancien chef d'orchestre du Théâtre-Lyrique. — Nous avons aussi assisté à la seconde soirée de l'hôtel de la rue d'Amsterdam, salons où l'élément artistique et littéraire domine; dans ces soirées, il n'y a pas de programme; tout s'improvise, les artistes étant là comme chez eux.

Mme Batiste, accompagnée au piano par son mari, organiste de Saint-Eustache, l'émule de Lefébure-Wely, a chanté d'une voie suave *la Trinité*, mélodie de Schubert, et *Souvenirs*, chants d'autrefois, par V. Massé. Deux jeunes lauréats du Conservatoire, MM. Cœuilte et Lamazou, ont dit avec entrain le duo de la *Reine de Chypre*; M. Cœuilte est un ténor que nous verrons bientôt à l'Opéra en compagnie de son ami M. Lamazou, car ces deux jeunes gens sont les Oreste et Pylade du Conservatoire. Puis est venu M. Gozora, qui ne manque jamais là où il faut une voix douce et sympathique, et qui a répété les *Confessions d'un enfant* et *Il ne faut jurer de rien*, de Lhuillier, avec son sentiment accoutumé.

Les instruments ont eu leur tour. M. de Vroye, première flûte des guides de la garde, qu'accompagnait au piano M. Schœn, a charmé l'auditoire. Après M. de Vroye, un premier prix de violon du Conservatoire, M. Fournier, indûment appelé M. Dupuis dans notre dernier numéro, et M. Schœn, ont exécuté une fantaisie de *Guillaume Tell* qui a été couverte de bravos.

Minuit sonnait quand ont paru MM. Lefort et Nadaud; le poète-musicien a invité l'artiste à chanter son *Voyage aérien*. La présence du compositeur a donné un surcroît de verve à son interprète, qui s'est surpassé; une fois en veine, il a dit successivement l'*Échange* de M. J. Reber; la *Chanson de l'Amoureux* de Giulio Alary, et le *Biniou* (inédit) de M. E. Durand. Pour ce qui est de M. Nadaud, après avoir entendu chanter ses œuvres, il en a chanté lui-même; une heure durant il a captivé, en quelque sorte magnétisé son auditoire; il a commencé par *la Forêt*, nouvelle composition; puis *Cheval et cavalier*, puis son *Quartier latin* qui a fait le tour de France, et ses *Deux gendarmes*, qui seront toujours la plus gaie et la plus charmante de ses inspirations.

Le prix de poésie, du concours Véron, a été remporté par un jeune homme de vingt-deux ans, M. Karl Daclin, employé au ministère d'État. Le second prix a été obtenu par M. Auguste Villemain, jeune médecin qu'un goût naturel entraîne vers la poésie. Un accessit a été décerné à M. M. de Banville et Phyloxène Boyer, auteurs en commun d'une fantaisie poétique dont la forme originale a été remarquée. Il paraît que la distribution de ces prix sera entourée d'une certaine solennité. M. Karl Daclin a reçu du président de la Société des gens de lettres, une épître des plus flatteuses par laquelle on annonçait au jeune lauréat qu'il était à l'unanimité nommé membre de la Société.

La petite ville de Bagnères de Bigorre, enrichie depuis peu d'un Musée qui s'augmente chaque jour, grâce à la sollicitude, aux démarches, aux sacrifices et aux dons de M. Achille Jubinal, son député au Corps législatif, sera bientôt aussi dotée d'une Église qu'élève le père Hermann pour être jointe à un couvent de son ordre. Bagnères devenant de plus en plus une cité artistique, M. Horace Vernet a proposé de décorer le saint lieu sans aucune indemnité pécuniaire.

La ville de Tarbes est maintenant préoccupée de la vente d'un tableau original de David : *Barrère à la tribune de la Convention Nationale*.

Le monde des arts s'occupe en ce moment avec un juste intérêt de l'entreprise d'un jeune Liégeois, M. Louis Tinaut, statuaire, dont le talent s'est déjà manifesté par d'excellentes œuvres. Le laborieux artiste s'est imposé cette fois la tâche de sculpter une suite de portraits qu'il a intitulée le *Panthéon du dix-neuvième siècle*. Ce nouvel Olympe se compose d'une

série de médaillons en plâtre, demi-nature, qui doivent comprendre tous les personnages marquants de notre siècle dans la littérature, les arts, la politique ou la science ; œuvre gigantesque, si l'on songe que chacun de ces personnages doit poser devant le statuaire. La maison Giroux n'en a pas moins voulu acquérir le monopole de la vente en France de tous les médaillons composant le *Panthéon*. Déjà M. Louis Tinaut a publié une première série de douze médaillons : On y compte Alexandre Dumas père, Alexandre Dumas fils, Jules Janin, Théophile Gautier, Paul Féval, Félicien David, Ambroise Thomas, Méry, Madame Ristori, Roger. D'autres célébrités ne tarderont pas à paraître.

Outre les dons que M. Pescatore a faits tant en Hollande qu'à Paris, il a légué, assure-t-on, une somme de 400,000 fr. à la petite commune de Selle-Saint-Cloud, où était située sa maison de campagne, pour fonder un hospice qui portera son nom. M. Pescatore a laissé en outre à la ville de Luxembourg sa galerie de tableaux et un million pour créer un établissement de bienfaisance. HENRY DE SAINT-DIDIER.

CORRESPONDANCE.

ÉTUDE SUR JEAN STEEN.

AU RÉDACTEUR EN CHEF.

La Haye, 5 Janvier 1856.

Depuis que j'ai eu l'avantage de vous voir, Monsieur le Rédacteur, lors de mon séjour à Paris l'année dernière au début de l'Exposition Universelle des Beaux-Arts et de l'Industrie, le labeur dont je vous avais soumis l'idée a été entrepris et sera bientôt complet. Peut-être vous souvenez-vous qu'il s'agit d'une notice historique et critique sur un illustre peintre, mon compatriote, fruit de longues recherches et de sérieuses méditations. Qu'il me soit donc permis de porter derechef à votre connaissance, l'annonce de la très-prochaine publication de cet ouvrage essentiellement national, au point de vue des Pays-Bas, et qui paraîtra avant la fin de ce mois ou sans plus de retard durant les premiers jours de février, dans le format in-8°, sous le titre de JAN STEEN, ÉTUDE SUR L'ART EN HOLLANDE, chez le libraire-éditeur Martinus Nyhoff.

L'essai en question, qui comprendra douze ou treize feuilles, soit cent quatre-vingt-dix à deux cents pages, environ un demi-volume composé en caractères rappelant ceux de l'Officine des Elzeviers à Amsterdam, tiré avec beaucoup de soin sur le papier de Hollande, vanté au temps où Mirabeau et autres grands esprits se faisaient imprimer dans notre territoire, cet essai est suivi de la *liste générale des œuvres de Jan Steen*, divisée en plusieurs parties, et qui contient en outre l'indication des dessins et des gravures exécutées par le célèbre artiste ou d'après ses originaux. Le frontispice du livre sera enrichi du portrait du peintre gravé à l'eau forte en manière de fac-simile d'une planche très peu connue.

J'ai la confiance que le sujet que j'ai pris la liberté de traiter obtiendra de tous les vrais amis des Beaux-Arts en Europe, principalement en France, un favorable accueil résultant de l'intérêt ou de la curiosité que, très-probablement, inspirera sa lecture. C'est aussi pour cela que j'ai cru indispensable de rédiger ma biographie ou plutôt mon panégyrique en français, afin d'étendre le cercle de ma propagande et de conquérir un plus grand nombre d'appréciateurs. Je sollicite l'attention des hommes compétents pour l'œuvre que j'achève et au besoin j'appellerai leurs redressements sur mes erreurs bien involontaires, si j'ai eu le malheur d'en commettre. Selon moi, la critique qui signale les fautes ou les travers de l'écrivain est préférable au silence qui équivaut pour lui au néant.

Dès la mise en vente de mon volume, je m'empresserai d'en faire tenir des exemplaires aux Revues et feuilles périodiques qui, sur tous les points du monde civilisé, s'occupent des Beaux-Arts et dont je suis désireux de connaître le sentiment. Par exception et n'écoutant que la vive sympathie que m'inspire la REVUE DES BEAUX-ARTS pour tous les services qu'elle a rendus et qu'elle rend encore quotidiennement à la famille des artistes, grâce aux talents et aux efforts éclairés de ses rédacteurs, je considère comme une obligation de joindre à cette lettre les sept premières feuilles imprimées de mon éloge de Jan Steen, avec l'espoir qu'elle voudra bien les parcourir et rendre, dans son habituelle impartialité, le jugement qui lui semblera le plus équitable touchant le mérite de mes observations et la valeur de mon texte.

La légitime influence qu'exerce la REVUE DES BEAUX-ARTS, non-seulement à Paris mais encore dans les départements et à l'extérieur, justifie la haute estime et le prix hors ligne que j'attache à son éminent concours ainsi qu'au bon vouloir des artistes et des lettrés qui, de plus en plus, consolident sa prépondérance.

Veuillez, je vous prie, Monsieur le Rédacteur, recevoir la nouvelle expression de mes sentiments très dévoués.

F. VAN WESTRHEENE.

La prochaine livraison de la REVUE DES BEAUX-ARTS contiendra un extrait de l'étude de M. Van Westrheene sur Jan Steen, sans préjudice de l'analyse qui en sera ultérieurement publiée.

BANQUET OFFERT A M. F. DE MERCEY.

Samedi de la semaine dernière, l'administration de l'Exposition universelle des Beaux-Arts a offert un banquet à M. F. de Mercey, commissaire-général du gouvernement. MM. Arago et de Chenevières ont alternativement porté un toast qui a reçu le plus chaleureux accueil et auquel M. de Mercey a répondu par de nobles paroles dans lesquelles il a retracé les travaux intelligents de l'administration avant et pendant l'ouverture de l'Exposition. Le passage du discours où M. le chef de la section des Beaux-Arts au ministère d'État a remercié avec une affectueuse expansion les hommes dévoués qui l'avaient si bien secondé, a été couvert d'applaudissements. M. de Rouville, administrateur général du Palais de l'Industrie, MM. Viel et Mauguin, architecte, s'étaient joints à leurs confrères, associant ainsi dans un élan commun les arts et l'industrie. M. de Rouville a félicité M. le commissaire général des bons rapports que son esprit bienveillant n'avait cessé d'entretenir entre les deux administrations. Au nombre des convives on remarquait MM. Louis Martinet, Jules Goddé, Buon, de Mortemart, de Lapeyrouse, inspecteurs ou attachés au service du Palais de l'avenue Montaigne, et MM. Calvo et Domas, médecins, préposés aux besoins de l'Exposition des Beaux-Arts.

SOCIÉTÉ LIBRE DES BEAUX-ARTS.

Le bureau de la Société libre des Beaux-Arts, auquel s'étaient réunis quelques autres membres et notamment MM. Dussauce, Husson et P.-B. Fournier, a été reçu le mercredi 2 janvier par M. le préfet de la Seine.

Notre Président s'est exprimé à peu près en ces termes : « M. le Préfet, le bureau de la Société libre des Beaux-Arts saisit toujours avec empressement l'occasion du renouvellement de l'année pour vous offrir ses hommages et vous prier de conserver vos bienveillantes dispositions pour cette Société qui s'applique sans cesse à s'en rendre de plus en plus digne. Elle a eu la satisfaction, cette année, de voir plusieurs de ses membres, et entre autres MM. Rouget, Dussauce et Husson, qui m'entourent, récompensés par suite de l'Exposition universelle des Beaux-Arts. »

M. le Préfet, après avoir félicité ces Messieurs, nous a entretenu longuement des embellissements de la ville de Paris déjà réalisés, et de ceux projetés par lui, en faisant remarquer que, malgré tous ses efforts, le goût le plus pur n'a pas toujours présidé aux travaux de décoration et d'ornementation maintefois bizarres et surabondants. Il a ensuite insisté sur la nécessité d'obtenir une grande harmonie d'ensemble, ajoutant qu'il accueillerait avec intérêt les opinions qui lui seraient soumises à cet égard par les artistes compétents que compte la Société libre des Beaux-Arts.

Notre Président lui a répondu que la Société libre des Beaux-Arts, dont la mission est de maintenir les arts au niveau des siècles où ils sont arrivés à leur apogée, est heureuse de partager entièrement les doctrines et les idées d'un administrateur éclairé et dont la puissante impulsion peut amener de grands résultats.

Le Sécrétaire général,
HENRI DE SAUCLIÈRES.

TRAVAUX DE LA SOCIÉTÉ.

STATUE DE FRANÇOIS Ier

PAR M. CLÉSINGER.

S'il y a une opinion qui doive se faire entendre dans le jugement que la statue de François Ier attend du public, c'est à coup sûr celle d'hommes dont le goût dans les arts n'est basé ni sur l'estime ni sur la critique des autres, c'est l'opinion d'une Société qui, comme la nôtre, compte dans son sein des talents éprouvés.

Un amateur des arts, un écrivain même habile se prononce-t-il, quel sera son crédit? Des relations étendues, des amitiés influentes, une plume hardie suffiront-elles aux yeux de tous pour donner à son jugement force et raison? Nous ne le pensons pas. Mais que ce soit le résultat d'un examen sérieux, affranchi de toutes les insinuations, de tous les scrupules qui gênent ou altèrent la vérité, un examen consciencieux guidé par l'étude et par la pratique, comme celui de la commission que vous avez chargée de vous rendre compte de la statue en question, le jugement quel qu'il soit aura des conséquences utiles pour le goût, utiles pour les arts.

Plusieurs d'entre vous, Messieurs, ont sans doute encore présentes les paroles par lesquelles M. le Préfet de la Seine a accueilli votre bureau à l'occasion du nouvel an. N'ont-ils pas compris que votre opinion peut avoir de l'écho auprès de cet honorable magistrat, quand il a dit : « Aidez-moi, Messieurs, dans la grande tâche municipale qui m'occupe; faisons prévaloir le bon goût dans les arts; signalons ce qui est mal pour qu'on fasse mieux, et combattons cette fâcheuse tendance de notre époque à faire un déplorable abus d'ornements, et souvent d'ornements disparates. »

M. le Préfet parlait ainsi relativement à l'architecture et à ses accessoires, et sa pensée était là celle de votre commission à propos des Beaux-Arts et de la Sculpture en particulier.

Après avoir jeté un coup d'œil sur ce que la statuaire a de beau, de beau pour tout le monde, après avoir regretté qu'on s'éloigne de la simplicité admirable qui distingue les grandes œuvres, pour chercher sur la toile, avec le marbre ou le bronze, de prétendus effets, des poses forcées, des contorsions effrayantes, des musculations impossibles, votre commission a abordé l'objet de sa réunion, et ce sera doublement flatteur pour nous, son organe, si, répondant à sa confiance, nous paraissons à vos yeux digne de l'honneur qu'elle nous a fait.

Deux questions résultent des observations préliminaires, l'une relative, l'autre absolue.

Convient-il d'exiger dans la cour du Louvre une statue et surtout une statue équestre? Telle est la première question. La réponse a été unanime. Une statue au milieu de cette cour brise la perspective des quatre entrées, et de plus, quand elle est d'une dimension outre mesure, comme le François Ier, elle nuit à la richesse architecturale du Palais.

Qu'on se rende bien compte d'ailleurs de l'effet d'une statue équestre dans l'espace assez restreint de cette cour. Une statue de ce genre

ne se voit bien que de profil : arrive-t-on par l'entrée du Carrousel, c'est le large poitrail et la forte tête d'une espèce de limousin qui frappent les regards en repoussant la tête du cavalier; l'effet en est peu gracieux. Sera-t-il mieux en sens inverse, cet effet? Le Henri IV est bien placé sur le terre-plein du Pont-Neuf, le Louis XIV dans la cour du Palais de Versailles, l'un parce qu'on le voit plus de profil qu'autrement, l'autre parce que l'espace est favorable à l'aspect.

La question absolue s'attache à l'œuvre en elle-même.

Votre Commission se demande pourquoi ce François Ier, qui ne peut figurer au Louvre qu'à titre de protecteur des arts et des lettres, est armé de *pied en col?* Le Titien a immortalisé le roi pacifique : aurait-on craint de se compromettre en faisant comme le Titien?

On eût coupé court aux réflexions de ceux qui critiquent cette idée du corps bardé de fer, quand la tête n'est protégée que par un léger chapeau ou toquet. C'était de la raison et du goût.

L'artiste, nous le croyons, peut s'appuyer de chroniques et d'images de ce temps-là, et soutenir encore que la coiffure contribue pour certains sujets à caractériser la ressemblance. Un casque sur la tête de François Ier ou de Henri IV, par exemple, pourra faire douter du personnage. C'est vrai; mais on dira toujours qu'il fallait ici adopter le chapeau caractéristique et laisser l'armure pour une autre occasion.

Votre commission trouve l'ensemble de l'œuvre quelque peu lourd. La figure pose trop raide sur les étriers. Un simple geste de la main n'exige pas une telle tension des jambes. Peut-être est-ce motivé par la fougue de ce gros cheval qui n'est pas du tout d'accord avec son cavalier. Celui-ci est raide, mais l'autre se tourmente terriblement, si terriblement qu'il a de grandes dispositions à tomber vers la gauche. Avis aux spectateurs qui, de près, regardent de ce côté-là.

Il a plu à David de peindre Bonaparte impassible sur un cheval emporté; cette idée avait sa justification; mais un pareil contraste ne doit pas se reproduire, et surtout dans la condition présente. Ce n'est pas le géant des batailles qu'il s'agit de représenter ici, encore une fois, c'est le protecteur, le père des lettres, c'est l'ami de Léonard de Vinci, l'admirateur du Primatice, le modèle du Titien.

Si l'on passe maintenant à l'examen des détails, sans aucun doute la touche d'une main habile s'y révèle, mais on s'étonne de la profusion des ornements. Est-ce dans l'intérêt de l'art que ce vigoureux coursier est chargé de courroies, de glands flottants, sautant de ci, de là, et faisant confusion avec les crins agités? Les rapports ont-ils été bien étudiés? La tête du cavalier n'est-elle pas petite, le bras droit un peu court? Le bras gauche et la main sont-ils bien en harmonie avec la turbulence du cheval?

Enfin, Messieurs, voici les conclusions qui résultent des deux points de vue sous lesquels votre Commission a procédé à son examen. Elle pense 1° que, eu égard à la cour du Louvre, où la circulation est incessante et souvent très-pressée, un ornement quelconque est un hors-d'œuvre, ou, si l'on tient à y mettre quelque chose, qu'un bassin peu étendu et peu élevé, à jet comme celui du Rond-Point des Champs-Élysées ou du Palais-Royal, ornerait suffisamment cette cour sans avoir les inconvénients d'une statue; 2° que, eu égard au caractère de l'œuvre, à sa valeur artistitique, elle n'est pas au-dessous de la Melpomène du même artiste qu'on voit au Théâtre-Français.

P.-B. FOURNIER,
rapporteur.

COMITÉ CENTRAL DES ARTISTES.

Séance du vendredi 4 janvier 1856.

PRÉSIDENCE DE M. SIMÉON CHAUMIER.

Le procès-verbal de la dernière séance de l'année 1855 est lu et adopté après quelques observations.

MM. Clerget et Kurten s'excusent, par lettres, de ne pouvoir assister à la séance.

M. Georges Guénot fait savoir qu'un nouvel imprimeur de la Revue doit recevoir à l'avenir les communications du Comité.

M. le président lit une lettre de M. Adolphe Walcher au sujet de sa réception comme membre du Comité; les idées qu'elle contient reçoivent les approbations de l'assemblée.

M. le président donne lecture d'une lettre de M. le préfet de la Seine, qui fixe le jour et l'heure de la réception annuelle du Comité central des artistes, à l'Hôtel-de-Ville.

M. Guilletat fait remarquer l'omission de son nom comme membre de la Commission chargée de visiter les verrières de M. Galimard, à l'église de Sainte-Clotilde.

M. Auvray lit au Comité le compte rendu de la séance de clôture de l'Exposition universelle de 1855, qu'il a publié dans le journal l'*Écho de la frontière*.

M. Marcellin lit une notice sur la statue équestre de François Ier et la décoration de la cour du Louvre.

En reconnaissance du succès que vient d'obtenir le Comité central des artistes à l'Exposition de 1855, M. L. Schaal propose d'ouvrir un concours pour présenter à S. M. l'Impératrice le modèle sculpté d'un berceau considéré comme meuble historique, pour l'enfant impérial qui va naître.

M. Émile Bellier de la Chavignerie fait hommage au Comité d'une brochure ayant pour titre, *Biographie et catalogue de l'œuvre du graveur Miger*; M. Alfred de Tanouarn est chargé d'en faire le rapport.

M. Huber, paysagiste, invite le Comité à visiter, dans son atelier, deux tableaux qu'il vient d'achever; ils représentent des vues prises aux bords de la Samoi, dans les Ardennes.

M. Charles Rambert et M. Édouard Lièvre, dessinateurs industriels, demandent à faire partie du Comité; ils présentent des lithographies et des dessins de leur composition qui méritent les approbations de l'assemblée. Le vote sur leur admission aura lieu selon l'usage à la prochaine séance.

Pour finir la séance, M. Siméon Chaumier lit avec une énergie remarquable une pièce de vers de sa composition, intitulée : *La Rentrée* (de l'armée d'Orient à Paris). Il évoque les souvenirs de gloire des armées françaises qui, à toutes les époques de notre histoire militaire, ont reçu les chaleureuses ovations des habitants de Paris.

Le Comité tout entier demande l'insertion de cette pièce de vers dans la REVUE DES BEAUX-ARTS.

Cette lecture excite de vives sympathies et les applaudissements de son auditoire.

Annexe au procès-verbal du 4 janvier.

Visite du 2 janvier à M. le préfet de la Seine.

M. le préfet a reçu le Comité central le 2 janvier 1856, à deux heures. Dix-neuf membres étaient présents.

M. le président, parlant au nom de tous, a adressé, d'abondance, à M. le préfet, cette courte allocution :

« Monsieur le Préfet,

« Il y a un an, à pareille solennité, organe du Comité central des artistes, je vous disais : Si les grands génies relèvent les grands peuples, les grands administrateurs refondent les grandes cités. Que je tourne aujourd'hui mon regard vers l'Orient, j'y vois la France grande ; que je l'abaisse sur Paris, j'y trouve une capitale embellie.

« Pendant l'année qui vient de s'écouler, nous avons pu montrer avec orgueil, aux étrangers accourus de tous les points du globe, l'œuvre que vous avez commencée.

« Paris était digne de l'Exposition Universelle!

« Dans cette grande joûte pacifique où bien des camps étaient en présence, où les drapeaux artistiques et industriels de toutes les nations se disputaient les prix, la France a vu son drapeau l'emporter encore ici sur les autres. J'en suis fier pour mon pays, M. le Préfet, et je dois ajouter que j'en suis heureux pour le Comité central des artistes; car notre société a contribué à cette victoire.

« Deux croix de la Légion d'honneur, une médaille d'honneur, plusieurs premières médailles, d'autres de 2e classe, des mentions honorables, voilà ce que nous avons recueilli pour notre part.

« Permettez, Monsieur le Préfet, que je vous offre, au nom du Comité central, ces récompenses emportées au grand concours universel, comme témoignage de la gratitude du Comité central pour la haute et généreuse hospitalité qu'il reçoit du premier magistrat de la Cité. »

M. le préfet, visiblement touché de ces paroles et de l'accent sympathique qui les rehaussait encore, a daigné faire part au Comité central des artistes, de ses vues, relativement aux embellissements de Paris; il a exprimé des idées artistiques que n'eussent désavouées ni Michel-Ange, ni Milon di Cortone, ni Jean Goujon, ni Philibert Delorme, ni les grands maîtres de tous les temps.

Ne s'arrêtant point aux idées, et pour les consacrer par des faits, il a daigné annoncer au Comité central, qu'il se ferait un grand plaisir de fournir des travaux aux jeunes talents que nous aurions à lui recommander.

Après cette séance, qui a dépassé les limites ordinaires de l'heure en pareille circonstance, le Comité a remercié M. le préfet, et s'est retiré.

Ordre du jour de la séance du vendredi 18 janvier 1856 : Lecture du procès-verbal. Correspondance. Propositions diverses. Rapport des commissions. Suite de la lecture préparatoire de l'acte constitutif de la caisse de prêt et de recours. Élections.

L. SCHAAL.

PUBLICATIONS DU COMITÉ.

LA RENTRÉE.

Salut, nobles enfants de notre brave armée;
Salut, rois couronnés par votre renommée
Et salués par l'Empereur!
Soldats, qui rapportez des lauriers de Crimée
En nous rapportant votre cœur.

Le nôtre tout entier vous acclame et vous crie :
Soyez les bienvenus, bras droits de la patrie,
Hercules aux travaux géants,
Qui du russe drapeau fîtes de la charpie
Pour panser nos blessés mourants !

Sébastopol au loin rayonnant comme un phare,
J'embouche, en votre honneur, la commune fanfare
Que sonne un million de voix ;
Salut ! quand vous rentrez, quelle lèvre est avare
De compter vos riches exploits ?

Nos familles sont là, fières de vos conquêtes,
Qui vont faire pleuvoir à vos pieds, sur vos têtes,
Des bouquets de joie et des fleurs,
Donnant, à ceux tombés dans vos guerrières fêtes,
Un pieux sourire et des pleurs.

Causez-nous; vos accents contiendront tant de charmes!
Parlez-nous de Crimée et de vos frères d'armes
Couchés au champ d'honneur, là-bas ;
Et pour qu'un juste orgueil sèche, par vous, vos larmes,
Parlez, parlez de vos combats.

UN ZOUAVE.

Nous étions à l'Alma, les ailes étendues,
Nos aigles, dans les airs, se berçaient suspendues;
Les Russes faisaient front, sur le front opposé;
De braves troupes; vrai ! qui n'ont que trop osé.
Saint-Arnaud commandait dans cette grande fête ;
Un rude Maréchal, noble cœur, forte tête !
Il ne nous semblait point du tout être à l'Alma ;
Nous nous imaginions passer la Moskowa;
Car de nos vieux grognards la phalange immortelle
Précédait, de cent pas, la cohorte nouvelle !
Ce sont eux, eux encore à qui sont les honneurs
De cette journée où nous restâmes vainqueurs.
Les bulletins ont dit le succès, l'espérance ;
Les cœurs ont tressailli d'ivresse pour la France,
Vous n'ignorez donc pas ce qu'on fit à l'Alma;
Tout ce que nous savons, c'est que nous étions là !...

UN SOLDAT DU GÉNIE.

Devant Sébastopol la fière,
En fouillant le roc et la pierre,
Nous nous reportions en arrière,
Pour savoir de nos devanciers
Comment ils creusaient leurs sentiers
Lorsqu'ils disputaient, pour la France,
Dantzik, Sarragosse, Mayence;
Et l'exemple de ces guerriers
Travaillant au pied des murailles,
Sous les obus, sous les mitrailles,
Nous servait de puissants leviers;
C'est pourquoi, dans leur sac de gloire,
Nous avons voulu que l'histoire,
Prenant pour tronc notre victoire,
Jetât de nous quelques deniers !

UN GRENADIER.

Nos tentes se dressaient; le soir, à la veillée,
La conversation roulait appareillée
Entre le souvenir que l'on donne au pays
Et les faits glorieux des aigles et des lys.
L'un disait Tolbiac, la première victoire
Que la France au berceau compte dans son histoire;
Un autre nous citait Mansoure et Marignan;
Celui-ci de Rocroi nous déroulait le plan;
Celui-là, plus nourri des guerres de l'Empire,
En nous les célébrant, ne cessait de redire :
Marengo, Friedland, Austerlitz, Iéna,
Nommant Ney, Soult, Mortier, Augereau, Masséna.
Nos yeux étincelaient de plaisir et de larmes,
De penser aux amis et de chanter nos armes,
Mais nos ambitions n'osaient se mesurer
A nous pouvoir jamais ainsi transfigurer.
Lannes, Marceau, Kléber, Kellermann et les autres
Défilaient devant nous, en disant : qui des vôtres,
Changeant sa cartouche en bâton de Maréchal,
Inscrustera son nom sur un fleuron ducal ?
Et, comparant nos faits à ceux de ces grands hommes,
Devant ces morts vivants nous n'étions que fantômes.
Tel l'astre de la nuit tombe, quand le rayon
Du soleil radieux se dresse à l'horizon.

Inkerman! Malakof ! les oubliez-vous, frères ?
Il est grand, il est beau de payer à ses pères
Cet immense tribut d'honneur;
Mais Traktir, mais Kinburn témoignent à vos mères,
De votre intrépide valeur.

Ah ! lorsque, comme vous, on fête les ancêtres,
Quand, sans les envier, on admire les maîtres
Dont on a compris le bienfait ;
Quand on se raccourcit à leur donner six mètres;
Savez-vous, soldats, ce qu'on fait ?

On associe alors, par une sainte chaîne,
La gloire des aïeux à la gloire prochaine,
Par la gloire acquise au présent ;
Et l'on résume ainsi, dans une gamme humaine,
Tous les accents par un accent.

Aussi, moi, rattachant à la gloire des autres
Les hauts faits glorieux, hauts faits qui sont les vôtres,
A tous nos succès éclatants,
Je dirai : tout cela c'est le travail des nôtres
Continué par notre temps.

Et, comme nos aïeux vous montrèrent l'exemple,
A nos neveux aussi vous ouvrez votre temple
Où l'on viendra s'édifier;
Car je vois l'avenir au loin qui vous contemple,
Heureux de vous glorifier....

SIMÉON CHAUMIER.

THÉATRES.

Quinzaine dramatique.

PORTE-SAINT-MARTIN : *L'Orestie.* — ODÉON : *Peintres et Bourgeois.* — GYMNASE : *Le mal de la peur.* — *Je dine chez ma mère.* — AMBIGU : *La Rentrée à Paris.*

Ce n'est pas moi qui reprocherai à M. Alexandre Dumas d'avoir fait revivre *l'Orestie* d'Eschyle. Comme le héros de la trilogie antique, M. Alexandre Dumas était sans doute poursuivi par les Euménides, déesses

qui personnifient le remords ; les créations romanesques et parfois vulgaires de sa muse trop féconde ne cessaient sans doute de le tourmenter et de lui dire que c'était mal dépenser les grandes qualités dramatiques qu'il a reçues du ciel, que de les faire servir à alimenter la curiosité des habitués des cabinets de lecture, que l'art comptait sur lui, et qu'il devait un jour où l'autre se faire absoudre par un docte aréopage. M. Alexandre Dumas a écouté cette voix de la conscience, et revenant aux sévères études de l'antiquité et à la poësie qu'il a trop négligée, il a reconquis l'estime littéraire dont il ne paraissait plus se préoccuper.

En s'adressant au vieil Eschyle, il a replacé sur son trône l'antique divinité du Destin. Après Crébillon, Alfieri et Népomucène-Lemercier, il a tiré un grand parti des crimes de la race d'Agamemnon. L'adultère Clytemnestre égorgeant son époux qui revient triomphant dans ses États ; Oreste vengeant son père par le meurtre de sa mère, et livré ensuite aux Euménides jusqu'à ce qu'il ait obtenu son pardon, offriront toujours un spectacle terrible et d'un puissant effet. M. Alexandre Dumas a recouvert ce tissu d'horreur d'une brillante draperie, et la Porte-Saint-Martin y a ajouté une mise en scène inconnue à l'antiquité. Mme Laurent, Mme Guyon, Mme Lucie Mabire, et un jeune acteur, M. Charly, ont rendu ce drame d'une manière saisissante.

Comme il faut que la critique se mêle à tout, nous dirons que le seul défaut que nous ayons trouvé à ce bel ouvrage, c'est de n'être pas toujours, dans le détail, aussi grec qu'il aurait dû l'être. Nous avons été frappé çà et là de certaines discordances qu'un peu d'attention aurait fait disparaître. L'image domine dans le style de M. Alexandre Dumas, et avec raison ! la poësie et Eschyle, ce grand maître, ne procèdent pas autrement. Mais Eschyle, par exemple, en parlant de la Mort, ne lui aurait pas mis une faulx à la main. La Mort chez les Grecs était ordinairement représentée par un jeune homme avec un filet sur les épaules, pour saisir les ombres au passage.

M. Alexandre Dumas néanmoins a mérité l'ovation que le public lui a décernée. Rappelé sur la scène, où Pallas elle-même, la déesse de la sagesse, l'a entraîné, il est venu recevoir en personne les applaudissements de toute la salle. On s'est demandé si c'était bien là le rôle de la Sagesse ; mais la Sagesse a ses moments d'enthousiasme, et d'ailleurs, d'autres dieux et d'autres déesses se sont unies à Pallas, pour vaincre les répugnances du poète.

Une comédie vive et spirituelle, *Peintres et Bourgeois*, de M. Henri Monnier, a réussi à l'Odéon. Le Bourgeois s'y trouve peut-être un peu trop sacrifié, mais M. Henri Monnier est artiste, il défend ses pénates, il en a le droit.

Le Gymnase a donné deux pièces nouvelles, le *Mal de la Peur* et *Je dîne chez ma Mère*, qui ont fait également plaisir ; la première est une petite comédie de caractère dont Lesueur rend à merveille le principal personnage ; la seconde met en scène la célèbre Sophie Arnould, sous les traits charmants de Mlle Laurentine ; c'est un pastel plein de grâce et de fraîcheur.

M. Charles Desnoyers n'a pas voulu laisser rentrer nos braves soldats de Crimée sans fêter leur retour ; son à-propos patriotique a de la gaîté et du mouvement. L'émotion que tout le monde a éprouvée à la vue de ces vaillantes troupes, mutilées par la victoire, qui ont traversé nos boulevards, se continue et se fait sentir d'un bout à l'autre de cette petite pièce on ne peut pas plus honorable pour le directeur-auteur.

HIPPOLYTE LUCAS.

OPÉRA. — ITALIENS. — OPÉRA-COMIQUE. — THÉATRE-LYRIQUE. — BOUFFES-PARISIENS.

A la grande joie des amis de son beau talent, Mme Tedesco a reparu sur notre première scène lyrique, dans le rôle de Fidès du *Prophète*, qu'elle a chanté avec les qualités qui lui sont propres. Comme toujours, Roger s'est parfaitement acquitté du rôle de Jean de Leyde. La rentrée de Mme Tedesco a coïncidé avec la retraite de Mlle Sophie Cruvelli, qui a bien définitivement renoncé au théâtre pour devenir Mme la baronne Vigier. La messe nuptiale a été célébrée samedi 5 de ce mois, à l'église de la Madeleine, et le mardi suivant au temple de la Rédemption, rue Chauchat ; l'ex-cantatrice, dont le nom patronymique est Cruvell, étant, on le sait, d'origine prussienne et appartenant en conséquence au culte réformé. — L'opéra bouffe de *Pantagruel*, de MM. Henri Trianon et Théodore Labarre, qui n'a eu qu'une représentation qui s'est terminée non sans peine, n'en aura définitivement pas d'autre. Un échec de ce genre n'a peut-être pas de précédent à l'Académie impériale de musique. — Sous peu, dit-on, M. F. Halévy succéderait dans la direction du Conservatoire à M. Auber, qui serait nommé sénateur. Rien de moins probable que ce bruit. — L'empereur a décidé qu'il serait donné un certain nombre de représentations pour les troupes qui reviennent de Crimée. La première de ces soirées a eu lieu vendredi de l'autre semaine au Vaudeville, la *Dame aux Camélias* en a fait les frais. Le lendemain, l'Opéra a offert à ces braves, *Jovita*, l'ouverture de la *Muette* et une cantate chantée par Gueymard.

On a heureusement repris au au Théâtre-Italien, avec Mme Penco, *Mathilde di Shabran*, qui a eu tant de succès la saison dernière. On parle aussi du retour de Mario et de la réapparition de Julie Grisi. Mlle Marietta Piccolomini, qui était, disait-on, engagée pour se faire immédiatement entendre, n'appartiendra à la compagnie de M. Calzado, d'après ce qui se répète, que l'hiver prochain. — Le *Siècle* a publié la nouvelle que Mme Ristori se disposait à reparaître au mois de mars sur la scène Ventadour dans le personnage de Médée de la tragédie de ce nom, œuvre de M. Ernest Legouvé, traduite, ajoutait-il, par le célèbre librettiste Romani. Le fait relatif à Mme Ristori, en ce qui touche son projet de prendre la tâche que Mlle Rachel a refusée, peut être exact ; il n'en est pas de même de la traduction de la *Médée*, à laquelle M. Romani est étranger, M. Legouvé lui-même ayant confié ce travail à M. Dall'Ongaro.

Roger, qui ne s'était pas montré à l'Opéra-Comique, le lieu de ses premiers et légitimes succès, depuis la représentation au bénéfice de Grard, ancienne basse de ce théâtre, a été revu sur cette scène dans une soirée du même genre au profit de Mlle Mira, fille du fils aîné de Brunet, le comédien des Variétés, et de Mlle Valérie qui jouait, il y a une vingtaine d'années au Gymnase, le répertoire de M. Scribe. Pour la seconde fois, Roger a paru sous le costume de Georges de la *Dame blanche*, à coup sûr dans un des meilleurs rôles qu'il ait joués et qu'il ait chantés. On suppose bien que l'accueil et les applaudissements du public ont été à la hauteur du talent et de la verve du célèbre artiste, qui s'est en quelque sorte dépassé ce soir-là. — On attend les débuts de Mme Marie Cabel.

Mme Miolan-Carvalho, qui s'en est allée au boulevard du Temple, tandis que Mme Cabel se dirigeait vers le boulevard des Italiens, se révèlera au public du Théâ-

tre-Lyrique dans une partition nouvelle de M. Clapisson, dont le livret est de M. de Saint-Georges et a pour titre *Fanchonette*. M. Pellegrin a clos l'année 1855 par un petit acte : l'*Habit de Noces*, de MM. Dennery, Bignon et Paul Cuzent. Hâtons-nous d'ajouter que M. Paul Cuzent est le compositeur et qu'il a préludé à son succès du Théâtre-Lyrique, par une multitude de mélodies, de marches, de polkas, de mazurkas, servant d'accompagnement aux évolutions équestres d'une autre entreprise dramatique; M. Paul Cuzent ne s'est en aucune façon trouvé dépaysé au milieu des violons, des instruments à vent et des timbales de l'orchestre de M. Pellegrin. — Mme Lauters a résilié son engagement avec la nouvelle direction ; sa belle voix charme, au moment où sont écrites ces lignes, les dilettantes d'Angers, de Rennes, de Nantes, de toute la Bretagne, d'où elle se dirigera vers la Hollande. — Le rôle long et difficile de Mme Cabel dans *Jaguarita*, a été heureusement abordé par Mlle Pouilley, jeune soprano qui naguère figurait au nombre des pensionnaires de l'Opéra.

Les Bouffes-Parisiens n'ont pas permis à l'an de grâce 1855, de finir sans qu'ils eussent effectué leur déménagement et leur ouverture dans leur local d'hiver, salle de M. Comte, passage Choiseul et rue Monsigny. Cette inauguration s'est accomplie sous les plus favorables auspices, par la représentation d'une bouffonnerie chinoise qui s'intitule : *Ba-ta-clan*, paroles de M. Serviéres, musique de M. Jacques Offenbach. *Ba-ta-clan* est un joyeux pendant des *Deux aveugles*. Malgré le prix quelque peu élevé des places, tous les soirs on refuse du monde au contrôle de ces Bouffes métropolitains.

MARFORIO.

MÉLANGES.

15 Janvier 1856.

La société des Amis des Arts vient de renouveler son bureau pour 1856, il est composé de la manière suivante : Président, M. le marquis de Tanlay; vice-présidents : M. Agasse et M. le comte de Porret. Secrétaire, M. Nolleval; vice-secrétaires, M. Coupery et M. Goffin. Le siége de la société est au Louvre; les actions pour l'exercice de 1856 se délivrent au sécrétariat, dans la cour du palais, à droite en entrant par la rue du Coq.

—Selon le traditionnel usage, il a été procédé durant cette quinzaine par l'Académie des Beaux-Arts à la recomposition de son bureau. M. Lemaire, statuaire, vice-président de 1855, prend la présidence pour 1856 ; M. Hittorf, architecte, a été nommé, à la majorité des suffrages, vice-président pour cette même année.

— Ainsi qu'on l'avait annoncé, l'Académie des sciences morales et statistiques a tenu, le samedi 5 de ce mois, sa séance publique annuelle, sous la présidence de M. Amédée Thierry. M. le président a prononcé le discours d'ouverture et donné connaissance du rapport sur les prix décernés. M. Mignet, secrétaire perpétuel, a ensuite lu une notice sur la vie et les travaux de Laromiguière, qui a excité un vif intérêt.

— La veille, 4 décembre, l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres avait renouvelé son bureau. Ont été nommés : M. Ed. Laboulaye, président, et M. Ravaisson, vice-président pour l'année 1856.

— La partie du musée de la marine et du musée ethnographique, située au deuxième étage de l'aile Nord du Louvre, comprenant les deux salles les plus rapprochées du pavillon de Beauvais, closes durant quelques semaines pour qu'on y installât une admirable collection de meubles, de vases, d'objets divers provenant de la Chine et du Japon, vient d'être rendue à la curiosité publique.

— Les restaurations, les peintures et autres travaux analogues ne chôment pas dans les principaux monuments religieux de la capitale; les dépenses de la municipalité sous ce rapport sont aussi intelligentes que généreuses. Les églises favorisées sur les deux rives de la Seine sont, à droite, Saint-Roch, Notre-Dame-de-Lorette, Saint-Eustache, Saint-Merry. Toutes les chapelles de Saint-Roch et de Notre-Dame-de-Lorette sont aujourd'hui terminées. Il en est de même de celles de l'église Saint-Eustache, dont l'intérieur a subi une véritable transformation, et sur laquelle M. l'abbé Gaudreau, qui administre depuis plusieurs années déjà cette importante paroisse, vient de publier une curieuse monographie. Les trois dernières chapelles que l'on vient de finir à Saint-Eustache, sont celles de Saint-Joseph, restaurée par M. Gourlier; celle des fonts-baptismaux, peinte par M. Marquis et par M. Glaize. M. Signol a été chargé de la décoration de la chapelle dite du Calvaire, où il va représenter les douze apôtres et les quatre évangélistes. Quand cette œuvre sera achevée et qu'on aura découvert la chapelle de la Vierge où se voit le tombeau de Colbert, tout le pourtour du temple sera magnifiquement décoré. Sur la rive gauche de la Seine, Saint-Séverin, où M. Cornu a exécuté des peintures dont la Revue des Beaux-Arts rendra prochainement compte, et Saint-Germain-des-Prés, ont leur décoration presque complète. Dans la première, ce sont les chapelles des bas-côtés qui ont été enrichies de peintures à fresque; et dans la seconde, le chœur, le sanctuaire et la voûte de la grande nef aux chapiteaux si diversement historiés, ont été couverts de peintures et d'ornements de style byzantin. Ces travaux auront bientôt reçu leur entière exécution. D'autres travaux du même genre sont entrepris à l'église Sainte-Clotilde; mais le grand développement de l'édifice, qui doit être recouvert de peintures murales, nécessitera, sans doute, plus d'une année de travaux. Enfin la décoration polychrome de Saint-Eugène est commencée. On dit que l'administration municipale concourra à l'ornementation de la nouvelle église par le don de statues et d'un bas-relief destiné au grand portail.

— L'Eglise Sainte-Elisabeth, rue du Temple, est ornée de boiseries sculptées d'un travail exquis, de peintures murales et de vitraux. C'était, avant 1790, l'église du monastère royal des Dames de Ste-Elisabeth, et ce fut la reine Marie de Médicis qui en posa la première pierre le 14 avril 1628. Cet édifice religieux est un de ceux qui, depuis quinze ans, ont eu la plus large part dans les libéralités municipales. Il est en ce moment décoré avec une richesse tout à fait hors ligne. Un maître-autel lui manquait; on vient de lui en donner un de marbre rehaussé de dorures qui a figuré à l'Exposition universelle.

— S. M. la reine d'Espagne a envoyé, il y a peu de temps, en présent au Saint-Père, deux chefs-d'œuvre de Murillo dont l'un représente l'*Enfant prodigue*, et l'autre le *Mariage spirituel de sainte Catherine*. Le souverain-pontife les a fait encadrer magnifiquement, et a ordonné qu'ils fussent placés dans la galerie publique du Vatican, de manière à ce qu'ils pussent être à la disposition des artistes et de tous les admirateurs de l'école espagnole.

SIXIÈME EXPOSITION

DE LA SOCIÉTÉ DES AMIS DES ARTS DE BORDEAUX

SOUS LE PATRONAGE DE S. M. L'EMPEREUR.

OUVERTURE. — LIVRET. — DONS DU MINISTÈRE D'ÉTAT.

Au commencement de l'année dernière, il a été rendu compte dans ces colonnes, de l'exposition organisée à l'aide des sacrifices et par les soins de la Société des Amis des Arts de Bordeaux, conformément à ses statuts qui veulent que chaque exercice soit marqué par une semblable cérémonie. L'exposition ouverte le 12 novembre 1854, et close le 13 janvier 1855, était la cinquième de ce genre à laquelle l'association artistique du chef-lieu de la Gironde, eût, depuis son établissement, convié la foule. L'origine de la Société n'est donc pas de vieille date; mais, à peine constituée, elle a marché d'un pas rapide sous la triple protection de la sympathie ecclésiastique, de l'autorité administrative et du corps municipal; d'une période à l'autre, de plus en plus encouragée par le succès à la poursuite de sa généreuse entreprise, elle a vu, non sans un légitime orgueil, se répandre son influence et s'accroître le nombre de ses membres; tour à tour les ministères d'État, de la marine et de l'instruction publique, lui ont prêté leur aide, et le comble a été mis aux faveurs le jour où cette assemblée d'hommes d'élite, d'amateurs ou d'amis des arts, a été prise par S. M. Napoléon III, sous son impérial patronage.

M. Théodore Lejeune, peintre, que ses travaux de restauration dans les résidences souveraines, les monuments publics et les demeures aristocratiques, n'empêchent pas, comme l'ont fait et le font encore d'autres de ses confrères, de se livrer parfois à la culture des lettres en ce qui concerne sa spécialité, notre collaborateur, de passage à Bordeaux, où l'avait appelé un labeur de son ressort, a eu tout loisir d'examiner l'exhibition dont il a été parlé ci-dessus; les documents relatifs à la création et au but de la Société des Amis des Arts, ne lui ont pas manqué, ainsi que l'atteste le résumé qui a paru il y a un an à semblable époque dans cette REVUE [1].

I.

Les bases sur lesquelles reposent la Société des Amis des Arts sont connues: elle est instituée pour le développement et la prospérité des arts à Bordeaux et pour en propager le goût par des manifestations périodiques; elle se compose de membres fondateurs, de souscripteurs et de correspondants. Les membres fondateurs sont ceux qui possèdent, trois années durant, deux actions nominales. Les actions sont de *vingt-cinq francs*. Les membres souscripteurs sont les titulaires d'une ou plusieurs actions pour une année seulement. Enfin les membres correspondants sont les artistes ou les amateurs en rapports suivis avec la Société, qui leur confère cette qualification.

Le produit des actions est annuellement affecté à l'achat de tableaux, sculptures, gravures et dessins ayant figuré aux expositions de la compagnie, après leur admission par un jury émané de son sein, et distribués par le sort aux

1. *Cinquième exposition des Amis des Arts de Bordeaux.* REVUE DES BEAUX-ARTS. tome VI (1855), p. 43.

membres qui en sont porteurs. Les fondateurs, dépositaires de plus de deux actions, deviennent membres souscripteurs pour celles qu'ils prennent en sus. Un droit égal est dévolu à chaque action, lors du tirage de la loterie à l'issue des salons. Il serait superflu de mentionner ici divers autres détails purement administratifs.

Mais ce qu'il ne faut point omettre, c'est que le premier soin de la Société, après le complet règlement des dispositions intérieures, a été de se procurer un local d'accord avec la haute mission qu'elle s'est imposé le devoir de remplir.

Le local dont il s'agit, quoique un peu en dehors du centre de la ville, est cependant des plus propices, répondant aux désirs et aux besoins de l'institution. L'espace principal, qui mesure environ trente mètres de longueur sur dix à douze de largeur et une hauteur proportionnée, offre l'aspect et les avantages d'une véritable galerie, d'autant mieux que les jours verticaux qui existaient d'abord et qui sont la plupart du temps fort préjudiciables à la peinture et à la statuaire, ont été remplacés par des jours perpendiculaires obtenus au moyen de larges baies ouvertes dans le comble. Toute la surface des parois a pu être ainsi livrée aux tableaux et autres ouvrages soumis au jugement des connaisseurs ou aux regards des curieux.

Deux salles de moindre étendue, mais d'une opportunité extrême, puisqu'elles reçoivent le trop-plein lorsqu'il est nécessaire et qu'elles servent en quelque sorte de vestibule, précèdent la galerie qui vient d'être très-imparfaitement décrite. Plus d'un musée départemental n'est pas aussi bien installé.

On sait, d'ailleurs, que la Société des Amis des Arts de Bordeaux, pénétrée vis-à-vis d'elle-même du sentiment et du respect des convenances, ne se montre pas moins soucieuse de maintenir sa dignité au niveau du renom des grands artistes, comme elle en a fourni la preuve en 1854, le jour où elle a fait emplette à beaux écus comptant, et, si nos souvenirs sont exacts, au prix de vingt-cinq ou trente mille francs, de l'admirable page de M. Léon Cogniet : *Le Tintoret peignant sa fille morte*. Disons bien vite que la commission administrative ne compte parmi ses membres que des gens de goût qu'on n'a jamais pris en défaut lorsqu'il a été question de mettre en pratique une bonne pensée ou une noble mesure. Témoin, après l'achat du tableau de M. Léon Cogniet, l'exposition de 1854-1855, analysée par notre ami M. Théodore Lejeune. Quand le point de départ est honorable et quand ceux qui dirigent l'entreprise sont honorés, la réussite est toujours au bout.

La Société n'en était encore, l'année dernière, qu'à sa cinquième exhibition, et son jury avait eu la satisfaction d'admettre cinq cent trente-un ouvrages d'artistes du département, ainsi que des circonscriptions voisines et d'un assez grand nombre de notabilités parisiennes. La loterie, qui a été comme de coutume l'appendice du salon, comprenait quatre-vingt-sept numéros : trente-six de ces envois provenaient de Son Excellence le ministre de la marine, le regrettable M. Théodore Ducos, que le fardeau du pouvoir était impuissant à détourner de son dévouement à sa chère Gironde. Une ingénieuse délicatesse avait suggéré au conseiller de la couronne, par ses attributions quelque peu étranger aux arts, les dons à faire : c'étaient des livres de luxe, des histoires de voyages, des plans, des cartes et des atlas. Son Excellence le ministre-d'État et de la maison de l'Empereur avait voulu pourvoir à quatre lots; quatre autres avaient été adressés par son Excellence M. Hippolyte Fortoul, ministre de l'instruction publique et des cultes. Les trente-neuf dernières primes consistaient en tableaux, aquarelles, dessins, gravures et autres œuvres acquises par la Société, dont les dépenses eussent été plus considérables si l'état des choses l'eût permis.

II.

Lors de la fermeture de la cinquième exposition, le total des membres de la Société des Amis des Arts s'élevait au chiffre de 250. Le conseil d'administration était ainsi organisé : *Président*, M. A. de Carayon-Latour; *vice-présidents*, MM. T.-B.-G. Scott, consul d'Angleterre, D. Guestier; *trésorier*, M. R. de Gernon; *membres*, MM. Bouscasse, Ad. Charroppin, Desmaisons du Pallans, Ch. Foussat; *secrétaire*, M. Adrien Bonnet.

La sixième exposition, aujourd'hui dans tout l'éclat de son succès, a ouvert ses portes au public le 30 décembre 1855, et durera suivant toute apparence deux mois au moins, elle se prolongera jusqu'en mars. Au début de l'exercice qui vient de finir, le personnel de la commission administrative et des fonctionnaires supérieurs, a été renouvelé conformément aux statuts. Ainsi ont été élus : *Président*, M. T.-B-G. Scott, consul d'Angleterre; *vice-présidents*, MM. D. Guestier et Ad. Charroppin; *trésorier*, M. R. de Gernon; *membres*, MM. Bouscasse, F. Brown, Desmaisons du Pallans, Patrice Ferrière et Ch. Foussat; *secrétaire*, M. Adrien Bonnet.

L'article 25 de l'acte constitutif exige que le

jury chargé de recevoir les ouvrages, soit formé de membres du conseil d'administration, lequel est tenu de s'adjoindre cinq collègues, au moins, choisis parmi les membres fondateurs. Le conseil a appelé cette fois à son aide non pas cinq mais neuf jurés, qui sont : MM. Alcide Gayrou, Damblat, Alexandre Léon, Marcotte de Quivières, D. Maggesi, Fr. Oldekop, le baron Portal, J. B. Roux et Stéhélin. Cinq cent quatre-vingt-sept ouvrages d'art, c'est-à-dire cinquante-six de plus que ceux admis au salon précédent, ont obtenu l'*exequatur* de l'impartial aréopage.

L'*Explication des ouvrages de peinture, sculpture, architecture, gravure et lithographie*, exposés dans la galerie de la Société des Amis des Arts, présente les noms de MM. Alexandre Antigna, Jules André, Alophe, Joseph Beaume, Édouard de Beaumont, Hippolyte Bellangé, Léon Benouville, Al. Bida, Auguste Bohm, Mlle Rosa Bonheur, Bossuet, de Braekeleer, Brascassat, Th. Chasseriau, Victor Chavet, Léon Cogniet, Camille Corot, G. Courbet, Dillens, Ducornet, J. Dupré, L. Français, É. Frère, Th. Frère, L. Gallait, H. Flandrin, Gavarni, Th. Gudin, Mlle Eugénie Hautier, Ingres, E. Isabey, C. Jacquand, Jadin, Auguste Lapito, A. Leleux, E. Le Poitevin, J.-B. Madou, J.-L.-E. Meissonnier, C. Nanteuil, Mme O'Connell, J. Ouvrié, J. Palizzi, C. Roqueplan, Ph. Rousseau, Th. Rousseau, Ary Scheffer, J. Stevens, C. Troyon, E. Verboeckoven, A. Waldorp, F. Winterhalter, F. Ziem, et autres artistes supérieurs qu'il nous faut bien malgré nous omettre.

Parmi les compositions des maîtres on remarque : de M. Ingres, *OEdipe explique l'énigme du Sphinx*; de M. Meissonnier, un *dessin* à la plume; de Mlle Rosa Bonheur, *la Fenaison d'Auvergne;* de M. François Winterhalter, l'*Amour maternel*; de M. Auguste Bohm, *une Matinée de printemps;* de M. Ad. Antigna, cinq envois, entre lesquels : *le Jeu de Bouchon* et *la Fileuse bretonne;* de M. Brascassat, deux études : *Taureau couché, Brebis et son Agneau;* et M. Jules André, *Vue prise à Saint-Hilaire* (Creuse).

La foule s'arrête aussi, mande-t-on de Bordeaux, devant *Macbeth et les Sorcières*, de M. Théodore Chassériau; *le Joueur de Mandoline*, par M. de Brackeleer d'Anvers; *Une Scène du Massacre des Innocents*, par M. L. Cogniet; *un Puritain*, de M. V. Chavet; *un Berger italien*, par M. J. Palizzi; *le Moulin* de M. Jules Dupré; *une Caravane d'Arabes traversant un gué à Beni-Souef* (Haute-Égypte), par M. Théodore Frère; et *l'Attente* de M. L. Gallait.

On signale encore dans la Galerie de la Société des Amis des Arts, les tableaux suivants : *les Morts vont vite!* par M. Ary Scheffer; *l'Angelus à la Chartreuse*, de M. Claudius Jacquand; *Tempête à Schweningue*, par M. Théodore Gudin; portrait en pied de *Mlle Rachel dans un de ses rôles*, par Mme O'Connell; *la Loi de la Force*, par M. Le Poitevin; *les Bœufs allant au labour*, par M. Troyon; et enfin *les Bords de l'Escaut*, par M. Ziem.

La très-imparfaite énumération qu'on vient de lire démontre que les renommées artistiques de la France et de l'étranger se pressent à la sixième exposition bordelaise. Mais peut-être n'est-ce pas toujours un bonheur pour la majorité des exposants que le surcroît d'illustrations et d'œuvres éminentes à ces sortes de solennités. Les envois des maîtres détournent souvent les regards des travaux de jeunes talents qui se perfectionneront, sans nul doute, l'âge et l'expérience aidant. Au dire d'observateurs éclairés, il n'en résulte pas moins, de ces contrastes imprévus et des dangereux parallèles qu'ils provoquent, de graves préjudices pour les peintres, les statuaires, les dessinateurs, les graveurs qui n'occupent pas la première place et dont, en de pareilles conjonctures, les productions trouvent un difficile écoulement.

III.

Les libéralités du ministère d'Etat au bénéfice de la loterie, et par conséquent des détenteurs d'actions, ont de beaucoup distancé cette fois les présents gouvernementaux de 1855. La Société des Amis des Arts est redevable aux sympathies bienveillantes de S. Exc. M. Achille Fould, des seize primes ci-après :

L'*Hémicycle du palais des Beaux-Arts*, gravure de M. Henriquel Dupont, de l'Institut, d'après M. Paul Delaroche.—*Portraits de l'Empereur et de l'Impératrice*, lithographiés par M. Léon Noël. — *Portrait de l'Impératrice*, lithographié par M. Léon Noël, d'après F. Winterhalter. — Cinq gravures par M. Laugier : *Sainte Cécile*, d'après les tableaux de Stella, — *La Belle Jardinière*, d'après Raphaël, — *La Vierge à la Méditation*, d'après une peinture de Raphaël, — *Le Ravissement de saint Paul*, d'après Nicolas Poussin, — *La Vierge à la Rédemption*, d'après Raphaël; —*Les Galeries de Versailles*, 2 vol. in-f°, éditées par Gavard;—*Deux eaux fortes*, par M. Eugène Bléry;— *Cinq photographies*, par M. C. Nègre; — *Le Louvre*, par Visconti, in-4°.— *Description du Louvre*, par le comte de Clarac, 1 vol. in-8°; — *Histoire des Français*, par M. Théophile Lavallée, 2 vol. in-8°; — *L'OEuvre de M. Ingres*, gravé au trait;— Diverses publications relatives à l'histoire des arts, 5 vol. in-8°.

La brochure sur la sixième exposition de la Société des Amis des Arts, qu'on a eu l'obligeance de nous transmettre de Bordeaux, renferme un extrait du règlement, la note des dons du ministère d'Etat, le tableau des membres du conseil d'administration et du jury, les listes des diverses catégories d'adhérents, et enfin le livret de tous les exposants, par ordre alphabétique, placés en tête des légendes de leurs envois, numérotés de un à cinq cent quatre-vingt-sept. Cette brochure, qu'il faut accepter comme officielle, ne constate en aucune manière, que les départements de la marine et de l'instruction publique aient contribué, comme en 1853, à l'augmentation des articles de la loterie, qui sera cependant très-brillante, à en juger par les acquisitions que la Société a déjà effectuées durant la seconde partie de janvier, les statuts interdisant à la commission d'opérer aucun achat pendant la première quinzaine qui suit l'ouverture, afin de laisser au public toute maturité et toute latitude pour choisir.

Deux cent cinquante membres formaient, en 1854, l'effectif de la Société; les noms inscrits sur les registres, à la date du 1er décembre dernier, se subdivisent ainsi : fondateurs, 270; souscripteurs, 223; correspondants, 7. Nous nous dispensons de dresser le total général de ces trois séries où, assez fréquemment, les mêmes noms se rencontrent, en vue d'accroître, comme il a été expliqué ailleurs, les chances que réserve la loterie aux membres qui cumulent la qualité de fondateur avec celle de souscripteur.

Des renseignements ultérieurs nous seront transmis, nous avons lieu de le croire, sur l'exposition de Bordeaux, les achats des amateurs et de la commission, le mérite et les succès des artistes. Il reste à dire que les destinées de la Société des Amis des Arts sont aujourd'hui plus assurées que jamais, en raison du mouvement qui s'est opéré dans les hautes charges de son bureau. La présidence a passé des mains de M. de Carayon-Latour, descendant d'une des plus anciennes familles de la province, que la finance a illustrée et digne du nom qu'il porte, dans celles de M. Scott, consul anglais, qui n'a pas attendu que les intérêts généraux de l'Europe rapprochassent intimement la Grande-Bretagne de la France, pour nouer, entre les deux grands pays, l'entente cordiale des arts. La vice-présidence, que M. Scott partageait en 1854 avec M. Guestier, est échue d'un accord unanime au collègue intelligent et dévoué qui méritait, entre tous, cette haute distinction, à M. Ad. Charoppin, l'un des membres de la Société qui ont le plus efficacement concouru avec MM. Scott, de Carayon-Latour, Guestier, de Gernon et Adrien Bonnet, à sa prospérité actuelle.

GEORGES GUÉNOT.

LA CHAPELLE DE SAINT SÉVERIN

DANS L'ÉGLISE DE CE NOM.

PEINTURES MURALES PAR M. SÉBASTIEN CORNU.

L'ancienne et charmante église placée sous l'invocation de saint Séverin, dont l'édification remonte à 1347 et 1489, et sur l'emplacement de laquelle existait dès le ve siècle un oratoire dédié à saint Clément, cette église a été si souvent l'objet de la munificence de l'administration municipale de Paris, qu'il est peu de temples catholiques qui puissent lui être comparés au point de vue des œuvres d'art, nombreuses et remarquables, qui la décorent. Toutefois cette sorte de prédilection n'est pas de vieille date, et tandis que les préfets de la Seine qui se sont succédé ordonnaient de grands travaux décoratifs dans les églises Saint Sulpice, Saint-Germain-des-Prés, Saint-Germain-l'Auxerrois, Saint-Laurent et autres monuments religieux, l'église Saint-Séverin restait délaissée, et les rares visiteurs qui se hasardaient à faire le voyage n'avaient à y admirer qu'une élégante architecture ogivale des meilleurs temps, ainsi que quelques débris de vitraux, véritables énigmes trop souvent indéchiffrables.

C'est seulement vers l année 1839 que l'édilité parisienne songea à doter de peintures murales la basilique Saint-Séverin. Le premier lauréat de l'école de M. Ingres, M. Hippolyte Flandrin, revenait de Rome avec une réputation grande et méritée; ses études constantes, dirigées principalement vers la peinture religieuse et décorative, désignaient cet habile artiste à la bienveillante attention du gouvernement pour mettre en œuvre un talent qui ne demandait pour se produire que des murailles à peindre et des superficies gigantesques à décorer.

M. le comte de Rambuteau, dont le monde des arts conservera toujours bonne mémoire, saisit alors avec empressement l'occasion d'encourager le jeune peintre en commençant à l'église Saint Séverin cette riche légende des saints écrite avec pinceaux et couleurs, et dont la première page fut signée Hippolyte Flandrin. Depuis lors chaque artiste visita l'œuvre du disciple

fervent de M. Ingres et de Raphaël. Comme tout est contagieux en ce monde, même l'amour de bien faire, c'est à qui voulut concourir à l'ornementation de l'église Saint-Séverin et y mériter la croix de la Légion d'honneur comme venait de le faire le peintre lyonnais.

On peut dire en toute vérité que, si le préfet de la Seine eût accueilli tant de marques de dévouement, l'église, si long-temps négligée, eût été promptement peinte et repeinte de fond en comble; l'extérieur même n'eût pas été à l'abri de cette phalange de peintres de bonne volonté. On fit donc un choix judicieux. Divers jeunes talents furent désignés pour enrichir de leurs inspirations des chapelles analogues à celle de M. Hippolyte Flandrin, et presque tous les pensionnaires revenant d'Italie, eurent part à la distribution de ces travaux. Le directeur actuel de l'école française à Rome, M. Schnetz, ne dédaigna pas non plus ce champ de bataille, et l'œuvre du peintre des *Vœux à la Madone* est au nombre des plus admirées. MM. Murat, Alexandre Hesse, Signol, Paul Flandrin, d'autres encore fixèrent leur nom et leur talent sur les parois et les voûtes, malheureusement humides, de Saint-Séverin. Ainsi a été converti en musée moderne ce pieux édifice presque tombé en oubli au dix-huitième siècle.

La chapelle peinte récemment par M. Sébastien Cornu fait suite à celles qui viennent d'être citées; elle se trouve très-rapprochée de l'abside, du côté de l'épître, et la plus favorisée sous le rapport de l'espace et de la lumière. Deux vastes croisées éclairent franchement les murailles de forme ogivale sur lesquelles l'artiste a représenté : 1° *Saint Séverin d'Agaune guérissant de la fièvre le roi Clovis en le couvrant de son manteau;* 2° *Saint Séverin de Paris recevant saint Cloud dans sa retraite et lui donnant l'habit monastique.*

La première de ces compositions est d'un caractère solennel et grand. Clovis, étendu sur son lit, se soulève à demi. Soutenu par la reine Clotilde, le fondateur de la monarchie française est abrité sous le manteau que saint Séverin étend sur lui en implorant la miséricorde divine pour la guérison du royal malade. Le geste du saint personnage est noble et simple : son regard inspiré s'élève vers le ciel et semble faire descendre les grâces divines sur le fier Sicambre, dont la physionomie, quoique souffrante et soumise, conserve encore un aspect rude et farouche. Deux serviteurs agenouillés au pied du lit assistent avec respect à cette imposante scène chrétienne. Un soldat franc, debout, dans une attitude tranquille, complète cette belle composition qui se détache en vive lumière sur un fond d'un ton doux et fuyant de couleur verdâtre. Une riche mosaïque et des accessoires d'un bon choix et d'un heureux effet ornent le devant du tableau.

Sur la paroi correspondante, M. Sébastien Cornu a représenté le moment où saint Séverin accueille et reçoit dans son monastère le pieux Clodoald qui demande à embrasser la vie religieuse. Cette scène douce et calme se passe dans l'intérieur de la cour du monastère. On y voit réunis les gens de la suite du fils de Clodomir, ainsi que les religieux qui font cortége à saint Séverin. Une colonne surmontée d'une croix grecque occupe le devant du monastère, dont l'architecture, d'un style grave, encadre harmonieusement cette prise d'habit. L'aspect général de ce tableau est saisissant d'intérêt. Les figures principales attirent et captivent les regards du spectateur. La physionomie du pieux abbé surtout est d'une grande beauté et d'une suave expression.

Le caractère général des peintures ci-dessus décrites est digne des plus grands éloges. Les sujets représentés sont habilement choisis et disposés simplement et sans emphase, comme auraient pu le faire les maîtres naïfs qui ont précédé Raphaël. Les deux compositions offertes récemment au jugement du public, découlent de l'art rétrospectif assez pour rappeler les belles époques du quatorzième siècle, tout en montrant une originalité incontestable qui prouve que l'artiste a puisé les beautés de son œuvre dans une excellente éducation picturale, et qu'il s'est aidé aussi des inépuisables richesses que présente toujours la nature lorsqu'elle est sincèrement interrogée et reproduite avec science. Nous signalons donc cette dernière œuvre de M. Sébastien Cornu comme supérieure en ce qui touche la manière religieuse, et comme un nouveau progrès à constater dans la carrière artistique du maître, ce qui est en faire le plus légitime comme le plus bel éloge.

AUGUSTE GALIMARD,
Peintre d'histoire.

EXPOSITIONS PROCHAINES

EN ALLEMAGNE

DANS LES PROVINCES RHÉNANES ET AUX PAYS-BAS.

ASSOCIATION DES ARTS RÉUNIS DU NORD DE L'ALLEMAGNE.

Les rapports antérieurs à 1851 de l'Union des Arts de Hanovre avec l'Union de l'Allemagne du Nord n'existant plus, cette dernière associa-

tion se trouve à même d'avancer de quelques semaines le tour de Brême afin d'épargner aux autres villes les inconvénients d'une saison trop avancée. Les époques des expositions sont ainsi fixées : 1° Brême, du 1er au 31 mars; 2° Hambourg, du 12 avril au 6 juin; 3° Lubeck, du 22 juin au 20 juillet; 4° Rostock, du 3 au 31 août; 5° Greifswald, du 14 septembre au 5 octobre; 6° Stralsund, du 20 octobre au 15 novembre.

Les tableaux admis par les Unions précitées seront tenus de parcourir le cycle de ces exhibitions, hormis ceux auxquels leurs auteurs auraient donné une autre destination, ou qui auraient trouvé des acquéreurs dans l'une des villes où ils seront soumis au jugement du public. L'association des Arts réunis se borne, en 1856, à adresser des invitations personnelles aux artistes en renom. Au lieu de faire comme les années précédentes un appel général, elle les prie d'en prévenir les peintres de mérite auxquels, soit par mégarde, ou bien faute d'en connaître le nom ou les œuvres, elle n'aurait point envoyé d'invitation. Les ouvrages doivent être expédiés au plus tard le 15 février au Kunst-Verein, à Brême.

Le produit de la vente des tableaux achetés dans les expositions de l'Association des Arts réunis du nord de l'Allemagne, ouvertes en 1850, s'est élevé à la somme de 97,500 fr.; le total de ces mêmes ventes a été, en 1852, de 117,663 fr., et celui de 1854, de 144,376 fr. Ces résultats témoignent que l'Association a sérieusement pris à cœur l'intérêt des artistes qu'elle représente.

ASSOCIATION RHÉNANE DES AMIS DES ARTS.

Les sociétés des amis des arts de Strasbourg, Mayence, Darmstadt, Mannheim, Stuttgart, Carlsruhe et Fribourg-en-Brisgau, formant l'Association rhénane, tiendront, en 1856, leur vingtième exposition annuelle et publique : 1° du 15 avril au 10 mai à Stuttgart; 2° du 11 mai au 5 juin à Carlsruhe; 3° du 6 juin au 1er juillet à Fribourg-en-Brisgau; 4° du 2 au 30 juillet à Strasbourg; 5° du 31 juillet au 28 août à Mayence; 6° du 29 août au 23 septembre à Darmstadt; 7° du 24 septembre au 19 octobre à Mannheim.

L'année dernière, le nombre des objets confiés à l'Association rhénane a été de 448, exposés par 287 artistes. Les achats des sociétés et des particuliers ont atteint la somme de 48,000 francs formant, avec les acquisitions faites depuis l'origine en 1837, un total de 927,202 francs.

Sans distinction de nationalité, les artistes sont priés d'envoyer à Stuttgart, si faire se peut, avant le 1er avril prochain, les productions qu'ils destinent à la cérémonie de cette année; les ouvrages qui arriveront plus tard, non-seulement n'auront pas l'avantage de paraître dans toutes les villes unies, mais encore ceux qui ne parviendront qu'après le 30 juin auront à supporter les frais de transport, d'envoi et de retour. Les envois de la France s'opéreront par l'intermédiaire de la Société des Amis des Arts de Strasbourg, à l'adresse du conservateur de cette société. L'Association rhénane jouissant de la prérogative du transit, il importe aux expéditeurs de se conformer strictement au programme, afin de ne pas courir le risque d'acquitter les droits d'entrée en France, qui, en cas de négligence ou d'oubli, seraient exigés et payés en pure perte.

EXPOSITION DE L'ACADÉMIE DES BEAUX-ARTS A ROTTERDAM.

La Direction de l'Académie des Beaux-Arts a décidé qu'une exposition de tableaux et autres ouvrages de maîtres vivants, sera ouverte dans la grande salle de la Société d'Harmonie de Rotterdam, à partir du 9 mai jusqu'au 7 juin, période qui pourra être prolongée de quinze jours. L'organisation de cette solennité est remise à une commission choisie parmi les membres de la Direction, et composée de MM. P. Vander Dussen, A. C. Dalen, G. Duuring, Hugo, Rochussen, A.-J. Lamme, et Schutze.

Tous tableaux et autres objets devront être envoyés du 16 au 30 avril, au comité d'Exposition local de la Société d'Harmonie à Rotterdam; les exposants domiciliés hors de la Hollande, sont invités à indiquer dans le pays une maison de commerce, un comptoir ou un habitant à qui les ouvrages expédiés par eux pourront être retournés; à moins toutefois qu'après la clôture de l'Exposition ils ne préfèrent disposer eux-mêmes de leurs œuvres au siége de la Société. Aucune œuvre ne sera restituée durant le cours de l'exhibition, que la commission songe à compléter par une loterie si le gouvernement lui en concède le privilége.

On attend sous peu le programme de l'Exposition de Gand.

A. B. VAN YPER.

PHOTOGRAPHIE. — ÉLECTROGRAPHIE.

LE GROUPE DU LAOCOON. — LE JUGEMENT DERNIER. GRAVURE DU PORTRAIT DE PÉRUGIN.

Prise d'une louable émulation à la lecture des comptes rendus ou au spectacle des merveilleux travaux qui s'exécutent en France, l'Italie a

voulu prouver qu'elle ne consentait pas à demeurer indifférente en présence des chefs-d'œuvre sans nombre qu'elle possède.

Des photographes se sont occupés, à Rome, des plus beaux, des plus célèbres ouvrages que renferme la capitale du monde chrétien; comme échantillons de leur savoir-faire, ils ont envoyé récemment, à l'Académie des sciences de Paris, une photographie de ce groupe du *Laocoon* qui a été, pendant toute la durée du premier empire, le plus bel ornement de notre Musée du Louvre, et une autre photographie bien plus difficile à obtenir peut-être, celle des peintures à fresque qui décorent la chapelle Sixtine, le *Jugement dernier*, de Michel-Ange.

Ces deux tentatives de la nouvelle science, appliquées à la sculpture et à la peinture, ne sont pas d'une grande dimension, mais elles sont d'un très-bel effet et, en outre d'une grande netteté. Dans le *Jugement dernier* surtout, les moindres détails sont rendus avec une précision extrême.

Il y a quelques jours, un artiste qui s'occupe d'inventions, a également présenté à l'Académie des sciences, des essais d'un nouveau genre de gravure sur planches de zinc, que son auteur appelle *Electrographie*. C'est, en effet, l'électricité qui joue le rôle principal dans cette découverte. Nous n'entrerons pas dans tous les détails de préparations chimiques, de vernis, qui doivent précéder l'opération de l'artiste; mais nous dirons en quelques mots, avec quelle facilité, quelle merveilleuse promptitude, on obtient une très-bonne gravure. Nous avons vu l'épreuve du portrait de Pérugin, exécuté par Raphaël et dessiné par un de nos bons peintres.

Sur la planche de zinc préparée, et avec un crayon d'une espèce particulière, celui-ci a disposé son travail, comme il l'aurait fait sur une pierre lithographique. La planche a été plongée dans un bain de sulfate de zinc, puis soumise à l'action de la pile et, au bout de *quelques minutes*, le dessin était devenu gravure et pouvait être mis sous presse. Le portrait de Pérugin, dont nous parlons, a été tiré à *huit cents* exemplaires et toutes les épreuves sont excellentes. Cette découverte peut rendre de signalés services. Sur le rapport de M. Becquerel, l'Académie a décidé que le mémoire et le procédé de l'auteur seraient imprimés dans le *Recueil des savants étrangers*.

CHALONS-D'ARGÉ.

MOSAÏQUE.

Agences des travaux du Louvre. — M. Colson. — Portrait de Louis XIV ; M. Th. Lejeune. — Le pavillon de Flore. — Le jardin des Tuileries. —Les peintures de l'Hémicycle. — Groupes commandés à M. Elias Robert. — Un atelier du Garde-Meuble. — Le berceau impérial ; M. Baltard et M. Simart. — Statues d'Olivier de Serres, de Buffon et du maréchal Gérard. —Buste de Lesueur par M. Auvray. — Achats de tableaux français par le gouvernement.—Groupe de M. Gumery. — Travaux intérieurs du Louvre. — Dégagement des abords de St-Germain-l'Auxerrois. — La rue de Marengo. — Dîner offert par M. A. Ponroy, au Comité de la Société des gens de lettres. — Communications de M. le docteur Véron et de M. Achille Jubinal. — Lauréats du concours Véron. — Une soirée. — Obsèques d'Adam Michiewicz. — Buste de David à Angers. — Fête à Ypres en l'honneur des exposants de cette ville récompensés à l'Exposition universelle. — M. Roffiaen. — Tableaux de M. Offermans.

La presque totalité des constructions extérieures du Louvre étant finie, on a dû diminuer et réorganiser l'effectif des agences. Par suite de ces modifications, le nombre des lots, qui était d'abord de sept, n'est plus maintenant que de deux. Seize personnes, tant chefs de lots qu'employés secondaires, ont cessé de prendre part aux travaux du monument. Mais la sollicitude de l'Administration s'est étendue sur la plupart des serviteurs réduits à l'inactivité par la force même des choses. Entre les protégés du gouvernement, on cite M. Colson l'un des élèves les plus distingués de M. Visconti, qui jouissait de toute la confiance du grand artiste, et qui vient d'être nommé architecte de S. M. le roi de Portugal sur la présentation de S. Exc. M. Achille Fould, ministre d'Etat et de la maison de l'Empereur.

Le beau portrait de Louis XIV, l'un des chefs-d'œuvre du peintre Vander Meulen, qui se trouvait avant la révolution de 1848 au Palais-Royal, lacéré au courant de la catastrophe par les coups de sabre et percé en maints endroits par les baïonnettes des démolisseurs et des incendiaires, a récemment obtenu sous les lambris de l'ancienne résidence de Catherine de Médicis, grâce au goût éclairé du souverain, la place d'honneur qu'il méritait. Hâtons-nous de dire que la restauration de cet admirable ressemblance avait été effectuée il y a un an par M. Th. Lejeune qui a accompli cette difficile tâche avec un art et un soin dont on ne saurait trop faire l'éloge. Ajoutons que c'est encore M. Th. Lejeune qui s'est rendu adjudicataire à la salle des ventes de l'hôtel des commissaires priseurs, rue Drouot, le mardi 22 janvier dernier, au prix de 1,800 fr., du précieux Jérôme Bos, pour la riche galerie de M. le comte Duchâtel dans l'ancien et splendide hôtel du munitionnaire Séguin, rue de Varennes.

Le bruit qui a un moment couru, relativement à une surélévation du palais des Tuileries qui devait, assure-t-on, être augmenté d'un étage, ne s'est pas et ne pouvait en effet se confirmer. Il a été question et l'on s'occupe plus que jamais aujourd'hui de la réédification du pavillon de Flore, qui n'est pas à coup sûr une pensée de fraîche date. Le besoin de ce rétablissement architectonique qui se faisait depuis longtemps sentir, avait été pris en sérieux examen sous la monarchie de juillet lors de la première visite de la reine d'Angleterre à son

allié le roi Louis-Philippe au château d'Eu, quand on espérait que S. M. Victoria viendrait à Paris et qu'on songeait à lui donner pour demeure cette partie du monument. Plus tard, en 1848, M. Duban avait dû retenir par de vigoureuses attaches en fer, les longues et profondes lézardes qui sillonnent presque du haut en bas la façade du pavillon en regard du quai et qui ne sont plus suffisantes à l'heure où nous sommes. Cet angle si important des Tuileries subira donc une reconstruction complète aussitôt que les ressources financières le permettront; ces réparations capitales étant à la charge de l'Etat et non à celle de la liste civile.

On parle aussi du nivellement absolu du jardin des Tuileries, sans que nous puissions bien nous expliquer l'à-propos et surtout la facilité d'exécution du projet dont cependant nous nous faisons l'écho. Le jardin de Le Nôtre est féodalement encaissé, on ne l'ignore pas, entre la terrasse des Feuillants au nord, celle du bord de l'eau au midi, et les deux terre-pleins séparés à l'ouest par la grille dite du Pont-Tournant, parce qu'il y avait encore, sous le règne de Louis XVI, un pont jeté en cet endroit sur le fossé qui défendait l'enceinte de la promenade. Les terre-pleins, sur l'un desquels Bourgeois a eu l'idée médiocrement heureuse de transporter l'orangerie du Louvre, ainsi que la terrasse du bord de l'eau, disparaîtront sans trop d'obstacles puisqu'ils ne sont que des mouvements artificiels imprimés au sol; mais il n'en sera pas de même, nous semble-t-il, de la terrasse des Feuillants, laquelle plus haute d'environ deux mètres que le jardin, est, du côté de la rue de Rivoli, de niveau avec la chaussée. Force sera alors d'établir un plan incliné, partant des galeries de la voie Napoléonienne pour rejoindre le trottoir du parapet de l'ancien quai de la Conférence. La nouvelle de ce remaniement, tout invraisemblable qu'elle soit, n'en découle pas moins de bonne source.

Nous apprenons à l'instant où sont écrites ces lignes que M. Paul Delaroche vient de commencer à l'amphithéâtre de l'Ecole impériale des Beaux-Arts, la restauration de ses admirables peintures de l'hémicycle. Nous reproduisons sous toute réserve cette information qui nous paraît quelque peu prématurée.

S. Exc. M. le ministre d'Etat a commandé pour l'Avenue de l'Impératrice, au bois de Boulogne, deux grands groupes à M. Elias Robert, à qui l'on doit le fronton du Palais de l'Industrie. L'Empereur a, dit-on, l'intention d'orner de statues et de groupes toute la ligne de cette avenue

L'atelier qu'occupait au Garde-Meuble M. Clésinger pour la composition de son François Ier, vient, dit-on, d'être livré à M. Levéel, l'auteur du *Frondeur*, de la *Frondeuse*, de la 32e *demi-brigade*, etc, l'un des meilleurs élèves de Rude. M. Levéel doit y mettre sur pied la grande statue équestre de Napoléon Ier ordonnant les travaux de la digue de Cherbourg.

La forme et la description du berceau destiné à l'enfant dont l'Impératrice va devenir mère, servent déjà de thème aux récits les plus divers. Ce meuble, d'après ce qui circule, reproduit les deux figures de Victoires soulevant un voile, que l'on trouve dans le modèle si connu du berceau du roi de Rome; mais le surplus des ornements est ajusté, d'après des dessins de M. Baltard, à un goût plus moderne; on sait que le berceau primitif est déposé au Louvre, au Musée-Napoléon; il a servi antérieurement, ajoute-t-on, au duc de Bordeaux.

M. Simart est, dit-on, chargé des figures qui devront orner le berceau de l'enfant impérial. Le sujet n'est pas encore définitivement choisi. On avait pensé, en premier lieu, aux allégories de la *Paix* et de la *Guerre*; il est question, aujourd'hui, de confier le lit de repos à deux *anges gardiens*.

On a récemment placé dans les Champs-Elysées, à droite et à gauche du palais de l'Industrie, deux statues en bronze de moitié plus grandes que nature: ce sont, à droite en entrant, la statue d'Olivier de Serres, agronome et écrivain; à gauche, celle de Buffon; enfin, devant le café des Ambassadeurs, au nord de la grande avenue, celle du maréchal comte Gérard, par M. Cordier.

Un statuaire connu par des ouvrages remarquables, M. Auvray, a reçu de M. le ministre d'Etat la commande du modèle d'un buste du célèbre compositeur Lesueur. Ce morceau de sculpture est destiné au foyer de l'Académie impériale de musique.

Les peintres français sont loin d'être oubliés. Le tableau: *Henri III et le duc de Guise au château de Blois*, par M. Charles Comte; une *Madone à l'évangile*, de M. Holseld, la gracieuse *Ronde des enfants*, de M. Antigna, qui, après avoir fait partie du salon de 1853, a reparu à l'Exposition de 1855, sont devenus la propriété du Gouvernement. On nous annonce également l'acquisition d'un groupe, ouvrage de M. Gumery, l'un des plus jeunes grands prix de l'Académie de France; il est en bronze et représente un *Faune jouant avec un chevreau*. Il faisait partie de la dernière Exposition, à l'avenue Montaigne.

Il se répète qu'à la réouverture des travaux qui va sous peu avoir lieu au Louvre, on ne s'occupera que des appropriations intérieures, des plâtres, de la distribution des pièces. Plus tard, on procédera aux peintures et à tout ce qui pourra rester à exécuter pour l'ornementation des galeries et des portiques.

Le dégagement des abords de la façade du Louvre et de ceux de l'église Saint-Germain-l'Auxerrois peut être considéré comme un fait accompli, en ce sens, du moins, qu'une large trouée, partant de la rue de Rivoli pour aboutir au quai de l'Ecole, laisse libre un vaste emplacement, et c'est sur cet emplacement que doivent s'élever des constructions monumentales, parmi lesquelles on désigne déjà la mairie du quatrième arrondissement, qui a grand besoin de changer de place. On sait que les démolitions qui viennent de s'accomplir ont détruit jusqu'aux derniers vestiges de la rue Jean Tison, dont l'établissement remontait au douzième siècle, les impasses Sourdis et de la Treille, toute la rue Chilpéric jusqu'à la rue de l'Arbre-Sec, et une partie de la rue des Fossés, de la place, du cloître et de la rue des Prêtres-Saint-Germain-l'Auxerrois. L'impasse Sourdis occupait une partie de l'emplacement d'un ancien hôtel où, le 9 avril 1599, au milieu du prestige des plus hautes espérances, la mort vint frapper Gabrielle d'Estrées, duchesse de Beaufort et maîtresse du roi Henri IV.

S'il est conforme à l'histoire et au respect des traditions nationales ou des souvenirs archéologiques, de conserver aux rues et aux places des grandes cités, leurs dénominations primitives, s'il est même de haute convenance de restituer en certains cas à ces voies ou espaces publics leurs titres d'autrefois, anéantis par l'ignorance ou par les représailles révolutionnaires, pour ces mêmes motifs il est opportun de supprimer des noms insignifiants ou vulgaires, afin d'y substituer des qualifications ayant une portée à l'avantage de tous. On a donc bien fait, ces jours derniers, de consacrer par un nouveau baptême la voie qui débouche de la rue Saint-Honoré en face du guichet nord du Lou-

vre. L'ancienne rue du Coq a maintenant l'honneur de s'appeler rue de Marengo.

Un grand dîner offert par M. Arthur Ponroy, l'auteur du *Vieux Consul* et de quelques autres pièces sérieuses, à ses collègues du comité de la Société des gens de lettres, a fourni l'occasion l'autre semaine à M. Véron, le *donateur inconnu* de la somme de 10,000 francs, partagée en prix de poésie, d'histoire et de roman, d'annoncer à ses confrères que, selon toute apparence, M. le ministre d'État, dans le but d'encourager les lettres et de récompenser de jeunes talents, mettrait avant peu, par ordre de l'empereur, entre les mains du comité, une somme considérable. Comme bien on pense, cette bonne nouvelle a obtenu un sympathique accueil.

Une autre nouvelle a également réjoui les invités de M. Ponroy; notre collaborateur et ami, M. Achille Jubinal, député, membre ainsi que M. Véron du comité de la Société des gens de lettres, a annoncé, comme le tenant de M. le directeur général des postes lui-même, qu'on allait enfin donner satisfaction au vœu qu'il avait exprimé l'année dernière au Corps législatif, dans un excellent discours, de voir abaisser à un centime par feuille le droit de transport par la poste, des livres et des brochures. L'administration qui avait cru devoir, l'an dernier, ne pas soutenir la proposition de l'honorable législateur, mieux éclairée aujourd'hui, et après un examen impartial de la question, la regarde comme très-pratique et se réunit spontanément à son auteur pour la faire passer de la théorie à l'application. Le comité des gens de lettres a écouté cette communication de M. Jubinal avec un vif intérêt, et un toast a été porté à l'administration des postes.

Le jury des prix Véron a terminé sa tâche et tous les prix sont votés. En voici la liste complète : *Poésie.* 1er prix (1,500 fr.), M. Karl Daclin, employé au ministère d'État. 2e Prix (1,000 fr.). M. Eugène Villemin, docteur en médecine. 1er Accessit (800 fr.), MM. Philoxène Boyer et Théodore de Banville, membre de la Société des gens de lettres. 2 Mentions honorables (de chacune 300 fr.) MM. Émile Labretonnière et Siméon Pécontal, membres de la Société des gens de lettres. *Discours sur la littérature au XIXe siècle* (2,000 fr.), M. Jacques Demogeot, professeur de l'Université. *Nouvelle.* 1er Prix (1,000 fr.), M. Louis Fortoul, de la Société des gens de lettres. 2e Prix (800 fr.), M. le comte de Légurat. Accessit (400 fr.), M. Oscar Honoré, de la Société des gens de lettres. Accessit (400 fr.), M. Charles Deslys, de la Société des gens de lettres. Le concours relatif à l'*Étude sur Balzac* (prix, 1,500 fr.) n'ayant pas été jugé digne d'être couronné, a été remis à l'année prochaine. Les prix seront délivrés en séance publique et solennelle, le dimanche 17 février, dans la salle du Conservatoire Impérial de Musique.

Vendredi dernier, de nombreux invités se pressaient dans les salons de l'hôtel de la rue d'Amsterdam. Les lettres et les arts s'y étaient donné rendez-vous, représentés par MM. Saintine, Galoppe d'Onquaire, Nadaud, Audiffred, Georges Guénot, Borel d'Hauterive, Théodore Frère, Falempin, le baron Wappers, Dubuffe, Visconti fils, Valério, Mme Le Fèvre-Deumier, Lepoitevin, Desbœufs, Fontenay, Louis Martinet et d'autres. Suivant l'usage, de charmants croquis ont été exécutés sur l'album de la maison, par MM. Palizzi, Auguste Bohm et plusieurs autres peintres distingués. Quant à M. Galetti, qui a hérité de la facilité et de l'esprit de Callot, quelques coups de crayon noir, relevé de blanc, lui ont suffi pour fixer sur le papier, à propos de la ressemblance de M. Alfred Quidant, une des plus désopilantes pochades qu'ait jamais inspirée la figure du fougueux pianiste.

L'instrumentation et le chant, qui avaient contribué pour une bonne part aux plaisirs et aux émotions des deux précédents vendredis, n'ont eu garde de s'abstenir dans cette réunion de la semaine dernière, plus nombreuse encore que celle qui l'avait devancée. On a d'abord entendu et applaudi comme il méritait de l'être, M. Gilette, l'éminent harpiste de l'Opéra, qui, profitant d'un intervalle entre deux actes de *la Favorite*, s'était échappé de l'orchestre de notre première scène lyrique, pour venir rue d'Amsterdam partager avec son ami M. Soumis, pianiste, l'exécution et le succès de l'admirable duo d'Arnold et de Mathilde, de la partition de *Guillaume Tell*, chef-d'œuvre de Rossini; rien n'a manqué à l'effet de ces deux beaux instruments, le piano et la harpe, unis d'ailleurs avec un art extrême. Peu après, le tabouret de M. Soumis a été occupé à l'harmonieux clavier, par M. Alfred Quidant, que sa renommée comme compositeur n'empêche pas de faire vibrer le piano en maître. M. Quidant a tour à tour enlevé et séduit son auditoire avec plusieurs de ses mélodies, principalement avec la délicieuse romance : *Adieu! mon beau navire!* dédiée à son auteur Monpou, qui n'est plus. Le piano d'Érard semblait lui-même se réjouir d'être touché par une main aussi sûre et aussi puissante que celle de M. Quidant.

Bien qu'il soit encore dans toute la maturité de sa voix et de son talent, l'artiste qu'on peut à bon droit et sans qu'il s'en plaigne nommer le doyen de la chansonnette, M. Chaudesaigues, le professeur et le modèle de beaucoup d'autres, a préludé à l'intermède vocal, et a été couvert de bravos pour sa facile manière d'interpréter les *Primeurs de la vie*, dont M. Clapisson de l'Institut a composé la musique sur des paroles de M. de Courcy; il a fini par une nouveauté tout à fait de circonstance : *Un zouave à sa mère, lettre de Crimée*, scène de M. Delanges, musique de M. Durand. Mme Chaudesaigues, pianiste distinguée, accompagnait son mari. Deux pensionnaires, lauréats du Conservatoire Impérial de Musique, MM. Cœuilte, ténor, et Lamazou, baryton, ont dramatiquement répété un duo de la *Vestale*, par Spontini. M. Cœuilte a ensuite chanté, à la satisfaction unanime, l'air final de *Lucie de Lammermoor*.

Les meilleures voix de la Société chorale populaire, sous la direction de leur chef, M. Batiste, professeur au Conservatoire, étaient aussi au poste qu'elles affectionnent, dans la serre communiquant avec les appartements, et où elles ont dit avec leur habituel ensemble, la *Prière de la Muette*, arrangée par M. Batiste; le *Chœur de la Saint-Sylvestre*; enfin, la *Rêverie*, pour ténor-solo, poésie de M. Victor Hugo, musique de M. Denefve, chanté par M. Bonnet, dont la jolie voix donne de légitimes espérances à nos théâtres lyriques. Une fantaisie pour le violoncelle, de la composition de M. Nathan, jouée par l'auteur lui-même, a valu à l'habile artiste un chaleureux accueil.

Deux éclatantes réussites ont terminé la soirée à l'avantage de M. Lefébure-Wély, le jeune et célèbre organiste de la Madeleine, et de M. Lefort, que le succès accompagne dans tous les salons où il se fait entendre. Dès le matin, M. Lefébure-Wély avait envoyé à l'hôtel de la rue d'Amsterdam son orgue favori; il a commencé par des morceaux de sa composition : *Romance sans paroles*, les *Veilleurs de nuit*, *Scherzo pastorale*; M. Lefort a continué en disant comme il sait les dire, l'*Exilé*, de M. Bonoldi, et *Sous les tilleuls*. La mélodie finale a été un triple triomphe, et nul ne sera surpris quand on

saura qu'il s'agissait du retentissant *Noël !* de M. Adolphe Adam de l'Institut, chanté par M. Jules Lefort, secondé de M. Lefébure-Wély sur l'orgue et de M. Soumis sur le piano. Il faut renoncer à rendre l'effet produit par l'organe vibrant et timbré de M. Lefort, ainsi que par la sonorité de l'orgue sous les doigts dominateurs de M. Lefébure-Wély, et les tout-puissants accords du piano. Il faut avoir assisté à cette merveilleuse exécution, avoir vu cette foule recueillie, attentive, qui a pu se croire un instant transportée d'un salon dans une église par la seule force de cette harmonie, pour bien comprendre les magnificences de l'œuvre de M. Adam, rendue avec une incomparable perfection par les trois artistes mentionnés ci-dessus. La fête s'est prolongée fort avant dans la nuit, et l'on ne s'est pas quitté sans se dire : au revoir !

Les obsèques d'Adam Mickiewicz, le poète polonais, mort du choléra à Constantinople, ont été célébrées à la Madeleine, le 21 janvier. La dépouille, ramenée à Paris par les ordres du gouvernement français, avait été déposée dans les caveaux du monument. L'église avait peine à contenir la foule ; beaucoup de compatriotes du défunt étaient présents, entre autres : le prince Adam Czartoryski, le prince Ladislas Czartoryski, le comte Branicki, le comte Zamoïski, les généraux Dembinski, Jozmanowski, Czarnowski, Gawrouski, MM. Wolowski, Zaleski, Chorawski, ministre des affaires étrangères en 1830 ; le colonel Rorycki, plusieurs des anciens collègues de Mickiewicz au Collége de France ; le baron Taylor, Paul Lacroix, Edouard Thierry, et la famille de Mickiewicz, en grand deuil. Après le service religieux à Paris, les restes ont été dirigés sur Montmorency, où une suite nombreuse les a accompagnés par le chemin de fer. Le curé de la paroisse de cette commune, assisté de plusieurs prêtres polonais, a reçu le corps, sur lequel les prières funèbres ont été dites. La cérémonie terminée, le cercueil a été porté par douze jeunes gens de l'Ecole polonaise, au cimetière de Montmorency, où Adam Mickiewicz a été inhumé à côté de ses amis Kniaziewicz et Kiemcewicz. Un discours en langue polonaise a été prononcé par M. Zaleski, devant la tombe.

Le conseil municipal d'Angers, sur la proposition du maire, a résolu à l'unanimité que le buste de David serait élevé, aux frais de la ville, dans la galerie qui porte le nom de l'artiste. Sur une autre proposition, le conseil a décidé également qu'une inscription serait apposée sur la maison de la rue de l'Hôpital, dans laquelle David est né, afin de perpétuer le souvenir du lieu de sa naissance.

HENRY DE SAINT-DIDIER.

CORRESPONDANCE.

M. STEUBE.

AU DIRECTEUR.

Sur la foi de plusieurs journaux inexactement renseignés, la REVUE DES BEAUX-ARTS, mon cher Directeur, a fait part à ses nombreux lecteurs de la mort de M. Steube, malade depuis fort longtemps.

Je suis heureux de pouvoir vous certifier que cette triste nouvelle était le fait d'une erreur; car, sans être en voie de guérison certaine, l'artiste distingué auquel la REVUE a consacré de longs et légitimes regrets, est dans un état de convalescence qui peut permettre encore le rétablissement du peintre de la *Esmeralda*.

AUGUSTE GALIMARD.

Paris, 21 janvier.

SOCIÉTÉ LIBRE DES BEAUX-ARTS.

BULLETIN N° 556.

PRÉSIDENCE DE M. DELAIRE.

Séance du 13 janvier 1856.

La séance est ouverte à huit heures. Le procès-verbal de la séance du 18 décembre et le compte rendu de la visite faite par le bureau de la Société à M. le préfet de la Seine, sont lus et adoptés.

La correspondance comprend : une lettre de M. Claudot, remerciant la Société de l'examen qu'elle a bien voulu faire de son procédé de peinture à l'hydrate de chaux; le Bulletin des sciences, compte-rendu de M. Payen; Biographie du graveur Miger, 1 vol. in-8, par M. E. Bellier de la Chavignerie ; quatre numéros du journal anglais, *The Builder*, renvoyés à M Henri de Sauclières; le Programme des prix à décerner en 1856 par l'Académie impériale de Metz.

Nous remarquons plus particulièrement les sujets suivants sur lesquels nous appelons l'attention des concurrents :

Projet de construction municipale, pouvant s'appliquer dans son ensemble ou par portion, au plus grand nombre des communes du département, et comprenant : une salle d'école de garçons, le logement de l'instituteur ; une salle d'école de filles, le logement des sœurs ; la salle de réunion du conseil municipal, le cabinet des archives, le magasin des pompes à incendie, etc.

Un campanile pour la cloche municipale (l'échelle des plans, coupes, élévations, devra être d'un centimètre pour mètre).

Quel était, dans ces contrées, l'état des populations, des sciences et des arts à l'époque romaine?

Carte archéologique du département de la Moselle, comprenant, sous des teintes diverses, les vestiges existant aujourd'hui des époques gauloise, romaine et romane.

Le prix sera une médaille d'or ou une médaille d'argent, et les mémoires devront être adressés avant le 31 mars 1856, au secrétariat de l'Académie, rue de la Bibliothèque.

M. le Président donne lecture de la lettre suivante, qu'il a écrite à M. Paul Delaroche à l'occasion de l'accident arrivé à son travail dans l'hémicycle de la salle du conseil de l'Ecole des Beaux-Arts :

« Monsieur,

« Le compte rendu par les journaux de la distribution des prix aux élèves de l'Ecole des Beaux-Arts, a répandu l'alarme dans le pu-

blic, et surtout parmi les artistes admirateurs de votre beau talent, en annonçant qu'un incendie avait gravement endommagé votre magnifique peinture murale qui décore l'une des salles de cet établissement.

« La Société libre des Beaux-Arts, vivement impressionnée par cette triste nouvelle, a chargé une Commission de vérifier l'état réel des choses; mais des mesures générales prises par l'autorité, s'y sont opposées. Toutefois, elle a reçu l'assurance que le mal n'était pas irréparable et que l'on s'occupait activement d'y remédier, sous votre habile et paternelle direction.

« Dans cette occurrence, Monsieur, je viens, au nom de la Société que j'ai l'honneur de présider, vous manifester toute la part qu'elle a prise à cet événement déplorable et les vœux ardents qu'elle fait pour que l'on puisse rendre toute la splendeur primitive au chef-d'œuvre de l'un des premiers peintres de l'Ecole française.

« Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de mes sentiments d'admiration pour votre talent et de haute considération pour votre personne.

« DELAIRE. »

Paris, le 22 décembre 1855.

Ont signé : MM. Rouget et Vavin, vice-présidents.

Voici la réponse de M. Paul Delaroche :

« M. le Président,

« Le long retard que j'ai mis à vous répondre, n'a pour seule cause que le désir que j'ai eu, tout en remerciant la Société libre des Beaux-Arts de son sympathique intérêt pour moi dans cette circonstance, de la mettre exactement au fait de l'étendue du dommage. Malheureusement l'état de la température et la gravité même du dégât ne m'ont pas permis jusqu'à ce jour, malgré un examen soigneux et répété, de me rendre bien compte de ce qu'il y a à craindre comme de ce qu'il y a à espérer. Veuillez donc, en conséquence, M. le Président, être auprès de messieurs les Membres de la Société libre des Beaux-Arts, l'interprète de toutes mes excuses et leur dire en même temps combien je me sens touché et flatté de ce haut témoignage d'estime dont ils ont bien voulu m'honorer.

« Veuillez agréer, M. le Président, l'expression sincère de mes sentiments de reconnaissance et de haute considération.

« PAUL DELAROCHE. »

M. le Président annonce que M. Stamaty, l'un de nos collègues, vient d'être nommé chevalier de l'ordre de la Couronne de chêne des Pays-Bas, et autorisé à porter cette décoration par décret impérial. La Société apprend cette nouvelle avec plaisir.

L'ordre du jour appelle la communication de M. Chaudet au sujet de la chromocalcographie, gravure et impression en taille-douce combinées par M. R. N. Dijeon.

Notre collègue commence par faire observer que bien qu'en ces derniers temps on ait voulu faire passer comme une invention nouvelle la reproduction des aquarelles par la gravure et l'impression en taille-douce, il n'est besoin que de compulser quelques ouvrages industriels pour se convaincre que les premiers essais en ont été tentés vers le dix-septième siècle. Ce n'est donc pas comme inventeur que M. Dijeon a voulu expliquer ces procédés, mais comme industriel, les ayant perfectionnés à force d'études, et ayant le premier remis en vigueur un genre d'impression que les progrès de la lithochromie avaient totalement fait oublier. Pour arriver à son but, il a dû se convaincre qu'il ne fallait aucun mélange dans la couleur, et que s'il devait en faire, il fallait connaître parfaitement la base du produit afin de ne pas mélanger des substances animales ou végétales avec des substances minérales.

Les trois couleurs employées par M. Dijeon sont : le jaune, le bleu et le rouge, mais vierges de tout mélange, puis le noir, qui peut supporter des mélanges. Par la combinaison de ces quatre substances, on peut obtenir toutes les nuances imaginables. On commence par imprimer le jaune, puis le bleu sur le jaune, le noir s'imprime sur les deux premières couleurs, enfin le rouge vient compléter l'ensemble des tons.

Chaque planche est gravée à l'aquatinte ou à la roulette ou à la manière noire; mais contrairement à la manière d'imprimer jusqu'à ce jour, ces différents genres de gravure sont imprimés au chiffon; le chiffon est imprégné d'une dissolution de potasse et d'urine étendue d'eau, et ce moyen est couronné du plus grand succès.

Il ne restait plus à trouver que le moyen d'employer le carmin. Par une dissolution d'acide tartrique, M. Dijeon a trouvé la clé de ses recherches; mais il fallait obtenir la dose nécessaire et après bien des recherches il y parvint en introduisant une certaine dose d'alumine dans deux cent cinquante grammes de carmin et quelques gouttes d'éther sulfurique. C'est alors qu'il entreprit la reproduction des cercles chromatiques de M. Chevreuil, dont l'exécution lui a demandé plus d'une année d'études et lui a

valu une médaille de première classe à l'Exposition universelle. Il faut voir ces planches pour se faire une idée des difficultés surmontées.

La Société a suivi avec intérêt la communication de M. Chaudet et prend note de la promesse qu'il fait de la compléter prochainement.

La séance est levée à dix heures.

Le secrétaire général,

HENRI DE SAUCLIÈRES.

ERRATA. — Dans le rapport sur la statue de François 1er, page 35, 46e ligne, *lisez* : ériger au lieu d'exiger. — Page 36, 3e ligne, *lisez* : limonier au lieu de limousin.

Le premier mardi de février étant mardi gras, la Société ne se réunira que le 19 février.

Ordre du jour de la séance du 19 février : lecture du procès-verbal ; correspondance ; rapport de M. Chaudet sur le cours de dessin linéaire gradué de M. Delaitre ; rapport de M. P. B. Fournier sur l'ouvrage de M. Vieillard ; travaux de la Société.

COMITÉ CENTRAL DES ARTISTES.

Séance du 19 janvier 1856.

PRÉSIDENCE DE M. H. LAZERGES, VICE-PRÉSIDENT.

Lecture et adoption du procès-verbal de la séance précédente. M. Schaal demande la parole pour présenter une proposition. L'énoncé de cette proposition soulève une discussion incidente, en ce qui concerne l'insertion des propositions au procès-verbal ou leur dépôt pur et simple aux archives, selon que les propositions sont prises ou non prises en considération.

M. H. Lazerges propose qu'une commission de trois membres soit désignée pour aviser aux dispositions réglementaires à appliquer aux propositions. Cette commission se compose de MM. Domâtre, Dussauce et Clerget.

M. Émile Bellier de la Chavignerie donne lecture d'une proposition ayant pour objet un rappel au règlement relativement aux admissions. Il observe que dans la séance du 16 mars 1855, sur la proposition de M. Clerget, le comité a décidé la création d'un registre matricule, contenant la liste nominative des sociétaires, avec leurs *noms, prénoms, lieu et date de naissance, profession, domicile, les travaux accomplis, les distinctions, récompenses, commandes de l'État*, etc., dont ils ont été honorés.

Une formule destinée à recueillir les renseignements, a été imprimée et devra être désormais présentée à chaque nouveau candidat, qui ne saurait être régulièrement admis sans avoir préalablement rempli cette formalité, qui, comme l'a dit avec raison notre honorable archiviste, témoigne de la sollicitude du Comité envers tous ses membres ; le Comité adopte les conclusions de M. Émile Bellier de la Chavignerie.

Le même membre réclame avec instances l'impression de la liste générale des membres du Comité. Afin que chaque sociétaire puisse en posséder un exemplaire, M. Guilletat, chargé du soin de faire imprimer cette liste, annonce qu'il espère être en mesure de la distribuer à ses collègues dans la prochaine séance.

M. Siméon Chaumier donne lecture d'une lettre de M. Georges Guénot, relative à des mesures purement administratives de la rédaction.

M. le président donne également lecture d'une lettre de M. le directeur général des Beaux-Arts, cette communication est accueillie avec reconnaissance.

M. Auvray, chargé de faire le dépouillement et la mise en ordre des propositions qui ont été produites pendant le cours de l'année 1855, présente un travail d'où il résulte qu'un certain nombre de propositions ayant perdu leur opportunité, il y a lieu de les annuler ; et que les rapports en retard seront lus dans leur ordre de date, en commençant par les plus anciens. Cet ordre ne sera interverti qu'en faveur des projets d'urgence. — Adopté.

M. de la Chavignerie lit un rapport sur les *Annales de la Société libre des Beaux-Arts*, 1er volume.

L'Assemblée vote l'insertion de ce rapport dans le plus prochain numéro de la REVUE DES BEAUX-ARTS ; de plus il lit un rapport rédigé par M. Schaal, sur une brochure de M. Duplessis, l'assemblée en décide également l'insertion dans les colonnes de la REVUE DES BEAUX-ARTS.

M. Auvray lit un rapport au nom de la commission chargée d'examiner les vitraux peints par M. Galimard pour l'église de Sainte-Clotilde. Les conclusions sont ajournées pour plus amples informations.

La séance est levée à dix heures.

Le secrétaire général,

C. E. CLERGET,
ornemaniste.

Ordre du jour de la séance du 1er février 1856 :

1° Lecture du procès-verbal ; 2° correspondance ; 3° lecture du rapport ; 4° nomination de quatre commissaires pour examiner la question de la fusion proposée entre la Société libre des

Beaux-Arts et le Comité central des artistes; 5° propositions diverses; 6° admissions de candidats, s'il y a lieu.

PUBLICATIONS DU COMITÉ.

ANNALES DE LA SOCIÉTÉ LIBRE DES BEAUX-ARTS.

Messieurs,

Dans votre séance du 15 juin dernier, vous m'avez confié le soin d'examiner le volume dont le titre précède; vous m'avez chargé en outre de vous en rendre compte. Je deviendrais coupable en tardant davantage de répondre en votre nom à l'appel plein de courtoisie et de bonne confraternité que vous a fait l'honorable Société qui tient ses séances dans cette salle même où nous sommes réunis.

Le dix-huitième tome des *Annales de la Société libre des Beaux-Arts*, offre le plus grand intérêt aux personnes dévouées à la cause que cette compagnie, ainsi que la vôtre, défend avec énergie et persévérance.

M. Delaire a su, dans une notice simple, claire et attachante, rappeler les luttes qu'a soutenues, les efforts qu'a faits, depuis 1830 jusqu'à nos jours, la société dont il préside les séances. Cette société, composée de cent trente-quatre membres, comme nous l'apprenons par la liste des sociétaires, qui contient en outre la profession, l'adresse et la date de réception de chacun d'eux, correspond aujourd'hui avec soixante-neuf sociétés tant de Paris que de la province et de l'Espagne. Elle a tenu, dans l'intervalle de temps dont rend compte le volume soumis à notre analyse, deux séances solennelles : l'une, le 2 juin 1852, l'autre, le 19 juin 1853. Elle a été représentée à l'inauguration de la statue de *Poussin*, aux Andelys, et elle a élevé une statue à la mémoire de son regretté collègue, *Paillot de Montabert*. Dix-huit rapports ont été élaborés par plusieurs de ses membres, à l'occasion de divers objets d'art ou d'ouvrages relatifs aux arts; nous signalerons particulièrement ceux rédigés par *MM. de Sauclières* et *Horsin-Déon*, au sujet des salons de 1852 et de 1853; nous citerons encore des notices nécrologiques très-bonnes à consulter, consacrées à *Dreuille*, *Daguerre*, *Amoros* et *Drolling*, par *MM. Paul Carpentier*, *Bidaut* et *Rouget*. Les poëtes ont aussi payé leur tribut à l'art dans des pièces délicatement touchées. Enfin, les comptes rendus des travaux de la société dont nous vous entretenons, confiés à *MM. Auguste Maillet* et *Moullard du Comtat*, sont de nature, par les résultats sérieux qu'ils constatent, à procurer à la Société libre des Beaux-Arts de nouveaux prosélytes.

Une Société sans annales, Messieurs, est une Société inutile et qui n'a pas de raison d'être; elle se condamne d'avance à l'isolement, la pire des choses; ne pouvant, par la voie de l'échange, communiquer ses pensées ni recevoir celles des autres, elle cesse forcément de participer au progrès qui l'entoure et qui la laisse bien loin derrière lui.

Depuis quelques années il paraît dans Paris et dans les provinces de nombreuses publications de la nature de celle dont j'ai l'honneur de vous entretenir; c'est une heureuse et excellente innovation. Ces annales, peu consultées de nos jours, formeront une mine féconde qu'exploiteront sans aucun doute les travailleurs d'une autre époque. La vie intellectuelle sera, en effet, renfermée dans ces volumes.

Avec une pareille conviction, nous ne saurions trop vivement regretter que les annales périodiques qui nous occupent, si pleines de documents précieux, manquent de tables soigneusement confectionnées. Cette lacune, regrettable dès à présent, se fera bien autrement sentir à mesure que les années s'éloigneront et que les volumes s'accumuleront.

Nous vous proposons, Messieurs, le dépôt, dans vos archives, de l'ouvrage objet de ce rapport.

É. BELLIER DE LA CHAVIGNERIE.

THÉATRES.

Quinzaine dramatique.

COMÉDIE-FRANÇAISE : *Les piéges dorés.* — ODÉON : *La revanche de Lauzun.* — VAUDEVILLE ; *Lucie Didier.* — VARIÉTÉS : *Les cheveux de ma femme.* — AMBIGU : *La Servante.*

D'accord avec M. Arthur de Beauplan, la Comédie-Française a voulu prouver une chose assurément très-incontestable, c'est qu'il vaut mieux chercher la fortune dans les ressources de la profession que l'on exerce, que de se livrer aux chances des spéculations; ce qui n'empêchera jamais ceux qui s'enrichissent subitement par quelque coup de hasard de la Bourse, de se moquer des pauvres honnêtes gens, dont la vie est un éternel labeur et quelquefois un éternel martyre, malgré les satisfactions de la conscience. On a, en effet, autour de soi, les exemples fameux de personnes arrivées à l'opulence, sans peine et sans travail, et les femmes surtout résistent rarement à l'envie de jouir du luxe qu'elles rencontrent chez les autres, et parfois chez leurs amies intimes, dont l'impertinence ne manque jamais d'ailleurs de les irriter. Telle est Mme Durantel, femme d'un avocat distingué, tout entier à ses affaires; Mme Durantel a

pour amie Mme Martinon, femme d'un agent de change, un des privilégiés du temps. Mme Durantel ne veut pas aller deux fois avec la même robe rose au bal, et de là il résulte que M. Durantel perd vingt mille francs à la Bourse au lieu de plaider, et que Mme Durantel, croyant jouer aussi en cachette de son mari, est en butte aux galanteries indiscrètes de M. Martinon. Cette comédie, a paru un peu froide, à cause de tous ces détails d'argent, mais elle atteste, chez son auteur, de l'observation et de l'esprit; fort bien jouée, elle a complétement réussi.

La comédie de M. Paul de Musset, à l'Odéon, est du genre anecdotique; elle est tirée des mémoires de Saint-Simon, lequel Saint-Simon raconte les amours de M. de Riom et de la duchesse de Berry avec beaucoup moins de délicatesse que notre auteur moderne. Le reproche qu'on pourrait faire à M. Paul de Musset, serait peut-être d'avoir mis trop de délicatesse dans cette aventure de la régence, et de s'être trop réglé sur les *Fausses Confidences* de Marivaux. Il a refait, en quelque sorte, les amours d'Araminte et de Dorante sous le nom de la duchesse de Berry et du chevalier de Riom. Le vieux duc de Lauzun est la cheville ouvrière de la pièce. On l'a empêché jadis d'épouser une altesse; il en fera épouser une à son neveu. Cette comédie est toute pleine de traits charmants et de bon goût, et M. Paul de Musset, connu par des romans spirituels et bien faits, vient donc de débuter très-avantageusement au théâtre. Le second et le troisième actes ont surtout de la vivacité et de l'entrain, et la mise en scène est fort remarquable pour l'Odéon. Mlle Thuillier et le jeune Métrème ont rendu d'une manière très-convenable les caractères de Riom et de la duchesse de Berry, tels que l'auteur a cru devoir les retracer. Les lauriers de M. Paul de Musset réveilleront sans doute M. Alfred de Musset. Ce sera une bonne fortune de plus.

Le Vaudeville s'est jeté à corps perdu dans le drame et dans le drame le plus sombre. Il s'agit d'une femme, Lucie Didier, qui donne son honneur pour sauver la réputation commerciale de son mari. Ce dévouement ne lui profite pas, car elle finit par s'empoisonner; il y a de l'intérêt et du savoir-faire dans cette pièce, et je ne dis pas que le Vaudeville ait eu tort de la jouer et de donner l'occasion à Mlle Fargueil de montrer de belles qualités dramatiques; mais la partie comique laisse beaucoup à désirer et l'on ne va pas au Vaudeville avec les mêmes dispositions qu'aux théâtres du Boulevard. On veut que le drame y soit tempéré par un rire continu; l'absence du rire se fait trop sentir.

Nous retrouvons M. Léon Battu, un des auteurs de *Lucie Didier*, sur un terrain beaucoup plus gai au théâtre des Variétés. En compagnie de M. Labiche, il a tiré du magnétisme des effets amusants. C'est un mari qui croit présenter à sa femme endormie, des cheveux à elle appartenant, et qui ne lui présente que des cheveux d'une amie fort légère, dont la dame trace un portrait peu agréable pour un époux. Ces révélations épouvantent notre homme, mais tout s'explique, et il en est quitte pour la peur. La pièce est à coup sûr un peu tirée par les cheveux, mais elle est fort réjouissante et faite pour Numa.

L'Ambigu n'y va pas de main morte, on le sait, quand il entre dans la voie du crime. Quel homme que ce Fargeau qui a enterré vivant l'enfant de Françoise, sa domestique, servante maîtresse, et qui, plus tard, empoisonne sa femme Laurence, par jalousie! Heureusement Laurence en revient, et il ne reste plus à ce Fargeau qu'à se brûler la cervelle; ce qu'il fait. Les péripéties abondent dans ce drame, qu'on écoute avec intérêt. MM. Brisebarre et Nus ont su faire accepter ce tissu d'horreurs. Ils ont embelli le serpent dont parle Boileau. Mlle Isabelle Constant est un modèle de résignation. Quel agneau!

HIPPOLYTE LUCAS.

OPÉRA : *Le Corsaire*. — Rentrée de Mme Tedesco. — Les droits d'auteur. — ITALIENS : *Matilde di Shabran;* M. Lucchesi. — *I. Puritani*. — THÉATRE-LYRIQUE : *Falstaff*. — M. Hermann-Léon. — Reprise du *Sourd*.

Le ballet-pantomime en trois actes, depuis longtemps attendu, le *Corsaire*, que l'on attribue derrière le rideau de l'Opéra, à une haute et gracieuse initiative, cette œuvre chorégraphique extraite, dit-on, d'un roman, a été représentée sur la première scène lyrique, où elle a complétement réussi. L'imbroglio de M. de Saint-Georges, les intermèdes et la mise en scène réglés par M. Mazillier, la musique composée par M. Adolphe Adam, ce fécond auteur à qui l'on doit les partitions charmantes de *Giselle*, de *La jolie Fille de Gand*, du *Diable à quatre* et de tant d'autres modèles du genre, la richesse et le nombre des costumes, la quantité non moins prodigieuse des décors, surtout le marché d'Andrinople, le palais souterrain de Conrad, et au dernier acte le fantastique navire battu par la tempête et disparaissant sous les flots, n'ont pas peu contribué au succès. Il va sans dire que Mlle Rosati, dans le rôle aérien et poétique de Médora, et que le nouveau mime Sigarelli, qui débutait dans le personnage du corsaire, ont fait assaut de souplesse et de légèreté. — Peu auparavant, Mme Tedesco était rentrée, au grand plaisir de la foule, dans la *Favorite*. — *La Rose de Florence*, qui servira définitivement de début à Mlle Moreau-Sainti, sera représentée dans le courant du mois prochain. — Sur la proposition de M. Crosnier, administrateur général de l'Opéra, le tarif des droits d'auteur, qui continuaient d'être fixés par d'anciens règlements que la suppression des pensions entachait d'injustice, va être établi sur de nouvelles bases. Le chiffre de 500 fr., attribué maintenant aux grands ouvrages, ne tombera plus à celui de 200 fr. après la quarantième représentation. Les auteurs toucheront toujours 400 fr., et cette réforme s'appliquera proportionnellement aux ouvrages de moindre dimension ainsi qu'aux ballets.

Atteint d'une indisposition subite dont il n'est pas encore entièrement remis, M. Carrion, le ténor des Bouffes, n'avait consenti, lors de la reprise de *Matilde di Shabran*, à se charger du rôle principal, que pour donner une preuve de son bon vouloir à son directeur, aussi avait-il tout d'abord réclamé l'indulgence du public qui s'est montré bon prince. Quoi qu'il en soit, M. Carrion se reconnaissant incapable de continuer son service, et M. Calzado ne pouvant plus douter que son pensionnaire eût besoin de repos, a engagé M. Lucchesi; que l'on applaudissait l'année dernière aux côtés de Mme Bozio, dans ce délicieux ouvrage de Rossini. Les représentations de *Matilde di Shabran* n'ont donc pas été interrompues, et le farouche Corradin a été bien secondé par Mmes Borghi-Mamo et Penco et MM. Zucchini et Everardi. La chance a moins favorisé la reprise des *Puritains* avec Mario, depuis peu revenu de Londres, et Mme Frezzolini pour laquelle le rôle d'Elvire est un des moins favorables de son répertoire.

Le grand bal de l'Association des artistes dramatiques, a eu lieu avec son habituel éclat, samedi dernier

à l'Opéra-Comique. Le même soir, l'Opéra avait illuminé sa façade et allumé ses ifs sur le boulevart des Italiens, pour la représentation extraordinaire à laquelle avaient été envoyés de nouveaux détachements de la Garde impériale, de retour de Crimée.

M. Hermann-Léon a signalé son passage de la salle Favart au Théâtre-Lyrique, en y représentant le personnage de *Falstaff*, dont il rêvait et sollicitait la création depuis de longues années. Les vœux de l'artiste ont finalement été exaucés; non-seulement il s'est rencontré deux écrivains dramatiques, MM. de Saint-Georges et de Leuven, pour lui composer un livret à sa guise, mais encore M. Adam, qui se multiplie, a voulu écrire la musique de ce léger poëme en un acte. Dès le premier soir la partition et son héros, M. Hermann-Léon, et avec lui Mmes Vadé, Garnier, Bourgeois, MM. Legrand, Allais, Leroy et autres, ont obtenu de chaleureux applaudissements. — Le *Sourd*, de l'Opéra-Comique, a été repris au Théâtre-Lyrique, accompagné de joyeux motifs de M. Adam et augmenté d'une myriade de calembours, qui sont aujourd'hui en grande faveur.

MARFORIO.

MÉLANGES.

1er février.

Les artistes étrangers n'ont qu'à se louer de la bienveillance du gouvernement français à leur égard. Bon nombre de leurs ouvrages ont été achetés par l'Empereur, et, parmi les derniers, on cite une curieuse page représentant un *prêche dans une chapelle de la Laponie suédoise*. Ce tableau a été exécuté par M. Frédéric Hockert, peintre suédois, pensionnaire de l'Académie de Stockholm.

— On raconte que l'Académie des Beaux-Arts aurait l'intention d'ajourner la nomination au fauteuil devenu vacant, dans la section de sculpture, par la mort de David d'Angers. On ne comprend pas le motif d'une semblable détermination, et il faut espérer qu'il ne lui sera pas donné suite, car d'ici à cinq ou six mois, le nombre des statuaires dignes des honneurs académiques, ne sera pas augmenté. En attendant, M. Jouffroy a toujours beaucoup de chances.

— M. Dauzats vient de terminer un tableau remarquable représentant *l'église Saint-Géréon*, à Cologne.

— L'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, dans sa séance du 18 janvier, a reçu communication de deux tristes nouvelles; la mort lui a ravi à peu d'intervalle deux de ses correspondants distingués : M. Fresnel, décédé à Bagdad, et le vicomte de Santarem, qui a rendu le dernier soupir à Paris, où il avait depuis longtemps fixé sa résidence.

— On affirme, dit l'*Indépendance*, que la statue de François Ier, par M. Clesinger, a été refusée par le ministère d'État. Le sculpteur découragé serait parti pour l'Angleterre, où, à l'exemple de M. Marochetti, il compte s'établir.

— L'Académie française, qui a deux élections à faire pour donner des titulaires à ses 18e et 21e fauteuils, inoccupés par suite des décès de MM. Molé et Lacretelle, et trois réceptions d'élus, savoir : MM. Legouvé, Ponsard et le duc de Broglie, paraît commencer à s'occuper de ce travail. On assure que les élections et deux réceptions, au moins, auront lieu dans le courant de février. Comme complément de ces assertions, le bruit court que M. Théophile Gautier, passé à l'état d'écrivain tout à fait sérieux, depuis son entrée à la rédaction du *Moniteur universel*, figure parmi les candidatures inscrites et régulières de l'Académie française pour les prochaines élections. Il paraît peu vraisemblable que celle de M. Biot soit maintenue. Il ne nous est pas encore revenu que M. Houssaye *le Jeune* ait itérativement recommandé dans la feuille de son illustre frère, comme successeur de Molé ou de Lacretelle, son aîné Arsène Houssaye *le Vieux*.

— L'Institut historique a renouvelé pour 1856 son bureau ainsi composé : présidents honoraires, MM. le général prince de la Moskowa, le marquis de Brignolle; président, M. le comte Reinhard; vice-président, M. Jules Barbier; vice-président adjoint, M. le comte N. de Berty; secrétaire général, M. Achille Jubinal; administrateur, M. A. Renzi; secrétaire adjoint, M. Gauthier La Chapelle.

— L'église métropolitaine de Paris possédait autrefois de splendides verrières qui fermaient toutes les ouvertures de ce majestueux édifice, et qui n'étaient pas inférieures pour la singularité du dessin et l'éclat des couleurs, aux trois grandes roses qui surmontent les portails. Vers le milieu du dix-huitième siècle, à l'époque où une restauration malheureuse dénatura pour la seconde fois le style et l'ornementation de la basilique, toutes les fenêtres du chœur et du sanctuaire furent dépouillées de leurs verrières peintes, sous le singulier prétexte qu'elles rendaient l'édifice trop obscur, et des vitres de verre blanc, encadrées de petits listeaux de verre rouge ou bleu, leur furent substituées. Il entrait dans le plan des architectes chargés de la restauration de la basilique métropolitaine, de restituer au premier édifice du diocèse, les verrières qui faisaient une partie si essentielle de son ornementation intérieure. On a commencé à établir des vitraux peints dans les fenêtres du sanctuaire. Elles ne paraissent pas inférieures à celles qui décorent la grande sacristie du chapitre.

— Le square qui environne la tour Saint-Jacques est en voie d'achèvement, et l'on enrichit de vitraux toutes les fenêtres de ce monument.

— Les lettres et l'aristocratie française ont fait, durant cette quinzaine, une très-regrettable perte. Le vicomte d'Arlincourt, frère du général de ce nom, est mort dans un âge assez avancé. Sous la Restauration, le vicomte d'Arlincourt avait obtenu de brillants succès comme prosateur et comme poète, dans le roman et au théâtre. Après la révolution de 1830, l'écrivain, fidèle à ses affections légitimistes, publia durant les trois ou quatre années qui suivirent, grâce à la liberté de la presse conquise sur les barricades, plusieurs ouvrages, entr'autres *l'Herbagère* et le *Brasseur Roi*, peu favorables à l'ordre de choses qui avait prévalu, et où l'imagination tenait au moins autant de place que la politique. Vers la fin de sa carrière, l'auteur du *Solitaire*, que les bouleversements sociaux n'avaient pas enrichi, avait uni son sort à celui d'une dame anglaise, sympathique appréciatrice de ses œuvres, et possédant, assurait-on, une belle fortune.

— L'art de la photographie vient d'être récompensé dans un de ses meilleurs représentants. M. Nadar jeune, chef de la compagnie dont les portraits et les œuvres sont si recherchés et appréciés par le monde artistique, vient d'être nommé photographe de S. M. l'Impératrice. Cette distinction sera favorablement

accueillie, car M. Nadar et ses co-associés sont de ceux qui ont le plus travaillé à élever la photographie au niveau de l'art. Leurs productions deviennent, sous la main des artistes attachés à leur atelier, de jolis pastels ou de délicieuses aquarelles. Leur nouvel atelier, situé sur le boulevart des Italiens, et au premier étage, est une véritable galerie où l'on voit les portraits de toutes les célébrités contemporaines, y compris celui de S. M. l'Impératrice qui est, dit-on, d'une ressemblance frappante.

— Mardi de la semaine dernière, dans un des élégants salons de la Chaussée-d'Antin, M. Frantz Wartel, l'excellent professeur, et son fils, Emile Wartel, se sont fait applaudir à plusieurs reprises. La voix de M. Duvernoy fils a été justement appréciée dans la romance de *Guillaume Tell;* mais le véritable succès de la soirée a été pour une des élèves les plus distinguées de M. Frantz Wartel, Mlle Marie Martin, jeune et gracieuse personne dont la voix et le talent musical donnent les plus brillantes espérances.

— Baccarat, dont la merveilleuse exhibition de cristaux à l'Exposition universelle a si longtemps fait l'admiration de la foule, a donné tous ses chefs-d'œuvre au Conservatoire des Arts-et-Métiers, ainsi que les cristalleries de la Meurthe. Tous ces beaux objets sont déjà classés dans la salle qui précède la galerie des tours et des chinoiseries.

— L'exposition de Lyon s'est ouverte le 25 janvier sous de favorables auspices, les tableaux des artistes français et étrangers ont été soumis à l'appréciation du public, disposés avec soin dans les deux musées de la ville. Il sera rendu compte de cette solennité.

— Le fils unique de Carlo-Maria de Weber, M. le baron Marc de Weber, conseiller des finances et directeur général des chemins de fer dans le royaume de Saxe, a reçu de S. M. l'empereur Napoléon III, la croix de la Légion-d'Honneur.

— Nulle part l'architecture ogivale n'est aussi en honneur qu'en Angleterre. Une association s'est formée dans ce pays pour favoriser l'érection d'édifices religieux du style gothique ; il résulte du dernier rapport sur ses travaux, qu'il a été construit par ses soins près de 600 églises contenant plus d'un demi-million de personnes. On s'est strictement renfermé, pour leur édification, dans les formes architecturales des XIIe, XIIIe et XIVe siècles, sans modifications, sans altérations. Nombre d'archéologues se réjouissent fort de ce retour exclusif au passé.

AUX SOUSCRIPTEURS

DE LA REVUE DES BEAUX-ARTS.

GRAVURE DE M. PÉRUGINI.

Au milieu des développements et des progrès qui caractérisent dans le domaine des Beaux-Arts la période contemporaine, nulle spécialité peut-être autant que celle de la gravure, ne se signale par les mérites toujours croissants de ses productions et par l'éclat de ses succès. Entre toutes les merveilles récemment offertes aux jugements des connaisseurs, il en est une qu'il convient de placer au rang qui lui est dû ; c'est le *fac simile* au burin, à la pointe, à l'eau forte, avec les ressources infinies et les prodigieux effets d'une exécution hors ligne, d'un des plus beaux dessins de Raphaël appartenant à la précieuse collection de notre Musée Impérial du Louvre ; *fac simile* d'une conscience et d'une exactitude peut-être sans seconde, dont un artiste distingué, M. Pérugini, est l'auteur. La gravure, décalquée sur l'original même, représente : *Le Christ constituant saint Pierre chef de son Eglise, en présence des apôtres.* Le Rédempteur, debout, rayonne de cette noblesse que le génie créateur du peintre d'Urbin est seul parvenu à donner à la ressemblance céleste. Saint Pierre, en témoignage de son obéissance et de sa gratitude, se prosterne devant le divin maître, tandis que saint Jean, les mains jointes, remercie le Sauveur du grand acte qu'il vient d'accomplir et que les autres disciples mouvementent et complètent la scène : les uns contemplant avec extase l'adorable fils de Marie ; les autres, surpris, émus, s'adressant des questions des yeux et de la bouche ; les derniers, enfin, s'inclinant sous le charme de l'omnipotente volonté. Chacun des personnages figurant dans cette admirable composition, large de trente-cinq centimètres sur vingt-deux de haut, captive le regard par le sentiment qui l'anime, ainsi que par l'ampleur du style, des ajustements et par la variété solennelle des draperies.

Rien de mieux fondé en conséquence que les sympathies et les légitimes éloges accordés à M. Pérugini par les appréciateurs les plus compétents, les illustrations de la peinture et de la gravure, MM. Paul Delaroche, Ingres, Léon Cogniet, Alaux, Picot, Ary Scheffer, Gatteaux, Hippolyte Flandrin, et autres membres de l'Institut ou notabilités de notre époque, lorsque l'habile reproducteur du crayon de Raphaël leur a soumis son chef-d'œuvre. Il est du devoir de tout homme de goût, de tout amateur éclairé, de tout véritable artiste, d'avoir dans son cabinet ou dans son atelier, la gravure de M. Pérugini ; les peintres, les sculpteurs et les architectes y trouveront d'utiles enseignements.

Le prix commercial de chaque exemplaire de la belle planche dont il vient d'être question, soigneusement imprimée sur papier de Chine et éditée par Lecomte, boulevart des Italiens, est de 6 francs. LA REVUE DES BEAUX-ARTS prévient ses souscripteurs actuels et ceux à venir, qu'en vue de contribuer au placement de ce curieux spécimen de ce qu'elle croit pouvoir nommer *la Gravure éclectique*, il leur sera délivré à ses bureaux, rue d'Amsterdam, 75, contre un supplément de 2 fr. 50 c. à leur abonnement, un exemplaire tiré sur chine de la gravure de M. Pérugini : *Le Christ constituant saint Pierre chef de son Eglise.* Les souscripteurs présents et futurs des départements qui ne seraient pas en mesure de faire retirer leur estampe au siége de la REVUE, sont informés que l'administration des Postes ne se chargeant pas de ces envois, force est de recourir aux Messageries ou aux chemins de fer ; la somme de 1 fr. 50 c. devra dans ce cas être ajoutée pour frais de port au supplément de 2 fr. 50 c. donnant droit à la prime que l'on recevra alors *franco* sur quelque point que ce soit de la France. L'affranchissement à l'étranger variant suivant les distances, les demandes du dehors devront être faites par des correspondants qui se chargeront de l'expédition.

EXPOSITION

DE LA

SOCIÉTÉ DES AMIS DES ARTS DE LYON.

PRÉLIMINAIRES. — OUVERTURE. — CATALOGUE.

Il est à croire que la Société des Amis des Arts de Paris, qui, comme on sait, date de la fin du dix-huitième siècle et dont s'est occupé à diverses reprises ce recueil, a été, en dehors des institutions beaucoup plus anciennes de l'État, le point de départ et le modèle des associations privées que les principales villes du pays ont tour à tour vu naître et grandir. La REVUE DES BEAUX-ARTS rendait compte, il y a quinze jours, de la sixième exposition de la Société des Amis des Arts de Bordeaux, maintenant ouverte au public qui ne discontinue pas de la remplir; cette fois il sera parlé d'une autre institution non moins méritante que celle du chef-lieu de la Gironde, de la Société des Amis des Arts de Lyon, qui offre, elle aussi, aux amateurs, aux artistes et aux curieux, l'intéressant spectacle d'une de ses exhibitions traditionnelles. Un bref exposé des antécédents de la compagnie lyonnaise, quelques détails d'histoire, des renseignements administratifs et autres indications puisées aux meilleures sources, précéderont dans le travail ci-après, travail bien incomplet d'ailleurs, ce qu'il y a à dire de la solennité artistique qui attire en ce moment la foule sous les vieux lambris du palais Saint-Pierre.

I.

Fondée en 1836, la Société des Amis des Arts de Lyon compte aujourd'hui vingt ans d'existence; elle se compose de sociétaires porteurs d'au moins une action nominale de 50 francs, à garder durant une période triennale. Chaque action donne droit au tirage au sort des objets acquis par la Société et à un exemplaire de la publication artistique qui, par ses soins, marque chaque exercice. Les expositions, accompagnées d'une loterie, sont la base et le moyen de propagande de la Société lyonnaise qui, depuis sa création, a institué des concours à l'exemple de ceux de la Société royale d'encouragement des Beaux-Arts d'Anvers. Les concours de *fleurs* et d'*ornement* ont été les premiers établis; sont ensuite venus celui de la *gravure*, et, il y a seulement deux années, celui de la *figure*. L'expérience a démontré les avantages de ces épreuves qui stimulent le goût et qui entretiennent l'émulation chez les artistes.

Le chiffre total des sociétaires s'élève, d'après la dernière récapitulation, à 414, parmi lesquels se recrutent les membres de la commission exécutive et leurs collègues adjoints. Le produit des actions atteint un chiffre annuel d'environ 21,000 francs, capital auquel il convient de joindre un subside de 5 à 6,000 francs alloué par la commission municipale; en tout un modeste budget de 26 à 27,000 francs. Les versements des actionnaires formant le fonds social avec lequel sont acquises les œuvres distribuées par le sort à l'issue des exhibitions, seront considérables, il y a lieu de le croire cette année, en raison de la vente à la porte et dans la salle, de billets du prix d'un franc, participant dans la proportion d'un cinquantième, c'est-à-dire cinquante billets pour une action, aux chances de gain des objets achetés, concurremment avec les actions nominales.

Mais le subside de la ville continue à être insuffisant eu égard à l'emploi qu'il en faut faire pour les dépenses d'installation, pour l'acquittement des envois en ce qui regarde l'aller et le

retour, enfin pour divers autres besoins du service. Ces préliminaires accomplis, déduction faite des déboursés résultant de toutes les charges, la Société est rarement en mesure d'offrir aux maîtres un juste équivalent de leurs ouvrages, et se trouve presque toujours réduite à n'effectuer que des emplettes de peu d'importance ou d'un ordre secondaire.

Quoi qu'il en soit, les obstacles sans cesse renaissants sur son chemin n'ont point découragé la persévérante sollicitude de la Société des Amis des Arts de Lyon; aux difficultés des conjonctures elle a heureusement opposé la force de son initiative et l'influence de sages améliorations. Interprète de la compagnie tout entière, la commission exécutive a résolu d'un commun accord pour répondre aux vœux des artistes et, par suite, accroître le nombre de ses adhérents, que des médailles seraient délivrées aux auteurs des plus remarquables œuvres admises à son exposition de 1836. Prenant une semblable détermination, le conseil supérieur a pensé qu'elle aurait pour conséquence un surcroît d'envois, que les notabilités mettraient plus d'empressement à répondre à son appel, et qu'enfin sociétaires et amateurs seraient de la sorte plus à même de fixer leur choix dans cet assemblage varié de tableaux, de sculptures, d'aquarelles, de dessins et autres émanations de l'art.

Une dernière mesure aussi opportune a également été mise en pratique sous les auspices de la commission exécutive, tendant au même but que l'innovation des médailles, c'est-à-dire en vue des réciproques intérêts des exposants et des sociétaires. Les entrées au palais Saint-Pierre, gratuites les années précédentes les Mardi, Mercredi et Jeudi de chaque semaine, sont et demeureront désormais soumises ces jours-là à une rétribution de vingt-cinq centimes par personne; les Vendredis et Samedis sont comme d'habitude réservés au clergé, aux officiers de l'armée de Lyon, aux artistes et aux membres titulaires munis d'une carte d'admission signée du président. Tout membre titulaire a droit à deux cartes d'admission. Le Dimanche, suivant l'ancien usage, les galeries de l'exposition sont accessibles à tout le monde sans acquittement d'aucun impôt à la porte Pour ce qui est du Lundi, il est réservé aux appropriations et aux exigences d'entretien des galeries.

Après ces détails sommaires, les lecteurs sont vraisemblablement désireux de connaître la composition du bureau et de la commission exécutive dont les membres ont eu cette année à remplir la haute mais délicate entreprise de l'exposition des beaux-arts de Lyon. La présidence honoraire a été acceptée par M. Weiss, sénateur, chargé de l'administration du département du Rhône. Ont été élus : *Président*, M. Gabriel Bouvard; *Vice-Président*, M. Ivan Monnier; *Trésorier*, M. Lodoïx Monnier. Suivent les noms des membres de la commission exécutive : MM. Louis Perrin, de Magneval, de Champ, Nuiry, Mollière, Victor de Cazenove, Meynier; *Membres adjoints* à la commission, MM. Thierry Brolemann, Courrat fils, Exbrayat, Alphonse de Boissieu, Laforge, Louvier, Lodoïx Monnier; *Membre correspondant* à Paris, M. Henri Soustras. Vient ensuite la liste des sociétaires classés par ordre alphabétique et comprenant, comme on le sait, quatre cent quatorze noms.

Il n'a dépendu ni du président honoraire ni de ses dignes collègues le président et le vice-président, non plus que de la commission exécutive, qui n'ont pas cessé d'être à la hauteur de leur noble tâche, que l'exposition de la Société des Amis des Arts de Lyon ne s'inaugurât dans les délais prescrits par son premier programme. La grande salle du palais de la place des Terraux où sont disposées avec un goût et un ordre au-dessus de tout éloge, les productions de la peinture, de la statuaire, de la gravure et autres, n'ont été ouvertes au public que le vendredi 25 janvier dernier, après un retard de quinze jours, retard occasionné par la prolongation de l'exposition universelle de Paris, qui n'a été définitivement close que le 15 novembre 1855, et par la surabondante quantité d'envois qu'il a fallu mettre en place. La Société des Amis des Arts de Bordeaux a reçu pour son salon coïncidant avec celui de Lyon, 587 ouvrages d'art; le catalogue général des tableaux et compositions qui figurent aux parois du palais Saint-Pierre, dans la seconde ville de France, comprend 611 numéros, 24 de plus que dans le chef-lieu de la Gironde.

II.

Peut-être Bordeaux a-t-il été plus favorisé en noms illustres que Lyon; mais on a demandé ailleurs, relativement aux concours que prêtent les notabilités artistiques aux expositions départementales, si ce concours était un bien ou un mal? Le problème est encore à résoudre. Au demeurant, la Société des Amis des Arts de Lyon a tout sujet d'être fière de l'affluence et de la distinction de la plupart des artistes qui ont accepté son hospitalité aussi intelligente que cordiale. Parmi ces brosses, ces ciseaux, ces burins célèbres, on remarque MM. Thomas Couture, Barrias, Gustave Courbet, Duval Le Camus, Théodore Gudin, Français, Lehmann, Adolphe et Armand Leleux, Loubon, directeur du Musée

de Marseille; Williams Wild, Paul Flandrin, William Borione, Édouard de Beaumont, Étex, Elschoet, Jazet et autres.

Entre les nombreux ouvrages qui captivent l'attention des visiteurs, on nous cite, et les renseignements nous viennent d'autorités compétentes, beaucoup d'envois qui n'auraient pas été déplacés à nos salons métropolitains. Afin de ne froisser aucun amour-propre, aucune renommée légitimement conquise, nous reproduisons les notes qui nous ont été adressées dans l'ordre alphabétique que leur assigne le livret.

Soirée d'automne aux Catalans (environs de Marseille); *Vigne et figuier*, près de Toulon; *Matinée d'été*, par M. Aiguier.— *Extrémité nord de la forêt de Ruben* (Isère); *Premiers jours d'avril*, et deux autres paysages, par M. Hector Allemand. —Dix sujets, parmi lesquels: *Le Pont du diable*, près de Malinges; *Halte d'une caravane* et des *Baigueuses*, par M. Appian. — *Lisière de forêt; Site limousin; un Bois de pins* (Saintonge), par M. Louis-Augustin Auguin. — *Une prise dans le port de Bergen*, par M. Benneter. — *Une rose au bord de l'eau; Coupe de fruits et liseron*, par M. Chantre, directeur du cours de dessin appliqué à l'industrie à Lyon. — *Un aide de camp et son escorte de chevau-légers polonais franchissant un pont défendu* (campagne d'Espagne, 1811), par M. Eugène Charpentier. — *Cromwell et sa fille*, par Mlle Maria Chenu. — *Le Village de Louqsor*, par M. Crapelet. — *Jeune femme sortant du bain*, par M. J.-A. Cubisole. — *Portrait de* Mme T...., par M. Dumas.

D'autres compositions ont également droit d'être mentionnées; ce sont : *Une Vue prise sur les hauteurs de Brientz*; *Fin de la Tourmente* et trois autres, par M de Fontenay.— *La Pêche du chien de mer*, par M. Louis Garneray.—*Les Folles de la Salpêtrière*, par M. Gauthier. — *Une Mare* (vue prise dans la forêt de Fontainebleau), par M. Charles Gavet. — *La Cinquantaine*, par M. Michel Genod. — *Une moissonneuse alsacienne*, par M. Jourdy. — *Le Stolzenfeds sur le Rhin; le Canal de Ryswich à la Haye; Vue Prise à Naples* et *le Béguinage à Bruges*, par M. Justin Ouvrié. — *Panier de fruits; Rosier sans feuilles* et *Coupe de fleurs et de fruits*, par M. Lays. — *Un Bouquet de fleurs*, par M. Adolphe Magaud. — *Côtes de Hollande*, marine, par M. Louis Meyer. — *Derniers moments d'un criminel; Intérieur de forge* et une *Fileuse*, par M. Ed. Moyse.

On nous signale enfin, de MM. Marcel de Pignerolle : *Jeune fille dans la campagne de Rome* et *Pèlerines italiennes*. — Diodore Rahoult : *Le Vieux paysan malade; aux Champs; les Franciscains de la Sabine*.— Reignier, professeur à l'Académie de Lyon : *Le Jour; la Nuit; Roses de Dijon*.—Remilleux : *Vase de fleurs*. — Rouget : *Portrait de l'Empereur Napoléon Ier*; *le Maréchal Soult méditant les mémoires de Sainte-Hélène*. — Simon Saint-Jean : *Fruits*; *Vase de fleurs et fruits sur une table*; *Fruits placés sur une pierre*; *Fleurs de cognassier*; *Oranges et raisins*; *Fraises dans une feuille*. — F. Thierriat : *Fruits dérobés*, peinture; *Fabriques près du fort Saint-Jean*, sépia; une autre sépia et six eaux fortes.—Pierre Thuillier : *Ruines du château de Pluvy* (Bugey). — Van-Shendel : *Une Dame faisant l'aumône à la porte d'une église; Nature morte; une Dentellière; Clair de lune*.— Mlle Elise Wagner : *Fleurs des champs; Fleurs d'avril; Groupe de fruits*.

Dans la statuaire, on nous parle avec éloges du bronze représentant *Mgr. Affre offrant l'olivier de la paix;* de *la Petite glaneuse* et de *la Petite Gitana*, par M. Etex. — Des trois bustes de femme, par M. Elschoet; de la statuette en plâtre de S. M. l'Impératrice; des portraits de M. de Lamartine et du poëte méridional Jasmin, par Mme J. Le Fèvre-Deumier; sans omettre les ingénieuses créations de M. Joseph Fabisch : *Le Tombeau du maître-autel destiné à l'église Saint-Polycarpe*; *la Paix* et *la Guerre*, deux allégories d'excellent style; de M. F.-F. Rouland : *La Barque de Caron*, bronze; *Junon, Jupiter et la Chèvre Amalthée*, bronze; *l'Amour et Psyché*, marbre, et la statuette de M. A. D***, portrait en marbre; de M. Truphème : *Le Printemps*, buste en marbre. Les sept gravures à la manière noire, adressées par M. A.-J.-L. Jazet, qui tient de famille et qui pratique si bien l'aqua-teinte, n'ont pas été appréciées avec moins de justice, surtout : *Boucher et Rosine* et *la Jeunesse de Lantara*, estampes de forme elliptique faisant pendants, que les vigoureuses eaux fortes de M. Augustin Thierriat, de Lyon, qui paraît manier la pointe avec autant d'aisance et de succès que le pinceau.

Si la promesse qui nous a été faite au sujet de notes et d'informations ultérieures sur la riche exposition du palais Saint-Pierre se réalise, comme nous avons lieu de l'espérer, nous ne manquerons pas de mettre sous les yeux des lecteurs l'analyse des faits ou renseignements nouveaux. Souhaitons en attendant, à la solennité artistique qui poursuit brillamment son cours, tous les triomphes possibles; mais que la Société des Amis des Arts de Lyon nous permette, avant de finir, de lui donner quelques bons conseils.

Pourquoi cette importante institution, qui de jour en jour se consolide et se développe, ne florit-elle pas, soutenue qu'elle est déjà par

les sympathies du sénateur chargé de l'administration générale du département, par l'assistance pécuniaire de la commission municipale et les encouragements de tous les gens de goût? Pourquoi ne recherche-t-elle pas, à l'exemple de la Société des Amis des Arts de Bordeaux, l'auguste égide de S. M. l'Empereur, ou, comme la Société royale d'Encouragement des beaux-arts d'Anvers, le patronage du roi et le concours du gouvernement? Les associations artistiques de Bordeaux et d'Anvers ont été et sont encore, toutes les fois que l'occasion se représente, l'objet d'abondantes largesses.

Durant ces dernières années, la société que présidait M. de Carayon de la Tour a été honorée de nombreux envois pour sa loterie, par les ministères d'État, de l'Instruction publique et même de la Marine, M. Théodore Ducos restant toujours fidèle au souvenir de sa Gironde. Cette année, l'exposition de Bordeaux a vu derechef s'élever le chiffre de ses primes, par les libéralités de S. Exc. M. Achille Fould, ministre d'État et de la maison de l'Empereur. Les choses se passent à peu près de même à Anvers. Sous tous les rapports, la Société des Amis des Arts de Lyon n'est pas moins digne des faveurs du chef de l'État et des conseillers de la couronne, par ses antécédents et ses services de l'heure présente; elle n'a qu'à élever la voix pour que sa légitime requête soit accueillie.

Alors les hommes dévoués à la prospérité et au bien-être de l'association lyonnaise, ne se plaindront plus si vivement de l'insuffisance des ressources qui leur interdit les achats d'œuvres de maîtres qui, trop souvent, demeurent étrangers à ces manifestations départementales, parce qu'ils n'ont que peu d'espoir d'y trouver le placement de leurs envois. Alors aussi s'accroîtra, comme ailleurs, le nombre des adhérents et, en conséquence, la masse des actions. En somme, la Société des Amis des Arts de Lyon a gagné durant ses douze premières années jusqu'en 1847, près de huit cents membres, chiffre que les événements de février avaient réduits de moitié et dont le total actuel est aujourd'hui de quatre cent quatorze; la Société des Amis des Arts de Paris, plus ancienne, n'en possède pas à beaucoup près autant.

La Société de Bordeaux, qui n'est organisée, il est vrai, que depuis 1850, avait inscrit, le 1er décembre dernier, au tableau de ses fondateurs, 270 noms; le surplus, comprenant 223 membres, était affecté aux souscripteurs propriétaires d'une action de 25 francs pour une année seulement. La différence, en ce cas, est-elle donc si grande? Dans une certaine mesure, la vente des billets d'un franc équivaudra, cette fois, aux avantages que procurent les 223 souscripteurs de Bordeaux pendant l'exhibition du palais Saint-Pierre, laquelle, ouverte comme il a été dit le 25 janvier, aura, selon toute apparence, une durée de deux mois. *Sic itur ad astra!*

GEORGES GUÉNOT.

L'ABBAYE DE VÉZELAY.

ANTIQUITÉS DU MONUMENT.

RESTAURATION PAR M. VIOLLET-LEDUC.

Au moment où plusieurs des grands travaux de restauration entrepris par les soins de la commission des Monuments historiques de France, vont rendre à notre pays des édifices d'une haute importance archéologique, quelques détails sur l'un d'eux, c'est-à-dire sur le monastère de Vézelay et sur son église abbatiale de la meilleure époque romane, intéresseront sans doute les lecteurs de ce recueil. La fondation religieuse de Vézelay, devenue plus tard abbaye de Sainte-Marie-Madeleine, appartient à Gherard de Roussillon, souvent cité dans les romans de chevalerie; Berthe, sa femme, fille de Henri d'Aquitaine, contribua à cette pieuse entreprise par sa dot immense. L'abbaye dut sa richesse ultérieure aux reliques de Marie-Madeleine, lesquelles portées d'abord à la Sainte-Baume, près de Marseille, transférées ensuite à Vézelay[1], y attirèrent de tous côtés de riches offrandes. Les donations les plus considérables furent celles de Louis-le-Débonnaire et de Charles-le-Chauve, la dévotion de ces rois embellit particulièrement ce saint lieu.

Vézelay était dans l'origine un couvent de femmes, bien que sa création fût, comme on vient de le voir, l'œuvre de Gherard de Roussillon et de sa compagne, pour leur fille; on ne peut toutefois attacher à cet établissement une date précise. Le seul document positif est la lettre de Gherard informant le pape Nicolas de l'achèvement de son cloître. L'inféodation de cette retraite monastique au Saint-Siége, est datée de la 29e année du règne de Charles-le-Chauve, qui ceignit, comme on sait, la couronne en 840. Bâti d'abord au pied d'un mont, sur la rive de la Cure, l'édifice ayant été peu après détruit par les Normands dans l'une de leurs fréquentes invasions, son fondateur, Gherard

1. Voir Hugues de Poitiers, moine secrétaire de l'abbé de Pons, directeur de l'abbaye.

de Roussillon, afin de le mettre désormais à l'abri, en ordonna la reconstruction au sommet de la montagne qu'occupe aujourd'hui la ville de Vézelay.

Les événements qui précèdent se passaient en 878; cette même année, le Pape fit la dédicace de l'église et l'affranchit de sa dépendance envers les comtes suzerains du Nivernais [1]. Au dire de Hugues de Poitiers, chroniqueur, secrétaire de l'abbé de Pons (1145, traduction de M. Guizot), « l'église de Vézelay, dans tout son éclat et toute sa force, grâce à l'oratoire de la bienheureuse Marie-Madeleine, amie et servante de Jésus-Christ, laquelle, ensevelie en ce lieu, est célébrée, adorée dans le monde entier, la foule accourut de toutes parts vers cette église. » Cette affluence et la quantité des dons qui en résultèrent, valurent au bourg de Vézelay un surcroît de célébrité, d'opulence et de développement; jaloux de ces succès, l'évêque d'Autun et le comte Guillaume de Nevers [2], suscitèrent à leurs voisins toute sorte d'embarras; le pape Eugène III, dont le devoir était d'intervenir dans ces longues luttes, où le sang français coulait à flots, répandu par des Français, délégua en 1145 saint Bernard, abbé de Clairvaux, qui, pour faire diversion à ces querelles intestines, entreprit de prêcher une deuxième croisade.

La parole de saint Bernard fut entendue par le roi Louis VII, persuadé qu'il n'avait que ce moyen d'obtenir le pardon de la sentence aux termes de laquelle deux mille prisonniers avaient été brûlés à Vitry. Telle fut en outre l'affluence des fidèles accourus à Vézelay, de France et d'Allemagne, pour assister aux prédications de l'abbé, que l'on dut disposer, hors de la ville, une enceinte avec une tribune tout exprès construite à l'usage du monarque et de sa cour. Un cri universel de *Dieu le veut!* accueillit l'appel de l'abbé de Clairvaux, et Louis VII lui-même, pliant le genoux devant l'apôtre, reçut de ses mains la croix que le souverain-pontife avait envoyée de Rome à son intention. Il n'y eut plus dès lors assez de croix en drap pour décorer de ce religieux insigne ceux qui brûlaient du désir d'aller délivrer la Terre-Sainte du joug des barbares; le prédicateur, déchirant sa robe, la distribua par lambeaux à la foule et l'enthousiasme fut au comble. En France comme en Allemagne, l'esprit des Croisades était si généralement répandu, que ceux qui refusaient de s'enrôler encouraient le blâme et qu'on leur envoyait des quenouilles. [1]

Le monastère, ou basilique, incendié une seconde fois en 940, fut rétabli, en 1008 ou 1011, tel qu'il existe maintenant, avec ses vastes proportions, son style, du plus beau roman, témoignant de l'importance qu'avait, dès cette époque, acquise la petite ville de Vézelay, et attestant de plus le génie des artistes du temps. Il est difficile, en effet, de rendre l'impression qu'on éprouve à l'aspect de ce majestueux et immense vaisseau; le regard se complaît à pénétrer les profondeurs de cette longue suite d'arceaux; il mesure avec étonnement la prodigieuse hauteur des voûtes et admire la variété infinie de l'ornementation.

Après un pèlerinage à Vézelay, en 1835, M. Mérimée devint un des plus ardents promoteurs de la restauration de ce vénérable édifice que la ruine envahissait. Le ministre de l'intérieur était alors M. Guizot, à qui l'on doit la traduction de beaucoup de chroniques anciennes, particulièrement de celle de Hugues de Poitiers, que l'auteur de ce travail a fort souvent consulté dans ses recherches. Le conseiller de la couronne répondit aux demandes de M. Mérimée, « que Vézelay se recommandait trop à la sollicitude des historiens et à l'étude des antiquaires, pour que le gouvernement ne veillât pas à sa conservation et à son entretien. » MM. de Caumont, Lenormand, Mérimée, de la commission des Monuments historiques, rappelant cette noble pensée de M. Guizot, s'exprimaient ainsi, le 29 mai 1838, dans un rapport au chef du département de l'intérieur : « Vézelay mérite une restauration complète, et sans un crédit spécial on ne peut espérer garder encore longtemps l'immense basilique qui, parmi les églises byzantines, tient le même rang que Saint-Ouen parmi les édifices gothiques. Conserver de pareils chefs-d'œuvre est un devoir pour nous; c'est un héritage dont nous devons compte à la postérité. Qui peut douter que le pays ne consente avec joie à quelques légers sacrifices pour entretenir des monuments qui attestent le génie de nos artistes de toutes les époques de notre histoire? »

Les observations contenues dans le rapport qui précède furent écoutées, comme elles méritaient de l'être, par l'homme éminent qui, le premier, avait appelé l'attention des archéolo-

1. Les rois Louis-le-Gros et Louis-le-Jeune encourageaient les affranchissements qui donnèrent lieu aux communes, d'où est né le tiers-état.

2. Ghérard de Roussillon avait payé au pape la liberté de cette commune d'une redevance d'une livre d'argent.

1. Voir Anquetil sur les puissants motifs qui décidèrent cette deuxième croisade, tom. 2, page 74, *Hist. de France.*

gues sur nos richesses architecturales. Un crédit fut en conséquence ouvert, et M. Viollet-Leduc, architecte si digne d'ailleurs de la haute préférence dont il était l'objet, fut chargé de la difficile restauration du temple catholique qui touche aujourd'hui à sa fin, après seize ans d'études et de labeur.

La ville de Vézelay s'étend, comme il a été dit, au sommet d'un escarpement que longe à sa base une charmante vallée. Le point culminant de ce pittoresque site est occupé par la basilique. Il serait téméraire d'entreprendre la monographie de l'édifice après celle qu'en a tracée M. Mérimée au courant des feuillets de son *Voyage dans le Midi de la France, en* 1835; mieux vaut, pour les lecteurs et pour l'intérêt de ce récit, reproduire le texte même du savant académicien :

« La façade de ce monument remarquable offre une ancienne addition de gothique anglais ajoutée aux parties basses qui appartiennent au style roman; la tour à gauche a été renversée. Trois portes principales, cintrées avec des archivoltes et des tympans richement sculptés, sont précédées d'un perron composé de neuf marches, dont la dernière est élevée d'un mètre vingt centimètres au-dessus du sol. Plus tard, vers la fin du XIII^e^ siècle, les tours ont été élevées d'un étage et percées de longues ogives trilobées; alors on a remplacé le galbe roman par une espèce de grand fronton ogive, surmonté d'une accolade en ogive à contre-couche; quatre meneaux perpendiculaires, de style anglais, le divisent et donnent lieu à cinq fenêtres en ogives trilobées, d'inégale grandeur, disposées de manière à former un groupe pyramidal. Des statues colossales, s'adossant à ces meneaux, sont d'un grand effet; au-dessous sont d'autres niches trilobées, moins hautes, où d'autres statues figurent et contribuent encore à rendre cette construction, à notre avis, très-pittoresque et très-riche.

« On entre dans un grand porche intérieur ou vestibule, qui précède la nef et en est séparé par un second portail; la même disposition se reproduit dans les églises romanes, et rappelle l'usage des premiers temps de l'Eglise, lorsque l'entrée du temple n'était accordée qu'aux chrétiens, tandis qu'on assignait aux catéchumènes une place séparée hors l'enceinte sacrée. Ce porche ou première église offre un mélange d'ogives qui semble indiquer une époque de transition, comme l'église même; tous les ornements sont romans ou byzantins, fort riches et élégants. Trois arcades, cintrées de chaque côté, divisent le porche parallèlement à l'axe de la nef; la voûte en est ogive, les chapiteaux des colonnes, engagés sur les faces des piliers, sont historiés, de style byzantin, finement et élégamment sculptés.

« Les trois portes qui s'ouvrent sur la nef et qui correspondent à celles de la façade de l'église, sont ornées d'archivoltes merveilleusement travaillées, et des bas-reliefs d'un haut intérêt remplissent les tympans : celui du milieu est occupé par un bas-relief de très-grande proportion, exécuté avec beaucoup de soin ; c'est, à ce qu'il paraît, le morceau capital. En effet, la figure de Jésus-Christ attire d'abord l'attention, elle est de dimension colossale; sa tête dépasse même le sommet du tympan, elle est entourée d'un nimbe où est figuré une croix [1]. Les cheveux, séparés sur le front, retombent sur les épaules. La barbe est courte. L'expression a de la noblesse et de la gravité. Les deux mains, étendues à droite et à gauche, comme pour bénir, donnent à cette figure un caractère biblique. L'ajustement contribue encore à l'effet : il se compose d'un peplum plissé à petits plis, retombant jusqu'à la ceinture, d'une robe fort ample, plissée de même, à grandes manches qui laissent voir une autre robe d'une étoffe différente. A gauche et à droite du Christ, sont d'autres figures diversement groupées, de proportions relativement si petites que leur tête arrive à peine aux genoux du Christ. On peut intituler ce sujet : *Jésus-Christ entouré de ses apôtres.* Trois archivoltes entourent ce tympan, sculptées admirablement. Vient ensuite un zodiaque en 29 médaillons, dont les signes sont entremêlés, suivant l'usage, d'animaux fantastiques. Le signe de la Vierge manque, et la même omission se remarque dans le zodiaque de Notre-Dame de Paris. Les tympans des parties latérales sont également occupés par des bas-reliefs et entourés des archivoltes à rosaces et à rinceaux parfaitement exécutés et travaillés à jour. Au-dessus d'une gorge profonde, on voit pour sujet, sur l'un : la Nativité; sur l'autre : les Pèlerins d'Emaüs. Toutes ces sculptures ont un grand relief sur les fonds; mais, au lieu d'arrondir les contours, l'artiste les a taillés carrément pour produire des ombres très-accentuées, très-fortes; on dirait des découpures appliquées contre une surface lisse. »

Qu'on nous permette de continuer de notre mieux la description de M. Mérimée.

La nef est partie à plein cintre, partie à ogive et annonce une époque de transition. Les nombreuses colonnes engagées sur les piliers sont ornées en partie de chapiteaux style

1. Le nimbe croisé est l'attribut de la divinité.

byzantin; ce qui a fait dire à M. de Caumont que le style ogival n'a été proprement en vigueur qu'au XII^e^ siècle; mais dès le XI^e^, remarque-t-il, on avait parfois élevé de véritables ogives, on les avait disposées en certain nombre autour des absides. Enfin, ajoute M. de Caumont, l'architecture romane régna long-temps encore concurremment avec le nouveau style; ce dernier ne triompha complétement du cintre qu'à la fin du XII^e^ siècle.

Le chœur de Vézelay est du siècle suivant et tout en ogives; il offre, avec la nef et l'église des cathécumènes, une étendue d'environ 275 pieds, 27 pieds de moins que Notre-Dame. C'est surtout la richesse, la variété de l'ornementation qui distingue cette basilique, où l'on signale des sujets bibliques, des chasses, des supplices de damnés et des animaux. Les chapiteaux se composent aussi de sculptures bizarres, de feuillages capricieusement agencés avec des sujets fantastiques. Presque toutes les bases de colonnes sont garnies de moulures de perles ou de palmettes charmantes. On voit par le choix des motifs offrant un sens, quel était l'esprit du temps. Ce n'était pas toujours par la douce persuasion que l'on cherchait à convertir.

Acquittons un légitime tribut de reconnaissance envers M. Viollet-Leduc, qui, depuis 1840, a sans relâche donné ses soins à la remise en état de Vézelay, sous les auspices de MM. Lenormand, Mérimée, de Caumont, Vitet et autres archéologues. L'éminent architecte ne s'en est pas tenu à des travaux de consolidation; les modillons, les fleurons, les rosaces qui faisaient partie de l'ancien entablement, ont reparu avec les nouveaux, et l'on peut aujourd'hui juger de l'ensemble de la décoration telle qu'elle avait été conçue autrefois. La célèbre abbaye romane de Vézelay, qui a vu s'accomplir tant d'événements et que tant de richesses ornementales recommandent aux sympathies des gens de goût, nous est enfin rendue. En France, comme ailleurs, tous les esprits éclairés qui aiment les arts applaudiront à la généreuse initiative du gouvernement, à la persévérance intelligente de l'architecte M. Viollet-Leduc, à toutes les peines que l'on a prises et à tous les travaux auxquels on s'est livré pour transmettre aux âges futurs les œuvres du passé.

CHARLES GAVET,

Peintre, Membre du Comité de l'Association des Artistes.

COLLECTIONS ARTISTIQUES.

Vente après le départ de M. Georges. — Vente de onze prétendus Canaletti. — Vente des Tableaux anciens de M. de F.... — Tableaux modernes. — M. Philippe Rousseau.

L'ancienne galerie Lebrun, qui fut témoin de tant de ventes de tableaux parmi lesquelles on peut citer celle du célèbre cabinet Lapeyrière, et plus tard celles du comte Perregaux et du maréchal Soult, vient de changer de destination. C'en est fait, la métamorphose est consommée, des rayons surchargés de rouenneries et de madapolams vont s'emparer des places si enviées qu'occupaient naguère la *Conception de Murillo* et tous ces chefs-d'œuvre dispersés maintenant çà et là dans les Musées et les collections princières de l'Europe dont ils sont l'orgueil. Tout a disparu, les cartons de Jules Romain provenant de madame de Chavagnac, tout, jusqu'au plafond allégorique qui décorait la salle principale et qui a été adjugé pour quelques centaines de francs.

C'est après le départ de M. Georges, ancien commissaire expert du Musée du Louvre, dernier locataire de cette splendide galerie, que M. Genevoix, commissaire-priseur, assisté de M. Pouchin pour les livres, et de M. Febvre, a vendu la bibliothèque et les tableaux.

Les toiles qui avaient le double inconvénient d'être pour la plupart de trop grande dimension et d'être trop connues dans un certain monde, n'ont atteint que des prix assez médiocres, ainsi qu'on pouvait s'y attendre. En voici quelques-unes : Carlo Maratte, *Saint Bruno agenouillé près d'un autel*, 500 fr. — Gentille de Fabriano, *Les quatre Évangélistes* (de la collection du marquis de Maulevrier), 482 fr. — Odenzio de Ferrare, *L'adoration des Bergers*, 271 fr. — Pietre de Cortone, *Vénus et l'Amour*, 300 fr. — André Salaino, *Jésus entouré de ses apôtres remet à saint Pierre les clés du Paradis* (de la collection du prince de Wurtemberg), 400 fr. — Carenno de Miranda, *Saint Ambroise faisant l'aumône aux pauvres*, 385. — Le bon *paysage avec cascades*, de Jacques Ruysdaël, a été vendu 2,350. — Une *Tête de Christ* attribuée à Rembrandt n'a atteint que 500 francs.

La partie la plus intéressante de cette vente était moins dans ces quelques tableaux que dans la bibliothèque, composée en grande majorité d'ouvrages rares sur les beaux-arts, que feu M. Henry, ancien expert du Musée du Louvre, de qui M. Georges la tenait, avait mis un temps et des soins infinis à former. — On y remarquait un grand nombre de livres à figures,

des éditions précieuses enrichies d'annotations dont messieurs les bibliophiles sont si friands. Il nous est impossible, à notre grand regret, d'en indiquer les prix, car M. Pouchin n'avait pas cru devoir rédiger de catalogue ; c'était pourtant le cas ou jamais.

Si de la défunte galerie Lebrun nour revenons à l'hôtel de la rue Drouot, nous y trouvons toujours la même avalanche de ventes de tableaux et d'objets d'art ; mais malheureusement la qualité est en raison inverse de la quantité. Aussi que d'efforts et de constance ne faut-il pas pour débrouiller quelques bonnes choses au milieu de ce chaos!

Une fois la petite crise financière occasionnée invariablement par le jour de l'an, la saison a repris son cours par l'exhibition de onze prétendus tableaux d'Antonio Canaletti, sur lesquels leur propriétaire fondait bien à tort des espérances exagérées. Ces œuvres, qui n'étaient dues qu'au pinceau imitateur de Marieschi, homme habile cependant, se sont vendues en moyenne 250 francs chaque.

Enfin sont survenus deux ventes assez capitales, où figuraient des toiles sortant de la ligne ordinaire.

La première, de tableaux anciens formant la collection de M. de F.... a été faite par M. Pouchet, assisté de M. Laneuville, qui a eu le bon goût de faire un avertissement très-simple et qui n'en a pas moins produit un bon effet. Une *Petite Pastorale* de Boucher, pochade lâchée, mais d'une jolie composition, a été adjugée 140 fr. ; un grand dessus de porte, *Amours vendangeant*, du même peintre, 905 fr. ; *les Cinq Sens*, attribué selon nous, mal à propos, à Fragonard, 300 fr. Ce petit tableau ressemble bien plus à Demarne dans la manière flamande. Le *Portrait de Mlle Olivier*, de la Comédie-Française, par Greuze, très-belle esquisse d'une grande transparence, où éclate toute l'habileté du maître, 1,610 fr. *Petit Paysage avec Fabrique*, de Van der Heyden, avec figure de A. Van de Velde, ravissant de finesse et d'esprit, n'a été vendu que 750 fr., c'est à peine le tiers de sa valeur. — Van Kessel, *Gibier et Fruits*, très-beau de couleur, mais péchant par le goût de la disposition, 410. — Portrait de *Sibilla Mervan*, attribué à Metzu, qui pourrait bien être de Van der Helst, 465 fr. — Van der Neer, *Vue de Hollande*, effet de soleil couchant, très-poétique échantillon de ce maître précieux, 700 fr. — Reynolds, *Vue prise à Sèvres*, œuvre charmante de vérité, digne de Bonington, 425 fr. — Téniers, *les Singes au Cabaret*, petit tableau contestable, il est très-argentin, 900. — Trinquesse, *sujet tiré de la Nouvelle Héloïse*, tableau très-pur, mais d'un goût assez médiocre ; Saint-Preux en habit serin n'est pas une idée heureuse, 550. — Velasquez, portrait du peintre ; œuvre d'une grande hardiesse et d'un effet des plus pittoresques, 1,300. Enfin, *la Conversation* de Wateau, composition agréable mais peu importante, provenant des collections Robert Walpole et de Morny, a été adjugé 2,600 fr.

La seconde de ces ventes, composée exclusivement de tableaux modernes, renfermait des œuvres très-intéressantes ; les artistes belges fixés à Paris y étaient représentés ainsi que feu Louis Coulon, leur compatriote. Elle a été dirigée par M. Pouchet et M. Couteaux, voici les prix principaux : Anastasi, *Soleil couchant*, d'un très-joli effet, 300 fr. — Cabat, *la Mare*, 500. — Compte Calix, *Chez soi*, agréable scène d'intérieur, 605. — Coulon, *le Premier Cheveu blanc*, sujet bien composé, mais de teinte blafarde, 560. — Decamps, *Bouvier des Landes*, belle qualité du maître, 3,400. — Diaz, *Enfants turcs*, tableau gras de pâte et étincelant de couleur, 1,085 fr. Du même, *Paysage oriental*, qui rappelle à certains égards Decamps, 1,050. — Meissonnier, *Philosophe*, dessin au crayon rouge, très-fin et très-spirituel, 200 fr. — Théodore Rousseau, *le Soir*, œuvre d'une rare harmonie, 1,025. — Troyon, *Chiens courants au lancer*, du plus beau faire de ce maître à la mode, 3,385 f.

A ces deux exhibitions a succédé celle des vingt-cinq tableaux et des sept pastels peints par M. Philippe Rousseau, dont les prix réunis ont dépassé 18,000 fr. Ce chiffre, assez rond, n'est pas encore à notre avis l'équivalent du talent de cet habile artiste, qui sait allier avec un rare bonheur la finesse du ton à l'ampleur de l'exécution ; plusieurs de ces œuvres, quoique d'une importance secondaire, étaient dignes d'attention. Nous avons surtout remarqué le n° 16, *Fruits et Perroquet*, ravissant de couleur et d'esprit, qui ne s'est pourtant vendu que 385 fr. Le n° 1, *une Cour rue Rochechouart*, 1,200. Le n° 2, *Midi*, 1,350. Le n° 4, *Nature morte*, 1,500 fr. Le n° 5, *le Rat retiré du monde*, tableau d'un fini précieux comme un flamand, 1,350. Le temps nous manque cette fois pour rendre compte d'une collection des plus importantes, celle de M. T..., de Bruxelles, qui est mise aux enchères à l'heure même où sont écrites ces lignes. Cette collection renferme des œuvres vraiment capitales, parmi lesquelles le public d'élite qui a visité l'exposition dirigée par M. Francis Petit, a pu admirer de beaux tableaux de MM. Henry Leys, Philippe et Théodore Rousseau, Wilhems,

Troyon, Eugène Delacroix, et autres peintres distingués. Nous reparlerons de ces riches enchères.

HYACINTHE AUDIFFRED.

S.-C. MIGER,

GRAVEUR.

Il a depuis peu paru un nouveau volume de M. Émile Bellier de la Chavignerie, attaché à la rédaction du catalogue de la Bibliothèque impériale, qui sera lu avec un véritable intérêt par les artistes et par les érudits. L'ouvrage dont il s'agit a pour titre : *Biographie et catalogue de l'œuvre du graveur Miger* [1], qui a eu l'honneur d'être membre de l'Académie royale de peinture et de sculpture. Le portrait de ce continuateur de Marc-Antoine et des maîtres des trois derniers siècles, ainsi qu'un fac-simile de son écriture, la reproduction de sa lettre à Vien, premier peintre du roi Louis XVI et directeur de l'Académie royale de peinture, qui a occasionné quelque bruit lors de son envoi, et des tables précieuses à consulter, accompagnent et complètent le panégyrique du célèbre graveur.

Simon-Charles Miger, né à Nemours le 19 février 1736, est mort à Paris le 28 février 1820, après une longue et laborieuse carrière qui n'a pas duré moins de quatre-vingt-quatre ans. La France doit à l'infatigable burin de cet artiste des compositions variées; des planches d'un haut mérite, d'une exécution magistrale, le recommandent à l'attention des collectionneurs et des gens de goût. S'il n'est pas la partie la plus attachante du livre de M. Bellier de la Chavignerie, le catalogue, fort développé, fort exact, en est incontestablement le chapitre le plus curieux. Cette liste, dressée avec un soin extrême, ne compte pas moins de trois cents œuvres réparties en études, vignettes, sujets mythologiques, religieux, historique et de genre, histoire naturelle, voyages, portraits et mausolées, parmi lesquelles bon nombre de planches ne craignent aucune comparaison.

Quant au récit biographique, il se compose de sept chapitres; M. Bellier de la Chavignerie y retrace les principales phases de l'existence de son héros, les épisodes de son adolescence et de sa jeunesse, ses débuts dans les arts de 1752 à 1760, son séjour et ses études chez le chevalier Cochin, son maître, dessinateur et graveur du roi, secrétaire perpétuel et historiographe de l'Académie de peinture, et non Cousin, comme l'a dit à tort le livret de l'an XII. M. de la Chavignerie passe en revue les premiers ouvrages du débutant, entre lesquels le portrait du sculpteur Martin Desjardins ; une *Académie*, gravure à la sanguine ; *Philémon et Beaucis ;* enfin le *Mausolée de la reine Marie Leczinska*. Ensuite est raconté comme quoi Miger, dans la trente-troisième année de son âge, s'unit en mariage, à l'église Saint-Roch, le 13 octobre 1768, à Jeannette Griois, fille majeure de vingt-huit ans, exerçant la profession de maîtresse de harpe.

Neuf ans plus tard, un des vœux de l'époux était exaucé; en 1777 le ciel lui donnait une fille, Georgette. Six mois après nouvelle faveur insigne! l'habile graveur était nommé le 31 janvier 1778, membre de l'Académie de Peinture et de Sculpture, en témoignage de la satisfaction inspirée à l'illustre corps par sa remarquable planche d'*Apollon et Marsyas*. L'intervalle de 1779 à 1787 est rempli par l'exécution et la mise au jour des belles gravures : *Hercule et Antée*, *la nymphe Io*, *Hercule et Omphale*, le portrait de Michel Van Loo, et la *Blessure sans danger*, gracieuse estampe enrichie de petits vers de la composition de l'artiste, qui cultivait aussi les lettres et avait une prédilection toute particulière pour le latin. La Société académique des enfants d'Apollon, avait, deux ans auparavant, admis Miger au nombre de ses élus.

Mais, hélas! peu de félicités sont durables en ce monde! le graveur écrivait le 27 mars 1787 à son ami Pitou : « Ma pauvre femme n'est plus, venez me voir, j'ai besoin de vos secours. » Miger porta son deuil errant de Melun à Sermaise et de Sermaise à Fontainebleau, ayant au préalable confié sa Georgette à une gouvernante, M^lle^ Besançon, d'une honnête famille de graveur, qui, en 1792, devenait sa seconde femme. L'enchaînement des faits n'a pas permis de noter en son lieu la fameuse épître adressée le 20 novembre 1789, au moment où la France ressentait les premières secousses révolutionnaires, à Vien, directeur de l'Académie, par son éminent collègue. Au courant de cette épître on signale ce passage : « Il est heureux pour les artistes que vous soyez à la tête de l'Académie dans les circonstances présentes. Si tout prend une forme nouvelle dans l'État, la constitution de l'Académie doit aussi changer. » Suivent de graves accusations contre le despotisme et la partialité de Pierre, premier peintre de Louis XVI. Miger était un des fanatiques partisans de la grande réforme sociale, au double point de vue de la politique et des arts.

Mention ayant déjà été faite des essais du disciple de Cochin, de ses travaux et de ses succès ultérieurs, on ne saurait se dispenser de dire un mot de ses derniers chefs-d'œuvre, particulièrement de l'admirable portrait d'Hubert-Robert, d'après Isabey, en 1798, et trois ans plus tard, en 1801, de son œuvre capitale : l'édition in-f°, à ne pas confondre avec celle in-12, de la *Ménagerie du Muséum*, objet des éloges officiels de Lamarck, Lacépède et Cuvier en séance de l'Institut national. Quoi qu'il en soit, vers 1810 la santé du graveur s'altéra, il était alors plein de souci, il avait soixante-quatorze ans, ce qui ne l'empêche pas, en 1814, de produire son labeur suprême, le portrait de l'infortunée reine Marie-Antoinette. L'octogénaire rendit le dernier soupir à quelques années de là; selon le désir qu'il avait exprimé, sa dépouille fut inhumée dans le cimetière d'Auteuil. La tombe du célèbre artiste, encore intacte aujourd'hui dans cette nécropole de hameau, est des plus modestes, et le biographe qui l'a visitée au mois d'août de l'année dernière, en parle ainsi : Sur une pierre verticale qu'ombragent deux cyprès, on lit avant les indications de son nom ainsi que des jours de sa naissance et de son décès, ces lignes qui sont une bien imparfaite oraison funèbre.

GRAVEUR DE L'ACADÉMIE ROYALE DE PEINTURE

LES LETTRES ET LES ARTS FIRENT LE CHARME DE SA VIE

S. C. MIGER,

Né à Nemours le 19 février 1736, décédé à Paris le 28 février 1820.

1. J.-P. Dumoulin, libraire-éditeur, quai des Augustins, 13. — Paris, in-8°, 1856.

On ignore assez généralement que Simon Miger n'a pas manié que le burin, il a aussi tenu la plume, témoin la missive ou plutôt le manifeste à Vien résumé ci-dessus; une description du Luxembourg en vers latins que son Plutarque n'a pu ressaisir non plus que d'autres hexamètres dans la même langue sur la mort de Buffon, cités par Mahul. En revanche, il a retrouvé les *Pensées d'Horace, extraites de ses Odes, Satires, Épîtres et de son Art poétique,* une apostrophe *à Thésée, après* la mort d'Hippolyte, traduite d'un dithyrambe français dans l'idiome de Virgile; une pièce de vers sur le retour des Bourbons; une *adresse à la France, ou sentiment de tout honnête Français.* Enfin une multitude d'opuscules inédits, lettres, chansons, poésies et autres *rogatons*, comme l'aurait écrit Voltaire.

En ce qui touche la pratique de son art, où il n'est cependant classé qu'en second ordre, Miger est considéré comme le meilleur élève de Cochin; il n'a pas gravé moins de 112 portraits à l'eau forte ou au burin, surtout au burin; plusieurs sont hors ligne. Miger a encore exécuté 120 planches d'histoire naturelle, desquelles, à la vérité, il faut distraire les planches de 1804 et de 1817, gravées dans un seul but pécuniaire.

Tous ces détails sont empruntés à l'attrayante notice de M. Bellier de la Chavignerie, qui renferme bien d'autres renseignements encore, bien d'autres fines critiques et délicats aperçus, bien d'autres citations et anecdotes d'une incontestable authenticité. L'auteur termine son ingénieuse apologie par une réflexion aussi juste que philosophique : « Il y a certainement des hommes non plus estimables, mais plus habiles que Miger, pour lesquels on n'a pas fait autant. — C'est malheureusement vrai et nous n'y pouvons rien — mais combien de personnages qui ne valent pas, qui ne vaudront pas Miger, pour lesquels on fait et on fera plus que ce que nous avons fait? » Grâce au souvenir et à l'hommage imprimé de son historiographe, la mémoire et les œuvres de cet excellent Miger passent cette fois et sans coup férir à la postérité.

HENRI DE SAUCLIÈRES.

MOSAÏQUE.

Le berceau impérial : MM. Baltard, Simart, Jacquemart, Gallois, Grohé et Froment-Meurice. — Dessin allégorique de M. Brémond. — Buste de l'Impératrice. — Prochaine exposition à Vienne : deux tableaux de M. F. Winterhalter. — Dons de l'Angleterre à l'École gratuite de dessin de Paris. — Loterie des objets offerts par les exposants à S. A. I. le prince Napoléon. — Projet d'une exposition au Palais des Champs-Élysées. — Hommage au baron Ch. Dupin par les exposants français du Crystal Palace. — Statue de François Ier; M. Clésinger. — Buste de Léopold Robert. — Sculptures de M. J. Felon au Louvre. — Statue de Le Nôtre. — M. Bida. — Portraits de Laïs et de Mme Branchu. — Envois de M. A. Jubinal au Musée, à la Cathédrale et à Mgr. l'évêque de Tarbes. — Statues pour l'hospice Sainte-Eugénie. — Gravure par M. A. Martinet. — Photographies d'après des bas-reliefs de M. E. Chatrousse. — *Annuaire de la noblesse. — Imitation de Jésus-Christ.* — Une médaille. — Soirée. — Le Théâtre du Peuple. — Exposition de Bordeaux. — Monuments de la Belgique. — Statue de Charlemagne à Liége. — Fête à Ypres aux exposants; M. Roffiaen. — Tableaux de M. Offermans. — Croix de l'église de Saint-Vladimir. — Œuvres de Frédéric II.

Quelques lignes ont été insérées dans la précédente livraison de la REVUE DES BEAUX-ARTS, au sujet des études et des travaux préliminaires de MM. Baltard et Simart pour le berceau impérial. Un des correspondants de l'*Indépendance Belge* y a adressé de Paris, sous la date du 3 de ce mois, une description qui développe et complète les détails publiés par ce recueil et qu'il est opportun de reproduire :

« Le berceau aura la forme d'un vaisseau, emblème principal des armes de la ville de Paris. A la proue, un aigle d'argent déploie ses ailes. Sur le château de poupe, la ville de Paris, couronnée de tours, soutient, au-dessus du chevet, une couronne impériale en argent d'où s'échappent les rideaux. Cette figure est flanquée de deux enfants coiffés, l'un d'un casque, l'autre de branches d'olivier, et personnifiant la *Paix* et la *Guerre*; les trois statues sont en argent, leur grandeur est *moitié nature*.

« La nacelle repose sur deux pieds à double colonnette, placés, l'un à la tête, l'autre aux pieds du berceau, et reliés entre eux par un long balustre. Les colonnettes sont en bois de rose orné de feuillages et de rinceaux d'argent. Les extrémités des pieds et le balustre qui les relie sont tout en argent. La coque même du berceau est tout en bois de rose, découpé de façon à recevoir des branches de laurier et des rinceaux d'argent qui la couvrent presque entièrement. Sur chaque flanc sont appliqués deux médaillons de jaspe sanguin, très-richement encadrés d'argent et destinés à recevoir des figures emblématiques. Au-dessous de la rampe en bois de rose qui borde toute la partie supérieure de la nacelle, s'étend une galerie à jours composée de rinceaux et d'ornements d'argent. Cette galerie est coupée vers le milieu de chaque flanc par un cartouche d'argent supportant les chiffres de LL. MM. l'Empereur et l'Impératrice sur un fond d'émail. De ce cartouche s'échappent des guirlandes de fleurs en argent qui, descendant jusque vers le milieu du flanc de la nacelle, passent au-dessous des médaillons en jaspe, et allant se rattacher, l'une à la proue et l'autre à la poupe, coupent ainsi l'uniformité du vaisseau.

« Derrière le château de poupe, dont les angles sont revêtus de sirènes ailées en argent, un riche cartouche d'argent, entouré de branches de laurier et d'olivier autour desquelles s'enroule la devise de la ville de Paris écrite en lettres d'or sur une banderolle émaillée, supporte les armes de la ville, également émaillées et surmontées de la couronne murale. Les doubles rideaux sont en dentelle point d'Alençon et en soie bleue brodée d'or.

« La composition, la direction et la surveillance de ce travail ont été confiées à M. Baltard, architecte de la ville de Paris; les modèles de la statue emblématique de la ville de Paris, des deux enfants groupés autour d'elle et des quatre figures placées dans les médaillons seront de M. Simart, dont on a admiré, à l'Exposition, la belle statue d'ivoire et or. Le modèle de l'aigle placé à la proue sera de M. Jacquemart; les modèles de l'ornementation seront de M. Gallois. La partie d'ébénisterie (la coque et les quatre colonnettes du pied), est confiée à M. Grohé. Tout ce qui a rapport à l'orfévrerie, les trois statues, l'aigle, la couronne, l'écusson, les médaillons, les guirlandes, les émaux, la galerie, les pieds et les ornements, toutes ces commandes ont été faites à M. Froment-Meurice. »

Un artiste d'un vrai talent, M. Brémond, à qui l'on doit les belles peintures murales de l'église de La Villette, vient de terminer, en vue d'un heureux et prochain événement, la naissance de l'enfant impérial, un grand dessin allégorique. Le futur rejeton de l'empereur Napoléon III est couché sur un bouclier. L'Aigle, debout auprès de lui, le couvre de ses ailes et le protége de son ombre. La lithographie ou la sépia vont sans doute populariser cette œuvre que diverses notabilités sont déjà allées examiner sur le chevalet du peintre.

Il nous a été permis de voir dans l'atelier de l'artiste, M. Lequien, un buste de S. M. l'Impératrice, exécuté dans d'assez grandes dimensions. Sa Majesté est représentée en costume de cour. L'un de ses bras se relève et la main tient un élégant éventail. On dit qu'une réduction de ce buste a déjà été faite.

Il y aura dans peu de temps une exposition de peinture dans la capitale de l'Autriche, à Vienne, et pour lui donner plus de prix, les directeurs ont eu l'idée de demander des tableaux à de grands artistes étrangers. Ils ont obtenu de Sa Majesté l'Impératrice des Français, la permission de placer dans leur principal salon deux des peintures de M. Winterhalter qui faisaient partie de notre exposition dernière : l'un est le portrait à mi-corps de la gracieuse souveraine ; l'autre la représente au milieu de ses dames d'honneur.

Par l'intermédiaire de S. A. I. le Prince Napoléon, le commissaire anglais à la dernière Exposition universelle des Beaux-Arts et de l'Industrie, a fait remettre, pour l'Ecole gratuite de dessin de Paris, une collection de modèles, de dessins, d'instruments de mathématiques, que l'on dit d'un très-grand intérêt. Ce serait du reste un rendu pour un prêté, car l'Ecole gratuite de dessin de Paris a servi d'exemple à divers établissements du même genre fondés, depuis quelques années, dans plusieurs grands centres de l'Angleterre.

S. A. I. le prince Napoléon a décidé l'organisation d'une grande loterie des objets qui lui ont été offerts par MM. les exposants, en faveur des blessés, des veuves et des orphelins de l'armée d'Orient. M. le ministre de l'agriculture, du commerce et des travaux publics a été chargé de cette organisation. Les objets donnés ont été placés dans la galerie Est du palais de l'Industrie, que la compagnie s'est empressée de mettre à la disposition du ministre. Cette galerie sera prochainement ouverte au public. La liste générale et complète des donateurs sera publiée dès que la livraison de tous les lots aura été effectuée.

Une société qui a déjà organisé, dans le temps, des expositions artistiques et industrielles, notamment dans l'orangerie du palais des Tuileries, est en instance pour obtenir l'autorisation d'en faire une nouvelle. Cette fois, cette solennité particulière aurait lieu dans une portion des salles du palais de l'Industrie, aux Champs-Elysées, et ferait son ouverture aux premiers jours du printemps.

La gigantesque exhibition du palais des Champs-Élysées, qui est encore, malgré sa fermeture, et qui restera longtemps en Europe un fécond sujet d'entretien, laisse cordialement à côté d'elle une place aux réminiscences de sa devancière britannique. On n'apprendra donc pas sans une légitime satisfaction, qu'un grand nombre d'exposants, nos compatriotes, ont offert à M. le baron Charles Dupin, président de la commission française à l'Exposition de Londres, un bouclier en bronze, remarquable objet d'art, dû aux talents de MM. Liénard, Froment-Meurice et Henri Plon. Dans un discours bien senti, M. Froment Meurice fils a exprimé, au nom des donateurs, la reconnaissance que l'on devait à l'esprit de justice et d'impartialité du président de la commission. La réponse de M. Dupin n'a pas été au-dessous de la cordialité de l'hommage.

On avait dit que la statue de François Ier ayant été refusée par le ministre d'Etat, M. Clésinger était parti pour Londres. Il est réel que le François Ier de cet artiste ne décorera pas la cour du Louvre ; il se répète maintenant qu'un autre modèle aurait été commandé au statuaire par le ministère d'Etat. Quant à la cour du Louvre, il est question d'y mettre une copie de la Vénus de Milo. Toutefois, que l'on se rassure, le modèle de la statue équestre de François Ier ne tardera pas à être enlevé de son piédestal de la cour du Louvre et à être réintégré dans l'atelier qu'il occupait au dépôt des marbres de l'Ile des Cygnes. Il paraît décidé que cette statue sera refaite entièrement et dans des proportions beaucoup moins colossales ; lorsqu'elle sera fondue en bronze, elle n'ira pas, comme on le supposait, à Fontainebleau, pour orner l'une des cours du palais, mais, selon toute apparence, reviendra dans la cour du Louvre.

La galerie du Louvre, si riche déjà en monuments de la statuaire moderne, s'augmentera ces jours-ci d'un buste en marbre de Léopold Robert, exécuté par M. Adam Salomon.

M. Joseph Felon, artiste qui cultive avec succès la peinture et la sculpture, vient de publier la reproduction de ses travaux de statuaire exécutés au Louvre pour la décoration de deux œils de bœuf et d'une arcade situés au premier étage. Cette publication autographiée offre de belles figures, bien agencées et d'un grand caractère, principalement les allégories de la *Force* et de la *Justice*. La personnification de la *Vérité* est une attrayante création.

M. Préault a terminé depuis peu le modèle d'une statue en pied de Le Nôtre, qui lui a été commandée par le gouvernement. M. Préault est sur le point de commencer l'exécution en marbre de cette composition, destinée aux galeries du palais de Versailles.

Un artiste de distinction, à qui l'on doit surtout de beaux dessins rappelant des épisodes ou des sites orientaux, M. Bida, est à la veille d'entreprendre un nouveau voyage dans les pays qui lui ont fourni les sujets de ses principales œuvres.

M. Dupavillon, gendre du grand chanteur Laïs, ancien élève de David, qui a terminé récemment pour le foyer du chant à l'Opéra le portrait de son beau-père, vient d'y ajouter celui de Mme Branchu, dont l'administrateur général, M. Crosnier, sur les instances du baron Taylor, a bien voulu faire l'acquisition. Le même artiste achève en ce moment, pour le Musée de Bagnères-de-Bigorre, le portrait de Ramond, auteur du *Voyage au Mont-Perdu*, qui lui a été commandé par M. Achille Jubinal, député au corps législatif, à qui revient l'honneur de la fondation de ce jeune et déjà intéressant Musée.

En envoyant au Musée de Tarbes, il y a quinze jours, une grande et magnifique toile du baron Gérard, *la mort de Patrocle*, notre collaborateur et ami y a joint, à ce que nous apprend un journal de la localité, une très-belle page de Gasenca, artiste italien du temps de l'Empire. Cette toile, qui reproduit *le Martyre de saint Napoléon*, est donnée par l'honorable représentant des Hautes-Pyrénées à la cathédrale de Tarbes. Elle fut commandée à son auteur par l'ancien procureur-général à Nice, M. Romey, père de l'homme de lettres à qui l'on doit une fort bonne histoire d'Es-

pagne. A ces deux cadeaux, M. Jubinal en a joint un troisième, destiné à Mgr. l'évêque de Tarbes personnellement. C'est un magnifique dessin du Corrége, de près d'un demi-mètre de hauteur. Les meilleurs experts de Paris avaient évalué cette œuvre à plus de 1,500 francs. Notre collaborateur s'estime très-heureux d'en faire un aussi bon usage.

On s'occupe actuellement de l'ornementation de la chapelle de l'hospice Sainte-Eugénie, qui a été fondé dans le faubourg Saint-Antoine pour les enfants. M. Anatole Calmels a été particulièrement chargé de l'exécution de deux statues en pierre, hautes de près de deux mètres, et qui seront placées de chaque côté du maître-autel. L'une représente saint Louis, l'autre sainte Eugénie. Toutes deux sont traitées dans un bon sentiment et font honneur au ciseau de l'artiste.

L'un de nos plus habiles graveurs, M. Achille Martinet, vient d'achever la reproduction d'un excellent portrait du P. de Ravignan, peint en miniature. Cette gravure nouvelle, exécutée sur acier, est une œuvre parfaite, aussi bien au point de vue de l'art que comme ressemblance. La physionomie du célèbre prédicateur est rendue par le burin, avec une vérité simple et naïve qui classe cette estampe parmi celles hors ligne. Cette fois, le talent de M. Achille Martinet s'est montré sous un nouveau jour; à la fermeté et au brillant de l'exécution, dont cet éminent artiste a déjà donné tant de preuves, il joint également la délicatesse de l'expression et le charme du sentiment.

M. Bilordeau, photographe, éditeur de MM. Justin-Mathieu et Emile Chatrousse, vient de mettre en vente chez tous ses confrères, les reproductions de deux nouveaux bas-reliefs dus à ce dernier artiste : l'*Entrée à Jérusalem* et *Jésus portant sa croix*. Ces deux photographies publiées dans le double format du *Calvaire*, de M. Justin Mathieu et de la *Résurrection* de M. Emile Chatrousse, sont destinées à faire suite à ces compositions devenues populaires.

L'*Annuaire de la noblesse de France et des maisons souveraines de l'Europe*, vient d'être mis en vente chez les libraires Dentu, au Palais-Royal, Lemoine, place Vendôme, et Diard, rue du Bac, avec l'exactitude et le soin qu'apporte toujours à cette utile publication son auteur M. A. Borel d'Hauterive, secrétaire de l'École des chartes, archiviste-paléographe, l'un des lettrés et des généalogistes contemporains qui connaît le mieux l'histoire des antiquités héraldiques de notre pays ainsi que des États qui l'avoisinent. Le tome de l'*Annuaire* sur lequel est appelé aujourd'hui l'attention des lecteurs, est le treizième de la série, d'où il résulte que cet intéressant recueil, marchant chez nous l'égal de l'*Almanach de Gotha* en Allemagne, et des *Peerage* dans la Grande-Bretagne, en est à la treizième année de son existence et partant de son succès. Comme le remarque M. Borel d'Hauterive dès les premières pages, ce volume, fort bien imprimé d'ailleurs, n'affiche aucun luxe typographique; il se borne à présenter annuellement au moyen de rapides aperçus conformes à ses limites restreintes, le fidèle tableau du mouvement de l'aristocratie française en regard de celui des lignées souveraines de l'Europe. Mais l'érudit annaliste de la noblesse, a compris avant qu'aucune observation lui eût été adressée, que l'ouvrage actuel, si varié et si exact qu'il fût au fond comme dans la forme, ne répondait que d'une manière imparfaite aux besoins qu'il avait charge de satisfaire ou aux lacunes qu'il était appelé à remplir. M. Borel d'Hauterive annonce donc cette fois la prochaine création d'un *Nobiliaire de France*, où il s'appliquera à continuer ses prédécesseurs et ses modèles, le P. Anselme, Duchesne, Baluze, les frères Sainte-Marthe, dom Morice, dom Caffiaux et les autres doctes Bénédictins, dans la compagnie desquels le tiennent depuis plusieurs années ses fonctions d'archiviste-paléographe à la Bibliothèque impériale. Le *Nobiliaire de France* offrira tant pour le texte que pour l'exécution matérielle ce qui manque à l'*Annuaire de la noblesse*, qui n'en est pas moins un excellent livre.

L'*Imitation de Jésus-Christ*, ce chef-d'œuvre de typographie qui a valu la grande médaille d'honneur de l'Exposition universelle à l'Imprimerie Impériale, n'a été tirée, comme on sait, qu'à 103 exemplaires. A ce propos, le bruit s'était répandu que l'Empereur s'était réservé soixante-treize exemplaires et que les trente autres avaient été cédés au libraire Victor Masson, sous réserve expresse de ne les vendre qu'avec la dignité indispensable en pareil cas. On ajoutait que la Russie avait tenu à être la première inscrite, et ses demandes étaient arrivées par voie de librairie dès la fin de l'Exposition. L'événement n'a pas justifié ces nouvelles, ainsi redressées par l'administration de l'Imprimerie Impériale: S. M. l'Empereur a disposé, en effet, de soixante-treize exemplaires de l'*Imitation de Jésus-Christ* sur les cent trois qui ont été tirés, et les trente autres ont été acquis par M. Victor Masson, libraire. Dès le 24 octobre dernier, LL. MM. l'Empereur et l'Impératrice ont reçu les exemplaires qui leur étaient destinés; Sa Sainteté le Pape a reçu le sien dès le 15 décembre dernier, et un premier exemplaire avait été déjà remis, le 20 août, à S. M. l'Empereur pour S. M. la reine Victoria lors de son séjour à Paris. M. Victor Masson n'ayant encore pris livraison d'aucun exemplaire, les prémices de cet ouvrage appartiennent donc à la France et à Sa Majesté l'Empereur qui en a disposé.

La marine nationale n'a pas été oubliée dans les hommages rendus par l'art aux exploits de l'armée en Crimée. La numismatique a revendiqué la faveur de transmettre à la postérité le souvenir des triomphes des marins de la France, et l'on vient de frapper dans ce but à la Monnaie une médaille des plus remarquables. La face représente un Neptune, debout sur un rocher, armé de son trident et tenant dans la main droite une couronne. Autour du sujet on lit : HONNEUR AUX BRAVES MARINS FRANÇAIS. Le revers offre un génie ailé, debout sur le globe terrestre, les mains chargées de couronnes. Le champ de la médaille porte ces mots : BOMARSUND — SÉBASTOPOL — SWEABORG — KINBURN, complétés par la légende suivante : MER BALTIQUE — 1854-1855 — MER NOIRE.

Les réunions artistiques et littéraires qui se sont ouvertes depuis le commencement de la saison, dans un des nouveaux et élégants hôtels de la rue d'Amsterdam, se continuent avec un succès qui va grandissant d'une quinzaine à l'autre. Le quatrième vendredi, non moins brillant que ceux qui l'avaient précédé, a cependant offert quelques variantes à propos des dispositions habituelles et du programme de la soirée. Les chœurs, si parfaitement organisés par M. Batiste, professeur au Conservatoire impérial et directeur de la Société chorale populaire, avaient été remplacés par une compagnie d'habiles instrumentistes, au nombre de neuf, tous passés maîtres en saxhorns, en cornets à pistons et autres cuivres, qui s'étaient installés, eux et leurs pupitres, au plus sonore endroit de la serre, sous la conduite de M. Guérin, artiste attaché au théâtre impérial des Italiens et chef de musique de la garde à cheval. Comme introduction, ces exécutants ont joué la mar-

che triomphale du *Juif-Errant*, de M. Halévy, arrangée par M. Fessy et qui a été bissée à la demande générale; puis l'air de chasse de *Guillaume Tell;* en diverses fois des motifs de la *Part du Diable*, le galop du *Juif-Errant*, une polka de M. Fessy, des airs du *Serment*, de M. Auber, et enfin le galop de *Mazeppa*, également de M. Fessy. L'ensemble et l'effet de ces symphonies ont été irréprochables, et on n'en sera pas surpris quand on saura que les instruments étaient tenus par MM. Trien, Hamelin, Lallier, Briek, Marsaux, Bonnefoy, Bruneau et Holtzem, tous professeurs ou artistes attachés à l'orchestre de nos premiers théâtres.

La voix facile de M. Bonnet, ténor dans les soli des chœurs, avait été entendue aux soirées antérieures avec beaucoup de plaisir, des lointains de la serre; ce soir-là, M. Bonnet a pour ainsi dire débuté au salon d'abord par une *chanson d'amour* de M. Membrée, et ensuite par l'air à boire du *Déserteur*, que M. Mocker interprète si bien. On disait tout bas que M. Bonnet, qui n'est pas resté au-dessous du Montauciel de la salle Favart, pourrait bien, en raison des qualités qui le distinguent, obtenir tôt ou tard une place sur cette scène. — Voici maintenant venir M. Rignault, violoncelliste d'un incontestable talent, qui a fait entendre une fantaisie d'Artaud, transposée et arrangée par lui-même pour son bel instrument, car M. Rignault joint à la valeur de l'exécutant les hauts mérites du compositeur. — Le piano a bientôt après vibré sous les doigts de M. Lacombe, qui est redevable de son légitime renom autant aux capacités du professeur qu'aux succès de l'exécutant. M. Lacombe a joué l'adagio du *concerto en si mineur*, de Hummel, et les *Adieux à la Patrie*, une de ses meilleures inspirations. — Un violoniste fort en faveur au faubourg Saint-Germain, M. Sighicelli, a exécuté une fantaisie de M. Allard sur la *Favorite*. M. Sighicelli a si complétement captivé son auditoire, que, quand il avait fini, on l'écoutait encore.

A ce moment de la soirée il y a eu un temps d'arrêt entre la musique sérieuse et les mélodies légères, qui n'a pas été perdu pour la conversation. On parlait d'un jeune virtuose qui, dit-on, est sur le point d'épouser une riche héritière, laquelle s'en serait éprise en l'entendant dans le monde. Les commentaires sur cet épisode allaient leur train, quand on a annoncé M. Berthelier des Bouffes Parisiens, qui, sans autre préambule, rejoignant M. Soumis qui était au piano et qui l'a accompagné, a dit en manière de bienvenue le *Rêve d'une nuit d'été*, paroles de M. Tréfeu, musique, air anglais de M. Offenbach; le *Chapeau du petit Jean-Louis*, paroles de M. Bourget, musique de M. Lhuillier, et *Papa Nègue*, air créole, parole de M. Constantin, musique de M. Parisot, avec la verve qui lui est particulière. M. Berthelier achevait à peine, quand apparut M. Nadaud. Le poëte a cordialement serré la main de l'artiste. Après quelques paroles, M. Soumis a livré le piano au chansonnier, qui, se transformant en simple accompagnateur, s'est fait le second de M. Berthelier, qui a interprété son *Bonhomme* de façon à prouver qu'il peut aborder tous les genres. Il n'a pas été permis à M. Nadaud de s'éloigner du clavier sans réjouir l'assistance par l'*Insomnie* et les *Deux Notaires*, que l'on cite parmi ses plus amusantes productions.

Sur ces entrefaites, le fusain et le crayon, comme d'ordinaire, remplissaient leur office; M. Galetti dessinait les charges désopilantes de MM. Berthelier et Bonnet, tandis que MM. Théodore Frère, Palizzi et de Fontenay rivalisaient de délicieux croquis. Mais tout a une fin! la dernière ovation a été pour M. Heuzey, des Variétés. On connaît et on a souvent applaudi les imitations de comédiens et de chanteurs dans lesquelles excellent MM. Neuville, Alexandre Michel et Brasseur. M. Heuzey mérite d'être rangé dans cette joyeuse pléïade, bien que son genre ne soit pas le même que celui de ses camarades. Soudain, il a semblé à tout le monde qu'un oiseau voltigeait sous les lambris. Où est-il ce léger oiseau? M. Heuzey le suit, le pourchasse, l'attrape avec son mouchoir ou son chapeau. Le bruit change : c'est un convoi de chemin de fer qui approche; on entend le sifflet de la locomotive, le frottement des roues sur les rails, la vapeur qui s'échappe de la chaudière, les voix des conducteurs qui retentissent aux stations; enfin l'illusion est si complète que l'on cherche le rail-way. Peines inutiles! on n'a devant soi que M. Heuzey, le dos tourné. Comment l'artiste obtient-il ces effets? C'est là un problème qu'il ne faut pas chercher à résoudre; il en faut dire autant des scènes d'intérieur, de l'eau en ébullition devant le feu, dans la bouilloire; du thé que l'on verse, du bois que l'on scie, des bûches qui tombent. Pour le prochain vendredi, M. Heuzey en a promis beaucoup d'autres; il est à coup sûr capable de tenir parole.

M. Philippe Dennery a obtenu, il y a quelques jours, le privilége d'un nouveau théâtre qui prendra le titre de Théâtre du Peuple, et va être construit non loin de l'Hôtel-de-Ville, sur les terrains déblayés que traverse le boulevart de Sébastopol. Le nouvel établissement dramatique aura sa façade sur ce boulevart. D'après les plans projetés, le monument devra contenir de trois à quatre mille spectateurs, et son répertoire se composera de pièces à grand spectacle, de drames militaires.

La sixième exposition de la Société des Amis des Arts de Bordeaux, dont la réussite ne laisse rien à désirer pour ce qui est de la curiosité qu'elle inspire au public, mais où les achats d'ouvrages ne sont pas jusqu'à présent aussi nombreux qu'ils l'avaient été lors de la solennité précédente, cette exposition est restée close toute la dernière semaine, par suite du recensement et du placement nouveau de beaucoup d'œuvres qui n'avaient pas été suffisamment favorisées durant la première période, et aussi à cause de la reprise de trois des principaux envois : *Œdipe explique l'énigme du sphynx;* — la *Fenaison d'Auvergne;* — les *Bœufs allant au labour*, tableaux redemandés par leurs auteurs, M. Ingres, Mlle Rosa Bonheur et M. Troyon.

Divers subsides s'élevant à la somme de 59,000 fr. ont été accordés en Belgique, par arrêté royal du 31 décembre dernier, pour la restauration d'édifices du culte qui figurent au nombre des plus beaux monuments du pays. Parmi ces édifices on remarque Saint-Rombaut de Malines, Notre-Dame d'Anvers, Sainte-Gudule, Saint-Martin d'Ypres et l'église de Saint-Hubert.

On lit dans l'*Indépendance belge :* « La statue de Charlemagne, dont M. Jéhotte exécute le modèle offert à la ville de Liége pour être coulé en bronze et érigé sur la place Saint-Lambert, est une revendication péremptoire de la paternité de ce grand homme à laquelle le pays de Liége a tant de droits; car si l'on ne sait rien de précis sur le lieu de sa naissance il n'existe aucun doute sur les lieux qui furent le berceau de l'illustre famille des Pépins dont les surnoms attestent surabondamment l'origine. Or, pour imprimer à cette statue un cachet incontestablement liégeois, l'artiste, lorsqu'il fit le plan d'ensemble du monument, a imaginé de ranger autour du soubassement et par ordre chronologique les principaux personnages de la lignée

qui rattache Charlemagne à Pepin de Landen, son trisaïeul. Sur le front du piédestal figure le fondateur de la race carlovingienne Pepin de Landen ; près de lui, sa fille, sainte Begge ; puis Pepin d'Heristal, à côté duquel se voit Charles Martel son fils. Enfin, sur la paroi gauche, se présentent le fils de Charles Martel, Pépin surnommé le Bref, né à Liége, premier roi de sa race, et sa femme la reine Berthe, que les chroniqueurs font naître à la Préale, près d'Heristal, et qui fut la mère du glorieux empereur. Six figurines d'un mètre de hauteur, représentant ces divers personnages, sont placées dans autant de niches de style roman sur le pourtour du piédestal dont l'architecture appartient également au huitième siècle. La statue équestre et colossale de Charlemagne couronne le monument. Il est dans son costume traditionnel d'Empereur, tel qu'il en fut trouvé revêtu, assis sur son trône, en l'an mil, lorsque l'empereur Othon III fit ouvrir le caveau de la Basilique d'Aix-la-Chapelle où Charlemagne avait été déposé près de deux siècles auparavant. Tel est le plan d'ensemble qui a été présenté par M. Jéhotte au collége des bourgmestre et échevins de la ville de Liége. »

Deux alinéas mentionnés au sommaire ont été omis à la fin du texte de la dernière *Mosaïque;* nous rétablissons ces deux alinéas :

Ypres a fêté, le lundi 7 janvier, les lauréats ses concitoyens honorés de récompenses par le jury international de l'Exposition universelle des Beaux-Arts et de l'Industrie. La cérémonie, qui a eu lieu dans les gothiques et spacieuses galeries de l'Hôtel-de-Ville, sous la présidence du bourgmestre, a été décrite par le *Progrès*, journal d'Ypres, dans son numéro du 10. M. l'échevin Vander Pecreboom, membre de la chambre des représentants, a ouvert la séance par un discours où il a rendu hommage aux cinq notabilités yproises pourvues des faveurs du jury ; quatre relèvent de l'Industrie, une personnifie les Beaux-Arts. A propos de ce peintre, qui se nomme M. Roffiaen, le *Progrès* a commis une erreur qui doit être rectifiée ; ce n'est pas une *médaille* que le jury a décernée à ce paysagiste, c'est une *mention* honorable. M. Roffiaen avait exposé deux tableaux au palais de l'Avenue Montaigne ; l'un de ces ouvrages était la *vue du lac des Quatre-Cantons*, appartenant à S. A. R. le duc de Brabant.

Au dire du *Nieuwe Rotterdamsche Courant*, un peintre de cette ville, M. Offermans, avait envoyé à l'Exposition universelle de Paris un tableau dont il a fait hommage au prince Napoléon pour être vendu au profit des soldats qui ont perdu la vue en Crimée. Il paraît que le même peintre a récemment offert un autre tableau à l'ambassadeur de Saint-Pétersbourg à La Haye, pour que le prix en fût distribué aux soldats russes blessés à Sébastopol.

Le Musée moyen âge de l'hôtel de Cluny a reçu de M. le ministre de la guerre la croix à quatre branches et haute de deux mètres, de l'église de Saint-Vladimir, un des trophées de nos armées d'Orient. Cette croix, qui est enrichie au centre d'un médaillon rayonnant, a été envoyée par le maréchal Pélissier.

On sait que le roi de Prusse actuel a fait exécuter une édition de luxe des œuvres de Frédéric-le-Grand. Cette édition est terminée actuellement ; il ne reste à y ajouter que deux volumes supplémentaires contenant les lettres inédites de ce prince qu'on a recueillies avec soin dans ces derniers temps. On a retrouvé un nombre considérable de ces lettres en France, où elles étaient en la possession de particuliers ou d'établissements privés.

HENRY DE SAINT-DIDIER.

BIBLIOTHEQUE IMPÉRIALE

COURS DE M. ERNEST BEULÉ.

Ancien pensionnaire de l'Ecole de France à Athènes, fondée sous le règne de Louis-Philippe dans le même but que celle de Rome par l'initiative de Colbert au siècle du grand roi, M. Ernest Beulé, l'un de nos plus distingués archéologues, après un séjour de plusieurs années en Grèce, après des recherches et des travaux de longue haleine exécutés au milieu même des monuments, des ruines et des souvenirs de cette terre classique de la poésie et des arts, à la satisfaction unanime de l'Institut, principalement de la classe des inscriptions et belles-lettres ; M. Ernest Beulé, auteur d'un excellent livre, fruit de ses voyages, qu'il a publié dès son retour à Paris et qui lui a valu les éloges des principaux organes de la presse, a enfin trouvé l'année dernière la récompense de ses études et de ses services. S. Exc. M. Hippolyte Fortoul, ministre de l'Instruction publique et des Cultes, a appelé l'ingénieux investigateur à une des plus importantes chaires de la Bibliothèque Impériale.

Le cours, commencé en 1855 avec un succès qui n'a étonné personne, a été repris dans la seconde quinzaine de janvier, et M. Beulé a su très-habilement unir sa leçon de rentrée, aux impressions qu'avait laissé dans tous les esprits sérieux, l'Exposition universelle des Beaux-Arts et de l'Industrie. Ces idées d'exposition et de concours appliqués surtout aux œuvres d'art, ont beaucoup préoccupé la foule, si bien que le professeur a été amené par les circonstances, à traiter à fond ce sujet, sous la forme de la *causerie*, comme il le dit lui-même avec une simplicité qui va toujours bien au talent. Remontant jusqu'aux sources de la civilisation humaine, M. Ernest Beulé a promené ses lecteurs au milieu des enchantements de ces cités du Péloponèse et du Latium, qui ont été, chacune à leur tour, les reines où les maîtresses du monde, par les arts, les lettres et les armes.

Les artistes de l'antiquité, les génies des siècles de Pisistrate, de Périclès et d'Auguste, les architectes, les sculpteurs, les peintres, ont reparu tout lumineux de jeunesse et de gloire dans ce rayonnant panorama qui n'a laissé aucun doute touchant la souveraine initiative qui appartient aux Grecs et aux Latins en matière d'exposition et de concours d'art. Rien de plus intéressant, de plus clair, de plus profond et de plus agréablement anecdotique que ce discours par lequel l'habile professeur a inauguré son docte enseignement de cette année, et qui, imprimé dans la *Revue des cours publics* sous l'intelligente direction de M. Odysse-Barot, ne remplit pas moins de neuf colonnes du numéro du 20 janvier de ce recueil possédant tous les éléments des publications durables. L'étendue de la savante conversation de M. Ernest Beulé ne nous a pas permis d'en extraire, comme c'était notre désir, les passages saillants ; il a donc fallu nous résigner à ne faire qu'une imparfaite analyse de ce rayonnant tableau des mœurs antiques mises en regard des usages contemporains, où l'érudition marche d'une période à l'autre l'égale de l'actualité.

PIERRE DUMOUTIER.

NÉCROLOGIE.

AUGUSTE-JOSEPH ROUGEVIN,

ARCHITECTE.

Un jeune nom entouré déjà des plus légitimes espérances, vient de s'inscrire sur la table nécrologique des arts à la suite des noms de Léopold Robert, le peintre des *Moissonneurs*, de la *Fête à la Madone de l'arc* et autres chefs-d'œuvre, qui a rendu le dernier soupir dans la ville éternelle, quand un brillant avenir lui semblait plus que jamais assuré ; de Titeux, architecte, pensionnaire de la France à Rome et en Grèce, mort à Athènes au milieu de ses savantes fouilles dans les Propylées, et de cet autre lauréat de l'Institut, ce sculpteur qui promettait un maître, ce pauvre A.-R. Maréchal, qui a si inopinément terminé sa carrière sous les classiques lambris de la villa Médicis, à la fleur de l'âge et à la veille du succès. Pareil coup du sort s'est appesanti à Naples sur un talent au début, Auguste-Joseph Rougevin, fils et neveu d'architectes de mérite, dévolu lui-même dans cette spécialité à une réussite certaine. Cette fin imprévue n'est pas seulement une perte pour les artistes, elle plonge dans le deuil une respectacle famille qui gardera de la catastrophe qui la frappe en ce moment un indélébile souvenir.

Qu'il soit donc permis à un ami de cette excellente famille et aussi du membre qu'elle pleure, de consacrer ici quelques lignes biographiques à la mémoire de cette intelligence exquise disparue avant l'heure. Auguste-Joseph Rougevin, fils d'un praticien d'une haute aptitude, que son expérience et ses services ont appelé aux éminentes fonctions d'architecte en chef de l'Hôtel des Invalides, était né à Paris le 4 juin 1831, et dès son enfance avait fourni les preuves d'une rare aptitude en beaucoup de choses.

La tendresse paternelle n'avait eu garde de négliger l'éducation du jeune Rougevin qui fit de très-bonnes études, apprécié et aimé de tous ses camarades pour l'aménité de son caractère, son esprit et ses habitudes affectueuses, au collége Louis-le-Grand, d'où, ses humanités terminées, il sortit avec le diplôme de bachelier ès-lettres. Le disciple de l'Université avait alors à choisir la route qu'il se proposait de suivre dans la vie ; ses préférences s'arrêtèrent, comme il était facile de le comprendre, sur celles où l'auteur de ses jours le devançait de bien loin, mais où il ne désespérait pas de le rejoindre, son bon vouloir et sa persévérance aidant.

L'admirateur d'Ictinus, d'Agrippa, de Mansard, entre donc le 14 décembre 1849, à l'école des Beaux-Arts, dont les portes s'ouvrent devant lui avec une aisance de favorable augure. Formé aux doctes leçons et aux instructifs exemples de son père, ainsi qu'aux enseignements de son professeur, M. Hippolyte Le Bas, de l'Institut, l'aspirant architecte est reçu dans la seconde classe de l'École nationale, où il obtient successivement, et en moins de deux années et demie, trois médailles d'encouragement. Admis dans la première classe le 6 août 1852, Auguste Rougevin s'y distingue comme dans la classe inférieure ; ses progrès lui valent, le 14 janvier 1853, une seconde médaille, et le 6 mai suivant, la première de ces récompenses si recherchées par les élèves.

Rougevin en était là de ses travaux et de ses triomphes académiques, lorsqu'à la considération de son père et aussi par suite de la sympathique confiance de S. A. I. le prince Napoléon, mieux que personne à même d'apprécier le fils de l'architecte de l'hôtel des Invalides, en raison de ses fréquentes visites dans ce monument, surtout à l'époque où son illustre père, le prince Jérôme, gardien du tombeau du chef de la dynastie napoléonienne, en était le gouverneur titulaire, le prince, qui protége avec tant de goût les arts et ceux qui les honorent, chargea le jeune architecte de la difficile mais importante mission d'aller relever à Pompeï divers motifs de décoration intérieurs et extérieurs devant être reproduits dans la résidence que M. Rougevin père construit avenue Montaigne, aux Champs-Élysées, pour l'impérial cousin de S. M. Napoléon III.

L'heureux mandataire du prince avait franchi les monts ; il avait vu Naples, son beau soleil et ses doux rivages ; les enchantements de ses horizons, les merveilles de ses édifices, la Chiaja et le palais de Cazerte. Ainsi partagés entre ses enthousiasmes et ses labeurs, les jours s'écoulaient, pour l'artiste pèlerin, pleins de délices dans ses pittoresques voyages de Naples à Pompeï et de la ville de plaisance des Latins d'Auguste à la métropole actuelle du royaume des Deux-Siciles, lorsque sous ces riantes latitudes, où les valétudinaires et les souffrants vont chercher remède à leurs maux, une funeste influence le saisit à l'improviste.

Malgré ses vingt-quatre ans, la force de sa constitution, l'ardeur de ses travaux qui touchaient à leur terme, les irrésistibles instances de son cœur et de son imagination qui le rappelaient vers son père et son pays, Auguste Rougevin, atteint d'une fièvre cérébrale contre laquelle tous les prodiges de la science, toutes les ressources de la médecine n'ont pu prévaloir, a été précipité des hautes sphères de l'existence qu'il se préparait, dans les profondeurs de la tombe, et de la tombe sur un sol étranger! A cinq heures du matin, le 28 janvier dernier, l'artiste avait cessé de vivre! la population française de Naples, principalement la partie artistique, se réveillait navrée par l'annonce d'un évènement si soudain.

Echo de ce qu'il croit être le sentiment public, l'auteur de cette funèbre esquisse ne se préoccupe pas seulement du vide qui vient de se faire dans le monde des arts ; avec tous les gens de bien, il s'afflige encore et surtout, de la douleur profonde du père qui avait placé dans ce fils que la Providence lui a enlevé, tout son orgueil et toutes ses joies. L'architecte de l'Hôtel impérial des Invalides avait reçu à Paris, le dimanche au soir 27 janvier, par une dépêche télégraphique de Naples datée du même jour au matin, la première nouvelle de la maladie de son enfant qui, dès le lendemain, avait exhalé son âme au ciel. Deux jours plus tard arrivait à M. Rougevin père, une lettre de son bien-aimé fils lui exprimant son vif désir de le revoir. La destinée, hélas ! a réalisé ce désir au-de'à de l'attente de celui qui le formait. A la remise de cette suprême missive, la main qui l'avait écrite était glacée ; la dépouille mortelle était depuis quarante-huit heures en route pour la France.

L'accablement de M. Rougevin père ne l'a point empêché de partir vendredi de la semaine qui a précédé celle où nous sommes pour Marseille, afin d'y recueillir les tristes restes de ce qu'il avait de plus cher ici-bas. Le service religieux d'Auguste-Joseph Rougevin a été célébré hier jeudi, 14, dans l'église des Invalides, d'où le cercueil a été transporté dans la sépulture de la famille à la nécropole de l'Est.

THÉODORE LEJEUNE,
Peintre attaché à la restauration des tableaux des Musées et des Palais impériaux.

SOCIÉTÉ LIBRE DES BEAUX-ARTS.

BULLETIN N° 557.

La coïncidence du Mardi-gras, 5 février, avec le jour de la séance bi-mensuelle de la Société libre des Beaux-Arts, a contraint, comme il a été dit au procès-verbal de la précédente livraison de la REVUE DES BEAUX-ARTS, d'ajourner cette réunion au mardi 19 de ce mois.

Ordre du jour de la séance du 19 février: Lecture du procès verbal; correspondance; rapport de M. Chaudet sur le cours de dessin linéaire gradué de M. Delaitre; rapport de M. P.-B. Fournier sur l'ouvrage de M. Vieillard; travaux de la société.

TRAVAUX DE LA SOCIÉTÉ.

LES VERRIÈRES DE SAINTE-CLOTILDE.

RAPPORT DE LA COMMISSION.

Je viens vous faire connaître, Messieurs, l'opinion de votre commission sur le mérite artistique des grandes verrières exécutées d'après les cartons originaux de M. Auguste Galimard, pour la décoration monumentale du bas-côté de gauche de la nef de l'église Sainte Clotilde à Paris.

Cet important travail présente un ensemble de dix figures de grandeur colossale, disposées deux à deux dans des motifs d'architecture dont le caractère à la fois élégant et grave nous paraît heureusement inspiré des belles productions de l'art ogival du quatorzième siècle. Les saints personnages représentés par M. Galimard sont disposés chronologiquement, commençant au troisième siècle et finissant au septième siècle : depuis le premier apôtre des Gaules, *Saint Denis*, évêque et martyr, jusqu'à *Saint Grégoire-le-Grand*, pape et docteur de l'Église. Les autres figures nous montrent *Sainte Cécile*, vierge et martyre; *Sainte Hélène*, veuve et mère de l'empereur Constantin; *Saint Hilaire* de Poitiers, confesseur et docteur de l'Église; *Saint Prosper* d'Aquitaine; *Sainte Camille*; *Saint Germain*, évêque d'Auxerre; *Sainte Geneviève*, vierge et patronne de Paris; *Sainte Radegonde*, reine de France, femme de Clotaire premier. Des petites figures d'*Anges*, placées au sommet des croisées, portent divers attributs des saints représentés sur les vitraux et complètent ce grand ensemble de peinture monumentale dont vous nous avez confié l'examen.

Dans la première fenêtre, l'artiste a représenté *Saint Denis*, évêque de Paris, enseignant l'unité de Dieu, et tenant en main le bâton pastoral, signe de son autorité. Cette figure calme et austère forme un heureux contraste avec celle de *Sainte Cécile*, qui personnifie la musique sacrée et porte l'orgue traditionnel comme l'on en voit dans les naïves peintures qui ont précédé Raphaël.

La seconde fenêtre réunit deux figures très-remarquables d'attitude et de caractère; la pieuse *Hélène* personnifie la douceur et la résignation chrétienne; appuyée avec respect sur la vraie croix, la mère de l'empereur Constantin semble absorbée dans la plus profonde méditation. Cette gracieuse figure fait merveilleusement ressortir le geste énergique et fier de l'évêque de Poitiers. *Saint Hilaire*, revêtu de la chape, de l'étole, du pallium et de la mitre basse de la primitive Église, semble foudroyer encore les hérétiques de son terrible regard. L'effet de cette figure est augmenté par les couleurs éclatantes de ses riches vêtements épiscopaux qui brillent par des harmonies de contraste, tandis que la figure de *Sainte Hélène* est vêtue de couleurs binaires, douces à la vue et très-bien choisies pour la douce représentation du calme et de la foi.

Saint Prosper d'Aquitaine, et *Sainte Camille*, vierge d'Auxerre, sont les motifs de la troisième fenêtre. *Camille* tient en main le lys virginal, et son gracieux visage ressemble plutôt à un portrait qu'à une œuvre monumentale. *Prosper* lit attentivement dans un gros livre qui projette une ombre dont l'effet pittoresque s'étend sur un manteau richement drapé; une robe boutonnée jusqu'au cou, un bonnet baissé sur les yeux du saint, donnent à cette figure un aspect vraiment original.

La quatrième fenêtre nous ramène l'opulent costume épiscopal. *Saint Germain-l'Auxerrois* étend la main droite et donne la bénédiction à la manière latine; de l'autre main il tient une riche crosse qui n'est plus le simple bâton pastoral du premier évêque de Paris; ce qui montre que chaque siècle a voulu ajouter un brillant joyau au signe d'autorité que la primitive Église avait choisi parmi les pasteurs de troupeaux. *Sainte Geneviève* est peinte à côté du pieux évêque qui l'a consacrée à Dieu lorsqu'elle était encore enfant. La patronne de Paris est en habit de bergère, robe relevée, houlette en main, médaille bénite sur la poitrine. Elle implore le ciel pour la grande cité; sa physionomie est d'une naïveté charmante, et la couleur de ses simples vêtements rappelle bien les tons aériens dont on a coutume de vêtir les anges. Cette figure est complétement réussie.

La femme de Clotaire Ier apparaît sur les vitraux de la cinquième fenêtre. Elle semble sor-

tir d'un sépulcre du sixième siècle. Sans être parée des attraits qui charment les yeux, cette figure mérite tous nos éloges au point de vue archéologique; son sceptre renversé, son manteau royal retourné, montrent que la pieuse *Radegonde* a renoncé volontairement aux honneurs attachés à son haut rang. A côté de la royale recluse, on voit le pape *Grégoire-le-Grand* qui termine cette série de pieux personnages. Le saint docteur de l'Église donne la bénédiction aux fidèles; la majesté de son geste, la puissance de son regard, l'ampleur et la magnificence de ses vêtements pontificaux, montrent le digne successeur de saint Pierre dans l'attitude la plus digne et la plus élevée.

Tels sont, Messieurs, les motifs des nouveaux vitraux placés dans l'église Sainte-Clotilde. Maintenant, pour vous faire connaître l'opinion de votre Commission sur cet important travail, il est nécessaire de parler d'abord des cartons originaux et d'examiner ensuite les vitraux eux-mêmes, considérés au point de vue de l'exécution et comme reproduction plus ou moins fidèle et intelligente des dessins de l'artiste créateur.

Les cartons originaux de M. Galimard ont pour mérite principal et incontestable : la grandeur du style et le caractère éminemment monumental. Toutes les figures semblent avoir été composées et dessinées en vue du monument que l'artiste était appelé à décorer. C'est de la peinture architecturale qui, par sa proportion, ses masses et ses détails, s'encadre parfaitement dans les ogives élancées de l'église placée sous l'invocation de la femme de Clovis. Mais indépendamment de cette qualité pour ainsi dire scientifique et géométrique, il faut ajouter que les cartons de M. Galimard brillent également par un caractère de vérité qui découle directement de l'étude des maîtres des belles écoles, et aussi du respect de la *nature*, qui a toujours été consultée par l'artiste, aussi bien pour les beaux jets des draperies que pour l'individualité des têtes et des mains.

Les têtes principalement sont souvent de la plus grande élévation de style. Elles représentent toutes des portraits, soit d'artistes pour les figures de saints, soit de nobles dames pour les figures de saintes. On retrouve les traits de MM. Hesse, Ingres, et de l'auteur lui-même dans les figures de saint Denis, de Grégoire-le-Grand et de saint Hilaire. Les cartons de M. Galimard ont été reproduits par la photographie et ont été soumis à l'approbation de la Société libre des Beaux-Arts, dans la séance du 18 octobre 1853.

Quant aux vitraux, exécutés dans la fabrique de M. Lusson; ils méritent nos éloges à plus d'un titre; cependant, malgré le soin apporté à leur exécution et tout en reconnaissant qu'ils sont souvent très-harmonieux, nous leur reprocherons de n'avoir point suivi assez fidèlement les cartons de M. Galimard. Pour les têtes principalement, il était dangereux de se contenter d'un *à-peu-près*, lorsque l'artiste avait su donner à ses remarquables dessins une expression vive et bien sentie, reportant l'intérêt principal sur la physionomie de ces pieux personnages. Il est regrettable que des travaux si dispendieux et qui prendront place dans la postérité, ne puissent s'exécuter sous la direction de l'artiste lui-même; si cela était, les verrières seraient vraiment originales et posséderaient ces qualités de premier ordre qui distinguent les œuvres de nos artistes français.

Quoi qu'il en soit, les vitraux exécutés d'après les cartons de notre ancien collègue, font une heureuse suite à ses grands travaux de l'église Saint-Laurent et de la Chapelle des catéchismes de Saint-Philippe du Roule.

Votre Commission, Messieurs, s'associant à l'opinion exprimée par MM. Ingres et Overbeck, pense que la nouvelle production de notre ancien secrétaire général renferme un caractère religieux tout à la fois sincère et gracieux, et que cet ouvrage ne peut qu'augmenter sa réputation.

GENDRÉ,
rapporteur.

COMITÉ CENTRAL DES ARTISTES.

Séance du 1er février 1856.

PRÉSIDENCE DE M. SIMÉON CHAUMIER.

Lecture du procès-verbal de la séance précédente; le Secrétaire général donne quelques explications relativement au retard apporté à l'impression de la liste des membres du comité; après une courte discussion, le procès-verbal est adopté.

Lecture est donnée de plusieurs lettres. M. Rey écrit pour faire connaître à ses collègues que ses travaux l'obligent à faire un voyage de quelques mois; notre collègue est parti pour Edimbourg. Le bureau charge le Secrétaire général d'écrire à M. Rey pour l'inviter à vouloir bien profiter de son séjour en Ecosse pour nous faire part des circonstances qui pourraient intéresser le comité au point de vue de l'art.

M. Martin Riester écrit au comité pour donner sa démission, motivée sur ce que ses travaux ne lui laissent pas le loisir d'assister aux séan-

ces. Il sera répondu à M. Riester selon l'usage.

M. Georges Guénot écrit au sujet de quelques mesures à prendre dans l'intérêt de la publication des travaux du comité central dans la Revue des Beaux-Arts.

M. Eugène Pouchard, homme de lettres à Valenciennes, écrit au Président pour demander à faire partie du comité central des artistes, sur la présentation de M. Carlier, qui écrit également pour annoncer son prochain retour à Paris. Cette candidature, appuyée par MM. Siméon Chaumier et Minet, sera mise à l'ordre du jour de la séance prochaine.

M. Guilletat, qu'une indisposition retient au lit, écrit pour faire excuser son absence; il adresse par écrit une proposition relative à des mesures d'administration intérieure du comité. Cette proposition, appuyée par plusieurs membres, est renvoyée au Conseil d'administration du comité.

M. le président donne lecture d'un rapport rédigé par M. Alfred de Tanouarn sur le livre de M. Emile Bellier de la Chavignerie, ayant pour titre : *Biographie et Catalogue de l'Œuvre du graveur Miger*. Ce rapport, écrit avec une élégante concision, rend un compte exact, et donne une appréciation impartiale du livre de notre laborieux collègue.

La lecture du rapport est accueillie par des marques de sympathie qui s'adressent également à l'auteur du livre et à celui du rapport, dont les conclusions sont adoptées à l'unanimité. L'assemblée vote des remerciements à M. A. de Tanouarn, et décide que son rapport sera déposé aux archives.

Des considérations toutes personnelles, développées par M. E. Bellier de la Chavignerie, empêchent seules qu'il soit statué, quant à présent, sur l'insertion du rapport de M. de Tanouarn dans la Revue des Beaux-Arts.

M. Domâtre a la parole pour lire un rapport au nom de la commission de trois membres, qui avait été chargée, dans la dernière séance, d'aviser aux dispositions réglementaires à prendre dans l'avenir à l'égard de la présentation des propositions et la rédaction des procès-verbaux. Les conclusions de ce rapport donnent lieu à une discussion à laquelle prennent part MM. Siméon Chaumier, Dussauce, Auvray, de la Chavignerie, Domâtre, Minet et Clerget.

Il est décidé qu'à l'avenir nulle proposition ne sera présentée autrement que par écrit. Toute proposition prise en considération sera mise à l'ordre du jour de la séance suivante; celles qui ne seront pas prises en considération seront rendues à leur auteur et ne seront pas insérées au procès-verbal. Telle est en substance la décision du bureau sur les conclusions de la commission dont le rapport est déposé aux archives.

L'heure avancée ne permet pas de procéder à la nomination des quatre commissaires que le comité doit désigner pour discuter les bases d'un projet de fusion entre le Comité central des Artistes et la Société libre des Beaux-Arts.

La Revue des Beaux-Arts ne devant paraître que le jour même de la séance, il est décidé qu'une convocation extraordinaire sera faite par les soins du Président et du Secrétaire général, afin de faire connaître à tous les membres du comité l'importante question qui doit être discutée dans la séance du 15 février.

La séance est levée à dix heures.

Le Secrétaire général :

C.-E. CLERGET, Ornemaniste.

Ordre du jour du 15 février 1856.

1° Lecture du procès-verbal ; 2° correspondance; 3° admission de candidat ; 4° lecture des rapports, s'il y a lieu; 5° nomination de quatre commissaires pour le projet de fusion entre le Comité central des Artistes et la Société libre des Beaux-Arts.

PUBLICATIONS DU COMITÉ.

LA GRAVURE FRANÇAISE AU SALON DE 1855,

par M. Georges Duplessis; Paris, in-16, 1855, chez Dentu.

Les membres chargés, Messieurs, de vous faire un rapport sur la brochure présentée par M. Georges Duplessis à votre Comité, viennent s'acquitter de leur mission.

Nous regrettons d'abord que l'auteur n'ait pas donné plus d'étendue à son travail, et surtout qu'il se soit restreint, dans une exposition universelle, aux artistes français exclusivement. M. Duplessis nous dit bien que M. Henriquel Dupont est le premier graveur français; mais nous ignorons s'il est le premier graveur du monde. Toutefois, le Comité saisit avec empressement l'occasion qui lui est offerte de prendre date de la louable spontanéité de M. Duplessis envers la gravure, dont la critique ne s'occupe pas assez en général.

M. Duplessis a cru devoir adopter dans son

travail la forme et la méthode d'un catalogue; nous le suivrons dans ses appréciations les plus bienveillantes. Quarante-six graveurs au burin sont cités dans la brochure que nous analysons; l'auteur s'est attaché à faire ressortir les qualités de chacun d'eux; nous aurions désiré voir M. Duplessis aborder aussi l'appréciation des procédés pratiques.

Aux yeux de M. Duplessis, la pureté du dessin et la rigoureuse reproduction du modèle ne sont pas des qualités suffisantes; il prodiguera parfois de grands éloges aux graveurs qui se sont montrés moins froids que leurs modèles ou qui ont obtenu un dessin plus correct que celui du maître; c'est ainsi qu'il félicite M. Henriquel Dupont de donner à ses estampes « *une couleur, une vigueur et un lumineux que n'ont pas toujours ses modèles.* » C'est ainsi qu'il blâme, respectueusement du reste, M. Calamatta, qui « *cherche toujours à rendre trop accompli son modèle.* »

Ce principe, qu'il est permis de corriger le modèle, s'il était une fois admis, ne finirait-il pas par être plus fatal à l'art du graveur que le respect même exagéré de la parfaite ressemblance?

Nous arrivons aux dix graveurs à l'eau forte, ce genre qui a immortalisé Marc Antoine, Claude Le Lorrain, Rembrandt, Paul Potter. M. Duplessis, ce nous semble, ne se passionne pas assez pour cette classe de graveurs, auxquels il reconnaît de la *finesse*, de la *grâce*, de l'*esprit*.

Suivant nous, M. Duplessis a consacré trop peu de lignes aux treize graveurs en manière noire et aux huit graveurs sur bois qui terminent la nomenclature des exposants français en 1855. L'auteur, il est vrai, en regrettant de n'avoir pas rencontré les noms de Mercurii, de Jacques et de Daubigny à côté de ceux d'Henriquel Dupont et de Calamatta, annonce une suite à son premier travail. Cette suite, Messieurs, nous l'attendons avec impatience, comme tout ce qui sort de la plume du jeune et fécond critique.

Telle est, Messieurs, l'impression que nous a laissée la lecture attentive de la brochure que vous aviez soumise à notre examen; nous en demandons le dépôt dans vos archives.

L. SCHAAL, Graveur.

M. Clouzet aîné de Bordeaux, s'occupe de la prochaine édition de l'*Harmonie apprise en exemple*. L'auteur, qui est tout à la fois excellent musicien et littérateur distingué, fait aimer l'art des accords, familiarise les élèves avec les chefs-d'œuvre qu'il a produits, et leur donne, tout en les récréant, les notions pratiques indispensables à posséder avant d'aborder les ouvrages plus compliqués des maîtres de la science.

THÉATRES.

Quinzaine dramatique.

COMÉDIE-FRANÇAISE : Changement administratif. — *Guillery*. — VARIÉTÉS : M^me^ *Bijou*. — *Janot chez les Sauvages*. — PALAIS-ROYAL : *En pension chez mon groom* — *Garde-toi, je me garde*.

La direction du Théâtre-Français a passé dans les mains de M. Empis, membre de l'Académie française et auteur d'un grand nombre d'ouvrages dramatiques. On a généralement approuvé le choix de ce nouveau directeur. M. Empis est un homme extrêmement actif, dont le caractère est ferme, et dont les habitudes sont polies; nul doute qu'il ne sache concilier tous les intérêts et garder son indépendance sans blesser les susceptibilités de ses administrés et surtout de ses charmantes administrées; les écrivains, qui ont élu plusieurs fois M. Empis pour les représenter à la commission des auteurs dramatiques, ne peuvent que se féliciter de son avénement à la direction du Théâtre-Français. Ne sont-ils pas assurés d'avance des plus excellents rapports?

La pièce de *Guillery*, dont les approches du carnaval avaient sans doute motivé la réception, n'a pas obtenu un heureux sort. Le Théâtre-Français n'est pas fait pour les débauches littéraires dans le goût des anciennes comédies italiennes, dont l'auteur même avait imité quelques scènes. M. Edmond About est assurément un homme d'esprit et de talent. Dans la *Grèce contemporaine*, il y a des pages très-spirituelles; dans *Tolla*, à défaut d'originalité, puisqu'on a contesté le sujet à l'auteur, on trouve un style élégant et assez animé; mais dans *Guillery*, par malheur, on ne trouvait rien du tout. Ni style, ni plan, ni caractères. L'auteur s'est rendu justice en retirant sa pièce, que le public n'aurait pas soufferte longtemps au théâtre.

Les Variétés ont abordé la comédie pendant que le Théâtre-Français descendait à la charge; une fois n'est pas coutume. M. Bijou a eu le tort de laisser porter son nom par une aimable personne de mœurs extrêmement légères, qu'il avait connue au bal Mabille; M^me^ Bijou continue à fréquenter les endroits où l'on s'amuse; elle va aller aux eaux, je ne sais plus trop à quelles eaux, mais elle retrouve M. Bijou en train de se marier et que sa présence ne réjouit en aucune façon; il en résulte une foule de contrariétés pour lui; cette pièce, de MM. Lurine et Deslandes, a reçu un parfait accueil.

Janot chez les Sauvages, c'est le genre grotesque dans ses plus extravagantes excentricités. Le calembour s'y étale à profusion. Lassagne s'y montre transformé en Jocrisse. Il ne m'a pas semblé que ce fût le caractère de son comique; mais Lassagne est un acteur intelligent et adroit, capable de tirer parti du rôle le plus opposé à ses moyens. *Janot chez les Sauvages* est une véritable folie de carnaval: au théâtre, on fête le saint longtemps après que la fête est passée, l'acte de MM. Théodore et Paul ira peut-être jusqu'au carnaval prochain.

Au Palais-Royal, MM. Marc Michel et Labiche, ces Castor et Pollux du vaudeville facétieux, ont fait réussir une nouvelle bouffonnerie, *En pension chez mon groom*, ouvrage qui a sur *Janot* le mérite d'être une pièce; ils y ont mis leur esprit habituel: on assure que le directeur du Palais-Royal avait cru découvrir une planète nouvelle, comme M. Leverrier, dans le vaudeville intitulé

Garde-toi, je me garde, de M. de Meilhac, mais la planète a filé aussi promptement que *Guillery*.

HIPPOLYTE LUCAS.

OPÉRA : M. Crosnier. — Dérivis père. — OPÉRA-COMIQUE : Prochaine représentation de *Manon Lescaut*. — ITALIENS : Reprise de *Don Giovanni*. — THÉATRE-LYRIQUE : Le répertoire.

On a encore parlé, durant cette quinzaine, de la retraite qu'était disposé à prendre M. Crosnier, administrateur-général de l'Opéra, à qui on prêtait pour successeurs, entre autres personnages considérables, M. le prince Poniatowski, ayant sous son contrôle immédiat et comme chef de service, M. Duponchel, qui a été deux fois déjà directeur de l'Académie de musique. Ces nouveaux bruits n'ont pas plus de fondement que les premiers. — Louis-Étienne Dérivis père, artiste-pensionnaire de l'Opéra, est mort à Livry, à l'âge de soixante-seize ans. Né à Alby en 1780, il avait fait ses premiers débuts à l'Opéra en 1803 dans le rôle de Zoroastre, des *Mystères d'Isis* (*la Flûte enchantée*), et tint pendant vingt-cinq ans, sur cette scène, l'emploi de première basse-taille. Il obtint sa représentation de retraite en 1824.

L'Opéra-Comique est à la veille de donner *Manon Lescaut*, ouvrage en trois actes de MM. Auber et Scribe, dont le rôle principal a été confié à Mme Marie Cabel. M. Émile Perrin aurait chargé, à ce qu'on assure, M. Halévy, de composer la musique d'un livret en trois actes de MM. Michel Carré et Jules Barbier, auteurs des *Saisons*.

Suivant l'usage antique, *Don Giovanni*, de Mozart, a été repris aux Italiens, sinon avec un grand éclat de décors, de costumes, de mise en scène et d'exécution instrumentale, au moins avec un ensemble, et par moments avec une perfection hors ligne par les artistes ayant à interpréter le chef-d'œuvre. Les rôles de dona Anna, de Zerline et d'Elvire ont été chantés par Mmes Frezzolini, Borghi-Mamo et Pozzi; les deux premières de ces cantatrices ont obtenu leur succès ordinaire. MM. Mario, Everardi, Zucchini, Angelini et Baillon personnifiaient Ottavio, Giovanni, Leporello, le commandeur et Massetto; ils ont été fréquemment applaudis dans les airs favoris de cet admirable ouvrage.

Après des répétitions de plusieurs mois, l'opéra en trois actes ayant pour titre *Fanchonnette*, de MM. de Saint-Georges et Clapisson, a été retiré du Théâtre-Lyrique par ses auteurs qui auraient, dit-on, appelé M. Pellegrin devant les tribunaux; Mme Miolan-Carvalho, qui devait chanter le rôle de Fanchonnette, aurait en conséquence résilié son engagement. Un opéra-ballet de M. E. Gautier, dans lequel Mme Scotti fera son début comme première danseuse au Théâtre-Lyrique, était annoncé comme devant suivre de près la partition de M. Clapisson. Il serait difficile de dire quels vont être maintenant l'ordre et la marche des nouveautés que la direction tient en réserve pour les menus plaisirs de son public. On a beaucoup ri, paraît-il, ces jours derniers, du coupé gros bleu et du cheval blanc d'un des pensionnaires de l'endroit.

MARFORIO.

MÉLANGES.

15 février.

L'assemblée générale annuelle de l'Association des artistes peintres, sculpteurs, architectes, graveurs et dessinateurs, aura lieu aujourd'hui 15, à une heure précise, dans la salle du Conservatoire des Arts-et-Métiers.

— L'Académie des Beaux-Arts, dans sa réunion du 9 de ce mois, a décidé qu'il y avait lieu à remplacer feu David (d'Angers). En conséquence, la section de sculpture fermera, en séance du 16, sa liste de candidats, qu'elle présentera à l'Académie; l'élection aura lieu le samedi 23 courant.

— S. M. la Reine d'Espagne vient d'honorer M. Belmontet, député au Corps législatif, écrivain et poëte, de la croix de l'Ordre royal de Charles III.

— Le tableau de la bataille d'Alma, par Horace Vernet, avance; le prince Napoléon figure sur un des premiers plans.

— L'Académie des sciences morales et politiques s'est occupée le 2 de ce mois des candidats au fauteuil de M. Bineau, décédé. M. de Parieu, ancien ministre, M. Richelot, chef de division au ministère du commerce, sont les seuls candidats.

— On donne comme positif que M. Ernest Legouvé sera reçu à l'Académie française le 21 de ce mois.

— Le grand Concert annuel donné au profit de l'Œuvre des Saints-Anges aura lieu le samedi 16 février à 8 heures du soir, salle Sainte-Cécile. Mesdames Viardot, Frezzolini, Mattmann; Messieurs Gardoni, Tamburini, Sainte-Foy, Alard et Franchomme, donneront, par le concours de leur talent, l'attrait le plus séduisant à cette solennité.

— Un jeune littérateur, M. Alfred Audiffred, vient de faire paraître à la librairie Ledoyen, son ouvrage de début intitulé *Les premières pages de la vie*. A en juger par ses qualités de style élégant et souvent poétique, ce roman appartient à l'école réaliste que Georges Sand a personnifiée. Le pittoresque de l'expression, la fraîcheur du coloris, décèlent chez son auteur un véritable talent d'observation qui lui assure dès aujourd'hui un rang distingué parmi nos écrivains actuels.

— L'une des notabilités de l'école lyonnaise, Pierre-Etienne Remillieux, élève de M. Thierriat, est mort à Lyon le 9 de ce mois, au grand regret des artistes ses confrères autant que ses amis. Remillieux était né à Vienne (Dauphiné), le 16 avril 1811. M. F. Odier, qui avait vécu dans l'intimité du peintre, a communiqué au *Courrier de Lyon* une courte esquisse nécrologique d'où nous extrayons ce qui suit : « Sans parquer l'art dans ses catégories où certains esprits l'enferment, nous dirons que le talent de notre défunt ami n'était ni celui d'Antoine Berjon, ni celui de M. Saint-Jean, deux grands noms si souvent cités; mais il en tenait pour ainsi dire le milieu, près de Berjon, avec plus d'élégance et de goût, rapproché de M. Saint-Jean, dont il n'a pas eu la splendide ampleur. Mais les maîtres qu'il suivait le plus, après la nature, étaient les vieux peintres de fleurs hollandais, dont il a fait revivre, dans ses bons ouvrages, la précision du dessin, le gras du modèle, la couleur, la finesse et la patience; plusieurs de ses œuvres peuvent braver le voisinage de ses maîtres. Aujourd'hui, notre exposition compte de lui un tableau, hélas! couvert d'un crêpe, le dernier qui soit sorti de sa main, se recommandant par les éminentes qualités qui distinguèrent le maître, et qu'un riche et fin amateur enlèvera pour en faire l'ornement de son cabinet; mais nous, nous n'en reverrons plus! »

DU

DESSIN INDUSTRIEL

EN FRANCE ET EN ANGLETERRE.

CRÉATION D'UN MUSÉE D'ÉTOFFES A LYON.

En France, dans ce beau pays où tout le monde jouit plus ou moins de certaines aspirations artistiques,—où l'on aime, comme on disait il y a quelques années à peine, *l'art pour l'art*,— chacun a sa théorie sur la peinture, sur le dessin, la sculpture, etc.; mais très-peu de personnes passent de la théorie à la pratique. Ainsi, par exemple, il semble à beaucoup de gens que le dessin ne soit fait que pour représenter des yeux ou des oreilles, des nez et des faits historiques. C'est là, assurément, une erreur manifeste.

Le dessin s'applique et doit s'appliquer avant tout à l'industrie. — Les meubles, les tissus, la sculpture sur bois, l'ébénisterie, la menuiserie même, sont des coins de l'art où le dessin est indispensable.

Où sont cependant les écoles industrielles chez nous? Combien y en a-t-il? La nécessité en est-elle bien réellement sentie?

L'Angleterre, cette *alma parens* de l'industrie moderne, a compris, lors de sa grande Exposition universelle, la faute qu'elle avait commise à notre suite, et elle s'est empressée de la réparer en décrétant la fondation de *trois cents écoles de dessin*, d'un grand nombre de *musées industriels*, de *trois cent quinze places de professeurs* et d'*un inspectorat* par chacun de ses comtés. Le rapport très-détaillé qui a été rédigé récemment par le département des Beaux-Arts sur le résultat de cette fondation, constate que plus de 55,000 jeunes gens ont suivi en 1853 les écoles nouvelles. Nous savons que ce nombre d'élèves s'est élevé à 62,000 en 1854, et à 70,000 en 1855. Le mouvement ne peut que s'augmenter. Où s'arrêtera-t-il?..

La création de ces écoles en Angleterre, la fondation de ces musées, nous semblent de nature à éveiller l'attention de nos industriels et même du gouvernement. Les efforts si intelligents de nos rivaux, les sacrifices qu'ils s'imposent en vue de perfectionner le goût de leurs ouvriers et de leurs dessinateurs, ne sont assurément que le prélude de tentatives persévérantes que la ténacité britannique poussera à l'extrême afin d'atténuer de plus en plus notre supériorité et de rapprocher les distances entre les œuvres de la France et celles du Royaume-Uni.

Voilà pourquoi nous applaudissons de tout cœur à la bonne et grande idée qu'a eue depuis longtemps M. le sénateur Vaïsse, chargé de l'administration du département du Rhône,—idée qu'il vient de faire réaliser par un vote de la chambre du commerce de Lyon,— de créer dans cette ville un *musée d'étoffes* où les jeunes dessinateurs industriels, par l'étude, par la comparaison des étoffes façonnées entre elles et de leurs diverses contextures, pussent étudier la beauté des formes, les effets d'exécution, les erreurs ou les réussites du métier.

Le jeune homme qui sort de l'école de Saint-Pierre, à Lyon, ou même de l'école industrielle dirigée par M. Chantre, entre dans un magasin ou dans une

fabrique d'étoffes. Là, que lui arrive-t-il? — Ses dessins peuvent être irréprochables comme lignes, comme exécution de feuillages ou de plantes; mais s'il ne connaît pas le résultat de tel ou tel effet que peut rendre seule la *chaîne* ou la *trame*, et que produisent seuls les *lancés* ou les *brochés*, il hésite, il tâtonne, il est perdu.

Si, au contraire, il a étudié par avance les divers genres d'étoffes, s'il a pu se rendre compte des oppositions, des contrastes, des effets de fleurs, d'ornements, etc., il fait *un bon dessin* que le tisseur ou le métier exécuteront facilement, et qui sera un honneur pour lui.

Ces derniers moyens d'étude qui lui manquaient à Lyon, il les y trouvera donc dorénavant. Le *musée des étoffes* lui fournira non-seulement tous les effets dont il pourra avoir besoin pour ses compositions, mais encore il lui offrira l'historique de l'art. Les Meynier, les Mathevon, les Bouvard, les Yémeniz, les Cinier, les Soidelquerck, les Lemire, tous les grands feudataires, enfin, de l'industrie lyonnaise, s'empresseront d'ouvrir au profit du *musée des étoffes* leurs archives industrielles, dont quelques-unes remontent jusqu'au XVI^e^ siècle. Les amateurs d'antiquités offriront à l'institution nouvelle des fragments d'étoffes ecclésiastiques remontant au moyen âge, et allant du IX^e^ siècle jusqu'au XVI^e^. Quelques couvertures de manuscrits ou d'autres objets, fourniront des travaux d'aiguille appartenant au monde antique. Bref, d'ici à très-peu d'années et à peu de frais, Lyon se sera doté lui-même d'une collection qui, nous n'en doutons pas, sera sans rivale dans le monde.

Qu'aura-t-il fallu pour cela? — Un peu de bonne volonté et l'énergie d'un administrateur ami du bien.

La question est en ce moment soumise au conseil municipal de Lyon. M. Vaïsse a fait voter, en principe, le *musée des étoffes;* la chambre du commerce a approuvé son idée; M. Rouher, ministre des travaux publics, en est le premier partisan, et il n'attend, pour lui venir en aide, que sa mise à exécution pratique. Nous souhaitons que la municipalité lyonnaise s'associe à tous ces vœux, à toutes ces espérances; ce corps d'élite tiendra à doter la cité qu'il administre si bien, d'un nouvel et utile élément d'étude et de progrès.

ACHILLE JUBINAL.
Député au Corps Législatif.

ARCHIVES
DE LA
COMMISSION DES MONUMENTS HISTORIQUES
SOUS LES AUSPICES DE S. EXC. M. ACHILLE FOULD, MINISTRE D'ÉTAT ET DE LA MAISON DE L'EMPEREUR.

Une des plus utiles créations dont notre pays puisse à bon droit se montrer fier, est la Commission des Monuments historiques, formée dans le but de donner une salutaire influence aux beaux-arts et de veiller à la conservation de même qu'à l'entretien des principaux édifices se rattachant aux idées religieuses ainsi qu'aux souvenirs de nos grandes annales. La meilleure preuve de l'opportunité de cette institution savante, c'est qu'au travers des changements de dynasties et des convulsions sociales qui ont agité la France durant ce dernier quart de siècle, elle a résisté à toutes les épreuves; on l'a retrouvée debout, comme le *juste* et le *tenace* d'Horace, au terme de toutes les secousses. Par les soins de cette Commission des Monuments historiques, dont l'origine ne remonte cependant pas à plus d'une vingtaine d'années, combien de précieux restes ont été conservés et rendus à leur primitif état sur notre sol national, le plus riche du globe avec l'Italie en chefs-d'œuvre des maîtres qui se sont immortalisés dans la construction architectonique ou l'art ornemental? Grâce à la persévérance et au discernement des membres de cette intelligente compagnie, une multitude de vestiges aussi importants que variés de caractère n'ont pas disparu : cirques, aquéducs, temples, arcs de triomphe ont échappé aux causes sans nombre d'anéantissement, sans parler des siècles qui n'ont point été chez nous les plus terribles démolisseurs. Forte du mandat qu'elle avait reçu, la commission dont il s'agit s'est énergiquement interposée, au profit de respectables ruines, contre la spéculation et le vandalisme, fléaux toujours d'accord pour détruire; le bien qu'elle a fait est immense; l'art moderne lui doit, en majeure partie, les plus brillants spécimens de toutes les époques, de tous les styles, éternel sujet de ses méditations et de ses études.

La tâche si étendue et si honorable de la Commission des Monuments historiques vient de prendre un nouveau développement. L'initiative d'un ministre aimant les arts, ne se contentant pas de les protéger parce que cette sollicitude fait partie de son programme, mais les encourageant, les stimulant parce qu'il les apprécie et veut en répandre le goût, impose aux membres de l'érudite compagnie une obligation qu'elle est fière et heureuse de remplir. S. Exc. M. Achille Fould, ministre d'État et de la maison de l'Empereur, dans les attributions duquel se trouvent actuellement les Monuments historiques, avait eu l'occasion de reconnaître l'importance des matériaux que possèdent ses archives, lesquels forment aujourd'hui une collection des plus précieuses pour l'histoire de l'art. Ces travaux, exécutés par les hommes pratiques les plus habiles, sont devenus les meilleurs modèles que l'on soit en mesure d'offrir aux artistes contemporains; S. Exc. M. Achille Fould n'a pas souffert qu'un tel trésor, capable de rendre de si éminents services, demeurât plus longtemps enfoui sans autre résultat dans les dossiers de la Commission. Un ministre des beaux-arts a charge d'être généreux, prodigue même; M. Fould a été prodigue, mais de cette prodigalité qui ne ruine jamais et porte, au contraire, partout le bien-être et l'abondance. M. le ministre d'État admet le monde entier au partage de ces richesses artistiques rassemblées à grands frais par le gouvernement de l'empereur Napoléon III; une publicité presque sans limite les met à la disposition de tous.

Une décision récente de S. Exc. M. Achille Fould, a donc confié à la Commission des Monuments historiques elle-même, la publication de ses études, de ses examens, de ses monographies, de ses rapports et de ses jugements si avantageux aux artistes de notre époque. C'était en même temps, par une coïncidence heureuse, trouver un moyen d'encourager l'art de la gravure, plus éprouvé que tous les autres depuis quelques années, et donner à des praticiens émérites l'occasion d'utiliser leurs burins trop souvent réduits au repos.

Suivant le mode adopté, les *Archives de la Commission des Monuments historiques* constitueront une première série de cent vingt livraisons, format in-folio. Chaque livraison comprendra deux planches gravées sur acier et quatre pages de texte du même format. Les cinq divisions capitales de cette œuvre gigantesque sont intitulées: MONUMENTS ROMAINS; — DES PREMIERS TEMPS DU CHRISTIANISME; — DE L'ÉPOQUE ROMANE ET DE TRANSITION; — DE L'ÉPOQUE OGIVALE; — DE LA RENAISSANCE.

Dans cet ordre, aussi clair que logique, se grouperont successivement: l'amphithéâtre d'Arles; le pont du Gard; les cryptes de Saint-Laurent de Grenoble et de Jouare; les églises des Saintes-Maries, de Saint-Michel d'Entraigues, de Saint-Sernin, de Saint-Germer, de Paray-le-Monial, de Saint-Nazaire et autres; les abbayes de Charlieu, d'Ourscamp, de Thoronet; le château de Blois; les maisons d'Orléans; les fortifications de Carcassonne. Les dessins de tous ces monuments, consciencieusement relevés et exécutés avec une minutieuse précision, sont signés des noms de MM. Viollet Leduc, Bœsvilvald, Lassus, Questel, Mauguin, Laisné, Joly, Denuelle, Duban, Vaudoyer, Lambert, Grégoire, Durand, Millet, Delton, Mérindal, Abadie, Garrez, Desjardins.

La rédaction du texte, qui contiendra souvent des gravures sur bois, des inscriptions et autres détails amplificatifs, a été remise aux membres de la commission, parmi lesquels on cite plusieurs titulaires de fauteuils à l'Académie Française, à celle des inscriptions et belles-lettres, à des érudits ou écrivains spéciaux dont les ouvrages ont antérieurement obtenu les sympathies du pouvoir et l'assentiment public. Ont été choisis pour le tirage du texte les chefs de la typographie française, MM. Firmin Didot frères, et M. Chardon, l'un de nos plus intelligents imprimeurs en taille-douce, pour l'impression des planches. Quant à ce qui concerne l'exécution de ces estampes, labeur réellement colossal, car la première série des *Archives de la Commission des Monuments historiques* n'en comptera pas moins de deux cent quarante, cette difficile exécution réclamait un artiste aussi expert que dévoué. On ne s'étonnera donc point que les préférences de M. Achille Fould se soient arrêtées sur un homme digne, à tous égards, de la confiance du gouvernement et de celle de la commission : M. Lemaître a été désigné comme éditeur et graveur de la publication qui, bientôt, sera entre les mains des antiquaires, des archéologues, des artistes, des architectes surtout, et de la majorité des vrais zélateurs de l'utile et du beau. M. Lemaître est connu pour ses recherches sur la gravure et la photographie, ainsi que pour ses travaux d'architecture; il a édité d'excellents ouvrages, et se propose d'en éditer encore d'aussi recommandables; son activité ne s'effraie pas des occupations les plus diverses. Trois livraisons des *Archives de la Commission des Monuments historiques* sont prêtes et paraîtront sous peu; elles donnent l'idée de ce que sera l'ensemble de ce magnifique panorama. La première livraison contient le

plan général et les détails de l'église abbatiale de Vézelay, département de l'Yonne, dont M. Charles Gavet, peintre, a parlé dans le précédent numéro de la Revue des Beaux-Arts; — les plans et la face latérale de l'église de Simorre, dans le département du Gers; une seconde livraison renferme les plans et élévation du pont du Gard; enfin, la troisième présente la coupe et les détails de ce même pont du Gard; le bassin de division des eaux à Nîmes; le plan de la cité de Carcassonne dans le département de l'Aude. Le texte de ces trois premiers albums se compose d'une introduction et de la plus grande partie de l'histoire si intéressante de l'église abbatiale de Vézelay. Deux prix ont été fixés pour les livraisons, qui se vendent : celles en papier demi-jésus, 4 francs, celles en grand papier demi-colombier, 6 francs. On souscrit chez M. Lemaître, quai de l'Horloge, où l'on peut se procurer séparément la description complète d'un monument.

CHALONS D'ARGÉ.

ANCIENS POËTES FRANÇAIS

SOUS LA DIRECTION DE S. EXC. M. H. FORTOUL, MINISTRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE ET DES CULTES.

Il n'est certainement pas sans intérêt de constater, avec toutes les sympathies et les éloges qui leur sont dus, dans les colonnes de ce recueil, dévoué par excellence à la prospérité des beaux-arts et des belles-lettres, les deux grandes mesures qui, avec l'impériale sanction du souverain, viennent d'être prises à peu d'intervalle l'une de l'autre, et pour ainsi dire sous l'influence d'une inspiration commune, par deux de nos départements ministériels. A peine M. Achille Fould se disposait-il à doter la France, ainsi que l'Europe artistique et littéraire, de ce chef-d'œuvre d'archéologie et de burin intitulé : *Archives de la Commission des Monuments historiques*, son collègue de l'Instruction publique et des Cultes, M. Hippolyte Fortoul, présentait à la sollicitude éclairée de l'empereur, un rapport ayant pour but de rendre dans une collection qui ne formera pas moins de quarante volumes, aux anciens poëtes français qui n'ont pas peu contribué à nos gloires nationales, l'éclatant hommage décerné par le chef du ministère d'État aux architectes, aux sculpteurs, aux peintres, à tous les maîtres, en un mot, qui ont enrichi notre sol de leurs merveilles désormais impérissables, et porté haut et loin au dehors la suprême renommée de notre patrie. Quelques extraits de l'exposé soumis à S. M. Napoléon III, par S. Exc. M. Hippolyte Fortoul, ont ici leur place. Le ministre s'exprime ainsi :

« Il ne suffit pas que des bibliothèques d'élite gardent les rares exemplaires de quelques publications choisies. Sur plus de cent vingt poëmes héroïques ou romans d'aventures que le moyen âge nous a légués, une trentaine au plus ont revu le jour; encore n'a-t-on publié que des fragments de quelques-uns des plus notables. La France même n'en a pas toujours eu les prémices. L'Allemagne semble depuis quelque temps nous disputer le soin de nos antiquités poétiques; à Berlin, à Vienne, à Munich, à Stuttgard, on les interroge avec ardeur. Votre Majesté ne veut pas que nous en abandonnions l'étude aux savants étrangers.....

« Dans une collection composée d'environ quarante volumes, de 60,000 vers chacun, on trouverait d'abord les poëmes nationaux qui retracent les souvenirs chevaleresques de la France et de l'Angleterre, associées dans l'imagination de nos pères comme dans les exploits de notre temps; d'un côté, le cycle de Charlemagne; de l'autre, le cycle d'Artus. Cette première partie ne présenterait pas un ensemble de moins de onze cent mille vers; elle serait suivie des poëmes de l'antiquité sacrée et profane, partagés entre les grands épisodes de la Bible et les plus importantes époques de l'histoire grecque et romaine, depuis Hercule jusqu'à Alexandre et de César jusqu'à Attila. Puis viendraient les romans d'aventures. Enfin paraîtraient les poëmes satiriques et allégoriques si vivement caractérisés, ceux-là dans le *Roman du Renart*, ceux-ci dans le *Roman de la Rose*.

« Une série particulière serait destinée à recevoir les poëmes moins étendus : hymnes, cantiques, chansons, fabliaux, contes, tous les chants qui sont consacrés aux sentiments religieux, ou qui empruntent tour à tour aux passions et aux opinions humaines leur charme ingénieux et leur moralité piquante.

« Une autre série comprendrait les poëmes dramatiques; non-seulement ceux qui offraient à nos ancêtres le spectacle des mystères de la religion ou la critique des travers de la société, mais aussi ceux qui s'inspiraient des événements héroïques de l'histoire, comme cette composition surprenante que je viens de faire copier d'après les manuscrits du Vatican, et où un contemporain de Jeanne d'Arc a mis en scène le siége d'Orléans et la mission de l'héroïne.

« Les trouvères ne concourraient pas seuls à l'éclat de ce monument national. Les troubadours s'y montreraient à côté d'eux, avec toute

la diversité des genres qu'ils ont cultivés. L'idiome du midi et celui du nord reparaîtraient dans leur antique rivalité, d'où la langue moderne est sortie avec son double attribut de clarté et d'énergie. De nouveaux instruments de comparaison seraient ainsi offerts à la science curieuse qui cherche la raison du langage de nos jours dans la variété des usages d'autrefois. Des glossaires français et provençaux compléteraient, en la commentant, cette pieuse restauration du génie de nos ancêtres ....

« Grâce à la sécurité que votre gouvernement a rendue à la France, le moment est venu où une active impulsion peut être utilement imprimée aux travaux de l'esprit. En ordonnant la publication que j'ai l'honneur de lui proposer, Votre Majesté donnera une marque éclatante de sa sollicitude pour les lettres et assurera à l'émulation des nobles intelligences un aliment digne d'elles. La plupart des matériaux sont préparés, le plan a déjà été l'objet d'un long examen; d'habiles philologues, qui ont voué leur vie à l'étude de nos annales et de notre langue, m'ont promis leur concours; ils n'attendent que l'approbation de l'empereur. J'ai l'honneur de soumettre à Votre Majesté le projet de décret qui leur en portera le témoignage. »

Comme il était permis de s'y attendre, les éloquentes paroles de S. Exc. M. Hippolyte Fortoul, ont trouvé dans le cœur généreux du souverain un prompt et chevaleresque écho. Le 12 du mois qui vient de finir, S. M. signait au palais des Tuileries le décret dont suit la teneur :

SUR LE RAPPORT DE NOTRE MINISTRE SECRÉTAIRE D'ÉTAT AU DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE ET DES CULTES,

AVONS DÉCRÉTÉ ET DÉCRÉTONS CE QUI SUIT :

ART. 1er. IL SERA PUBLIÉ, PAR LES SOINS DE NOTRE MINISTRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE ET DES CULTES, UN RECUEIL DES ANCIENS POETES FRANÇAIS.

ART. 2. LA DÉPENSE NÉCESSAIRE POUR CETTE PUBLICATION SERA IMPUTÉE SUR LES CHAPITRES XXIII ET XXVII DU BUDGET DU MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

ART. 3. NOTRE MINISTRE SECRÉTAIRE D'ÉTAT AU DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE ET DES CULTES, EST CHARGÉ DE L'EXÉCUTION DU PRÉSENT DÉCRET.

FAIT AU PALAIS DES TUILERIES, LE 12 FÉVRIER 1856.

NAPOLÉON.

Que les poëtes et les prosateurs, que toutes les imaginations et les intelligences d'élite, que tous les esprits haut placés qui tiennent à honneur de voir se développer et grandir la propagande des arts, de la littérature, de toutes les branches de l'activité humaine où s'est illustré et où se distingue encore notre génie national, se réjouissent du solennel tribut qui va enfin être payé, après des siècles d'attente, à la mémoire de nos poétiques ancêtres de la chronique, de la légende, du roman, du fabliau, des hymnes divins du cloître et des chants profanes des troubadours, grâce à l'initiative et avec l'érudit patronage de l'homme d'Etat et de l'écrivain qui règle aujourd'hui les destinées de l'instruction publique et des cultes. Nous voici enfin revenus, tant pour le choix des ouvrages que pour leur exécution typographique, à l'âge d'or des Plantin, des Alde Manuce, des Robert Estienne, à cette ère radieuse de la *Bible Polyglotte*, qui n'a pas cessé d'être un modèle; sous les règnes de François Ier, de Charles-Quint, de Maximilien d'Autriche, de Philippe II, règnes contemporains ou successeurs immédiats du pontificat de Léon X, périodes de l'imprimerie brillantes entre toutes, où Anvers, Strasbourg, Mayence, Paris, Lyon, Venise, Turin et beaucoup d'autres cités, rivalisaient de prodiges et se disputaient avec une ardeur digne des temps antiques les palmes de l'art nouveau inventé par Guttemberg. Ajoutons, il est vrai, qu'au courant du dix-huitième siècle, la splendide édition de Pierre Corneille avec les annotations de Voltaire, par les frères Cramer, ces Mécènes de la librairie, et celle des *Contes de la Fontaine* enrichie d'inestimables gravures, dite *Edition des Fermiers généraux*, avaient été de louables tentatives de retour vers les pompes du passé; il en a été de même au début de la phase où nous sommes, ainsi que l'atteste la magistrale publication du *Voyage en Egypte*, destinée à perpétuer le souvenir de l'Institut spécial que le général Bonaparte avait attaché à sa personne et qui avait suivi le jeune triomphateur sur les champs de bataille du Caire et des Pyramides. Plus tard, durant la monarchie de juillet, le *Voyage en Abyssinie* a été une nouvelle et convaincante preuve de la supériorité des presses françaises sur toutes celles des nations voisines. Entrant à leur tour dans la lice, M. Hippolyte Fortoul, avec les *Anciens poëtes français*, M. Achille Fould, avec les *Archives de la Commission des Monuments historiques*, tous les deux justement fiers que de si mémorables entreprises secondées par la toute-puissance du souverain aient marqué leur administration féconde, mettront, sans nul doute, le comble aux succès antérieurement obtenus, succès qui placent sous le rapport bibliographique et artistique, la supériorité de la France en dehors de tout conteste.

GEORGES GUÉNOT.

ÉCOLE IMPÉRIALE DES BEAUX-ARTS.

CONCOURS DE 1856. — PRIX DE M. ADOLPHE MOREAU. LEGS DE M. PIERRE VELLET,

Le tableau de l'ordre des concours des Grands Prix, pour l'année 1856, vient d'être publié à l'École Impériale des Beaux-Arts, où les inscriptions seront reçues à partir du mois d'avril prochain. Nous croyons utile de faire connaître la nomenclature et les dates de ces divers concours :

ARCHITECTURE. 1er Essai : Esquisse, 18 avril. — Jugement, 19 avril. — 2e Essai : esquisse, concours de nuit, 2 mai. — Jugement, le lendemain. — Avant-projet : programme, 7 mai. — Sortie, après 10 jours de loges, 16 mai. — Entrée en loges, pour le rendu en grand, 22 mai. — Sortie, 13 septembre. — En tout, 98 jours de travail en loges. — Exposition publique : 17, 18, 19 septembre. — Jugement définitif : 20 septembre.

GRAVURE EN TAILLE-DOUCE. 1er Essai : figure d'après nature, du 21 au 25 avril. — Figure d'après l'antique, du 28 avril au 2 mai. — Jugement, 3 mai. — Concours définitif : figure d'après l'antique, du 5 au 10 mai. — Figure d'après nature, du 12 au 16 mai. — Entrée en loges, 24 mai. — Sortie, 6 septembre. — En tout 90 jours de travail en loges. — Exposition publique, 10, 11, 12 septembre. — Jugement définitif, 13 septembre.

PEINTURE. 1er Essai : esquisse peinte, jeudi 24 avril. — Jugement, 26 avril. — 2e Essai : figure peinte, 1re section, 6, 7, 8, 9 mai. — 2e Section, 12, 13, 14, 15 mai. — Jugement : 16 mai. — Entrée en loges : dictée du programme, du 21 au 22 mai. — Sortie : 14 août. — En tout, 72 jours de travail en loges. — Exposition publique : 24, 25, 26 septembre. — Jugement définitif, 27 septembre.

SCULPTURE. — 1er Essai : esquisses modelées, 8 mai. — Jugement : 10 mai. — 2e Essai : figure modelée : 1re section, 20, 21, 22, 23 mai. — 2e Section, 27, 28, 29, 30 mai. — Jugement : 31 mai. — Entrée en loges : dictée du programme, du 5 au 6 juin. — Sortie : 30 août. — En tout 72 jours de travail en loges. — Exposition publique : 3, 4, 5 septembre. — Jugement définitif : 6 septembre.

Un amateur éclairé des arts, M. Adolphe Moreau père, afin d'encourager et d'exciter le zèle des jeunes élèves peintres et de les préparer au concours des Grands Prix, vient d'offrir généreusement à l'École Impériale des Beaux-Arts, qui s'est empressée de l'accepter avec l'assentiment de M. le ministre d'État, de subvenir aux dépenses d'un concours analogue à celui proposé par l'Académie des Beaux-Arts, qu'il dotera d'un prix de 2,000 francs. Poussant sa sollicitude jusqu'aux frais que cette lutte artistique pourrait occasionner aux compétiteurs, M. Moreau accorde une indemnité de 100 francs à chacun des lauréats jusqu'à concurrence de cinq, au concours définitif qui aura lieu dans les loges de l'École. Seulement, comme le laps de temps que les autres études et l'approche des épreuves pour les Grands Prix permet d'accorder pour ce concours, ne pourra excéder 20 jours, on n'exigera qu'un sujet de 2 figures principales au plus, peintes sur une toile de 40. Tous les élèves de l'École des Beaux-Arts participeront aux avantages de ce concours, en se faisant inscrire à l'avance au secrétariat.

Le 1er essai (esquisse peinte) a eu lieu le 28 février dernier, il a été exposé le lendemain, il sera jugé aujourd'hui 1er mars. — Le second essai (figure peinte), auquel dix élèves prendront part d'après le mérite de leurs compositions, s'accomplira du 3 au 6 mars. — Expositions des figures et des esquisses, 7 mars. — Jugement d'admission en loges, 8 mars. — Concours définitif, Tableau (toile de 40) : entrée en loges de cinq élèves, 31 mars, pour la composition du sujet. — Sortie après 20 jours de travail, 22 avril. — Exposition publique : 22 et 23 mai. — Jugement définitif : 24 mai.

Déjà, en 1855, M. Moreau avait proposé une récompense analogue à un concours d'architecture ouvert aux élèves de la première classe de cette section, et cet infatigable protecteur des arts fait espérer pour l'année 1857 une semblable donation en vue d'un concours de sculpture. On ne saurait trop admirer et proclamer de tels actes de sympathie envers les jeunes talents.

Par une coïncidence dont les amis des beaux-arts se féliciteront à coup sûr, la fondation du prix de peinture de M. Adolphe Moreau s'est produite de pair avec le précieux don de M. Pierre Vellet, disciple et ami de Percier, une des illustrations qui ont le plus honoré l'architecture française. M. Pierre Vellet vient de léguer à la bibliothèque de l'École impériale, plus de cent volumes in-folio d'ouvrages d'art, qui ne seront pas perdus pour l'instruction académique.

PIERRE DU MOUTIER.

SOCIÉTÉ DES AMIS DES ARTS DE LYON.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES.

Quelques lacunes presque toujours inévitables se sont glissées dans le travail de M. Georges Guénot relatif à l'exposition qui attire mainte-

nant la foule dans la grande salle du palais Saint-Pierre. Ajoutons d'abord comme appendice à la description qui a déjà été faite de ce vaste espace, qu'en réalité il se divise presque en deux galeries distinctes, au moyen de l'interposition au centre, dans toute la longueur, d'une travée due à l'ingénieuse idée de l'architecte M. Exbrayat. Des deux côtés de la paroi ont été disposés un grand nombre de tableaux, tous dans un excellent jour, disposition qui accroît et complète l'effet de l'ensemble. Si la vente de billets d'un franc participant dans la proportion d'un cinquantième aux chances de la loterie qui accompagne ces sortes de solennités artistiques et qui date de l'origine même de la Société, a pu être prise sous certain rapport comme une mesure de fraîche date, c'est qu'un avis placé en tête du livret de l'exposition actuelle lui attribuait le caractère d'une nouveauté.

Le résumé dont il s'agit donnait à la Société des Amis des Arts de Lyon le cordial conseil d'imiter l'exemple de la Société des Amis des Arts de Bordeaux et de solliciter l'auguste patronage de l'Empereur et les libéralités intelligentes des ministres de Sa Majesté. Nous ne possédions pas alors le livret de l'exposition 1854-1855, non plus que le compte rendu du même exercice lu par le secrétaire dans l'assemblée générale des actionnaires tenue le 26 décembre dernier, sous la présidence de M. Gabriel Bouvard, dans la salle dite d'Agriculture au palais des Arts, documents qui nous ont été remis par M. Henri Soustras, correspondant de la Société des Amis des Arts de Lyon à Paris, avec l'épître suivante :

A M. LE RÉDACTEUR EN CHEF DE LA REVUE DES BEAUX-ARTS.

Paris, 18 février 1856.

La gratitude de la Société des Amis des Arts de Lyon envers S. M. l'empereur et LL. EE. MM. Achille Fould, ministre d'État, Hippolyte Fortoul, ministre de l'Instruction publique et des cultes, et feu Théodore Ducos, ancien ministre de la marine et des colonies, l'engage, Monsieur, à rectifier quelques passages de votre article sur l'*Exposition de la Société des Amis des Arts de Lyon*, inséré dans le numéro de la REVUE DES BEAUX-ARTS du 15 de ce mois.

S. M. l'empereur avait daigné d'abord accorder une allocation de 500 fr. Cette année, le subside impérial a été porté à 1,000 fr. Pour ce qui est de MM. Achille Fould, Hippolyte Fortoul et Théodore Ducos, ils ont favorisé dans une égale mesure la Société des Amis des Arts de Lyon et celle des Amis des Arts de Bordeaux, accordant à chacune, aux mêmes moments, les mêmes ouvrages et le même nombre d'exemplaires. La demande de ces ouvrages avait été formulée par M. Dauzats, représentant à Paris de la Société des Amis des Arts de Bordeaux, et par le signataire de cette lettre, mandataire de la Société de Lyon. Les envois ministériels figurent aux livrets de l'Exposition 1854-1855, aux tableaux du tirage de la loterie qui a été la conséquence de cette exposition et dans les rapports à la Société. La Société des Amis des Arts de Lyon garde un reconnaissant souvenir de l'auguste sollicitude du monarque et des encouragements dont elle est redevable aux conseillers de la couronne ; elle s'estimera heureuse d'obtenir, par la publication de cette lettre dans votre excellent journal, le moyen de manifester une fois de plus ses remercîments à ses illustres protecteurs.

Agréez, etc.

H. SOUSTRAS,

Membre correspondant de la Société des Amis des Arts de Lyon.

De la lettre qui précède et des pièces citées plus haut, il résulte que Sa Majesté, dont le nom figurait en 1853 à la première ligne des souscripteurs pour dix actions, soit cinq cents francs, a exprimé le désir que cette indication ne fût plus portée sur la liste, sans pour cela retirer son aide souveraine à la Société des Amis des Arts, puisque, au lieu de dix actions, S. M. a daigné souscrire pour vingt et doubler ainsi son impérial concours.

De grandes espérances se fondent sur l'exhibition qui a présentement lieu ; le compte rendu de celle de 1853 fait connaître que 36 ouvrages ont été acquis par la Société, moyennant la somme totale de 13,395 francs, provenant des souscriptions d'actions, du placement des billets d'un franc et d'autres ressources de la Compagnie, qui ne jouit pas, d'ailleurs, que des libéralités du chef de l'Etat et des départements ministériels. La Société des Amis des Arts de Lyon reçoit, en outre, du Conseil municipal, une allocation annuelle de 5,000 francs, plus une somme de 500 francs pour frais de transport. Une autre allocation de 5,000 fr. lui est aussi annuellement comptée par la chambre de commerce. Durant le précédent exercice, 414 souscripteurs avaient procuré à l'association lyonnaise un revenu de 20,700 fr. La vente des notices et des billets avait atteint le chiffre de 3,028 francs, sans parler d'autres avantages.

La spécialité des concours n'est pas non plus le point qu'il soit permis d'omettre au courant de ces détails supplémentaires. Les concours de la *Fleur et de l'Ornement*, bases essentielles de l'industrie, qui a fait et qui continue à faire la fortune de la ville de Lyon, sont le constant objet des largesses de la chambre du commerce, laquelle apprécie, à sa juste valeur, l'extrême utilité de ces études. Chaque année, la généreuse chambre vote pour l'Académie des Beaux-Arts un crédit de 4,500 francs, ou plutôt de 5,000 fr., comme nous l'avons dit ci-dessus, à l'effet de récompenser les plus méritants. En ce

qui regarde le concours de la *Peinture de figure*, il est pourvu à son encouragement sur les fonds de la Société, qui, tous les ans, lui consacre une somme de 1,500 francs.

On nous annonce d'autres renseignements sur ces compétitions artistiques dont la féconde influence se manifeste de plus en plus d'un exercice à l'autre. Nous venons aussi de recevoir et nous ne manquerons pas de publier, dans notre numéro du 15 de ce mois, une curieuse communication relative à la solennité dont le palais des Arts est aujourd'hui le théâtre. Cet aperçu de l'Exposition de la Société des Amis des Arts de Lyon, est l'œuvre d'un esprit des plus compétents. Mais, que nul ne s'alarme ou ne conçoive d'inquiétude! La lettre en question est signée : UN AMI DE L'ECOLE LYONNAISE.

FÉLIX PIGEORY.

EXPOSITION TRIENNALE

DE LA SOCIÉTÉ ROYALE D'ENCOURAGEMENT DES BEAUX-ARTS.

A GAND.

PROGRAMME.

Un intervalle de plus de trois mois nous sépare encore de l'époque où l'exposition triennale de la Société royale pour l'Encouragement des beaux-arts à Gand, sera inaugurée; il nous semble cependant opportun de mettre dès aujourd'hui sous les yeux des lecteurs spéciaux de la REVUE DES BEAUX-ARTS, de même que sous ceux de nos confrères qui tiennent à être instruits le plus longtemps possible à l'avance, le programme de cette solennité que nous venons de recevoir et qui va être résumé à leur usage :

1° L'ouverture de l'exposition aura lieu le dimanche 15 juin et la clôture le dimanche 17 août 1856.

2° Le salon sera ouvert tous les jours, de dix heures du matin à cinq heures, à l'exception du jour où Sa Majesté le roi et les membres de la famille royale l'honoreront de leur visite.

3° Seront reçus toutes catégories de productions des arts du dessin, pourvu que ces objets soient l'ouvrage d'artistes vivants, régnicoles ou étrangers.

4° On n'admettra aucun objet déjà exposé à Gand.

5° La commission directrice pourra refuser l'admission au salon de tableaux ou autres productions qu'elle considérera comme dépourvus de mérite ou traités de manière à ne pouvoir être exposés.

6° Les sommes provenant de la souscription triennale, ajoutées au montant de la souscription ouverte au salon, seront exclusivement affectées à l'achat de tableaux et autres objets d'art, qui seront répartis par la voie du sort entre les souscripteurs et les preneurs d'actions; — la ville de Gand fera en outre, comme aux expositions précédentes, l'acquisition d'un certain nombre de tableaux exposés pour les placer dans son Musée.

7° La commission directrice se proposant de faire, dès l'ouverture de l'exposition, quelques achats pour la loterie, les artistes sont priés de joindre à l'envoi de leurs productions, *l'indication du prix minimum* auquel ils consentiront à les céder, et d'y ajouter leurs noms, prénoms, lieu de naissance et adresse, avec une notice faisant connaître les sujets de leurs œuvres.

8° Les objets destinés à l'exposition, devront être adressés au secrétaire de la société au local du Musée, à Gand, et remis avant le 1er juin.

9° La commission aura le plus grand soin du déballage et du remballage des objets envoyés au salon, elle ne sera pas tenue de payer les frais de transport, d'envoi et de renvoi. — Le retour se fera par la même voie que l'arrivée, à moins que l'exposant n'en indique une autre, le tout sans responsabilité d'accident.

10° Les objets envoyés à l'exposition devront rester au salon jusqu'à l'époque fixée pour sa clôture. La commission délivrera des cartes personnelles d'entrée au salon, aux artistes exposants

Après l'énoncé de ces dispositions préliminaires, les artistes qui ont reçu *une invitation personnelle*, sont prévenus qu'ils ont la faculté d'envoyer directement leurs tableaux sans l'intermédiaire de M. Cotel; il suffira d'avertir les employés du chemin de fer du Nord, au bureau qui se trouve dans leur quartier, de venir prendre leurs tableaux à domicile, pour être expédiés à Gand.

La prochaine exposition de la Société royale pour l'Encouragement des beaux-arts, s'annonce sous les plus brillants auspices, les grands artistes de tous les pays s'y donneront rendez-vous, le gouvernement accordera des décorations aux auteurs des envois qui auront été les plus remarqués.

En manière de *post-scriptum* à la communication qui précède, l'annonce qui va suivre étant encore une nouvelle de la Belgique, on nous permettra, nous en avons l'espoir, d'en faire part avant de finir à ceux qu'elle est susceptible d'intéresser. Il s'agit d'une autre exposition qui sera tenue dans la capitale du royaume, juste deux mois après celle de Gand et qui a été portée à la connaissance du public par les avis imprimés

du gouvernement et les publications de la Presse belge, dans les termes ci-après :

EXPOSITION ET CONCOURS OUVERT PAR L'ASSOCIATION POUR L'ENCOURAGEMENT DES ARTS INDUSTRIELS EN BELGIQUE, SOUS LE PATRONAGE DU ROI.

L'Exposition sera ouverte le 15 août prochain. Elle comprendra tous dessins, modèles et objets achevés, offrant l'application de l'art à l'industrie, architecture, travail du bois, des marbres, des pierres naturelles ou artificielles, des terres diverses, des métaux pour l'ornementation ou la décoration, ciselure, gravure, sculpture, incrustation dans leurs emplois industriels, comme pour l'orfévrerie, l'armurerie de luxe, etc.; art du dessin dans ses rapports avec l'industrie manufacturière, notamment l'industrie dentellière; production de tous objets quelconques qui empruntent *à la forme* une partie essentielle de leur valeur. Une section particulière sera réservée à la photographie, et toutes les personnes qui s'occupent de cet art, *soit en Belgique, soit à l'Etranger*, sont invitées à contribuer à l'intérêt de cette section.

Des médailles et autres récompenses seront accordées aux exposants dont les œuvres présenteront le plus de mérite.

En dehors de l'Exposition proprement dite, il est institué des concours spéciaux, avec prix, pour les objets suivants : 1° Dessins pour dentelles. — Prix du concours : Une somme de trois cents francs. Collection comprenant une pointe, un volant et un mouchoir en application de Bruxelles, dentelles Valenciennes ou dentelles noires de Grammont. — 2° Plafond orné. — Prix du concours : une somme de huit cents francs. Plafond entier, ou partie de plafond donnant tous les motifs d'exécution. — 3° Sculpture d'une arme de luxe. — Prix du concours : une somme de trois cents francs. — 4° Meuble. — Prix du concours : une somme de cinq cents francs. — 5° Dessins pour étoffes à la Jacquard. — Prix du concours : une somme de trois cents francs. Trois dessins avec la mise en carte. — 5° Peinture d'ornementation. — Prix du concours : une somme de cinq cents francs. Objet à décorer et espèce de décoration, laissés au choix des concurrents. — 7° Modèle de cheminée sculptée. — Prix du concours : une somme de trois cents francs.

Cette utile association, fondée, croyons-nous, en 1853, a déjà rendu de bien grands services à l'industrie belge; l'exposition de la Belgique, au Palais des Champs-Élysées, l'a prouvé. L'art développe le goût des belles choses, l'appliquer à l'industrie ne peut qu'être favorable à tout le monde. Des expositions et des concours des arts industriels sont donc des choses d'une urgence incontestable.

La première exhibition de la Société, que nous avons vue au temple des Augustins, si notre mémoire est fidèle, était vraiment déjà un fait remarquable à plus d'un titre. Il faut le reconnaître, l'esprit de la nation en Belgique, est bien mieux organisé pour l'association qu'en France; on a su bien plus vite à Bruxelles, passer de la théorie à la pratique qu'à Paris, où la première idée en avait surgi, à ce qu'il nous semble, par les soins et grâce à l'initiative d'une compagnie fort dévouée aux intérêts des artistes et de ceux qui les cultivent dans toutes les branches; nous avons nommé le Comité central des artistes, qui s'intitule aussi, on le sait, Comité des artistes industriels.

A.-B. Van YPER.

MOSAÏQUE.

Achèvement du Louvre : Rapport de M. Achille Fould. — Visite impériale à l'asile Sainte-Eugénie. — Projet de remaniements de divers quartiers de Paris. — Audience accordée par S. M. à M. Oppert. — Un *Domine salvum* de M. Auber. — Départ de M. Yvon pour la Crimée. — Monument à la mémoire de l'impératrice Joséphine. — Musée Assyrien : Le sarcophage d'Asmunazar. — Nouveaux portraits par M. F. Winterhalter. — Remplacement de David d'Angers à l'Académie et à l'Ecole des Beaux-Arts. — Une communication départementale. — Buste de Raoul-Rochette. — Académie Française : Candidature de M. Jules Sandeau. — L'hôtel de Cluny et le palais des Thermes. — *Œuvres de Napoléon III.* — Deux bustes en marbre de M. Lanzirotti. — Cinquième vendredi à l'Hôtel de la rue d'Amsterdam. — Concert de M. et M^me^ Desmarets. — Statue de Geoffroy Saint-Hilaire, à Étampes. — Un tableau de M. Portaels. — Achats artistiques de M. le duc de Brabant. — Médailles, par M. Hart.

Presque tous les organes de la publicité métropolitaine ont reproduit *in extenso* le rapport adressé le 5 février dernier, au souverain, par M. Achille Fould, ministre d'Etat et de la maison de l'empereur, sur les immenses travaux du Louvre et l'ensemble de leur achèvement actuel. Nous éprouvons un très-sincère regret de ne pouvoir suivre l'exemple des grands journaux et insérer comme eux le lumineux document qui n'a point rempli moins de trois colonnes du *Moniteur*, lors de son apparition dans le journal du gouvernement; les limites restreintes de ce recueil ne nous permettent qu'une analyse que nous allons essayer de faire le plus rapidement et le plus clairement qu'il dépendra de nous. Tout d'abord, rendant hommage à l'impériale omnipotence qui a eu l'initiative de ce gigantesque projet et qui a mené toutes ces merveilles à si excellente fin, le conseiller de la couronne s'exprime ainsi :

« Le rapport que j'ai eu l'honneur de présenter à Votre Majesté, le 28 février de l'année dernière, sur la situation des travaux de la réunion des Tuileries au Louvre, constatait que la majeure partie des grosses constructions était terminée. Restait à exécuter la couverture de ce vaste ensemble de bâtiments, l'ornementation et les sculptures des pavillons et des façades tant intérieures qu'extérieures, le dallage et le pavage des vestibules, des galeries et des cours, l'appropriation des bâtiments aux différents services qui y seront placés; en un mot, tous les travaux d'utilité et d'art nécessaires à l'achèvement de cette grande œuvre. Le succès a répondu à ces efforts. Moins de quatre ans après avoir été commencé, le nouveau Louvre, débar-

rassé de ses échafaudages, se montre au public dans son majestueux ensemble... » Ici, S. Exc. M. Achille Fould passe brièvement en revue la série des labeurs accomplis durant l'exercice de 1855, au nombre desquels figurent : Sur la rue de Rivoli, le pavillon de Rohan, le grand pavillon du milieu sur la place du Palais-Royal, le pavillon d'angle sur l'ancienne place de l'Oratoire, et les bâtiments qui relient ensemble ces trois principaux motifs ; l'escalier, entrepris au début de la campagne dernière, pour le plus convenable service de la bibliothèque du Louvre et des salles d'Exposition permanente, qui se terminera cette année ; le grand escalier du Musée, construit jusqu'à la hauteur du premier étage ; la façade de la galerie du vieux Louvre donnant sur les cours des écuries, conforme au système d'architecture des constructions nouvelles ; la consolidation des piles des arcades de la façade du vieux Louvre ; les trois arcades comprises entre les constructions neuves et le pavillon Lesdiguières, reprises en pierre dure ; la façade du pavillon Lesdiguières, du côté du Carrousel, restée inachevée, reprise dans ses parties détériorées, mise en rapport avec la hauteur des bâtiments neufs, ravalée et sculptée ; enfin, le campanille qui surmonte ce guichet, et le comble couverts. Près du pavillon Lesdiguières, l'ancienne construction sur le quai du Louvre a été surhaussée de manière à former un pavillon parallèle à celui de Henri IV. On vient, en outre, d'établir, place Napoléon, deux squares plantés d'arbres, pour dissimuler l'absence de parallélisme entre les deux monuments. Monsieur le ministre d'Etat continue en ces termes :

« L'exécution du projet adopté par Votre Majesté, pour ornementer la façade du vieux Louvre sur la place Napoléon, va bientôt commencer. C'est au devant de cette façade qu'est maintenant établi le dernier chantier, et la barrière qui le limite d'un pavillon à l'autre a remplacé celle qui séparait, il y a peu de temps, la place du Carrousel de la place Napoléon. Conformément aux ordres de Votre Majesté, ces places ont été réunies le 1er janvier... Les bâtiments qui donnent sur la place Napoléon et sur le Carrousel sont surmontés d'une balustrade et de soixante-trois piédestaux qui portent autant de groupes allégoriques, représentant les Sciences, les Arts, l'Agriculture, l'Industrie, le Commerce, les Saisons, etc. Soixante statues d'hommes illustres dans la politique, les sciences, la littérature, les arts, décorent une partie de l'appui des galeries du premier étage et rappellent au public des noms glorieux pour la France. Votre Majesté a voulu que les architectes les plus célèbres parmi ceux qui, à diverses époques, ont concouru à l'édification du Louvre, y eussent une place. Les frontons, les cariatides, les statues, les groupes et guirlandes qui décorent les nouveaux pavillons, sont l'œuvre de nos principaux sculpteurs. Les sculptures d'ornementation des constructions nouvelles, après avoir été modelées par des artistes habiles, ont été exécutées par un grand nombre d'ornemanistes qui, déjà, avaient fait leurs preuves. Aussi, quelle qu'ait été la rapidité de cet immense travail, il a été accompli avec une rare perfection jusque dans les parties le moins en vue. Deux cent soixante et un morceaux de sculpture, répartis entre cent cinquante-cinq artistes, ont coûté la somme de 1,645,000 fr. Jamais l'art en France n'avait reçu à la fois de tels encouragements..... D'importants travaux sont réservés aux peintres dans la décoration intérieure des constructions nouvelles. » Le chef de l'Etat, comme le constate son ministre, avait voulu qu'une large part fût attribuée à la statuaire, pour la décoration intérieure et extérieure du Louvre ; la peinture, on en a maintenant acquis la certitude, ne sera pas moins bien traitée ; architectes, mouleurs, graveurs, photographes, ne seront pas non plus laissés dans l'oubli. Que les artistes se réjouissent donc, et que tous ceux qui travaillent à entrer dans cette nombreuse et intelligente famille, remercient M. Achille Fould pour ce passage de son exposé, qui les intéresse et les encourage d'une façon immédiate :

« Dans l'intérêt de l'art et afin de conserver à l'histoire les modèles, au nombre de plus de 800, qui ont été exécutés pour les sculptures du nouveau Louvre, j'ai chargé l'architecte d'en faire faire la reproduction par la photographie. Ces dessins, classés avec ordre, permettront, à quelque époque que ce soit, et avec l'aide de la partie graphique exécutée dans les bureaux des études, de faire sur les travaux du Louvre un ouvrage complet qui sera du plus haut intérêt pour l'histoire des arts. D'un autre côté, ces modèles, reproduits également en plâtre, pourront être adressés aux principales écoles de dessin des départements où s'instruit la classe laborieuse ; ils y seront d'autant plus utiles, que la plupart de ces modèles sont inspirés de la plus belle époque d'architecture dont s'enorgueillit la France..... »

L'instruction des classes laborieuses, la prospérité des écoles de dessin dans les départements, préoccupent à un haut point M. Achille Fould, et attestent son évidente sollicitude aussi bien pour les arts proprement dits que pour les arts industriels. En terminant, S. Exc. M. le ministre d'Etat déclare qu'assurément « il reste encore bien des dépenses à faire pour l'ornementation et les aménagements intérieurs ; cependant, la somme totale restera encore au-dessous des 51 millions qui étaient prévus pour l'achèvement du Louvre sous l'Empereur Napoléon Ier... » La conclusion du compte rendu de M. Achille Fould est, en tous points, digne de son début :

« Je compte, dit Son Excellence, proposer à Votre Majesté de terminer, dans la présente campagne, ce qui reste encore à faire des travaux extérieurs, ainsi que les escaliers des différentes parties des nouveaux bâtiments, la restauration de la façade du vieux Louvre, l'installation de la bibliothèque du Louvre, des bureaux du ministère d'Etat et celle d'une partie des écuries de Votre Majesté. Mais, dès aujourd'hui, il est permis de dire qu'enfin le Louvre est achevé..... En contemplant avec un légitime orgueil ce monument splendide, la France sait qu'elle en doit l'achèvement inespéré à cette volonté féconde qui, faisant marcher de front les travaux de la paix et ceux de la guerre, lui a montré ce qu'elle peut attendre d'un règne si glorieusement inauguré. » Ce dernier résumé, soumis par S. Exc. M. le ministre d'Etat à la haute appréciation du souverain, sera certainement un jour l'une des plus curieuses pièces des archives du Louvre.

L'empereur et l'impératrice sont allés, le 16 février, visiter les constructions de la maison d'éducation pour les jeunes ouvrières, fondée par S. M. l'impératrice dans le haut du faubourg Saint-Antoine, près de la rue Picpus. M. le préfet de la Seine, M. Damas-Hinard, secrétaire des commandements de l'impératrice, et M. Hittorf, membre de l'Institut, architecte, chargé de la construction de l'asile, ont reçu Leurs Majestés. L'empereur et l'impératrice sont restés plus d'une heure dans la maison, qu'ils ont visitée dans tous ses détails, avec le plus vif intérêt. Leurs Majestés ont félicité M. Hittorf sur les soins qu'il a apportés dans les

distributions de cet asile, qui est un véritable modèle d'architecture dans ce genre. L'entrée de l'asile, dont le portique est en angle sur les rues Saint-Antoine et Picpus, est précédée d'une pelouse, avec un bassin au milieu, fermée par une grille monumentale s'arrondissant sur les deux rues.

Au dire d'un correspondant de l'*Indépendance*, l'Empereur aurait fait demander à l'Hôtel-de-Ville un travail d'ensemble sur tous les anciens projets d'embellissements qui ont été, depuis vingt ans, formés pour Paris. Il ne s'agit plus, cette fois, de percement d'une rue ou de la construction d'un passage, mais de la transformation entière de certains quartiers. L'Empereur, ajoute-t-on, a paru satisfait de ce travail, dont l'exécution coûterait 800 millions. Rien n'est encore arrêté à ce sujet; les voies et moyens sont à l'étude et on s'en occupe activement. Ce travail gigantesque n'aurait pas lieu par emprunt; il serait entrepris aux risques et périls de trois grandes Sociétés financières, parmi lesquelles figurent, dit-on, le *Crédit mobilier* et le syndicat des Trente-Deux, placé sous la direction de M. de Rothschild.

Une audience particulière a été récemment accordée par l'empereur à M. Jules Oppert, qui a eu l'honneur de soumettre à Sa Majesté les résultats de l'expédition française en Mésopotamie, et surtout les cartes et plans que le courageux voyageur a rapportés de ces pays lointains. Le chef de l'État a écouté avec son habituelle bienveillance les réponses du jeune savant sur les questions que Sa Majesté a bien voulu lui poser avec une grande précision et une connaissance supérieure des faits scientifiques.

Une fanfare nouvelle aurait été composée par M. Auber, sur les paroles latines du *Domine salvum;* l'illustre compositeur la fait, dit-on, répéter en ce moment pour la chapelle des Tuileries.

M. Adolphe Yvon, auteur du tableau représentant le maréchal Ney dans un épisode de la retraite de Russie, vient de partir de Paris pour se rendre en Crimée; il est chargé par M. le ministre d'État, de faire sur les lieux mêmes les études nécessaires pour la composition d'un tableau de la prise de la tour Malakoff.

La Revue des Beaux-Arts a entretenu ses lecteurs, dès le début de l'entreprise, de la souscription ouverte à la Martinique et en France, à l'effet d'ériger un monument à la mémoire de l'impératrice Joséphine. La souscription a été couronnée d'un plein succès. La statue ainsi que les ornements du piédestal sont achevés, et des mesures sont déjà prises pour la cérémonie de l'inauguration de la base, qui s'accomplira avec un grand éclat.

Les journaux de la capitale ont informé le public, vers le milieu du mois dernier, que le sarcophage antique d'Asmunazar, roi de Sidon, venait d'arriver à Paris. Grâce à la munificence de M. le duc de Luynes, ce monument très-remarquable enrichit au Louvre le musée assyrien, où il a trouvé sa place près du sarcophage phénicien de marbre blanc trouvé, comme celui d'Asmunazar, par M. Péretié, chancelier du consulat de France à Beyrouth. Le mausolée récemment classé dans nos précieuses collections est une réminiscence des tombeaux égyptiens de la vingt-sixième dynastie (VI^e^ siècle avant J.-C.); il porte sur la partie qui forme couvercle une longue inscription phénicienne gravée en très-beaux caractères, inscription historique contenant le nom du roi et de ses ancêtres, ainsi que l'a reconnu M. le duc de Luynes. Ce savant antiquaire, qui avait fait à Beyrouth un calque de l'inscription, en a donné une traduction dans le mémoire qu'il a lu à la dernière séance publique des cinq académies de l'Institut. M. le ministre de la marine a bien voulu faire transporter le sarcophage d'Asmunazar de Beyrouth au Havre.

M. François Winterhalter, qui était depuis quelque temps retourné à Londres, y a fait deux portraits en pied, que l'on dit remarquables, de S. M. la reine d'Angleterre et de S. A. R. le prince Albert.

L'Académie des Beaux-Arts, en sa séance du 16 février, avait réglé sa liste de candidats à la place vacante par le décès de David (d'Angers) : 1° M. Jaley; 2° M. Jouffroy; 3° M. Bonassieux; 4° M. Aug. de Bay; 5° M. Desprez; 6° M. Raggi; 7° M. Cavelier. L'Académie avait ajouté à cette liste les noms de MM. Jean de Bay, Diébolt et Dantan aîné. L'école impériale des Beaux-Arts s'était également réunie pour former sa liste de compétition à la place de professeur, vide depuis la mort du sculpteur-académicien. Les candidats étaient classés ainsi qu'il suit : MM. Lemaire, de Valenciennes; Simart, Jouffroy, Jaley, Bonassieux et Cavelier.

L'Institut et l'École ont fait leur choix. A l'Académie des Beaux-Arts, l'élection a été très-disputée. Il y avait 36 votants; il a fallu cinq tours de scrutin pour arriver à un résultat. Au quatrième tour il n'y avait plus que deux concurrents, MM. Jaley et Jouffroy, qui s'étaient partagés les voix, chacun en ayant obtenu dix-huit. A la cinquième épreuve, un vote a prévalu en faveur de M. Jaley, qui a réuni dix-neuf suffrages et a été proclamé membre de la classe des Beaux-Arts. Dans la séance du 23 février, à l'École impériale de la rue Bonaparte, les deux candidats sérieux étaient MM. Lemaire et Simart; le vote final ayant donné neuf voix à M. Lemaire et sept à M. Simart, l'auteur du fronton de la Madeleine a été mis en possession de l'héritage de David d'Angers, comme professeur de sculpture.

La curieuse communication ci-après ayant rapport aux statues de Mathieu de Dombasle et du comte Drouot, nous parvient d'un département-frontière. Nous reproduisons cet avis sans autre commentaire que le rappel de la maxime du philosophe de Ferney, qui, de son vivant, ne tolérait pas les critiques de Fréron et de La Baumelle : « On ne doit que la vérité aux morts! » L'opinion jugera :

« J'ai su que la Revue des Beaux-Arts se disposait à publier un panégyrique du feu statuaire David d'Angers. Je n'ai à me mêler en rien de cet éloge, quoique ancien artiste qui a beaucoup vu; je pourrais citer plusieurs œuvres bien médiocres de ce sculpteur. Je veux seulement vous faire connaître, à titre de simples renseignements, ce que contenait le journal officiel du département des Vosges, en janvier dernier.

« Vosges. — Le conseil général des Vosges, dans sa dernière session, a voté, à l'unanimité, une somme de 500 fr. pour contribuer à l'érection d'une statue que la ville de Neufchâteau veut élever à la mémoire de Jeanne d'Arc; et en même temps, *à la même unanimité*, il a engagé la commission qui s'occupera du monument, à ne point entrer en relation avec M. David d'Angers.

« Cette marque de vive sympathie pour l'héroïne vosgienne ne surprendra personne; et l'avis qui l'accompagne sera tenu pour bon, très-bon même, par quiconque a vu dans la belle ville de Nancy les statues de Mathieu de Dombasle et du général comte Drouot. »

(*Écho de l'Est*, n° du 4 décembre 1855.)

« En effet, m'écrivait dernièrement un de mes amis, voyageant : « On remarque à Nancy deux statues en bronze, de fort mauvaise exécution, de la main de David d'Angers; l'une de Mathieu de Dombasle, sur la

place de l'Université ; l'autre, celle du général Drouot, sur la place de Grève ; composition, dessin, silhouette, bas-reliefs, tout enfin, est tristement fait... »

« Je pourrais ajouter que je connais un musée, dans un département de l'Est, où l'on a relégué au grenier un buste, œuvre de David d'Angers, tant il figurait pauvrement dans une ligne de bustes sortis des ateliers de nos habiles statuaires modernes.»

En témoignage du sympathique souvenir qu'elle a conservé des travaux et du long dévouement de son défunt secrétaire perpétuel Raoul-Rochette, l'Académie des Beaux-Arts a fait au ministère d'État la demande d'un buste en marbre de ce savant, pour la galerie de l'Institut de France. Cette confraternelle requête a été favorablement accueillie par S. Exc. M. Achille Fould, qui a confié à M. Blanc, statuaire, l'exécution de cette ressemblance.

Pour ce qui est de l'Académie Française, la réception de M. Ernest Legouvé a eu lieu avant-hier, jeudi; on croit que l'admission de M. le duc de Broglie s'effectuera à la fin de ce mois.

On lit dans l'*Indépendance* : « M. Jules Sandeau vient de poser définitivement sa candidature à l'Académie par une lettre remplie de convenance qui paraît avoir produit une très-favorable impression sur l'assemblée qui devra procéder à l'élection. »

Il y a quinze jours, la commission municipale de Paris a fait expertiser les maisons qui avoisinent l'hôtel de Cluny, rue des Mathurins et rue de La Harpe. Ces maisons seront démolies immédiatement, et le plus vieux des monuments de la capitale, le palais des Thermes, qui date du IVe siècle, sera entièrement isolé. On sait que l'hôtel de Cluny, bâti au XVIe siècle, acquis par le gouvernement en 1842, est devenu un musée d'antiquités des plus curieux, et que c'est dans une de ses salles qu'a été déposée récemment la croix de Saint-Wladimir, envoyée de Kertch par le maréchal Pélissier.

Les *Œuvres de Napoléon III* sont terminées d'une manière digne de leur auguste auteur; les sujets les plus divers : histoire, économie politique, guerre, armée, y sont traités avec une élévation et un talent qu'ont rarement atteints les écrivains même les plus célèbres. Quiconque veut connaître les secrets de la politique de l'empereur, doit les chercher dans ses *Œuvres*. Leur publication est un événement inouï dans l'histoire; jamais aucun souverain, avant Napoléon III, n'avait appelé ainsi sur ses écrits le jugement des contemporains.

Tous les dilettante connaissent la prompte et éclatante fortune lyrique de Mme Borghi-Mamo, qui a commencé, il y a peu d'années, sa carrière au théâtre San-Carlo de Naples, où le succès lui a souri dès le premier soir. A partir de ce début, le renom de la cantatrice n'a pas cessé de grandir : trois saisons au Théâtre-Italien de Paris, dont elle est encore aujourd'hui une des étoiles, l'ont mise à même de développer les infinies ressources de son bel organe, surtout dans *Matilde di Shabran*, et dans *Il Trovatore*. A la clôture prochaine de la salle Ventadour, la célèbre diva partira pour l'Autriche, où trois mois durant elle brillera dans la compagnie italienne du théâtre impérial de Vienne; à son retour à Paris, un engagement de trois ans, qui lui vaudra, dit-on, des honoraires dépassant le chiffre de cent mille écus, l'attachera à l'Académie impériale de musique. De tels triomphes, de tels destins passés, présents et futurs méritaient bien les honneurs du marbre. Un compatriote de Mme Borghi-Mamo, un jeune sculpteur du nom de Lanzirotti, qui a déjà donné d'irrécusables preuves de talent, vient de finir, et l'on a placé la semaine dernière dans le foyer public du théâtre des Italiens, le buste de l'illustre contralto, faisant pendant à celui de Mme Ristori également l'œuvre de M. Lanzirotti, qui ne s'arrêtera pas, à coup sûr, en si beau chemin.

La cinquième soirée de quinzaine a eu lieu vendredi de la semaine dernière, dans les salons Louis XV et Louis XVI de l'hôtel de la rue d'Amsterdam, si propices à ces réunions de gens du monde, d'artistes, d'écrivains, où se rencontrent des notabilités de tous les genres, on ne peut plus favorables aux intermèdes d'instrumentation et de chant qui, deux fois par mois, se produisent sous ses sonores lambris. Notre bon La Fontaine a dit que, loin d'épuiser un sujet, il n'en fallait prendre que la fleur ; ce précepte est scrupuleusement suivi aux soirées de la rue d'Amsterdam ; les séances sont courtes, mais pas un instant n'en est perdu. Les appartements se garnissent entre neuf et dix heures ; avant que l'aiguille ait atteint sur l'émail des pendules ce chiffre impatiemment désiré, les accords du piano préludent à la fête lyrique et le concert commence. Ce concert est toujours impromptu. Le programme se formule à la grâce du dieu des arts ainsi qu'au libre arbitre des virtuoses présents, qui ne ressemblent guère au chanteur d'Horace, toujours dépourvu de sa voix quand on le priait de se faire entendre.

L'instrumentation a eu les honneurs de l'ouverture; M. Arban, chef d'orchestre du féerique établissement thermal de Baden-Bade, l'un des princes de sa spécialité, a exécuté sur son cornet à pistons, auquel nous ne connaissons pas de rival, une délicieuse fantaisie extraite des plus charmants motifs de la *Favorite*. L'habile chef d'orchestre de Baden-Bade n'est que depuis peu revenu de Londres, où il a obtenu beaucoup de succès. M. Arban n'a pas été moins heureux au courant d'une tournée artistique qu'il a faite en compagnie de son confrère et de son émule, Julien, dans les principales villes de l'Angleterre. M. Soumis, l'excellent pianiste, secondait M. Arban dans l'exécution de ses mélodies de la *Favorite;* il a eu, comme le célèbre corniste, sa part d'applaudissements.

Après le cuivre retentissant, les douces vibrations de l'amati ou du stradivarius. M. Gastinel, violoniste et compositeur d'un incontestable talent, à qui l'on doit la jolie publication de douze morceaux ayant pour titre *Souvenirs d'Italie*, morceaux divisés en deux séries : la première, appelée *Souvenirs de Rome;* la seconde, *Souvenirs de Naples*, édités par M. Richauld, qui n'a pas à se plaindre de son entreprise, M. Gastinel, disons-nous, aidé de Mlle de G*** sur le piano, et de M. Émile Rignault pour le violoncelle, a ravi l'auditoire avec plusieurs de ses inspirations des *Souvenirs de Naples.*

Le piano, qui est par excellence la tribune dans les assemblées musicales du monde parisien, a passé aux mains de M. Lefébure-Wely, qui était devant le clavier aussi bien à son poste qu'à l'orgue du lieu saint ou en face du melodium d'Alexandre. Près de l'éminent organiste, se tenait Mme Lefébure-Wely, jeune cantatrice parée de toutes les grâces de la personne jointes aux charmes d'une ravissante voix. Mme Lefébure-Wely a interprété avec la distinction et les qualités qu'on lui connaît, l'air très-long et très-difficile d'Athénaïs de Solanges, au premier acte des *Mousquetaires*. L'attention de l'auditoire était encore suspendue aux aériennes vocalises de Mme Lefébure-Wely, quand, des verdoyantes profondeurs de la serre voisine, se sont produits de mâles accents.

C'était la *Fête des Gondoles*, chant de M. Denefve ; puis l'élégie de Gilbert, mise en musique par un collègue de M. Lefébure-Wely, M. Gilbert, homonyme du pauvre poëte, organiste de Notre-Dame-de-Lorette, parfaitement dits par les meilleurs membres de la société chorale populaire, sous la direction de M. Batiste, professeur au Conservatoire impérial de musique.

M. Lefébure-Wely a répondu à la *Fête des Gondoles* de M Denefve, en se mettant à l'orgue, sur le clavier duquel ses doigts se sont égarés durant quelques minutes en improvisations tantôt mélancoliques, tantôt stridentes, au terme desquelles il a exécuté, avec le style magistral qui est le sien, divers morceaux, entre autres un *Scherzo pastoral* du plus bel effet. On a fort regretté de ne pouvoir encore une fois applaudir M. et Mme Lefébure-Wely.

Aux deux ou trois soirées précédentes, on n'avait pas eu le plaisir d'entendre M. Gozora, le gracieux ténor, légitimement recherché dans le monde et les concerts d'élite. Un rhume avait passagèrement éloigné le chanteur de ses succès et de la foule. Ce n'est donc pas sans un vif plaisir qu'on a revu M. Gozora à l'hôtel de la rue d'Amsterdam, et que de sympathiques bravos ont accueilli : les *Bâtons de vieillesse*, paroles de M. Delange, musique de M. Paul Henrion ; puis, la *Dernière soubrette*, paroles et musique de M. Edmond Lhuillier, chansonnette dont l'artiste a su faire ressortir le contraste avec la douce mélodie de M. Paul Henrion, qu'il avait auparavant rendue d'une manière fort touchante.

Le violoncelle de M. Emile Rignault, qu'on avait remarqué dans le trio des *Souvenirs de Naples*, a, derechef, fait merveille avec deux solos : *Méditation sur le Stabat*, de Rossini, et une *Pastorale*, de M. Rabretche. M. Nathan, émule de M. Rignault, avec lequel, maintenant, il vit en communauté de réussite, faisait partie de l'assistance et a donné de sympathiques marques de son assentiment. On aurait désiré entendre ensemble MM. Rignault et Nathan. Les renommées aussi justement acquises que les leurs ne sauraient, sous aucun rapport, se nuire. Il n'y a pas de difficultés, d'obstacles pour les aptitudes hors ligne. M. Arban, accompagné au piano par M. Soumis, n'a-t-il pas exécuté sur son cornet à pistons, sans en omettre, en transposer ou en maltraiter une note, un grand air varié, écrit pour la flûte ? La hardiesse de l'audacieux corniste a été couronnée d'un triomphe complet.

De nouvelles sonorités sont alors parties de la serre : les membres de la Société chorale populaire ont chanté l'admirable chœur des *Garde-Chasse*, à l'introduction du second acte du *Songe d'une nuit d'été*, et le chœur principal de l'*Ame en peine*, opéra de M. le comte de Flottow, représenté il y a une dizaine d'années à l'Académie de musique.

Les grelots de la folie et de la chansonnette sont aujourd'hui tenus presque sans partage par un des plus joyeux pensionnaires des Bouffes parisiens, M. Berthelier, comédien et chanteur comique d'une extrême finesse. M. Berthelier a bien justifié ce soir-là sa réputation en interprétant le *Rêve d'une nuit d'été*, de M. Jacques Offenbach, et *Croquinouillac*, chansonnette de M. Moineaux, musique de M. Parisot. Les salons du Faubourg-Saint-Germain et de la Chaussée-d'Antin se disputent le gai virtuose. Levassor, comme on sait, a cessé d'appartenir à la compagnie du théâtre du Palais-Royal ; il accomplit présentement en Allemagne un voyage d'adieux, à l'issue duquel, d'après ce qui se répète, il se retirera définitivement de la scène. Mais M. Berthelier est là, et la place de M. Levassor ne restera pas vide.

Vers minuit on a servi le thé, après lequel M. Heuzey, du théâtre des Variétés, a très-spirituellement complété la fête par ses surprenantes imitations de voix et de bruits plus ou moins humains. M. Heuzey a joué plusieurs scènes dans lesquelles il reproduit à s'y méprendre, le fer à papillottes, l'oiseau qui voltige, la mouche qui bourdonne, la bouilloire, le rabot, le chantre au lutrin, le portier dans sa loge, le tisserand à son métier, le grattoir du peintre en bâtiments, la scie, le chien savant, le chemin de fer, et enfin le relai de poste, qui est à lui seul une petite comédie. Ainsi ont été tenus par l'artiste ses promesses de la précédente quinzaine.

Avant et après les intermèdes qui ont occupé la soirée, les albums du lieu se sont enrichis plus encore que de coutume. M. de Sérione, officier d'état-major récemment de retour de la Crimée, a tracé de pittoresques croquis, au point de rendre jaloux les plus experts en ce genre. Ces rapides esquisses de M. de Sérione rappelaient des scènes du camp des Bachi-Bouzouchs, prises sur le fait. Non loin de là, M. Théodore Frère fixait sur le papier son beau crépuscule dans le désert, qu'il a si bien étudié lors de ses pèlerinages en Syrie et en Palestine. Au milieu de ces improvisations artistiques, les crayons de MM. Hugo et Galetti n'avaient garde de demeurer inactifs. N'oublions pas de dire qu'on a surtout distingué les œuvres d'un jeune sculpteur, M. Delmas, déjà fort connu pour ses spirituelles silhouettes de petit modèle, se pressant dans toutes les attitudes, sous tous les costumes et avec toutes les physionomies, derrière les glaces de la devanture du magasin, ou plutôt du musée satirique de Gauvain, passage des Panoramas. En un tour de main, du bout de son ébauchoir, M. Delmas a fait saillir de la glaise des charges qui étaient de véritables portraits ; témoin : les statuettes en pied, hautes d'environ quinze centimètres, de MM. Gozora, Galetti et Falempin, l'infatigable dessinateur de l'*Illustration*, et enfin, le buste en miniature de M. Nadaud chantant ses *Deux Notaires* ; ce dernier morceau a paru être le meilleur de tous.

Une très-intéressante soirée musicale donnée par M. et Mme Desmarets, deux artistes d'un vrai talent : l'un violoncelliste-solo à l'orchestre de l'Opéra ; l'autre pianiste de l'école classique, exerçant avec beaucoup de succès le professorat, aura lieu le mardi 4 de ce mois, dans les salons d'Erard, rue du Mail. Le programme de cette fête vocale et instrumentale comprendra entre autres morceaux : l'adagio et le final de la sonate de Mendelsohn, exécutés par les deux bénéficiaires ; puis un sextuor d'Onslow, par Mme Desmarets et MM. Dorus, Leroy, Rousselot, Cokken et Labra. Viendront ensuite deux fantaisies de sa composition pour le violoncelle, et la Tarentelle de Listz, jouées par M. Desmarets. Un duo de *Norma*, pour deux pianos, par Mme Desmarets et Mlle Adèle Andrieux, son élève. Dans la partie vocale se feront entendre : M. Orliac, qui chantera deux airs. La *Fauvette*, de Grétry, sera interprétée par Mlle Dussy de l'Opéra, avec accompagnement de flûte par M. Dorus. Le concert de M. et Mme Desmarets promet de ne pas manquer d'auditeurs.

La ville d'Etampes, fière d'avoir donné le jour à Geoffroy Saint-Hilaire, a résolu d'ériger une statue à cet illustre savant. Le modèle de la statue devait être fait par David d'Angers. La mort de l'académicien avait fait ajourner ce projet, mais un autre sculpteur a été chargé de sa réalisation, et la ville d'Etampes ne tardera pas à voir s'élever dans ses murs un dura-

ble témoignage de sa reconnaissance envers l'un de ses glorieux enfants.

M. Portaels, de Bruxelles, a depuis peu mis la dernière main à un tableau qui lui vaut de nombreux éloges des experts et des amateurs de la capitale. Le sujet traité par l'artiste est fort simple, il se compose d'un seul personnage et représente une *esclave georgienne d'Alexandrie*. C'est une belle figure de femme orientale, ayant bien le cachet du pays et du climat ; elle est nonchalamment assise sur un coussin et d'une main soutient sa tête qui s'incline. Cette production témoigne du fruit que M. Portaels a su tirer d'un récent voyage en Orient. Il ne s'est pas borné à traverser ce pays si riche en éléments pittoresques, il s'est donné la peine de l'étudier et paraît l'avoir compris.

Il ne serait pas impossible que cette dernière œuvre de M. Portaels fût celle dont le duc de Brabant a récemment fait l'acquisition, d'après ce que répètent plusieurs journaux belges. Le prince aurait aussi acheté à M. Madou une toile dont on dit beaucoup de bien.

Un autre artiste de Bruxelles, M. Hart, continue avec une persévérance que stimule la réussite, l'œuvre numismatique qu'il a entreprise. Les deux dernières médailles gravées par M. Hart retracent, l'une, l'effigie du sultan Abdul-Medjid, frappée à l'occasion du décret impérial du 9 septembre, relatif au réseau de chemins de fer de l'empire ottoman, projet né de la guerre et que la paix réalisera ; l'autre, de grand module, représente fidèlement les traits du jeune roi de Portugal.

HENRY DE SAINT-DIDIER.

NÉCROLOGIE.

LADURNER,

PEINTRE.

Une lettre de Saint-Pétersbourg nous apporte la triste nouvelle de la mort d'un artiste qui, bien qu'éloigné de la France depuis nombre d'années, y a laissé des souvenirs et de vives amitiés. Ladurner est décédé dernièrement dans la capitale de la Russie, dont il était devenu l'hôte il y a au moins vingt-cinq ans.

Élève du lycée impérial, l'adolescent s'y était fait déjà remarquer par la gaîté de son esprit et la facilité avec laquelle, prématurément, il maniait le crayon. Plus tard, étant devenu l'un des meilleurs disciples de M. Horace Vernet, le jeune homme eut l'avantage de compter parmi les talents que ce maître affectionnait le plus. A l'appui de cette observation, le chef de l'école française, l'auteur de *la Smala*, fournit une preuve déterminante dans le tableau où il a représenté l'intérieur de son atelier et où sont groupés ses élèves, Ladurner figure sur un des côtés, un singe assis sur son épaule.

Vers 1829, de graves chagrins domestiques contraignirent le peintre, presque à son début dans une carrière où la réussite lui était promise, de renoncer à ses plus chères espérances et de quitter son pays. Les pas de l'artiste voyageur, attirés au nord par un invincible aimant, se dirigèrent alors vers la métropole des czars, où il eut du moins la consolation de trouver, dès sa venue, les protecteurs les plus augustes dans la personne de Nicolas Ier et des princes de la famille impériale, qui n'hésitèrent pas à le combler de leurs éloges et de leurs intelligentes largesses. L'hôte du descendant des Romanoff paya d'une vive reconnaissance l'accueil flatteur dont il était l'objet, et en témoignage de cette gratitude, il consacra exclusivement ses pinceaux à sa patrie adoptive.

Presque toutes les productions de Ladurner sont restées en Russie, et plusieurs se distinguent par l'originalité de la composition, l'énergie du style et la franchise de la manière dans laquelle elles ont été traitées. Quelques-uns de ses ouvrages sont toutefois parvenus en France, où ils contribuent à l'ornement des cabinets d'amis intimes. Ladurner était le fils de deux artistes, l'un et l'autre musiciens, qui, sous l'Empire et la Restauration, ont joui d'une renommée légitime. Par un contraste assez bizarre, par un renversement peu commun des règles générales en ce qui touche l'instrumentation, le mari était pianiste et sa compagne jouait du violon. Ladurner n'avait guère que cinquante-huit ans lorsqu'il a exhalé le dernier soupir loin de sa terre natale, comme ses prédecesseurs, ses compatriotes et ses maîtres : Nicolas Poussin et Claude Gelée, le fier Lorrain qui a son tombeau dans l'église Saint-Louis-des-Français à Rome. Ladurner aura-t-il, lui aussi, son souvenir funèbre dans la basilique de Saint-Isaac, édifiée à Saint-Pétersbourg par M. de Montferrand, un Agrippa français ?

FERDINAND D'ALIGNY.

CARL ELSHOECT,

STATUAIRE.

Au Directeur.

Encore un de nos bons confrères qui vient de mourir! Le statuaire Carl Elshoect a été frappé d'une apoplexie foudroyante ; il entrait dans sa cinquante-cinquième année. Cet estimable artiste s'était fait apprécier de nous tous par un caractère loyal, un noble cœur et une imagination vive.

Les travaux de Carl Elshoect sont nombreux ; ils ont presque tous figuré aux expositions, et ont mérité à leur regrettable auteur plusieurs médailles d'or.

Mille amitiés,

AUGUSTE GALIMARD.

Paris, 25 février 1856.

SOCIÉTÉ LIBRE DES BEAUX-ARTS.

BULLETIN N° 558.

Séance du 19 février 1856.

PRÉSIDENCE DE M. DELAIRE.

La séance est ouverte à huit heures. Lecture et adoption du procès-verbal.

Correspondance : Une lettre de MM. Neade frères, membres correspondants de la Société à New-York, relativement à la souscription au monument Daguerre. Une lettre de M. Besson sur la construction des instruments de cuivre, renvoyée au président de la section de musique. Une lettre de M. Moultat concernant la biographie de notre collègue feu Péron dont il est l'auteur. La Société offre des remerciments à M. Moultat pour son travail et les soins qu'il a pris à ce sujet, et à M. A. Péron pour les 150 exemplaires de cette biographie qu'il lui a offerts.

Cinq numéros du journal anglais, *The Builder ;* Bulletin semestriel de la Société des Sciences, Belles-Lettres et Arts du département du Var, renvoyés à M. de Sauclières.

Journal de la Société d'Horticulture ; Deux numéros du bulletin de la Société française de Photographie.

Mémoire de l'Académie de Toulouse.

L'*Investigateur*, journal de l'Institut historique, renvoyés à leurs rapporteurs ordinaires, MM. Chaudet et Pernot.

Une lettre de M. Vieillard faisant hommage à la Société de six exemplaires d'une romance qu'il vient de faire paraître. Une lettre de M. Etienne contenant les statuts de la Société du Musée de Jeanne d'Arc, dont le siége est à Paris, rue Chérubini, 3, et sollicitant le concours de la Société libre des Beaux-Arts à cet œuvre à la fois national et philanthropique, fondé dans le but :

1° D'élever à la mémoire de l'héroïne française un monument historique où seront réunies toutes les œuvres littéraires et artistiques faites et à faire à sa gloire.

2° De rendre son souvenir éternellement cher et utile à l'humanité, en établissant sous son patronage, à *Domremy*, *Paris*, *Orléans*, *Rennes*, *Reims* et autres lieux, des institutions gratuites en faveur des orphelins et enfants pauvres des deux sexes, élevés dignement et selon leur vocation.

La correspondance étant épuisée, M. Maillet donne lecture d'une cantate militaire composée par M. Charvin de Lyon. Ce genre de poésie, fait pour être accompagné de musique, perd beaucoup à la simple lecture; néanmoins la cantate de notre correspondant a du mouvement, de l'entrain, et avec le chant serait d'un bel effet.

Enfant le canon gronde,
Dieu veille à de nouveaux succès,
Et veut que le soldat français
Soit le premier soldat du monde.

Quand l'un d'eux (les poëtes) donne du clairon, le vieux cheval relève la tête, écrivait dernièrement M. de Sainte-Beuve à l'un de nos jeunes poëtes, M. Théodore de Banville. Les chants guerriers de M. Charvin ont réveillé l'enthousiasme de notre collègue M. Martin d'Angers, qui demande la parole pour lire les vers suivants dans lesquels il célèbre,— en vrai poëte, — le retour des vainqueurs de Sébastopol :

Loin des sentiers qui mènent à la gloire,
Loin de Paris, ce temple des Beaux-Arts,
Je n'ai point vu les fils de la Victoire
Porter joyeux leurs nobles étendards.
Je n'ai point vu les fleurs et les guirlandes
Qu'en leur honneur lançaient de blanches mains;
Moi je rêvais à de vieilles légendes,
Des champs déserts je suivais les chemins.
J'ai vu passer les derniers jours d'automne
Et se flétrir la parure des bois ;
De la nature effeuillant la couronne,
Le sombre hiver engourdissait mes doigts.
Soudain alors, sortant d'un trop long rêve,
J'ai fui ces lieux attristés par la mort,
Ces arbres nus où s'endormait la sève;
Vers vous, amis, j'accours avec transport !
Trop tard, hélas ! j'ai secoué mes ailes...
Je n'ai point vu vos triomphes si doux,
Ces jours heureux, ces fêtes solennelles
Dont le génie a droit d'être jaloux [1].
Je n'ai point vu briller sur vos poitrines
Le soleil d'or, le signe de l'honneur ;
Mais j'ai senti du haut de nos collines,
Battre d'orgueil votre généreux cœur !
Le mien aussi battait avec ivresse,
J'étais tout fier de vos nombreux succès ;
J'aurais voulu partager l'allégresse
Des cœurs amis, des héros de la paix !...
Jouissez donc d'un triomphe sans larmes ;
Ardents lutteurs, pour de nouveaux combats
Apprêtez tous vos innocentes armes,
Et vous vaincrez comme ont fait nos soldats!...

Malheureusement la peine est au fond de tout, même au fond d'une simple réunion d'ar-

1. La distribution des récompenses au palais de l'Industrie.

tistes; les douces et riantes idées suggérées par les poétiques tableaux de M. Martin d'Angers, doivent faire place aux regrets, à la tristesse, car la mort a encore effacé un nom sur la liste de nos confrères. La Société reçoit la nouvelle de la perte douloureuse qu'elle vient de faire de l'un de ses membres les plus distingués, M. Lecorné. Notre président se charge de la visite de condoléance à faire à la famille.

M. Chaudet complète sa communication sur la chromocalcographie, et fait passer sous les yeux de la Société de magnifiques épreuves de fleurs qui excitent l'admiration générale. Une commission est immédiatement nommée pour examiner les procédés de M. Digeon. Cette commission se compose de MM Abel de Pujol, Rouget, Dussauce, Dubouloz, Chevalier, Lemercier, Gendré.

Le comité central des Artistes ayant nommé quatre commissaires pour discuter les bases d'un projet de fusion avec la Société libre des Beaux-Arts, il est décidé que dans la prochaine séance il sera également nommé quatre commissaires pour recevoir et examiner les propositions du Comité des artistes et faire connaître le plus prochainement possible à la Société le résultat de ce travail.

M. J.-B. Fournier lit un rapport fort bien fait sur l'ouvrage de notre collègue M. Vieillard, intitulé *Quelques aperçus sur la morale et sur les mœurs*. Ce rapport trouvera place dans les travaux de la Société.

M. le président donne lecture d'une communication de M. Colombe, trésorier, sur la situation financière de la Société.

La séance est levée à dix heures.

Le secrétaire général,
HENRI DE SAUCLIÈRES.

Erratum. Dans le rapport de M. Gendré sur les verrières de Sainte-Clotilde, à l'avant-dernière ligne, lisez : *sévère* au lieu de *sincère*.

Ordre du jour de la séance du 4 mars : Lecture du procès-verbal; correspondance; nomination de quatre commissaires pour le projet de fusion entre la Société libre des Beaux-Arts et le Comité central des artistes. Rapports de MM. Paul Carpentier, Dussauce et Martin d'Angers sur les travaux de l'académie de Rouen, le procédé de peinture à l'hydrate de chaux de M. Claudot et les instruments à vent de M. Besson.

COMITÉ CENTRAL DES ARTISTES.

Séance du 15 février 1856.

PRÉSIDENCE DE M. SIMÉON CHAUMIER.

Lecture du procès-verbal de la séance précédente; après quelques observations ce procès-verbal est adopté, 21 membres sont présents. Lecture d'une lettre de M. Walcher au sujet du projet de fusion entre le Comité central et la Société libre des Beaux-Arts. L'honorable membre entre dans quelques considérations dont le résumé est qu'il repousse l'idée de la fusion, qu'il ne croit pas favorable au but que le Comité se propose d'atteindre.

M. Louis Auvray écrit dans le même sens, il fait un examen comparatif des travaux des deux sociétés, et ne trouve pas dans cet examen des arguments suffisants pour motiver l'acceptation d'une fusion qui aurait pour effet d'annihiler le Comité central, M. Auvray fait remarquer avec raison, que les travaux du Comité ont pris une activité et une régularité qui sont du meilleur augure pour l'avenir de notre société. Le temps n'est pas éloigné où le Comité aura reçu tous les développements et toutes les améliorations qui en feront une société digne de marcher à la tête de ses devancières. En résumé, M. Auvray ne pense pas qu'il soit opportun ni favorable aux intérêts de l'art que les deux sociétés n'en forment plus qu'une,

M. Clerget a la parole pour lire une note dans laquelle il exprime une opinion favorable à la fusion.

M. Minet parle contre le principe de la fusion.

M. Guilletat n'est pas absolument opposé au principe, mais sous certaines conditions.

M. L. Auvray, présent à la séance, prend la parole pour insister sur les considérations contenues dans sa lettre. M. Dussauce, rappelant que c'est sur l'initiative de la Société libre des Beaux-Arts qu'un projet de fusion a été présenté, parle dans un sens favorable au principe de la fusion et fait ressortir les avantages qui en résulteraient pour les sociétaires. M. Gilbert Vergnon s'élève avec énergie contre l'idée d'une fusion, qu'il considère comme fatale à l'existence du Comité.

M. H. Lazerges prend la parole pour dire qu'il croit la fusion favorable à la cause commune de toutes les sociétés artistiques; mais pour ôter tout prétexte aux questions de préséance, il demande que si les deux sociétés se fusionnent pour n'en former qu'une, chacune d'elles s'annule pour en fonder une nouvelle sous le titre nou-

veau de *Société centrale des Arts*. M. E. Bellier de la Chavignerie parle dans le même sens. M. Lescuyer se range provisoirement à l'opinion de M. Lazerges, après quelques observations échangées entre tous les membres présents. M. le Président, après avoir résumé, avec autant de clarté que d'impartialité, les opinions émises par tous les membres qui ont pris part à la discussion, fait procéder à un vote par *oui* et par *non*, sur la question de savoir s'il y a lieu de nommer des commissaires chargés de s'aboucher avec les commissaires de la Société libre des Beaux-Arts, à l'effet de s'entendre préalablement à toute autre question, sur la dénomination de la nouvelle société, ainsi que M. H. Lazerges a demandé qu'elle fût dénommée *Société centrale des Arts*.

Après le dépouillement du scrutin par listes, M. Dussauce s'étant récusé comme étant membre de la Société libre des Beaux-Arts, MM. Lazerges, Clerget, E. Bellier de la Chavignerie et Guilletat ayant réuni le plus grand nombre de voix, sont proclamés commissaires du Comité central.

M. E. Bellier de la Chavignerie demande la parole pour lire un rapport sur le travail des archives du Comité central. Notre zélé collègue applique au classement de nos archives l'esprit d'ordre et de méthode qui en font un collaborateur si précieux. Notre archiviste insiste avec raison sur la nécessité absolue de faire remplir les bulletins du registre matricule, non-seulement par les membres actuels du Comité, mais aussi par les candidats, afin que le Comité se trouve à l'avenir plus complétement renseigné sur la personnalité de ses membres, et cela dans l'intérêt des membres aussi bien que dans celui de l'histoire des arts.

M. le Président fait procéder au vote pour l'admission de M. Eugène Ponchard, littérateur, dont la candidature a été proposée dans la séance précédente, sur la présentation de MM. Carlier, Siméon Chaumier et Minet.

M. Eugène Ponchard est proclamé membre du Comité central.

Avant de clore la séance, M. le Président dépose sur le bureau une brochure dont il est l'auteur, ayant pour titre : *De l'Influence de la vapeur sur les Sociétés* [1], par M. Siméon Chaumier.

La séance est levée à dix heures.

Le Secrétaire général :

C.-E. CLERGET, Ornemaniste.

1. Extrait de l'*Investigateur*, journal de l'Institut historique, 251e livraison, octobre 1855.

Ordre du jour de la séance du 7 mars 1856.

1° Lecture du procès-verbal ; 2° correspondance ; 3° rapports de commissions ; 4° élections s'il y a lieu ; 5° suite du projet d'acte d'une caisse de prêt et de secours.

PUBLICATIONS DU COMITÉ.

VERRIÈRES DE SAINTE-CLOTILDE

D'APRÈS LES DESSINS DE M. A. GALIMARD.

Un savant archéologue, M. de Laborde, réfutait il y a peu d'années quelques erreurs d'un ouvrage intitulé : *Théorie de la peinture sur verre* ; il s'inscrivait en faux contre la date de 999, donnée aux vitraux de Tagenrsée, contre les verrières citées comme ayant été peintes en 1068 par le moine Werner, et en 1029, à Hildesheim, par le peintre Brunot ; il disait avec raison que ce sont là des contes d'outre-Rhin qu'il faut placer parmi les légendes de ces contrées, puisque la peinture sur verre remonte à peine au XIe siècle ; et il ajoutait que « la France, « qui a probablement inventé cet art, qui l'a « poussé, la première, au plus haut point de « perfection, qui a produit tant de vitraux, qui « est encore tellement plus riche que tout autre « pays qu'on ne saurait même prétendre à dres- « ser la liste de ses verrières ; que la France, « qui montre avec orgueil dans cinquante de ses « églises gothiques, les chefs-d'œuvre de ses « peintres verriers du XIIe au XVIe siècle, compte « aujourd'hui des artistes d'un talent supérieur « qui nous feront bientôt assister à la brillante « renaissance de la peinture sur verre. »

Nous pensons avec M. de Laborde, que nos artistes atteindront la perfection dans la peinture vitrale, mais nous pensons aussi que pour y arriver, il faut que ces artistes cessent de n'être que des dessinateurs, qu'ils cessent de confier la peinture de leurs cartons à des mains étrangères ; qu'à l'exemple des anciens, il faut qu'ils deviennent tout à la fois dessinateurs et peintres verriers, et que surtout ils se pénètrent bien du style et du caractère religieux des vitraux gothiques. L'examen consciencieux que nous avons fait des verrières de l'église Sainte-Clotilde, nous a confirmé dans cette opinion.

En effet, Messieurs, votre commission a remarqué avec regret, dans les dix vitraux exécutés d'après les dessins de M. Galimard, quelques têtes, quelques mains qui laissent à désirer, en-

fin des négligences de dessin qui ne se retrouvent pas dans les cartons exposés à l'atelier de cet artiste. Mais aussi, pourquoi M. Galimard, qui avait au salon de 1836 une verrière peinte par lui-même, ne se livrerait-il plus à la peinture sur verre? Pourquoi, avec l'aptitude qu'on lui connaît pour la science, dédaignerait-il, plus que Titien et Michel-Ange, de s'occuper du perfectionnement des moyens pratiques? Sa réputation et l'art ne pourraient que gagner à ses nouvelles études. Du reste, un des vitraux, celui représentant sainte Geneviève, a réuni l'unanimité de nos suffrages; il nous a paru le mieux dessiné et le mieux harmonié dans ses tons.

Votre commission, Messieurs, conclut en engageant M. Galimard à ne plus laisser à d'autres la traduction de ses dessins; à apporter dans ce genre de peinture le charme et le brillant coloris qu'il a su mettre dans son tableau de Léda.

LOUIS AUVRAY,
statuaire.

THÉATRES.

Quinzaine dramatique.

COMÉDIE-FRANÇAISE : Mme Plessy. — Mme Allan. — GYMNASE : *Lucie.* — VAUDEVILLE : *Mme Lovelace.* — *Les Infidèles.* — VARIÉTÉS : *Mme Roger-Bontemps.* — PALAIS-ROYAL : Ravel. — AMBIGU : *L'Espion du grand monde.*

Voici une quinzaine bien chargée, pour une revue qui n'a que peu d'espace à donner au théâtre; et, tout au rebours de mes confrères, en peine quelquefois de remplir leurs formidables colonnes, mon travail est de resserrer mes lignes et de me borner. C'est un moyen d'apprendre à écrire selon Boileau, mais qui ne laisse pas que d'être impatientant, lorsqu'on croit avoir beaucoup de choses à dire au lecteur. Si je reproche à Mme Plessy de pousser outre mesure le rôle de Célimène, j'aurai l'air d'un brutal, parce que l'espace me manque pour expliquer comment cette belle personne abuse, à force d'art, des charmantes qualités que la nature lui a données. Si je ne consacre qu'un mot à la mémoire de Mme Allan, si intelligente comédienne, enlevée dans la force de son talent, sera-ce suffisant, et ne vaudrait-il pas mieux presque me taire? Telle est pourtant la nécessité de ma position.

De quelles circonlocutions n'aimerais-je pas aussi à entourer ma pensée, lorsque, habitué à voir sortir des chefs-d'œuvre de la plume de Mme Sand, je me trouve en présence d'une œuvre ordinaire qui n'ajoutera rien à sa réputation. Irai-je sans égards l'accuser d'avoir composé une pièce sur une donnée qui n'était pas très-neuve, et de s'être contentée d'un succès de larmes, lorsqu'elle pouvait, comme dans *Maître Favilla*, relever par la gaieté une situation intéressante? Tout cela réclamerait bien des développements; quel plaisir ce serait pour moi de vanter un talent si fort, si éloquent, et que j'aime même dans ses erreurs! Voilà encore un mot dont je demande pardon à Mme Sand. *Lucie* ne saurait passer pour une erreur que relativement aux belles et grandes conceptions de l'auteur; car la pièce, attachante et bien jouée, et dans laquelle Mlle Lorentine se montre fort gracieuse, aura un succès prolongé au théâtre du Gymnase.

Et Mme Doche! Mme Doche qui s'est posée, par la création de la *Dame aux Camélias*, au rang des étoiles, Mme Doche ne m'en voudra-t-elle pas de l'en faire descendre si je ne prends aucun ménagement pour lui dire que les souvenirs de Marguerite Gauthier semblent la poursuivre, et qu'il ne faut pas jouer tous les rôles d'un ton saccadé et fiévreux? A cela, Mme Doche peut me répondre que la faute en est aux auteurs qui lui refont le même rôle depuis son grand succès. *Madame Lovelace* est sortie, comme bien d'autres créatures de la même espèce, du moule de M. Alexandre Dumas fils, avec cette différence que les sentiments naturels chez celui-ci ont pris chez ses imitateurs une teinte d'exagération et de fausseté. *Madame Lovelace*, bien que la pièce soit d'un auteur déjà expérimenté, ne nous semble pas destinée au succès de la *Dame aux Camélias.*

Les Infidèles ont des prétentions à la moralité que la commission d'examen n'a pas complétement approuvées, puisqu'elle en a retranché un acte sur deux. L'acte qui reste offre une contrefaçon de la *Seconde Année* de M. Scribe, avec moins de discrétion dans la forme et dans le fond. Enfin, Mlle Brassine et M. Lagrange jouent, du reste, à merveille cet acte, et le rendent très-agréable; on ira le voir.

M. Clairville s'est constitué l'homme de Roger Bontemps. Il a fait l'*Iliade* de son héros autrefois sur le théâtre du Vaudeville, et c'est à présent son *Odyssée* au théâtre des Variétés. Mme Roger Bontemps est une véritable Pénélope, qui, sous les traits de Mlle Scriveneck, se conserve fidèlement à l'amour de son mari, le joyeux et excellent Ambroise.

Ravel triomphe dans deux pièces au Palais-Royal. Il triomphe même plus que les pièces; mais, n'importe! il s'agit de s'amuser.

Quant à l'Ambigu-Comique, je n'y étais pas; mais j'ai lu le roman de M. de Saint-Georges, l'*Espion du Grand Monde;* la pièce y était, et n'y eût-elle pas été, M. Théodore Anne était capable de l'y découvrir.

HIPPOLYTE LUCAS.

OPÉRA-COMIQUE : *Manon Lescaut.* — ITALIENS : *L'Assedio di Firenze.* — THÉATRE-LYRIQUE : Direction nouvelle.

Les débuts, nous ne dirons pas la rentrée, de Mme Marie Cabel à l'Opéra-Comique, où il y a sept ou huit ans elle avait passé presque inaperçue dans le rôle d'*Andorre*, se sont accomplis samedi de la semaine dernière, avec le curieux intérêt que le public porte au talent de la cantatrice, joint à l'éclat de la première représentation d'un grand ouvrage de MM. Auber et Scribe, honoré, de surcroît, de la présence de l'empereur en compagnie du général Niel. La vive et entraînante artiste s'est montrée à la foule dans le principal rôle et sous les atours coquettement troussés et chiffonnés de la maîtresse de Des Grieux. Mais de Manon Lescaut et de son chevalier, du marquis et de diverses autres gentilshommes, des traditions et des mœurs du XVIIIe siècle, il n'y a, nous a-t-il paru, au courant des trois actes de M. Scribe, que des noms propres, et çà et là quelques vagues réminiscences de la gaie et lamen-

table histoire racontée par l'abbé Prévost. En revanche, et selon l'habitude de M. Émile Perrin, aussi habile administrateur que peintre délicat, les décors, le mobilier, les costumes, les moindres accessoires sont d'un goût, d'une vérité, et surtout d'une richesse infinie. Allons donc droit au livret de M. Scribe et à la partition de M. Auber, qui, par instants, a retrouvé les faciles mélodies et les souriantes phrases de son meilleur temps.

Les figures en saillie sont autour de l'héroïne : son cousin, qui ne se soucie guère plus qu'elle du respect humain, une sienne amie très-dévouée, la petite couturière Marguerite, le marquis millionnaire et colonel, et enfin l'inévitable chevalier Des Grieux, que le cousin Lescaut engage à l'improviste dans le régiment du marquis pour affranchir Manon de ses inutiles folies. Manon, en dépit de Marguerite, allait tomber dans les piéges du grand seigneur, lorsque Des Grieux se présente, sous la triple accusation de réfractaire, de coups à son caporal et de déserteur, qu'il aggrave, s'il était possible, en se battant et frappant d'un coup d'épée son propre colonel, qui le sauve cependant, ainsi que sa compagne, puisque aussi bien ils ne peuvent être heureux qu'ensemble.

Quoi qu'il en soit, de brillantes parures avaient été offertes par le marquis à la pauvre fille, qui, accusée de les avoir soustraites, est déportée dans une de nos colonies pénitentiaires du Nouveau-Monde. Des Grieux, incapable de vivre sans sa Manon, s'était mis à sa poursuite et la ressaisit de l'autre côté de l'Atlantique. Cette fois, il s'agissait d'arracher à un grossier suppôt de la justice métropolitaine, Manon, innocente du vol qu'on lui imputait. Marguerite, qui avait rejoint son fiancé Gervais au pays des Natchez, où ils avaient établi un cabaret, conseille et favorise la fuite des deux amoureux, qui échappent, en effet, pour s'égarer au travers des plaines et des forêts vierges de l'autre hémisphère, où, finalement, selon le précepte de J.-J. Rousseau, après s'être mariés, ayant pour seuls témoins la terre et le ciel, non à la face du soleil, mais par un superbe clair de lune, Manon expire d'épuisement et de tendresse. Marguerite et Gervais accourent : Des Grieux, agenouillé, pleurait devant sa compagne morte. Il était trop tard ! Franchement, cette agonie nous a paru excéder les bornes permises ; de même qu'à la fin de l'acte précédent, profonde a été la surprise quand on a vu les deux amants se mettre à table, boire, chanter et rire au lieu de s'évader n'importe par quel chemin de l'hôtel du marquis où ils n'étaient plus en sûreté. Ces remarques sont à l'adresse de M. Scribe.

Quant à ce qui est de la musique de M. Auber, l'ouverture est charmante, quoique peut-être trop étendue ; le premier acte renferme de délicieux motifs ; le second nous a semblé bien supérieur aux deux autres ; Faure, le marquis, y a fait merveille avec sa belle voix et son excellent style. Le dernier acte est, selon nous, celui au sujet duquel il convient d'être sobre d'éloges. Mais en ce qui est des décors, la chambrette de Marguerite d'abord, puis le double intérieur du Cadran-Bleu ; le salon du marquis à l'acte suivant, d'une irréprochable pureté architecturale, et son meuble en bois doré, garni de riche brocard bleu ; à l'acte final, le premier tableau, pris en quelque sorte d'après nature, et surtout le clair de lune comme il n'y en a qu'au zénith azuré de la patrie de Chactas, sont peints avec un art et un soin exquis. On devine que l'exécution de ces toiles, qui sont sous beaucoup de rapport des tableaux, a été l'objet de la sollicitude toute particulière de M. Perrin. Voix et instruments, artistes et musiciens de l'orchestre se sont distingués, comme de coutume, par la supériorité de leur interprétation et par leur ensemble. Notre avis est, sauf méprise, car nous n'avons encore entendu qu'une fois l'œuvre de M. Auber, que les honneurs de la réussite appartiennent surtout à MM. Faure et Jourdan, et à M^lle^ Lemercier, qui devient de plus en plus comédienne sans rien perdre comme cantatrice. Applaudie comme elle l'est, M^me^ Marie Cabel a le moyen de se passer de nos louanges ; c'est pourquoi, et sans nul remord, nous les décernons à d'autres.

Aux Italiens l'ouvrage annoncé depuis l'ouverture de la saison, *L'assedio di Firenze* du maestro J. Bottesini, chef d'orchestre du théâtre, qui n'a pas été sans obtenir du succès dans le pays du compositeur, a été chanté pour la première fois à Paris durant cette quinzaine. Les principaux interprètes de cette partition, dont le sujet est emprunté aux différends qui ont existé au XVI^e^ siècle entre la cour de Florence et le gouvernement du souverain-pontife, et où se mêle fort à l'improviste la grande individualité de Michel Ange, sont MM. Mario, Graziani et M^me^ Penco, qui ont, avec plus ou moins de bonheur, rendu les inspirations ou les effets du maître. On s'acccorde généralement à attribuer à M. Bottesini plus de pratique et de science que d'inspirations ou d'idées. Mieux vaut pour lui la recherche des sonorités instrumentales que celle des thèmes mélodiques. On a néanmoins applaudi dans *L'assedio di Firenze* des chœurs d'une remarquable facture. — Tandis que la Compagnie chantante donne ses dernières soirées aux Bouffes, la nouvelle Société dramatique, en tête de laquelle figure M^me^ Adélaïde Ristori, commence, dit-on, à s'installer dans la salle Ventadour. La rentrée de M^me^ Ristori s'effectuera, à ce que l'on pense, le 5 de ce mois. Ses représentations se prolongeront jusqu'au 31 mai. Le directeur de la troupe nouvelle est M. Bellotti-Bon.

Le Théâtre-Lyrique vient encore de changer de directeur. M. Pellegrin ayant donné sa démission, le ministre lui a désigné pour successeur M. Carvalho, artiste attaché naguère à l'Opéra-Comique et qui a depuis un an ou deux uni son sort à celui de M^lle^ Miolan, qui a également été une des cantatrices en renom de ce même théâtre. Après le rang de pensionnaire, il est naturel de vouloir se procurer celui de chef ; ce n'est pas là autre chose que la mise en pratique du proverbe : « A forger on devient forgeron. »

MARFORIO.

MÉLANGES.

1^er^ mars.

Aujourd'hui samedi, 1^er^ mars, M. A. Forestier fera l'ouverture de son cours de perspective, qui aura lieu dans les ateliers de l'artiste, rue des Marais-Saint-Germain, 13, à sept heures et demie du soir. De nombreuses invitations ont été adressées à l'occasion de cette ouverture, dont nous aurons occasion de parler.

— M. Varcollier, chef du bureau de l'agriculture et du commerce à la préfecture de la Seine, a été nommé chevalier de l'ordre de Léopold par S. M. le roi des Belges, en témoignage de la bienveillante satisfaction de ce souverain pour les services qu'il a rendus aux exposants de la Belgique, en qualité de secrétaire du jury de l'Exposition universelle des Beaux-Arts et de l'Industrie.

— On a apporté dans la cour Napoléon III, pour être placée sur la galerie de l'aile dite des Expositions, une statue du cardinal de Richelieu, exécutée d'après le beau portrait de Philippe de Champagne que possède le Louvre.

— La célèbre fabrique de porcelaine de Sèvres sera avant peu transformée en caserne. En ce moment même on achève les nivellements du terrain sur lequel une nouvelle fabrique sera élevée préalablement. Elle se trouvera en plein dans le parc de Saint-Cloud.

— Le dernier jour de janvier a été marqué par la consécration d'une nouvelle église, construite dans le style byzantin, rue des Marais. L'archevêque de Paris, en venant lui-même inaugurer ce temple, dont la construction se rattache à la nouvelle circonscription religieuse de Paris, a rappelé que c'était la première église instituée dans la capitale sous le vocable de saint Martin, et simultanément il a loué deux traits de la vie de ce bienheureux.

— Les dernières nouvelles de Bagdad apportent la confirmation d'un triste événement: M. Fulgence Fresnel, chef de la mission artistique et scientifique en Mésopotamie, est mort dans cette ville le 30 novembre 1855. Le chagrin que lui avait fait éprouver le naufrage des antiquités assyriennes qu'il se disposait à envoyer en France, les fatigues qui avaient été les conséquences des travaux auxquels il s'était livré, n'avaient pas peu contribué à altérer sa santé.

— La mort vient de frapper M. Alexandre Mazas, auteur de plusieurs ouvrages sur l'art militaire, ancien bibliothécaire de l'Arsenal.

— Les obsèques de Henri Heim, mort après sept ans d'une lente agonie, ont eu lieu le 20 février. Malgré la célébrité dont le poëte jouissait en France, peu de nos notabilités littéraires assistaient au convoi, où, par contre, on signalait tout ce que Paris contient d'écrivains et de journalistes allemands. Le deuil était conduit par M. Henri Julia, ami intime du poëte, et par M. Cohen, rédacteur en chef du *Pays*, parent du défunt. Le convoi s'est rendu directement au cimetière Montmartre.

— Vendredi de la semaine dernière s'est éteint, dans toute la maturité du talent et de l'existence, à 46 ans seulement et après une douloureuse maladie, Mme Allan-Despréaux, une des artistes les plus recommandables et des sociétaires les plus distinguées de la Comédie-Française. Un nombreux et affligé concours assistait aux funérailles de la femme de talent et de bien. A l'issue du service funèbre célébré lundi de cette semaine à l'église Notre-Dame-de-Lorette, les restes de Mme Allan-Despréaux ont été transférés à la nécropole du Nord.

— Une fièvre typhoïde vient d'enlever au monde musical, dans la cinquante-deuxième année de son âge, M. Montfort, compositeur de mérite, qui avait obtenu d'assez nombreux succès au théâtre, et dont les principaux ouvrages sont: la musique du ballet de *la Chatte métamorphosée en femme*; *Polichinelle*, opéra-comique joué en 1839; *Charles-Quint*, opéra-comique en trois actes; *la Sainte-Cécile*, *l'Ombre d'Argentine*, et *Deucalion et Pyrrha*. Cette énumération, empruntée au *Ménestrel*, renferme quelques erreurs et lacunes. *Charles-Quint* ne comptait que deux actes; d'une autre part, la feuille spéciale a oublié *la Charbonnière*, ouvrage en trois actes.

— Il a paru dans la Revue des Beaux-Arts, volume de 1855, une très-intéressante notice de notre collaborateur M. Galoppe d'Onquaire, sur le sculpteur Landelin Ohmacht, mort à Strasbourg, sa ville adoptive. Divers journaux annoncent aujourd'hui que les chefs-d'œuvre pieusement recueillis par la famille du regrettable artiste, après son décès, seront bientôt mis en loterie avec des originaux du Titien, de Carrache et de Rembrandt, avec *un manuscrit inédit* de Lavater et d'autres objets précieux, camées antiques, tableaux de maîtres, etc. Le droit de reproduction inhérent à la propriété des œuvres originales d'Ohmacht, ajoute encore à leur valeur artistique une valeur commerciale considérable. Il en est de même de l'ouvrage de Lavater, qui pourra être édité dans toutes les langues.

— Le théâtre de Rennes a subi, après et avant bien d'autres, la commune destinée de ces sortes d'établissements; le 20 février, à 10 heures du matin, il a été dévoré par un soudain et rapide incendie qui n'a laissé debout, comme au théâtre de la Monnaie à Bruxelles, que la colonnade d'avant-corps où est le grand foyer, les beaux escaliers en pierre et les gros murs. Le monument affecté à la salle de Spectacle de Rennes avait coûté plus de 600,000 fr., et récemment on y avait fait des réparations pour plus de 60,000 fr. L'édifice lui-même était assuré pour une somme de 350,000 fr.

— En ce qui touche l'inauguration à Bruxelles de la nouvelle salle construite sur les ruines du théâtre incendié, elle n'aura lieu probablement qu'au mois de septembre prochain, quoique promise pour le 1er avril.

Un amateur du département de l'Yonne, M. H..., très-versé en matière de peinture ancienne, s'est déterminé, comme la plupart des collectionneurs, à mettre en vente de son vivant, une intéressante série de tableaux et dessins des écoles italienne, française et allemande. Les enchères auront lieu à Paris, à l'Hôtel des commissaires-priseurs, avec le concours de M. Horsin Déon, expert. Exposition: Dimanche, 2 mars, de midi à cinq heures, salle n° 5. Vente des dessins, le lundi, 3; vente des tableaux, le mardi 4. Parmi les dessins, des œuvres à mettre en première ligne sont signées des noms de Carle Vanloo, Greuze, Suebach, Carle Vernet, Hennequin, non compris d'autres belles productions analogues de plus ou moins d'étendue, de François Boucher, Lantara, Moreau Lejeune, Jean-Baptiste Huet, Primatice, Jean Cousin, Thienon père, Chauvin, Le Barbier, Poussin, Léonard de Vinci, André del Sarte, Francesco Mola, Mancini, Biscaino, Lesueur, Pœlembourg et autres.—La collection des tableaux présente quelques ouvrages de premier ordre, au nombre desquels: *La vierge aux cerises*, d'Annibal Carrache; *La belle Vierge*, Sainte Famille d'André del Sarte; trois petits Claude Lorrain; un joli Fragonard; une œuvre capitale de David Teniers le jeune: le *Potiers-Merkt* ou *Marché à la poterie*, grande kermesse avec 340 personnages; enfin des compositions précieuses du Dominiquin, de Dietrick, Paul Brisse, Vender Meulen, Droog-Stoot, Lebrun, Lahyre, Jean Vendael, Schuz, Bertin, Jean Steen, Subleyras, Louis Carrache. Au catalogue de ces enchères il y a comme rareté un petit livre de deux pouces carrés sur vélin, contenant 100 monuments de Rome restaurés d'après leurs ruines, dessins de la plus grande finesse et d'une extrême précision; c'est un répertoire complet de toutes les formes de l'architecture antique.

EXPOSITION

DE LA SOCIÉTÉ DES AMIS DES ARTS

DE LYON.

Comme j'en avais pris l'engagement, j'envoie à la Direction de la Revue des Beaux-Arts divers détails ou renseignements rassemblés en hâte à propos de la présente Exposition de la Société des Amis des Arts de Lyon, on me permettra peut-être d'écrire, de *notre Exposition*, laquelle nous reporte aux plus belles périodes de la confrérie artistique dont j'ai l'honneur et l'avantage d'être membre.

L'empressement des visiteurs qui affluent le dimanche est tel, la masse des curieux est si considérable, que, malgré les spacieuses proportions de la salle du palais Saint-Pierre, les gardiens sont obligés, aux heures de grande presse, d'interdire la porte d'entrée au public jusqu'à ce que la surabondance de la foule se soit écoulée par la porte de sortie. Ce n'est d'habitude qu'une demi-heure après ce dégagement que l'impatience des amateurs est admise à franchir le seuil du lieu rempli des plus attrayantes merveilles. Il n'y a pour ainsi dire pas de différence entre les jours payants et ceux où l'accès du salon est gratuit; cette remarque prouve l'opportunité de la mesure fiscale que la Commission exécutive a eu l'heureuse idée de voter et de mettre en pratique. La perception, quoique minime, augmentant les revenus de la Société, facilitera l'acquisition d'un plus grand nombre d'ouvrages auxquels on aura le moyen de consacrer les sommes qu'ils réclament.

Un semblable enthousiasme est à coup sûr bien capable de donner la meilleure opinion de la population lyonnaise. Du reste, les œuvres de premier ordre envoyées à notre Exposition par des artistes dont la renommée est faite, expliquent et justifient au delà du nécessaire les témoignages de cette sympathie presque unanime. Toutefois, le principal regret, la déconvenue profonde de la plupart des connaisseurs et des habitants de Lyon, véritables amis des arts, est que leurs plus célèbres compatriotes ne se soient pas conformés au louable exemple de leurs confrères les artistes bordelais, qui ont en majeure partie extrait un ou plusieurs tableaux de leur atelier afin d'en enrichir, ainsi qu'ils l'ont récemment fait, l'Exposition publique de la Société organisée pour l'encouragement des Beaux-Arts dans la cité qui a été leur berceau et qui, protégeant leurs premières tentatives, a plus tard motivé leurs succès.

PREMIÈRE PARTIE.

LES ABSENTS. — LA PEINTURE RELIGIEUSE.

MM. L. ANDRÉ. — P. CHENAVARD. — J.-L.-E. MEISSONNIER. — J.-B. PERRET. — MADEMOISELLE C. THÉVENIN. — F. BIARD. — CHABAL-DUSSURGEY. — C. COMTE. — C. JACQUAND. — CORNU. — GLEYRE. — J. LAURE. — LAVERGNE. — C. LEFEBVRE. — PILLARD. — H. FLANDRIN. — D. FOYATIER. — J.-M. BONNASSIEUX. — A. COURTET, — J. DANTZELL. — J.-M. SAINT-ÈVE. — MADEMOISELLE ROSA BONHEUR. — J.-R. BRASCASSAT. — A. DAUZATS — N. DIAZ. — BONNEFOND. — BONIROTE. — F.-L. JANMOT. — TRIMOLET. — F. LEPAGE. — DOLARD. — G. REIGNIER. — RINGARD. — RICOTIER. — G. TYR. — L. LAMOTHE. — J. BARRIAS. — MADAME LACURIA. — LEGRAS. — VILLARASA. — A. GIRODON. — MARTIN DAUSSIGNY, — RANVIER. — MADEMOISELLE A. WAGNER. — PEYRONNET.

Parmi les oublieux, faut-il citer MM. Louis André, Paul Chenavard, Meissonnier, J.-B. Perret et Mlle C. Thévenin, dont on n'a jamais lu les noms sur nos livrets depuis tantôt un quart de siècle? Mais si les artistes que je viens de

mentionner ne se sont point rappelés que Lyon était leur ville natale, je suis heureux d'avoir à dire que d'autres, doués d'une plus fidèle mémoire, s'en sont dignement souvenus : témoin d'abord M. François Biard, dont les compositions ont toujours eu le double privilége de séduire la foule autant par le choix des scènes, la verve et l'esprit avec lesquels elles sont peintes, que par leur valeur intrinsèque; puis M. Chabal-Dussurgey, dont les connaisseurs éprouveraient un vif plaisir à revoir les charmantes gouaches de fleurs; M. Charles Comte, dont les débuts à Lyon se sont accomplis avec un légitime éclat, ainsi que l'atteste son *Couronnement d'Inès de Castro*. Ce début a été, dans toute l'acception du terme, un coup de maître qui, dès le premier pas, a valu au jeune artiste un succès qui a été croissant aux Salons subséquents de Paris.

Je n'ai garde de passer sous silence un autre de nos compatriotes les plus renommés, M. Claudius Jacquand, auteur du *Gaston de Foy* exposé à notre Palais des Arts en 1837, et immédiatement après son exhibition acquis par la Société des Amis des Arts de Lyon, qui, l'année suivante, en a confié la gravure à l'habile burin de M. Rollet, afin que tous les sociétaires eussent comme compensation une exacte image de cette peinture magistrale qui ne pouvait être à la fois la propriété de tous et de chacun. Enfin, je relaterai les noms et le sympathique souvenir que l'on a conservé ici de MM. Sébastien Cornu, Gleyre, Jules Laure, Lavergne, Charles Lefebvre et Pillard, lesquels en maintes circonstances ont décoré nos expositions de beaux sujets religieux et de portraits se distinguant par des qualités supérieures.

Mais n'allais-je pas, sermonnant autrui, oublier moi-même notre célèbre concitoyen M. Hippolyte Flandrin, la plus rayonnante gloire de notre école académique? M. Hippolyte Flandrin est cependant excusable ; ses chefs-d'œuvre actuels ne sauraient guère se transporter, puisqu'il ne peint plus, à peu de chose près, que sur les parois de nos monuments, et qu'il est permis de considérer comme sa plus brillante exposition, les fresques religieuses dont il vient d'enrichir une des basiliques de notre département, l'église Saint-Martin d'Ainay, sublime scène que nous aurons le privilége d'admirer longtemps et tout à notre aise.

Les sculpteurs absents sont MM. Denis Foyatier, J.-M. Bonnassieux, Augustin Courtet, Joseph Dantzell. Dans la spécialité de la gravure, il nous manque M. J.-M. Saint-Ève, si justement qualifié à Lyon de continuateur et d'émule de Gérard Audran. Pourquoi ces notabilités, qui nous sont chères, ne se sont-elles pas comportées avec notre exhibition actuelle, comme en ont agi Mlle Rosa Bonheur, MM. Raimond Brascassat, Adrien Dauzats, N. Diaz et autres sommités, avec la dernière exposition de la Société des Amis des Arts de Bordeaux, leur cité-mère ou le chef-lieu du département où ils ont vu le jour? Ce n'est pas assurément la crainte des dépenses, notre Compagnie ayant pris à sa charge les frais d'envoi et de retour de quelque point qu'ils vinssent. On ne saurait donc douter que les peintres et les statuaires lyonnais qui, jusqu'à présent, nous ont fait défaut, répareront en 1857 leur négligence ou leur oubli de cette année; car ils n'ignorent point, j'en suis convaincu, que nuls ne s'intéressent avec plus d'ardeur à leurs triomphes que leurs concitoyens des bords de la Saône et du Rhône.

Quoi qu'il en soit, s'il existe quelque motif de plainte contre l'abandon ou l'indifférence des artistes lyonnais résidant aujourd'hui à Paris ou à Rome, que faut-il dire de ceux qui vivent au milieu de nous, et qui, par le rang qu'ils occupent non moins que par leur talent, sont tenus de donner l'exemple? M. Bonnefond, directeur de l'Ecole impériale des Beaux-Arts de Lyon, n'a rien présenté depuis plusieurs années à nos solennités artistiques; il a ainsi imposé une fâcheuse privation aux nombreux appréciateurs de ses œuvres : la *Pélerine mourante*, l'une des toiles que l'on signalait entre les meilleures dans la galerie du Palais-Royal, et que le cataclysme révolutionnaire de 1848 a anéanti dans sa course dévastatrice; les *Huiles saintes*, que possède notre musée, le *Vœu de la Madone*, vrai prodige de lumière, et enfin une série de portraits dont la quantité est le moindre des mérites.

Un professeur de notre florissante école, M. Bonirote, nous a conduit, au courant de diverses expositions, sous le ciel olympien de la Grèce en fixant alors sur la toile les plus beaux points de vue et les principaux monuments d'Athènes, où il a également professé. On doit en outre à M. Bonirote différents tableaux d'une rare fidélité locale, à savoir : l'*Introduction de la soierie à Lyon*, que possède notre musée; il a encore peint l'*Anoblissement héréditaire des échevins de Lyon, par Charles VIII*, admis en 1853 au salon du Louvre. — Quant à M. Louis Janmot, sa manière, si honorablement jugée par M. Ingres, est pour la majorité des amateurs, où je demande la permission de me ranger, l'objet d'une approbation semblable.— M. Trimolet se distingue par un talent aussi consciencieux que modeste; il en est de même de M. F. Lepage, dont M. Saint-Jean a suivi les leçons excel-

lentes; et finalement M. Dolard aîné, qui a en quelque sorte renoncé à la peinture, pour réussir au delà peut-être de ses vœux dans la photographie. Il est aussi fort regrettable de ne plus retrouver dans ces olympiades du palais Saint-Pierre, des jeunes gens dont les premières tentatives dans les concours ouverts par la Société des Amis des Arts de Lyon, autorisaient à concevoir de hautes espérances. Sans entrer dans de plus longs détails, je désignerai à ce propos M. Gaspard Reignier, neveu de notre habile professeur à l'école des Beaux-Arts, puis M. Ringard, et en dernier lieu M. Ricotier, qu'absorbent vraisemblablement les travaux résultant des commandes de l'industrie lyonnaise. Mais j'ai confiance dans l'avenir et je me plais à croire que les célébrités que je viens de passer en revue prendront part à l'exposition de 1857, qui sera digne alors de la seconde ville de l'empire.

A notre Salon de cette année, les honneurs de la peinture religieuse sont incontestablement dévolus à M. Gabriel Tyr. Mon impartialité est d'autant plus notoire que je suis peu partisan du genre adopté par le peintre, et où le mysticisme me semble poussé à l'excès. L'*Ange gardien* dont il est ici question a figuré au Palais de l'avenue Montaigne, à Paris; M. Théophile Gautier en a fait un éloge contre lequel je suis loin de protester, reconnaissant de brillantes qualités dans cette production de M. Tyr : la tête de l'ange est parfaite de caractère; je loue de même celle de la jeune fille, sauf toutefois mon regret que cette seconde figure ne soit pas, pour la dimension, en rapport avec celle de l'ange. Apparemment il y a là une intention, mais le critique, guidé par les seules notes superficielles du livret, n'est pas tenu de deviner. Pour ce qui me concerne, je ne devine pas davantage ce que signifie cette immense croix pourpre et ces trois marches de granit sur lesquelles apparaissent les vertus théologales. Le moyen de se bien rendre compte d'une peinture compliquée ou énigmatique, serait une monographie écrite d'après les renseignements de l'artiste lui-même. Ce que je préfère dans l'*Ange gardien*, ce sont les réminiscences du maître dont M. Tyr a su tirer un ingénieux parti; je veux parler du dernier chef-d'œuvre de feu Orcel, la chapelle qu'il a peinte dans l'église de Notre-Dame-de-Lorette, à Paris.— De pareilles observations peuvent et doivent être adressées à M. Louis Lamothe, élève de MM. Ingres et Flandrin, qui sont sans nul conteste des maîtres d'une expérience consommée, dont les modèles et les conseils en valent bien d'autres, mais je souhaiterais que le disciple ne s'appliquât pas à exécuter des pastiches du professeur dont il a adopté le style. Les éminentes aptitudes qui distinguent MM. Tyr et Lamothe leur procurent le moyen d'être *eux-mêmes* et non de scrupuleux copistes. Il existe, à mon avis, une trop frappante ressemblance entre l'*Incrédulité de saint Thomas*, par M. Lamothe, et *Saint Pierre recevant les clefs du paradis*, toile de M. Ingres. Sauf ces remarques légères, j'ai étudié avec beaucoup de plaisir la composition qui en ce moment m'occupe, et je félicite le gouvernement d'en avoir opéré l'achat lors de la dernière Exposition universelle des Beaux-Arts.

Puisque aussi bien je suis sur le chapitre des peintres qui copient ou imitent, c'est le lieu de parler de M. Joseph Barrias, qui a gratifié notre exposition de deux remarquables pages : le *Denier de la veuve* et le *Christ aux enfants*. Ces toiles de M. Barrias sont d'une ordonnance excellente, elles révèlent une extrême facilité, principalement sous le rapport de la touche. Par malheur, les analogies de ces tableaux de M. Barrias avec les ouvrages de Jouvenet sont trop manifestes : telles figures ont l'air de calques du maître, et on n'hésiterait pas à le déclarer si elles n'étaient pas sorties de la brosse de peintre des *Exilés de Tibère*, magistrale inspiration admise au Salon de 1851 et qui a valu à son auteur la médaille de première classe. — Le *Magnificat anima mea Dominum*, de Madame Lacuria, est, si je ne me trompe, une des œuvres supérieures de notre exhibition. Sagement conçu, le sujet exhale, ainsi qu'il convient, un sentiment de suave aspiration du ciel. Ces sortes de peintures symboliques parlent plus au cœur qu'aux yeux.

Lyon ne déroule pas pour rien au-dessous de ses armoiries archiépiscopales la devise de sa cathédrale et de son métropolitain : PRIMA SEDES GALLIARIUM : *Premier diocèse des Gaules*.— Noblesse oblige! plus que partout ailleurs, à Lyon le genre religieux a droit de préséance et de cité. Qu'on ne s'étonne donc pas qu'il ne s'agisse dans ce compte rendu, au point où il en est et dans ce qui me reste encore à écrire, que des souvenirs de la Bible, des scènes de la Passion, de l'Evangile et des Actes des apôtres. En Belgique, à Bruxelles, ville non moins orthodoxe que la nôtre, et par un contraste qu'il est difficile d'expliquer, la peinture de religion, tombée presque en désuétude, ne compte qu'un petit nombre d'adeptes, tandis que la plupart des illustrations de l'école flamande se jettent à corps perdu dans la peinture d'histoire. Le gouvernement belge a signalé cet égarement étrange, qu'il a eu la convenance et la sagesse de déplorer. Je

continue : la *Vierge au pied de la croix*, ou, pour être narrateur exact, la *Vierge aux sept douleurs*, de M. Legras, n'offre rien de profane, et ne pèche cependant ni par la raideur ni par la sécheresse que bon nombre de peintres religieux ont coutume de donner à des sujets de ce genre.

La *Pieta*, de M. Villarasa, qui ressemble à la plupart de ses aînées, a ses qualités et ses défauts : le corps du Christ est fort bien rendu, d'un dessin presque irréprochable et d'un excellent modelé; seulement, me paraît-il, il y a quelque chose à reprendre dans l'expression d'angoisse de la mère de Dieu, que je ne trouve pas aussi juste que celle prêtée à sa Vierge par M. Legras. — Peu de tableaux présentent entre eux plus d'analogie que le *Christ au tombeau* de M. Alphonse Girodon et la *Pieta* de M. Villarasa, à cette seule différence près que le Christ, d'une extrême raideur, est placé d'une manière horizontale qui ne séduit pas le regard. Au second plan de la scène peinte par M. Girodon, se tient la Vierge au centre de la toile, ayant à sa droite et à sa gauche un des disciples de son bien-aimé fils ; l'équilibre est complet, mais le sentiment qu'il inspire ne tourne pas à l'avantage de l'artiste. Le *Christ au tombeau* est encore une des conséquences de cette école de l'imitation dont il a été dit un mot ci-dessus, dans une de ses périodes, celle que M. Girodon a pris à tâche de reproduire par le côté reprochable des peintures du quatorzième siècle.

L'auteur du *Pax Vobiscum !* M. Martin Daussigny, a représenté, en choisissant ces deux mots latins pour légende, la Vierge assise, ayant sur ses genoux l'enfant Jésus. La tête de la mère du Sauveur brille d'un saint et pur reflet, mais le corps manque absolument de proportions; il excède les formes normales. Peut-être y a-t-il calcul dans ce détail de M. Martin Daussigny. La peinture religieuse, plus que d'autres, renferme quelquefois des arrière-pensées que le public n'est pas toujours obligé de saisir. — La *Sainte famille*, par M. Ranvier, simule à s'y méprendre un vieux tableau, et c'est dommage, car M. Ranvier est un jeune homme qui commence, il en est à sa première exposition, et son début autorise à concevoir de légitimes espérances pour l'avenir.

Depuis plusieurs années les expositions de la Société des Amis des Arts de Lyon avaient à se réjouir des envois de Mlle Adélaïde Wagner, qui se faisaient surtout remarquer par une grande légèreté de pinceau; cette fois l'habile artiste a changé on ne sait trop pourquoi sa manière et s'est évertué à suivre les leçons de M. Janmot, ce qu'il eût été plus prudent à elle de faire avant de conquérir les sympathies de la foule avec la première forme de son talent, avec ses délicieux portraits. Amateurs et curieux témoignent aujourd'hui quelque froideur devant les nouvelles œuvres de Mlle Wagner; l'artiste a dû s'en apercevoir et probablement elle renoncera à une école qui n'est pas la sienne. *Lazare porté par des anges* est à coup sûr une composition où se rencontrent des mérites, mais en quantité insuffisante eu égard au juste renom de Mlle Adélaïde Wagner. En ce qui touche le *Christ au tombeau*, toutes les parties ont l'air d'être de marbre, et le dessin est absent en beaucoup de points. Mlle Wagner n'a pas été plus heureuse dans cette seconde tentative que dans la première, et il y a lieu de supposer qu'instruite par le mauvais sort de cet essai, revenant à ses travaux, à son style et à ses succès antérieurs, elle prendra l'année prochaine une éclatante revanche.

On s'accorde à dire que *Ruth et Booz*, de M. Peyronnet, se recommande par une lumière largement entendue, des groupes distribués avec goût, des physionomies et des attitudes soigneusement étudiées et conformes à la nature. Cependant, l'ouvrage de M. Peyronnet est empreint, dans son ensemble, d'une apparence de sécheresse qui lui porte préjudice; la répétition de certains tons roses dans le vêtement n'a pas été goûtée en général, parce qu'on a cru y reconnaître une des ressources employées pour la fabrication du papier peint, où l'on recherche l'économie des couleurs. Mais ce ne sont là que de légères taches dont M. Peyronnet, quand tel sera son bon plaisir, dégagera son tableau, qui deviendra alors une belle et intéressante page.

Sauf quelques lacunes inévitables, quelques détails pas aussi complets qu'ils auraient pu l'être, j'en ai fini, si ma mémoire est fidèle, avec l'examen de la peinture religieuse. J'estime avoir signalé à l'attention des lecteurs, comme je m'en étais imposé la tâche, les principales compositions inspirées par les livres saints. Je poursuivrai mes études à propos des autres genres, avec l'indépendance de vue, l'absence de tout parti pris et la franchise des appréciations que je me suis efforcé de mettre dans ce travail préliminaire, pour lequel je sollicite très-instamment l'indulgence de ceux qui cultivent les arts, de ceux aussi qui les encouragent et les font fleurir.

UN AMI DE L'ÉCOLE LYONNAISE.

Lyon, 9 mars.

EXTRAITS
D'UNE COLLECTION AUTOGRAPHIQUE.

TOPINO-LEBRUN.— THIENON ET CHAUVIN.— AZAÏS.

Il m'a été permis, ces jours derniers, de parcourir tout à mon aise une suite de missives, de communications et de notes inédites, formant une sorte de musée d'autographes complétement inconnus aux générations actuelles et qui, suivant toute apparence, n'a son second nulle part. J'ai rencontré là, confondus les uns avec les autres, au hasard des événements qui ont tant de fois changé la face de notre pays, des individualités des diverses époques, celles surtout de l'ère de l'Assemblée nationale constituante et de la Convention. Je n'aurai garde pourtant d'évoquer des réminiscences ou des ombres trop contemporaines; les spéculations de la politique sont étrangères à ce recueil, dont le domaine, encore assez vaste, n'excède pas néanmoins les pacifiques limites des Beaux-Arts et de la Littérature.

Le nom de Topino-Lebrun, qui tout d'abord frappe mes regards, est familier, j'en suis sûr, au plus grand nombre des personnes qui liront ces lignes. Il suffira donc de rappeler que l'homme dont il va être question, était un peintre d'histoire, né à Marseille. Élève de David, dont il partagea les opinions exaltées, mais dont il ne sut pas, plus tard, imiter la prudente conduite, Topino-Lebrun, après avoir fait beaucoup plus de théorie et de tapage que de peinture, avait été en récompense promu membre de la magistrature révolutionnaire. Compromis dans le procès de Babeuf, l'agitateur était cependant parvenu à sortir sain et sauf de cet embarras, lorsque peu après, itérativement affilié au complot contre la vie du Premier Consul, qui échoua le 10 octobre 1800, il fut condamné à mort et exécuté en 1801, n'ayant encore que trente-deux ans.

Topino-Lebrun avait fait un tableau de *Caius Gracchus*, couronné au Salon, et qui lui avait valu un encouragement de l'État; la lettre, entièrement écrite de sa main, dont j'ai été à même de prendre copie, indique bien la fiévreuse exaltation de cet esprit inquiet qui ne put échapper à sa triste destinée. Cette lettre du peintre est intéressante sous plus d'un rapport; en voici le texte :

AU DIRECTOIRE EXÉCUTIF
DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

« Paris, 2 nivose an VI
de la République Française une et indivisible.

« Citoyens directeurs,

« Transmettre aux générations futures les hauts faits de l'amour de la liberté, les victoires qui affermissent notre république et délivrent d'un joug étranger deux nations amies, est un devoir à remplir qui porte en soi sa récompense : la gloire du nom français ! C'est donner à nos héros deux successeurs dignes d'eux et de la cause sacrée qui les improvisa.

« La *bataille de Marathon*, peinte sur les murs de la place publique d'Athènes, inculquait à ses jeunes citoyens le besoin d'imiter les exploits et les vertus des capitaines dont les peintres avaient transmis l'âme avec les traits.

« Je suis peintre : le feu de la liberté anime mes pinceaux : je veux peindre *une des grandes victoires de l'armée d'Italie*. Pour en développer dignement les traits caractéristiques, je donne cinquante pieds à mon tableau. Celui que je termine en ce moment [1] en a vingt, et peut prouver si j'entreprends au-dessus de mes forces.

« Descendre à des calculs d'intérêt pécuniaire lorsque par son art on peut s'identifier à des faits mémorables, serait le signe le plus évident d'une abjecte incapacité. Pour peindre les vainqueurs de Troie, pour chanter Achille, Homère dut avoir une grande âme. Mais, ainsi que les Rhapsodes, les peintres ne sont pas les favoris de la fortune, je ne suis plus en état de fournir aux frais principaux des monuments que je désire ériger.

« Plein de confiance en votre zèle pour la gloire de la république et les succès des arts, — les grands ouvrages seuls, peuvent former des grands artistes, — je demande que le ministre de l'intérieur m'assigne un local pour mon atelier. Pour l'achat de la toile, châssis, etc., que *douze cents livres*, pris sur les fonds destinés aux encouragements des arts, soient mis à ma disposition et que, pendant le temps de mon travail continu sur ce tableau, je sois adjoint comme ingénieur géographe au bureau topographique de la guerre. Mes appointements seront employés aux frais de modèles et de couleurs.

« Salut et respect,

« TOPINO-LEBRUN. »

La requête du fougueux disciple de Louis David, dans laquelle l'orthographe n'est pas toujours scrupuleusement respectée, est écrite sur une grande feuille de papier grossier; à peu d'intervalle de cet envoi, par lequel le signataire proposait de *peindre une des victoires de l'armée d'Italie*, sa tête roulait sur la guillotine, pour avoir, avec d'autres, tramé la perte du triomphateur de Marengo. En tête du placet, se re-

[1] Topino-Lebrun voulait sans doute parler du *Caius Gracchus*, cité plus haut.

marque une note qui est aussi un autographe ; cette apostille atteste que le Directoire avait lu la demande de Topino-Lebrun et désirait que l'on s'en occupât :

« Renvoyé aux ministères de l'Intérieur et de la Guerre pour être examiné.

« Paris, le 3 nivose, an IV.

« P. BARRAS. »

Quand tous les hommes valides étaient appelés sous les drapeaux, que la plus formidable des invasions menaçait la France, on ne songeait guères à accorder des faveurs aux artistes et aux écrivains. Peintres, poëtes, sculpteurs, étaient forcés, comme les plus obscurs citoyens, de prendre le fusil et de courir à la frontière. Qui oserait dire combien de jeunes talents ont succombé sur les champs de bataille ? Quelques-uns toutefois ont eu la chance de se soustraire à ce destin funeste ; j'en ai sous les yeux la preuve convaincante. Il s'agit d'une courte et affectueuse recommandation d'un des ministres qui, durant cette période néfaste, se succédaient si rapidement au pouvoir.

« Le 20 de pluviôse, an IV de la République.

« Je vous envoie, mon cher collègue, les citoyens Thienon, Chauvin et Monsaldy, précieux artistes que Merlin, notre ami, a découvert dans l'armée, où leur talent se perdait. Il vous appartient de faire quelque chose pour eux, moi je n'ai pu que leur donner la permission de continuer à s'instruire dans leur art. Je vous donne le bonjour.

« AUBERT DU BAYET. »

J'ignore ce que Monsaldy est devenu ; mais ce qui est à ma connaissance comme à celle de toutes les personnes qui s'intéressent aux arts, c'est que, grâce au discernement du général Merlin, qui avait découvert ces jeunes peintres perdus dans les rangs de la troupe, grâce à Aubert du Bayet, chef du département de la guerre, grâce enfin au collègue de du Bayet, le ministre de l'intérieur, ces intelligences, mises au monde pour suivre la carrière des arts et non celle des armes, ont pu continuer leurs études et leurs travaux de peinture. Thienon et Chauvin, rendus à leur vocation, ont ressaisi la brosse avec plus d'ardeur que jamais et sont devenus des paysagistes qui ont honoré l'école française.

Qui n'a entendu parler de l'auteur des *Compensations*, de M. Azaïs ? J'ai connu peu d'hommes plus honorables que ce digne vieillard, supportant les vicissitudes de l'existence avec une aussi admirable résignation. L'épître qui va suivre fournit une juste idée de l'aménité inépuisable de cet homme de bien qui écrivait, deux années seulement avant sa mort, à l'âge de près de 79 ans, à un personnage dont la bienveillance lui avait été acquise par la haute intervention de Madame de Staël :

« Monsieur,

« J'ai bien à me louer de la persévérance avec laquelle le puits de Grenelle se plaît à mettre en saillie et en évidence le principe que je place à l'origine de tous les mouvements : il en jaillit à flots continus la démonstration la plus invincible du système que je présente à mes contemporains. Mais il n'en découle pas un soulagement aux besoins de mon âge et de ma famille. Mes écrits à ce sujet, quoique très-honorablement accueillis, ont bien de la peine à me rendre les frais de leur publication. Je traverserais encore assez doucement mes dernières années si ma pension était rétablie ; mais cette réduction cruelle que vous n'avez pu prévenir m'a imposé tant de gêne et de souffrances !... Je ne puis douter, Monsieur, de vos honorables intentions à mon égard : je vous prie instamment d'en suivre l'impulsion en renouvelant, comme vous m'en avez donné plusieurs fois l'espérance, le secours que vous eûtes la bonté de m'accorder il y a deux ans, lorsque le coup imprévu dont vous fûtes affligé vint briser ma modeste existence.

« Agréez, je vous prie, Monsieur, l'hommage de ma haute considération et de mes dévoués sentiments.

« AZAIS. »

Beaucoup de pièces rares ont excité ma curiosité lors du dépouillement de la collection manuscrite dont il m'a été loisible de pénétrer les secrets. Plus tard, peut-être, ferai-je de nouveaux emprunts à cette série de pages qui sont des tableaux esquissés à la plume, si leur possesseur veut bien m'en laisser derechef la faculté. Les anecdotes, les incidents, joints à des souvenirs et à des détails de toutes sortes sur les artistes et les lettrés de la fin du dix-huitième siècle et du commencement du dix-neuvième, se pressent, s'accumulent pêle-mêle au courant de ces précieux feuillets. En somme, plus de soixante années de notre histoire se déroulent dans ce panorama autographique.

CHALONS D'ARGÉ.

SOCIÉTÉ
DES AMIS DES ARTS DE BORDEAUX.

CLÔTURE DE L'EXPOSITION DE 1855-1856.

Inaugurée le 30 décembre 1855, la sixième Exposition de la Société des Amis des Arts de

Bordeaux, sous le patronage de S. M. l'Empereur, a été close le 2 de ce mois, et le terme de cette solennité a justifié toutes les espérances qu'avait fait concevoir son début. Les informations, émanées de bonne source, qui nous parviennent du chef-lieu de la Gironde, sont des plus circonstanciées et des plus flatteuses pour le présent aussi bien que pour l'avenir. Une assemblée générale des actionnaires a été tenue le 5, dans le but de répartir par la voie du sort les ouvrages acquis par la Société et ceux qui lui ont été offerts. Les envois restés sans acheteurs se remballent en ce moment, avec un soin extrême, à l'adresse des artistes expéditionnaires. On en a donc fini ou à peu près avec tous les appendices, les formalités et autres inévitables conséquences d'une exhibition de beaux-arts.

Une somme de 20,217 fr. a été affectée par la Société des Amis des Arts de Bordeaux, à l'achat de *quarante-sept* ouvrages que la roue de la fortune a distribués de la manière suivante : Une *Marine*, de M. Achenbach, à M. Cayrou jeune; — *Vue prise aux environs de Tartas*, par M. Jules André, à M. Nathaniel Johnston; — *le Jeu de Bouchon*, par M. Antigna, à M. Grangeneuve; — *Pâturage*, de M. Baudit, à M. Hipp. Constantin; — *Sentinelle égyptienne*, de M. Bida, à M. de Ganne; — *un Roman trop intéressant*, par M. Billoin, à M. Ed. Lafonta; — *une Brodeuse*, de M. Billotte, à M. Théodore Lejeune; — *Vue d'Anvers*, par M. Bossuet, à M. Norzi; — *Avant la pluie*, de M. Bouquet, à M. Henri Exshau; — *une Cour à Bois-le-Roi*, de M. Brissot de Warville, à M. Armingaud; — *la Vierge de Van-Dyck*, par M. Brochard, à M. Pierre Bosc; — *Après le Marché*, de M. Brown, à M. Charles Guestier; — *une Visite au Boudoir*, de M. Carolus, à M. le baron de la Bastide; — *Pinsons*, mâle et femelle, de M. Caron, à M. Lorcilhe; — *Étude d'après nature*, par M. Chabry, à M. Duphot; — *les deux Amis*, de M. Chaplin, à M. Ed. Cruze; — *Cuisine au Couvent de Tivoli*, par M. de Curzon, à M. Bourdil; — *Arc de triomphe de Djimilah*, par M. A. Dauzats, à M. Sevane; — *Étude d'après nature*, par M. Drouyn, à M. Villemsens; — *Fleurs et fruits*, de Mlle Durat-Lassalle, à M. Eugène Dupeyrat; — *Paysage avec animaux*, de M. Esbrat, à M. Schroder; — *Paysan rebattant sa faulx*, par M. Français, à M. le comte de Lavergne; — *la Bonne Mère*, de M. Jules Gélibert, à M. Saffroy; — *Plage à Boulogne*, par M. Gudin, à M. Guilhou; — *Prière à la Vierge*, de M. Guillemin, à S. Em. le cardinal Donnet; — *un Quintetto*, de M. Haute, à M. Lafargue; — *l'Angelus*, de M. Claudius Jacquand, à M. Léon Cogniet; — *Bords de Rivière*, par M. Knyff, à M. Garat; — *Lanciers*, par M. Lambert, à M. le comte Duchâtel; — *Vallée de Chevreuse*, par M. Lambinet, à M. C. Lopès Dubec; — *Tête d'étude*, par M. Landelle, à M. Eugène Hourquebie; — *Je t'aime... un peu .. beaucoup...*, par Mme Leleux, à M. Guyot; — *le Tintoret peignant sa fille morte*, gravure de M. Martinet, à M. Leblond; — *l'Écolier*, de M. Monfallet, à M. D. Guestier; — *Chasse au Faucon*, par M. Moreau, à M. Em. Bosc; — *Faucon liant sa proie*, par M. Moreau, à M. A. Lubbert; — *Berger italien*, par M. Palizzi, à M. Eugène Beyssac; — *la Charité*, photographie de M. Quantin, à M. Ad. Bonnet; — *Fleurs*, de M. L. Robbe, à M. Rieunier; — *Paysage*, effet du matin, par M. Rœlofs, à M. Duffour-Duberja; — *le Lapin échappé*, de M. Rousseau, à M. le baron Travot; — *l'Arrêt forcé*, de M. Stevens, à M. Jules de Pinaud; — *Intérieur d'une ville flamande*, par M. Stroobant, à M. Oscar Gué; — *Réunion champêtre*, de M. Tenkate, à M. Hubert Prom; — *Excès de travail*, par M. Trayer, à Mme Lagrange-Chancel; — *Jeune fille* et *Nature morte*, de MM. Willems et de Noter, à M. H. Constantin; — enfin *les Bords de l'Isère*, par M. Wyld, à M. Desgrottes fils.

Les présents faits à la Société, au nombre de *dix-huit*, provenant de quatre donateurs, sont échus, toujours par la voie du sort, comme il va être constaté ci-après. Dons de S. E. M. Achille Fould, ministre d'Etat et de la maison de l'Empereur : *Portraits de LL. MM. l'Empereur et l'Impératrice*, à M. le vicomte de Kercado ; — *Portrait de S. M. l'Impératrice*, à M. le comte Duchâtel; — Deux *Eaux fortes* de M. Eugène Bléry, à M. Em. Crugy ; — Divers ouvrages relatifs à l'histoire des arts, à M. le baron Pierlot ; — *Hémicycle des Beaux-Arts*, gravure de M. Henriquel Dupont, d'après M. Paul Delaroche, à Mme Peterseen ; — *Histoire des Français*, par M. Th. Lavallée, 2 volumes in-8°, à M. Hérand ; — *La Belle jardinière*, gravure de M. Laugier d'après Raphaël, à M. D. Flouch ; — *La Vierge à la Rédemption*, gravure également de M. Laugier, d'après Raphaël, à M. F. Pélissier ; — *Le Louvre*, par Visconti, in 4° ; — *Description du Louvre*, par M. le comte de Clarac, un volume in-8°, à M. Binaud ; — *Le ravissement de Saint Paul*, gravure de M. Laugier d'après Poussin, à M. Thomson ; — Les *Galeries de Versailles*, édition Gavard, 2 volumes in-folio, à M. Paul Maître ; — *Œuvre d'Ingres* gravé au trait, à M. Lestapis; — *Photographies* par M. C. Nègre, à M. Léon Cogniet ; — *Sainte Cécile*, gravure de M. Laugier d'après Stella, à M. Cuginaud. Les hom-

mages de M. Scott à la compagnie dont il est président, ont été, une *mine de plomb* par M. Boisthierry, à M. Maggeri; et l'*Enfant charitable*, gravure de M. Thevenin d'après M. Scheffer, à M. Ferrière de Sentout. M. J. Félon, sculpteur, a donné sa statuette en plâtre d'*Andromède*, qui est échue à M. Subercazeaux. Deux volumes in-4° intitulés : *Galerie*, de M. Durand-Ruel, adressés à la Société par l'auteur, ont été gagnés par M. Alphand.

Les amateurs, rivalisant de largesse avec la Société, n'ont pas acheté moins de *quarante-cinq* peintures dont suivent les noms d'auteurs et les indications de sujets : Allongé : *Un Chemin de traverse.* — Antigna : *Jeune fille puisant de l'eau.* — Du même : *Jeune bergère.* — De Beaumont : *Les Petits pâtissiers.* — Brissot de Warville : *Les Bords de la Seine.* — Caron : *Nature morte.* — Du même : *Nature morte.* — Paul Chardin : *Vue du Château-Gaillard.* — Du même : *Vue de la Haye.* — Dairvaille : *Vue prise dans le duché de Luxembourg.* — Delfosse : *Un regret pendant le plaisir.* — Diaz : *Tête de jeune fille.* — Th. Frère : *Caravane d'Arabes.* — Gavarni : *Femme d'Irlande.* — Luminais : *Les Premiers pas.* — Magaud : *Fileuse italienne.* — Justin Ouvrié : *Souvenirs du Rhin.* — Quantin : *La Justice poursuivant le crime.* — Mme H. Ronner : *Bien attaqué, bien défendu.* — De Winter : *Clair de lune.* — Cabat : *Paysage.* — Guillemin : *La Lecture de la Bible.* — Henry Leys : *Garde bourgeoise.* — Ziem : *Bords de l'Escaut.* — Fourmois : *Le Moulin ardennais.* — Stock : *Le Retour de la pêche.* — H. Tenkate : *Le Premier voyage du mousse.* — Van Marcke : *Deux paysages et animaux.* — Van Imschoot : *Détachement de la garnison d'Anvers.* — Oscar Guet : *Les Plaisirs de l'été.* — Du même : *Le Livre de poésies.* — Célestin Nanteuil : *Souvenirs.* — Vennemann : *Les Politiques de village.* — Gustave Morin : *Le Retour du marché.* — Hintz : *Vue de Blankerese sur l'Elbe.* — Quantin : *Tintoret et sa fille.* — Cœdès : *La Rédemption.* — Salmon : *Nature morte.* — Madou : *La Gazette.* — Caron : *Nature morte.* — Mme H. Ronner : *Une Chatte et ses petits.* — Huard : *Cheval.* — Charpentier : *Misère.* Ces encouragements prodigués aux artistes par des appréciateurs de goût, ont atteint la somme de 22,000 francs.

Si l'on rapproche ce chiffre de 22,000 fr., résultat des emplettes d'un public d'élite, de celui de 20,217 fr., employé également en achats par la Société, on atteint un total de 42,217 fr., total significatif, lequel constate un véritable progrès et témoigne que la Société des Amis des Arts est tenue de jour en jour en plus haute estime par la population. L'institution a eu l'avantage de voir, malgré des difficultés passagères et une année où ses revenus ont été moindres, le nombre de ses souscripteurs s'accroître. L'exercice de 1854-1855 avait compté huit cent cinquante-cinq actions souscrites; la période dernière de 1855-1856, se félicite d'en avoir recueilli huit cent quatre-vingt-une, c'est-à-dire vingt-six en sus de celle de l'année précédente. Le chiffre des adhésions doublera, on n'en saurait douter, quand l'association, sous l'active présidence de M. T.-B.-G. Scott, aura touché le but auquel tendent ses persévérantes peines; lorsqu'elle aura trouvé, moins en dehors des habitudes de la cité, un local plus propice à ses généreuses manifestations que celui dont elle est aujourd'hui propriétaire, et qui ne satisfait pas complétement ses vues. On s'accorde généralement à croire que ces vœux seront bientôt exaucés, que l'emplacement au centre de la cité sera sous peu choisi, et que le succès couronnant ainsi l'entreprise, tous les éléments de prospérité seront réunis. Les fêtes artistiques de Bordeaux défieront alors toutes les concurrences.

Pour ce qui concerne le conseil municipal, il ne reste pas, on le pense bien, en arrière des libéralités de la Société des Amis des Arts et des amateurs. On se souvient de l'acquisition, au prix de 25 à 30,000 francs, du *Tintoret peignant sa fille morte*, l'un des chefs-d'œuvre de M. Léon Cogniet; la ville a cette fois l'intention d'enrichir son Musée d'une très-remarquable marine de M. Achenbach, qui a beaucoup impressionné la foule pendant toute la durée de l'Exposition. L'artiste demande de son tableau un prix de 5,000 francs, qui ne semble pas exagéré, et le maire de Bordeaux, favorable à cette demande de M. Achenbach, a dû soumettre au conseil, le lundi 10 de ce mois, une proposition dans ce sens, qui sera très-certainement accueillie.

Ces lignes étaient écrites, lorsqu'on nous a mandé que le conseil municipal avait voté, à l'unanimité, dans sa séance du 10, l'achat de la *Marine* de M. André Achenbach, au prix de 5,000 francs; le rapport soumis par le maire à ses collègues, est aussi bien pensé que rédigé. On nous promet l'envoi de ce document. C'est le cas de joindre ici, au total des 42,217 francs récapitulés plus haut, la somme de 5,000 francs, comptée par l'édilité bordelaise à M. Achenbach, et portant l'ensemble des dépenses réalisées jusqu'à ce jour à la somme de 47,217 francs.

Qu'il soit maintenant permis à l'auteur de cette

trop rapide analyse, rédigée sur d'excellentes notes transmises de Bordeaux à notre ami et Directeur M. Félix Pigeory, de dire un mot de lui puisqu'aussi bien il a été mis en cause dans les notes dont voici textuellement un extrait :

J'ai lu dans la REVUE DES BEAUX-ARTS du 1er février, l'article de M. Georges Guénot sur la sixième exposition de Bordeaux ; il respire un sentiment de bienveillance pour notre Société, dont je suis très-reconnaissant ; mais les sympathies que je me sens pour la REVUE DES BEAUX-ARTS et l'estime que je porte à son rédacteur en chef, me font un devoir d'être franc et de relever un passage dont les idées sont en contradiction manifeste avec les miennes :

« Peut-être n'est-ce pas toujours un bonheur pour la majorité des exposants, que le surcroît d'illustrations et d'œuvres éminentes à ces sortes de solennités. Les envois des maîtres détournent souvent les regards des travaux de jeunes talents qui se perfectionneront, sans nul doute, l'âge et l'expérience aidant. Au dire d'observateurs éclairés, il n'en résulte pas moins, de ces contrastes imprévus et des dangereux parallèles qu'ils provoquent, de graves préjudices pour les peintres, les statuaires, les dessinateurs, les graveurs qui n'occupent pas la première place, et dont, en pareilles conjonctures, les productions trouvent un difficile écoulement. »

Je m'étonne de lire ces lignes dans la REVUE DES BEAUX-ARTS ; je ne comprends pas qu'un écrivain aussi judicieux que M. Georges Guénot ait pu émettre une opinion aussi fausse, une maxime aussi dangereuse, qui ne tend à rien moins qu'à rabaisser le niveau de l'art ; elle constitue à mes yeux une hérésie... Quel est le but de l'art ? La poursuite du beau ; et M. Guénot, qui depuis longtemps défend ce principe, a-t-il sujet d'en vouloir à une Société artistique de rechercher, pour ses expositions, les ouvrages d'un ordre supérieur ? Ne devrait-il pas, au contraire, louer cette Société de son influence, qui lui a valu des envois de maîtres qu'elle a intelligemment mis en regard de productions que la vogue n'a point encore consacrées ? La pratique de ce système tourne aussi bien au profit de l'artiste qu'à celui de l'amateur : l'artiste sérieux, celui qui cherche, y découvre des motifs d'études et d'inspirations, des secrets qui lui échappaient, une révélation qui le grandit tout à coup ; l'amateur attentif qui scrute et qui compare, apprend à distinguer les qualités solides qui caractérisent une œuvre d'art. Il advient alors, pour le connaisseur, pour l'ami de la peinture ou de la statuaire, que son jugement se développe et que son goût s'épure ; en présence d'une toile signée d'un nom nouveau, s'il y surprend de bonnes choses, il s'y attache, et s'il est dans ses habitudes d'acheter, il achètera, car il est sûr de ne payer que la valeur, tandis qu'ailleurs il faut aussi payer la réputation qui coûte toujours fort cher.

Que M. Georges Guénot parcoure la liste des 92 ouvrages acquis par la Société et par les amateurs, et force lui sera de convenir que dans cette série les illustrations n'ont pas la majorité, et qu'il a tort d'avancer que les envois des maîtres sont de dangereux voisins pour les jeunes talents qui n'occupent pas la première place. Le talent se révèle toujours, même à côté d'un talent supérieur ; les encouragements ne lui font jamais défaut lorsqu'il en est réellement digne. Il n'y a que la médiocrité, l'*éternelle médiocrité*, qui puisse souffrir des contrastes, et personne, à coup sûr, n'a le droit de s'en plaindre.

Nous avons laissé la parole à notre contradicteur ; nous ne l'avons pas interrompu afin de répondre d'une manière plus brève et plus décisive. Tout d'abord nous n'avons eu garde de formuler un principe ; nous avons hasardé une observation qui ne renferme rien de général, rien d'exclusif, et encore avons-nous fait précéder cette remarque de la réserve PEUT-ÊTRE. Ajoutons que l'idée que nous avons émise, et qui n'entraîne en aucune façon la prédominance de la médiocrité sur le vrai talent, n'est pas entièrement la nôtre ; elle nous a été communiquée par d'éminents artistes, ainsi que nous l'avons donné à entendre en écrivant, dans ce passage qu'on nous reproche : *Au dire d'observateurs éclairés.* Le tort qu'on nous attribue est donc imaginaire.

L'invitation qu'on nous adresse d'interroger la liste des tableaux achetés à l'exposition qui vient de finir, est un nouvel argument à notre bénéfice. Les notabilités ne s'y rencontrent pas en grand nombre, nous assure-t-on. Sont-ce, par hasard, des anonymes que MM. Antigna, Achenbach, Jules André, Bida, Bossuet, Brissot de Warville, de Curzon, Dauzats, que l'on nous blâme de n'avoir point nommé dans notre article, lorsqu'à maintes reprises son éloge a passé antérieurement sous notre plume ? Sont ce des peintres secondaires que MM. Diaz, N. Français, Théodore Frère, Gudin, Claudius Jacquand, Landelle, Madou, Palizzi, Philippe Rousseau, Stevens, Willems, Wyld, Justin Ouvrié, Cabat, H. Leys, Ziem et autres sommités que nous groupons pêle-mêle ? Au demeurant, 92 tableaux ont été vendus 42,217 fr., soit à la Société, soit aux amateurs ; ce n'est pas 500 fr. par tableau signé des noms énumérés ci-dessus. Le problème d'honorer les maîtres sans décourager leurs disciples a donc été résolu ; mais la Société des Amis des Arts de Bordeaux est passée maîtresse en matière de prodiges ; elle n'a qu'à vouloir pour réussir, et c'est à elle surtout qu'il appartient de répondre : « Si ce n'est qu'impossible, cela se peut ! »

GEORGES GUÉNOT.

MOSAÏQUE.

Galerie des artistes contemporains au sénat. — Hémicycle de M. P. Delaroche. — Chambre d'apparat du berceau impérial. — Sculptures extérieures du nouveau Louvre ; les cariatides. — Démolition du palais de l'avenue Montaigne ; l'Hippodrome. — Préparatifs de l'Exposition de la Société d'horticulture au

Palais de l'Industrie. — Médailles apocryphes. — Le temple d'Ézéchiel. — Statue du baron Larrey. — Monument funéraire de Godefroy Cavaignac. — Réception de M. E. Legouvé. — L'éloge de Vauvenargues. — Académie des Sciences morales et politiques; élection de M. de Parieu. — Lecture de M. Villemain. — Un livre de M. Laurentie. — Les *Contemplations*. — Sixième vendredi à l'hôtel de la rue d'Amsterdam. M. Berthelier. — Réouverture de l'hôtel Castellane. — Tableau de M. Gosse. — Statue de Jehan Froissart, à Valenciennes. — Création d'un Musée des étoffes à Lyon. — Musées de Tarbes et de Bagnères de Bigorre : deux Copies par M. F. Borgella; envois de M. A. Jubinal. — La photographie à Bruxelles. — M. Joseph Franck. — Une proposition du comte de Stanhope. — Exposition universelle à Vienne en 1860.

De grands changements sont à la veille d'être opérés dans la galerie du palais du sénat au Luxembourg. Plus d'une vingtaine de tableaux de tous genres, parmi lesquels on signale le *Siècle d'Auguste*, par M. Gérome, orneront prochainement ses parois. On cite également diverses statues qui auraient leur place dans ce Musée. Toutes ces œuvres de la peinture et de la statuaire actuelles, ont été acquises par M. le ministre d'État et de la maison de l'Empereur, à la suite de l'Exposition de 1855, pour former la collection du sénat, que l'on pourra désormais appeler la Galerie des Artistes contemporains.

Les craintes que l'on avait pu concevoir sur les magnifiques peintures de M. Paul Delaroche, si fatalement attaquées par l'inexplicable incendie de l'École impériale des Beaux-Arts, commencent à se dissiper. Le travail de nettoyage et de consolidation, remis à un restaurateur habile et expérimenté, s'étend maintenant à près de la moitié de l'Hémicycle et donne les résultats les plus satisfaisants. La fumée, la suie qui voilaient les peintures, ont été enlevées; les craquelures ont disparu, les lézardes qui s'étaient produites sous l'action de la chaleur, ont été réparées et ne sauraient s'apercevoir aujourd'hui. Tout porte à croire que l'autre moitié de l'Hémicycle sera traitée avec le même soin, le même succès, et qu'après ce travail M. Paul Delaroche n'aura plus à donner que quelques coups de pinceau pour compléter la restauration d'un de ses chefs-d'œuvre.

La décoration de la chambre d'apparat où sera placé le berceau de l'enfant impérial que nous avons eu l'occasion de décrire, sera, à ce qui se répète, d'une rare magnificence. Les tentures, extrêmement riches, sont parsemées d'abeilles brodées en or. Ces beaux tissus et ces admirables broderies ont été exécutées à Lyon par les plus habiles ouvrières et ne valent pas, dit-on, moins de 40,000 fr.

Le dernier rapport de M. le ministre d'État à l'Empereur, sur les travaux de construction et de décoration extérieure du Louvre maintenant terminés, a fait connaître d'une manière officielle ce fait qui n'a peut-être d'autre exemple que celui de l'édification du palais de Versailles par Mansard. Sur les crédits consacrés à l'achèvement de la grandiose demeure de François Ier, de Henri IV, de Marie de Médicis, de Louis XIII, de Louis XIV, de Napoléon Ier, de Louis XVIII, de Charles X et du souverain actuel, il a été affecté à l'unique exécution des œuvres sculpturales, groupes, statues, bas-reliefs, rondes bosses, attributs et autres spécialités du style ornemental, durant l'exercice de 1855, une somme de près de douze cent mille francs, c'est-à-dire environ cent mille francs par mois, au delà de mille francs par jour. Les sculpteurs en tous genres, depuis les maîtres, les chefs d'écoles, jusqu'aux artistes industriels, les praticiens et les metteurs au point, ont pris une large et exclusive part à ce budget véritablement impérial. Les façades du Louvre se découpent, se silhouettent, se profilent et rebondissent de sculptures dont le nombre rivalise avec la variété et la perfection. Comme bien on pense, les cariatides n'ont pas été omises dans ces gigantesques broderies dont le ciseau français a majestueusement revêtu le granit du Louvre. A propos de ces emblèmes auxquels se rattachent d'une manière impérissable les souvenirs et les noms de Jean Goujon et de Pierre Sarrazin, peut-être est-ce ici le lieu, pour rester en bonne compagnie, de citer Vitruve : Carie, dit l'illustre panégyriste de l'art grec et romain, ville du Péloponèse, ayant été prise et ruinée par les autres Grecs vainqueurs des Perses, avec lesquels les Cariates s'étaient ligués, les hommes furent passés au fil de l'épée et les femmes emmenées en esclavage; on contraignit les plus qualifiées d'entre elles à garder leurs longues robes et leurs ornements. Dans la suite, pour éterniser la trahison et la honte de ces captives, les architectes, ajoute le même historien, les représentèrent dans les édifices publics chargées d'un pesant fardeau, image de leur misère. On sait que les plus anciennes cariatides du Louvre sont les quatre qui soutiennent l'admirable balcon de la salle des Cariatides, où mourut Henri IV, dues à Jean Goujon, puis les deux cariatides par Sarrazin, qui décorent le pavillon de l'Horloge.

La dernière Exposition universelle des Beaux-Arts et de l'Industrie, avec son immensité et ses merveilles, n'existe déjà plus sous le rapport matériel que dans la mémoire de ses visiteurs : le palais de l'avenue Montaigne, où l'on a admiré tant de chefs-d'œuvre, a disparu, et un jour ou l'autre peut-être les écuyères et les chars de carton peint de l'Hippodrome lui feront l'honneur de prendre sa place. Au carré Marigny, le monument principal, transformé en vaste solitude, attendant les réjouissances, les évolutions militaires, les fêtes d'apparat et autres solennités qui ne devaient pas lui permettre un quart d'heure de chômage, a été, assure-t-on, dépouillé de son parquet pour établir au cœur même du sol les mouvements de terrain dont la grande Société d'horticulture a besoin pour sa prochaine exhibition de fleurs, de fruits et de plantes rares qui, l'année dernière, a si généralement captivé la foule. Mais si rien ne reste, pas plus à l'avenue Montaigne que dans les Champs-Élysées, des tableaux et des prodiges de la fabrication nationale qui enrichissaient les deux édifices, d'avides spéculateurs s'évertuent en toute absence de vergogne, à exploiter les résultats ou les traditions de la retentissante olympiade de 1855. L'effronterie a tellement excédé les bornes, les abus ont été si loin, les stratagèmes, les guet-apens et les surprises de confiance se sont si incroyablement multipliés, qu'il a été du devoir du gouvernement d'intervenir et que le *Moniteur* a publié la note suivante : « Des spéculateurs vendent journellement des médailles commémoratives de l'Exposition universelle, sur lesquelles on fait graver des noms d'exposants. Ces médailles diffèrent essentiellement de celles décernées, à titre de récompense, par le jury international aux exposants d'élite, et ne sont point accompagnées de diplômes. Cependant, pour prévenir autant que possible l'abus qu'on pourrait faire de ces médailles, on croit devoir rappeler ici qu'elles ne sont la preuve d'aucune distinction pour ceux qui les ont achetées, et n'ont par conséquent aucune valeur. L'attention de S. Exc. M. le ministre de l'agriculture, du commerce et des travaux publics a été, du reste, appelée sur les moyens de

mettre le public en garde contre une spéculation aussi abusive. » Il est à espérer que de semblables manœuvres, basées sur l'ignorance des uns, le sot amour-propre des autres et la cupidité d'une insatiable bande d'imposteurs, ne prévaudront pas contre la sollicitude et la haute moralité du pouvoir. »

La rêverie et l'illuminisme eux aussi s'en mêlent. Ne vient-il pas d'être distribué à tous les grands corps de l'État le factum le plus baroque, ouvrage du docteur Vries, vraisemblablement un docteur en médecine. Ce songe-creux est intitulé : *Ordre de Dieu d'ériger le temple du royaume du Christ, prédit par Salomon, décrit par Ézéchiel, et manifesté en vision à Vries.* Ce temple, construit en albâtre, serait situé aux Champs-Élysées en face du Palais de l'Industrie. La réunion préparatoire des fondateurs de cette folle entreprise aurait lieu le 24 juin prochain; la séance serait ouverte *par un chœur de dames habillées de blanc et de chanteurs habillés de noir;* c'est le docteur qui l'annonce. Le même M. Vries ajoute dans son programme que les artistes pourront choisir le genre d'architecture *qui leur conviendra le mieux;* mais qu'ils devront s'inspirer de la lecture de Salomon et d'Ézéchiel, et ne pas perdre de vue qu'il s'agit d'un édifice capable de rivaliser de grandeur et de splendeur avec Saint-Pierre de Rome, Saint-Paul de Londres, la cathédrale de Milan, Notre-Dame-de-Paris, le dôme de Cologne, etc. Babeuf, Anacharsis Klotz, Laréveillière-Lépaux et tous les redresseurs de torts, tous les avocats du genre humain, tous les Pasquins, les Galimafrés et les Bobèches de la première révolution française, n'ont jamais poussé aussi loin la démence.

Durant les derniers jours de février, on a transporté à l'Académie de Médecine, où elle décore maintenant la salle des séances, une statue en marbre du baron Larrey, œuvre de M. Robinet. Il y a cinq ou six ans, une autre statue en bronze de l'illustre chirurgien, l'une des plus médiocres compositions de David d'Angers, a été érigée au Val-de-Grâce.

Godefroy Cavaignac, frère du général, collaborateur de Carrel et d'Armand Marrast au *National*, mort il y a environ quinze ans dans une des maisons de la rue Neuve-Coquenard avoisinant la rue de la Tour d'Auvergne, avait été inhumé au cimetière du Nord, où, dès cette époque, il avait été résolu qu'un monument serait élevé à sa mémoire sur le coin de terre où reposait la dépouille de l'écrivain. Le principal motif du mausolée devait être la ressemblance du publiciste défunt, et l'exécution de cette œuvre d'art avait été confiée à Rude. L'illustre maître s'était associé pour l'accomplissement de sa tâche un de ses disciples, M. Christophe, et tout récemment la statue de Godefroy Cavaignac a été placée sur le soubassement qui l'attendait à la nécropole de Montmartre. Ce beau bronze est signé : *Rude et Christophe, son jeune élève*, car l'éminent sculpteur, obéissant à un sentiment de justice malheureusement trop rare, a voulu constater la collaboration de M. Christophe et en perpétuer le souvenir par cette inscription, aussi honorable pour le maître que pour l'élève. Cavaignac, la face tournée vers le ciel, le corps enveloppé d'un linceul, est couché sur un bloc de marbre; sa main repose sur une plume et une épée. Les draperies simples et fermes sous lesquelles se dessinent les membres raidis par la mort, la tête osseuse, volontaire, énergique, donnent à ce monument un saisissant effet.

La réception de M. Ernest Legouvé, fils du poëte qui a chanté le *Mérite des femmes*, et lui-même auteur de divers ouvrages dramatiques, entre lesquels la tragédie de *Médée*, reçue à la Comédie-Française sous les auspices de Mlle Rachel qui en avait accepté et répété le principal rôle qu'un peu plus tard elle a refusé de jouer, refus qui a eu pour conséquence un procès dont les honneurs ont été pour l'écrivain et les profits pour la Société des gens de lettres à laquelle il appartient; la réception académique de M. Ernest Legouvé, disons-nous, a eu lieu l'avant-dernier jour de février au palais Mazarin, en présence d'un auditoire d'élite. M. le docteur Flourens, membre de plusieurs classes de l'Institut, avait été chargé de la réponse au discours du nouvel élu, qui a pris possession, comme on sait, du fauteuil d'Ancelot. Les deux discours, à des points de vue et pour des motifs plus ou moins différents, ont été fort goûtés et applaudis par la nombreuse assistance. En somme, cette solennité s'est accomplie sans aucun des incidents qui avaient précédé ou traversé durant ces années dernières les cérémonies du même genre. Il est fort à désirer qu'il en soit de même des admissions et des harangues futures.

Le concours ouvert par l'Académie française pour le prix d'éloquence à décerner en 1856, et dont le sujet était l'*Éloge de Vauvenargues*, a été fermé le 2 mars.

Dans sa séance du 1er de ce mois, l'Académie des sciences morales et politiques a procédé à l'élection d'un membre de la section d'administration, politique et finances, en remplacement de M. Bineau, décédé. Sur 32 votants, la majorité était de 17 ; M. de Parieu, ancien ministre de l'instruction publique et des cultes, a obtenu 29 voix ; M. Richelot, 1 voix. Il a été trouvé 2 billets blancs.

Le monde des sciences et des lettres s'est beaucoup occupé d'une lecture faite par M. Villemain chez un de ses collègues de l'Institut. Le savant académicien aurait fait des révélations intéressantes sur une traduction de Pindare, objet de ses études ; de plus, il aurait donné connaissance d'une note sur l'histoire contemporaine, rectifiant un fait cité par M. Thiers au sujet du prince de Talleyrand. On signale également un travail sur Fox, dû à la même plume, et dont profite la nouvelle édition de la biographie Michaud.

D'autres ouvrages excitent aussi, par la proximité de leur apparition, la curiosité publique. Le bruit court que M. Laurentie corrige en ce moment les épreuves de quatre volumes qui auraient pour titre : *Histoire de l'Empire et du Bas-Empire* ; il s'agit de l'empire romain. L'introduction, lue à plusieurs amis, a été louée. Il se répète que ce livre renfermera des allusions au temps présent, sans qu'il y ait dans ces rapprochements aucune arrière-pensée de l'auteur.

La Revue des Beaux-Arts a annoncé, à diverses reprises, la publication d'un nouveau volume de poésie de M. Victor Hugo, ayant pour titre : Les *Contemplations*. Un de nos écrivains, en relations quotidiennes avec l'*Indépendance belge*, a récemment parlé, dans une de ses lettres au journal de Bruxelles, de cette publication depuis si longtemps promise et ajournée. Nous avons tout lieu de croire, en raison de la place qu'occupe cette correspondance dans la série des communications particulières qui s'expédient de notre capitale à l'organe de la presse bruxelloise, que l'auteur est notre confrère et notre ami M. Paul Foucher, mieux que personne en mesure d'avoir des renseignements exacts ; sa sœur, on ne l'ignore pas, femme de l'esprit le plus délicat, a épousé le célèbre poëte. Nous extrayons donc en toute sécurité, de l'*Indépendance belge*, les lignes ci-après : « Aujourd'hui je puis vous

affirmer, en connaissance de cause, que l'œuvre de M. Victor Hugo est livrée à l'impression. Elle ne comprend pas moins de douze mille vers et forme deux très-forts volumes. A cette époque de prose et de protocoles, cette poésie, qui doit nous initier, dit-on, aux inspirations les plus touchantes et les plus pures auxquelles se soit jamais élevé le grand poëte, sera reçue comme une rosée bienfaisante après une longue sécheresse. »

La musique vocale et instrumentale a encore eu les honneurs, vendredi de la semaine dernière, à la sixième soirée qui avait réuni, dans les salons de l'hôtel de la rue d'Amsterdam, voisin de celui qu'habite M. Alexandre Dumas, une assistance d'élite. Des fonctionnaires, des gens du monde, des membres de l'Institut, des peintres, des statuaires, des écrivains et autres notabilités mêlées aux instrumentistes et aux chanteurs, se trouvaient là, comme chez eux, on ne peut plus à l'aise et comme à un rendez-vous d'habitude. Parmi ces hôtes toujours bienvenus, on remarquait : MM. Adrien de Longpérier, de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres; N. Gosse, peintre d'histoire; Eugène Le Poittevin, peintre de marine; A. de Fontenay, l'habile paysagiste ; Arbant, décorateur, qui seconde si bien M. Séchan dans ses importants travaux ; Albert Lenoir, Mme Le Fèvre Deumier, MM. le baron Wappers, Dubuffe, le baron de Christiani, le comte de Crisenoy, le baron Martineau des Chenez, de Sérione, Saintine, Bottesini, contrebassiste de premier ordre, chef d'orchestre du théâtre impérial Italien, auteur de l'opéra *Assedio di Firenze* ; Arban, le cornet à piston de Paris et de Baden-Bade; Sighicelli, l'inspiré violoniste ; Cœuilte, un des pensionnaires distingués du Conservatoire de musique; Lefort, le chanteur si recherché dans les cercles aristocratiques, arrivé un peu tard par suite d'une représentation ailleurs de l'opérette de notre collaborateur et ami M. Galoppe-d'Onquaire, dont la partition est de M. Charles Manry.

L'intermède lyrique s'est ainsi ouvert sous les meilleurs auspices. M. Soumis a joué, avec le style et la facilité qu'on lui connaît, des fragments du *Prophète*. — Ensuite ont été chantées par M. Gozora : Le *Médaillon*, romance, paroles et musique de M. Edmond Lhuillier, et *Je ne veux pas me marier*, chansonnette, paroles de M. Marc Constantin et musique de M. Parisot. Comme de coutume, de sympathiques bravos ont accueilli M. Gozora. — Un succès semblable a couronné les *Adieux de Marie-Stuart*, arrangés sur des motifs de l'opéra de M. Niedermeyer, pour piano et violon, par M. Herman, et exécutés par le compositeur sur le violon, et par Mme Herman au piano. — La chanson à boire du *Déserteur* a été derechef interprétée et mimée par M. Bonnet, qui l'avait déjà dite, à la satisfaction générale, dans une des réunions antérieures. — Après le souvenir de Monsigny, M. Alfred Quidant, avec la spontanéité et la verve qui lui sont particulières, a fait vibrer les cordes du clavier d'Erard sous la retentissante magie de ses *Adieux à la terre*. — M. Lamazou, pensionnaire du Conservatoire, a parfaitement chanté le bel air du Sénéchal, d'un des chefs-d'œuvre de Boïeldieu, *Jean de Paris*.

Les longs entr'actes sont inconnus aux concerts de la rue d'Amsterdam. Les morceaux de musique s'y succèdent comme jadis les rameaux se remplaçaient aux lauriers de Virgile : *Uno avulso, non deficit alter !* Voici donc, sans perdre un instant ni reprendre haleine, les gracieux *Souvenirs de Naples*, inspiration de M. Herman, reproduite par l'auteur lui-même sur son stradivarius enchanté. — Puis, à l'improviste et lorsqu'on y comptait le moins, *Ma barque*, de M. Alfred Quidant, romance accompagnée sur son instrument par le pianiste, et chantée par M. Faure, de l'Opéra-Comique, qui vient d'obtenir un si légitime triomphe dans le rôle du marquis, de *Manon Lescaut*. La romance finie et l'ovation au comble, le compositeur s'est élancé du piano vers son brillant interprète, qu'il a par deux fois étreint et embrassé avec un confraternel transport.

Les émotions de cette scène n'ont point empêché M. Quidant de retourner au piano, ce qui a été une bonne fortune pour les amis de son talent, car il a joué avec plus de sentiment que jamais le thème favori : *Adieu ! mon beau navire !* ainsi que les variations et autres délicieuses broderies dont il a enrichi la mélodie populaire de Monpou. — Une charmante voix de femme est alors venue, introduisant dans le programme un heureux contraste ; Mme Édouard Batiste a chanté d'une irréprochable manière : La *Jeune Religieuse*, de Schubert, et *Mam'zelle Madeleine, voulez-vous de moi* ? de M. Paul Henrion. M. Édouard Batiste tenait le piano. — L'intermède a joyeusement été clos par le *Boursier*, paroles de M. Bourget, musique de M. Paul Henrion, et la *Chanson des gestes*, aussi de M. Bourget, sur un air de M. Parisot, chantés et joués par M. Berthelier, avec l'originalité, l'entrain et le naturel qui ont fondé son renom et qui augmentent chaque jour la faveur dont il jouit auprès du public.

Suivant l'usage, l'album déjà si curieux de la maison s'est accru de plusieurs dessins tracés de mains de maîtres, au nombre desquels figurent l'esquisse d'une chaumière, par M. Alexis de Fontenay, capable de faire préférer le hameau à la ville, et quatre pochades de MM. Adrien de Longpérier, Eugène Le Poittevin, Faure et Gozora, d'une extrême ressemblance, dues au spirituel fusain de M. Louis Galetti, le Jacques Callot de l'endroit.

Il y a eu fréquemment spectacle au palais des Tuileries cet hiver. Le jeudi, 28 du mois dernier, la représentation se composait d'un proverbe de M. Wekerlin, dont les rôles étaient remplis par M. Lefort et Mme Gaveaux-Sabatier. Ce proverbe a été suivi des *Deux Aveugles*, sous les traits de MM. Berthelier et Pradeau, costumés comme au théâtre. Le spectacle avait été improvisé dans la galerie de Diane, où une scène avait été dressée tout exprès, devant un parterre d'ambassadeurs, de ministres, de hauts fonctionnaires et de dames de la Cour. LL. MM. ont beaucoup applaudi. Le boléro a été répété ; sur la demande de l'impératrice, M. le premier chambellan Bacciochi avait donné le signal du bis. — Le lendemain 29 février, il y a également eu impromptu dramatique à la Présidence du Corps Législatif, chez M. le comte de Morny. Le programme comprenait : *Pépito* de M. Offenbach, interprété par MM. Pradeau, Petit, et Mlle Hesmes, accompagné de *Bataclan*, avec MM. Pradeau, Berthelier, Guyot et Mlle Dalmont. Le morceau qui a produit le plus d'effet, a été le chant du Bataclan où M. Berthelier imite à s'y méprendre la trompette avec la voix.

La Revue des Beaux-Arts a, l'une des premières, instruit les lecteurs de l'imminente réouverture des soirées et des représentations dramatiques du comte de Castellane dans son hôtel du Faubourg-Saint-Honoré. La reprise de ces fêtes, qui ont obtenu tant de succès il y a plusieurs années, s'est effectuée le 3 de ce mois, au milieu d'une nombreuse et brillante assistance, avec deux comédies, l'une en vers, de M. Alexandre Dumas fils, ayant pour titre : Le *Roi et*

la Reine; la scène se passe en Espagne, du vivant de Philippe V ; l'autre, en prose, intitulée : *Le Collier*, par M. Jules Lecomte : l'action s'embrouille et se dénoue chez nous, sous le règne de Louis XV. Le héros de cette dernière pièce est un avare que l'on rend prodigue. Mais par une coïncidence, pur effet du hasard, il est résulté que le point de départ des deux ouvrages est le même; dans l'un et dans l'autre, il s'agit d'une rivière, bien entendu, d'une rivière de diamants. L'œuvre de M. Alexandre Dumas fils a été aussi parfaitement jouée qu'il était possible qu'elle le fût, avec des interprètes comme M. Delaunay et Mlle Dubois, de la Comédie-Française.

L'un des premiers tableaux de M. Gosse, qui a fait pendant plus de vingt ans partie du Musée public du Luxembourg, *Saint Vincent de Paule convertissant son maître*, vient d'être accordé à l'église du petit séminaire de Saint-Pé.

La statue en marbre de Jehan Froissart, œuvre de M. Henri Lemaire, membre de l'Institut, député au Corps Législatif, né comme lui à Valenciennes, sera érigée en cette ville, au mois d'août prochain, sur la place Saint-Géry, en avant d'un hémicycle d'architecture renaissance, composé de onze arcades à jour. Entre les archivoltes, dix médailles en bronze représentent des personnages, la plupart contemporains de Froissart, ayant reçu le jour à Valenciennes. Ce sont : Baudouin, comte de Flandre, de Hainaut et de Valenciennes, empereur de Constantinople ; — Henri VII, empereur d'Allemagne ; — Isabelle de Hainaut, reine de France, femme de Philippe-Auguste; — Philippa (femme d'Edouard III, roi d'Angleterre), dont Froissart fut le secrétaire et le protégé ; — Charles de Lannois, sire de Maingoval, vice-roi de Naples, à qui François Ier rendit son épée à Pavie ; d'Oultreman, historien et prévôt de Valenciennes ; — Simon Leboucq ; — Claudin Lejeune, maître de la musique des rois Henri III et Henri IV, surnommé le Phénix des Musiciens, créateur du violon-solo ; — Jacques de Lallaing, dit le Bon chevalier ; — Jehan de Cartheny, théologien. A droite et à gauche de l'hémicycle, dans les piédroits formant les têtes de cette construction et encadrant la statue, sont deux bas-reliefs allégoriques en pierre : l'Escaut et la Rhonelle, dont les eaux traversent Valenciennes. Ces deux motifs d'architecture ont pour couronnement deux groupes représentant les armes de la ville, de gueules au lion d'or armé et lampassé d'azur avec deux cygnes d'argent pour support dans un marais de roseaux.

Il nous a été adressé à cette occasion, par la Société impériale d'agriculture, sciences et arts de l'arrondissement de Valenciennes, le programme du concours qu'elle a ouvert pour la composition d'une cantate en l'honneur de l'immortel historien. Il s'agit d'un chœur pour voix d'hommes dont M. Ambroise Thomas, de l'Institut, a consenti à écrire la musique. — Ce chœur, d'un grand caractère dans sa facture, devra se composer de quatre à cinq strophes, en vers de huit ou de douze pieds, avec un refrain court et rhythmé. Une médaille d'or sera décernée à l'auteur de la meilleure pièce. Les formalités à suivre pour ce concours sont les mêmes que celles en usage pour les compétitions analogues.

Les vœux et les espérances formulées dans ces colonnes par l'un de nos collaborateurs, M. Achille Jubinal, député au Corps Législatif, se réalisent dans la seconde ville de l'empire. On n'a pas oublié que l'hiver dernier, une riche collection d'étoffes, ou pour mieux dire, *d'échantillons d'étoffes* les plus riches, les plus bizarres, les plus anciennes, fut exposée au Louvre, sous le patronage de M. de La Rochejaquelein, par un Lyonnais issu d'une ancienne famille de fabricants, M. Balleydier. Cette exposition, qui ne dura que quelques jours, fut fort approuvée par l'Empereur et par l'Impératrice. C'est cette même idée que va exécuter Lyon. Sur la proposition de M. Vaïsse, sénateur, investi de l'administration supérieure du Rhône, la Chambre de commerce de Lyon, qui ne reste jamais en arrière du progrès et des largesses intelligentes, a voté 6,000 francs pour la création d'un *Musée des étoffes.*

Un jeune peintre, élève de M. Gleyre, M. Frédéric Borgella, vient d'exécuter pour les deux musées de Tarbes et de Bagnères-de-Bigorre, deux copies : l'une, de la *Mal'Aria* de M. Hébert; l'autre, d'une *Sainte Thérèse* de Murillo. Ces copies, que nous avons vues chez leur auteur, témoignent d'excellentes dispositions et promettent dans l'avenir un artiste distingué. Les deux tableaux de M. Frédéric Borgella viennent de partir pour leurs destinations en compagnie d'un très-beau portrait de Cavalcanti, dû à Sébastiano del Piombo, et qui est mentionné par Vasari dans son *Histoire de la peinture*, ainsi que de la *Mort d'Alcibiade*, grande toile de Chéri, élève de David, toile qui remporta le prix de Rome et qui fut gravée à la suite de ce triomphe. Ces quatre tableaux sont un don de M. Achille Jubinal aux deux musées qu'il a fondés, et qui, au train dont y va leur fondateur, ne tarderont pas à être tout à fait dignes d'attention.

Les progrès de la photographie, de plus en plus manifestes à Paris, ne sont pas moins sensibles dans la capitale de la Belgique, où a été fondé, dans la rue de l'Écuyer, un établissement de ce genre, par le talent et les soins réunis de MM. Ghémar et Séverin. En associant leurs efforts, MM. Ghémar et Séverin ont rempli les conditions nécessaires pour réussir. A côté de la belle collection de portraits en noir, on signale de fidèles reproductions des meilleurs tableaux modernes belges et allemands, et des portraits demi-grandeur et grandeur naturelle, où M. Ghémar combine le pastel à la photographie, de manière à obtenir un frappant effet de vérité.

L'un des graveurs distingués de Bruxelles, M. Joseph Franck, a reçu du Souverain-Pontife une lettre très-flatteuse accompagnée d'une médaille d'or de grand module, pour la dédicace qu'il lui avait adressée l'an dernier, de la belle planche représentant le *Père Claver prodiguant des secours à des esclaves nègres débarqués sur les côtes d'Amérique*, d'après la composition de M. Van Lerius.

Durant la quinzaine qui vient de finir, le comte de Stanhope a proposé à la chambre des lords qu'une adresse fût présentée à la reine pour la création d'une galerie de portraits d'hommes ayant honoré la Grande-Bretagne comme guerriers ou hommes d'Etat, artistes, littérateurs ou savants. Cette proposition, appuyée par le marquis de Lansdowne; le comte d'Ellenborough et le comte de Carnarvon, a été adoptée.

Le *Mercure de Souabe* a inséré une lettre de Vienne, annonçant qu'il n'y avait plus à douter que la capitale de l'empire d'Autriche ne conviât en 1860 les deux hémisphères à une exposition universelle de l'industrie. Le projet attend encore l'approbation de l'empereur, mais il est certain qu'elle ne sera pas refusée. Les ministres de l'intérieur, des finances et du commerce ont pris cette affaire à cœur; M. Buol Schauenstein partage au fond l'idée de ses collègues, mais il hésite seulement sur l'opportunité. Au moment où l'on construira le palais de l'Industrie, on mettra, dit-on, la première

main à la réalisation d'un projet général d'embellissement de la métropole. Ce sera d'abord une nouvelle salle de spectacle, un grand hôtel près la porte de Carinthie ; la plantation d'un jardin sur le glacis, entre cette porte et celle de Caroline ; deux nouveaux ponts sur la petite rivière de Vienne. On pense que S. M. François-Joseph sanctionnera ces projets au retour du comte de Buol des conférences de Paris.

HENRY DE SAINT-DIDIER.

On se préoccupe beaucoup, dans le monde des arts et des lettres, d'une solennité musicale qui doit avoir lieu samedi 29, dans la salle de Herz. M. et Mme Lefebure-Wély donnent un brillant concert dans lequel on entendra les sommités artistiques.

NÉCROLOGIE.

ÉCOLE IMPÉRIALE DES BEAUX-ARTS.

ÉDOUARD-FÉLIX-ÉTIENNE ÉMERY,

Professeur d'Anatomie.

Un nouveau vide vient de se produire à l'Ecole impériale des Beaux-Arts de Paris, si souvent éprouvée dans l'éminente classe de son professorat, et qui déplorait encore la perte douloureuse qu'elle a faite en la personne de David d'Angers, l'un de ses plus savants maîtres en statuaire, par la mort de M. Édouard-Félix-Étienne Emery, qui, depuis plus d'un quart de siècle, remplissait avec un savoir et un zèle au-dessus de tout éloge la chaire d'anatomie, où il avait remplacé J.-S. Süe après son décès.

Né à Lemps, département de l'Isère, le 25 juin 1788, Émery, sans qu'il lui fût nécessaire d'employer d'autres ressources, avait acquis d'imprescriptibles titres au suffrage des professeurs du célèbre établissement par les nombreux services qu'il avait rendus à l'humanité, et qui méritaient bien une récompense. Nommé, en effet, officier de santé dans la garde impériale lorsqu'il atteignait à peine sa vingtième année, le jeune et habile praticien ne cessa de s'y distinguer jusqu'en 1815 ; il avait accompagné nos légions héroïques dans la Péninsule, de 1808 à 1809 ; en Autriche, l'année suivante ; en Russie, durant la campagne de 1812 ; dans la Saxe, en 1813 ; les événements de 1815 purent seuls le déterminer à déposer son épée ainsi que son uniforme, et à rentrer dans la vie civile. Cette seconde carrière ne réservait pas à Émery de moindres succès que celle qu'il avait précédemment parcourue. L'académie de Médecine ne tardait pas à appeler dans son docte sein le jeune chirurgien de la garde, qui fut ensuite investi d'autres charges supérieures, telles que celles de médecin en chef de l'hôpital de la Pitié, professeur à l'Ecole des Beaux-Arts, et en dernier lieu membre de la Faculté attaché au Sénat.

Peu de professeurs ont déployé plus de talent et plus de conscience dans la pratique de leur enseignement que le regrettable Émery, et l'École est redevable à sa persévérance éclairée de la création des concours d'anatomie, dont les résultats, aussi imprévus qu'heureux, ont été appréciés à leur juste valeur par tous les corps chargés de l'instruction publique. Le mal auquel a succombé l'érudit et laborieux professeur, l'avait contraint, il y a environ un an, de prier ses collègues de lui adjoindre comme suppléant M. le docteur Robert, membre et professeur de l'académie de Médecine, qui avait eu l'avantage d'être son préparateur pendant un laps de plus de vingt années. Disons en passant que les leçons du suppléant on été si intéressantes, si pleines de sages ou attrayants aperçus, de vues nouvelles et d'ingénieux détails, qu'une affluence de plus en plus croissante d'élèves et d'auditeurs d'élite s'est portée à ses cours du palais des Beaux-Arts, si bien que la salle pourtant spacieuse où l'adjoint au défunt titulaire tient ses conférences, est devenue presque insuffisante pour contenir la surabondance de la foule.

Tous les amis de l'École établie au Palais de la rue Bonaparte, forment des vœux sincères pour que les votes des collègues survivants d'Émery fixent leur choix sur son digne suppléant, M. le docteur Robert, anatomiste vraiment hors ligne, qui possède toutes les qualités requises pour répandre et fortifier le goût des arts. Ce maître brille surtout par la clarté et le charme dont il revêt les démonstrations et les préceptes d'une science si utile, si féconde, mais malheureusement quelquefois trop négligée par la studieuse jeunesse qui se presse aujourd'hui plus que jamais dans les nobles voies de la peinture, de la statuaire et autres spécialités artistiques qui de près ou de loin s'y rattachent.

Si donc les espérances du plus grand nombre se réalisent, le docteur Robert sera la huitième notabilité à laquelle seront décernés les honneurs de la chaire d'anatomie à l'école académique depuis sa fondation sous la régence d'Anne d'Autriche, en 1648. Dès le mois de mai de cette même année, *Quatroulx* dit *Caderousse*, médecin du roi enfant, qui devait être Louis XIV et qui n'avait encore que six ans, fut le premier qui, à la sollicitation du peintre Lebrun, ouvrit un cours de ce genre à l'usage des élèves de l'Académie. Caderousse eut pour successeur, le

5 novembre 1672, Friquet de Vauxrose, peintre d'histoire, antérieurement élu académicien, cette nomination remontant au 6 juillet 1670. Après Friquet de Vauxrose vint, sur la désignation de l'Académie, le 24 juillet 1716, encore sous une régence, celle du duc d'Orléans, Trysier, chirurgien ordinaire du roi mineur qui a été Louis XV. L'héritage de Trysier échut le 31 décembre 1728, sur la recommandation du duc d'Antin, à Sarrau, chirurgien des bâtiments du roi. Sarrau décédé, l'Académie arrêta ses préférences, le 2 mai 1772, sur Jean-Joseph Süe, père, adjoint à Sarrau depuis le 26 novembre 1746. Le fils de Jean-Joseph Süe, qui l'assistait depuis le 28 mars 1789, fut, après la mort de son père, le 31 décembre 1792, maintenu en son lieu et place. J.-J. Süe, à la famille duquel appartient sans doute le célèbre romancier Eugène Süe, fils d'un médecin comme on sait et ayant été lui-même dans sa jeunesse chargé d'un service médical à bord d'un navire de l'État, J.-J. Süe, qui a eu pour successeur Félix-Étienne Émery, qui vient de rendre le dernier soupir, a été des sept titulaires qui ont occupé la chaire d'anatomie durant plus de deux siècles, celui qui a fourni la plus longue carrière professorale, ayant conservé son fauteuil trente-huit années consécutives.

Plaise maintenant aux professeurs de l'Ecole impériale des Beaux-Arts de donner satisfaction à la suprême et à la plus chère pensée d'Émery, en faisant définitivement asseoir son ami et son continuateur, le docteur Robert, dans la chaise curule de l'enseignement anatomique.

FÉLIX PIGEORY.

CROQUIS ET TABLEAUX

DE M. LOUIS GALETTI.

VENTE PROCHAINE.

Les enchères de la collection de croquis dessinés d'après nature et des tableaux peints également d'après nature, par M. Louis Galetti, auront lieu à l'hôtel des commissaires-priseurs, rue Drouot, salle n° 4, le jeudi 27 ce mois, à trois heures, par le ministère de M. Boussaton, commissaire-priseur, assisté de M. Martin, marchand de tableaux modernes. L'exposition se fera dans la même salle, le mercredi 26, de onze heures à cinq heures. Les croquis, au nombre de vingt, ont été dessinés par l'artiste sur les lieux qu'ils représentent; les principaux sont des vues prises à Funchal (île de Madère), Lisbonne (Portugal), Saint-Iago (île du Cap-Vert), La Haye (Hollande), Marlotte (Fontainebleau).

Les tableaux sont au nombre de trente-huit, entre lesquels il convient de mentionner surtout, deux toiles de 1 m. sur 50 c. : *Environs de La Haye; Soleil couchant dans la forêt de Fontainebleau.* Effet de brouillard (1 m. sur 60 c.); *le Troupeau de Marlotte aux ventes à la Reine* Fontainebleau. Effet d'automne (70 c. sur 48); *Environs de Chatou, les Laveuses* (70 c. sur 32); Fontainebleau. *La mare aux Corneilles* (70 c. sur 52); *Environs de Chatou, chariots et charrettes* (70 c. sur 52); Fontainebleau, *le Chemin creux* (70 c. sur 32); *Poules et âne dans la cour d'une maison à Tours* (70 c. sur 32); *Environs de Chatou*, effet de brouillard le matin (70 c. sur 32); Forêt de Fontainebleau, *Gorges aux loups* (60 c. sur 45); enfin, quatre tableaux faisant pendant, de 55 c. sur 40 : *Les bords de la Seine* aux environs de Bougival, Chatou, etc., effet du matin et de soir.

Parmi les toiles de petite dimension, on remarque : *les Laveuses aux îles du Cap-Vert, Souvenir de jeunesse; Vue prise à Madère; Fontainebleau.* Le surplus des sujets est consacré à des vues prises à Chatou, Bougival, Marlotte, Tours et autres lieux.

La nomenclature qui précède indique exactement les mesures que M. Louis Galetti a l'habitude de donner à ses compositions; elle apprend en outre, par les titres donnés aux tableaux et aux croquis, que l'artiste sort de la ligne commune, qu'il a beaucoup voyagé, beaucoup vu et retenu, et que ses ouvrages, quelle que soit leur importance matérielle et le mérite de leur exécution, sont toujours des reflets de la nature, des souvenirs de lointains horizons, des aspects de sites, de bois, d'eau, de ciels, en un mot, des perspectives de tous genres prises sur le fait. L'exposition qui précédera la vente et qui, nous en sommes certains, attirera la foule à l'hôtel de la rue Drouot, donnera aux amateurs, aux gens de goût et aux curieux amis des arts, qui recherchent la vérité jointe au charme dans la peinture, l'évidente preuve que M. Louis Galetti n'est point un nouveau-venu bien que sa renommée n'ait pas encore l'éclat de celle d'autres de ses confrères. Le jugement public proclamera sans nul doute, aux jours de l'exhibition et des enchères, la facilité du dessinateur, les grâces du coloriste; pour tout dire, elle n'hésitera pas à reconnaître que l'auteur de tant d'attrayantes œuvres, est un maître dans toute la force de l'inspiration et la maturité du talent.

PIERRE DU MOUTIER.

SOCIÉTÉ LIBRE DES BEAUX-ARTS.

BULLETIN N° 559.

Séance du 4 mars 1836.

PRÉSIDENCE DE M. DELAIRE.

La séance est ouverte à huit heures. Lecture et adoption du procès-verbal de la séance précédente.

Correspondance : Une lettre de M. Galimard remerciant la Société en général et M. Gendré en particulier, pour le rapport fait sur les verrières de Sainte-Clotilde ; une lettre de M. Carpentier, archiviste, s'excusant de ne pouvoir assister à la séance et d'y lire son rapport sur les travaux de l'Académie de Rouen.

Deux numéros du journal anglais : *The Builder*, renvoyés à M. de Sauclières.

Cinq numéros du bulletin de la Société Française de Photographie.

Un numéro du bulletin de la Société Impériale et Centrale d'Agriculture.

M. Gendré offre plusieurs exemplaires de son rapport sur les Verrières de Sainte-Clotilde.

M. de Longperrier soumet à l'appréciation de la Société une porcelaine (biscuit) de Sèvres représentant le buste de la reine Marie-Antoinette. Ce buste est monté sur un piédouche fond gros bleu, au grand feu. Douze exemplaires seulement ont été récemment tirés du moule et l'un d'eux est dans les petits appartements de l'Impératrice. La Société a admiré la finesse du travail de ce buste.

Notre Président annonce que conformément au vœu de la Société, il est allé présenter des compliments de condoléance à la famille de M. Lacornée, et il propose de nommer M. Desjardins pour faire la notice nécrologique de notre regretté collègue. Cette proposition est approuvée à l'unanimité.

D'après la communication de M. le Président, la Société décide qu'il sera fait mention au procès-verbal des félicitations adressées par Leurs Majestés à notre honorable collègue M. Hittorff, pour les soins qu'il a apportés dans les distributions de l'asile Sainte-Eugénie qui est un véritable modèle d'architecture en ce genre.

Notre Président annonce que la Société d'encouragement, dans sa séance du 25 février (présidence de M. Dumas), a décerné à M. Dussauce une médaille de platine pour ses travaux de décoration et services rendus aux beaux-arts et à l'industrie.

Des félicitations sont adressées à notre honorable collègue qui se trouve présent à la séance.

L'ordre du jour appelle la nomination de quatre commissaires pour un projet de fusion du Comité central des artistes avec la Société des Beaux-Arts.

M. le Président donne lecture du compte-rendu de la séance du Comité central, inséré dans la Revue des Beaux-Arts du 1er mars, et, à cette occasion M. Rouget fait, en termes généraux, l'historique de la Société libre des Beaux-Arts. Les judicieuses observations de notre honorable vice-président sont attentivement écoutées, et, après une sérieuse discussion, la Société décide, qu'attendu le caractère restrictif assigné à la mission des commissaires du Comité central, leurs propositions, qui seraient en opposition formelle avec ses règlements, ne peuvent être prises en considération, et elle espère que malgré cette décision les relations de bonne confraternité qui existent entre les deux Sociétés n'en seront pas altérées.

M. Dussauce a la parole pour lire son rapport sur la peinture à l'hydrate de chaux.

Ce rapport trouvera place dans les travaux de la société.

La séance est levée à dix heures.

Le Secrétaire adjoint,
GENDRÉ.

Ordre du jour de la séance du 18 *mars.*

Lecture du procès-verbal ; correspondance ; rapport de M. Carpentier sur les travaux de l'Académie de Rouen ; rapport de M. Martin d'Angers sur les instruments à vent de M. Besson.

TRAVAUX DE LA SOCIÉTÉ.

PEINTURE A L'HYDRATE DE CHAUX, CONVERTIE EN MARBRE PAR L'ABSORPTION DE L'ACIDE CARBONIQUE, PAR M. CLAUDOT.

Nous venons vous rendre compte de l'examen que nous avons fait du procédé de M. Claudot pour son invention de la peinture à l'hydrate de chaux.

Le but que s'est proposé cet artiste est de rendre son procédé praticable en grand, et de remplacer dans beaucoup de circonstances et avec avantage, la peinture à l'huile, la peinture à la colle et les badigeons pour les intérieurs et extérieurs des maisons.

La solidité de la peinture à la chaux nous est connue ; l'antiquité et le moyen âge nous en offrent des exemples nombreux. Les facilités que présentent les autres genres de peinture ont pu la faire sinon abandonner, du moins négliger complétement. Nous sommes heureux de voir

qu'un artiste, architecte de mérite, a conçu l'idée de la remettre en usage et de simplifier les procédés connus, au point d'en faire une découverte nouvelle.

Cette peinture terminée, constitue, après un certain laps de temps, un corps solide et dur; l'exécution faite en notre présence est remarquable de simplicité; la chaux, l'eau et la couleur sont employés (dans un grand état de pureté bien entendu), et c'est principalement à la manière d'en appliquer les couches qu'on doit attribuer le bon résultat obtenu; par cette manipulation, la combinaison s'effectue réellement et constitue le carbonate de chaux; en cet état, la surface, devenue insoluble, conserve le poli et l'apparence d'un véritable marbre et même une certaine translucidité.

Nous avons examiné avec la plus grande attention un grand nombre d'échantillons de diverses teintes, des imitations de bois, de marbre d'une assez belle exécution. Quant aux diverses nuances de couleurs qui nous ont été soumises, bien que M. Claudot nous ait donné toute l'assurance possible sur la solidité des tons; nous désirons que le temps nous permette de juger si les nouvelles couleurs qu'il emploie peuvent résister à l'action alcaline de la chaux.

Des échantillons seront déposés entre vos mains, signés par notre président et remis à notre honorable archiviste qui les exposera à l'épreuve de la lumière et de la température extérieure, c'est alors que vous pourrez définitivement juger de leur mérite et de leur solidité.

Nous ferons observer que s'il y a quelque rapport entre le procédé de M. Claudot et celui indiqué par Vatrin dans son ouvrage du peintre doreur, article Blanc des Carmes, page 69, il y a cependant une différence dans l'emploi des substances. Tandis que ce dernier indique la chaux, la térébenthine et la colle, M. Claudot n'emploie, ainsi que nous l'avons dit, que la chaux et l'eau; ce qui laisse toute liberté pour la combinaison de l'acide carbonique avec la chaux et constitue une peinture insoluble qui, d'abord, convertie en marbre, doit nécessairement avec le temps devenir de plus en plus dure; l'avantage est donc tout en faveur de ce procédé, bien que la manière d'opérer soit à peu près la même; ce qui distingue surtout encore le procédé de M. Claudot, c'est que cet artiste ne se borne pas à faire simplement un stuc blanc; nous avons déjà eu l'honneur de vous le dire, il donne à ses enduits un nombre infini de nuances. Sa peinture a véritablement l'aspect du marbre poli et des stucs antiques.

Des imitations de bois, de marbres et quelques essais d'ornements préparés pour spécimen, nous donnent la conviction que l'expérience et la pratique amèneront à exécuter des fresques artistiques en pleine pâte, et des fresques superposées comme celles de Pompeï et d'Herculanum.

Si, comme nous l'espérons, le temps vient corroborer notre opinion sur la solidité de la peinture à l'hydrate de chaux, elle offrira un grand avantage sur toute espèce de peinture extérieure; tant par sa solidité que par la modicité de son prix.

La peinture à l'hydrate de chaux pourra être employée avec succès non-seulement à l'extérieur mais encore dans les vestibules, les escaliers, salles à manger, etc...

Les spécimen qui nous furent présentés étant de petite dimension, M. Claudot fut interrogé au sujet des difficultés des reprises que nécessiteraient les grandes parties à couvrir. Mais il nous assura qu'il n'y avait à redouter aucune difficulté et que d'ailleurs, s'il s'en présentait une, elle se réduirait à une question de manutention facilement résolue par l'expérience et la pratique.

Nous espérons que M. Claudot obtiendra l'approbation et les encouragements des hommes spéciaux toujours prêts à seconder les découvertes utiles, et nous vous proposons, Messieurs, de renvoyer ce rapport à votre commission d'encouragement.

DUSSAUCE,
rapporteur.

COMITÉ CENTRAL DES ARTISTES.

Séance du 7 mars 1836.

(217e séance. 8e année.)

PRÉSIDENCE DE M. SIMÉON CHAUMIER.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu par le secrétaire-général.

M. Dussauce fait observer que si l'idée première d'une fusion du Comité avec la Société libre des Beaux-Arts, a été produite par quelques membres de cette dernière société, il n'y avait point eu à ce sujet de délibération officielle.

M. le président répond qu'il sera fait mention de cette observation au procès-verbal.

Le sécrétaire-général donne lecture du rapport fait par lui, au nom de la commission chargée d'examiner la question de la fusion et de recevoir les communications que la Société libre des Beaux-Arts aurait à faire à ce sujet.

Une longue et ardente discussion s'engage entre MM. Dussauce, Emile Bellier de la Chavignerie, Clerget, Hulot, Schaal, Lazerges, Guilletat,

Lescuyer, sur les conclusions des commissaires.

M. le président, pour résumer ce débat, donne connaissance au Comité d'un tableau statistique des travaux des deux sociétés, rédigé sur pièces, par M. Louis Auvray, d'où il résulte que pendant l'année 1855,

La Société libre des Beaux-Arts a fait :

14 rapports sur des productions littéraires,

5 rapports sur des œuvres d'art ;

Que le Comité central des artistes a donné :

18 rapports sur des œuvres d'art,

4 rapports sur des œuvres littéraires.

Ce travail ferme la discussion et M. le président met aux voix la proposition de M. Hulot tendant à ce que la proposition de fusion soit *ajournée*.

Le Comité, moins une voix, vote à l'unanimité *l'ajournement*.

M. le président donne lecture officieuse d'une lettre de M. Pigeory, directeur de la REVUE DES BEAUX-ARTS.

Un volume d'appréciation sur l'Exposition Universelle est adressé au Comité central par son auteur, M. Charles Robin. M. le président nomme pour rapporteur de cet important travail, M. Clerget.

M. Louis Schaal lit un rapport sur la *Revue de l'Exposition universelle* publiée par M. Louis Auvray ; l'assemblée vote l'impression de ce rapport.

A la suite de cette lecture, M. le président saisit cette occasion pour annoncer au Comité que le magnifique plafond de notre illustre collègue, M. Abel de Pujol, que les travaux du Louvre menaçaient de détruire, sera conservé aux Arts par l'habile architecte, M. Lefuel. Le Comité applaudit chaleureusement à ce démenti officiel donné à la nouvelle contraire.

M. Dussauce lit une proposition tendant à changer le titre du Comité central des artistes.

Le président la met aux voix ; le Comité la rejette.

M. Louis Schaal fait une exhibition d'un dessin-projet d'une fontaine-monumentale pour la cour du Louvre ; MM. Louis Auvray et Marcellin sont nommés rapporteurs.

La séance est levée à dix heures.

Le secrétaire-général,

C.-E. CLERGET.

Ordre du jour de la prochaine séance : Lecture du procès-verbal ; correspondance ; rapports des commissions ; reddition des comptes par M. le trésorier ; nomination de commissions ; élections, s'il y a lieu ; propositions diverses.

(NOTA.) Le troisième vendredi de mars coïncidant avec le vendredi-saint, la première séance du Comité aura lieu seulement le 4 avril prochain.

PUBLICATIONS DU COMITÉ.

REVUE DE L'EXPOSITION, PAR M. LOUIS AUVRAY.

La commission chargée de vous présenter un rapport sur la *Revue de l'Exposition universelle*, publiée dans le journal l'*Echo de la Frontière*, par M. Louis Auvray, est heureuse de rendre hommage au sentiment patriotique qui règne dans ce travail, que l'auteur a divisé en deux parties, l'une consacrée à l'industrie, l'autre aux beaux-arts ; elle loue M. Auvray de n'avoir point borné sa critique aux seuls exposants du département du Nord, ainsi qu'on le lui avait recommandé ; d'avoir, au contraire, profité de cette solennité universelle pour embrasser succinctement l'ensemble de l'Exposition, comparer entre elles les œuvres d'art de chaque école, de chaque nation, et démontré la supériorité de la France, supériorité sanctionnée par le jury des récompenses.

Après avoir fait ressortir le talent de nos principaux artistes, de MM. Ingres, Vernet, Delacroix, Decamps et autres, l'auteur analyse les œuvres de M. Abel de Pujol, il décrit dans une strophe d'un effet très-poétique, son tableau de Noémi, puis il réfute énergiquement les attaques d'un critique renommé qui accuse M. Abel de Pujol *de ne savoir qu'imiter les bas-reliefs maniérés du* XVIII^e^ *siècle*, comme si le mérite du peintre de grisaille n'était pas la perfection de l'imitation, le trompe-l'œil de toute sculpture, quelle qu'elle soit. D'ailleurs, si le tableau exposé (*les Danaïdes*) est du style maniéré du XVIII^e^ siècle, les célèbres grisailles du même artiste au palais de la Bourse, ne sont-elles pas de l'école classique ?

Enfin, M. Auvray termine par ces réflexions judicieuses : « En présence des résultats obtenus par la France dans les vingt-huit classes de l'Exposition universelle, en présence des produits de presque tous les peuples du globe, nous nous demandions ce qui pouvait nous attirer le renom de *peuple léger* que nous octroie le monde entier. Il nous semblait que le peuple qui obtient la suprématie dans les beaux-arts, dans les arts de précision, dans toutes les branches d'industrie, n'était point d'esprit plus léger que les peuples, ses rivaux sur un ou deux points, mais ses inférieurs sur tous les autres ; et, reportant notre pensée vers la Crimée, cette terre lointaine où ce *peuple léger* défend le faible contre le fort,

la civilisation contre la barbarie, tandis que les peuples qui se donnent modestement le titre de *peuples sérieux*, eussent peut-être légèrement abandonné leurs frères qu'on voulait opprimer, nous avons trouvé que là encore ce *peuple léger* avait la supériorité dans l'art militaire et dans l'administration. Sans doute que, nous jugeant sur l'apparence, ces peuples auront pris notre entrain, notre gaieté, pour une nature uniquement légère, frivole, incapable d'idées solides et profondes. L'erreur doit être dissipée pour toujours, car jamais la France n'a mieux prouvé son dévouement énergique et sa puissance intellectuelle qu'en cette mémorable année 1855. »

Votre commission, Messieurs, conclut en demandant le dépôt aux archives, et en priant M. Louis Auvray, statuaire, de communiquer plus souvent au Comité ses travaux littéraires.

LOUIS SCHAAL.

THÉATRES.

Quinzaine dramatique.

ITALIENS : Rentrée de Mme Ristori. — COMÉDIE-FRANÇAISE : *La Gageure imprévue*. — Mme Plessy. — *Vencestas*.— ODÉON : Prochain début de M. Barthélemy. — PALAIS-ROYAL : *L'amant aux Bouquets*, *le Tueur de Lions*.

Mme Ristori nous est revenue, et la réception qu'on lui a faite lui a prouvé qu'elle avait laissé de profonds souvenirs. A la manière dont elle a été accueillie, elle aurait pu croire qu'elle avait joué la veille. Mme Ristori a réussi l'année dernière en déployant des qualités opposées à celles de Mlle Rachel. On n'a pas été fâché de rencontrer la tragédie pénétrante et douce, discrète et voilée ; une sensibilité contenue par le charme de la pudeur a fait le grand succès de Mme Ristori. *Mirra* lui a surtout valu une brillante ovation. Elle a environné de tant de grâce et de mystère la hardiesse incestueuse du sujet, qu'on lui a su un gré infini de cette éloquente peinture d'une passion qui se désapprouve elle-même. C'est la passion de *Phèdre*, et nous serons heureux de voir Mme Ristori dans ce rôle de Phèdre, qu'elle a joué à Turin, car elle a fait traduire la pièce de Racine. On annonce aussi la *Médée*, que Mlle Rachel n'a pas voulu représenter, quoique le rôle de Médée fût encore plus dans les conditions de son talent que dans celles de Mme Ristori.

Aux Français, Mme Plessy-Arnoult a représenté le personnage de Mme de Clinville dans la *Gageure imprévue*, cette jolie comédie de Sédaine qui a donné naissance à tant de proverbes. Mme Plessy est tout à fait à son aise dans ces rôles vifs et légers qui abondent en mots piquants ; elle décoche le trait avec promptitude et avec adresse. Nous avons un vrai plaisir à la louer, car on se montre, en général, un peu sévère pour Mme Plessy, comme si on voulait lui faire expier sa faute d'autrefois et payer le temps pendant lequel elle a charmé la Russie. Mme Sand lui a confié le principal rôle de la comédie de Shakespeare, *Comme il vous plaira*, arrangée pour la scène de la rue Richelieu. Ce sera probablement la première nouveauté que nous verrons, et un succès pour l'actrice et l'auteur.

La tragédie va triompher au Théâtre-Français ; on parle de plusieurs reprises importantes, entre autres de celle de *Vencestas* ; elle triomphe aussi à l'Odéon. Les avocats quittent le barreau pour monter sur la scène, et M. Barthélemy, après trois ans d'attente, annonce son début par une circulaire adressée aux sénateurs, aux membres du Corps législatif, aux membres de l'Institut, et probablement aux membres du Congrès. M. Legouvé a dit dans son discours académique, que la tragédie était un besoin de notre nature, et M. Barthélemy a pensé que le besoin d'un tragédien se faisait naturellement sentir. Il est certain que le tragédien de nos jours est passé à l'état du melon,

Il faut en essayer cinquante
Avant d'en rencontrer un bon.

On assure que M. Empis est fort embarrassé pour reconstituer la troupe tragique du Théâtre-Français. Espérons que les sénateurs, les membres du Corps législatif, les membres de l'Institut et les membres du Congrès recommanderont M. Barthélemy à M. Empis. Un tragédien nous est-il né ?

Le Palais-Royal aspire-t-il à la comédie ? *L'Amant aux Bouquets* ne ressemble en rien à ses ébouriffantes bouffonneries. C'est un petit acte d'une forme extrêmement distinguée, et dont le fond seul, qui est d'une témérité sans bornes, rentre dans son répertoire habituel. Qu'est-ce que l'amant aux bouquets ? j'hésite à le dire ; c'est ce qu'on appelle vulgairement l'amant de cœur chez certaines dames ; mais cet amant de cœur en fait naturellement supposer un autre dont le nom ne peut pas se traduire dans un langage de bonne compagnie. MM. Louis Lurine et Raymond Deslandes, gens d'esprit et de goût, se sont tirés de cette difficulté le mieux possible. Ils ont mis en présence les deux amants, et chacun d'eux, s'apercevant de l'embarras et de sa fausse position, a fini par donner une leçon à l'autre. La morale est ainsi sauvée, mais peut-être vaudrait-il mieux que la morale ne fût pas sauvée du tout. Cependant, nous regretterions que les auteurs n'eussent pas fait cette pièce, tant elle prouve de leur part d'habileté et de finesse d'esprit. Mlle Cico est très-jolie dans le rôle de cette nouvelle dame aux camélias, et M. Derval joue parfaitement le rôle de l'amant qui n'est pas l'amant de cœur. Il faut voir aussi au théâtre du Palais-Royal la bonne figure de Grassot dans le *Tueur de Lions*.—Dans notre dernier article, une faute typographique nous a fait dire que M. Clairville était l'*Homme* de Roger-Bontemps, c'était l'*Homère* ; le mot aura peut-être paru un peu fort au compositeur.

HIPPOLYTE LUCAS.

L'abondance des matières nous force d'ajourner à la livraison prochaine le compte rendu des scènes lyriques. Il est cependant impossible de ne point constater cette fois le grand événement de la quinzaine, qui a été la première représentation de *la Fanchonnette*, opéra-comique en trois actes de MM. Saint-Georges et Leuven, dont M. Clapisson de l'Institut a composé la musique, et qui obtient un immense succès au Théâtre-Lyrique actuellement dirigé par M. Carvalho. *La Fanchonnette*, sous les traits de Mme Miolan-Carvalho, attire chaque soir une affluence que la salle ne peut contenir, si bien que de nombreux billets doivent être refusés et que quotidiennement l'argent est rendu aux personnes qui

ne trouvent pas de place. Le triomphe de Mme Miolan-Carvalho, qui ne saurait se décrire, augmente d'une représentation à l'autre. La brillante cantatrice, qui porte tout le poids de l'ouvrage, est fort bien secondée par MM. Montjauze, Hermann-Léon, Prilleux, Girardot, et autres. La vogue est au boulevard du Temple. — L'Académie Impériale de musique a repris *la Reine de Chypre*, avec MM. Roger et Bonnehée et Mme Tédesco, qui assurent la réussite de cette reprise. — Aux Italiens, Julie Grisi, éloignée depuis sept ou huit ans de la scène de ses premières et brillantes ovations, a effectué sa rentrée dans *la Sémiramide*, son rôle de début en 1832, et *la Norma*. On entendra encore la diva dans *Lucrezia Borgia* de Donizetti. Julie Grisi est, à présent comme autrefois, couverte d'applaudissements et de bouquets. — Le *Stabat* de Rossini sera, à ce qu'on croit, exécuté le Vendredi-saint à la salle de la place Ventadour.

MÉLANGES.

15 mars.

Par décret de S. M. l'Empereur, en date du 4 de ce mois, M. Sauvageot a été nommé conservateur honoraire des Musées impériaux.

— Hier 14 s'est effectué à l'Hôtel des commissaires-priseurs, sous les auspices de M. Boussaton, commissaire-priseur, assisté de M. Martin, marchand de tableaux modernes, une intéressante vente de peintures et dessins de M. Ernest Seigneurgens, qui a depuis longtemps sa place parmi les artistes qui réussissent le mieux dans les sujets de genre. Nous regrettons de ne pouvoir rendre compte de ces enchères, à cause de leur coïncidence avec le tirage de cette livraison; mais le numéro qui suivra en fera connaître les résultats aux lecteurs. Disons provisoirement aujourd'hui, que l'exposition publique des ouvrages de M. Seigneurgens a eu lieu la veille de la vente, dans la salle n° 4 de l'hôtel de la rue Drouot, et que les amateurs se sont portés à cette exhibition attrayante; on remarquait surtout, entre les 34 tableaux dont elle se composait, le *Vieux Garde*, — *le Renseignement*, — *Souvenir d'Anvers*, — *le Retour des Champs*, — *le Cabaret*, — *Chevaux à l'Abreuvoir*, — *Chasse au Marais*, — *les Bibliophiles*, — *le Pêcheur à la Ligne* et autres scènes ou études disposées avec autant de connaissance de la nature que de joyeux esprit, et peintes avec une grande facilité de brosse. Neuf dessins complétaient cette collection curieuse; nous citerons, au nombre de ceux qui ont de préférence fixé les regards : *La Taxe des Chiens*, — *les Saltimbanques*, — *le Chien Savant*, — *Evelina et Alcindor*. Les tableaux de M. Ernest Seigneurgens, comme presque tous ceux de l'école à laquelle il appartient, étant des toiles dites de chevalet, trouvent aisément leur place dans les salons ou les cabinets, si peu spacieux qu'ils soient, et sans nul doute, pour cette raison non moins que pour les qualités intrinsèques qui les distinguent, ils se seront fort bien vendus.

— Le musée du Luxembourg a été fermé, pour cause de travaux intérieurs, à MM. les artistes et au public, sans exception, le 10 de ce mois. Un avis ultérieur indiquera le jour de la réouverture.

— On nous adresse, avec prière de le reproduire, le fait suivant, extrait du *Moniteur* du 2 mars, qui, lui-même, l'a emprunté au *Mémorial bordelais* : « Un riche collectionneur connu des amateurs de bibliographie, vient de trouver dernièrement, dans une vente d'autographes, une lettre authentique et très-curieuse de Fortunio Liceti, le célèbre médecin italien du XVIIe siècle. Cette lettre, datée de Padoue le 4 août 1646, est adressée à la charmante Ninon de Lenclos, comme réponse à une demande qu'elle lui avait sans doute faite, car il s'agit notamment dans cette lettre d'un certain onguent qu'il appelle *la rugiada d'el viso* (rosée du visage), et dont il lui indique la préparation. Il lui raconte qu'il a trouvé cette recette dans un ancien manuscrit oriental, et qu'il la croit infaillible contre les rides. Ninon, qui devait connaître la réputation de Liceti comme savant médecin, et surtout, sans doute, comme étant d'une prodigieuse érudition pour son époque, a bien pu le consulter sur un sujet aussi important pour elle, et il n'y aurait rien d'étonnant que la préparation qu'il lui indiquait ait été l'unique cause de ce miracle de conservation qui causa la surprise et l'admiration des contemporains de Ninon pendant un demi-siècle. »

— Notre précédente livraison renfermait quelques lignes au sujet de la mort et des obsèques du poëte allemand Henri Heine. Il se répète que le frère du défunt, M. Gustave Heine, domicilié à Vienne, a résolu de lui faire ériger un monument dans le cimetière de Montmartre, où le corps a été déposé, comme on sait, dans un caveau provisoire. Dix mille francs auraient été consacrés à l'expression de ce deuil fraternel. Les plans du mausolée, étudiés sous les yeux de M. Gustave Heine dans la capitale de l'Autriche, sont parvenus ces jours derniers à Paris. Les détails qui précèdent sont formellement contestés par une lettre de Mme veuve Heine, adressée le 8 de ce mois au *Siècle*, qui l'a publiée. La veuve de l'écrivain déclare que la dépouille de son mari repose dans une sépulture qui est sa propriété, et que, n'ayant pas été consultée sur le projet de monument, qui ne saurait être érigé sans sa participation, elle le considère comme nul et non avenu.

— La commission chargée de l'érection d'une église monumentale sous le vocable de Notre-Dame de la Treille et saint Pierre, a informé le public que l'exposition des projets envoyés au concours, s'est ouverte à Lille, le 13 du mois, et durera jusqu'au 25, époque de la réunion du jury d'examen. L'importance et la beauté des nombreux projets qui ont été adressés de toutes les parties de l'Europe signalent ce concours à l'attention, et lui donnent le caractère d'un événement dans les annales de l'art chrétien.

— Le commissaire suisse près l'Exposition universelle, a terminé son rapport sur les Beaux-Arts par la nouvelle suivante : « Sa Majesté l'empereur des Français a acheté *le Lac des quatre cantons* de M. Calame et *le Réfectoire des capucins* de M. Van Muyden : Sa Majesté l'Impératrice a retenu *la Sainte-Vierge et l'enfant Jésus* de M. Paul Deschwanden. »

— Encore un théâtre qui subit la commune loi des édifices dramatiques. Le 5 de ce mois, à cinq heures du matin, le feu s'est déclaré dans le théâtre de Covent-Garden pendant le bal masqué d'Anderson. Ce qui a donné l'éveil dans la salle, c'est la chute de quelques poutres enflammées. Un spectateur a été blessé au pied par une d'elles; plusieurs constables de service ont été touchés par des parties de décors embrasés, mais personne n'a été tué. Le malheur est arrivé au moment où l'orchestre était en train d'exécuter la fin de l'air national *God save the Queen*. La perte est évaluée à six millions. Nous croyons ce chiffre fort exagéré.

APERÇU RÉTROSPECTIF

DE L'EXPOSITION DE LA SOCIÉTÉ DES AMIS DES ARTS DE BORDEAUX.

Une partie des détails qu'aurait dû renfermer cet examen sommaire de la sixième exposition de la Société des Amis des Arts de Bordeaux, d'après les notes qui m'avaient été directement transmises, ayant eu leur place dans la livraison de la Revue des Beaux-Arts qui a devancé celle-ci, il ne me reste qu'à rappeler aux lecteurs les conséquences de cette dernière solennité, avant de les entretenir des artistes qui y ont pris part et des ouvrages qu'on y a le plus remarqués. Le rédacteur en chef de ce recueil a raconté, il y a quinze jours, avec quel discernement et quel goût la commission de la Société, sous la présidence de M. T.-B.-G. Scott, consul d'Angleterre, et la vice-présidence de MM. D. Guestier et Ad. Charroppin, avait acquis, parmi les meilleurs, à son exhibition de 1855-1856, qui n'en comptait guère que de bons, quarante-sept tableaux d'écoles et de nationalités diverses, moyennant la somme totale de 20,217 fr. On sait, en outre, que les largesses des amateurs, qui n'ont pas acheté moins de quarante-cinq peintures, ont atteint le chiffre de 22,000 francs. Quant à la ville, sur le rapport de son maire, M. Gautier aîné, présenté dans la séance du 10 mars et accueilli à l'unanimité par les vingt-six conseillers municipaux présents, au nombre desquels figuraient des notabilités en tous genres, elle a décidé qu'elle se rendrait propriétaire de la marine hors ligne envoyée par un maître allemand, au prix de 5,000 fr., fixé par l'auteur, M. André Achenbach, de Cassel, maintenant établi à Dusseldorf.

Peu après la résolution du 10, l'édilité, en veine de magnificence, a fait une seconde emplette hors de la sphère de la peinture : elle a payé 2,500 francs à un artiste d'élite, M. Laugier, dont le nom pourtant n'est pas très-répandu et dont l'œuvre n'était même pas inscrite au livret, un morceau de sculpture sur bois que les amateurs élèvent à la hauteur d'un travail de maître. L'envoi de M. Laugier, reçu à l'Exposition universelle de Paris, lui a mérité une médaille d'argent, distinction d'autant plus flatteuse que le jury n'en a décerné que quatre à la spécialité de la sculpture sur bois. Ces renseignements, et d'autres sur lesquels je n'ai pas à revenir, portaient l'ensemble des productions vendues à quatre-vingt-quatorze, en y comprenant la toile de M. Achenbach, achats qui ont nécessité un capital de 49,717 francs. Ce sont là assurément de merveilleux résultats; la Société des Amis des Arts de Bordeaux, les vrais protecteurs de la peinture et le public éclairé, ne sauraient trop s'en réjouir.

I.

Rapport municipal. — Société des amis des arts de Bordeaux. — Société royale pour l'encouragement des Beaux-Arts a Anvers.

Ma tâche consiste aujourd'hui à compléter, par la mention des principaux passages de l'excellent rapport de M. Gautier, qui a toute la valeur d'un document historique, et par une brève analyse des ouvrages admis à l'exposition bor-

delaise, laquelle, inaugurée le 30 décembre 1855, a été close le 2 mars, le travail qui a précédé le mien. Les fragments de l'exposé lu par le maire du chef-lieu de la Gironde, qui ont surtout captivé l'attention et conquis le plus de suffrages, au sein de l'assemblée municipale comme au dehors, ont été les suivants :..... « Sous l'impulsion toute désintéressée de l'élite de la Société bordelaise, a été fondée, en 1850, une Société des Amis des Arts; vous ne voulûtes pas rester étrangers à ses efforts et vous lui accordâtes une subvention assez élevée pour qu'elle fût à la fois pour elle un concours moral et financier..... Sans doute le goût des arts en général, et celui de la peinture en particulier, existait à Bordeaux; on oserait presque assurer que nulle population en France n'est plus faite pour les apprécier. Il y a quelque chose de noble et de grand dans l'aspect général de notre ville, qui impose à ceux qui la voient pour la première fois et que l'on admire encore davantage quand on a beaucoup voyagé.....

« Le goût des arts existait donc à Bordeaux avant la Société des Amis des Arts; mais il existait, si l'on peut ainsi dire, à l'état latent. Cette Société l'a mis en lumière, l'a révélé à ceux-mêmes qui en étaient possédés et qui paraissaient l'ignorer. C'est là un bienfait pour lequel elle a droit à la reconnaissance de tous..... Les expositions si remarquables qu'a su fonder la Société des Amis des Arts, ont rendu la libre manifestation de ce goût, inné chez presque tous nos concitoyens; elles ont doublé la valeur morale de notre musée, qui, tout riche qu'il est, semblait n'avoir aucun prix pour les Bordelais. Tout le monde sait maintenant ce qu'il vaut; chacun s'inquiète de ce que le Conseil municipal fait ou veut faire pour lui. Lorsqu'une toile nouvelle vient l'enrichir, on s'empresse de la visiter, et notre collection n'est plus inutile, elle exerce enfin sa part d'influence dans la vie morale de notre cité.

« C'est pour atteindre ce but, que, dès la première année de l'existence de la Société, vous vous êtes associés à son œuvre en achetant une belle toile de M. Eug. Delacroix : *La Grèce sur les ruines de Missolonghi*. Il y a deux ans, vous m'avez permis d'acquérir le beau tableau de M. Léon Cogniet : *Le Tintoret peignant sa fille morte;* cette dernière acquisition a eu un grand retentissement dans le monde artistique. Il n'y a pas un musée qui ne nous envie cette magnifique toile.

« Aujourd'hui, les préoccupations de l'an dernier ont disparu..... Il me semble que le moment est venu de choisir encore une belle toile à l'exposition des Amis des Arts. J'espère que ce sera un encouragement à l'art et une précieuse acquisition pour notre collection..... Plusieurs des tableaux qui ornaient la brillante exposition qui vient d'être fermée, auraient pu nous être proposés. Les tableaux de Mlle Rosa Bonheur et de M. Troyon, les deux petits chefs-d'œuvre de notre concitoyen M. Brascassat, un tableau de M. Gallait et d'autres encore, ont séduit tous les visiteurs; mais Mlle Rosa Bonheur et M. Troyon ont retiré ces tableaux, qui appartiennent au Luxembourg; M. Brascassat ne veut vendre, à aucun prix, les merveilleuses études qu'il a bien voulu nous montrer; le tableau de M. Gallait m'a paru d'un prix trop élevé. En revanche, tout le monde a remarqué, car le sentiment public a fortifié le jugement, une précieuse marine de M. Achenbach, et c'est ce tableau que je vous demande l'autorisation d'acquérir pour le Musée de la ville.

« Sans hésitation, je propose que la somme de 5,000 fr., fixée pour sa marine par M. Achenbach, soit inscrite au budget supplémentaire de l'année courante.... Lorsque nos concitoyens réunis donnent aux artistes un encouragement qui atteint une somme de 40,000 fr., la ville ne saurait moins faire que d'apporter sa part de sollicitude et d'intérêt; elle acquerra d'ailleurs un excellent tableau, qui sera une richesse artistique de plus. M. Achenbach est un peintre étranger; le mérite incontesté de sa toile me l'a seul fait choisir; si vous me permettez de l'acheter, nul doute que les artistes du dehors ne voient dans cette acquisition une preuve de notre cordiale hospitalité. »

La lecture de ce rapport de M. Gautier aîné, dont je n'ai cité, je le répète, que les considérations les plus importantes, ce document si plein de désintéressement civique et de courtoises sympathies pour les exposants des nations voisines, m'a suggéré, non dans un but de blâme, mais comme remarques statistiques, un simple rapprochement entre les achats opérés par la Société des Amis des Arts de Bordeaux et ceux récemment accomplis par la Société Royale pour l'encouragement des Beaux-Arts d'Anvers, dont cette Revue a parlé l'année dernière. Je n'aurai garde d'aborder la question de préséance, non que les chiffres ne soient fort capables de m'adjuger gain de cause en ce qui touche à l'issue financière, mais parce qu'il m'importe de ne provoquer aucune rivalité, aucun motif de jalousie ou de rancune entre les artistes, antagonismes ou représailles qui n'ont jamais, en définitive, tourné à l'avantage des peintres des divers pays. Il m'est cependant impossible de dissimu-

ler la surprise que j'ai ressentie, lorsqu'en parcourant la liste des ouvrages achetés par la Société Royale d'Anvers, je n'ai pu découvrir, dans cette longue série, le nom d'un seul artiste français. La vérité m'oblige à dire que la liste publiée dernièrement renfermait des lacunes ; mais comme elle indique les principaux lots, il est permis de croire que, parmi les cent une productions cédées à la Société anversoise, il n'existe pas le moindre ouvrage de l'école de France, sauf un bronze d'une valeur insignifiante, envoi de M. Isidore Bonheur, qui est presque un régnicole, M. Bonheur père ayant assez longtemps résidé en Belgique, où il était investi, si je ne me trompe, de fonctions militaires.

Tout autre a été la conduite de la Société des Amis des Arts de Bordeaux, qui s'est vengée de sa concurrente de Belgique avec une indépendance de vue et une urbanité de choix qui lui ont procuré une légitime réussite et de justes louanges. Sur les quarante-sept compositions que la compagnie artistique, présidée par M. Scott, a achetées pour la loterie au bénéfice de ses souscripteurs, qui a eu lieu à l'issue de sa brillante exposition, *vingt-un* numéros provenaient de peintres belges, hollandais ou allemands, dont les noms suivent : MM. André Achenbach, de Cassel ; Théodore Fourmois, A. de Knyff, Billoin, A.-J. Dairvaille, Jean-Baptiste Madou, Joseph Stevens, François Stroobant, tous de Bruxelles ; Henry Robbe, de Courtray ; Henry Leys, J. Van Imschoot et C. Vennemann, d'Anvers ; Willems et de Noter, de Liége ; F.-A. Bossuet, d'Ypres ; Herman Ten Kate, Mme H. Ronner et Willem Rœlofs, d'Amsterdam ; Joseph Carolus et Huard. Ces artistes ont obtenu de la Société de Bordeaux un accueil qu'à coup sûr leur talent justifie, mais qui n'en contraste que mieux avec les exclusives façons d'agir en pratique ailleurs. Serait-il, par hasard, défendu d'admettre qu'au nombre des quatre-vingt-cinq artistes, nos compatriotes, dont les œuvres ont concouru à la splendeur du salon d'Anvers, la Société Royale d'encouragement des Beaux-Arts, sans prendre beaucoup de peine, aurait pu en rencontrer plus d'un digne d'égards analogues à ceux dont leurs exposants ont été les objets chez nous ?

II.

Envois principaux. — MM. Ingres, Decamps, Delacroix, etc. — Agents a Paris et en Belgique.

Mais j'ai hâte d'entreprendre l'appréciation rétrospective des nombreux ouvrages que j'ai été assez heureux pour voir et juger tout à mon aise durant un séjour à Bordeaux. Une partie de ces envois avaient eu leur place à l'Exposition universelle de l'avenue Montaigne ou dans les exhibitions précédentes. Comme exemples, je signalerai : le *Massacre des Innocents;* puis de M. Constant Troyon : les *Bœufs allant au labour;* et la *Fenaison en Auvergne*, délicieuse bucolique de Mlle Rosa Bonheur, appartenant à l'État. Quoi qu'il en soit, les toiles adressées par M. Ingres réclameraient un tribut spécial, si les hautes qualités de l'*OEdipe expliquant l'énigme du Sphinx* n'étaient pas bien connues, et si le portrait joint à la saisissante scène de l'académicien ne marchait l'égale des autres ressemblances dues aux pinceaux du chef d'école passé maître en ce genre. Il est à noter néanmoins que ce portrait, d'un ordre supérieur, est celui de Mme F***, exécuté à Rome en 1812, il y a quarante-cinq ans. Jamais il n'avait paru dans une exposition publique. Pareille bonne fortune honore et récompense mieux que toutes les hyperboles, la Société des Amis des Arts de Bordeaux. Je me félicite encore de pouvoir ici rendre hommage à l'empressement éclairé de M. le comte Duchâtel, qui avait bien voulu prêter, avec la sollicitude qui lui est particulière, un des meilleurs Decamps, un *Intérieur de ferme*, resplendissant de soleil et d'une incomparable facture, tel, en un mot, qu'il m'ait été permis d'en admirer avec plus d'entraînement. Trois autres œuvres du même maître ornaient le salon de Bordeaux.

La renommée de M. Eugène Delacroix illuminait cette même exposition du rayonnement de ses deux tableaux de chevalet qui sont de vrais modèles : le premier ouvrage, qui manquait au palais de l'avenue Montaigne, a pour sujet *Jésus sur le lac de Génésareth*, marine religieuse ; le mouvement de la barque soulevée et battue par les vagues, épouvante le regard ; on serait tenté de croire que M. Delacroix n'a jamais vécu ailleurs. Rien n'est terrible comme cet effet de mer turbulente et ce ciel livide et sombre. La toile en question provient du cabinet de M. Troyon. Le second tableau, confié par son propriétaire M. Ad. Moreau, auquel on doit d'autant plus de gratitude que cet éminent amateur n'avait eu jusque-là aucun rapport artistique avec le chef-lieu de la Gironde, représente une *nature morte*, fantasque assemblage de homards, d'un faisan doré, d'un geai et d'équipements de chasse, déterminant le plus pittoresque ensemble. Ce que l'on distingue de préférence, c'est la puissance et l'harmonie de la couleur ; le faire est large et d'un fini systématiquemnte

peu habituel aux compositions du célèbre artiste. Les minutieux détails d'un fusil sont traités, ainsi qu'un lézard vert, avec un soin, une exactitude, un scrupule comparables au tour de force des Miœris, des Metzu et autres maîtres hollandais.

Dans la riche catégorie des œuvres qui ont assuré la vogue de la sixième exposition de Bordeaux, se succèdent pêle-mêle, je citerai un peu à l'aventure et comme ils me reviennent à la mémoire : un très-fidèle portrait de M. J.-R. Brascassat, par lui-même; plus, deux attrayantes études : *Brebis et son agneau* et *Taureau couché*, du même peintre. Deux portraits d'hommes et un de femme par M. Ricard, qui se recommandent par leur style et leur sûreté de main, démontrent que quand l'habile portraitiste le voudra d'une manière sérieuse, il s'élèvera au rang que certains critiques lui contestent encore aujourd'hui. Je tiens en complète estime la *nature morte* de M. Philippe Rousseau, autre prêt de M. Ad. Moreau à la Société des Amis des Arts; une *Lecture de la Bible*, douce scène de M. Guillemin; la *Plage de Schweningue*, marine saisissante de vérité, par M. André Achenbach; l'*Attente*, de M. Louis Gallait, qui brille par une puissante énergie d'expression et d'admirables chairs, œuvre d'élite que l'Exposition universelle de Paris n'a pas eu l'avantage de posséder; enfin deux petits J.-B. Madou : la *Gazette* et les *Amateurs du vin de Sauterne*, épisodes consciencieusement achevés, d'une finesse et d'une verve peu communes.

Que vanterai-je encore? D'abord la *Garde bourgeoise*, de M. Henri Leys; les *Bords d'une rivière*, crépuscule, et une *Clairière*, par M. A. de Knyff; le *Moulin ardennais* et le *Matin dans la Campine*, de M. Théodore Fourmois, et la *Vue* prise dans le grand-duché de Luxembourg, effet du matin, par M. Willem Roelofs. A propos des ouvrages et des artistes bordelais qui ont su se concilier les faveurs de la foule, je mettrai en première ligne : les *Marais près de La Teste* et les *Environs de Bordeaux*, par M. Édouard de Gernon, toiles que caractérisent à un haut degré la vérité, la lumière et la profondeur de l'horizon; le *Fidèle gardien*, d'un sentiment très-bien rendu, par M. Oscar Gué; l'*Attelage du maraîcher* et *Après le marché*, de M. J.-L. Brown, sujets peints avec talent et scrupuleusement étudiés; les *Fruits et Fleurs* groupés avec un art des plus délicats par Mlle Louise Durat-Lassalle; les *Faisans*, de M. J. Fauvelet, fort séduisants de couleurs; un *Intérieur* de M. A.-E. Plassan, frais et agréable de ton, quoique un peu lâché dans son exécution. Les *Paysages* au fusain de M. A. Dubouché, pris dans les contrées limousines, sont des productions largement entendues et bien dessinées, révélant un amateur qui emploie avec beaucoup de goût et de succès ses heures de loisir.

Grand est mon regret que le défaut d'espace m'interdise de parler autrement que par l'indication, bien insuffisante, de leurs noms, de MM. J. André, Antigna, A. Baudit, A. de Beaulieu, H. Bellangé, F.-A. Bossuet, Th. Chasseriau, L. Cogniet, C. Corot, G. Courbet, T. Couture et A. Dauzats, qui avait envoyé un *Paysage des Bibans*, Algérie, l'*Arc de triomphe de Djimilah*, tableau d'un effet et d'une couleur magiques, plus l'*Intérieur de la Mosquée de Cordoue*, irréprochable aquarelle. Je ne puis en dire davantage de MM. Gavarni, T. Gide, C. de Groux et T. Gudin. Quatre tableaux de ce dernier ont eu les honneurs de l'Exposition bordelaise; le principal est une *Tempête à Schweningue*, qui a fait autrefois partie de la collection de Guillaume II, roi des Pays-Bas.

Il me faut également me restreindre à quelques lignes sur MM. E. Flandin et ses cinq souvenirs d'Orient, sur la remarquable *Figure d'étude* ainsi que la *Femme accroupie* de M. Hippolyte Flandrin, et sur M. J.-P. Flandrin, pour ses jolis paysages si légèrement peints. Les sympathies des connaisseurs, auxquelles j'espère on ne m'en voudra pas de joindre les miennes, ont été, en somme, dans des spécialités différentes, pour MM. E. Hedouin, A. Hesse, E. Hillemacher, P. Huet, E. Lambinet, C. Landelle, L.-A. Lapito, J.-G.-E. Meissonnier, C. Nanteuil, J. Ouvrié, C. Roqueplan et Th. Rousseau, auteur d'une *Fin d'orage* qui a ravi tout le monde. M. A. Scheffer, a prouvé, par sa réminiscence de la ballade allemande : *Les Morts vont vite!* que son souple pinceau n'était pas moins qu'eux prompt à la course. Les tableaux de M. J. Stevens, Tessaert, E. Verbœckoven, F. Ziem, et d'autres que bien malgré moi je passe sous silence, ont partagé les heureux destins de M. Ary Scheffer, et conquis, comme son souvenir de Lénore, les bonnes grâces du public. Telles sont, en raccourci, les renseignements généraux et les détails relatifs à l'exposition 1855-1856, ouverte aux amateurs et aux curieux de Bordeaux. L'article de M. Georges Guénot, inséré dans la livraison de la Revue des Beaux-Arts du 1er mars, est en quelque sorte la préface de cet aperçu, où j'ai tâché de rendre justice à tous et à chacun. L'éclat de la récente solennité artistique a jailli, comme on a pu s'en convaincre, des inattendus contrastes des œuvres supérieures et des travaux de peintres modestes qui, sans nul doute,

avec leurs aptitudes et leur persévérance, arriveront au but qu'ils désirent atteindre.

Un dernier devoir me reste à remplir avant de déposer la plume, c'est celui de réitérer mes remercîments à toutes les notabilités et à tous les soutiens des Arts qui ont contribué à la féconde manifestation de Bordeaux. Merci donc à la Société et à son Président, M. Scott! merci aux nombreux appréciateurs de la Gironde et au Conseil municipal du chef-lieu, de leurs libéralités intelligentes! merci encore du patronage de S. M. l'Empereur, de la sollicitude de son gouvernement, des dons encourageants de M. Achille Fould, ministre d'Etat, et de M. Hippolyte Fortoul, ministre de l'instruction publique! Grâces soient aussi décernées aux généreux protecteurs de la peinture, MM. le comte Duchâtel, Ad. Moreau, Arosa, Troyon et autres, qui ont si efficacement concouru au triomphe que vient de remporter la Société des Amis des Arts, triomphe auquel n'a pas été étranger le bureau de cette Compagnie, élite d'hommes dévoués, infatigables, qui n'en ont pas plutôt fini avec leur tâche annuelle et les mille soins qu'elle nécessite, qu'ils se remettent aussitôt à l'œuvre. Les agents de la Société méritent aussi leur part de reconnaissants témoignages : ce sont M. Dauzats, enfant de Bordeaux, qui habite Paris, mais dont le cœur n'a pas cessé d'appartenir à sa cité natale, où il a dirigé les premiers pas des fondateurs de l'association, aujourd'hui si prospère, et M. Campan, digne collègue de M. Dauzats chez nos voisins de Bruxelles, où il a usé de la haute estime et du crédit dont il jouit auprès des artistes de ce pays, dans le but de doter la France d'une pléïade des illustrations, non pas seulement de la Belgique, mais aussi des Pays-Bas, des provinces rhénanes et de la studieuse Allemagne. Courage, maintenant, jusqu'à la future exposition de l'exercice actuel! Salut et bonne chance à la Société des Amis des Arts de Bordeaux, à ses appuis et à ses adhérents!

THÉODORE LEJEUNE,
Peintre attaché à la restauration des tableaux des Musées et des Palais impériaux.

ÉCOLE IMPÉRIALE DES BEAUX-ARTS.

COURS DE DAVID D'ANGERS ET DE E. ÉMERY.

M. LEMAIRE DE L'INSTITUT.— M. LE DOCTEUR ROBERT.

On n'ignore pas que dans la séance du 23 février dernier, MM. les professeurs de l'Ecole impériale des Beaux-Arts ont pourvu à la vacance de la chaire de sculpture, par suite du décès de David d'Angers, et dévolu ces importantes fonctions à un maître capable de les bien remplir, à l'auteur du magnifique fronton de la Madeleine, au sculpteur Lemaire, membre de l'Institut et député au Corps législatif. Les candidats à la succession du regrettable défunt se classaient de la manière suivante : MM. Lemaire, Simart, Jouffroy, Jaley, Bonassieux et Cavelier ; les professeurs votant pour l'élection étaient au nombre de seize. Le scrutin final a donné neuf voix à M. Lemaire, dont le nom figurait en tête de la liste des compétiteurs, et sept à M. Simart, son confrère, qui occupait le second rang sur cette même liste. L'Ecole avait donc choisi et proclamé le digne remplaçant du statuaire David; plus d'un mois s'est écoulé depuis que cette grave détermination a été prise, et l'artiste, qu'il est permis de considérer comme le titulaire actuel du fauteuil de professeur de sculpture au palais de la rue Bonaparte, n'est point encore officiellement investi de sa charge. Sur quels sérieux motifs les lenteurs de cette mise en possession se fondent-elles? Le 10 mars dernier, on mandait de Paris à l'*Indépendance belge* : « Il se présente en ce moment une question constitutive assez curieuse pour le Corps législatif. Un de ses membres, statuaire des plus habiles et renommés, M. Lemaire, de l'Institut, nommé par le département du Nord, vient d'être élu professeur à l'Ecole des Beaux-Arts, par le choix spontané des maîtres de l'Ecole. Y a-t-il là le *casus belli* du cumul des fonctions? La Constitution dit que nul député ne pourra toucher un traitement pour des fonctions publiques; mais peut-elle empêcher, par exemple, ce député de renoncer à son traitement? Et dans ce cas, ces fonctions seules sont-elles une interdiction du mandat législatif? »

Une semblable question ne pouvait pas demeurer plus longtemps sans réponse et provoquait bien une enquête. En de telles conjonctures, le devoir nous commandait d'aller aux éclaircissements, et voici ceux qui nous sont venus de bonne source. L'incompatibilité dont on parle, en ce qui concerne le double titre de député et de professeur à l'Ecole des Beaux-Arts, que réunit dans sa personne M. Lemaire, a été soulevé bien avant que l'opinion publique et les agents de la presse s'en préoccupassent; elle a été agitée au sein même de l'Ecole, qui n'a accueilli la demande de l'académicien et ne l'a porté sur la liste des candidatures en première ligne, il est vrai, qu'après mûr examen. La difficulté dont il s'agit avait si peu échappé au discernement de MM. les professeurs et à la prévoyance de celui qui briguait leurs suffrages, que

préalablement M. Lemaire avait tout exprès fait le voyage de Valenciennes pour y déposer sa démission entre les mains de ses commettants, eu égard à son désir du professorat vacant et au cas où il aurait le privilége d'être élu. Le célèbre artiste n'entendait pas, néanmoins, renoncer sans compensation aux honneurs du Corps législatif, c'est-à-dire s'il n'avait la certitude de sa nomination académique, laquelle, comme on l'a vu plus haut, vivement disputée par les amis de M. Simart, n'a dépendu que d'une voix.

La loi, en effet, décrétant que l'acceptation d'un emploi public entraîne de plein droit l'abandon ou la révocation du mandat de député, il est de toute évidence que M. Lemaire, avec autant de respect que de scrupule, s'est conformé à la règle, en n'hésitant point à déclarer qu'il cesserait d'appartenir au Corps législatif, où les positions sont variables et de courte durée, le jour où il serait assez heureux pour être appelé, par la confiance et la libre volonté de ses confrères, à s'asseoir dans une chaire didactique avec toute garantie d'y rester, comme ses prédécesseurs, jusqu'au terme de son existence. Tel était, au juste, l'état des choses, lorsque M. Lemaire, avec le haut sentiment de sa dignité, a sollicité les faveurs de l'Ecole impériale des Beaux-Arts; il connaissait aussi bien que personne les conséquences de son acceptation, il s'y soumet sans aucune réserve et attend avec une légitime sécurité, comme tous les admirateurs de son ciseau, que la sanction impériale ratifie la préférence dont il a lieu de s'enorgueillir. Reste peut-être maintenant une autre question préjudicielle qui n'a pour juge que le ministre : celle de savoir si réellement il existe un cumul du genre prévu par le législateur, et si le professorat de la statuaire, qui n'est point, à coup sûr, une charge politique ou administrative, ne devrait pas être compris dans les exceptions réservées par la loi elle-même? L'étude de cette délicate alternative est vraisemblablement la seule cause du retard mis à l'accomplissement des dernières formalités ayant rapport à l'installation du nouvel élu. Quoi qu'il en soit, de communs intérêts gagneraient, nous semble-t-il, à ce que M. Lemaire conservât son siége au Palais-Bourbon, où des cas de son ressort peuvent se produire, surtout lors des discussions sur le budget des Beaux-Arts.

D'un autre côté, il y a lieu de croire que l'École va être assaillie des requêtes de l'innombrable personnel de la Faculté de médecine et de chirurgie, à propos de l'héritage que laisse aussi dans le professorat anatomique, comme nous l'avons relaté dans la livraison précédente, le décès du dernier titulaire, E. Émery. Déjà le bruit se répand que le successeur présumé, M. le docteur Robert, avec l'aisance qui est la sienne, a tort de convoiter des fonctions qui ne rapportent qu'un mince traitement annuel de 2,400 fr. à des praticiens sans fortune pour lesquels ce modeste revenu serait une fortune. Il est à croire que les professeurs de l'École n'auront garde de céder à ces épanchements d'une inopportune sensiblerie, et qu'ils iront chercher la science et le mérite là où ils se trouvent, sans s'inquiéter du patrimoine. Répétons que, durant plus de vingt ans, M. le docteur Robert a été le préparateur d'Émery, et, puisqu'on nous y oblige, ajoutons que des autorités d'une éminente compétence certifient que M. le docteur Robert a inculqué sa méthode à Émery, dont il avait rédigé le programme, et qu'il a en quelque sorte inspiré dans son enseignement lors de son entrée à l'École, dont il apprécie, mieux que qui que ce soit, les besoins. La chaire d'anatomie est une tribune spéciale qui exige, de la façon la plus rigoureuse de profondes notions d'art, unies aux aptitudes et aux expériences chirurgicales. Ce qu'il importe surtout aux élèves, afin de se rendre un compte exact du jeu des différents muscles dans les divers mouvements du corps, de bien connaître, c'est la surface extérieure et les parties sous-cutanées du squelette humain.

La louable curiosité et les instincts éclairés des élèves ont été si parfaitement compris, nous assure-t-on, par M. le docteur Robert, que la foule est accourue lorsqu'il a consenti à suppléer Émery. Les deux ou trois cents disciples qui ont suivi, avec une exemplaire assiduité, les savantes leçons de M. Robert, accueilleront, on n'en saurait douter, par les témoignages d'une reconnaissance unanime, la nomination de leur docte maître au poste qu'il recherche. L'urgence de la mesure se fait d'autant plus sentir, que les travaux de la classe d'anatomie ont aujourd'hui pour complément un concours suspendu par la mort d'Émery. Ce concours, couronné d'une complète réussite en 1855, où, pour la première fois, il a été ouvert, présage pour l'exercice actuel, à en juger par la persistance des élèves à suivre le cours et par les lumineuses démonstrations qui les ont captivés, que les résultats de la seconde épreuve seront encore plus favorables que ceux de la première.

Avant de finir, une triste coïncidence doit être ici constatée. Le docteur Gerdy, en 1830 concurrent d'Émery à la chaire d'anatomie de l'École, a été également enlevé à sa famille et à ses amis pendant ce même mois de mars. Gerdy avait su, lui aussi, conquérir les sympathies de la

jeunesse studieuse se livrant au culte des Beaux-Arts, par les excellentes conférences qu'il avait organisées à son usage dans une des salles de l'Académie de médecine, durant les dernières années du professorat du docteur Sue père à l'École des Beaux-Arts. De là provinrent les embarras de l'installation du cours d'Émery, en 1830, sous le coup des événements révolutionnaires d'alors, par le surcroît d'effervescence des jeunes esprits de cette période. Le panégyriste d'Émery pressentait, il y a quinze jours, dans les colonnes de ce recueil, que l'auteur des *Mystères de Paris*, M. Eugène Sue, avait toute prérogative et toute qualité, en considération de ses études chirurgicales, pour revendiquer et obtenir la succession de son père; ce n'est, nous apprend-on, que sur le refus formel du fils, prédestiné à être plus tard un des écrivains et des romanciers populaires de la France, que la candidature d'Émery a prévalu.

GEORGES GUENOT.

EXPOSITION

DE LA SOCIÉTÉ DES AMIS DES ARTS

DE LYON.

—

SECONDE PARTIE.

PEINTURE D'HISTOIRE. — PEINTURE DE GENRE.

MM. SAINT-JEAN.— P. BLANCHARD.— A.-V. PLUYETTE.— L. BAILLY.— M^lle^ M. CHENU.— E. CLÉRY. — HONEIN. — BALZE. — A. COUVERCHEL. — S. BARON. — DUVAL LE CAMUS. — M. GENOD. — VAN SCHENDEL. — AD. LELEUX.—A. LELEUX. — MERLE.—L. GUY.— H. BARON.— DE BEAUMONT. — LUMINAIS. — G. COURBET. — PEYRONNET. — E. MOYSE. — DE HEUVEL — MAGAUD. —NÈGRE.—FAVERJON.— BELLIVEAUX. — J. RAVE. — PINART. — BLANC-FONTAINE. — J. HÉBERT.— M^lle^ H. POURRA. — M^lle^ ANNA FÉLIX. — C. POUSSIN. — C. BRUN.—GAUTIER.— BLANC. — G. SURY. — D. RAHOULT.— MARBEAU. — M. DE PIGNEROLLE. — GOUPIL.— BORNSCHLEGEL.—DE CURZON.— BAIL. —E. CHARPENTIER.— M^lle^ AILLOD. — BOSC-DEVÈZE. — H. DRUARD. — J.-B.-J. GARIN. — GINAIN.—DE SERRES.— M^me^ JACOTT-CAPPELANE.— SCOHY. —G. LACROIX.— COMPTE-CALIX.

Depuis l'envoi de l'article qui a précédé dans ces colonnes celui que j'adresse aujourd'hui à la REVUE DES BEAUX-ARTS, et que publiera, je pense, son numéro du 1^er^ avril, la Commission exécutive de notre Société a fait, suivant l'usage, diverses emplettes, dont la plus capitale est incontestablement la toile de M. Saint-Jean représentant des *Fruits*. Le choix de nos commissaires est à coup sûr des meilleurs ; il excite déjà beaucoup d'espérance et de désirs chez les actionnaires, les souscripteurs et les preneurs de billets d'entrée de un franc, impatients d'assister à la séance solennelle où s'effectuera le tirage de la loterie. Mais le nouveau chef-d'œuvre de M. Saint-Jean, on le suppose, n'a pas été payé un prix ordinaire, et peut-être est-ce ici le cas de demander si, en dehors de l'allégresse qu'éprouvera le gagnant de ce beau lot, on ne dépasse pas le but en réalisant avec les ressources proportionnellement restreintes de notre compagnie, un achat qui a coûté cher? Mieux n'aurait-il pas valu, au moyen d'un sage fractionnement de la dépense appliquée à un seul pour la répartir sur plusieurs, multiplier de la sorte les heureux parmi les exposants et les porteurs d'actions? Quoi qu'il en soit, je m'empresse de dire que les vues de la commission, en cette circonstance, pourraient bien être excellentes de même que ses intentions; il lui est permis de croire que la perspective d'un gain aussi enviable que celui de l'ouvrage de M. Saint-Jean, lui attirera un surcroît de sociétaires, et accroîtra, dans une large mesure, le chiffre des entrées à un franc. Sur ce système, comme sur bon nombre d'autres, l'avenir prononcera.

Quant à moi, je suis convaincu que les résolutions prises et les sacrifices accomplis par le bureau de notre association, n'ont pour base que la généreuse sollicitude qui l'anime en ce qui touche ses développements et sa prospérité. Comme preuve à l'appui de ce que je viens d'écrire, je mentionnerai la récente détermination adoptée au sujet du chômage du lundi. Jusqu'au temps où nous sommes, l'habitude et la tradition avaient maintenu la coutume, ou plutôt le tort grave de fermer l'exposition le lendemain du dimanche. La routine, contre laquelle protestaient tous les artistes et tous les gens de goût, a enfin disparu; depuis le 25 février, le palais Saint-Pierre ouvre ses portes à la foule le lundi comme les autres jours de la semaine, y compris celui du Seigneur et du repos, moyennant une rétribution d'un franc. Le succès a couronné la tentative, et les visiteurs affluent presque autant le lundi, malgré le droit plus élevé des trois quarts, que les mardi, mercredi et jeudi, où la perception au seuil du Palais des Arts n'est que de vingt-cinq centimes par personne. Après ces informations préliminaires, que je ne pouvais me dispenser de transmettre au lecteur, puisqu'elles sont tout à l'avantage de notre Société et des artistes de talent qui ont répondu à son appel, je reprends mon compte rendu au point où je l'avais laissé il y a quinze jours; en d'autres termes, je passe de l'examen de la peinture religieuse, que j'ai tracé de mon mieux, à l'analyse de la peinture d'histoire et de celle de genre, dont je m'efforcerai de me tirer de la même manière.

Commençant par rendre à César ce qui appartient à César; me faisant à mes risques et périls, l'humble et très-fidèle interprète des sentiments qui se produisent autour de moi, j'exprimerai à l'Empereur la vive gratitude, que je ne suis pas seul à ressentir, du présent dont Sa Majesté a daigné enrichir le musée de notre ville. Grâce au souverain et à ses ministres éclairés, Lyon possède aujourd'hui une composition incontestablement remarquable d'un de ses enfants, M. Pharamond Blanchard. Il s'agit de la *Découverte de l'Océan Pacifique*, tableau acquis par le gouvernement à l'issue de l'Exposition universelle de 1855. Des qualités d'un ordre supérieur recommandent cette peinture, où je note toutefois, en le déplorant, l'abus de tons rouges. Si bien disposés qu'ils soient, les groupes ont çà et là le désagrément de se confondre avec les rochers; ce qui n'empêche pas de reconnaître à l'auteur beaucoup d'imagination et une facilité de brosse peu commune. Je serai heureux de voir l'ouvrage et le nom de M. Pharamond Blanchard, avec lequel bon nombre de ses concitoyens sont peu familiarisés, à côté des productions et des signatures de MM. Hippolyte Flandrin, Bonnefond, Saint-Jean, et autres maîtres qui rayonnent aux parois du musée de notre ville.

Le nombre d'envois dont j'ai à rendre compte m'oblige à être bref dans mes considérations et mes jugements, que j'invite les exposants mes confrères et les auteurs, par suite de mon peu de confiance en mes propres lumières, à n'accepter que sous toute réserve. Complémentairement à ce que j'ai écrit plus haut du tableau des *Fruits* de M. Saint-Jean, notre commission exécutive est encore, à ma connaissance, devenue propriétaire, pour la loterie qui bientôt distribuera ses faveurs, un bandeau sur les yeux, de deux pages, l'une de M. Victor Pluyette, l'autre de M. Léon Bailly.

La première de ces compositions nous montre *Duguesclin enfant et son précepteur*. Pas une critique à formuler sur la vérité, l'ensemble et surtout l'expression de physionomie du précepteur, irréprochables détails qui ont assuré la réussite de M. Pluyette.—La seconde œuvre est signée du nom de M. Léon Bailly, et je souhaiterais très-sincèrement, en face de cette émouvante scène qui a fixé, non sans motifs, les préférences des experts de notre Société, n'avoir que des éloges à offrir au peintre. Mais il me semble qu'après le plaisir du souscripteur auquel ce lot sera dévolu par le sort, ce même favori de la fortune éprouvera un embarras réel lorsqu'il s'agira de lui trouver une place. Le sujet mis en scène par M. Léon Bailly représente un *Episode de Famine en 1531*; l'émotion qu'inspire cette toile domine et navre le cœur. Où suspendre alors un si déchirant souvenir? A coup sûr, pas dans une salle à manger; et il ne me semble pas qu'une chambre à coucher ou un salon soient mieux en rapport avec les sombres idées qu'il engendre. Je conclus qu'un cabinet spécial ou une galerie sont les seuls lieux capables de recevoir la production de M. Bailly, et des reliquaires de ce genre ne se rencontrent pas fréquemment dans des maisons particulières.

Mon avis est que les aspirants aux chances de la tombola se seraient bien autrement réjouis, si la Société des Amis des Arts de Lyon eût fait emplette à leur adresse de deux attrayants envois de M. Schopin, que la gravure a presque rendu populaires, le *Bûcher de Sardanapale* et la *Première entrevue d'Antoine et de Cléopâtre*, l'un et l'autre d'une exécution fort riche et d'un merveilleux effet, quoiqu'à certains points de vue ils rappellent un peu trop le papillotage de lithographies coloriées, toujours agréables à voir, mais qui ne sont, au demeurant, que des enluminures.

Un petit cadre a suffi à mademoiselle Maria Chenu pour y remémorer un sujet historique: *Cromwell et sa fille*. Mourante d'une maladie de langueur et près de son dernier jour, la fille du Protecteur reproche à son père la décapitation de Charles Ier. La tête de la jeune agonisante est d'une rare beauté et l'attitude du corps est aussi fort bien comprise. Par contre, Cromwell, dont le bras droit est un peu court, a le tort d'être raide et lourd au delà du nécessaire. Il y a des figures bien peintes et groupées à la manière de M. Eugène Delacroix dans les *Funérailles de Robert III, comte de Saluces*, par M. Edouard Cléry; mon seul regret est de trouver encore ici un élève et un imitateur. — Le regard est d'abord médiocrement séduit dans l'*Entrevue de Marie-Stuart et d'Elisabeth au château de Fotheringay*, ouvrage de M. Honein; mais en l'étudiant de plus près, on y signale d'incontestables mérites. M. Honein ne pèche, à vrai dire, que par l'ordonnance de ses personnages, disposés là comme au théâtre.

Pourquoi M. Raymond Balze, dans sa *Bénédiction pontificale*, a-t-il tant prodigué le pourpre aux tentures de l'arrière-plan? Ce surcroît de chaudes couleurs a pour conséquence la dureté qui contrarie l'œil. Sans doute il ne dépendait pas de l'artiste que ce rouge obligatoire disparût de son tableau, mais il aurait aisément pu, me semble-t-il, en amoindrir le reflet criard par la combinaison et l'opportun contraste des mitres,

des manteaux, des chapes, des chasubles et autres insignes, ornements et étoffes d'or, d'argent ou de soie, toujours inséparables des cérémonies religieuses du culte catholique, apostolique et romain, dont elles complètent la majesté et les pompes. — Si le genre historique a ses avantages, il a aussi ses inconvénients, entre autres, comme dans le tableau de M. Alfred Couverchel : *Conseil de Bachi-Bouzouks, présidé par le général Jussuf*, où la nécessité condamne le peintre à introduire des portraits, afin que rien ne manque à l'aspect et aux besoins locaux. La difficulté n'est pas toujours insurmontable, et, sans contester la valeur de la composition de M. Couverchel, j'incline à croire cependant que l'artiste, si tel eût été son bon plaisir, aurait pu tirer un parti meilleur des costumes et du pays qu'il s'était imposé la tâche de peindre.

Les œuvres de M. Stéphane Baron, admises au palais Saint-Pierre : *Le Doute du docteur Faust* et *les Visions du soir*, dénotent chez le jeune artiste de précoces aptitudes et un brillant avenir pour le cas où le succès de l'heure présente ne lui suffirait pas. *Le Doute du docteur Faust* a le malheur d'être trop sombre et de faillir par l'absence d'unité de lumière. Le temps, lorsqu'il est couvert, ne permet d'apercevoir, dans ce tête-à-tête du docteur et de son compagnon, que des vélins et la figure du héros, qui compense cette obscurité par la profondeur des pensées qu'elle exprime; mais M. Baron aurait dû ne point travestir, ainsi que l'ont fait beaucoup d'autres peintres, Méphistophelès en Belzébuth. *Les Visions du soir*, du même artiste, ne laissent rien à désirer que de nouveaux envois à notre exposition future. — Les amateurs et les curieux de Lyon ont accueilli avec assez de froideur *Macbeth et les Sorcières*, de M. Duval Le Camus, qui, pourtant, avait obtenu l'année dernière à Paris les honneurs de l'exposition au palais de l'avenue Montaigne. — L'amour de la peinture exécutée dans de larges proportions, a suggéré à M. Michel Génod la *Cinquantaine*, qu'en sa qualité de sujet de genre on ne voit guère, par les yeux de l'imagination, que sous la forme d'un tableau de chevalet. Cette toile, d'une certaine étendue, parfaitement placée au centre de notre grande salle, s'apprécie bien mieux qu'elle ne l'a été à l'avenue Montaigne, hormis durant les derniers jours où on l'a transférée du rez-de-chaussée à l'étage supérieur du monument. M. Génod est, par dessus tout, un laborieux artiste et un esprit aimable; ses productions portent toutes l'empreinte de la sensibilité et de la douceur, qui en font le digne continuateur de Greuze. Que M. Michel Génod ne cède pas, toutefois, aux tendances qui l'attachent à l'école de ses débuts, école dont les principes s'acceptent dans des tableaux de modeste mesure, mais qu'on ne saurait admettre pour des toiles de la dimension de celle qu'il nous a expédiée.

Le plus habituel résultat des procédés d'un pinceau toujours égal et lisse, est d'occasionner la lourdeur et de porter ainsi un grave préjudice à l'exécution et à l'effet; que M. Van Schendel, qui n'a pas moins de quatre tableaux à notre exhibition, ne m'en veuille pas de lui soumettre en toute confraternité cette remarque que me dicte l'expérience. Les quatre envois de M. Van Schendel sont accompagnés d'effets de lumière; or, il ne suffit pas d'exceller dans un détail pour faire abus de cette supériorité. Le peintre de Bruxelles se sera convaincu de la justesse de cette observation s'il est venu à Lyon; sa *Faiseuse de dentelles*, traitée avec une finesse de brosse en complète harmonie avec les limites du cadre, a été généralement approuvée. — De ce que je blame la peinture léchée, il ne s'en suit pas *à fortiori* que je sois partisan de la manière qui court la poste et qui n'a d'autre souci que d'atteindre promptement le but, comme celle de M. Adolphe Leleux dans son tableau : *Enfants conduisant des oies*. Pour se bien rendre compte de ce sujet, il est indispensable de se mettre à distance; alors on est séduit par la vie et le mouvement qui anime les figures, par la profondeur et la transparence des feuillages. En revanche, plus on s'approche de l'œuvre, plus on est déçu; lorsqu'on n'a qu'à étendre le bras pour la toucher du doigt, comme un décor au théâtre, tout prestige s'évanouit. — Semblable jugement m'est inspiré après examen de la *Forge*, de M. Armand Leleux, qui, avec le charme d'ébauche qui lui est propre, n'a pas aussi bien réussi. Je préfère de beaucoup à la *Forge* la *Récréation maternelle*, du même auteur.

Le naturel des poses, l'à-propos des mouvements et des gestes distinguent à un haut degré *les Petits maraudeurs*, de M. Merle. La superposition de ces deux enfants, dont le plus robuste, livrant ses épaules, fait la courte échelle à son camarade plus leste, afin qu'il atteigne les bouquets de fruits rubiconds d'un cerisier dont la verdure s'épanouit au-dessus d'un vieux mur, est une scène délicieusement agencée; je suis moins content de *l'Hiver*, du même artiste. — Parlons de M. Louis Guy et de son *Marché aux porcs* : à la bonne heure! Voilà de l'animation et de la finesse! Le porc qui s'enfuit est peint sur le fait; l'étude, mais l'étude facile, se manifeste

partout. Mais à quel moment de la journée M. Guy a-t-il éclairé son marché? Est-ce un effet de soleil qu'il a voulu reproduire? Je ne sais; les ombres me semblent trop vigoureuses. — Comme tout ce que compose M. Henry Baron, la toile intitulée *le Vin*, dont il a doté notre Exposition, est d'un attrayant aspect.— Le pendant du tableau de M. Baron, l'*Eau*, par M. de Beaumont, talent qui touche de près celui de son confrère, mérite aussi de légitimes encouragements.

La Société des Amis des Arts de Lyon avait contracté à ses exhibitions précédentes, l'habitude d'être mieux traitée par M. Luminais, qui ne lui a adressé cette fois qu'un petit ouvrage, les *Dénicheuses*, lequel est loin d'avoir l'importance de ses envois antérieurs.— Que dire de la scène villageoise, les *Cribleuses de blé*, par M. Gustave Courbet, que ne sachent ou que n'aient déjà pensé les lecteurs de la Revue de ce fougueux réaliste? — Mes yeux, captivés, se reposent sur une *Halte dans le désert*, de M. Peyronnet : voilà bien aussi le repos sous le ciel d'azur et de feu de l'Orient! Cette page, réglée avec sagesse et grassement peinte, est une des meilleures que je connaisse de M. Peyronnet; elle témoigne, en outre, qu'une toile hors de mesure n'est pas indispensable pour conquérir les suffrages des hommes qui s'y entendent. — Un disciple de l'école de MM. Adolphe et Armand Leleux, nous a gratifié de trois tableaux dans le style de ces chefs spéciaux; je veux parler de M. Edouard Moyse : les *Derniers moments d'un criminel*, un *Intérieur de forge* et une *Fileuse*, de cet artiste, sont autant d'œuvres notables, principalement la première, où la figure du condamné est remplie d'une expression terrible.

L'auteur de *l'Enfant qui boit seul*, M. de Heuvel, est un talent délicat à qui on doit encore *la Pie* et *le Premier pas*. Les toiles de M. Heuvel ne subjuguent pas de prime-saut, comme celles de M. Moyse, mais au fur et à mesure qu'on les examine de plus près, elles gagnent à être analysées. — Je ne m'éloignerai pas de cette série de productions demandant le succès à la recherche du pinceau, sans admirer les trois perles de M. Magaud, de Paris : *le Jardin*, *la Petite marchande* et *la Lecture*. C'est bien là le fini que je comprends, exempt de ce qu'on appelle le léché. Quels ravissants détails, néanmoins, au courant de tous ces accessoires, détails qui ne causent aucun préjudice aux figures, peintes dans la manière de M. Meissonnier! — *Le Joueur d'orgue*, de M. Nègre, se pique des mêmes avantages que les envois de M. Magaud. J'appliquerai à ce tableau, comme ci-dessus je l'ai fait pour divers autres, l'observation que cet excès de conscience de la brosse est susceptible de tromper l'œil, ayant les apparences d'une photographie artistement enluminée.— Assez généralement on préfère les deux panneaux représentant l'*Été* et l'*Hiver*, par M. Faverjon, et destinés, si je ne me trompe, à former des dessus de portes, aux trois autres compositions de cet artiste : *Tête de fantaisie*, *Atelier de tourneur* et *Vue prise sur les bord du Furens;* les trumeaux de M. Faverjon sont exécutés dans un style largement facile et d'une avenante couleur. — La grâce n'est pas ce qui manque aux *Roses*, de M. Bellivaux; on reproche seulement l'absence de proportions à la principale figure. Est-ce une enfant; est-ce une jeune fille? En somme, la tête est trop forte.

Le contingent artistique de M. Joanny Rave au palais Saint-Pierre, comprend quatre numéros : *le Malade d'amour*, *Chanson d'hiver*, *Chanson de printemps* et *Chanson d'été*. De bonnes qualités recommandent ces peintures, qui ont de plus le privilége d'être originales. — Enumérons au moyen d'une concise nomenclature pour finir plus tôt, car les lignes et les colonnes se succèdent sans que le terme de cet examen apparaisse; énumérons, dis-je, au pas de course, les derniers spécimens appartenant à la catégorie des peintures de genre. Ici, *la Lecture en famille*, de M. Pinart, honnête idée, bien mise en scène; deux jolies inspirations de M. Blanc-Fontaine : *la Petite bergère* et *le Cordonnier de village*; *le Pâtre romain*, de M. Jules Hébert, supérieur de beaucoup à son *Solitaire* et à son *Turc;* la sérieuse étude de Mlle Hélène Pourra, *Intérieur de ferme*, où règne une certaine confusion; *le Colporteur* et *la Jeune paysanne au repos*, *le Colporteur* surtout, par Mlle Anna Félix, prédisent à la jeune artiste, ainsi qu'à Mlle Pourra, une florissante destinée à leurs tentatives; *la Forge* et *le Nid*, par M. Charles Poussin, ne rachètent pas par leur vérité l'insuffisance de leur exécution; enfin, *les Chercheurs de grillons*, par M. Charles Brun, sont une amusante scène.

Plus loin ce sont : les *Folles de la Salpétrière*, par M. Gautier, sujet philosophique que le peintre a traité avec beaucoup de méthode, quoique au résumé son œuvre n'ait pas, à vrai dire, de centre, de point principal, et que les teintes soient, en général, un peu trop grises; la *Chèvre Amalthée*, idylle de M. Blanc, fidèle interprète de la poétique légende, peintre dont le dessin est fort correct, mais qui est un peu froid d'ensemble; la *Joueuse d'osselets*, par M. Gilbert Sury, inaugure favorablement les débuts de son

auteur, les trois ouvrages de M. Diodore Rahoult, empruntés à la vie des champs, parmi lesquels on regarde surtout les *Franciscains de la Sabine;* le *Convoi de prisonniers*, par M. Marbeau, peintre marseillais, qui donne une juste mais douloureuse idée des scènes qui, fréquemment, attristent les belles contrées de la Provence. Quel spectacle, en effet, que celui d'une sorte de patache où hommes et femmes, frappés par la justice et entassés pêle-mêle, roulent dans des tourbillons de poussière vers le pénitencier qui les attend! Je place ce tableau au-dessus du *Départ pour la Ferrade*, de ce même M. Marbeau; *Jeune fille dans la campagne de Rome* et *Pèlerins italiens*, deux méritants ouvrages de M. Marcel de Pignerolle. *Donner rend l'âme si bonne!* jeune fille qui demande l'aumône pour son père aveugle, par M. Goupil, qui n'est pas un débutant, et finalement l'*Intérieur d'une cuisine de ferme*, par M. Bornschlegel, qui n'a pas été aussi heureux dans ses deux autres morceaux: *Scène de famille* et *Entrevue de Butler et de Davis Dean.*

Ailleurs se groupent les réminiscences de l'ancienne Grèce, recueillies sur les lieux mêmes par M. de Curzon, qui les a rapportées dans son pays et qui les a fixées sur la toile comme M. Bonirote, pour l'enseignement de ses concitoyens. De quatre souvenirs, le plus curieux et le mieux rendu est la scène des *Aveugles grecs mendiant près d'une citerne.* Puis, un *Intérieur d'Atelier*, par M. Bail; un *Aide-de-camp du major général*, par M. Eugène Charpentier; *les Petits mendiants*, par Mlle Aillod; *l'Antiquaire*, de M. Bosc-Devèze; les deux tableaux de M. Henri Druard: *Qui se ressemble s'assemble*, et l'*Etameur*; de M. Joseph Garin, *la Visite au monastère;* l'étude mouvementée de M. Ginain, *Cuirassier exécutant une charge*; celle de M. de Serres, *Convoi attaqué dans un défilé;* de Mme Jacott-Cappelane, *Pifferare;* de M. Scohy, *le Retour des Champs* et de M. Gaspard Lacroix, *la Cueillette des pommes*, épisode champêtre parfaitement peint et que je ne mettrai pas en parallèle avec *les Baigneuses*, du même artiste.

Pour clore, car il en est temps, la série de ces tableaux et des noms de leurs auteurs, je paierai un dernier tribut à M. Compte-Calix, qui a au palais des Arts un superbe épisode qu'il a intitulé: *Soutien et pardon*, œuvre d'une noble et savante ordonnance, aussi bien en ce qui concerne l'ensemble que les détails. Le magistral tableau de M. Compte-Calix, qui excite encore de vifs enthousiasmes à notre exposition, a promptement trouvé, parmi les amateurs éclairés de notre ville, un homme de goût qui en est devenu acquéreur sans le marchander. Excellente fortune! digne récompense, dont je félicite du fond du cœur le peintre éminent. La troisième partie de ce compte rendu de l'Exposition lyonnaise, que sous peu de jours j'aurai l'avantage de transmettre à la rédaction de ce recueil, contiendra l'examen des portraits, des animaux et des fleurs; le quatrième et dernier paragraphe sera affecté aux paysages et aux dessins.— La grande salle du palais Saint-Pierre fermera ses portes dimanche, 30 de ce mois, à quatre heures de l'après-midi. On ne sait pas bien encore l'époque du tirage de la loterie; l'opinion la plus accréditée assigne le jour de cette cérémonie du 15 au 20 avril.

UN AMI DE L'ÉCOLE LYONNAISE.

Lyon, 25 mars.

MOSAÏQUE.

Berceau de l'enfant de France.— M. Sauvageot. — La manufacture de Sèvres. — *La Bataille d'Alma.* — Le musée du Luxembourg. — *Les Enrôlements volontaires*, de Vinchon. — Un groupe de M. L. Auvray. — *Archives de la commission des monuments historiques.* MM. Vaudoyer et Delton.— *Imitation de Jésus-Christ.* — Le pavillon Marbeuf.— Dons de l'Empereur aux caisses de diverses associations. — M. de Saulcy. — J. Bail.— M. Pérignon. — Monument à la mémoire du général de Lourmel.— Un bas-relief à Malka. — Médaille au roi Léopold. — Statuaire belge. — M. Franck.— Une statue de M. Fraikin.— Le peintre Geedts. — Collection des portraits des comtes de Flandre et des ducs de Brabant.

Des informations ou des nouvelles relatives au berceau de l'enfant de France, à la nomination de M. Sauvageot comme conservateur honoraire des musées du Louvre, au déplacement de la manufacture de Sèvres, au tableau de la *Bataille d'Alma* que M. Horace Vernet finissait de peindre sur la commande de S. A. I. le prince Jérôme, et à d'autres faits qui ont plus ou moins excité la curiosité publique; ces renseignements, insérés dans les quatre ou cinq dernières livraisons de la Revue des Beaux-Arts, ayant achevé de se produire, c'est pour nous un devoir de compléter leur aperçu par la mention ou l'analyse des récits ultérieurs mis en circulation par la presse française et étrangère.

Ainsi que nous l'avons annoncé dans notre numéro du 15 février, l'impérial berceau, qui n'a été fini, dit-on, que le 12 mars au soir, et que S. M. n'a pas reçu le lendemain à cause de la date du 13, non plus que le surlendemain parce que ce jour tombait un vendredi, ce berceau, qui n'a été présenté par l'édilité parisienne que le 15, et qui a pris sa place aux Tuileries juste à temps pour qu'on y déposât dans la nuit suivante, du 15 au 16, le petit-neveu de Napoléon Ier, est bien l'œuvre de MM. Baltard, architecte de la ville; Simart, qui a modelé les figurines; et pour les ornements, de MM. Jacquemart, Gallois et Poignant. La coque du meuble a la forme d'une nef, réminiscence du blason de la métropole.

Sur le château de poupe se tient une figure d'environ 75 centimètres, drapée et la tête ceinte de tours ; c'est la ville de Paris, qui élève au-dessus du chevet une couronne impériale. Au pied de cette allégorie, à droite et à gauche, deux petits génies ailés sont assis sur des créneaux et veillent sur le navire, dont l'arrière porte un bouclier d'or blasonné en émail aux armes de la cité, et encadré par deux palmes formées de branches de laurier et de chêne, autour desquelles s'enroule une banderole avec cette devise : FLUCTUAT NEC MERGITUR.

La proue est supportée par un aigle aux ailes déployées. Sur chaque face de la coque sont deux médaillons émaillés en bleu, de la manufacture de Sèvres, de M. Hippolyte Flandrin, et représentant les figures allégoriques de *la Prudence*, de *la Force*, de *la Vigilance* et de *la Justice*. Chaque face, est, en outre, décorée de branches de laurier dans les interstices des membrures. Sous la rampe en bois de rose qui couronne la partie supérieure, court une galerie à jour ornée de rinceaux et coupée, vers le milieu de chaque face, par un écusson aux initiales de leurs majestés. Ces écussons laissent échapper deux guirlandes de fleurs qui passent au-dessous des médaillons émaillés, et vont se rattacher, les unes à la proue, les autres à la poupe. L'angle qui, à la proue, termine le corps du vaisseau, est revêtu d'une haute et large feuille d'acanthe. Aux angles de la poupe se recourbent deux sirènes à queues bifurquées. Deux pieds à doubles griffes et à doubles colonnettes supportent le berceau ; ils sont placés l'un sous la proue, l'autre à l'arrière, et sont reliés par une longue traverse en bois de rose, incrustée d'arabesques d'or et d'argent. Les colonnes, de même bois, sont divisées en deux parties par des anneaux ciselés, et réunies par une arcade dans leur partie supérieure ; autour d'elles s'enroulent des épis de blé et des branches d'olivier. A l'exception de l'aigle, des sirènes, des deux petits génies, de la tête et des bras de la figure de la ville de Paris, auxquels on a conservé la teinte mate de l'argent, tout le reste, la couronne, les médaillons, les écussons et enfin toute l'ornementation, sous laquelle disparaît presque entièrement l'armature de bois de rose, est en or bruni.

Ces métaux ouvragés proviennent de la maison Froment-Meurice ; l'exécution, quant au modelage, est de M. Babeur ; les honneurs des ciselures reviennent à MM. Farmières frères, Deurbergue, Dieff et autres habiles artistes formés à l'école du défunt chef de l'orfévrerie française. Comme nous l'avons dit, l'ébénisterie atteste le goût de MM. Grohé frères.

En tête des *Mélanges* de notre précédent numéro, nous avons porté à la connaissance de nos lecteurs l'élévation de M. C. Sauvageot au rang de conservateur honoraire des musées de la couronne, par suite d'un décret impérial du commencement de mars. Le nouveau conservateur n'étant pas aussi renommé dans le monde des arts que tels autres qui ne lui ont pas rendu des services comparables aux siens, on a paru surpris de la soudaine fortune de M. Sauvageot. Voici en peu de lignes les motifs qui ont déterminé les hautes préférences du souverain. L'honorable amateur a fait hommage en pur don, aux galeries du Louvre, de l'inappréciable assemblage d'objets du Moyen âge et de la Renaissance, qui lui ont coûté plus de trente années de recherches et de sacrifices. Bien avant que la mode fût venue d'aimer et de recueillir ces curiosités que l'on se dispute aujourd'hui à prix d'or, M. Sauvageot amassait sans bruit les raretés maintenant réunies dans les salles du palais de Pierre Lescot, de Lemercier et de Claude Perrault, où les visiteurs briguent d'être admis.

Là sont accumulés, dans un beau désordre qui est souvent, au dire de Boileau, un effet de l'art : des faïences de Bernard de Palissy et de Henri II ; des majolicas italiennes ; des ivoires sculptés formant des coffrets, des dyptiques et des miroirs ; des figurines ou médaillons en buis à qui le temps a donné les tons chauds du bronze florentin ; des émaux de Limoges champlevés ou peints ; des verres de Venise où l'élégance de la forme le dispute à la légèreté de la matière ; des portraits historiques du XVI^e^ siècle ; des bijoux et autres trésors qu'il est plus facile d'admirer que de décrire. La veille du jour où M. Sauvageot offrait à M. le comte de Nieuwerkerke, directeur-général des musées impériaux, de donner sa collection à l'Etat, des Crésus de Londres lui en offraient 500,000 fr. au comptant. Mais, cœur français par excellence, le généreux donateur n'a voulu accepter en échange de ces largesses d'un demi-million, qu'un titre et qu'un logement à côté de son reliquaire ; il s'est réservé l'exclusive jouissance de toutes ces merveilles, qui ne deviendront publiques que quand il ne sera plus. Pour ce qui est de la dispersion dont on parle, et qui aurait pour but de répartir dans les diverses catégories artistiques du Louvre les richesses du conservateur honoraire, nous trouverions plus conforme à la reconnaissance et au respect dus à sa mémoire, de laisser toutes ces magnificences sous les lambris où elles resplendissent, et de buriner en lettres d'or au-dessus du seuil de ce précieux réduit : MUSÉE SAUVAGEOT.

Un mot a été dit dans ces colonnes d'un projet d'une haute importance, en ce moment à l'étude, et dont la réalisation serait sur le point de s'accomplir. Il s'agit de cette fameuse manufacture de porcelaines de Sèvres, tour à tour royale et impériale, qui n'a pas cessé, depuis sa fondation jusqu'au temps où nous sommes, de maintenir sa prééminence sur les produits si remarquables et si recherchés de la Saxe. Nous avons relaté, il y a un mois, que sur l'emplacement de la fabrique actuelle, et en appropriant aux besoins du service les contructions de dates récentes, on bâtirait une caserne. Les plans entre lesquels on hésite seraient aujourd'hui, d'une part, la réédification de l'établissement sur le terrain qu'il occupe ; d'autre part, sa translation à la lisière du parc de Saint-Cloud. La première hypothèse a peu de chance de réussite. L'ancienne et glorieuse fabrique tombe littéralement en ruines ; les accidents du sol qui l'environnent, favorables peut-être à un ouvrage militaire, ne lui conviennent sous aucun rapport. Malgré les travaux de consolidation, de graves sinistres sont à craindre ; le musée céramique est surtout menacé. On se souvient que la colline dominant le célèbre laboratoire a fait une poussée qui a profondément compromis ses assises. Il est vrai qu'en 1848 on a eu l'idée heureuse d'ouvrir une tranchée en vue de l'isolement de la manufacture et de la colline ; mais, dans cette occurrence comme dans beaucoup d'autres, il était trop tard ! Le second système, fort bien entendu, consiste à transporter la fabrique impériale dans le parc de Saint-Cloud, avec tous ses accessoires et dépendances, disposée d'après une monumentale échelle. L'entrée principale de l'édifice serait la grille formant aujourd'hui la tête du pont de Sèvres ; au cas d'exécution du projet, cette grille subirait un recul, toujours dans l'alignement du pont.

Durant ces dernières semaines, il a encore été question, au courant des pages de la Revue des Beaux-Arts, du tableau ayant pour objet de commémorer le premier triomphe obtenu par les troupes françaises sur le sol moscovite. A propos de théâtre, M. Paul de Saint-Victor a inséré au feuilleton de la *Presse* un jugement de l'œuvre récente de l'illustre auteur de la *Smala*, dont nous extrayons les passages ci-après, sans approuver certaines irrévérences ou boutades de l'écrivain :

« M. Horace Vernet vient de terminer pour S. A. I. le prince Jérôme, un tableau représentant la *Bataille de l'Alma*, et, pour peindre cette jeune victoire, il a retrouvé la jeunesse et le feu militaire des batailles de *Jemmapes*, de *Valmy*, de *Montmirail*, ses premiers faits d'armes pittoresques. Sa composition ne retrace qu'un épisode de cette grande journée : il faudrait l'espace d'un panorama pour la contenir tout entière. La stratégie moderne a démesurément étendu la ligne des armées. Les drames de la guerre se jouent sur des théâtres indéfinis....

« Tôt ou tard, un peintre viendra qui sera le poète des batailles modernes. En attendant, M. Horace Vernet s'en est fait le rapide et spirituel chroniqueur. Sa manière mélangée de verve et d'exactitude rend à merveille ce qu'il y a de gai et d'allègre dans la discipline d'une armée française. Le style est absent de ses tableaux, mais l'imagination, le jeu, le mouvement y abondent. Il a la familiarité des camps et la mémoire des champs de batailles. Un site militaire se coule dans sa mémoire comme dans du plâtre ; il en reproduit les moindres détails avec une précision de fac-simile. Il sait par cœur les mille détails de l'uniforme, la coupe du manteau, les plis du dolman, les tours et les ajustements du harnais. Il s'élève rarement à cette hauteur de conception et de vue d'où l'œil d'un grand artiste, comme celui d'un grand capitaine, perce la confusion de la bataille et en saisit d'aplomb le point culminant ; mais il excelle à en détacher des épisodes gais, touchants, ingénieux. S'il n'a pas assez de style pour en écrire l'histoire, personne du moins ne conte d'une façon plus brave et plus vive les anecdotes de l'armée.....

« L'épisode qu'il a choisi pour sa *Bataille de l'Alma* est, du reste, un des traits saillants de cette grande journée. C'est celui où le prince Napoléon établit les deux batteries du commandant Bertrand, pour couvrir le passage de l'Alma par sa division. Le prince, à cheval sur le premier plan, indique du geste la rivière à franchir. Par une inconcevable distraction de pinceau, M. Horace Vernet a complétement manqué cette figure centrale du tableau ; il n'a saisi ni la pose du cavalier en action, ni la physionomie si ferme et si accentuée du Prince. Le cheval même qu'il monte manque de race, de nerf et d'allure....

« Dans le coin de la toile, un Tatare au bonnet fourré, aux pantalons flottants engouffrés dans de larges bottes, éponge, au fil d'un ruisseau, le sang de son cheval blessé. C'est une trouvaille heureuse que celle de ce petit bout d'Orient relégué au coin de la toile ; il colore et varie la scène. L'autre partie du premier plan est remplie par quelques-uns de ces mille accidents de guerre que M. Horace Vernet excelle à choisir. En avant du prince, le sous-intendant Le Blanc se gare du boulet qui va l'emporter.

« Le second plan est tout à l'action. A gauche brûle le village incendié de Bourlouk, les batteries roulent vers l'Alma ; cette grande action, réduite à l'infiniment trop petit, M. Horace Vernet a su rester clair, piquant et lisible ; c'est une armée vue par le petit bout de la lorgnette, mais c'est une armée..... »

Il y a grande apparence que s'il se fût agi de M. Ingres, le critique dramatique de la *Presse* aurait usé de plus de ménagements.

Le passage suivant est extrait d'une lettre d'un correspondant de *l'Indépendance*, sous la date de Paris, 19 mars : « Quelques observations avaient été faites dans les journaux sur la place réservée par M. Horace Vernet au prince Napoléon dans l'ordonnance de sa composition ayant pour sujet *la Bataille d'Alma* ; soit par suite de ces observations, soit pour tout autre motif qui n'est point connu, le tableau vient d'être donné par M. Horace Vernet au prince Jérôme. »

Le Musée du Luxembourg, fermé depuis le 10 du mois dernier, on le sait, est l'objet de notables changements intérieurs. Grâce à la munificence du gouvernement, une partie de sa galerie va se trouver renouvelée. Nous avons déjà dit que l'immense toile de M. Gérome, le *Siècle d'Auguste*, en ferait partie. A côté de cet ouvrage, vont prendre place successivement : la *Fenaison*, de mademoiselle Rosa Bonheur ; le *Christ au prétoire*, de M. Gosse ; le *Tépidarium*, de M. Théodore Chasseriau ; les *Funérailles de Sainte Cécile*, de M. Bouguereau ; l'*Incendie du Kent*, de M. Théodore Gudin ; des paysages, de MM. Français et Troyon ; le *Figuier maudit*, de M. Lecointe ; le *Jésus-Christ au Jardin des Oliviers*, de M. Jalabert ; l'*Eustache Lesueur chez les Chartreux*, de M. Laugée. Parmi les statues, on cite le *Faune dansant*, bronze de M. Lequesne ; l'*Enfant jouant avec une tortue*, bronze de M. Pierre Hébert, et l'*Anacréon*, statue en marbre de M. Guillaume.

L'un des derniers vœux d'Auguste Vinchon, enlevé si malheureusement aux arts, avait été de voir son tableau des *Enrôlements volontaires*, exposé successivement en 1850 et en 1855, devenir la propriété de la France. Ce vœu d'un mourant a été exaucé par S. Exc. M. le ministre d'État. Le tableau d'Auguste Vinchon a été acquis par le gouvernement et ne tardera pas à enrichir un de nos musées.

La Revue des Beaux-Arts a déjà décrit plusieurs des œuvres sculpturales de la cour Napoléon III au Louvre fini ; elle a dit en janvier dernier un mot du *Génie de la pêche*, charmante composition de M. Napoléon Perrey ; elle consacrera aujourd'hui quelques lignes à l'*Astronomie*, groupe d'une heureuse entente, dû au ciseau de M. Louis Auvray, l'un de nos habiles statuaires. L'ouvrage, parfaitement saisi sur le fait par le progrès des découvertes contemporaines, a été reproduit, en attendant la réduction plastique, dans une photographie d'une fidélité extrême. Les mesures qu'imposait le programme rendaient difficile le fait de symboliser la science des corps célestes sous les traits d'une figure du sexe féminin, qui n'aurait pu être qu'une très-jeune fille ; les abstractions n'appartiennent d'ordinaire, ni à ce sexe, ni à cet âge ; c'est pourquoi, vraisemblablement, M. Louis Auvray a, sans plus de scrupule, transformé sa muse en garçon. *L'Enfant à l'oie* n'est-il pas un des plus précieux souvenirs de l'art grec ? C'est donc aussi un enfant que l'unique personnage de la nouvelle production de M. Auvray ; le surplus de ce qu'il appelle son groupe est un assemblage de divers attributs et instruments d'étude ou d'optique, fort bien disposés, tant sur le premier plan que derrière l'allégorie, entièrement nue, laquelle, un compas à la main, prend une mesure sur un globe terrestre placé à sa gauche. La sage ordonnance, l'harmonie et les détails de cette sculpture d'un

bel effet, et, comme les autres morceaux analogues destinés à la même ornementation, taillé avec goût dans la pierre, et mérite d'être rangée au nombre des meilleures productions de son auteur.

Son Excellence M. le ministre d'Etat, par une faveur exceptionnelle, vient de doter, dit le *Journal du Loiret*, la Bibliothèque de la ville d'Orléans d'un exemplaire du magnifique ouvrage qui se publie sous ses auspices, par les soins de la Commission des monuments historiques, et sur lequel il a paru un article spécial dans notre livraison du 1er mars. Le splendide album mentionné par la feuille de province, a pour titre : *Archives de la Commission des monuments historiques*; il intéresse, à divers égards, le département du Loiret. Tout d'abord, il faut citer les maisons historiques d'Orléans, l'église de Germigny-des-Prés et la belle basilique de Saint-Benoît-sur-Loire. Les dessins de ces monuments ont été consciencieusement relevés et exécutés avec une minutieuse précision par plusieurs artistes, et notamment par MM. Vaudoyer et Albert Delton, qui ont reçu aussi un exemplaire de l'ouvrage-album, en récompense des services rendus par eux dans le Loiret, comme architectes de la Commission des monuments historiques.

C'est Mgr. de La Tour d'Auvergne qui a porté au pape l'exemplaire de l'*Imitation de Jésus-Christ* qui lui était destiné. Ce volume, magnifiquement relié, était contenu dans un étui brodé par l'Impératrice et ses dames d'honneur.

Comme il était aisé de le prévoir, M. Emile de Girardin a cédé le pavillon Marbeuf qu'il habitait et où est morte sa compagne, ainsi que le reste de son jardin, déjà fort réduit par une précédente vente, aux illustres hôtes qui ont remplacé dans l'hôtel voisin la famille de Lauriston. M. le duc et Mme la duchesse d'Albe pourront ou conserver ce pavillon, qui se trouvera enclavé dans leur parc, ou bien le faire démolir. Cette dernière résolution serait fâcheuse, car ce petit monument rappelle à la fois un souvenir et une époque. On dit qu'en échange, M. de Girardin va se faire construire un hôtel. Il ne fera en cela que suivre la mode. Aujourd'hui tout le monde veut avoir son hôtel, y compris les gens de lettres. Quant aux peintres qui en possèdent, on ne les cite plus.

Par décision, en date du 16 de ce mois, et à l'occasion de la naissance du Prince Impérial, l'Empereur a accordé, sur les fonds de la liste civile, une somme de 10,000 fr. à chacune des caisses d'assistance des institutions qui suivent : à la Caisse de secours de la société des auteurs et compositeurs dramatiques; à la Société des gens de lettres; à l'Association des artistes dramatiques; à la Société des artistes musiciens; à la Société des artistes peintres, sculpteurs, graveurs et dessinateurs; à la Société des inventeurs et artistes industriels. Total : 50,000 fr.

M. de Saulcy, directeur du Musée d'artillerie, a résigné ses fonctions; on règle sa pension. Il est remplacé par M. Penguilly Lharidon, capitaine d'artillerie attaché à l'Ecole Polytechnique et peintre connu.

Lyon a encore perdu un de ses artistes les plus justement renommés. M. Joseph Bail, peintre de fleurs, dont on avait admiré les œuvres à l'Exposition universelle, vient de mourir dans toute la force de l'âge et du talent; il était né en 1819. M. Thiériat, le savant professeur de l'Ecole impériale de Lyon, l'a pieusement accompagné à sa dernière demeure, comme il avait accompagné naguère son autre élève Remillieux.

M. Pérignon, récemment nommé directeur de l'Ecole des Beaux-Arts de Dijon en remplacement de M. Ziégler, qui s'est retiré, a été dernièrement installé dans ses fonctions; on sait que c'est de l'école de cette ville qu'est sorti le sculpteur Rude.

Le Conseil municipal de Napoléonville, réuni extraordinairement, a, sur la proposition de M. Jouanne, maire, voté d'enthousiasme l'érection à Napoléonville d'un monument à la mémoire du général de Lourmel, aide de camp de l'Empereur, frappé mortellement à la bataille d'Inkerman. Pour assurer dignement l'exécution de son vote, le Conseil a demandé l'autorisation d'ouvrir une souscription, pour laquelle il a fixé une somme de 3,000 fr. Il demande, en outre, que le gouvernement veuille bien concéder, sur les canons pris à Sébastopol, le bronze nécessaire pour ériger le monument.

Il y a peu de temps, on a découvert en Algérie, dans les ruines de Carthage et le sol d'une colline connue dans le pays sous le nom de *Malka*, un bas-relief en marbre blanc, plus long que large, en assez bon état de conservation et dont le sujet est aussi intéressant que traité avec soin. On suppose qu'il faisait partie de quelque petit temple consacré aux divinités des eaux, car, en cet endroit, se voient encore les ruines d'un aquéduc qui conduisait des sources dans l'ancienne capitale de l'Afrique. Ce bas-relief contient beaucoup de personnages : des nymphes, des enfants, des tritons, les uns entièrement sculptés, les autres cachés dans de hautes herbes. Si ce beau morceau de la sculpture antique n'est pas réclamé par le Musée d'Alger, il faut espérer qu'il viendra augmenter les richesses de notre Musée du Louvre.

Un arrêté du ministre de l'intérieur en Belgique, porte qu'une médaille commémorative sera exécutée aux frais de l'Etat, à l'occasion du 25e anniversaire de l'avénement au trône de S. M. le roi des Belges (21 juillet 1831). Il est ouvert à cet effet un concours entre les artistes belges pour l'exécution des coins de ladite médaille, dont le module est fixé à soixante-quinze millimètres. Une somme de cinq mille francs est effectée au prix des deux coins. La face devra représenter le buste du roi; le sujet du revers est laissé à l'inspiration de l'artiste. Les concurrents devront adresser au ministère de l'intérieur, avant le 1er mai 1856, leurs modèles, sous forme de médaillons en plâtre ou en cire, d'un diamètre de vingt centimètres. Si deux projets, présentés par des artistes différents, sont choisis pour la face et pour le revers, la répartition du prix se fera d'après le mérite et l'importance de chaque composition. Le gouvernement se réserve de confier l'exécution des modèles choisis à tel artiste qu'il lui conviendra. Dans ce cas, il sera alloué à l'auteur de chaque modèle couronné, un prix de huit cents francs.

Plusieurs morceaux de statuaires belges ont encore depuis peu été dirigés sur Paris afin d'y être reproduits en bronze.

MM. Lerolle frères, auxquels la ville de Bruxelles a confié l'exécution du lustre du théâtre de la Monnaie, ont acheté plusieurs groupes importants à MM. G. Geefs, Jaquet et Fraikin.

On nous mande que M. Frank, artiste distingué de Bruxelles, vient d'entreprendre la gravure de *l'Esclave d'Alexandrie*, dernier tableau de M. Portaels.

M. Fraikin a terminé le modèle d'une statue qu'il doit exécuter en marbre pour M. Warocquié, et qui ne sera pas un des moindres ornements du château de Mariemont. C'est *le Sommeil*, représenté par une jeune fille couronnée de fleurs et mollement étendue. Il y a, dans l'expression de la tête, dans l'attitude et dans

l'abandon des membres, le sentiment d'un repos parfait.

Un des meilleurs peintres de Belgique, Pierre-Paul Geedts, ancien professeur de l'Académie des Beaux-Arts de Louvain, fils de l'ancien directeur de ladite Académie, vient d'être enlevé, à l'âge de soixante-trois ans, à sa famille et à ses amis. Pierre-Paul Geedts excellait surtout dans la peinture de portraits.

Le conseil communal de Gand, dans sa séance du 17, a approuvé la proposition faite par le collége de cette ville, d'acquérir une collection complète des portraits des anciens comtes de Flandre, au prix de six mille francs, payable en deux ans. La décision a été prise sur le rapport du bourgmestre qui avait reçu de M. le comte de Beauffort, directeur des Beaux-Arts, une lettre l'informant qu'on a découvert en France, au château de Villebon, dans la succession du marquis d'Aligre, une collection complète de portraits des anciens comtes de Flandre, ouvrage de Pourbus, formant quarante-quatre portraits. Au même château existe une collection de portraits des ducs de Brabant, au nombre de quarante-six. Le propriétaire de cette double collection a proposé au gouvernement de la lui céder, à raison de 12,000 francs. La régence de Bruxelles a été saisie par le gouvernement de la demande dont il s'agit, en même temps que celle de Gand. On ne doute pas que la municipalité de la capitale ne prenne une résolution analogue au vote des échevins gantois.

HENRY DE SAINT-DIDIER.

LA PEINTURE FRANÇAISE
DE 1772 à 1854.

LOUIS DAVID, SON ÉCOLE ET SON TEMPS, Souvenirs, par M. E.-J. DELÉCLUZE.

L'histoire de David est trop intimement liée à l'histoire de l'Art en France pendant plus d'un demi-siècle, pour que nous n'essayions pas de rendre compte, en peu de mots, d'un ouvrage qui intéresse tant de monde à des titres divers. En effet, les artistes, les littérateurs, les historiens, les amateurs et d'autres encore, liront avec plaisir ce livre fait avec impartialité, plein de détails curieux et inédits sur la vie politique et privée de David, ainsi que sur cette école dont il fut le chef et pour ainsi dire le père.

Plus que personne M. Delécluze était apte à écrire la vie de David ; critique érudit non moins qu'habile, il est d'autant plus compétent dans la matière, que le peintre de Napoléon Ier a été son maître dont il est bientôt devenu l'ami. L'auteur de l'ouvrage en question a eu l'avantage de bien connaître son héros ; mieux qu'à d'autres il lui a été permis de recueillir ces circonstances, ces petits détails qui animent le récit sans nuire au sujet, et peignent l'homme bien mieux que tous les panégyriques possibles. Chaque page réveille un souvenir : la conversation de l'atelier, l'anecdote, la philosophie, l'histoire, l'art, la poésie, occupent tour à tour l'attention et la conduisent jusqu'au dernier feuillet sans que l'idée lui vienne de s'arrêter en si pittoresque chemin. Mais, dans un semblable travail, il y avait à craindre l'aridité qui s'attache toujours aux développements des théories trop éminemment artistiques, développements utiles sans doute en pareil cas, mais fâcheux lorsqu'ils tiennent trop de place. L'écrivain a tourné l'écueil par le soin qu'il a apporté pour mettre en relief tout ce qui était susceptible de séduire et d'intéresser le lecteur.

M. Delécluze débute comme il suit :

« Celui qui, maître d'une idée et soutenu par ses talents, a exercé plus d'un demi-siècle en France et en Europe une influence directe, forte et constante sur les arts qui dépendent de l'imagination, du goût et même de l'industrie, cet homme appartient de droit à l'histoire. Tel fut le peintre Louis David, dont la vie, comme on sait, a été si fortement agitée par les grands événements de la Révolution française.

« Ces Souvenirs ont pour objet de faire ressortir le génie propre de David et les principes que ce grand artiste a transmis à son école. Ils feront connaître premièrement le caractère de la réforme tentée dans les beaux-arts quelques années avant le temps où éclata la grande révolution de 1789 ; secondement, quels étaient les principes de cette réforme, ainsi que la manière dont ils furent interprétés par les artistes français, et en particulier par David, devenu chef d'école ; puis les modifications apportées à ces principes par les nombreux élèves de ce maître jusqu'en 1816, lorsque, banni de France, il put assister, au moins par la pensée, aux attaques dirigées contre le système qu'il avait établi par son enseignement et par ses œuvres ; et enfin la restauration de la doctrine de David, remise en honneur par quelques-uns de ses derniers élèves, après la mort de leur maître. »

L'ensemble des événements qui se rapportent à ces vicissitudes de l'art se trouvant compris dans l'espace de quatre-vingt-deux années (1772-1854), on ne peut s'attendre à trouver un récit tracé de suite par le même témoin. Aussi les faits variés contenus dans cet ouvrage reposent-ils sur les témoignages de trois autorités différentes : la tradition, les écrits déjà faits sur cette matière, et les souvenirs d'un homme qui a été l'élève de David, qui a connu particulièrement cet artiste pendant les vingt-cinq dernières années de sa vie, et que sa position et ses études ont peut-être placé plus favorablement que d'au

tres, pour retracer l'histoire d'une école aux travaux de laquelle il n'est pas resté complétement étranger.

Cet élève est un nommé Étienne, entré maintenant dans sa soixante-treizième année, et qu'il nous représente comme un artiste demeuré obscur. Il n'est pas de notre intention de vouloir percer les mystères ni d'essayer de lever le voile sous lequel la renommée, le talent et l'esprit veulent se cacher. Non, assurément, laissons à chacun sa douce illusion, son rêve, et concluons de là, sans qu'il y ait la moindre indiscrétion de notre part, que M. Delécluze a plus d'une bonne raison pour connaître Étienne et pour croire à la fidélité de sa narration.

Nous n'entreprendrons pas de suivre M. Delécluze dans ses développements, bien que nous ayons la certitude du profit et du charme que procurerait l'accomplissement d'une pareille tâche; mais nous laissons volontiers à une plume plus exercée que la nôtre, le soin de faire apprécier les beautés que renferme l'histoire de David. Il nous suffira de dire que ce travail est de la catégorie de ceux qui laissent la trace de leur passage. En effet, comment ne pas se souvenir longtemps de l'histoire de David, surtout lorsque l'on y joint celle de son école et de son temps? Ne célébrera-t-on pas toujours David, lorsqu'on analysera ce que la peinture doit à celui qui l'a ramenée aux lignes pures de l'antiquité? Ne saluera-t-on pas avec reconnaissance et respect ce chef d'école, lorsque, interrogeant sa mémoire, on y retrouvera les noms si glorieux à juste titre des Gérard, Girodet, Gros, Léopold Robert, Granet, Isabey, de MM. Ingres, Schnetz, Révoil, Drouais, Richard Fleury, et autres peintres éminents?

La consciencieuse monographie de M. Delécluze se termine par une sorte de conclusion où il démontre que le tableau des *Sabines* ne cessera jamais d'être considéré comme l'un des chefs-d'œuvre de l'école française; il présente ensuite la liste des élèves de David, depuis 1780 jusqu'en 1816, au nombre de plus de 250; enfin, il clôt sa narration par un appendice composé de deux pièces publiées en 1832, dont l'une est signée de lui, et l'autre émane de Charles Nodier, qui fut aussi le disciple de David avant de s'élever au rang supérieur qui a été le sien dans les lettres et à la bibliothèque de l'Arsenal. David, son école et son temps revivent et rayonnent sous la plume de leur digne apologiste, d'un éclat et d'une renommée désormais impérissables.

L. DELARUE.

SOCIÉTÉ LIBRE DES BEAUX-ARTS.

BULLETIN N° 560.

Séance du 18 mars 1836.

PRÉSIDENCE DE M. DELAIRE.

La séance est ouverte à huit heures. Le procès-verbal est lu et adopté.

Correspondance :

1° Deux numéros du journal anglais, *the Builder;*

2° Journal de la Société impériale et centrale d'horticulture;

3° Bulletin de la Société française de photographie;

4° Deux bons des Sociétés de Caen et de Rouen, pour retirer les volumes de leurs annales, renvoyés à l'agent de la Société, M. Martin.

5° Une lettre de M. Desjardins, déclarant ne pouvoir se charger, en raison de ses nombreuses occupations, de la notice nécrologique de notre regrettable confrère, M. Lacorné; la Société charge M. Lusson de ce travail.

6° Deux numéros du journal l'*Univers musical*, dont notre collègue, M. Martin d'Angers, vient d'être nommé rédacteur en chef. M. de Longpérier veut bien se charger de rendre compte à l'avenir de cette publication.

7° Programme des prix proposés par l'Académie impériale des Sciences, belles-lettres et arts de Rouen.

Nous remarquons parmi ceux de ces prix qui ont plus de rapport avec notre spécialité, les deux suivants :

Une médaille de 300 francs, décernée à l'auteur du meilleur *conte en vers*, sur un sujet laissé au choix des concurrents. Cette pièce devra avoir au moins cent vers.

Une médaille de 750 francs décernée au meilleur mémoire *sur les artistes normands et les œuvres d'art en Normandie au* XVII^e^ *et au* XVIII^e^ *siècle.*

Ces deux prix seront accordés en 1838, et les mémoires devront être adressés, dans la forme ordinaire, avant le 1^er^ mai, au secrétariat de l'Académie.

9° Un opuscule de M. Siméon Chaumier, ayant pour titre : *De l'influence de la vapeur sur l'état des sociétés.* Le travail de M. Chaumier renferme des aperçus fort ingénieux sur la puissance de la merveille moderne.

L'auteur a traité son sujet sous quatre faces principales : physiquement, mathématiquement, socialement, philosophiquement, et cela avec force images, souvent bien réussies.

La correspondance étant épuisée, M. Paul

Carpentier a la parole pour lire son rapport sur les travaux de l'Académie de Rouen.

Notre confrère signale dans le volume dont il rend compte, des œuvres d'un haut intérêt, et particulièrement les fragments d'un ouvrage italien publié en 1852, sur la découverte récente de deux importantes sépultures romaines du temps d'Auguste, faite par M. le marquis de Campana, l'un des hommes les plus éminents de Rome comme savant et possesseur d'un des plus beaux cabinets d'antiquité de cette ville. Ces deux monuments restés intacts, dit M. Paul Carpentier, ont été découverts près du tombeau de Scipion ; leur état de conservation était complet, ce qui a permis de reconnaître jusqu'aux usages religieux employés aux funérailles. L'intérieur des monuments dont il s'agit est divisé en compartiments en forme de niches, pour recevoir les urnes dans lesquelles étaient recueillies les cendres des défunts ; cependant tous les restes déposés ne se composaient pas d'os calcinés par le feu. On y a trouvé dans des cercueils en terre cuite plusieurs corps entiers, entre autres celui d'une femme richement vêtue. Mais le contact de l'air l'a fait tomber en poussière, et au milieu de cette poussière brillaient des fils d'or très-fins qui avaient enrichi le tissu du vêtement. Il fut recueilli divers ornements en or et en verre de couleur, ainsi que des émeraudes.

Ce sépulcre révélait la curieuse coutume de placer sur les urnes, entièrement enfoncées dans la maçonnerie, au lieu de couvercle, un morceau de marbre hermétiquement scellé, ordinairement carré, creusé comme le fond d'un mortier, tantôt en forme de coquille ou de patère, et percé d'un grand nombre de petits trous afin de pouvoir faire pénétrer à l'intérieur les liquides consacrés aux libations. L'inscription entoure la partie concave ou bien est placée au-dessous en ligne courbe ou droite. Ainsi s'explique l'usage de ces marbres, qui étaient déjà connus mais qui n'avaient jamais été trouvés à leur place, et dont, par conséquent, la destination n'avait pas encore été bien définie.

M. Paul Carpentier signale aussi une communication qui aurait été faite par M. Frère à l'Académie de Rouen, sur une œuvre presque inconnue et l'un des derniers ouvrages de Corneille. C'est une traduction en vers de l'Office de la Vierge. Le rapport de notre honorable confrère a été écouté avec une grande attention, et la Société décide qu'il trouvera place dans le prochain volume des annales.

M. Martin d'Angers lit ensuite une charmante fable intitulée : *le Loup et le berger*, que nous nous réservons de faire paraître à l'occasion.

La famille de feu M. Péron ayant demandé, par l'organe de M. Moultat, que la Société voulût bien rédiger quelques mots pour être inscrits sur sa tombe, le bureau a proposé l'inscription suivante :

La Société libre des Beaux-Arts à

ALEXANDRE PÉRON

L'un de ses fondateurs, peintre d'histoire, élève de David, professeur à l'école centrale de dessin, chevalier de la Légion d'honneur, mort à Paris, le.....

M. Martin d'Angers a la parole pour lire son rapport sur les instruments à vent de M. Besson.

Ce rapport trouvera place dans les Travaux de la Société.

La séance est levée à dix heures.

Le Secrétaire-général,

HENRI DE SAUCLIÈRES.

Ordre du jour de la séance du 1er avril.

Lecture du procès-verbal.

Rapport de M. Gendré sur les émaux de M. Corpelet.

Notice historique par M. de Longpérier, à l'occasion du monument de Labourdonnais, élevé à l'île Bourbon.

Questions diverses.

TRAVAUX DE LA SOCIÉTÉ.

NOUVEAU PROCÉDÉ POUR LA CONSTRUCTION DES INSTRUMENTS DE CUIVRE, PAR M. BESSON.

PREMIÈRE PARTIE.

D'après la décision de la Société, la section de musique s'est rendue chez M. Besson, facteur d'instruments de cuivre, pour examiner ses nouveaux procédés de fabrication. Je viens vous présenter, très-succinctement, le résultat de cet examen.

Il appartiendrait à un savant acousticien de vous développer tous les détails techniques, mathématiques d'un procédé en tout point digne d'admiration ; mais comme je n'ai point cette science et que je ne parle point à des savants, je me garderai bien d'entrer et de vous faire entrer dans un dédale d'où nous ne pourrions sortir sans un fil protecteur. Ceux d'entre vous, Messieurs, qui seraient désireux de prendre une connaissance exacte de cette longue série de savants détails, je les engagerais à avoir recours au lumineux et consciencieux travail de notre ancien collègue, M. Adrien de La Fage, qui me paraît très-versé dans cette aride matière.

Je vous dirai seulement les deux points de

départ de M. Besson pour arriver, après dix années de travail et des dépenses inouïes, aux magnifiques résultats qu'il vient d'obtenir.

1° Il n'y avait jusqu'ici aucune théorie régulière et complète pour la *perce* des tubes, principe de tous les instruments de cuivre; 2° les courbures de ces mêmes tubes s'obtenaient au hasard, également sans principe mathématique, sans machine *ad hoc*. De là il résultait des imperfections énormes dans le développement de la colonne d'air, dans les vibrations du son, dans sa projection instantanée. Les instruments étaient le plus souvent défectueux, et présentaient aux artistes les plus habiles des difficultés sans nombre qu'ils ne pouvaient vaincre, le plus souvent, qu'à force de talent et de poumons, et qu'il ne leur était pas toujours possible de vaincre.

La *perce* des tubes présentant des inégalités, les trous des pistons n'ayant point une forme logique, les courbures offrant presque toujours des bosselures informes, il en résultait d'étranges inégalités dans le son, des difficultés d'attaque presque insurmontables.

Dans cette innombrable famille d'instruments à vent, depuis le *cornettino*, qui monte plus haut que la petite flûte, jusqu'à la contre basse *monstre* et même au *trombotonar*, qui donne une octave au-dessous de la contre-basse à cordes, il y avait bien des notes défectueuses, impossibles.

M. Besson, après bien des tentatives, une persévérance en tout point digne d'éloges, est parvenu à faire disparaître tous les défauts connus, et à donner aux instruments de cuivre une perfection égale à celle des instruments à cordes.

J. MARTIN d'Angers,
rapporteur.

COMITÉ CENTRAL DES ARTISTES.

Réunion du vendredi 21 *mars* 1856.

(218e séance. 8e année.)

Par suite de la coïncidence du vendredi-saint avec cette séance, force a été de renvoyer tout travail au vendredi 4 avril, ainsi que l'a annoncé la note insérée dans la REVUE DES BEAUX-ARTS, sous notre rubrique.

Ordre du jour de la séance du vendredi 4 avril 1856.

Lecture du procès-verbal : Correspondance. Rapport des commissions. Propositions diverses. Lecture de la suite du projet d'acte pour une caisse de recours et de prêts. Elections, s'il y a lieu.

Suite du chapitre II. De l'acte projeté d'une caisse de *recours* et de *prêts*.

ART. 6. Le nombre des associés ne pourra excéder....., à moins d'une autorisation du ministre de l'intérieur.

ART. 7. Le nombre des membres honoraires et des associés libres est illimité.

ART. 8. Les assemblées générales se composent des sociétaires et des membres honoraires.

CHAPITRE III.

Conditions et mode d'admission et exclusion.

ART. 9. Les sociétaires sont admis sur la présentation de trois membres, par le Comité central, au scrutin et à la majorité, un mois après la demande écrite et adressée à cet effet par le candidat au président du Comité central des Artistes.

ART. 10. Pour être admis, il faut être artiste aux Beaux-Arts ou à l'Industrie, d'une probité irréprochable et avoir fait ses preuves.

ART. 11. Les membres honoraires et les associés libres sont admis quinze jours après leur présentation, également au scrutin secret et à la majorité.

ART. 12. Cessent de droit de faire partie de la Société, les membres qui n'exécuteraient pas les engagements contractés au présent acte.

ART. 13. Chaque membre admis signe son adhésion.

ART. 14. L'exclusion est prononcée en assemblée générale, au scrutin, et sans discussion, sur la proposition et le rapport du bureau, après qu'il aura entendu.

Le secrétaire général,

C.-E. CLERGET,
ornemaniste.

THÉATRES.

Quinzaine dramatique.

ITALIENS : *Rosmunda*, tragédie d'Alfieri.— Mme Ristori. — COMÉDIE-FRANÇAISE : Mme Volnys. — VARIÉTÉS : *Madelon Lescaut*. — VAUDEVILLE : Reprise des *Mémoires du Diable*.— AMBIGU : *Le Paradis perdu*.

Il n'y a rien de plus ennuyeux qu'une tragédie, lorsque ce n'est qu'une imitation de certaines formes littéraires et que le sujet n'inspire aucun intérêt. Alfieri, dans *Mirra* et dans quelques autres œuvres, a rencontré une donnée originale et hardie, où son éloquence naturelle a pu se développer et soutenir l'attention durant les cinq actes consacrés, et dans toutes les ré-

gles ; mais il faut convenir que sa *Rosmunda* ne possède pas le même mérite. Cette *Rosemonde* est celle que M. Latour de Saint-Ybars a montrée sous les traits de Mlle Rachel sur le Théâtre-Français, où l'actrice et la pièce inspirèrent cette jolie épigramme :

Pourquoi donc nommez-vous la pièce *Rosemonde ?*
On n'y voit pas de *Rose ;* on n'y voit pas de *monde.*

La *Rosmunda* du Théâtre-Italien aura-t-elle plus de succès ? C'est possible, mais elle le devra moins à coup sûr à l'œuvre d'Alfieri qu'au prestige qui entoure le nom de Mme Ristori. L'habile tragédienne y trouve, au cinquième acte surtout, de grands effets dramatiques, dans une situation qui rappelle celle de Médée égorgeant ses enfants ; mais cette situation, assez vraisemblable d'ailleurs, est achetée par quatre actes dans lesquels respire le plus profond ennui. Rosmunda est une sorte de Frédégonde ou de Brunehaut qui, depuis le lever jusqu'à la chute du rideau, ne cesse d'exhaler des sentiments féroces sans éveiller les moindres sympathies. Je sais bien qu'on l'a forcée à boire dans le crâne de son père, qu'elle vit au milieu des barbares et qu'elle est barbare elle-même autant et plus que tout ce qui l'entoure, mais quoique la poésie d'Alfieri jette çà et là quelques éclairs, tout cela n'a pas le don de me toucher. Mme Ristori, dans ce rôle qui n'a qu'une physionomie sauvage, ne peut déployer les qualités de tendresse, de grâce touchante et de sensibilité qui font le charme de son talent.

On assure que le directeur du Théâtre-Français a réengagé Madame Volnys, qui n'a plus que peu de temps à rester en Russie. Ce serait une très-bonne acquisition. Madame Volnys, actrice passionnée et émouvante, rendra de grands services dans les rôles un peu marqués que madame Plessy ne consentirait peut-être pas à jouer, et dont madame Allan a laissé l'emploi vacant.

Le théâtre des Variétés a représenté une parodie de *Manon Lescaut*, selon son droit. C'est une ébouriffante parade, une grotesque course au clocher entre Lassagne et Mademoiselle Scriwaneck ; quelques mots comiques et le jeu de ces deux artistes aimés du public, feront passer cette folie. On rit en se disant : Mon Dieu ! que c'est bête !... et l'on croit avoir beaucoup d'esprit.

Le Vaudeville a repris avec succès les *Mémoires du Diable.* On annonce à ce théâtre une pièce dont le titre est déjà fort piquant : les *Femmes peintes par elles-mêmes.* Il y sera sans doute question de cette affreuse manie qu'ont les femmes de dérober à l'arc-en-ciel ses sept couleurs pour en peindre leurs visages, et de tous les inconvénients qui peuvent en résulter tant au physique qu'au moral. MM. Louis Lurine et Raymond Deslandes, les auteurs de l'*Amant aux bouquets*, avaient la main toute prête et tout exercée pour ce subtil et ingénieux travail.

Le *Paradis perdu* nous montre à l'Ambigu-Comique Mademoiselle Périgat en Eve fort appétissante, et déploie tous les mystères de la création avec un luxe de machines et de décors qui ne laisse pas le temps d'admirer le dialogue.

HIPPOLYTE LUCAS.

Les représentations gratis. -- ITALIENS : *le Stabat — la Sonnambula.* — Reprise de *Lucrezia Borgia.* — OPÉRA-COMIQUE : *le Chercheur d'esprit.* — THÉATRE-LYRIQUE : *Mam'zelle Geneviève.* — Nouveaux Concerts Musard à l'hôtel d'Osmond.

Tous les théâtres de Paris ont célébré le lendemain du dimanche des Rameaux, la naissance de l'enfant impérial par des représentations gratuites dont la liste civile du chef de l'Etat a soldé les frais. L'Opéra a donné son féerique ballet du *Corsaire* qui n'en finit pas avec le succès ; les premiers sujets de l'administrateur général, M. Crosnier, secondés par l'orchestre et les chœurs en masses, ont chanté une cantate en mémoire de l'heureux événement, composée par M. Pacini et mise en musique par M. Adolphe Adam. — Suivant la promesse de son affiche, l'Opéra-Comique a représenté *les Porcherons*, et l'on y a chanté un dithyrambe de M. Michel Carré, sur un air avec accompagnement héroïque de M. Halévy. Au Théâtre-Lyrique, le directeur, M. Carvalho, et l'auteur de *la Fanchonnette*, M. Clapisson, se sont partagé la tâche de l'hymne de circonstance, ainsi que les applaudissements qui en ont été le résultat.

Outre *le Stabat*, on ne peut mieux exécuté le Jeudi-Saint aux Italiens, par Mmes Penco, Borghi-Mamo, MM. Gardoni, Angelini, les chœurs et les instrumentistes, on a repris à la salle Ventadour *la Sonnambula*, ayant pour principale interprète Mme Biscaccianti, débutante chez nous, mais à laquelle on accorde de l'autre côté des Alpes un talent supérieur que n'a point du tout justifié l'épreuve. On a également remis à la scène *la Lucrezia Borgia*, où, il y a une dizaine d'années, M. Mario et Mme Grisi faisaient merveilles. Il s'en faut que ces grands artistes aient obtenu dans cet ouvrage leur triomphe d'autrefois. — M. Emile Perrin, qui administre l'Opéra-Comique d'une manière si productive et si habile, a soumis à ses habitués *le Chercheur d'esprit*, petit acte de M. Edouard Foussier ; l'auteur de la partition est un Italien, M. Besanconi. C'est un des jolis contes de Boccace, dont M. Duport s'est trop servi dans une opérette *les Oies du père Philippe.* La pièce de M. Foussier, écrite en vers libres, comme la plupart des comédies du théâtre de la Foire, est spirituellement et prestement conduite. Le poëme et la musique, surtout la musique de M. Besanconi, qui depuis trois ans attendait son tour, ont obtenu une réussite légitime ; Riquier, Nathan, Mmes Decroix, Boulard et Bélia, principalement les dernières, ont beaucoup contribué au succès de la soirée. *Le Chercheur d'esprit* pourrait bien rester au répertoire.

La vogue de *la Fanchonnette*, du Théâtre-Lyrique, qui ne discontinue pas, nous dispense d'en rédiger l'analyse ainsi que nous l'avions promis ; cette analyse ne serait plus que de l'histoire ancienne qui n'ajouterait rien au triomphe. Mieux vaut constater l'heureuse chance qui se poursuit à l'avantage de Mme Miolan-Carvalho et du directeur, quelque peu intéressé aux ovations qui lui sont offertes. La rentrée de Mme Meyer-Meillet s'est effectuée l'autre semaine, à l'Opéra du boulevard du Temple, dans un acte intitulé : *Mam'zelle Geneviève*, que M. Adolphe Adam a expressément élaboré pour elle. Les applaudissements n'ont manqué ni au compositeur ni à la cantatrice. L'administration nouvelle est décidément protégée par une bonne étoile.

Trop longtemps en dehors des sarabandes du carnaval, et, l'année dernière, sauf les solennités chorégraphiques du Jardin-d'Hiver durant l'Exposition universelle, le populaire renom de Musard était resté dans un repos, une solitude, presque une obscurité indigne de lui. Mais voici que ce renom brille derechef d'un vif éclat, comme l'attestent les fêtes inaugurées tout récemment dans les salons splendides et les galeries de l'hôtel d'Osmond, où les projets de divers entrepreneurs

n'ont pas toujours été heureux. Non-seulement de nombreuses et vastes salles ont été mises à la disposition du monde d'élite qui s'y presse, mais encore une construction spéciale et grandiose a été érigée sur une partie des jardins de l'hôtel. Si bien que les concerts fondés peu après 1830, à l'entrée des Champs-Elysées, non loin de l'avenue Gabriel, par M. Masson de Puits-neuf, sous les auspices de Musard, dont la fortune commençait ; l'établissement bâti plus tard rue Vivienne, à l'exclusif usage du prince de la contredanse, sont aujourd'hui distancés par les pompes de l'aristocratique édifice où ils viennent de se reproduire. M. Musard fils achève d'installer son orchestre qui ne compte pas moins de quatre-vingts artistes. Parmi les solistes se distinguent M. Arban, pour lequel le cornet à piston n'a plus de difficultés ni de secrets, et M. Remy, violoniste, ancien premier prix du Conservatoire. Les engagements, dit-on, ne sont encore que d'un mois; ils seront renouvelés après la clôture des Italiens ; alors, peut-être, M. Bottesini, l'inimitable contre-bassiste, sera-t-il attaché à la phalange instrumentale. 3,000 fr. de recette avec le programme de musique sacrée qui a marqué aux nouveaux concerts Musard la soirée du vendredi-saint, sont d'un favorable augure pour l'avenir. On affirme qu'il y aura des bals de nuit à 10 fr., du genre de ceux du Jardin-d'Hiver. La Compagnie qui s'occupe ainsi des plaisirs parisiens, est dirigée par des hommes d'intelligence et de goût ; la société à la tête de laquelle ils sont placés, repose sur un sage système d'actions industrielles ; tant de soins et de sacrifices ne sauraient être superflus.

MARFORIO.

MÉLANGES.

1er avril.

L'Académie française tiendra la séance annoncée pour le 3 avril, pour la réception de M. le duc de Broglie; c'est M. Nisard qui répondra au récipiendaire. L'Académie s'occupera, dans une séance subséquente, de pourvoir aux siéges vacants de Lacretelle et du comte Molé.

— Ce mois verra, dit-on, commencer les travaux relatifs à la construction, devant la colonnade du Louvre, de la mairie du 4e arrondissement, d'une maison de secours et d'un nouveau presbytère pour le curé de St-Germain-l'Auxerrois, l'ancien presbytère devant être démoli pour isoler l'église. M. Hittorff est chargé de l'exécution de ces édifices, qui devront être en harmonie avec le monument auquel ils font face.

— Plusieurs chapelles de l'église paroissiale de Saint-Nicolas des-Champs ont été récemment l'objet de travaux de restauration, dans le but de faire revivre le style primitif de leur ornementation. La chapelle de la Vierge a été décorée d'un autel en marbre blanc et d'une statue due au ciseau de M. Delaistre ; et l'on a placé dans celle des Agonisants un autel dont le retable en menuiserie, exécuté dans le style ogival, est un très-bel ouvrage de sculpture en bois.

— On achève en ce moment de restaurer quelques parties d'ornementation et de sculptures de la façade principale de l'hôtel des Monnaies. Cette façade, qui se profile sur le quai, consiste en un avant-corps de six colonnes ioniques élevées sur un soubassement de cinq arcades ornées de refends en bossages. Un grand entablement, avec consoles et modillons, couronne l'édifice dans toute sa longueur. Au-dessus de l'avant-corps est un attique au devant duquel ont été placées six statues : la Loi, la Prudence, la Force, le Commerce, l'Abondance et la Paix. Toute cette partie de l'édifice, de même que celle située sur la rue Guénégaud, a été nettoyée et regrattée l'an dernier. On a repeint les grandes portes, sur lesquelles on a rétabli l'écusson fleurdelisé.

— L'échafaudage qui dérobait aux regards les principaux détails du portail de l'église Sainte-Clotilde, est enlevé. Cette partie de l'édifice, aujourd'hui terminée, est certainement la plus remarquable et fait honneur à l'architecte chargé de continuer les travaux de cette église, commencée il y a déjà près de dix ans.

— Le propriétaire d'un ancien hôtel situé rue des Marais-St-Germain, 21, habité par M. Garnaud, architecte, ancien grand prix de Rome, et un pensionnat de jeunes demoiselles, a fait buriner sur une plaque de marbre noir, placée à gauche et à l'extérieur de la porte-cochère, la curieuse et historique inscription que voici textuellement : «Hôtel de Ranes, bâti sur l'emplacement du petit Pré aux Clercs. J. Racine y est mort le 22 avril 1699. Adrienne Lecouvreur, en 1730. Il a été habité aussi par la Champmeslé et Hippolyte Clairon.»

— L'ancienne rue du Chevalier-du-Guet, qui communique de la rue St-Denis à la rue des Lavandières-Ste-Opportune, a pris le nom de rue du *Prince Impérial*.

— Dans les futurs embellissements de Paris, il est question d'un boulevart qui serait donné à la rive gauche ; il partirait de la Chambre des Députés pour aller au Luxembourg, et se continuerait ensuite du Luxembourg au Jardin-des-Plantes.

— Le tableau de Murillo, *le Saint-Pierre aux larmes*, dont la Revue des Beaux-Arts a rendu compte dans sa livraison du 15 janvier dernier, sera vendu aux enchères publiques à la galerie Lebrun, rue du Sentier, le jeudi 10 avril 1856, par le ministère de Me Pillet, commissaire-priseur, assisté de M. Bonnefon de Lavialle, chez lesquels se distribuent le catalogue et des cartes d'entrée pour visiter dès à présent cette œuvre importante.

— Un artiste photographe de Lyon vient, à ce qu'on assure, de faire l'application d'un procédé nouveau d'après lequel il réussit à fixer, sur tous les métaux susceptibles d'être émaillés, non-seulement des portraits, mais encore des paysages, des vues de monuments et la reproduction des gravures et tableaux. Cet artiste aurait déjà fait des essais sur l'émail des montres, et ces essais auraient parfaitement réussi.

— Le peintre Zeller est mort à Zurich.

— La reine Victoria a pris l'initiative d'une souscription pour la reconstruction du théâtre de Covent-Garden, en s'inscrivant pour une somme de 1,000 liv. sterling.

—Pendant la dernière quinzaine de mars, il y a eu à Londres une vente de tableaux de l'École anglaise; quelques-uns avaient figuré à l'Exposition universelle de Paris. Voici les prix obtenus par les principales toiles : *le Joueur au criket*, aquarelle de M. Hunt, 2,254 fr.; *le Matin en hiver*, aquarelle par le même, 1,286 fr. M. Hunt a reçu la médaille d'or pour ces deux compositions. *Une Route dans les montagnes du pays de Galles*, par J. Linnell, 6,036 fr.; *la Salle du Baron*, par D. Maclise, 26,250 fr.

— Le ministre de l'Instruction publique en Grèce, M. Christopoulos, vient de créer un Musée d'archéologie à Athènes.

STATUE DE COLBERT

A REIMS.

PROJET. — COMMISSION.

Personne n'ignore que l'antique cité de Reims a été le berceau de Jean-Baptiste Colbert, le serviteur infatigable, le haut instrument et quelquefois la pensée, comme pour la création de l'Académie de France à Rome, du souverain que l'histoire a si justement qualifié du titre de Grand Roi. Colbert vit en effet le jour, en 1619, dans la ville des sacres, où son père, suivant l'opinion la plus en crédit, exerçait le commerce des draps et des vins. Après avoir été quelque temps commis d'une maison de banque, l'adolescent fut placé par son parent, de Saint-Pouange, qui était aussi beau-frère du secrétaire d'État Letellier, dans les bureaux du ministre. Letellier présenta le nouveau-venu au cardinal Mazarin qui, de prime-abord, reconnaissant les aptitudes de l'employé, le retint et en fit son intendant. Ce fut là le point de départ de la prospérité sans égale dont notre pays, pendant un grand nombre d'années, a offert l'exemple au monde.

L'idée d'un monument à la mémoire de Colbert n'est pas de fraîche date chez les habitants de Reims; mais, sous un régime ou sous un autre, les circonstances s'étaient toujours opposées à la réalisation de ce projet civique. On a l'espoir qu'aujourd'hui les incertitudes ou les obstacles ont disparu. Une commission vient, en effet, d'être nommée dans le but d'imprimer une bonne et sûre direction à l'entreprise, et il est permis de croire que, grâce à son intermédiaire, on verra avant peu s'accomplir une manifestation qui intéresse entre tous les départements celui de la Marne, et à laquelle il n'est pas douteux que la France entière s'associe. M. le ministre d'État et de la maison de l'empereur a accepté la présidence de cette commission, qui compte en outre parmi ses membres beaucoup de notabilités dans les arts, les sciences et l'administration supérieure. D'autres collègues de S. Exc. M. Achille Fould, font partie de cette réunion d'élite, ceux surtout dont les attributions rappellent les travaux différents auxquels se livra l'illustre conseiller de Louis XIV, pendant sa laborieuse carrière.

Le motif principal du monument sera une statue; l'artiste à qui doit être confiée cette œuvre n'a pas encore été désigné; on parle d'un concours qui serait ouvert à l'avantage de tous les statuaires français. La vie de Colbert, les services qu'il a rendus à ses concitoyens, les institutions dont il a doté sa patrie, seront, pour les concurrents, de féconds sujets d'études et d'inépuisables ressources. Le ciseau n'aura qu'à choisir entre les faits et les actes qui recommandent le glorieux homme d'État à la reconnaissance de la postérité, pour la complète ordonnance du groupe. Les finances, le commerce, la navigation, les travaux publics, présentent des attributs variés et significatifs. L'hommage qui se prépare remet en mémoire le mausolée dont l'église Saint-Eustache avait été enrichie peu après la mort de Colbert, aux frais de la famille du défunt, par Coysevox et Tuby, sur les dessins de Lebrun, et qu'une protection providentielle a seule

soustrait aux bouleversements dont le pays a, depuis, été le théâtre.

L'ami et le serviteur du fils d'Anne d'Autriche, inhumé dans une des chapelles de la paroisse des halles, en 1683, le tombeau élevé sur sa dépouille le représentait à genoux sur un sarcophage de marbre noir, ayant devant lui un génie tenant un livre ouvert, et à ses côtés deux allégories personnifiant, l'une la Religion, l'autre l'Abondance. La rage révolutionnaire n'épargna pas, comme on pense, le lieu saint, où fut intronisée, de même qu'à Notre-Dame, la stupide idolâtrie de la déesse Raison. Le sac et le pillage visitèrent Saint-Eustache, ainsi que beaucoup d'autres édifices religieux; les trésors qui échappèrent à l'extermination, particulièrement les œuvres d'art, furent vendus par la Commune, volés ou dispersés. Au milieu de ces ignominieuses conjonctures, le sarcophage de Colbert, sa statue et ses accessoires auraient été mis en pièces, sans l'intelligente et dévouée intervention d'Alexandre Lenoir, qui le réclama, au nom du peuple, pour le musée des Petits-Augustins, où, de 1793 à la Restauration, il demeura presque intact.

Une intéressante pièce m'a été communiquée, pièce qui atteste que, sous le prepremier Empire, des démarches avaient été faites afin d'obtenir le rétablissement du mausolée à sa place primitive. Il s'agit d'une sorte de supplique rédigée et adressée par le trente-cinquième curé de Saint-Eustache, au ministre de S. M. l'empereur et roi, qui avait titre pour prononcer sur la demande ainsi conçue :

« Monseigneur,

« J'ai l'honneur de faire parvenir à Votre Excellence, le vœu de la famille du grand Colbert. Ce ministre avait dans mon église un mausolée superbe qui couvrait ses cendres. Ce mausolée est aux Petits-Augustins. La famille de Colbert réclame le monument de son aïeul. Elle désire qu'il soit replacé dans mon église. C'est une grâce que l'empereur daignera sans doute accorder à la veuve, aux enfants d'un général tué sous ses drapeaux, et aux descendants d'un ministre dont la France bénit encore le nom.

« Je crois aussi, Monseigneur, devoir réclamer pour mon église ce monument dont on l'a dépouillée, et qui en était un des plus beaux ornements.

« Bossu.
« Curé de Saint-Eustache. »

Après la signature du vénérable prêtre, mort très-âgé le 30 mars 1830, suivaient les noms des membres de la famille Colbert, alors en France : Ch. D. Colbert, douairière; baronne Auguste Colbert, née Canclaux; Colbert; Charles Colbert; A. Colbert de Seignelay; Colbert de Chabannois; le baron Alphonse Colbert, colonel aide de camp de S. M. le roi de Naples.

Le vœu des descendants du ministre de Louis XIV ne put être exaucé que sous la Restauration. Saint-Eustache a recouvré l'une de ses merveilles. Ce premier apaisement donné à l'histoire et aux arts, en revendique de la façon la plus impérieuse un second, qui complétera la mesure réparatrice. Il est à peu près certain que l'année prochaine Reims assistera à l'inauguration de la statue monumentale de Colbert, due à l'initiative de la cité heureuse et fière d'avoir été son berceau.

CHALONS D'ARGÉ.

EXPOSITION

DE LA SOCIETÉ DES AMIS DES ARTS DE LYON.

TROISIÈME PARTIE.

PORTRAITS. — ANIMAUX. — FLEURS ET FRUITS.

MM. J. ROLLER. — COURBET. — L. LAMOTHE. — CHANCEL. — Mlle KOCH. — Mlle A. WAGNER. — Mlle GILLET. — ROUGET. — BELLET-DUPOIZAT. — E. DUMAS. — CHAINE. — ROLLAND. — P. BOREL. — P. MORIN. — DUPUY DE LA ROCHE. — MATET. — RANVIER. — JACOMIN. — TERRIER. — C. CAMINO. — G. TYR. — VILLOUD. — COIZET. — W. BORIONE. — L.-P. FAIVRE-DUFFER. — DUCLAUX. — PARIS. — F. SIMON. — E. HUMBERT — A. LUGARDON. — FROMENTIN. — PONCY. — I. FLACHERON. — P.-L. COUTURIER. — P.-L. REMILLIEUX. — J.-G. BAILE. — A. THIERRIAT. — S. SAINT-JEAN. — REIGNIER. — Mlle E. WAGNER — J. MAISIAT. — L. CARREY. — A. PERRACHON. — DUPASQUIER. — G. DEVRIEUX. — CHANTRE. — A. MAGAUD. — LAYS. — F. VOLLE. — E. GROBON. — E. PIZZETTI. — SICARD.

Le troisième chapitre du compte rendu de notre Exposition dans la grande salle du palais Saint-Pierre, sera consacré à l'examen des *portraits*, des *animaux*, des *fleurs* et des *fruits*, trois spécialités qui ne sont pas, sous certains rapports

et quand on y réfléchit, exemptes de secrètes affinités entre elles. Sans sortir de la civilisation moderne, durant toutes les périodes de l'art chez nous et chez nos voisins, depuis le seizième siècle jusqu'à l'ère qui est la nôtre, fortune et succès ont souri aux maîtres qui ont excellé dans la reproduction fidèle des figures humaines, dans celles des quadrupèdes et des volatiles, dans celles enfin du règne végétal et de l'odorant empire de Flore.

Titien Vecelli a peint François Ier, Raphaël, son adorée Fornarine, et Tintoret, sa fille morte. Sont ensuite venus Rubens, Vandyck, François Porbus, Philippe de Champaigne, Hyacinthe Rigaud, François Boucher, qui ont fixé sur la toile les immortelles ressemblances d'Hélène Forman, seconde femme du père de l'école d'Anvers, de Charles Ier de notre musée du Louvre, de Henri IV, appartenant à l'ancienne galerie du Palais-Royal, du cardinal de Richelieu, revêtu de la pourpre romaine avec le ruban bleu de l'ordre du Saint-Esprit en sautoir, de Louis XIV en culotte et en bas de soie sous l'hermine royale, de Louis XV enfin et Marie Leczinska, rayonnants de toutes les pompes et de tous les insignes de leurs majestés souveraines. Saluons d'une rapide révérence, à Trianon, de Pierre, premier peintre de Sa Majesté Louis XVI, puis ailleurs, David, Gros, Gérard, Isabey père et autres, qui ont à leur tour laissé des modèles pour rappeler les admirables portraits au moyen desquels se sont illustrés la plupart de nos maîtres contemporains : ceux du comte Molé et du frère Philippe, par M. Horace Vernet, ceux de Bertin l'aîné, du *Journal des Débats*, de M. Guizot, du comte Molé encore et du duc d'Orléans, par M. Ingres; sans prétendre les mentionner tous, ceux de MM. Léon Cogniet, Hippolyte Flandrin, Dubufe, Pérignon, F. Winterhalter, ainsi que leurs égaux ou leurs émules.

Les antécédents et les titres de noblesse de la peinture d'animaux ne sont pas moins dignes de remarque ; il ne faut point remonter bien haut pour ressaisir les noms d'Oudry, de Bonnington, qui ne font nul tort aux triomphes actuels de MM. Brascassat, Alfred de Dreux, Philippe Rousseau, à Paris ; de MM. Verbœckhoven et Stevens en Belgique. Quant aux fleurs et aux fruits unis par une si étroite et délicate alliance, il y a longtemps qu'avec le jésuite d'Anvers, Van Huysum, plus tard avec Van Spaendonck et Van Daël, elles ont également conquis leur impérissable renommée que continuent aujourd'hui d'une manière digne de leurs prédécesseurs et d'eux-mêmes, MM. Saint-Jean et le reste de sa lumineuse pléiade.

Toutefois la spécialité des portraits entraîne à sa suite des désagréments que les artistes cultivant le genre des animaux ou celui des fruits et des fleurs, n'ont jamais été contraints de subir. L'abus que je vais signaler se révèle à la dernière évidence, lorsqu'on isole le rameau de la portraiture des branches adjacentes, et que l'on groupe les unes à côté des autres les productions de cette catégorie. Beaucoup de personnes, en effet, ne permettent au pinceau de transporter leurs traits dans un châssis, et ne se décident à payer plus ou moins cher ce caprice, qu'en composant avec leur bourse et leur amour-propre. Ces bonnes gens brûlent d'envie de se voir en peinture, et leur vanité est au comble quand l'imitation de leur personne en buste, à mi-corps ou en pied, est admirée à une exposition publique ; il en est même qui subordonnent à leur marché avec le peintre l'obtention de cet étalage officiel. Mais il est avec le ridicule des accommodements. L'orgueil satisfait transige avec le respect humain ; on veut bien être exhibé de son vivant, mais on ne consent pas à être nommé en toutes lettres. De là ces hiéroglyphiques initiales, dont le livret de Lyon offre presque invariablement le monotone exemple.

J'entre en matière et je prouve mon dire. Le premier portrait qui me sourit est, sous la garantie du catalogue, celui de M. le baron de C***, accompagné de trois astérisques, formule d'usage. L'œuvre de M. Jean Roller présente un vrai mérite intrinsèque, et sauf ma réserve en ce qui concerne le logogriphe, je ne demande qu'à en louer le modelé, la vive lumière, et, suivant moi, qui est l'un des plus vivants du Salon. Ces sympathies ne sont pas aussi complétement acquises à la ressemblance de M. G***, toujours avec les trois étoiles, par M. Gustave Courbet, dont j'ai parlé dans le paragraphe précédent à propos de ses tableaux de genre. Peu convaincu de l'entière identité de cette tête avec celle de l'original, je la considère comme une belle étude fort bien dessinée et modelée ; mais pas davantage. Si la manière de M. Roller m'a séduit en raison de ses teintes roses, je trouve l'exécution de M. Courbet fausse et trop sombre. Les travaux de la brosse se noircissent toujours assez avec le temps, il est donc superflu de le précéder, puisqu'il ne s'arrête pas.

A la bonne heure, M. Louis Lamothe ! — je note ici au courant de la plume que tous les artistes que je citerai, sans joindre à leur nom l'indication de la ville où ils résident, sont de Paris.— M. Louis Lamothe ne met pas un appréciateur dans la position du pauvre Œdipe devant le Sphinx ; il dit tout de suite le mot de l'énigme.

Vous voyez là son effigie peinte par lui-même, je le reconnaîtrai pour sûr à la première rencontre. La pose et le dessin, qui caractérisent surtout les disciples de MM. Ingres et Hippolyte Flandrin, recommandent cette œuvre consciencieuse. Nous retombons, hélas! dans les rébus et les marques de colis. Voici d'abord M. Chancel, auteur du portrait de M. F***, où se remarquent les qualités particulières à celui de M. Lamothe, sauf la différence d'un penchant à la raideur dans la pose, réminiscence de l'école de M. Ingres.

L'analyse des compositions artistiques n'est point absolument exclusive de la galanterie, l'une des traditions de l'ancien régime qui se perpétuent en France. Or, n'allais-je pas par mégarde mettre au second plan les célébrités féminines que leurs ouvrages non moins que leur talent placent au premier? Je m'empresse de certifier que bon nombre de ressemblances issues de ces gracieuses palettes, ont droit de se montrer dans le voisinage des maîtres. Mlle Koch, de Lyon, a peint avec une tendresse, une sollicitude presque maternelles, la figure de son frère, sans condamner le public à le deviner. Le torse de ce frère chéri n'est pas irréprochable, mais la tête, d'un sentiment bien rendu, rachète quelques faiblesses accessoires. — Parmi les portraits ou études de Mlle Adélaïde Wagner, également de Lyon, le numéro 593 me semble être le meilleur, le dessin en est fort soigné et l'attention que cette tête porte à sa lecture exprime au mieux son intérêt; le portrait numéro 591, de la même artiste, quoique renfermant de bonnes choses, manque de légèreté. C'est là, du reste, un tort dans lequel Mlle Adélaïde Wagner n'est tombée que cette année et dont, sans aucun doute, elle s'amendera. La reproduction des traits de M. P*** est l'œuvre d'une débutante, Mlle Gillet, aussi de Lyon. Il n'y a que des encouragements à décerner à cette première tentative qui autorise à concevoir de légitimes espérances.

Le portrait de *l'empereur Napoléon Ier* et le *maréchal Soult méditant les Mémoires de Sainte-Hélène*, par M. Rouget, déjà appréciés à l'Exposition universelle de Paris, sont deux pages d'un magistral aspect que l'auteur a envoyées à notre Salon. Je ne me confondrai pas en superlatifs avec M. Rouget, mes éloges ne seraient que le faible écho de ceux qui lui ont été très-justement adressés l'année dernière. Un disciple de notre école, M. Bellet-Dupoizat, a peint le portrait de M. J. T*** avec tant d'art et de goût, que volontiers on s'arrête devant cette toile; si cependant j'avais à choisir, mes préférences seraient pour la charmante étude que le même peintre intitule: *la Prière*. — Les envois de M. Ernest Dumas, de Paris et de M. Chaine, de Lyon, à notre Palais des Arts, ces envois représentant de délicieuses têtes de femmes, demi-nature, véritables perles offertes à l'admiration des visiteurs et autrement traitées par la foule que jadis leurs sœurs de la fable de Phèdre : *Margaritas ante*..... ces œuvres de MM. Dumas et Chaine attestent d'une manière péremptoire que ce n'est pas à la dimension du cadre d'un tableau que le talent se mesure. — Parlant des portraits de peu d'étendue, l'occasion m'est propice pour glisser un mot à l'adresse de M. Rolland, de Lyon, qui a exposé son portrait peint par lui-même, morceau d'une ressemblance et d'une vigueur de brosse extrême.

Il est rare qu'un artiste, peintre ou statuaire, ne soit point inspiré par sa propre image; j'en ai la surabondante attestation dans le portrait de M. Paul Borel, de Lyon, exécuté par lui-même; je place cette composition, d'un dessin, d'un faire et d'une fidélité irréprochables, fort au-dessus d'un autre portrait, sans plus d'indication dans le Catalogue. Mais ce que je repousse, c'est le surcroît de simplicité des bordures qui entourent ces toiles, auxquelles elles donnent l'air d'esquisses. — Sous le rapport de l'encadrement, les trois envois de portraits, par M. Pierre Morin, n'ont guère été mieux traités que les productions de M. Borel; mince détail pourtant! car ces peintures de M. Morin brillent par la largeur et la science; le n° 413 revendique une mention spéciale. — La vérité me défend de m'exprimer dans des termes aussi favorables que ceux qui précèdent, à propos du portrait en pied de notre archevêque, du primat des Gaules, de M. le cardinal de Bonald, par M. Dupuy de la Roche. Peut-être l'artiste a-t-il accompli son œuvre trop loin du modèle; en toute hypothèse, ce qui n'est pas discutable, c'est l'infidélité de ressemblance, compliquée de la haute taille indûment prêtée à l'illustre prélat.

Le sort n'a point souri cette fois aussi complétement qu'aux autres expositions, aux labeurs de M. Charles Matet, de Montpellier, qui s'est un peu mépris dans son portrait de M. L***, et qui n'a pas été plus heureux avec sa *Nature morte*. — Au sujet de sa *Sainte famille*, j'ai dit, il y a un mois, dans la livraison du 15 mars de la Revue des Beaux-Arts, ce que j'augurais du présent et de l'avenir de M. Ranvier, de Lyon; je ne me répéterai pas en face de ses portraits de Mme B*** et de Mme R***, plus que jamais des initiales auréolées d'étoiles. — Une fois, par hasard, les ombres du mystère se dissipent, et le livret se risque à informer les curieux, que la res-

semblance exposée par M. Jacomin, est celle de feu Berjon. Est-ce parce qu'on ne doit que la vérité aux morts, selon Voltaire, que M. Jacomin n'a point réussi dans sa peinture aussi franchement que de coutume? — Le portrait, sans autre désignation, envoyé par M. Terrier, de Lyon, est bien posé et d'un frappant effet; les qualités qu'il réunit lui promettaient une place meilleure que celle qui a été la sienne dans notre exhibition. J'aurais encore beaucoup de noms et de succès à énumérer, s'il me fallait poursuivre ma tâche de la peinture jusqu'au bout, et faire à propos de portraits à l'huile la part de tout le monde. Mais l'espace m'est mesuré, et je me dois au bref aperçu des autres genres.

Peu de miniatures étalaient leurs délicatesses aux vives clartés de notre palais Saint-Pierre; néanmoins les médaillons du général *** et de Mme M***, dénotent chez M. Charles Camino, de Lyon, une incontestable prééminence dans l'exercice d'une spécialité souvent ingrate, ce qui ne lui interdit pas de réussir dans l'aquarelle.

Maintenant, un mot des pastels, toujours dans la série des portraits. La ressemblance de M. Gabriel Tyr a minutieusement été crayonnée par l'artiste lui-même, qui n'a eu garde de se maltraiter, et que les connaisseurs traitent d'une façon aussi flatteuse lorsqu'ils passent devant ce souvenir des finesses et du velouté de Latour. — Trois autres portraits de deux dames et d'une demoiselle, plus restreintes de proportions que celui de M. Tyr, ont été très-poétiquement composés par M. Villoud, de Lyon. — Un autre peintre lyonnais, M. Coizet, a exécuté avec un bonheur égal à celui de son émule en pastel, M. Villoud, deux ressemblances masculines. — Des fantaisies comme il les rêve et les réalise si aisément du bout enchanté de ses crayons d'azur, de pourpre, d'émeraude et d'or : *La Préoccupation*, *l'Indécision*, et *Le Domino noir*, forment avec un tableau, *La Prière*, et une *Tête de femme* au fusain, le bagage artistique adressé à notre exhibition par M. William Borione, élève de M. Ingres, et l'un des distingués pastellistes de l'école française.

Le passage de la peinture de la physionomie humaine à la reproduction des formes si variées des animaux, me sera rendu facile par le beau pastel de M. Louis-Stanislas Faivre-Duffer, que je suis heureux d'avoir à juger : *le Printemps*, admis en 1855, avec tous les égards qui lui étaient dus, au palais de l'avenue Montaigne, a été l'objet d'une mention honorable de la part du jury. Ces titres antérieurs me dispensent de louanges qui ne seraient ici que des redites. Quel idéal charmant que ce Renouveau qui, la lèvre souriante, la tête ceinte de fleurs, les regards dirigés sur la terre, se berce mollement dans l'espace! Quel frais coloris! quelle pureté de dessin! Pourquoi donc notre municipalité, si intelligente en matière d'art comme en beaucoup d'autres, n'a-t-elle pas acheté ce rayonnant pastel de M. Faivre-Duffer, pour en enrichir notre musée lyonnais qui ne possède aucune page du célèbre artiste?

Ce n'est pas à coup sûr par la quantité de ses créations que la peinture d'animaux a resplendi dans la grande salle de notre Palais des Arts, bien qu'elle soit, si je ne m'abuse, fort en vogue aujourd'hui chez nous. Le genre dont il s'agit ayant pour chefs et pour modèles MM. Brascassat, Troyon et Mlle Rosa Bonheur, il est surprenant que leur pléiade n'occupe pas dans le firmament des arts un plus large espace. Un talent voué à ce genre, à Lyon, et mûri par une laborieuse pratique, M. Duclaux, voit sa renommée grandir et se fortifier d'un jour à l'autre, témoin les cinq numéros qui le recommandent à l'attention des amateurs, parmi lesquels : *la Halte d'un train sur le Rhône, à Vernaison; Troupeau traversant un ruisseau*, et *la Cour de la maison habitée par l'auteur, à Vourles*. Le dessin de M. Duclaux a le don de la finesse; il se peut que sa couleur soit grise et froide; en revanche, quelles études anatomiques n'ont pas nécessité la profonde connaissance de la structure et du jeu des muscles qui caractérisent ses animaux? Quelle science aussi de l'arrangement! *Les Vaches dans un clos* et *l'Intérieur de bergerie*, de M. Paris, indiquent divers points de contact entre la manière de ce peintre et celle de M. Duclaux, principalement en ce qui touche la minutie du rendu, qui détermine quelquefois la pesanteur dans l'exécution.

Décidément M. François Simon, de Marseille, est en progrès : son *Paysage avec animaux*, est une œuvre supérieure à celles qui l'ont devancée; la lumière circule et les groupes sont mieux disposés que dans les toiles précédentes. — *Le Matin en automne dans les prés*, par M. Charles Humbert, de Genève, est une douce réminiscence de l'aube, saisie sur le fait par un poétique contemplateur de la nature : deux vaches, couchées sur l'herbe fraîche, animent la scène. Les deux autres numéros de M. Humbert : *le Retour à l'étable* et *au Pâturage* renferment aussi de jolies choses. — J'ai moins de sympathies, je l'avoue, pour *les Carrières de Veyrier*, d'un autre artiste genevois, M. Albert Lugardon; par contre, *le Coup de pied* est à mon avis un coup de

maître. Comme l'attitude de ce cheval indique bien ce qui vient de se passer à l'écurie! comme il est impossible de ne pas deviner la ruade dont le soldat qui se tient la jambe vient d'être la victime! — Je n'oublierai point, le dieu des arts m'en garde! grâce à la lumière qui les remplit et à la sûreté de pinceau qui les distingue, les deux envois de M. Fromentin : *Cheval rentrant à l'écurie* et *Palefrenier arabe*; non plus que je n'omettrai de louer *les Chèvres* si sveltes de M. Poncy, de Lyon, et *les Moutons* virgiliens de M. Isidore Flacheron, également de notre ville. — Ce résumé ne saurait mieux finir que par une favorable appréciation de *la Basse-cour*, de M. Ph.-L. Couturier. Coqs, poules, et poulets, huchés, perchés sur tous les plans et dans les attitudes les plus capricieuses, concourent, avec leur pêle-mêle, la variété de leur plumage, la hardiesse et le naturel de leurs poses, à une mise en scène que je renonce à décrire pour n'en point atténuer le pittoresque. Je me borne à déclarer que ce tableau de M. Couturier est tout simplement un des chefs-d'œuvre qui ont embelli notre exposition.

La peinture de fleurs étant une des gloires et l'un des éléments les plus actifs de l'industrie et de la fortune lyonnaises, on m'autorisera à lui donner le pas sur la peinture de paysage, qui, fort prisée ailleurs, ne vient ici, par suite de nos besoins, de nos tendances et de nos goûts, qu'en second ordre. Mais la tristesse me gagne lorsqu'au début de mon examen je me trouve en présence de deux cercueils. La mort a été impitoyable pour notre école. A un mois d'intervalle nous avons eu la douleur de perdre deux de nos amis et de nos exposants : Pierre-Etienne Remillieux, âgé de 44 ans, a rendu, le 9 février, le dernier soupir; Remillieux a été suivi dans la tombe, le 11 mars suivant, par son confrère Jacques-Joseph Baile, qui entrait à peine dans sa 36me année. Paix et couronnes à ces chers et regrettés défunts! Puis, que la voix de l'histoire s'élève sur leurs froides dépouilles!

Le passé de Remillieux, ravi à sa famille et à ses travaux dans toute la maturité de son talent, était, à l'heure de sa mort, déjà gros de succès; au salon de 1841, il avait obtenu une médaille de troisième classe; à celui de 1847 une autre médaille de seconde classe lui avait été décernée. Le but que se proposait Remillieux était d'atteindre les hauts sommets où se dresse la magistrale figure de son modèle et de son idole, Van Huysum. Une fin prématurée l'a surpris sur sa route, et les peintres ses survivants ont entouré d'un crêpe son tableau : *Vase de fleurs*, de même qu'ils ont enveloppé le *Portrait* et *Groupe de fleurs* inachevé et auquel il mettait la dernière main quand le fil de ses jours s'est rompu.

Baile a terminé sa carrière plus tôt que Remillieux; la vocation de la peinture lui était venue tard : il ne s'y livrait guère que depuis une huitaine d'années, et par trois fois déjà ses envois avaient été admis aux salons périodiques du Louvre, sans récompense, il est vrai; mais Baile avait le temps d'attendre, il ne se décourageait pas, et la municipalité lyonnaise, éminente tutrice de tous ses enfants de talent, était là pour lui prêter assistance, témoin la toile qu'elle lui avait récemment achetée sur les deniers de la ville pour accroître les trésors du musée dont nous sommes fiers.

Ancien professeur à notre école des Beaux-Arts, M. Augustin Thierriat, après avoir trente années durant inculqué ses profitables enseignements à la longue suite des peintres de fleurs qui illustrent Lyon, et aux habiles dessinateurs qui assurent sa fortune, mettant la seconde cité de l'empire à l'abri de toutes les concurrences, M. Thierriat prêche encore d'exemple avec ses *Fruits dérobés cachés sous la fougère*, et témoigne de la sorte que la pratique lui a toujours été aussi facile que la théorie. Au milieu de ces différents fruits se remarquent surtout des prunes, des poires et des cerises. Il y a plutôt, dans cette composition de M. Thierriat, du trop que du pas assez; le sacrifice de diverses parties et une lumière plus égale sur l'ensemble seraient désirables. Quoi qu'il en soit, le tableau de M. Thierriat est une œuvre suffisamment remarquable.

Les œuvres de M. Simon Saint-Jean, de Lyon, la richesse de sa palette, l'ampleur de son style, et tant d'autres facultés artistiques que je renonce à dénombrer, ont épuisé l'admiration et les louanges et assis la renommée de notre célèbre concitoyen sur d'indestructibles bases. Le magnifique tableau qu'a acheté à M. Saint-Jean la Société des Amis des Arts pour sa loterie, rayonne d'un si vif éclat, que toutes les productions qui l'entourent souffrent de son éblouissant voisinage; la toile en question a pour titre : *Fruits, melons, framboises*. En effet, les framboises, peintes sur une feuille de chou avec une minutie, une exactitude de trompe-l'œil, captivent tout d'abord le regard. Qu'il me soit permis de dire à l'artiste qu'il est peut-être trop prodigue de cette feuille de chou toujours en compagnie de framboises ou de fraises! Sur six tableaux exposés, il y en a trois où reparaît ce détail; l'un d'eux ne se compose même que de la feuille de chou et des fruits vermeils. Que M. Saint-Jean, avec toutes les ressources qui lui

sont propres, renonce à un effet qui pourrait, à force de récidive, engendrer la monotonie ; qu'il peigne d'ailleurs tout ce qui flattera son imagination, ce sera toujours un chef-d'œuvre.

L'habileté du dessin caractérise à un degré supérieur la page intitulée : *A la mémoire de Jean Gerson, chancelier de l'Université* par M. Reignier, professeur à l'école des Beaux-Arts de Lyon. Toutes ses fleurs sont d'une extrême pureté de lignes et de contours, principalement les pivoines, les roses et les tulipes. Si quelques aspérités existent dans les bouquets et les figures ornant le cadre du médaillon de Gerson, il est à croire que la faute incombe au temps, car il me semble bien que cette production date de plusieurs années ; elle a paru au Salon de Bruxelles dont le froid accueil n'a été justifié par rien, et plus que jamais l'heure est venue pour l'édilité du chef-lieu du Rhône de réparer une injustice en acquérant le bel envoi de M. Reignier pour notre musée. L'hommage à Gerson, admis au palais de l'avenue Montaigne, a été le sujet d'une des rares récompenses du jury des Beaux-Arts. Le *Jour* et la *Nuit*, du même artiste, faisaient également partie de l'exposition universelle de Paris ; l'appréciation qu'en a donnée au courant de ces colonnes, M. Edouard Thierry, attaché à la rédaction du *Moniteur universel* comme à celle de ce recueil, bibliothécaire à l'Arsenal et l'un des plus éminents critiques de la presse parisienne, rend superflues toutes les choses flatteuses qu'à mon tour j'aurais lieu d'écrire.

Il en est de l'idylle comme de la vertu : il en faut, mais pas à l'excès. Mlle Elise Wagner, de Lyon, ne s'est pas assez pénétrée de cette sage maxime, à l'appui de laquelle se joignaient pourtant les épreuves concluantes et le retour de M. Reignier à des inspirations plus patriciennes. Mlle Wagner avec ses *Fleurs des champs* et ses *Fleurs du mois d'avril*, s'est trop préoccupée du simple et de la nature rustique, que M. Maisiat n'a eu garde de poursuivre, suivant en cela l'exemple de son confrère, M. Reignier. Mlle Wagner abandonnera comme les maîtres que je cite, la route où elle a imprudemment risqué son renom et ses succès des exhibitions antérieures. — Allons vite ! J'aime l'ordonnance des *Fruits et Fleurs d'automne*, de M. Joanny Maisiat, à cela près du rouge et du jaune répandus, outre mesure, jusque dans la perspective, qui dès lors cesse d'en être une ; le moelleux de la touche m'a séduit à l'endroit des pêches, bien que je le répute peu compatible avec les raisins du premier plan.— J'affectionne aussi les *fleurs* de M. Louis Carrey, de Lyon, comme tous les peintres que je mentionnerai à sa suite, ouvrage plus important qu'aucun de ceux que je connaissais déjà de cet artiste, et qui brille surtout par la couleur ; mais je considère comme supérieur le second envoi de M. Carrey, retraçant une *nature morte* : un rideau de soie rayée, une cruche verte et quelques fruits suffisent à l'effet. *Richesse et simplicité*, fleurs de M. Perrachon, sont, moins les marguerites, brossées avec une délicatesse exquise.— Les œuvres de M. Dupasquier, *Roses d'automne* et *Fleurs*, sentent plus le travail que la contemplation sérieuse de la nature.— M. Georges Deyrieux ne tient pas ce qu'il promettait, si j'en excepte son n° 193, *Prunes et pêches*.— La conscience de M. Chantre lui fait tort, elle l'entraîne à la sécheresse. — Le sentiment des amateurs a rangé parmi les bonnes, la composition de M. Adolphe Magaud, *Un bouquet de fleurs au bord d'un étang ;* l'eau, l'herbe tendre et les attributs embaumés de Flore, s'équilibrent les uns les autres et se font valoir par leur harmonieux ensemble ; j'aurais seulement souhaité que le bouquet, assez bien peint d'ailleurs, se découpât sur un fond plus transparent.

L'alinéa final sera pour les aquarellistes, peu nombreux. Dans cette spécialité de l'aquarelle, M. Lays avait pour sa part trois ouvrages au Palais Saint-Pierre : *Panier de fruits*, *Rosier cent feuilles*, *Coupe de fleurs et fruits*, M. Achille Jubinal, député au Corps législatif, lui a rendu l'année dernière dans ce recueil un public hommage, M. François Volle, qui avait un moment failli atteindre M. Lays, en demeure là de ses victoires et de ses lauriers. Le tableau de M. Eugène Grobon représentant une *basse-cour*, est d'une bonne couleur, d'un vigoureux aspect et largement peint ; ce sera un des beaux lots de la tombola de la Société des Amis des Arts. — Berjon revit dans les œuvres de M. Claudius Pizzetti, par l'étude et par le goût.— Les envois de M. Sicard s'élèvent au chiffre de quatre : *Marguerites*, *Fleurs de Pommier*, *Panier de fruits* et *nature morte*. M. Sicard tient toujours sans partage, dans la spécialité qu'il exerce, le sceptre du pastel.

UN AMI DE L'ÉCOLE LYONNAISE.

Lyon, 9 avril.

LA VILLA MÉDICIS.

ACADÉMIE IMPÉRIALE DE FRANCE A ROME.

A M. Félix PIGEORY.

LES PENSIONNAIRES DE FRANCE. — LEURS TRAVAUX. — EXPOSITION PUBLIQUE. — LEURS PROCHAINS ENVOIS. — PEINTRES DE PASSAGE. — LES LAURÉATS DE L'ÉCOLE BELGE.

Rome, 3 avril.

Depuis peu de jours arrivé dans la ville éternelle, je m'empresse, mon cher Directeur, de porter à votre connaissance les nouvelles, les renseignements ou les faits capables, sous quelque rapport, d'intéresser les lecteurs de la REVUE DES BEAUX-ARTS. Tout d'abord, je rappellerai que l'Académie impériale de France à Rome se compose actuellement de vingt élèves, dont les noms suivent : 5e ANNÉE : M. Chifflart, peintre d'histoire; M. Bonnardel, sculpteur; M. Ancelet, architecte; 4e ANNÉE : Pas de peintre d'histoire; M. Lepère, sculpteur; M. Léon Ginain, architecte; M. Bellay, graveur en taille-douce; 3e ANNÉE : Pas de peintres; il n'y a plus de sculpteurs; M. Diet, architecte, s'étant marié, a perdu, d'après les règlements en vigueur, ses droits à la pension; 2e ANNÉE : M. Giacomotti, peintre d'histoire; M. Maillot, idem; M. Lévy, idem; M. Carpian, sculpteur; M. Bernard, peintre de paysage; M. Bonnet, architecte; M. Vaudremer, idem; M. Soumy, graveur en taille-douce, et M. Barthe, musicien-compositeur; 1re ANNÉE : Pas de peintres; M. Chapu, sculpteur; M. Doublemard, idem; M. Daumet, architecte; M. Alphée Dubois, graveur en médailles; M. Conte, musicien-compositeur.

Tous ces pensionnaires, sous la haute impulsion de leur vénérable directeur, M. Schnetz, travaillent avec une louable ardeur, et se hâtent de mettre la dernière main aux envois qui doivent figurer, au mois de septembre prochain, à l'exposition annuelle du Palais des Beaux-Arts, après avoir été préalablement soumis, selon l'antique usage, le 15 de ce mois, au jugement du public de Rome.

Parmi les travaux des pensionnaires qui ont terminé leur dernière année, et dont les noms ne figurent pas, par conséquent, dans le tableau ci-dessus, il m'est permis de citer avec éloges : *l'Enterrement d'une Vestale*, par M. Baudry, peintre; l'*Enfant prodigue*, groupe par M. Gumery, sculpteur; *Un projet d'hôtel des Postes*, par M. Louvet, architecte; une *Vierge*, d'après Sasso Ferrato, par M. Bertinot, graveur; tel est le contingent des ouvrages de cinquième année.

M. Lepère, sculpteur, envoie pour sa troisième année, une composition intitulée, le *Plaisir*, et M. Bellay, graveur, le portrait de Masaccio, peint par lui-même; M. Léon Ginain, architecte, *Etat actuel avec détails, d'un temple grec à Athènes*. Enfin, parmi les élèves de seconde année, qui sont les plus nombreux, M. Giacomotti adresse un *Saint Sébastien*, figure; M. Lévy, une *Femme au bain*; M. Maillot, une *Figure de femme*, et M. Bernard, un *Paysage composé*.

Autour de cette pléiade si intéressante de jeunes artistes français, plusieurs confrères déjà connus dans le monde des Arts, sont venus chercher à Rome l'inspiration et l'étude des grands maîtres, dont les chefs-d'œuvre peuplent les musées et les collections princières. C'est d'abord M. Cisnéros, qui a entrepris une rude et belle tâche : la copie de la *Transfiguration*, dont il saura se tirer certainement avec honneur; puis, M. Jules David, peintre d'histoire, petit-fils de Louis David, peintre de Napoléon Ier; M. Hyacinthe Chevalier, sculpteur, et M. Labrador, peintre.

L'école belge est aussi représentée par MM. Vinck, Pauwels, et autres. Le gouvernement du roi Léopold, en favorisant dans la mesure de ses moyens, l'étude des Arts à Rome, suit en cela l'exemple de la France, et a bien mérité d'un pays qui s'est rendu célèbre par une multitude de chefs-d'œuvre.

HYACINTHE AUDIFFRED.

MOSAÏQUE.

Deux tapisseries de Beauvais. — Buste en porcelaine de S. M. l'Empereur. — Dessins à la plume, par Léonard de Vinci. — M. Vigneron — Deux lithographies de M. Champin. — Buste de Rossini. — Quatre panneaux de Chardin et d'Oudry. — Les musées industriels — Ventes des collections artistiques de M. le comte Van der Burch, de M. Hubert et de M. Surville. — Septième soirée de l'hôtel de la rue d'Amsterdam. — Palais de Cristal de Sydenham; Exposition prochaine.

A la solennelle réception de S. Exc. M. le comte de Morny, après la signature du traité de paix du 30 mars, on a beaucoup remarqué et admiré deux magnifiques panneaux en tapisserie de Beauvais, portant encore la marque de M. N. (Manufacture nationale), ainsi que la date de 1850, et représentant deux très-beaux vases de fleurs, d'après les cartons du célèbre

peintre lyonnais M. Saint-Jean, qu'il est, du reste, question de nommer officier de la Légion d'honneur. Ces panneaux sont un présent fait par l'empereur à M. de Morny, pour avoir servi de témoin lors de la naissance du prince impérial. Il serait difficile de trouver quelque chose de plus parfait comme imitation. La plupart des visiteurs y étaient trompés et prenaient ces beaux produits pour de la peinture.

Le beau buste en porcelaine de S. M. Napoléon III, exécuté par M. Gille jeune et dû à l'habile ciseau de M. Auguste Barre, a été placé dans le salon de l'Empereur, au palais du Sénat.

Il se répète que le Musée du Louvre vient d'acheter un volume entièrement autographe et rempli de dessins à la plume de Léonard de Vinci. Le prix payé au vendeur est de 35,000 zwanziger. On sait que la bibliothèque de l'Institut possède déjà plusieurs volumes du célèbre peintre toscan.

Parmi les quelques artistes, en trop petit nombre malheureusement, qui ont reçu la croix au 1er janvier, nous avons été heureux de signaler un nom des plus populaires il y a vingt-cinq ans, et pour lequel l'honneur qui lui a été accordé est le juste dédommagement d'un oubli. Ce nom est celui de M. Vigneron, ancien élève de David et de Gautheret, auteur de l'*Avis aux Mères*, du *Convoi du Pauvre*, du *Soldat Laboureur*, du *Duel*, de l'*Exécution Militaire*, etc. On doit, en outre, à ce peintre, une méthode de dessin, plus de six mille lithographies et la fondation de trois écoles gratuites de dessin industriel ; depuis dix ans, l'infatigable maître dirige avec un zèle que l'âge n'a pu ralentir, ces trois établissements que fréquentent près de trois mille *ouvriers*. Nous ajouterons que la récompense qui est venue chercher le digne professeur au milieu de ses cours, a causé la plus grande joie à ses disciples.

M. Champin, artiste de beaucoup de mérite, à qui l'on doit déjà plusieurs reproductions de tableaux de grands maîtres, vient de lithographier magnifiquement, pour la première fois, les deux beaux Ruysdael du Musée de Brunswick et de Cassel, qui jadis ont été au Louvre et dont les événements de 1815 nous ont privés. Le tableau du musée de Brunswick n'avait jamais été ni lithographié, ni gravé ; seulement Storelli en avait (avant 1815) préparé pour la gravure un très-beau dessin, resté à l'état de copie. Quant au Ruysdael de Cassel, il avait déjà vu le jour en gravure, mais sur une échelle fort restreinte. Cette gravure était peu répandue, surtout en France ; la splendide lithographie de M. Champin le popularisera.

M. Adam Salomon a terminé le marbre d'un buste monumental de Rossini, commandé par M. Madison. Ce portrait de l'illustre maëstro, fait d'après nature, joint à une grande ressemblance ce sentiment poétique qui caractérise les œuvres de l'éminent sculpteur.

On vient de découvrir dans les décombres de la rue Quincampoix, en ce moment en démolition pour faire place au boulevard de Sébastopol, quatre vieux panneaux d'appartement, couverts de fumée. Un amateur qui passait les a achetés pour quelques francs. Après les avoir nettoyés, quelle n'a pas été sa surprise d'en trouver deux signés : *Chardin*, et deux autres signés : *Oudry*, avec la date. Ces deux derniers sont d'autant plus plus curieux, qu'on ignorait qu'*Oudry* eût jamais exercé sa palette autrement qu'à peindre des animaux. Il excellait surtout dans les chiens de chasse et dans le gibier; mais ces deux panneaux, qui portent son nom tracé dans la pâte originale, représentent des instruments de musique d'un modelé et d'un relief tout particulier.

La Revue des Beaux-Arts s'est dernièrement occupée du *Musée des étoffes*, dont la ville de Lyon vient de décider la fondation. Nous sommes heureux d'ajouter, à titre de document, que beaucoup de villes de France et de l'étranger imitent cet exemple. Ainsi, la ville du Puy vient de se créer un *Musée de dentelles* (la dentelle l'a enrichie depuis vingt ans.) La ville de Stuttgard, sous l'habile direction de M. Lupp, directeur du *Musée industriel* de Wurtemberg, augmentera incessamment son *Musée d'échantillons français, anglais, allemands*, etc. Enfin, M. Cronstrand, ancien capitaine du génie, directeur de l'Ecole industrielle de Stockholm, est dans ce moment en mission à Paris et a déjà récolté, pour la capitale de la Suède, de nombreuses et intéressantes richesses. Nos villes manufacturières n'ont donc qu'à se presser si elles ne veulent pas être dépassées.

Pendant les dernières semaines, d'intéressantes enchères ont eu lieu à l'Hôtel des commissaires-priseurs, rue Drouot. Le 22 mars a été vendue une charmante série de tableaux d'un noble collectionneur de Belgique, M. le comte Van der Burch. Ce curieux assemblage, en partie composé de toiles dues à des maîtres secondaires, avait été réuni avec tant de goût, qu'il valait bien des tableaux de maîtres de premier ordre. Chacun des sujets, d'une conservation parfaite, pouvait, au surplus, être considéré comme le chef-d'œuvre de son auteur. Un plein succès a accueilli cette vente.

Il en a été de même des délicieuses aquarelles de M. Hubert, l'un de nos plus distingués paysagistes, dont le catalogue avait vivement excité la convoitise des amateurs, et qui ont été adjugées le 2 de ce mois à des prix très-aristocratiques. Cette collection, aujourd'hui disséminée, formait un riche portefeuille, fruit des voyages du célèbre aquarelliste.

La remarquable galerie de tableaux modernes, propriété de M. Surville, exposée dans la salle des adjudications artistiques de l'hôtel de la rue Drouot, le 9 et le 10 de ce mois, a été mise à l'encan le lendemain, sous la garantie de M. Weyl, expert. Un légitime succès était promis à cette réunion de toiles d'élite, au nombre desquelles brillaient des productions d'une authenticité et d'un mérite incontestable, puisqu'elles portaient les signatures de maîtres contemporains, MM. Decamps, Delacroix, Th. Rousseau, Diaz, Fauvelet, Picot, Troyon, E. de Beaumont, Besson, Pezous, Frère, Isabey, Roqueplan. L'attente de M. Surville, de son expert, M. Weyl, et des connaisseurs, n'a pas été déçue.

La coïncidence du vendredi-saint avec la soirée bimensuelle qui réunit toujours un monde d'élite dans les brillants salons de l'hôtel de la rue d'Amsterdam, a contraint de proroger d'une quinzaine la fête vocale et instrumentale qui aurait dû avoir lieu ce jour-là, et qui a été contremandée par lettres, avec indication qu'elles seraient reprises à partir du vendredi 4 avril, jusqu'à la clôture de la saison. Un autre dérivatif, le surcroît des concerts qui se disputent les derniers jours pluvieux, au courant desquels il faut citer ceux de MM. Louis Lacombe, Sighicelli, Hermann, Nathan et autres artistes de renom qu'on est presque toujours certain de rencontrer à l'hôtel de la rue d'Amsterdam. Ce soir-là même, MM. Nathan et Hermann, donnaient leurs brillants festivals, qui accaparaient comme interprètes ou spectateurs, leurs plus célèbres confrères,

Il a donc fallu prendre patience rue d'Amsterdam, où la société était nombreuse, mais où les virtuoses manquaient au début. Des mazurkas, des schotischs, des redowas, des quadrilles et des valses, de fraîche date ou encore inédits, exécutés au piano par M. Soumis et une dame d'un très-gracieux talent, ont préludé au principal et habituel intermède.

Une heure ou deux plus tard, on a annoncé M. Arban, accouru du concert Musard, où il venait de jouer un solo ; M. Malézieux, qui avait contribué au plaisir de la soirée musicale de M. Herman ; M. Berthelier, qui sortait de celle de M. Nathan ; puis le jeune Bonnet, et M. Guérin, chef de musique de la garde à cheval, avec un renfort de cuivres. Alors le concert a commencé avec éclat, M. Arban ayant sonné sur son cornet à piston qui ne connaît plus de difficultés, le bel air : *Vois-tu la neige qui brille*, plusieurs fois reproduit au milieu de variations et de fioritures éblouissantes. M. Soumis accompagnait au piano le célèbre corniste. M. Soumis, qui est l'obligeance et la facilité en personne, tenait encore le clavier lorsque M. Bonnet a très-bien dit la jolie romance des *Amours du Diable*, de l'opéra de M. Grisar, représenté au Théâtre-Lyrique, où il n'a pas obtenu toute la réussite qu'il méritait. — Secondé par un habile pianiste de ses amis, M. Malézieux, que les applaudissements accueillent partout où il se fait entendre, a chanté, avec la verve qui lui est propre, trois compositions fort diverses de genres : *la Robe et le Chapeau*, de M. Magnien, *le Père Capucin*, de M. Gustave Nadaud, et le boléro des *Deux aveugles*, de M. Jacques Offenbach. — Derechef, M. Bonnet s'est approché du piano, et a parfaitement interprété le bel air des *Abencérages*, du chef-d'œuvre de Chérubini. — A M. Bonnet a succédé M. Malézieux, qui cette fois a chanté et mimé, en artiste d'une rare expérience, *le Docteur Grégoire*, de M. Nadaud, et *le Père Trinquefort*, par M. Amédée de Beauplan. Rappelons ici que cette chansonnette du *Père Trinquefort*, qui a sensiblement contribué à la célébrité de M. Malézieux, était la bouffonnerie préférée du roi Louis-Philippe, qui souvent mandait l'artiste aux Tuileries en petit comité, dans le seul but d'entendre encore cette scène, dont le joyeux auteur savait faire une véritable comédie. — Les derniers, mais non les moins joyeux et les moins applaudis morceaux du programme, improvisé comme de coutume, ont été un *air bouffe anglais*, de M. Offenbach, et *la Chanson des gestes*, de M. Bourget, qui ont été pour M. Berthelier l'occasion de fournir la preuve que son succès, comme chanteur et comme comédien, ne cesse pas de s'accroître. La circonstance était trop propice pour que M. Soumis ne tînt pas à honneur de reparaître au piano, où il a fait merveille, en assistant de ses doigts agiles le spirituel comique des Bouffes Parisiens. — Quoi qu'il en soit, la vérité nous oblige à écrire que bon nombre d'invités et surtout d'artistes, de peintres, de dessinateurs, hôtes assidus des salons de l'hôtel de la rue d'Amsterdam, manquaient au rendez-vous ; leur mémoire avait été mise en défaut par le chômage du vendredi-saint. Il ne saurait toutefois être douteux que les derniers vendredis de l'attrayante demeure avoisinant celle de M. Alexandre Dumas, retrouveront l'animation, le charme et les empressements sympathiques qui ont marqué en ce lieu les premières soirées de l'hiver.

La Compagnie du Palais de Cristal de Sydenham, près de Londres, a fait construire, comme on sait, une fort belle galerie à l'usage des expositions et à la vente de tableaux de toutes les écoles de l'Europe, œuvres des artistes vivants. M. Henry Mogford a été chargé de la direction et de la solennité artistique par la Compagnie du Palais de Cristal, qui a fait choix pour son agent à Paris, de M. H. Berthoud, 15, rue des Maçons-Sorbonne. Les conditions des envois à l'Exposition, qui sera ouverte en mai prochain et qui durera cinq mois, sont les suivantes : l'emballage des tableaux, des sculptures ou autres objets d'arts, ainsi que leur transport pour l'allée et le retour, s'effectuent aux frais de la Compagnie, qui prélèvera cinq pour cent de commission sur tous les produits vendus, lesquels seront immédiatement, si tel est le désir des acquéreurs, retirés de la galerie d'exhibition publique. Le prix sera versé sans autre retard et sauf le prélèvement mentionné plus haut, entre les mains des artistes leurs auteurs. Les ouvrages expédiés par la ligne directe en Angleterre, devront porter l'adresse de M. H. Mogford, au Palais de Cristal, à Sydenham ; M. H. Berthoud est investi de l'honorable mandat de recueillir dans la capitale de la France et les départements, les œuvres de peinture ou de statuaire destinées à la fête splendide que prépare la compagnie britannique.

HENRY DE SAINT-DIDIER.

ÉGLISES

DE SAINT-HONORÉ, DE SAINT-PIERRE ET DE SAINT-LÉGER.

CONCOURS D'AMIENS.

Un concours, dont il a été question dans cette REVUE, a été ouvert en 1855 par la ville d'Amiens, ayant pour objet trois monuments religieux : le premier relatif à l'érection de l'église consacrée à saint Honoré, faubourg de Beauvais ; les deux autres consistant dans la reconstruction de l'église dédiée à saint Pierre, faubourg du même nom, et enfin de celle sous le vocable de saint Léger, section de Longpré. Le 3 février dernier, il a été procédé à l'inventaire des caisses et autres envois des concurrents, conformément au programme, par une commission sous la présidence de M. Allart, maire.

Treize projets concernaient l'église Saint-Honoré ; dix-huit avaient été affectés à l'église Saint-Pierre ; un pareil nombre s'appliquait à l'église de Saint-Léger. Total : quarante-neuf ; chiffre auquel il faut joindre un cinquantième travail sur l'église de Saint-Honoré, adressé à la mairie après l'ouverture de l'exposition, qui a eu lieu du 3 au 10 février, et qui néanmoins a été reçu, parce que le retard ne provenait pas du fait de son auteur. Répondant à l'invitation de la municipalité amiennoise, le comité des inspecteurs généraux des édifices diocésains s'est prononcé sur le mérite des compétiteurs, dans trois séances tenues les 23 et 27 février et 1er mars derniers.

Pour le projet de l'église Saint-Honoré, le premier rang est échu au n° 17, par M. Louis-Victor-Amédée Vigreux, architecte de la ville d'Amiens ; le second au n° 22, de M. Henri Pa-

rent, architecte de Paris. Des mentions honorables ont été accordées au n° 8, ayant pour auteur M. Charles Maillard, architecte de Tourcoing, et au n° 20, par M. Dablin, architecte de l'arrondissement de Saint-Quentin. La reconstruction de l'église Saint-Pierre a valu le premier prix au n° 18 de M. Massenot, architecte, inspecteur diocésain à Amiens; le deuxième au n° 6 de M. Jean-Baptiste Martenot, architecte, inspecteur des travaux du Louvre. Une mention honorable a été obtenue par le n° 22, œuvre de M. Henri Parent, déjà nommé.

Dans la troisième catégorie, également appropriée à la réédification de l'église Saint-Léger, les palmes se sont ainsi réparties : le premier prix au n° 22 de M. Henri Parent, proclamé dans les deux catégories précédentes; le second prix au n° 18 de M. Massenot, déjà mentionné. Une seule mention honorable a été votée au n° 17 de M. Vigreux, titulaire du premier prix pour l'église Saint-Honoré.

Des sommes de 1,200 et de 500 francs ont été affectées aux lauréats du premier et du second rang, en ce qui concerne les églises de Saint-Honoré et de Saint-Pierre. Le premier prix, pour l'église de Saint-Léger, a été une indemnité de 600 francs, et le deuxième un encouragement de 100 écus. Les travaux d'exécution vont immédiatement suivre sur les trois points. Tels sont en résumé les jugements rendus et les déterminations irrévocablement prises le 22 mars dernier; le tout certifié par M. Allart, maire d'Amiens.

FÉLIX PIGEORY.

VOYAGE DE M. HORACE VERNET

EN RUSSIE.

Un fait non moins curieux que singulier s'est produit la semaine dernière dans le journalisme parisien. Les colonnes du feuilleton de la *Presse* se sont ouvertes mardi soir, 8 de ce mois, sous prétexte de *fragments inédits de l'Histoire des Artistes vivants*, à la publication des lettres intimes de l'illustre maître, que nous considérons avec l'unanimité des membres du jury de l'Exposition universelle des Beaux-Arts, qui lui ont décerné la première grande médaille d'honneur, comme le chef de l'École française. Ces confidences, écrites au courant d'une plume aussi colorée et aussi rapide que l'a été et que l'est encore le pinceau qui lui a conquis sa renommée universelle, avaient été adressées en 1842 et 1843, pendant une excursion sur le sol moscovite, par le peintre de *la Smala*, à diverses personnes de sa famille. M. Champfleury expose, en manière de préface, les circonstances et les motifs qui ont déterminé la mise au jour de ces familières épîtres, qui commencent à la date du 17 juin 1842. Les lignes qui vont suivre sont extraites de cet avant-propos :

La présente correspondance, heureusement conservée par des amis, prend d'autant plus d'intérêt qu'elle traite de la Russie, que l'empereur Nicolas ouvrait à l'artiste en l'appelant auprès de lui. Les événements récents lui donnent une grande importance ; mais il ne faut pas croire que ces lettres soient publiées par M. Horace Vernet pour profiter de l'actualité ni pour faire parade d'esprit et se montrer sous un jour littéraire.

Cette correspondance fut donnée à M. Théophile Silvestre par l'illustre peintre lui-même, qui comprit, à la lecture des premières livraisons de l'*Histoire des Artistes vivants*, qu'il avait devant lui un biographe sincère et de bonne foi.....

Il n'y a pas eu de nos jours un Diderot pour imposer ses idées ou ses paradoxes ; Diderot est intéressant par sa liberté de langage, par les détails personnels sur la vie intime des artistes de son temps ; et nous sommes d'autant plus certain de la sincérité des détails biographiques, qu'ils n'étaient imprimés ni en France ni à l'étranger, mais qu'ils servaient de thèmes de conversation à un prince allemand, protecteur de Grimm.

Ce que Diderot écrivait confidentiellement, M. Théophile Silvestre a osé l'écrire publiquement..... *L'Histoire des artistes vivants*, de M. Silvestre, qui semble s'inspirer de Vasari et de Diderot, sert de type à la critique nouvelle.

Déjà les huit études parues ont excité une vive curiosité dans le Paris difficile à étonner ; mais la réalité est un moyen toujours neuf et toujours surprenant.

Au demeurant, le préambule de M. Champfleury qui, de prime abord, promettait monts et merveilles, n'est en définitive qu'une longue, creuse et obscure réclame, sans aucun avantage pour M. Horace Vernet et tout entière au bénéfice d'un inconnu. A en croire le rédacteur de la *Presse*, qui n'y va pas de main morte, la France n'aurait point eu d'historien des arts et de leurs notabilités, depuis Diderot, que, sans plus de façon il qualifie de *grand génie*. Alors, y compris les intéressantes pages de Girodet-Trioson, les études de MM. Gustave Planche et Eugène Delacroix, dans la *Revue des deux mondes*, les admirables appréciations de M. le comte de Montalembert, au sujet de l'architecture gothique, dans son beau livre d'*Elisabeth de Hongrie*, les critiques si justes, si attrayantes par le fond et par le style, de M. Théophile Gautier dans la *Presse*, de notre ami et de notre collaborateur, M. Edouard Thierry, dans l'*Assemblée nationale*, puis au *Moniteur;* d'autres travaux d'écrivains d'un incontestable talent, sont nuls et non avenus. N'en déplaise aux artistes, aux amateurs et aux gens de goût, un nouveau Plutarque nous est né ; il a nom Théophile Silvestre ! C'est le dernier saint du calendrier et le premier vasari des Gaules.

GEORGES GUÉNOT.

SOCIÉTÉ LIBRE DES BEAUX-ARTS.

BULLETIN N° 561.

Séance du 1er avril 1856.

PRÉSIDENCE DE M. DELAIRE.

Lecture et adoption du procès-verbal. Correspondance.

Demande d'admission renvoyée au président de la section de peinture.

Lettre de notre confrère M. Gendré, s'excusant de ne pouvoir faire, avant la prochaine séance, son rapport sur les émaux de M. Corplet.

Lettre de M. Houdart relativement au *Symphonista* de M. l'abbé Guichené, renvoyée à M. Martin d'Angers.

Deux numéros du journal anglais *The Builder*.

Lettre de M. Demimuid, remerciant la Société, au nom de M. Claudot, pour le rapport de M. Dussauce sur la peinture à l'hydrate de chaux, accompagnée de nouveaux échantillons.

Essai sur l'invraisemblance du règne commun et simultané de Louis III et Carloman, par M. E.-J. Choussy.

Travaux de l'Académie de Rouen, renvoyés à M. Paul Carpentier.

Travaux de la Société d'Agriculture et de Commerce de Caen, renvoyés à M. Tavernier.

Journal de la Société impériale et centrale d'Horticulture.

Un numéro de *l'Univers musical*, renvoyé à M. de Longpérier.

La correspondance étant épuisée, le secrétaire général développe une proposition tendant à la création d'une Loterie sous le patronage de la Société libre des Beaux-Arts. Les lots de cette loterie, dont le prix des billets ne devrait pas dépasser 1 fr., seraient composés d'objets d'art, livres et tableaux offerts par les membres de la Société, et nous sommes persuadés que, dans cette circonstance, chacun se ferait un devoir — sinon un plaisir — d'apporter son offrande et sa part d'activité à une œuvre si utile au bien-être de nos finances; car, dans le chiffre de notre budget, se cache une question d'influence collective, de développement, d'expansion, qui est l'existence même de notre Société.

M. Alfred de Longpérier a la parole pour lire sa Notice historique sur la Bourdonnais. Cette lecture captive l'attention de l'assemblée jusqu'à dix heures passées. Nous nous réservons de donner des extraits de cet intéressant travail dans nos prochains bulletins.

Le Secrétaire général,

Henri de Sauclières.

Ordre du jour de la séance du 15 avril.

Lecture du procès-verbal. Correspondance. Rapport de M. Gendré sur les émaux de M. Corplet. Notice relative au tableau du Poussin, représentant le *Testament d'Eudamidas*, et sur deux répétitions de ce tableau par M. Paul Carpentier. Questions diverses.

TRAVAUX DE LA SOCIÉTÉ.

NOUVEAU PROCÉDÉ POUR LA CONSTRUCTION DES INSTRUMENTS DE CUIVRE, PAR M. BESSON.

DEUXIÈME ET DERNIÈRE PARTIE.

Les deux points de départ, ou plutôt les deux moyens infaillibles employés par M. Besson, sont :

1° Des mandrins d'acier coniques, de toute grandeur, de toute grosseur, et correspondant aux différents volumes et à l'étendue de chaque tube, où se produit, se développe la colonne d'air.

Les tubes, après un travail préparatoire à la main, après le martelage et le soudage, causes ordinaires de leur inégalité intérieure et extérieure, les tubes, dis-je, sont appliqués sur ces mandrins et passés dans une épaisse filière en métal, puis tirés et forcés à l'aide d'une manivelle à fort engrenage. Ces tubes sortent de là aussi unis, aussi égaux, aussi polis qu'une glace, dans leurs parois intérieures comme à la surface. Plus d'inégalité possible, plus de bosselage, par conséquent, plus d'opposition physique au parfait développement de la colonne d'air. Comme tous les tubes sont appliqués sur des mandrins-types qui ne peuvent broncher, tous les instruments qu'on soumet à ce procédé merveilleux, quoique très-simple, ne peuvent manquer de présenter toute la perfection possible.

2° Pour le cintrage des tubes, l'inventeur emploie un appareil peu compliqué, consistant en modèles pour les différentes courbures et les différentes grosseurs; ces modèles sont creusés en gouttière à la manière des poulies. Le tube est forcément maintenu à la surface par une vis de pression, de telle sorte qu'au moment où on le plie par le moyen d'un levier, il ne saurait rentrer sur lui-même; et l'opération, terminée en un instant, laisse le tube courbé par ce procédé aussi uni dans ses parties cintrées que dans ses parties droites. Les trous des pistons n'étant plus bosselés, on peut y faire passer partout une bille de calibre correspondant à la perce de l'instrument; de sorte que la colonne d'air reste continue et pleine à l'endroit où s'opère l'action des pistons et des cylindres.

Permettez-moi, Messieurs, de ne pas pénétrer plus avant dans une exposition mathématique et physique qui n'est point de ma compétence; j'aurais peur de m'y égarer tout de bon. Il me suffit de vous dire que l'intrépide M. Besson s'en est partout tiré avec bonheur et à sa gloire.

C'est un résultat immense, incalculable, pour l'avenir des orchestres de musique militaire et d'harmonie. Quant à la qualité de son de ses instruments, à son égalité, sa rondeur, sa force, son charme, les essais qu'on a faits devant nous, me permettent de dire que tout cela ne laisse rien à désirer à l'oreille la plus difficile.

Dans un diapason d'une si grande étendue, j'ai été surpris d'une perfection qu'on croyait impossible. Les essais publics qui ont été faits de tous ces instruments, ont prouvé d'une manière irrécusable le rare talent, l'immense génie de leur inventeur, qui, quoique jeune encore, vient de rendre à l'art musical un service inappréciable.

Je conclus donc, Messieurs, d'accord avec mes collègues, qu'il y a lieu de féliciter chaleureusement M. Besson et de lui accorder une honorable récompense.

J. MARTIN, d'Angers,
rapporteur.

LE PRINTEMPS

OU LE TRIOMPHE DE LA NATURE.

Les lustres ont pâli, la danse est languissante,
L'ivresse à son déclin;
Des orchestres bruyants la verve étourdissante
Hélas! touche à sa fin!

Paris, roi de l'hiver, abdique sa couronne;
Son talisman vainqueur
Se brise dans ses mains! la fière Babylone
Dépouille sa grandeur!

Où courez-vous encor, vous, des folles ivresses
Amours passionnés?
La guirlande est fanée au front de vos maîtresses,
Leurs colliers égrenés!...

Allez chercher ailleurs de pures jouissances,
Si votre cœur flétri [cadences,]
Peut battre au rhythme franc des champêtres
A mon chant favori!

Hâtez-vous! le printemps, brillante chrysalide,
Est sorti du tombeau!
Tout renaît avec lui; le sol, longtemps aride,
Enfante de nouveau.

[terre,
L'astre aux feux bienfaisants vient sourire à la
L'hirondelle paraît;
La musette enhardit la timide bergère,
La tempête se tait!

Fauvettes, entonnez vos chansons matinales,
Célébrez les beaux jours;
Que craignez-vous encor? vos illustres rivales
Ont pleuré leurs amours!

Rossignols, prodiguez d'impossibles roulades,
Remplissez-en les airs;
De vos gosiers jaillit, comme l'eau des cascades,
La perle des concerts!

Des fleurs de nos jardins incomparable reine,
Digne de notre encens,
Que ton sein virginal s'ouvre à la douce haleine
Des brises du printemps.

Et vous, qui lui formez un gracieux cortége,
Vous ses aimables sœurs, [tége,]
Montrez à tous les yeux, quand le ciel nous pro-
Vos brillantes couleurs!...

A la Perse, à la Chine, à l'Inde je m'adresse;
Quels tissus merveilleux
De vos appas sans nombre égalent la richesse,
Dans ces pays heureux?...

Ah! si votre fraîcheur pouvait être ravie,
Que de beaux vols, dit-on?
Plus d'une fille d'Eve, en secret, porte envie
A la rose en bouton! ...

Moi, fou de la nature, amant de tous vos charmes,
Je cours où vous régnez;
Je flaire vos odeurs, je recueille vos larmes;
Et pour moi c'est assez!...

J'admire des moissons la flottante verdure;
Je foule les tapis
Des prés luxuriants où serpente une eau pure
Qui brille comme un lys!

Que j'aime les vergers, quand une nappe blanche
Couronne leur sommet! [branche]
Heureux, lorsqu'en bouquet se transforme la
Des fruits qu'elle promet!

Que j'aime, en me penchant, cueillir la violette,
L'enfermer dans mon sein,
Respirer ses parfums, doucement, en cachette,
Comme on fait un larcin!...

Courir dans les sentiers où fleurit l'églantine,
Voir bondir les agneaux;
Ravir aux frais buissons l'odorante aubépine,
Et gravir les coteaux;

S'égarer dans les bois, dormir sur la fougère,
Ou la mousse, à loisir;
Enlacer des rameaux de chêne et de bruyère,
Voilà le vrai plaisir !...

Je m'arrête.... et pourtant ce n'est que le prélude
De nos félicités...
Venez de tant d'attraits faire la douce étude,
Habitants des cités !...

J. MARTIN, d'Angers.

COMITÉ CENTRAL DES ARTISTES.

Séance du 4 avril 1856.

PRÉSIDENCE DE M. SIMÉON CHAUMIER.

Lecture et adoption des procès-verbaux des séances des 7 et 21 mars.

Lecture d'une lettre de M. Louis Auvray, par laquelle notre honorable collègue rend compte du travail auquel il s'est livré, pour mettre sous les yeux du Comité la liste des travaux laissés en retard par diverses commissions pendant l'année 1855. A cette lettre est jointe l'énumération de neuf propositions aux sujets confiés à l'examen des commissions. Plusieurs de ces propositions ayant perdu leur actualité, sont passées à l'ordre du jour.

D'autres projets sont maintenus, selon la décision nouvelle qui vient d'être prise par le Comité, et seront confiés de nouveau à des rapporteurs. Tels sont, par exemple, l'examen des travaux de notre collègue, M. Minet, rapport que l'absence momentanée de M. Louis Rey avait fait ajourner, et que le Comité vient se confier à M. Edouard Renard.

M. A. Hulot propose la candidature de M. Alexandre Zier, artiste galvanoplaste, rue Pierre-Levée, n° 17, à Paris. Cette candidature est appuyée par M. Siméon Chaumier.

Lecture d'une lettre de M. Dussauce, par laquelle notre honorable collègue offre sa démission; le Comité regrette cette détermination, et invite M. le président à persuader à l'un de nos plus zélés collègues de rester parmi nous.

M. le président fait connaître que M Gendré, membre de la Société libre des Beaux-Arts, vient d'adresser au Comité deux exemplaires de son rapport sur les verrières de l'église de Sainte-Clotilde. Le Comité remercie M. Gendré de cet acte de bonne confraternité, et décide que le rapport de M. Gendré sera déposé aux archives.

M. Viger Duvignan donne des explications sur les lacunes que l'archiviste signale dans les anciens procès-verbaux du Comité. Il résulte des explications de notre ancien secrétaire-général, que ces lacunes ne peuvent être attribuées qu'à des circonstances toutes fortuites et dont personne ne saurait plus être responsable aujourd'hui.

M. de la Chavignerie donne lecture d'un rapport rédigé par M. Louis Schaal, sur les peintures de la chapelle de Sainte-Anne, dans l'église de Saint-Eustache, à Paris. — Le Comité adopte les conclusions du rapport, et décide que son insertion aura lieu dans un des prochains numéros de la REVUE DES BEAUX-ARTS.

M. H. Lazerges prend la parole, pour donner lecture d'un travail sur la gravure et la lithographie; cette lecture est écoutée avec l'intérêt que mérite tout ce qui sort de la plume élégante et érudite de notre laborieux collègue, et les applaudissements de l'assemblée témoignent de la satisfaction avec laquelle le Comité accueille la communication du travail de M. Lazerges, qui nous promet de continuer, sous forme de dissertation, les études et les observations qu'il a rassemblées sur les arts de la gravure, de la lithographie et de la photographie.

La séance est levée à dix heures.

Le Sécrétaire général,
C.-E. CLERGET,
ornemaniste.

Ordre du jour de la séance du 19 *avril.*

Lecture du procès-verbal.
Correspondance.
Rapport des commissions.
Compte rendu de notre situation financière.
Propositions diverses.
Admission de candidats, s'il y a lieu.

PUBLICATIONS DU COMITÉ.

PEINTURES MURALES DE M. H. LAZERGES.

Le 3 août 1855, le comité central des artistes a nommé une commission pour faire un rapport sur les peintures murales, exécutées par M. Hippolyte Lazerges, à la chapelle *Sainte-Anne*, dans l'église Saint-Eustache. L'absence du rapporteur est la seule cause du retard prolongé que la commission a mis à remplir son mandat.

Parmi toutes les chapelles qui décorent l'église Saint-Eustache, cet admirable édifice de la renaissance, la chapelle *Sainte-Anne*, confiée au pinceau de M. Hippolyte Lazerges, est une de celles qui réunissent le plus de qualités décoratives; dessin facile, expression, mouvement, touche ferme, palette habile et suave, toutes ces qualités, l'artiste les a réunies dans ces deux

compositions, et si on n'y retrouve pas au premier aspect, la transparence des tableaux de chevalet du jeune maître, cela tient uniquement au procédé de peinture à la cire et à la nécessité d'obtenir une surface mate, condition essentielle à la peinture murale, qui doit être vue de tous les côtés.

M. Lazerges a eu à surmonter de grandes difficultés de composition, à cause du peu de largeur de la muraille relativement à sa hauteur, chaque face latérale n'ayant que un mètre trente centimètres de large sur six mètres de haut.

Les sujets traités par M. Lazerges sont : deux épisodes de la vie de sainte Anne, présentant la sainte Vierge, enfant, pour la consacrer au temple; le groupe est couronné par un ange qui présente à Dieu le Père, la prière de la sainte, sous la forme de parfums. Le premier plan est occupé par deux enfants de chœur qui parsèment de fleurs les pas de la sainte.

Dans le second sujet, nous trouvons sainte Anne morte et étendue sur un lit auprès duquel sont placés debout deux personnages, l'un est saint Joachim et l'autre nous a semblé devoir être la sainte Vierge, assistant aux derniers moments de sa mère. Cette composition se termine par l'âme rajeunie de sainte Anne, conduite au ciel par un ange. Le premier plan est occupé par une femme accroupie. Ces deux compositions sont enfin reliées par une gloire d'anges chérubins, qui répandent des fleurs.

Dans ces trois compositions, qui n'en forment en quelque sorte qu'une, M. Lazerges nous a paru s'être préoccupé de l'ensemble décoratif plus encore que de l'exécution partielle; en effet, la simplicité des tons et de l'effet produit une harmonie tout à fait en rapport avec les sujets, et qui sert admirablement à rehausser la beauté de l'architecture. Du reste, ainsi qu'il nous l'a déclaré lui-même, l'artiste n'a prétendu faire là qu'un essai, Noble ambition et réserve pleine de modestie! Mais, nous le demandons à notre tour : quel résultat ne nous présentera-t-il pas un jour, lorsque, soutenu et conduit par son esprit de recherches et par son amour des fortes études, M. Lazerges, ayant atteint le but qu'il se propose, sera venu nous dire : le voilà!

L. SCHAAL.

Paris, 4 avril 1856.

THÉATRES.

Quinzaine dramatique.

ITALIENS : *Medea*; Mme Ristori. — ODÉON : *Michel Cervantes*, — *le Lièvre et la Tortue*. — GYMNASE : *Françoise*; Mme Rose-Chéri. — VARIÉTÉS : *Monsieur Le Sac et Madame La Braise*. — PALAIS-ROYAL : *L'Homme de robe*. — *Monsieur va au Cercle*.

M. Legouvé est enfin parvenu à faire jouer sa *Médée*, et dans les conditions les plus heureuses pour cette pièce, qui lui a déjà valu les honneurs de l'Académie. A défaut de Mlle Rachel, Mme Ristori a compris tout ce qu'il y avait de dramatique dans ce rôle, un des plus beaux que nous ait légués l'antiquité. On ne saurait concevoir, en effet, l'erreur d'esprit dans laquelle est tombée Mlle Rachel. Mme Ristori a tiré un grand parti des éléments terribles qu'Euripide et Sénèque ont fournis à l'auteur moderne. Il n'est pas de sujet où la haine et l'amour se combinent avec plus de puissance; une femme qui tue ses enfants, et qui les tue pour ne pas les voir ravir à son affection et passer entre les mains d'une marâtre, que veut-on de plus? Si la tragédie n'est pas là il faut complétement y renoncer. Mme Ristori ne s'est pas fait prier et elle a obtenu un magnifique succès. Cette *Médée* de M. Legouvé, qui a déjà coûté cinq mille francs à Mlle Rachel, lui coûtera encore pour plus de cinq mille francs de regrets. La preuve que cette tragédie était évidemment jouable, c'est que, jouée dans une langue étrangère à la plupart de ceux qui l'écoutaient, elle n'en a pas moins produit un grand effet par la seule force des situations. Si le troisième acte n'a pas toute l'ampleur désirable, et si l'action y paraît un peu languissante, le rôle de Médée n'en continue pas moins à se développer, et l'actrice qui le joue est la seule personne qui n'ait pas le droit de se plaindre. M. Montanelli a traduit l'œuvre de M. Legouvé en poëte véritable, ajoutant parfois au texte de la vigueur et de l'éclat. Mme Ristori, parfaitement habillée et drapée; (on assure que c'est M. Ary Scheffer qui a dessiné son costume), s'est montrée digne de la réputation que la France lui a faite; elle s'est élevée à la hauteur où l'ont mise chez nous *Myrrha* et *Maria Stuarda*. Rappelée à grands cris, elle a ramené avec elle sur la scène l'heureux M. Legouvé. N'oublions pas de mentionner Mlle Picchiotino, dont la jeunesse et la grâce se sont fait applaudir dans le rôle de Créusa.

Michel Cervantes méritait bien à coup sûr les honneurs de la scène, et M. Théodore Muret, homme de talent et d'esprit, s'est appliqué à faire ressortir cette grande figure dans un drame intéressant et bien fait. Cette pièce en vers, et dans laquelle l'honneur des lettres est noblement soutenu de toutes façons, a été chaleureusement applaudie à l'Odéon. De généreuses pensées, bien exprimées, ont éveillé toutes les sympathies du public de ce théâtre, qui s'honore en jouant de pareilles œuvres. Il est bon que les critiques montrent de temps à autre que l'imagination ne leur fait pas défaut et qu'ils connaissent tous les secrets de l'art soumis à leurs jugements hebdomadaires. M. Théodore Muret vient de le faire avec une grande supériorité. On a donné aussi à l'Odéon un acte en vers de M. Paul Juillerat, *le Lièvre et la Tortue*. C'est une pièce de très-bon goût et versifiée comme un sonnet. Défense au mot faible de s'y montrer, et la rime est d'une richesse à faire pâlir les anciens poëtes français! Cette petite comédie est très-bien jouée par Madame Armand, MM. Rey, Metrême et Thiron, très-amusant dans un rôle de groom.

Madame Sand a porté au Gymnase une pièce qu'elle avait primitivement destinée au Théâtre-Français. *Françoise* s'appelait d'abord l'*Irrésolu*, et probablement, le souvenir de la comédie de Destouches a fait

changer ce titre, qui convenait, du reste, parfaitement à l'ouvrage. C'est le caractère d'un de ces hommes sans énergie et sans volonté que Mme Sand s'est plu à analyser dans ses moindres détails. Le personnage n'est pas sympathique, mais le théâtre n'a pas pour mission de représenter les êtres vertueux et parfaits, loin de là. On pourrait demander à Mme Sand des transitions plus ménagées, mais il nous semble injuste de la chicaner sur son héros. Françoise, d'ailleurs, est un modèle de perfection; il y a un intérêt de cœur très-bien marqué dans cette étude psychologique, et de tous les intérêts, c'est encore le meilleur. Françoise, quoiqu'elle se soit attachée à un homme qui n'est pas digne d'elle, est fort attendrissante, et le talent que Mme Rose Chéri déploie dans ce rôle, ajoute encore singulièrement à l'effet. Rarement Mme Rose Chéri a eu l'occasion de montrer plus de sensibilité contenue et de discrets élans. Cette création est d'une comédienne consommée dans son art. Avec Berton, Dupuis, Lesueur, Mme Anna Chéri et une charmante petite ingénue, Mlle Delaporte, le succès a été complet.

M. Le Sac et *Mme La Braise* offrent au Théâtre des Variétés deux bonnes figures, nous ne dirons pas de parvenus, mais d'enrichis qui jettent leur argent par les fenêtres et veulent imiter le grand monde. Leur langage et leurs habitudes contrastent avec leur désir : la pièce est fort gaie. Leclère, en bourgeois gentilhomme, et Lassagne, travesti en grande coquette, sont fort plaisants à voir.

La raison n'a rien à faire avec le Palais-Royal. La folie y règne plus que jamais; l'*Homme de Robe* et *Monsieur va au Cercle* peuvent se flatter d'être en dehors des plus simples notions du sens commun, mais non pas en dehors de la gaieté plus ou moins française.

HIPPOLYTE LUCAS.

MÉLANGES.

15 avril.

Les exposants qui ont obtenu des médailles de la Commission impériale pour l'Exposition universelle de 1855, ont été invités à les faire retirer dans un délai qui expirera aujourd'hui même, 15, aux bureaux de M. Savoie, commissaire du classement au Palais de l'Industrie (porte IV). Ce terme révolu, les titulaires qui ne se seraient pas présentés ne seront plus admis à faire valoir leurs droits.

— La chaire d'anatomie étant vacante par suite du décès du dernier occupant, Émery, les professeurs de l'École impériale des Beaux-Arts se réuniront le 19 de ce mois pour prendre connaissance des demandes et former la liste des candidats. L'élection s'effectuera dans l'assemblée générale du 26 courant.

— La réception de M. le duc de Broglie à l'Académie française s'est effectuée, comme on l'avait dit, le jeudi, 3 de ce mois, avec plus d'éclat peut-être qu'aucune des solennités précédentes. M. Nisard a répondu à M. de Broglie. Les discours des deux académiciens ont produit sur l'auditoire d'élite, à l'Institut aussi bien qu'au dehors, des impressions très-diverses. L'événement à l'ordre du jour est, depuis vendredi 11, la nomination de MM. de Falloux et de M. Biot, en remplacement du comte Molé et de Lacretelle.

— De toutes les feuilles périodiques qui se publient à Paris, la *Revue municipale* est assurément l'une de celles qui s'occupent avec le plus de conscience du domaine qui est le leur, et qui tiennent leurs lecteurs au courant des faits et des actes dont elles se sont imposé le mandat de rendre compte. Le journal de M. Louis Lazare a cependant eu le malheur d'encourir les poursuites de l'autorité; il a été frappé par un jugement du tribunal de police correctionnelle, pour avoir fait de l'économie politique sans cautionnement. Sur l'appel interjeté par son rédacteur en chef, l'affaire de la *Revue municipale* venait à l'audience de la Cour impériale, chambre des appels correctionnels, le mercredi 9 avril; et M. Louis Lazare était bien résolu à ne prendre devant cette juridiction supérieure, comme devant la précédente, d'autre avocat que lui-même, si bien qu'il demandait qu'il fût prononcé séance tenante. La cour, dans sa bienveillance, n'a point partagé l'avis de M. Louis Lazare; et, pour qu'il eût plus de temps pour préparer sa défense, elle a remis la cause à quinzaine.

— Il sera parlé, dans la prochaine livraison de la REVUE DES BEAUX-ARTS, de l'intéressant travail de M. Van Westrheene, de La Haye, sur son compatriote Jan Steen, l'un des chefs de la peinture néerlandaise.

— M. Edmond d'Ingrande, compositeur, vient d'être réélu commissaire-général de musique de l'Athénée des Arts, pour l'année 1856-1857.

— Le 11, une matinée musicale a été donnée chez Pleyel par la famille Brousil, de Prague.

— Aujourd'hui 15, M. Henri Fournier, artiste estimé, donne dans cette même salle Pleyel, un concert où il lui a été permis d'être secondé, au grand avantage de son affiche, par M. Bonnehée, de l'Académie impériale de Musique, et Mlle Boulard, de l'Opéra-Comique.

—Mercredi dernier, le célèbre harpiste, M. Félix Godefroid, a donné dans les salons d'Erard une soirée vocale et instrumentale qui a obtenu un légitime succès. Le bénéficiaire et Mme Lauters ont fait les frais de cette fête, dont le programme, divisé en deux parties, renfermait neuf numéros. Mme Lauters, Belge de naissance comme M. Godefroid, a fait entendre à deux reprises son magnifique organe, dans la *Voix du ciel*, poésie de M. Dubreuil, musique de M. Godefroid, et dans une mélodie, *Corinne au cap Mysène*, paroles de M. Quiertant, également mise en musique par le bénéficiaire, avec accompagnement de piano, harpe et harmonium. Les sept autres numéros ont été exécutés sur son céleste instrument par M. Félix Godefroid, auteur de ces œuvres, qui lui ont valu les chaleureuses sympathies de son auditoire et qui démontrent qu'il est aussi grand harpiste que fécond compositeur.

— Il a récemment paru chez Martinon, libraire-éditeur, et chez ses principaux confrères de la capitale, un volume in-8° intitulé : *Louis-Napoléon Bonaparte, la Suisse, Louis-Philippe*, par M. Elisée Lecomte, ancien rédacteur en chef du *National Genevois*, publiciste et observateur qui a été en position de beaucoup voir et de beaucoup retenir. Le temps et l'espace nous manquent pour prendre connaissance autrement que d'une manière très-superficielle du livre de M. Elisée Lecomte. Ces souvenirs, pourtant, doivent être plus en rapport avec la politique et les annales contemporaines qu'avec les Beaux-Arts et la Littérature qui, seuls, sont de notre ressort.

SOCIÉTÉ DES AMIS DES ARTS

DE PARIS.

EXPOSITION DE 1856.

Un des faits artistiques de la seconde quinzaine d'avril a été l'ouverture de l'exposition annuelle de la Société des Amis des Arts de Paris, sous la présidence de M. le marquis de Tanlay, dans le local attribué par le gouvernement à cette ancienne et intelligente Compagnie, pour ses séances et ses solennités périodiques, dans un des rez-de-chaussée du Louvre. Communication nous a été faite du catalogue de l'exhibition de 1856, indiquant les numéros d'objets d'art qui seront répartis prochainement, par la voie du sort, entre les actionnaires de l'exercice de 1855. Vingt-deux tableaux ou aquarelles achetés par la Société, sont en ce moment soumis aux regards et à l'appréciation des amateurs ainsi que du public. Le livret énumère les sujets des ouvrages, en suivant l'ordre alphabétique des noms de leurs auteurs; le mieux est donc d'en reproduire ici un extrait.

PEINTURE.

Notre-Dame-des-Fleurs, par Mlle Pauline Allain. — *Souvenir des bords de l'Elbe*, soleil couchant, par M. Auguste Anastasi. — *Date et dabitur vobis!* par M. Félix de Boischevalier. — *Vue prise à Aunay*, par M. Eugène Desjobert. — *Vue prise aux environs de Cronstadt*, par M. Dupressoir. — *Pâturage de Normandie*, aquarelle, par M. Pierre Girard. — *Intérieur du port de Dieppe*, par M. Jules Hintz. — *Les nouvelles de Crimée*, par M. Claudius Jacquand. — *Paysage*, par M. Carl Ruwaseg. — *Groupes de fleurs*, deux sujets à l'aquarelle, par Mlle Alice Lechêne. — *Fruits*, par Mme Amicie Lechêne. — *La Manola* (Espagne), par M. Armand Leleux. — *Nature morte*, par Mme Anna Lemarchant. — Une autre *Nature morte*, par M. Gabriel Lepaulle. — *La Cuisine*, effet de jour et de feu, par M. Dominique-Antoine Magaud. — *Jeune fille au bord d'un ruisseau*, par M. Wilhelm Paul. — *La Cène*, par M. Auguste Pichon. — *Sky's*, terrier, étude de chien, par M. Auguste de Pinelli. — *L'Absence*, par M. Louis Roux. — *Chute du Staubach*, pastel par M. Pierre Thénot. — Enfin une *Sainte Famille*, par M. D.-A. Magaud.

GRAVURE.

Deux collections de 28 gravures chacune, publiées par la Société des Amis des Arts de Paris, depuis sa réorganisation en 1816.

Chaque collection forme un lot.

Les actionnaires non favorisés par le sort seront admis à choisir entre dix gravures désignées par le comité au moment du tirage.

La totalité des primes de la loterie est en conséquence de 24, consistant, ainsi qu'il résulte de détails ci-dessus, en 22 peintures ou aquarelles, par vingt artistes, deux ouvrages ayant été vendus par M. Magaud, et deux par Mlle Alice Lechêne; plus deux collections de gravures.

On sait que la série des gravures publiée par la Société des Amis des Arts, depuis 1817 jusqu'à l'année où nous sommes, compte 34 planches. Plusieurs de ces magnifiques estampes, qui attestent la prospérité et les largesses antérieures de l'association dont M. le marquis de Tanlay est aujourd'hui le chef éclairé, réclament une mention spéciale, à laquelle il n'est pas inutile de joindre le nom du graveur et le prix de l'exemplaire : la *Corinne* du baron Gérard, exécutée par Prévost, 60

francs; les *Moines rançonnés*, d'après Robert-Fleury, par Thebenin, 40 francs; la *Marée d'équinoxe*, de Camille Roqueplan, par M. Gelée; le *Lévite*, de M. Couder, par T. Caron : chacune de ces gravures, 30 francs. D'autres produits du burin varient de 25 francs à 10 francs l'exemplaire; quelques-uns ne sont pas accompagnés du chiffre de leur valeur; dans ce nombre : *Daphnis et Chloé*, de M. Hersent, par Laugier; *Neptune et Amphitrite*, de Jules Romain, par A. Richomme; *Van-Dyck*, d'Alais, et *Properzia*, de Sixdeniers, d'après Ducis, parce que les exemplaires deviennent rares.

Quoi qu'il en soit, et bien qu'elle ait l'avantage d'être l'aînée de toutes les institutions analogues qui ont depuis été organisées en France et au dehors, institutions auxquelles elle a servi d'exemple, sauf les changements et les progrès que la pratique a fait surgir, la Société des Amis des Arts de Paris, riche de son passé, n'a pas autant à se réjouir de son état actuel. Mais l'honorable Compagnie a-t-elle, au courant des générations, des métempsycoses dynastiques, des secousses sociales, porté un sérieux examen sur les causes accessoires, et en conséquence inhérentes à son organisation, qui ont déterminé l'affaiblissement contre lequel elle proteste? La Société a-t-elle bien réfléhi que le maintien du taux de ses actions à la somme relativement exorbitante de cent francs, ferme beaucoup de bourses, par l'ère du bon marché où nous vivons? Après avoir été un modèle, ne serait-il pas fort à propos que la création métropolitaine s'appropriât les améliorations de ses cadettes de Lyon, de Bordeaux, d'Anvers, dont il a souvent été question dans ce recueil, et qui ont abaissé le tarif des titres de souscription jusqu'à vingt-cinq francs et à dix francs; titres qui confèrent des droits égaux au gain de nombreuses et belles compositions souvent acquises à grands frais?

Au demeurant, jetant les yeux sur son exposition de cette année, qui ne renferme qu'une quantité insuffisante d'ouvrages, et où l'on rencontre peu de notabilités ou de talents connus, si l'on en excepte MM. Armand Leleux, Claudius Jacquand, Anastasi, Magaud et autres, la chance d'un mince lot, il faut en convenir, ne doit pas tenter la munificence ou les bons sentiments des plus prodigues. L'urgence sollicite donc, sans plus d'hésitations, de tâtonnements ou de retards, la complète refonte du règlement et des principes qui ont, depuis tantôt un demi-siècle, éloigné la Société des Amis des Arts de Paris, du but vers lequel ont toujours tendu ses généreux efforts. Il faut savoir marcher avec son temps.

GEORGES GUÉNOT.

EXPOSITION

DE LA SOCIÉTÉ DES AMIS DES ARTS DE LYON.

QUATRIÈME ET DERNIÈRE PARTIE.

PAYSAGES. — INTÉRIEURS. — MARINES. — AQUARELLES. — DESSINS. — GRAVURES. — STATUAIRE. ACHAT DES AMATEURS ET DE LA SOCIÉTÉ DES AMIS DES ARTS.

MM. CASTAN, DE GENÈVE. — PONTHUS-CINIER. — MONIER DE LA SIZERANE. — ALLEMAND. — DE SERRE. — APPIAN. — DESGOFF. — PAUL FLANDRIN. — FLORENTIN SERVAN. — FRANÇAIS. — N. FONVILLE. — L. FLEURY. — DE FONTENAY. — BRISSOT DE WARVILLE. — E. LAVIEILLE. — F. CHENU. — VIOT. — CHEVALIER. — A. BAUDIT — AUGUIN. — GAVET. — POIROT. — J. OUVRIÉ. — L. MEYER. — AIGUIER. — T. GUDIN. — L. GARNERAY. — W. WILD. — L.-B. LANDAIS. — J. BENNETER. — SUCHET. — GIRARD. — PELLETIER. — J. HÉBERT. — C. CAMINO. — V. DANIEL — FONVILLE FILS. — BELLET-DUPOIZAT. — LALANNE. — PEYRONNET. — P. VINCENT. — N. CABANE. — J.-B. DUBOUCHET. — V. VIBERT. — A.-J.-L. JAZET. — F.-F. ROUBAUD. — J. FABISCH. — Mme L. DEUMIER. — Mme OTTIN. — ETEX. — J.-A. CUBISOLE.

Me voici, suivant les promesses de mon précédent article, en présence d'un genre de peinture qu'on a toujours recherché chez nous, particulièrement lorsqu'il s'accidente de chalets, d'édifices, de ruines, d'eaux, de cascades, de personnages, d'animaux ou de volatiles. Les siècles qui ont devancé l'âge où nous sommes, nous ont légué, dans cette série de composition, d'impérissables modèles. Mais si l'on aime le paysage en France, il faut reconnaître que, sans sortir du cercle des contemporains, la Suisse est, par excellence, témoin MM. Calame, Diday, ce

pauvre Zeller, qui vient de mourir à Zurich, et d'autres que je ne nomme pas, la mère-patrie des paysagistes.

Arrivé trop tard pour que son nom et le titre de son envoi figurassent au livret, M. Castan, de Genève, n'en a pas moins obtenu la faveur d'être admis à l'exposition du palais des Arts, la commission exécutive de notre Société ayant apprécié comme elle méritait de l'être l'incontestable valeur du peintre genevois, qui a été placé, ainsi qu'il convenait, au centre de la grande salle. Le beau paysage de M. Castan représente un *Effet du matin*; çà et là se manifeste un léger brouillard rendu avec une vérité des plus scrupuleuses, ce qui donne à cette page une extrême douceur de reflet. Les premiers plans sont irréprochables, et, bien que l'exécution de cette composition ne soit pas aussi terminée qu'on souhaiterait qu'elle le fût, elle est exempte de ce sans façon, ce laisser aller auquel s'abandonnent trop souvent bon nombre de paysagistes en vogue.

Un artiste des plus distingués de Lyon, qui comptait dans la galerie du palais Saint-Pierre sept toiles, fruits de ses réminiscences des sites transalpins et de son département, M. Ponthus-Cinier, est de tous points en mesure de soutenir le parallèle avec M. Castan. Sa *Campagne de Rome* pendant la moisson à Torre die Schiavi, lointain souvenir de Léopold Robert, n'est pas sans analogie avec l'*Effet du matin* de son confrère de Genève, sauf la différence que M. Ponthus-Cinier a choisi pour sa scène un temps de l'après-midi en août. Les moissonneurs, fatigués de la laborieuse tâche qu'ils viennent d'accomplir, cherchent la fraîcheur et l'ombre au bord d'une fontaine; d'autres groupes accompagnent d'un pas lent le chariot débordant de blondes gerbes qui traverse les ruines de Torre die Schiavi. Ce tableau, d'un captivant aspect, laisse à désirer. Pourquoi le terrain et ces vieux débris de murailles ne s'élèvent-ils pas en teinte foncée sur ce ciel d'un éblouissant éclat? comme l'a très-bien compris et peint M. Monier de la Sizerane dans un sujet du même genre, sa *Vue de la campagne de Rome*. Quoi qu'il en soit, si M. Ponthus-Cinier n'est pas, sous certains rapports, aussi vrai que M. Monier de la Sizerane, il possède en revanche le don de charmer; il se signale par le soin qu'il apporte à ses ajustements, qualité qui brille surtout dans le *Ravin de Nepi*, suivant moi la meilleure œuvre du peintre. — Les quatre productions de M. Allemand sont, comme celles qui les ont devancées, d'un merveilleux effet. Soit que M. Allemand adopte pour modèles le printemps ou l'automne, il est toujours sûr d'impressionner, toutes ses peintures étant le résultat d'un sentiment dont le caractère principal est une excessive finesse; exemples : la *Bise noire de novembre* et les *Premiers jours d'Avril*, deux scènes très-différentes l'une de l'autre. Je louerai de même le *Coucher de soleil dans les bois au mois d'octobre*, glissant à travers la feuillée jaunie, et la plus grande des toiles de l'artiste : *Extrémité nord de la forêt de Rubeu* (Isère). La portion de droite de ce tableau est parfaite; elle dédommage des ciels qui sont sans nul doute riches de couleurs, mais qui gagneraient beaucoup s'ils étaient moins rapidement exécutés, ce que M. Allemand est fort capable de faire en usant davantage du blaireau.

M. de Serre, neveu de S. E. Mgr. le cardinal-archevêque de Bonald, a fait un *Paysage*. M. de Serre suit de si près M. Allemand, que le plus ordinairement on confond leurs tableaux, et que les compositions de l'un sont attribuées à l'autre; ce n'est point là, à coup sûr, un blâme pour le premier ou le second de ces artistes, c'est plutôt une louange à leur habileté mutuelle, et c'est ainsi que je l'entends. Par contre, et pour être sincère jusqu'au bout, j'avoue que les peintures de M. de Serre ne me consolent pas de l'absence des beaux fusains de ce maître que j'ai eu l'occasion d'admirer il y a quelques années.— L'un des plus prodigues en envois des artistes qui ont répondu à l'appel est M. Appian, qui n'a pas moins de dix numéros inscrits au catalogue et dignes, pour la plupart, de flatteurs encouragements. J'indiquerai seulement deux de ses œuvres : un *Soir* en Dauphiné; l'effet de crépuscule est très-juste, peint avec beaucoup de soins et terminé d'une manière suffisante; puis *le Pont du Diable*, près de Molinges, quoique à mon avis inférieur au premier, assigne à son auteur un rang des plus élevés parmi les confrères qui cultivent la spécialité qui est aussi la sienne.— *Le Souvenir de Montmorency*, par M. Desgoff, malgré ses rares qualités de dessin, ne séduit pas autant la foule, me semble-t-il, que les paysages de M. Paul Flandrin, que celui surtout intitulé *la Solitude*, qui rayonne de qualités, à cela près d'un fâcheux parallélisme de quelques lignes projetées par les ombres. Les amateurs considèrent *les Bords du Gardon* et *la Vallée de Montmorency*, du même M. Flandrin, comme des pages de haute distinction.— Ou je me trompe fort, ou M. Servan, de Lyon, s'évertue à imiter M. Paul Flandrin; cette observation m'a été inspirée par le tableau qu'il a vendu à la Société des Amis des Arts, auquel je préfère le n° 526 de ses quatre envois, numéro qu'il intitule *Paysage*, dont cependant les arbres ne sont pas assez touffus.

Le renom de M. Français n'est pas entièrement justifié par *le Ruisseau* qu'il a présenté à notre exposition, et dans lequel je ne ressaisis pas les caractères habituels de son talent. — Neuf peintures et deux fusains ont été envoyés par M. Nicolas Fonville, plus fécond encore, on le voit, que M. Appian mentionné ci-dessus. Les environs de Thoissey, où réside actuellement M. Fonville père, lui ont inspiré deux jolies productions ayant pour motif des *Vues prises à Thoissey*; je me permettrai cependant d'accorder la préférence à une petite *Vue de Saint-Privas* (Ardèche), plus largement conçue. C'est aussi une charmante toile, que celle consacrée à une *Vue prise sur la rivière d'Ain*. — Les riches et verdoyants paysages de la Normandie sont on ne peut mieux rendus dans les *Environs de Trouville*, par M. Léon Fleury.

On n'est guère autorisé à faire d'autres reproches à M. de Fontenay, peintre adroit, que celui de sacrifier, dans ses compositions, la vérité aux gracieux détails de l'ensemble. Ces remarques s'appliquent surtout à la *Vue prise des hauteurs de Brientz*. Le tort que je signale, ne se rencontre pas dans la *Fin de la Tourmente*, objet de légitimes éloges. — La *Mare*, de M. Brissot de Warville, est un petit chef-d'œuvre. L'étude de *Paysage*, n° 97, ne le cède point à la Mare; il y a dans ce tableau, sous certains rapports un peu froid, une habitation pittoresquement éclairée. — La critique aurait été bien plus satisfaite de M. Eugène Lavieille, si la toile que le catalogue qualifie de *Barbison*, paysage, n'eût pas ressemblé à une étude beaucoup plus qu'à une œuvre finie, quoiqu'elle se distingue par de très beaux arbres, à travers lesquels l'effet se complète par la perspective d'une délicieuse maisonnette qui fixe le regard et illusionne la pensée. — Trois ouvrages de M. Fleury Chenu, de Lyon, ont été exposés; le principal me paraît être celui intitulé : *Dans les Bruyères;* les arbres n'ont pas à se féliciter de leur élévation, car il n'y a guère que ciel et terre. Une rayonnante lumière perçant les nuages, illumine une partie notable du fond; tout cela révèle un pinceau exercé. Mais on accepte difficilement l'idée de M. Fleury Chenu.— J'en dirai autant de la *Roche de dix heures*, de M. Gustave Courbet; l'ombre projetée par la roche n'est point en parfait accord avec la roche elle-même, qui est irréprochable. — Les progrès de M. Viot, de Bourg, sont sensibles cette année, son paysage n° 586 en est la preuve.— Un peu de lourdeur règne dans le *Soleil couchant*, paysage de M. Chevalier, de Lyon, qui, sauf cette légère tache, n'offre rien à reprendre. En somme, mes sympathies sont acquises à M. Amédée Baudit, pour son *Bois en automne;* à M. Louis Augustin Auguin, pour son *Site limousin*, et enfin pour sa *Mare dans la forêt de Fontainebleau*, à M. Gavet. — Les gens que l'on aime sont quelquefois négligés. N'allais-je point passer outre, et me taire sur M. Justin-Ouvrié, qui nous a expédié, cette fois, quatre tableaux : *le Stolzelfels*, sur le Rhin; *le canal de Ryswick*, à La Haye; *Vue prise à Naples*, *le Béguinage*, à Bruges, qui se recommandent, comme ses précédents envois, par une exécution et un fini capables de servir de modèles à beaucoup d'autres paysagistes.

Les intérieurs ne sont ni nombreux, ni importants au palais des Arts : je crois n'avoir à mentionner que l'*Intérieur d'Eglise*, par M. Poirot.

Des talents de premier ordre représentent avec avantage les marines. Les *Côtes de Hollande*, par M. Louis Mayer, de la Haye, se distinguent à un haut degré par le mouvement et la transparence des eaux; l'artiste ne s'est pas montré aussi soucieux de la peinture du ciel.— Scrupuleux continuateur des anciens maîtres et copiste intelligent de la nature, M. Aiguier a enrichi notre salon de trois œuvres, dont la capitale est *La soirée d'automne aux Catalans*, environs de Marseille, estimée à son véritable prix par les artistes, mais à laquelle la majorité des amateurs n'accorde qu'un froid accueil.— On aime mieux, en général, les quatre tableaux de M. Théodore Gudin, sans se demander si ce maître, qui doit sa renommée à d'incontestables triomphes, est aujourd'hui en décadence ou en progrès. Je note toutefois, parmi les bons ouvrages de M. Gudin, *la Famille de naufragés sur les côtes d'Ecosse.*— Parlons de la *Pêche du chien de mer*, par M. Louis Garneray, à la bonne heure! La barque, le ciel et l'eau, traités d'une façon magistrale, sont d'une saisissante vérité.— La seule *Marine* que nous ait envoyée M. Williams Wild, est d'un ton gris qui glace les observateurs qui l'examinent de trop près. Un artiste de talent comme M. Wild a le moyen de se passer de compromettants plagiats.— D'autres productions, dignes d'analyse et d'intérêt, sont la *Vue des environs d'Arenc* et la *Plage près de Montredon*, par M. L. B. Landais, de Marseille; la *Vue prise dans le port de Bergen*, par M. Jacob Benneter, ainsi que le *Naufrage* et le *Calme*, de M. Suchet, que je décrirais en raison de leur valeur réelle, si je n'avais encore à rendre compte des diverses séries de l'aquarelle, du dessin, de la gravure et de la statuaire.

Dans mon opinion, M. Girard, avec sa ravissante *Ferme dans la campagne de Rome*, tient la première place parmi les aquarellistes qui nous

ont doté de leurs envois; place qu'il partage, j'ai hâte de l'écrire, avec M. Pelletier, de Metz, à qui nous sommes redevables de deux paysages remplis de qualités.— De semblables éloges s'adressent de droit aux travaux en aquarelles, de MM. Jules Hébert, de Genève; Charles Camino, à Lyon depuis quelques années; et V. Daniel, professeur de dessin linéaire aux écoles départementales du Puy.

Le goût du jour est au fusain, en ce moment à la mode, et M. Appian, de Lyon, déjà cité dans la section des paysages, auteur de huit autres ouvrages au fusain, peut, sans nul doute, se proclamer ici le chef de ce genre. — Entre tous les confrères de M. Appian, nul n'est encore parvenu à sa hauteur, quoique M. Fonville soit bien près de l'atteindre. — Les délicieuses fantaisies de M. Bellet-Dupoizat, également de Lyon, auraient besoin d'un peu plus de vigueur et aussi de recherche en ce qui touche à l'exécution.— Les deux fusains de M. Lalanne, de même que ceux de MM. Peyronnet fils, Prosper Vincent, de Lyon, et M. Némorin Cabane, de Montpellier, réclament une honorable mention que je suis heureux de consigner.

Quant à M. Joseph-Henri Dubouchet, peut-être aurait-il dû avoir son rang dans la spécialité qui précède, pour son beau dessin d'une *Bataille* de Salvator Rosa; mais M. Dubouchet appartient à la catégorie de la gravure, par ses excellentes planches de la *Vierge et de l'enfant Jésus*, d'après le tableau de Sasso Ferrato, et de la *Délivrance de saint Pierre*, d'après l'admirable peinture de Téniers. — Je décerne un public hommage à M. Victor Vibert, artiste lyonnais, pour sa précieuse gravure de *Jacquard*, d'après le tableau de M. Bonnefond au musée de notre ville; la vue de cette estampe, burinée avec tant d'art, a doublé mon désir de connaître celle qu'achève maintenant M. Vibert.— Que pourrais-je dire de nouveau des œuvres de M. Alexandre-Jean-Louis Jazet, dont la fécondité et le talent ont épuisé la louange? La gratitude m'oblige pourtant à ne point garder le silence sur la cordiale offre de MM. Barrias et Jazet à la Société des Amis des Arts. — Je n'oublierai pas, non plus, les neuf charmantes eaux fortes de M. Augustin Thierriat, jointes à son exhibition de peinture analysée ailleurs.

La statuaire française est noblement représentée à notre palais Saint-Pierre, d'abord par M. F.-F. Roubaud, que sa fécondité et son goût mettent chez nous hors ligne. Les envois de M. Roubaud comprennent onze numéros au livret: ce sont en premier lieu deux compositions en bronze: *la Barque de Caron*, puis le groupe de *Junon, Jupiter et la chèvre Amalthée*. Viennent ensuite : *Psyché*, statue en marbre; la statuette équestre du général sénateur L***; la statuette en pied de M. A. D***; un médaillon de la Vierge; un buste d'homme et trois bustes de femme, celui de Mme S*** accompagnée de la ressemblance de son fils. Toutes ces sculptures ont été modelées en marbre. — Le maître autel destiné à notre église de Saint-Polycarpe, superbe marbre de M. Joseph Fabisch, professeur à l'Ecole impériale des beaux-arts de Lyon, est le seul ouvrage qu'ait exposé l'habile statuaire et qui vaut bien la peine qu'on l'étudie dans ses moindres détails; si les modèles qui doivent couronner les deux pavillons d'entrée de la place Louis-le-Grand, en voie de construction, n'ont point escorté le maître-autel de Saint-Polycarpe au palais des Arts, c'est que probablement ces deux modèles n'étaient pas finis. — Mme Le Fevre-Deumier, qui manie l'ébauchoir avec tant d'esprit, de délicatesse et de style, a enrichi notre exposition de trois de ses plus récentes œuvres : le portrait de *S. M. l'Impératrice*, statuette en plâtre, plus les bustes de *M. de Lamartine* et de *Jasmin*, le poëte agénois.— Une attrayante production de Mme Ottin, personnifie *l'Amour et Psyché*. — Le bronze de M. Etex : *Monseigneur Affre, archevêque de Paris, offrant l'olivier de la paix*, est de beaucoup supérieur aux deux autres statuettes du même artiste : *la petite Glaneuse* et *la petite Gitana*, qui ont néanmoins leur valeur. — *La Femme sortant du bain*, statue en marbre soigneusement exécutée par M. Jean-Antoine Cubisole, de Lyon, atteste une louable facilité de ciseau; je regrette seulement que la taille de la baigneuse, excédant les mesures normales, ne rappelle pas celle de la Vénus de Milo, de la Diane chasseresse et autres chefs-d'œuvre de l'antiquité. — Que les artistes de mérite, dont j'ai omis les noms, veuillent bien m'excuser; ces omissions n'ont pas dépendu de moi seul; des limites avaient été assignées à mon examen; je les ai franchies sans pour cela arriver à mon but et satisfaire, comme j'en avais le vif désir, mon prochain et ma conscience.

Les acquisitions des amateurs se sont réparties sur des ouvrages de douze artistes de Paris : MM. Compte-Calix, Louis Garneray, Magaud, Paris, Hippolyte Garneray, Lafage, de Fontenay, Amédée Baudit, Hédouin, Henri Druard, Jacob Benneter, et H. Champagne. Les amateurs ont en outre acheté à treize peintres de Lyon, un de Marseille et quatre exposants de Bruxelles, de Gand, et de Genève, vingt-neuf ouvrages ainsi subdivisés :

MM. Ponthus-Cinier, *quatre*; Bellet-Dupoizat, *un*; Eugène Grobon, *deux*; Louis Carrey, *un*; Sicard, *un*; Florentin Servan, *un*; Appian, *quatre*; Louis Guy, *un*; Lays, *un*; Coizet, *un*; François Volle, *un*; de Serre, *un*; Serres, *un*; Joanny Rave, *trois*; Anrioud, *un*; N. Fonville, *deux*; Pelosse, *un*; Duclaus, *un*; Mlle Wagner, *un*; Camoin, de Marseille, *un*; Van Schendel, de Bruxelles, *un*; de Heuvel, de Gand, *un*; Albert Lugardon, de Genève, *un*, et Charles Humbert, également de Genève, *un*.

Chacun des peintres dont les noms vont suivre ont été honorés de l'achat d'un tableau par la Société des Amis des Arts de Lyon : MM. Adolphe Leleux, Barrias, Aug.-Victor Pluyette, Fromentin, Luminais, Armand Leleux, de Curzon, Amédée Baudit, Marcel de Pignerolle, Brissot de Warville, Léon Bailly, Hector Pron, L.-A. Auguin, G. Lépaulle, Legras, Balfourier, Ginain et Nègre, tous de Paris; puis, de Lyon : MM. Duclaux, N. Fonville, Fleury Chenu, Claudius, Pizzetty, Mlle Wagner, Eugène Grobon, Sicard, Reignier, François Volle, Chantre, Appian, Florentin Servan, Simon Saint-Jean, Peyronnet et Lavie; de Marseille : MM. Simon François et Marius Guindon; enfin MM. Blanc-Fontaine, de Grenoble; Viot, de Bourg; Charles Humbert, de Genève; de Heuvel, de Gand, et Louis Meyer, de La Haye. Tant il y a que le coût de quarante ouvrages d'un pareil nombre d'artistes ayant exposé au Palais Saint-Pierre, s'élevant à la somme de 20,720 fr. est sorti de la caisse de la Société des Amis des Arts de Lyon. En ce qui touche aux emplettes des amateurs, il leur a été appliqué 20,125 francs, au total, 40,845 francs; résultat que je me félicite d'avoir à constater. — Le tirage de la loterie s'effectuera le lundi 28 avril.

UN AMI DE L'ÉCOLE LYONNAISE.

Lyon, 14 avril.

Il nous est arrivé de Lyon, par la poste, une affiche longue d'un mètre, sur environ soixante-dix centimètres de large, signée des noms des seize membres de la Commission, et revêtue, sous la date du 19 avril, du visa de M. Pelvey, secrétaire-général pour l'administration, délégué pendant l'absence de M. Waïsse, sénateur, chargé de l'administration du département du Rhône, laquelle ne contient guère que le texte ci-après :

« La Commission exécutive de la Société des Amis des Arts, a l'honneur d'informer MM. les souscripteurs et le public, que le tirage au sort des objets d'art acquis par la Société à la dernière exposition, et la distribution des prix affectés par la chambre de commerce aux concours de *Fleurs*, d'*ornements* et de *lithographie*, et de ceux affectés par la Société au concours de Figure, auront lieu au palais de *l'Alcazar*, le lundi 28 courant, à 7 heures et demie du soir. Les portes seront ouvertes à 7 heures.

« Les ouvrages destinés au tirage sont les suivants : *Intérieur d'une forêt*, par M. Appian; *Site limousin*, par M. Anguin; *le Denier de la veuve*, par M. Barrias; *Pâturages*, par M. Baudit; *Environs d'Alcudia*, par M. Balfourier; *Episode d'une famine*, par M. Bailly; *le Cordonnier de village*, par M. Blanc-Fontaine; *Une mare*, par M. Brissot; *Une rose au bord de l'eau*, par M. Chantre; *Dans les bruyères*, par M. Chenu; *L'acropole d'Athènes*, par M. de Curzon; *L'enfant qui boit seul*, par M. de Heuvel; *Trumeaux*, par M. Duclaux; *Vue prise sur la rivière d'Ain*, par M. Fonville; *Palefrenier arabe*, par M. Fromentin; *Cuirassier exécutant une charge*, par M. Ginain; *La basse-cour*, par M. Grobon; *Bergers lavant des moutons*, par M. Guindon; *Le matin en automne dans les prés*, par M. Humbert; *Enfants conduisant des oies*, par M. Adolphe Leleux; *La récréation maternelle*, par M. Armand Leleux; *Vue prise sur les bords de la Recouce*, par M. Lavie; *L'enfant malade*, par M. Legras; *Perdreaux et râles*, par M. Lepaulle; *Les dénicheurs*, par M. Luminais; *Côtes de Hollande*, par M. Louis Meyer; *Le joueur d'orgues*, par M. Nègre; *Une halte dans le désert*, par M. Peyronnet; *Jeune fille dans la campagne de Rome*, par M. de Pignerolle; *Fruits et nature morte*, par M. Pizetti; *L'enfance de Duguesclin*, par M. Pluyette; *Une mare en Normandie*, par M. Pron; *Le jour* (fleurs), par M. Reignier; *Fruits, melon, framboises*, par M. Saint-Jean; *Paysage*, par M. Servan : *Panier de fruits*, par M. Sicard; *Paysage avec animaux*, par M. Simon; *Paysage*, par M. Viot; *Pivoines*, par M. Volle; *Groupe de fruits*, par Mlle Elise Wagner; *Agar dans le désert*, Concours; *Etude de fleurs* (gouache). Concours; *Deux gravures encadrées*, par M. Jazet d'après Barrias. Ce lot est double.»

Cette qualification de *palais de l'Alcazar*, au lieu et place de palais Saint-Pierre ou palais des Arts, fréquemment employés dans les brochures et pièces qui nous ont été transmises, et que nous trouvons pour la première fois dans un document officiel, nous semble peu explicable. Le mot *palais* adjoint au dérivé maure *Alcazar*, n'est pas autre chose qu'un pléonasme, une redondance : ces deux substantifs ont une signification identique, à cela près que le second

renferme un article, et qu'on devrait l'écrire *al Cazar* c'est-à-dire *le Palais*.

LES ARTISTES FRANÇAIS
AU DERNIER SALON D'ANVERS.

Une lettre écrite d'Anvers, sous la date du 16 avril dernier, par M. T. Smekens, secrétaire de la Société royale pour l'encouragement des Beaux-Arts de cette ville, au directeur de ce recueil, est parvenue à M. Félix Pigeory, qui a eu l'extrême obligeance de m'en donner immédiatement communication. Souvent, et de la manière la plus sympathique, la Revue des Beaux-Arts a entretenu ses lecteurs de l'École anversoise, de ses manifestations et de ses fêtes artistiques. Les preuves à l'appui de ce que j'avance ne manquent pas, et je me borne à mentionner entre beaucoup d'autres, et sans remonter plus haut que les cinq mois qui ont précédé celui où nous entrons, les chapitres ci-après : *les Salons belges en* 1855, par M. A. B. Van Yper; *Société royale d'encouragement des Beaux-Arts d'Anvers, Expositions anciennes et nouvelles*, par M. Georges Guénot; *Hommage national à M. Henry Leys*, et un autre compte rendu de *la Loterie du Salon d'Anvers*, par M. Félix Pigeory. Pas un remercîment, pas un mot confraternel, n'a été adressé de la cité de Pierre-Paul Rubens à cette publication, cependant M. Smekens était alors secrétaire de la Compagnie. Mais ne voilà-t-il pas qu'un alinéa du travail inséré dans la livraison du 1er avril dernier, ayant pour titre : *Aperçu rétrospectif de l'exposition de la Société des Amis des Arts de Bordeaux*, dont je suis l'auteur, m'a fait encourir, pour quelques lignes très-inoffensives, la disgrâce de M. Smekens. Tant il est vrai que les superlatifs de l'éloge, que les hyperboles du panégyrique ne sont pas aussi sensibles à certains amours-propres, que la plus légère apparence de blâme. Reproduisons d'abord l'épître qui a nécessité cette réponse :

J'ai été surpris de voir, Monsieur le directeur, dans le numéro de votre journal du 1er avril (p. 118), à propos de l'Exposition de Bordeaux, la Société royale d'encouragement des Beaux-Arts d'Anvers prise à partie. L'auteur de l'article, M. Théodore Lejeune, n'a-t-il donc pas lu, dans les livraisons du 1er et du 15 décembre 1855 (p. 463, 471), et 15 janvier 1856 (p. 29), que la Société ne met nullement en pratique les *exclusives façons d'agir* qu'il lui impute? Il suffit, du reste, de consulter le compte rendu publié par la Société elle-même, avec la liste des ouvrages achetés, pour se convaincre que l'Association anversoise, peut-il en être autrement? exerce largement et sans distinction de nationalité l'hospitalité artistique.

Pour ne parler ici que de la France, je me permets de rappeler que soixante-sept artistes *résidant* dans ce pays, mais dont plusieurs sont Belges, ont exposé au Salon d'Anvers. Si je retranchais les Belges, si je défalquais les tableaux français qui n'étaient plus à vendre, puis ceux qui furent acquis par des particuliers, on arriverait à constater qu'en fait d'œuvres françaises, le choix de la commission était bien limité. Mais n'importe! la Société a acheté : 1° de M. Aug. Bonheur, un *Paysage avec bestiaux;* 2° de M. Isidore Bonheur, un *Bronze;* 3° de Mlle Rosa Bonheur, un *Bronze;* 4° de M. Hipp. Bellangé, le *Retour du zouave;* 5° de M. Jules Breton, un *Intérieur pendant l'orage;* 6° de M. Cl. Jacquand, la *Quête infructueuse;* 7° de M. Aug. Lapito, un *Paysage*, qui a valu à son auteur la croix de l'ordre de Léopold.

Si je sais bien compter, voilà sept ouvrages très-français, et qui tous ne manquent pas d'importance, cédés à une commission que l'on accuse de n'avoir *pas acquis le moindre ouvrage de l'École de France.* Cette seule observation dispense de parler plus longuement d'une Société à laquelle la Revue a du reste, en toute autre circonstance, rendu pleine et courtoise justice. Quoi qu'il en soit, vous comprendrez, Monsieur le directeur, qu'ayant rempli les fonctions de secrétaire pendant l'Exposition de 1855, je tiens à rectifier un fait qui me touche personnellement.

Agréez, etc.

Th. Smekens.

Anvers, 16 avril 1856.

Or, qu'avait imprimé la Revue des Beaux-Arts à sa plus ancienne date, indiquée par M. Smekens? Rien, assurément, que de très-flatteur, témoin l'extrait qui suit :

Quels éloges n'y aurait-il pas à faire, si la place ne manquait, à propos de ce dernier Salon d'Anvers que décoraient, il n'y a guère plus d'un mois, huit cent quarante-deux productions artistiques? Quatre de ces envois ont été achetés par le gouvernement; quarante-deux par les collectionneurs et des gens de goût; cent un par la Société Anversoise pour sa loterie. Ces acquisitions diverses ont nécessité une dépense de plus de 120,000 fr. Exemplaire libéralité qui n'a pas, à notre connaissance, de précédent. Soixante-sept artistes de nationalités différentes, mais tous résidant à Paris, ont pris part à l'Exposition d'Anvers.

Ainsi s'exprimait dans ces colonnes, livraison du 1er décembre dernier, un de nos collaborateurs de Paris, M. A. B. Van Yper, artiste des plus compétents et l'un des mieux instruits de ce qui se passe en Belgique. Quinze jours après, on lisait dans le numéro subséquent, à propos des expositions anciennes et nouvelles d'Anvers :

La peinture et le dessin ont eu beaucoup à se réjouir de la loterie tirée publiquement le 29 octobre. Outre vingt-neuf épreuves de gravures, la Société s'était rendue propriétaire de soixante-sept tableaux, deux aquarelles, un marbre et deux petits bronzes..... Les frais généraux se sont élevés en 1855, pour la Société royale d'encouragement, à la somme de 66,000 fr..... En outre, quarante-deux tableaux ont été vendus, la plupart, avec l'entremise de la Commission, à des amateurs; le total de ces acquisitions a presque

touché 50,000 fr. Le gouvernement, lui aussi, a donné d'éclatantes preuves de sa sollicitude éclairée; il a acheté quatre tableaux..... Plus de 25,000 fr. ont été affectés à ces transactions, somme qui porte à près de 120,000 fr. l'ensemble des capitaux sortis du trésor national, de la caisse de la Société royale d'encouragement et de la bourse des connaisseurs, pour entrer dans les coffres des Beaux-Arts.

Ces détails, fournis par le rédacteur en chef, d'après des informations qu'il avait lieu de croire fort exactes, ont été un mois plus tard, le 15 janvier de cette année, en quelques points, l'objet d'un erratum formulé par le Directeur, qui a paru sans bruit et au seul avantage de la vérité. Le passage du résumé de la loterie du Salon d'Anvers, par M. Félix Pigeory, était ainsi conçu :

Au sujet des quatre ouvrages achetés par le gouvernement, on nous permettra de rectifier ici deux inexactitudes qui se sont glissées dans les indications de numéros des toiles choisies par l'État afin d'en enrichir la collection nationale et des églises du pays. *La Chute de Sarp sur le fleuve Glommen*, de M. Jacob-Jacobs, destinée au musée métropolitain, était numérotée au catalogue 368 et non 468. La mention du tableau de M. Jules Pecher : *le Prophète Élie*, sous le numéro 552, était également fautive; il figurait au livret d'Anvers à la suite du numéro 532. Les deux autres compositions, notées seulement par leurs numéros dans le travail antérieur que le présent appendice complète, avaient pour sujets, celle de M. Jos. Bellemans, *Ecce Homo*, triptyque, et celle de M. Rowys, *la Sainte Vierge Marie aspirant au ciel après la résurrection de Jésus*.

Jusque-là, me semble-t-il, les choses avaient été au gré de M. Smekens; on avait, à juste titre, vanté l'exposition d'Anvers, comme on a loué, pour d'aussi légitimes motifs, celles de Bruxelles, de Bordeaux, et comme on rend encore aujourd'hui hommage à celle de Lyon. Au dedans, de même qu'au dehors, la Revue est pleine de sollicitude pour ces associations intelligentes qui favorisent, en France et à l'étranger, le développement des arts et les intérêts des hommes de talent qui les cultivent. Une telle bonne grâce, aussi sincère que désintéressée, n'avait pas eu le don de toucher M. Smekens, qui ne s'est ému que lorsque, parlant des actes de la Société des Amis des Arts de Bordeaux, j'ai eu la prétention de l'offrir en exemple à la Société royale d'Anvers. *Inde iræ !* De là, le réquisitoire en forme dressé contre mes malséantes critiques. En effet, ne me suis-je pas permis d'écrire :

La lecture du rapport de M. Gautier aîné, dont je n'ai cité que les considérations importantes, ce document, si plein de désintéressement civique et de courtoises sympathies pour les exposants des nations voisines, m'a suggéré, non dans un but de blâme, mais comme remarques statistiques, un simple rapprochement entre les achats opérés par la Société des Amis des Arts de Bordeaux et ceux récemment accomplis par la Société Royale pour l'encouragement des Beaux-Arts d'Anvers. Je n'aurai garde d'aborder la question de préséance, non que les chiffres ne soient fort capables de m'adjuger gain de cause en ce qui touche à l'issue financière, mais parce qu'il m'importe de ne provoquer aucune rivalité, aucun motif de jalousie ou de rancune entre les artistes, antagonismes ou représailles qui n'ont jamais, en définitive, tourné à l'avantage des peintres des divers pays. Il m'est cependant impossible de dissimuler la surprise que j'ai ressentie, lorsqu'en parcourant la liste des ouvrages achetés par la Société Royale d'Anvers, je n'ai pu découvrir, dans cette longue série, le nom d'un seul artiste français. La vérité m'oblige à dire que la liste publiée dernièrement *renfermait des lacunes;* mais comme elle indique les principaux lots, *il est permis de croire que*, parmi les cent une productions cédées à la Société anversoise, il n'existe pas le moindre ouvrage de l'École de France, sauf un bronze d'une valeur insignifiante, envoi de M. Isidore Bonheur, qui est presque un régnicole, M. Bonheur père ayant assez longtemps résidé en Belgique, où il était investi, si je ne me trompe, de fonctions militaires.

Tout autre a été la conduite de la Société des Amis des Arts de Bordeaux, qui s'est vengée de sa concurrente de Belgique avec une indépendance de vue et une urbanité de choix qui lui ont procuré une légitime réussite et de justes louanges. Sur les quarante-sept compositions que la Compagnie artistique, présidée par M. Scott, a achetées pour la loterie au bénéfice de ses souscripteurs, *vingt et un* numéros provenaient de peintres belges, hollandais ou allemands. Ces artistes ont obtenu de la Société de Bordeaux un accueil qu'à coup sûr leur talent justifie, mais qui n'en contraste que mieux avec les exclusives façons d'agir en pratique ailleurs.

La citation qui précède, et que l'on me pardonnera peut-être d'avoir intercalée ici, en raison des conjonctures qui m'obligent à parler de moi, renferme bien les mots ou les incidences soulignées dans la missive de M. le secrétaire de la Société Royale d'Anvers; mais ces lambeaux de phrases, ces brèves remarques, sont entourées, si on prend la peine de les lire avec soin, de précautions et de réserves. Il est clair que j'ai commis une méprise en déclarant qu'il n'avait pas été acheté à Anvers « le moindre ouvrage de l'École de France, » tout en me corrigeant moi-même dans cette parenthèse : « (sauf un bronze d'une valeur insignifiante, envoi de M. Isidore Bonheur). » Que riposte à cela M. Smekens, d'un air vainqueur? Qu'on a acheté un paysage et deux bronzes à MM. Auguste, Isidore et Mlle Rosa Bonheur. Trois Bonheur d'un seul coup! c'est peut-être trop! A une exposition prochaine, toute la famille y passera. N'avais-je pas le droit de dire que M. Bonheur père, qui a longtemps habité Anvers, m'assure-t-on, était presque un régnicole? Les noms de quatre autres artistes, nos compatriotes, s'ajoutent humblement à la colonne des trois

Bonheur, qui, récapitulation faite, procurent un total de sept étrangers à la Belgique.

Mais, sous quel prétexte M. Smekens renie-t-il les peintres ou les statuaires belges *résidant* hors de leur pays? Est-ce que, par hasard, de l'autre côté de Quiévrain, on ne considère pas comme des artistes profondément nationaux, M. le baron Gustaff Wappers, peintre de Sa Majesté Léopold Ier, qui a cessé d'être directeur de l'Académie royale d'Anvers, pour venir demeurer rue Pigale, dans notre métropole? Est-ce que l'on persuadera à M. Gallait, parce que, si je ne m'abuse, il a épousé une héritière de la Grande-Bretagne, qu'il est domicilié rue Greffulhe, et qu'il a son atelier rue Basse-du-Rempart, sur la circonscription du 1er arrondissement de Paris, qu'il est Anglais ou Français, et non, comme il le suppose, un des chefs de l'École flamande contemporaine? Nicolas Poussin et Claude Gelée, dont l'existence s'est presque totalement écoulée loin de leur patrie, ne sont-ils pas, par excellence, des maîtres français? Assez donc de ces subtilités oratoires et de ces phrases dénuées de sens! La vérité sortant de son puits est, que la Société des Amis des Arts de Bordeaux, acquérant, n'importe à quel prix, vingt et un envois de peintres belges, hollandais ou allemands, a plus hospitalièrement fait les choses que la Société royale d'Anvers, en dépit de tous les dithyrambes que le secrétaire de son bureau décerne à sa munificence apocryphe.

Maintenant, et pour rendre justice à tout le monde, même aux adversaires qui s'abandonnent à d'inopportunes attaques, je consignerai, avant de clore cette réponse à M. Smekens, qui aurait, selon moi, plus sagement agi en gardant le silence, et complétant l'examen de la loterie du Salon anversois, par M. Félix Pigeory, la nomenclature des ouvrages que les amateurs d'Anvers ont achetés aux peintres *étrangers*, au nombre desquels on range MM. Portaels, Alfred Stevens et Ch. Verlat, sous le prétexte qu'ils ont transporté leurs pénates de Bruxelles à Paris.

Ont ainsi été vendus par M. Isidore Bonheur : *Chiens courants à l'accouple* et *Cheval arabe*, bronzes; H. Debon, *Mariage du jeune Romanoff* (1613); Jules Pécher, *le Prophète Elie*; Portaels, *Vente d'une esclave abyssinienne* et un *Conteur dans une rue du Caire*; Alfred Stevens, *le Chez soi*; Ch. Verlat, *le Déjeuner en perspective;* et Mlle Rosa Bonheur, un *Taureau* et une *Brebis*, bronzes, peintres et statuaires de Paris. Les artistes de Dusseldorf favorisés par les emplettes des connaisseurs, sont MM. F. Boser, *Groupe d'Enfants*; F. Hengsbach, *Vue de Lausanne et du lac de Genève;* Jungheim, *Salsbourg, vue prise de la Maria-Plein*; Rausch, *les Montagnes de l'Eiger* (Suisse); Scheins, un *Hiver*, paysage; Schulten, *le Matin dans les Montagnes*, (Tyrol); Steiniche, *Vue prise dans le Hardangerfiord*, (Norwége). — L'École néerlandaise, cinq peintres de La Haye, d'Amsterdam, de Gertruidenberg et de Berlin, ont placé des tableaux à des prix honorables : ce sont MM. Louis Meyer, *Temps orageux* et *Effet de Matin*, marines; E. P. Mirani, *Une Forêt au soleil couchant*, paysage d'hiver; H. Ten Kate, *Riche et Pauvre*; Heyligers, un *Intérieur du* XVIIe *siècle*; et J.-B. Meyer, *le Retour* et *Ah! il s'endort.*

En somme, quarante-deux tableaux et quatre bronzes ont été cédés aux amateurs, parmi lesquels vingt tableaux et quatre bronzes provenant des artistes étrangers, par l'intermédiaire de la commission. Ces emplettes artistiques se sont élevées au chiffre de 46,000 francs. M. Smekens, secrétaire de la Société royale d'Anvers, protestera-t-il encore contre ces renseignements supplémentaires, dans son intérêt personnel?

THÉODORE LEJEUNE,

Peintre attaché à la restauration des tableaux des Musées et des Palais impériaux.

MOSAÏQUE.

Appropriations des nouveaux bâtiments du Louvre. — Superficie des Palais du Louvre et des Tuileries. — La rue de Rivoli; le boulevard de Sébastopol. — Statue de l'impératrice Joséphine. — Statue en bronze du cardinal Fesch. — Buste de F. Lesueur. — Un tableau de M. Heim. — Le rond-point de l'Etoile. — Dessins de Léonard de Vinci. — Société des gens de lettres : distribution des prix Véron; nouvelle donation anonyme pour 1856; programme. — Le curé Bouloy. — Inauguration du musée de Saint-Quentin. — Concours pour l'église de Notre-Dame de la Treille et de Saint-Pierre : les lauréats. — Souscription pour la statue en bronze de Lhomond. — M. Pœlaert. — Buste du roi Léopold — Visites et commandes du duc de Brabant aux peintres. — L'école belge. — Portraits des présidents du congrès et de la chambre des représentants. — Découverte d'une statuette à Anvers. — Monnaies indo-hollandaises. — Bilderdyck.

L'activité ne se ralentit pas au palais de François Ier, de Louis XIV, de Napoléon Ier et de Napoléon III. Au commencement de la seconde quinzaine de mars, S. M. l'Empereur, accompagné de S. Exc. M. Achille Fould, a visité les bâtiments du nouveau Louvre qui doivent recevoir le ministère d'Etat et le ministère de l'intérieur. Les employés du ministère d'Etat occuperont définitivement toute la partie du Louvre qui fait face au couchant, ainsi que toute la partie du midi, jusqu'au grand pavillon de Rohan. Ce dernier pavillon, et toute l'étendue qui regarde la façade du Palais-Royal, seront affectés à la Bibliothèque. Le ministère de l'intérieur sera compris dans les constructions qui, à partir du Louvre, longent la nouvelle place Napoléon, parallèlement à la rue de Rivoli, et vont rejoindre le pavillon de Rohan en regardant le Carrousel et les Tuileries. Le ministère d'Etat sera installé au plus tard à la fin de septembre de cette année; quant au ministère de l'intérieur, il ne pourra l'être avant le

mois de juin 1857, au plus tôt. Les bâtiments de la partie du nord parallèles à la Seine, qui relient le Carrousel au vieux Louvre de Catherine de Médicis, seront occupés par les écuries de l'Empereur et par le personnel de sa maison. Les galeries seront remises à l'administration des Musées, soit pour les expositions transitoires d'objets d'art, soit pour le classement de nouvelles collections que l'on emmagasine depuis bien des années, faute de place pour en faire jouir le public, trésors immenses, oubliés, engloutis dans les combles, qui n'attendaient que de l'espace, quelques murs et du soleil. Les appartements occupés aujourd'hui par le ministre d'Etat seront rendus à l'état-major de Paris, dont le commandement appartient au maréchal Magnan.

Le Louvre de Louis XIV forme un carré parfait de 200 mètres de côté ; superficie : 40,000 m. Le Louvre de Napoléon III a 90,000 m. Les Tuileries ont 90,000 m. Total de la superficie des deux palais réunis : 223,000 m. soit 22 hectares et 3,000 mètres. La rue de Rivoli, depuis la rue des Champs-Elysées, où elle commence, jusqu'à l'église Saint-Paul, au Marais, où elle s'arrête provisoirement, a exactement 3,600 mètres de longueur, près d'une lieue ancienne. Le boulevard de Sébastopol, partant de l'embarcadère de Strasbourg et allant aboutir à la barrière d'Enfer, aura 6,000 mètres de longueur, une lieue et demie.

Au milieu de la grande nef du palais de l'Industrie, aux Champs-Elysées, on a dernièrement dressé une statue en marbre blanc, un peu plus grande que nature, de l'impératrice Joséphine ; elle est, croyons-nous, destinée pour un monument qui doit être érigé à la Martinique.

Depuis quelques jours on a exposé sur un piédestal, devant la façade du palais de l'Industrie, aux Champs-Elysées, une statue en bronze du cardinal Fesch. Ce morceau important est de M. Vital-Dubray, artiste de talent, auquel on doit déjà plusieurs productions remarquables. Le cardinal-archevêque est représenté debout, la tête levée vers le ciel ; la main droite est placée sur la poitrine, et tout respire la foi dans ce mouvement ; la main gauche s'appuie sur un prie-Dieu. Le statuaire a profité avec bonheur du costume ecclésiastique du cardinal Fesch, pour donner à sa figure une ampleur qui rehausse la majesté de la pose. Sur la face antérieure du piédestal est un riche écusson aux armes du prince de l'Eglise, contenant ses noms, prénoms et titres. Les trois autres faces du piédestal sont revêtues de bas-reliefs également en bronze, qui rappellent des épisodes de la vie de l'illustre prélat.

Le buste du compositeur Lesueur, œuvre de M. Louis Auvray, donné par S. Exc. M. Achille Fould à l'Académie impériale de musique, a récemment été placé dans le foyer public de ce beau théâtre.

Un des envois qui ont le plus attiré l'attention à l'exposition universelle de 1855, est bien certainement celui de M. Heim, représentant une distribution de récompenses sous le règne de Charles X. Sur cette toile, le peintre avait rassemblé avec bonheur les personnages les plus célèbres dans le monde des arts et des lettres. On n'a pas non plus oublié les remarquables dessins et études qui accompagnaient cet ouvrage. Encouragé par le succès, le peintre a eu l'idée de poursuivre sa curieuse galerie, en exécutant les portraits-dessins de toutes les célébrités contemporaines. Ultérieurement, ces études serviront à la composition d'une grande page, qui sera le pendant de celle exposée l'année dernière par M. Heim, au palais de l'avenue Montaigne.

Il nous a été permis de prendre connaissance des plans des constructions nouvelles que l'on se propose d'élever sur la place de l'Etoile, autour de l'Arc de Triomphe. De ce centre grandiose, partiront sept routes ; dans l'intervalle de chaque rayon, s'aligneront des hôtels d'un même style architectonique. Le rez-de-chaussée de ces édifices sera disposé en galeries couvertes.

On dit que le Musée du Louvre vient d'acheter un volume entièrement autographe, et rempli de dessins à la plume de Léonard de Vinci. Le prix payé au vendeur est de 35,000 zwanziger. On sait que la bibliothèque de l'Institut possède déjà plusieurs volumes du célèbre peintre toscan.

Le jeudi 17 avril a eu lieu, dans la grande salle du Conservatoire impérial de musique, la solennité relative au prix du comité de la *Société des gens de lettres*. La séance, présidée par M. Mérimée, sénateur et membre de l'Institut, s'est ouverte à une heure et demie et a rempli toutes les promesses de son programme. Le discours de M. Louis Lurine, vice-président de la *Société des gens de lettres*, s'est concilié tous les suffrages. Peu de jours après cette cérémonie, M. le docteur Véron a annoncé au comité de la *Société des gens de lettres*, que le donateur anonyme dont il avait été l'interprète l'année dernière, mettait encore cette année une somme de 10,000 fr. à la disposition du comité pour être distribuée en prix.

M. le docteur Véron a également annoncé au comité que le vœu du donateur anonyme était que le prix Balzac, qui n'a point été distribué, fût accordé à M. Louis Lurine, dont le remarquable travail sur Balzac a obtenu un si légitime succès à la séance publique pour la distribution des prix de 1856. M. Jules Lecomte a proposé pour sujet d'étude littéraire : *Mme Emile de Girardin*. L'accueil le plus sympathique a été fait à la motion.

Le comité de la Société a définitivement choisi, pour les prix à décerner dans le concours de l'année prochaine, les sujets suivants : 1° Une étude sur *Mme Emile de Girardin ;* 2° discours sur *la critique et les critiques au dix-neuvième siècle ;* 3° une pièce de vers intitulée : *Paris nouveau ;* 4° une nouvelle dont le motif sera tiré des *mœurs contemporaines.*

En 1854, alors que le choléra sévissait avec la plus grande violence contre quelques localités du Loiret, le petit village d'Oussoy, arrondissement de Montargis, fut plus cruellement éprouvé que les autres. Le village d'Oussoy avait pour curé, depuis dix ans, un prêtre, l'abbé Bouloy, qui donna à cette époque l'exemple du plus admirable dévouement ; prodiguant ses secours aux malades et ensevelissant les morts, et bientôt lui-même victime de son abnégation, frappé par la mort à l'âge de trente-huit ans. Montargis avait vu naître l'abbé Bouloy, et souhaitait ardemment, depuis le décès de ce digne prêtre, posséder un souvenir de son existence toute de sacrifice. Les vœux de la municipalité de Montargis ont été exaucés par le gouvernement. S. E. M. le ministre d'Etat vient d'envoyer au musée de la ville, un tableau retraçant un des traits héroïques du curé Bouloy durant l'épidémie de 1854 ; tableau qui rendra sa mémoire impérissable chez les habitants d'Oussoy et des hameaux voisins.

L'édilité de Saint-Quentin doit inaugurer, le 4 de ce mois, le Musée dont la ville s'est enrichie.

Les lecteurs de la Revue des Beaux-Arts savent

qu'une somme de trois millions a été recueillie par souscription, pour l'édification à Lille de l'église en l'honneur de Notre-Dame de la Treille et de Saint-Pierre. Un concours avait été ouvert pour le projet à exécuter. Des artistes français, anglais, allemands, etc., ont pris part à ce concours. Le dimanche, 13 avril, la proclamation solennelle des lauréats a eu lieu à la mairie de Lille, sous la présidence de M. le préfet. Cette cérémonie avait attiré l'élite de la ville et un grand nombre d'étrangers. On a entendu un discours de M. de Contencin, président du jury, ainsi que le rapport du jury. Le plan qui a obtenu le premier prix (10,000 fr.), et dont l'auteur sera chargé de la construction de l'église, porte pour devise : *Fœderis arca.* L'architecte est un Anglais. Le public a généralement remarqué la magnifique unité de ce plan, dans lequel tout se tient et s'enchaîne de la manière la plus parfaite. Il était évident qu'il émanait d'un artiste d'un mérite tout à fait exceptionnel. Voici les autres plans qui ont obtenu des distinctions : 2e prix, devise: *Quam dilecta tabernacula tua!* (4000 fr.) 3e prix, devise : L'éclectisme est la plaie de l'art (3000 fr.) 1re Médaille d'or, devise : *O Clemens! ô Pia!* 2e Médaille d'or, devise : *Zelus domus tuæ comedit me.* 3e Médaille d'or, devise : Dieu en soit garde! Quatre autres plans ont obtenu des médailles d'argent et vingt-deux plans ont été éliminés.

Une souscription nationale est ouverte pour élever une statue en bronze à Lhomond, né à Chaulnes, arrondissement de Péronne, département de la Somme. Modèle de toutes les vertus et de tous les mérites de l'instituteur, cet homme de bien, qui refusa plusieurs évêchés pour conserver ses modestes et utiles fonctions, a attaché son nom à de nombreux ouvrages, tous excellents, tous marqués au coin du bon sens, tous empreints de l'esprit du christianisme, auxquels une récente circulaire de M. le ministre de l'instruction publique a donné une nouvelle consécration. Quel est celui de nous à qui la grammaire de Lhomond n'ait pas rendu moins épineuses et plus faciles les premières difficultés de l'instruction classique? C'est donc à tous ceux à qui ont servi les livres élémentaires du pieux et savant professeur du collége du cardinal Lemoine, que la commission, présidée par M. le comte du Hamel, préfet de la Somme, par Mgr de Salinis, évêque d'Amiens, et par M. le comte de Beaumont, sénateur, croit devoir adresser cet appel. Quand on parle des élèves de Lhomond, on parle de toute la France. Les souscriptions sont reçues : chez M. Talbot, professeur au lycée Louis-le-Grand, rue Garancière, 8, et chez M. Ernest Hamel, avocat à la cour impériale de Paris, rue d'Alger, 10.

Sur l'invitation de M. Charles de Brouckère, bourgmestre de Bruxelles, M. Pœlaert, architecte, s'est rendu à Mons pour y prendre le plan de l'escalier de Sainte-Waudru, afin de l'adapter à la collégiale des SS. Michel et Gudule.

La chronique des arts, au dehors, nous apprend qu'en Belgique M. Dutrieux a achevé un buste en pierre de France du roi Léopold, aussi remarquable sous le rapport de la ressemblance que sous celui de l'exécution. Tous ceux qui ont vu cette œuvre nouvelle de l'habile sculpteur, s'accordent à la considérer comme réussie en tous points et comme l'une des plus distinguées qu'ait produites son ciseau.

Le duc de Brabant a récemment visité les ateliers de MM. Gallait, Madou et Portaels; il s'est plu à examiner les tableaux qu'ils ont sur le chevalet, les études et les croquis qui remplissent leur portefeuille. Le prince a commandé à chacun de ces artistes un tableau de grande dimension, destiné à la galerie qu'il se propose de créer dans son palais de Bruxelles.

La légitime réputation que l'École belge de peinture a depuis longtemps acquise à l'étranger, amène dans la capitale des artistes de tous les pays, désireux d'étudier les œuvres de ses chefs et de se former à leurs conseils. Cette heureuse influence est un fait à signaler, et à l'appui duquel un nouvel exemple vient encore de se joindre. Il s'agit d'un tableau de M. Iwan Sprinck, disciple de plusieurs maîtres de la Belgique, et qui semble destiné à devenir un des meilleurs peintres de sa patrie. Les juges les plus compétents s'accordent à reconnaître les qualités par lesquelles se distingue le talent de M. Sprinck.

La collection des portraits des présidents du Congrès national et de la chambre des Représentants qui orne la salle de lecture de la Chambre, vient d'être complétée par le placement du portrait de M. Delehaye, dû à M. Th. de Heuvel, de Gand.

On a découvert à Anvers, dans un des greniers de l'Hôtel-de-Ville où l'on n'avait pas pénétré depuis près d'un siècle, une statuette en fer doré, haute de 32 centimètres, représentant Salvius Brabo, tenant la main coupée du géant d'Anvers et écrasant avec force, du pied gauche, un instrument de guerre dont on ne reconnaît pas bien la nature exacte, mais qui a la forme d'un verrou. Cette statuette est une véritable merveille sous le rapport de l'exécution; des artistes admis à l'examiner ont cru pouvoir l'attribuer au fameux peintre-forgeron Quantin Metzis, ou à un de ses confrères contemporains. La découverte de cette statuette est due à l'archiviste de la ville, M. Verachter.

Une collection très-opportune a été envoyée de Batavia, par un fonctionnaire, au cabinet des monnaies et médailles de l'université de Leyde : c'est une série complète, par ordre chronologique, des monnaies de cuivre indo-hollandaises frappées depuis 1727 jusqu'à nos jours. La fonte de la plus grande partie de ces sorte de monnaies doit avoir lieu bientôt.

Au mois de septembre prochain on célébrera publiquement à Amsterdam le jour où naquit, il y aura alors 100 ans, Bilderdyck, le plus grand poète de la Néerlande.

HENRY DE SAINT-DIDIER.

M. le ministre d'État vient de mettre à la disposition de l'Institut de France, le buste en marbre de M. de Féletz, de l'Académie française. Cette figure, due au ciseau de M. Doublemard, qui a remporté le grand prix de Rome, est destinée à la bibliothèque commune aux cinq Académies.

Une nouvelle tête de Minerve, dessinée par M. Martinet, d'après la Minerve de Velletri, que possède le Musée des Antiques, doit être très-prochainement substituée à celle qui, depuis plus de cinquante ans, se trouve sur l'Annuaire et sur les Mémoires de l'Institut.

LA BATAILLE DE LÉPANTE

TABLEAU DE M. DE BRUGADA.

Manier avec succès le pinceau, l'ébauchoir ou le compas, n'est-ce pas appartenir de droit à la REVUE DES BEAUX-ARTS? Le titre d'étranger

n'exclut personne de la bonne et cordiale hospitalité qu'elle accorde si volontiers aux artistes, — bien au contraire; — aussi la REVUE ne nous refusera pas peut-être une de ses plus courtes colonnes pour l'entretenir d'un compatriote de Velasquez et de Murillo, d'un peintre de S. M. la reine d'Espagne, M. Antonio de Brugada?

Par son passé et par son présent, cet artiste mérite mieux que deux lignes glissées au bas d'un journal de province, — c'est tout ce que nous avons pu lui offrir jusqu'ici, et ce n'est réellement pas assez! M. de Brugada habite Pau depuis plusieurs années, et dans cette ville, en face de nos Pyrénées neigeuses, la palette du peintre, à laquelle il faut tant d'accidents de lumière, peut revêtir à son aise toutes les couleurs. Ainsi que nous l'avons rapporté plusieurs fois, M. de Brugada touche à chaque grandeur morte et endormie de l'Espagne, et il a terminé ces jours ci une très-bonne page digne de prendre place à côté de ses aînées. Hier, c'était *Trafalgar*, — *Christophe-Colomb*; aujourd'hui, c'est *Lépante*, l'épisode saisissant de la vie guerrière de don Juan d'Autriche que le peintre a choisi. Sa galerie sera bientôt complète. — Cette dernière toile, qui est achevée, prendra demain la route de l'Espagne où elle est attendue. Nous pouvons la considérer comme un des plus brillants envois destinés à la prochaine exposition de peinture de Madrid.

La mer, les galères, représentées avec leurs configurations la plus exacte et qui serait tout à fait digne d'un historiographe patenté de la marine, leurs ponts où roulent des soldats blessés, Castillans d'un côté, Turcs de l'autre; les tons chauds, colorés, sanglants d'une scène de combat, ayant pour contraste la transparence de la Méditerranée; les agrès détachés, les mâtures rompues et qui courent sur la cime de ces vagues qu'étreignent les mains convulsives du mourant; l'héroïsme immobile du chef, de Don Juan, qui prend possession de sa victoire : l'artiste espagnol a écrit d'une façon magistrale tout ce chapitre d'une grande bataille. Encore deux ou trois ans, et M. de Brugada aura mené tout à fait à bien son œuvre nationale; il aura fait pour son pays ce qu'Horace Vernet a admirablement réalisé chez nous pour nos campagnes d'Afrique.

Il faut croire que le gouvernement de S. M. Isabelle II saura apprécier la continuité des efforts déployés par un artiste de cette valeur. Un de ces jours M. de Brugada touchera aussi à des incidents familiers empruntés à la vie moderne de l'Espagne, drames de guérillas ou de contrebandiers. Quelques ébauches aperçues dans son atelier, nous ont rappelé, dans ce genre, la couleur vigoureuse et pittoresque de Diaz; avant peu il y mettra la dernière main.

A. DOUDEMENT,

Rédacteur du *Mémorial des Pyrénées*.

Pau, 21 avril.

UNE DERNIÈRE SOIRÉE.

Les fêtes et les réunions de l'hiver dans les sphères officielles, le grand monde, les cercles voués aux arts et aux lettres, se sont prolongées jusqu'à la fin d'avril. Les semaines de clôture ont été marquées par un encombrement d'invitations, de concerts, d'intermèdes de causeries et de lectures de vers qui n'a pas laissé aux amateurs de ces sortes de loisirs un instant de calme pour reprendre haleine. Au courant de ces distractions intimes dont l'esprit, la musique, les anecdotes et les nouvelles du jour, sans omettre les magnificences et la courtoisie qui, le plus ordinairement, distingue les amphytrions chez lesquels on se retrouve, on joue, on chante, on danse et on soupe, la huitième et dernière soirée avait rempli les vastes et somptueux appartements de l'hôtel de la rue d'Amsterdam, le pénultième vendredi d'avril, d'un nombreux concours de notabilités en tous genres : Députés au Corps législatif, illustrations militaires, membres de la magistrature, académiciens, peintres, statuaires, architectes, graveurs, poëtes et écrivains, artistes de nos principaux théâtres, instrumentistes et virtuoses. Cette soirée a certainement été une des plus brillantes de la saison. L'élégante affluence ne s'est pas, il est vrai, piquée d'une extrême exactitude; si habile qu'elle soit à se multiplier, elle ne pouvait être simultanément à tous ses rendez-vous; arrivée tard, elle a offert un sympathique dédommagement à ses hôtes en ne se retirant qu'à une heure fort avancée de la nuit. Peu s'en est fallu que les schotischs et les mazurkas ne préludassent au succès de l'instrumentation et du chant; mais le programme, selon l'usage, soumis aux caprices du hasard, s'est soudain organisé avec une variété et une méthode qu'il n'était guère permis d'attendre en pareil cas.

Avec Sigismond Thalberg, Franz Listz et autres maîtres contemporains, le piano étant devenu, à proprement parler, un orchestre, est chargé de la tâche des ouvertures. Une dame du monde, pianiste d'un ordre supérieur, a donc inauguré l'intermède en exécutant, avec non moins d'aisance que de grâce, deux morceaux difficiles : *Le Réveil des Oiseaux*, inspirations de M. Lefebure Wely, et une mélodie du *Livre du bon Dieu*, musique de M. Darcier, album dont M. Edouard Plouvier a composé les paroles. — La belle voix de Mme Batiste a ensuite interprété, avec le charme qu'on lui connaît, la fantaisie de M. Paul Henrion : *le Puits qui parle*. Mlle de G*** au piano et M. Batiste à l'orgue, ont exécuté une magnifique fantaisie sur des motifs de *la Muette*, par Sigismond Thalberg, arrangée en duo-concertant par M. Adolphe Adam, de l'Institut.

Les chants se sont alors succédé sans intermittences d'instruments. Tour à tour on a entendu et applaudi un fragment des *Trovatelles*, petit acte de l'Opéra-Comique, par M. Bonnet. — L'air principal de *Joseph*, l'un des chefs-d'œuvre de Mehul, a merveil-

leusement été dit par M. Lefort, qui a déjà fourni tant de preuves de sa haute intelligence de la musique class-ique ; or, celle de Méhul est digne, à coup sûr, d'avoir sa place dans cette catégorie, la partition de *Joseph* ayant été couronnée sous le premier empire. — Les bravos de l'auditoire ont accueilli comme elle méritait de l'être, la scène religieuse de M. Charles Gounod : *Jésus de Nazareth*, que M. Anatole Lyonnet a fort bien rendue, secondé, d'ailleurs, de la manière la plus habile, par M. Biset, sur l'orgue harmonium.

Deux duos ont ensuite été exécutés par MM. Lyonnet frères ; le premier ayant pour titre : *l'Insomnie*, paroles et musique de M. Gustave Nadaud ; le second, intitulé *les Deux Amis*, de M. Gounod ; productions de style différent, mais aussi originales l'une que l'autre. MM. Lyonnet n'ont rien laissé à désirer, pas plus sous le rapport de la voix que sous celui du jeu et de la verve. — Le jeune et célèbre chanteur de la salle Favart, M. Faure, dont la renommée ne cesse de grandir, a répété l'air populaire du sergent Max dans *le Chalet*, qui lui a valu de si retentissantes ovations et qui lui en vaudra encore toutes les fois qu'il le redira au théâtre ou dans les salons. — Une diversion bouffonne a suivi les mâles accents de Faure ; la parodie de *Robert-le-Diable*, dont le succès ne date pas d'hier, a été mimée, chantée et racontée avec l'entrain et la joyeuse humeur qui sont les qualités distinctives et qui ont déterminé les ovations de M. Malézieux dans la charge et dans la chansonnette. — L'assistance brûlait du désir d'entendre M. Nadaud, quand le poëte et le compositeur a paru au piano, où de flatteurs murmures ont salué sa présence. Le spirituel chansonnier, s'accompagnant lui-même et doublant ainsi son effet, a payé sa bienvenue au moyen de ses meilleures pièces, *le Père capucin*, *Tous les dieux ne sont pas partis*, et des gais couplets, *A boire!* — Une dernière surprise de M. Faure a enlevé tous les suffrages, lorsque, accompagné par l'auteur de la musique et quelque peu aussi, croyons-nous, par le collaborateur pour les strophes, M. Alfred Quidant, son puissant organe, a fait vibrer au plus haut des lambris les premières mesures et l'héroïque refrain du dithyrambe : *le Seize Mars*, marche dédiée à l'enfant de France, que les musiques militaires des cent-gardes, de la garde impériale et celle de tous les régiments de l'armée ont déjà introduit ou introduiront, à coup sûr, dans la série des plus sonores fanfares de leur répertoire.

Quoi qu'il en soit, le dernier concert de l'hôtel de la rue d'Amsterdam a décidément été, sauf les deux morceaux pour le piano servant de préface au programme, une séance consacrée de la manière la plus exclusive au chant. Au courant de l'intermède qui a duré jusqu'à deux heures du matin, M. Galetti, dont on avait regretté l'absence quinze jours auparavant, a pris sa revanche. Le franc et délicat caricaturiste, saisissant derechef son fusain, a tracé sur le riche album de l'hôtel, à la manière de ses devanciers du XVI^e^ siècle, maîtres passés dans la charge, les portraits travestis, mais d'une rare ressemblance, de M. Durand-Brager, le peintre des exploits de notre marine nationale dans la mer Noire et la Baltique, et de M. Fournier, l'un de nos éminents violonistes, dont la figure est maintenant certaine de passer à la postérité comme les croquis de Callot. Tandis que M. Galetti se livrait à ses distractions favorites, MM. Gozora, Berthelier et Anatole Lyonnet ne perdaient pas leur temps : pareils aux Corydon, aux Mælibée et aux Tityre des églogues virgiliennes, ils ont à tour de rôle célébré les phases diverses, en quelque sorte l'odyssée des fêtes qui ont eu lieu durant les cinq derniers mois chez le cordial et hospitalier voisin de M. Alexandre Dumas, dans des couplets où, suivant la devise, ils ont rendu « à tout seigneur tout honneur. » *Les timbres*, comme on dit en langage d'auteurs dramatiques, avaient été empruntés aux orchestres des théâtres de vaudevilles. Voici quelques specimens de ces hommages poétiques.

Tout d'abord M. Gozora, le doux ténor, a chanté sur *le timbre*, ou plutôt sur le joli *air* du refrain de Béranger : *Dans un grenier qu'on est bien à vingt ans!* les couplets qui vont suivre, improvisés par M. Achille Jubinal, à la louange de M. Alfred Quidant :

Connaissez-vous ce charmant pianiste
Qui, dès qu'il sent la touche sous ses doigts,
Jette un éclair de plaisir au cœur triste,
Et la chaleur dans les cœurs les plus froids?
Qui, mariant et la blanche et la noire,
Grâce aux reflets de son esprit ardent,
Fait palpiter les âmes et l'ivoire?..
Chacun se dit : — « Je connais ce *Quidant!* »

Quel est celui dont les notes limpides
Ont su créer un brillant *Carillon?*
Quel est celui dont *la Marche des Guides*
Verse la flamme au sein du bataillon?
Par des accents d'amour ou de victoire
De son clavier, l'écho nous répondant,
Fait palpiter nos âmes et l'ivoire,
Et chacun dit : — « Je connais ce *Quidant!* »

Les huit pentamètres ci-après ont été inspirés par le talent de M. Lefébure-Wely à un ancien premier prix du grand concours de l'Université métropolitaine :

En écoutant Lefébure, on admire
Les chants divins du céleste parvis ;
Mais, en voyant l'ange pur qui l'inspire,
On rêve alors un autre paradis.
Du feu terrestre on sent brûler son âme,
On s'aperçoit, hélas! qu'on est mortel ;
Et, dans l'enfer, chacun suivrait la femme,
Quand le mari veut vous conduire au ciel.

Sur l'air dit de *l'Assemblée nationale*, M. Achille Jubinal, venant à la rescousse, apostrophe en ces termes M. Gustave Nadaud :

De ces chanteurs que tout Paris adore,
Sans pour cela se trouver plus badaud,
Le plus célèbre (il a chanté *Pandore*),
N'est-ce pas vous, ô sublime Nadaud ?

Son vers piquant sait frapper sans scrupules
Tous nos faquins, le jeune ou vieux lion;
Et ses refrains cinglent les ridicules
De nos roués, moins roués qu'Ixion.

Par son esprit, par sa verve ineffable,
Dont la gaîté plaît à tous les partis,
Il prouve bien que les dieux de la fable,
Comme les rois, ne sont pas tous partis.

Arrivez donc *Bois-entier*, chers *notaires*,
Etudiants, *voyageurs en ballons*,
Bons *capucins*, *grisettes* moins austères
Qui, du Prado remplissez les salons!

Vous tous, enfin, amoureux, fous ou sages,
Devant sa toile accourez vous ranger ;
Vêtus ou non, avec ou sans corsage :
Nadaud, pour vous, n'est-il pas Béranger?

Le ténor, comblé des applaudissements des audi-

teurs, montés pêle-mêle, pour mieux l'entendre, sur les chaises, les fauteuils et autres parties du mobilier, a été remplacé au piano par M. Berthelier, de l'Opéra-Comique. M. Nadaud avait hâte de remercier M. Achille Jubinal de ses quatrains apologétiques, et, sur l'air de *Mon testament*, il a répondu, par l'organe de son interprète :

Bigorre!... Quel est ce nom-là?
Je vois d'ici les Pyrénées;
J'entends la langue que parla
Le cadet des branches aînées.

Quel est ce vivant arsenal
De livres, de toiles, de pierres?
C'est Bagnères de Jubinal,
Ou c'est Jubinal de Bagnères.

Toujours sur le même timbre, M. Berthelier a dit à M. Galoppe d'Onquaire, de la part de son confrère, M. Nadaud :

Galope, galope, galope,
Galoppe d'Onquaire à Paris.
Beau cavalier, ton horoscope,
Sur ton sort ne s'est pas mépris;
Il t'a dit : Galope, galope!..
Si tu pleures, si tu souris,
Pour toi l'on n'est pas misanthrope;
Ton vers à la prose surpris,
Galope, galope, galope,
Pour le charme de nos esprits;
Galope sans cesse, galope,
Galoppe d'Onquaire à Paris.

Ecce iterum! ainsi qu'en semblable cas se serait écrié jadis Horace. Encore M. Jubinal, présentant, par l'entremise du pensionnaire de M. Emile Perrin, son madrigal à M. Malézieux, sur l'*air du tra la la*.

Quel est donc ce chanteur aux traits malicieux ?
Je ne me trompe pas, c'est M. Malézieux.
Acteur intelligent et même gracieux, [yeux.]
Soit qu'il parle ou qu'il chante, il n'a pas froid aux
Sur l'air du tra la, la.

Je l'aime racontant le bon docteur *Grégoire*,
Je l'aime en *Trinquefort* aimant toujours à boire,
Et sablant un bon vin, lequel n'a jamais d'eau,
Mais dont l'esprit malin est versé par Nadaud.
Sur l'air du tra la, la.

On rit avant qu'il vienne, on rit quand il paraît,
On rit quand il se mouche, on rit quand il se tait;
Quand il commence à rire, alors chacun sourit,
Et quand il a bien ri, tout Paris ravi rit.
Sur l'air du tra la, la.

De chaque personnage il emprunte la peau,
Au *capucin* sa barbe, à Lise son *chapeau*;
Mais je puis assurer que sa verve bouffonne,
N'a jamais emprunté son esprit à personne.
Sur l'air du tra la, la.

Tout le monde n'ayant pas le droit de s'adonner librement à la culture des vers, l'auteur des fragments qui termineront ce compte rendu a cru devoir garder l'anonyme; mais M. Anatole Lyonnet n'a pas craint de trahir ce secret de la comédie, il a murmuré tout bas le nom de l'auteur, que l'on s'est aussitôt transmis d'oreille en oreille avec un pareil mystère. Quant à nous, le devoir nous commande de respecter l'incognito du poëte; nous limiterons nos confidences à la divulgation de ses œuvres :

Je vais commettre un plagiat horrible,
Mais, contre moi, ne criez pas : haro!
Villemessant est un pilleur terrible,
J'ai bien le droit de voler Figaro.
N'ayant pas l'art du vers académique
Sur la *bassa* que me livre le sort,
Je vous dirai qu'à l'Opéra-Comique,
Plus Cabel chante, plus on applaudit Faure.
Il faut qu'il ait un talent magnifique,
Cabel chantant, pour qu'on claque aussi Faure.

A cela près d'une syllabe et de la différence de l'orthographe, un homonyme de M. Faure, en quelque sorte un émule, puisqu'il a l'avantage d'être un de nos meilleurs barytons, M. Lefort, a été ainsi madrigalisé :

Mais quelle est cette voix puissante?
Cet œil pénétrant et profond?
C'est Lefort : aussitôt qu'il chante,
Chaque cœur à son cœur répond.
Soit qu'avec Nadaud, qui l'inspire,
Il nous promène dans l'azur;
Soit qu'avec Méhul il soupire
De *Joseph* l'hymne noble et pur;
Soit qu'au chant breton il marie
Sa voix doucement attendrie,
Son effet est puissant et sûr.
Le théâtre, qui le réclame,
Dès longtemps voudrait l'arrêter;
Mais nos concerts, dont il est l'âme,
Sauront bien le lui disputer.

MM. Gozora et Thierry ont été gratifiés des éloges contenus dans ce rondeau :

Gozora, c'est la douce idylle,
C'est la romance du bon Dieu,
La voix si pure, si facile,
Que l'on applaudit en tout lieu.
Thierry soutient le vau-de-vire,
C'est *Furnished appartements*,
Ou Boniface qui fait rire
Dans *Madame Roger-Bontemps;*
C'est la joyeuse chansonnette
Qu'il vous débite tout d'un jet.
Je recommande sa binette
A Moineaux ou bien à Bourget.

L'entraînant violoniste, M. Herman, les frères Lyonnet, ces Siamois du chant, et M. Delmas, le fécond sculpteur des types populaires, ont également reçu leur sérénade poétique.

Première *Guitare*. Le mot est de M. Victor Hugo, qui a ainsi intitulé plusieurs petites pièces de poésies dans *les Voix intérieures* ou *les Rayons et les Ombres* :

Le bel Adonis, sur l'herbette
Jadis conduisait son bétail
Qui, le soir, revenait lestement au bercail,
Charmé par le rappel de sa tendre musette.
Herman est un berger plus heureux qu'Adonis,
Car dès que sa *clochette* sonne,
La foule, à ce signal, accourt et l'environne,
Et tous les cœurs sont ses brebis.
N'en dévora-t-il point?.. Silence à la chronique!
Sa plume et son archet sont dignes d'Apollon.
La double palme poétique
Les attend au sacré vallon.
Mais, s'il faut à l'éloge ajouter la critique,
Le paresseux Herman a besoin d'aiguillon;
Et Minerve disait hier dans un salon :

Quand Herman ne veut pas faire de musique,
On devrait le mettre au violon.

Autre *Guitare* :

Quel est celui-là qui s'avance?
Le Paris errant le devance.
Voici le marchand de poissons,
Les vieux habits, les vieux galons!..
Que de vérité, de finesse!
C'est l'esprit, la délicatesse;
C'est Delmas! Voilà bien *les Cris*
De Paris.

Guitare troisième et dernière :

Messieurs, parlons des deux jumeaux
Lyonnet..... Leur nom nous dit leur race;
Lyonnets, petits lions ou lionceaux;
Car ils ont la force et la grâce.
Vu leur ressemblance, chacun
Se dit sans sans en vouloir rabattre :
Comment, quand les deux ne font qu'un,
Ont-ils du talent comme quatre?

Pour adieu et pour serrement de main, cet autre rondeau, au bénéfice des peintres, a été solfié à grands coups de larynx : « Tous ces noms à la fois! » a exclamé M. Anatole Lyonnet, récapitulant les célébrités omises dans les poésies ci-dessus reproduites :

De nos mains s'étaient-ils sauvés?
Ceci me paraîtrait bien louche...
Non! — c'est que pour la bonne bouche
Le hasard les a réservés.
Voyez... ils sont de la pléïade
Des artistes de notre album :
Hugo d'abord, un camarade;
Fontenay, l'original *Bohm*;
Durand-Brager, *Valerio*,
Peintres-soldats suivant l'armée,
Enlevant tout à la Crimée
Sans rien perdre de leur brio.
Un voyageur! c'est le bon *Frère*,
Le doux peintre de l'Orient;
Artiste aimé... Chaque confrère
Toujours l'aborde en souriant.
Palizzi, de Rosa Bonheur,
De Troyon, le rival, l'émule;
Mouton, canard, cheval et mule
De son crayon font le bonheur.
Enfin, pour terminer la liste,
J'aperçois ce cher *Galetti*,
Le peintre caricaturiste;
Par modestie il est parti.
Va, cours par des chemins nouveaux,
Fût-ce sur la rive africaine,
Je charge *ton sergent Bridaine*
De te porter tous nos bravos.
De cet album, vous le voyez,
Ces huit noms sont une pléïade;
Et je croirais le sort malade,
Si le gueux les eût oubliés.

L'historien en vers de cette soirée de clôture, où souvent on s'est répété : au revoir! a été M. le docteur Thoirac, qui en a relaté les plus amusants épisodes avec l'esprit, l'entrain, les mots heureux qui caractérisent sa facile muse. La foule remontée en voiture, un groupe d'amis s'est retrouvé dans cette même rue d'Amsterdam, non plus à l'hôtel, mais à deux pas de là, dans un atelier d'intimes, où un couvert de cinquante fourchettes avait été mis comme par enchantement. Une exquise collation, rafraîchie des vins les plus généreux, avait été préparée par Chevet; il y a eu médianoche. On n'a quitté la table qu'à quatre heures et demie du matin. Toutefois, Lucullus n'a pas, cette nuit-là, soupé chez Lucullus.

PIERRE DUMOUTIER.

TERRES CUITES INÉDITES

DE M. FRATIN.

Demain, 2 mai, aura lieu à l'hôtel de la rue Drouot, dans la salle ordinaire, l'exposition publique de terres cuites inédites, par M. Fratin, qui, le jour suivant, seront mises aux enchères, à une heure de relevée, sous la direction de M. Charles Pillet, commissaire-priseur. Le catalogue de cette vente, qui attirera sans nul doute beaucoup de connaisseurs et d'amis de la sculpture, nous a été remis, et nous allons en esquisser l'analyse succincte.

Quatre-vingt-dix-huit numéros composent l'inventaire imprimé dont il s'agit, et qui présente quatre séries : la première, de 1 à 22 compris, appartient exclusivement aux OURS MYTHOLOGIQUES, parmi lesquels : *Hercule combattant le Fleuve Achéloüs*, — *les trois Grâces*, — *le sommeil de Vénus*, — *Sylène et deux faunes*. La seconde section concerne les ANIMAUX, et va du nº 23 au 63 inclus; on y remarque : *Cerf poursuivi par des loups*, — *Singe assis tenant un vase*, — *Cheval terrassé par un tigre*, — *Deux lionceaux*, — *Héron*, — *Renard et dinde*. La troisième catégorie comprend les BAS-RELIEFS FANTASTIQUES ET GRAVES, de 64 à 90. Entre ces sujets, il faut citer : *Prométhée*, — *Les neuf Muses*, — *Douze têtes d'animaux*, — *Scène de haras*. La quatrième et dernière division est réservée aux FIGURES; elle compte les huit numéros ci-après : *Androclès*, — *Christ à la colonne*, — *Négresse surprise par une panthère*, — *Sabyre*, groupe, — *Milon de Crotone*, — *Nid d'enfants*, — *Tête de renard*, — *Deux panthères*.

La renommée de M. Fratin est déjà ancienne, et se fonde sur une persévérante étude de la nature et une suite non interrompue de succès. Il est bien entendu que les terres cuites mentionnées dans le catalogue, seront adjugées aux enchères d'après-demain, 3, en toute propriété. La vente se prépare sous les plus favorables auspices; elle sera, tout porte à le croire, une bonne fortune pour le célèbre artiste.

FÉLIX PIGEORY.

SOCIÉTÉ LIBRE DES BEAUX-ARTS.

BULLETIN N° 562.

Séance du 15 avril 1856.

PRÉSIDENCE DE M. ROUGET.

Les membres présents s'informent avec une vive sollicitude de la santé de M. Delaire. Nous sommes heureux de pouvoir dire que l'indisposition de notre président n'aura aucunes suites fâcheuses.

La séance est ouverte à huit heures, par la lecture du procès-verbal. La correspondance comprend : Deux numéros du journal anglais *The Builder*.

Le compte rendu de la Société impériale et centrale d'agriculture; circulaires pour des souscriptions au cours de littérature, de M. de Lamartine; catalogue de l'exposition de la Société impériale d'horticulture.

Programme de la séance publique de l'Athénée des Arts.

La Société passe ensuite au scrutin, pour la nomination d'un membre dans la section de peinture. Le candidat, M. A. de Balfourier, ayant obtenu l'unanimité des suffrages, est proclamé membre de la Société libre des Beaux-Arts.

M. de Longpérier demande la parole, pour rendre compte du journal *l'Univers musical*, dont l'examen lui a été confié, et développer une proposition tendant à ce que, dans chaque séance de la Société, il fût fait un rapport sur la situation actuelle de la Littérature et des Beaux-Arts.

« Le but de notre Compagnie, dit notre collègue, est de conserver intactes les saines traditions de l'art; mais ce ne pourrait être un danger, pas même un inconvénient pour ces doctrines, de placer à tour de rôle sous les yeux de la Société libre des Beaux-Arts, un résumé mensuel ou trimestriel des travaux que représente chacune de nos sections. De cette façon, la littérature, en nous rendant compte des ouvrages publiés depuis peu; l'architecture, des monuments nouvellement élevés; la musique, la peinture et la sculpture, de leurs plus récentes créations; l'archéologie, de ses dernières découvertes; nous serions initiés à la vie actuelle de l'art, au mouvement qui agite ce vaste domaine; et la manière dont seraient traitées ces questions du jour, envisagées par des hommes spéciaux comme ceux que nous avons le bonheur de pouvoir nommer des collègues, donnerait aux comptes rendus de nos séances un intérêt qui bientôt deviendrait de l'autorité : Je voudrais donc, pour résumer ma pensée, qu'à chacune des séances de la Société, deux membres des différentes sections qui la composent, vinssent faire un rapport sur la situation des choses de leur compétence.

En France, où les esprits s'agitent sans cesse, où les cœurs ne semblent plus battre à l'aise quand un moment de stagnation se fait pressentir, où l'ardeur pour ce qui est beau et grand enfante tous les jours de merveilleuses productions, dans notre pays, en un mot, je ne crains pas qu'un rapporteur ait jamais à insérer sur ses tablettes la phrase sacramentelle du sergent, et ne vienne vous dire : Dans ma section, Messieurs, *rien de nouveau!* »

Passant ensuite à l'examen du journal *l'Univers musical*, M. de Longpérier indique les différents sujets traités dans les numéros dont il rend compte, et pense que le double talent d'écrivain et de compositeur de notre collègue, M. Martin d'Angers, qui en est rédacteur en chef, et des auxiliaires distingués qu'il s'est adjoints, devrait assurer la fortune de ce journal, si un journal qui ne donne pas la cote de la Bourse pouvait prétendre au droit d'exister.

M. le président met aux voix la proposition de M. de Longperier : cette proposition ayant été admise à l'unanimité, il est décidé que le bureau serait chargé de désigner des rapporteurs pour faire faire un résumé mensuel ou trimestriel des travaux qui intéressent chacune de nos sections.

La parole est donnée à M. Gendré, pour lire son rapport sur les curieux travaux de M. Eugène Corplet.

Notre rapporteur commence par rappeler à la Société les deux magnifiques coupes en émaux de Limoges, réparées par M. Corplet, et qui lui ont été soumises dans sa séance du 3 juillet 1855; c'est en comparant les affreux dégâts fidèlement représentés par le daguerréotype, avec les coupes si habilement restaurées qu'elles paraissent sortir du laboratoire des célèbres émailleurs du xvᵉ siècle, qu'il est facile de juger du mérite artistique du réparateur.

« L'art de l'émailleur, dit M. Gendré, remonte à la plus haute antiquité. L'histoire nous dit qu'il fut connu des anciens Toscans; mais il ne commença à faire de vrais progrès en Italie que sous *Michel-Ange* et *Raphaël*, et en France sous le règne de François 1ᵉʳ. Dans ces temps reculés, on n'employait que le blanc et le noir, avec quelques légères teintures de carnation, et la manière dont on colorait les émaux n'en relevait pas le prix. On se contentait alors de mettre, tant sur l'or que sur le cuivre, des émaux

clairs et transparents, de les coucher épais, séparément et à plat, comme on ferait aujourd'hui si on voulait former un relief. On prétend que les Français sont les inventeurs de l'art de peindre toutes sortes de sujets avec des couleurs métalliques, mêlées de fondants, sur plaque d'or ou de cuivre, émaillé ou contre-émaillé, et d'exécuter dans la perfection des portraits aussi beaux et aussi vivants que s'ils étaient peints à l'huile ou en miniature, comme on le remarque dans les chefs-d'œuvre des Petitot et autres. Jusqu'à présent, le plus bel émail à employer se fabrique à Venise et en Hollande; et il nous vient de là en petits pains plats de différentes couleurs, grandeurs et épaisseurs, et empreints de la marque de l'ouvrier.

« Considérant l'art de l'émailleur sous le point de vue pratique, nous voyons que cet art est comme une branche de celui de la verrerie, et qu'il peut être subdivisé en un grand nombre de parties plus intéressantes les unes que les autres; mais il consiste principalement à appliquer sur différents métaux, tels que l'or, l'argent, le cuivre et le fer, des émaux de différentes couleurs dues à la diversité des oxydes métalliques colorant le verre composé, nommé fondant, et prenant pour nom émail noir, émail blanc, bleu, rouge, etc. L'émail ou couleur minérale ou chaux métallique, avec plus ou moins de fondant, selon le besoin, étant réduit en poudre impalpable avec des agents broyeurs en verre ou silex, et détrempé avec de l'eau commune, on le prend avec une ramassette de corne ou d'ivoire, on le pose par petits monceaux rapprochés et égalisés ; ensuite on le passe au feu de la moufle, et alors il prend le lisse et le brillant du verre. Cette opération réitérée plusieurs fois et dès que l'objet est suffisamment bien émaillé, le talent du peintre vient enrichir la pièce. Souvent ce travail est très-long et devient incertain; car, lorsque l'on remet une pièce à la moufle quatre ou cinq fois et plus, pour cuire la peinture, le feu est si violent et si capricieux, qu'il peut faire perdre en quelques secondes seulement un labeur de plusieurs mois et même de plusieurs années, si c'est un morceau capital. Il est bien pénible de sentir l'inquiétude de l'artiste qui a pu combiner, dans la restauration surtout, les mélanges des oxydes, la quantité des fondants, de manière à harmoniser à la fois et au caprice du feu les matières colorantes et autres, avec les émaux anciens dont la manipulation des pâtes et autres matériaux a coûté la patience imperturbable et même la vie de beaucoup d'hommes habiles et laborieux.

« C'est donc sous ces auspices que M. Corplet s'est courageusement mis à l'œuvre, qu'il a pris simultanément la spatule, le pinceau et la pince appelée relève moustaches, sorte de pince qui sert à faire manœuvrer la pièce dans la moufle, et qu'il composa, chose encore très-difficile, un émail juste en rapport de ton et de fusibilité avec la pièce, à seule fin que, fond et peinture ancienne, tout soit en parfaite harmonie de couleurs et de glacis Il nous a fait voir les résultats de ses recherches sur les anciennes manières de peindre sur faïence, à l'instar des Italiens du XVI^e^ siècle, procédé qu'il a retrouvé complétement au point de faire n'importe quelle pièce ou partie de pièce dans ce genre, ainsi que les poteries de Bernard Palissy, desquelles il a trouvé les terres mélangées, les émaux et les couleurs qu'on fixe dessus.»

M. Paul Carpentier donne ensuite lecture de notes sur un tableau du Poussin, intitulé *le Testament d'Eudamidas* ; mais le défaut d'espace nous empêche d'en rendre compte cette fois.

Le Secrétaire général,

HENRI DE SAUCLIÈRES.

Ordre du jour de la séance du 6 mai.

Lecture du procès-verbal. Correspondance. Rapport de M. Chaudet sur l'ouvrage de M. Delaistre. Rapport de M. Martin d'Angers sur le *Symphoniste*, de M. l'abbé Guichené. Questions diverses.

COMITÉ CENTRAL DES ARTISTES.

(220^e^ séance. 8^e^ année.)

Séance du 18 Avril 1856.

PRÉSIDENCE DE M. SIMÉON CHAUMIER.

Lecture et adoption du procès-verbal de la précédente séance.

Une discussion s'engage au sujet de l'insertion au procès-verbal des démissions offertes par les membres. Le secrétaire général croit de son devoir d'inscrire fidèlement les faits qui se produisent dans le sein de la Société. M. Auvray désire qu'une formule de demande d'admission soit rédigée d'avance pour être offerte à la signature des personnes dont la candidature est proposée au comité. M. Minet rappelle qu'un registre d'adhésion aux statuts avait été employé dans les premiers temps de l'organisation du comité.

M. Marcellin appuie la proposition de M. Auvray, et le comité décide qu'une formule d'adhésion sera imprimée ; à cette lettre sera joint un

exemplaire de la formule du registre matricule. Cette disposition est également adoptée par le comité.

M. le président fait connaître que, dans l'intervalle des dernières séances, il a reçu six billets pour la séance de l'Athénée des Arts : le comité remercie M. Pradier Fodærée, secrétaire général de l'Athénée des Arts, de cette marque de confraternité que le Comité central des artistes accueille avec la plus cordiale réciprocité.

M. Alexandre Zier, artiste galvanoplaste et ciseleur, dont la candidature a été proposée dans la séance précédente par MM. Hulot et Siméon Chaumier, écrit au président pour demander son admission, conformément aux règlements du comité.

M. le président invite le comité à procéder au vote, et M. Alexandre Zier est proclamé à l'unanimité membre du Comité central des artistes.

M. le président donne lecture d'une lettre de M. Guilletat, par laquelle notre honorable collègue fait connaître qu'il regrette de ne pouvoir assister à la séance du Comité; et il prie ses collègues d'excuser son absence, les assurant toutes fois que, de loin comme de près, il ne cesse de coopérer aux travaux du Comité.

M. Galimard, artiste peintre, écrit au Comité pour le remercier du rapport qui a été rédigé par M. Louis Auvray sur les vitraux de l'église de Sainte Clotilde.

M. Minet, trésorier du Comité central des artistes, donne connaissance de la situation financière; cette situation est favorable, et le Comité remercie de nouveau M. Minet de la régularité avec laquelle notre digne trésorier a rempli constamment la laborieuse et délicate mission qui lui a été confiée.

M. Emile Bellier de la Chavignerie demande que les pièces de la comptabilité soient désormais déposées aux archives à la fin de chaque exercice, moyennant une décharge au trésorier, signée par le conseil d'administration : cette proposition est adoptée.

M. le président fait observer que le conseil d'administration a besoin d'une organisation plus définie que par le passé. Il serait nécessaire que l'un des membres de ce conseil voulût bien prendre les fonctions de secrétaire-administrateur, afin de veiller aux intérêts actifs et matériels du comité. Le zèle déployé par notre camarade Louis Auvray[1] le désigne pour cette fonction, qu'il a déjà remplie spontanément. Le comité s'empresse, sur la proposition de son président, de conférer à M. Louis Auvray le titre de secrétaire-administrateur. Cette nomination est accueillie par les applaudissements de l'assemblée.

M. Marcellin, interpellé par M. le président au sujet de son projet de grande voie triomphale, répond qu'il en a soumis tous les plans à la commission que le comité avait nommée pour en faire l'examen.

M. Louis Schaal commence la lecture d'une série de notices biographiques qu'il se propose de rédiger sur les membres du Comité. L'heure avancée ne permet pas de continuer cette lecture, dont le premier chapitre est consacré à notre vénérable président d'honneur M. Louis Garneray. Cette lecture sera reprise à une séance prochaine.

La séance est levée à dix heures.

Le secrétaire général,

C.-E. CLERGET,
ornemaniste.

Ordre du jour de la séance du vendredi 2 mai 1856 : lecture du procès-verbal, correspondance, rapports des commissions, propositions diverses, élections, s'il y a lieu.

PUBLICATIONS DU COMITÉ.

EXTRAIT DU RAPPORT.

Fait par M. Louis Auvray sur les travaux et la comptabilité du Comité central des artistes, depuis sa fondation (10 juillet 1848), jusqu'au 6 mars 1856 inclusivement.

1re année 1848.

Membres admis, 77. Rapports rédigés, 13. Propositions, mémoires, etc., qui n'ont pas eu de rapports, 3. Ouvrages offerts au Comité, 3.

2e année, 1849.

Membres admis, 26. Rapports rédigés, 16. Propositions, etc., 7. Ouvrages offerts, 7.

3e année, 1850.

Membres admis, 11. Rapports rédigés, 6. Propositions, etc., 4. Ouvrages offerts, 4.

4e année, 1851.

Membres admis, 6. Rapports rédigés, 2. Propositions, etc. 3. Ouvrages offerts, 1.

1. Nous donnons plus loin un extrait d'un travail très-remarquable de M. Louis Auvray, sur l'ensemble des travaux accomplis par le Comité central des artistes, ainsi que sur la situation financière depuis sa fondation, 10 juillet 1848, jusqu'au 6 mars 1856.

Nota. Les procès-verbaux des années 1850 et 1851 n'étant pas complets, les chiffres de ces deux années ne sont pas supputables.

5e année, 1852.

Membres admis, 16. Rapports rédigés, 8. Propositions, etc., 10. Ouvrages offerts, 8.

6e année, 1853.

Membres admis, 19. Rapports rédigés, 12. Propositions, etc., 9. Ouvrages offerts, 4.

7e année, 1854.

Membres admis, 2. Rapports rédigés, 10. Propositions, etc., 4. Ouvrages offerts, 6.

8e année, 1855.

Membres admis, 11. Rapports rédigés, 20. Propositions, etc., 9. Ouvrages offerts, 6.

Totaux des 8 années :

Membres admis.	168
Rapports rédigés.	87
Propositions diverses.	49
Ouvrages offerts.	49

Relevé des comptes du trésorier, depuis la fondation du comité, jusqu'au 6 mars 1856.

Du 10 juillet 1848 à juillet 1849. — Recettes, 262 fr. 50 c. — Dépenses, 226 fr. 55 c. — Reliquat, 35 fr. 95 c.

De juillet 1849 à juillet 1850. — Recettes, 210 fr. 95 c. — Dépenses, 168 fr. 15 c. — Reliquat, 42 fr. 80 c.

De juillet 1850 au 15 avril 1853. — Recettes, 1,358 fr. 53 c. — Dépenses, 1,189 fr. 73 c. — Reliquat, 168 fr. 80 c,

Du 15 avril 1853 au 9 mars 1854. — Recettes, 718 fr. — Dépenses, 633 fr. 93 c. — Reliquat, 74 fr. 07 c.

Du 10 mars 1854 au 6 mars 1856. — Recettes, 1048 fr. 57 c. — Dépenses, 803 fr. 63 c. — Reliquat, 244 fr. 94 c.

Le secrétaire administrateur,

Louis AUVRAY.

THÉATRES.

Quinzaine dramatique.

Comédie-Française : *Comme il vous plaira.* — Reprise du *Joueur* et des *Jeux de l'amour et du hasard.* — Vaudeville : *Les Déclassés.*

Georges Sand a eu la fantaisie d'arranger pour le Théâtre-Français la comédie romanesque de Shakespeare, qui a pour titre : *As you like it ! Comme vous l'aimez !* ou *Comme il vous plaira !* Cette comédie, ainsi que nous l'avons dit ailleurs [1], fut empruntée par Shakespeare à un poëme pastoral de Lodge, et elle promène une intrigue décousue au milieu de la forêt des Ardennes. « Heureux, nous sommes-nous écrié en rendant compte autrefois, heureux qui peut lire cette comédie, par un beau jour d'été, couché sous un vieux chêne du parc de Richmond, en voyant passer à côté de lui des troupeaux de daims légers ! Un tel lecteur se familiarisera aisément avec la cour du vieux duc exilé, qui s'essaie à refaire l'âge d'or, ou tout au moins une Arcadie, dans une retraite champêtre. »

La pièce de Shakespeare passe, en effet, comme un rêve presque insaisissable devant l'esprit ; elle est plutôt faite pour des lecteurs que pour des spectateurs. Cependant, Georges Sand a tenté de lui donner un corps. L'auteur français a cru qu'en resserrant l'action incohérente du poëte anglais, et en introduisant quelques éléments nouveaux, il sortirait de là une œuvre véritablement dramatique. Les principaux changements opérés par Mme Sand consistent dans l'amour qu'elle a donné au misanthrope Jacques pour une des beautés errantes de cette riante Odyssée. Mme Sand était sur la voie d'une charmante comédie ; mais il aurait fallu pour cela qu'elle l'eût inventée. La fusion ne s'est pas très-bien faite entre ce qu'elle a voulu garder de Shakespeare et ce qu'elle a cru devoir ajouter. « Tout cela produit un mélange assez bizarre, » et dans lequel s'est glissée une certaine dose d'ennui. En un mot, cette tentative, malgré les beaux yeux de Mme Plessy et de Mlle Favard, le jeu excentrique de Rouvière, n'a pas été couronnée d'un plein succès.

La reprise du *Joueur* a complétement réussi, au contraire. Cette comédie si vive, si gaie, si heureusement menée, plaira éternellement. Rien n'est plus amusant que de voir l'amour de Valère, s'accommodant aux chances du jeu, décroître avec la fortune, augmenter avec les revers. Le jeu est le thermomètre de cet amour, qui monte au degré le plus élevé et retombe au-dessous de zéro, en raison de la perte ou du gain. Valère est un beau joueur, un joueur déterminé, qui met en gage jusqu'au portrait de sa maîtresse. Regnard a retracé toutes ces intermittences du jeu et de l'amour en homme qui avait connu cette double fièvre. Le pouls lui battait encore lorsqu'il a composé cette pièce ; elle est pleine de vérité. C'est la nature prise sur le fait. La gaieté n'abandonne pas un seul instant Regnard dans un sujet qui est devenu depuis si lugubre sous la plume des dramaturges. On parle de plusieurs reprises qui ne nous paraissent pas devoir être aussi heureuses que celle-là. Leroux joue le rôle du joueur un peu trop sérieusement ; mais il le joue, et c'est beaucoup.

Le théâtre du Vaudeville a donné une comédie en trois actes, avec épilogue, intitulée *les Déclassés*. Cette œuvre est pleine des meilleures intentions, mais elle ne tient pas précisément tout ce qu'elle promet. Elle annonce toute une série de caractères, toute une lanterne magique de personnages, dont l'éducation et la position sociale ne sont pas d'accord. Elle n'offre rien de tout cela. L'intrigue en est ordinaire, et le soin avec lequel elle est écrite ne la sauve pas de ce défaut d'originalité. Nous attendions beaucoup mieux de l'auteur, M. Béchard, qui a obtenu autrefois un succès très-franc à l'Odéon. Ce qui, dans cette circonstance, a manqué le plus à M. Béchard, homme de talent d'ailleurs, c'est la gaieté et peut-être le couplet qu'on aime à entendre au Vaudeville. Lorsque la musique n'y est employée que pour régler les rentrées, elle donne aussitôt à une pièce la couleur d'un mélodrame.

Hippolyte LUCAS.

---

1. Curiosités dramatiques et littéraires, chez les frères Garnier.

Samedi dernier a été donnée, en présence de S. M. l'empereur et d'un brillant auditoire, la première représentation de *Valentine d'Aubigny*, opéra en trois actes de MM. Michel Carré et Jules Barbier, musique de M. F. Halévy. Les principaux rôles sont remplis par MM. Bataille, Mocker et Mlles Caroline Duprez, Lefebvre et Belia. Comme toujours l'exécution, l'ensemble, les costumes, la mise en scène et les décors n'ont rien laissé à reprendre. On a beaucoup applaudi. Par malheur, l'espace nous manque pour faire l'analyse de la nouvelle partition de M. Halévy et exposer notre opinion à propos de la pièce. Donc, à la prochaine quinzaine.

MÉLANGES.

1er mai.

Le candidat de la Revue pour la chaire d'anatomie laissée vacante à l'Ecole impériale des Beaux-Arts par le décès du dernier titulaire, le docteur Emery, M. le docteur Robert, qui avait suppléé le défunt, empêché de remplir son cours par les souffrances qui l'ont tenu éloigné de son enseignement durant la dernière année de sa vie, a été nommé conformément à nos vœux. L'élection s'est faite, ainsi que nous l'avons annoncé, samedi 26 avril, en assemblée générale des professeurs. M. Robert n'avait qu'un seul concurrent sérieux, M. le docteur Giraldès; dès le premier tour de scrutin, M. Robert a obtenu dix suffrages; huit voix avaient été donnés à M. Giraldès.

— Il sera publié, dans notre livraison du 15 de ce mois, une nécrologie aussi exacte que possible de Louis-César-Joseph Ducornet, peintre, né sans bras, qui a succombé durant la nuit du 26 au 27 avril, en son domicile, rue des Marais-Saint-Germain, 14, dans la 51e année de son âge.

— Les galeries du Luxembourg, fermées, comme nous l'avons dit, depuis un mois, pour travaux intérieurs, viennent d'être rendues au public. On y voit plusieurs des ouvrages de peinture et de sculpture qui ont été le plus remarqués à l'Exposition universelle, et dont le gouvernement a fait l'acquisition. Parmi ces tableaux sera très-prochainement rangé le *Christ au prétoire*, d'un de nos meilleurs peintres d'histoire, admis à l'Exposition universelle du palais de l'avenue Montaigne, mais disposé à une si grande hauteur et sous un jour si fâcheux, que la foule n'a guère pu le voir et l'apprécier comme il méritait de l'être. On n'a qu'à féliciter l'artiste de cette éclatante revanche. Ajoutons que M. Gosse n'a pas aujourd'hui à se plaindre de son succès; son importante composition ayant pour titre : *La visite de S. M. l'empereur aux travaux du Louvre*, qui décore avec d'autres toiles de valeur la salle du trône, au palais du Sénat, a été on ne peut mieux placée sous ces magnifiques lambris.

— L'abondance des matières nous contraint d'ajourner à une ou deux livraisons l'examen de la curieuse étude de M. Van Westrheene de La Haye, sur le peintre Jean Steen.

— Le bruit a couru de nouveau qu'un certain nombre d'académiciens allait être ajouté par décret à l'Académie française, ainsi que cela est arrivé pour l'Académie des sciences morales et politiques; mais cette rumeur n'a pas couru ailleurs qu'à l'Institut.

— Les deux volumes de poésie ayant pour titre : *Les Contemplations*, par M. Victor Hugo, dont nous avons parlé, et que depuis longtemps on annonçait, ont enfin paru le 23 avril. Le lendemain, beaucoup d'exemplaires avaient déjà été vendus.

— Les arts ont à déplorer la perte de Jazet, l'habile graveur qui a reproduit presque toutes les œuvres de M. Horace Vernet. Jazet était dans la soixante-huitième année de son âge.

— Un arrêté de M. le préfet de la Seine, placardé aux portes des trois grands cimetières de Paris, interdit aux daguerréotypeurs et autres de prendre des vues des mausolées qui sont la propriété privée des familles, sans une autorisation de l'administration.

— Un nouveau fronton a été ajusté au-dessus de la principale porte de la caserne de cavalerie du quai d'Orsay. Il se compose des armes de l'Empire et de deux génies de la guerre, sous les traits de deux belles femmes, l'une donnant de la trompette et tenant des couronnes, l'autre portant l'étendard de la France et distribuant des récompenses.

— La statue de Blaise Pascal, plaçée au rez-de-chaussée de la tour Saint-Jacques, qu'on avait recouverte d'une chemise en planches, après son exposition aux fêtes d'août dernier, pour éviter tout accident pendant la suite des travaux, vient d'être découverte, maintenant que ces travaux sont achevés. La tour, entourée de sa grille et de son jardin, n'est pas un des moins curieux ornements de la rue de Rivoli.

— La ville de Paris a voté récemment les fonds nécessaires à la reconstruction de la préfecture de police, et l'on va en déménager les bureaux, qui seront provisoirement établis dans les maisons expropriées de la rue du Harlay et du quai des Orfèvres. Dès que ces travaux préliminaires seront achevés, on entamera les démolitions, après quoi la construction de l'édifice nouveau commencera sur les plans et sous la direction de MM. Gilbert et Diet.

— On lit dans *la Presse* : « Les journaux politiques quotidiens publiés à Paris sont au nombre de 11, et se classent ainsi, d'après l'ordre de leur tirage : la *Presse*; le *Siècle*; le *Constitutionnel*; le *Moniteur universel*; le *Pays*; la *Patrie*; le *Journal des Débats*; l'*Univers*; l'*Assemblée nationale*; l'*Union*; la *Gazette de France*. Le tirage des trois journaux la *Presse*, le *Siècle*, le *Constitutionnel* l'emporte de beaucoup sur le tirage de tous les autres journaux ensemble.»

— On a encore trouvé près de Cherchell, dit l'*Akhbar*, une belle statue de femme qui n'a pas moins, dit-on, de deux mètres de hauteur, et qui a été immédiatement transportée au Musée par les soins de M. le commissaire civil de cette localité.

— Des lettres de Bagdad mandent que les belles sculptures, recueillies après tant de pénibles travaux par M. Place, dans les fouilles de Ninive, avaient été embarquées sur des radeaux pour être transportées par le *Tigre* sur un bâtiment qui devait les recevoir. Ces radeaux, chargés de monolithes d'un poids et d'une dimension énormes, étaient maintenus à flot au moyen d'outres, qui ont été crevées, soit par accident, soit par des Arabes pillards. Deux des radeaux avaient coulé à fond avec leur cargaison. On est parvenu à retirer du fleuve une partie de ces antiquités. C'est Nessoud-Bey, aide de camp du gouverneur de Bagdad, qui a dirigé les travaux intelligents qui restituent à la science des trésors qu'elle croyait perdus.

DIÉGO VÉLASQUEZ

ET SES OEUVRES[1].

Les Anglais professent pour Vélasquez une admiration, et on pourrait dire un enthousiasme, qui, bien que de date récente, n'en est pas moins très-vif et très-senti. De l'admiration des œuvres d'un grand artiste au désir de connaître sa vie, la pente est naturelle, d'autant plus naturelle que, comme homme, Vélasquez est peut-être celui des maîtres de l'école espagnole sur lequel les biographes de son pays avaient donné le moins de détails. Sans doute, le savant et consciencieux auteur du *Diccionario de los professores de las bellas artes en Espana* (Cean Bermudez), lui avait consacré dans ce livre une biographie de quelque étendue ; mais, selon nous, elle n'était pas assez complète, et certains côtés n'en avaient été, pour ainsi dire, qu'effleurés. Il était réservé à un étranger, à un Écossais, qui porte dans ses investigations des choses espagnoles une ardeur que n'arrête aucun obstacle, de traiter à fond et sous toutes ses faces la vie de ce maître d'un caractère *sui generis*.

M. Stirling, il est vrai, peut mieux qu'un autre tout éclaircir sur les hommes et sur les choses qu'il se donne mission d'étudier. Une grande fortune jointe à une véritable infatigabilité de recherches que rien ne lasse et que l'épuisement seul d'un sujet peut satisfaire, lui permet de se livrer à ce noble goût, à ces études honorables, et qui témoignent d'une nature d'élite, sans aucune de ces tristes préoccupations qui arrêtent dans leur essor tant de généreuses natures d'artistes et d'écrivains. « *Povreté empesche les bons espritz de parvenir ;* » c'était, comme on sait, la devise de Bernard de Palissy, et la postérité ne tient pas assez compte, selon nous, des difficultés qui embarrassent et découragent dans leurs travaux ceux qui ne sont pas nés riches.

Haud facilè emergunt, quorum virtutibus obstat
Res angusta domi. . . . . .

Nous ne faisons pas à M. Stirling un mérite de sa richesse ; mais nous lui en faisons un du noble emploi qu'il en sait faire.

Dépenser plus de cent mille francs par an en voyages, en achat de livres et d'objets d'art, en publications utiles et savantes, certes, c'est ce qui n'est pas donné à tout le monde ; mais c'est aussi ce que ne font pas généralement ceux à qui il est donné de le pouvoir.

M. Stirling est surtout connu chez nous comme auteur de l'excellent livre sur la retraite de Charles-Quint au monastère de Yuste. Déjà toutefois, en 1848, il avait publié un travail intitulé : *Annals of the Artists of Spain* (Annales des Artistes Espagnols), et il a fallu qu'un hasard tout à fait heureux pour nous, fît tomber son dernier ouvrage sur Vélasquez entre nos mains pour nous faire rechercher et connaître le livre dont nous venons de transcrire le titre, livre plein de savants aperçus, et qui contient en germe son nouveau volume spécial sur Vélasquez.

1. *Velasquez and his Works*, by Stirling, un volume in-8°. London, 1855.

Dans les « *Annales des Artistes espagnols,* » l'auteur, en effet, avait donné déjà une notice très-intéressante sur la vie et les ouvrages de Don Luis Vélasquez de Silva, et le catalogue raisonné de ses meilleurs tableaux, dont une partie considérable se trouve réunie aujourd'hui dans les principaux Musées d'Angleterre ; mais il ne s'est pas contenté sur ce maître de ce travail estimable : il a voulu en faire une de ces Biographies à l'anglaise, complètes, ne laissant aucun point obscur, « *au delà desquelles il n'y a rien,* »— une monographie, en un mot, et il n'a, pour cela faire, on peut le dire, rien épargné. Il est remonté aux sources, a tout vu de ses yeux, et, avec un goût sûr et un zèle que rien ne lasse, il a écrit ce volume remarquable qui nous occupe, où il se montre à la fois bon historien et bon critique d'art. Nous en citerons pour preuve le passage suivant :

« Philippe IV, dit M. Stirling, a été plus heureux avec ses peintres qu'avec ses biographes, et de là vient que sa figure nous est plus connue que ses actions. Son visage pâle, ses cheveux lisses et roux, tous ces caractères d'une complexion flamande : la lèvre pendante, les yeux cendrés et à demi endormis ; ses grandes moustaches montant en forme de demi-lune ; son vêtement noir et sans autre ornement que le collier de la Toison-d'Or, sont, grâces aux magnifiques portraits de Rubens et de Vélasquez, gravés dans la mémoire de tous ceux qui fréquentent nos galeries particulières et nos musées publics. Tellement que Charles Ier lui-même, d'Angleterre, avec son triste et mélancolique visage, avec sa barbe taillée en pointe et sa croix de brillants sur la poitrine, comme l'a peint le Flamand Van-Dyck ; que Louis XIV, avec son maintien tranquille et bonasse tout ensemble et majestueux, soit le visage entouré d'une énorme perruque et pompeusement vêtu de tout cet attirail de soie et de ces surcharges qui étaient si fort du goût de Mignard et de Rigaud, soit chevauchant sur un beau cheval pie, dans son brillant costume de guerre, sur le premier plan d'une bataille de Vandermeulen, sont moins familiers à notre vue que la figure du monarque des Deux-Mondes. Dans tous les temps et dans tous les pays, les rois ont tenu au singulier honneur de perpétuer en grand nombre leurs images ; mais, pour un portrait de Charles ou de Louis on en a dix de Philippe IV, lequel s'est fait représenter dans tous ses costumes et dans toutes les attitudes, à toutes les époques de sa vie. Tantôt armé et monté sur un généreux cheval andalou, resplendissant d'écarlate et d'or ; tantôt vêtu de velours noir, dans le modeste habit qu'il avait coutume de porter au conseil ; d'autres fois avec le large collet de buffle rabattu par devant, en habit de chasse ; Philippe se soumit mainte fois au pénétrant regard et à la main habile de son peintre de chambre, et, non content de faire multiplier sa figure dans ces différentes attitudes et sous ces divers costumes, il se fit aussi peindre priant et à genoux sur les tapis brodés de sa chapelle. Dans tous ces portraits nous trouvons la même expression froide et flegmatique qui donne à son visage l'apparence d'un masque, et qui s'accorde si bien avec la peinture que nous font de lui les écrivains de son temps, lesquels préconisent et louent comme si c'était un mérite la complète immobilité de ses traits, qualité qu'il paraît avoir héritée de son père et de son aïeul, et que lui-même sut porter au point de pouvoir, selon ce qu'on en dit, assister sans se mouvoir à la représentation d'une comédie, présider son conseil, délibérer sur les affaires les plus graves et les plus urgentes, signer une sentence de mort et même assister à un auto-da-fé, sans qu'on remarquât la plus légère altération sur sa physionomie. Il montait à cheval, maniait l'arquebuse, aspirait sa coupe d'eau à la cannelle et faisait ses oraisons avec la même imperturbable solennité qu'il apportait aux autres actes de sa vie. »

Il y a, dans le livre de M. Stirling, bien des passages touchés de cette façon-là et de cet intérêt, et c'est surtout dans les parties jusqu'à présent restées dans l'om-

bre de la vie du peintre qu'il a montré une sagacité particulière Nous passerons ici sur les commencements de Vélasquez, qui, comme ceux de tous les artistes célèbres, furent humbles et obscurs, et qui d'ailleurs sont connus de tout le monde, et nous ne suivrons pas même l'auteur dans la partie de son intéressante narration qui présente plus de nouveauté. Nous dirons un mot toutefois d'une partie très-curieuse du livre de M. Stirling : celle où il traite des tableaux de Vélasquez conservés dans le Musée national de Londres, et où il nous apprend les singulières vicissitudes de l'un d'eux représentant une chasse royale, lequel a été si souvent repeint et badigeonné, qu'à peine a-t-il conservé quelques traits de son auteur.

« Ce tableau, dit-il, qui, dans le catalogue de 1828, porte le numéro 20, a donné lieu, en 1853, à une enquête et à un interrogatoire extrêmement minutieux de la part d'une commission de la chambre des Communes, nommée pour s'informer de l'administration et de l'état du musée national. Le président de l'Académie royale de peinture rapporta comme preuve des libertés que les restaurateurs de tableaux anciens ont coutume de prendre, que le tableau de Vélasquez dont nous parlons avait été si estropié par les mains d'un malhabile restaurateur, qu'il fut nécessair de le donner à rétablir à un artiste appelé Lance, lequel le repeignit presque entièrement Appelé devant la commission, ce dernier déclara que le fait était certain, et que quand le tableau avait été remis en son pouvoir, il était si dénaturé qu'à peine y distinguait-on une vague esquisse des juments et des chiens, et qu'il lui fallut en outre peindre sur le premier plan un coche attelé de mules pour remplir un grand espace du tableau dont la peinture avait presque entièrement disparu. »

C'est assurément là un modèle de biographie artistique. Non qu'on n'ait, en Italie, en France, en Allemagne, d'excellents écrits sur les hommes qui ont cultivé les arts avec distinction. Mais il semble qu'on y craigne de tout dire, de tout raconter, de noter les œuvres, de rechercher où elles se trouvent, dans quel musée et sous quel numéro, sous quelle date et dans quel moment elles ont paru, tout en ne négligeant pas l'esthétique particulière du peintre dont on traite.

« Aucun artiste, dit en finissant M. Stirling, n'a copié la nature avec autant de fidélité que Vélasquez : ses cavaliers et ses paysans sont de toute vérité, et il n'a ni poétisé ce qui est vulgaire, ni vulgarisé ce qui est poétique. Dans la peinture d'un portrait il ne connaissait point de rival. C'est ce que se plaisait à répéter notre grand peintre Wilkie, disant que les figures de Vélasquez vivent et respirent, et semblent vouloir sortir de leurs cadres dorés. De là vient que la personne de Philippe IV et de son ministre Olivarès nous sont aussi familières que si nous nous fussions promenés au bras de Digby et de Howell, nos ambassadeurs près de cette cour, dans les allées ombreuses d'Aranjuez et du Pardo. A voir ses chevaux, on croyait être sur les bords du Bétis ou dans les haras et les pâturages de Xérès ; et remarquez que ce peintre de rois et de chevaux a été comparé par quelques-uns à Claude Lorrain pour le paysage, et pour les bamboches à Téniers ; — que ses fruits sont aussi excellents que ceux de Sanchez Cotan et de Van Kessel ; — qu'il peignait les poules aussi bien ou mieux que Honde Kœter, et que ses chiens ne le cèdent en rien à ceux de Sneyders. »

Après ce passage, il faut, comme on dit, *tirer l'échelle*, et pour mon compte je n'éprouve aucun embarras à déclarer dans cette *Revue* consacrée aux beaux-arts et destinée aux artistes, que loin d'y voir de l'exagération, je ne connais nulle part, ni en France, ni en Allemagne, ni dans les Pays-Bas, rien de plus juste, qui résume mieux Vélasquez, ce peintre multiple et qui eût pu répondre, comme dans l'Écriture, à qui lui eût demandé son nom : « *Je m'appelle Légion.* »

A. JUBINAL,
Député au Corps législatif.

MONUMENT DE VISCONTI.

PROCHAIN ACHÈVEMENT DES TRAVAUX.

PREMIÈRE PARTIE.

Un laps de trois années sera révolu le 3 décembre 1856, à partir du jour où a été célébré, en l'église de Saint-Philippe du Roule, sa paroisse, le service funèbre de Joachim Visconti, membre de l'Institut, architecte de S. M. l'empereur, auteur du gigantesque projet de réunion du Louvre aux Tuileries, lequel est maintenant une réalité. Les amis et les admirateurs de l'illustre artiste, si prématurément enlevé à son pays et à ses triomphes, se souviennent encore des pompes du convoi et de l'affliction profonde de la foule durant le long trajet séparant le lieu saint de la nécropole du Père-Lachaise, où la dépouille du fils a été rejoindre celle du père. Plusieurs discours ont été prononcés sur la tombe; S. Exc. M. Achille Fould, sénateur, ministre d'Etat et de la maison de l'empereur, a, le premier, pris la parole et terminé son panégyrique par ce touchant adieu :

Que sa famille, que ses amis, que ses habiles collaborateurs recueillent ce pieux témoignage; son nom vivra dans la pensée de tous, et moi qui l'ai connu, qui ai pu, dans des relations de tous les jours, apprécier les rares qualités de son esprit, la bienveillance de son caractère et l'élévation de son âme, son souvenir ne sortira jamais de ma mémoire!

Après Son Excellence, on a successivement entendu le collègue du regrettable défunt, Raoul-Rochette, secrétaire perpétuel de l'Académie des Beaux-Arts, dont la France n'a pas tardé non plus à déplorer la perte; puis MM. Caristie, au nom du Conseil des bâtiments civils; Rohault de Fleury, pour la Société centrale des architectes, et Hittorf, de l'Institut. M. le baron Paul de Richemont, député au Corps législatif, a été le noble interprète de la famille.

L'année 1854 s'ouvrait à peine, et déjà la proposition était émise d'ériger, au moyen d'une souscription publique, un monument en l'honneur de l'esprit éminent et de l'homme de bien dont l'art français portait le deuil. Un comité provisoire s'est aussitôt organisé afin de mettre en pratique la pensée généreuse à laquelle avait répondu un sympathique écho. Ce comité ayant pour représentants MM. le marquis d'Audiffret, sénateur, membre de l'Institut, président de chambre à la cour des comptes; le baron de Heckeren, sénateur, le baron Paul de Richemont, le baron de Lesperut, Achille Jubinal, députés au Corps législatif; Horace Vernet, A. Caristie, Raoul-Rochette, Hittorf, membres de l'Institut; de Fresne, ancien conseiller d'État; C. Rohault de Fleury, vice-président de la Société centrale des architectes; Perron, du ministère d'État; Cluis aîné, sous-chef au ministère d'État; E. de Cardailhac, chef des bâtiments civils au ministère d'État, et Colson, architecte-inspecteur des travaux du Louvre, réunis en séance du 28 janvier, tenue chez M. le comte de Nieuwerkerke, de l'Institut, directeur-général des musées impériaux, intendant des Beaux-Arts de la maison de S. M. Napoléon III, au Louvre; ce comité s'est constitué en commission définitive, et s'est adjoint MM. Lefebvre-Duruflé, sénateur, ancien ministre; F. de Mercey, chef de la section des Beaux-Arts au ministère d'État; Lefuel, de l'Institut, architecte de S. M. l'Empereur; Hippolyte Lebas, de l'Institut, architecte du Palais-Mazarin; Picot, de l'Institut; Journault, contrôleur en chef des bâtiments de la couronne; Croiseau, chef de la comptabilité aux travaux du Louvre; Perodaux et Bouchet, architectes-inspecteurs du tombeau de l'empereur; Félix Pigeory, architecte de la ville de Paris; Verrier, architecte; E. du Sommerard, conservateur du musée de Cluny; Théodore Lejeune, peintre attaché à la restauration des tableaux des palais et des musées impériaux; Georges Guénot, rédacteur en chef de la REVUE DES BEAUX-ARTS; Henraux, fournisseur des marbres du gouvernement; Vauchelet, peintre; Amédée Couder, peintre-dessinateur; J. Chautard, homme de lettres; Ritaud, architecte, et Séguin, marbrier de l'empereur.— En moins de deux années, cette commission a perdu trois de ses membres : Raoul Rochette, Cluis aîné et Journault, amis d'enfance et d'étude de Visconti. Quant à M. Colson, élève favori du grand artiste, il est maintenant architecte de S. M. le jeune roi de Portugal.

M. le comte de Nieuwerkerke, qui avait rempli les fonctions de président du comité provisoire, a été maintenu, dans la délibération qui a suivi, au fauteuil présidentiel de la commission définitive. M. de Nieuwerkerke, approuvant l'idée du monument, informe l'assemblée que déjà, par son intermédiaire, un buste de Visconti a été commandé pour le Louvre à M. Duret, et un autre par S. E. M. Achille Fould, pour l'Institut. Ont ensuite été appelés, par la majorité des suffrages, à la vice-présidence : MM. le marquis d'Audiffret et le baron Paul de Richemont. Le bureau a été complété par les élections de MM. Georges Guénot, rapporteur; Théodore Lejeune, secrétaire, et Croiseau, trésorier. M. Pigeory, après la communication des plans relevés du tombeau d'Ennius-Quirinus Visconti père, et diverses esquisses d'avant-pro-

jet, a été invité à prendre part aux travaux du bureau, formé en sous-commission.

Le bureau s'est réuni le 30 janvier, à l'effet d'examiner les plans, coupes et élévations de la sépulture de la famille Visconti, située au cimetière de l'Est, au troisième rang, dans la quatorzième division, non loin du mausolée de Casimir Périer, le conseiller et l'ami du roi Louis-Philippe, et derrière la modeste tombe de Savary, duc de Rovigo, ministre de Napoléon 1er. La sépulture dont il s'agit embrasse une superficie de sept mètres cinquante centimètres, circonscrite de trois côtés par un mur d'appui; au fond de cette enceinte s'élève la pierre votive, d'une hauteur d'environ un mètre, contenant l'inscription au-dessus de laquelle est placée, dans une niche, le buste Hermès du savant archéologue. Ce souvenir funéraire, construit en pierre de Château-Landon, est l'œuvre de Percier et Fontaine. Puis il a été résolu que MM. le baron Paul de Richemont, Félix Pigeory et Théodore Lejeune se rendraient le plus tôt possible au Père-Lachaise, en vue de se prononcer sur l'appropriation du terrain actuel pour les besoins nouveaux, ou sur la translation en un lieu meilleur et le rapprochement des deux tombes. Après quoi le mode de souscription a été agité ainsi que les moyens capables d'en assurer le succès,

Le surlendemain 1er février, la visite des délégués au cimetière de l'Est n'a laissé aucun doute touchant l'insuffisance, comme espace et comme situation, de la tombe du chef de la famille. D'accord avec M. l'architecte Feydeau, géomètre des cimetières de Paris, MM. le baron de Richemont, Pigeory et Lejeune, après de longues recherches, ont arrêté leurs préférences, entre deux ou trois autres, sur un terrain en alignement à gauche de l'avenue principale, conduisant de la porte d'entrée du champ de repos à la chapelle, à 15 mètres environ au delà de la grande allée transversale. Ce terrain, qui mesurait au début une surface d'à peu près 17 mètres, présentait un développement de 4,00 de façade.

Il fut convenu, sur les renseignements fournis par les délégués, que M. le comte de Nieuwerkerke, en sa qualité de président de la commission, écrirait au chef de l'édilité parisienne, afin d'obtenir l'octroi gratuit de la différence en plus du nouvel emplacement sur l'ancien, restitué à la ville. Sous la date du 11 février 1854, M. le comte de Nieuwerkerke a donc adressé à M. Haussmann, préfet de la Seine, la demande dont voici le commercement et la fin :

Après le tribut officiel payé à la mémoire de Visconti par Sa Majesté l'empereur et par son gouvernement, la douleur publique songe, elle aussi, à acquitter sa dette, et la ville de Paris, que l'illustre architecte a enrichie de ses impérissables œuvres, ne restera pas étrangère à cette touchante manifestation des regrets.....

Au nom de la commission et des souscripteurs qui ont déjà répondu à son appel, au nom des travaux et de la célébrité de Visconti, si dévoué à la ville de Paris dont il était l'architecte, nous venons solliciter, M. le Préfet, une faveur qui, par son caractère exceptionnel, sera un nouvel hommage à sa mémoire.

Nous demandons que la superficie de 2 mètres de terrain, spécialement affectée à la sépulture du fils près du tombeau du père, soit concédée à titre gratuit par la ville, conformément à ce qui s'est fait dans des circonstances analogues pour de grands citoyens ou de grands artistes, entre autres Greuze, Casimir Périer et Casimir Delavigne.

La requête n'a point eu un heureux sort; M. le préfet de la Seine a pensé que la juste économie des revenus municipaux lui dictait une fin de non-recevoir.

Ces démarches et leur issue ont été portées à la connaissance des membres de la commission, réunis une seconde fois en assemblée générale le 13 du même mois. En revanche, très-satisfaisante lecture a été donnée d'un rapport sur les résultats des travaux préliminaires et de la souscription, qui a presque dépassé l'attente, atteignant déjà près de huit mille francs de versements, non compris pareille somme, ou à peu près, pour les marbres du piédestal et de la statue.

De son côté, la sous-commission a poursuivi ses laborieuses assises jusque vers le milieu d'avril 1854. Les dernières réunions ont été consacrées à l'examen des plans de la sépulture déjà existante et des divers projets présentés à l'état d'esquisses. MM. Hippolyte Lebas, Caristie et Hittorff, architectes, membres de l'Institut et de la commission, avaient été invités par M. le comte de Nieuwerkerke, président, à prendre part aux séances du bureau, afin de donner leur avis sur les études préparées par M. Félix Pigeory. Après une discussion approfondie, les trois académiciens ont définitivement arrêté la forme du monument honorifique plus encore que funéraire, qui consistera, quels qu'en soient les détails et la richesse d'ornementation, en un soubassement rectangulaire servant d'appui à la statue demi-couchée de l'éminent architecte.

Une troisième assemblée générale a eu lieu le 12 août, au Louvre, et, comme d'ordinaire, a été présidée par M. le comte de Nieuwerkerke, sur l'initiative duquel on a arrêté qu'il serait immédiatement procédé aux travaux, sous le contrôle de MM. Lebas, Caristie et Hittorff, et la direction de M. Pigeory. M. le président a

en outre prévenu ses collègues qu'il s'occuperait personnellement de la double affaire du terrain et de la statue.

Cette séance du 12 août a été marquée par la lecture d'une lettre de M. Derre, sculpteur ornemaniste, investi de toute la confiance de Visconti, qui l'avait chargé d'importantes décorations à la fontaine de la place Saint-Sulpice, sous la date du même jour, par laquelle l'habile artiste offre d'exécuter les détails de son ressort pour les seuls déboursés qu'ils nécessiteront. Peu après ont encore été adressées à l'architecte dirigeant les constructions, deux autres épîtres : l'une de M. Henraux, fournisseur du gouvernement, réitérant sa promesse de livrer, sans aucune indemnité, tous les marbres blancs nécessaires au monument; l'autre de M. Verrier, architecte, proposant son concours désintéressé pour l'établissement des devis et la rédaction des marchés.

Le 2 décembre, nouvelle transmission de M. Verrier, mandant que M. Henraux a répondu à un renseignement qu'il sollicitait, par le conseil d'engager la commission à n'employer que des marbres pleins qu'il tient à son service.

Mais aux termes de l'ordonnance réglant l'édification des sépultures dans les principales avenues des trois cimetières, M. le préfet de la Seine avait réclamé, au commencement de 1855, à l'appui de la requête formulée par la famille pour l'échange de l'ancien terrain et un supplément de concession de 8 mètres sur l'emplacement choisi, le dessin du tombeau à ériger afin de juger de son aspect monumental. Le croquis des plans coupes et élévation soumis à la ville n'ayant pas été réputé suffisamment complet, on lui a substitué une perspective au lavis. Examen fait par M. Jollivet, architecte des cimetières, et sur ses conclusions favorables, il a été permis de donner suite à l'exécution du projet, et la famille a versé, au mois de février 1855, la somme de 8,354 fr. 50 c.

GEORGES GUÉNOT.

PORTRAITS D'ARTISTES.

XV.

LOUIS-CÉSAR-JOSEPH DUCORNET,

PEINTRE.

Comme nous avons eu le regret de l'annoncer il y a quinze jours, les arts ont perdu, la nuit du 26 au 27 avril dernier, un de leurs plus intéressants serviteurs. Le défunt avait lutté un demi-siècle et au delà, contre l'exceptionnelle conformité physique que lui avait dévolu la Providence, le privant des deux bras. Ce phénomène qui a vécu cinquante-un ans, Louis-César-Joseph Ducornet, né à Lille le 10 mars 1806, a succombé après une longue et douloureuse maladie qui l'empêchait depuis six mois de se livrer à ses travaux favoris. La venue au monde de cet être dépourvu des membres les plus indispensables à l'homme, fit rumeur, on le pense bien, dans sa ville natale. C'était à qui courrait pour le voir. Etrange spectacle, en effet! La faculté de médecine du département du Nord cherchait en vain à se remettre de son émoi; elle ne s'expliquait pas comment la vie pouvait animer un corps d'une structure si bizarre. Non-seulement les bras étaient absents, mais encore les cuisses manquaient. Les tibias adhérents à la partie inférieure du torse, comme le fémur chez les individus régulièrement constitués, en possédait néanmoins la tête servant d'articulation et remplaçant le genou. Par surcroît d'excentricité, les pieds n'avaient chacun que quatre doigts qui, loin de nuire, ainsi que d'abord on aurait été tenté de le croire, favorisaient et accéléraient la liberté des mouvements. Tel était, fort en raccourci, l'ensemble du pauvre nouveau-né qui excitait à Lille, au commencement de l'ère où nous sommes, la curiosité générale.

Dès son enfance, Ducornet avait participé avec beaucoup d'enjouement aux divers exercices de son âge, avec ses camarades munis de leurs quatre membres, qui étaient souvent vaincus en adresse par celui qui en avait à peine deux. La toupie, la balle, les billes et les quilles étaient les jeux qu'affectionnait l'impotent. Quoi qu'il en soit, l'intelligence de Ducornet, développée de bonne heure, contribua sensiblement aux progrès de ses études; à ce point, que son professeur d'écriture au collége de Lille, M. Dumoncelle, avait imaginé de faire de son disciple un professeur de calligraphie. Par malheur, le maître avait songé trop tard à ce beau projet. Il en fut de même en 1820, lorsque l'adolescent atteignait sa quinzième année; le chef d'une troupe de saltimbanques avait eu l'effronterie de lui proposer un engagement qui l'eût lié de la façon la plus absolue à sa vagabonde fortune pendant dix ans, pour le promener par les foires, les places publiques, et le montrer en spectacle à la foule grossière moyennant quelques gros sous. En échange de l'abandon temporaire de sa liberté, l'aventureux directeur constituait à sa recrue une pension viagère de 3,000 fr. Ducornet accueillit avec une indignation qui dénotait bien la puissance de

sa volonté et l'élévation de son âme, le marché de l'indigne entrepreneur. La vocation du jeune artiste était déjà un point résolu : La vue du magnifique tableau du *Christ*, par Van-Dyck, qu'il ne se lassait pas d'admirer au Musée municipal, l'avait fixé dans le choix de sa carrière, si bien qu'un jour il déclara tout net qu'il n'en suivrait jamais d'autre que celle de la peinture.

Alors les cahiers du ci-devant calligraphe devinrent méconnaissables ; au lieu de lignes et de lettres moulées, les pages se barbouillaient de grotesques figures à la manière de Jacques Callot. Le directeur de l'école de dessin de Lille, Watteau, instruit du goût que manifestait le disciple de Dumoncelle, facilita son admission à l'école de dessin où, malgré son infirmité notoire, redoublant d'ardeur, il lui fallut peu de temps pour distancer toutes les concurrences et conquérir tous les prix. Les œuvres du débutant, admises aux expositions de Lille et de Douai, lui valurent, dans la dernière de ces villes, en 1823, une médaille d'argent. Au courant de cette année, le duc d'Angoulême se trouvant à Lille, Ducornet lui fut présenté, et le prince, enchanté d'une copie excellente d'un dessin de Van-Dyck, que l'artiste le priait respectueusement d'accepter, ne dissimula pas sa vive surprise de rencontrer un si vrai talent dans une enveloppe aussi anormale. Sur quoi S. A. R. le duc témoigna au jeune homme son désir qu'il se rendît à Paris, le prévenant, avec son habituelle bonté, qu'il lui aplanirait les obstacles de ce déplacement. Quelques mois après, Ducornet ayant remporté le grand prix de dessin à l'académie de Lille, n'hésita plus et, répondant à la sollicitude de son auguste protecteur, il prit le chemin de la capitale. Le duc d'Angoulême n'avait point oublié l'épisode de Lille; S. A. R. adressa, en le lui recommandant, le lauréat au baron Gérard, peintre du roi Louis XVIII. Gérard plaça Ducornet dans l'atelier de Lethière. Une année ne s'était pas encore écoulée depuis sa venue à Paris, on était en 1824, quand le peintre lillois fut reçu à l'Ecole des Beaux-Arts. Pareil succès méritait bien une récompense ! Grâce aux démarches du baron Gérard, le nouvel élu fut doté d'une pension de 1,200 fr. sur la liste civile, laquelle, combinée avec le subside de 100 écus que lui servait sa ville natale, le mit à même de continuer fructueusement ses études. La révolution de 1830 enleva à Ducornet ce double revenu qui, depuis cette désastreuse époque, n'a jamais été rétabli.

Le 19 mars 1825, une médaille de 3e classe était décernée à l'infatigable pensionnaire de l'École royale, encouragement bientôt après suivi de l'obtention d'une médaille de seconde classe. Couronné derechef dans un concours de perspective, le peintre attesta son aptitude dans toutes les branches de l'art qu'il affectionnait. Admis quatre années consécutives au deuxième essai des grands prix de peinture, de 1828 à 1831, Ducornet mérita, en 1829, d'entrer en loge pour le grand prix de Rome ; son tableau, dont le sujet était : *Jacob refusant de livrer son fils Benjamin*, balança le second prix. Le comte de La Bourdonnaye, en ce temps-là ministre de l'intérieur, étant venu visiter l'école et l'exposition du concours, fut si fort satisfait du travail de l'artiste infirme, qu'il lui fit la commande d'un tableau pour le musée de Lille, laissant la composition à son choix. Ducornet s'inspira de la légende historique : *Saint Louis rendant la justice sous le chêne du bois de Vincennes*, sujet et exécution qui lui concilièrent d'unanimes suffrages. En conséquence de la commande décrétée par le comte de La Bourdonnaye, cette toile est allée enrichir le musée du chef-lieu du département du Nord, où elle n'a pas cessé d'avoir sa place. En 1832, Ducornet peignit pour la même cité, son berceau, une copie du portrait du roi Louis-Philippe, page de huit pieds de haut. C'est en travaillant à cette ressemblance que, contrarié de ne pouvoir atteindre à la partie supérieure du châssis avec son pied, il saisit violemment le pinceau entre ses dents, et le mania, pour la première fois, aussi adroitement qu'il l'avait fait jusque-là avec ses pieds. Plus tard, l'artiste fit un autre portrait du roi pour la ville de Sisteron (Basses-Alpes).

Une des dates mémorables de l'existence de Ducornet est l'année 1841, où il fut honoré d'une médaille d'or pour son *Christ au tombeau*, qui décore maintenant une des églises du Midi ; il a légué cette première médaille d'or à la ville de Lille. Le laborieux lutteur obtint ultérieurement : deux autres médailles d'or au salon du Louvre une médaille de bronze à l'exposition de Bruxelles; des mentions aux expositions de Valenciennes et de Dijon ; une médaille d'argent à l'exhibition de Cambrai ; une médaille de bronze et une autre d'argent, délivrées par les Sociétés d'Encouragement et d'Emulation de Paris ; diverses tâches ordonnancées par les ministères d'État et de l'Intérieur ; récemment encore une commande de S. M. l'empereur : *Épisode de la bataille d'Essling*, et l'attrayante production destinée au château de Compiègne : *la belle Édith*, que Ducornet a envoyée peu de temps avant de mourir. Tels sont les titres du peintre qui, par des tours de force multipliés et de plus en plus prodigieux, s'était élevé à un estimable rang

dans la hiérarchie de l'art français. Proposé à maintes reprises pour la croix de la Légion d'honneur, le courageux et intelligent artiste est mort, hélas! sans avoir eu la satisfaction de voir briller sur sa poitrine cette radieuse étoile, qui lui était cependant bien acquise.

Les principaux ouvrages de Ducornet sont : *les Marchands d'esclaves*, au musée d'Arras; *Le Tasse et Éléonore; Faust et Marguerite;* une *Jeune châtelaine*; un *Épisode du siége d'Anvers; Henri II au château d'Eu; la Mélodie; Sidi-Hamden*, ex-général aga des Arabes d'Alger; *la Madeleine aux pieds du Christ*, acheté par le ministère de l'Intérieur; un *Intérieur d'Église; le Baptême du comte de Paris; le Repos de la Sainte-Famille*, page pleine d'inspiration et de poésie; *Saint Louis prêchant dans les Gaules*, tableau appartenant à l'église de Saint-Louis en l'île; le portrait du général Négrier, dont il a fait hommage à la ville de Lille, puis une réduction de ce portrait qu'il a donnée à la famille du général; *Sainte Philomèle*, pour l'église de Saint-Riquier (Somme), sa plus belle composition peut-être; ainsi qu'une multitude d'autres œuvres de longue haleine et de portraits, dont la nomenclature dépasserait les limites de cette simple nécrologie.

L'éclat du coloris, qu'il possédait au suprême degré, est surtout ce qui caractérise la manière de Ducornet; ce qui le distingue encore, c'est le charme qui règne dans ses peintures rayonnantes d'animation et d'idées. Il ne faut pas omettre de dire que, malgré sa structure bizarre, l'artiste, dont la taille atteignait tout au plus trois pieds et demi, portait, sur des épaules de largeur moyenne, une tête assez volumineuse qui n'était dépourvue ni d'intelligence, ni d'agréments; sa voix était sonore, sa conversation vive, çà et là entremêlée de saillies ou de pensées heureuses. Beaucoup de personnes, surtout des femmes, prenaient plaisir à le voir au chevalet, sa palette d'un pied et son pinceau de l'autre. Ducornet a formé bon nombre d'élèves qui ont été reçus à l'Ecole des Beaux-Arts; une singularité qui ne saurait être passée sous silence, c'est qu'il comptait parmi ses disciples plusieurs personnes de l'autre sexe.

Qu'ajouterons-nous? Le père du peintre qui vient de s'éteindre ne l'a pas quitté depuis le jour où ses yeux se sont ouverts à la lumière; les deux existences se sont confondues en une seule. Afin de ne point altérer la délicatesse du toucher, le fils marchait le moins possible hors de son atelier. Partout ailleurs, le père, plié sous le fardeau de son enfant, à l'inverse du pieux Enée portant le vieil Anchise, suppléait à ce qui lui manquait. C'était, à proprement parler, l'exacte réminiscence de l'*Aveugle et le Paralytique* de la fable. Il était impossible de rencontrer l'un sans l'autre; quand on se trouvait en face de l'un, qui vous présentait joyeusement une poignée de pied sous le bras de l'autre, on était salué par la main de ce dernier. Père et fils, ils ne formaient qu'une âme en deux corps. Mais la nature ne permettait pas que de telles fatigues fussent durables; les forces du malheureux père se sont usées sous sa lourde charge. Les six dernières années de la vie du fils l'obligèrent à un redoublement de zèle et de veilles; il dut renoncer à sortir pour être à son tour le soutien de son père, frappé de paralysie peut-être pour l'avoir porté pendant 45 ans.

Mais le mouvement s'est retiré de l'un des deux corps, laissant à 78 ans, sans force, sans appui, sans ressources, cette seconde partie de lui-même, qui a épuisé durant la lente agonie de son enfant de modestes épargnes péniblement amassées. Ducornet père touche au terme de ses jours, et non-seulement il a la douleur de survivre à l'être qu'il chérissait, mais encore le besoin se tient debout devant sa porte. Le gouvernement de l'empereur, dont la sollicitude est inépuisable, l'Association des artistes peintres, qui a déjà cicatrisé tant de blessures, guéri tant de souffrances, fait, en un mot, tant de consolés et tant de bien, ne demeureront certainement pas insensibles à la détresse et au chagrin d'un vieillard presque octogénaire, qui aurait déjà rejoint son fils, si l'on mourait de pleurer.

FÉLIX PIGEORY.

MOSAÏQUE.

Essai de décoration polychrôme à Notre-Dame, pour le baptême du prince impérial. — Quelques souvenirs historiques. — Modifications dans les sculptures ornementales du nouveau Louvre. — Plafond de M. Abel de Pujol. — Place du Louvre. — Les peintures de l'Hémicycle. — *Pax victrix* de M. Desbœufs. — Copie de la *descente de croix*, par M. P. Morain. — M. Madrazzo et M. Buloz. — *La Vierge et l'Enfant Jésus*, groupe de M. Froget. — Statue en marbre de Châteaubriand, par M. Duret. — Le buste de F. Lesueur, par M. L. Auvray. — Funérailles d'Adolphe Adam. — Vente de tableaux de M. C. Jacquand. — Exposition à Paris des projets couronnés à Lille pour l'édification de l'église de Notre-Dame-de-la-Treille. — *Le Christ mort sur les genoux de la Vierge*, peinture de Michel-Ange. — Subsides du Gouvernement à diverses sociétés belges. — Reprise

des fouilles de l'Acropole. — Statues de Vasco de Gama, du Camoëns et de Nuno-Alvarez Cabral en Portugal. — Bronze équestre de don Pedro Ier, à Rio-Janeiro.

La grande et imposante cérémonie du baptême du prince impérial aura lieu, comme on le sait, à Notre-Dame. La direction des travaux a été confiée à MM. Viollet-Leduc et Lassus, architectes-restaurateurs de la cathédrale. Afin de donner plus d'éclat et de pompe à cette fête, qui mettra en présence tous les corps de l'Etat et les notabilités de l'Empire, on s'est décidé à une tentative qui pourra avoir des suites sérieuses dans un prochain avenir. Cette tentative est la peinture complète de la nef de la vieille basilique. On n'emploiera d'abord que de légères couleurs faciles à enlever après la cérémonie; mais si l'effet que l'on espère paraît satisfaisant, il pourrait bien advenir que l'on fît pour Notre-Dame ce qui a été pratiqué récemment à Saint-Germain-des-Prés. L'église métropolitaine serait peinte intérieurement de la manière la plus splendide. Tous les précieux bas-reliefs qui entourent le chœur seraient également repeints et dorés comme ils l'étaient dans l'origine.

Beaucoup d'affirmations ont été mises en avant par le journalisme français et étranger au sujet des baptêmes, mariages, sacres, funérailles des rois, reines, princes et princesses; presque toutes ces affirmations sont inexactes. Ainsi, on a prétendu que le baptême du duc de Bordeaux avait coûté 668,000 francs; le chiffre vrai est estimé en laissant de côté, bien entendu, les cadeaux faits par le roi au clergé : travaux faits par le garde-meuble, tentures, étoffes et luminaire, 71,771 fr. 66 c.; indemnité à la loueuse des chaises de Notre-Dame, 1,260 fr.; dépense du service des cérémonies, 1,648 fr. 10 c.; haute paie accordée à des détachements militaires et pompiers, 344 francs. Total, 80,962 fr. 75 c.— Quant au sacre de Charles X, que l'on porte à 1 million 164 mille francs, l'erreur est bien plus forte, mais en sens inverse. Dans un rapport de M. de La Bouillerie, intendant général de la liste civile, ayant pour but de soumettre à l'approbation du roi les frais de toute nature, le crédit s'élève à 7 millions 532 mille 400 francs 23 centimes. Le service de la chambre absorba à lui seul près d'un million; les écuries plus de 500 mille francs; en dehors des dépenses du garde-meuble, s'élevant à 498,000 francs, on paya onze cent mille francs au matériel des fêtes et cérémonies. L'archevêché de Reims reçut 180,000 francs, non compris 500 mille francs de cadeaux, orfévrerie, chandeliers, galons, franges. Le roi ne permit pas que les ouvriers du garde-meuble fissent tous les travaux, il voulut en faire exécuter une partie par les ouvriers de Reims, qui touchèrent 457 mille fr. C'est certainement la dépense la plus forte qui ait été faite pour les cérémonies sous la Restauration. — Les obsèques de Louis XVIII ne coûtèrent que 1,500 mille francs, en y comprenant encore les indemnités considérables accordées aux théâtres pour suspension de leurs représentations. Quelle différence avec les dépenses des cérémonies sous l'ancienne monarchie! Lorsque Saint-Simon parle des dépenses *exorbitantes* qui furent faites en 1711 pour les obsèques du Grand-Dauphin, puis du duc de Bourgogne, qui coûtèrent, y compris l'embaumement du prince, 48 mille livres trois sols 11 deniers!! Les choses ont bien changé depuis!

Après avoir longtemps hésité, on se décide enfin à introduire dans l'ornementation des couronnements des pavillons de la cour Napoléon III, au nouveau Louvre, d'assez nombreux changements. Le but est de rendre à l'architecture l'importance que la trop grande richesse de l'ornementation avait atténuée. Déjà des échafaudages sont élevés pour opérer ces modifications, qui doivent être exécutées avec la plus grande promptitude. On va d'abord enlever tous les groupes d'enfants qui pèsent sur les chapiteaux des colonnes accouplées des façades, et faire disparaître bon nombre des ornements qui chargent inutilement les fonds sur lesquels se dessinent les cariatides. Ces travaux peuvent avoir lieu sans inspirer aucune crainte pour la solidité du monument. Les groupes seront descendus, car ils ne formaient pas partie intégrante de la décoration, et un simple grattage suffira pour faire disparaître les accessoires proscrits.

Une compensation était bien due à M. Abel de Pujol pour la destruction si fâcheuse du plafond de l'escalier du Louvre, l'un de ses premiers et plus remarquables ouvrages. Nous apprenons avec plaisir que le célèbre maître a été chargé de reproduire la magnifique composition que l'on n'a pu sauver dans une autre partie du palais. La toile à laquelle M. Abel de Pujol travaille ornera l'un des plafonds de la nouvelle bibliothèque du Louvre de Napoléon III.

La place en regard de la colonnade du Louvre, pour la formation de laquelle de nombreuses maisons disparaissent, va avoir 45 mètres de largeur, à partir de la grille des jardins qui précèdent la colonnade.

La réparation matérielle du tableau de l'Hémicycle, confiée à M. Mercier, est entièrement terminée, à la grande satisfaction de la Commission ayant mandat de diriger ces travaux. La réussite a été complète et dépasse les espérances que l'on avait conçues. L'architecte de l'Ecole va commencer la remise en état de la salle; après quoi, le tableau qui est maintenant entièrement recouvert, sera livré à M. Paul Delaroche, pour la restauration artistique. Cette tâche ne sera pas bien longue, M. Mercier étant parvenu à réappliquer les boursoufflures et à faire rentrer les joints qui avaient fait saillie par l'action de la chaleur. Au résumé, l'entreprise, grâce à l'aptitude et au zèle de M. Mercier, a complétement réussi.

On n'a point oublié le succès de la charmante fantaisie que M. Desbœufs, l'habile statuaire, a nommée *Pandore*. La mythologie accaparait tous les honneurs, les priviléges et les hommages de cette pensée du maître. Mais voici qu'une déesse, plus en rapport avec nos mœurs contemporaines, vient de prendre sa place, non loin du gracieux symbole de la curiosité, dans la galerie déjà si riche de M. Desbœufs; celle-là représente la France, et s'intitule : la *Paix victorieuse*. Dans la cavité du socle de cette statuette, d'une vérité et d'une grâce exquise, dont la hauteur est d'environ trente centimètres, on lit : PAX VICTRIX. La tête, fièrement campée, reflète bien le sentiment qu'elle éprouve; le jeu de la physionomie révèle la parfaite connaissance du style grec; la chevelure s'enroule et se développe avec l'abondance qui caractérise l'antique. Debout comme la *Jeanne d'Arc* de la princesse Marie, la *Paix* n'a pas de cotte de mailles; le torse et les portions inférieures du corps s'accusent dans les harmonieux contours d'une tunique largement drapée qui, descendant un peu au-dessous du genou, laisse voir une longue robe de plus fin tissu, qui, tombant jusqu'à terre, cache le pied droit et découvre à demi le pied gauche, chaussé de la sandale athénienne; ce pied foule des armes offensives. La main correspondante tient la couronne et la palme du vainqueur; la droite, énergiquement ap-

puyée sur la hanche, ramène sous ses doigts aristocratiques les plis onduleux de la tunique. Au second plan, sur la gauche de la triomphante allégorie, s'échappe du tronc desséché d'un olivier, une jeune et vigoureuse branche chargée de fruits. L'auteur de cette œuvre n'a pas cru devoir jusqu'à présent la livrer au commerce ; M. Desbœufs la réserve aux dignitaires de l'Etat, à ses amis ou à de rares amateurs ; il a fait hommage de sa *Pax victrix* à Son Exc. M. le ministre d'Etat, appréciateur compétent, et à M. le préfet de la Seine, qui est aussi un bon juge ; il a manifesté l'intention de l'offrir à MM. les maréchaux Pélissier, Canrobert, Bosquet, ces héros de la Crimée. La *Paix victorieuse* ne saurait aller à de meilleures adresses.

La ville de Paris a récemment acheté à un peintre d'un vrai mérite, M. P. Morain, au prix de 4,500 fr., une remarquable et très-fidèle copie, grandeur de l'original, de la magnifique *Descente de Croix*, de Rubens, qui a enrichi la cathédrale d'Anvers. La belle reproduction de M. Morain, auteur de portraits que nous avons appréciés avec éloges, l'année dernière, lors de l'exposition universelle au palais Montaigne, est on ne peut mieux placée dans la chapelle du baptistère de Saint-Gervais.

Le Palais de Justice retentit en ce moment du bruit d'un procès auquel les arts ne sont pas étrangers. L'une des célébrités artistiques de la Péninsule, M. Madrazzo, a porté plainte contre l'un des rédacteurs de la *Revue des Deux-Mondes*, ou plutôt contre le directeur de ce recueil. Le livret de l'Exposition des Beaux-Arts de 1855 avait indiqué un portrait en pied de S. M. la Reine des Espagnes, peint par le directeur de l'École de Madrid. C'était une erreur. Mais le rédacteur de la *Revue des Deux-Mondes* ne prit pas la peine de la redresser, et il publia un article quelque peu vif sur la peinture qui n'existait pas, qui n'avait pas été exposée et qui se trouvait tout au plus à l'état d'ébauche dans l'atelier de l'artiste. M. Madrazzo, surpris d'une pareille critique, crut devoir protester et en outre demander à l'éditeur de la *Revue des Deux-Mondes* une rectification. La réclamation était juste ; elle n'a pas néanmoins été admise. Des correspondances ont alors été échangées entre Madrid et Paris ; demeurées sans résultat, elles ont occasionné le procès actuel. Sera-t-il plaidé ? On l'ignore ; des amis officieux cherchent à s'interposer entre les adversaires. Quoi qu'il en soit, M. Madrazzo s'est précautionné ; il a choisi pour conseil et, au besoin, pour défenseur, M. Chaix-d'Est-Ange, l'une des gloires du barreau français, qui est aussi un amateur de tableaux très-distingué, et qui est, comme on sait, propriétaire d'une riche galerie.

L'église des missions étrangères de la rue du Bac, placée maintenant sous le vocable de saint François-Xavier, a reçu de la munificence du gouvernement, un groupe en pierre de M. Froget, qui a figuré à l'Exposition de 1855. Ce groupe, specimen de la statuaire polychrome, représente *la Vierge et l'Enfant Jésus*.

La statue en marbre de Châteaubriand, par M. Duret, de l'Académie des Beaux-Arts, que l'on a remarquée à l'Exposition universelle de l'année dernière, sera placée dans la pièce qui sert d'introduction aux salles consacrées aux séances particulières de l'Académie des sciences et de l'Académie française.

Le buste du compositeur Lesueur, œuvre de M. Louis Auvray, donné par S. Exc. M. Achille Fould à l'Opéra, et placé dans le foyer public comme nous l'avons dit dans notre livraison du 1er mai, n'est que le plâtre de la ressemblance définitive qui doit être exécutée en marbre, lorsque le bloc nécessaire aura été fourni au sculpteur.

L'Institut, le monde musical, le Conservatoire impérial, la presse, tous les vrais amis de l'esprit, de l'initiative et de la fécondité en France, ont à déplorer la perte d'une des notabilités qui ont le plus occupé la foule, celle d'Adolphe Adam, mort dans toute la force de son talent et presque de son âge, puisqu'il n'avait que cinquante-trois ans lorsqu'il a rendu le dernier soupir. La Revue des Beaux-Arts, qui s'honorait de compter le célèbre compositeur parmi les membres de son conseil de rédaction, doit à sa mémoire un tribut particulier de regret, et c'est avec une profonde tristesse qu'elle acquitte aujourd'hui cette dette. Adolphe Adam a terminé son existence de la manière la plus soudaine, dans la nuit du vendredi au samedi, 3 de ce mois, victime d'un épanchement au cœur; le matin du 3, il a été trouvé dans son lit, immobile et déjà glacé du froid de la tombe. L'opinion du premier médecin appelé, M. le docteur Marchal de Calvi, a été, dès qu'il a vu le défunt, que le coup avait dû être subit, qu'il ne lui aura été possible ni de faire un mouvement, ni de demander du secours. Les funérailles d'Adam ont été célébrées à Notre-Dame-de-Lorette, sa paroisse, avec une pompe dont on s'est à peine aperçu, au milieu du concours vraiment inusité qui se pressait sur le chemin du char funèbre, dans la rue Buffault qu'habitait l'académicien, au dedans et au dehors du lieu saint dont il a fallu, pour prévenir d'inévitables catastrophes, fermer les portes et les issues. La cérémonie du *Requiem* a eu lieu le lundi 5. L'orchestre de l'Opéra et du Conservatoire ont exécuté divers morceaux de musique religieuse, et entre autres des compositions du défunt. Le convoi s'est ensuite dirigé vers le cimetière du Nord, où plusieurs discours ont été prononcés sur la sépulture ouverte. M. F. Halévy, secrétaire perpétuel de l'académie des Beaux-Arts, s'est d'abord fait entendre ; MM. Auguste Maquet, le baron Taylor, Battaille, Sauvage et Laporte ont pris ensuite la parole ; leurs discours, empreints d'un vif sentiment de chagrin, ont été accueillis avec une douloureuse sympathie. Le soir, le Théâtre-Lyrique a fait relâche. L'Académie impériale de musique a donné *le Corsaire*, dernière partition chorégraphique de l'auteur du *Chalet*, de *Giralda*, et de tant d'autres ouvrages populaires. La recette a dépassé dix mille francs, et, par ordre de S. M. l'empereur, elle a été remise à l'inconsolable veuve d'Adolphe Adam.

Le mois d'avril s'est aussi terminé, pour ce qui concerne la spécialité des beaux-arts à l'hôtel de la rue Drouot, par une attrayante vente des tableaux de M. Claudius Jacquand, l'habile et heureux peintre que le succès ne cesse pas de favoriser et qui, la semaine précédente encore, avait eu l'avantage de vendre au ministère d'État sa remarquable composition de *Charles Ier*, qui orne maintenant le musée du Luxembourg.

Notre précédente livraison a rendu compte du brillant concours qui a eu lieu à Lille pour la construction de l'église de Notre-Dame de la Treille. Divers architectes français ont obtenu des mentions très-honorables dans cette lutte, où l'avantage est cependant resté à des artistes de la Grande-Bretagne, qui, jaloux de faire connaître leurs travaux à la capitale, ont sollicité l'honneur d'une exposition publique à Paris. On pense que les salles de l'Ecole impériale des Beaux-Arts pourront leur être ouvertes. Ce sera, certes, une étude

intéressante que celle de ces travaux, qui ont occupé pendant plusieurs mois l'attention du monde artiste.

Le journal italien *Le arti del disegno*, parle de la découverte qui vient d'être faite d'un petit tableau de Michel-Ange, dont les œuvres de petite dimension sont, comme on sait, d'une extrême rareté. Ce tableau a pour sujet le *Christ mort sur les genoux de la Vierge*. Une composition à peu près semblable a été gravée par plusieurs graveurs contemporains du peintre; mais elle présente avec celle-ci des différences assez notables.

En Belgique, des arrêtés du roi Léopold, en date du 9 avril dernier, accordent : un subside de 12,000 fr. à l'administration communale de Bruxelles, en faveur de l'école de gravure annexée à l'Académie royale des beaux-arts de cette ville; à l'administration communale de Bruxelles, pour l'Académie royale des beaux-arts de cette ville, un subside de 8,000 fr.; à l'administration communale de Gand, pour l'Académie royale de dessin, d'architecture et de sculpture de cette ville, un subside de 4,000 fr.; à l'administration communale de Liége, pour l'Académie royale des beaux-arts de cette ville, un subside de 5,000 fr.; à l'administration communale de Bruges, pour l'Académie de peinture, de sculpture et d'architecture de cette ville, un subside de 4,200 fr.

Sous la date du 12 avril, le ministre de l'instruction publique à Athènes, M. Christopoulos, a ordonné la reprise des fouilles de l'Acropole, qui avaient été interrompues depuis 1840.

Des lettres de Lisbonne annoncent qu'il sera prochainement érigé, en l'honneur du grand navigateur Vasco de Gama, une statue près du Jérompuite; qu'on en érigera une autre au Camoëns sur la place Belem, et une troisième sur la place Rocro, à Nuno-Alvarez Cabral, qui a découvert le Brésil.

Un monument grandiose va être élevé à Rio-Janeiro à la mémoire de l'empereur don Pedro Ier. C'est une statue équestre en bronze, entourée de quatre figures allégoriques représentant les fleuves principaux du Brésil. Sur le piédestal en granit seront des écussons portant les noms des vingt provinces de l'empire. Toute la partie décorative sera empruntée aux animaux et aux végétaux du sol. Enfin, les candélabres de bronze qui doivent entourer le monument et orner la place, auront la forme de grands palmiers portant la lumière dans les parties occupées par les fruits. On dit que la dépense pourra s'élever à un million. C'est un de nos statuaires, M. Rochet, l'auteur de la statue équestre de Guillaume-le-Conquérant, érigée à Falaise, qui a été chargé de ce grand travail; le *Journal de Falaise* annonce qu'un traité définitif est signé entre l'ambassadeur du Brésil et le statuaire.

HENRY DE SAINT-DIDIER.

rémonie artistique. La liste complète des lots reproduits dans un entrefilet de notre numéro du premier mai, d'après l'affiche officielle présentant les titres des ouvrages accompagnés des noms de leurs auteurs, n'a pas besoin d'être derechef insérée ici. Il suffira donc de mentionner les heureux gagnants en renvoyant les lecteurs à la précédente nomenclature insérée dans ces colonnes.

Ainsi ont été favorisés par la chance MM. Damien, Foye, Laforge, Demoustier, Auguste Dupasquier, Charvet; *le cordonnier de village*, de M. Blanc-Fontaine, n'a pas été réclamé; Servan, De Lartic, De Salvert, Brunet Cochaud et Cie; *Trumeaux*, de M. Duclaux, non réclamé; Frottard, Nouveau et Carrayon, Pourra, Mathevon aîné, Roux, Chameroy, Girardon, Perras, André Favier, Joseph Burtin, Giraud-Mollard, Vachon, Balay, Neyron de Saint-Julien, Emile Bonnardel, une *Halte* de M. Peyronnet, non réclamée; Mouillard, Vitta, Granjier, Sarrazin, Soulzer Vincent, *Fruits*, de M. Saint-Jean, non réclamés; Mémo, Boissonnet, André Terret; *Paysage* de M. Viot, non réclamé; Marin-Pons, Guérineau, Lacène, Louis Genton, Joannon et Fornié.

GRAVURES OFFERTES

PAR SON EXCELLENCE M. LE MINISTRE D'ÉTAT.

Portrait de LL. MM. l'Empereur et l'Impératrice, à M. Coumert; *S. M. l'Empereur à cheval*, *le Christ en croix*, *le Puits de Grenelle*, à M. Baudrand; *le Christ au jardin des Oliviers*, *la Vierge aux balances*, à M. Viard; *Dante et Béatrix*, *S. M. l'Empereur*, d'après M. Dubuffe, non réclamé; *descente de Croix*, *Sainte Anne et la Vierge*, *les Saintes Femmes*, à M. Thiollier du Treuil; *le Président Duranti*, collection de lithographies, à M. Louvier; collection de *Marines*, d'après M. Gudin, à M. Bouvard; *Sainte Juste*, *Sainte Cécile*, *le Puits de Grenelle*, à M. Jouffroy; *Portrait de Cervantes*, *le Fil rompu*, *le Puits de Grenelle*, à M. Lacombe; *le Christ mis au tombeau* (encadrée), à M. Perret-Mayet; *et l'Hémicycle de l'Ecole des Beaux-Arts*, à M. Bonnet.

La répartition des lots achetés par la Société et de ceux dus à la sollicitude de Son Exc. M. Achille Fould, a été précédée, dans la séance solennelle du 28 avril, de la lecture du rapport sur les concours, par M. Denervaux, secrétaire; il a été ensuite procédé à la proclamation des prix. CONCOURS DE FIGURE. — Prix : M. Scohy. — Mention : M. Malaval. — CONCOURS DE FLEURS (1re division). — 1er Prix : M. Silvent. — 2e Prix : M. Vincent. — Mentions : MM. Besson et Mouillard. — (2e division). — Prix *ex æquo* : MM. Goras et Tardieu. — CONCOURS D'ORNEMENT. — Prix : M. Reschenecker. — CONCOURS DE LITHOGRAPHIE (1re division). — Prix : M. Lepagnez. — (2e division). — Prix : M. Draguez.

PIERRE DU MOUTIER.

TIRAGE DE LA LOTERIE

DE L'EXPOSITION DE LYON.

Ainsi que nous l'avait annoncé, à la fin de son dernier article sur l'exposition de la Société des Amis des Arts de Lyon, notre correspondant du chef-lieu du département du Rhône, le tirage de la loterie s'est effectué le lundi 28 avril, dans la salle de l'Alcazar. M. Pelvey, sous-préfet, et M. Bellenger, secrétaire général, étaient les seules autorités qui assistassent à cette cé-

PROCHAINE

EXPOSITION D'AMSTERDAM.

PEINTURE. — SCULPTURE. — ARCHITECTURE, etc.

Le collége des bourgmestre et échevins de la ville d'Amsterdam, de concert avec le conseil d'administration de l'Académie royale des Beaux-Arts, a décidé qu'il y aura une exposition pu-

blique des ouvrages de peinture, statuaire et autres d'artistes vivants, soit nationaux, soit étrangers, dans le local de l'Académie. Cette exposition sera ouverte le mardi 9 septembre, et fermera le lundi 6 octobre 1856.

Les tableaux, dessins, gravures convenablement encadrés, et les objets de sculpture, doivent être rendus dans le local susdit, au plus tard le lundi 25 août, avec obligation d'affranchissement. Il est indispensable que chaque expédition soit accompagnée d'une lettre adressée à la commission de l'exposition, contenant les nom, prénoms et la demeure de l'auteur, avec l'indication du sujet et du prix des œuvres.

Les envois admis au salon ne pourront en être retirés qu'après la clôture; ils resteront sous la surveillance de la commission, qui se chargera du soin de leur conservation. Aucun objet d'art reçu à une exhibition antérieure d'Amsterdam, ne sera de nouveau placé sous les yeux du public. La commission se réserve, d'une part, le privilége de choisir les toiles, statues, bas-reliefs, dessins, et de déterminer, suivant les lieux de provenance, le maximum des admissions d'ouvrages pour chaque exposant, dans le cas où un même artiste en transmettrait plusieurs.

Nulle communication ne sera accueillie si elle n'est directement adressée par son auteur, ou bien pourvue de son consentement autographe et en bonne forme. Un catalogue indiquera les nom, prénoms et demeure de messieurs les artistes, et désignera au public les ouvrages dont il pourra faire l'acquisition. Les objets qui auront figuré au salon d'Amsterdam, seront retournés dans le courant de la semaine qui suivra la clôture.

La commission désirant ardemment contribuer au progrès et à la prospérité des beaux-arts, invite ceux qui les exercent, ceux qui les aiment et ceux qui les protégent, à lui prêter leur concours pour donner à cette solennité le retentissement et l'éclat susceptible de contribuer à son succès.

A. B. VAN YPER.

Une réponse à l'article de notre collaborateur M. Théodore Lejeune, peintre, qui a paru dans la livraison du premier de ce mois, sous le titre : *Les artistes français au dernier salon d'Anvers*, adressée de cette ville, à la date du 9, au Directeur de ce recueil, par M. Smekens, secrétaire de la Société royale pour l'encouragement des Beaux-Arts d'Anvers, n'est parvenue à M. Félix Pigeory que fort tard dans l'après-midi du 10. Le Directeur et la rédaction de la Revue des Beaux-Arts, qui avaient dû préparer d'avance les publications de ce numéro en raison des fêtes de la Pentecôte, n'ont pas eu le loisir de prendre connaissance de l'étrange missive de M. Smekens, expédiée en dehors des délais obligatoires, et qui ne compte pas moins de neuf pages d'une très-fine écriture, avec requête de leur ouvrir nos colonnes. M. Smekens trouvera bon que son *affaire* soit remise à quinzaine — s'il y a lieu.

CORRESPONDANCE.

EUGÈNE JAZET

A M. Félix PIGEORY.

Dans la livraison de la Revue des Beaux-Arts du 1er de ce mois, vous avez annoncé, Monsieur le directeur, la mort de M. Jazet père. Vous avez été induit en erreur ; M. Jazet avait deux fils, comme lui graveurs : c'est le plus jeune de ces deux artistes que la mort vient d'enlever à sa famille et à ses amis.

Qu'il me soit permis d'espérer que la Revue publiera un mot de rectification dans ses colonnes du 15, et qu'elle ne refusera pas non plus d'accueillir une courte, mais exacte notice, sur l'artiste que regrettent tous ceux qui ont eu, comme moi, la satisfaction de le connaître.

Je vous présente, Monsieur le directeur, l'assurance de mes sentiments les plus distingués,

A. Goupil,
éditeur d'estampes.

Paris, 7 mai.

AU MÊME.

La livraison de la Revue des Beaux-Arts du 1er de ce mois m'engage, Monsieur le directeur, à solliciter de votre obligeance deux rectifications.

Une erreur du catalogue de l'exposition lyonnaise a mis sous mon nom les œuvres de mon père, et m'attire des éloges et des remercîments bien flatteurs, mais qui ne m'appartiennent pas et doivent s'adresser au talent de mon père.

Aux *Mélanges* de la même livraison, figure l'annonce du décès de mon père, qui possède encore heureusement santé, inspiration et burin. La perte douloureuse que notre famille déplore, est celle de mon frère Eugène Jazet, âgé de quarante ans, d'un talent déjà connu et aimé. Qu'on veuille bien m'excuser de mentionner ici les principales œuvres de ce cher et regrettable défunt.

L'art de la gravure doit à Eugène Jazet : *le Marchand d'esclaves*, d'après M. Horace Vernet ; l'estampe des *Enfants d'Édouard séparés de leur mère*, lui avait valu une médaille d'or au salon de 1842 ; *Galilée à Florence*, d'après M. Gosse, et deux reproductions d'après M. Schopin, qui ont eu un grand succès : *Paul et Virginie égarés*, et *les Adieux de Paul et de Virginie*.

Sous quelque forme qu'il vous convienne, Monsieur le directeur, d'accueillir au moins ma seconde réclamation, je vous serai très-reconnaissant.

Agréez, etc.

Alexandre Jazet,
artiste graveur.

Paris, 12 mai.

SOCIÉTÉ LIBRE DES BEAUX-ARTS.

BULLETIN N° 563.

PRÉSIDENCE DE M. VAVIN.

La séance est ouverte à huit heures. M. Vavin donne lecture d'une lettre de M. Delaire, dans laquelle notre collègue exprime tout son regret de ne pouvoir encore se rendre à la séance.

Après la lecture et l'adoption du procès-verbal, M. le président annonce la présence de M. A. de Balsourier, récemment admis dans la section de peinture; cette nouvelle est reçue avec les marques d'une vive satisfaction. La correspondance comprend : 1° une lettre de M. Delaire, dont nous avons déjà rendu compte, jointe à l'envoi de plusieurs méthodes ou solféges, par feu M. Toury, offertes à la Société par sa veuve, et une liste des personnes qui ont déjà souscrit à cet ouvrage, parmi lesquelles on remarque les noms les plus distingués dans l'art musical. M. de Longperier est chargé d'en rendre compte. M. Delaire nous fait remettre en même temps des billets de loterie pour un *saint Sébastien* de M. Dupuis, notre ancien collègue décédé, ainsi que les lettres qui accompagnaient l'envoi des billets pour les séances publiques de l'Athénée des Arts, de la Société philotechnique et celle des Enfants d'Apollon, qui eurent lieu ces jours derniers; les billets ont été distribués suivant l'usage, et des remercîments sincères sont adressés à ces trois Sociétés.

2° Une lettre ou demande en admission de Mlle Lecran, artiste peintre; l'examen de cette candidature, appuyée par MM. Delaire et Martin d'Angers, est renvoyé à M. Delorme.

3° Une lettre de M. Claudot, architecte à Verdun, renouvelant à la Société ses remercîments et sa gratitude pour le rapport qui a été fait sur son procédé de peinture, et appelant notre attention sur la différence qui existe entre son procédé et celui par lequel on obtient le blanc des carmes.

4° Une lettre de M. Caudray-Maurice, de Chartres, dans laquelle notre collègue nous fait part de sa réception comme membre de l'Athénée des Arts, et nous fait hommage d'une brochure dont il est l'auteur, intitulée : *Revue du Théâtre de Chartres*. La Société apprend avec plaisir ce nouveau titre de notre collègue, et le remercie de l'envoi qu'il a bien voulu nous faire. M. Léon Fournier est chargé d'en rendre compte.

5° Deux numéros du journal anglais, *the Builder*; deux numéros de la *Société impériale et centrale d'Agriculture*; le tome VI, 2e série, des *Mémoires de la Société d'agriculture de l'Aube*, renvoyé à M. Pernot; un numéro du *Journal de la Société française de Photographie*, renvoyé à M. Chevalier.

La correspondance étant épuisée, M. Maillet remet aux membres présents, de la part de M. Vieillard, quelques exemplaires de ses *Chants sacrés pour la semaine-sainte*, dont il fait hommage à la Société. Un exemplaire est conservé pour les archives. M. Maillet annonce en même temps que S. Exc. le ministre d'Etat a souscrit pour trente exemplaires de l'ouvrage posthume de M. Paillet de Monthabert, notre ancien collègue, édité par les soins de son ancien ami, M. Paul Carpentier, et intitulé : *l'Artistaire*, ouvrage des principales initiations aux beaux-arts. La Société reçoit avec beaucoup de plaisir cette communication. M. Hersin Dien recommande à l'examen de la Société un travail de M. Néris, commissaire expert du musée royal de Belgique, intitulé : *Histoire de l'école flamande de peinture au quinzième siècle*, qui lui est envoyé par l'auteur. Cet ouvrage est remis à M. Maillet pour nous en rendre compte.

M. Corplet soumet à la Société un nouvel échantillon de son talent. C'est un large plat émaillé parfaitement réparé, presque achevé, dont l'état de dégradation primitif est constaté par deux épreuves photographiques. La Société félicite M. Corplet de son intéressante communication.

M. Gendré obtient la parole pour entretenir l'assemblée sur feu Ducornet; il termine en déclarant que personne ne peut mieux que lui, écrire authentiquement l'intéressante histoire du peintre sans bras, attendu ses relations intimes et artistiques depuis 1834, et qu'il possède en outre un grand nombre d'autographes de Ducornet, qui pourront être mis à l'appui de ce qui sera écrit. M. Gendré donne lecture de l'une des premières lettres qui lui furent adressées par son confrère, à propos d'un cours d'anatomie par M. Delestre, et de l'hommage de son portrait en pied dessiné par lui-même. Dans cette lettre, il fait aussi la description de sa singulière organisation physique. M. Gendré fait hommage à la Société de plusieurs gravures et lithographies; l'une de ces gravures a été exécutée par Ducornet lui-même.

Plusieurs membres de la Société se sont empressés de souscrire à la publication de la Notice sur Ducornet.

L'ordre du jour appelle le rapport de M. Chaudet sur le *Cours de Dessin linéaire* de M. Louis Delaistre. Notre collègue fait le plus grand éloge de cet ouvrage. Ne voit-on pas, en effet, au premier coup d'œil jeté sur ces planches, combien

il y a été apporté de soin et de choix judicieux des exemples pour chaque partie? On remarque surtout d'intéressants dessins cosmographiques, ceux de mécanique élémentaire avec le tracé des différentes courbes qui y sont appropriées et, en général, toutes celles applicables à l'industrie. A la suite des différentes figures de géométrie et d'arpentage, une carte très-utile d'éléments topographiques fort bien dessinés; enfin, quelques exemples d'architecture, de construction, et divers dessins de vases très-gracieux. Notre collègue nous fait remarquer cependant que, pour un cours gradué et progressif, les démonstrations n'y sont pas suffisantes. Ce sont de véritables épures, des problèmes de géométrie résolus, mais sans que la solution soit expliquée. Par conséquent, l'ouvrage ne répond pas complétement au titre. En résumé, à part le texte qui pourrait être modifié, notre collègue conclut que ce travail est fort remarquable, et désire le voir déposé aux archives. Ses conclusions sont adoptées. Après cette lecture, M. Chaudet fait circuler plusieurs épreuves obtenues par le procédé de M. Digeon, pour servir de complément au rapport qu'il a fait sur la Chromocalcographie. M. Paul Carpentier obtient la parole pour nous entretenir d'un fait qui se rapporte à la mémoire de Daguerre. En effet, nous dit notre collègue, dans les démolitions qui s'opèrent en ce moment au Château-d'Eau se trouve comprise la maison habitée autrefois par Daguerre, celle où il fit ses belles expériences sur la lumière, où se trouve cet atelier particulier et disposé exprès par lui, où il a trouvé le moyen de fixer l'image de la chambre noire. Avant que cette maison ne tombât, notre collègue en a fait un croquis dont il se propose de faire hommage à la Société. La Société exprime toute sa reconnaissance à notre collègue pour sa noble pensée, à laquelle M. Gendré s'associe immédiatement en se proposant de faire la lithographie à ses frais. A ce sujet, MM. Paul Carpentier et Taveau expriment spontanément le vœu de voir l'autorité prendre le soin de consacrer l'emplacement où se trouvait cette maison par un signe quelconque, une inscription sur le marbre ou autrement, qui rappelle ce souvenir à la postérité.

L'ordre du jour appelle la nomination de la commission de la séance publique.

Sont nommés : MM. A. de Balfourier, Delorme, Dubouloz et Thuillier, peintres; MM. Desbœufs, Gatteaux, Hussen, statuaires; MM. Chaudet, Desjardin, Rolland, architectes; MM. Bridoux, Dieu, Gelée, graveurs; MM. de Longpérier, Martin d'Angers, Pottet Virel, section de musique; MM. J.-B. Fournier, Maillet et Tareau, armateurs.

Cette commission fonctionne également comme commission des récompenses. La séance est levée à 10 heures.

Ordre du jour de la séance du 20 *mai* : 1° lecture du procès-verbal; 2° correspondance; 3° renouvellement du bureau, du comité administratif et du comité de rédaction; 4° compte rendu de la situation financière; communication de M. Gendré sur feu Ducornet, et rapport du même sur les couleurs à l'huile de M. Regner; 6° rapport de M. Chaudet sur les travaux de l'académie de Toulouse. Questions diverses.

LÉON FOURNIER,
Secrétaire-adjoint.

COMITÉ CENTRAL DES ARTISTES.

(221e séance. 8e année.)

Séance du 2 *Mai* 1856.

PRÉSIDENCE DE M. SIMÉON CHAUMIER.

En l'absence du secrétaire-général, retenu par indisposition, M. le président invite M. Louis Auvray à donner lecture du procès-verbal de la dernière séance. A propos de cette lecture, le secrétaire-administrateur fait observer qu'on a oublié de mentionner l'envoi du journal l'*Echo de la frontière*, qui contient un article sur le plafond du Louvre, peint par notre collègue, Abel de Pujol, et l'*Europe artiste*, qui rend compte des travaux de Mlle Lescuyer et de M. Bellier de la Chavignerie, nos collègues. Il est décidé que cette omission sera réparée, et le procès-verbal est adopté.

M. Hulot, graveur des monnaies, introduit M. Zier, candidat nouvellement élu, auquel M. le président adresse une courte et cordiale allocution, à laquelle notre nouveau collègue répond en promettant de contribuer par son zèle et ses travaux à la prospérité du Comité.

La parole est ensuite donnée à M. Chareau, vice-président, pour lire son rapport sur les projets d'une grande voie triomphale, trait d'union grandiose entre Vincennes et le palais de Saint-Cloud, vaste conception de M. Marcellin, architecte. Cette lecture, souvent interrompue par des marques d'approbation, a été couverte d'applaudissements. M. le président pense qu'une aussi grande composition mérite une faveur spéciale; il propose qu'un résumé de ce rapport, qui n'a pas moins de 32 feuillets, soit inséré au prochain numéro de la REVUE DES BEAUX-ARTS, et qu'il soit ensuite imprimé in *extenso*, aux frais du comité. Cette proposition est votée à l'unanimité. Nous ne pourrons donc,

dans l'extrait que nous en donnons sous notre rubrique : *Publications du Comité*, qu'en présenter une analyse sèche et tout à fait incomplète.

M. le président demande l'adjonction de deux nouveaux membres au conseil d'administration; MM. Darjou et Guilletat ayant réuni les suffrages, sont nommés administrateurs.

M. Bellier de la Chavignerie fait une proposition en vue des intérêts financiers du Comité; elle est adoptée et le secrétaire-administrateur chargé de son exécution.

La parole est de nouveau accordée à M. Paul Chareau qui demande qu'à l'avenir on exige des candidats un morceau de réception. M. de la Chavignerie rappelle qu'à la dernière séance, il a traité cette question, et qu'après discussion, il a été convenu qu'on inviterait les candidats à offrir une de leurs œuvres, à leur choix, pour prendre rang dans les collections du Comité.

M. Louis Schaal continue son intéressante lecture et présente à l'assemblée quelques-uns des dessins destinés à illustrer la série de ses biographies.

La séance est levée à dix heures.

UN DES SECRÉTAIRES.

Ordre du jour du vendredi 16 mai 1856 : lecture du procès-verbal, correspondance, rapports des commissions, propositions diverses, élections, s'il y a lieu.

PUBLICATIONS DU COMITÉ.

PROJET D'UNE VOIE SACRÉE.

PREMIÈRE PARTIE.

Nous ne pouvons donner ici qu'un résumé fort abrégé et très-insuffisant du rapport de M. Paul Chareau, sur le projet d'une grande voie sacrée ou triomphale, conçue par M. Marcellin, architecte. Cette vaste conception se divise en trois parties qui forment un tout, un ensemble des plus imposants. La première étude a pour objet de relier l'Hôtel-de-Ville au Louvre par une voie partant de l'axe de chacun de ces deux palais, soit en conservant à sa place l'église Saint-Germain-l'Auxerrois, soit en reportant, telle qu'elle est, cette église à l'angle de la place du Louvre, soit en la reconstruisant dans un style en harmonie avec celui de la colonnade de Perrault et de la nouvelle mairie du IVe arrondissement, qui se trouverait à l'angle opposé de cette place. Cette voie serait décorée dans son parcours et sur ses places, d'arcs de triomphe et de statues aux grands hommes, de monuments-fontaines consacrés à François Ier, à Louis XIV, à Napoléon Ier, et aux bienfaiteurs de l'humanité.

La seconde partie du projet de M. Marcellin complète le tracé que nous venons de décrire, en continuant cette voie triomphale de l'Hôtel-de-Ville à Vincennes, et du Louvre au palais de Saint-Cloud. A partir de la forteresse jusqu'à la barrière du Trône, s'élèveraient, de chaque côté, les statues des grands hommes de guerre, et la place du Trône recevrait les groupes allégoriques des différentes branches de l'art militaire. De cette place à celle de la Bastille se dresseraient les images des hommes qui ont illustré l'industrie, et des groupes personnifiant les diverses industries. Au centre de la place de la Bastille, la statue colossale du génie de la France dominerait les figures allégoriques des sciences, des arts industriels, etc. Tout le parcours de la place de la Bastille à l'Hôtel-de-Ville serait consacré à honorer le commerce, et décoré des statues de l'ordre, de l'économie, de la bonne foi et de la probité. La place de l'Hôtel-de-Ville aurait les statues équestres de Philippe-Auguste et de François Ier, et les figures symboliques des principales administrations. A l'extrémité de la voie déjà décrite, conduisant du palais municipal au Louvre, la place de ce palais recevrait deux fontaines, les statues des grands apôtres du Christianisme et celles équestres de Charlemagne et de saint Louis.

LOUIS AUVRAY,

THÉATRES.

Quinzaine dramatique.

L'ODÉON : *La Bourse*. — VARIÉTÉS : *Danseurs espagnols*. — PALAIS-ROYAL : *Si jamais je te pince!*

La plus brillante assemblée assistait à la représentation de *la Bourse* de M. Ponsard ; l'empereur, les ministres, les plénipotentiaires avaient honoré de leur présence cette solennité littéraire, où la presse seule n'avait pas été convoquée entièrement. Un public tout rempli de dispositions bienveillantes, applaudissant dans sa pensée les vers du poëte avant le lever du rideau, promettait à l'auteur un très-grand succès, digne de celui de l'*Honneur et l'Argent*. L'auteur n'a pas fait faute à ces empressements ; l'attente des spectateurs n'a pas été trompée, et M. Ponsard compte un triomphe de plus dans sa carrière dramatique, déjà si laborieusement remplie. Est-ce à dire que la comédie de M. Ponsard puisse être regardée comme un chef-d'œuvre, ainsi que l'annoncent les réclames ? Nous ne le croyons pas au point de vue du théâtre ; mais elle renferme des éléments assez distingués pour attirer sur elle l'attention générale et faire cette année la fortune de l'Odéon.

Ce qui nous a paru manquer à la comédie de

M. Ponsard, c'est l'originalité. La donnée en est élémentaire ; il s'agit tout simplement d'un jeune homme qui joue à la Bourse contre le gré de sa fiancée, fille sage et bien disante ; ce jeune homme perd tout ce qu'il possède dans une opération malheureuse, et n'ayant plus l'espoir d'obtenir celle qu'il aime et qu'il a blessée, il prend un pistolet pour se brûler la cervelle, lorsqu'un personnage sensé, le raisonneur de la pièce, lui arrête la main et lui fait comprendre qu'on se réhabilite toujours avec du courage, et qu'il vaut mieux avoir affaire au travail qu'au hasard. On nous dira que la haute comédie vit surtout par la peinture des caractères et par l'élévation des idées, nous en convenons; mais encore faut-il que l'intrigue ait quelque chose d'ingénieux. L'incident du patron d'Angélique, mis en gage dans le *Joueur*, et les lettres de Célimène, dans le *Misanthrope*, offrent au moins des ressorts piquants.

Il ne faut donc pas chercher le mérite de la comédie de M. Ponsard dans l'action. De ce côté-là, nous trouvons la *Bourse* inférieure à l'*Honneur et l'Argent* ; c'est dans ce ton satirique de l'ouvrage et dans les sentiments honnêtes mis en relief à tout instant, que l'auteur a cherché des sympathies. Regnard a fait le *Joueur* dont nous venons de parler, sans flétrir le jeu. — Regnard, qui avait fait sa fortune au jeu, n'y voyait rien de profondément répréhensible. — M. Ponsard l'a pris de plus haut, et il s'est attaqué en moraliste à ce vice du jeu, devenu chez beaucoup de personnes une spéculation. La *Bourse* est plus fatale encore que le *Lansquenet*. Mais M. Ponsard, au lieu de flétrir l'agiotage qui vient d'en haut, c'est-à-dire celui des donneurs de fausses nouvelles, n'a flétri que l'agiotage qui vient d'en bas, celui des dupes, et peut-être n'a-t-il pas rempli toutes les conditions de son sujet?

Quoi qu'il en soit, la noblesse des sentiments, le sens moral qui éclate dans cet ouvrage, la dignité de l'homme bien comprise et bien rendue, un beau style qui s'élève toujours avec les situations, soutiennent l'intérêt ou plutôt en créent un qui satisfait les plus généreux penchants de l'âme. Le quatrième et le cinquième actes résument toutes les bonnes et saines inspirations. Laferrière, Tisserand, Barré, Mlle Thuillier, Mlle Grangé, ont parfaitement servi l'auteur. C'est une large et sérieuse interprétation. Nous aurions voulu disposer de plus d'espace que nous n'en avons pour descendre dans les détails de la comédie de M. Ponsard et leur rendre toute la justice qui leur est due. Nous le ferons plus tard, car cette œuvre durera long temps.

Une charmante danseuse espagnole, Mlle C. Mendez est venue s'abattre sur le Théâtre des Variétés avec une troupe des plus alertes ; elle est jeune, jolie, vive comme un oiseau. Il y a plaisir à la voir soulever sa basquine.

Au Palais-Royal, rire prolongé. *Si jamais je te pince!* rappellera le succès du *Chapeau de paille d'Italie* et des autres bouffonneries célèbres de l'endroit. Décidément, MM. Marc Michel et Labiche sont les maîtres du genre.

HIPPOLYTE LUCAS.

MÉLANGES.

15 mai.

Dans la séance du 2 mai, M. Adolphe Moreau a été nommé à l'unanimité, membre du Comité de l'association des artistes peintres, sculpteurs, architectes, graveurs et dessinateurs.

— Un des chefs-d'œuvre de la statuaire française, le *jeune pêcheur jouant avec une tortue*, par Rude, enrichit depuis quelques jours le riche musée de sculptures nationales au Louvre.

— M. Louis Garneray, qui est allé rétablir sa santé, altérée par le travail, sous le doux ciel du midi, à Collioure, a eu l'honneur et l'avantage de vendre à la ville de Narbonne, pour le musée municipal, son beau tableau de la *Bataille de Navarin*. La commission des arts chimiques a en outre décerné à M. Garneray, une médaille pour sa découverte de son procédé de rapprochement des craquelures des tableaux anciens ou modernes, ainsi que pour son invention de sa toile à peindre rendue imputrescible.

— Le buste en marbre de Feletz, de l'Académie française, commandé à M. Doublemard, a été placé à la bibliothèque de l'Institut de France.

— Le palais de l'industrie continue à servir aux destinations les plus diverses ; très-prochainement une exhibition universelle d'animaux et d'instruments d'agriculture y sera organisée. Déjà on a enlevé le plancher, fort mal joint et fort endommagé. On a rapporté de la terre dans le transept qui va être transformé en un jardin anglais. Au centre on élève une fontaine monumentale. A droite et à gauche de la fontaine seront érigées deux statues : l'une est à sa place, c'est la statue de l'impératrice Joséphine, par M. Dubray, commandée par la Martinique, et qui n'est pas en marbre blanc, comme nous l'avons dit avec beaucoup de journaux, mais en plâtre et destinée à servir de modèle; l'autre statue est celle de Napoléon, premier consul.

— Le concert donné par M. de la Nux, le mardi 29 avril, dans la salle Pleyel, a révélé un pianiste de premier ordre, parfaitement secondé par les artistes qu'il avait groupés autour de lui, et notamment par Mademoiselle Casimir Ney, dont la belle voix et l'excellente méthode ont fait le plus grand plaisir.

— Une grande soirée a été donnée jeudi dernier 8 mai, salle Herz, par Mademoiselle Benita Anguinft, prestidigitatrice, aves le concours de Mesdames Reüchsel, Dreyfus et Langlois ; MM. Gozora et Poussard. Cette soirée, qui n'a guère eu de précédente au beau local de la rue de la Victoire, ne pouvait manquer de réussir ; aussi la foule s'y était-elle pressée, nombreuse, sympathique et élégante. Le talent de Mademoiselle Benita était une garantie certaine de l'accueil flatteur qu'elle a obtenu, et qui l'attend partout où elle offrira au public les surprises de ses charmantes prestidigitations. La partie vocale de cette curieuse séance n'a d'ailleurs rien laissé à désirer.

— M. Maurice Alhoy, homme de lettres, au moment de se rendre à l'assemblée annuelle des auteurs dramatiques, a été frappé d'une apoplexie foudroyante. Les obsèques de l'écrivain ont eu lieu le dimanche, 27 avril, en l'église Saint-Vincent-de-Paul.

— M. J. Gallois, ancien directeur des deux Cirques, est mort durant cette quinzaine, à l'âge de cinquante et un ans.

— A tous ces décès il faut encore joindre celui de M. Simonin, auteur dramatique, à qui l'on doit plus de deux cents vaudevilles qui ont presque tous réussi.

— L'inauguration de la statue de Quentin de La Tour, le célèbre peintre de pastel, a eu lieu le 4, à Saint-Quentin, avec beaucoup de solennité.

ASSOCIATION DES ARTISTES

PEINTRES, SCULPTEURS, ARCHITECTES, GRAVEURS ET DESSINATEURS.

PROCHAINE VENTE DES OUVRAGES D'ART

LAISSÉS PAR CÉSAR DUCORNET.

Un des membres les plus dévoués du Comité de l'Association des artistes, M. Alexis de Fontenay, peintre, nous a fait l'honneur de nous adresser, sous la date du 20 mai dernier, la lettre suivante :

Mon cher Pigeory,

Le pauvre Ducornet est mort, comme vous l'avez dit. Depuis un an il était notre pensionnaire, et j'étais chargé depuis quelques mois des enquêtes à faire sur sa situation. Il est mort après une opération et une maladie des plus cruelles. J'étais son ami, et j'ai cru à ce titre pouvoir me permettre de rassembler plusieurs événements de sa vie et relater ses travaux; comme il avait 51 ans, beaucoup de débutants dans les arts ignorent certaines particularités sur cet artiste vraiment phénoménal. J'ai demandé à notre comité de lui communiquer mes notes; elles ont été accueillies avec le plus grand intérêt pour celui qui en était l'objet, et une bienveillance toute obligeante pour celui qui les avait réunies. Je prends la liberté de vous les envoyer, et peut-être trouverez-vous qu'elles sont assez intéressantes pour les insérer dans la REVUE DES BEAUX-ARTS.

Ces détails ont, par dessus tout, le mérite d'être puisés à une source sérieuse; c'est du père de Ducornet que je les tiens en grande partie. Vous verrez, comme il l'a exprimé à ses derniers moments, que c'est notre société qu'il charge de remettre à sa ville natale sa médaille d'or de première classe; elle est, grâce à mes soins, en ce moment entre les mains de M. le baron Taylor. C'est là une belle action d'un artiste, en même temps qu'un bon thême pour parler de lui lorsqu'il n'est plus. Notre société a voulu se charger de la direction de la vente, qui sera très-curieuse et toute au profit du vieillard qui a porté trente ans son fils sur les épaules. — Soyez donc assez bon pour insérer la lettre qui suit mon rapport, dans votre excellent recueil; et par ce fait vous aurez fait aussi quelque chose pour un père malheureux et seul au monde.

« Recevez l'assurance de mes cordiales salutations.

A. DE FONTENAY.

Paris, 20 mai 1856.

Le 9 mai dernier, M. Alexis de Fontenay avait lu, en séance du Comité de l'Association, son rapport sur la vie et les travaux de Louis-Joseph-César Ducornet, peintre d'histoire; dans l'ignorance où nous étions de cette lecture, nous avons été nous-même aux renseignements, et les matériaux qui nous ont été fournis, les notes qui nous sont parvenues, nous ont mis en mesure de raconter aussi exactement que possible l'histoire de l'existence ainsi que de la carrière du peintre né sans bras. Au reçu de la lettre de M. de Fontenay, notre premier soin a été de rapprocher le rapport de notre correspondant du récit inséré il y a quinze jours dans les colonnes de ce recueil. Le rapprochement opéré, quel que fût notre désir de nous conformer aux vœux de l'ami de Ducornet et de répondre à l'indirecte demande du Comité de l'Association par le cordial intermédiaire d'un de ses membres, nous avons dû nous dispenser, à notre grand regret, de la reproduction *in extenso* du document qu'on avait eu l'obligeance de nous transmettre, parce qu'il n'aurait été sur presque tous les points, sauf les différences de formes, qu'un double emploi qui n'aurait rien appris de nouveau à nos lecteurs.

Il nous semble cependant opportun de compléter, par la mention de divers fragments du travail de M. Alexis de Fontenay, certaines particularités omises ou quelques noms propres passés sous silence dans la nécrologie du peintre lillois. Voici donc, groupés les uns à la suite des autres, les extraits du rapport présenté à la réunion du Comité le 9 mai, et qui manquent dans notre récit de la REVUE DES BEAUX-ARTS du 15.

Louis-Joseph-César Ducornet, élève de M. G. Lethière, était né à Lille, le 10 janvier 1806, d'une famille d'artisans peu aisés; son père était simple ouvrier cordonnier; sa naissance faillit coûter la vie à sa mère.... Ce fut précisément sa malheureuse conformation qui lui donna les premières idées du dessin et l'y conduisit forcément. Jusqu'à six ans, il ne pouvait rester debout, tant ses jambes étaient faibles et incapables de le porter; il se remuait en se traînant, se dirigeant toujours de préférence vers la cheminée : Là, seul à ses idées et ses réflexions, il séparait des cendres avec ses pieds les braises qu'il pouvait rencontrer, et saisissant les plus grosses avec l'orteil et le second doigt, il commençait à charbonner sur le mur ou le parquet toutes les images qui s'offraient à ses yeux ou à sa jeune et déjà féconde imagination. Par le plus heureux hasard, demeurait dans la même maison le neveu de Wateau, professeur de dessin à l'École de Lille, dont les enfants venaient souvent jouer avec le jeune Ducornet. Un jour il demanda à leur père de vouloir bien lui montrer à dessiner une fleur;...c'était là le but de sa première ambition. M. Wateau lui répondit : « Je « ne fais pas les fleurs, mais si tu veux, je t'en- « seignerai les principes du dessin? tu commen- » ceras à faire des yeux, des nez, des oreilles, « et, plus tard.... eh bien, nous verrons?... mais « cependant, à la condition que M. Dumoncelle, « l'instituteur de mes enfants, t'apprendra à lire « et à écrire?...vous travaillerez tous ensemble.» Ducornet accepta cette double proposition avec joie... A l'âge de 12 ans il fréquenta l'école de dessin de Lille, devint un des élèves les plus habiles, obtint tous les prix et enfin une médaille qui était la récompense la plus élevée. Le maire de Lille, M. le comte de Muyssard, voyant les progrès rapides et vraiment surprenants du jeune Ducornet, s'intéressa tout particulièrement à lui, et pour lui être efficacement utile, il obtint du Conseil municipal, en 1823, une pension de 300 f. Un des députés du département, M. Potteau d'Hancarderie, s'entendit avec M. de Muyssard pour trouver les moyens d'envoyer à Paris leur nouveau protégé. M. d'Hancarderie était ami intime du baron Gérard, il alla le trouver, lui fit part des dispositions remarquables de César Ducornet. Le baron Gérard l'appela à Paris et le plaça dans l'atelier de Lethière, où il fut traité comme un fils par le maître et comme un frère par les élèves, puis il se rendit auprès de S. M. Charles X, qu'il intéressa facilement à ce premier acte si louable et si généreux : «Que faut- « il faire, Gérard?— Sire, tout ce que Votre Ma- « jesté fera sera bien fait...—Eh bien! j'accorde « sur ma cassette particulière au jeune Ducornet, « et pour toute sa vie, une pension de 1,200 fr.» Cette pension lui fut servie jusqu'en 1830, époque à laquelle la révolution emporta le bienfaiteur et le bienfait...

...Plus tard, il fit plusieurs démarches auprès du nouveau gouvernement pour que sa pension de 1,200 francs lui fût rendue et continuée; le baron Gros fit même signer dans ce but une demande par tous les membres de l'Institut, mais sans succès. A la même époque, la pension de 300 francs accordée par la ville de Lille fut aussi supprimée... Avant 1830 il avait déjà fait *les Adieux d'Hector et d'Andromaque*, toile de 4 pieds sur 5, pour sa ville natale. Il fait aussi *son portrait* le représentant peignant dans son atelier; ce portrait est dans la galerie de M. Edmond Boyard. A Cambrai, en 1828, il obtient une médaille de bronze pour son tableau *le Repentir*, et déjà, pour différents dessins exposés à Lille et à Douai, il avait reçu plusieurs médailles en argent. En 1840, il remporte une médaille en or de troisième classe pour son tableau *la Mort de la Madeleine*; en 1841, une autre en or de deuxième classe pour celui du *Repos de la Sainte-Famille en Égypte*; en 1845, une médaille en or de première classe pour son beau tableau du *Christ au Tombeau*. Enfin, en 1855, à l'exposition universelle, il se montre avec son dernier tableau : *Édith au col de cygne*, commandé par ordre de S. M. l'Empereur. Ce fut son dernier ouvrage... Il ne reste plus aujourd'hui de la modeste famille de l'artisan, qu'un vieillard infirme de 78 ans, qui, pendant trente années consécutives, n'a jamais voulu confier à des mains étrangères le privilége de porter un bien précieux fardeau, son enfant...

Ducornet est mort dans les bras de son vieux père, entouré des soins affectueux d'un jeune artiste, son ami, M. Frédéric Legrip, qui l'aidait à passer ses dernières et tristes soirées, et du dévouement de madame Bouvard, sa concierge, qui reporte aujourd'hui sur le vieillard resté

seul l'intérêt qu'elle témoignait naguère encore à tous deux... A sa dernière heure, il a confondu dans ce même sentiment le souvenir de tout ce qu'il devait à l'Association des artistes peintres, qui lui avait tendu une main si protectrice et si secourable dans les derniers temps de ses souffrances et de sa mauvaise fortune, et sa ville natale qui lui avait autrefois donné les moyens de sortir d'une obscurité où le condamnait impitoyablement une erreur ou plutôt une injustice de la nature. Selon son dernier vœu, il lègue à la ville de Lille, sa seconde mère, la récompense la plus honorable obtenue par l'enfant qu'elle avait élevé; il lui offre sa médaille de première classe, reçue à Paris en 1845, et désire que ce soit cette Association qui veuille bien se charger de lui faire parvenir ce dernier souvenir de l'enfant, de l'homme et de l'artiste...

Ainsi que les lecteurs auront été à même de s'en convaincre par la comparaison de l'étude publiée dans la REVUE et le rapport de M. Alexis de Fontenay, il n'existe d'autres divergences de date que sur celle de la naissance de Ducornet, fixée par l'une au 10 mars, et par l'autre au 10 janvier 1806, ce qui augmenterait de deux mois l'existence du défunt. Au sujet des encouragements, nous avions dit que l'artiste avait, en 1841, été honoré d'une médaille d'or pour son *Christ au tombeau;* M. de Fontenay assigne à cet ouvrage et à sa récompense le millésime de 1845. L'année 1841 serait celle où Ducornet, ainsi que nous l'avons également relaté, a fait son *Christ au tombeau*, et où il a conquis pour son *Repos de la Sainte-Famille en Égypte*, une médaille de seconde classe. Le surplus des confidences s'applique à la profession du père, qui était cordonnier; à des noms propres, ceux de Wateau, Dumoncelle, par nous déjà cités; ceux du maire de Lille, le comte de Muyssard, et du député Potteau d'Hancarderie. Nous signalons au passage que l'anecdote de la présentation de Ducornet au baron Gérard, que nous avons attribuée à l'initiative du duc d'Angoulême et du ministre comte de La Bourdonnaye, est portée par M. de Fontenay au compte et au bénéfice de M. Potteau d'Hancarderie. En revanche, notre correspondant nous apprend que le baron Gros, autre éminent protecteur de Ducornet, après avoir fait signer à tous ses collègues de l'Institut une requête à l'effet d'obtenir du gouvernement que le peintre fût rétabli en jouissance de sa rente viagère, avait échoué dans ses généreuses démarches. Nous sommes heureux que M. de Fontenay nous ait procuré l'occasion de rendre un public hommage au dévouement des deux derniers amis de Ducornet, un jeune artiste, M. Frédéric Legrip, et Mme Bouvard, son excellente concierge, son angélique sœur de charité.

A son heure suprême, César Ducornet n'a point oublié qu'il mourait pensionnaire de l'Association des Artistes, et pour lui léguer un gage éclatant de son souvenir et de son impérissable gratitude, il l'a chargée de faire parvenir à sa ville natale sa médaille d'or de 1845. Les volontés du défunt, grâce à l'entremise de M. Alexis de Fontenay, seront remplies par M. le baron Taylor, président de la Société, qui ne s'en est pas tenue là. Le Comité, interprète des sentiments de l'Association tout entière, a résolu d'organiser, en l'entourant de son efficace patronage, une vente des œuvres d'art laissées par César Ducornet. L'appel du Comité aux artistes est ainsi conçu :

Monsieur et cher Confrère,

Après la lecture du rapport qui, par un vote unanime, a été inséré au procès-verbal de la séance du 9 mai, le Comité, prenant en sérieuse considération l'action si honorable de César Ducornet, son pensionnaire, a voulu témoigner à son vieux père l'intérêt et l'estime que le dévouement de toute sa vie lui avaient inspiré. Il a nommé une commission de cinq membres chargée d'organiser la *vente des œuvres d'art* de son fils, seul héritage qu'il laisse au vieillard âgé de 78 ans, infirme et sans ressources.

Cette vente, nous l'espérons, doit attirer les amateurs du talent de l'artiste, et ceux que la curiosité doit incontestablement amener aussi devant une variété de productions étonnantes par la manière dont elles ont été exécutées.

Plusieurs de nos confrères ont voulu augmenter l'attrait de cette vente en contribuant person-

nellement à la rendre plus imposante et plus productive par des *dons artistiques* qui, pour tous, seront à la fois l'expression de leurs regrets et la preuve toujours nouvelle de la confraternité qui nous unit.

Nous espérons, Monsieur et cher Confrère, que vous voudrez bien, comme eux, faire parvenir à l'un de nous, le plus tôt qu'il vous sera possible, un dernier et précieux témoignage de votre bon souvenir et de vos généreuses sympathies pour le vieillard inconsolable et malheureux.

Recevez, Monsieur et cher confrère, l'expression de nos remercîments et l'assurance de notre considération distinguée,

Les Membres de la Commission :

MM. A. DE FONTENAY, peintre, quai de l'École, 8; ADOLPHE MOREAU, peintre, rue Neuve-des-Mathurins, 38; E. CIBOT, peintre, rue Suger, 12; FRÉCHOT, architecte, rue de l'École-de-Médecine, 20; FRÉD. LEGRIP, peintre, rue des Marais-Saint-Germain, 11.

Les philanthropiques enchères, qui se préparent activement sous les meilleurs auspices, seront annoncées et, selon toute apparence, auront lieu dans le courant du présent mois de juin.

FÉLIX PIGEORY.

MONUMENT DE VISCONTI.

PROCHAIN ACHÈVEMENT DES TRAVAUX.

DEUXIÈME ET DERNIÈRE PARTIE. 1.

Sur ces entrefaites, et au courant de ce même mois de février 1855, la REVUE DES BEAUX-ARTS publiait dans sa livraison du 15, bien renseignée qu'elle était, la note suivante : « Les études du monument à la mémoire de Visconti avancent; très-prochainement la commission se réunira.» On lisait dans le numéro du 1er mai :

La commission pour le monument funèbre à ériger en l'honneur de Visconti, s'est dernièrement réunie chez son président, M. le comte de Nieuwerkerque, directeur général des musées impériaux, pour recevoir communication des plans et des projets élaborés, ainsi que des dernières mesures prises pour assurer la parfaite réalisation de l'œuvre à laquelle elle a voué ses efforts.

On sait, qu'à peine ouverte, la souscription a procuré au delà des moyens nécessaires pour mettre à exécution l'entreprise, en lui attribuant même des développements supérieurs à ceux que l'on avait d'abord conçus.

La quatrième assemblée générale d'avril 1855 a été la dernière. La REVUE DES BEAUX-ARTS, organe naturel de la commission, n'a plus inséré d'autres notes, et le surplus des feuilles politiques, artistiques ou littéraires a gardé un semblable silence. Il en est à Paris de l'enthousiasme comme du doute; l'un et l'autre procèdent par élans ou par surprises. Depuis quelques semaines il circulait dans les cercles où l'on s'inquiète des choses d'art, parmi les souscripteurs et jusque chez les membres de la commission, des bruits, des hypothèses, des probabilités inclinant à répandre la nouvelle que le beau projet de monument à l'édificateur du Louvre contemporain s'était, comme bon nombre d'autres, égaré en chemin. La curiosité publique, mise en défaut, essayait peut-être ainsi de se venger. Que l'on sache donc bien aujourd'hui et que l'on se souvienne que l'intervalle qui s'est écoulé entre avril 1855 et mai 1856, loin de témoigner de l'abandon de l'entreprise, a été tout entier au profit de son accomplissement! On s'est tu, et sans plus de trêve on s'est mis à la besogne. La sous-commission, le bureau, les architectes, les entrepreneurs ont rivalisé de zèle, de soin, de dépenses et de promptitude avec la famille, pour le bref et parfait achèvement de leur grande tâche. Les détails ci-après permettront d'en juger.

Deux parts étaient à faire; celle de la famille Visconti et celle de la souscription. La part de la famille arrive la première, parce qu'elle a dû pourvoir à l'achat du terrain supplémentaire qui a exigé plus de huit mille francs, et qu'en l'absence de ce libéral concours, les membres de la commission n'auraient pas disposé d'un espace suffisant ou auraient dû consacrer à l'acquisition de cet espace le plus clair des versements. Que serait-il resté alors pour les dépenses et les travaux d'édification ?

Toutefois, à l'ouverture des fouilles, des changements dans le tracé ayant été opérés par M. Feydeau, ont eu pour résultat des modifications qui, en diminuant la superficie primitive, se sont trouvés plus en rapport avec la position et la forme du piédestal; la profondeur du terrain, qui était d'abord à gauche de 4 m. 50, et à droite de 4 m. 25, et la largeur de 4,00 ont été réduites, en définitive, à une profondeur égale des deux côtés, de 3 m. 70 sur une largeur de 4 m. 19 c., c'est-à-dire 19 c. de plus que la précédente; soit une superficie totale de 15 m. 50 c.

Vingt cases étant indiquées aux plans, sur la

1. Voir pour la première partie page 176, ci-dessus.

profondeur de 3 m. 70 et en avant a été ouverte une tranchée de 2 m. 80 c., conduite dans toute la largeur jusqu'à quatre mètres en contre-bas du sol; la tranchée a été alors divisée en deux portions égales et dans toute sa hauteur par un gros mur de refend, puis, par deux autres murs de moindre importance ne s'élevant qu'à trois mètres, en exécution des règlements, qui veulent que le dernier cercueil soit à cette distance de l'extérieur, distribution qui a produit quatre caveaux susceptibles de recevoir chacun cinq cercueils. Toute la maçonnerie de ces constructions en meulière et mortier de chaux de Senonches, a été exécutée à forfait par M. Ramon, entrepreneur de monuments funèbres, rue de la Roquette, pour la somme de 3,500 fr. Vers la fin de septembre, ces préliminaires à la charge de la famille étant achevés, et les constructions du dehors incombant à la souscription, il ressort l'opportunité d'établir ici la part des commissaires. En octobre donc, les plans et détails ont été transmis aux entrepreneurs.

L'ordonnance architectonique du monument comporte une enceinte ou mur d'appui enveloppant la sépulture sur trois de ses faces : celle de gauche à l'est; celle du fond au nord; celle de droite à l'ouest; le devant, fermé par une grille, laisse à découvert tout l'intérieur et s'aligne, comme il a déjà été dit, sur la grande avenue de la chapelle. Ici, nouvelle difficulté! l'avenue en question gravissant une colline, présente dans le seul intervalle longeant le monument de l'ouest à l'est, une différence de niveau de 0 m. 07 c. par mètre; soit pour tout le parcours, 28 centimètres. Les murs formant l'enceinte et la façade présentent des inégalités de hauteur à partir du sol auxquels il a fallu remédier. Extérieurement, la clôture de l'ouest mesure 1 m. 42, tandis que celle de l'est n'a que 1 m. 14 c. Il est facile alors de comprendre l'effet que ces contrastes latéraux déterminent dans l'aspect de la partie inférieure de la façade. On a obvié à cet accident du sol par l'établissement d'une sorte de perron intérieur, large seulement de 2 m. 00, ménageant de chaque côté un soubassement de 1 m. 10 c.: ce perron se compose de trois marches astragalées : la première, à demi enterrée, est en pierre d'Anstrue, (Haute-Bourgogne), la seconde en marbre blanc veiné; et la troisième, au niveau du dallage intérieur, en marbre noir.

Le développement extérieur se silhouette donc en trois murs, assez semblables à ce que chez les anciens on nommait avec Vitruve un *Taurus*. La différence de hauteur de ces murs au dehors est connue; au dedans, ceux de l'ouest et de l'est, à partir du dallage, mesurent chacun 0,97 c. Le mur de fond s'élève dans toute sa largeur à 1 m. 72 c., soit 0,75 c. en plus des deux autres. Cet ensemble, à l'édification duquel la pierre blanche et dure d'Anstrue a seule concouru, présente dans tout son parcours une épaisseur uniforme de 0,36 c., sauf la portion centrale de la paroi du fond qui forme saillie profilée de 0,20 c. sur 0,80 de large, et que surmonte le motif de la tombe de Visconti père, dominant ainsi tout l'ensemble. L'ornementation de l'entourage dans les bas-côtés, se compose d'une corniche et d'un soubassement à oves, feuilles, raies de cœur, perles et corde; et dans la partie supérieure du fond, de huit consoles sculptées et d'une seconde corniche à denticules. Les trois parois intérieures, divisées en quatorze panneaux de marbre noir encadrés de moulures ornées d'oves, sont réservées aux légendes funéraires. Sur le pied-droit, en saillie au fond, immédiatement au-dessous du couronnement, est burinée, tou jours sur marbre noir, cette inscription capitale :

FAMILLES VISCONTI
ET
DODUN DE KÉROMAN.

Les espaces en retraite accostant le pied-droit, sont revêtus chacun de deux tablettes de marbre noir destinées aux épitaphes.

Le dallage de marbre blanc et noir, épais de 0,21 c., se découpe en huit compartiments de dimensions diverses, mais tous rectangulaires comme les tablettes des parois et encadrés d'une bordure de 0,20 c. Deux de ces motifs, précédant le piédestal, sont mobiles et ouvrent aux cercueils l'entrée des caveaux. La grille protégeant l'accès du monument et obéissant, comme on l'a vu plus haut, aux lignes du perron, cette grille, d'un style en harmonie avec les souvenirs que le lieu rappelle, scellée à demeure sur l'avenue et sur les retours d'équerre du soubassement, se replie à droite et à gauche sur les portions dormantes.

Etabli au centre de la construction funèbre, le cénotaphe consiste dans un piédestal rectangulaire d'un seul bloc de beau marbre blanc d'un mètre de large sur deux de long, avec soubassement et corniches analogues à ceux du mur d'enceinte, sauf ce détail que la corniche plus ouvragée est à denticules et à gouttes. Des tablettes de marbre noir, qui seront remplies par des inscriptions, adhèrent aux quatre faces du piédestal; celle du devant n'a pas encore la sienne, qui portera la perspective gravée en creux et dorée de l'achèvement du Louvre. Il a déjà été relaté que ce socle, aussi simple que

monumental, recevra la statue de l'illustre mort.

Jusqu'à présent sont terminés les caveaux, le perron, le dallage et le piédestal; les travaux de marbrerie, la taille et le polissage, sont l'œuvre de M. Séguin, marbrier de l'empereur. Reste à finir chez M. Ramon, entrepreneur, l'enceinte à laquelle ornemanistes et tailleurs de pierre mettent la dernière main; sous peu, la grille sortira des ateliers de M. Roy, l'habile serrurier de la rue Miroménil, dont on a tant admiré l'année dernière la magnifique grille servant d'entrée à l'exposition de la Société impériale d'horticulture. Tous ces accessoires et quelques autres ne réclament pas au delà d'un mois pour être en place.

Il y a près de six semaines que le ciseau des sculpteurs, sous la direction de MM. Derre, artistes dont Visconti aimait à proclamer et à employer le talent, enrichit de feuilles, d'oves et d'autres attributs les reliefs les faces du piédestal. La fréquence des pluies a souvent interrompu l'exécution de ces ouvrages: quant aux vases symboliques en pierre qui décorent le *Taurus* à chaque extrémité de la grille, ils sont complétement achevés. D'un jour à l'autre, il sera procédé à la translation du tombeau de Visconti père, du lieu où il est en quelque sorte perdu, sur le nouveau et plus favorable emplacement qui sera désormais le sien.

Si nos souvenirs ne nous abusent pas, si çà et là quelques excusables oublis, quelques légères lacunes se sont, bien malgré nous, glissés dans notre compte rendu, voici en somme toute la vérité touchant les phases de la souscription, des études, des démarches et des labeurs ayant pour but la manifestation d'un éclatant hommage à la mémoire de Visconti, entreprise qui aura demandé près de trois ans de fatigue, mais qui, enfin, a abouti et qui représente, soit en dépense de la famille, échange de l'ancien terrain, achat du terrain actuel et autres appropriations, environ 20,000 fr.; soit pour la souscription, un total atteignant 8,000 fr.; pour les marbres blancs exclusivement, ceux du dallage, du piédestal et de la statue offerts par M. Henraux, 5,000 fr. au moins : c'est-à-dire, sous une forme ou sous une autre, un capital excédant 33,000 fr. Ces chiffres, qui sont d'une exactitude aussi absolue que péremptoire, dispensent de commentaires.

Il n'en sera pas, grâce à Dieu ! du monument de Visconti, ce qu'il en a été durant ces années dernières des projets de tombeau d'Honoré de Balzac, de Frédéric Soulié, d'Hégésippe Moreau, de notre infortuné ami et confrère Gérard de Nerval, et enfin, sans épuiser la triste nomenclature, du mausolée de François Arago; démonstrations qui ont occasionné beaucoup plus de bruit que de besogne.

Encore un mot relativement à la statue! Délicate question que celle-là! des amitiés, des reconnaissances, des dévouements ont été mis en jeu, certaines probabilités ont surgi; un instant on a cru qu'une des gloires de l'Institut revendiquait l'honneur d'éterniser dans le marbre l'image de l'illustre architecte: on en est là des espérances; l'avenir dira le reste. Qu'il nous soit seulement permis, avant de clore cet exposé, de reproduire un épisode qui est de l'histoire. Aux funérailles de Frédéric Soulié, M. Victor Hugo prit la parole au nom des lettres, et dans une de ces prosopopées chères au poëte, il montra l'écrivain, de son vivant et par ses œuvres, s'érigeant à lui-même son piédestal; après lui, les contemporains ou les âges futurs posaient la statue. Le piédestal du monument de Visconti est debout : mais sa ressemblance, maintenant que l'heure de la postérité a sonné à l'horloge des siècles, quel ciseau la sculptera?

GEORGES GUÉNOT.

ÉCOLE IMPÉRIALE DES BEAUX-ARTS.

ENTRÉE EN LOGE POUR LES PRIX DE ROME

ARCHITECTURE. — GRAVURE. — PEINTURE.

Les concours ayant pour but l'envoi des lauréats dans les diverses catégories des Beaux-Arts, à la Villa Médicis, Académie de France à Rome, inaugurés durant le mois de mai, sont aujourd'hui en pleine activité et se prolongeront jusqu'au 26 juin courant.

Les premiers élèves admis en loge ont été ceux de l'Architecture, qui ont exécuté leur avant-projet pendant un internement de dix jours et dix nuits, sans communication aucune avec le dehors. Le sujet imposé par le programme, est un *Palais d'ambassadeur de France à Constantinople*. Huit concurrents ont été reçus, ainsi qu'il suit : MM. Moyaux, élève de M. H. Le Bas; — Ernest Moreau, élève de MM. Garrez et Le Bas; — Coquart, élève de M. Le Bas; — Boitte, élève de MM. Blouet, Gilbert, St.-Père et Trouillet; — Heim, élève de M. Le Bas; — Rouyer, élève de MM. Baltard et Le Bas; — Guillaume, élève de M. Le Bas; — Dobernal, élève de M. Le Bas.

Les graveurs en taille douce, appelés à se disputer la palme, sont au nombre de six : MM. Anonedouche, élève de MM. Martinet et Gleyre; — Gaillard, élève de MM. Lecouturier et Coquet;

— Dubouchet, élève de M. Vibert; — Nargeot, élève de MM. Dubouloz, Nargeot et Gleyre; — Miciol, élève de M. Vibert; — Charles Thibault, élève de MM. Martinet et Gleyre.

Les graveurs n'ont pas de programme; leur tâche consiste à reproduire sur cuivre, la *figure d'après nature* qu'ils ont dessinée à la suite de leur admission au concours définitif, en la réduisant à une proportion de trente-deux centimètres.

Sont à leur tour entrés en loge, les Peintres, ayant mission de reproduire le *retour de Tobie*. Les élus, dont le chiffre s'élève à dix, sont : MM. Delaunay, élève de M. H. Flandrin; — Clément, élève de MM. Drolling et Picot; — de Coninck, élève de M. L. Cogniet; — Romagny, élève de M. L. Cogniet; — Jossey, élève de MM. Blondel et L. Cogniet; — Olmann, élève de MM. Drolling et Picot; — Hector Leroux, élève de M. Picot; — Ernest Michel, élève de M. Picot; — Dupont, élève de MM. Gleyre et H. Roger; — Coëssin, élève de M. Picot.

Le jugement d'admission au concours définitif de *sculpture* n'ayant eu lieu que le 31 mai, les compétitions pour les travaux de *paysages, esquisses peintes et esquisses modelées*, auront lieu les 24, 25 et 26 juin. Le résultat de ces épreuves sera alors et comme de coutume, enregistré dans les colonnes de ce recueil.

PIERRE DU MOUTIER.

MOSAÏQUE.

Arc de triomphe à l'armée de Crimée. — Loterie de la société des Amis des Arts de Paris. — Portraits des maréchaux Bosquet et Canrobert. — M. Sorieul. — Prix du concours de M. A. Moreau. — Vente de tableaux de l'école contemporaine française. — Tableau de Cuyp. — Vente d'une collection de Rome. — Les terrasses du palais des Tuileries. — Restauration extérieure du palais de l'Institut. — Statues de l'hôtel des Monnaies. — Agrandissement du Palais-de-Justice. — Les clochers de Sainte-Clotilde. — Saint-Eustache. — Le nouvel hippodrome. — Prix triennal de l'Empereur. — Commission des prix dramatiques. — Un billet. — Eugène Jazet. — Académie d'Anvers. — Un livre de M. Al. Wauters. — Deux Ruysdael. — M. H. Audiffred.

Le Sénat, dans sa séance du 16 mai dernier, a favorablement accueilli la proposition de M. le baron Ch. Dupin, tendant à ce qu'un triomphal souvenir fût érigé à l'armée d'Orient et à l'empereur. Plusieurs projets ont été mis en avant : d'abord, un arc de triomphe aux héros de Sébastopol. On n'ignore pas que la réalisation du vœu de M. le baron Dupin a été abandonnée par le Sénat à l'initiative du gouvernement. On ajoute même que des bas-reliefs, qui reproduiront les principaux épisodes de cette glorieuse campagne, sont déjà commandés. Un autre plan, également attribué au sénateur académicien, consisterait dans l'édification en l'honneur des légions victorieuses de la Crimée, d'une colonne immense, surmontée de la statue de l'empereur. Cette colonne s'élèverait près de la basilique de Sainte-Geneviève, à l'extrémité du boulevard de Sébastopol, sur la rive gauche.

La Société des Amis des Arts de Paris a procédé, le jeudi 22 mai, dans le lieu de ses réunions et en séance publique, au tirage de sa loterie annuelle pour l'exercice de 1856. Voici les noms des actionnaires favorisés par le sort, et la désignation des lots qu'ils ont gagnés : M. Jonquoy, *Environs de Cronstadt*, par M. Dupressoir; — M. Alfonso, *Les nouvelles de Crimée*, par M. Jacquand; — M. le marquis de Rivière, *des Fruits*, par Mad. Amicie Lechêne; — M. le marquis de Nicolaï, *Notre-Dame des fleurs*, par Mlle Allain; — M. le comte de Chabrol de Tournoëlle, *le Port de Dieppe*, par M. Hintz; — M. Félix Pigeory, *La Manola*, par M. Armand Leleux; — M. Jameson, *La cuisinière*, par M. Magaud; — M. le duc d'Albuféra, *la Sainte-Famille*, également de M. Magaud; — M. Girardin, *la Cène*, par M. Pichon; — Mad. la comtesse de Thelusson, *Collection de gravures*; — M. le baron de Rothschild, *Nature morte*, par M. Lépaulle; — M. Vitet, *Souvenirs des bords de l'Elbe*, par M. Anastasi; — M. Charles Tavernier, *Vue prise à Aunay*, par M. Desjobert; — M. Paul Dupont, *Paysage*, par M. Kuwaseg; — M. Comartin, *l'Absence*, par M. Louis Roux; — M. le comte Albert de Crisenoy, *une Etude de chien*, par M. de Pinelli; — M. le baron James Mallet, *Date et dabitur vobis !* par M. de Boischevalier; — Mad. la comtesse Desnos, *deux Groupes de fleurs*, par Mlle Alice Lechêne; — M. Delbergue, *Jeune fille au bord d'un ruisseau*, par M. W. Paul; — M. Thénot, *Nature morte*, par Mad. Lemarchant; — M. le baron de Hottinguer, *Collection de gravures*; — M. Baurin, *Chute du Staubach*, par M. Thénot; — M. le comte de Vendeuvre, *Pâturage en Normandie*, par M. Girard.

Le Gouvernement vient de commander à M. Horace Vernet deux portraits en pied pour le musée de Versailles; ceux des maréchaux Bosquet et Canrobert.

M. Sorieul, jeune artiste de Rouen, a été désigné pour accompagner, en qualité de peintre, M. de Morny dans son ambassade à Saint-Pétersbourg.

L'exhibition des tableaux exécutés pour le concours préparatoire au prix de Rome, fondé par M. Adolphe Moreau, s'est effectué le jeudi 22 et le vendredi 23 mai dernier, au palais des Beaux-Arts. Le sujet du concours était : *Abel mort et Caïn fuyant*. Le jugement a été rendu le lendemain de l'exposition publique, samedi 24.

Le prix de 2,000 francs a été adjugé à l'unanimité au tableau de M. Delaunay, élève de M. Flandrin, classé le 4e au concours. Deux autres compositions ne manquaient pas de mérite : celles n° 1 de M. Fostey et n° 2 de M. de Coninck. Il est présumable que si les professeurs n'avaient pas été retenus par le prix unique, ils auraient décerné un témoignage de satisfaction à MM. Fostey et de Coninck, quand ce n'eût été que pour reconnaître la promptitude avec laquelle ils ont peint, en 20 jours, deux toiles, dénotant une parfaite entente de l'harmonie et de la couleur.

Il y a quinze jours M. Boussaton, commissaire-priseur, a dirigé à l'hôtel de la rue Drouot, les enchères de cinquante-cinq tableaux de l'école contemporaine française. Les principales adjudications ont été les suivantes : *la Bonne fée*, par M. Diaz, 2,175 fr.; — *la Petite guerre*, par M. Bellangé, 1,500 fr.; — une ma-

rine de M. Gudin, 1,700 fr.; une autre, 1,450 fr.; — un *Troupeau d'animaux*, par M. Troyon, 1,240 fr.; — un *Bivouac de zouaves*, par M. Pils, 1,130 fr.; — *le Moineau de Lesbie*, par M. Baron, 680 fr.; — un petit paysage de M. Jules Dupré, 480 fr.; — un *Intérieur*, de M. C. Jacque, 640 fr.; — *Desdemona*, par M. Delacroix, 730 fr.; — un tableau de M. Tassaert, 600 fr.; — *le Printemps*, par C. Roqueplan, 1,050 fr.; — la *Mère aveugle*, par M. Fauvelet, 805 fr.; — un *Intérieur rustique*, de M. E. Frère, 910 fr.; — un paysage avec animaux, en collaboration de MM. Coignard et L. Boulangé, 460 fr.; — enfin un paysage, par M. Théodore Rousseau, 2,600 fr. — Cette vente a produit un total de 32,032 fr.

A ce même hôtel de la rue Drouot, cinq jours avant les enchères mentionnées ci-dessus, le tableau d'Albert de Cuyp : *l'Intérieur d'une étable*, avait été payé 14,000 fr.

C'est encore durant le mois qui vient de finir, qu'a été adjugée une brillante série de compositions provenant d'une galerie princière de Rome. Les œuvres de maîtres ont monté à des prix assez élevés; quelques toiles moins remarquables ou moins importantes sont arrivées néanmoins à des chiffres raisonnables : *les Blanchisseuses au bord d'une cascade*, de Robert, ont été payées 505 fr.; — *l'Ivresse du satyre*, de Lucas Jordano, 515 fr.; — deux vues de Canaletti, représentant la cathédrale de Venise et la place Saint-Marc, ont atteint l'une 265 fr., l'autre 230 fr.; — *l'Annonciation*, de Gerofolo, 550 fr.; — celle de l'école de Beato Angelico, 315 fr.; — un saint Antoine de Fra Bartholomeo, 210 fr.; — *le Portement de croix*, de Sébastien del Piombo, a été poussé jusqu'à 1,430 fr.; — un *Écuyer tenant un cheval en laisse*, de Murillo, jusqu'à 1,000 fr.; — *la Diane chasseresse*, de Van Dyck et Sneyders, jusqu'à 4,500 fr.; — *le Jésus au jardin des Oliviers*, de Bachiocca, a été acquis par un amateur de Paris, pour la somme de 1,550 fr.; — un musée de Belgique s'est rendu adjudicataire du portrait de Rubens par Velasquez, pour celle de 1,850 fr.; — *la Vierge et l'enfant Jésus*, de Machiavelli, s'est vendue 5,500 fr.; — *la Zingarella*, du Corrége, 10,200 fr.; — *la Vierge adorant l'enfant Jésus*, de Ghirlandajo, est restée à un amateur de Paris pour 1,720 fr.; — enfin *le Portrait du Florentin Taddeo Taddei*, par Raphaël Sanzio, a été payé 14,000 fr. par un amateur de Londres. Ces trois derniers tableaux ont fait autrefois partie de la galerie Giustiniani.

Sous le règne du roi Louis-Philippe, la terrasse reliant du côté du jardin de Le Nôtre le pavillon central des Tuileries au pavillon Marsan, s'était anéantie, aux grands regrets des amis du goût monumental, sous une lourde façade de l'architecte Fontaine, afin de faciliter les communications entre les galeries et les appartements. Dans l'ère de réhabilitation des grandes choses où nous sommes heureux de vivre, on espérait voir disparaître ce grossier contre-sens de Fontaine que la postérité ne traitera pas mieux, il faut le croire, qu'il n'a traité ses prédécesseurs et ses maîtres Philibert Delorme et Jean Bullant. Mais ne voilà-t-il pas qu'au lieu de supprimer cette fâcheuse jonction, qui a soulevé tant de clameurs à son origine, on parle sérieusement d'enterrer de même la terrasse correspondante du pavillon central au pavillon de Flore, par respect du parallélisme et par amour de ce que les Anglais nomment le *Comfort!* Croirait-on que de grands journaux de Paris n'ont pas craint d'insérer dans leurs colonnes les lignes baroques qui suivent : « On a pu blâmer le changement apporté par M. Fontaine à l'œuvre primitive; aujourd'hui, on ne fera que mettre un terme au défaut d'harmonie qui était le résultat du premier travail. On ne peut nier, du reste, qu'il n'en doive résulter de grands avantages pour les aménagements intérieurs du palais. Déjà les ouvriers sont à l'œuvre, et le travail paraît devoir être rapidement conduit. » En dehors de la forme de cette inopportune note, il convient de reconnaître que le moyen de remédier à l'irrégularité architecturale est bien trouvé. Parce que l'on a commis une première faute, on s'estime autorisé à s'en permettre une seconde plus inexcusable. C'est bien ici le lieu de dire que le remède est pire que le mal.

La restauration extérieure du palais de l'Institut vient d'être entreprise; on a commencé par le fronton et le péristyle de la bibliothèque Mazarine dans la cour d'honneur. Chacun sait que ce monument a été bâti en 1661, il y aura bientôt deux siècles, par François d'Orbeuf, sur les dessins de Louis Le Vau, l'un des continuateurs du Louvre.

Au-dessus de l'avant-corps de l'hôtel des Monnaies, sur la façade du quai Conti, est un attique au devant duquel on remarque six statues représentant la Loi, la Prudence, la Force, le Commerce, l'Abondance et la paix. Trois de ces statues, qui datent de la fondation de cet édifice par l'architecte Antoine, celles de la Loi, de la Force et de la paix, avaient subi de profondes altérations et ne répondaient plus à la richesse architecturale de l'hôtel des Monnaies, qui vient d'être complétement restauré ; on travaille en ce moment à les remplacer par d'autres d'un dessin identique.

Depuis longtemps il est question d'agrandir le Palais-de-Justice et de régulariser ses abords du côté de la place Dauphine. L'administration a procédé, à la fin de 1854, pour l'exécution des plans projetés, à l'expropriation des maisons situées cour Lamoignon; aujourd'hui, il s'agissait des propriétés situées quai de l'Horloge, rue de Harlay, entre l'entrée de la cour du même nom et le quai des Orfèvres, puis de celles qui forment le fond de la place Dauphine. Ces maisons, destinées à disparaître plus tard, ne seront pas immédiatement démolies. Pendant la reconstruction de la préfecture de police, qui va avoir lieu prochainement, les bureaux de cette administration seront établis provisoirement dans ces bâtiments. Lorsque les bureaux de la préfecture de police pourront être installés dans leur nouveau local, on fera au Palais-de-Justice, une façade monumentale sur la place Dauphine, dont on changerait l'aspect actuel, et qui deviendrait une sorte de square.

On enlève du sommet des clochers de l'église Sainte-Clotilde, place Bellechasse, les deux croix en pierre, ornementées au ciseau, qu'on y voyait. On les a trouvées trop lourdes et on les remplace par deux autres, plus élancées et plus élégantes, en bronze doré. On a allégé aussi les pyramidions qui entourent les deux flèches à leur naissance.

L'église Saint-Eustache, dont toutes les chapelles latérales sont restaurées, y compris celle de la Vierge que M. Thomas Couture vient de terminer, est à la veille de recevoir de nouveaux embellissements de chaque côté du transept; on en échafaude les deux bras en ce moment, pour y commencer les peintures que M. Signol a été chargé d'y faire par M. le préfet de la Seine.

La principale entrée du nouvel hippodrome regarde la fontaine qui coupe l'avenue de Saint-Cloud. Rien de

mieux conçu, que le projet de faire précéder cette vaste arène de deux gigantesques piédestaux, surmontés de groupes équestres dans le goût des magnifiques chevaux de Marly, qui ouvrent la grande avenue des Champs-Elysées. Par malheur, la réalisation de cette excellente idée a été confiée à un mouleur qui a confectionné les plus étranges chevaux du monde; plaçant, pour surcroît de méchant goût, près de ces quadrupèdes fantastiques, deux statues de cavaliers aux formes épaisses et grossières. Les promeneurs s'arrêtent stupéfaits devant cet ensemble si peu digne d'un grand établissement public, et que l'on ne devrait pas rencontrer sur l'une des routes les plus fréquentées de la capitale.

L'Institut réuni a désigné *ex æquo*, pour le prix triennal récemment fondé par l'Empereur, M. Victor de Laprade, auteur d'un recueil remarquable de poésie, et M. E. Beulé, éminent archéologue, à qui l'on doit le bel ouvrage sur l'Acropole d'Athènes, résultat d'un séjour de plusieurs années dans la capitale de la Grèce.

La commission chargée de décerner les primes aux meilleurs ouvrages représentés pendant l'année 1855 sur les théâtres de Paris et des départements, a été constituée par arrêté de M. le ministre d'Etat et de la maison de l'Empereur. M. Baroche, président du conseil d'Etat, a été investi de la présidence de cette commission, formée des académiciens dont les noms suivent: MM. Mérimée et Lebrun, sénateurs; MM. Sainte-Beuve, Scribe et Désiré Nisard; après les sénateurs et les académiciens, viennent : MM. Hippolyte Rolle, bibliothécaire de la ville de Paris; Théophile Gautier; Edouard Thierry, bibliothécaire à l'Arsenal, et Camille Doucet, chef de la section des théâtres. Les fonctions de secrétaire sont remplies par M. Cabanis, chef du bureau des théâtres. Comme les années précédentes, les primes, au nombre de quatre, deux de 5,000 et deux de 3,000 francs, seront distribuées aux meilleurs ouvrages dramatiques en prose ou en vers, représentés durant l'année à la Comédie-Française, ainsi que sur les divers autres théâtres de Paris, ou même celles qui seraient jouées pour la première fois sur des scènes départementales.

Un billet, sans autre signature que les deux initiales G. P., accompagnées des mots *un de vos abonnés*, portant sur la suscription le timbre de la poste du 22 mai, a été adressé au directeur de ce recueil ; ce billet est ainsi conçu : « Le musée britannique est plus riche que celui du Louvre, et cependant, tous les jours, de précieux tableaux, des statues non moins précieuses, passent en Angleterre et vont augmenter le musée de Londres. A ce mal il n'y a point de remède. La France, bientôt, ne pourra plus prétendre au rang qu'elle occupe dans les arts. Si, ce que je ne crois pas, l'argent manquait au Musée, j'ai l'assurance que l'ouverture d'une souscription volontaire procurerait en peu de temps des ressources plus que suffisantes. En attendant, la galerie nationale de nos voisins trouve des fonds et ne se lasse pas d'acheter. Le dévouement aux arts qui distingue la Revue, me donne l'espoir qu'elle voudra bien entretenir ses lecteurs d'un sujet qui, à coup sûr, les intéresse. » Nous ne partageons pas, en tout point, les idées contenues dans les lignes qui précèdent; notre avis est que les musées impériaux du Louvre ne tendent point à déchoir de la haute position qui a toujours été la leur, et que, s'ils ne possèdent plus à l'heure où nous sommes tous les trésors dont les avait enrichis les triomphes du premier empire, ils n'en restent pas moins les plus abondamment fournis et les plus complets de tous les établissements analogues qui honorent, à juste titre, le monde civilisé.

Une autre lettre nous parvient de M. N. Gosse, peintre d'histoire, par laquelle l'artiste nous mande, à propos des détails que nous avons publiés sur Eugène Jazet, si soudainement enlevé à ses amis et à ses succès, que l'habile graveur avait, entre autre œuvre remarquable, exécuté la reproduction de son tableau ayant pour titre : *Les Enfants d'Edouard*, qui fait maintenant partie de la galerie du czar au palais de Péteroff. Cette belle estampe a valu à son regrettable auteur la médaille d'or à un des salons, sous le règne du roi Louis-Philippe.

La distribution des prix aux élèves de l'Académie royale des beaux-arts d'Anvers s'est accomplie le 5 mai dans la cité de Rubens, avec le cérémonial accoutumé.

Roger Vander Weyden, étude sur l'histoire de l'art au quinzième siècle, tel est le titre d'un nouveau travail que vient de publier M. Alphonse Wauters. Reprenant, avec plus développements, les idées qu'il avait exposées en 1846, dans *le Messager des sciences historiques* de Gand, l'archiviste communal a consacré une biographie complète au principal élève de Jean Van Eyck, au maître de Memlinck. Sans entrer dans des détails superflus, et en se resserrant dans un cadre assez limité, M. Wauters a judicieusement attribué à Vander Weyden la part considérable qui lui revient dans les progrès de l'art belge sous Philippe-le-Bon.

Les deux Ruysdael enrichissant l'un le musée de Brunswick, l'autre le musée de Cassel, et dont les événements de 1815 ont privé la France, viennent d'être lithographiés par M. Champin. Le Ruysdael du musée de Brunswick n'avait jamais été ni gravé ni lithographié, et de celui de Cassel il n'existait qu'une petite gravure peu connue chez nous.

Notre collaborateur, M. Hyacinthe Audiffred, qui accomplit en ce moment une excursion artistique dans toute l'Italie, a eu l'honneur d'être reçu en audience particulière par S. S. Pie IX.

Henri de SAINT-DIDIER.

EXPOSITIONS

A ROTTERDAM — LA ROCHELLE — GAND — GRENOBLE ET AMSTERDAM.

La direction de l'Académie des Beaux-Arts et des Sciences techniques de Rotterdam a inauguré, le 7 mai, son exposition de tableaux dans la grande salle de l'Harmonie, en présence de la municipalité et de beaucoup de membres de l'Académie. Cette solennité artistique se prolongera jusqu'au 17 juin, avec un supplément de quinze jours au besoin. La Commission, grâce au discernement et à l'habileté qu'elle a su mettre dans le choix des ouvrages, pour la plupart supérieurs, qui lui ont été transmis de tous les pays, et de provenance des principales écoles, a donné la preuve que l'art, au-dessus du préjugé et des esprits étroits, prend son domicile là où, librement et sans avoir à craindre le contrôle de patronages souvent équivoques, il se développe et rayonne de tout l'éclat qui lui est propre.

L'école néerlandaise brille à son rang ; mais ce n'est pas dans un premier aperçu qu'il convient d'en aborder l'éloge. Les peintres étrangers se font remarquer

par leur nombre; on cite parmi les célébrités qui ont répondu au sympathique appel de l'Académie des Beaux-Arts et des Sciences techniques de Rotterdam : MM. Horace Vernet, Paul Delaroche, Gallait, Lessing, Calame, Mlle Rosa Bonheur et autres talents d'élite. Ary Scheffer n'a eu garde d'oublier son berceau; il a adressé à l'Exposition de sa ville natale un vrai chef-d'œuvre : *Jésus en Gethsémanie*. La peinture belge compte aussi beaucoup de représentants notables.

En France, la sixième exposition de peinture s'ouvrira à La Rochelle le 10 août, pour être close le 10 septembre prochain, sous le patronage de la Société des Amis des Arts de cette ville. L'espace dont la compagnie artistique dispose, ne lui permet pas de recevoir des tableaux de plus d'un mètre cinquante centimètres de hauteur et largeur. Ne seront d'ailleurs acceptées que des œuvres originales : peintures, pastels ou aquarelles. Les copies et les gravures ne seront pas admises, non plus que des tableaux qui auraient déjà figuré à des exhibitions précédentes.

L'Institut des provinces de France tiendra son vingt-troisième congrès scientifique, cette année, à La Rochelle, pendant la durée de l'exposition de peinture, qui coïncidera avec l'exposition des produits de l'industrie et de l'agriculture, et avec le grand congrès musical de l'Ouest. La commission de la Société traitant directement avec les artistes pour les acquisitions, il ne sera prélevé sur les ouvrages achetés ni prime, ni rétribution quelconque. M. Cotel, de Paris, rue de l'Entrepôt, 19, est chargé de recevoir les tableaux, et de restituer aux auteurs, après l'exposition, ceux qui n'auraient pas été achetés. Après le 20 juillet, terme de rigueur, il ne sera plus rien reçu. La Société des Amis des Arts de La Rochelle prend à sa charge les frais de transport d'aller et de retour.

L'exposition triennale de Gand, qui s'inaugurera sous peu, sera, à ce qu'on croit, fort brillante. Déjà de nombreux envois sont annoncés de France et d'Allemagne, au nombre desquels on cite des œuvres capitales de maîtres renommés. La Belgique sera aussi représentée comme elle mérite de l'être. Les portes de l'exhibition gantoise, ouvertes au public le 15 de ce mois, ne se fermeront que le 17 août prochain.

Une exposition de peinture, de sculpture et d'architecture aura lieu au musée de Grenoble, le 20 juillet prochain; les tableaux et objets d'art exposés devront être envoyés au président de la commission siégeant au musée, avant le 1er juillet. La ville prend à sa charge les frais de transport et de retour des ouvrages admis par le jury. Le montant des souscriptions municipales et individuelles sera employé en acquisitions de tableaux.

Comme nous l'avons déjà annoncé, l'exposition d'Amsterdam, sous les auspices et par les soins de la Société *Arti et Amicitiæ*, commencera le 9 septembre pour finir le 6 octobre suivant. A.-B. VAN YPER.

L'abondance des matières nous contraint de remettre à la livraison du 15, le court exposé d'une controverse qui a surgi à Rouen, au sujet du tombeau du cardinal prince de Croï, ancien primat du diocèse, entre deux appréciateurs d'opinions différentes, M. Alexandre Fromentin et M. Alfred Darcel.— Nous sommes également obligés d'ajourner encore le compte rendu sur *Jean Steen*, et nous prions l'auteur de cet intéressant travail, M. Van Westrheen, de recevoir la sincère expression de nos regrets, et notre désir de nous acquitter le plus tôt possible de notre dette.

SOCIÉTÉ LIBRE DES BEAUX-ARTS.

BULLETIN N° 564.

PRÉSIDENCE DE M. DELAIRE.

Séance du 20 mai 1856.

La séance est ouverte à huit heures par la lecture du procès-verbal.

Les erreurs typographiques qu'il renferme sont tellement nombreuses, qu'il faut renoncer à les rectifier par un errata. Le secrétaire-adjoint donne pour motif de ces inexactitudes l'impossibilité où il s'est trouvé, par suite d'un malentendu, de corriger les épreuves.

A la suite de ces explications et après avoir signalé l'omission du nom de M. P.-B. Fournier comme rapporteur de l'ouvrage de notre confrère M. Vieillard, intitulé : *Chants pour la semaine-sainte*, le procès-verbal est adopté.

Aux termes des statuts, il doit être procédé, dans le courant du mois de mai, à la vérification des comptes du trésorier.

M. le président donne lecture du rapport de M. Noël, membre de la commission administrative, à cet égard, d'où il résulte que la comptabilité du trésorier est fort bien tenue, et que la position financière de la Société est aussi satisfaisante que possible.

M. Dejardins, qui a également vérifié les comptes, confirme cet état de choses.

La correspondance comprend :

Une demande d'admission de M. Corplet, peintre-statuaire, dont l'examen est renvoyé au président de la section de peinture.

Mémoires de l'Académie de Metz, renvoyés à M. Maillet.

Bulletin de la Société de photographie.

Un numéro de l'*Univers musical*.

Une lettre de M. Martin d'Angers contenant son rapport sur le *Symphonista* de l'abbé Guichené.

Ce rapport sera mis à l'ordre du jour de la prochaine séance.

Une lettre de M. Coudray-Maunier, l'un de nos membres correspondants les plus zélés, donnant à la Société des détails sur une séance d'archéologie et d'histoire qui vient d'avoir lieu à Chartres, sous la présidence de M. de Caumont.

La Société libre des Beaux-Arts ne peut que joindre ses vœux à ceux de son correspondant, pour que cette réunion devienne le noyau d'une société archéologique dans le chef-lieu d'Eure-et-Loir.

M. Paul Carpentier fait hommage à la Société d'un dessin représentant la maison de Daguerre,

près du Château-d'Eau, qui vient d'être démolie.

La Société remercie M. Paul Carpentier de son travail et en ordonne le dépôt aux archives.

A cette occasion, M. Vavin manifeste de nouveau le désir de voir la Société faire quelques démarches pour qu'une plaque ou inscription commémorative soit apposée sur le bâtiment qui sera construit sur la place occupée par la maison de Daguerre. L'assemblée pense que le moment de faire ces démarches n'est pas encore opportun, mais elle se réserve de ne pas perdre cet objet de vue à l'occasion.

L'ordre du jour appelle la communication de M. Gendré sur feu Ducornet.

M. Gendré fait placer sur le bureau la fidèle empreinte du pied droit de feu Ducornet, plusieurs pièces anatomiques et autres objets pour faciliter les comparaisons.

« Le pied droit de Jean Ducornet, dit notre collègue, a été moulé avec le plus grand soin. Il n'a que quatre orteils, et les anatomistes les plus distingués n'ont jamais pu prouver quel est celui qui manque des trois orteils du milieu.

« Ce pied, miraculeusement organisé, est d'un aspect charmant et bien proportionné, quoique un peu court et dépourvu de ses malléoles; il tient le pinceau très-élégamment et avec intelligence, comme il tiendrait l'ébauchoir pour modeler, le crayon ou le stylet pour l'exécution des dessins, des peintures et des gravures les plus délicates.

« Il semble que la nature ait supprimé un orteil pour donner aux régions tarsienne et métatarsienne (os et muscles) le pouvoir de répondre aux pénibles exigences des arts graphiques, que cet artiste, inné aux idées souvent sublimes, exerçait avec succès, ce qui lui valut cette épithète, peut-être à jamais exceptionnelle, de *peintre pédographe*. »

M. Gendré lit ensuite un rapport sur les couleurs à l'huile de M. Regnier. Ce rapport est envoyé à la commission de la séance publique, ainsi que le travail de M. Chaudet, qui a également pris la parole pour compléter son rapport sur la chromo-calcographie.

La séance est terminée par une charmante pièce de vers de M. Vieillard, intitulée le *Poëte et le critique*, que notre aimable confrère a bien voulu nous dire avec sa bonne volonté habituelle.

Le secrétaire-général,
HENRY DE SAUCLIÈRES.

Ordre du jour de la séance du 3 juin : Lecture du procès-verbal. Correspondance. Nomination du bureau, du comité de rédaction et de la commission administrative. Rapport de M. Martin d'Angers sur le *Symphonista* de l'abbé Guichené, continuation de la communication sur Ducornet, par M. Gendré.

NOTA : MM. les membres de la commission de la séance publique et des récompenses, sont prévenus que cette commission se réunit tous les vendredis, à huit heures du soir, chez M. Delaire.

TRAVAUX DE LA SOCIÉTÉ.

QUELQUES APERÇUS SUR LA MORALE.

PAR M. A. P. VIEILLARD.

PREMIÈRE PARTIE.

Peut-être l'entrée en matière du compte-rendu de M. A. P. Vieillard que je présente à la Société, est-elle contraire aux usages ; mais je connais mieux par la conclusion du rapport qu'elle a bien voulu me charger de lui faire, l'opuscule du poëte dont j'ai à m'occuper. J'en ai fait la découverte dans Léon Guérin, l'à-propos m'a séduit, et il m'a paru que cette considération ferait excuser ce que ma manière de procéder peut avoir d'insolite. Voici cette conclusion :

....Un livre ! c'est tout, c'est là dedans que l'on apprend à vivre, à devenir un homme, à penser, à parler, et je crois que c'est une juste appréciation de ces quelque soixante pages que j'ai lues avec toute l'attention qu'inspirent et le mérite de l'auteur et la nature du travail.

Ne jugez pas sur l'apparence, sur le peu d'étendue ; vous savez que les bons esprits disent beaucoup de choses en peu de mots. Ce petit livre renferme plus de raison, plus de sagesse, que bien de ces gros volumes dont chaque jour la réclame fait la réputation.

Un avant-propos fort intéressant, où l'auteur, s'appuyant des moralités les plus célèbres de tous les temps, montre le fond des choses immuables, tandis que la forme varie à l'infini en subissant l'influence des vicissitudes de la société. Une suite d'aperçus sur la morale et sur les mœurs, qui peuvent prendre place à côté de ceux de Labruyère, de Larochefoucauld, de Vauvenargues, et une étude psychologique sur cette maladie de l'esprit appelée par les Anglais *le spleen*, par nous *l'idée fixe*. Voilà le livre de M. Vieillard; et la manière dont il est écrit, la finesse des observations, la justesse des pensées le recommandent aux intelligences sérieuses,

L'auteur regarde ses aperçus comme des épis glanés *dans les sillons*, pour me servir de ses expressions, *où germent les pensées et les affections du cœur humain*. Il a su glaner de bons épis, et ce n'est pas un petit mérite à notre époque, qui voit tant d'esprits faire fausse route.

Quelques citations, prises au hasard, justifieront ce que j'avance, et feront apprécier ces fruits de l'expérience et du savoir :

« On peut se perdre par la franchise, on se « déshonore à coup sûr par la fausseté.» (P. 16).

« La louange méritée est le parfum de l'âme « et de l'intelligence; la flatterie outrée est l'in- « fection du cœur et de l'esprit. » (P. 20.)

« La douceur d'une femme est pour le bon- « heur du ménage, ce qu'est la rosée du ciel « pour les biens de la terre. » (P. 25.)

« Les grandes positions élèvent encore les « grands caractères et rapetissent les petites « natures. » (P. 45.)

Tout cela n'est-il pas juste, bien pensé, bien écrit?

Mais comme dans toute œuvre humaine la critique veut parler, elle me glisse à l'oreille qu'il y a de ces aperçus qui sont exposés trop longuement. L'auteur a-t-il craint que la donnée précise que ce genre de travail exige, ne laissât le lecteur indécis? C'est probable. Eh bien! la critique prétend que, pour la plupart des longs alinéas, la pensée pouvait être plus serrée, et, par sa netteté, épargner des explications, des développements. Voici, par exemple, ce qu'elle dit à propos de l'aperçu (p. 28 et 29), où l'auteur signale avec raison *le contraste que forme le moral de certains individus avec l'épithète de* bon, *dont on fait libéralement leur apanage;* quel besoin de s'étendre sur ce travers et de citer *le bon* La Fontaine? Pourquoi ne pas citer aussi Horace, que La Fontaine lui-même gratifie de l'épithète de *bon?* Ne sait-on pas qu'un homme qui attaque, qui combat, qui mord comme La Fontaine, qui n'épargne femme, enfant, ni vieillard, qui écrit :

Chat, et vieux, pardonner? Cela n'arrive guère.

ou encore :

Mais un fripon d'enfant (cet âge est sans pitié)!

et bien d'autres choses assez peu bienveillantes, porte mal l'épithète de *bon?*

La Fontaine est un écrivain original, un philosophe profond, sans indulgence, dont les naïvetés sont de véritables échappées d'esprit qui ne sentent pas du tout le bon homme.

P.-B. FOURNIER.

COMITÉ CENTRAL DES ARTISTES.

(222e séance. 8e année.)

Séance du 16 Mai 1856.

PRÉSIDENCE DE M. SIMÉON CHAUMIER.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Lecture d'une lettre de M. Georges Guénot, relative à quelques mesures à prendre dans l'intérêt de la publication des travaux du Comité central dans la REVUE DES BEAUX-ARTS. Les termes de cette lettre témoignent de la bonne et cordiale entente qui règne entre le Comité et le rédacteur en chef de la REVUE.

M. Minet, retenu chez lui par une indisposition, écrit pour s'excuser de ne pouvoir assister à la séance.

Une indisposition prive aussi M. Bellier de la Chavignerie de participer aux travaux de ce jour; mais il annonce au Comité que Son Excellence M. le ministre d'État a bien voulu prendre quelques exemplaires de son étude sur le graveur Miger, pour les bibliothèques de la couronne. L'assemblée accueille, par les marques de la plus vive satisfaction, cet encouragement donné à notre érudit et laborieux collègue.

M. Valat, ancien élève de l'Ecole Polytechnique, ancien professeur de mathématiques, inspecteur d'Académie et recteur en retraite, rue Paradis-Poissonnière, n. 2, sollicite son admission dans la section d'amateurs. Il sera statué, à la prochaine réunion, sur cette candidature, appuyée par MM. Marcellin et Siméon Chaumier.

La correspondance étant épuisée, M. Paul Chareau demande la parole. L'orateur exprime le regret qu'informé trop tard, le Comité n'ait pu assister en masse aux funérailles de notre regrettable et célèbre collègue Adolphe Adam; que, néanmoins, il a eu l'honneur, avec quelques membres réunis à la hâte, de représenter le Comité central des artistes à ce convoi.

M. le président prononce ensuite, au milieu du recueillement général, une touchante et chaleureuse allocution; il rappelle que depuis six mois à peine notre compagnie a perdu deux de ses plus illustres membres : David d'Angers et Adolphe Adam.

Messieurs, s'est écrié le président, lorsque, par suite de ses travaux, un artiste succombe, c'est une lumière qui s'éteint dans le monde. Sur ce thème qu'il a su faire vibrer au cœur de tous les assistants, le président, prenant corps à corps les deux grands talents évanouis, les a, malgré la différence des genres, rapprochés, étudiés dans leurs œuvres où tout le génie français de notre époque éclate; et montrant, de plus, le nouvel horizon artistique qu'ils ont dévoilé à l'art moderne, il en a caractérisé les principaux traits. Le Comité a prié le président d'être l'interprète de ses regrets près de Madame Adam, et de faire une notice bio-nécrologique sur nos deux éminents collègues.

La parole est donnée à M. Renard pour lire

son rapport sur les travaux de M. Minet, dessinateur. L'insertion de cet intéressant travail aura lieu dans la REVUE DES BEAUX-ARTS.

Le secrétaire administrateur informe le Comité que le conseil d'administration a tenu sa première séance le samedi 10 de ce mois, sous la présidence de M. Lescuyer; qu'une indisposition du trésorier a motivé l'ajournement de l'examen de la comptabilité de l'exercice 1855, mais qu'un rapport sur cette opération sera certainement présenté à la prochaine séance. Une conversation s'engage à ce sujet entre MM. Siméon Chaumier, Darjou, Chareau et Marcellin.

M. Lescuyer dépose sur le bureau une nouvelle peinture de notre collègue Mlle Léonie Lescuyer. Cette œuvre, d'un genre tout différent de celui dans lequel cette artiste s'est fait un nom distingué, prouve un talent aussi sérieux que fécond. La commission, nommée depuis longtemps pour faire un rapport sur les ouvrages de Mlle Lescuyer, est chargée également de rendre compte de cette production.

La séance est levée à dix heures.

UN DES SECRÉTAIRES.

Ordre du jour du 6 juin 1856 :

1° Lecture du procès-verbal; 2° correspondance; 3° admission d'un candidat; 4° rapport du conseil d'administration; 5° rapports des commissions; 6° nomination de commissions; 7° propositions diverses.

PUBLICATIONS DU COMITÉ.

PROJET D'UNE VOIE SACRÉE.

DEUXIÈME ET DERNIÈRE PARTIE.

La cour du Louvre aurait au centre une fontaine dédiée aux Muses, et à ses quatre angles des groupes représentant les siècles de Périclès, d'Auguste, de Léon X et de Louis XIV. La réunion du Louvre aux Tuileries est le trait d'union poétique qui joint la cour du Louvre à la place de la Concorde, dont la décoration s'augmenterait des statues des plus illustres représentants de l'Église, de la Magistrature, de l'Administration, et de quatre *fontaines-phares* d'un système nouveau. De cette place au rond-point des Champs-Élysées on verrait de chaque côté de l'avenue les statues des guerriers célèbres, et du rond-point, où s'élèverait une statue triomphale de Napoléon Ier, commencerait, jusqu'à l'Arc de Triomphe de l'Étoile, la glorification des temps modernes, de 89 à nos jours. Autour de l'Arc de Triomphe, des trophées, des statues rappelleraient les quatorze armées de la République et ses plus grandes victoires. L'avenue de l'Impératrice et le bois de Boulogne jusqu'au palais de Saint-Cloud seraient bordés des statues des artistes, des savants, des poëtes et des philosophes de tous les siècles dans les différents pays, que sépareraient quatre châteaux d'eau, construits de distance en distance et consacrés à l'étude, aux sciences physiques, aux sciences morales et au génie, et pour point central de ce parcours un vaste casino comme ceux d'Allemagne. Cette avenue, dont l'entrée serait éclairée par les génies des arts et des sciences tenant un flambeau à la main, se terminerait par les deux statues des génies de l'étude et de l'histoire, portant également un flambeau et faisant face au château de Saint-Cloud.

Enfin, la troisième étude vient couronner ce magnifique projet en élevant aux quatre points cardinaux de la capitale des arcs de triomphe d'où partiraient des voies ornées des images des célébrités nées dans le nord, le midi, l'est et l'ouest de la France, lesquelles voies aboutiraient à un Panthéon érigé entre le pont Neuf et le Palais de Justice.

LOUIS AUVRAY,

THÉATRES.

Quinzaine dramatique.

COMÉDIE-FRANÇAISE : Débuts de M. Lafontaine dans *le Cid*.— VAUDEVILLE : *Le Chemin le plus long*.— GYMNASE : *Les Fanfarons de vices*.— VARIÉTÉS : *Le Billet de faveur*; — *le Mari aux épingles*. — AMBIGU : *La Comtesse de Novailles*.

Les débuts de M. Lafontaine dans *le Cid* n'ont pas été entièrement heureux. Tout le monde, du reste, excepté lui, s'attendait à ce résultat. M. Lafontaine, artiste de mérite, et qui a joué avec succès la comédie de genre et le drame tempéré, ne nous a jamais paru posséder les qualités de la tragédie. Son organe, monotone et voilé, n'a rien de métallique ni de sonore; sa personne, quelque agréable qu'elle soit, n'offre pas les lignes droites et sévères que demande cet art régulier; l'habitude enfin de prendre des temps et de chercher des effets ne peut guère convenir au vers net et simple de Corneille, qui porte sans malice son idée avec lui. M. Lafontaine s'est donné beaucoup de peine pour ajouter à Corneille une foule d'inventions. Nous regrettons que cette idée de jouer la tragédie soit venue à M. Lafontaine, mais cette tentative n'aura pas probablement de suites, et cet artiste entrera dans le répertoire moderne, et s'y retrouvera parfaitement à son aise. M. Lafontaine ne peut qu'être une très-bonne acquisition pour le Théâtre-Français, mais dans les conditions habituelles de son talent fort estimé du public, et avec raison.

Le vrai Rodrigue de la quinzaine, celui qui a le droit de s'écrier :

Mes pareils, à deux fois ne se font pas connaître;
Et pour leurs coups d'essai, veulent des coups de [maître.]

C'est M. Ch. de Courcy fils, qui s'est élancé dans la

carrière avec l'audace de la vingtième année, et a conquis du premier coup le titre de *Cid*, lequel titre, en langue arabe, veut dire *seigneur*. Quels ont dû être les embrassements de M. de Courcy fils et de M. de Courcy père? ce don Diégue du Vaudeville, blanchi sous le harnais, et fier d'avoir produit un fils si digne de lui. Cependant, au risque de troubler cette joie, je ferai part à M. de Courcy fils de quelques observations. Il n'est pas convenable de mettre sur la scène du Vaudeville des filles séduites, il faut les garder pour les combinaisons du mélodrame, où elles ont le temps d'expier leurs fautes ; il faut se garder aussi de vouloir créer des types, peindre des caractères exceptionnels, ériger des systèmes plus ou moins philosophiques à propos d'une intrigue ordinaire, dans laquelle une jeune personne fort mal surveillée, se laisse tromper par un jeune homme fort mal élevé, qui refuse de l'épouser une fois qu'elle est sa maîtresse. De plus, on doit se montrer sobre de ce qu'on appelle *le style*, c'est-à-dire de broderies d'imaginations, la plupart du temps déplacées dans le dialogue. Nous disons tout ceci à M. de Courcy fils, parce qu'il est très-jeune ; mais cette critique faite, nous reconnaissons que sa pièce est pleine d'excellentes qualités, et qu'elle dénote un auteur dramatique et un écrivain.

Le Gymnase cherche à tout prix la comédie incisive et railleuse, la comédie satirique des mœurs, la comédie de l'époque ; le Gymnase rencontre de temps à autre des fragments épars de cette grande comédie. M. Dumanoir nous semble être parmi les auteurs modernes, celui qui met le doigt sur la plaie avec le plus d'habileté. Il aperçoit les ridicules contemporains, et sa critique ne tombe pas à faux. Quelquefois, très-rarement, il frappe trop fort, comme dans *les Fanfarons de vices* ; mais la force vaut mieux en ce genre que la mollesse. Le vice a ses Tartufes comme la vertu. Il y a des gens qui se font plus dépravés qu'ils ne sont, et qui se donnent des airs de libertinage parce qu'ils vivent dans un certain monde, plus corrompu à la surface qu'au fond. Ce sont ces étranges personnages que MM. Dumanoir et Biéville ont mis en relief dans une pièce un peu brutale, mais fort gaie. Un jeune homme qui rougit de son père et qui joue la clé de la chambre où repose celle qu'il aime, n'est pas fait pour inspirer de l'intérêt; mais le demi-monde excentrique qui se tient autour de lui est très-amusant, et la morale est sauvée au dénouement par le repentir. Berton a su tirer parti d'un rôle ingrat. Nous avons vu avec plaisir Pierron, dans un rôle également peu sympathique, prendre tout de suite une bonne place parmi les excellents artistes du Gymnase. Lesueur est étourdissant.

On connaît tous les désagréments ordinaires d'un billet de faveur. Le théâtre des Variétés les a résumés en trois actes fort comiques que Leclère est chargé de faire valoir. Succès. M. Léon Halévy a vu réussir aussi, au théâtre des Variétés, une jolie comédie intitulée *le Mari aux épingles*. De l'esprit et du goût, de charmants couplets. Un poëte a passé par là.

La Comtesse de Novailles, de l'Ambigu-Comique, a déjà figuré sous un autre nom dans un roman des deux auteurs de la pièce, roman intitulé *Mesdemoiselles de Nestes*, fort lu et fort apprécié par les lecteurs de romans. Ce drame est nouveau ; on l'a fort applaudi. Mademoiselle Lemerle et Mademoiselle Pierson, deux débutantes, ont reçu bon accueil, mais les honneurs de la soirée ont été pour M. Castellano, qui s'était déjà fait remarquer dans *le Paradis perdu*.

HIPPOLYTE LUCAS.

OPÉRA : Congé de Madame Rosati. — Débuts de Mesdemoiselles Elmire, de la Pommeraye et Ribaut. — OPÉRA-COMIQUE : *Valentine*. — Reprise de *Richard Cœur-de-Lion*. — Les artistes et les costumes. — THÉATRE-LYRIQUE : Reprise de *Si j'étais roi!* et de *Richard Cœur-de-Lion*. — MM. C. Bazin et V. Massé. — Projet d'un théâtre de féeries anglaises.

La réussite du *Corsaire* à l'Opéra va subir un temps d'arrêt forcé ; Madame Rosati, qui remplit le principal rôle dans ce ballet dont le dernier tableau est si émouvant, a pris son congé à la fin de mai pour donner une série de représentations à Londres où un engagement l'appelle. — Une jeune et belle cantatrice, qui a obtenu des succès à l'étranger et qui ne manque ni de talent ni de voix, Mademoiselle Elmire, s'est fait entendre, à l'Académie impériale, dans *la Reine de Chypre*. Il n'y a cependant pas apparence que ce début doive être suivi de résultats. — Mademoiselle de la Pommeraye, l'un des derniers prix de chant du Conservatoire, paraîtra très-prochainement sur notre scène lyrique, dans ce même ouvrage de M. Halévy. — En attendant, Mademoiselle Ribaut, élève de M. Fontana, professeur italien qui a eu l'avantage de donner des conseils artistiques à M. Massol, Mademoiselle Ribaut, sous les auspices de l'administration générale et de son maître, a débuté dans le rôle dramatique d'Alice, de *Robert-le-Diable*. La voix de la cantatrice, ferme et étendue, appartient au registre du soprano ; son goût, de même que ses vocalises, sont irréprochables. — L'ouvrage de M. Biletta, *la Rose de Florence*, depuis longtemps attendu sur la scène de la rue Lepelletier, n'est pas, semble-t-il, d'une étude facile pour les instrumentistes. Trois répétitions, à peu près générales, ont mis l'orchestre sur les dents ; il a fallu prendre un répit.

Valentine d'Aubigny continue à attirer la foule au théâtre Favart, plutôt à cause de sa nouveauté qu'en raison des mérites de la musique et du livret. M. Émile Perrin, dont le goût, l'habileté et le discernement sont connus, a assez fourni à MM. Carré et Barbier les moyens de produire leurs talents, et ces écrivains, sauf *Galathée* et *les Noces de Jeannette*, ces écrivains n'ont pas, que l'on sache, trouvé sujet qui vaille pour inspirer leur muse et distraire le public. La donnée de *Valentine*, plus insignifiante encore et plus atteinte de mélodrame que *les Saisons*, ne supporte pas l'analyse. Que MM. Carré et Barbier laissent donc la place à d'autres. Quant à l'exécution, les décorations et la mise en scène, elles sont irréprochables et de tous points conformes aux habitudes du directeur, qui ne marchande ni avec les peines ni avec les dépenses. Les trois cantatrices, Mesdemoiselles Caroline Dupré, Lefebvre et Bélia soutiennent de tous leurs efforts la fortune de l'ouvrage qu'elles interprètent ; MM. Mocker et Nathan les secondent de leur mieux. Pour ce qui est de M. Bataille, les vrais appréciateurs de ses qualités vocales et de son style lui conseilleront de ne pas pousser plus loin ses tentatives dans le domaine des ténors sur la clef de *fa*. — Les nombreux enthousiastes de Grétry n'ont pas perdu le souvenir de la vogue immense qu'obtint en 1841, sous la direction intelligente de M. Crosnier, la reprise de *Richard Cœur-de-Lion*, chantée par des artistes d'élite, au nombre desquels : Roger, Masset, Sainte-Foy et la jolie Madame Thillon. Le chef-d'œuvre du compositeur liégeois avait, pour la première fois, été représenté le 24 octobre 1784, devant la reine Marie-Antoinette au même théâtre Favart, dix-

huit mois après son ouverture; sa réussite alors n'a pas été moins éclatante que sa réapparition sur cette même scène l'autre soir. M. Jourdan, qui est sans contredit le meilleur ténor de l'Opéra-Comique depuis le départ de Roger, et que le public commence à apprécier comme il mérite de l'être, Jourdan a été le plus applaudi de tous les interprètes de la musique de Grétry. M. Barbot ne vaut guère mieux dans Blondel que dans le personnage qu'il a représenté lors de son début. Sainte-Foy ne cesse pas d'être amusant. Mesdemoiselles Boulart, Rey et Bélia sont charmantes. Pour ce qui est des décorations et des autres accessoires, on peut se fier à M. Perrin, qui a été, comme on sait, peintre avant que d'être directeur. Grâce à son ingénieux crayon, la vérité historique a été rétablie : les costumes des paladins et des châtelaines à la précédente reprise, en arrière de deux ou trois siècles, ont été reproduits cette fois conformément à leur véritable caractère.

Le vent des succès est aux reprises; l'opéra d'Adolphe Adam : *Si j'étais roi!* a reparu au Théâtre-Lyrique. Cette reprise venant le surlendemain des funérailles du célèbre compositeur, a été dominée par un sentiment de regret que l'on n'a pas de peine à comprendre. Cette partition restera une des bonnes de son auteur; mais tous les rôles sont remplis par des artistes nouveaux : un débutant à Paris, M. Scott, remplace M. Talon dans le personnage du ténor Zéphoris; le roi, qui était une des heureuses créations du baryton Pierre Laurent, mort il y a environ deux ans, est aujourd'hui chanté par M. Grillon, qui s'acquitte assez bien de sa tâche; M. Marchot, basse, a succédé à M. Junca, le premier prince Cador; Allais vient après Menjaud; Mademoiselle Pouillet a recueilli l'héritage de Madame Colson, et enfin Mademoiselle Caye aborde, après deux ou trois autres, le rôle de la sœur de Zéphoris. *Si j'étais roi!* a reçu un sympathique accueil. — Il en a été de même de *Richard Cœur-de-Lion*, qui a suivi à peu de jours d'intervalle la rentrée de ce même ouvrage salle Favart. Le Richard de M. Carvalho est un débutant, M. Michot, dont la voix, nous assure-t-on, car nous ne l'avons pas entendue, est timbrée et parcourt une assez longue échelle. M. Meillet se fait, ajoute-t-on, plus applaudir sous la robe de Blondel, que M. Barbot au boulevart des Italiens. En ce qui nous concerne, le talent de ces deux chanteurs nous inspire un médiocre enthousiasme. M. Bussine a passé, dit-on, de la compagnie de M. Émile Perrin dans celle de M. Carvalho. — Il est question, pour la troisième scène lyrique, de deux partitions en trois actes, l'une de M. Charles Bazin, écrite sur un livret de MM. Mélesville et Carmouche, l'autre de M. Victor Massé. Ces jeunes compositeurs seraient-ils las des égards qu'on a eu pour eux ailleurs?

La création d'un théâtre de féeries anglaises est en jeu. Ce spectacle s'installerait boulevart de Sébastopol, au centre du quartier Saint-Martin. C'est, d'après ce qui se répète, M. Gye, directeur d'un des théâtres de Londres, qui en sollicite le privilége.

MARFORIO.

MÉLANGES.

1er juin.

Un décret impérial du 14 de ce mois crée une caisse spéciale de retraites pour le théâtre impérial de l'Opéra : la dotation de cette caisse, qui sera gérée par l'administration de la caisse des dépôts et consignations, se compose exclusivement d'une subvention accordée par la liste civile impériale, et de ressources propres à l'administration de l'Opéra. Elle n'engage donc en aucune façon les finances du trésor public. Ne sont pas admis au bénéfice des pensions, les artistes qui entrent à l'Opéra avec un traitement supérieur à 40,000 f., parce qu'ils se trouvent alors dans toute la plénitude de leur talent et ne doivent généralement y passer que quelques années. Le *Moniteur* a publié le décret, qui ne compte pas moins de 37 articles. L'institution de la caisse de retraites pour l'Opéra intéresse plus de 600 familles. Le régime de l'entreprise ayant cessé par l'effet du décret du 29 juin 1854, et l'administration de l'Opéra ayant été replacée dans les attributions de la Liste civile impériale, l'empereur, dans sa paternelle sollicitude pour le personnel de cet établissement, a voulu que les artistes, employés et agents ressentissent aussi les bienfaits du retour à l'ancien état de choses.

—La Société des Gens de Lettres de France s'est réunie en assemblée générale, le dimanche 18 mai dernier, à une heure très-précise, au foyer du théâtre du Vaudeville, place de la Bourse. Cette assemblée générale a été à la fois une assemblée générale ordinaire annuelle, et une assemblée générale extraordinaire. Comme assemblée générale ordinaire annuelle, elle a eu pour but : 1° D'entendre la lecture du rapport présenté par le Comité sur l'ensemble des travaux de l'année 1855; 2° d'approuver les comptes du même exercice; 3° enfin de procéder à l'élection des huit membres du Comité, en remplacement de MM. Altaroche, M. Aycard, H. Celliez, Et. Énault, J. Lecomte, L. Lurine, Eugène de Mirecourt (en ce moment démissionnaire), et le Baron Taylor, membres sortants.

Comme assemblée générale extraordinaire, elle a eu pour but : De soumettre à la sanction des membres de la Société présents à cette assemblée, un projet d'addition aux statuts, projet présenté par le Comité, et relatif à la création de *membres honoraires* de la Société des Gens de Lettres.

L'incident qui a le plus émotionné l'assemblée, que présidait avec son calme et sa bienveillance accoutumée M. Saintine, derrière le fauteuil duquel était assis M. Véron, le protecteur *anonyme*, a été le scrutin relatif à l'acceptation de la seconde offrande de dix mille francs pour l'exercice de 1856, somme destinée, comme la première, à être répartie en prime aux œuvres de poésie et aux compositions en prose réputées les meilleures par la Société. Les préliminaires de ce vote ont déterminé un soudain orage que la sonnette présidentielle, pas plus que les pas et les gestes de M. Godefroy, agent de l'Association, n'ont pu conjurer. MM. Mary-Lafon, F. Thomaset B. Maurice, ont successivement pris la parole et protesté en termes plus ou moins amers et sarcastiques contre l'influence du *Deus ex machina* de l'olympien inconnu, sur les travaux et les devoirs qu'imposait aux gens de lettres leur règlement. On a déclaré tout net que la Société avait bien autre chose à faire, dans son propre intérêt, qu'à décerner des couronnes. La tempête était au comble, lorsque M. Véron, abandonnant son siége, a signifié au bureau qu'il donnait sa démission. Le départ du docteur n'a pas mis fin au tumulte, durant lequel ont été réunis les suffrages qui ont agréé la donation anonyme par une majorité de deux voix. Un autre épisode s'est alors produit : il a été établi que le foyer du Vaudeville, très-confraternellement prêté par le Directeur,

M. Boyer, n'était pas assez spacieux pour les réunions générales, dont les séances, d'ailleurs, couraient souvent le risque d'être closes au moment où il y avait encore le plus à dire, par suite des besoins de la représentation du soir, ainsi que des nécessités de l'ouverture des portes au public pour le spectacle. Durant ce dernier débat, dit-on, M. Godefroy s'était rendu chez l'opulent bourgeois de Paris, qui, cédant aux prières du conciliant administrateur de la Société des Gens de Lettres, a retiré sa démission.

— La première édition des *Contemplations* de M. Victor Hugo, mise en vente il y a peu de semaines, est déjà entièrement épuisée chez les éditeurs. C'est un des grands succès de la librairie dans ces dernières années. La deuxième édition, toujours en deux volumes et même format, grand in-8°, a paru et n'est pas moins recherchée que la première.

— On lit dans *l'Indépendance Belge* : « Un peintre connu par quelques succès artistiques, mais plus particulièrement par ses habitudes fashionables et par son dandysme, ainsi que par ses voyages en Espagne, où le ministère d'État lui avait donné mission de faire des copies de Velasquez, M. Géniole, vient d'être atteint de folie. Il a été déposé à Bicêtre. Il y passe son temps à crayonner sur les murs des traits informes, en répétant à satiété qu'il est réduit, comme Murillo, à exécuter ses tableaux sur les murailles. Il se croit cependant titulaire de commandes immenses dont l'honorerait l'empereur Napoléon, ainsi que tous les souverains de l'Europe.

—Dimanche prochain, 8 juin, à dix heures précises, la Société chorale Emile Chevé exécutera, dans l'église impériale Saint-Germain-l'Auxerrois, la deuxième messe en *ré* pour voix d'homme, de M. Frédéric Viret, maître de chapelle de cette paroisse et membre de la Société libre des Beaux-Arts.

— L'un des plus éminents historiens de la France, en possession du prix de dix mille francs du baron Gobert, institué pour le meilleur travail sur l'histoire, depuis la création de ce prix, décerné par l'Académie française, dont les membres, en conséquence, sont inaptes au concours, Augustin Thierry, auteur des *Lettres sur l'Histoire de France*, de l'*Histoire de la conquête de l'Angleterre par les Normands*, *Récits mérovingiens* et autres impérissables œuvres, est mort le 23 mai dernier dans la soixante-huitième année de son âge.

— La littérature dramatique et le roman ont perdu, la semaine dernière, sur le théâtre même de son dernier succès, *la comtesse de Novailles*, et pendant la représentation de cet ouvrage à l'Ambigu, M. Molé-Gentilhomme, frappé d'apoplexie. L'écrivain, porté à son domicile, y a rendu le dernier soupir peu d'heures après. Le regrettable défunt avait su se concilier les sympathies de ses confrères et du public.

— M. Joseph Verellen, peintre de talent et ancien professeur à l'Académie royale d'Anvers, vient de mourir dans cette ville à l'âge de soixante-huit ans.

— L'avant-dernier directeur de la Compagnie lyrique du Théâtre des Italiens, Alexandre Corti, vient de mourir à Milan.

— Le pianiste Fumagalli, dans toute la force de l'âge et l'éclat du talent, a récemment succombé à Naples après une longue maladie.

— Le 6 avril dernier est décédé, à Rome, à l'âge de quatre-vingt-six ans, le professeur Giuseppe Cerbara, graveur distingué de l'Académie de Saint-Luc, et membre de plusieurs académies italiennes et étrangères. Giuseppe Cerbara est l'auteur de la majeure partie des médailles et monnaies frappées dans les Etats pontificaux depuis vingt ans.

— Il n'y a pas, à Bruxelles, de vaste local propre à des expositions, à de grands bals, à des dîners d'apparat, etc. Si nous sommes bien informés, quelques personnes influentes songeraient à faire construire un bâtiment de ce genre, qui servirait aux fêtes du mois de juillet prochain et à l'exposition des tableaux de 1857. Le dîner que les deux Chambres offriront au roi y aurait lieu également, ainsi que les diverses solennités artistiques.

— On n'a pas oublié la mort du lieutenant de marine Bellot, qui a succombé dans une expédition partie d'Angleterre à la recherche du capitaine Franklin, et à laquelle il avait obtenu l'honneur d'être adjoint comme volontaire. Une souscription ouverte en Angleterre pour lui élever un monument, a dépassé toutes les prévisions. La lettre suivante, du consul d'Angleterre à Paris, fait connaître le résultat de cet élan sympathique pour la mémoire de notre compatriote : « Monsieur le rédacteur, je suis persuadé que je ferai plaisir à vos nombreux lecteurs en leur annonçant que la commission formée à Londres pour recevoir les souscriptions, afin d'offrir un tribut national à la mémoire du brave Bellot, lieutenant de vaisseau de la marine impériale, vient de terminer ses travaux, en m'envoyant le reliquat du montant de la souscription, 1,050 livres sterl. (26,250 fr.), pour être distribué entre les sœurs de cet intrépide officier. Un obélisque en granit a été élevé sur le quai de l'hôtel royal des Invalides de la marine, à Greenwich, sur lequel le nom du jeune héros se trouve sculpté sur deux faces, et une tablette en bronze va y être ajoutée avec l'inscription suivante :

To the intrepid
BELLOT
of the French Navy
who in his search after
FRANKLIN
shared the fate and the glory
of that illustrious Navigator
1853.

« Le monument qui va être élevé à l'illustre Franklin sera placé dans le vestibule de l'hôtel royal de Greenwich.

— M. Borel d'Hauterive, secrétaire et professeur de l'école impériale des Chartes, vient de remplir en Italie la mission que lui a confié S. Exc. M. le ministre de l'Instruction publique. Les recherches auxquelles il s'est livré relativement aux documents concernant les guerres des Guelfes et des Gibelins, et surtout la correspondance du cardinal Mazarin, dont plusieurs lettres autographes lui ont été communiquées, auront le résultat qu'on en attendait. A Venise, où se fonde, sous la direction d'un savant aimable, M. Foucart, une nouvelle école des Chartes, comme à Turin auprès de M. Castelli, directeur général des archives du royaume, M. Borel d'Hauterive a trouvé l'accueil le plus empressé.

—Un peintre de talent qui a fixé sa résidence à Paris, et qui s'occupe surtout de la spécialité des portraits, M. le baron de Schwiter, est pour le moment à Venise, où il met la dernière main à une grande composition équestre représentant M. le comte de Chambord, que bon nombre d'amateurs et de curieux ont été admis à voir l'année dernière, rue Royale-Saint-Honoré, dans l'atelier de l'artiste.

COMMISSION

DU

MONUMENT DE VISCONTI.

COMPTE RENDU DE LA DERNIÈRE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE.

La Commission du monument qui achève de s'ériger par voie de souscription, à la mémoire de l'illustre et regrettable architecte Joachim Visconti, qui ne s'était pas assemblée depuis le mois d'avril 1855, s'est réunie le 31 mai dernier, au palais du Louvre, dans le salon et sous la présidence de M. le comte de Nieuwerkerke, membre de l'Institut, directeur général des musées impériaux et intendant des beaux-arts de la maison de S. M. l'empereur. Après lecture des lettres par lesquelles MM. F. de Mercey, chef de la section des beaux-arts au ministère d'État, Georges Guénot, rapporteur de la commission, J. Chautard, homme de lettres, et Couder, peintre, s'excusaient de ne pouvoir assister à la séance, M. le président a donné la parole à M. Félix Pigeory, architecte de la ville de Paris, chargé, de concert avec MM. Hippolyte Le Bas, Caristie et Hittorf, de l'Institut, de procéder à l'édification du mausolée. M. Félix Pigeory expose l'état des travaux, il entre dans des détails circonstanciés sur la partie artistique et pratique de l'œuvre, résumant en quelque sorte le compte rendu de M. Georges Guénot inséré dans la REVUE DES BEAUX-ARTS, livraisons des 15 mai et du 1er de ce mois. La commission accueille avec un sympathique intérêt les communications de M. Félix Pigeory.

Sur l'invitation de M. le comte de Nieuwerkerke, M. Verrier, architecte, qui s'est occupé avec un complet désintéressement de la vérification des devis et mémoires, soumet à l'assemblée, qui les reçoit de la manière la plus favorable, des explications sur la situation actuelle, en ce qui touche à l'ordre et à l'économie que, d'accord avec M. Pigeory, il a su introduire dans les dépenses.

M. Seguin, marbrier de l'Empereur, fournit des renseignements sur divers travaux de marbrerie, notamment sur le choix du bloc destiné à la statue; il est autorisé à s'entendre sur ce sujet avec M. Henraux, donateur du bloc et de toutes les pièces de marbre blanc entrées dans l'ornementation du monument.

Interrogés sur la situation financière de la souscription, MM. Croiseau et Lejeune énumèrent les diverses mesures qu'ils ont cru devoir prendre et qui ont déterminé des conséquences assez satisfaisantes relativement au but que la commission s'est proposée. Mais estimant que leur mandat ne s'étend pas jusqu'aux régions officielles, MM. Croiseau et Lejeune prient la commission de choisir dans son sein des délégués ayant pour tâche de faire appel aux nombreux amis que Visconti comptait dans l'administration supérieure et qui ne demandent qu'à seconder la haute entreprise. Du vote émis il résulte que MM. le comte de Nieuwerkerke, président, Caristie et Rohaut de Fleury, sollicités de vouloir bien être les interprètes de ces vœux au moyen de démarches personnelles et collectives auprès des chefs des

administrations publiques, se rendent aux désirs unanimes.

L'avancement des travaux réclamant le paiement de divers entrepreneurs, M. le président, sur la demande de l'architecte dirigeant, l'assemblée consultée, donne pouvoir à M. Félix Pigeory de toucher les fonds restés entre les mains de M. Croiseau, trésorier, et s'élevant au total de 7,589 fr. 60 c. Ce versement s'effectue séance tenante, et quittance est donnée à M. Croiseau.

Aux termes d'une discussion à laquelle prennent part MM. le comte de Nieuwerkerke, Caristie, du Sommerard, Félix Pigeory et le secrétaire, la Commission exprime à son digne président le souhait qu'il renouvelle à M. Duret, statuaire, membre de l'Institut, l'assurance de toute la gratitude qu'elle éprouverait, si, comme on l'avait espéré d'abord, il pouvait lui plaire d'exécuter la statue de son défunt collègue Visconti. L'hypothèse admise d'un insuccès avec l'honorable académicien, l'assemblée confère les latitudes les plus étendues à M. le comte de Nieuwerkerke pour faire un choix parmi les jeunes statuaires grands prix de Rome ou autres artistes de talent.

Avant de se séparer, les membres présents à la séance décident que la Commission est convoquée le mardi 1er juillet prochain au cimetière du Père-Lachaise, pour la visite en détail et la réception des travaux du monument. Le secrétaire est chargé du soin de rechercher un lieu convenable au caractère et à l'importance du rendez-vous. Sur une cordiale ouverture faite par M. Lejeune à M. Caylus, conservateur de la nécropole de l'Est, l'obligeant fonctionnaire a mis son salon particulier à la disposition des membres de l'assemblée avec un empressement et une courtoisie dont celui qui a l'avantage de signer ces lignes se félicite d'être le fidèle écho.

THÉODORE LEJEUNE,
Secrétaire de la Commission.

PORTRAITS, BUSTES ET STATUES DE GEORGES WASHINGTON.

C. WILSON PEEL. — N. GREEN. — A. CAMPBELL. — J. TRUMBULL. — F. CHEESMAN. — LE ROY. — N. PIEHLE. — J. WRIGHT. G. STUART. — E. PINE. — Mme DE BREHAN. — ROGER. — P. F TARDIEU. — A. SAVAGE. — A. ROBERSTON. — FULTON. — S. FOLWELL. — WERTMULLER. — SCHARPLESS. — W. BIRCH. — J. CERACCHI. — HAMILTON. — J. WRIGHT. — J. HOUDON. — CHANTREY. — L. COGNIET — LAUGIER. — JULIEN. — FLAXMAN. — GREVEDON. — MAURIN. — LAFOSSE. — BLANCHARD. — COUDER. — LEUTZE. — GIRARDET.

Deux mois environ se sont écoulés depuis le jour où a paru, dans les colonnes du *Siècle*, un intéressant travail de M. Ferdinand de Lasteyrie, ayant pour titre : *Washington, sa figure et ses portraits*. Un semblable sujet est essentiellement du ressort de la REVUE DES BEAUX-ARTS; aussi n'hésitons-nous pas à aborder l'analyse de l'étude en question, pleine de renseignements précieux, et à faire part aux lecteurs de nos recherches, rectifiant quelques inexactitudes de faits ou de dates de l'écrivain du *Siècle*; enregistrant enfin au courant de ce récit d'utiles détails peu connus.

Les feuilles et les revues américaines s'évertuent depuis quelque temps à rassembler, avec une minutie extrême, tout ce qui se rattache au libérateur que sa vertu et son courage ont rendu immortel. Ce sont des notices de monographies, des souvenirs bien tardifs, il est vrai, car voilà cinquante-sept ans que le triomphateur n'est plus. Hâtons-nous d'écrire, cependant, que Georges Washington n'a pas cessé de vivre comme aux beaux jours de sa gloire dans le cœur des enfants de 1776. Notre examen ne s'appliquera pas à l'homme d'État, au législateur ou au guerrier; nous bornerons notre tâche à l'esquisse de cette noble figure, dont les traits caractéristiques sont encore admirés de tous. Il convient d'abord que l'on sache que M. Custis, petit-fils d'un premier mariage de Mme Washington, a réuni et coordonné tous les matériaux qu'il possédait et qu'il est parvenu à découvrir sur les portraits du fondateur de l'indépendance des États-Unis. M. de Lasteyrie a extrait de ces renseignements ce qui lui a semblé de nature à captiver le public et à l'instruire. Le biographe s'exprime ainsi :

Washington était fort grand, «6 pieds 2 pouces dans ses meilleurs jours, » comme il le disait lui-même à son neveu le major Laurence Lewis.— En effet, mesuré pieds nus après sa mort, on lui trouva encore 6 pieds juste, mesure anglaise; 1 mètre 83 centimètres. Dans une commande adressée par lui à un tailleur de Londres, il se donne la même taille; ajoutons qu'il était plutôt mince, et que ses membres étaient très-longs;—

il avait alors trente-un ans;— il avait le dos très-long, assez large; on remarquait en lui cette particularité peu commune, que sa taille descendait presque carrément des épaules jusqu'aux hanches. Les jointures étaient remarquablement fortes, les pieds et les mains très-grands, les mains surtout, tellement au-dessus des proportions ordinaires, que si on les avait moulées, elles auraient pu figurer dans un musée comme une des merveilles anatomiques du dix-huitième siècle.

Pour compléter le signalement, les yeux étaient d'un bleu gris très-clair et enfoncés dans l'orbite, les cheveux étaient châtains.

Le plus ancien portrait de Washington serait, paraît-il, l'ouvrage de Charles Wilson Peale ou Peel, exécuté en 1772, quand le futur chef de l'indépendance n'était encore que le jeune planteur de la Virginie. Cette peinture est la propriété de M. Custis, qui la conserve dans son habitation d'Arlington-House. On l'a reproduite en gravure pour enrichir le livre de Sparks sur la vie et les écrits de l'illustre guerrier.

Sept ans plus tard, le même achevait une ressemblance en pied de Washington, commencée au camp de Valley-Forge en 1777. Cette œuvre réclama plusieurs années de labeur, circonstance qui ne surprendra que ceux qui ignorent que Peel était à la fois soldat et artiste. Au retour de chaque printemps, l'auteur, qui tenait l'épée et le pinceau, commandant d'une compagnie de volontaires, se battait pour l'émancipation de son pays; l'hiver venu, il déposait le glaive et gravement reprenait sa palette. Peel était, selon toute apparence, natif de Philadelphie, comme semble l'attester une indication que nous avons trouvée au bas d'une de ses toiles. Le Washington de cet artiste a été gravé par N. Green, et publié à Londres en 1785 : le général est en uniforme de son grade, un bras appuyé sur son cheval et l'autre posé sur un obus. La figure n'est pas heureuse, les vêtements sont négligés. Mais nous passerons en revue d'autres modèles plus dignes d'inspirer les artistes en quête de bons conseils.

Un portrait équestre peint d'après nature par Alexandre Campbell, de Williamsburg, en Virginie, dont M. de Lasteyrie ne parle pas, doit avoir sa place en cet endroit de la nomenclature, immédiatement après celui de Peel. Terminée en 1775, la composition de Campbell a reçu les honneurs de la gravure, bien que le cheval soit très-répréhensible sous le rapport du dessin. Il est indispensable de citer ce tableau, attendu que c'est le seul reproduisant Washington à cheval. M. Ferdinand de Lasteyrie ne mentionne pas davantage le portrait du général, peint en 1780, par Trumbull, servant, comme Peel, dans l'armée fédérale où il avait le rang de colonel. Ce premier essai de l'artiste fut gravé en Angleterre par V. Green.

John Trumbull, du Connecticut, crut devoir prendre sa revanche, en 1792, au moyen d'un second portrait qui obtint d'unanimes suffrages. Washington, une longue-vue à la main droite, se tient debout sur une petite éminence la veille de la bataille de Trenton; un peu plus loin son coursier de bataille est gardé par un jeune dragon. A l'horizon on aperçoit un fort où flotte l'étendard de l'affranchissement. Cette composition est magnifique. Le burin de J. Cheesman, à Londres, l'a très-bien interprétée. Il est permis de supposer que John Trumbull se plaisait à caresser son idée première.

Il existe une autre toile, qui n'est, en somme, qu'une imitation, car elle n'a subi que des changements de peu de valeur. Cette imitation a été burinée par Le Roy; mais elle est loin de valoir celle que grava Cheesman. Le visage du héros est trop tiré; un Nègre tient son coursier; au lieu d'un dragon, on n'aperçoit que la tête du nègre; le cheval n'est pas aussi bien campé.

Un fâcheux silence est derechef gardé par le narrateur du *Siècle*, au sujet de la ressemblance du libérateur, ouvrage du peintre N. Piehle, exécuté à Philadelphie en 1783. La gravure du peintre, au bas de laquelle se développe la mémorable journée du 19 octobre 1781, à York en Virginie; rappelle un éclatant fait d'armes et la capitulation de lord Cornwallis. Rien de plus naturel que cette apothéose de Washington au-dessus de la valeureuse image.

Joseph Wright, de Bordentown, fit le portrait du général en 1784, sur la prière de Franklin, son compatriote. Il paraît que cet ouvrage était destiné à Mme Willing, de Philadelphie, dont le neveu, M. John H. Pall, serait encore possesseur, au dire de M. de Lasteyrie; ce portrait de J. Wright *aurait le mérite d'une vérité absolue.* Nous avons vu une petite reproduction de cette merveille, et nous avouons qu'elle ne nous a point ravi; aucun intérêt ne s'attache au profil de cette silhouette.

Entre tous, le parfait *princeps* de Washington, est, selon nous, celui dont la postérité est redevable à la brosse de G. Stuart, qui orne maintenant l'Atheneum de Boston. Une preuve irrécusable des qualités de cette composition, c'est qu'aujourd'hui dans le Nouveau-Monde, soit qu'on veuille illustrer une histoire des Etats-Unis par l'effigie de son sauveur, soit qu'on ait le projet de fixer sur la toile quelques épisodes de sa carrière chevaleresque, soit qu'on se propose de tailler dans le marbre ou couler en bronze les traits du père de la patrie, c'est

d'abord le tableau de Stuart qu'on s'empresse de consulter. On doit néanmoins reconnaître que Stuart n'a pas aussi bien fini son ouvrage qu'il l'avait commencé. Le dessin de la tête est irréprochable; mais le corps, les draperies, les accessoires, sont en général d'une exécution médiocre. En ce qui concerne le torse et les membres qui l'accompagnent, nous préférons celui de Trumbull. M. Custis remarque très-judicieusement, que pour avoir la ressemblance parfaite de Washington, « il faudrait placer la tête peinte par Stuart sur le corps dessiné par Trumbull. » Le tableau de Stuart nous montre le président en méditation dans son cabinet, ainsi qu'on l'a vu plus haut. Trumbull a costumé le général en habit militaire. Plus qu'un mot sur Stuart. Des critiques rigides le blâmaient d'avoir donné à son modèle des yeux trop foncés:

« — Tranquillisez-vous, répliqua le peintre, dans un siècle ou deux ses prunelles s'éclairciront plus qu'il n'en sera besoin! »

Les occasions de voir des gravures et des lithographies du chef-d'œuvre de Stuart étant fréquentes, nous noterons avant de clore ce compte rendu, celles qui ont obtenu les plus légitimes succès. Vers 1785, un peintre du nom de E. Pine, ayant à exécuter les portraits des principaux hommes d'État de l'Union, n'oublia pas, on le pense, la ressemblance présidentielle, qui est restée dans la famille Hopkinson.

En 1789, Mme de Bréhan a peint, sous forme de camée, à New-York, la figure du général; on a reproduit ce portrait; le camée a été buriné par Roger, sous la direction de P.-F. Tardieu. Savage, en 1790, fit à son tour le héros américain dans le Massachusetts. La gravure publiée en Angleterre manque de vérité. Durant l'année où Savage offrait son estampe au public, Archibald Roberston a exécuté une miniature. Il importe encore de signaler un portrait de Washington peint par Fulton, l'inventeur des bateaux à vapeur. C'est le cas de se réjouir et de remercier le ciel! Le célèbre ingénieur a renoncé alors à ses idées artistiques pour se livrer aux sérieuses investigations qui ont déterminé son impérissable découverte.

Énumérons les portraits de l'immortel enfant de la Virginie, composés par S. Folwell, par W. Vertmüller, artiste suédois, en 1795, par Scharpless, fait au crayon en 1796, que M. de Lasteyrie considère comme fermant la série des ressemblances de Washington, d'après nature. Erreur manifeste! M. de Lasteyrie oublie de parler de la toile de William Birch, de la Caroline, qui date également de 1796, et qui a été exécutée à la demande d'un ami du président, Van Staphorst, d'Amsterdam.

Plusieurs sculpteurs éminents ont aussi fait des bustes de Washington, entre autres Joseph Ceracchi, Hamilton, Joseph Wright, et l'une des étoiles de la statuaire française, Jean Houdon, de son vivant ami de Franklin, après sa mort, mais seulement depuis le second empire, honoré de l'inscription de son nom au-dessus de la porte d'une des salles du Louvre, qu'on appelle aujourd'hui le Musée Houdon. Nous avons eu l'avantage de voir la gravure de ce buste, exécutée par Tardieu, et déposée le 9 vendémiaire an IX, à la bibliothèque de la rue Richelieu, dite alors bibliothèque nationale. Au bas de la belle estampe de Tardieu, était buriné ce quatrain de J. Castera :

Pour sauver son pays du pouvoir arbitraire,
Washington combattit en guerrier valeureux;
Mais il acquit bien plus qu'une gloire vulgaire:
Il fut, homme d'État, humain et vertueux.

D'après la médaille frappée à Londres par le parti des opposants, sur une tablette on lit ce distique :

De Washington voici les traits!
A ce nom seul, tremblez, Anglais!

Chantrey a aussi exécuté une statue triomphale sur la commande du congrès. L'image du libérateur se drape dans un énorme manteau. L'éternel souvenir de l'homme de guerre et du législateur descendu dans la tombe, a donné naissance à d'innombrables hommages artistiques, principalement en France, en Angleterre et aux États-Unis. Le portrait remarquable entre tous est celui peint en 1836 par M. Léon Cogniet, de l'Institut, et que M. Laugier a gravé en 1839. Dans cette série de seconde inspiration, si nous pouvons nous exprimer ainsi, M. de Lasteyrie mentionne le buste sculpté à Londres par le célèbre Flaxman et le portrait de M. Ary Scheffer pour le général Lafayette; mais il se tait à l'égard de la composition de M. L. Cogniet, double chef-d'œuvre au point de vue du pinceau et du burin. L'auteur de *la Tintorella*, comme il le déclare lui-même, s'est inspiré peignant son personnage, de l'admirable tête de Stuart, et pour le corps de celui de Trumbull. L'académicien a de la sorte réuni, suivant le désir de M. Custis, tout ce qu'il était permis de souhaiter afin d'obtenir une entière ressemblance. Le graveur a rempli sa tâche avec une chance qui ne se rencontre pas toujours. L'excellente reproduction de M. Laugier est à coup sûr l'incontestable preuve de son talent de premier ordre. Le second rang appartient à la lithographie de M. Julien, d'après Stuart.

MM. Grevedon, Maurin, Lafosse, Faloni, ont aussi lithographié le héros américain.

Nous n'aurons garde d'omettre la jolie gravure de M. Blanchard, d'après le dessin de M. Couder. C'est la tête du portrait de Trumbull, nous aurions mieux aimé celle de Stuart; une rare vigueur distingue le travail de M. Blanchard. *Washington traversant la Delaware* est un assemblage d'une vingtaine de figures, ouvrage du peintre Leutze, gravé par M. Girardet. L'originalité de cette scène est évidente ; quoi qu'il en soit, en dehors de la belle planche de M. Girardet, il règne dans cette toile de Leutze une regrettable monotonie; le mouvement, l'animation manquent presque partout. Ayons de l'indulgence ! Washington passant la Delaware, comme jadis César franchissant le Rubicon, est un sujet bien capable de plaire aux austères yankees.

L. DELARUE.

TOMBEAU
DU
CARDINAL PRINCE DE CROÏ
ARCHEVÊQUE DE ROUEN.

Un débat archéologique s'est produit le mois dernier, au sujet du mausolée qu'érige dans la chapelle de la Vierge de la cathédrale de Rouen, en regard et comme complément des sépultures monumentales des cardinaux d'Amboise et des grands-sénéchaux Pierre et Louis de Brézé, sous les auspices de Mgr Blanquart de Bailleul, avec l'aide d'une souscription dont le maximum est limité à cinq francs par adhérent et n'admet que les membres du clergé du diocèse, M. Barthelemy, architecte de la vénérable basilique, secondé par M. Fulconis, jeune statuaire, entre un appréciateur quelque peu rigide, M. Alexandre Fromentin, et, sinon l'édificateur, investi par la souscription d'ériger le souvenir funéraire, au moins M. Alfred Darcel, un des partisans, un des apologistes éclairés des doctrines et du style de M. Barthelemy. Du sommaire exposé de ces faits, il résulte que le directeur de la REVUE DES BEAUX-ARTS a reçu du chef-lieu de la Seine Inférieure, la lettre suivante :

La question que je viens d'effleurer dans le *Journal de Rouen*, relative à l'érection d'un mausolée à la mémoire du cardinal prince de Croï, rentrant tout à fait dans la spécialité de votre excellente publication, permettez-moi, Monsieur le Directeur, de vous adresser un exemplaire du numéro qui contient mon article. Si, comme je n'en puis douter, vous trouvez la question digne d'être traitée dans la REVUE DES BEAUX-ARTS, mon travail, je crois, vous renseignera utilement, soit que vous en acceptiez l'entière teneur ou seulement une partie, soit enfin que vous envisagiez le problème à un point de vue opposé au mien.

Je ne suis pas, Monsieur, de ceux qui se croient le don de l'infaillibilité. J'ai cru voir quelques côtés vulnérables dans le projet de M. Barthélemy, sur lesquels j'ai jugé à propos d'appeler son attention. C'est à vous, Monsieur, qu'il appartient de prononcer entre nous sur un principe d'art et de goût dont le public rouennais est en ce moment très-préoccupé.

Agréez, je vous prie, M. le Directeur, l'assurance de ma considération la plus distinguée,

A. FROMENTIN.

Rouen, 19 mai.

L'épître qui précède avait devancé l'envoi d'un exemplaire du *Journal de Rouen*, en date du 11 mai, où se trouvait inséré, à la suite du feuilleton, sur la troisième page de la feuille, le travail de M. Fromentin. Quel que soit l'intérêt que cette controverse artistique présente pour nos lecteurs, l'espace nous manque, malgré tout notre bon vouloir, pour reproduire ou seulement pour analyser les considérations de M. Fromentin. Le critique déclare lui-même que M. Barthélemy, « dont les prédilections paraissent exclusivement acquises au style du moyen âge, » a été chargé des plans et de l'ordonnance du monument, et que, cédant derechef « à son irrésistible penchant pour la forme ogivale, » il a jugé opportun de mettre les détails en rapport avec la chapelle de la Vierge, dont l'origine remonte, comme on sait, au quatorzième siècle, et qu'il décrit en ces termes :

Deux pilastres couronnés de clochetons, à la base desquels est placé un sarcophage devant supporter la statue tombale du cardinal, et dont l'ornementation consiste en une sorte de feston formé d'ogives, soutiennent un tympan dont la partie supérieure sera terminée par la statuette d'un ange sonnant de la trompette. Sur le fond losangé doivent se détacher les armoiries du prince et l'inscription tumulaire.

M. Fromentin déclare en outre, que « le projet de M. Barthélemy a, depuis quelque temps déjà, reçu la sanction de l'autorité supérieure, et que l'exécution avancée des travaux est même un fait accompli. » Il est alors trop tard pour entrer en discussion. Quant à la statue du prélat métropolitain, la réalisation en a été confiée, on l'a vu plus haut, à M. Fulconis, qui en a fini le modèle en plâtre; mais on ne dit rien du marbre. La ressemblance du cardinal sera en pierre : d'abord, parce que cette matière a été employée dans tout l'ensemble du tombeau ; et en second lieu, parce que ce granit est destiné à recevoir des peintures et qu'il était peu d'usage, durant la période gothique, de tailler le Paros. Cette théorie est contredite par M. Fromentin, qui ne semble pas professer une éminente estime pour l'ornementation polychrome, et qui s'arme sur ce point, comme sur celui de

la sculpture du marbre, du sentiment de feu Émeric David, de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, et du volume qu'on a réimprimé, sans son autorisation, il y aura bientôt trois ans. M. Fromentin commet en cet endroit un grave anachronisme; il dit, ce sont ses propres termes, préalablement à une citation de son autorité : « Voici quelques fragments du livre que M. *Émeric David* a publié, *en* 1833, sous ce titre : *Histoire de la Sculpture française*, et que nous livrons à la sage méditation de M. Barthélemy.» Or, le docte membre de l'institut, adjuré d'un ton si péremptoire, est mort en avril 1839. Émeric David, comme d'autres académiciens, n'a pas toujours marché avec le progrès, et il ne serait pas impossible qu'il se fût arrêté aux axiomes et aux admirations exclusives de Quatremère de Quincy, le secrétaire perpétuel de sa classe à l'Institut.

M. Fromentin n'approuve pas davantage la polychromie du soubassement, des pilastres, des clochetons, du tympan et du chérubin embouchant la trompette; il s'afflige autant de la disparate, de l'anachronisme que ces teintes diverses détermineront, au préjudice de la postérité, dans le costume du prince-cardinal trépassé en 1844, et que M. Fulconis a revêtu « des ornements sacerdotaux de notre époque. » A quoi songe le redresseur des torts de M. Fulconis? Les RR. PP. Jules Cahier et Arthur Martin, auteurs de la *Monographie de Saint-Etienne de Bourges* et d'une publication intitulée, si notre mémoire est fidèle, *Mélanges d'archéologie sacrée*, ces savants religieux, qui ont dessiné les insignes pontificaux de Mgr de Bonald, archevêque de Lyon, lors de sa promotion au cardinalat, et en ont scrupuleusement contrôlé l'exécution, lui répliqueront que les habillements ecclésiastiques, surtout les attributs des princes de l'Église, sont une affaire de liturgie d'ordre primordial. En somme, M. Fromentin n'obtiendra l'apaisement qu'il sollicite que lorsque l'on aura mis au néant la tombe ogivale de la chapelle de la Vierge, et qu'on en aura réédifié une autre en harmonie avec les lignes académiques des sculptures avoisinantes ou dans le style architectonique du dix-neuvième siècle. Sans rétrograder jusqu'à la Renaissance, Louis XIV, Louis XV, Louis XVI, la République même, le premier Empire ont eu leur architecture; mais celle de l'âge contemporain, où donc est elle?

La réponse à cette interrogation a été faite par M. Alfred Darcel, dans le *Journal de Rouen* du 20. Abordant le chapitre des tombeaux des cardinaux d'Amboise et des deux sénéchaux de Brézé, tous les trois de style différent quoique modernes, ainsi que la décoration de l'autel de la mère de Dieu, M. Darcel, en face de l'œuvre de M. Barthélemy, réplique à M. Fromentin : « Ce cinquième style, vous auriez désiré qu'il appartînt au dix-neuvième siècle; moi aussi, je l'aurais désiré, mais à une condition; c'est que le dix-neuvième siècle possédât un style religieux qui lui appartînt en propre. » D'accord avec M. Darcel, nous ne connaissons pas d'autre architecture caractéristique de la période où nous sommes, que celle des gares de chemin de fer, à laquelle les esprits positifs, voudraient rattacher toutes les autres. Néanmoins nous cessons de sympathiser avec le défenseur de M. Barthélemy, lorsqu'il écrit : « Les questions d'harmonie de style ont bien leur valeur. Vous donneriez, et de grand cœur, les fastueuses machines de Canova et de Thorwaldsen (je m'attaque aux plus grands parmi les modernes), pour une simple plaque de marbre, bordée d'un ornement peu saillant, monument commémoratif modeste, mais qui ne heurterait pas désagréablement les lignes et l'aspect général du monument.» S'exprimer de la sorte, c'est faire, nous semble-t-il, trop bon marché de deux des renommées les plus légitimes de l'ère actuel.

Par contre, M. Alfred Darcel réduit à leur juste valeur les opinions arriérées et les inexactes théories d'Émeric David, touchant l'ornementation polychrome des édifices religieux, des mausolées et des statues; les exemples qu'il emprunte aux annales artistiques du passé grec et romain, de l'intervalle bysantin et roman, du moyen âge et des genres qui les ont suivis, sont des arguments sans replique; comme il l'affirme en toute évidence, le temple de Pœstum, le débris d'une frise du temple de Jupiter à Olympie, que possède le musée du Louvre, les costumes des rois assyriens du même musée, et les sculptures de la collection de Palerme, révèlent des traces d'une coloration séculaire. La *Notre-Dame* de M. Victor Hugo, les études archéologiques de plus fraîche date, dus à la plume de M. Hittorf, les travaux des dix dernières années à la basilique royale et impériale de Saint-Denis, à la Sainte chapelle du Palais et à l'église de l'Abbaye de Saint-Germain-des-Près, ceux que l'on a entrepris à la Métropole de Notre-Dame pour le baptême de l'enfant de France, les sculptures religieuse de M. l'abbé Choyer dans l'établissement artistique qu'il a fondé et qu'il dirige au fond d'un ancien cloître d'Angers; puis les rapports, écrits ou notices de MM. Vitet, Mérimée, le duc de Luynes de l'Institut, l'ouvrage de M. Daniel Ramée, la *sainte Élisabeth de Hongrie* par M. le comte de Montalembert, les splendides restaurations extérieures et

intérieures de MM. Viollet Le Duc, de Lassus et autres, contrebalancent bien les opinions arriérées et fausses d'Émeric David Ces preuves et ces témoignages interdisent tout malentendu, toute équivoque sur l'antiquité et le privilége de la polychromie à l'égard des monuments. Quant à la sculpture, on n'a certainement pas oublié l'un des derniers chefs-d'œuvre de Pradier : *La poésie légère*, dont le front charmant est ceint d'une couronne de fleurs légèrement teintée à la détrempe. Pradier rassurait les délicats, en leur certifiant qu'il pratiquait ainsi les enseignements du siècle de Périclès. Que l'architecte du mausolée en l'honneur du cardinal prince de Croï, poursuive donc la réalisation de ses plans; qu'il ne craigne pas d'être ogival et polychrome, ainsi que son sculpteur ! L'art et le succès seront on n'en saurait douter, avec MM. Barthélemy et Fulconis.

GEORGES GUÉNOT.

PERCEMENT DE L'ISTHME DE SUEZ.

DERNIÈRE COMMUNICATION.

En septembre de l'année dernière, la REVUE DES BEAUX-ARTS a publié une analyse assez complète du projet d'ouverture de l'isthme de Suez [1]; l'auteur de ce travail, M. Georges Guénot, ne l'avait entrepris qu'après mûr examen des documents, pièces et cartes que M. Ferdinand de Lesseps avait bien voulu lui transmettre, y compris une lettre du 19 août 1855, renfermant les passages qui suivent :

Mon exposé vous mettra au courant de la marche qui a été suivie dès le début, jusqu'à la fin de juillet de cette année.....

L'opinion publique, en Angleterre, s'est prononcée en faveur de la canalisation de l'isthme de Suez, et j'ai reçu de la Compagnie des Indes, ainsi que de la Compagnie péninsulaire et orientale de navigation à vapeur, des témoignages écrits desquels il résulte que ces deux grandes sociétés considèrent une abréviation du parcours maritime entre l'Europe et les Indes, comme devant servir les intérêts de la Grande-Bretagne aussi bien que ceux des autres pays.

L'étude du grand problème concernant la jonction de la Méditerranée à la Mer Rouge, ne pouvait être considérée dans ces colonnes, aux divers points de vue de l'industrie, de la société et de la politique, qui sont ses faces principales; mais, sous un autre rapport également digne d'intérêt, la question rentrait dans la sphère de ce recueil. Il s'agissait d'une terre consacrée par les livres saints, du berceau des connaissances humaines, des monuments de l'archéologie et des glorieux souvenirs de la campagne d'Egypte. Une belle et curieuse lithographie aidait à l'intelligence du texte [1]. Rien ne démontre plus clairement que ces plans et leur ligne méthodique, l'utilité du percement qui, sur un espace de cinq à six mille lieues de la route commerciale, entre l'Occident et l'Orient, l'abrége d'environ la moitié.

A gauche du canal projeté, lorsqu'on se dirige vers le sud et qu'on laisse derrière soi la Méditerranée, c'est Péluse, l'antique Pelusium, aujourd'hui aussi éloignée du rivage qu'elle l'était du vivant de Strabon. A droite, en face les ruines du château de Thineh, suivant M. J.-J. Heller, la primitive Pelusium ; toujours à droite du futur canal, le lac Menzaleh et le pont d'El Kané, sur la route du pays de Canaan à l'Egypte. De l'autre côté, après Péluse, Ras-Caservum, cap ou mont Cassius des anciens. Plus bas, la ville de Kameh et les ruines de Magdolum, Magdal de la Bible. Chemin faisant, presque au milieu du parcours de Péluse à Suez, le lac Tinsah, qui marquait les limites de la Mer Rouge au temps de Moïse. Dans la direction de l'Egypte, le pays de Gessen, la terre des pâturages, souvent citée par les livres saints. Puis tour à tour, sur l'une et l'autre rive du canal, les vestiges des Ramsès, des Pharaons et des Hébreux; Héliopolis et Ptolémée, aujourd'hui Abou Rechel ; le seuil du Serapeum, monument persépolitain, probablement dédié par Darius à l'achèvement du canal des deux mers ; ici, les lacs, les mers mentionnés par les Ecritures. Les relais du Caire à Suez, présentent le monument persépolitain de Cambysis, l'ancienne Klisma des Ptolémées ; enfin, Suez avec son cimetière européen et son hôtel des voyageurs de l'Inde. Peintres, sculpteurs, architectes, archéologues, historiens, trouveront aussi sous ces lointaines latitudes de nombreux motifs de contemplation, de notes, d'ébauches ou d'esquisses. En ce qui nous touche, les principaux incidents de notre voyage en Orient, durant la seconde moitié de l'année 1850 [2], ne sortiront jamais de notre mémoire.

1. *L'Isthme de Suez.— Vue panoramique, par Linant-Bey et Mougel-Bey*, REVUE DES BEAUX-ARTS, tome 6, année 1855, page 331.

1. *Vue panoramique de l'isthme de Suez*, dessinée par M. Linant de Belfont, lithographiée par M. H. Clerget, imprimée par M. Lemercier. — Largeur, 65 cent.; hauteur, 56 cent., non compris les marges.— Paris, Goupil et C^e^.— Dépôt à Londres, à Berlin et à New-York, 1855.

2. Les *Pèlerins d'Orient*, lettres artistiques et historiques sur un voyage dans les Provinces Danubiennes, la Turquie, la Syrie et la Palestine, par M. Félix Pigeory, architecte de la ville de Paris. — Paris, un volume grand in-18, E. Dentu, libraire-éditeur, 1854.

Les voyageurs, les artistes ou les curieux ne sauraient se dispenser, au cas où ils accompliraient le pèlerinage de Péluze à Suez, de se munir du volume publié en septembre 1855, par M. Ferdinand de Lesseps, et qui est en quelque sorte l'aperçu, le résumé, le programme de sa magnifique tentative [1], dont le bilan est établi au courant des dernières pages. Les dépenses ne seront point démesurées; M. de Lesseps évalue les sommes indispensables pour les terrassements, travaux d'art, frais d'administration, intérêts des versements jusqu'à l'achèvement du travail et autres charges imprévues, au total de 185 millions, c'est-à-dire la moitié de ce qu'a coûté le chemin de fer de Paris à Lyon ou celui de Londres à York. Il est constant pour les porteurs d'actions, que le revenu annuel de l'entreprise, qui ne demandera pas plus de six années pour son entier achèvement, excédera 40 millions.

Quoi qu'il en soit, l'attrayant ouvrage de M. de Lesseps n'était encore, à la fin de 1855, qu'un rêve, qu'une séduisante hypothèse que l'expérience pouvait mettre à néant. En janvier 1856, les choses ont changé de face, les espérances ont cédé le pas aux réalités. Une seconde épître, datée du 17 mai dernier, a été écrite à M. Georges Guénot par M. Ferdinand de Lesseps; cette épître contenait les lignes suivantes :

J'ai l'honneur de vous adresser, Monsieur le rédacteur en chef, les procès-verbaux des études faites en Égypte par la commission internationale pour le percement de l'isthme de Suez, une réponse de M. B. Saint-Hilaire à *la Revue d'Edimbourg*, l'acte de concession portant cahier des charges et les statuts de la Compagnie universelle.

Je soumets ces documents à votre appréciation; j'espère que vous voudrez bien en rendre compte, et je saisis avec plaisir cette occasion de vous exprimer mes remercîments pour l'appui éclairé que vous avez spontanément prêté à l'entreprise de la canalisation de l'isthme de Suez.

C'est à la presse française surtout que cette entreprise doit d'être arrivée au point de prochaine exécution où elle se trouve aujourd'hui, et son concours ne manquera pas de contribuer au succès définitif.

Veuillez agréer, Monsieur le rédacteur en chef, les assurances de ma considération la plus distinguée.

Ferd. DE LESSEPS.

La première communication énoncée dans la lettre de M. de Lesseps, relative aux procès-verbaux de la commission [2], forme 95 pages et renferme, rangés sous dix numéros, les analyses de neuf séances. Le dernier numéro est un rapport sur le projet de M. de Lesseps, daté d'Alexandrie, le 2 janvier 1856, rédigé et soumis par les commissaires : Conrad, président, A. Renaud, de Vegrelli, Lausson, rapporteurs, à S. A. Mohamed-Saïd-Pacha, vice-roi d'Egypte.

Le premier numéro, du 30 octobre 1855, donne les noms des membres de la commission internationale, composée comme il suit : MM. Rendel et Mac-Clean, ingénieurs en chef, à Londres; Conrad, ingénieur en chef du *Water-Stead*, à la Haye; Lentz, conseiller du ministère du commerce et des travaux publics, ingénieur en chef des travaux hydrauliques de la Prusse, à Berlin; De Vegrelli, conseiller de cour, directeur des travaux publics de l'Autriche, à Vienne; Paleocapa, ingénieur, ministre des travaux publics de Sardaigne, à Turin; Renaud, inspecteur-général et membre du conseil des ponts-et-chaussées, à Paris; et Lausson, ingénieur hydrographe de la marine, à Paris.

L'avant-dernier numéro est affecté à la séance de la commission tenue le 2 janvier de cette année à Alexandrie. Aux extraits des procès-verbaux sont joints quatre annexes.

Le second document que signale la lettre de M. de Lesseps, est la réponse de M. B. Saint-Hilaire à un recueil périodique anglais [1]. M de Lesseps avait trop compté sur l'esprit public de la Grande-Bretagne, presque toujours antipathique aux idées qui ne sont pas de son cru ou dont elle n'a point l'initiative. La *Revue d'Edimbourg* a été l'écho de ses indifférences ombrageuses ou de ses rancunes calculées; mais les péremptoires arguments de sa riposte ont enlevé aux antagonistes du projet français toute envie de le combattre. Le travail de M. Barthélemy Saint-Hilaire est du mois de mai de cette année; l'épître de M. de Lesseps à M. Guénot lui donne cependant le pas sur une autre publication qui lui est antérieure et qu'il place la troisième, nous voulons parler de la brochure constituant le titre capital de l'œuvre [2]

Les 46 pages de cet imprimé comprennent les deux documents, base fondamentale de l'entreprise : 1° le firman du vice-roi du 5 janvier dernier, rappelant celui du 20 novembre 1854 Ce second firman se relie aux prescriptions régle-

1. *Percement de l'isthme de Suez; exposé et documents officiels*, par M. Ferdinand de Lesseps, ministre plénipotentiaire — Paris, un volume in-8°, Henri l'lon, éditeur; 1855.

2. EXTRAITS DES PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES DE LA COMMISSION INTERNATIONALE DU CANAL DE SUEZ. — Paris. In-8°. Typographie de Henri Plon. 1856

1. *Percement de l'isthme de Suez, réponse à la Revue d'Edimbourg.* —Paris, in-8°, typographie de Hennuyer, mai 1856.

2. *La Compagnie universelle du canal maritime de Suez. — Firman de concession du cahier des charges.— Statuts.*—Paris, in-8°, typographie de Henri Plon, 1856.

mentaires du cahier des charges, et il termine par cette note :

A MON DÉVOUÉ AMI DE HAUTE NAISSANCE ET DE RANG ÉLEVÉ, M. FERDINAND DE LESSEPS.

« La concession accordée à la Compagnie universelle du canal de Suez, devant être ratifiée par S. H. I. le sultan, je vous remets cette copie authentique, afin que vous puissiez constituer ladite compagnie financière.

« Quant aux travaux relatifs au percement de l'isthme, elle pourra les exécuter elle-même dès que l'autorisation de la Sublime-Porte m'aura été accordée.

« Caire, 26 rebi-ul-akher 1272. — Cachet de S. A. le vice-roi. »

« Pour traduction conforme à l'original, en langue turque, déposé aux archives du cabinet;

« Le secrétaire des commandements de Son Altesse le vice-roi,

« KONIG-BEY. »

2° Les statuts de la Compagnie universelle du canal maritime de Suez, divisés en onze titres et comptant soixante-dix-huit articles qu'accompagne cette conclusion :

« Nous, Mohamed-Saïd-Pacha, vice-roi d'Egypte, après avoir pris connaissance du projet des statuts de la Compagnie universelle du canal maritime de Suez et dépendances, lequel nous a été présenté par M. Ferdinand de Lesseps et dont l'original, contenant 78 articles, reste déposé dans nos archives; déclarons donner auxdits statuts notre approbation, pour qu'ils soient annexés à notre firman portant concession et cahier des charges, en date de ce jour. — Fait à Alexandrie, le 5 janvier 1856. »

Le bon plaisir de lord Stradfort de Redcliff ne prévaudra pas. Le gouvernement de Sa Hautesse Abd-ul-Medjid se fera, sans nul doute, un devoir de ratifier la grande et généreuse idée du percement de l'isthme de Suez, qui sera un hommage de plus offert à la civilisation et à la prospérité du monde.

FÉLIX PIGEORY.

ÉCOLE IMPÉRIALE DES BEAUX-ARTS.

ENTRÉE EN LOGE POUR LES PRIX DE ROME.

SCULPTURE. — M. LEMAIRE. — M. LE Dr ROBERT.

Dans la livraison du 1er de ce mois, il a été rendu compte des travaux des concurrents pour les grands prix de Rome et de l'entrée en loges des plus habiles dans les spécialités de *l'architecture*, de *la gravure* et de *la peinture*. *La statuaire* a eu son tour, et l'académie des Beaux-Arts de l'Institut a prononcé son jugement, le 31 mai, sur les ouvrages des élèves sculpteurs admis en loges au nombre de huit. Les élus ont été proclamés ainsi qu'il suit :

M. Lechesne, élève de M. Simart; — Biole, élève de M. Jouffroy; — Delorme, élève de M. Bonnassieux; — François-Clément Moreau, élève de Pradier et de M. Simart; — Rolland, élève de M. Duret; — Cugnot, élève de M. Diebold; — Manéglier, élève de MM. Ramey et Dumont; — Delaplanche, élève de M. Duret.

Aux termes du règlement en vigueur depuis l'année dernière, les lauréats dont les noms précèdent ont dû exécuter, en *trente-six heures*, l'esquisse de la composition déterminée par le programme, et qui sera livrée à l'appréciation du jury au bout d'un intervalle de soixante-douze jours d'étude en loges, le 1er septembre prochain. — Le sujet proposé est : *Romulus portant les dépouilles opimes au temple de Jupiter-Jéretrien, après avoir vaincu Acron, roi des Cessiniens*. — La scène sera traitée en ronde bosse.

Les professeurs de l'École impériale des Beaux-Arts, réunis en assemblée générale le même jour, 31 mai, au palais de la rue Bonaparte, ont procédé à l'installation de deux nouveaux collègues : M. Lemaire, membre de l'Institut, appelé par décret impérial du 8 mars dernier à l'enseignement de la sculpture, au lieu et place de David d'Angers, décédé, et M. le docteur Robert, membre de l'académie de Médecine et chirurgien en chef de l'hospice Beaujon, qui a pris possession, en vertu du décret impérial du 3 mai, de la chaire d'anatomie vacante par suite du décès d'Emery. D'unanimes sympathies ont salué cette cérémonie académique.

PIERRE DU MOUTIER.

La REVUE publiera dans sa livraison prochaine, la première partie du compte rendu de l'Exposition des Beaux-Arts présentement ouverte à Rotterdam; elle a reçu de son représentant néerlandais le manuscrit accompagné de notes, d'exemplaires de journaux de la ville et le catalogue en langue hollandaise, des envois figurant à l'exhibition rotterdamoise renfermant 404 numéros. Les documents en question sont parvenus trop tard pour avoir aujourd'hui leur place au courant de ces colonnes.

Il a aussi été adressé à la rédaction de la REVUE, par un de ses amis et correspondants de Belgique, deux brochures. La première est intitulée : *XIIIe Exposition triennale de Tableaux et d'Objets d'art de la ville de Gand. Salon* 1856.

Conditions générales. L'ouverture de l'Exposition aura lieu aujourd'hui 15 juin, et la clôture le dimanche 17 août 1856. — Le second imprimé est une pièce du genre de celle qui précède : on y trouve des détails analogues sur l'Exposition gantoise de 1853, qui, dans l'ordre triennal, a devancé la solennité actuelle. D'autres renseignements nous seront transmis d'ici au prochain numéro.

MOSAIQUE.

Prochaine vente des ouvrages laissés par Ducornet. — Tableau de M. Yvon. — Un buste de M. Irvoy. — Procès Madrazo : MM. de Mars et Gustave Planche. — Prolongement de la rue Castiglione à travers les Tuileries. — Place de l'Arc-de-Triomphe. — Objets d'art russes. — Vente d'autographes de M. Parison. — Académie des inscriptions et belles lettres. Prix triennal : MM. Botta et Place. — Prochaines élections à l'Institut : MM. de Laprade, Beulé et Foucault. — L'éloge de Vauvenargues. — Inauguration, à Reims, de la statue de Colbert, par M. Guillaume. — Statue de M. Farochon. — Antiquités de Ninive. — Portrait de S. A. R. et I. Mme la duchesse de Brabant. — Société des aquarellistes bruxellois. — Vente de manuscrits à Londres.

Le projet de l'association des artistes peintres, sculpteurs, architectes, graveurs et dessinateurs, ayant pour but la vente des études, tableaux commencés ou finis, croquis, esquisses ou ébauches garnissant l'atelier de César Ducornet, et légués pour tout héritage par le feu peintre né sans bras à son malheureux père, ce projet, dont M. Alexis de Fontenay est l'un des plus ardents promoteurs, paraît destiné à une complète réussite. On nous mande que beaucoup d'artistes ont promis leur concours aux philanthropiques enchères qui, très-prochainement, auront lieu et qu'ils enrichiront de leur propres travaux ; plusieurs confrères de Ducornet ont déjà fait des dons d'ouvrages susceptibles d'atteindre des prix élevés, et qui ne contribueront pas peu, sous le rapport pécuniaire, aux favorables résultats de l'entreprise.

Chargé par le gouvernement d'un tableau ayant pour sujet *l'assaut de la tour Malakoff*, M. Yvon est de retour à Paris du voyage qu'il a fait en Crimée pour prendre les dessins sur les localités mêmes. Il se loue beaucoup de l'accueil que lui a fait le maréchal Pélissier et du concours qu'il a trouvé partout pour l'accomplissement de sa mission.

Un jeune sculpteur de talent, auquel on était déjà redevable du buste de la Rosati, M. Irvoy, vient d'achever celui de Mme Miolan-Carvalho dans son costume de *Fanchonnette*, comme pour marquer un grand et légitime succès.

Un incident qui a quelque peu ému le monde parisien, et dont la REVUE DES BEAUX-ARTS a dit un mot dans sa *Mosaïque* du 15 mai dernier, est la querelle divulguée il y a environ six semaines dans le journal des *Débats*, dans un feuilleton de M. Jules Janin. Le débat avait surgi, comme nous l'avons répété, entre M. Gustave Planche, de *la Revue des Deux-Mondes*, et un peintre espagnol, M. Frédéric Madrazo, qui reprochait à l'austère critique de M. Buloz, de l'avoir attaqué trop vivement à propos d'un portrait de la reine d'Espagne, qui *n'était pas* à l'Exposition universelle, mais que M. Planche, par une sorte de double vue, croyait y avoir aperçu. Par suite de ces conjonctures, M. Madrazo avait introduit une action judiciaire. Cette poursuite a eu son dénouement. Sur la plaidoirie de Me Chaix-d'Est-Ange, et malgré tous les efforts de Me Jules Favre, le tribunal a condamné M. de Mars, gérant de *la Revue*, à 200 fr. d'amende ; M. Planche à 300 fr., et tous les deux solidairement aux frais, pour avoir excédé les droits légitimes de la critique. L'arrêt rendu contre M. Gustave Planche a paru sévère ; mais le célèbre critique ne compte pas, on le sait, beaucoup d'amis parmi les artistes, non plus que dans la presse.

Le projet de la continuation des rues de la Paix et de Castiglione à travers les Tuileries (pour aller rejoindre la rue Bellechasse au moyen d'un pont sur la Seine) est, dit-on, à l'étude et prend chaque jour de la consistance. Il nous est impossible de croire à un semblable vandalisme.

Sous peu les études d'alignement et de nivellement permettront de construire les hôtels circulaires qui doivent entourer l'Arc-de-Triomphe, et faire de la place monumentale de l'Étoile une place qui l'emportera de beaucoup sur la plupart de celles qui existent déjà. M. Hittorf, architecte, membre de l'Institut, a seulement composé et dessiné les façades de ces hôtels qui seront, à ce qu'on assure, au nombre de seize.

On a transporté sur la terrasse du bord de l'eau, près de l'Orangerie, aux Tuileries, les œuvres d'art envoyées de Sébastopol comme trophées de notre victoire. Ils se composent de deux sphinx en marbre d'un grand style et d'un fronton dont le milieu est formé par l'aigle à deux têtes ; à droite et à gauche sont des proues et des instruments de marine. Les deux sphinx sont placés à droite et à gauche de la porte orientale de l'Orangerie, et le fronton, composé de plusieurs morceaux, fait le milieu de la grande façade du midi. En l'absence de l'Impératrice, la terrasse étant ouverte au public, on peut visiter à l'aise ces trophées. On dit que quatre ou cinq autres grands bas-reliefs représentant les parties du monde, seront incessamment joints à cette exposition.

Le dernier jour de mars ont été livrés à la curiosité et aux largesses des amateurs, les autographes et documents historiques d'un bibliophile distingué, M. Parison ; cette collection, dont l'origine était bien connue, avait attiré une grande quantité d'amateurs. On savait que la plupart de ces lettres avaient été conservées dans la bibliothèque des jésuites du collége de Clermont, dit de Louis-le-Grand ; puis, le bibliothécaire de ce collége, le savant Gabriel Brotier, les réclama comme sa propriété particulière. Envoyé à la suite de la conspiration du 18 fructidor, à Sinnamary, il y mourut, ayant donné ces autographes en gage à l'avocat qui l'avait défendu. Cet avocat vendit ces papiers avec beaucoup de peine, et grâce au bon classement qu'en fit M. Parison, une partie devint la propriété de la bibliothèque impériale de cette époque, une autre fut acquise par MM. Langlès, Sylvestre de Sacy et Abel de Rémusat, et le reste par M. Parison. Mais il paraît que la bibliothèque impériale avait encore des droits sur quelques pièces, car elle en a réclamé une partie, et notamment vingt-deux lettres de l'abbé d'Olivet, de l'Académie française. La perle de la vente était une lettre du grand Corneille, dans laquelle se trouvaient les vers qui suivent :

En matière d'amour je suis fort inégal,
J'en devise assez bien et le fais assez mal.
J'ai la plume féconde et la bouche stérile ;
Bon galant au théâtre et fort mauvais en ville ;
Et l'on peut rarement m'écouter sans ennui,
Que quand je me produis par la bouche d'autrui.

Cette précieuse lettre a été vendue 1,000 francs à un ancien maire de Paris, M. Chambry, qui possède, dit-on, une magnifique collection. Les lettres de Bussy Rabutin se sont vendues à des prix fort élevés ; une entre autres, fort intéressante, a été poussée sept à huit fois sa valeur : elle a été adjugée à 440 fr., sans les frais. Ont été également achetés les actes du congrès de Munster, qui étaient terminés par les signatures *originales* de tous les membres du congrès, au nombre de trente-sept ; on y avait joint la belle estampe de Terburg ; cette pièce ne s'est vendue que 200 fr. Une lettre autographe de Fénelon, non signée, mais fort curieuse, a trouvé enchérisseur à 210 fr. ; une lettre de Larochefoucauld, à 340 fr. ; enfin, une ligne autographe signée, avec la suscription autographe d'Ignace de Loyola, fondateur de la Compagnie de Jésus, pièce donnée par les pères Bollandistes à un jésuite, s'est vendue 200 fr.

L'Académie des inscriptions et belles-lettres présente pour le prix triennal *ex æquo* MM. Batta et Place ; on sait que l'Académie a présenté MM. de Laprade et Beulé. Ce dernier a des chances, car il est porté en même temps par l'Académie des beaux-Arts, et peut-être pourra-t-il être l'objet du choix d'une troisième section de l'Institut. On ne nomme encore personne comme devant être désigné par l'Académie des sciences morales et politiques. Le nom de M. Foucauld est prononcé avec plus ou moins de chances à l'occasion du choix que doit faire la section des sciences ; mais il ne faut pas oublier que ce ne sont là que de simples hypothèses, puisqu'il faut que l'Institut, réuni tout entier, se mette d'accord sur tous ces choix divers.

Les esprits sérieux sont fort occupés de la distribution prochaine du prix d'éloquence dont le sujet est l'éloge de Vauvenargues. Un des concurrents, M. Gilbert, a de grandes chances de l'emporter.

Ce recueil a rendu compte du projet que la ville de Reims était parvenue à mettre à exécution, après bien des tentatives infructueuses, celui de l'érection d'une statue à Colbert. L'entreprise a atteint son but ; mais elle a provoqué divers incidents qu'il n'est pas hors de propos de mettre sous les yeux des lecteurs, afin de joindre quelques renseignements à l'histoire anecdotique et contemporaine des Beaux-Arts. La municipalité rémoise avait d'abord annoncé un concours ; sur cet avis, beaucoup d'artistes avaient ébauché des esquisses, travaux qu'ils interrompirent à la nouvelle que cette lice, ouverte à tous les talents contemporains de notre époque, avait été métamorphosée en un *concours restreint*. Ce terme, peu employé jusqu'ici, signifiait une compétition entre des notabilités choisies et désignées d'avance. La première pensée de la Commission du monument avait été de s'adresser à la section de sculpture de l'Académie des Beaux-Arts. Sa requête ne fut pas accueillie, les conditions du concours n'ayant pas paru acceptable à MM. les académiciens. La certitude d'une seule victoire et de quatre défaites ne pouvait convenir à des maîtres éprouvés par de nombreux travaux et de légitimes succès. Alors des démarches furent faites auprès des artistes considérés comme aspirant aux honneurs académiques, à d'anciens grands prix de Rome, et quatre d'entre eux acceptèrent la lutte circonscrite. Les compétiteurs étaient MM. Bonnassieux, Guillaume, Lequesne et Perraud.

La victoire est restée à M. Guillaume, le héros de cette bataille intime, de ce combat à huis-clos ; son esquisse a été adoptée par la commission, et maintenant il n'a plus qu'à préparer le moule qui doit servir à couler en bronze l'image de l'illustre conseiller de Louis XIV.

Telle est, en peu de mots, l'histoire du *concours restreint* imaginé par la ville de Reims ; nous la compléterons par le récit d'une anecdote qui ne manque pas de singularité. En 1845, on s'occupait très-vivement, dans le département de la Marne, de l'érection de la statue de Colbert ; on s'appliquait à réunir le plus de souscripteurs possible. Reims était à ce moment le lieu d'un congrès scientifique. On profita du rendez-vous d'une foule de célébrités dans tous les genres pour donner toute la publicité imaginable à un projet confié à un artiste recommandable, à M. Farochon. L'œuvre du statuaire, modelée avec un soin extrême, fut placée avec son piédestal orné de figures allégoriques, sur la table du congrès ; on en fit faire une gravure dont les exemplaires, tirés par milliers, furent répandus à profusion dans les départements. Depuis, il n'a plus été question de cette œuvre d'art qui orne l'une des salles de la Bibliothèque publique de Reims, où les concitoyens de Colbert ont le loisir de le contempler à toute heure. Chose étrange ! à l'instant décisif, la statue et son auteur, M. Farochon, ont été totalement oubliés. Le hasard seul a porté à la connaissance du sculpteur que l'image de Colbert était debout sur une des places de la cité où il a reçu le jour. Malgré ses réclamations, M. Farochon n'a pu obtenir qu'on l'admit au nombre des élus du dernier concours.

Un de nos correspondants nous annonce l'arrivée dans le port du Havre du navire *le Manuel*, envoyé il y a plusieurs mois à Bassohra pour charger les antiquités et autres objets d'art découverts dans les ruines de Ninive. Tous ces précieux vestiges, ces spécimens de l'art aux époques les plus reculées, ne vont pas tarder à être dirigés sur Paris et à prendre place dans les galeries du Louvre.

Depuis le 5 de ce mois, l'Exposition de l'Institut des beaux-arts à Bruxelles, est ouverte tous les jours, dès dix heures du matin, salle Sainte-Cécile, rue Léopold. Les visiteurs y voient avec un vif intérêt le beau portrait de S. A. R. et I. Madame la duchesse de Brabant, par M. Tuerlinkx. Cet ouvrage, qui joint à la beauté du travail une ressemblance remarquable, sera gravé pour MM. les souscripteurs et fera le pendant du portrait de S. A. R. le duc de Brabant.

Des artistes bruxellois se sont réunis pour fonder une société d'aquarellistes dans le genre de celle qui existe à Londres depuis un demi-siècle, et qui est en pleine prospérité. L'aquarelle, après un instant de vogue, était tombée, en Belgique, dans un discrédit dû, il faut le dire, au peu de conscience avec laquelle elle était traitée. C'est une branche de l'art qui, comme toutes les autres, ne peut fleurir qu'à la condition d'être cultivée sérieusement. L'aquarelle a des effets qui lui sont propres, et que ne peut rendre la peinture à l'huile. On ne saurait donc nier qu'elle n'ait une importance réelle, et que ce ne soit un tort d'en faire simplement un ornement d'album. Les artistes anglais exécutent à l'aquarelle des compositions qui ne le cèdent, ni pour la dimension ni pour l'effet, à la plupart des tableaux de cabinet, et qui se vendent à des

prix presque aussi élevés. La société des aquarellistes qui vient de se fonder, a pour but de créer en Belgique un état de choses semblable. Elle aura des expositions annuelles auxquelles ses membres seuls prendront part, et, comme celle de Londres, elle se recrutera par voie d'élection, afin d'être sûre de ne présenter aux amateurs que des œuvres dignes de leur attention. Les membres de la société prennent, aux termes du règlement, l'engagement de fournir au moins deux grands dessins, sujets de genre, paysage, marine, etc., à chaque exposition. Il sera organisé des tombolas donnant lieu à des gains de somme d'argent qui devront être employées à l'acquisition d'objets exposés. La première exhibition aura lieu au mois de juillet prochain, pendant les fêtes commémoratives de l'inauguration du roi. Les fondateurs de la société des aquarellistes ont choisi pour leur président M. Malou, dont le talent et le caractère recommanderont leur institution au dehors comme au dedans du pays.

Il y a peu de temps une vente de manuscrits, effectuée à Londres par MM. Pittick et Simpson, avait attiré nos principaux libraires de France et les représentants de la Bibliothèque impériale de Paris. On connaissait le nom du collectionneur ; c'était un M. Moores, qui avait fait à Paris, pendant près de 30 ans, un commerce étendu de pièces se rattachant presque toutes au moyen âge. L'authenticité des pièces avait attiré les amateurs. Divers manuscrits autographes de Pierre Dupuis se sont vendus 29 livres; les noms, armes et blasons des chevaliers et compagnons de la Table-Ronde, 90 livres; une lettre autographe signée d'Elisabeth, reine d'Angleterre, 14 livres ; et l'on a donné pour le même prix une signature de Marie Stuart; il est vrai que la signature de François II, son mari, s'y trouvait aussi ; deux mots et la signature de Richard III ont été payés 35 livres, et une lettre du cardinal Wolsey, 24 livres. Si cela continue on finira par vendre les manuscrits au poids de l'or.

HENRI DE SAINT-DIDIER.

CORRESPONDANCE.

LES ÉLÈVES DE L'ÉCOLE IMPÉRIALE DE LYON

A M. Félix PIGEORY,

DIRECTEUR DE LA REVUE DES BEAUX-ARTS.

Les élèves de l'École impériale des Beaux-Arts de Lyon viennent d'accomplir une action qui leur fait le plus grand honneur et qui mérite, je crois, d'être portée à la connaissance du public en face des catastrophes, des sinistres et des misères occasionnés par les dernières inondations. Ces généreux jeunes gens ont eu la noble idée de renoncer à toutes les médailles d'or et d'argent, ainsi qu'aux ouvrages sur les Beaux-Arts qui devaient leur être distribués à la fin de l'année scolaire, afin que le produit de leur vente fût consacré au soulagement des innombrables victimes; la valeur de ces précieux objets représente un capial d'environ 3,000 fr.

Indépendamment de ce sacrifice, les excellents disciples de notre école ont mis le comble à la charité en faisant entre eux une collecte dont le produit s'est élevé à la somme de 171 fr. 55 c.

J'ai cru devoir, Monsieur le Directeur, vous signaler ce double fait, qui montre la sensibilité et le cœur des artistes, même à leurs débuts.

Agréez, etc.

REIGNIER,
Peintre, Professeur,
à l'Ecole impériale des beaux-arts de Lyon.

SOCIÉTÉ LIBRE DES BEAUX-ARTS.

BULLETIN N° 565.

PRÉSIDENCE DE M. DELAIRE.

Séance du 3 juin 1856.

La séance est ouverte à huit heures par la lecture du procès-verbal.

A cette occasion, M. P.-B. Fournier se plaint de diverses inexactitudes dans son article sur l'ouvrage de M. Vieillard, intitulé : *Quelques aperçus sur la morale et sur les mœurs.*

L'ordre du jour étant trop chargé pour continuer le débat à ce sujet, cette question est réservée pour une autre séance.

La correspondance comprend :

Une demande d'admission renvoyée au président de la section de peinture, M. Delorme;

Mémoires de la société impériale des sciences, de l'agriculture et des arts de Lille, dont M. Dussauce est chargé de rendre compte;

Bulletin des séances, et compte rendu de la séance publique de la société impériale d'agriculture;

Journal de la société d'horticulture et bulletin de celle de photographie.

Deux numéros du *Builder*.

M. Delaire offre à la société, de la part de MM. Behr et Ce, un album *fac simile* des artistes contemporains, nommé *chalcotype*. Cette invention, approuvée par les certificats de grands artistes, tels que MM. Ary Scheffer, Eugène Delacroix, baron de Humboldt, consiste à reproduire les dessins originaux des artistes de manière à les rendre familiers à *tous* en supprimant toute espèce d'intermédiaire. Voici, en peu de mots, en quoi consiste le procédé de MM. Behr : sur une tablette de cuivre recouverte d'une très-mince couche de vernis ordinaire, et avec une pointe quelconque, mais facile à conduire, on dessine, à l'endroit même, sans aucune difficulté et comme cela se pratique sur le papier; puis, grâce à des moyens fournis par la chimie la plus élémentaire, moyens connus de tous et que partout l'on se procure, le sujet dessiné sur la planchette est reproduit en relief par la nature même, pour ainsi dire.

Une commission, composée de MM. Aubry-le-Comte, Dussauce, Dubouloz, Dien, Rensonnette, Texier et Chaudet, a été immédiatement nommée pour examiner cette découverte qui paraît fort intéressante.

M. de Longpérier fait hommage à la société d'une romance de sa composition intitulée *Béatrix*. M. Delaire se charge de l'examiner.

L'ordre du jour appelle la nomination du bureau. Ont été élus pour l'exercice 1856-1857 :

M. Delaire, président; MM. Rouget et Dussauce, vice-présidents; ce dernier en remplacement de M. Vavins, qui ne peut, pour cette année, accepter la vice-présidence; M. Henri de Sauclières, secrétaire-général; MM. Moultat, Léon Fournier, Gendré, secrétaires-adjoints. La suite des nominations a été remise à la prochaine réunion.

Le reste de la séance est consacré à l'examen des travaux qui doivent composer la séance publique du 15 juin.

Le Secrétaire-général,
HENRI DE SAUCLIÈRES.

Ordre du jour de la séance du 27 juin.

Lecture du procès-verbal; correspondance; rapport de M. Martin d'Angers sur le *Symphonista* de l'abbé Guichené; rapport sur les mémoires de l'académie de Stanislas de Nancy; recherches sur la vie et les ouvrages de Jacques Callot, seconde partie, par M. Paul Carpentier; plusieurs rapports, par M. Pernot; continuation de la communication de M. Gendré sur feu Ducornet.

NOTA. MM. les membres de la section de peinture sont priés, en raison de plusieurs nominations, de se trouver de bonne heure à la séance.

TRAVAUX DE LA SOCIÉTÉ.

QUELQUES APERÇUS SUR LA MORALE.

PAR M. A. P. VIEILLARD.

Deuxième et dernière partie.

Remarquez que la critique ne s'en prend point aux assertions fort justes de M. Vieillard au sujet de La Fontaine; elle dit seulement que la proposition générale peut être comprise sans être appuyée d'un fait particulier.

Mais à propos d'épithètes, l'auteur des aperçus sur la morale a les siennes, ou plutôt ce sont celles de son œuvre. On lisait dernièrement dans l'une de nos feuilles quotidiennes, ces lignes : « En fait de sagesse, il y en a de plus « d'une sorte : la sagesse enjouée d'Horace et « de Labruyère, la sagesse chagrine de La Ro« chefoucault, et voici la sagesse un peu triste, « mais bienveillante, de M. Vieillard. »

On pourrait bien contester l'épithète d'*enjouée* donnée à la sagesse d'Horace, de *chagrine* à celle de La Rochefoucault; mais ce serait abuser de votre attention, et l'actualité surtout vous intéresse. Vous n'avez rien vu même d'un peu triste dans ce que j'ai cité plus haut de M. Vieillard. Bien qu'il ait dit lui-même dans son avant-propos, que ses appréciations sont souvent empreintes de tristesse, j'ai relu les aperçus, j'ai trouvé partout du sérieux, de la convenance, mais je n'ai rien vu qui justifiât cette opinion générale, que sa sagesse est un peu triste.

Si l'on a voulu parler de l'étude psychologique sur *l'idée fixe*, c'est vrai. La couleur est là des plus triste. Cette impulsion incompréhensible, irrésistible, qui domine l'être humain, qui le jette fatalement dans une funeste voie, qui tue en quelque sorte la raison, oui, c'est triste, bien triste, surtout quand le style et l'imagination ne font pas défaut au tableau.

Mais cette étude psychologique n'est qu'un accessoire aux aperçus sur la morale; c'est là le point capital, le motif de l'ouvrage, et c'est à propos de ces aperçus que je renouvelle en autres termes la conclusion par laquelle j'ai commencé ce rapport. M. Vieillard a fait un bon livre, un livre utile, bien propre à lui donner la satisfaction après laquelle il aspire, *à éveiller*, comme il le dit lui-même, *un bon penchant dans une âme livrée à des instincts dangereux, et à ramener la sérénité et l'espoir dans un cœur généreux éprouvé par la mauvaise fortune.*

P.-B. FOURNIER.

LE LOUP ET LE BERGER.

FABLE.

Un maître loup, compère assez galant,
Rebuté d'un trop long carême,
Disait un jour en lui-même :
« Que je croquerais donc moutons à belle dent !
« Quoi? je ne pourrai faire une seule capture ?
[rure... »]
« Dans peu, je crois, mes os perceront ma four-
En grommelant, ce fléau de bercail,
Plein de furie,
Voit au loin du menu bétail,
Paissant dans la prairie :
« Oh ! oh ! qu'aperçois-je là-bas?
« Si je m'en crois, un troupeau gros et gras.
« Allons, point de chien qui veille;
« Peut-être aussi que le berger sommeille;
« Soyons rusé : voilà de quoi faire festin ! »
Il s'avance à pas d'ermite,
D'un petit air hypocrite,
Fond sur un porte-laine à l'insu du matin,
L'enlève en la forêt voisine
Pour se décarêmer.
C'est trop peu d'un mouton ! – il avait la routine.
Sa rage encor de s'allumer,
Lui de revenir à la charge,
De décimer le troupeau,

De l'entasser dans sa décharge,
Sans procès nouveau.

[bande.]

Le berger, peu soigneux, dénombre enfin sa
Six agneaux de moins,
D'un bel embonpoint!

[pende! »]

« Coquin de loup, que n'es-tu là, que je te
Il se munit d'une arme à feu,
Se place en embuscade :
Le loup revient, selon son vœu ;
Il l'ajuste, lui met les dents en marmelade
Et le couche sur le terrain :

[crise,]

« C'est bien fait, dit le loup, en cette affreuse
« Trop hardi ne vaut rien. »
Tant va la cruche à l'eau qu'enfin elle se brise!...

J. MARTIN D'ANGERS.

COMITÉ CENTRAL DES ARTISTES.

(223e séance. 8e année.)

Séance du 6 Juin 1836.

PRÉSIDENCE DE M. SIMÉON-CHAUMIER.

(Le secrétaire-général n'ayant pu, pour une cause qu'il expliquera à la première réunion, fournir le procès-verbal de la séance du 6 juin, nous en renvoyons la publication au prochain numéro de la REVUE DES BEAUX-ARTS.

Le secrétaire administrateur,
LOUIS AUVRAY.

Ordre du jour de la séance du 20 juin :

1° Lecture du procès-verbal; 2° correspondance; 3° introduction du membre nouvellement élu et allocution du président; 4° rapport et propositions du conseil d'administration; 5° remise des diplômes aux membres présents; 6° commissaires pour le banquet anniversaire de la fondation du Comité; 7° rapport des commissions; 8° nomination de commissions; 9° propositions diverses.

PUBLICATIONS DU COMITÉ.

DESSINS DE M. MINET.

Il est une classe d'artistes à laquelle on commence enfin à rendre justice après l'avoir laissée trop longtemps dans l'oubli. Nous voulons parler des artistes qui prêtent leur talent à l'industrie, à notre industrie de luxe, qu'ils ont enrichie et élevée au premier rang parmi toutes celles du monde entier. M. Minet, dessinateur habile, appartient à cette classe d'artistes aussi capables que modestes, et dans laquelle il s'est fait connaître par les portraits de la famille d'Orléans, peints sur porcelaine pour Louis-Philippe, par la composition des dessins d'un service d'argenterie pour le roi Guillaume II, et par diverses compositions d'ornements pour les duchesses de Berry et d'Orléans.

La riche collection de dessins soumise au jugement de votre commission, atteste par la variété des travaux, la souplesse du talent de M. Minet, qu'il dut faire plier aux exigences de toutes les industries et de toutes les sciences : tantôt à l'élégante et riche ébénisterie, aux mille caprices de l'ornementation ; tantôt au langage bizarre, mais exact, du blason ; tantôt enfin aux formes arrêtées de types destinés aux ouvrages traitant de l'histoire naturelle

Ces derniers dessins, Messieurs, ont principalement attiré notre attention par la conscience que M. Minet a mise à leur exécution, et votre commission a été heureuse de recueillir de la bouche même du savant naturaliste pour lequel ils étaient faits, les éloges les plus flatteurs et les mieux mérités pour leur auteur.

Il résulte donc, Messieurs, de cet examen accompli avec calme, que M. Minet possède des connaissances étendues, et que sa longue expérience lui permet de rendre chaque jour aux arts et à l'industrie, dans différents genres, d'excellents services que cette dernière, nous regrettons de le dire, n'est pas toujours à même d'apprécier.

EDOUARD RENARD,
Rapporteur.

THÉATRES.

Quinzaine dramatique.

COMÉDIE-FRANÇAISE : *Le Village.* — Reprise d'*Amphitryon.* — VAUDEVILLE : *Les Femmes peintes par elles-mêmes.*

M. Octave Feuillet, ainsi que M. Alfred de Musset, a pris, pour parvenir au théâtre, la voie du livre comme la plus courte, et celle-là lui a également réussi. Ses élégants proverbes passent des revues sur la scène les uns après les autres. C'est que M. Feuillet possède un talent dramatique réel, en même temps qu'une observation très-fine et un style très-distingué. C'est assurément un des écrivains les mieux doués parmi ceux qui se sont produits depuis quelques années. Avec une idée extrêmement simple, il sait plaire à l'esprit et intéresser le cœur.

Dans *le Village*, M. Octave Feuillet a voulu mettre en relief cette idée assez vulgaire, qu'on rencontre le bonheur chez soi, au coin de son feu, à côté d'une compagne aimée et estimée, beaucoup plus que sur les grandes routes, en errant, voyageur égoïste et solitaire, de pays en pays, dans une éternelle agitation. C'est la sagesse commune, revêtue par M. Octave Feuil-

let, de tout l'éclat poétique. Dans son petit drame, un garçon de soixante ans, un touriste enragé, arrive dans un village, chez un de ses vieux amis, notaire retiré, et qui vit cloué au mur de son jardin comme un véritable espalier. Le voyageur fait honte à ce vieux bourgeois de son engourdissement, il cherche à le réveiller, le réveille en effet, et voilà notre homme prêt à quitter sa pauvre femme pour suivre son tentateur jusqu'au bout du monde. La séparation sera douloureuse; mais il est entêté, il résistera à l'attendrissement; le voyageur seul s'émeut en voyant la tendresse profonde et la résignation de l'épouse abandonnée; les sentiments de famille, le besoin du repos, la douceur d'être aimé, toutes ces choses inconnues de lui ou plutôt oubliées viennent le troubler, et c'est lui en définitive qui reste au village, au lieu d'entraîner son ami dans une vie vagabonde et agitée. Il y a une saison pour voyager, il y en a une autre pour la tranquillité domestique, et ceux qui s'y prennent trop tard font beaucoup mieux de rester chez eux.

M. Octave Feuillet a composé un petit tableau très-intéressant avec cette donnée élémentaire. La vérité s'y trouve, car les larmes y sont. Le dialogue possède toutes les qualités littéraires, sans cesser d'être naturel, et l'on ne peut reprocher à cette charmante étude que des transitions un peu brusques, lorsque le voyageur, voulant détourner son ami des voyages après lui en avoir donné l'envie, se prend lui-même à son éloquence d'occasion, et fait un retour sur le vide de son existence et sur l'isolement qui attend ses vieux jours. Regnier a joué à merveille le rôle du voyageur; il s'est fait un visage, il s'est donné une tournure qui attestent son habileté, en ajoutant une bonne création de plus à son répertoire déjà si riche. Samson s'est acquitté également du rôle du pacifique Bourgeois dont la tête s'exalte, en comédien consommé, et nous devons de grands éloges à Mademoiselle Nathalie, qui ne craint pas de se vieillir et d'aborder les rôles marqués, préférant ainsi l'amour de son art à la coquetterie; elle est récompensée par le succès.

On avait fait de la reprise *d'Amphitryon* une sorte de solennité. *Amphitryon* est certainement un chef-d'œuvre de gaîté comique, à part quelques détails un peu longs. Mais la gaîté en est tellement libre qu'elle offense un peu les susceptibilités modernes. C'est une pièce à jouer de temps en temps pour les curieux, mais qui ne conviendra jamais à la majorité du public. Regnier et Samson, affublés de costumes et bonnets rouges, ressemblent à des forçats. L'apparition de Jupiter ne nous a pas semblé heureuse. Un Dieu qui sort de dessous terre fait l'effet d'un génie de mélodrame. Autrefois les choses se passaient plus simplement et n'en valaient que mieux.

Le Vaudeville a donné une petite comédie de MM. Louis Lurine et Raymond Deslandes, qui attaque avec vivacité certains ridicules du jour. L'abus de la crinoline et du volant, la manie de se peindre le visage, de se repiquer, font que beaucoup de femmes du monde ressemblent à des femmes du demi-monde, et s'exposent aux inconvénients qui peuvent résulter de cette méprise. La toilette d'une honnête femme doit être modeste et simple, surtout dans la rue, si l'honnête femme tient à éviter le monsieur qui suit les femmes. MM. Louis Lurine et Raymond Deslandes ont composé sur ce sujet un joli pastel. Mesdemoiselles Brassine et Bodin, intelligentes comédiennes toutes deux et si charmantes à voir, Laba, artiste de mérite, et Parade, qui s'est fait si vite un nom parmi nos comiques, font ressortir brillamment cette esquisse satirique des mœurs contemporaines.

HIPPOLYTE LUCAS.

OPÉRA : Reprise des *Vêpres siciliennes*. — Débuts de Mlle Moreau-Sainti. — ITALIENS : Une compagnie de bouffes à Moscou. — Rossini. — OPÉRA-COMIQUE : *Pâquerette*. — Compositeur, auteurs, artistes. — THÉATRE-LYRIQUE : Prochaine clôture. — Mlle Marie Nilo. — THÉATRE DU PRINCE IMPÉRIAL — JARDIN-MABILLE. — CHATEAU DES FLEURS.

Un intéressant début a eu lieu, mercredi de la semaine dernière, sur la scène de l'Académie impériale de musique. Engagée depuis près de dix-huit mois, Mademoiselle Moreau-Sainti, élève de son père et de sa mère, non moins que de Madame Sainti-Damoreau, devait faire son apparition dans l'ouvrage du compositeur italien Biletta : *La Rose de Florence*. Notons, en passant, qu'il y a déjà eu à l'Opéra Comique une *Rose de Péronne*, musique d'Adolphe Adam, livret de M. de Saint-Georges. Quelques modifications ayant été jugées indispensables au courant de la partition de M. Biletta, qui se répétait depuis plus d'une année, elle a été derechef mise aux archives, et d'accord avec M. l'administrateur-général, les auteurs sont convenus d'ajourner au mois de septembre prochain la première représentation de leur ouvrage, époque à laquelle Roger sera de retour à Paris, son congé étant fini. Mais revenons à Mademoiselle Moreau-Sainti, grande et belle personne de dix-huit ans, avec une voix de mezzo-soprano qui parcourt un registre assez étendu, que l'expérience du théâtre, les travaux et surtout les succès ultérieurs développeront encore. La belle débutante s'est montrée, aux sympathies générales du public, dans le difficile rôle de la duchesse Hélène des *Vêpres siciliennes*, du maëstro Verdi, tentative d'autant plus délicate qu'aucune cantatrice n'avait abordé ce rôle depuis le départ de Mademoiselle Sophie Cruvelli.

Le baron d'Henneville, ancien administrateur de l'Opéra, attaché ensuite comme caissier aux Menus-Plaisirs, ayant perdu sa première femme il y a une dizaine d'années, quelque temps après, avait épousé en seconde noces Mademoiselle Maria, l'une des danseuses et des mimes les plus distinguées de l'Académie. Les époux résidaient depuis les événements de 1848 dans un beau domaine, leur propriété, à Pô. Le baron d'Henneville vient de mourir, plus que septuagénaire, à Paris; ses obsèques ont été célébrées dans l'église de Saint-Roch. Les élèves pensionnaires du Conservatoire y ont exécuté un *Pie Jesu* de M. Panseron.

En attendant la prochaine saison des Bouffes à la salle Ventadour, une compagnie italienne dont voici la composition a été envoyée à Moscou, pour participer aux fêtes du couronnement impérial : Mesdames Bosio, Lotti, Marray, Lablache, de Méric et Tagliafico; MM. G. Bettini, Calzolari, A. Bettini, Davide, Debassini, Bartolini, Marini, Lablache, Tagliafico, Polonini et Cecconi. Le théâtre ouvrira le 22 août. La direction donne aux artistes le logement au palais et les voitures *gratis*. — Ces jours derniers, Rossini a quitté Paris pour aller prendre les eaux en Allemagne.

Le répertoire de la salle Favart s'est accru d'un petit acte : *Pâquerette*, qui est le deuxième ouvrage, à ce théâtre, de M. Dupratot, grand prix de Rome, élève de M. Leborne, auteur des *Trovatelles*. Le livret de *Pâquerette*, écrit avec un soin peu habituel aux faiseurs d'opéras comiques, est de MM. Grangé et de la

Rounat ; on y rencontre des mots heureux, des observations délicates. Pour ce qui est de la musique, elle tient plutôt, nous a-t-il semblé, du genre spécial au théâtre de la rue Lepelletier qu'à la seconde scène lyrique. Aussi le bruit courait-il aux dernières répétitions, que M. Dupratot, plus sévère que le public, se méfiant de lui-même, avait un instant voulu retirer son œuvre. Le jeune compositeur aurait eu tort ; bien que nous ne mettions pas *Pâquerette* au niveau des *Trovatelles*, plus parfumées de réminiscences italiennes, cette pièce n'en renferme pas moins de faciles mélodies et de savantes combinaisons d'orchestre. Mademoiselle Henrion, qui poursuit ses débuts sous de favorables auspices, remplit avec beaucoup d'ingénuité et de voix le rôle de *Pâquerette* ; MM. Jourdan, Sainte-Foy et Nathan complètent l'ensemble. Les décors et les costumes sont, comme d'ordinaire, irréprochables.

Le Théâtre-Lyrique, auquel la fortune a toujours souri depuis sa réouverture, va bientôt fermer ses portes et prendre ses vacances jusque vers le commencement de septembre, suivant la faculté que lui concède son privilége. Lundi de cette semaine, on a donné une représentation de la *Fanchonnette* au bénéfice des victimes de l'inondation. L'autre dimanche, on a chanté pour la centième fois une des meilleures œuvres du regrettable Adolphe Adam, *Si j'étais roi!* Mademoiselle Pouillet a été charmante, et la salle était pleine comme les soirs où Mme Miolan-Carvalho chante.

Une jeune cantatrice d'origine espagnole ou portugaise, Mlle Marie Nilo, qui s'est fait entendre avec succès sur beaucoup de scènes de l'étranger et de nos départements, vient d'arriver à Paris, où il est probable qu'elle trouvera l'occasion de se produire dans les théâtres lyriques ou les salles de concert. Mlle Marie Nilo possède une voix de soprano dont l'étendue égale la souplesse ; son répertoire embrasse le grand opéra et l'opéra comique ; elle a réussi en France et au dehors dans les rôles de son emploi : du *Barbier de Séville*, de *Lucie de Lammermoor*, de la *Favorite*. Dans un genre secondaire, *Haydée; les Diamants de la Couronne*, *le Toréador*, *l'Ambassadrice*, *le Domino Noir*, *le Caïd* et d'autres chefs-d'œuvre ont valu à l'habile artiste des ovations méritées. Mlle Marie Nilo a été accueillie par des applaudissements unanimes au théâtre de Soissons, où elle a donné ses dernières représentations ; un journal de cette ville, l'*Argus Soissonnais*, lors de son départ, lui a adressé des adieux en vers.

Le conseil municipal de Paris, dans une de ses récentes séances, dit *le Ménestrel*, a fait la concession définitive à MM. Dennery, auteur dramatique, et Henri Place, banquier, des terrains nécessaires à la construction du théâtre qui devait s'appeler d'abord *Théâtre du Peuple*, et qui portera maintenant, dit-on, la dénomination de *Théâtre du Prince Impérial*. La concession est faite pour cinquante ans. On sait que ces terrains sont situés à la hauteur de la place du Châtelet confinent d'un côté au quai, de l'autre à l'avenue Victoria. Ce théâtre communiquera à la rive droite et à la rive gauche par le boulevart de Sébastopol, dont les grands tronçons se rejoignent sur ce point à travers la Seine. Mais les destinées des théâtres sont aussi changeantes que celles des flots ! Un des correspondants parisiens de l'*Indépendance Belge* lui écrivait, à la date du 2 de ce mois, sous le coup du départ inattendu de l'administrateur du Crédit mobilier : « Il est vraisemblable que l'affaire, de quelque façon qu'elle tourne, devra entraîner la déchéance du privilége du *Théâtre du Prince Impérial*. M. Place avait garanti pour un million l'acquisition des terrains vis-à-vis de la ville de Paris, et, de plus, devait fournir trois millions pour l'exploitation. »

Les chaudes soirées et les étoiles sourient depuis quelques jours au Jardin Mabille et au Château des Fleurs. Les promeneurs des Champs-Élysées se félicitent de cette modification de l'atmosphère qui amène une foule compacte aux deux féeriques établissements.

MARFORIO.

MÉLANGES.

15 juin.

Son Excellence M. le ministre d'Etat et de la maison de l'empereur a décidé qu'à l'avenir les professeurs du Conservatoire impérial de musique et de déclamation seraient nommés sur la présentation du directeur et non plus sur celle du comité d'enseignement. Cette mesure, qui rétablit l'ancien état de choses, a le grand avantage de mettre l'initiative là où se trouve la responsabilité ; prise dans l'intérêt du service, elle n'a rien de blessant pour les honorables membres qui composent le comité et qui, récemment encore, ont reçu des témoignages de la confiance du ministre.

— Dans sa séance du samedi 31 mai dernier, l'Académie des Beaux-Arts, section de musique, a manifesté son intention de s'occuper, sans plus de retard, du choix d'un successeur dans le fauteuil vacant par suite du décès prématuré du regrettable Adolphe Adam. Les lettres des prétendants ont été ouvertes et leurs noms, classés par ordre alphabétique, sont ceux de MM. Bazin, Berlioz, Boïeldieu, Félicien David, Elwart, Gounod, Leborne, Panseron, Niedermeyer. Mercredi de cette semaine, les membres de l'Institut ont dressé leurs listes ; MM. Elwart est le premier sur celle de l'Académie, et M. Hector Berlioz figure en tête de celle de la section de musique.

—M. Elwart, ancien grand prix de Rome, professeur d'harmonie au Conservatoire impérial de musique, auteur de l'*Hymne à sainte Cécile*, vient d'être nommé chevalier de l'ordre royal de l'Aigle rouge de Prusse.

— La construction des quatre pavillons d'angle faisant partie du corps principal des Halles centrales, est en rapide voie d'achèvement. Deux de ces pavillons, du côté de la rue de la Cossonnerie, peuvent être considérés comme entièrement terminés, sauf les aménagements intérieurs; on y achève en ce moment la pose des persiennes en cristal dépoli qui garniront toutes les fenêtres du bas. Les deux autres pavillons, en regard sur la rue de la Tonnellerie, sont aussi fort avancés : l'un est monté jusqu'au faîte, et l'on commence à le couvrir; l'autre est édifié jusqu'à la grande lanterne qui doit le couronner. Outre ces quatre pavillons, le corps principal des Halles en comprendra deux autres, de 54 mètres sur 54; ces six édifices seront reliés les uns aux autres par des rues couvertes dont on va commencer la construction, entre les parties déjà achevées ou en cours d'exécution.

— Les journaux allemands annoncent que le baron Marie de Weber, directeur des chemins de fer de Saxe, possède le manuscrit d'un opéra inédit de son père, l'illustre auteur du *Freyschutz*. L'ouvrage serait intitulé : *Peter Schmoll*.

—Le jury chargé de juger le concours ouvert pour la médaille commémorative du 25e anniversaire de l'inauguration du Roi des Belges, s'est prononcé en faveur du projet présenté par M. Léopold Wiener, qui se trouve, en conséquence, chargé de perpétuer par la numismatique, le souvenir de l'événement national que la Belgique s'apprête à célébrer.

PÈLERINAGE

AU PAYS DU CID

PAR A.-F. OZANAM [1]

C'était un noble cœur et un charmant esprit très-cultivé et très-policé, que M. Ozanam, frappé dernièrement par une mort prématurée; mais était-ce véritablement un érudit, un savant? Son *Pèlerinage au pays du Cid* nous ferait croire le contraire, s'il ne nous restait de lui un essai sur la *Divine comédie* de Dante. Cet essai le réhabilite auprès de nous. Il est paradoxal, mais profond. Quant au *Pèlerinage*, on y apprend peu de chose, et, de son héros, M. Ozanam ne donne que la tradition vulgaire, que la silhouette à distance.

En France, on croit au Cid tel que le théâtre l'a popularisé; on croit à Chimène, à don Diègue, à don Gormaz. L'allure chevaleresque des vers de Corneille a séduit et entraîné les imaginations. Le Cid qu'il a créé vit dans toutes les mémoires. C'est le privilége du génie; mais on se demande si c'est bien là le vrai Cid Campeador Ruy Diaz de Bivar, dont il est fait mention pour la première fois dans la relation poétique du siége d'Almeria :

Ipse Rodericus, mio Cid *semper vocatus*
De quo Cantatur.....

On se demande quel fut, en réalité, le héros de Corneille, et si le poëte l'a peint de fidèles couleurs. Nous espérions que M. Ozanam, dans son livre, marquerait cette grande figure de ses véritables traits. Notre espoir a été déçu. En recourant aux histoires d'Espagne les plus récentes et notamment à celle de M. Charles Romey, nous y avons trouvé un tout autre héros que le héros de Corneille et du *Romancero*. Dans ce dernier, il est question de Chimène et du soufflet, mais on n'en trouve pas la moindre trace dans les sources primitives. C'est dans les textes originaux qu'il faut rechercher la biographie du héros castillan, et pour la reconstruire, il faut s'adresser aux mémoires arabes et aux récits des chrétiens combinés. Le héros castillan n'est pas, en effet, dans les écrits des auteurs musulmans, tel que nous le voyons dans les écrits poétiques de leurs adversaires. Ici, humain autant que brave, il accueille le Sarrasin et le porte sur ses épaules; là, despote et cruel, il fait brûler vif, au mépris des traités, le gouverneur musulman de Valence, Ahmed-el-Moaféry, descendant du grand El-Mansour. L'historien que je cite plus haut a tenu compte de tout cela et pesé la renommée du héros dans de justes balances. Il a fait plus encore. Dans un chapitre presque tout entier consacré à Rodrigue de Bivar, il a démontré jusqu'à l'évidence, combien les opinions reçues sur le héros du *Romancero* sont fausses, et en quoi Corneille a manqué aux conditions *historiques* de son sujet (je ne dis pas aux conditions *dramatiques*) ; mais il semble, après tout, que l'intérêt de la pièce n'aurait rien perdu si l'auteur

1. Paris, 1 vol. In-8°, chez Douniol; 1853.

en avait placé la scène au temps et au lieu voulus.

Nous ne pouvons ici, on le pense bien, raconter la biographie du Cid telle que M. Romey l'a rétablie. Il faut voir dans son livre même les causes qui le rendirent odieux à Alphonse VI, et le récit de la première affaire où il se signale, non sous Ferdinand, mais sous Sancho, roi de Castille, frère d'Alphonse VI, roi de Léon, tous deux fils de Ferdinand et rois de leurs royaumes respectifs, en vertu du testament de leur père.

C'est de ce jour que date la fortune singulière du héros. Ami d'abord du roi Sancius auquel il avait valu la victoire, il tomba plus tard en sa disgrâce. Mécontent d'être exilé, le Cid commença par se rendre indépendant; il devint ensuite redoutable, sinon au roi de Léon et de Castille, du moins à ses voisins chrétiens et musulmans, en formant une petite armée attachée en tout à sa fortune. Nous avons retrouvé nous-mêmes sur les lieux, le premier nid d'aigle d'où le Cid, avec ses rares compagnons, sut exercer l'influence militaire qui a propagé son nom et sa gloire. C'est maintenant une ruine composée des débris d'un vieux château qui s'élevait au fond d'une vallée de l'Aragon, entre Daroia et Alianiz, sur un rocher en forme de pain de sucre. Ce rocher porte encore le nom de *Pena del Cid* (la roche du Cid). Les débris du château sont des plus imposants; ils semblent menacer à la fois la terre et le ciel.

C'est de là que Rodrigue, en véritable condottier, prêta plus d'une fois le secours de son bras aux émirs ses voisins, notamment à l'émir de Sarragosse et à celui d'Albaracin, unis par une étroite alliance. C'est de là qu'il guerroya tour à tour contre le roi d'Aragon, contre Alphonse VI et contre les Almoravides. Jusqu'à la fin de son siècle, il s'agita dans cette sphère, et on le voit, dans le grand mouvement d'invasion de ces derniers, s'opposer à ceux-ci comme allié des anciens Arabes andalousiens, et prendre Valence, non comme général d'Alphonse, mais comme auxiliaire et pour le compte des émirs. Ce fut sans doute vers ce temps qu'il dut être salué de ce titre arabe (Cid, Cidi, Seigneur, — aujourd'hui *Caïd*), qui est devenu son nom, et qu'on a cru à tort lui avoir été donné d'une manière toute spéciale et comme par excellence. Dès le dixième siècle, c'était un titre latinisé et devenu commun, qu'on donnait à des hommes d'un certain rang parmi les chrétiens, et qu'on trouve accolé dans une foule d'actes de ce siècle et des suivants, presque sous la forme purement arabe, aux noms d'un grand nombre d'entre les compagnons des rois de Léon, signataires de ces actes, Cidi Arrianiz, Cidi Julianiz, etc.

Le Cid mourut dans Valence, conquise en 1099, l'année même de la prise de Jérusalem par les croisés.

Les incidents que l'histoire sérieuse accepte sont nombreux dans la vie du Cid; mais la fidélité royaliste est le moindre de ses défauts; c'est un soldat de fortune qui de soldat se fait général; c'est un chef de mécontents et de bandits, faisant la guerre à quiconque lui déplaît, fort peu scrupuleux dans ses alliances, et intimement lié avec l'émir musulman d'Albaracin, au nom de qui il occupa Valence. De là à l'histoire du Romancero et de la tragédie, il y a quelque peu loin, ce nous semble.

La critique historique aurait fort à faire, d'ailleurs, de relever toutes les erreurs débitées sur le héros castillan par la critique littéraire, depuis l'apparition du Cid de Corneille. C'est bien assez des énormités historiques du poëte.

Corneille, toutefois, a pour lui son génie, ses nobles et vigoureux accents, ses mâles et fermes allures, la vive et chaleureuse expression, le tour nerveux, tout ce qui constitue sa grande manière, son originalité, sa poésie « *qui fiert l'âme d'une si vive secousse* » comme disait Montaigne, et on lui passe tout ce qu'il veut; mais comment pardonner à M. de La Harpe, le Quintilien Français, les belles choses qu'il a débitées là-dessus en plein lycée?

« Le sujet du Cid, dit-il textuellement,

(cours de littérature), se passe en Espagne, au *quinzième* siècle, au temps de la Chevalerie. » En voilà plus qu'il n'en faut pour édifier sur l'érudition du critique. Le Cid chevalier du XV^me^ siècle, et le XV^me^ siècle qui est le temps de la Chevalerie!... C'est bien digne de l'écrivain qui disait : « l'imagination c'est la mémoire. »

M. Ozanam, lui, ne commet pas de semblables erreurs; mais il prend au sérieux, d'une façon regrettable, la légende du Cid, et, contraint par une circonstance indépendante de sa volonté, de ne pas pousser au delà de Burgos son voyage d'Espagne, il borne là son pèlerinage, entrepris, non en vue du Cid, mais de la ville de Santiago (Saint-Jacques-de-Compostelle). Le pieux pèlerin s'arrête en pleine Castille « parmi ces bons vieux Castillans qui se vantent d'être de vieux chrétiens, *Castellanos y cristianos rancios y viejos.* » Tout le génie de la vieille Castille passe pour lui dans l'histoire du Cid, et sa critique ne va pas au delà. « L'action, nous dit-il, commence à Burgos, au manoir paternel du héros; elle s'achève près de Burgos, au sanctuaire national de Saint-Pierre de Cardeña.

« Là, sans doute, poursuit M. Ozanam, le Cid jura de venger l'outrage de son vieux père; là, il introduisit Chimène en descendant du château de Burgos, où furent célébrées ses noces; là, souvent, la noble dame languit dans l'attente du guerrier, etc., etc. »

Ceci est-il de l'histoire, du roman ou de la légende?.. On ne sait, et je m'attendais à trouver autre chose que ces vagues horizons, que ces lignes et ces découpures incertaines, dans un écrit dû à la plume d'un professeur de l'Université impériale de France. Au reste, le style de M. Ozanam est charmant; il est imagé, poétique, élégant et spirituel. Il y avait du peintre et de l'artiste dans ce professeur de Sorbonne, et l'on sent que la robe doctorale n'avait point encore effacé en lui tous les instincts du poëte.

ACHILLE JUBINAL,
député au Corps législatif.

LA

COLONNE DE LA PLACE VENDOME

DOCUMENTS HISTORIQUES ET ARTISTIQUES

A PROPOS DU PROJET DE COLONNE EN L'HONNEUR DES ARMÉES FRANÇAISES DE CRIMÉE ET D'AFRIQUE.

Au moment où s'élabore le projet accueilli avec faveur par le souverain, d'élever une colonne monumentale en l'honneur de l'armée française, pour célébrer ses triomphes en Afrique et en Orient, nous croyons utile de rappeler les circonstances dans lesquelles l'empereur Napoléon I^er^ fit ériger la colonne de la Grande Armée sur la place Vendôme.

Au milieu du pentagone que le ministre Pontchartrain, successeur de Louvois, avait fait circonscrire des solennelles façades d'après les plans de F. Mansart, sur l'emplacement de l'ancien hôtel des ducs de Vendôme et du couvent des Capucines, et qui reçut successivement les noms de place des Conquêtes et de place Louis-le-Grand; au centre de ce vaste espace, disons-nous, avait été érigée, le 13 août 1699, sur un piédestal de marbre blanc, haut de 30 pieds sur 24 de long et 13 de large, décoré de festons et de trophées en bronze doré exécutés par Coustou le Jeune, une grande statue équestre de Louis XIV, vêtu à la grecque, due au ciseau de Girardon, de 22 pieds ou 7 mètres de hauteur pour la réalisation de laquelle le fondeur Jean-Balthazar Keller n'avait pas employé moins de soixante-dix milliers de métal. La chronique rapporte que vingt hommes, assis autour d'une table, pouvaient tenir à l'aise dans le ventre du cheval.

Le 18 août 1792, cette statue fut renversée avec toutes celles des rois, et la place prit le nom de place des Piques; mais la foule lui maintenant la dénomination de l'hôtel qu'elle avait remplacé, continua à l'appeler place Vendôme, et ce nom a prévalu.

On projetait, en 1804, de substituer à ces tristes ruines une colonne départementale, surmontée de la statue de Charlemagne, afin de constater l'adhésion unanime de la France à l'établissement du nouvel ordre de choses, lorsque Denon proposa à S. M. Napoléon I^er^, au retour d'Austerlitz, à Schœnbrunn, d'ériger avec les canons pris aux Autrichiens, une colonne qui serait dédiée à la Grande Armée, et dont les proportions et l'ornementation seraient une réminiscence exacte de la colonne Trajane, sauf le revêtement en bronze, tandis que la colonne de Théodose est tout en marbre blanc. L'Empereur accueillit ce projet, dont l'exécution fut confiée aux soins de Lepère et Gon-

doin, architectes, qui commencèrent les travaux le 25 août 1806 et ne les terminèrent que le 15 août 1810. La colonne fut d'abord nommée colonne d'Austerlitz, puis de la Victoire, puis de la Grande Armée, puis enfin elle emprunta son nom à la place dont elle enrichit le centre et que les Parisiens avaient qualifiée, comme on l'a dit plus haut, dès l'avant-dernière année du XVII^e siècle, de place Vendôme, seule dénomination sous laquelle on la connaisse aujourd'hui. L'airain triomphal a succédé à l'olympique bronze équestre du fils d'Anne d'Autriche sur les fondations duquel il s'est élancé de toute l'énergie de sa hauteur et de son style. Les anciennes assises, qui existent encore, occupent en profondeur 10 mètres ou 30 pieds.

Le glorieux trophée de la place Vendôme est bâti en pierre de taille dure, avec un escalier en cochlide ou en colimaçon pris dans l'épaisseur des parois, et compte 176 marches jusqu'au tailloir du chapiteau. La colonne mesure 44 mètres 20 centimètres, ou 136 pieds 1 pouce d'élévation totale, qui se décomposent de la manière suivante : 5 m. 80 c., ou 17 pi. 3 p. de hauteur pour le piédestal, y compris le perron de trois marches, sur 17 pi., ou 5 m. 50 c. de large; 1 m. 90 c., ou 5 pi. 8 p. de base et tore; 26 m. 90 c., ou 82 pi. 6 p. pour le fût; 1 m. 50 c., ou 4 pi. 2 p. pour le chapiteau; 4 m. 50 c., ou 13 pi. 6 p. pour la lanterne ou le stylobate; 3 m 50 c., ou 10 pi. 6 p pour la statue avec la plinthe. 425 plaques de bronze, pesant 180,000 kilogrammes, ou 360,000 livres, provenant de 1,200 canons capturés aux Russes et aux Autrichiens, à Ulm et à Vienne, revêtent la colonne en pierre. Les bas-reliefs, qui ont 1 m. 20 c., ou 3 pi. 8 p. de haut, embrassent dans leur déroulement une longueur de 273 m., ou 840 pi. Ces plaques, séparées entr'elles par un cordon sur lequel est inscrite l'action représentée dans le tableau placé au-dessus, sont reliées ensemble par 1,120 agrafes en bronze.

Bergeret, auteur du tableau des *Honneurs rendus à Raphaël après sa mort*, fut chargé de composer les dessins de tous les bas-reliefs qui représentent les faits importants de la campagne de 1805, en quatre-vingts tableaux, depuis la levée du camp de Boulogne jusqu'à la paix de Presbourg. La première statue du fondateur de la dynastie napoléonnienne, reproduisant son image couverte du manteau impérial romain, et couronnant, au début, la lanterne du monument, était l'œuvre du sculpteur Chaudet, de l'Institut. Les quatre aigles des angles sont de Canders; le bas-relief du piédestal méridional, composé par Mazois, architecte, a été exécuté par Gérard; Beauvallet, Bosio et Renaud ont modelé les trois autres bas-reliefs, d'après les dessins de Zix. Pour les quatre-vingts bas-reliefs du fût, ils sont de Bartholini, Boischot, Boquet, Bosio, Bouillet, Bridan, Callamart, Cardelli, D^lle Charpentier, Clodion, Corbet, Delaistre, Deseine, Dumont père, Dupasquier, Fortin, Foucou, Francin, Gaule, Gérard, Gois fils, Lorta, Lucas, Moutoni, Petitot père, Picart, Renaud, Rutxhiel, Stouff et Taunay. Les ornements sont de Gelée; la ciselure est de Raymond; la fonte, commencée par Delaunay, a été achevée par Canders.

Le bronze de Chaudet domina pendant quatre ans la colonne, jusqu'au 7 avril 1814, époque à laquelle les alliés tentèrent de la renverser avec des cordes, mais ils ne purent y réussir. L'architecte Lepère reçut le mandat de la démonter, opération qu'il accomplit en peu de temps au moyen de chèvres. La statue fut d'abord déposée chez le fondeur Delaunay, au quartier Saint-Laurent; en 1815, à la rentrée de Napoléon, elle fut transportée dans les magasins du gouvernement, au faubourg du Roule, et sous la Restauration, elle fut livrée au statuaire Lemot, pour fondre la statue de Henri IV, terre-plein du Pont-Neuf.

Un drapeau tantôt blanc, tantôt tricolore, fut successivement substitué à la statue, jusqu'en 1832, époque à laquelle s'ouvrit un concours pour placer de nouveau la rayonnante ressemblance du dominateur européen sur sa base aérienne. L'image de l'empereur, vêtu de la redingote d'Austerlitz et de Waterloo, coiffé du petit chapeau et tenant une lorgnette à la main, par M. Seurre aîné, fut l'œuvre préférée au concours, et le statuaire proclamé vainqueur, fut chargé de son exécution. Le bronze actuel a été coulé à la fonderie de M. Crozatier.

Lepère, qui avait, en 1814, descendu le César de Chaudet, eut l'honneur de monter et de fixer, le 20 juillet 1833, l'ouvrage de M. Seurre sur le socle resté vide durant un intervalle de dix-neuf ans. L'inauguration du Napoléon populaire s'est accomplie le 28 du même mois, l'un des trois jours commémoratifs de la Révolution de Juillet, avec grande pompe, dans la troisième année du règne de Louis-Philippe, sous le ministère de Casimir Périer, M. Thiers étant dépositaire du portefeuille du département des travaux publics. Sur le tailloir du chapiteau de la colonne se trouve l'inscription suivante :

MONUMENT
ÉLEVÉ A LA GLOIRE DE LA GRANDE ARMÉE
PAR NAPOLÉON-LE-GRAND;
COMMENCÉ LE 25 AOUT 1805,

TERMINÉ LE 15 AOUT 1810,
SOUS LA DIRECTION DE P.-V. DENON,
MM. J.-B. LEPÈRE ET L.L. GONDOIN, ARCHITECTES.

Pour guider dans l'exécution de l'hommage projeté en l'honneur des hauts faits de nos armées de Crimée et d'Afrique, sur l'initiative de M. le baron Charles Dupin, sénateur, il nous a semblé opportun de joindre aux détails du compte rendu qui précède, comme renseignement utile, un tableau comparatif des proportions des principaux monuments du même genre, érigés en divers points de l'Europe.

DIMENSIONS PROGRESSIVES ET COMPARATIVES

DE PLUSIEURS COLONNES ISOLÉES, PRISES DU SOL AU SOMMET DES STATUES.

LIEUX DE PLACEMENT.	INDICATIONS DES COLONNES.	HAUTEUR TOTALE.		DIAMÈTRE A LA BASE.	
		mèt	mill.	mèt.	mill.
LONDRES	*Monument*	65	618	4	873
SAINT-PÉTERSBOURG	*Alexandrine*	51	325	3	668
BOULOGNE	*Boulogne*	50	025	4	006
ROME	*Antonine*	44	828	3	573
PARIS	*d'Austerlitz*	44	178	3	681
ROME	*Trajane*	43	528	3	627
LONDRES	*Fédérale*	41	235	3	546
MÉRÉVILLE	*de Laborde*	39	631	3	573
PARIS	*de Juillet*	38	981	3	573
ROME	*Sainte-Marie-Majeure*	38	006	2	030
PARIS	*de Médicis*	32	484	2	924
AJACCIO	*Napoléonnienne*	32	484	2	463
PARIS	*Barrière du Trône*	30	534	3	302
ALEXANDRIE	*de Pompée*	29	885	2	706
ROME	*de Phocas*	21	114	1	394
UKRAINE	*de Pultawa*	17	541	1	624
SAINT-PÉTERSBOURG	*de la Bourse*	16	892	1	624
PARIS	*du Châtelet*	16	242	1	299
Ibid.	*École des Beaux-Arts*	10	070	0	894
ROME	*Milliaire*	6	497	0	650

Après les enseignements du tableau ci-contre, jetons un dernier et rétrospectif regard, au point de vue financier, sur la colonne de la place Vendôme. Lepère a établi l'exacte évaluation du poids de métal entré dans la fonte du monument, qui est de 251,357 kilogrammes. La rétribution des travaux matériels et artistiques se subdivise ainsi qu'il suit : pour la fonte, confiée à MM. Delaunay et Gonon, 164,837 fr.; frais de pesée, 450 fr.; dépenses de ciselures de Raymond et autres artistes, 267,219 fr.; indemnités de modèles, à Chaudet, pour la statue, 13,000 fr.; à trente-trois autres statuaires pour les bas reliefs, 199,000 fr.; à Gelée, pour la sculpture d'ornements, 39,115 fr.; dessins de Bergeret, 11,400 fr. Quant à ce qui est des constructions, maçonnerie, serrurerie, charpentes, plomberie, etc., elles ont nécessité un capital de 601,979 fr. Les deux architectes Lepère et Gondoin se sont partagé, à titre d'honoraires, la somme de 50,000 fr. Si l'on ajoute aux chiffres mentionnés la valeur effective des 1200 canons autrichiens et moscovites, comme le dit l'inscription au dessus de la porte : EX ÆRE CAPTO, calculée sur le pied de 2 fr. 50 c. par kilog, il en résulte un groupe de 628,417 francs, soit un ensemble atteignant 1,975,417 fr. Tels furent, en 1806, les crédits indispensables au complet établissement de la colonne. La seconde statue, modelée par M. Seurre en 1833, a coûté, tout compris, 60,000 fr. pour la rémunération du statuaire, achat du bronze, salaires de l'érection et autres détails accessoires.

Deux années plus tard, en 1835, le granit de Corse portant la grille et environnant le piédestal, a été payé 76,000 fr. La récapitulation générale, mettant en présence les deux totaux : le premier, de 1806, 1,975,417 fr.; et le second, de 1833-1835, 136,000 fr., donne un total définitif de 2,111,417 fr. Espérons maintenant que l'idée du sénateur baron Charles Dupin, favorablement accueillie par l'auguste restaurateur et continuateur de la dynastie napoléonnienne, se réalisera avec autant de magnificence et en aussi peu de temps, qu'au début de ce siècle la colonne d'Austerlitz.

A. SAINT-VINCENT DUVIVIER,

Chef des bureaux de l'École impériale des Beaux-Arts.

EXPOSITION
DE L'ACADÉMIE DES BEAUX-ARTS
A ROTTERDAM.

AVANT-PROPOS.

Depuis bientôt vingt-cinq ans, les Pays-Bas et la Belgique ont; ou peu s'en faut, vécu de la même existence dans la sphère des arts pour ce qui concerne le système et les détails des exhibitions publiques. Dans les États de S. M. Guillaume III comme dans ceux du roi Léopold, le siége de ces solennités artistiques est triennalement transporté de La Haye, résidence royale, à Amsterdam la capitale, et de cette vieille métropole à Rotterdam, aujourd'hui la florissante Carthage de la Néerlande, de même que de l'autre côté de Breda, chez nos plus proches voisins du continent, trois villes, Bruxelles, Anvers et Gand, jouissent, chacune à leur tour, du privilége de la manifestation presque officielle des ouvrages de peinture, de statuaire, d'architecture, de gravure et de tous les rameaux qui se rattachent à ces principales branches du tronc, de plus en plus vigoureux, de l'art. Ce n'est pas que dans les deux pays limitrophes, les cités de second ordre hésitent à suivre l'exemple de leurs sœurs aînées. En Belgique, le salon d'Ypre a prouvé par les œuvres qu'il a su réunir sous les voûtes de son magnifique Hôtel-de-Ville et les nombreux achats dont il a été la conséquence, que la province entendait bien ne pas rester en arrière de la métropole. Pareilles analogies se sont produites en Hollande, soit pour des collections particulières comme celle d'Alkmaar, soit pour le bon plaisir de localités plus modestes encore, Bois-le-Duc et autres.

Quoi qu'il en soit, les amateurs étrangers qui savent qu'une exposition triennale du genre de celle qui a dû s'ouvrir le 26 juin à Gand, s'inaugurera à Amsterdam le 9 septembre prochain et sera une des dernières de l'exercice 1856, s'étonnent que Rotterdam prenne ainsi le pas. Mais la manifestation artistique qui a eu son terme le dimanche 22 juin, dans la ville dont il s'agit, n'a pas été le résultat de l'initiative du collége des bourgmestre et échevins, sous les auspices et plus ou moins avec l'aide du gouvernement, mais la réalisation d'un projet éclos au sein d'une intelligente compagnie rotterdamoise, qui a déjà fait beaucoup de bien aux artistes de toutes les écoles, principalement à ceux de l'école nationale. J'ai nommé l'Académie des Beaux Arts et des sciences techniques, qui a pourvu à tous les frais de l'installation, votés par elle, d'une exposition de tableaux et d'objets d'art d'artistes vivants, laquelle, inaugurée le 9 mai, a fermé ses portes, non pas le 7 juin comme l'avait d'abord annoncé le programme, mais quinze jours plus tard, le dimanche 22 du même mois, usant d'une faculté convenue à l'avance.

Afin de mieux atteindre son but, l'Académie des Beaux-Arts avait délégué, en son lieu et place, une commission de six des membres experts de son bureau, composée comme il suit : MM. P. van der Dussen van Beeftingh, président de la commission; A.-C. Dalen, G. Douring, Hugo Rochussen, A.-J. Lamme et C.-G. Schutze van Houten, secrétaire, qui a signé avec l'honorable président de l'association le programme de l'exposition. Quelques clauses assez rigoureuses figuraient dans cet avertissement La commission déclarait, de prime abord, que les objets d'art devaient être encadrés et envoyés, de n'importe quel point de départ, FRANC DE PORT. Il était, en outre, imposé aux expéditeurs de joindre à leurs envois une lettre relatant leurs noms et leur adresse, et une courte légende des sujets traités par eux et destinés à paraître dans le catalogue.

Les exposants désireux de vendre leurs œuvres étaient priés d'indiquer exactement le prix auquel ils étaient prêts à les céder, sous la réserve toutefois très-expresse de la commission, faisant connaître qu'elle ne ratifierait aucune vente faite à son insu ou sans son intermédiaire.

Les copies des peintures à l'huile, les dessins d'après des gravures ou des lithographies, les pièces qui auraient déjà figuré dans quelque exposition antérieure à Rotterdam, seraient, comme d'habitude, frappées d'ostracisme; le même sort attendait les productions d'artistes décédés et les

œuvres devenues la propriété d'autrui, si elles n'étaient couvertes par une autorisation autographe du détenteur actuel. Après s'être attribué la prérogative de recevoir seuls les travaux artistiques transmis à leur jugement, dans les délais voulus, les rigides commissaires se sont encore décerné le libre arbitre de placer ou de ne point accueillir les expéditions tardives. Tout en refusant d'encourir aucune responsabilité, la commission s'engageait à ne négliger aucune précaution pour garantir les objets exposés de tout dommage. Les ayants-droit avaient été aussi prévenus qu'aucun ouvrage ne serait restitué pendant la durée de l'exposition. On le voit, l'Académie des Beaux-Arts de Rotterdam n'a pas manqué de prévoyance ; les garanties exigées et les mesures prises par les délégués de sa Commission ont été, il faut en convenir, suffisamment draconiennes.

Les alinéas ci-dessus n'étant guère qu'une préface, un aperçu préliminaire, on me permettra de remettre à un subséquent chapitre mes appréciations. Cependant, il me reste à dire en quelques lignes, et en toute franchise, que si le dernier salon de Rotterdam, organisé dans la grande salle de la Société d'Harmonie, n'a pas, comme les précédents, étonné par la surabondance des œuvres, la foule des curieux y compris celle des amateurs, il a du moins brillé d'un légitime éclat par bon nombre de toiles de presque toutes les grandes écoles européennes qui se sont disputé l'honneur de répondre au cordial appel de l'Académie de Rotterdam. Le Catalogue, comme l'a déjà dit la Revue des Beaux-Arts dans la livraison qui a devancé celle-ci, ne renferme que 404 numéros, tant peinture, sculpture, gravure, dessin et architecture, de 258 artistes, total au-dessous des chiffres obtenus aux solennités antérieures. La majorité appartient, comme on le pense, aux peintres nationaux qui sont au nombre de 176; viennent ensuite 35 artistes belges, puis 21 notabilités de Dusseldorf; la France, avec ses 19 représentants, n'arrive qu'au quatrième rang. Après elle se groupent pêle-mêle les minorités allemandes, suisses et italiennes, constituant un chiffre de 7 artistes. Pas un seul tableau bavarois, anglais, autrichien, ni espagnol.

Avant de finir, je ne saurais me dispenser de rendre aux amateurs éclairés de notre ville, la justice de déclarer qu'ils n'ont pas peu contribué à enrichir le dernier Salon, par l'empressement qu'ils ont mis à prêter avec une confiance, un patriotisme qu'aucun éloge ne saurait bien reconnaître, les plus précieux chefs-d'œuvre de leur cabinet, à l'Académie des Beaux-Arts de Rotterdam. C'est avec un plaisir infini que je signale les noms de ces nobles patrons : MM. Nottebohm, W. J. Verbrugge, E. Jacobson, J. Vander Stoop Z^e., W. P. Sinowles, L. V. Ledeboer, ainsi que M. Belmont, ministre résident des Etats-Unis-d'Amérique à La Haye, grand amateur et protecteur des Beaux Arts. S. M. la Reine a très-gracieusement confié le portrait de S. A. le Prince d'Orange, héritier du trône, peint par M. N. Pieneman. J'allais omettre que la rétribution pour l'entrée dans la salle de la Société d'Harmonie était, par personne, de cinq sous des Pays-Bas, soit 50 centimes de France. Les recettes n'ont jamais été aussi fortes que cette année. Quant à la loterie autorisée par le gouvernement, elle réussit au delà de toutes les espérances; aujourd'hui 25, date de mon message, il n'y a presque plus de billets disponibles, bien que le prix de ces billets soit de cinq florins de Hollande. A quinzaine, le bulletin de la tombola si elle a été tirée, et le rapide examen des meilleurs ouvrages.

F. DE VIEUXCHAMPS.

Rotterdam, 25 juin.

VISITES AUX ATELIERS

PREMIÈRE CAUSERIE.

MM. GLEYRE. — GÉRÔME. — HAMON. — FOULONGNE. LÉON ROUSSEAU. — HUGART.

Les lecteurs de cette Revue qui aiment les arts, et le nombre en est grand, apprendront sans doute avec plaisir ce qu'il y a de nouveau dans les ateliers de la plupart des peintres qui occupent l'attention parisienne. La série de visites que nous commençons aujourd'hui se poursuivra, non pas périodiquement, mais à des intervalles indéterminés, c'est-à-dire quand nous aurons des actualités, des travaux ou des faits inédits à porter à la connaissance du public.

Sur une toile de deux mèt. environ, M. Gleyre a traduit un épisode de l'histoire de sa patrie. Après une victoire éclatante, les Suisses se livrent à tous les transports d'une joie immodérée, pendant que les prisonniers ennemis subissent l'humiliation du *Passage sous le joug*; plusieurs d'entre eux, inclinant leur tête sous l'instrument de servitude, présentent au premier plan, dans un raccourci plein de hardiesse, leurs torses vigoureux, brunis par le soleil. Des enfants frais et roses, qui semblent former les anneaux d'une chaîne de fleurs, s'avancent en dansant autour de ces malheureux. Des soldats, des gardes admirablement groupés, peuvent à peine contenir la foule curieuse. Dans ce tableau, quoique ina-

chevé, brillent déjà les belles qualités du maître; ce nouveau chef-d'œuvre réunit dans son harmonieux ensemble la poésie touchante des *Illusions perdues*, avec la religieuse sévérité du *Départ des apôtres*.

D'une dimension moins grande, une autre composition à peu près terminée, nous déroule le drame du *Déluge*.— Le ciel est apaisé, l'éternelle justice est satisfaite..... Ravagée par les eaux, la terre n'est plus qu'un amas imposant d'horribles débris. ... Une lueur rougeâtre déchire les sombres nuages qui flottent à l'horizon..... Echappés des sphères célestes, deux anges radieux viennent apporter au monde l'espérance et la vie.

On doit s'arrêter là, de peur de commettre la puérile banalité de donner des éloges à un artiste arrivé à cette hauteur qui fait dire au public : « une toile de Gleyre! » comme on dit : « une chanson de Béranger! une romance de Nadaud! »

Après quelques mois passés au Caire et sur les bords du Nil, M. Gérôme vient de rentrer à Paris; grâce à son infatigable activité, nous pouvons maintenant nous promener à travers les sites pittoresques qui bordent le fleuve d'Egypte, et visiter tout ce qu'il y a d'intéressant et de curieux sous le ciel des Pyramides.

Il ne s'agit, pour cela, que d'ouvrir les cartons du voyageur, dont les études nombreuses apprennent mieux les mœurs et les usages de ce pays, que les meilleures relations des écrivains les plus distingués. Il serait trop long, pour le cadre de notre article, de prendre une à une les jolies choses que nous avons remarquées; le nom de l'auteur suffit d'ailleurs pour en faire connaître le prix.

Quelle aimable vérité, quelle grâce naïve dans ces charmants poëmes de l'enfance que raconte si bien le pinceau de M. Hamon! Cette fois encore, le sujet qu'il a choisi est une scène d'intérieur. A peine couverte d'un simple voile, une jeune femme blonde paraît absorbée tout entière par la toilette de son enfant, qui, debout devant elle, se soumet avec complaisance à cette pénible opération. Mais la patience a des limites, surtout à trois ans. Malgré les mille cajoleries de la tendresse maternelle, le turbulent *martyr* n'a pu rester en repos qu'après être parvenu à saisir une poupée qui *dormait* sur une table. Avec le sérieux de son âge, l'enfant passe et repasse un peigne dans les cheveux de sa *victime de carton*. La mère, profitant de ce moment de calme, achève en souriant la parure de cette tête chérie; ses mains fines et roses caressent avec amour les boucles d'or qui tombent en désordre sur les épaules nues de son petit ange; son front, pur comme le ciel d'un beau jour, respire l'inaltérable félicité que la nature réserve à la mère et à l'épouse. Les draperies de la femme assise se recommandent seulement par le style et la couleur; l'enfant est ravissant de fraîcheur et d'innocence. Ce thème, rendu avec une grande simplicité, est une des plus heureuses inspirations de M. Hamon.

Le Dompteur d'amours est un homme dont la figure rébarbative fait trembler *les amours*, enchaînés dans une cage toute bardée de fer. C'est l'heure de l'exercice : *le féroce dompteur* a pris un des trois *fripons* et le porte sur la cage, où il le dresse à se tenir sur la tête et les deux mains. En attendant leur tour, dans une attitude triste et désolée, les autres cherchent à travers leurs barreaux à inspirer la pitié aux cruelles jeunes filles qui assistent à ce spectacle. Ce dessin, légèrement coloré de quelques touches d'à-propos, a déjà été reproduit par la photographie. Nous ignorons le motif qui empêche M. Hamon d'en faire une peinture.

Quels que soient les avantages de l'Exposition universelle au palais de l'avenue Montaigne, on ne peut se dissimuler cependant qu'il n'y ait eu des tableaux sacrifiés par la mauvaise place qu'on leur avait assignée. *Le Sermon sur la montagne*, de M. Foulongue, en est une preuve évidente; nous avons revu cette grande toile, mieux éclairée, dans l'atelier de l'auteur, et nous pouvons attester ici qu'il était presque impossible de la juger au Salon.

Cette fâcheuse circonstance n'a pas découragé l'artiste; confiant en l'avenir, qui ne peut lui manquer, son talent plein de sève et de jeunesse demande à tous les genres de nouvelles difficultés dont il triomphe aisément. *L'Amour captivant l'innocence* est moins un tableau qu'une étude sérieuse du sentiment et de la forme. L'Innocence rencontre l'Amour, qui probablement l'attendait au passage; loin de soupçonner les ruses du dieu malin, la candide jeune fille ne craint pas de lui donner sa main, que l'enfant terrible couvre de baisers. Le perfide séducteur, pour ne pas effaroucher l'Innocence, s'efforce de cacher son arc en le tenant toujours derrière lui.

Méprisant ces moyens qu'en termes d'ateliers on nomme des ficelles, M. Foulongne a peint les deux figures éclairées par le soleil. L'Innocence, arrêtée par l'Amour, a suspendu sa marche.

Dans un raccourci bien senti, la jambe gauche, décrivant une courbe gracieuse, se replie derrière la droite qui soutient dans ce moment tout le poids du corps. L'élégante finesse des contours n'enlève rien à la solidité des muscles, dont le jeu explique parfaitement le naturel de la pose. La main qui tient sur la poitrine une gaze transparente, est sévèrement dessinée. La tête penchée sur l'épaule ne manque pas de style et de naïveté. L'Amour, d'un ton plus chaud, plus doré, rappelle les enfants de l'Ecole vénitienne

L'effort qu'il a tenté dans cette toile, trop petite à notre avis, ne sera pas perdu pour M. Foulongne; sans craindre de nous tromper, nous lui prédisons un succès très-mérité à la prochaine exposition.

Si *l'Amour captivant l'Innocence* nous donne la mesure de la science du peintre, les *Enfants délaissés* nous révèlent combien son cœur est sensible et son esprit observateur. A peine âgée de cinq ou six ans, une jeune fille, déjà seule, abandonnée, sans parents, sans asile, offre aux passants des violettes, son unique gagne-pain, tandis que sa sœur, un enfant presque au berceau, dort paisiblement à ses côtés. La physionomie de la jolie bouquetière, pleine de résignation, s'anime à l'espoir de vendre quelques fleurs, chaque fois qu'un bruit de pas annonce l'arrivée d'un inconnu; mais l'indifférent passe sans jeter un regard sur cette éloquente misère. Hélas! elle n'a encore rien vendu, et la petite sœur en s'éveillant demandera du pain! Ce groupe intéressant est une de ces images qui se gravent dans le cœur, et dont l'attrait sympathique fait oublier la peinture pour ne penser qu'au sujet.

M. Léon Rousseau vient de prouver encore une fois, que l'arrangement des mille fleurs jetées sur un vase, exige toutes les ressources d'une savante composition.

Au milieu d'un bouquet qui déploie noblement une silhouette bien accidentée, brillent de tout leur éclat des fleurs encore humides de rosée. Autour des roses épanouies, des pensées, des lilas se pressent sans se confondre avec des jacinthes, des camélias et des lys que voile une demi-teinte d'un effet surprenant.

Ces touffes sont si légères, malgré leur épaisseur, qu'elles paraissent soulevées par le zéphir qui circule librement sous un ciel d'azur. Le vase, se détachant sur un fond de jardin, laisse voir à travers le réseau de verdure qui le couvre, les fragments d'une ornementation très-originale.

Ce tableau, complétement terminé, figurera au futur Salon. Nous ne pouvons que regretter qu'il ne puisse être accompagné d'une production non moins attrayante, qui est encore sur le chevalet.

L'esquisse que nous avons vue promet une toile où M. Rousseau prodiguera toute la chaleur de sa palette, toute la fécondité de son imagination.

M. Hugart avait naguère un paysage chez M. Bisson : nous n'avons fait que passer, il était vendu. Il n'y a là rien d'étonnant; car tous ceux qui ont pu voir les beautés sublimes que l'on rencontre à chaque pas en parcourant les Pyrénées, ceux-là, disons-nous, préféreront à tous les autres les paysages de M. Hugart, dont la saisissante vérité rappelle les plus beaux endroits de la frontière espagnole.

L'Inondation, qui sous peu paraîtra dans la galerie du boulevart des Capucines, est une scène de désolation, toute palpitante de terreur.

Les accidents du premier plan sont vrais et puissamment rendus. L'arbre que l'eau déracine semble crier en tombant. Les flots bourbeux qui entraînent un tronc mutilé, sont transparents et légers. En somme, ce grand paysage est tel qu'on devait l'attendre de M. Hugart.

FRÉDÉRIC BORGELLA.

MOSAÏQUE.

Promotions dans l'ordre de la Légion d'honneur. — Le baptistaire des enfants de saint Louis. — La cérémonie du baptême, par M. Couture. — Programme lyrique à la cathédrale. — Portrait équestre de S. M. Napoléon III, par M. Horace Vernet. — Intermède à la fête de l'Hôtel-de-Ville. — Médailles commémoratives du baptême impérial. — M. E. Boulay-Paty. — Création d'une nouvelle galerie à Bagnères. — La saison de Vichy. — Nécrologie : Maurice Brisset. — M. Vauquier. — Visite du duc de Brabant aux ateliers de MM. H. Leys, N. de Keyser, Jacob-Jacobs, Geefs, Dickmans, F. de Braekeleer, à Anvers. — M. Moretus. — L'imprimerie de Plantyn. — Découverte d'une pierre runique.

A l'occasion des fêtes du baptême du fils de France, ont été promus ou nommés dans l'ordre impérial de la Légion d'honneur, par décret de l'empereur du 14 juin, sur la proposition de S. Exc. M. Achille Fould, ministre d'État et de la maison de Sa Majesté :

Commandeur : M. le duc de Trévise, sénateur. — *Officiers :* MM. le marquis de Larochejacquelein; le marquis de Boissy; le comte Le Marois, sénateur; le comte de Kergorlay, député au Corps législatif; Boinvilliers, président de section au conseil d'État;

Montaud, conseiller d'État; M. le duc de Tarente, chambellan de S. M.; le comte A. de Vigny, de l'Académie française; Simart, sculpteur de l'Institut; de Saint-Georges, auteur dramatique; Meissonnier.— *Chevaliers :* MM. de Lezay Marnésia, chambellan de S. M. l'Impératrice; de Pierres, écuyer de S. M. l'Impératrice; de Beauplan, auteur dramatique, commissaire impérial près le théâtre de l'Odéon; Planté, inspecteur des théâtres; Massé, compositeur de musique; Joly-Leterme, architecte des monuments historiques; Pérignon, peintre; Sauvageot, conservateur honoraire au musée du Louvre; Gilbert, sculpteur; Reynart, directeur du musée de Lille; Adolphe Moreau, fondateur d'un prix pour le concours des grands prix de Rome à l'École impériale des Beaux-Arts; Pollet, sculpteur; l'abbé Arthur Martin, membre de la commission des arts et édifices religieux; Abadie, architecte diocésain. Restauration des cathédrales d'Angoulême et de Périgueux.

Sur la proposition de S. E. M. Hippolyte Fortoul, sénateur, ministre secrétaire d'État au département de l'instruction publique et des cultes, par décret de S. M., du 16 juin, ont été promus ou nommés dans le même ordre de la Légion d'honneur, au grade de *Commandeur* : MM. Le Verrier, membre de l'Académie des sciences, directeur de l'Observatoire impérial de Paris, inspecteur général de l'enseignement supérieur; Amédée Thierry, de l'Institut. Académie des sciences morales et politiques; Nisard, de l'Académie française, inspecteur général de l'enseignement supérieur, secrétaire du conseil impérial de l'instruction publique. — *Officier :* MM. Nélaton, professeur à la faculté de médecine de Paris; Adolphe Garnier, professeur à la faculté des lettres de Paris; Bussy, président de l'Académie de médecine, directeur de l'école supérieure de pharmacie de Paris; Pillet, chef de division au ministère de l'instruction publique et des cultes; Forneron, proviseur au lycée impérial Louis-le-Grand; Corvisart, docteur en médecine. — *Chevalier* : MM. Delaunay, membre de l'Académie des sciences, professeur à la faculté des sciences de Paris; Cartier, correspondant du ministère de l'instruction publique pour les travaux historiques à Amboise; auteur de nombreux travaux sur la numismatique française; fondateur, en 1836, de la *Revue numismatique*, qu'il a dirigée jusqu'à ce jour.

Le *Moniteur* du 22 a encore inséré dans sa partie officielle les promotions ci-après : *Grand-Officier* : MM. Haussmann, préfet du département de la Seine; Piétri, préfet de police; Delangle, sénateur, président du conseil municipal de Paris; le marquis de La Grange, sénateur, membre du conseil général de la Gironde. — *Commandeur* : M. Collet-Meygret, directeur général de la sûreté publique au ministère de l'Intérieur. — *Officier* : M. Manceaux, secrétaire général du ministère de l'Intérieur, ancien secrétaire général au Corps législatif.

Ainsi, tout hommage rendu au dernier décret du chef de l'état, élevant de hauts fonctionnaires dignes sous tous les rapports de la confiance impériale aux rangs supérieur de la chevalerie napoléonnienne, les récompenses honorifiques se sont réparties, en ce qui concerne les lettres, les arts et les sciences, entre l'Académie française, des Beaux-Arts et des Sciences, dans la personne de MM. le comte Alfred de Vigny, Désiré Nisard, Simart, Le Verrier et Delaunay; parmi les sculpteurs, les peintres, les architectes, les archéologues, les conservateurs et les directeurs de musées; enfin, les écrivains dramatiques et les dévoués amis des artistes, MM. Meissonnier, Pérignon, Gilbert, Pollet, Delorme, Abadie, le R. P. Arthur Martin, l'un des plus savants antiquaires de la Compagnie de Jésus, dont M. Georges Guénot a parlé dans la livraison qui a précédé celle-ci, à propos de la controverse de MM. Frementin et Darcelle, de Rouen; finalement, de MM. Sauvageot, Reynart, Saint-Georges, Debeauplan, Adolphe Moreau et Planté, méritante pléiade à laquelle d'autres étoiles se joindront plus tard.

Ce n'est pas sans quelque surprise que l'on a remarqué au milieu des pompes et des richesses déployées aux offices du prince impérial, sous les ogives de la basilique métropolitaine, que le vase baptismal était en simple cuivre. Mais le cuivre est damasquiné et pourvu de fine ciselure; ce précieux bassin, ainsi que l'a constaté le journal officiel, est du plus beau style persan de la fin du XIIe siècle. Une tradition qui s'est pieusement conservée, veut que saint Louis l'ait rapporté des Croisades, et que les enfants du saint roi y aient été ondoyés.

Le Serment du Jeu de Paume a été immortalisé par la grande toile de Louis David, ainsi que le *Sacre de Napoléon Ier* à Notre-Dame de Paris; les solennités du baptême de l'enfant de France seront aussi reproduites par le pinceau dans des proportions gigantesques, au profit de l'enthousiasme contemporain et des curiosités futures. Le samedi, jour de la mémorable fête, M. Couture, chargé de fixer sur la toile l'imposante scène qui allait s'accomplir, au bras de M. F. de Mercey, chef de la section des Beaux-Arts au ministère d'État, allait de tribune en tribune, afin de bien voir ce qui se passait. Ce tableau sera, dit-on, payé 80,000 francs au célèbre auteur de l'*Orgie romaine*.

Voici les morceaux de musique qui ont été exécutés au baptême du prince impérial : *Tu es Petrus!* de Persuis; *Marche*, par Schneitzoeffer; *Veni Creator*, par Persuis; *Joannes baptizat in deserto*, de François Le Sueur, l'illustre compositeur du premier Empire, membre de l'Institut; *Vivat!* par l'abbé Rose, et *Te Deum*, également de Le Sueur. Le motet *Joannes baptizat* a été composé par Le Sueur pour le baptême du roi de Rome, qui eut lieu, comme on sait, le 11 juin 1811.

Au sortir de la Cathédrale et après le dîner à l'Hôtel-de-Ville, LL. MM. l'Empereur et l'Impératrice sont entrés dans la salle du Trône, enrichie depuis peu d'un nouveau chef-d'œuvre de M. Horace Vernet, *le portrait équestre de S. M. l'Empereur Napoléon III*. Un intermède lyrique a varié la soirée au palais municipal. On a exécuté *l'Hymne des Mages*, fragment tiré d'un grand opéra inédit intitulé : *Alexandre à Babylone*, composé par Le Sueur. Ce morceau, qui fait partie du programme de presque toutes les fêtes que donne M. le préfet de la Seine, a obtenu le plus brillant succès, et il est regrettable qu'une aussi magnifique composition n'ait pas encore été représenté sur notre première scène lyrique.

Par ordre de l'Empereur, des médailles commémoratives du baptême du prince impérial ont été distribuées à tous les enfants des lycées, collèges, écoles primaires, salles d'asile, etc., ainsi qu'à tous les sous-officiers et soldats de l'armée de Paris. Ces médailles, au nombre de 120,000, sont en argent, et du module des pièces de 50 centimes : elles portent, d'un côté, les figures de l'Empereur et de l'Impératrice, et de l'autre, celle du prince impérial avec la date du 14 juin.

Durant la dernière quinzaine, un excellent choix a été fait par M. Billault, ministre de l'intérieur, de M. Eva-

riste Boulay-Paty, au poste de bibliothécaire-adjoint de son département. Il n'y a qu'à féliciter le conseiller de la couronne de la marque de confiance qu'il a bien voulu donner à M. Boulay-Paty, poëte distingué, lauréat de l'Institut, ancien bibliothécaire du Palais-Royal sous Louis-Philippe, et resté sans position depuis les événements de février 1848.

La persévérante sollicitude de M. Achille Jubinal, député au Corps législatif, pour son département, est un fait bien connu, et cependant l'homme politique que n'a point absorbé, contre la coutume, l'écrivain et l'artiste, ne cesse pas de servir dans la sphère de son influence et de ses goûts éclairés, les principales villes du département qui se réjouit de l'avoir pour mandataire. Dernièrement une nouvelle galerie de peinture jointe à l'ancienne qui lui est déjà due tout entière, a été ouverte à Bagnères de Bigorre, par les soins de son concitoyen M. Jubinal, sous la direction de M. Seguin, artiste de talent, qui s'est fixé dans ce beau pays. La grande et remarquable *Vue d'Amsterdam*, que M. Justin Ouvrié a cédée au député amateur en échange de sa *Vue de Londres par la marée montante*, dont l'empereur avait témoigné le désir de faire l'acquisition, — toiles capitales, qui figuraient toutes deux à l'Exposition universelle, — occupe dans la nouvelle galerie la place principale. M. Jubinal a encore envoyé aux Pyrénées, tant pour Tarbes que pour Bagnères, les ouvrages dont la nomenclature suit : une *descente de croix*, par Quentin Metsys. — Une *foire bretonne*, par Lalaisse. — *Le baptême des Indiens*, par Chassériau. — Une *rue de Rome*, par Desbarolles. — Une *sainte famille*, par Barocchio. — *Le mariage de sainte Anne* (gothique de la fin du quinzième siècle). Une des esquisses de la République mise au concours sous le gouvernement provisoire, par Goyet père. — Une *tentation de saint Antoine*, fort originale, par Duval le Camus fils. — *La jeune fille à la fontaine*, par feu Duval le Camus père, ce regrettable artiste au pinceau si fin et si spirituel. — Enfin, deux beaux dessins de M. Melbye, le premier peintre actuel du Danemark sans contredit, dont la réputation est une des plus éclatantes et des mieux établies. Conduit par ces généreux instincts et la volonté qui le caractérisent, l'honorable député de Bagnères arrivera à coup sûr, si ce n'est même déjà fait, à doter son département de deux établissements des plus curieux.

On nous écrit : La saison des bains de Vichy a failli être compromise par les inondations; le parcours du chemin de fer de Paris a été interrompu au commencement de juin, pendant une huitaine, par la rupture du pont de Saint-Germain-des-Fossés, situé entre la dernière et l'avant-dernière station. La circulation a été promptement rétablie, ce qui n'a pas empêché de transférer, sans qu'il en fût le moins du monde besoin, le service d'omnibus de Saint-Remy à Saint-Germain-des-Fossés. Mille contes ont été répandus : selon les uns, Vichy était sous l'eau ; au dire des autres, les sources thermales étaient submergées, et ce n'était plus de l'eau gazeuse ou ferrugineuse que l'on buvait, c'était de l'eau de l'Allier. Tous ces bruits se sont dissipés, la lumière s'est faite avec la fin du débordement et le retour du soleil. Strauss, au terme des labeurs que lui avaient occasionné les fêtes du baptême, a repris la conduite de son orchestre, et les salons commencent à se remplir. Les étrangers arrivent; il est à remarquer, cependant, que les noms connus sont en minorité. On cite M. le comte de France, aide de camp de S. A. I. le prince Jérôme, le président Glandaz, le maréchal Narvaez, duc de Valence, et le comte de Prim, prince de Reuss. Parmi les artistes, on signale Mme Cambardi, qui s'est déjà fait entendre au salon; M. Paqui, l'habile cor de l'orchestre des Italiens, qui a obtenu de légitimes succès en jouant des solis de sa composition; puis M. Berthelier, le joyeux pensionnaire de M. Emile Perrin, qui, en attendant ses débuts à la salle Favart, désopile chaque soir les baigneurs. Le dernier concert, à la date du départ de ces lignes, a eu lieu le 24, à huit heures du soir, dans la rotonde de l'établissement thermal de Vichy. L'orchestre était dirigé par Strauss. On a entendu, dans la partie vocale, MM. Comte-Borchardt, Berthelier, et Mme Comte-Borchardt; la partie instrumentale a eu pour interprètes MM. Viault, Accursi et Lauff. Il a été pourvu aux frais du programme par des emprunts aux chefs-d'œuvre de Rossini, Ambroise Thomas, Donizetti, Allard, Boïeldieu, Meyerbeer et Verdi, parmi lesquels l'ouverture de la *Sémiramide*, l'air de Virginie, du *Caïd*; des motifs de la *Lucia*; un duo de l'*Elisire d'Amore*; l'air du sénéchal, de *Jean de Paris*; la bénédiction des poignards, des *Huguenots*; et la brillante polonaise des *Vêpres Siciliennes*. M. Berthelier a été fort goûté, lui et ses chansonnettes. Le piano était tenu par Mme Viereck. Si le beau temps se maintient, il n'est pas douteux que Vichy ne retrouve cette année l'éclat et la vogue de ses saisons précédentes.

Le 9 juin dernier ont eu lieu à l'église Saint-Germain-des-Prés, avec le concours de nombreuses sympathies, les obsèques d'un des hommes qui honoraient le journalisme et par leur caractère et par leur talent, Maurice Brisset, rédacteur de *la Gazette de France*. Cet écrivain n'avait jamais cessé de s'honorer par une fidélité à ses principes. Maurice Brisset est mort dans la soixante-troisième année de son âge.

Le conseil communal de Mons, dans sa séance du 17 juin, a nommé à l'unanimité des suffrages M. Vauquier, directeur de l'Académie des Beaux-Arts de la ville. Ainsi qu'on l'avait annoncé, S.A.R. le duc de Brabant est venu à Anvers le 14 juin au matin. Il a été reçu à la station par M. le bourgmestre et M. Teichmann, gouverneur; le prince, arrivé sans suite et en habit de ville, a visité successivement les ateliers de MM. H. Leys, N. de Keyser, Dyckmans, Jacob-Jacobs et Jos. Geefs. Partout l'héritier présomptif de la couronne s'est arrêté longuement et a témoigné de sa vive sympathie et du haut intérêt qu'il porte aux arts. Partout aussi il a témoigné mieux que par des paroles, en chargeant les artistes qu'il a honorés de sa visite, de commandes pour la décoration de son palais. M. Leys a été invité à faire le pendant de la *Promenade hors des murs*, qui a figuré à l'Exposition de Paris avec éclat, et que possède le prince.

L'atelier de M. Ferdinand de Braekeleer, l'un des doyens et des maîtres de l'école flamande, a été visité à son tour par le duc de Brabant. Le célèbre peintre achève un tableau commencé il y a vingt-cinq ans, et qui rappelle pour la Belgique un des épisodes les plus mémorables de son histoire; il s'agit du solennel événement que le pays entier s'apprête à fêter avec le plus vif enthousiasme. M. F. de Braekeleer a esquissé, à cette époque, la cérémonie de la prestation de serment de S. M. sur la place Royale de Bruxelles, et c'est ce beau tableau, commencé alors, auquel M. F. de Braekeleer met aujourd'hui la dernière main. Le moment choisi par le peintre est celui où le roi vient de signer la Constitution, et où le régent, M. Surlet de Chokier, jette le cri de *Vive le Roi!* du haut de la tribune, cri répété par tous les assistants, tant sur la tribune que sur la place. C'est une œuvre historique d'un heureux

à-propos. Le prince s'est vivement intéressé à cette page de notre histoire et en a félicité l'artiste avec une véritable émotion.

S. A. R. s'est ensuite rendue dans un des plus glorieux sanctuaires légués par d'anciennes illustrations. Il s'agit de l'imprimerie de Plantyn, dont le propriétaire, M. Moretus, a fait les honneurs au prince. Là se trouvent réunies des richesses artistiques dont ne se font pas une idée ceux qui n'ont pas franchi ce docte seuil. La galerie des portraits seule, dont plusieurs sont peints par Rubens, dans l'hôtel même, sont déjà un trésor. Puis la collection des manuscrits, la bibliothèque, tout cela demanderait des journées s'il fallait examiner, sans rien omettre, ce qu'elles renferment de véritables merveilles. Le prince a parcouru avec un vif intérêt ce dépôt précieux, et a témoigné, à plusieurs reprises, toute son admiration devant tant de chefs-d'œuvre.

On nous informe de Gand que M. Fr. Vander Syp, directeur de l'école de dessin industriel à l'Académie de cette ville, vient de donner sa démission. Il est appelé, par le gouvernement prussien, pour fonder un établissement analogue.

La *Gazette d'Augsbourg* dit, parmi les nouvelles littéraires de Suède et de Norwége : « Dans une petite vallée, tout près de Stockholm, on a découvert dernièrement une pierre runique d'une grandeur considérable. L'inscription est entière, et les ornements qui l'entourent parfaitement exécutés. C'est une trouvaille fort intéressante. Puisse-t-elle engager les propriétaires et autres personnes à rechercher les objets de ce genre qui se trouvent encore dans les environs de la capitale, peuplés de très-bonne heure. »

HENRY DE SAINT-DIDIER.

Post-Scriptum. Le surlendemain de la réception de l'épître envoyée à Vichy le 24, la REVUE a reçu une nouvelle communication de laquelle il résulte qu'il s'en est fallu de très-peu que l'Empereur vînt à Vichy au lieu de se rendre à Plombières et à Biaritz. Sont arrivés : M. le comte de Chastellux, M. Adolphe Barrot, ministre plénipotentiaire de S. M. Napoléon III près de la cour de Bruxelles, et autres personnages. S. Exc. M. le comte de Persigny est attendu. Le diplomate a loué au prix de 6,000 fr., du 20 juillet au 20 août, l'hôtel de M. Badillat, architecte de l'endroit.

CORRESPONDANCE.

VENTE ARTISTIQUE DE FEU DUCORNET.

Au Directeur.

Paris, 23 juin 1856.

Dans le travail biographique publié par la REVUE DES BEAUX-ARTS, livraison du 1er juin dernier, vous vous êtes montré, mon cher Pigeory, si bienveillant pour tout ce qui concerne feu Ducornet, en portant à la connaissance du public les curieux détails relatifs à sa vie, ses habitudes et ses plus importants travaux, que je n'hésite pas à m'adresser encore à vos sympathies pour compléter ce que quelques personnes veulent bien appeler une bonne action. Ce n'est certainement pas vous qui ignorez que l'entreprise et les actives démarches de notre association n'ont point été stériles. La *Mosaïque* du précédent numéro de votre recueil a entretenu derechef et dès ses premières lignes, les lecteurs des prochaines enchères des œuvres laissées par Ducornet. Entre les notabilités artistiques, bon nombre des plus éminentes ont voulu donner à l'ami descendu dans la tombe un suprême souvenir. Ceux-là même qui n'avaient pas connu le défunt ont apporté leur offrande en mémoire d'un grand courage et d'une louable persévérance.

Aujourd'hui nous sommes riches d'attrayantes productions qui, d'ici à quelques jours, assureront le repos aux dernières années du vieux père de Ducornet. L'encan des ouvrages du fils décédé et des dons artistiques recueillis en cette circonstance, aura lieu les jeudi 3 et vendredi 4 juillet, et l'exposition, mercredi 2, rue Drouot, salle des commissaires-priseurs. Il n'y a plus rien à dire des compositions du peintre lillois ; on ne saurait toutefois rester indifférent en face de ses travaux si variés, ses études si sérieuses et toujours si habilement traitées. La commission, vous le pensez bien, a tenu à honneur de n'apposer son cachet qu'après avoir acquis l'incontestable preuve que toutes les pièces soumises à son contrôle étaient réellement de l'artiste.

Les cadeaux confraternels seront adjugés en même temps que les tableaux, ébauches et autres émanations de la brosse ou du crayon de l'artiste mort. Je suis en mesure de citer à l'avance les noms les plus connus et les plus dignes d'estime parmi ceux des peintres et des statuaires. Rendant d'abord hommage aux célébrités féminines, ce sont : MMmes Herbelin et Rosa Bonheur ; MM. Eugène Delacroix, Decamps, Couturier, Philippe Rousseau, Cabanel, Beaume, Cham, Dauzats, E. Lepoitevin, Hébert, Bouchet, Dantan, Husson, Toussaint, Plassan, Théodore Frère, Tesson, Rouget, Yvon, Mathieu Meusnier, Roqueplan, Rollet et beaucoup d'autres maîtres.

Vous le voyez, mon cher Pigeory, j'ai raison de vous l'écrire, nous sommes dans l'opulence. A vous de contribuer aussi en annonçant ces généreuses enchères dans votre livraison du 1er juillet, et en conviant au philanthropique rendez-vous tous les hommes de goût et de cœur. Vous fournirez ainsi à l'Association des artistes une nouvelle preuve des sympathies qui vous animent en ce qui concerne les talents divers de la majorité de ses membres et l'intelligente défense de ses intérêts.

Recevez, je vous prie, mon cher Pigeory, l'expression réitérée de mon très-cordial dévouement,

ALEXIS DE FONTENAY,
peintre.

EXPOSITION ET VENTE D'OUVRAGES D'ARTS AU PROFITS DES INONDÉS.

Au même,

Paris, 17 juin 1856.

Il me vient, mon cher confrère, une idée un peu tardive, mais qu'à tout hasard je vous communique. Ne pensez-vous pas qu'il est de l'honneur des artistes de faire quelque chose en faveur des victimes de l'inondation qui a désolé la France ?

Si vous partagez mes sentiments et si vous jugez convenable d'entretenir de mon projet les lecteurs de la REVUE DES BEAUX-ARTS, voici comme je comprendrais notre concours afin de venir en aide à de si nombreuses et de si lamentables infortunes : organiser une exposition payante de nos œuvres, et ensuite une vente des ouvrages exposés, le tout au bénéfice de ceux qui ont été frappés par la catastrophe.

L. GARNERAY,
Peintre de marine.

SOCIÉTÉ LIBRE DES BEAUX-ARTS.

22e SÉANCE ANNUELLE.

PRÉSIDENCE DE M. DELAIRE.

Le dimanche 15 juin 1856, la Société libre des Beaux-Arts a tenu sa 22e séance annuelle dans la salle de M. Herz, rue de la Victoire. Malgré la coïncidence de la fête du baptême du prince impérial, un concours nombreux et empressé se pressait à cette fête spirituelle.

A une heure, M. le Président ouvre la séance par une courte allocution dans laquelle il fait ressortir l'influence de la paix sur les arts et les avantages que les artistes et les littérateurs sont en droit d'en espérer.

La parole est ensuite donnée au secrétaire général pour lire le compte rendu des travaux de la Société pendant l'exercice 1855-1856. Ce rapport trouvera place dans les travaux de la Société.

M. Maillet prend la parole pour dire une anecdote en vers de M. Vieillard, intitulée : *Le Poëte et le Critique*. La poésie de notre confrère est couverte de nombreux applaudissements.

M. P.-B. Fournier lit ensuite une épître en vers intitulée : *Le Peintre du Roi*, dans laquelle il fait habilement ressortir la protection accordée par Henri VIII d'Angleterre au peintre Holbein. Ce morceau vigoureux et parfaitement versifié, obtient beaucoup de succès.

M. Maillet prend de nouveau la parole pour lire une élégie pleine de pensées ingénieuses, charmantes et délicates sur *le Bonheur*.

« Il faut, pour être heureux, un aliment au cœur;
« Aimer, se voir aimé, voilà le vrai bonheur. »

Cette lecture est suivie d'une fable intitulée : *le Dindon et le Bœuf*, racontée avec esprit par M. Delaire, et qui obtient d'unanimes sympathies et un bien légitime succès.

Puis on passe à la distribution des médailles, dans l'ordre suivant :

Médaille de 1re classe à M. Besson, pour les perfectionnements qu'il a apportés dans la fabrication des instruments de cuivre;

Médaille de 1re classe à M. Corplet, pour ses procédés de restauration d'émaux à chaud ;

Médaille de 1re classe à M. Dijeon, pour ses procédés de chromo-calcographie, reproduction des cercles chromatiques de M. Chevreuil;

Enfin, mention honorable à M. Claudot, pour sa peinture à l'hydrate de chaux.

La séance est suspendue un instant pour les préparatifs du concert.

Le concert commence par un quatuor pour piano, violon, alto et violoncelle, composé par notre président. Cette nouvelle œuvre classique et d'assez longue haleine, mais qui réunit les charmes d'heureuses inspirations, de mélodies gracieuses et d'un travail harmonique savamment intrigué, est écoutée avec une attention soutenue et des marques non équivoques de satisfaction. Les différents caractères de *l'introduction*, du *scherzo*, de *l'adagio religioso* et du *final* ont produit beaucoup d'effet, interprétés comme ils l'ont été par le jeu souple et fin de Mlle Honorine Rollot, membre de la Société, ainsi que par celui pur et correct de M. Berthemet, alliés à la gravité magistrale de M. Casimir Ney, à l'ardente expression de M. Desforges; ensuite M. Troy a montré les ressources de sa voix moelleuse et de son excellente méthode, en chantant le grand air du *Siége de Corinthe*, de Rossini; l'air d'*Anacréon*, de Grétry, et une romance de M. de Longpérier, membre de la Société. Un autre membre, M. Pollet, nous a révélé, dans une fantaisie de sa composition intitulée *Hommage à Weber*, un talent de harpiste de premier ordre et trop longtemps dissimulé. Nous l'avons vu avec plaisir rentrer brillamment dans la lice où il a fait ses premières armes. Après un solo de hautbois de M. Garimond, applaudi comme il le méritait, une jeune et belle personne, Mlle Langlois, est venue chanter la cavatine de *Norma*, de Bellini, et une ballade de M. Delaire; son organe a de l'étendue, elle prononce et accentue bien, et avec un peu plus d'art et d'expérience, elle prendra rang parmi les cantatrices distinguées. Bientôt, un duo concertant pour piano et violon, sur des motifs des *Puritains*, a fourni à Mlle Rollot et à l'auteur, M. Berthemet, l'occasion de recueillir de nouveaux suffrages; enfin, le joli petit opéra à deux personnages, de Mme Roger de Beauvoir et de M. Godefroy : *A deux pas du bonheur*, a été joué et chanté fort agréablement par Mme Duclos et M. Briant, qui avait déjà égayé l'assemblée par ses chansonnettes.

Pendant les préparatifs de l'opérette, Mlles Rollot et Langlois ont fait une collecte en faveur des inondés

---

BULLETIN N° 566.

PRÉSIDENCE DE M. DELAIRE.

Séance du 17 juin 1856.

Lecture du procès-verbal. Cette lecture donne encore lieu à de nombreuses observations et interpellations de la part de tous les membres présents.

M. le président annonce qu'il a reçu des ex-

plications à ce sujet de la personne représentant le directeur de la Revue, et qu'il se réserve de rassembler toutes les pièces de cette affaire afin d'y répondre prochainement.

M. Delaire fait part de la nomination de notre collègue M. Maillet, au grade de chevalier de la Légion d'honneur. La société se félicite vivement de cette bonne nouvelle.

La correspondance comprend : une quittance de la somme de 203 francs 62 centimes, produit de la collecte faite en faveur des inondés, dans la séance publique de la Société libre des Beaux-Arts, et qui a été déposée par M. le président chez le percepteur de son arrondissement. Une lettre du Comité central des artistes,—renvoyée au bureau; deux numéros du *Builder*; l'*Investigateur*, journal de l'Institut historique; le compte rendu des séances de la Société d'agriculture de la Marne.

L'ordre du jour appelle la suite de la nomination des bureaux. Sont réélus :

M. Paul Carpentier, archiviste; le docteur Colombe, trésorier.

La suite des nominations est renvoyée à la prochaine séance.

M. Delorme, président de la section de peinture, présente son rapport sur plusieurs candidatures. Ses conclusions étant favorables, le scrutin confirme les nominations suivantes : M. Eugène Corplet, membre titulaire ; Mlle Marguerite-Zéolide Lecran, Mme veuve d'Erbois, née Magnan, membres honoraires.

Le secrétaire général lit, au nom de M. Martin d'Angers, absent, un rapport sur le Symphonista de M. l'abbé Guichené ; ce rapport, fort intéressant, trouvera place dans les travaux de la Société.

L'assemblée vote des remercîments à M. Delaire pour le zèle et l'activité qu'il a déployés à l'occasion de la séance publique.

Ordre du jour de la séance du 1er juillet 1856 : Lecture du procès-verbal ; correspondance; installation du nouveau bureau; rapport de la commission chargée de l'examen du chalcotype de MM. Behr et Cie.

Le Secrétaire-général,
Henri de SAUCLIÈRES.

COMITÉ CENTRAL DES ARTISTES.

(223e et 224e séances. 8e année.)

Séance du 6 Juin 1856.

PRÉSIDENCE DE M. SIMÉON-CHAUMIER.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté. M. le président donne lecture de la lettre de condoléance qu'il a adressée au nom du Comité à Mme veuve Adolphe Adam. Cette lettre exprime toute la part que prend le Comité central des artistes à la perte que le monde des Beaux-Arts vient de faire en la personne de l'illustre compositeur que le Comité s'honore d'avoir compté parmi ses membres.

M. Valat, candidat présenté par MM. Marcellin et Siméon Chaumier, fait parvenir la formule remplie du registre matricule. M. le président donne lecture de cette formule, et l'assemblée apprécie vivement le grand avantage de cette formalité, qui permet de passer au scrutin de réception avec une parfaite connaissance des titres du candidat. Le scrutin a lieu, et M. Valat ayant obtenu l'unanimité des suffrages, est proclamé membre du Comité central des artistes.

Une société archéologique, en voie d'organisation dans le département d'Eure-et-Loir, demande à correspondre avec le Comité central des artistes. M. Emile Bellier de la Chavignerie, par qui cette demande est transmise, donne quelques détails sur la formation de cette Société; le Comité accepte avec empressement l'offre de correspondance qui lui est adressée.

M. Bellier de la Chavignerie lit une note très-intéressante sur un tableau signé de Mlle Chéron, retrouvé dans la ville de Chartres en la possession d'un amateur éclairé des Beaux Arts. Le Comité décide que l'insertion de la note de M. de la Chavignerie aura lieu dans un des prochains numéros de la Revue des Beaux-Arts.

M. Auvray, secrétaire-administrateur, donne lecture d'un rapport de la Commission d'examen des comptes. Il commence par rendre justice à la parfaite régularité avec laquelle notre honorable trésorier remplit les laborieuses fonctions qui lui ont été confiées depuis l'origine du Comité. Après avoir donné connaissance des détails de la comptabilité, M. Auvray demande que des remercîments soient votés à M. Minet, et le Comité vote par acclamation les témoignages d'estime qui sont dus au zèle de notre honorable trésorier.

M. Paul Chareau prend la parole comme rapporteur du projet de voie sacrée conçu par M. Marcellin, architecte. Ce projet grandiose a inspiré au rapporteur une véritable œuvre littéraire dont la lecture a été applaudie.

La séance est levée à dix heures.

Le Secrétaire-général,
C.-E. CLERGET,
ornemaniste.

Séance du 20 juin 1856.

PRÉSIDENCE DE M. SIMÉON-CHAUMIER.

M. le président fait lecture d'une lettre du secrétaire-général, qui y expose les motifs pour lesquels il n'a pu envoyer assez tôt pour être imprimé, le procès-verbal de la séance du 6 juin, que nous donnons plus haut.

M. Marcellin introduit et présente à l'assemblée M. Valat, nouvellement élu membre du Comité central des Artistes. Après avoir rappelé les titres littéraires du récipiendaire, M. le président accorde la parole à M. Valat, qui traite dans son discours académique la grande question du progrès. Pendant une demi-heure, l'orateur décrit dans un langage correct et élevé, tous les chefs-d'œuvre artistiques, littéraires et scientifiques de l'antiquité et des temps modernes; il les compare entre eux, il fait ressortir les beautés propres à chacun de ces chefs-d'œuvre, qui portent toujours le cachet, le caractère des mœurs et de l'esprit de l'époque et du pays qui les a vus naître.

Lorsque cessèrent les applaudissements unanimes dont ce magnifique discours fut suivi, M. le président, prenant pour thèse de sa réplique le programme du Comité, rappelle en termes chaleureux que ce programme est en quelque sorte la définition du progrès moderne, puisqu'il a pour mission : la régénération de l'art religieux, le perfectionnement de l'industrie par l'art, et le bien-être des artistes par le travail. Cette improvisation est vivement applaudie.

A la suite de cette réception, l'une des plus intéressantes et des plus remarquables qu'ait eues le Comité. M. le président nomme, à la demande de M. Schaal, M. de Tanouarn rapporteur de la commission chargée de faire un rapport sur le savant travail de M. Valat.

M. L. Garneray, président d'honneur, prend la parole et demande « que le Comité prie l'Association des artistes et la Société libre des « Beaux-Arts, de se joindre à lui pour faire les « démarches nécessaires afin d'obtenir de l'autorité, qu'elle organise dans les locaux dont « elle dispose, une exposition payante de nos « productions et de celles de nos confrères des « deux autres sociétés.— Que le produit de l'exposition et de la vente aux enchères des ouvrages envoyés soit offert aux inondés comme « l'offrande des artistes. » Cette proposition ayant toutes les sympathies du Comité, on nomme immédiatement une députation chargée de se rendre près de M. le baron Taylor, président des associations artistiques, et de M. le président de la société libre des Beaux-Arts, pour solliciter leur concours. Cette députation se compose de MM. Garneray, Chareau, Valat, Auvray, Marcellin et Schaal.

M. le secrétaire-administrateur fait un rapport sur les délibérations prises par le bureau et le conseil d'administration, réunis le 15 juin en séance extraordinaire. Le conseil et le trésorier sont chargés de l'exécution de ces décisions, ainsi que de l'organisation du banquet qui reste fixé au 10 juillet, date de la fondation du Comité central des artistes.

L'heure très-avancée de la soirée ne permet point d'entendre les rapports des commissions; la lecture en est renvoyée à la prochaine séance.

Le secrétaire-administrateur,
LOUIS AUVRAY.

Ordre du jour de la séance du 4 juillet :

1° Lecture du procès-verbal; 2° correspondance; 3° Remise des diplômes; 4° rapport des commissaires du banquet; 5° rapports des commissions; 6° nomination de commission; 7° propositions diverses.

THÉATRES

Quinzaine dramatique.

COMÉDIE-FRANÇAISE : *Le Pied d'Argile.* — PORTE-SAINT-MARTIN : *Marino Faliero.* — VAUDEVILLE : *Un Enfant du Siècle.* — VARIÉTÉS : *La Médée de Nanterre.*

Il n'y a qu'heur et malheur au théâtre comme dans la vie. Pourquoi, avec des chances égales de succès, telle pièce ne réussit-elle pas et telle autre trouve-t-elle un public sympathique, ou du moins complaisant? Un rien décide la question. Un souffle fait naître l'orage qui emporte la pièce, et ce souffle pouvait ne pas s'élever. Un mot imprudent, une situation risquée, une distribution mal entendue dans les rôles, compromettent un ouvrage et le font sombrer. C'est ce hasard incessant qui rend, en général, les vieux auteurs plus craintifs que les jeunes : ils connaissent le danger et n'aventurent qu'en tremblant leur barque sur les flots mouvants du parterre. M. Eugène Bourgeois a rencontré une de ces bourrasques qui font époque dans la vie d'un auteur. Avec un premier acte très-joli, très-bien fait, des détails spirituels dans les deux autres et une idée philosophique qui traversait la pièce, il n'a pas obtenu grâce devant un public indulgent d'ordinaire. En vain Delaunay a eu l'occasion de montrer les qualités les plus charmantes; en vain, Mlle Fix et Mlle Favart ont lutté de grâce et de gentillesse, rien n'a pu empêcher la catastrophe sans qu'il y eût des motifs réellement graves pour la déterminer. Il s'agissait d'un philosophe qui, après avoir prêché la morale aux autres et signalé le danger de s'abandonner à sa passion, se voit lui-même tout près de manquer aux devoirs les plus sacrés, en oubliant sa femme pour faire la cour à la femme de son hôte et de son ami. Le colosse avait des pieds d'argile. Cette donnée, qui ne fait pas voir la nature humaine sous son beau côté, n'a pas paru intéressante; le philosophe de

M. Eugène Bourgeois, représenté par Geoffroi, avait un faux air de Tartuffe ; le personnage a déplu, et l'auteur, qui n'est pas habitué à des échecs, a retiré sa pièce; il s'est peut-être trop pressé !

Ce fut en 1829, si je ne me trompe, que Casimir Delavigne donna au théâtre de la Porte-Saint-Martin son *Marino Faliero*. Il croyait avoir composé une œuvre très-romantique ; ce n'était, en définitive, qu'une espèce de tragédie déguisée. Casimir Delavigne avait emprunté à lord Byron le sujet de sa pièce, mais en dénaturant les caractères, surtout celui d'Angiolina, si pur et si charmant chez le poëte anglais, cette fidèle et poétique épouse d'un noble vieillard : en faisant entrer l'adultère dans le palais du doge, Casimir Delavigne avait été plus vrai peut-être, mais il avait évidemment rabaissé l'art. Il s'était contenté d'éléments communs. et les pleurs qu'il fit verser étaient puisés à la source du mélodrame, où les femmes coupables et pleines de remords sont certaines d'attendrir le spectateur. Cependant, le caractère du doge, digne et bien tracé, et parfaitement rendu par Ligier, de nobles vers et de belles pensées, firent accueillir avantageusement *Marino Faliero*. La reprise aura-t-elle la même chance ? Ligier produit toujours un grand effet, c'est un artiste de premier ordre qu'on ne revoit que trop rarement; mais nous aurions préféré pour lui quelque création nouvelle, capable d'attirer vivement la curiosité du public. A quoi pensent donc les auteurs ?

Si l'on en croit le Vaudeville, *les Enfants du Siècle* sont des fils de famille qui jettent leur fortune et leur santé dans l'abîme de l'orgie, se font entretenir par des duchesses, et finissent par épouser des couturières. Je crois que le Vaudeville est un peu en retard avec son siècle. Les enfants de nos jours ne rêvent que de primes, de reports, de fortune gagnée à la Bourse, de bonnes affaires, enfin, de la meilleure manière de placer leur argent. Ils font là-dessus à leurs pères, élevés à l'ancienne école, les plus sévères remontrances. *L'Enfant du siècle* du Vaudeville aurait dû naître il y a une vingtaine d'années. La pièce n'en a pas moins été très-bien reçue, et, ce qui vaut encore mieux, à la suite du succès, on a appris qu'un homme de goût et d'esprit, M. de Beaufort, prenait la direction de ce théâtre. Cette direction ne pouvait tomber en des mains plus intelligentes et mieux préparées à en tenir les rênes. Les auteurs qui ont eu des rapports avec le comité d'examen, ont pu apprécier la distinction de M. de Beaufort.

La Médée de Nanterre est une parodie assez amusante de *la Médée* de M. Legouvé, et Mademoiselle Alphonsine est une Ristori grotesque fort agréable à voir. Cette piquante actrice tiendra bien son rang au théâtre des Variétés.

HIPPOLYTE LUCAS.

MÉLANGES.

1er juillet.

S. A. le grand-duc régnant de Bade, ami éclairé des arts, est allé au Musée impérial du Louvre visiter les galeries de peinture et de sculpture. S. A. était accompagnée par M. le comte de Nieuwerkerke, directeur général de ces magnifiques collections et intendant des beaux-arts de la maison de S. M. l'Empereur.

— Il a été procédé, le 21 juin, au Palais de l'Institut, à la nomination du successeur d'Adolphe Adam. La liste présentée par la section de composition musicale était ainsi composée : 1° M. Berlioz ; 2° M. Félicien David ; 3° M. Niedermeyer ; 4° M. Gounod ; 5° *ex æquo* MM. Leborne et Panseron ; 6° M. Bazin. Les noms ajoutés par l'Académie étaient ceux de MM. Elwart, Vogel et Adrien Boïeldieu. Au quatrième tour de scrutin, M. Berlioz l'a emporté ; il a obtenu 19 voix. Le nombre des votants étant de trente-six, l'auteur de *Faust* a été proclamé membre de l'Académie. LA REVUE DES BEAUX-ARTS avait fort désiré ce résultat, et se félicite des légitimes succès de M. Berlioz avec d'autant plus de raison qu'elle a l'avantage de compter le célèbre compositeur parmi les membres de son conseil de rédaction.

— L'auteur de *Lucrèce*, de *l'Honneur et l'Argent*, de *la Bourse* et autres œuvres de haut mérite, vient de recevoir un éclatant témoignage de la satisfaction et des sympathies de l'empereur. M. Ponsard a été honoré de la lettre suivante, sous la date du Palais de Saint-Cloud, 15 juin, tout entière écrite de la main de S. M. Napoléon III :

« Monsieur, vous avez cru, après la première représentation de *la Bourse*, devoir vous dérober aux félicitations du public et aux miennes. Aujourd'hui l'envoi de votre pièce me donne l'occasion de vous les adresser, et je le fais bien volontiers, car j'ai été vraiment heureux de vous entendre flétrir de toute l'autorité de votre talent et combattre, par l'inspiration des sentiments les plus nobles, le funeste entraînement du jour. Je lirai donc votre pièce avec le même plaisir que je l'ai vu jouer. Persévérez, Monsieur, votre nouveau succès vous y engage, dans cette voie de moralité, trop rarement peut-être suivie au théâtre et si digne pourtant des auteurs appelés, comme vous, à y laisser une belle réputation. Croyez à mes sentiments.

« NAPOLÉON. »

— M. Casimir Bonjour, conservateur à la Bibliothèque de Sainte-Geneviève, auteur de beaucoup d'ouvrages dramatiques représentés à la Comédie-Française et à l'Odéon, et dont plusieurs, accueillis par un légitime succès, sont restés et resteront au répertoire, M. Casimir Bonjour, qui avait longtemps attendu mais en vain son entrée à l'Académie française, a terminé son honorable et laborieuse existence la semaine dernière.

— M. Hamon, ce peintre de la vie familière des Grecs, égaré au dix-neuvième siècle, va partir pour l'Italie, à la recherche des plus beaux types qu'il pourra rencontrer pour ses toiles.

— Un nouveau chœur intitulé : *Honneur, Travail et Dieu !* de la composition de M. Edmond d'Ingrande, vient de paraître chez Lebeau aîné, éditeur, rue Sainte-Anne.

— Durant la seconde quinzaine de juin, la nouvelle église de Vaugirard a été consacrée avec une grande pompe, en présence de Mgr l'archevêque de Paris, de M. le préfet de la Seine, de M. Ch. Merruau, secrétaire-général, et de plusieurs fonctionnaires de la préfecture en uniforme. Le monument, bâti par M. Naissant, architecte de l'arrondissement de Sceaux, appartient au style roman. Il se compose d'un porche situé sous un clocher en flèche, et donnant accès à une belle nef également romane. La disposition des lieux, en imposant à l'architecte quelques obligations, a donné, par cela même à l'édifice, un caractère original, varié, et en somme d'un aspect agréable. Une crypte règne sous toute l'étendue du monument.

L'ATELIER DE GÉNIOLE

A FLORENCE.

Un peintre, un dessinateur dans toute l'acception du mot, un fantaisiste qui n'était pas dépourvu de certaines qualités avec lesquelles beaucoup d'autres auraient fait leur chemin, une excentrique individualité qui portait dans le monde des arts le nom de Géniole, soudainement atteint d'un de ces coups du sort qui, de leur vivant, retranchent de l'espèce humaine des êtres créés à l'image de Dieu, l'insouciant caricaturiste, victime d'une incurable démence, a dû être conduit, il y a peu de semaines, dans le dernier asile des aliénés. Peut-être lira-t-on avec intérêt l'appréciation du talent et des habitudes du pauvre artiste, publiés en 1845 dans la *Revue du Midi*, par M. Anatole de Laforge, alors attaché à la légation française près la cour du grand-duc de Toscane. Voici cette étude, aujourd'hui complétée par un douloureux épilogue.

L'auteur de l'*Education* et des *Récréations au bon vieux temps*, l'un des plus fermes et des plus spirituels soutiens du *Charivari*, Géniole, dont le crayon facile a laissé au bas de chaque livre parisien quelque malin souvenir, est venu planter sa tente sur les bords fleuris de l'Arno.

Notre jeune artiste, suivant l'instinct capricieux de son imagination, a dit adieu à ses amis, à notre bonne vie parisienne, pour venir, la palette à la main, chercher quelques chaudes inspirations sous les rayons vivifiants du soleil d'Italie.

L'apparition du genre original d'un intelligent caricaturiste, devait nécessairement produire une vive sensation, à Florence surtout, où la malice s'exerce bien quelquefois avec la langue, jamais avec le pinceau.

La majeure partie des peintres indigènes, pauvres parias du monde artistique, organisés pour travailler *per la fama*, et qu'une malheureuse nécessité contraint à produire *per la fama*, brisés au triste et improductif métier de copiste, ne durent pas voir, sans étonnement et sans quelque envie peut-être, un jeune homme élégant et presque grand seigneur, vivant au jour le jour, courir gaiement à la célébrité par les portes dorées des plus beaux palais, et se concilier les bonnes grâces de tout ce monde brillant et frivole, par les esquisses tour à tour flatteuses ou satiriques de son crayon inimitable.

Certes, il y a là un grand contraste. — D'un côté, l'artiste florentin consume sa vie à regarder, chaque matin, Michel-Ange ou Raphaël, à copier, trait pour trait, les contours et les formes de ces divins maîtres, sans qu'il puisse jamais se dire, avec quelque chance de succès ... un jour j'arriverai là! De l'autre, pour Géniole, au contraire, tout est liberté, tout n'est qu'élan; pas de règle invariable, pas de modèle impossible. — Il fait fi de ces esprits étroits qui, ne concevant qu'une même ligne, n'admettent qu'un même sentier, celui qu'ils parcourent! — Sa fantaisie, cet homme qui passe à cheval, le premier groupe de la rue, ces enfants qui jouent, lui servent de modèle. — Grâce à ses rapides impressions et à une étonnante facilité, l'artiste, en quelques heures de travail, aura su créer quelques charmants petits tableaux, grands d'originalité et de verve!

L'homme dans ses œuvres se révèle tout entier : voilà la vie de Géniole; c'est celle d'un homme d'esprit éminemment créateur; l'autre vie est celle du copiste. Entre ces deux existences, la différence est grande, injuste même, il faut l'avouer. Ailleurs nous chercherons à expliquer quels obstacles invincibles forcent ainsi les artistes italiens, qui devraient être les premier maîtres du monde, à tourner perpétuellement dans ce triste cercle des damnés du Dante. — Aujourd'hui, exclusivement occupé à rendre justice au mérite de notre compatriote, nous

voulons entrer dans quelques détails sur les tendances et le caractère de ses ouvrages.

Avec quatre ou cinq coups de crayon et un peu d'ombre au-dessus du nez, Géniole vous trace un portrait frappant de ressemblance, délicieux d'expression et de vie. Cet artiste, par son extrême facilité de travail, est, en peinture, un véritable improvisateur : c'est là même, selon nous, le côté le plus remarquable de son talent.

Géniole n'a plus vingt ans, mais il est encore tout ce qu'on est à cet âge, plein d'ardeur, d'amour et d'enthousiasme, c'est-à-dire susceptible de grands travaux et de grands sacrifices. — Toute cette flamme, avide et créatrice, de la jeunesse, que tant d'autres s'efforcent d'éteindre par de fausses théories et de froids raisonnements, il la laisse étinceler et l'attise sans cesse. Confiant dans sa puissance salutaire, l'artiste sait que, semblable aux rayons du soleil, elle ne consume jamais, mais qu'elle éclaire, illumine et réchauffe tout ce qui l'environne.

Émule de Daumier et de Gavarni par ses croquis vigoureux et ses pochades spirituelles, Géniole a de plus que ces illustres maîtres, la faculté de changer, selon son gré, de méthode et de genre. Voyez cette jeune femme, nonchalamment posée sur la balustrade d'une terrasse italienne; elle a dans le regard quelque chose de lointain et de mélancolique qui laisse deviner en elle la souffrance des tendres émotions. Il y a, dans tout son être, assemblage délicieux de beauté physique et de langueur morale, un charme attachant qui vous touche, vous séduit et vous remue profondément. — Eh bien ! croirait-on que la main qui a tracé ces formes mignonnes et délicates, cette frêle créature qu'un souffle pourrait briser, est la même main qui, tout à l'heure et sous vos yeux, reproduira, en quelques traits d'une vigoureuse plombagine, la face rubiconde et accentuée d'un soldat en goguette?... Tel est, cependant, l'heureux et double privilége du maître dont nous parlons.

Notre monde réel, pauvre, infirme et laid, par goût et par instinct, il le fuit comme la peste. Entraîné qu'il est vers la joie, la richesse et les parfums de salon, Géniole aime à reproduire l'élégance aristocratique des marquises et des grandes dames italiennes. — On sent, à sa manière, qu'il sait tenir un verre de champagne d'une main et le crayon de l'autre. Les fêtes galantes, la bombance, de joyeux festins l'inspirent volontiers; là, il est à son aise; il y transporte, pour ainsi dire, son atelier, et retrace avec une rare habileté les scènes aimables dont il est souvent le témoin, quelquefois le héros. Son pinceau flatte ou son crayon mord, car Géniole a dans les mains une arme à deux tranchants, puissante, mais dangereuse même pour celui qui la manie autant que pour ceux qu'elle atteint. — Nous avons nommé le plus ineffaçable des daguerréotypes : la caricature.

Nous ne pouvons nous faire ici l'écho de toutes les plaintes des pauvres blessés que le crayon de Géniole a mis hors de combat; nous voulons encore moins raviver des haines mal éteintes; mais puisque les gémissements des victimes sont parvenus jusqu'à nos oreilles, nous dirons tout bas à celles de Géniole, ce que certains philosophes disent tout haut de la vertu : *Il faut de la satire, pas trop n'en faut.*

Quelques critiques voudraient astreindre Géniole à opter en faveur d'une spécialité; ils lui reprochent, en termes sévères, la mobilité extrême de son talent qui, selon eux, manque de caractère. — J'imagine qu'il y a, sous ce reproche, un secret mécontentement de sentir que l'artiste, par la multiplicité de ses ressources, évite leurs poursuites et les met en défaut. — Rien, d'ailleurs, ne justifie de pareilles exigences. Quoi! un homme est heureusement doué, son esprit cultivé est assez vaste pour créer dans tous les genres, et c'est à cet homme que vous voulez imposer l'obligation de renoncer à ses plus spirituelles inspirations! — Dites à l'architecte, tu ne bâtiras que sur un seul plan; au poëte, tu ne rêveras que d'une seule chose, plutôt que de défendre à un peintre de varier à sa guise son travail et son style.

Il naît, nous le savons, de cette grande facilité à diverses manières, quelques défauts inévitables; mais de là, aussi, sort une source de qualités merveilleuses, une grâce naturelle qui séduit toujours, une vérité d'observation sans laquelle les plus grands peintres ne produiraient rien qui vaille, et, par dessus tout, un cachet de bon goût et de poésie simple, que n'eurent jamais les esprits aveuglément systématiques. — Ces nombreux avantages rachètent bien et au delà, nous osons le croire, la négligence qui résulte parfois de la trop grande rapidité d'exécution.

Nous ignorons si ces lignes doivent arriver un jour sous les yeux de Géniole; mais nous ne cesserons, en dépit de ses nombreux adversaires, d'encourager en lui ces brillantes qualités, qui lui permettent de traiter avec une égale supériorité, la peinture sérieuse et les études légères de tous les genres.

Nous avons là, près de nous, jetée négligemment sur le feuillet d'un album, une sépia ravissante. Ce sont deux excellents petits personnages de même taille, de semblable humeur,

se parlant, comme dit la romance, un langage qu'eux seuls savent parler. — Ils paraissent unis par les liens de la plus étroite amitié; c'est un bon gros chien, à la physionomie tendre et honnête, assis en vis-à-vis d'un charmant enfant, joufflu, rose et rond : tous deux, nez à nez, se regardent avec le calme le plus amusant; ils viennent de s'arrêter fatigués de la partie qu'ils achèvent.

Cette composition, d'une extrême simplicité, est cependant un petit chef-d'œuvre d'observation, de bon goût et de vérité. — C'est une de ces mille scènes de l'enfance que nous avons eu mille fois sous les yeux et que nous aimerons toujours à voir; en un mot, c'est la nature prise sur le fait et rendue avec un naturel si exquis, que l'on est tenté de jeter un bonbon à l'enfant et de siffler le chien pour le caresser hors de l'album.

Mettant à profit un séjour de quelques années à Florence, Géniole, chargé par le gouvernement d'importants travaux, n'a pas négligé le côté sérieux de sa mission; chaque jour il amasse pour l'avenir de nouveaux et précieux matériaux. — On voit, à quelques grands portraits à l'huile, exécutés dernièrement par l'artiste, qu'il n'a pas inutilement salué sur son chemin les modèles des grands princes de la peinture. — De même que nous recueillons avec soin les moindres paroles des hommes illustres, lorsque nous sommes assez heureux pour les entendre, de même l'artiste, par le mouvement, l'animation et surtout l'harmonie linéaire de ses derniers ouvrages, a voulu montrer qu'il saurait garder un souvenir durable des trésors qu'il a eus longtemps sous les yeux, noble et loyal larcin, digne seulement des véritables élus de l'art!....

Souvent vide et sans cesse renouvelé, l'atelier de Géniole renferme encore, en ce moment, quelques ouvrages remarquables.

La vue d'un magnifique bal costumé chez la princesse Demidoff, a heureusement inspiré Géniole. On voit là encore, qu'à l'exemple de Giorgone, son maître en plus d'un genre, l'artiste, entraîné de prédilection vers la joie et les splendeurs de ce monde somptueux, a dû être, dans la fête royale de la Villa-Mathilde, danseur aussi heureux qu'il a été ensuite peintre habile dans la traduction de ce souvenir féerique.

L'effet obtenu de la lumière, si difficile à rendre dans la reproduction d'une fête de nuit, donne à l'œuvre de Géniole le double mérite de la difficulté vaincue et de la monotonie des teintes évitée. — Puis, quelle pénétrante gaîté règne dans ces salons éblouissants de lumières, de glaces et de dorures! Quel mouvement agite ces masses élégantes et parées! On voudrait se mêler à ces groupes, admirer de plus près ces femmes attrayantes et leurs riches costumes. — Le tableau de Géniole est une véritable galerie de portraits, une réunion choisie, où la coquetterie féminine, toujours ingénieuse, toujours féconde, est venue déployer ses mille ressources, empruntant à tous les pays, à toutes les époques de nouvelles découvertes et une puissance de plus.

Parmi ces jolies têtes de femmes, traitées avec une *maestria* et une grâce surprenantes, au milieu de ces sylphides légères, nous avons admiré la belle duchesse de Dino, portant, avec une aisance parfaite et toute française, la perruque poudrée et la veste coquette du postillon de Longjumeau. — Enfin, sous les modestes vêtements d'une jeune paysanne russe, nous avons salué avec plaisir le doux et tant beau visage de la princesse Mathilde. La simplicité de son costume ajoute un charme nouveau aux charmes de cette auguste fille d'un noble roi déchu. La châtelaine de *San Donato*, reine du bal par le rang et la beauté, l'était encore ce soir-là, par une grâce modeste qui n'appartient qu'à elle et qui la rendrait la plus séduisante des femmes, si elle n'était déjà la plus aimable et la plus ravissante des princesses,

En terminant l'examen détaillé des ouvrages de Géniole, nous lui appliquerons ces remarquables paroles d'un homme d'esprit et de goût; elles nous paraissent merveilleusement propres à résumer notre opinion sur les diverses qualités et les défauts de l'artiste dont nous venons de vous entretenir. « En dehors de tous les camps, « s'isole un talent étonnamment souple, auda- « cieux, aventureux; un talent qui n'a ni foi, ni « bannière, ni système; qui tient à tout et ne « tient à rien; qui aborde avec une même facilité « le tableau d'histoire, le tableau de genre et « les portraits; qui s'attaque à tous les cieux, à « toutes les époques, à toutes les idées, et qui « perd en profondeur tout ce qu'il gagne en éten- « due. Ce peintre intrépide, cet artiste éminem- « ment français, surtout par les qualités qu'il « n'a pas, cet heureux profane à qui la popula- « rité revenait de droit, car il porte chaque an- « née des tableaux, comme un pommier vivace « porte des pommes, — c'est Géniole, le plus na- « tional de tous nos peintres. »

ANATOLE DE LAFORGE.

Le panégyriste de Géniole et de son atelier, M. Anatole de Laforge, a quitté la carrière diplomatique, mais il est resté attaché aux lettres et les cultive avec

succès. On doit à cet écrivain distingué : 1° *Les Vicissitudes de l'Italie dans ses rapports avec la France*, 2 vol. in-8° ; 2° *l'Histoire de la République de Venise sous Manin*, 2 vol. in 8° ; 3° *Histoire du Cardinal de Richelieu* (inédite), 2 vol. in-8° ; 4° enfin, *la Peinture contemporaine en France*, 1 vol. in-8°. Ce dernier ouvrage de M. de Laforge est plein d'érudition, d'utiles recherches et de détails curieux ; il vient d'être mis en vente.

EXPOSITION

DE L'ACADÉMIE DES BEAUX-ARTS

A ROTTERDAM.

PREMIER ARTICLE.

ÉCOLE HOLLANDAISE.

MM. ARY SCHEFFER. — SCHELFHOUT. — KOEKKOEK. — JOS. MOERENHOUT — H. VAN HOVE, BZ. — C. KRUSEMAN. — N. PIENEMAN. — VAN DE SANDE BAKHUYSEN. — L. MEYER. — BOSBOOM. — DUBOURCQ. — S. VERVEER. — VAN SCHENDEL. — B.-J VANHOVE. — VAN DE LAAR. — LAMME. — HOPPENBROUWERS. — ISRAELS. — C. ROCHUSSEN. — LEICKERT. — JONGKIND. — TOM. — VERTIN. — VAN WYNGAERDT. — HENDRIKS. — BIESTE. — WALDORP. — ROELOFS. — WEISSENBROUCK. — VAN DEVENTER. — HANEDOES. — F. et F. A. BREUHAUS DE GROOT. — SCHMIDT-CRANS. — HERTOGENSIS, BZ. — C. C. KANNEMANS. — LINTZ. — OFFERMANS. — STORTENBEKER ET STROEBEL.

Suivant la promesse que j'ai faite à la REVUE DES BEAUX-ARTS dans mon *avant-propos* en date de Rotterdam, 25 juin dernier, auquel elle a bien voulu ouvrir les colonnes de sa livraison du 1er de ce mois, je transmets aujourd'hui au directeur de ce recueil, dont je me félicite d'être un des correspondants, mes appréciations recueillies durant tout l'intervalle de l'exposition, et que je répute aussi impartiales que possible. Mais, avant d'entrer en matière, un erratum est ici indispensable pour des noms propres maltraités sous le rapport de l'orthographe néerlandaise ; il est vrai de dire que les noms de notre pays, lorsqu'on ignore la langue, ne sont point faciles à écrire d'une manière correcte. Voici donc mes très-humbles rectifications, d'autant plus nécessaires qu'il s'agit de généreux personnages qui ont prêté des chefs-d'œuvre de leurs galeries ou de leurs cabinets à notre académie des Beaux-Arts. Que les lecteurs aient donc l'obligeance de lire, au lieu du nom baroque de *J. Vander Stoop Zn*, celui de M. J. Vander Hoop Jzn ; puis de substituer au mot *W.-P. Sinowles*, la vraie dénomination patronymique de M. W.-P. Knowles.

Sans autre préambule, je commence par les peintres nationaux, me réservant de parler des écoles étrangères dans un second et dernier article. Notre concitoyen, M. Ary Scheffer, n'a pas oublié sa ville natale ; son tableau représentant *Jésus en Gethsémanie*, est, comme tout ce qui émane de son pinceau, un chef-d'œuvre. On ne saurait trop admirer dans cette peinture religieuse, la puissance de la vérité mystique et la profondeur de sentiment qui distinguent cette production à un si haut degré, et avec quelle hardiesse, quelle vigueur de touche, l'artiste a su réunir et développer toutes ses pensées dans un harmonieux ensemble. — M. Schelfhout, le grand paysagiste de notre école moderne, par son *Hiver*, représentant un *ouragan de neige*, brille comme de coutume d'un vif éclat. On grelotte à l'aspect de cette refroidissante toile. — Depuis quelque temps les amateurs étaient trop souvent privés des compositions de M. Koekkoek ; le maître a dédommagé le public et a pris une heureuse revanche, en exposant dans la grande salle de *l'Harmonie*, une de ses œuvres capitales représentant un *Bois de chênes*, et dont l'effet est délicieux. Je doute, néanmoins, malgré toutes les beautés de ce tableau, que ces arbres séculaires aient tant de jeunesse et de fraîcheur, s'ils ont été brossés d'après nature ; les feuilles de ces hautes futaies superbes sont d'ailleurs un peu trop touffues, l'air ne peut y circuler ; généralement le ton de cette production me paraît exceptionnel à l'excès.

Les deux épisodes : un *Déchargement de poissons sur la plage de Schéveningue* et un *Passage sur une rivière glacée*, de M. J. Moerenhout, l'Alfred de Dreux des Pays-Bas, sont des perles de plus à ajouter à sa couronne d'artiste, surtout *le Passage sur une rivière glacée*, qui est au-dessus de tout éloge. L'auteur, disciple de M. Horace Vernet, marche à grands pas sur les traces de son illustre modèle ; c'est donc à juste titre que M. J. Moerenhout est rangé parmi les notabilités artistiques de l'époque. Plaise au célèbre peintre que le bruit qui a couru se réalise ! que bientôt il nous révèle, plus rayonnant que jamais, son talent, au moyen d'une page grandiose à laquelle, assure-t on, il met la dernière main, et qui retracera une scène de la vie du prince Maurice, fils de Guillaume-le-Taciturne, fondateur et martyr de l'indépendance de son pays. — *La Bienfaisance*, de M. H. Van Hove B.Z^a., est un des morceaux que l'on a le plus loués à notre salon de 1856 ; il rappelle le faire des anciens

chefs d'atelier, qu'il a beaucoup étudié sans les imiter. Inutile d'ajouter que ce n'est pas d'hier que M. Van Hove a été placé avec distinction parmi les sommités artistiques de l'école hollandaise.

M. C. Kruseman nous a envoyé deux portraits, il est vrai, d'une exécution magistrale, mais l'auteur de *Saint Jean-Baptiste prêchant dans le désert* et de *la Nonne de sainte Thérèse*, aurait pu nous adresser autre chose que des portraits. La compagnie, je suppose, était des mieux choisies sous les lambris de la salle de la société d'*Harmonie*; on y jouissait de l'avantage d'avoir pour voisins MM. Horace Vernet, le baron Wappers, N. de Keyser, Paul Delaroche, Gallait et autres sommités européennes.— Il y aurait lieu de faire à M. Pieneman, un reproche identique à celui encouru par son confrère, M. Kruseman; mais la réponse de M. Pieneman au blâme, si quelques juges rigoureux se risquaient à en formuler un, serait son délicieux portrait en pied du jeune prince royal, héritier présomptif de la couronne, qui n'a guère, à l'heure où nous sommes, qu'une quinzaine d'années, et dont le visage, reproduit avec une extrême finesse par la brosse du maître, pronostique déjà l'intelligence et la bonté traditionnelle dans la famille du futur souverain.

La renommée de M. Van de Sande Bakhuÿsen est garantie de toute atteinte par son *Paysage*; peut-être cependant règne-t-il un peu trop de monotonie dans tous les tableaux de cet éminent artiste.— Notre Schotel contemporain, M. L. Meyer, avec sa *Tourmente sur la côte de Schéveningue*, a voulu donner au public la mesure de son talent et la manifestation la plus complète de ce qu'il y a de vérité dans la nature. — *L'Église de la Haye*, par M. Bosboom, était un des bijoux de notre exposition; cette toile est une des meilleures productions du peintre. — Rien de plus sentimental et de poétique que *le Cimetière de Bade-Bade*, par M. Dubourcq, que vous avez admiré à l'exposition universelle de Paris; la contemplation de ce champ de repos inspire un recueillement indicible.

Jamais M. S. Verveer n'a mieux compris que dans sa *Vue de Bois-le-Duc* les manifestations si palpitantes de la nature, que je ne saurais accorder trop d'éloges à la couleur locale, si bien suivie par l'artiste.—Pour ce qui est de M. Van Schendel, il ne se varie guère : ce sont toujours les mêmes expédients, les mêmes contrastes, ces éternels reflets de lampes, de chandelle ou des réverbérations de la lune; le plus souvent ce sont des scènes un peu trop triviales pour un artiste, qui, par sa spécialité, s'est acquis un nom. Quoi qu'il en soit, l'intérieur de M. Van Schendel représentant *un Ouvrier revenant de son ouvrage, cherche à allumer sa pipe, tandis que sa fille s'amuse à souffler la flamme*, je le trouve bien entendu, et en général ses couleurs séduisent davantage. — M. B.-J. Van Hove, auteur de la *Vue hors d'Anvers*, continue à se distinguer par son habileté de touche et son exactitude de dessin. — M. Van de Laar a exposé deux tableaux : *un Père aveugle* et *Jacob Van Campen, l'architecte du palais d'Amsterdam, chez une devineresse à Rome*; certaines portions de la dernière toile, admirablement traitées, ne m'empêchent pas de préférer de beaucoup le *Père aveugle*, qui équivaut presque à l'*Embarquement d'émigrants*, du même maître, qu'on a tant loué à des exhibitions précédentes. — La composition historique de M. Lamme, représentant *la Femme et la Mère de Monsigni, implorant la protection d'Anne d'Autriche près de Philippe, roi d'Espagne*, et qui, d'après le catalogue, appartient à S. M. la Reine, a cherché peut-être un peu trop de difficultés dans sa composition. Notons cependant que l'œuvre dont il s'agit a obtenu d'unanimes suffrages. — M. Hoppenbrouwers, avec son *Paysage en Gueldre*, dont les figures ont été merveilleusement peintes par M. C. Rochussen, marche sur les tracés de son maître, notre grand Schelfhout; sa toile est un véritable objet de prix. — *Un premier amour* de M. Israëls, a été vu avec plaisir à notre solennité artistique. — M. C. Rochussen, par *sa Chasse aux faucons*, n'a pas cessé d'être, par excellence, le peintre-poëte; sa juste vogue d'éminent dessinateur, bien consolidée à coup sûr, grandit encore de jour en jour.— L'originalité de M. Leickert me rappelle avec un à-propos des plus joyeux, le faire de notre ancienne et glorieuse école.

Les *deux Vues sur des Rivières*, dont une avec *clair de lune*, attestent que M. Jongkind a fait de grands progrès; la fusion des deux écoles hollandaise et française a si bien profité à cet intelligent artiste, qu'il en est résulté pour lui le succès le plus légitime — Les progrès de M. Tom, paysagiste, sont tellement sensibles, que de sincères louanges lui sont dues. — MM. Vertin et son *Hiver*; Van Wyngaerdt, avec son *Indiscret*; Hendriks et son *Paysage en Norwége*, se signalent par l'expression et l'excellence de la touche. — M. Lieste, auteur de la *Vue sur les dunes*, prouve au delà de toute évidence, que vouloir c'est pouvoir; son tableau plein de charmes captive tous les vrais connaisseurs. — M. Waldorp, qui, d'ordinaire, encombrait de ses produits toutes les expositions, a complétement manqué

à notre dernière olympiade; on cherche en vain le mot de cette énigme. — MM. Roelofs, Weissenbrouck, Van Deventer et Hanedoes, n'ont laissé aucun doute sur les bénéfices qu'engendrent les études sérieuses; la réussite est avec leurs ouvrages. Dans cette pléiade de consciencieux talents, M. Hanedoes donne un frappant exemple.

Plusieurs envois de MM. F. et F.A Brehaus de Groot, ont fort contribué à l'enrichissement de notre salon.— M. Schmidt-Crans, qui a séjourné quelque temps à Paris, où il a mis son temps à profit, avait exposé sa *Répétition de Saltimbanques*, qui était à Paris au palais de l'Avenue Montaigne. Les progrès de M. Schmidt-Crans sont très-sensibles. — Le *Paysage en Gueldre*, de M. Hertogensis, B.-Z^a., établit d'une façon péremptoire que les labeurs d'après nature sont féconds en ressources pour la composition, le dessin, l'ordonnance et la couleur. — La persévérance est la qualité particulière de C. C. Kannemans, comme le dénote sa *Mer agitée*; le pinceau de l'artiste retrace sur la toile, avec une simplicité surprenante, nos canaux, nos plages et même les colères des flots du Nord; c'est la nature dans toute sa réalité. — Enfin, le *Repos* de M. Lintz, l'*Ecurie* de M. Offermans, le *Pâturage* de M. Stortenbeker et la *Cuisine du* XVII^e *siècle*, de M. Stroebel, certifient que notre école moderne possède tous les éléments capables de lui restituer son ancien renom.

La sculpture, j'ai peine à le dire, n'a guère été représentée à l'Exposition rotterdamoise. Mais, d'après ce que l'on m'apprend, bon nombre d'expéditions, tant hollandaises que belges, sont arrivées trop tard pour être admises, la détermination prise de ne plus admettre, sans exception aucune, d'envois après le délai prescrit par le programme, n'a pas permis de déroger à cette règle. Pour mon compte, je n'ai remarqué que M. J. Strackée, de notre ville, auteur du buste en marbre du feu professeur A. des Amorie Van der Hoeven, que toute la Hollande regrette, et d'un autre buste également en marbre, ayant pour légende : *Das Madchen aus der Fremde* (*une jeune étrangère*). Le premier de ces bustes appartient à la ville de Rotterdam, et le second à M. Verbruggen, amateur éclairé dont j'ai entretenu les lecteurs de la REVUE DES BEAUX-ARTS dans mon *avant-propos* du 25 juin. La ressemblance du célèbre professeur a été si parfaitement saisie sur le fait, qu'on jugerait qu'il vit, qu'il parle et qu'il respire. Le statuaire mérite d'autant plus d'être encouragé, qu'il n'a eu, m'affirme-t-on, pour modèle, que des portraits. — Je ne puis vous transmettre des nouvelles de la loterie, qui ne sera tirée, selon toute apparence, que durant la seconde quinzaine du présent mois.

F. DE VIEUCHAMPS.

Rotterdam, 8 juillet.

L'exposition triennale de Gand, qui devait être inaugurée le 15 juin, n'a ouvert ses portes au public que le 26 suivant. Nous avons reçu le 9 une lettre d'un de nos amis et correspondant d'Anvers, datée de cette ville du 8; le 10, nous est parvenue comme on nous l'avait promis, *la Notice des tableaux et objets d'arts d'artistes vivants exposés au local de l'Académie*; titre précédé des indications suivantes : XXIII^e *Exposition nationale et triennale de Gand. Salon de* 1856. Le livret, composé de 84 pages, renferme les Statuts, la liste des membres de la Commission directrice, la nomenclature des membres effectifs, le règlement concernant les souscriptions annuelles et l'émission d'actions au porteur, le tableau des souscripteurs, la police du salon, et enfin le catalogue classé par ordre alphabétique des noms des exposants, et comptant six cent quatre-vingt-sept œuvres d'art. On nous prévient que ce catalogue, quoique imprimé, broché et distribué, n'est point encore complet, et que près d'une centaine d'envois restent à mettre en place. Le supplément, s'il en paraît un, nous sera adressé. La prochaine livraison de la REVUE DES BEAUX-ARTS contiendra la première partie du compte rendu de la solennité artistique de Gand.

MOSAÏQUE.

Commandes de S. M. l'Empereur. — Groupe en marbre de M. Emile Chatrousse. — Un tableau, par M. H. Lazerges. — Prix triennal de l'empereur; MM. Fizeaux et Ernest Beulé. — Aquarelles de M. Raffet. — Antiquités de Ninive et de Babylone. — M. Empis. — Comédie-Française : Les grandes coquettes. — M^me Madeleine Brohan. — Retraite de M. Crosnier. — M. Alphonse Royer, directeur de l'Opéra. — Monument de Visconti. — Le comte de Tocqueville père. — Mosaïque gallo-romaine. — Palais du prince impérial à Nantes. — Musée d'antiquités de Beaune. — Quatre médaillons donnés au Musée de Nancy. — Portrait de S. A. I. et R. la duchesse de Brabant. — Prochaine Exposition du cercle artistique et littéraire de Bruxelles. — Portrait lithographié de S. M. le roi Léopold. — Deux gravures de M. Lelli. — Deux médailles de M. Hart.

Plusieurs notabilités de la peinture ont reçu de S. M. l'Empereur d'importantes commandes déjà mentionnées, pour la plupart, dans les colonnes de ce recueil. L'intention du souverain est de conserver le souvenir des grands événements qui sont arrivés dans ces derniers temps : la prise de Sébastopol, la signa-

ture du traité de Paris, le retour de l'armée de Crimée à Paris, le baptême du prince impérial, etc. C'est M. Yvon qui est chargé de peindre le siége de Sébastopol. Il est déjà parti pour la Crimée, afin d'étudier sur les lieux mêmes l'ensemble de ce grand fait d'armes. On sait que le célèbre auteur de *la Décadence des Romains*, M. Thomas Couture, doit peindre le baptême du prince impérial. M. Couture n'a pas compris ce sujet à la manière des peintres historiques, de David, par exemple, dans le couronnement de Napoléon. Cette manière se ressent toujours de la roideur officielle et de la monotonie de l'étiquette. L'artiste s'est inspiré de la manière allégorique des grands maîtres du seizième et du dix-septième siècles. Le Musée du Louvre, qui possède la merveilleuse galerie de Médicis, par Rubens, lui en fournit d'admirables modèles. Dans le tableau de la galerie de Médicis, sauf les images d'Henri IV et de Marie de Médicis, on ne trouve presque aucun portrait. De même le tableau de M. Couture ne contiendra que trois ou quatre portraits : ceux de l'Empereur, de l'Impératrice, du prince impérial et du cardinal Patrizzi. Aucun autre personnage officiel, diplomatique, aucun dignitaire, ne figurera dans cette œuvre. Dans le haut du tableau, on verra le ciel s'ouvrir et Napoléon descendre, conduit par la France, vers le jeune rejeton de sa dynastie. L'esquisse de M. Couture fait prévoir que nous aurons un magnifique tableau, où l'auteur n'aura pas été gêné par les exigences d'un programme officiel ni par les impossibilités du costume moderne.

Par les soins de M. le comte de Nieuwerkerke, directeur général des musées impériaux, intendant des Beaux-Arts, on a placé au Musée de Versailles, au centre des galeries de l'empire, un groupe en marbre représentant : *La Reine Hortense faisant l'éducation du prince Louis-Napoléon en* 1822. Cette gracieuse composition, commandée par S. M. l'Empereur à M. Emile Chatrousse, a figuré à l'Exposition universelle des Beaux-Arts.

S. E. M. le Ministre d'Etat a commandé à M. H. Lazerges un tableau représentant l'*Empereur Napoléon III distribuant les premiers secours aux inondés de Lyon*. Parti immédiatement pour cette ville afin d'y faire, d'après nature, des études pour sa composition, M. Lazerges, de retour à Paris, a commencé cette grande page, qu'il veut terminer pour l'Exposition prochaine, où l'attend, nous le croyons, un succès non moins grand que celui qu'a obtenu, au salon de 1853, *la Mort de la Vierge*, du même artiste.

Durant les derniers jours de juin, la Commission déléguée par l'Institut pour présenter, à son approbation, un candidat au prix triennal considérable, puisqu'il s'élève au chiffre de 30,000 francs, fondé par l'empereur, a désigné par 14 voix sur 19, M. Fizeaux, auteur d'expériences remarquables sur la lumière. Une correspondance de Paris du 2 de ce mois, adressée à l'*Indépendance belge*, contenait, à propos du concours dont il s'agit, les remarques suivantes : « Le choix de M. Fizeaux pour le prix en question, paraît devoir être confirmé par l'Institut. M. Beulé, qui avait eu d'abord quelques chances, les a perdues; et sans vouloir donner aux suffrages qui récompensent le mérite de son heureux concurrent une portée politique, on penche à croire que l'appui du ministère — M. Fortoul avait nommé M. Beulé avec éloge dans un discours — ne lui a pas été favorable au palais Mazarin. M. Beulé, quoique défendu par M. Mérimée, n'aurait obtenu que peu de voix. » Ce dénouement, si les conséquences ultérieures le confirment, sera, selon nous, un fait très-regrettable.

M. Auguste Raffet, dont les dessins et le nom sont si populaires en France, et dont les belles compositions ont été seulement appréciées à la dernière Exposition de Kenstwerein, a été honoré d'une importante commande par S. A. I. et R. l'archiduchesse Sophie, mère du jeune empereur François II. Les aquarelles que M. Raffet doit reproduire pour S. A. I. et R., sont en partie tirées de l'album de M. le prince Anatole de Demidoff; elles sont au nombre de cinq et représentent : Une *Marche du régiment hongrois don Miguel*; une *Scène populaire à Gibraltar, en* 1847; une *scène populaire à Malaga, en* 1847; un *Feu de file du régiment hongrois don Miguel*; et le *Régiment hongrois de Wasa en marche avec drapeau.*

Les antiquités expédiées de Ninive et de Babylone par M. Place, sont arrivées le 26 juin dernier au port St-Nicolas, après de nombreuses vicissitudes. On sait qu'en descendant le Tigre, les radeaux qui les transportaient avaient été attaqués par les Arabes et coulés bas. On est parvenu à sauver ces richesses scientifiques, qui sont enfin à la porte du Louvre. Le surlendemain on a commencé à transporter dans la cour des Musées, les précieux objets. Cette opération se fait au moyen de cabestans et d'éclisses savonnées. Plusieurs de ces colis n'ont pas, il est vrai, de bien grandes dimensions, mais un morceau capital, pesant 8 à 10,000 kilogrammes, y sera également déposé. Il n'aura pas fallu moins de trois jours pour l'amener, sur un traîneau, du port Saint-Nicolas à sa destination. C'est un taureau gigantesque, à tête humaine ornée d'une longue barbe frisée, semblable à celle qu'on voit sur quelques sarcophages antiques.

Le bruit a un moment couru, de la retraite de M. Empis comme administrateur-général de la Comédie-Française. On a parlé d'un conflit hiérarchique entre l'honorable académicien et le chef de la section des théâtres au ministère d'Etat. Si ce fonctionnaire a été récemment élevé au rang de *chef de division* audit ministère, position correspondante à celle de *l'administrateur général* de notre première scène, M. Empis n'en reste pas moins à son poste. Il pourra tout à son aise y mettre en pratique son système administratif, jusqu'à présent un peu gêné par les actes de son prédécesseur, M. Arsène Houssaye. Dans les hautes sphères de qui relève le Théâtre-Français, personne n'a jamais songé à placer à la tête de notre première scène le directeur à ses risques et périls du Gymnase, M. Lemoine-Montigny ou M. Comtat Desfontaines, dit Dormeuil, du Palais-Royal, qui en aurait, assure-t-on, fort envie. Il paraît, au contraire, bien décidé dans la pensée du souverain, comme dans celle de S. Exc. M. Achille Fould, que les fonctions, en ce moment confiées à M. Empis, soient de tout temps dévolues à de hautes notabilités administratives ou financières.

Un témoignage péremptoire des sympathies du chef de l'Etat, a été accordé par le décret impérial du 1er de ce mois, qui a promu M. Empis au rang d'officier de la Légion d'honneur.

La scène de la rue Richelieu manquera bientôt de grandes coquettes, au train dont vont les choses. Mme Volnys achève ses dix années de service qui lui vaudront une belle pension de retraite au Théâtre impérial de Saint-Pétersbourg. Mademoiselle Denain, aux termes d'une carrière dramatique qui a duré seize ou dix-sept années, s'est irrévocablement éloignée du lieu de ses succès, avec le maximum du revenu viager ac-

quis à sa condition de sociétaire. Madame Sylvanie Plessy-Arnoult songe derechef à sortir de la maison de Molière. Enfin Madame Madeleine Brohan, qui naguère avait uni son sort à celui de M. Mario Huchard, a demandé et obtenu la faveur d'un congé de douze mois, grâce à une suprême volonté. La reine de Navarre est partie pour Londres, d'où elle doit, à ce qu'on répète, se rendre dans la capitale de toutes les Russies.

Tour à tour les scènes impériales voient s'accomplir de graves événements. De l'autre côté du boulevard des Italiens, à l'ancien hôtel du duc de Choiseul, aujourd'hui l'Opéra, M. Crosnier, malgré les avantages que lui assurait son traité, a demandé la permission de se retirer, et elle lui a été accordée. L'honorable député ne se plaint de personne. Il déclare seulement qu'il ne se trouvait pas assez bien, que les influences qui s'agitaient autour de lui le paralysaient; enfin, qu'il ne pouvait consentir à faire aux dépens de la bourse de l'Empereur ce qu'il n'eût pas fait avec la sienne. Il y a quelques mois, quelques nouvellistes, et si notre mémoire est fidèle, le feuilleton du *Constitutionnel* lui-même, avaient sans aucune vergogne mis en avant la candidature de M. P.-A. Fiorentino, sous l'intendance impériale du prince Poniatowski, sénateur. Le mot de l'énigme est aujourd'hui connu. Par décret du souverain en date du 1er juillet, « M. Alphonse Royer, directeur de l'Odéon, a été nommé directeur du Théâtre-Impérial de l'Opéra, en remplacement de M. Crosnier, dont la démission a été acceptée. M. Crosnier a été promu au grade de commandeur de la Légion d'honneur. »

La dernière assemblée générale de la Commission pour le monument à ériger en l'honneur de Joachim Visconti, s'est tenue, ainsi que la REVUE DES BEAUX ARTS l'a constaté le 31 mai dernier, au Louvre, chez M. le comte de Nieuwerkerke, de l'Institut; avant de clore la séance, il avait été décidé que la Commission se retrouverait le 1er juillet suivant, au cimetière du Père-Lachaise, pour la visite en détail et la réception des travaux du monument. La réunion dont il sagit a eu lieu en effet, à la date indiquée, chez M. Caylus, conservateur de la nécropole de l'Est.

En l'absence de M. le comte de Nieuwerkerke, retenu au Louvre par les devoirs de ses hautes fonctions, à défaut de MM. le marquis d'Audifred, sénateur, et de M. le baron Paul de Richemont, député au Corps Législatif, chargés de la vice-présidence, l'un et l'autre occupés de travaux de leur ressort au palais du Luxembourg et au palais Bourbon, M. Caristie, architecte, membre de l'Académie des Beaux-Arts, a été, d'une voix unanime, investi de la présidence.

La séance s'est ouverte par la proposition du président, ayant pour but de se rendre au monument de l'illustre mort. La Commission, accueillant le vœu de M. Caristie, s'est dirigée vers la sépulture, où elle s'est livrée à un examen minutieux d'ensemble et de détails.

Diverses observations ont été produites par MM. de Mercey, chef de la division des Beaux-Arts au ministère d'Etat; Félix Pigeory, architecte de la ville de Paris chargé de la direction des travaux; Théodore Lejeune, secrétaire de la commission; Henreaux, Verrier, Riteaud et Séguin.

En somme, MM. F. de Mercey, Croiseau, Vauchelet et Couder, ayant démontré la superfluité d'une nouvelle convocation avant qu'il n'y eût un parti pris relativement à la statue. M. Henreaux a saisi cette occasion pour informer ses collègues qu'il a quelques motifs de croire qu'une offre a été faite ou acceptée par M. Simart, membre de l'Institut, qui ne met d'autre réserve à l'accomplissement de sa sculpture, que les seuls frais de praticien et autres déboursés accessoires.

Le comte de Tocqueville, père de M. Alexis de Tocqueville, membre de l'Académie française, s'est éteint à l'âge de quatre-vingt-douze ans, dans son château de Clairoix (Oise). Il était gendre de M. de Malesherbes et avait rempli de hautes fonctions publiques. Il s'était mis à écrire à l'âge de plus de quatre-vingts ans, et avait publié une *Histoire philosophique de Louis XV* et un *Coup d'œil sur Louis XVI*. Cette mort retardera de quelques jours l'apparition d'un nouvel ouvrage qu'allait publier M. de Tocqueville, l'auteur de *la Démocratie en Amérique*. Cet ouvrage a pour titre : *l'Ancien Régime et la Révolution*.

En pratiquant à Troyes des fouilles pour asseoir les fondations du nouvel abattoir de la ville, les terrassiers ont mis à découvert un véritable trésor pour les archéologues; c'est la mosaïque entière et parfaitement conservée d'un salon gallo-romain. On en fait remonter l'origine au troisième ou quatrième siècle. Il se compose d'une infinité de petits morceaux de pierre fine, noire et blanche, artistement disposés de façon à former différents dessins. Chaque morceau de pierre a la forme et le volume d'un dé à jouer coupé en deux, et les pions de cet immense damier se trouvent ainsi établis et fixés à leur ordre sur un lit épais de ciment. On continue les recherches, et il est probable que des médailles ou autres objets trouvés viendront bientôt fixer tous les doutes sur la date exacte et peut-être sur l'importance de ce curieux travail, enseveli depuis quinze ou seize siècles sous trois ou quatre pieds de terre et de ruine.

Le conseil municipal de Nantes a décidé, le 12 juin dernier, qu'un palais serait acheté pour être offert au prince impérial. Le congrès archéologique de la société française pour la conservation des monuments, qui siégeait à Nantes à cette époque, a demandé que le conseil municipal fixât son choix dans le palais des ducs de Bretagne. M. Nau, architecte, secrétaire-général du congrès, a démontré qu'on ferait de ce beau monument une résidence superbe, en le démasquant et faisant l'entrée principale en face de la gare du chemin de fer. On achèterait, pour donner en échange au ministre de la guerre, des terrains et des constructions pour le dépôt d'artillerie, et où les poudres surtout seraient beaucoup mieux placées qu'au centre de la ville, où elles sont pour les habitants un perpétuel sujet d'inquiétudes. Le palais des ducs de Bretagne serait digne, par ses souvenirs historiques et sa belle architecture de la fin du quinzième siècle, de devenir palais impérial; aussi le vœu du congrès a-t-il été accueilli avec faveur par la population de la ville de Nantes.

Il vient d'être donné au musée d'antiquités de Beaune, plusieurs objets d'une certaine valeur historique, consistant en un muscle du bras de Jean-sans-Peur, un fragment du cuir de bœuf dans lequel fut roulé son corps, et un reste de la robe de chartreux dans laquelle il fut enseveli à Dijon, dans l'église des religieux de cet ordre. Quelques restes d'aromates qui ont servi à l'embaumement sont parfaitement conservés, après un séjour de plus de quatre siècles dans les entrailles de la terre. Il en est de même des cheveux du duc, qui ont gardé leur couleur.

Le musée de Nancy a dernièrement reçu quatre médaillons renfermant les portraits, en miniature, du prince Charles, de Mme Charlotte, de Mme Élisabeth et de Marie-Antoinette d'Autriche. Outre le mérite artistique, ce qui donne un très-grand prix à ce cadeau,

c'est que les médaillons ont appartenu à l'infortunée Marie-Antoinette.

A l'exposition de l'Institut des Beaux-Arts, salle Sainte-Cécile, à Bruxelles, une toile fixe tout particulièrement l'attention des visiteurs. C'est un beau portrait de S. A. R. Mme la duchesse de Brabant, par M. Tuerlinckx. On remarque d'abord la ressemblance qui est parfaite. Ce ne sont pas seulement les traits de la princesse fidèlement rendus ; c'est aussi, chose plus importante et plus rare, le caractère de la physionomie. L'œil s'attache ensuite aux qualités de l'exécution, qui sont des plus distinguées. Les chairs ont de la finesse et de la transparence ; le modelé est à la fois délicat et ferme ; les ajustements, disposés avec goût, ont de la fraîcheur et de la légèreté. Il y a de la grâce et de la distinction dans tout l'ensemble de la figure. On sait que les portraits de femme sont un des écueils de la peinture, et que des artistes fort habiles y échouent. Il y a donc lieu de féliciter beaucoup M. Tuerlinckx sur le succès qu'il vient d'obtenir et qui lui ouvre une heureuse carrière.

Une Exposition de tableaux et d'œuvres d'art de tous genres s'ouvrira, le 15 septembre prochain, au Cercle artistique et littéraire de Bruxelles. La commission du Cercle est en instance près de M. le ministre de l'intérieur afin d'obtenir l'autorisation d'organiser une tombola à cette occasion.

M. Ghémar, dont la réputation de dessinateur est déjà européenne, vient de livrer au public un magnifique portrait du roi Léopold. Nous n'en connaissons pas de mieux réussi. Cette lithographie a été exécutée avec l'assentiment du Roi et du gouvernement.

M. Lelli, graveur de Bruxelles, a eu l'honneur d'être reçu par le pape, et de lui présenter le dessin de la *Mise en croix* d'après Rubens, qu'il se propose de graver au burin ; Sa Sainteté a daigné en accepter la dédicace, heureuse, a-t-elle dit, de donner ainsi un témoignage de sympathie à l'un de ces artistes distingués, qui, sous la direction de M. Calamatta, leur illustre maître, soutiennent à l'étranger l'antique renommée de l'Italie, cette patrie des arts. Le Saint-Père a félicité en outre M. Lelli de sa belle gravure représentant le duc de Brabant « dont, a-t-il dit, il a eu l'occasion de constater l'année dernière la parfaite ressemblance. »

Continuant l'histoire métallique du sultan Abdul-Medjid, M. Hart gravera deux nouvelles médailles à l'effigie de ce prince, l'une de petit module, où la tête du sultan est entourée d'une auréole rayonnante, et dont le revers et l'exergue célèbrent les bienfaits de l'administration civile, l'autre rappelant les derniers faits d'armes de la guerre d'Orient.

HENRY DE SAINT-DIDIER.

VINGT-CINQUIÈME ANNIVERSAIRE

DE L'AVÉNEMENT AU TRONE DU ROI LÉOPOLD Ier

La commémoration du vingt-cinquième anniversaire de l'avènement de S. M. Léopold Ier au trône de Belgique, qui aura lieu le 21 du présent mois de juillet, sera, comme on le sait, le sujet de fêtes générales pour la Belgique, tant dans la capitale que dans les provinces. Le programme de ces réjouissances a été arrêté. A Bruxelles, architectes, peintres et autres artistes sont à l'œuvre et redoublent d'ardeur. M. Suy père, est chargé de la construction de l'autel et des estrades de la place Saint-Joseph où sera chanté *le Te Deum*. M. Poelart, architecte du théâtre, s'occupe des plans de la décoration de la place Royale ; M. Balat, des travaux à faire devant le palais du duc de Brabant ; M. Cluysenaar, de la salle improvisée dans laquelle se donnera le banquet des Chambres ; M. Balat, en outre, a mission de dessiner un arc-de-triomphe et deux chars. MM. Hendrickx et Portaels travaillent activement de leur côté, et *le Cercle artistique et littéraire* s'occupe du projet d'un char, pour lequel le gouvernement lui accorde un subside de 6,000 fr.

Il a été décidé que l'illumination du boulevart s'étendra de la porte de Laeken à la porte de Namur, c'est-à-dire sur la moitié du pourtour de la ville.

L'itinéraire de la cavalcade est également réglé. Elle se formera à l'Allée-Verte, remontera le boulevart jusqu'à la rue de la Loi, passera devant la Chambre et les ministères, traversera une partie de la rue Royale, et ira par la place des Palais et la place du Trône, regagner le Boulevart qu'elle suivra jusqu'à son retour à l'Allée-Verte. De cette manière elle entrera en pleine ville ; il n'y aura pas de difficultés comme il y en eut en 1848 et 1853, au tournant des rues étroites, à la descente ou à la montée de pentes rapides.

On exécute en ce moment, dans la salle des séances de la Chambre des représentants, des travaux nécessaires pour l'érection de la statue en marbre du Roi, par M. Guillaume Geefs ; elle sera placée derrière le bureau du président de la Chambre, dans une espèce d'encadrement formé par les armes des neuf provinces, lors du banquet qui sera donné au Roi le 21 juillet.

Coïncidemment avec la statue en marbre de M. Geefs, M. Hart a exécuté une médaille de grand module à l'effigie du Roi. L'artiste a voulu consacrer ainsi le souvenir, non-seulement du 25e anniversaire de Léopold 1er, mais aussi des fêtes nationales que toutes les villes du pays vont donner à cette occasion. C'est ce qu'indiquent l'exergue et le revers aux armes de la Belgique et de ses neuf provinces.

Le *Messager de Gand*, après avoir donné une idée générale des deux chars qui représenteront la Flandre orientale aux fêtes de Bruxelles, est revenu quelques jours plus tard sur ce sujet, dont il fait ainsi la description.

« Le char symbolisant la splendeur des communes flamandes au quatorzième siècle, porte la statue colossale de Jacques Van Artevelde, entourée de quatre statues de moindre dimension, figurant un échevin de la keure, un échevin des parchons, un membre d'une corporation armée et un membre d'une corporation civile de l'époque. Les quatre piédestaux de ces statues sont reliés au piédestal central par des arcs-boutants, indiquant que le grand capitaine trouvait son soutien et sa force dans les communes et les corporations. Sur les quatre côtés du plateau se trouvent des blasons de la Flandre et de Gand, ainsi que ceux des corporations des métiers, tandis que les deux bas-reliefs du grand piédestal représentant, l'un, l'alliance conclue sous l'administration du *saige homme* entre la Flandre et le Brabant, l'autre, la présentation du plan du Beffroi à la commune qui en ordonne l'exécution. Six chaperons représentant Frans Ackerman et De Rycke, capitaines de Gand, Simon de Mirabelle, ruwaerd de Flandre en 1340, Philippe Van Artevelde, ruwaerd en 1381, Guillaume Wenemaere, Jean Borluut, les porte-bannières de Saint-Georges, de Saint-Michel et de Saint-Sébastien, un doyen armé portant la bannière générale des corporations de Gand. — Le char de l'Agriculture et

de la Botanique, au milieu des fleurs et des plantes les plus rares, parmi lesquelles se trouvera un palmier, emprunté à notre jardin botanique et dont on chercherait vainement le second, portera les figures de la Flandre, de Flore et de Cérès : sur le devant, une fontaine jettera de l'eau naturelle. Ce char sera traîné par des chevaux entièrement revêtus de fleurs.

« Un des principaux arcs de triomphe qui figureront à Bruxelles lors des fêtes de l'anniversaire, achève de se peindre à Gand. L'habile peintre-décorateur, M. Visser, a été chargé par M. le ministre de l'intérieur de cet important travail. L'arc de triomphe sera dressé au haut de la Montagne de la Cour, à l'entrée de la place Royale, et par conséquent vis-à-vis de l'église de Saint-Jacques. Il occupera toute la largeur de la rue et aura une hauteur considérable, puisqu'il dépassera les combles de *l'Hôtel de l'Europe* et l'édifice voisin formant pendant.

« Deux grands tableaux orneront l'arc. Ils représenteront, l'un, la grande députation du Congrès national offrant à Londres la couronne au prince Léopold de Saxe-Cobourg; l'autre, le roi Léopold jurant fidélité à la Constitution belge, le 21 juillet 1831, sur cette même place Royale.

« Les plans de cette décoration sont de M. Ad. Pauli, architecte gantois.

Il a été parlé, dans la *Mosaïque* de la REVUE DES BEAUX-ARTS du 1er de ce mois, de la visite de S. A. R. le duc de Brabant dans les ateliers des principaux artistes de l'école d'Anvers, et d'un tableau de M. Ferd. de Braeckeleer, représentant la cérémonie de la prestation du serment du Roi, le 21 juillet 1831. Le gouvernement belge vient d'acquérir cette toile historique pour le Musée national.

De solides échafaudages ont été établis dans la rue de l'Orangerie, pour la construction annexée au palais de la Nation, qui servira au grand banquet offert au Roi et à la famille royale par les membres de la législature. Les travaux pour l'établissement des fontaines, châteaux-d'eau, Grande Place, place du Sablon, etc., attirent beaucoup de curieux. Un grand nombre d'ouvriers sont occupés de tous côtés. On a commencé les travaux de décorations pour les fêtes devant le palais de la Nation et à l'extrémité de la rue Royale extérieure.

Voici quelques renseignements nouveaux sur les fêtes du 21 juillet. Les préparatifs avancent avec rapidité, et l'on peut être certain que tout sera terminé plusieurs jours avant la date de l'anniversaire du Roi. Dans tous les ateliers de décoration, on travaille avec une activité sans égale. M. Verlat emploie de nombreux artistes aux peintures des arcs de triomphe de la porte de Schaerbeek et de la rue Guimard ; M. Tasson s'occupe de l'ornementation de la place Saint-Joseph ; M. Philastre, de l'arc de la porte de Laeken et de celui que la ville fait ériger à la place de la Monnaie. MM. A. Dutrieux, Sterckx et Leemans auront bientôt terminé les statues qui doivent orner l'estrade érigée en avant du palais ducal, et toute une armée d'ouvriers achève de dresser, dans les vastes ateliers de MM. Dekeyn. frères, les carcasses des deux chars du Brabant et de la Paix, qui seront des merveilles de goût et de richesse. En province, on est à l'œuvre avec un égal enthousiasme. L'arc de triomphe qui occupe le haut de la montagne de la Cour, s'exécute à Anvers. Celui qui reliera l'*Hôtel de Belle-Vue* à la librairie de M. Muquardt, se fait à Gand, chez M. Visser, d'après les cartons de M. Viertz. Cet arc représentera l'apothéose de la Reine. Un autre arc de triomphe sera érigé au pont de Laeken, aux frais de la commune où se trouve la résidence royale. La souscription ouverte au *Cercle artistique et littéraire* pour l'ornementation de la façade de la *Maison du Roi*, promet de produire un beau résultat. Une commission, dans laquelle figurent plusieurs artistes éminents, est chargée d'en déterminer l'emploi. M. Jones, carossier du Roi, est chargé de l'examen de tous les chars, au point de vue de la construction, afin de prévenir tout accident sur le parcours. Une commission se réunit chaque dimanche chez M. Snoeck, brasseur, afin de faire choix de jeunes filles qui représenteront des figures allégoriques dans le cortége. Ce choix se fait avec non moins d'égards pour la beauté que pour la vertu, et l'on veut que toutes les libertés belges puissent être couronnées de fleurs d'oranger. On assure qu'un photographe amateur de Lille, a offert de reproduire, à ses frais, toutes les fêtes et cérémonies du 21 juillet, pour faire hommage au roi d'un album complet de ces trois journées. Il a demandé au gouvernement de lui accorder les facilités nécessaires pour le mettre à même d'exécuter consciencieusement son travail.

Un char destiné à la cavalcade de Bruxelles se termine à Anvers sur les plans et sous la direction de M. Jos. Schadde, architecte de cette ville. Ce char rappellera l'*époque d'Albert et d'Isabelle*, sous Philippe II. M. Schadde a tenu à faire un véhicule réellement de l'époque, rappelant en tous points et dans leurs moindres détails. les chars qu'on construisait alors pour les solennités publiques. Voici la description succincte de sa belle composition : Sur le devant du char et sur divers gradins se trouvent toutes les illustrations de l'époque d'Albert et Isabelle. Sur le gradin le plus élevé : *Rubens, Juste Lipse, Grammaye, Otto-Venius* ; sur les gradins inférieurs, *Van Dyck, Jordaens, Duquesnoy, Bollandus* et toute une phalange d'artistes et de savants. Cette partie est couronnée par un piédestal, auquel tiennent les armoiries des sciences et des arts. Le milieu du char contient les *Gilden;* on y voit les porte-drapeaux de ces sociétés, leurs hallebardiers, tous dans le costume rigoureux de l'époque, avec le bourgmestre d'Anvers de ce temps La partie supérieure représente la cour d'Albert et Isabelle. Avec l'archiduc et l'archiduchesse se trouvent des pages portant leurs écussons ; à leur droite, le clergé, représenté par un légat du Pape, l'évêque d'Anvers, l'abbé Saint-Michel, etc. ; de l'autre côté, des gens de guerre, de noblesse, etc. Sur le derrière du char, tout au haut, la banderole de la province, ayant à ses côtés, d'une part, les banderoles des villes d'Anvers et de Malines ; d'autre part, celles des villes de Lierre et de Turnhout, et plus bas les banderoles de tous les cantons et des principales communes de la province.

A la date du 6, les préparatifs pour les réjouissances des 21, 22 et 23 avançaient avec une prodigieuse rapidité. Les chars du Brabant sont finis, et l'on s'occupe de leur décoration; ceux des provinces sont prêts d'être achevés, et devront être rendus à Bruxelles au moins cinq jours avant les fêtes, afin d'être soumis à une épreuve qui prévienne tout accident. On dit des merveilles de la fête que prépare le Jardin zoologique, ainsi que du feu d'artifice. La pièce finale de ce feu représentera le temple de la Renommée, surmonté d'un vase d'où s'élancera le bouquet final, dont le fracas sera accompagné des détonations de cinq ou six canons de gros calibre, placés au Champ de Manœuvres. D'un autre côté, outre les poëmes français et flamands en-

voyés au concours, on annonce des pièces de MM. Mathieu et Van Hasselt ; MM. Siret et Michaels ont composé des cantates ; M. Victor Lefèvre a écrit plusieurs chœurs de circonstance, et d'autres encore ont composé des chants divers. La musique ne reste pas en arrière : MM. Soubre, Gevaert, Limnander, Grisar, Lassen, tous les lauréats des concours musicaux, ont quelque œuvre en répétition, et dans l'un des concerts annoncés, on n'entendra rien moins que Vieuxtemps, Léonard, Servais, Batta, Blaes, Mmes Pleyel, Blaes, Meerti, Léonard, les rois, les princes et les reines de l'art.

PIERRE DU MOUTIER.

(EXTRAIT DES JOURNAUX BELGES.)

BIBLIOGRAPHIE.

RUBENS ET L'ÉCOLE D'ANVERS

PAR M. ALFRED MICHIELS [1].

Il suffit, au temps où nous sommes, de présenter avec art une succession de circonstances plus ou moins curieuses, de faits plus ou moins intéressants, pour atteindre à cette gloire facile qui couronne un moment ceux qui sacrifient au goût du jour, et qui va s'éteindre ensuite dans un profond oubli. Mais le chemin qui conduit au temple de la renommée est long et pénible ; ceux-là qui ont le courage et la force d'en affronter et d'en surmonter les obstacles, ceux-là, disons-nous, sont dignes de graver leur nom sur l'immortel frontispice. Horace, Montaigne, Locke, Rabelais, et plus tard le citoyen de Genève, ont appris ce que doit à l'humanité celui que l'intelligence élève au-dessus du commun des hommes. Charmer les yeux pour instruire avec agrément, n'est pas toujours l'unique but de ceux qui reçoivent de la nature la plume ou le pinceau.

M. Alfred Michiels est un de ces esprits rares, qui conservent encore de nos jours ces antiques traditions qui inspiraient Lucrèce, Virgile et Raphaël ; sous l'attrayant réseau d'un style plein de chaleur et de poésie, ses ouvrages, nourris d'une instruction solide, sont beaucoup plus répandus que la plupart des œuvres de ce genre. En relisant une à une les productions de l'auteur de *Rubens et l'École d'Anvers*, on est étonné de tout ce qu'il a fallu de laborieuses recherches, d'observations minutieuses, pour former ce riche ensemble de documents authentiques sur des époques si longtemps négligées. Mais, oserons-nous l'écrire ! le triomphe de cet écrivain est plutôt dans la forme que dans le fond ; enlevez à son livre le charme d'une diction tout émaillée de riantes images, toute palpitante de sentiment, et vous aurez un volume goûté seulement par le petit nombre de penseurs sévères qui n'aspirent qu'à de nouvelles connaissances.

Avec du temps et de la patience, un savant distingué peut réunir les matériaux d'une histoire naturelle appréciée des autres savants ; mais que Buffon prenne la plume, et cette aride matière va faire les délices du monde entier. M. Alfred Michiels, marchant sur les mêmes traces, devait obtenir le même succès. Entraîné par le courant d'une prose harmonieuse, le lecteur assiste à la naissance, à l'apogée et au déclin de ce grand jour qui éclaira les Pays-Bas espagnols, au siècle de Rubens et de son École : il voit ce peuple, naguère ignorant, inconnu, qui maintenant, sous l'influence du génie, arrive à la gloire et à la liberté.

De curieux épisodes nous dévoilent la vie familière de ces vastes intelligences qui ont porté les provinces flamandes au rang des États illustres. Rubens, Jordaens, Van Dick, Téniers, descendus du glorieux piédestal, viennent nous révéler les accidents qui traversèrent leur existence, depuis les cris de l'enfant, jusqu'à la mort de l'homme volant à l'immortalité. Près de trois siècles ont passé sur leurs cendres, mais le style magique de M. Alfred Michiels leur a rendu le mouvement et la vie ; ils parlent, ils agissent sous nos yeux, au milieu de leurs partisans et de leurs détracteurs, couvrant l'Europe de leurs magnifiques chefs-d'œuvre.

L'imagination, exaltée par l'énergie de ces fidèles peintures, se repose avec bonheur sous les frais ombrages qui protégeaient les amours de Van Dick. Là, ce jeune élève de Rubens savourait, dans la solitude, cette jouissance des nobles cœurs, avant d'aller perdre sous le ciel d'Angleterre ses illusions ardentes et passionnées. Ces digressions épisodiques, discrètement ménagées dans toute l'étendue de l'ouvrage, ajoutent encore un puissant attrait aux qualités brillantes et solides qui font de *Rubens et l'École d'Anvers* un des meilleurs livres de notre littérature artistique.

FRÉDÉRIC BORGELLA.

1. Un fort volume in-8°. Paris, Adolphe Delahays, libraire-éditeur, 4 et 6, rue Voltaire.

SOCIÉTÉ LIBRE DES BEAUX-ARTS.

BULLETIN N° 566.

PRÉSIDENCE DE M. DELAIRE.

Séance du 1er juillet 1856.

La séance est ouverte à huit heures par la lecture du procès-verbal, qui est adopté après une observation relative au prénom du nouveau récipiendaire, M. Alfred Corplet.

La correspondance comprend :

Une lettre de M. Dijeon, remerciant la Société de la récompense qu'elle vient de lui décerner;

Une lettre de M. Dussauce, s'excusant de ne pouvoir accepter, en ce moment, les fonctions de vice-président, en raison de son éloignement de Paris;

Une lettre de M. Regnier, demandant communication du rapport fait à la Société sur ses procédés de peinture à l'huile;

Deux numéros du *Builder*;

Annuaires de Dijon et de l'Athénée des arts, sciences et belles-lettres de Paris;

Lettre de M. Coudray-Maurice, annonçant que la Société archéologique dont il nous avait parlé, vient de se créer définitivement à Chartres, et que cette société ne s'occupera pas seulement d'archéologie, mais aussi d'histoire, de littérature et de beaux-arts. Nous recevons avec plaisir les nouvelles communications que notre correspondant nous promet à ce sujet.

M. le président entretient l'assemblée d'une démarche faite auprès de lui, par une députation du Comité central des artistes, relative à un projet d'exposition en faveur des inondés, qui aurait lieu sous le patronage de l'Association des artistes, du Comité central et de la Société libre des Beaux-Arts.

La Société, considérant que ce projet présente de grandes difficultés d'exécution, qu'il n'a pas paru réalisable à l'Association des artistes, croit devoir également s'abstenir quant à présent.

L'ordre du jour appelle les rapports de M. Pernet sur quatre volumes des académies de Nancy, de la Marne, de l'Aube et du Var, et de M. Paul Carpentier sur les mémoires de l'Académie de Stanislas. Ces rapports, fort intéressants, captivent toute l'attention de l'assemblée et donnent lieu à une discussion très-curieuse, entre nos deux collègues, sur la nationalité de Jeanne d'Arc.

Ordre du jour de la séance du 15 juillet :

Lecture du procès-verbal; correspondance; nomination d'un vice-président, des présidents de section, des comités administratif et de rédaction; rapport de la commission chargée de l'examen du chalcotype de MM. Behr et Cie.

Le Secrétaire-général,
HENRI DE SAUCLIÈRES.

TRAVAUX DE LA SOCIÉTÉ.

COMPTE RENDU DE L'EXERCICE 1855-1856.

Messieurs,

Ce n'est pas sans hésitation que j'ai accepté la mission de vous rappeler aujourd'hui, le plus sommairement possible, les travaux accomplis, les succès obtenus, et aussi les pertes faites par la Société libre des Beaux-Arts pendant l'année qui vient de s'écouler.

Notre Société, Messieurs, est une institution libre, composée d'hommes voués au culte des arts libéraux, ouverte à tous les artistes, à tous les lettrés, se retrempant aux sources des saines traditions, contribuant, autant qu'il est en elle, au progrès des arts et au bien-être de ceux qui les cultivent avec toute l'indépendance que le vrai talent donne, toute la force, toute l'efficacité que le dévouement mutuel prête.

Puissante par bien des talents dont elle s'honore, utile par la bonne impulsion, les bons exemples qu'elle donne, modeste en se sentant toujours au-dessous du bien qu'elle voudrait faire, la Société libre des Beaux-Arts a pu remplir encore cette année dignement sa mission.

Deux membres nouveaux sont venus augmenter le nombre de nos sociétaires; ce sont MM. Gilibert et Balfourier. Nous avons répondu à leur demande d'admission par un vote unanime qui démontre assez la sympathie que nous avions pour ces deux jeunes artistes pleins d'avenir et pour les parrains honorables sous les auspices desquels ils se sont présentés à nous.

Nous avons eu à nous féliciter des récompenses obtenues par un grand nombre de nos membres à la suite de l'Exposition universelle. Nous citons avec plaisir les noms de MM. Hittorff, nommé officier de la Légion d'honneur; Dussauce, chevalier de la Légion d'honneur, et qui a, de plus, obtenu une médaille de 1re classe; Zant, chevalier de la Légion d'honneur; Lemercier, médaille d'honneur; Abel de Pujol, Rouget, Charles Chevalier, Teissier, médaille de première classe; Vinchon, Gatteaux, médaille de deuxième classe; Husson, Passot, Lenoir, Desjardins, Garnaud, Zant, Colombe, mention honorable.

Les œuvres qui ont valu à nos collègues toutes ces récompenses, ayant été mentionnés dans le précédent compte rendu, nous ne les rappellerons pas ici.

Les travaux de la Société ont été trop nombreux pour que nous puissions les analyser tous. Nous nous bornerons à en citer quelques-uns.

M. Vieillard nous a lu des fragments et souvenirs du théâtre de la fin du XVIIIe siècle, et de charmantes pièces de vers intitulées : *La Messagère de Consolation*, *Vœux d'une jeune fille*, et *Lenora*, ballade imitée de Murger. Il nous a fait hommage de plusieurs autres ouvrages.

M. Maillet nous a fait des rapports fort complets sur les mémoires de la Société d'Émulation de Cambrai, sur l'*Artistaire*, ouvrage du savant auteur du *Traité complet de la peinture*, M. Paillot de Montabert, l'un des membres dont nous nous honorons de conserver le souvenir, et sur la ballade de Lenora : « Nous devons nous applaudir, dit M. Maillet, après avoir apprécié le mérite de l'œuvre de M. Vieillard, d'avoir pour collègue un poëte qui, comme Anacréon, laisse tomber des fleurs de ses cheveux blancs. »

Un autre de nos poëtes, M. Martin d'Angers, nous a fait entendre plusieurs pièces de vers sur le triomphe de la nature, l'hiver et le printemps, et une charmante fable intitulée : *Le Loup et le Berger*.

M. Martin d'Angers n'est pas seulement poëte et musicien, mais encore écrivain distingné, ainsi que nous avons pu en juger par l'élégance de son style et la sûreté de son jugement.

Un troisième poëte, — vous voyez, Messieurs, que la poésie ne néglige pas son droit de cité dans notre Société, — un écrivain de mérite, M. L.-B. Fournier, nous a fait des rapports fort bien écrits sur la statue de François Ier — qui se cache en ce moment dans la cour du Louvre — et sur l'ouvrage de M. Vieillard, intitulé : *Quelques aperçus sur la morale et sur les mœurs*.

Nous avons aussi entendu des rapports très-intéressants, notamment de M. Vavin, sur les mémoires de la Société d'agriculture, sciences et arts d'Angers, et sur les annales du Puy; de M. Dussauce, sur la peinture à l'hydrate de chaux de M. Claudot; de M. Paul Carpentier, sur un ouvrage de M. Petrus Van Schendel, sur les mémoires de l'Académie de Rouen, et qui nous a communiqué des notes sur la perte d'un tableau du Poussin, représentant : *Le Testament d'Eudamidas*, enfin, de M. Gendré, sur les verrières de Sainte-Clotilde et sur les restaurations d'émaux de M. Corplet.

Nous devons rappeler ici que M. Gendré vient de faire construire, d'après ses plans, à Puteaux, une maison dans le but d'y ouvrir un musée et une école de dessin.

M. Horsin Déon nous a lu une notice sur Mme Lebrun et un rapport sur l'album pittoresque de l'arrondissement de Châtillon-sur-Seine, par M. E. Nesle.

M. Alfred de Longpérier, une notice historique sur Labourdonnais, à l'occasion de la statue colossale élevée au vainqueur de Madras par les habitants de l'île de Bourbon, et plusieurs autres travaux pleins de goût et d'élégance.

M. Gavet, une notice historique sur l'église abbatiale de Vézelay, et un examen judicieux des peintures murales de notre confrère M. Delorme, dans la chapelle de Saint-Pierre-l'Exorciste, à Saint-Eustache.

M. Husson a fait pour la cour du Louvre, les statues en pierre d'Eustache Lesueur, de Jacques Sarrazin et du général Desaix.

Parmi nos correspondants, M. Coudray Meunier nous a entretenu de son projet de fonder à Chartres une Société des Amis des arts, nous a adressé des renseignements sur les embellissements de la colonne du général Marceau, et des réflexions sur l'état des arts en France. Nous devons des remercîments à M. Coudray Meunier pour l'activité qu'il a apporté dans ses rapports avec notre Société.

M. Bezier-Lafosse, architecte à Saint-Servan (Ile-et-Vilaine), nous a communiqué des notes fort intéressantes sur la restauration de l'église de Saint-Servan, exécutée sous sa direction.

Nous avons été en relations suivies avec les sociétés suivantes :

Horticulture et agriculture, — de Paris, de Lille, du Puy, de la Marne;

Des Antiquaires de l'ouest;

Archéologique du midi de la France;

De Photographie, — académies de Rouen, de Cambrai, de Dijon, de Bordeaux, de Metz, de Toulouse, du Var, de l'Aube, de Nancy, de Seine-et-Oise;

Avec l'Institut historique de France et l'Institut des architectes britanniques;

Avec le journal anglais *le Constructeur* (*the Builder*) et *l'Univers musical*, dont notre collègue, M. Martin d'Angers, est rédacteur en chef.

HENRI DE SAUCLIÈRES.

(*La fin à la prochaine livraison*).

COMITÉ CENTRAL DES ARTISTES.

(225e séance. 8e année.)

Séance du 4 Juillet 1856.

PRÉSIDENCE DE M. SIMÉON-CHAUMIER.

Lecture des procès-verbaux des séances des 6 et 20 juin. M. le président fait remarquer qu'une omission (bien involontaire, sans doute), a fait

passer sous silence l'envoi fait par la Société libre des Beaux-Arts, au Comité central, de plusieurs billets pour la séance générale du 15 juin dernier. Le Comité décide que cette omission sera réparée, et le rédacteur du procès-verbal exprimera les remerciements du Comité pour cet acte de courtoisie et de bonne confraternité.

Le secrétaire-général, absent aux deux précédentes séances, pour cause de maladie grave dans sa famille, présente ses excuses au Comité pour ses abstentions involontaires. M. le président accueille les excuses du secrétaire avec des paroles de sympathique intérêt pour la cause regrettable qui a privé le secrétaire-général de l'honneur de remplir ses fonctions.

M. Paul Chareau présente au Comité, au nom du président de l'Athénée des Arts, un exemplaire de l'annuaire de cette société pour l'année 1856. — M. Paul Chareau est chargé de l'examen de cet annuaire, dont il rendra compte dans une des plus prochaines séances.

M. l'archiviste lit une note relative au registre matricule du Comité, il prie le Comité d'inviter MM les membres qui n'ont point encore envoyé la feuille matricule, de vouloir bien remplir cette formalité afin de ne point laisser subsister dans les archives des lacunes regrettables. Cette note est renvoyée au Conseil d'administration.

M. Auvray, secrétaire-administrateur, lit une note relative aux dépenses récentes du Comité ; cette note est renvoyée aux archives de la comptabilité.

M. H. Lazerges donne quelques explications sur les motifs de son absence. Le ministère d'Etat vient de commander à notre honorable collègue un tableau destiné à retracer la scène touchante de S. M. Napoléon III distribuant les premiers secours aux inondés du Rhône. M. Lazerges est vivement félicité sur le choix d'un sujet si digne de rester dans la mémoire reconnaissante des Français.

M. le président annonce que la remise des diplômes est ajournée à l'une des plus prochaines séances, à raison de quelques travaux accessoires qui ne sont pas terminés.

M. le président fait connaître que des pourparlers sont engagés entre l'Association des artistes, la Société libre des Beaux-Arts et le Comité central, pour l'organisation en commun d'une exposition artistique au profit des inondés.

A l'occasion du banquet anniversaire de la fondation du Comité central, une discussion générale s'engage sur la question du caractère et du degré de solennité que le Comité veut donner à cette cérémonie. Il résulte de cette discussion que l'été n'est point une saison favorable aux grandes réunions; il est décidé que l'on se bornera au banquet ordinaire pour le 10 juillet, mais que vers le mois d'octobre, une fête sera donnée dans les conditions les plus favorables à l'éclat et à l'extension que le Comité désire donner à ses réunions annuelles, avec le concours des œuvres littéraires, musicales et artistiques de ses membres.

L'heure avancée ne permet point à M. Paul Chareau de lire la suite de son rapport sur le projet de voie sacrée conçu par M. Marcellin; cette lecture sera mise à l'ordre du jour de la prochaine séance, immédiatement après la correspondance.

La séance est levée à dix heures.

Le Secrétaire-général,

C.-E. CLERGET,

Ordre du jour de la séance du 18 juillet :

1° Lecture du procès-verbal;

2° Correspondance;

3° Suite du rapport de M. P. Chareau, sur le projet de voie sacrée par M. Marcellin;

4° Compte rendu du banquet anniversaire du 10 juillet;

5° Propositions diverses, ou rapports de commissions (s'il y a lieu).

THÉATRES.

Quinzaine dramatique.

COMÉDIE-FRANÇAISE : *une Chaîne.* — ODÉON : changement de direction. — VARIÉTÉS : *la Bourse au village.* — GAÎTÉ : *l'Oiseau de Paradis.* — CIRQUE IMPÉRIAL : *les Frères de la Côte.*

La Chaîne, de M. Scribe, a donné lieu à beaucoup de controverses : les uns ont pris le parti du jeune homme qui veut rompre une liaison que les lois de la société réprouvent ; les autres ont pris le parti de la femme, qui a manqué à ses devoirs, mais qui se voit cruellement sacrifiée ; il en est enfin qui se sont intéressés au mari trompé sans le savoir, et qui auraient voulu presque le désabuser sur le compte de son infidèle compagne. L'idée de M. Scribe est pourtant bien claire ; il a voulu peindre tous les embarras que suscitent à un jeune homme ces folles et charmantes passions dans lesquelles on s'embarque ordinairement un peu à la légère, sans en prévoir les dangereuses suites. Il est d'usage qu'on se marie au théâtre comme dans la vie, et lorsque vient ce moment, le passé a quelquefois des entraves difficiles à surmonter. M. Scribe a placé son héros dans les conditions les plus désespérantes : la reconnaissance et la délicatesse lui font une loi de ne pas briser le cœur d'une femme adorable, à laquelle il n'a pas le plus petit reproche à adresser ; mais la morale exige qu'un lien qui a trop duré soit rompu ; seulement, M. Scribe a été plus sévère pour la femme coupable que pour le jeune homme, son complice ; elle seule est punie, et l'ingratitude triomphe autant

que la morale. Il ne faut pas chercher, du reste, dans les œuvres de M. Scribe, des sentiments héroïques et magnanimes; il prend la vie telle qu'elle est, et laisse aux romans ou à la haute comédie les efforts suprêmes, qui ne sont qu'exceptionnels dans le monde.

Cette comédie, très-habilement intriguée, malgré quelques allées et venues un peu invraisemblables, a été revue avec plaisir. Mme Plessy a repris le rôle qu'elle avait créé autrefois, et l'a joué avec plus d'expérience et d'autorité. Il faudrait bien peu de chose pour que Mme Plessy fût une actrice parfaite. Elle se tourmente, trop, c'est là son seul défaut. Bressant dans le rôle du mari trompé, mais plein de dignité et que le ridicule n'effleure pas, rôle qui avait fait tant honneur à Menjaud, s'est montré on ne peut plus convenable. Bressant est une des meilleures acquisitions que le Théâtre-Français ait faites depuis longtemps. Samson et Regnier datent de l'origine; il n'y avait rien pour eux à apprendre et ils n'ont rien oublié. Delaunay, le chef de nos jeunes premiers, et Mademoiselle Dubois, cette gentille actrice, concourent à l'excellente exécution de cette comédie.

Le théâtre de l'Odéon va changer de direction. Nous ferons à ce sujet un vœu, c'est que dans le nouveau cahier des charges le Comité de lecture soit rétabli; le Comité de lecture donne au moins l'assurance que les pièces sont entendues et jugées; c'est une lumière pour le directeur et pour l'auteur lui-même, qui, d'après l'impression produite sur les auditeurs éclairés, se rend compte de son travail. Le rétablissement du Comité de lecture est une nécessité,..

Le théâtre des Variétés s'est moqué d'une façon amusante non pas de la *Bourse* de M. Ponsard, quoiqu'il en eût le droit, mais de la Bourse en général, c'est-à-dire de l'agiotage qui, des hautes régions, descend dans les plus infimes. Il a mis dans la corbeille des agents de change d'un petit village, des navets, des carottes, et autres légumes susceptibles de calembourg. On rit!

Mme Guy Stéphan, la vive et brillante danseuse, amène la foule à la Gaîté; et le Cirque, de son côté, attire également un public empressé et nombreux. Le beau roman de M. Emmanuel Gonzalès, les *Frères de la côte*, ce roman tout rempli d'épouvante, a été transporté à la scène avec succès. C'est un spectacle grandiose et curieux. De superbes décors ont remplacé les descriptions colorées de l'écrivain. M. Emmanuel Gonzalès et M. Henry de Kock, son collaborateur, vont conjurer la mauvaise chance du Cirque et les chaleurs de l'été.

HIPPOLYTE LUCAS.

Il paraît que le dernier mot n'a pas encore été dit au sujet de la succession de M. Alphonse Royer au Second-Théâtre-Français. On avait parlé, au début, de M. Arthur de Beauplan, commissaire impérial près de cette scène. Le bruit a couru, vers le milieu de cette quinzaine, et *l'Indépendance Belge* en a été l'écho, que M. de Larounat, homme de lettres et auteur dramatique, connu par des ouvrages dans le feuilleton et au théâtre, a été nommé directeur de l'Odéon. On ajoutait que M. de Larounat prenait possession de l'entreprise dans des conditions beaucoup moins avantageuses que ses prédécesseurs; la subvention serait diminuée de vingt mille francs, et de nouvelles charges seraient inhérentes au privilége.

Mais voici, toujours à propos de cet héritage de M. Royer au faubourg Saint-Germain, que *l'Artiste* du 6 juin prône en ces termes un nouveau candidat: « On parle beaucoup, comme successeur de M. Royer à l'Odéon, qui sera réorganisé sur une nouvelle base, de M. Théophile Gautier. Tout le monde applaudira à ce choix. Il serait temps, d'ailleurs, de relever du feuilleton un de nos plus rares et plus charmants poëtes, et les destinées de l'Odéon ne périraient pas entre les mains sagaces de Théophile Gautier. »

En définitive, M. de Larounat serait, dit-on, l'heureux élu.

La semaine dernière, Mme Ugalde a fait, avec un brillant succès, sa rentrée à l'Opéra-Comique dans le *Caïd*, qui est assurément une des meilleures créations de la célèbre artiste. La reprise de *Zampa* est sur le point de se produire; il avait d'abord été question de M. Faure pour remplir le rôle du principal personnage de ce chef-d'œuvre d'Hérold, ce serait maintenant M. Barbot qui serait chargé de cette lourde tâche. Tant pis pour le public et pour le chanteur!

L'éclatante réussite du Pré Catelan au bois de Boulogne, est ainsi proclamée par M. Paul de Saint-Victor dans son avant-dernier feuilleton de la *Presse*. Le Pré Catelan, dit l'écrivain imagé, « est une improvisation végétale éclose en trois mois des boues d'une fondrière. Imaginez un paysage des *Fêtes galantes*, élevé par un coup de sifflet d'opéra. Watteau aurait mis plus de temps à le peindre que les architectes et les horticulteurs de M. Ber n'ont mis à le créer. Il entremêle, dans un savant et charmant désordre, les verdures du jardin, les végétations de luxe de la serre, les fabriques et les eaux vives du grand parc, et les divertissements d'une foire élégante. Les plantes des tropiques frissonnent dans les massifs à côté des fleurs indigènes. Les spectacles, les jeux, les tavernes foisonnent dans cet Eldorado champêtre. Des orchestres installés dans les kiosques le remplissent de fanfares et de symphonies; les femmes y chantent, les arbres y bruissent en cadence. La kermesse entrechoque ses pots d'étain bouillonnants de bière blanche sous le toit moussu d'une brasserie hollandaise; plus tard, une laiterie opposera l'idylle de Florian au cabaret de Téniers. Plus loin, un photographe, établi sous un pavillon chinois, comme un chasseur aux alouettes dans sa cabane à miroirs, attrape des portraits au vol et fait la chasse aux reflets. Ailleurs, la télégraphie électrique met au service des curieux son étincelle plus rapide que les lutins de Shakspeare: ici, le tir au pistolet casse les poupées et fait claquer les capsules, là, Mademoiselle Benita, une jeune sorcière de la magie blanche, exécute les miracles de sa physique amusante. Un restaurant, un glacier, des chars, des montagnes russes, des poneys, un manége, viendront bientôt compléter le Pré Catelan. »

MÉLANGES.

15 juillet.

Le *Moniteur universel* du 9, sous la date de Paris, 8 juillet, a publié la triste nouvelle qui suit: « Nous avons la douleur d'annoncer que M. H. Fortoul, ministre de l'instruction publique et des cultes, a succombé hier soir à sept heures, à une attaque d'apoplexie. M. Fortoul était depuis quatre jours aux eaux d'Ems, où il s'était rendu dans l'espoir de rétablir sa santé altérée par le travail. Ses derniers moments ont été adoucis par la présence de M. Magne, ministre des finances,

qui se trouvait à Ems avec lui, et lui a prodigué les soins les plus affectueux et les plus dévoués. » S. Exc. M. Hippolyte Fortoul était dans la quarante-cinquième année de son âge ; les plus grands honneurs ont été rendus à sa dépouille. Le service funèbre, à la charge du trésor, d'après un décret de S. M. l'Empereur, a été célébré le samedi 12 juillet, à l'église de Saint-Thomas d'Aquin, avec tous les appareils du culte et devant une innombrable assistance composée de toutes les premières illustrations du pays.

— D'après un bruit en cours, le mobilier des Tuileries, qui date du premier Empire, serait sur le point d'être renouvelé. Des commandes ont été, à cet effet, adressées aux principaux fabricants d'étoffes pour meubles, et déjà plusieurs pièces, d'un luxe digne de leur destination, sont en voie de fabrication dans les ateliers de la Croix-Rousse, à Lyon.

— L'ancien collége Mazarin, aujourd'hui palais de l'Institut de France, construit par Lambert et d'Orbay, sur les dessins de Louis Levau, architecte, reçoit en ce moment d'importantes restaurations. La façade principale, sur le quai Conti, se compose du portail de l'église, d'une portion semi-circulaire, et de deux ailes qui ont chacune un pavillon carré en tête, avec des vases placés sur l'entablement. Le portail de l'église, qui renfermait autrefois le mausolée en marbre du cardinal Mazarin, une des œuvres les plus remarquables de Coysevox, présente un fronton supporté par quatre colonnes corinthiennes et deux pilastres. Derrière ce fronton s'élève le dôme, surmonté d'un beau campanile. Deux portiques avec pilastres corinthiens décorent la cour principale de l'édifice ; ils conduisent, l'un à la bibliothèque, l'autre à la chapelle. On vient de terminer le grattage à vif et la restauration du premier de ces portiques, et l'on commence présentement à s'occuper du second.

— Sous peu seront commencées les fouilles ayant pour but d'asseoir les fondations du second bâtiment municipal sur la place de l'Hôtel-de-Ville. Ces deux édifices, destinés à recevoir plusieurs bureaux et différents services ressortissant d'une manière plus ou moins directe à la préfecture de la Seine, ne s'élèveront pas, comme on l'a dit, à l'angle de l'avenue Victoria, mais plus en retraite d'un côté et de l'autre, de manière à se trouver vis-à-vis des deux pavillons latéraux de l'Hôtel-de-Ville. Ces constructions se composeront de trois étages avec un attique. Elles s'ouvriront sur la place, auront sept fenêtres de face, et seront décorées de pilastres d'ordre corinthien. On doit y installer le bureau de l'octroi, les poids et mesures, et peut-être aussi l'administration centrale de l'assistance publique. Il serait désirable que l'on transportât dans l'étage supérieur la bibliothèque de la ville de Paris. Cette collection, précieuse à plusieurs égards, est trop souvent fermée aux lecteurs par suite des travaux qui s'y exécutent avant et après les fêtes municipales. Le local de la bibliothèque est disposé en salon et sert de buffet supplémentaire dans ces sortes de solennités.

— La Compagnie des Champs-Élysées, qui a acheté les lots d'angle nos 8, 9 et 24, faisant partie des terrains de l'Hippodrome qui débouchent sur la place de l'Étoile, va construire immédiatement sept hôtels de style Louis XIII et Louis XV, dont deux sont déjà vendus sur plan. Ces sept hôtels seront terminés avant l'hiver.

— Les détails ci-après, sont empruntés au *Moniteur* du 1er juillet. « Les travaux repris pour l'amélioration et l'embellissement des quais de la Seine, tiennent une place importante parmi tous ceux dont la capitale est l'objet depuis quelques années. Aujourd'hui, du pont d'Austerlitz à Passy s'étend, de chaque côté du fleuve, une voie spacieuse, bordée de larges trottoirs, digne des monuments remarquables qu'elle côtoie dans son long parcours. Par suite de la construction des ponts des Invalides et de l'Alma, des remblais considérables viennent d'être exécutés sur les quais de la Conférence et de Billy, afin de raccorder le niveau à celui de ces ponts. On a dû de même exhausser d'une manière notable une grande partie du Cours-la-Reine, qui fut tracé et planté en 1616, et dont les arbres furent renouvelés en 1724. On va décorer prochainement le quai de la Conférence de plantations d'arbres qui viendront s'ajouter heureusement à toutes celles qui règnent déjà le long de la Seine, dans la traversée de Paris. »

— Le premier jour de ce mois on a commencé les travaux de la nouvelle caserne qui s'élèvera sur les terrains derrière le Château-d'Eau, boulevard Saint-Martin. Cette caserne, très-importante, sera construite, dit-on, dans le système de la Caserne Napoléon.

— Les expropriations immobilières se poursuivent avec une grande activité, rue des Noyers-Saint-Jacques, pour l'ouverture immédiate du boulevard du Centre, parallèle à la Seine, sur la rive gauche. Ce boulevard fera, sur l'autre rive de la Seine, le pendant à la rue de Rivoli sur la rive droite. Il unira le Jardin-des-Plantes aux Invalides et à l'Ecole-Militaire.

— Il est question en Allemagne d'élever un monument à Haendel dans Halle, sa ville natale, et un comité des plus notables habitants s'est déjà formé dans ce but. La statue du célèbre compositeur doit être prête pour la fête séculaire de l'anniversaire de sa mort, le 13 avril 1759.

— Les réparations de Hadleigh Church, Essex, ont mis à la lumière quelques peintures murales, très-intéressantes pour les amateurs d'archéologie, et qui fournissent de curieux exemples de la manière d'orner les églises de l'Angleterre au moyen âge, ainsi que des spécimens de l'habileté des artistes dessinateurs et décorateurs du temps. Les peintures de l'église de Hadleigh sont au moins de quatre périodes différentes : la plus ancienne et la meilleure date du treizième siècle. La plus récente, du quinzième siècle, placée sur le mur septentrional, est une vierge couronnée et une femme dans une attitude suppliante (demi-figure). Tout auprès est la figure (entière) de saint Jacques-le-Mineur, à qui l'église est dédiée. Parmi les peintures d'une date plus récente, est la représentation de la légende de saint Georges et le Dragon, avec tous les accessoires nécessaires à la complète intelligence de l'histoire. On craint qu'il soit impossible de conserver toutes ces curieuses peintures.

— On écrit de Munich à *la Gazette d'Augsbourg* : S. M. le roi Maximilien a chargé le conservateur de l'Observatoire de Munich, M. le docteur Lamont, connu par d'importants travaux sur le magnétisme terrestre dans le midi de la France, en Espagne et en Portugal, et, à l'aide de ses observations et de celles déjà recueillies dans divers pays européens, de dresser une carte magnétique complète de l'Europe. Sa Majesté a alloué, pour couvrir les frais de voyage, une somme de 3,000 florins sur la cassette de son cabinet. M. le docteur Lamont se propose de partir au commencement du mois d'août.

LE

SIXIÈME DUC DE SULLY

PORTRAIT PEINT PAR Mlle SOPHIE CHÉRON.

(1708).

Elisabeth-Sophie Chéron, naquit à Paris, le 3 septembre 1648; son père, Henri Chéron, habile peintre sur émail de la ville de Meaux, était calviniste; Marie Lefèvre, sa mère, professait la religion catholique. Elève de son père, Sophie Chéron fut reçue, sur la présentation de Lebrun, le 11 juin 1672, à l'Académie royale de peinture et de sculpture, et elle donna, le 9 septembre 1673, à l'illustre compagnie, pour morceau de réception, son propre portrait que possède le Musée de Versailles.

Personne n'ignore que Mlle Chéron maniait le burin aussi habilement que le pinceau, qu'elle jouait fort bien du luth, et qu'elle cultiva la poésie avec assez de distinction, pour que l'Académie des *Ricovrati* de Padoue l'admît en 1699 dans son sein, joignant à son nom patronymique la qualification flatteuse de *Muse Erato*. — En 1708, âgée de soixante ans, Sophie Chéron fit un mariage de raison en épousant l'ingénieur du roi Lehay, principalement dans le but d'avantager cet honnête homme, qu'elle connaissait depuis longues années, et de se reposer sur lui du soin de l'administration de ses biens qui étaient assez considérables. Les biographes ont recueilli ces mots de la célèbre artiste après la bénédiction nuptiale, au sortir de l'église: « Nous voilà donc mariés, Monsieur, « à la bonne heure ! L'estime, séparée de « l'amour, ne nous en demande pas davan« tage ! » Mme Lehay, femme d'élite, s'est éteinte le 3 septembre 1711, dans la 63e année de son âge; elle a été inhumée sous les dalles de l'église Saint-Sulpice.

Loin de nous la pensée de récrire la biographie de Mlle Chéron; nous n'entrerons pas non plus dans des détails importuns en ce qui touche son frère Louis Chéron, habile graveur de médailles, qui fut quelquefois son collaborateur. Jean Fermel'huis a laissé de Mme Lehay, un intéressant *éloge* devenu trop rare (*Paris, Fournier*, 1712, *in*-8°). Quant à ce qui concerne la famille Chéron, il suffit d'ouvrir d'Argenville, Piganiol, tous les biographes, et encore le précieux *Abecedario* de Mariette, que publient les *Archives de l'art français*. —L'œuvre de Mlle Chéron n'a pas été gravé entièrement; le catalogue complet de ses ouvrages reste à faire. Peut-être nous saura-t-on gré de signaler à l'attention de ses confrères de l'un et de l'autre sexe, ainsi qu'à celle des amateurs, une toile de la grande artiste, qu'il nous a été permis d'étudier à loisir durant un récent voyage que nous avons fait à Chartres.

Cette composition est haute de 70 cent. et large de 57; on lit à gauche: *Louis-Pierre Maximilian de Béthune, chevalier de la Toison d'or, sixième duc de Sully*; du côté droit sont tracés à la brosse les mots: *peint par Mlle Chéron.* L'état de conservation de ce tableau ne laisse rien à désirer: excellent ton de couleur, touche délicate, goût de dessin exquis, toutes les qualités de Sophie Chéron sont là et révéleraient le maître, si elle n'avait pris la sage

précaution d'apposer elle-même sa signature. — Le personnage qui a servi de modèle, paraît avoir été peint à l'âge de dix-sept ou dix-huit ans; on peut en conséquence assigner au portrait, la date approximative de 1707 ou 1708. Le détail qui précède a son intérêt; il sert à établir que Mlle Chéron a exécuté cette toile dans la maturité de son talent.

La ressemblance du duc de Sully provient du château de Villebon, département d'Eure-et-Loir. Très-vraisemblablement, l'inscription que nous avons copiée à gauche du tableau, a été placée en cet endroit après coup. En effet, L.-P.-M. de Béthune, marquis de Courville et de Villebon, comte de Nogent, premier gentilhomme de la chambre du duc de Berry, auparavant lieutenant au gouvernement de Chartres et pays chartrain, colonel du régiment d'infanterie de la reine en 1706 jusqu'au 8 mars 1710 (né après le 8 avril 1685), ne fut reçu qu'en 1715 chevalier de la Toison d'or. Or, il a été dit plus haut que Mme Lehay avait rendu le dernier soupir le 3 septembre 1711. Le Béthune en question ne devint *duc de Sully* qu'après la mort de son cousin, Maximilien-Henri, duc de Béthune, pair de France, et prêta serment en ladite qualité, le 19 mars 1733.

Nous avons fait de nombreuses recherches dans les travaux des auteurs compétents; nous avons consulté le cabinet des estampes de la bibliothèque impériale quelques collectionneurs de portraits, et nous serions presque tenté d'affirmer aujourd'hui que l'œuvre de Mlle Sophie Chéron, sujet de cet article, n'a pas été reproduite par le burin. Le propriétaire de ce précieux morceau est M. Garnier, libraire-éditeur à Chartres, dont le cabinet particulier renferme beaucoup d'autres richesses se rattachant surtout à l'histoire du pays chartrain.

A notre époque de collectionneurs, certains esprits mettent tout leur amour-propre à accaparer, n'importe à quel prix, et à cacher aux yeux de tous durant leur existence, des trésors parfois uniques. On est heureux quand, par compensation, on peut citer de ces collectionneurs intelligents et libéraux, dont le seul but est de se faire les puissants auxiliaires de ceux qui se vouent à l'histoire de l'art. Résumons-nous. Le portrait du sixième duc de Sully, au point de vue historique comme au point de vue artistique, est bon à livrer au public; il n'est pas douteux que le graveur qui en produirait une bonne copie, rendrait un signalé service à tous les amis du burin. Nous avons l'intime conviction qu'il recevrait le plus sympathique accueil du détenteur actuel de la peinture originale du dix-huitième siècle.

É. Bellier de La Chavignerie.

EXPOSITION

DE L'ACADÉMIE DES BEAUX-ARTS

A ROTTERDAM.

DEUXIÈME ET DERNIER ARTICLE.

ÉCOLES ÉTRANGÈRES.

MM. LE BARON WAPPERS. — N. DE KEYSER. — L. GALLAIT-WILLEMS. — HAMMAN. — WITTKAMP. — GÉNISSON. — VAN SEVERDONCK. — CORRENS. — P. DIELMAN. — BAUDIN. — HORACE VERNET. — PAUL DELAROCHE. — GUDIN. — A. LAPITO. — SEBRON. — Mlle ROSA BONHEUR. — Mme O'CONNELL. — MM. LANDELLE. — JUSTIN OUVRIÉ. — THOMAS COUTURE. — GUILLEMIN. — BENOUVILLE. — KARL GIRARDET. — GUET. — CAREAU. — GUDE. — LESSING. — VAUTIER. — BODOM. — TIDEMAN. — BUNKER. — FLAMM. — BURNIER. MEYER VAN BREMEN. — PETTENKOFER. — CALAME, DE GENÈVE.

L'école belge comme toujours, a été brillamment représentée à notre salon. M. le baron Gustaf Wappers, peintre de S. M. le roi Léopold, nous a envoyé quatre toiles dont trois portraits. La toile qui a excité une admiration presque unanime, et que l'on peut considérer, malgré la légère tendance de transition qu'on y remarque de l'école belge à l'école française, comme une des meilleures œuvres du maître, retrace *l'Episode de la vie du Camoëns à son retour des Indes, dans un tel dénûment, que le jeune esclave attaché au service de sa personne, dut, pour l'entretien du poëte, demander l'aumône aux habitants de Lisbonne.* Tout a été dit en matière d'éloges sur le talent de M. le baron Wappers. L'auteur du *Bourguemestre de Leyde*, en quelque sorte dès son entrée dans la carrière, a conquis sa place au premier rang des illustrations artistiques de son pays.

Le successeur du célèbre baron à la direction

de l'Académie des Beaux-Arts d'Anvers, M. N. de Keyser, par son *Godefroy de Bouillon après la conquête de Jérusalem, déposant en l'honneur du Messie, son glaive sur le saint sépulcre*, a été une des merveilles de notre exposition; ce souvenir des Croisades et du héros flamand, ajoute un nouveau triomphe au précédent succès de sa *Journée de Woeringen ou des Eperons* et de la *Bataille de Niewport*. Le guerrier, amaigri par le jeûne et la fatigue des combats, offre humblement à genoux, son glaive encore taché de sang, en hommage au Rédempteur du monde. Une cotte de mailles enveloppe le torse du vaillant Godefroy. Une extrême simplicité, jointe à un sentiment exquis de l'ordonnance, d'une éclatante couleur et d'un dessin irréprochable, règne dans cette scène des âges chevaleresques — Le portrait de femme du même artiste est un ouvrage aussi parfait d'exécution que de ressemblance.

La *Prise d'Antioche*, par M. Gallait, qui demeure fidèle, cette fois comme les précédentes, à sa haute renommée de peintre d'histoire, a été appréciée au salon de Rotterdam : quant à moi, les termes me manquent, les éloges me font défaut pour bien rendre l'enthousiasme de cette émouvante page du chef d'école, auquel on est déjà redevable de tant de productions d'élite. Rien n'égale, que je sache, la hardiesse de brosse particulière à ce tableau. Le passé et le présent de M. Gallait sont trop connus, pour qu'il soit besoin d'en écrire davantage.

Ce n'est pas sans motifs que M. Willems est aujourd'hui compté au nombre des sommités picturales de la Belgique ; son *Intérieur de ménage* est, sous tous les rapports, une œuvre accomplie. Je félicite donc le connaisseur éclairé, M. Belmont, ministre résidant de l'Amérique du Nord, à la Haye, de l'intelligent achat qu'il a si heureusement su faire. Une large entente du coloris, un emploi du clair-obscur toujours ménagé avec un tact infini, l'attrait et le charme, sont les qualités distinctives de M. Willems; il a su les répandre dans son *Intérieur de ménage*, comme il en avait antérieurement doté ses autres principales compositions.

En adressant à l'Académie des Beaux-Arts de Rotterdam sa délicieuse fantaisie du *Cadeau*, M. Hamman, sans que je prétende jouer sur les mots, a fait un véritable présent à la Société et au public. — *Les Gueux en* 1566, réminiscence des Annales néerlandaises, lorsque les provinces, sous la conduite de Guillaume d'Orange, l'immortel *Taciturne*, qui a fondé leur indépendance au prix de sa vie, un tel sujet, bien capable d'inspirer le pinceau, a été abordé par M. Wittkamp. Peut-être cette toile, bien disposée dans son ensemble, présente-t-elle un peu trop de bigarrures dans la couleur, et ce n'est pas, me semble-t-il, sans motif qu'il est permis de reprocher un abus de sobriété de tons et pas assez de sentiment en ce qui touche la composition, surtout lorsqu'on lit les vers de notre grand poète Tollens, joints au nom du peintre dans le catalogue.

Grâce à ses incontestables mérites, le succès continue à être avec M. Génisson, témoin son *Intérieur d'une Eglise à Bruges*, où l'on apprécie surtout la profondeur des perspectives, l'énergie de la palette et d'un dessin complétement en harmonie avec les grandioses lignes de l'architecture ogivale dont nos voisins d'outre-Breda possèdent d'aussi précieux specimens. En somme, l'*Intérieur de l'Eglise de Bruges* est une toile de premier ordre, où M. Génisson a su très-habilement répartir les lumières. — Les progrès de M. F. Van Severdonck sont attestés par le *Troupeau de Moutons* qu'il a envoyé à notre exhibition artistique. Les animaux sont d'un dessin correct et le coloris en général bien à sa place et très-harmonieux. On ne sera donc pas surpris que *le Troupeau* de M. Van Severdonck ait promptement trouvé un acquéreur.

Il n'y a qu'à décerner de justes éloges à M. Correns pour son envoi, *la Lecture;* cette œuvre se recommande par la richesse de la touche. *Le Repos de bestiaux*, de M. Dielman, fixe agréablement le regard; il démontre que l'artiste se voue à des études sérieuses. En effet, les modifications qu'a subies, en ces derniers temps, sa manière, sont très-sensibles.—Les deux pendants, *la bonne Tante* et *la Remontrance*, exposés par M. Baudin, lui ont très-décidément concilié les sympathies de la foule et l'estime des amateurs. Si je ne m'abuse, et à cela près de quelques omissions ou lacunes, j'en ai fini avec l'École belge. Le devoir que m'impose maintenant, à défaut de l'ordre hiérarchique, la loi des majorités, est l'examen de l'École française dont les représentants sont en plus grand nombre après les artistes de la Belgique.

Mais que pourrai-je dire de nouveau du maître de la peinture en France? La place que l'on veut bien m'accorder dans cette excellente Revue n'est point d'ailleurs assez étendue pour me permettre de remplir, ainsi qu'il conviendrait, une si haute et si difficile tâche. Les circonstances m'obligent donc à me borner ici au sincère et public hommage de mon admiration pour les notabilités et les compositions supérieures de l'École française, par une rapide nomenclature d'œuvres hors ligne. M. Horace Vernet avec son *Conseil de guerre des Bédouins*,

lesquels, réunis sous un figuier, délibèrent sur des propositions qu'un parlementaire français vient d'apporter. Je ne chercherai pas à décrire l'effet produit sur les visiteurs de notre Salon par le mouvement et la vérité de cette saisissante scène. Merci à M. Horace Vernet!

Le triomphe de M. Paul Delaroche n'a pas été moindre que celui de son illustre confrère de l'Institut. C'était à qui vanterait, louerait le mieux les deux tableaux que nous avait fait l'honneur de nous expédier le peintre des *Enfants d'Edouard*, de *Jeanne Grey* et de l'*Hémicycle de l'École impériale des Beaux-Arts*. Les deux tableaux en question étaient bien de nature à émouvoir la foule; ils représentent, l'un, une *Sainte Famille*, l'autre, des *Campagnards italiens;* le dernier, surtout, attirait et conquérait tous les yeux. — Quant aux ouvrages, en général, et particulièrement à l'envoi de M. Théodore Gudin, que la Hollande a eu, il y a quelques années, pour hôte, ils sont peut-être plus que d'autres dans les habitudes et les mœurs de la Néerlande. *La Rade de Flessingue*, point de vue essentiellement national, fournit la preuve que l'habile peintre de marine a fait des études spéciales sur la vraie couleur des vagues de la mer du Nord, d'où ressort un calme poétique d'un séduisant effet. Je considère *la Rade de Flessingue* comme un des meilleurs tableaux de M. Gudin.

La Grotte dans les montagnes de Subiaco, de M. Auguste Lapito, quoique très-petite de volume, a été généralement appréciée. Cet artiste est un des favoris les plus prisés de nos exhibitions. Le Salon était à peine ouvert, et déjà le remarquable envoi de M. Lapito n'était plus à vendre. — M. Sebron, avec sa *Vue sur la baie de New-York*, a obtenu la même faveur; son tableau, toutefois, me séduit moins que *la Grotte dans les montagnes de Subiaco*.— Ai-je besoin de dire qu'immense a été la réussite de *l'Arrêt de chasseurs*, par M^lle^ Rosa Bonheur? — Une autre notabilité féminine, M^me^ O'Connell, a été fort appréciée chez nous pour son *Portrait de Mademoiselle Rachel*, appartenant à M. Knowles.

Le prestige de *la Fille de la vallée d'Osso*, par M. Landelle, s'éprouve mieux qu'il ne saurait se décrire; son pinceau est plein de séduction. La pureté des lignes, la correction du dessin et la vivacité des teintes, classent M. Landelle dans la pléiade des maîtres.— *Le Palais de Versailles*, dû au pinceau de M. Justin Ouvrié, est, dans toute l'acception du mot, un tour de force qui a enlevé tous les suffrages.

A mon avis, et quoique *l'Enfant prodigue* de M. Thomas Couture sente l'ébauche, le coloris et le style compensent si heureusement ce défaut, qu'on ne tarde pas à n'en plus tenir compte. — *La Devineresse*, de M. Guillemin, n'est pas sans analogie, en ce qui concerne l'esprit et le dessin, avec l'envoi de M. Couture.— Rarement les expositions rotterdamoises ont été favorisées de productions de M. Benouville, qui s'est montré cette année d'une humeur plus accommodante; il nous a transmis un *Saint François bénissant à son heure dernière la ville d'Assise*. M. Benouville ne dément pas, par sa manière et ses allures, les traditions de l'atelier duquel il est sorti; cet artiste est un des principaux disciples et continuateurs de M. Ingres.— Karl Girardet est plus populaire que le peintre qui précède aux Pays-Bas; mais je regrette d'avoir à constater que sa *Vue aux environs de Paris*, ne nous a point paru au niveau de ses ouvrages antérieurs. Les arbres que M. Karl Girardet plante aujourd'hui, ne ressemblent guère à ceux qu'il cultivait autrefois.

Les caractères spéciaux du *Retour inattendu*, par M. Careau, sont le charme et l'esprit. — On a vu avec beaucoup de plaisir, à notre Salon, *la Fruitière*, de M. Guët.

La règle, que je me suis tracée et que je n'aurai garde de méconnaître à la fin de mon compte rendu, me commande, après avoir effleuré le chapitre de l'école française, individualisée par ses principaux exposants à notre Salon, de passer au paragraphe de la peinture allemande, presque exclusivement représentée par l'école de Dusseldorf, celle de Munich n'ayant expédié qu'un ouvrage à l'académie des Beaux-Arts de Rotterdam. Le tableau princeps de l'école de Dusseldorf est, sans contredit, la grande toile de M. Lessing, représentant *Luther devant Wittemberg, 10 décembre* 1520. Le retentissement occasionné par ce tableau a de beaucoup excédé les habitudes ordinaires; les transports dont il a été l'objet ont été portés au comble. Ou je me trompe fort, ou presque toutes les ressources, toutes les richesses de la peinture se trouvent réunies dans cette sublime inspiration du pinceau. Notre concitoyen, M. Nottebohm, est aujourd'hui l'envié possesseur de la magistrale page de M. Lessing.

Un des professeurs de l'Académie de Dusseldorf, bien qu'originaire de Christiana, en Norwége, M. Gude, qui a imprimé dans l'établissement officiel où il enseigne son art un fécond essor, par l'introduction de perfectionnements salutaires, surtout en ce qui touche le paysage, M. Gude nous a envoyé deux réminiscences des sites de son pays natal, réminiscences traitées de main de maître. Ses toiles justifient à tous égards la légitime renommée que s'est acquise

le professeur Gude en Allemagne, dans sa seconde patrie.—L'œuvre de M. Vautier, un *Intérieur d'une Auberge*, en dépit de l'absence d'entente, n'en renferme pas moins des qualités de premier ordre. — Dans la série des peintres de genre, M. Tideman, avec sa scène intitulée *le Congé*, possède les aptitudes requises pour être admis au nombre des chefs de la spécialité qui est la sienne.—Compatriote et élève du professeur Gude, M. Bodom a fait de signalés progrès; son *Paysage en Norwége* révèle de bonnes et sérieuses études; en raison de son ordonnance et de la fraîcheur de son coloris, il n'a pas cessé d'être accueilli par les éloges des amateurs et l'intérêt marqué de la foule.

Le *Paysage aux environs de Rome*, par M. Flamm, dénote des études sévères de la nature. — Deux vues dans le Tyrol : *le Soir* et *le Matin*, par M. Bunker, ont été fort goûtées. — *La Vue sur le Schwarzwald*, de M. Burnier, est peinte avec une finesse extrême; cependant, sa façon de poser les couleurs ne captive guère la louange. — Généralement estimé en Allemagne pour la quantité de gravures et lithographies dont ses œuvres ont provoqué la reproduction, M. Meyer van Bremen, de Berlin, a fait l'envoi à notre salle de la Société d'Harmonie, d'un petit joyau qu'il intitule : *Te voilà enfin réveillé!* — *La Plage*, par M. Pettenkofer, de Vienne, qu'on pourrait parfaitement qualifier de miniature à l'huile, a enlevé toutes les approbations; on demeure en extase lorsqu'on remarque quel parti l'artiste a su tirer de si peu d'espace. — *Le Wetterhorn*, de M. Lindlar, est un paysage des plus sagement étudiés et des plus consciencieux.

Pourrais-je mieux clore ce superficiel examen de l'exposition de l'Académie des Beaux-Arts de Rotterdam, qu'en m'arrêtant devant les fières cimes de la Suisse, le pays des surprises et de la perspective? N'est-ce pas bien finir ma petite excursion à l'étranger que de saluer d'une mention sympathique le dernier chef-d'œuvre de M. Calame, l'enfant bien-aimé de cette aérienne Helvétie? Le pinceau du maître a retracé cette fois *le Reichenbach*, canton de Berne. L'olympique paysage de M. Calame, avec ses contrastes de verdure et de glace, étonne et subjugue les yeux et la pensée, comme de la côte vineuse du Rhône, les crêtes cristallisées du Mont-Blanc. — Le tirage de la loterie que j'ai annoncée aux lecteurs de la REVUE DES BEAUX-ARTS, s'effectuant aujourd'hui même, 18 juillet, date du départ de mon message force m'est de remettre à quinzaine les détails de la riche tombola.

F. DE VIEUCHAMPS.

Rotterdam, 18 juillet 1856.

EXPOSITIONS DE GAND ET DE ROUEN.

Sous la date du 22 juillet dernier, nous avons reçu l'envoi, que d'un jour à l'autre nous attendions, de notre correspondant d'Anvers, qui a bien voulu cette année, comme en 1853, se charger du compte rendu de l'exposition triennale de Gand. Le travail analytique et artistique de M. Floris Van Straet, formera au moins deux articles. L'étendue de la communication qui précède et qui clôt l'analyse du salon de Rotterdam, par un autre de nos correspondants, M. F. Van den Ouvelant, ne nous permet pas d'insérer cette fois la première partie de l'examen très-détaillé de notre ami d'Anvers, sur l'exhibition gantoise. La publication dont il s'agit s'effectuera sans autre remise, dans le numéro du 15 de ce mois d'août.

Le premier jour d'octobre prochain, sera ouverte à Rouen, sans que l'époque de la clôture soit encore indiquée, une exposition municipale des productions des beaux-arts. Les peintres, les sculpteurs, les artistes, sont, quant à présent, prévenus que les envois, les notices explicatives, ainsi que l'indication des prix, seront reçus à Paris, du 1er au 15 septembre, délai de rigueur, aux magasins de M. Binant, rue Rochechouart, 70. La REVUE portera en temps utile, à la connaissance de ses lecteurs, les informations complémentaires.

PORTRAITS D'ARTISTES.

XVI.

J.-B. DUCHESNE (DE GISORS)

MINIATURISTE ET ÉMAILLEUR.

La communication suivante est parvenue, pendant la dernière quinzaine, à M. Félix Pigeory :

Permettez-moi, Monsieur le Directeur, de vous demander comment vous n'avez point parlé dans la REVUE DES BEAUX-ARTS, de feu Duchesne, de Gisors, peintre en miniature et sur émail, le premier certainement de notre époque, quoiqu'il n'ait jamais fait de fracas. L'éminent artiste est mort il y a peu de mois, en mars, ou au plus tard au commencement d'avril, à l'âge de quatre-vingt-six ans, après avoir été peintre de toutes les cours depuis 1812, chargé par le roi Louis-Philippe de continuer au Louvre la collection des émaux de Petitot. Il a laissé de véritables chefs-d'œuvre; j'ai eu la satisfaction d'en admirer quelques-uns que n'auraient pas désavoués, déclaraient-ils eux-mêmes, Isabey père et Mme de Mirbel.

J'ai pris la liberté, Monsieur le directeur, moi qui suis avec le plus grand intérêt votre excellente REVUE, vraies archives des beaux-arts, de vous signaler cette

omission regrettable, convaincu que ce simple mot suffira pour que la lacune dont il est ici question soit comblée. Duchesne, de Gisors, que notre époque avait trop oublié, est, n'en doutez point, un de nos plus grands artistes et l'un de ceux dont la postérité conservera le mieux le nom.

Agréez, etc.

L. DESGODINS.

Paris, 16 juillet 1856.

La REVUE DES BEAUX-ARTS adresse, au nom de son directeur absent, et de sa rédaction, de très-sincères remercîments à l'auteur de la lettre qui précède; mais les sympathies que M. L. Desgodins veut bien témoigner à ce recueil étant beaucoup trop flatteuses, ne sont acceptées que sous toute réserve. Quant à l'omission qu'on nous signale, nous avons hâte de la réparer et de rendre ici un public hommage à une des gloires artistiques du pays. Sur les obligeantes indications de notre correspondant, deux des organes de la presse ont été consultés : *le Siècle* du 5 avril, et *l'Union* du 18 juin derniers. *Le Siècle* a publié, au chapitre des *Nécrologies contemporaines*, une notice sans signature qui résume, en quelques lignes fort bien senties, les phases principales de la carrière du grand et modeste artiste que la France a récemment perdu. Voici le court et très-judicieux aperçu du *Siècle* :

J.-B.-Joseph Duchesne (de Gisors), né en décembre 1770, était le plus éminent de nos peintres en miniature et sur émail. Sa célébrité, dans le premier de ces genres, remontait presque au commencement de ce siècle; car il s'était fait remarquer à l'exposition de 1804 par une miniature de grande dimension, où les connaisseurs avaient admiré surtout une largeur et une énergie de peinture comparables à celles des tableaux à l'huile. Récompensé par la médaille d'or en 1819 et en 1824, de la grande médaille d'honneur en 1831, décoré un peu plus tard, il fut chargé, en 1840, par le gouvernement, de continuer au musée du Louvre, la série des émaux commencée il y a deux siècles par l'illustre Petitot.

Parmi ses miniatures, il faut mentionner comme ses chefs-d'œuvre les portraits de ses fils, de Mme Robert-Lefèvre, de Napoléon, de la duchesse de Berri, des enfants de France, où il y a une vigueur, une finesse, un éclat qu'admirait Isabey et qu'enviait Mme de Mirbel. Aucune d'elles n'a pâli par l'action du temps; les plus anciennes sont restées aussi fraîches et aussi fermes qu'aux premiers jours. C'est surtout par le naturel de la pose, la vérité saisissante de l'expression et de la physionomie, la puissance du modelé et la vie des carnations, que triomphe Duchesne (de Gisors).

Quant à la peinture sur émail, il n'est aucun nom contemporain qu'on ait jamais songé à lui opposer. Il s'était formé sans maître, dans ce genre d'une difficulté profonde, celui de tous peut-être qui exige le plus d'études tout à fait techniques et spéciales. Ce ne fut que grâce à des expériences répétées, dont la multitude et la minutie eussent déconcerté un chimiste, qu'il parvint à donner à ses couleurs cet éclat inaltérable qui fait de chacun de ces portraits des monuments d'une durée égale à celle d'un médaillon de bronze.

Comme il peignait largement, par hachures d'une hardiesse et d'une légèreté inouïes, il put manier le pinceau jusqu'à la dernière limite de sa vie, sans que sa main tremblât ou que son coup d'œil le trahît, et, à l'âge de quatre-vingt-deux ans, il fit encore deux de ses chefs-d'œuvre : les portraits du jeune duc de Galliera et de la marquise de Brignoles.

L'intéressant aperçu du *Siècle* n'a point été inutile à *l'Union*, qui a consacré deux de ses colonnes, ou peu s'en faut, à l'appréciation des travaux, du talent et de la personne du célèbre miniaturiste et émailleur. Le panégyriste de M. Victor Fournel ajoute à la rapide analyse du *Siècle* quelques détails plus circonstanciés, touchant des dates, des faits particuliers et des énumérations d'ouvrages reproduits ci-après :

Né le 8 décembre 1770, à Gisors, d'un *tailleur d'images*, il allait, dans sa jeunesse, escortant son père, peindre les yeux des statues de bois, et décorer de couleurs éclatantes, telles qu'on les aime aux villages, les autels des alentours. Il y mettait déjà cette passion, cette recherche précoce de l'effet et de l'harmonie, qui annonçaient en lui plus qu'un futur enlumineur de province. L'artiste se révélait par échappées soudaines. Avant de quitter sa province, il avait déjà exécuté, entre autres œuvres, un médaillon charmant, composition gracieuse et délicate, dont Prud'hon eût signé l'esquisse, fraîche et naïve idylle souriant sur l'ivoire; en outre, un portrait-miniature de son père, étonnant de style, de caractère, d'expression, de largeur; depuis, il a mieux peint sans doute, mais jamais il n'a mieux fait...

Enfin il vient se fixer à Paris, avec sa femme, ses enfants et son fils; et, dès l'exposition de 1804, il marque sa place aux premiers rangs, par une miniature de grande dimension...

La manufacture de Sèvres lui fit des offres avantageuses, que tout autre, dans sa position surtout, eût acceptées avec empressement; mais à ce moment il les refusa, préférant, disait-il, étudier, chercher et se perfectionner encore...

En 1812, Napoléon lui commanda son portrait; ce fut là le point de départ de la fortune artistique de Duchesne (de Gisors) qui, depuis, ne cessa d'être peintre en titre de la cour de France et des princes et princesses du sang. Ce portrait de l'empereur, qui n'est pas grand comme la paume de la main, est peut-être, avec celui de la duchesse de Berri, le chef-d'œuvre de la miniature moderne...

Un travail curieux, serait de comparer les miniatures de Duchesne avec celles de ses principaux émules : Saint, Augustin, Isabey, Mme de Mirbel. Il n'est pas un de ces quatre noms qui ne doive céder la première place au sien.

Que l'on compare ses plus remarquables miniatures, les portraits de la duchesse d'Angoulême, de la duchesse de Berri, de M. Goupil, du duc des Cars, de Napoléon, du petit prince de Wurtemberg, etc., à celles qui se trouvent dans les galeries du Louvre, et l'on verra que, supérieures à la plupart, elles ne sont inférieures à aucune.

En 1840, il fut chargé, par le gouvernement, de continuer au Louvre la série des souverains et des hommes illustres, commencée, il y a deux siècles, par Petitot. On sait quelle est la renommée classique de l'artiste suisse; c'est le Van-Dick de la peinture sur émail. Seul en France, de l'aveu de tous, Duchesne (de Gisors), qui avait obtenu en 1831 la grande mé-

daille d'honneur pour l'émail et la miniature, était capable de lutter sans désavantage avec ce glorieux prédécesseur, et il justifia le choix qu'on avait fait de lui par une suite d'admirables portraits, parmi lesquels il faut remarquer surtout ceux de la reine Marie-Amélie, et du roi Louis-Philippe.

A quatre-vingt-deux ans, sans que son œil ni sa main tremblassent, il fit le portrait du jeune duc de Galiera, une de ses œuvres les plus remarquables, et, après encore, celui de la marquise de Brignolles, un de ses chefs-d'œuvre, au jugement de bien des connaisseurs. A quatre-vingt-quatre ans, il en commençait un autre qu'il se berça longtemps de l'espoir d'achever, même après avoir été arrêté par la maladie.

Un fragment de ces extraits s'enveloppe d'une certaine obscurité susceptible de provoquer un malentendu : c'est le passage où M. Victor Fournel écrit que Duchesne vint se fixer « à Paris, avec sa femme, *ses enfants* et *son fils*. » Que signifie au juste cette phrase? Le miniaturiste avait-il épousé une veuve ayant des enfants de son précédent mariage? ou bien l'artiste désignait-il, par les qualifications de *fils*, sa progéniture masculine, et par celle d'*enfants*, ses *filles*? Un peu plus loin, le biographe dit : « Augustin, qui fit une réaction heureuse contre le genre pompadour, qui contribua à détrôner *les bergères et les marquises* à la façon de Boucher, de Lancret ou de Lantara.....» François Boucher et Lancret, à la bonne heure! mais Lantara, non pas, s'il vous plaît! Le paysagiste de Fontainebleau n'a jamais dessiné ni peint une figure; ses amis Taunay, Demarne, Joseph Vernet, Berré, Bernard, Casanova et autres lui rendaient ce service en cas de besoin. C'est là une de ces énormes erreurs en peinture, accréditées sur ce pauvre Lantara, dont on a bien autrement médit dans la pièce de quatre hommes d'esprit, qui n'ont point eu en cette circonstance *du savoir pour quatre*, par Barré, Picard, Radet et Desfontaines, au Vaudeville de la rue de Chartres, sous le titre de *Lantara*, crus sur parole par M. Faustin Besson, faisant exécuter à son héros le portrait d'un modèle dans une guinguette de la banlieue de Paris, tableau que M. Besson a donné ou cédé à la ville de Dax, son berceau. Bien des fautes de ce genre ont été commises par des confrères de M. Faustin Besson, qui ne connaissent l'histoire des peintres français et étrangers que par les maladroits et insipides plagiats de M. Arsène Houssaye.

GEORGES GUÉNOT.

INAUGURATION DE LA STATUE
DE
THIERRY MAERTENS
A ALOST.

Il s'en faut que le berceau modeste de Thierry Maertens soit renommé entre les villes célèbres de ce monde, ne fût-ce même que du royaume florissant, mais peu étendu, de la Belgique. Alost a cependant eu sa part dans les splendeurs de nos annales; il a eu son histoire particulière, ses comtes ne relevant que des successeurs de Charlemagne, ses priviléges, sa prospérité et ses revers. Wichman, le premier de ces comtes, un descendant des anciens rois saxons, reçut l'investiture des mains d'Othon I^er^, ce grand empereur dont les Gaulois conservent encore la mémoire, et ce fut à la constance des Alostois, que Thierry d'Alsace dut de l'emporter sur son compétiteur Guillaume de Normandie, tué par l'arbalétrier Nicolas Borluut sous les murs de la ville assiégée. Ajoutez à cela quatre bons siéges, le premier en 1576, par les confédérés révoltés contre l'Espagne; le deuxième en 1582 par le duc d'Alençon; le troisième presque aussitôt après par les troupes anglaises venues au secours des Etats, et le quatrième en 1667 par Louis XIV, voilà pour les souvenirs historiques. Un délicieux Hôtel-de-Ville du treizième siècle, une belle église, de style gothique primaire, placée sous l'invocation de saint Martin, l'admirable tableau de Rubens représentant *Saint Roch guérissant les pestiférés*, plusieurs chefs-d'œuvre d'Otto Van Veen et de Gaspard de Crayer, voilà pour la richesse artistique et pour les plaisirs du touriste.

L'ouverture du chemin de fer direct de Bruxelles à Gand est venue donner à cette calme ville oubliée l'animation et la gaieté qui lui manquaient. Il y a bien peu de temps que l'exploitation de la ligne nouvelle a commencé et déjà l'heureuse influence s'en fait visiblement ressentir. Le 6 juillet dernier, il y avait grande liesse dans les rues, les carrefours, les places et les principaux monuments publics; il s'agissait de l'inauguration solennelle de la statue en bronze d'un illustre concitoyen, de Thierry Maertens, introducteur et propagateur de l'imprimerie en caractères mobiles qui venait d'être découverte, et dont la mémoire s'est perpétuée d'âge en âge, depuis le milieu du quinzième siècle jusqu'à l'époque où nous sommes, c'est-à-dire à travers une éternité de plus de trois cents ans. La cérémonie si essentiellement civique devait être honorée de la présence de LL. AA. RR. le duc et la duchesse de Brabant, qui ont été exacts, pratiquant ainsi la politesse des souverains. Des drapeaux, des oriflammes, des gonfalons tricolores, bariolés, enluminés, il y en a partout, depuis les plus humbles fenêtres jusqu'aux étages supérieurs du beffroi. Alost a son beffroi qui domine l'ancien hôtel-de-ville, aujourd'hui métamorphosé en caserne à l'usage des sous-officiers sédentaires.

La Grand'Place, ou la place de l'Hôtel-de-Ville, je ne sais pas au juste comment on l'appelle, a été décorée avec soin. C'est là que se dresse, sur un piédestal gothique assez simple de lignes, la statue de Thierry Maertens, encore recouverte d'une longue draperie blanche semée d'étoiles d'or. A gauche de la statue, une tribune, à demi fermée par des rideaux de damas grenat, est préparée pour recevoir LL. AA. RR., M. le gouverneur de la province et les autorités. Plus loin, derrière la tribune, se trouve le kiosque où doit avoir lieu le festival. Toutes les maisons de la place sont or-

nées de banderoles bleues et blanches formées de longues pièces d'étoffes entremêlées et rehaussées de distance en distance par des guirlandes et des corbeilles de fleurs artificielles, genre d'ornementation fort en vogue chez les Alostois. L'Hôtel-de-Ville—le nouveau—où ont eu lieu le soir le banquet et le bal, est recouvert d'une armature de verres de couleur disposés avec beaucoup de goût.

L'ancien Hôtel-de-Ville, de 1200, profile les lignes imposantes de son architecture que, soit bon sens, soit oubli, on n'a pas cherché à enjoliver. Partout se répètent, avec la vieille devise des comtes d'Alost : NEC SPE, NEC METU, les armoiries de la ville impériale, qui porte d'argent à l'épée de gueules mise en pal, la pointe en haut, et accostée à dextre de l'écu de Flandre et à senestre de l'écu de l'Empire. Des écussons portant des inscriptions flamandes relatives aux hommes célèbres de la localité garnissent le pourtour de la place. Parmi ces inscriptions, j'en ai remarqué une que je me ferais scrupule de ne point reproduire, la voici :

LA PRÉSENCE DU ROI
RÉJOUIT L'ALOSTOIS.

Maintenant que les lieux sont connus, parlons de l'homme à qui Alost vient d'élever une statue. Quelque célèbre que soit Thierry Maertens, il est permis de supposer que beaucoup de gens ignorent les mérites du premier imprimeur qu'ait possédé notre pays. Sans vouloir faire ici une biographie complète de Thierry Maertens, il est au moins utile de rappeler que, né vers le milieu du quinzième siècle, notre typographe, après avoir fait d'excellentes études chez les Guillelmites, partit pour l'Italie et alla demeurer pendant quelque temps à Venise, où il se lia avec Jean de Spire, un des maîtres de l'art que venait d'inventer Guttemberg. Vers 1472, il revint à Alost où il publia, un an plus tard, *le Speculum conversionis peccatorum*, le premier livre imprimé en Belgique. L'année suivante, il édita *le Liber prædicabilium*, de concert avec Jean de Westphalie, dont il était devenu l'associé.

Maertens avait rapporté de ses voyages le goût du changement ; peut-être aussi l'importance qu'avaient à cette époque Anvers et Louvain fut-elle la cause qui lui fit successivement transporter son établissement dans ces deux villes. On le retrouve en 1512, professeur à l'Université de Louvain, ami d'Érasme, et éditeur de cent-quatre-vingt-dix-neuf ouvrages renommés pour leur correction. Enfin, dans les dernières années de sa vie, il revint dans ce couvent de Guillelmites où il avait fait ses premières études, et y mourut le 28 mai 1534. Érasme lui fit l'honneur d'une épitaphe en vers latins, et l'étranger voit encore, dans une des chapelles latérales de Saint-Martin, sa pierre tombale, que la piété des magistrats d'Alost a préservée d'une destruction imminente.

Le 6 juillet à une heure, le banquet était servi à l'Hôtel-de-Ville, et de nombreux convives prenaient place à la table. Là étaient réunis le gouverneur de la Flandre orientale, M. de Jaegher ; le bourgmestre de la ville, M. de Geest avec la municipalité ; M. Van der Belen, directeur des beaux-arts au ministère de l'intérieur ; le comte d'Hane de Steenhuyze et M. Dellafaille, sénateurs. A deux heures moins le quart, le convoi royal a fait son entrée dans la gare. LL. AA. RR. le duc et la duchesse de Brabant, accompagnés d'une suite brillante, ont mis pied à terre au bruit des cloches et du canon, et ont été reçus dans la grande salle du chemin de fer, avec l'étiquette accoutumée. Sur ces entrefaites, la foule grossissait de plus en plus à la Grand' Place. Dans l'enceinte réservée autour de la statue, ont pris place les membres de la société typographique d'Alost, précédés de six jeunes apprentis portant sur des coussins quelques-unes des éditions *princeps* sorties des presses de Thierry Maertens, et prêtées pour la cérémonie, par des bibliophiles de la cité. Ces chefs-d'œuvre, dont l'exécution matérielle est d'une pureté, d'une netteté irréprochables, ont pour titres : *Thomæ Mori Utopia*, avec gravures sur bois ; — *Ulrichi de Hutten, equitis germani, historia — Quæstiones in quartu*, etc. Vers deux heures et demie, le duc et la duchesse sont sortis à pied de l'Hôtel-de-Ville, et se sont rendus dans la tribune préparée pour LL. AA. RR. ; alors le canon a tonné, et le voile enveloppant la statue s'est abaissé, et le beau bronze a resplendi aux regards de la multitude, qui l'a salué d'une immense acclamation.

M. Bruneau, l'ancien représentant, qui joint les fonctions de président de la commission instituée pour l'érection du monument à celles de directeur du Dendre-et-Waes, a adressé un long discours au duc et à la duchesse. Après cette harangue, le père Van Iseghem, supérieur du collége des jésuites d'Alost, a été présenté à LL AA RR., auxquelles il a fait hommage de plusieurs exemplaires de l'ouvrage biographique dont il est l'auteur, et dont Thierry Maertens est le héros. Le duc de Brabant a ensuite complimenté M. Jean Geefs, sur la présentation de son frère M. Guillaume Geefs, notre illustre statuaire, et a reçu des mains de M. Bruneau, un écrin contenant divers exemplaires de la médaille gravée par un autre Geefs encore, Alexandre, le plus jeune de tous, pour éterniser le souvenir de la cérémonie du 6 juillet. L'amour de l'art et le talent se retrouvent partout dans cette famille d'élite.

LL. AA. RR. le duc et la duchesse ont fait plusieurs fois le tour du monument, qu'ils ont beaucoup admiré et dont le prince a fait l'éloge avec la sagacité d'un connaisseur. Ceux qui ont visité l'Exposition universelle de Paris y ont sans doute remarqué l'œuvre de Jean Geefs ; elle promet à la Belgique un grand artiste de plus. Maertens est représenté enveloppé de la toge universitaire, dont les larges plis retombent derrière lui avec une ampleur magistrale. La main gauche serre contre la poitrine un exemplaire du *Speculum conversionis peccatorum ;* la droite tient quelques-uns de ces types grecs dont il dota le premier l'imprimerie. La tête, parfaitement conçue, est grave et pensive ; on y retrouve à la fois l'homme d'étude et l'inventeur. Au pied et à droite, une presse rappelle la profession de l'érudit Alostois ; l'ensemble des lignes a un caractère de simplicité et de grandeur qui saisit tout d'abord, et qui s'harmonise à merveille avec le style du monument, — le vieil Hôtel-de-Ville, — sur lequel se découpe le bronze. L'opération du coulage, faite à Paris, a complétement réussi.

Le piédestal, qui n'est pas encore terminé, est l'ouvrage de M. Laureys, architecte, ancien lauréat de Rome. Sur la face antérieure, se lit l'inscription suivante :

THEODORICO MARTINO ALOSTANO,
QUI PRIMUS ARTEM TYPOGRAPHICAM IN BELGIUM INDUXIT
CONSTITUTIS DEINCEPS IN URBE PATRIA,
ANTWERPIÆ LOVANII OFFICINIS
ET QUI, NON SOLUM ERUDENDO LATINIS, GRÆCIS,
HEBRAÏCIS ALIISQUE LIBRIS;
SED SCRIBENDO ETIAM ET IN ACADEMIA LOVANIENSE,
DOCENDO FAMÆ IMMORTALITEM MERITUS EST
S. P. Q. A.
EX ŒRE CUM PUBLICO TUM COLLATO P. P.
MDCCCLVI.

La cérémonie de l'inauguration terminée, le duc et la duchesse de Brabant se sont fait conduire au local de la Société de Saint-Sébastien, rue Neuve, où ils ont été reçus par le président et la commission administrative. Le prince a voulu prendre part aux plaisirs habituels de la Société, comme le faisaient autrefois les souverains de nos provinces, et il a manié l'arc qu'on lui offrait comme si cette arme lui était familière, ce qui a surexcité, on le comprend, l'enthousiasme des archers alostois. De là, LL.AA.RR. sont allées à l'église Saint-Martin, dont les honneurs leur ont été faits par M. le curé-doyen. Après avoir admiré les chefs-d'œuvre mentionnés plus haut, elles ont été conduites chez M. le bourgmestre, pour s'y reposer avant le banquet et le bal du soir.

Le repas officiel a fini vers huit heures, il était de cent-vingt couverts ; comme on le suppose, rien n'a manqué à sa magnificence. Des toasts ont été portés au roi et au duc. Le silence rétabli, le duc de Brabant s'est exprimé en ces termes :

« Messieurs,

« Je vous remercie en mon nom et au nom du Roi des sympathies que vient de m'exprimer M. le bourgmestre. Je ne saurais mieux rendre les sentiments qui m'animent qu'en buvant à la prospérité de la ville d'Alost qui m'a si chaleureusement accueilli aujourd'hui. »

Quelques instants après, un second toast a été porté par le bourgmestre à la duchesse de Brabant. Le prince royal a répondu :

« Messieurs,

« Je vous remercie de ces marques de bienveillance auxquelles nous sommes très-sensibles. Je saisis cette occasion de dire à ces messieurs combien nous sommes touchés et reconnaissants de l'accueil qui nous a été fait par la ville d'Alost, et j'espère que ce ne sera pas la dernière fois que nous nous y retrouverons ensemble. »

Ces paroles prononcées, le duc et la duchesse ont quitté la salle du banquet, entourés de témoignages unanimes de respect et d'affection. Une heure après, tous les personnages officiels se sont trouvés de nouveau réunis dans le vaste pavillon ou kiosque que l'administration a fait dresser dans le jardin de l'Hôtel-de-Ville qui est une tente éblouissante de bougies. Le duc et la duchesse, entrés dans la salle de bal à neuf heures et demie, ont été prendre place sur une estrade tendue de velours rouge à crépines d'or.

A dix heures et demie, au moment le plus brillant du bal, LL. AA. RR. se sont retirées et ont pris le chemin de la gare ; sur leur passage, et dans toute la ville, une illumination très-intelligemment ordonnée étalait des arabesques de toutes couleurs. Après avoir donné quelques instants à ce spectacle, le duc et la duchesse sont montées à onze heures dans le convoi royal qui, par une des plus belles nuits d'été, a regagné à toute vapeur le débarcadère de la Métropole.

UN CORRESPONDANT

de l'*Indépendance belge.*

Peu de jours après l'inauguration de la statue de Thierry Maertens à Alost, une cérémonie du même genre et entourée de pompes analogues, s'est produite dans la ville de Harlem en l'honneur de Laurens Janszoon Coster, que les Néerlandais considèrent comme l'inventeur de l'imprimerie, et auquel ils ont érigé, pour cette merveilleuse découverte, une statue triomphale en bronze due au ciseau de M. Royer d'Amsterdam, dont l'inauguration s'est accomplie le 15 juillet. Les fêtes, les processions, les discours et autres réjouissances artistiques et nationales ont rempli trois journées. La solennité de Harlem aura, comme celle d'Alost, son résumé au courant des pages de ce recueil, consacré à toutes les gloires des arts et de la paix.

MOSAÏQUE.

Prix de 20,000 fr. proposé par M. Louis Fould. — Acquisition, par le ministère d'État, d'un groupe en marbre de M. Truphème. — Commande du buste de feu M. Hippolyte Fortoul. — Collection de dessins. — Bas-relief et groupe de M. Émile Chatrousse, acheté par l'académie de Turin. — Institut impérial de France : Prix triennal de S. M. Napoléon III : M. Fizeaux. — Prix du baron Gobert : M. Henri Martin. — M. Hauréau. — Buste de Mme Émile de Girardin. — Décès de Dupavillon, peintre. Quelques-uns des ouvrages de cet artiste. — Portrait de Fleury. — Prochains embellissements de la résidence impériale de Saint-Cloud. — Fresques de M. Amaury-Duval à l'église de Saint-Germain-en-Laye. — Pension viagère au peintre Géniole. — La fille de M. Manin. — Convoi de M. Bohain. — L'Institut des Beaux-Arts de Bruxelles. — Envoi de M. A. Fumière au salon de Gand. — Le monument du lieutenant Bellot. — Vente de tableaux à Oxford. — Marbre antique.

M. Louis Fould, frère de S. Exc. M. Achille Fould, sénateur, ministre d'État et de la maison de l'empereur, ainsi que de M. Benoît Fould, a fait proposer, il y a peu de jours, à l'Académie des Inscriptions et Belles-lettres, la fondation, à ses frais, d'un prix de 20,000 fr., pour être donné à l'auteur du *Manuel de l'histoire de l'art et des arts industriels* avant Périclès. Le futur fondateur assigne un terme de trois ans, et promet la répartition ultérieure de la somme entre les accessits, s'il n'y a pas lieu d'accorder une prime. M. Louis Fould a abandonné, avec la haute intelligence, la libéralité éclairée et la complète bonne grâce, qualités particulières aux membres de sa famille, la fixation des conditions à l'Académie, qui a, comme on le pense, fort bien accueilli cette généreuse communication.

S. Exc. M. le ministre d'État, sur la recommandation de trois députés au Corps législatif, MM. A. Jubinal, Rigaud, maire d'Aix, et le colonel Beguis, des Basses-Alpes, a bien voulu acheter, au nom du gouvernement, à M. Truphème, sculpteur, ancien pensionnaire de l'Académie d'Aix, la statue en marbre d'*Angélique attachée au rocher*, œuvre qui a obtenu une mention honorable à l'Exposition Universelle des Beaux-Arts de 1855.

Un buste en marbre du défunt ministre de l'instruction publique et des cultes, Hippolyte Fortoul, a été commandé par le ministère d'État, et sera probablement placé dans une des salles du département de l'instruction publique.

Durant la dernière quinzaine, S. Exc. M. Achille Fould a en outre acheté, pour le musée du Louvre, une collection complète de dessins célèbres, connus sous le nom de collection Valadi, de Milan. Cette acquisition est faite moyennant 34,000 fr. Elle comprend une très-grande quantité de dessins des maîtres primitifs de l'école florentine, bolonaise ou milanaise. On y remarque six dessins de Léonard de Vinci, qui sont de la

plus belle conservation, et que l'on pourra bientôt admirer dans les salles du Louvre affectées à ces richesses spéciales de l'art.

Les journaux sardes nous apprennent qu'à la suite de l'exposition des beaux-arts qui vient d'avoir lieu à Turin, l'académie de cette ville a acquis deux ouvrages de M. Émile Chatrousse, statuaire français. Le premier de ces ouvrages est un grand bas-relief ayant pour titre : *la Poudre retourne à la poudre, et l'esprit à l'esprit ;* en d'autres termes : le corps retourne à la terre, et l'âme à Dieu. Cette belle composition, aussi originale que saisissante, a vivement impressionné le public. Le second achat, fait par l'académie de Turin à M. Émile Chatrousse, consiste en une réduction, en argent, du charmant groupe de *la reine Hortense et du prince Napoléon*, dont *la Mosaïque* qui a précédé celle-ci, a parlé avec éloges. Il nous est toutefois demandé au sujet de l'original du groupe en marbre, grandeur naturelle, de la réduction en argent, qui maintenant enrichit les galeries de l'Empire au Musée de Versailles, un erratum, et nous avons hâte de donner satisfaction au désir du statuaire. C'est par suite d'une erreur typographique qu'il a été imprimé dans nos colonnes que la reine Hortense se livrait à l'éducation de son fils en 1822 ; le prince, né en 1808, était alors un adolescent. Au millésime de 1822, que la presque totalité de la presse a reproduit avec notre nouvelle, il faut substituer celui de 1812.

Nous avons également fait connaître, livraison précédente, du 15 juillet, que la détermination de la Commission déléguée par l'Institut pour se prononcer sur le choix du candidat le plus méritant au prix triennal de 30,000 fr. créé par le souverain, avait arrêté ses suffrages sur M. Fizeaux, auteur d'expériences remarquables sur la lumière. Les choses en étaient là, lorsqu'à une des dernières séances du docte corps, qui a été accidentée par la lutte d'où le nom de M. Fizeaux est sorti vainqueur, il s'est produit une inopportune remarque d'un savant distingué, dont l'étoile n'est pas toujours heureuse. Cet astronome, au sujet d'une erreur qu'il avait cru reconnaître dans le rapport de M. de Béranger, s'était exprimé à peu près en ces termes : « Que ces sortes de choses, que la science n'admettait pas, ne pouvaient réussir que devant l'Institut réuni ! » On conçoit l'effet de cette observation, qui, finalement, a été atténuée et expliquée par son auteur.

Il avait été question, à l'Académie française, de présenter M. H. Martin en vue du prix triennal de trente mille francs pour lequel M. Fizeaux a eu la préférence. La succession de M. Augustin Thierry est une compensation flatteuse pour M. H. Martin de l'avortement de la première tentative faite en sa faveur. M. H. Martin avait obtenu déjà, pour les premiers volumes du même ouvrage, un prix à l'Académie des inscriptions et belles-lettres, et le second prix Gobert pour le *Tableau littéraire du siècle de Louis XIV*, dans les dernières parties de son travail. Le grand prix Gobert, de 10,000 francs, annuellement maintenu à l'illustre historien, Augustin Thierry, jusqu'à sa mort, a donc trouvé un successeur. On sait que la donation a pour but de récompenser le morceau le plus éloquent sur notre histoire nationale. Le vote de l'Académie française a été, ou peu s'en faut, unanime à l'avantage de M. H. Martin. M. Guizot a cru devoir s'abstenir. Mais d'après ce qui se répète, il aurait été résolu que le prix ne serait plus immobilisé sur la tête d'un littérateur comme il l'avait été sur celle d'Augustin Thierry, et qu'il servirait à couronner tous les ans des travaux différents. Est-ce bien là, de la part d'une compagnie expérimentée et par dessus tout fidèle gardienne de la langue, respecter les dernières volontés du baron Gobert ?

Un autre prix du baron Gobert que l'Académie des Inscriptions et Belles-lettres a mission de décerner, est échu à M. Hauréau, ancien attaché à la Bibliothèque impériale. L'ouvrage qui a valu la couronne à M. Hauréau n'a rien de politique, c'est la continuation de l'ouvrage de la *Gallia Christiana*. La deuxième nomination dans la même section a été obtenue par M. Floquet pour ses études sur Bossuet.

Un sculpteur de l'école du mouvement et de la couleur, M. Lévesque, vient de finir un buste de Mme de Girardin, qui, pour longtemps encore, sera le regret des lettres françaises. L'artiste n'a point représenté son modèle dans l'éclat de la beauté et de la jeunesse ; il a reproduit les traits de Mme de Girardin tels qu'ils étaient en ces dernières années, c'est-à-dire lorsque le mal avait déjà envahi cette noble nature, si gracieuse encore dans son sourire attristé, si séduisante par l'éternelle jeunesse de son vif esprit. Le buste de M. Lévesque est très-ressemblant.

M. Dupavillon, peintre distingué, ancien élève de David et gendre du célèbre chanteur Lays, vient de mourir. Parmi ses divers travaux, il faut citer deux portraits de son célèbre beau-père, représenté en costume d'*Anacréon*, dans la pièce de ce nom, à laquelle il fit courir tout Paris. De ces deux portraits, commandés par M. Jubinal à l'artiste, afin de lui venir en aide, l'un est maintenant au Musée de Bagnères de Bigorre, où les compatriotes de Lays, originaire des Hautes-Pyrénées, son nom s'écrivait *Lay* sans *s*, pourront l'admirer à loisir ; l'autre a été acquis par M. Crosnier, durant son administration générale à l'Opéra, et de ses propres deniers. La ressemblance de Lays a pris sa place à côté de celle de la Guimard dans le foyer du chant, à l'Académie impériale de musique. Dupavillon avait aussi reçu de M. le baron Taylor la commande du portrait de Mme Branchu, également pour le foyer des artistes de notre première scène lyrique. Une autre commande avait été faite au peintre par M. Jubinal, celle ayant pour objet de reproduire les traits de M. Ramond, membre de l'Institut, ancien préfet, auteur du *Voyage au Mont-Perdu* et d'autres écrits sur les Pyrénées. Malheureusement, M. Dupavillon est mort ne laissant qu'une esquisse à peine ébauchée de cette toile.

Un très-beau portrait de Fleury, peint par le baron Gérard, récemment placé au foyer de la Comédie-Française, augmente d'un chef-d'œuvre de plus cette autre Tribune de la maison de Molière. Le portrait de Fleury a été, dit-on, donné à la Société du théâtre de la rue Richelieu par un riche amateur.

Il paraît positif que de nombreux embellissements se réaliseront à Saint-Cloud, après le retour de Plombières de S. M., et au profit de la résidence impériale. Toutefois, la ville y gagnera en ce que la place principale, à l'extrémité du pont, sera agrandie. De l'autre coté de la place, une immense propriété qui longe la Seine vient d'être acquise par S. M. L'acquisition de ce domaine permettra à l'Empereur de faire établir sur la Seine un pont qui lui fera éviter le pont actuel, ainsi que les voies de communication toujours encombrées, et lui ouvrira une route plus directe vers le bois de Boulogne et l'avenue de l'Impératrice.

Une œuvre d'une véritable importance captive en ce moment l'attention du monde des arts ; M. Amaury-Duval a depuis peu fini les peintures à fresques qui lui avaient été commandées par le gouvernement pour l'église de Saint-Germain-en-Laye, avec toute liberté

de choisir son sujet. Le saint lieu confié à l'ornementation de l'habile artiste, n'était guère capable d'inspirer son pinceau; l'église de Saint-Germain est une froide réminiscence de l'architecture grecque dans ce qu'elle a de moins compatible avec les besoins du culte catholique. Les difficultés de la tâche n'ont pu cependant prévaloir contre le talent du maître, et durant un intervalle relativement court, M. Amaury-Duval a enrichi de ses fresques les principales parois du pieux édifice; il a peint dans la grande nef, avec un sentiment religieux répondant de tous points à la commande du ministère d'État, six remarquables scènes : *Le Sermon sur la Montagne*; *les Paraboles du bon Samaritain*; de *la Première place à Table*; des *Ouvriers de la Vigne*; de *l'Enfant Prodigue*; et *le Christ en Croix*. L'ensemble de ces épisodes évangéliques est dominé par le *Christ sur son trône de nuées, appelant à lui ses élus*. Des pendentifs d'une exécution parfaite lient et raccordent entre eux ces évangéliques souvenirs. La composition mystique de M. Amaury-Duval renferme des parties rayonnantes de qualités de premier ordre, qui consolideront, sans nul doute, sa renommée et ses succès antérieurs.

A propos du peintre Géniole, récemment atteint d'aliénation mentale, et à qui l'association des artistes, dans une de ses dernières séances, a accordé une petite pension viagère, il a paru dans les colonnes de ce Recueil, livraison du 1er juillet, une notice de M. Anatole de Laforge, ancien attaché à la légation de France près du grand-duc de Toscane, ayant pour titre : *l'Atelier de Géniole à Florence*, publié, il y a quinze ans, par la *Revue du Midi*. Ainsi que nous le disions à la suite de la reproduction du travail de l'écrivain diplomate qui a décidément abandonné les chancelleries pour se livrer plus à son aise à la culture des lettres, M. de Laforge était à la veille de livrer à la curiosité du public un ouvrage intitulé : *la Peinture contemporaine en France*. Le livre vient d'être mis en vente; l'extrait qui va suivre est emprunté au nouveau volume de M. de Laforge, auteur de l'*Histoire de la République de Venise sous Manin*; nous le reproduisons en dehors de toutes idées autres que celles des arts et des sympathies que nous inspire l'admirable talent de M. Ary Scheffer. Voici le passage relatif aux derniers instants de la fille de M. Manin :

« Avant ce moment suprême où la vie du corps finit, où celle de l'âme commence, la fille du proscrit, ne pouvant plus parler, fit signe qu'elle voulait écrire. On lui apporta une feuille de papier, et, d'une main tremblante, d'un regard déjà voilé, elle traça au crayon ces mots qu'elle remit ensuite à son père : « O Venise! je ne te verrai plus! » N'était-ce pas ainsi que devait partir cette enfant sublime qui, n'étant pas faite pour les tortures de l'exil, « est allée la première demander à Dieu le retour des proscrits! » Elle avait encore l'attitude même du dernier soupir, la tête renversée sur l'oreiller, lorsque Ary Scheffer vint, comme autrefois Tintoret au chevet de sa fille, retracer d'une main émue les traits d'Emilia Manin. Cette image sainte, disputée à la mort par le génie, est une des œuvres les plus admirables que nous ayons jamais vues. Elle est là, étendue et froide, la pauvre enfant, dans le calme inconnu à la vie éteinte de son corps. C'est bien le front intelligent d'où semblaient s'échapper toutes les inspirations de son âme. C'est encore la bouche fine et les lèvres pâles qui, ne proférant jamais une plainte, trahissaient les célestes bontés de son cœur. »

Le 21 juillet dernier ont eu lieu les obsèques de M. Bohain, qui a suivi de près dans la tombe M. Dutacq, qui, comme lui, avait été mêlé à beaucoup d'entreprises industrielles et littéraires. L'affluence n'était pas considérable au convoi de M. Bohain. Ne serait-ce pas là un triste enseignement?

L'Institut des beaux-arts de Bruxelles continue ses acquisitions; aux tableaux déjà achetés de MM. Hazeleer, Van Eycken, Simonau et Mlle Voordecker, il faut ajouter un paysage par M. Kuhnen; *l'Atelier*, par M. Taymans; *une Ferme*, par M. Tavernier; *un Hallebardier*, par M. Daems, et *une Scène d'intérieur*, par M. Geernaert. Plusieurs toiles ont été vendues à des amateurs, mais il serait désirable, la clôture de l'Exposition approchant, que le public n'attendît pas davantage pour compléter ses billets d'inscription, afin de permettre les derniers achats pour la tombola, dont fait partie le beau portrait de S. A. R. et I. Mme la duchesse de Brabant.

M. Adolphe Fumière, élève de M. Hottin, et déjà connu par plusieurs envois aux expositions belges, possède encore cette année une nouvelle création au salon de Gand. Ce plâtre, de grandeur naturelle, représente un enfant coiffé d'un bonnet d'âne, pleurant sur l'horrible tyrannie qui l'oblige à étudier à genoux une ennuyeuse leçon. Ce thème, très-original, nous prouve de nouveau que M. Fumière, quoique jeune, a bien compris le chemin qu'il faut suivre pour s'élever au-dessus de la médiocrité.

Les journaux anglais font connaître le résultat de la souscription ouverte en Angleterre pour honorer la mémoire et assister la famille du lieutenant de vaisseau français Bellot, mort glorieusement dans une des dernières expéditions à la recherche de sir John Franklin. La souscription, intérêts compris, a produit 57,000 fr.; 42,000 fr. ont été partagés entre les cinq sœurs du défunt. Le reste a été consacré à l'érection d'un obélisque en granit d'Aberdeen, qui serait dressé devant Greenwich. Le nom de Bellot est gravé en lettres capitales sur le fût de l'obélisque, de manière qu'il puisse être vu de la Tamise; une tablette en bronze, placée sur le côté opposé du piédestal, porte l'inscription suivante, qui peut être lu par toutes les personnes qui passent sur le quai :

AU JEUNE ET INTRÉPIDE
BELLOT,
DE LA MARINE FRANÇAISE,
QUI, EN S'EFFORÇANT DE SECOURIR FRANKLIN,
PARTAGEA LE SORT ET LA GLOIRE DE CET
ILLUSTRE NAVIGATEUR.
Par les Anglais, ses admirateurs,
1853.

A la vente de la collection d'Oxfort, qui a eu lieu en Angleterre le 19 juillet dernier, un tableau de maître-autel, par Lo Spagna, a été acquis par la National Gallery au prix de 640 guinées, 16,399 fr.; un paysage célèbre de Rubens, l'*Arc-en-Ciel*, a atteint le prix extraordinaire de 4,550 liv. st., 113,750 fr.

Une statue de marbre d'une admirable beauté, parfaite aussi de conservation, a été trouvée en Grèce, à Atlantis, en creusant pour les fondations d'une église; elle représente un jeune homme s'appuyant sur une colonne.

HENRY DE SAINT-DIDIER.

VINGT-CINQUIÈME ANNIVERSAIRE

DE L'AVÉNEMENT AU TRONE DU ROI LÉOPOLD Ier

FÊTES NATIONALES A BRUXELLES.

Les fêtes anniversaires de l'avénement de S. M. le roi Léopold Ier au trône de Belgique, le 21 juillet 1831, il y a un quart de siècle, ont été célébrées à Bruxelles avec tout l'éclat, l'enthousiasme national et le concours des masses, tant celles du pays que celles du dehors, accourues des points les plus divers à ce solennel rendez-vous. Les cérémonies ont duré trois jours. La séance des anciens membres du Congrès, qui s'est tenue le 20 au palais des représentants, dans la salle du Sénat, a été le prélude des manifestations patriotiques qui allaient suivre, au milieu de réjouissances, banquets, cavalcades, concerts, illuminations, spectacles gratis et autres joies, surprises ou enchantements sans nombre.

La réunion du 20 au Sénat avait eu lieu vers huit heures du soir; soixante-cinq membres de l'ancienne Assemblée Constituante y assistaient. M. de Gerlache, ancien président du Congrès, a pris possession du fauteuil; M. le comte Vilain XIII, aujourd'hui ministre des affaires étrangères et ancien secrétaire de ce même Congrès, et M. l'abbé de Haerne, aussi membre de l'illustre corps, se sont placés au bureau et ont rempli les fonctions de secrétaires. M. de Gerlache a donné à ses collègues connaissance du discours qu'il aurait l'honneur d'adresser le lendemain au chef de l'État. Les délibérations ont été closes environ une heure et demie après leur ouverture. Les anciens membres du Congrès, avant de se séparer, se sont promis de se réunir le jour suivant à midi, place Royale, pour y recevoir le roi. Il a été convenu que le costume officiel serait l'habit noir, sans aucunes décorations étrangères. De bons esprits ont demandé sur quel motif pouvait se fonder cet ostracisme des distinctions honorifiques accordées au mérite par les puissances voisines, alliées ou amies?

Le détail des fêtes dont l'*Indépendance belge* a entretenu ses lecteurs durant quatre numéros, et auquel elle a consacré, du 21 au 24 inclus, plus de 17 de ses larges colonnes, c'est-à-dire l'équivalent d'un exemplaire entier, du titre à la signature de l'imprimeur; ce prolixe compte rendu ne saurait être résumé ici, nous nous bornerons à énumérer les principaux épisodes qui ont rempli conformément au programme ministériel et municipal, les trois journées du royal anniversaire.

La première journée, 21, a été marquée par le départ du roi et de sa famille du château de Lacken, et par son rapide voyage à Anvers. De la cité de Rubens, le monarque a fait son entrée dans la capitale. Les faits qui ont suivi ont été : la réception à la place Royale; — la cérémonie de la place de la Société civile; — le banquet offert à Sa Majesté par les Chambres législatives; — le Concert des sociétés lyriques, place des Palais; — la sérénade au souverain sur la place de la Nation; — la fête du Vaux-Hall, et, enfin, les spectacles gratis.

Les différentes phases de la seconde journée, 22, sont énumérées ci-après : Distribution des prix aux lauréats des concours de poésie française et flamande; — revue de la garde civique et de l'armée; — concert d'harmonie à l'estrade du palais Ducal; — spectacles gratis; — illuminations générales.

La troisième et dernière journée, celle du 23 juillet, a été signalée par les cérémonies et les divertissements que voici : Grande cavalcade historique; — concert-gala au théâtre royal; — festival du jardin de zoologie; — spectacles gratis; — feu d'artifice final.

Jusqu'à la célébration de ce 25e anniversaire, la monarchie constitutionnelle de Belgique n'avait qu'un seul signe honorifique, la croix de l'ordre royal de Léopold Ier; en conséquence, elle devait occuper le dernier rang dans la classification des chancelleries européennes. Le roi des Belges a voulu que les démonstrations civiques de Juillet fussent une des dates mémorables de l'histoire de son gouvernement, et, par arrêté du 20 juillet, Sa Majesté a institué une décoration commémorative du 25e anniversaire de son long et heureux règne, en faveur des officiers, sous-officiers et soldats de sa fidèle armée. — Au demeurant, ces pompes, ces jeux, ces luttes, ces gigantesques promenades de chars symboliques qui se sont accomplis en glorification du 25e anniversaire de l'établissement de la monarchie belge, ne sont pas moins à l'honneur de la nation qu'à la louange de son souverain. Le souvenir de ces fêtes artistiques, civiles et militaires restera profondément gravé dans la mémoire de ceux qui en ont été les spectateurs.

PIERRE DU MOUTIER.

En l'absence du directeur de la REVUE DES BEAUX-ARTS, il a été adressé à M. Félix Pigeory, en sa qualité d'architecte de la ville de Paris, par un de ses voisins, M. Alexandre Campadellin, propriétaire, rue de Clichy, une lettre relative au boulevart Malesherbes, à l'ancien gymnase musical, rue Blanche, et à la caserne aujourd'hui détruite au bas de la rue de Clichy, en face de celle de Londres. Le manque d'espace nous contraint de remettre à la livraison prochaine la reproduction en totalité ou en partie de l'épître de M. Campadellin, que vraisemblablement nous accompagnerons de quelques remarques. — Les mêmes motifs nous obligent à ajourner le compte rendu d'excellents ouvrages de deux de nos amis et confrères. Nous sommes en retard avec le volume intitulé : *Paris, son administration ancienne et moderne, études historiques et administratives*, par M. Louis Lazare, directeur de la *Revue Municipale*, l'un des auteurs de l'indispensable *Dictionnaire des rues de Paris*, en vente au bureau du journal, boulevart du Temple, et chez Ledoyen, libraire au Palais-Royal. L'opportunité et la réussite dispenseraient au besoin la dernière publication de M. Louis Lazare des éloges de la presse. — Il nous reste aussi à parler des *Curiosités dramatiques* de notre collaborateur M. Hippolyte Lucas, réunion de piquants et spirituels aperçus, dont, par excès d'intimité, nous avons jusqu'à présent oublié de dire un mot. La librairie Pagnerre a bien voulu nous promettre pour samedi de cette semaine l'envoi d'un nouveau tôme du facile et ingénieux écrivain, sous le titre de *Portefeuille d'un journaliste*. A quinzaine donc pour l'acquit de toutes ces dettes et de diverses autres littéraires ou artistiques, car nous sommes aussi en arrière avec l'érudit travail sur *Jean Steen*, par M. Van Westreen de la Haye.

SOCIÉTÉ LIBRE DES BEAUX-ARTS.

BULLETIN N° 567.

PRÉSIDENCE DE M. ROUGET.

Séance du 15 juillet 1856.

Lecture et adoption du procès-verbal.

Correspondance :

Demande d'admission renvoyée au président de la section de peinture ;

Lettre de M. Jay, s'excusant de ne pouvoir assister à la séance ;

Lettre de M. Coudray-Maunier, exprimant le vœu que lorsqu'à l'avenir on lui fera l'honneur de le citer, son nom soit imprimé conformément à sa véritable orthographe.

Deux numéros du *Builder* ;

Journal de la Société d'horticulture ;

L'Univers musical et une composition musicale de M. d'Ingrande, renvoyés à M. Alfred de Longpérier.

La correspondance étant épuisée, l'ordre du jour appelle la nomination d'un vice-président, des présidents de sections, des comités administratif et de rédaction. Sont nommés :

M. P.-B. Fournier, vice-président de la Société ;

Fonctionnaires des sections :

	Présidents.	Vice-Présidents.
Peinture.	Delorme.	Dussauce.
Statuaire.	Gatteaux.	Husson.
Architecture.	Rolland.	Desjardins.
Gravure.	Gelée.	Dien.
Musique.	Martin d'Angers.	de Longpérier.
Littérature.	Maillet.	Taveau.
Photographie.	Chevalier.	Lemercier.

Comité administratif :

MM. Noel, Dussauce, Desjardins.

Comité de rédaction :

Membres titulaires : MM. Maillet, Martin-d'Angers, Horsin-Déon ;

Membres-adjoints : MM. Rensonnette, Gavet, Corplet.

M. Gavet annonce que M. Passepont, membre correspondant de la Société, vient d'obtenir l'autorisation de fonder une société des Amis des Arts dans le département de l'Yonne. Cette société est créée par actions de 10 fr., et déjà plus de 1500 souscripteurs sont inscrits.

M. Aubry-le-Comte annonce que l'état de sa santé ne lui permet pas de présider la commission chargée de l'examen du chalcotype de MM. Behr et C^e^, et prie la Société de vouloir bien nommer un autre membre pour diriger ces travaux. M. Rensonnette est désigné et se charge de présenter le rapport dans l'une des plus prochaines réunions.

Ordre du jour de la séance du 5 août 1856 :

Lecture du procès-verbal ;

Correspondance ;

Rapport de la commission chargée de l'examen du chalcotype de MM. Behr et C^e^ ;

Travaux divers.

TRAVAUX DE LA SOCIÉTÉ.

COMPTE RENDU DE L'EXERCICE 1855-1856.

(*Fin*).

La Société libre des Beaux-Arts va décerner dans cette séance :

Une médaille de 1^re^ classe à M. Besson, pour les perfectionnements qu'il a apportés dans la fabrication des instruments de cuivre ;

Une médaille de 1^re^ classe à M. Corplet, pour ses procédés de restauration d'émaux à chaud ;

Une médaille de 1^re^ classe à M. Dijeon, pour ses procédés de chromo-calcographie, reproduction des cercles chromatiques de M. Chevreuil. (M. Dijeon avait déjà obtenu une médaille de 1^re^ classe à la suite de l'Exposition universelle).

Enfin une mention honorable à M. Claudot, architecte à Verdun, pour sa peinture à l'hydrate de chaux.

Nous devons des remercîments à tous ceux qui, — de près comme de loin, — ont voulu du bien à la Société libre des Beaux-Arts : à M. Delaire d'abord, — à tout seigneur tout honneur, — qui ne se contente pas de nous présider avec toute la raison et toute l'impartialité possible, mais qui n'épargne ni peine ni fatigue pour être utile à notre institution par le patronage le plus constant et le plus efficace.

A MM. Rouget et Vavin ensuite, nos infatigables vice-présidents, que l'on trouve toujours lorsqu'il s'agit de bons offices à rendre.

Enfin à tous les membres de notre bureau qui tous, ont bien mérité de notre Société.

Hélas ! pourquoi faut-il que la peine soit au fond de tout. Après les félicitations et les éloges, viennent les tristesses et les regrets ; et je dois maintenant répondre à un des besoins de nos cœurs, en déplorant le vide que la mort, — toujours prématurée, toujours inattendue quand elle frappe, même en avertissant, — a faite dans nos rangs.

Notre Société, Messieurs, a perdu dans le courant de cette année, quatre de ses membres. Ils avaient noms : Bourla, Lacornée, Vinchon, Peron.

Bourla, l'architecte de tant de théâtres : le

Cirque, la Gaîté, les théâtres de Saintes, de Tournay, etc., etc.; l'un des membres les plus zélés de notre Société, qui s'occupait avec tant de persévérance, tant de soins, des découvertes archéologiques et des monuments anciens; qui nous envoyait des rapports souvent fort intéressants. Sa mort a laissé dans la Société des Beaux-Arts un vide difficile à remplir, disait naguère M. Maillet; mais sa mémoire vivra parmi nous, et les monuments auxquels il a attaché son nom le rappelleront longtemps aux artistes à venir.

Lacornée, autre architecte distingué, qui a fait le palais du Conseil d'État, le ministère des Affaires étrangères, et qui venait d'être nommé officier de la Légion d'honneur en récompense de ses utiles travaux.

Vinchon, ce peintre que vous connaissez tous, l'auteur de tant de belles toiles que nous avons admirées : *les Enrôlements volontaires*, *Boissy-d'Anglas à la tribune*, *les fresques de Saint-Sulpice*, et tant d'autres magnifiques pages. La douceur et l'aménité de son caractère lui avaient acquis de nombreuses sympathies.

Enfin, Peron.

Permettez-moi, Messieurs, d'évoquer ici dans cette assemblée, et par une exception toute spéciale que vous comprendrez, cet ami que nous avons perdu. Il y a des regrets, regrets du cœur ou de l'intelligence, qui trouvent dans le moindre rapprochement un nouveau motif pour se souvenir. Peron (comme les trois collègues que je viens de nommer), était fondateur de notre Société, et jamais son dévouement ne lui a fait défaut.

C'était une belle intelligence que celle du confrère que nous pleurons. Élève de David, il tenait de son maître cette appréciation du beau, cette puissance du sentiment dans l'art qui le distinguait si particulièrement. Ses travaux furent très-remarqués et lui valurent de nombreuses commandes du gouvernement et la croix de la Légion d'honneur.

Il n'avait ni les convoitises ni les audaces des ambitieux. Il estimait son art au-dessus de tout et ne vivait que pour son cœur, pour son esprit, pour son talent. Ses dernières pensées, ses derniers moments, dit notre confrère M. Moultat en terminant l'intéressante notice qu'il lui a consacrée, furent pour la Société libre des Beaux-Arts à laquelle il avait donné tant de preuves d'attachement.

Vous le voyez, Messieurs, parmi tous ces collègues que nous avons nommés pour les regretter publiquement, quelques-uns étaient des confrères, d'autres des amis; tous étaient aimés et appréciés.

« *Ce que Dieu nous donne, il nous l'ôte.* »
Nous devons nous incliner.

HENRI DE SAUCLIÈRES.

L'UNIVERS MUSICAL.

Déjà je vous ai entretenus de la publication qui paraît sous le nom de l'*Univers musical*, et que rédige avec verve et talent notre collègue, M. Martin d'Angers; aujourd'hui, ce sera le résumé des quatre derniers numéros de cet intéressant journal que j'essairai de vous présenter le plus brièvement possible.

D'abord, nous trouvons un excellent article de M. Charles Poisot, à propos de la mort prématurée d'Adolphe Adam, que la France a pleuré et dont les échos répéteront longtemps les fraîches et jolies mélodies; puis, le même écrivain continue ses minutieuses recherches sur l'histoire du piano et des pianistes, et nous ne pouvons qu'engager les personnes avides de curieux détails et de renseignements puisés aux bonnes sources, à suivre en compagnie de l'auteur les rapides progrès d'un instrument à présent si généralement répandu.

Plus loin M. Ph. M., en se constituant l'historiographe des représentations gratuites offertes à l'occasion du baptême impérial, nous a vivement intéressé; il est bon de connaître le sentiment des masses et, pour les compositeurs dramatiques, cette espèce d'aréopage populaire vaut mieux, sans contredit, que le public blasé qui ne les écoute pas. Nous nous demandons seulement si, cette fois, le naïf auditoire dont on croit avoir entendu la voix, n'était pas encore soumis à l'invisible direction de *Messieurs les chevaliers du lustre*.

M. Martin d'Angers, en quittant Paris, a pour quelque temps déposé le sceptre de la critique, aussi ne nous a-t-il donné qu'une seule Revue Théâtrale; mais il ne veut pas pour cela abandonner ses lecteurs et il le prouve bien dans ses articles intitulés : *la Monomanie et le triomphe de l'unité*; ce dernier travail est réellement de nature à produire un salutaire effet. Puisse-t-il parvenir au but que l'auteur se propose d'atteindre et l'art musical devra de nouvelles forces au rude champion qui combat pour lui si vaillamment!

En lisant dans l'*Univers* le compte rendu de notre séance publique, cette fois nous sommes certains que nous avons perdu à l'absence du rédacteur en chef; car, avec sa bienveillance ordinaire, certes, il n'eût pas manqué de constater le succès obtenu par Mlle Langlois en chantant la jolie ballade de M. Delaire; les légitimes

bravos qui ont suivi le morceau de harpe si bien exécuté par notre collègue M. Charles Pollet; peut-être aurait-il trouvé un mot à dire sur la dernière romance de son vice-président, *Béatrix*, interprétée avec tant d'âme par M. Troy; enfin, s'il avait écrit lui-même, il aurait fait comprendre à son collaborateur que, s'étant rendu à l'invitation d'une société, son premier soin devait être de mentionner la part qu'avaient prise au concert les membres dont on exécutait des morceaux: là était le côté particulier que devait saisir le critique, la véritable physionomie artistique de notre réunion.

Du reste, dans chaque numéro on lit avec plaisir la partie consacrée aux nouveautés musicales de la quinzaine par M. Alphonse Baralle, et la Chronique que rédige avec esprit M. G. Ulric sur les théâtres.

Nous ne pouvons donc que vous féliciter, Messieurs, d'être entrés en rapport d'échange avec la direction de *l'Univers musical*, et nous vous proposons le dépôt dans nos archives des quatre numéros dont nous venons d'avoir l'honneur de vous rendre compte.

A. DE LONGPÉRIER-GRIMOARD.

COMITÉ CENTRAL DES ARTISTES.

(226e séance. 8e année.)

Séance du 18 Juillet 1856.

PRÉSIDENCE DE M. SIMÉON-CHAUMIER.

Lecture du procès-verbal de la dernière séance. MM. Chareau et Auvray signalent deux erreurs, et M. Bellier de la Chavignerie rappelle que les élections devaient être portées à l'ordre du jour de cette séance et réclame contre cette omission. Le Comité décide que cet oubli sera réparé, et qu'en outre des lettres de convocation seront adressées à tous les membres. Le procès-verbal est alors mis aux voix et adopté.

Lettre de M. Clerget, secrétaire-général, qui s'excuse de ne pouvoir assister à la séance, et qui envoie le compte rendu de la fête du 10 juillet. Nous donnons ce rapport à la suite du présent procès-verbal.

Lettre du secrétaire-administrateur qui remet pour les archives : 1° un numéro de la *Revue Municipale* contenant le rapport de M. Valat sur le projet de voie sacrée conçu par M. Marcellin, architecte; 2° un exemplaire de l'*Echo de la Frontière*, qui reproduit le rapport fait sur les verrières de M. Galimard; 3° deux exemplaires du même journal, où se trouve une *Revue de l'Exposition universelle d'Agriculture*, publiée par M. Louis Auvray.

M. le président communique une circulaire de la *Société archéologique d'Eure-et-Loir*, avec laquelle il s'est mis en bonne relation.

La correspondance étant épuisée, M. L. Garneray, président de la commission nommée pour faire une démarche près de l'Association des artistes et de la Société libre des Beaux-Arts, à l'effet de s'entendre pour organiser en commun une exposition et une vente d'ouvrages d'art au profit des inondés, demande si ces deux sociétés ont daigné faire connaître leur résolution. Sur la réponse négative de M. S. Chaumier, le Comité exprime le regret qu'il éprouve d'être obligé de réaliser seul le projet dont il désirait faire partager l'honneur et la satisfaction à l'Association des artistes et à la Société libre des Beaux-Arts; et, jugeant de plus haut les choses, le Comité croit, en présence du silence inattendu desdites sociétés, devoir délier la commission de la mission dont elle était chargée.

M. Lazerges fait une communication au Comité, qui déclare accepter la proposition de patroner et de s'associer à la fête et à la tombola qu'on prépare au profit des inondés. La commission nommée à cet effet se compose de MM. Lazerges, Garneray, Chareau, Marcellin et Auvray.

M. Paul Chareau lit la dernière partie de son beau travail sur le projet de voie sacrée de M. Marcellin; ce rapport sera distribué dès qu'il aura été imprimé.

La candidature de M. Cornu est proposée par MM. Guilletat et Clerget; il sera procédé à l'élection aussitôt que le candidat aura rempli les formalités d'usage.

La Commission chargée de faire un rapport sur le tableau que vient de terminer M. Hubert, est composée de M. Louis Schaal, Marcellin et Hagnauer.

La séance est levée à dix heures.

Le secrétaire-administrateur,
LOUIS AUVRAY.

Ordre du jour de la séance du 1er août :

Lecture du procès-verbal ; correspondance ; élections générales; rapports des Commissions ; élection d'un candidat ; nomination de commissions ; propositions diverses.

PUBLICATIONS DU COMITÉ.

FÊTE DU JOUR.

Le Comité central des artistes, qui compte 214 membres, parmi lesquels plusieurs membres de l'Institut et plusieurs députés, s'est réuni le 10 juillet, sous la présidence de M. S. Chaumier et

de M. L. Garneray, peintre de marine, président d'honneur, pour fêter dans un banquet le 8e anniversaire de sa fondation.

Vers la fin du festin, M. le président porte le premier toast à l'Empereur: « Nous venons de voir, dit M. S. Chaumier, Sa Majesté l'Empereur des Français, subir tour à tour l'épreuve du feu et celle de l'eau : l'épreuve du feu ! par la guerre glorieuse qui, bien que n'ayant pas été conduite par le chef de l'Etat à cause de circonstances supérieures à sa volonté, n'en est pas moins l'œuvre de l'Empereur, dont la pensée constante a présidé à tous les actes de ce grand drame; l'épreuve de l'eau ! par l'immense catastrophe au milieu de laquelle l'Empereur est spontanément apparu pour apporter, non-seulement les secours qui réparent les pertes matérielles, mais surtout cette suprême consolation qui relève les courages et remplit les cœurs de gratitude et d'admiration pour le souverain qui quitte la paisible sécurité de ses palais, et vient partager les dangers des populations inondées afin de mieux voir le mal pour le soulager. » Ce toast est accueilli par le plus vif enthousiasme.

Le second toast est porté par M. Lazerges à M. L. Garneray, président d'honneur, et M. S. Chaumier, président du Comité central des artistes, et M. L. Garneray y répond par un toast aux vingt-cinq membres du Comité qui ont été récompensés à l'Exposition universelle de 1855. M. Clerget, en remerciant au nom de ses collègues, dit qu'accepter un pareil toast, c'est prendre l'engagement d'en mériter de semblables à chacune de ces grandes luttes artistiques et industrielles qui sont les champs de bataille du travail.

M. Calmels propose ensuite un toast à la mémoire des anciens présidents Thévenin et Van Tenac ; il propose également un toast à M. Galimard, ancien président du Comité, et il ajoute quelques paroles au sujet des attaques inconvenantes dont cet honorable artiste est l'objet. Le secrétaire-général déclare protester au nom du bon goût et de la désence publique contre les actes qu'on vient de citer, et qui, au surplus, ne portent atteinte en aucune façon à la considération de celui contre lequel elles sont si niaisement dirigées. La réunion tout entière s'associe à ses protestations.

M Paul Chareau, vice-président, récite deux charmantes fables de sa composition, qui sont écoutées avec la plus grande satisfaction et couvertes de bravos unanimes.

Après les fables de M. Chareau, on entend une pièce de vers de M. Auvray, intitulée : *Watteau à Nogent*, sujet qui ne pouvait être mieux traité que par l'artiste chargé du monument qu'on élève à ce grand peintre. Cette poésie prouve une fois de plus que les vrais artistes savent faire vibrer les cordes de la lyre d'Apollon. L'assemblée décide l'impression des poésies de MM. Chareau et Auvray.

M. le président annonce que S. Exc. M. le ministre d'Etat a bien voulu charger M. Lazerges d'aller visiter le théâtre des inondations à Lyon, et d'y faire, d'après nature, les études nécessaires pour un tableau représentant *l'Empereur Napoléon III distribuant les premiers secours aux inondés*. M. Lazerges reçoit les félicitations dont son talent est si digne. Le président fait connaître également que M. Calmels a exécuté deux statues en pierre pour l'Institution de Sainte-Eugénie, fondée sous les auspices de S. M. l'Impératrice, et qu'un autre membre du Comité, M. Fourdinois, sculpteur-ébéniste, a fait l'ébénisterie de cet établissement. On accueille avec la plus vive satisfaction ces renseignements, qui montrent la part que prennent la plupart des membres du Comité aux travaux du gouvernement.

Un dernier toast est proposé par M. Marcellin à MM. Auvray et Bellier de la Chavignerie, pour la nouvelle et puissante impulsion qu'ils ont donnée aux travaux du Comité.

Cette fête, où n'a cessé de régner la plus aimable gaîté et la plus cordiale urbanité, s'est prolongée fort avant dans la soirée, et l'on s'est séparé en exprimant le désir de voir se renouveler plus souvent ces réunions si propres à resserrer les liens affectueux de la grande famille des artistes.

Nous avions à rendre compte, comme d'habitude, de la *Quinzaine dramatique*, durant laquelle cinq ou six pièces nouvelles se sont produites sur nos différents théâtres. L'article était composé ; mais le surcroît de matières nous met dans la nécessité de l'ajourner à la livraison prochaine.

MÉLANGES.

1er août.

Les vingt-cinq musées du Louvre sont maintenant ouverts tous les jours au public indistinctement, sauf le lundi, jour qui a toujours été réservé pour les travaux de nettoyage. Il résulte de ce nouvel ordre de choses que les 4 à 500 artistes qui fréquentent journellement les musées, les uns pour y faire des études sur les grands maîtres, les autres des copies commandées, sont ainsi obligés de travailler sous les yeux de la foule. Les artistes ne s'en plaignent pas.

— On peint les piliers, les colonnettes, les voûtes ogivales et les parois de Sainte-Clotilde, comme on a fait à la Sainte Chapelle, à Saint-Eugène, à Saint-Germain-de-Prés et à Notre-Dame pour les fêtes du baptême. On espère que Sainte-Clotilde pourra être inaugurée avant la fin de l'année.

EXPOSITION DES TRÉSORS ARTISTIQUES

DU ROYAUME-UNI

QUI SERA OUVERTE A MANCHESTER

EN MAI 1857

Un assez curieux document est parvenu à la Revue des Beaux-Arts, par l'intermédiaire de M. H. Berthoud, l'un des correspondants les plus distingués et les mieux instruits de ce qui se passe dans le monde des arts, en Angleterre et en France. Les sociétés artistiques des départements et de l'étranger, les peintres, les statuaires, les graveurs et autres membres de l'intéressante famille du pinceau, de l'ébauchoir et du burin, n'ont jamais eu qu'à se féliciter de leurs rapports avec M. H. Berthoud, qu'il convient toutefois, en vue de l'estime réciproque due aux deux homonymes, de ne point confondre avec l'écrivain du même nom. Le correspondant à qui la rédaction, dont je suis heureux d'être l'interprète, rend grâce de son envoi, est, si je suis bien informé, un artiste qui s'est acquis par ses excellents travaux, une renommée européenne, le savant et modeste M. Berthoud, d'Argenteuil, près de Paris, qui n'a pas que l'on sache, de rival dans la difficile exécution des chronomètres, montres marines et autres instruments de précision. Mais, sans autre préliminaire, arrivons à la pièce expédiée de Londres, imprimée dans la langue de Shakspeare et de Walter Scott, prospectus d'une prochaine exposition à Manchester, dont la traduction m'a été confiée et que j'ai plus ou moins bien reproduite en français, soit librement, soit textuellement, surtout dans la première partie où l'esprit britannique se révèle en certains passages, malgré les liens étroits qui l'unissent aujourd'hui à la France. Voici donc ce programme, ou plutôt cette réclame essentiellement caractéristique :

De temps immémorial, la Grande-Bretagne a été par excellence la terre hospitalière des arts ; chez elle, les encouragements n'ont jamais fait faute aux hommes de talent qui les cultivent. Les merveilles en tous genres ont appartenu et beaucoup sont encore la propriété d'opulents amateurs que la fortune a mis en position de satisfaire leurs goûts éclairés. Les tableaux des peintres modernes de l'Angleterre, les meilleures productions des écoles étrangères, les chefs-d'œuvre des maîtres de la sculpture, ainsi que le surplus des objets que la faveur britannique accueille et protége sous la dénomination de *Beaux-Arts*, sont l'apanage des aristocratiques familles du pays, au lieu de se rencontrer, comme ce serait bien le cas, sur le continent, dans les musées nationaux. Un des ouvrages du docteur Waagen, démontre à la dernière évidence, que les raretés que possède le Royaume-Uni sont bien au-dessus, tant par l'intérêt qu'ils présentent que par la valeur qui les distingue, des richesses dont se vantent les puissants États limitrophes. Mue par ces hautes et judicieuses considérations, la ville de Manchester a organisé dans ses murs, une Exposition des trésors artistiques anglais, sous *le patronage spécial* de S. M. la reine et de S. A. R. le prince Albert, qui sera inaugurée au mois de mai de l'année prochaine.

La qualification de trésors artistiques concerne non-seulement les peintures à l'huile, dessins, aquarelles, gravures et photographies, mais encore des milliers de productions, telles que sculptures en pierre, en marbre, albâtre, bois, plâtre, ivoire, terra cotta et bronze. L'appellation de *trésors* comprend en outre les ameu-

blements décoratifs, ouvrages en or et métaux précieux, armures, ciselures, instruments de musique, verrerie, cristaux de Venise, d'Allemagne, de la France et d'Angleterre, porcelaines et poteries, tapis, antiquités, costumes nationaux.

Le but principal de la manifestation future est de ressusciter aussi véridique qu'instructive, la vie anglaise des âges passés. On verra au palais de Manchester, des tableaux des règnes d'Élisabeth et d'Anne, tandis que, non loin de ces souvenirs, se développeront aux regards de la foule ravie d'être au monde sous l'empire de la reine Victoria, les modes et les coutumes caractérisant ces périodes importantes de l'histoire des Trois-Royaumes. On a le projet d'exposer une collection aussi complète que possible des ressemblances de tous les éminents personnages qui ont brillé dans les annales de la Grande-Bretagne; une autre section de l'édifice recevra les portraits des illustrations actuelles. Enfin, on essaiera de donner la chronique par ordre de date de la peinture britannique. Les détails qui précèdent font connaître les idées générales que s'est chargé de mettre en pratique la future exhibition, dont le succès dépendra du concours des propriétaires d'objets d'art de tout le territoire. Il est bien convenu, toutefois, qu'on n'entend pas demander l'intégralité des chefs-d'œuvre qu'ils possèdent, mais on sollicitera seulement les envois capables de contribuer d'une manière efficace à l'éclat et au triomphe de l'Exposition des trésors artistiques.

Une réunion des souscripteurs du capital de garantie qui avait alors atteint le chiffre de 62,000 livres, lequel s'est accru depuis d'une somme de huit autres mille livres, au total 70,000 livres sterling, soit 1,750,000 francs, s'est tenue le 26 mai dernier, à Manchester; durant cette séance, il a été procédé à l'élection d'un comité exécutif, après quoi, annonce a été faite à l'assemblée, qu'une députation des membres admise à l'audience du prince Albert, avait reçu de S. A. R. l'assurance qu'elle prenait le plus vif intérêt à cette généreuse entreprise, pour la réussite de laquelle elle formait des vœux sincères. Finalement, communication a été donnée aux souscripteurs, que S. M. la reine avait très-gracieusement promis de couvrir l'exposition projetée de son auguste patronage. Lord Ellesmere a accepté la présidence du conseil général; M. James Watts, esq., maire de Manchester, a été élu vice-président du conseil formé des membres de la commission générale comptant plus de cent adhérents, qui ont fourni le fonds de 1,750,000 francs mentionné ci-dessus; lord Derby, lord Overstone et plusieurs autres hauts seigneurs, ont exprimé, dans les termes les plus flatteurs, leur désir de contribuer et d'aider à la réalisation du beau spectacle qui se prépare.

Les recherches préliminaires du comité exécutif se sont dirigées sur le choix de l'emplacement où construire le spacieux théâtre de l'Exposition; le terrain préféré comme étant le plus propice, avoisine le jardin botanique; il était, récemment encore, approprié au jeu de paume. La gare de Manchester, qui se rattache directement aux autres lignes du royaume, est à proximité du lieu où s'élèvera le vaste abri, que toutefois aucune ornementation d'architecture ne décorera au dehors et qui n'est distant que de deux milles anglais de la Bourse royale. Il ne faut pas non plus omettre que l'endroit en question est exempt de fumée, avantage exceptionnel! nulle fabrique ou usine n'existant dans ses alentours.

Par les soins du comité, un plan de l'édifice paraîtra sous peu; son aspect extérieur ne présentera rien de monumental; avant tout on s'est préoccupé du confort intérieur en ce qui s'applique aux besoins d'une exhibition solennelle des chefs-d'œuvre nationaux de toutes les écoles d'autrefois et d'aujourd'hui. On a aussi songé à rendre facile et avantageux, le placement du reste des objets d'art. Une abondante lumière éclairera la galerie des tableaux; les murs, dépourvus d'humidité, seront d'une solidité à toute épreuve. Protecteur-né des exposants, le comité exécutif se chargera des assurances, si tel est le bon plaisir des expéditeurs; il s'est entendu avec les compagnies de rails-ways pour l'abaissement des tarifs de transport, tant pour les voyageurs que pour les colis en destination de l'Exposition artistique de Manchester. Enfin, pour que rien ne manque à l'heureuse issue de son œuvre, le comité s'est assuré le concours de M. J.-C. Deane, l'un des secrétaires de l'exposition de Dublin et commissaire-général du Palais de Cristal.

Maintenant, que toutes les bonnes chances, toutes les ovations, tous les cantiques, et plus spécialement tous les bénéfices, soient avec la manifestation artistique non moins qu'industrielle, quoiqu'elle en veuille faire croire, de Manchester, qui, pour conquérir des exposants et des *trésors*, engage sa parole de les placer sous sa sauvegarde!

F. DE VIEUCHAMPS.

SOCIÉTÉ ROYALE

POUR L'ENCOURAGEMENT DES BEAUX-ARTS A GAND.

EXPOSITION TRIENNALE DE 1856.

ORIGINES. — STATUTS. — COMMISSION DIRECTRICE. — RÈGLEMENT. — CATALOGUE DES ARTISTES ET DES OUVRAGES.

PREMIER ARTICLE.

Avant d'aborder le compte rendu de l'exposition gantoise de 1856, il n'est sans doute pas hors de propos de tracer l'historique des exhibitions de cette cité et de diverses autres villes de Belgique. En ce qui touche l'ancienneté d'origine, le berceau de Jacques Artevelde et de Charles-Quint n'arrive qu'en troisième ligne, la date de sa création se rattachant au millésime de 1792.

Liége et Anvers ont eu l'honneur de précéder Gand: la première en 1779; la seconde, en 1789. Bruxelles, plus en retard que ses voisines, ne parvint à se doter d'un Salon artistique qu'en 1811. Pour ce qui est de la capitale de la Flandre orientale, dix-sept années s'écoulèrent en tâtonnements, en essais sans heureux résultats, et ce ne fut qu'en 1808 que les cérémonies périodiques des arts purent enfin se régulariser, grâce au concours de la Société royale des Beaux-Arts et de Littérature. Alors les fêtes de la peinture et de la statuaire à Gand eurent une physionomie nouvelle, surtout pendant le règne de Guillaume Ier. Durant une vingtaine d'années, Gand fut le centre réel du mouvement artistique des Pays-Bas. Les concours de peinture et de sculpture de la Société royale des Beaux-Arts avaient acquis à cette époque une légitime vogue, et ses récompenses, recherchées par les artistes, étaient distribuées avec beaucoup d'apparat.

L'institution fut une seconde fois refondue en 1853, année où elle adopta le titre de *Société royale pour l'encouragement des Beaux-Arts à Gand*. Dans le louable but de pourvoir d'une manière plus efficace aux besoins des arts et pour accroître l'éclat des expositions nationales qui avaient lieu tous les trois ans, les Sociétés royales des Beaux-Arts et Littérature et celle des Amis des Beaux-Arts, qui ouvraient des expositions, se sont dissoutes et ont noblement donné leur concours et l'appui de leurs ressources à la fondation de 1792 et de 1808, reconstituée en 1853, sous le patronage du gouverneur de la province et du bourgmestre de la cité.

Depuis soixante-quatre ans les trois Sociétés de Gand ont ouvert 53 expositions d'objets d'art; l'importance de ces manifestations sera appréciée comme elle mérite de l'être, lorsqu'on aura pris connaissance de l'aperçu ci-après, des dates des salons triennaux, jointes au chiffre des œuvres exposées: 1792, cent vingt-trois ouvrages, — 1796, cent quatre-vingt-six, — 1802, cent soixante-cinq, — 1803, cinquante-un, — 1804, cent vingt-quatre, — 1806, cent quatre-vingt-dix, — 1808, deux cent soixante-huit, — 1810, deux cent soixante-douze, — 1812, deux cent quatre-vingt-quatre, — 1814, deux cent quatre-vingt-dix-neuf, — 1817, trois cent soixante-dix-huit, 1820, quatre cent quarante-cinq, — 1823, quatre cent dix, — 1826, quatre cent vingt-cinq, — 1829, cinq cent soixante-sept, — 1830..... — 1833, quatre cent quarante-quatre, — 1838, cinq cent deux, — 1841, trois cent dix-sept, — 1843, cinq cent quatre-vingt-quatre, — 1847, quatre cent dix-huit, — 1850, deux cent seize, — 1853, cinq cent soixante-onze, — 1856, six cent quatre-vingt-treize envois.

Ces détails donnés, il importe, en ce qui s'applique à l'exhibition gantoise de 1856, de placer ici l'analyse des documents qui précèdent la mention, par ordre alphabétique des noms de leurs auteurs, des ouvrages admis aux honneurs de la solennité artistique.

Enumérons. Voici d'abord les statuts sur lesquels repose l'établissement de la *Société pour l'encouragement des beaux-arts dans la ville de Gand*, définitivement adoptés le 30 mai 1853, en assemblée générale des membres effectifs de la Compagnie; ces statuts constatent que la Société a exclusivement pour but d'encourager *la peinture, la sculpture, l'architecture, le dessin* et *la gravure;* elle organise et dirige seule, comme déléguée à cette fin par l'autorité communale et l'Académie, les Expositions nationales de Gand. L'institution, placée sous le patronage de M. le gouverneur de la Flandre orientale et de M. le bourgmestre du chef-lieu de la province, se compose de soixante membres effectifs, d'un président, d'un vice-président, d'un secrétaire, d'un secrétaire-adjoint, de deux trésoriers et de six membres. Les commissaires sont élus pour trois ans à la réunion générale des membres effectifs, et parmi ceux qui n'exercent pas la profession des arts précités; ils sont indéfiniment rééligibles.

Une contribution annuelle de trois francs est acquittée par les membres effectifs. Le revenu de ces cotisations, joint aux ressources accessoires de la Société, constitue le fonds spécial, ayant pour exclusif objet de couvrir les frais des expositions et des travaux de la commission. Un second fonds, bien distinct du premier, se forme au moyen des souscriptions que s'appliquent à recueillir les membres effectifs, au profit des achats d'objets d'art envoyés aux

Salons, pour être répartis par la voie du sort entre les souscripteurs et les actionnaires. Dans l'assemblée qui précède l'ouverture de chaque exposition, s'arrête le programme de la solennité, et sont prises les résolutions propres à en assurer la réussite. L'avant-dernier article décide que les statuts pourront être modifiés en convocation générale, à la majorité des deux tiers des membres présents.

A la suite des statuts se dresse le tableau de la commission directrice, où figurent, cette année, les noms que voici : *Présidents d'honneur*, MM. de Jaegher, gouverneur de la province, et Delahaye, bourguemestre de la ville de Gand; puis MM. H. Rolin, ancien ministre des travaux publics, *président*; A. Van Lokeren, *vice-président*; B.-C. Dhont, *secrétaire*; E. Silz, *secrétaire-adjoint*; V. Gaillard, *premier trésorier*; Maertens Pelckmans, *deuxième trésorier*, et six membres effectifs. La Société n'a pas encore atteint le maximum de ses titulaires, fixé à 60; le total actuel n'est que de 46. En revanche, la liste des souscripteurs comprend plus de 300 membres.

Au tableau de la commission directrice succède le règlement dont voici les principaux extraits, au moins pour l'exercice de 1856. Le minimum annuel au bénéfice de l'exposition, ne peut être de moins de six francs; ces souscriptions ont toute latitude de s'élever aux taux progressifs de 10, de 15, de 20, de 25 fr. et davantage, par multiple de 5 fr. Tout souscripteur de la période triennale inaugurée le 21 décembre 1853, pour être close à la fin de 1856, a droit à son entrée personnelle, et, curieux détail, à l'entrée des personnes de sa famille demeurant dans la même maison que lui; il est, en outre, favorisé d'un exemplaire gratuit du livret; il participe aux chances de la loterie dans les proportions ci-après : Quatre actions ou numéros pour une souscription annuelle de 6 fr.; huit actions ou numéros pour une souscription annuelle de 10 fr.; douze actions ou numéros pour une souscription annuelle de 15 fr. et ainsi de suite.

Chaque action au porteur coûte 5 fr. et procure le droit d'une chance au tirage. La commission directrice a donné avis que ceux qui ont acquitté ou qui paieront une somme de 25 fr. par an pour la dernière période triennale, recevront cette année un exemplaire de la gravure : *Les Frères de Joseph*, d'après le tableau de M. Horace Vernet.

Sous la rubrique de police du salon, vient l'avis suivant : « Le public est admis à l'exposition moyennant un droit d'entrée d'un franc par personne. L'entrée sans rétribution est accessible tous les lundis, de deux heures à cinq heures de relevée, depuis le 13 juillet. Des mesures ont été prises en séance du 28 mai dernier». Ce document complète les préliminaires du catalogue, qui renferme, comme il a été dit dans la précédente livraison de la Revue des Beaux-Arts, six cent quatre-vingt-sept numéros envoyés par quatre cent douze artistes. Postérieurement à la publication du catalogue, les six cent quatre-vingt-sept ouvrages reçus se sont augmentés de près de cent autres, et c'est ainsi que l'exposition gantoise de 1856 a été ouverte en grande cérémonie et sous la présidence de M. de Decker, ministre de l'intérieur, qui était venu tout exprès de Bruxelles. S. A. R. le duc de Brabant a honoré de sa présence cette inauguration.

La solennité du 26 juin a été devancée par une brochure de quelques feuillets renfermant les conditions générales pour l'acceptation des tableaux et objets d'art.

On vient de voir que la Société royale établie au chef-lieu de la Flandre orientale, se compose d'actionnaires et de souscripteurs à l'instar de celles d'Anvers et d'autres compagnies artistiques des plus importantes villes de la Belgique. L'utile institution que le chef de l'État a bien voulu honorer de son auguste patronage, emploie exclusivement les sommes provenant des souscriptions triennales ainsi que celles recueillies au salon, en achat de tableaux, statues, bustes, études d'architecture, dessins, gravures, lithographies et autres, réparties par la voie du sort, à la fin de la solennité, aux titulaires d'actions et aux souscripteurs de passage. La Société d'encouragement pour les Beaux-Arts est secondée d'une manière très efficace, dans sa tâche, par le généreux concours de l'édilité locale. Ainsi, à l'exposition qui vient de s'ouvrir, le collége des Bourguemestres et échevins de Gand, a effectué comme aux fêtes précédentes, l'emplette d'un certain nombre de tableaux reçus pour enrichir la collection, déjà fort opulente, du musée de la ville.

La commission directrice ayant seule mandat d'examiner, d'accueillir ou d'écarter les envois soumis à son contrôle, se proposant de faire dès le début des acquisitions en vue de la loterie, a cru devoir prévenir les artistes de joindre à leurs expéditions le chiffre du prix minimum moyennant lequel ils consentiront à les céder, avec prière d'y ajouter leur nom, prénoms, lieu de naissance et adresse, complété d'une note relatant les sujets de leurs productions. Les exposants qui auraient traité avec la commission directrice, jouiront de la faculté de se dédire,

el, s'ils trouvaient des rémunérations supérieures, de revendre leurs toiles, marbres, bronzes, bas-reliefs, pastels, aquarelles, estampes, jusqu'à la fermeture du salon.

Un peu tard il est vrai, mais à titre d'avertissement pour l'avenir, les articles principaux du programme sont les suivants :

ART. 2.

Le salon sera ouvert tous les jours de dix heures du matin à une heure de relevée, et de deux heures à cinq heures de l'après-midi.

ART. 3.

On recevra toute espèce de production des arts du dessin, telles que tableaux, morceaux de sculpture, plans d'architecture, gravures, lithographies, aquarelles, dessins, etc., pourvu que ces objets soient l'ouvrage d'artistes vivants, régnicoles ou étrangers.

ART. 4.

On n'admettra ni objets déjà exposés à Gand, ni copies peintes à l'huile d'après des tableaux, ni dessins copiés d'après des gravures, à moins qu'il n'y ait des motifs d'admission agréés par la commission chargée de la direction de l'exposition.

ART. 5.

La commission directrice pourra refuser l'admission de tableaux ou autres productions qu'elle considérera comme dépourvus de mérite ou traités de manière à ne pouvoir être exposés.

ART. 8.

Les objets destinés à l'exposition devront être adressés au secrétaire de la société, au local du Musée, à Gand, et remis avant le 1er juin ; ceux qui ne parviendront qu'après cette époque, n'obtiendront que le rang de placement que leur assignera la date de leur arrivée.

Ainsi, d'après cette déclaration du programme, la date du 1er juin pour les envois n'est pas un délai de rigueur, et le jour où paraîtra cet aperçu, les artistes auront eu devant eux, du 1er juillet au 17 août, une période de plus de six semaines pour transmettre leurs travaux à Gand. La clause réglementaire et en quelque sorte capitale est celle consignée dans l'article 9 :

La commission ne sera pas tenue de payer les frais de transport, d'envoi et de renvoi. Le retour se fera par la même voie que celle de l'arrivée, à moins que l'exposant n'en indique une autre ; le tout sans responsabilité d'accident.

Il se répète cependant que cette prescription rigoureuse ne s'appliquerait pas à tout le monde, et qu'il y aurait eu, qu'il pourrait y avoir encore des exceptions en faveur des talents ou des réputations consacrées. L'article 10 proclame une dernière prérogative dévolue à la commission directrice; elle est exclusivement chargée du placement des compositions.

Un voyage à Gand, au courant de la dernière quinzaine de juillet et en compagnie de plusieurs artistes de nos amis qui nous inspirent toute confiance, nous a mis à même de nous former une opinion sommaire, tant sur les dispositions matérielles que pour ce qui regarde les envois. Il nous a paru que le sentiment général s'accordait à reconnaître que le local est très-insuffisant pour le nombre de toiles exposées; car, à leur grand désavantage, on a dû en mettre partout dans tous les coins et recoins du rez-de-chaussée; au premier étage, il y a deux salons convenables mais peu spacieux. Il semble aussi que le Salon gantois ne s'est pas tenu cette année au niveau de ceux d'Anvers et de Bruxelles. Cette fois, la plupart des sommités artistiques de la Belgique et des Etats voisins sont restées sourdes à l'appel. Les noms connus qui ont fait des envois, ne justifient pas complétement leur renommée acquise; sauf pourtant de très-honorables exceptions.— il y en a partout,— auxquelles de légitimes éloges sont dus et qui seront mentionnés dans notre second et dernier article.

FLORIS VAN STRAET.

Anvers, 10 août 1856

VISITES AUX ATELIERS

SECONDE CAUSERIE.

M. ARMAND LEVÉEL.

A l'époque où les types inimitables du Ligueur, du Huguenot et de la 32me Demi-brigade, vinrent révéler au monde artistique tout ce qu'il y avait d'avenir dans le talent de M. Armand Léveel, un homme célèbre, ému par ses énergiques inspirations, disait en voyant le fameux Tambour : « Michel-Ange et Canova n'ont pas dit le dernier mot de la sculpture, — ce jeune M. Levéel nous montrera peut-être un jour de grandes choses que nous n'avions pas même soupçonnées. »— Si l'illustre prophète vivait encore, qu'il serait heureux et fier de voir s'accomplir aujourd'hui sa prédiction ; il aplaudirait à l'artiste que. seul, il avait deviné.

Le monument colossal destiné à la ville de Cherbourg, est la traduction puissante d'une pensée aussi profonde que hardie :—« L'Empereur indiquant les points à fortifier, couvrant l'Océan du regard et du geste, semble commander à l'élément que doit dompter son génie. » — Cette phrase, écrite par l'auteur lui-même sur son esquisse couronnée à Cherbourg, a été le germe de cette œuvre gigantesque. Napoléon est là, sur le rivage où vont s'exécuter les vastes travaux qu'il a conçus ; calme sur son cheval qui recule épouvanté, il désigne de la main les nouvelles limites que la vague ne pourra plus franchir. — En vain l'Océan indigné soulève les flots menaçants,—à l'immense Océan, ce rival de l'Être suprême oppose l'immensité de son génie.

Quand on lève les yeux sur la composition de M. Armand Levéel, on est écrasé par l'intelligence surhumaine qui rayonne sur le front du vainqueur des nations : — on éprouve en face de cette majestueuse création, un sentiment analogue à ce je ne sais quoi qui nous fait sentir au pied des Alpes et sur la crête des Pyrénées, combien Dieu est grand et combien nous sommes petits. — Cette statue équestre qui doit s'élever près du port de Cherbourg, est un poëme sublime où se révèle tout entier le grand Napoléon, ce demi-dieu des temps modernes.

Qui ne connaît le Charlemagne qu'attend depuis si longtemps la place des Écoles? Quel éclatant succès eût accueilli cette esquisse, tant de fois reproduite par la phothographie! si le sculpteur avait pu l'exécuter en des proportions aussi colossales que celles du Bonaparte à cheval, (qui n'a pas moins de 35 cent. au-dessus de l'Henri IV du Pont Neuf). Il ne fallait rien moins qu'une révélation pour trouver cette tête à travers les dix siècles qui nous en dérobaient l'immortel caractère.

Grâce encore à M. Levéel, nous avons maintenant un portrait de Colbert, dont la physionomie avait échappé à tous ceux qui croyaient peindre l'illustre financier en le faisant ressembler à une toile de Rigaud. En reproduisant quelques passages de la *Notice* de Lemontey et des *Mémoires d'un contemporain*, l'abbé de Choisy, qui ont inspiré le statuaire, le lecteur sentira tout ce qu'il y a de vérité dans la figure de Colbert : — « Colbert avait le visage naturellement renfrogné; ses yeux creux, ses sourcils épais et noirs, lui faisaient une mine austère et lui rendaient le premier abord *sauvage et négatif*. — L'habitude des refus avait imprimé sur son front un pli sinistre, dont le mouvement glaçait d'effroi les solliciteurs. — Il apparaissait dans ses audiences tellement impassible et taciturne, qu'un jour, une femme impatientée lui cria : « Au moins, faites-moi signe que vous m'entendez ! » — Dans la *Correspondance* de Mme de Sévigné, il est appelé *le Nord* par sobriquet, et un poëte croit l'avoir assez désigné par le nom d'*homme de marbre*. Jamais la nature n'avait plus âprement écrit sur les traits d'un homme sa vocation pour être ministre des finances : — insensible à la fatigue, sourd à la menace, incapable de peur et de pitié, cachant sous le flegme un naturel colère et impatient, esprit solide mais pesant, conception lente, etc., etc..... »

Ces grands traits peignant les qualités du ministre, résument admirablement l'œuvre de notre sculpteur; Colbert lisant l'ordonnance de 1681, concernant la marine, tient de la main droite la plume qui doit la signer.

M. Armand Levéel n'est pas seulement un penseur austère et profond; *le Huguenot mourant dans les bras de ses enfants* est un drame héroïque plein de larmes et de sentiment. — Un brave soldat, un noble gentilhomme, soutient de tout son courage les efforts de ses compagnons qui commençaient à plier sous le nombre; courant sur les cadavres que son bras infatigable entasse devant lui, il monte sur la brèche avec ses deux fils, entraînant à sa suite les soldats électrisés.

Bientôt l'ennemi fuit en désordre, le drapeau des vainqueurs flotte sur les murs; l'intrépide huguenot, couvert de sang et de poussière, demande à vider une rasade à la santé des assaillants; il lève la visière de son casque pour étancher la soif qui le dévore, — mais il chancelle, — il tombe, — il est mort! une balle égarée avait brisé sa tête. Le plus jeune des enfants pousse un cri et serre dans ses bras son père expirant, tandis que l'aîné jure vengeance en étouffant ses sanglots.

Nous engageons vivement M. Armand Leveel à ne pas laisser plus longtemps, à l'état d'ébauche, cette scène touchante, où frémissent ces grandes passions de la nature dont Shakspeare a révélé la terrible puissance.

FRÉDÉRIC BORGELLA.

MOSAÏQUE.

Don de livres du ministère d'État aux bibliothèques et autres établissements civils et religieux. — *Prise de la tour Malakoff*, par M. Horace Vernet. — Panorama de la *prise de Sébastopol*, par M. Langlois. — Buste d'Adolphe Adam, par M. Duret. — Statue du cardinal de la Tour d'Auvergne, par M. E. Thomas. — Le *Camp d'Equihem*, par M. Jeanron. — *Pâturage hollandais* de M. Coignard. — Portrait du sculpteur Jacquet. — Portraits de l'Empereur et de l'Impératrice; MM. Cabanel et Jalabert. — Mort d'Hippolyte Bonnardel. — Découverte d'un Corrége. — Décès de Bordogni. — Concours du Conservatoire impérial de musique. — Inscription à la préfecture de police. — Fondation de différents prix à l'Académie de Tarbes. — Le domaine de Marengo. — Arrêté du roi Léopold, constituant l'établissement d'un édifice destiné aux collections artistiques de l'État et aux Expositions des Beaux-Arts. — Société des aquarellistes de Bruxelles. — La maison de ville de Nuremberg.

Son Exc. M. Achille Fould, ministre d'État et de la maison de l'Empereur, a décidé qu'à l'occasion de la fête du 15 août, il serait fait, entre plusieurs bibliothèques et établissements civils et religieux de Paris et des départements, une répartition des ouvrages provenant des souscriptions de la division des Beaux-Arts de son ministère. — Récemment, M. Horace Ver-

net a reçu et accepté la commande d'une de ces grandes toiles qu'il sait si bien ordonner et peindre, et qui aura pour sujet la *prise de la tour Malakoff*. — Dans la même série d'idées, l'auteur du panorama de la *Bataille d'Eylau*, qui a si longtemps attiré la foule aux Champs-Elysées, M. le colonel Langlois, revenu de Crimée, a rapporté de la péninsule moscovite, héroïque théâtre de nos triomphes, toutes les silhouettes, les points de vue et autres éléments ou souvenirs nécessaires à la composition de son nouveau panorama, qui sera consacré au suprême assaut du 8 septembre, c'est-à-dire à la *prise de Sébastopol*. — S. E. M. Achille Fould, a aussi confié à M. Duret, de l'Institut, la tâche de sculpter en marbre le buste du célèbre compositeur Adolphe Adam, son défunt collègue à l'Académie des Beaux-Arts. Le choix de M. Duret atteste les sympathies aussi hautes qu'éclairées qu'inspirent au digne conseiller de la couronne, la mémoire du regrettable maître dont les œuvres ont enrichi toutes les scènes lyriques de la métropole, sauf celle du Théâtre-Italien. Adolphe Adam tenait surtout à rester Français. — M. Emile Thomas vient de mettre la dernière main, de polir *ad unguem*, comme dit Horace, la statue en marbre du feu cardinal de la Tour d'Auvergne, pour la ville d'Arras, dont le vénérable prélat a longtemps occupé le siége épiscopal.

D'autres acquisitions se sont opérées toujours sous les auspices du ministère d'Etat, au nombre desquelles : le *Camp d'Equihem*, par M. Jeanron, et un *Pâturage hollandais*, de M. Coignard. — Ont en outre été commandés : à M. Jobbé Duval, le portrait du sculpteur Jacquet, pour le complément décoratif des panneaux et des petits encadrements restés vides dans la galerie d'Apollon, au Louvre ; à M. Cabanel, le portrait de l'Empereur, et à M. Jalabert, celui de l'Impératrice ; ces deux ouvrages sont destinés à servir de modèles à la Manufacture impériale des Gobelins.

L'Académie de France à Rome, la France artistique tout entière, ont une véritable perte à déplorer. Le mois dernier, à la suite d'une crise intellectuelle qui avait troublé sa raison, Hippolyte Bonnardel, dans la trente-deuxième année de son âge, peu après ce douloureux événement, a rendu le dernier soupir, loin de sa patrie, comme ses ancêtres Nicolas Poussin et Claude Gelée. Né à Lyon, si notre mémoire est fidèle, le jeune sculpteur qui vient de descendre dans la tombe, de même que plusieurs héros antiques, a eu une existence courte mais bien remplie ; disciple de feu Ramey et de M. Dumont, il était un des élèves les plus distingués de l'Ecole impériale des Beaux-Arts, lorsqu'en 1851, la Grande-Bretagne livra au concours européen la composition de la médaille commémorative de son Exposition universelle. Le triomphateur fut un artiste français, toutes les bouches prononcèrent alors le nom de Bonnardel. Nom prédestiné ! semblait-il, car quelques semaines plus tard, il triomphait encore au grand concours de Rome, pour la sculpture. La villa Médicis ne fut pas pour le jeune pensionnaire, une Capoue ; chaque année de son séjour était marquée par un succès ; on se souvient de sa simple et gracieuse statue de *Ruth*, portée de la ville éternelle sur les ailes des chérubins, puisqu'elle a eu la chance de descendre, en 1855, sans aucune meurtrissure, au palais des Beaux-Arts de l'avenue Montaigne. Hippolyte Bonnardel en était à sa cinquième et dernière année de résidence au compte de l'Etat, dans la métropole de la chrétienté ; en avril, était exposé, suivant l'usage antique et solennel, sous les lambris du palais de France, le groupe du *Christ sur les genoux de sa mère*, que l'on admirera bientôt ici, au palais de la rue Bonaparte, et Hippolyte Bonnardel comptait suivre son œuvre bien-aimée pour lui donner l'immortalité du marbre. Vains rêves ! chimérique espoir ! le fil de ses jours s'est rompu ! il est allé rejoindre Papéty et Charles Maréchal.

Le plus discret et le plus infatigable peut-être de nos artistes-amateurs, M. Desperets, possède une fort belle collection de dessins, qu'il augmente chaque jour par des recherches nouvelles. En 1850, dit la *Revue anecdotique*, M. Desperets trouva chez un brocanteur un petit tableau fort enfumé, barbouillé à plaisir, mais sous le badigeon prémédité duquel il crut démêler une œuvre de mérite. Il acheta cette toile, l'emporta chez lui, et un examen attentif l'amena à enlever l'épaisse couche de vernis qui la recouvrait. Après cette opération, il resta convaincu qu'il possédait quelque bon tableau de l'école de Parme. Pour s'assurer du fait, il consulta Félibien, et voici ce qu'il lut à l'article *Corrége*, dans ce consciencieux historien : « La pièce la plus finie que j'aye veüe de luy est un petit tableau qui estoit à Rome dans le palais du cardinal Antoine Barberin. C'est une figure nue représentant un des disciples de Notre-Seigneur, qui laisse aller son manteau entre les mains des Juifs qui le poursuivent dans le jardin des Olives. Cette peinture m'a paru autrefois si belle, que je ne me souviens pas d'avoir rien veu de si agréable. » (*Entretiens sur les vies et sur les ouvrages des plus excellents peintres anciens et modernes.* — Vie du Corrége.) Félibien était l'ami intime de Poussin, et ce dernier l'a beaucoup aidé de ses conseils pour écrire son livre. Or, la petite toile dont cet extrait fait mention, a disparu depuis. La similitude frappante qu'elle offre avec celle qui est en la possession de M. Desperets, peut donc faire conclure à la découverte d'un véritable Corrége. Le coloris, le dessin, le modelé, tout concourt à confirmer cette opinion. C'est au Louvre que se trouvent déjà réunis tous les autres Corrége de la collection Barberin.

Un des ténors de l'ancienne Compagnie italienne, depuis devenu un des plus célèbres professeurs de chant du Conservatoire de musique, Bordogni, décoré d'un grand nombre d'ordres européens comme son compatriote l'illustre Spontini, et qui s'était depuis peu démis de son professorat, vient de mourir à la suite d'une maladie dont il prévoyait lui-même le terme.

Le conservatoire de musique n'a point chômé durant la dernière quinzaine. Le 24 de ce mois a eu lieu le concours de *Chant* dont les résultats suivent :

Hommes. — Pas de 1er prix ; 2e prix, partagé entre MM. Dumestre, élève de M. Masset, et Troyes, élève de M. Ponchard. — *Femmes.* — 1er prix, Mlle Daubancourt ; 1er accessit, Mlle Watrin ; 2e accessit, Mlle Senes, toutes trois élèves de M. Masset.—Le lundi suivant 28, il a été procédé au concours de *grand Opéra*, comme il suit : *Classe des hommes* : 1er prix, M. Cœuilte ; 2e prix, M. Duvernoy.—1er accessit, M. Mathieu ; 2e accessit, M. Tapiau ; 3e accessit, MM. Buet et Byron. — *Classe des femmes* : Pas de 1er prix ; 2e prix, Mlles L'Héritier et Thouler. — 1er accessit, Mlle Dupuy ; 2e accessit, Mlle Debay, Denest et Pagès, 3e accessit, Mlle Andignoux. — Enfin le jeudi 31 juillet, ont été proclamés les lauréats de la *Comédie* et de la *Tragédie*, dans l'ordre ci-après : —*Comédie.*—*Classe des hommes* : 1er prix, M. Deschamps ; 1er accessit, M. Finsterwald. —*Classe des femmmes* : 1er prix, Mlle Léocadie ; 2e prix, Mlles Mongral, Lapierre et Devoyod ; 1er accessit, Mlle Hegman ; 2e accessit, Mlle Devillers ; 3e accessit,

Mlle Moïse. — *Tragédie — Classe des hommes* : 2e prix, M. Hubert : 1er accessit, M. Finsterwald. — *Classe des femmes* : 1er prix, Mlle Lebrun ; 2e prix, Mlles Devoyod et Léocadie ; 1er accessit, Mlle Montagne.

Les travaux que l'on exécute à la préfecture de police ont fait découvrir l'inscription ancienne, en lettres d'or et d'azur, placée sur la porte principale de l'hôtel, et donnant la date précise de sa construction. Voici cette inscription :

LES LETTRES D'OR DIENT L'ANNÉE
QUE L'ŒUVRE FUT COMMENCÉE :
AU TEMPS DU ROI CHARLES LE HUICT,
CESTUY HOSTEL SI FUT CONSTRUICT

En effet, en relevant et en prenant comme chiffres romains les lettres d'or du second distique, on trouve MCCCCLXXXV (1485). C'est donc en 1485 que fut fondé l'hôtel du Bailliage, depuis hôtel de la Présidence, et enfin hôtel de la Préfecture de police.

La Société académique de Tarbes, fondée il y a deux ans, par notre collaborateur, M. Jubinal, député des Hautes-Pyrénées au Corps Législatif, a récemment décidé qu'elle décernerait *cinq prix* en 1857 ; savoir : un *Prix de Poésie*, offert par M. Jubinal, ayant pour sujet : *les Pyrénées* ; un *Prix d'Histoire*, donné par MM. Jubinal et Davezza ; un *Prix de Géologie* ; un *Prix d'Agriculture*, mémoire sur les céréales ; un *Prix d'Industrie*, mémoire sur l'influence du réseau pyrénéen relativement au commerce des contrées qu'il traversera. Les manuscrits devront être remis à Tarbes au secrétariat de la Société, avant le 31 décembre 1856. On voit que s'il y a des compagnies savantes qui restent oisives, ce n'est pas la Société académique de Tarbes.

A diverses reprises il a été question dans ces colonnes de la vente du domaine de Marengo, qui, tout porte à le croire, est à la veille de s'accomplir. Les véritables amateurs des arts y trouveront à la fois des objets d'un prix inestimable par leur valeur artistique, et d'autres qui, moins remarquables peut-être au point de vue de l'art, sont plus précieux encore par les souvenirs historiques qui s'y rattachent et qu'ils sont destinés à faire passer à la postérité la plus reculée. Le futur propriétaire de ce domaine, s'il n'est pas seulement un sincère appréciateur des chefs-d'œuvre, mais encore un habile agronome, trouvera dans son acquisition l'objet d'une fructueuse agriculture, et, en effet, si on estime le palais monumental seulement 200,000 francs, il restera 400,000 francs pour 100 hectares de bonne et excellente terre, vignes, prés et bois, ou, si on aime mieux, il restera 400,000 francs pour 1 million de mètres de terrain, c'est-à-dire à 60 centimes le mètre. Qu'on donne maintenant un prix au musée et au riche mobilier qui en dépend, et on verra que ce domaine représentera pour son acquéreur une valeur au moins quadruple de la mise à prix.

Le *Moniteur belge* du 1er août, a publié dans sa partie officielle, avec un rapport très-détaillé et très-clair du ministre de l'intérieur, M. Dedecker, un arrêté royal qui constitue une commission à l'effet d'examiner les questions relatives à la construction d'un édifice destiné à recevoir les collections artistiques, littéraires et scientifiques de l'Etat, et dont une partie sera disposée pour servir de local aux solennités et expositions publiques. Sont nommés membres de ladite commission : MM. le baron Hippolyte Dellafaille, membre du Sénat ; Van Schoor, membre du Sénat ; le comte de Liedekerke, membre de la Chambre des Représentants ; Rogier, membre de la Chambre des Représentants ; le secrétaire général du département de l'intérieur ; le bourguemestre de la ville de Bruxelles ; le directeur de la division des lettres, des sciences et des beaux-arts ; l'inspecteur-général des beaux-arts ; le directeur de l'administration de l'enregistrement et des domaines du Brabant ; l'ingénieur en chef directeur des ponts et chaussées dans la province de Brabant. La commission pourra s'assurer le concours des fonctionnaires publics et des directeurs ou administrateurs des dépôts de l'Etat qu'elle jugera convenable d'entendre ; elle pourra également prendre les avis des architectes et des artistes dont les connaissances spéciales lui paraîtront utiles pour l'accomplissement de sa mission.

La Revue a parlé, il y a quelques quinzaines, de la création à Bruxelles d'une Société d'aquarellistes ayant pour but d'organiser des expositions périodiques à l'exclusif avantage d'un genre trop négligé depuis quelques années et que les amateurs voudraient voir refleurir. A la quantité des dessins qui composent la première exhibition et à l'importance de quelques-uns d'entre eux, au mérite de presque tous, on ne se douterait pas que le projet de l'institution remonte à huit mois à peine. Cette exposition de début renferme 100 dessins, plus du double d'aquarelles qu'on a jamais vu figurer dans les salons triennaux de peinture en Belgique ; elle est riche de ces cent dessins, parce que ce sont tous ou presque tous morceaux de choix, admis après examen d'un jury. La Société belge des aquarellistes ne s'est pas laissée dominer par un étroit esprit de nationalité : elle a adressé des invitations à ses confrères de l'étranger, et, dès l'origine, elle a reçu des adhésions d'Allemagne, d'Angleterre, de France, de Hollande et de Suisse.

La maison de ville de Nuremberg possède dans la salle du conseil, annonce l'*Athenæum français*, des peintures murales d'Albert Durer et de ses élèves. Les peintures se trouvent dans la partie nord, et le groupe des *Musiciens* est du maître lui-même On vient d'en découvrir de nouvelles sur les murs extérieurs de la salle : elles sont en général fort pâles et très-effacées mais celles de la partie sud sont très-reconnaissables et portent, dans une couronne de lauriers, la date de 1521. On distingue l'empereur, des chevaliers, des personnages à cheval. Socrate et Platon revêtus d'anciens costumes allemands. M. Eberwein s'est offert pour restaurer les peintures sans rémunération aucune, d'après les procédés stéréochromiques ; seulement, la ville fournira les couleurs et toutes les choses nécessaires à ce travail.

HENRY DE SAINT-DIDIER.

LA PORTE GUILLAUME

A CHARTRES.

Le 25 juillet dernier, un incendie qu'aucune prudence humaine ne pouvait prévoir, a dévoré une partie considérable de la porte Guillaume, l'une des entrées de la ville de Chartres. A la suite de cette catastrophe, M. Coudray-Maunier, érudit Chartrain, qui a déjà communiqué à la Revue des Beaux Arts d'intéressants travaux

archéologiques, lui a expédié sous la date du 29, une missive renfermant les lignes suivantes, à l'adresse du directeur :

« Je m'empresse de vous transmettre le récit sommaire du désastreux événement dont notre ville a été, il y a trois jours, le théâtre. Si vous jugez cette courte notice digne de quelque attention, je vous serai très-reconnaissant de vouloir bien la reproduire dans la livraison prochaine de votre recueil. »

L'épître de M. Coudray-Maunier, écrite le 29, n'est parvenue à la Revue des Beaux-Arts que le lendemain 30, lorsqu'elle était imprimée. Il n'y a donc pas lieu de nous rendre responsable de ce retard d'une quinzaine, et au risque de répéter ce qu'ont dit les principaux organes de la presse, nous mettrons aujourd'hui sous les yeux des lecteurs l'envoi de notre correspondant :

Une clôture de murailles fort élevées, appuyées sur d'énormes terre-pleins et munies de distance en distance de grosses tours rondes, bâties comme elles en pierres de blocs, fut commencée à Chartres en 987. Longtemps interrompus, ces travaux furent repris à la fin du onzième siècle et continués pendant le douzième. Les portes fortifiées qui donnaient accès dans la ville étaient au nombre de sept, construites en pierres de taille. C'étaient : la porte Drouaise, qui ouvrait sur la route de Dreux ; la porte Saint-Jean, qui ouvrait sur le faubourg et proche l'abbaye du même nom ; la porte Châtelet, qui prenait son nom du château ou palais de l'évêque, qui se trouvait près de là ; la porte des Épars, par laquelle on gagnait diverses routes ; la porte Saint-Michel, voisine d'une église placée sous le vocable de ce saint ; la porte Morard, dont l'étymologie du nom n'est pas encore trouvée ; et la porte Guillaume, érigée en 1183 sur l'emplacement qu'occupait le fort de l'Évêque, par Guillaume, vidame de Chartres, dont elle a conservé le nom, sauf en 1793 le sobriquet des patriotes, qui la qualifièrent du nom de *Guillaume-Tell*. Fortement endommagées par les divers siéges que la ville eut à souffrir pendant le quinzième et le seizième siècles, ces portes ont été successivement démolies : une seule, la porte Guillaume, a échappé au marteau des démolisseurs modernes. Cet édifice, précieux specimen de l'architecture militaire du moyen-âge, était autrefois surmonté d'une petite chapelle dédiée à saint Fiacre et à saint Pantaléon, qui a disparu vers la fin du dix-huitième siècle.

La porte Guillaume appartient, par son architecture, au style ogival, flanquée de deux grosses tours rondes réunies par une courtine ; une galerie saillante de créneaux et de machicoulis couronne le tout. A l'entrée de la voûte on voit la coulisse de la herse et l'ouverture par laquelle tombait l'assommoir. A la façade extérieure, on remarque les baies par lesquelles jouaient les bras du pont-levis, et, au pied de la tour, du côté de l'emplacement qu'occupait la porte Morard, on voit la poterne par laquelle sortait la ronde de nuit. — Quant à la façade du côté de la ville, l'administration municipale, qui n'a pas toujours eu assez de soin de ses monuments historiques, l'avait, il y a quelques années, laissé rendre méconnaissable par les crépis et le badigeon.

Eh bien ! ce souvenir d'une époque éloignée vient d'être en partie détruit par un incendie, dans la journée du 25 juillet 1856. Depuis longtemps, les constructions modernes élevées sur la plate-forme de la porte Guillaume ; et qui remplaçaient l'antique chapelle dédiée à saint Fiacre, servaient de greniers et étaient louées à diverses industries, comme l'étaient autrefois les chambres assises sur cet édifice. Les chroniques chartraines rapportent qu'au commencement du seizième siècle (juin 1524), la ville donnait à bail, à un cordier qui avait établi ses rouets sur les murailles, les chambres assises sur la porte Guillaume, moyennant une rente annuelle de 27 sous six deniers tournois. En dernier lieu, un boulanger y avait établi un dépôt pour sa provision de bois.

L'intensité du feu, alimenté par une masse de bois de sapin qu'on n'évalue pas à moins de 900 stères, a déterminé la destruction totale des constructions appliquées aux vieilles murailles des tours. Par bonheur, le mal n'est pas sans remède ; car la partie de l'antique forteresse qui a échappé à l'incendie est celle qui regarde le faubourg ; elle est intacte. La partie dévastée par le feu est tournée vers la ville. Il est à croire que l'administration municipale actuelle fera réparer ce désastre avec l'intelligence qui la distingue, et qu'elle tiendra à ce que les réparations soient plus en rapport avec l'architecture du monument, trop longtemps négligé. *La Société archéologique d'Eure-et-Loir*, dont la fondation et les statuts ont été sanctionnés aux termes d'un arrêté du 22 juillet 1856, par M. le préfet du département, qui a de plus accepté la présidence d'honneur qui lui avait été offerte, *la Société d'Eure-et-Loir* ne manquera pas d'apporter son efficace influence et son actif concours à la noble pensée du projet de restauration de porte Guillaume.

COUDRAY-MAUNIER.

CORRESPONDANCE

I

LE R. P. CHARLES CAHIER

DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS.

Au Rédacteur en chef,

Je lis assidument, Monsieur, la Revue des Beaux-Arts qui a toutes mes sympathies ; mais des travaux imprévus ayant momentanément détourné mon attention de votre intéressant recueil, j'étais vers la fin de juillet en arrière de quatre livraisons, lorsque j'ai repris mes lectures. Au courant de mon examen, j'ai découvert dans l'article signé de votre nom, intitulé : *Tombeau du cardinal prince de Croï, archevêque de Rouen* (n° du 15 juillet dernier, page 209), une légère inexactitude touchant un de mes parents.

Dans le passage que j'indique, vous citiez, Monsieur les RR. PP. Arthur Martin et Cahier, auteurs, ainsi que vous le dites en parfaite connaissance du sujet, d'une savante *Monographie de la cathédrale de Bourges* et des *Mélanges d'archéologie sacrée*, dont le véritable titre est : *Mélanges d'archéologie d'histoire et de littérature*, qui forme maintenant trois importants volumes in-4°, édités à Paris par la librairie de Mme veuve Poussielgue-Rusand ; le premier tome de 1847 à 1849 ; le second en 1851 ; le troisième en 1853.

Mais vous attribuez, Monsieur, le prénom de Jules au père Cahier, mon cousin-germain, incident qui présenterait peu de gravité, si le docte membre de la Compagnie de Jésus n'avait pas un homonyme qui a aussi embrassé la carrière ecclésiastique, un mien frère qui, celui-là, s'appelle bien Jules et qui est directeur de la Congrégation de Saint-Sulpice. En ce qui concerne le collaborateur du R. P. Arthur Martin, il porte le prénom de Charles ; c'est pourquoi il me paraît opportun de restituer à chacun des cousins-germains les désignations baptismales et patronimiques qui sont les leurs, et en conséquence de rendre au R. P. Charles Cahier ce qui lui appartient et qu'indûment on affecte au digne abbé Jules Cahier.

N'accordez je vous prie, Monsieur, à la rectification ci-dessus, que la valeur qui lui est propre, et ne l'accueillez, si vous le jugez convenable, que comme simple renseignement. J'ai pensé que la Revue des Beaux-Arts s'occuperait peut-être encore de l'auteur des *Mélanges d'archéologie, d'histoire et de littérature;* c'est dans cette hypothèse, et pour prévenir une nouvelle confusion de prénoms, qu'il m'a semblé utile de vous transmettre les détails qui précèdent.

Auguste CAHIER,

Président de la Société Académique de Douai, centrale du Nord.

Douai, 25 juillet 1856.

II

J.-B. DUCHESNE (DE GISORS).

Au même.

Permettez-moi, Monsieur, en ma qualité de gendre de feu Duchesne (de Gisors), de vous remercier de l'article qu'il vous a plu de consacrer à mon très-regretté beau-père, dans la livraison de la Revue des Beaux-Arts du 1er de ce mois. Ce n'est point à tort que vous avez trouvé fort obscure la phrase que vous citez : « Duchesne vint se fixer à Paris, avec sa femme, ses enfants et son fils. » Je ne sais si c'est par suite d'une substitution typographique ou par un étrange écart de plume que l'erreur a été commise; quoi qu'il en soit, au lieu des mots : « ses *enfants* et son *fils*, » il faut lire : « et son *père*. »

Ayez, je vous prie, Monsieur, l'obligeance d'accueillir et d'enregistrer cette petite rectification, à laquelle j'ajoute de nouveaux détails qui intéresseront peut-être les lecteurs. Duchesne (de Gisors) avait eu de sa première femme, trois enfants, dont l'un, Charles Duchesne, qui promettait de devenir un grand peintre avait déjà remporté plusieurs médailles à l'École des Beaux-Arts, ainsi qu'aux autres expositions de Paris et des départements. Duchesne fils avait exécuté des tableaux non moins remarquables que remarqués, lorsque la mort le surprit dans la période culminante de son talent, seulement âgé de vingt-neuf ans.

L'entrefilet dépourvu de signature, publié par *le Siècle* du 5 avril dernier, étant de moi, j'aurais pu m'en servir sans scrupule pour mon travail de *l'Union*, numéro du 18 juin passé. Le contraire est advenu ; la notice d'abord présentée au *Siècle* et trouvée trop longue par le rédacteur en chef pour être reproduite avant longtemps, j'ai alors rédigé, conformément au désir du journal, les lignes qu'il a bien voulu insérer il y a un peu plus de quatre mois, et qui étaient en somme le résumé succinct de l'article qui, plus tard, a paru dans *l'Union*.

Quant à ce qui regarde le célèbre paysagiste Lantara, que j'ai mentionné comme un des plus connus parmi les peintres des fêtes galantes du dix-huitième siècle, j'étais loin de croire que les figures enrichissant les belles compositions du maître ne fussent point de lui; je vous remercie, Monsieur, d'avoir redressé tout à mon profit une idée fausse ; je complète mes remercîments par l'expression de mes très-dévouées sympathies,

Victor FOURNEL.

Paris, 3 août 1856.

LE BOULEVART MALESHERBES. — LA CASERNE DE LA RUE DE CLICHY — LE GYMNASE MUSICAL.

L'étendue de la lettre que M. Alexandre Campadellin, propriétaire, rue de Clichy, a adressée il y a une quinzaine de jours au directeur de la Revue des Beaux-Arts, M. Félix Pigeory, en sa qualité d'architecte de la ville de Paris, et dont il a été dit un mot dans la livraison précédente, dépassant les limites ordinaires de ces sortes de communications, ne nous permet d'appeler sur elle l'attention de la municipalité parisienne, ainsi que celle du public, que par une brève analyse. M. Campadellin s'étonne que le boulevart Malesherbes, dont la création remonte, déclare-t-il, à plus d'un demi-siècle, ne compte encore qu'un numéro ; il se plaint que le prolongement de ce boulevart, ordonnancé à maintes reprises depuis l'an VIII, sous le ministère de Lucien Bonaparte, ce qui fait remonter la date de son origine à plus de cinquante ans, jusqu'au décret de la période actuelle, reste toujours à l'état de projet; état de choses qui préjudicie aux intérêts des propriétaires, aux besoins de la circulation et à l'harmonie des lignes architectoniques qui devraient être le caractère dominant de la place de la Madeleine. Au début, il s'agissait d'ouvrir la voie triomphale jusqu'à la barrière Monceaux; de règne en règne, ce plan gigantesque s'est replié sur lui-même du parc Monceaux à la rue de la Bienfaisance, puis sur celle d'Anjou, puis celle de Chauveau-Lagarde, revenant ainsi presqu'au point de départ. Le remède que propose M. Campadellin, en face de ce fâcheux statu quo, est de restreindre aux exigences de la place le boulevart Malesherbes. Dans son opinion, l'édilité métropolitaine pourvoirait aux frais d'expropriation, en aliénant les terrains aujourd'hui déblayés de l'ancienne caserne de la rue de Clichy, en regard de celles de Londres ; les constructions et la superficie considérables laissées disponibles rue Blanche par la suppression du Gymnase musical, compléteraient le crédit obligatoire, et, suivant toute apparence, procureraient des bénéfices à la ville. Tels sont, à peu de choses près, les faits et les idées exposés au courant de l'épître de notre correspondant. L'administration de la cité et les lecteurs apprécieront l'opportunité des aperçus de M. Alexandre Campadellin.

SOCIÉTÉ LIBRE DES BEAUX-ARTS.

BULLETIN N° 568.

PRÉSIDENCE DE M. ROUGET.

Séance du 5 août 1856.

Après la lecture et l'adoption du procès-verbal, on passe à la correspondance qui comprend :

Trois numéros du journal anglais *The Builder*.

Un bulletin des séances de la société impériale et centrale d'agriculture.

Un numéro du journal de la Société impériale et centrale d'horticulture.

Bulletin de la Société française de photographie.

Deux numéros de l'*Univers musical*.

Deux lettres de M. Coudray-Maunier. La première annonçant la création définitive de la Société archéologique d'Eure-et-Loir, et demandant à ce que cette Société soit comprise au nombre de nos sociétés correspondantes. La seconde nous donnant des détails fort intéressants sur la *Porte Guillaume*, de Chartres, qu'un incendie vient de détruire en grande partie.

M. Rouget annonce qu'une allocation de 300 francs vient d'être accordée à la Société libre des beaux-arts par M. le ministre de l'instruction publique sur les fonds de l'État, et donne connaissance de la lettre de remerciement qu'il a écrite en réponse.

M. Maillet demande la parole pour lire une charmante pièce de vers de notre collègue M. Vieillard, que nous sommes heureux de reproduire dans les Travaux de la Société.

Le Secrétaire-général,
HENRI DE SAUCLIÈRES.

Ordre du jour de la séance du 19 août,

Lecture du procès-verbal; correspondance; rapport de la Commission chargée de l'examen du *Chalcotype* de MM. Behr et Compagnie; rapport de M. Maillet, sur les Mémoires de l'Académie de Metz; travaux divers.

TRAVAUX DE LA SOCIÉTÉ.

LE SYMPHONISTA DE M. L'ABBÉ GUICHENÉ.

Un simple curé de campagne, éloigné de tout centre intellectuel, n'ayant que la nature pour modèle, ne voyant rien, n'entendant rien de ce qui peut développer le génie de la mécanique, a su faire, par le seul secours d'un grand travail d'esprit, d'une volonté ferme, persévérante, une invention des plus ingénieuses, et qui est appelée à rendre d'immenses services dans les pauvres églises de village. Le produit de ses laborieuses recherches, de ses longs tâtonnements, est un instrument de musique à deux fins. Il a enté son nouveau système sur un *harmonium* ordinaire ou orgue dit expressif. Cet instrument a deux claviers étagés : l'inférieur est destiné aux exécutants qui sont musiciens, le supérieur à ceux qui ne le sont pas. Il y a même cet avantage, que l'artiste peut se servir des deux alternativement et même simultanément pour augmenter les effets de sonorité. Il est bien entendu que, sur le clavier ordinaire, quand le doigt presse une touche, il ne fait parler qu'un son; mais sur le clavier nouveau, l'on fait parler, avec un seul doigt, dix ou douze notes à la fois, on produit une harmonie complète et à des intervalles beaucoup plus considérables qu'on ne pourrait le faire avec les *dix doigts* sur le clavier primitif. Cet admirable système a donc pour objet de permettre à un enfant, qui n'a aucune connaissance musicale, mais seulement la routine de l'instrument, d'accompagner avec un seul doigt tous les morceaux de plain-chant en usage dans les églises, et cela par une harmonie plagale très-riche et forcément correcte. Avant d'entrer dans l'explication technique du mécanisme, que nous avons examiné avec beaucoup de soin, nous répondrons tout d'abord à une objection spécieuse qui pourrait se produire. Cette mécanique, dira-t-on peut-être, qui ne laisse rien à faire au musicien, doit plutôt nuire à l'art que servir à son développement. Mais il faut remarquer que cette invention n'a été faite qu'en vue des campagnes, où il se trouve rarement des musiciens et où les fabriques n'ont point assez de ressources pour avoir un habile accompagnateur à gages. D'ailleurs, s'il se trouvait par hasard, dans ces pauvres endroits, un véritable artiste, il n'aurait rien à désirer, puisqu'il aurait sous la main un harmonium semblable aux autres, sur lequel il pourrait faire briller son talent et produire même des effets nouveaux.

Arrivons à l'explication promise. Les deux claviers de l'harmonium symphonista sont parfaitement indépendants l'un de l'autre; tous les deux sont transpositeurs, et l'on peut transposer sur l'un sans transposer sur l'autre, car ils ne se commandent point et se meuvent chacun dans sa sphère particulière, ce qui est un immense avantage.

Le clavier particulier du symphonista se compose de 26 touches d'égale grandeur. Ces 26 touches représentent les 26 notes, qui, seules, sont employées dans le plain-chant, dont l'échelle est beaucoup plus bornée que l'échelle

musicale. Au-dessus de chacune de ces touches, le nom est écrit pour guider l'exécutant non musicien et qui sait seulement lire la notation des mélodies grégoriennes.

L'abbé Guichené, lorsqu'il eut fait en principe sa belle trouvaille, essaya de l'appliquer lui-même ou de faire fabriquer sous ses yeux, dans son village, un symphonista. Cette première ébauche était informe et ne répondait qu'imparfaitement à la grandeur de son idée. Il eut le bon esprit de venir à Paris et de confier la fabrication de ses instruments à MM. Lentz et Houdart, qui ont reçu de vous, Messieurs, une médaille pour leur belle invention des *Pianos Scandés*. Sous leurs doigts habiles le symphonista s'est transformé; la perfection du mécanisme, l'élégance du meuble, tout y a contribué: le voici donc aussi curieux à voir qu'à entendre.

A force de travail, de recherches, ces messieurs sont parvenus à rendre cet ingénieux mécanisme d'une simplicité admirable. Il se compose de 26 abrégés correspondant aux 26 touches. Ces abrégés sont horizontaux et chacun d'eux fait bascule. Devant et derrière ces abrégés sont placés 61 pilotes verticaux qui correspondent aux 61 notes du clavier ordinaire de l'orgue. A la partie interne de ces pilotes sont disposées des pointes marquant toutes les notes des accords que l'on veut faire entendre, selon le système harmonique que l'on a adopté; il suffit donc, avec un seul doigt, de presser l'une des touches du clavier du symphonista, pour que l'abrégé qui y correspond, appuyant les pilotes qui sont pointés sur les touches du clavier de l'orgue, fasse entendre simultanément tous les sons que quatre mains jouant ensemble sur ce clavier pourraient y produire.

La puissance phonique de cet instrument est incontestable, attendu que pour faire parler tant de notes à la fois on a dû augmenter de beaucoup la force pneumatique. Ainsi, dans un orgue d'un jeu il faut une soufflerie de deux jeux, ainsi de suite... Ces simples détails suffiront, nous le pensons, Messieurs, pour vous faire comprendre, comme à nous, l'importance de l'invention que vous nous aviez chargés d'examiner. Elle ne mérite plus seulement des éloges de votre part, mais encore une récompense honorable.

L'abbé Guichené, l'inventeur, a obtenu une médaille d'argent de première classe à l'Exposition universelle de 1855, et il était même porté pour la croix de la Légion d'honneur.

Nous ne pouvons mieux faire, en concluant, que de citer la dernière phrase du rapport du jury international :

« Considérée dans son ensemble et dans ses « détails, l'invention de M. l'abbé Guichené a « paru au jury très-digne d'intérêt... »

Le Rapporteur,
J. MARTIN D'ANGERS.

ERNEST.

O cher Ernest! ô mon doux ange,
Pourquoi le Maître de nos jours
Fit-il, par un décret étrange,
Les miens si longs, les tiens si courts?

Hélas! au déclin de ma vie,
Tu m'apparus en un ciel pur,
Comme, au soir, une étoile amie
De ses rayons dore l'azur.

Qu'elle fut brillante, l'aurore
Qui se leva sur ton berceau!
Dans mon cœur, quel jour vint éclore,
Quand mes yeux te virent si beau!

Et, de ta jeune intelligence
Quand je découvris les trésors,
Quelles promesses l'espérance
Vint ajouter à mes transports!

Tu m'aimais... en vain la vieillesse
Sur mon front amassait des plis!
D'un père j'avais la tendresse,
Tu me rendais l'amour d'un fils.

Nous nous cherchions.... nos promenades
Nous voyaient, par un doux attrait,
Unis, comme deux camarades.....
Qu'un demi-siècle séparait.

Et quelles douces causeries.
Animaient tous nos entretiens!
Combien d'illusions chéries
Mes regards trouvaient dans les tiens!

Hélas! il est détruit le charme
Qui me faisait vivre et jouir!
J'ai versé ma dernière larme.....
Pour moi, tout va s'évanouir!

A sept ans, vint une tempête
Qui te coucha parmi les fleurs....
Quinze lustres font, sur ma tête,
Peser un siècle de douleurs!

Victime en tout temps asservie
Aux cruels caprices du sort,
Partout où j'ai cherché la vie,
Toujours j'ai rencontré la mort!

Toi, pur et beau comme les anges,
Partageant leur félicité,
De Dieu tu chantes les louanges,
En son éternelle cité!

P.-A. VIEILLARD.

COMITÉ CENTRAL DES ARTISTES.

(227e séance. 8e année.)

Séance du 1er août 1856.

PRÉSIDENCE DE M. H. LAZERGES

Vice-Président.

Lecture du procès-verbal de la séance du 18 juillet, et du compte rendu du banquet du 10 juillet, M. le secrétaire-administrateur regrette que le nom de M. Clerget ait été omis à la fin du compte rendu dont le secrétaire général est l'auteur. Il exprime en outre son regret de la rédaction trop concise du titre de ce compte rendu, en tête duquel on lit : « *Fête du Jour*, » il y a absence de toute une ligne qui doit être rétablie ainsi : « Fête du septième anniversaire de la fondation du Comité central des Artistes. » — Après ces observations, le procès-verbal et le compte rendu sont approuvés et adoptés.

M. le président lit une lettre de M. L. Merlet, secrétaire de la Société Archéologique d'Eure-et-Loir. Par cette lettre, l'honorable correspondant fait l'envoi des statuts constitutifs et règlement de la Société Archéologique, et accepte l'offre qui a été faite à cette société par le Comité central de correspondre avec elle.

M. Lazerges donne au Comité des détails sur les démarches faites pour l'organisation d'une tombola artistique en faveur des inondés. Cette communication est accueillie avec le plus vif intérêt par l'assemblée.

M. Denecourt, que son éloignement de Paris n'empêche pas de rester un de nos plus sympathiques collègues, écrit au Comité une lettre remplie des plus gracieuses offres de services pour tous ceux de ses collègues qui viendraient visiter la forêt de Fontainebleau dont il est le bon génie. A cette lettre est joint l'envoi d'une série d'ouvrages sur le palais et la forêt de Fontainebleau, dont voici l'énumération.

1° Délices de Fontainebleau ;

2° Carte-guide des voyageurs à Fontainebleau ;

3° 4° et 5° Le Palais et la forêt de Fontainebleau. 3e, 4e et 16e éditions ;

6° L'Indicateur historique et descriptif de Fontainebleau ;

7° Guide of the English Traveller, a visit to the palace and the forest. L'assemblée vote des remercîments unanimes à M. Denecourt ; ces remercîments lui seront adressés au nom du Comité par l'organe de M. le président, et les ouvrages seront déposés aux Archives. M. Emile Bellier de la Chavignerie est chargé de faire un rapport sur les ouvrages offerts au Comité par M. Denecourt.

L'ordre du jour appelle la réélection des membres du bureau ; on procède à cette opération qui donne les résultats suivants.

MM. H. Lazerges et Paul Chareau, vice-présidents réélus.

M. Valat, secrétaire-général en remplacement de M. Clerget.

M. Auvray, secrétaire-administrateur réélu.

MM. Domâtre, Renard et Schaal, en remplacement de MM. Brévière et Carlier, absents.

Archiviste : M. Emile Bellier de la Chavignerie, réélu.

MM. Lescuyer, Darjou et Guilletat, membres du Conseil d'administration réélus.

En conséquence de ces élections, le bureau du Comité central des Artistes, se trouve ainsi composé pour l'année 1856-57.

Président d'honneur : M. L. Garneray, peintre de marine, président triennal : M. Siméon Chaumier, homme de lettres.

Vice-présidents : MM. Lazerges et Paul Chareau, homme de lettres.

Secrétaire-général : M. Valat, professeur.

Secrétaire-administrateur : M. L. Auvray, statuaire.

Secrétaires-adjoints : M. Domâtre, peintre ; M. Ed. Renard, dessinateur ; M. L. Schaal, graveur.

Trésorier : M. Minet, dessinateur.

Archiviste : M. Emile Bellier de la Chavignerie, homme de lettres.

Membres du Conseil d'administration : M. Lescuyer, amateur ; M. Darjou, peintre ; M. Guilletat, dessinateur lithographe.

M Schaal lit un rapport sur des peintures de Mlle Léonie Lescuyer, ce rapport est approuvé et sera inséré dans le prochain numéro de la REVUE DES BEAUX-ARTS.

M. Trouillard, statuaire, invite ses collègues à venir visiter dans son atelier l'esquisse de la statue de Papin, posée sur un piédestal orné de bas-reliefs.

Une commission est nommée pour examiner le travail de M. Trouillard, elle est composée de MM. Louis Auvray, Valat et Marcellin.

La séance est levée à dix heures.

Le Secrétaire-général,

C.-E. CLERGET,

ornemaniste.

Ordre du jour de la séance du 22 août : — Lecture du procès-verbal ; correspondance ; élection d'un candidat ; rapports des commissions ; propositions diverses ; nomination de commissions.

PUBLICATIONS DU COMITÉ.

TROIS PEINTURES DE Mlle LESCUYER.

La commission nommée pour vous rendre compte du tableau que Mlle Léonie Lescuyer destinait à l'Exposition universelle, prévoyait que cette jeune artiste, marchant à grands pas dans la voie des progrès, arriverait un jour à la renommée artistique.

Depuis cette époque, une nouvelle commission dont je suis le rapporteur, a été chargé d'examiner trois nouvelles œuvres de Mlle Lescuyer : *Des chevaux sous un hangar*, tableau d'un coloris puissant et d'un exécution franche et vraie ; un grand *portrait de femme*, plein de physionomie et d'un modelé naturel ; enfin *une miniature* qui a excité notre surprise, et sur laquelle nous appellerons particulièrement votre attention.

Vous le voyez, Messieurs; la diversité des genres, exercés par le même artiste, n'est point un obstacle à la réussite. Mlle Lescuyer nous en fournit une nouvelle preuve, après celles de plusieurs grands maîtres, et entre autres Raphaël, ce prince de la peinture, qui peignit parfois de très-petites toiles et ne dédaigna pas la fantaisie de l'arabesque et les mille motifs qui la composent. Mais, il faut le reconnaître, il est rare de rencontrer des peintres de paysage et d'animaux qui font, avec un talent remarquable, un portrait grand comme nature, et surtout une miniature comme celle qui nous occupe ; car ce genre est à la grande peinture ce que la gravure en médaille est à la statuaire, il demande une délicatesse de travail si patiente, une suavité de modelé et de couleur si harmonieuse, que la moindre touche heurtée risque de paraître lourde ou commune, la moindre hardiesse de forme exagérée ou incorrecte. Et quand on a admiré les Metzu, les Mieris, les Mirbel et les Herbelin, on pouvait craindre d'avoir à se prononcer sur une miniature due au pinceau ferme et hardi d'une jeune artiste qui fait de prédilection la grande peinture et principalement le paysage et les animaux.

Votre commission, Messieurs, est heureuse de prédire qu'un beau succès est réservé à cette miniature, *portrait du shérif de la Mecque dans son harem*, que Mlle Lescuyer se propose d'envoyer au prochain salon. La tête, modelée avec énergie, est cependant d'un fini parfait ; la touche des plis du premier plan est ferme, les tons du fond et du costume sont très-harmonieux, et l'ensemble présente l'effet général d'un tableau largement éclairé.

Nous concluons, Messieurs, en félicitant Mlle Léonie Lescuyer d'avoir si savamment débuté dans le genre miniature, et en l'engageant néanmoins à continuer ses études d'animaux et de paysages qui lui assurent dans les arts un avenir glorieux.

Louis SCHAAL.

THÉATRES.

Quinzaine dramatique.

Les vacances de M. Hippolyte Lucas. — Opéra : M. Gueymard, — débuts de MM. Renard et Reynolds, — MM. A. Royer et Crosnier, — *le Cheval de bronze*, — ballet nouveau, — MM. Armandi et Puget. — Comédie-Française : Deux reprises. — M. Lafontaine. — *La Statuette d'un grand homme*, — Mademoiselle Pauline Grangé, — Madame Madeleine Brohan. — Opéra-Comique : La chasse aux ténors, — M. Nicolas, — Mademoiselle Caroline Duprez, — Rentrée de Madame Ugalde. — *Le Tableau parlant*, Mademoiselle Lefebvre. — *Manon Lescaut*, rentrée de Madame Cabel ; — *Lady Melvil*. — Odéon : M. Larounat. — Théâtre lyrique : Prochaine réouverture. — Vaudeville : *Les amours forcés* ; — *Mathilde ou la Jalousie*. — Gymnase : *Les Vainqueurs de Lodi* ; — *Le Charlatanisme*. — Variétés : *Le camp des Révoltées*. — Porte-Saint-Martin : *Le Fils de la Nuit*. — Ambigu : *Le Fléau des Mers*. — Folies-Dramatiques : *Une mèche éventée*, — *le Bouffon d'Aigues-Mortes*.

Notre collaborateur M. Hippolyte Lucas, par la période de canicule qui est maintenant la nôtre, a pris selon sa coutume, et conformément aux grands artistes des premières scènes dont il est depuis tantôt vingt ans le spirituel et bienveillant appréciateur, notre ami a pris son congé trimestriel de chaque année. M. Hippolyte Lucas s'abandonne, à l'heure où sont écrites ces lignes, aux délices de la villégiature, dans le château de Saint-Elise, en pleines Pyrénées, non loin de Mirande, où il restera un mois. Des tourelles de Saint-Elise, notre collaborateur ira passer ses deux autres mois de doux *farniente* à Rennes, son berceau, chez M. Jouaust, président du tribunal civil de l'antique et fière cité. C'est pourquoi nous reprenons la plume déposée il y a quinze jours par l'habile critique qui nous seconde, sauf à remplir tant bien que mal sa tâche. Faute d'espace, nous procéderons cette fois par un rapide aperçu.

Une indisposition de M. Gueymard a empêché la représentation depuis longtemps promise de *Guillaume Tell*. En revanche, mercredi de la semaine dernière, un ténor débutant, qui s'est momentanément soustrait à ses triomphes du grand théâtre de Lyon, M. Renard, il y a huit ans ouvrier à Lille, s'est fait entendre dans le rôle d'Eléazar de *la Juive*. C'est une de ces éclatantes voix que l'on croyait perdues. Le nouveau-venu, qui a besoin d'étude et de style, a été accueilli de la façon la plus favorable par l'assistance. Il n'en a pas tout à fait été de même d'un autre ténor, M. Lucien Caboche, sur l'affiche, Reynolds, sorti, dit on, des coryphées du chant, lequel n'a pas craint d'aborder le rôle écrasant de Fernand dans la *Favorite*, fardeau sous lequel il a failli périr. Dans un de ses récents feuilletons de *théâtres* de *la Presse*, M. Paul de St-Victor, saluant de ses sympathies l'arrivée de notre ami M. Alphonse Royer à la direction de l'Académie Impériale de Musique, rend ainsi hommage à son honorable prédécesseur : « L'ad-

ministration de M. Crosnier fera date dans l'histoire de l'Opéra. Le théâtre lui doit les grands succès des *Vêpres Siciliennes* et du *Corsaire;* et son nom restera attaché à ces pensions de retraites dont il a poursuivi le rétablissement avec tant de sollicitude et de zèle. Homme du monde en même temps qu'administrateur, M. Crosnier avait donné à ses fonctions l'aménité de son caractère ; il emporte avec lui les regrets et les sympathies de tous ceux qui l'ont approché pendant sa courte gestion. »

Quoi qu'il en soit, M. Gueymard ne se rétablissant toujours pas de son indisposition de larynx, M. Renard, accourant à la rescousse, a remplacé son chef d'emploi dans le rôle de *Guillaume Tell*, où son *ut* de poitrine a fait merveille. La reprise tant de fois annoncée du *Cheval de Bronze* à l'Académie de Musique, sous la forme d'opéra-ballet, est derechef mise sur le tapis. Le rôle principal serait confié à Mme Moreau-Sainti, qu'il importe de ne point négliger. La première représentation du nouveau ballet ayant pour titre : *les Elfes ou l'Ame transmise*, sujet tiré, comme toujours, d'une légende allemande, dont le livret est de M. de Saint-Georges et la musique de M. le comte Gabrielli, a eu lieu, ainsi qu'on l'avait annoncé, pour les débuts de Mme Ferraris, danseuse dont on vante la grâce et la légèreté ; cette solennité chorégraphique dont nous reparlerons et qui inaugure l'avènement au pouvoir lyrique de M. Alphonse Royer, a été honorée de la présence de LL. MM. l'Empereur et l'Impératrice; l'auditoire était des plus brillants. M. Armandi a poursuivi ses tentatives médiocrement heureuses dans le rôle de Raoul des *Huguenots*. On a aussi entendu M. Puget dans le personnage d'Edgar de la *Lucie;* par malheur pour M. Puget, trop d'illustres chanteurs ont abordé avant lui cette difficile entreprise.

Sur les deux administrateurs généraux, un seul reste, c'est M. Empis, membre de l'Académie et député, qui a pris, en de difficiles conjonctures, les rênes du gouvernement de la Comédie-Française, qu'il n'est point toujours aisé de conduire. Au théâtre, dont il règle les destinées, M. Empis assigne équitablement la part qui leur est due à l'ancien et au nouveau répertoire. C'est pourquoi *Crispin rival de son maître*, par Lesage, et *les Héritiers*, d'Alexandre Duval, deux ouvrages de second ordre, ce qui ne les empêche pas d'être estimables, ont successivement été repris, et n'occasionnent qu'un médiocre tapage, en dépit du concours que prête MM. Samson, Got et Mme Thénard à la pièce quelque peu surannée de Lesage. — M. Lafontaine, dans le personnage de Gaston d'Aubigny, de *Mademoiselle de Belle-Isle*, plus en rapport avec ses moyens, s'est relevé de sa lourde chute du *Cid*.

Un léger acte s'est produit dans la maison de Molière : *la Statuette d'un grand homme*, comédie de MM. Léon Guillard et Achille Bésiers, où il est beaucoup question de la famille et des tulipes, ce qui ne l'empêche pas d'être écrite avec infiniment d'esprit et bien interprétée par Leroux, Mlles Fix et Valerie. Mlle Pauline Grangé, dont la place était depuis longtemps à la Comédie-Française, a retrouvé sur la scène de la rue Richelieu, dans *Tartuffe*, *le Jeu de l'Amour et du Hasard* et *les Femmes savantes*, ses ovations de l'Odéon dans *l'Honneur et l'Argent*. Mme Madeleine Brohan-Huchard serait, dit-on, partie, il y a une quinzaine de jours, du port de Stettin, en Prusse, pour Saint-Pétersbourg, but de son voyage.

Les directeurs des spectacles lyriques se livrent avec une infatigable persévérance, à la poursuite des ténors. M. Puget s'est éloigné de l'Opéra-Comique où il a été remplacé par M. Barbaut, auquel, dit-on, on hésite à confier le rôle de Zampa. Voici que l'on annonce que M. Émile Perrin a engagé un ténor de bravoure, M. Nicolas, l'un des derniers lauréats du Conservatoire. — Sur ces entrefaites, le mariage de Mlle Caroline Duprez, qui était encore, il y a deux ou trois mois, le secret de la comédie, est maintenant le secret de la foule, c'est-à-dire de tous les admirateurs de son délicieux talent. La fille cadette de Duprez épousera sous peu M. Vanden Heuwen, accompagnateur à l'Académie impériale de musique, qui remplissait officieusement les mêmes fonctions au petit théâtre que le célèbre artiste a fait construire dans son hôtel de la rue Turgot. N'allai-je point oublier la rentrée de Mme Ugalde, qui est admirable dans le *Caïd*, que le vrai public, lui, n'oublie pas!

Mais nous ne sommes pas au bout des reprises ou des rentrées. Dans le *Tableau parlant*, Mlle Lefebvre, sous le costume de Colombine, a très-agréablement répété les duos et les airs de l'amoureuse de Pierrot, le rôle si bien interprété par Mme Ugalde. Mlle Lefebvre est sortie de cette périlleuse épreuve avec la finesse et la grâce qui sont les qualités dominantes de son talent. Mme Marie Cabel a effectué sa rentrée jeudi de la semaine dernière, dans l'ouvrage expressément composé pour elle par M. Auber : *Manon Lescaut*. L'assistance assez nombreuse, malgré la canicule, a témoigné par ses bravos, à Mme Cabel, tout le plaisir que lui inspirait son retour. Il se répète que l'on va reprendre au théâtre de M. Emile Perrin, *Lady Melvil*, de l'ancienne Renaissance; ouvrage de M. Grisar, considérablement revu et augmenté par le compositeur, qui aurait écrit tout un rôle entièrement nouveau pour M. Faure.

Le combat des Grecs et des Troyens est terminé. Par arrêté ministériel du 1er août, publié dans le *Moniteur* du 3, le privilége de l'Odéon a été concédé à M. Larounat, pour cinq ans.

La réouverture du Théâtre-Lyrique, sous la florissante direction de M. Carvalho, est promise pour les premiers jours de septembre, avec le concours de Mme Miolan-Carvalho, dans l'œuvre de M. Clapisson, que le public a accueillie avec tant d'enthousiasme et qu'il se propose d'applaudir encore.

Quant aux premières représentations plus ou moins heureuses, elles se sont produites sur les diverses scènes parisiennes, sous les titres ci-après : au Vaudeville, *les Amours forcés*, de M. Decourcelle, auteur qui a souvent mérité de réussir à ce théâtre ; mais le public se lasse des *Dames aux Camélias* et des *Filles de marbre*. Sur la même scène, a reparu une des meilleures œuvres de Bayard, *Mathilde ou la jalousie*. Mlle Fargueil s'acquitte du principal rôle avec beaucoup de distinction. Mlle Luther et M. Lagrange ont fait leur rentrée dans *Trop beau pour rien faire*. On répète une pièce de M. Edmond About, ayant pour titre : *Tout chemin mène à Rome*. Le Gymnase a donné une comédie en un acte de M. Ch. Larounat, *les Vainqueurs de Lodi*. Cette pièce, bien jouée, renferme d'agréables détails. On a repris *le Charlatanisme*, vaudeville de MM. Scribe et Mazères, qui a obtenu jadis une grande vogue.

Aux Variétés, *le Camp des Révoltées*, par MM. Louis Lurine et Raymond Deslandes, habitués aux succès, bien que collaborateurs de fraîche date. Le joli couplet mis en musique par M. Nargeot émaille le petit acte des révoltées, qui sont Mmes ou Mlles Alice Théric, Alphonsine, Génot, Henry, Gennetier, Beauchamp, Letessier et Madeleine. Gai Décameron, dont le débutant, M. Colbrun, est le héros masculin. — A la Por-

te-Saint-Martin, *le Fils de la Nuit*, sombre imbroglio, comme toutes les compositions ou les inventions de M. Victor Séjour, dramaturge de sang créole. S. M. l'Impératrice a honoré de sa présence la seconde représentation de ce terrible ouvrage, interprété d'une façon supérieure par Mmes Émilie Guyon et Marie Laurent, que secondent au mieux MM. Fechter et Vannoy. — A l'Ambigu-Comique, *le Fléau des Mers*, drame en cinq actes et neuf tableaux, de MM. Nus et Léonce. L'affluence qui tous les soirs se presse à la salle du boulevard Saint-Martin, se convulsionne de désespoir et se pâme d'aise à cette longue et lamentable odyssée où Mme Marty, MM. Dumaine, Laurent et Omer, chargé de la personnification du Requin, se disputent les applaudissements, les fous rire et les larmes d'une enthousiaste multitude. — La joie et les gais propos sont en permanence au théâtre de M. Mouriez. Malheureuse entreprise que celle des Folies-Dramatiques! elle est tombée coup sur coup sur deux ébouriffantes facéties : *Une Mèche éventée*, vaudeville en un acte de M. Louis Boyer et Ch. Nuitter, et *le Bouffon d'Aigues-Mortes*, folie également en un acte de MM. Rochefort et Clair-Benié. — Mais assez de bravos et d'ovations comme cela! le panégyriste exténué demande à reprendre haleine.

MARFORIO.

PRÉ CATELAN.

FETE DE NUIT.

La fête de nuit du jeudi 7 août, dit M. Jules Lovy, dans le feuilleton de la *Presse Théâtrale*, dont le spirituel écrivain vient de prendre possession comme rédacteur en chef, de concert avec M. Lesca comme directeur, favorisée par un temps magnifique, n'a pas démenti le programme. L'immense pelouse, arrosée pour ainsi dire de lumières, offrait un aspect féerique. Des milliers de verres de couleur posés sur le gazon, dessinaient des arabesques et des auréoles de feu. Les lanternes vénitiennes, les lustres disposés avec art dans tout l'emplacement du Pré, semblaient en reculer les limites à l'infini et formaient une illusion d'optique des plus éblouissantes. Un théâtre d'arbres et d'arbustes, un rideau de fleurs naturelles, d'accortes danseuses aux frais costumes, rien ne manquait pour nous reporter en souvenir vers le grand siècle, ou du moins vers celui de la Pompadour. Les petits bonshommes de M. Raduit ont été fort applaudis. Quant à Mlle Benita, la charmante magicienne, elle a ravi tous les assistants par sa merveilleuse prestidigitation, la grâce de ses petits *speechs*, et la variété de ses tours. Enfin la musique des guides complétait l'animation de cette fête. Vous verrez que le directeur, M. Ernest Ber, y prendra goût, et le public aussi.

MÉLANGES.

15 août.

L'échafaudage clos de planches en forme de baraque, dressé au centre de la cour du Louvre, qui dérobait depuis plusieurs mois aux regards des curieux, la statue équestre de François Ier, par M. Clésinger, a disparu un matin de la semaine dernière, et les passants ont pu derechef contempler le père de la Renaissance. Le sentiment à peu près unanime, est que les retouches du statuaire n'ont point profité à son héros, plus que jamais à califourchon sur la crinière de son coursier et qui a seulement gagné en embonpoint. La tête du cheval continue à empêcher de voir la figure du roi-chevalier. Mardi de cette semaine, dès l'aurore, un malcontent protestait à haute voix en face du triomphal morceau : « Je suis de l'Institut, disait-il, et je déclare que l'empereur n'acceptera pas cette composition difforme ! »

— Il y a peu de jours, une chute de tabouret a mis, dit-on, dans l'état le plus alarmant M. Regnault, l'un des jeunes et des plus distingués membres de l'Académie des Sciences à l'Institut, successeur d'Ebelmen à la Manufacture impériale de Sèvres; les amis du célèbre savant éprouvent de sérieuses craintes.

— Les ouvrages des lauréats pensionnaires de l'Académie de France à Rome, exposés, suivant le classique usage, au mois d'avril dernier, dans la galerie du Palais Médicis, viennent d'arriver à l'École impériale des Beaux-Arts de Paris, où ils seront soumis au jugement du public avec les travaux des vainqueurs des grands concours de cette année, du dimanche 28 septembre au 5 octobre prochain. La REVUE DES BEAUX-ARTS reparlera de ces envois.

—Le grand rocher des cascades, à la porte de Longchamp, du bois de Boulogne, commence à prendre figure. Non loin de là sont les terrains du premier hippodrome, situé entre Longchamp et Neuilly, où furent données quelques fêtes, auquel le public ne fit pas un accueil assez empressé pour que l'entreprise eût des suites. Ces terrains vont être annexés au bois de Boulogne.

—L'ouverture du boulevard de Sébastopol, sur la rive gauche, va dans quelques jours prendre de plus vastes proportions. Aux vingt et une maisons que l'on démolit en ce moment, de la rue Pierre-Sarrazin à la rue Serpente, il convient d'en ajouter trente-cinq autres dont l'expropriation est terminée. Ces dernières sont situées : rue et place Saint-André-des-Arts, rue Mâcon, rue Poupée, rue Percée, rue Serpente et rue de la Harpe. Elles forment une trouée qui, partant de la place Saint-André-des-Arts, va aboutir rue de la Harpe, à sa jonction avec la rue des Ecoles. Pour que ce parcours soit direct, il suffira d'abattre encore quelques maisons de façade sur la place du Pont-Saint-Michel, qui, lui-même, doit être reconstruit un peu plus en aval.

Cette direction laisse donc subsister la rue de la Vieille-Bouclerie, qui, depuis peu, a pris le nom de rue de la Harpe, et cette dernière jusqu'au numéro 40.

— Les travaux de l'ornementation intérieure de l'église Saint-Eustache touchent à leur fin. Il ne reste plus à terminer que les peintures de deux chapelles, les sculptures et la réparation des deux entrées latérales de l'édifice. Au-dessus des deux portes de la façade principale, on vient de placer deux magnifiques toiles représentant des sujets religieux. Ces tableaux surmontent les portes en bois de chêne sculpté dans lesquelles s'encadrent des vitraux blancs à filets bleus d'un agréable effet. On assure qu'il est question de dégager, du côté des rues Coquillière et du Jour, les abords de Saint-Eustache, et de former autour de cette église, l'une des plus vastes de Paris, une place qui, s'harmonisant avec les nouvelles halles, laisserait à découvert les beautés architecturales de l'édifice.

ÉCOLE IMPÉRIALE DES BEAUX-ARTS.

PROCHAINE EXPOSITION

DES ENVOIS DE ROME ET DES LAURÉATS DES GRANDS CONCOURS.

La promesse faite par la Revue des Beaux-Arts, dans sa livraison précédente, de placer sous les yeux des lecteurs quelques informations et détails sommaires qui lui sont parvenus d'un de ses correspondants à Rome, au sujet de la dernière Exposition des ouvrages des pensionnaires de France, sera tenue aujourd'hui. On sait déjà que les travaux des peintres, des statuaires, des architectes et des graveurs de la villa Médicis, sont arrivés à Paris, et que l'exhibition publique aura lieu comme d'habitude, avec celle des lauréats des grands concours de l'exercice de 1856, à l'École impériale des Beaux-Arts, du 28 septembre au 4 octobre prochain.

Mais, peut-être, n'est-il pas ici hors de propos de rappeler dans un court aperçu, les dates et les intervalles durant lesquels seront soumises à l'examen des amateurs et de la foule, les compositions des élèves avant le jugement de l'Académie, périodes et dates qui se succéderont de la manière suivante :

Sculpture : Exposition les 3, 4 et 5 de ce mois; sujet, *Romulus portant les dépouilles opimes au temple de Jupiter Férétrien.* — Gravure : *Académie d'après nature,* les 10, 11 et 12 suivant. — Architecture : *Un palais d'ambassadeur de France à Constantinople,* les 17, 18 et 19 de ce même mois. — Peinture : *Le retour du jeune Tobie,* les 24, 25 et 26 courant.

Pour ce qui est des Envois de Rome, ils abondent, et tout invite à croire qu'ils se distinguent par le mérite non moins que par le nombre.

Dans le genre de la peinture : *le Supplice d'une Vestale,* par M. Baudry, pensionnaire de cinquième année; — de M. Chifflard (quatrième année), la copie d'un fragment de la fresque de Raphaël, au Vatican, *la Délivrance de saint Pierre;* plus, une esquisse peinte intitulée : *le Départ;* puis, quatre autres esquisses dessinées; enfin, une figure d'étude peinte et une esquisse également peinte ayant pour titre : *les Chrétiens au Cirque.* Les deux dernières productions ont été expédiées par leur auteur, afin de tenir les engagements de troisième année qu'il n'avait pas en tous points remplis; — de M. Giacomotty (première année), un *saint Sébastien,* figure d'étude, accompagné de trois esquisses et d'autant de dessins, représentant, le 1er, *une figure de femme* tirée du tableau de *la Transfiguration,* par Raphaël; le 2e, *Vénus, Cérès* et *Junon,* d'après les fresques de Raphaël à la Farnésine; le 3e, une copie du *Thésée* antique. — M. Maillot (aussi de première année) *une figure peinte de femme* et deux reproductions dessinées d'après les tableaux d'Andréa del Sarto, appartenant à la galerie Borghèse : *la Madone* et *le portrait de la femme d'Andréa del Sarto,* exécuté par le maître lui-même. — Les envois de M. Emile Levy (première année), comprennent *une*

figure de jeune fille, un jeune garçon buvant à une fontaine, et un dessin de la composition retraçant *une vision d'Ézéchiel.* — Un peintre paysagiste, M. Bernard, comme les trois précédents, pensionnaire de première année, a payé son tribut à l'Académie des Beaux-Arts, en lui adressant *une vue des environs de Rome.*

Sous les lambris du palais de la rue Bonaparte, la sculpture aura pour interprète M. Gumery (cinquième année), avec son groupe en marbre de *l'Enfant prodigue*, et M. Lepère (quatrième année), avec une figure ronde-bosse intitulée *le Plaisir*, pour ses obligations de troisième année. — La mort d'un autre pensionnaire de quatrième année, Hippolyte Bonnardel, privera de son esquisse des *Vierges sages et des Vierges folles*, la prochaine Exposition de l'Ecole, qui n'aura pas non plus l'avantage de posséder en 1857, le beau groupe de *Notre-Dame de Pitié*, achevé en plâtre à Rome par Bonnardel, afin d'être ultérieurement sculpté en marbre ; ses camarades se sont engagés à exécuter le marbre d'après son modèle.

La spécialité de l'architecture sera représentée par MM. Louvet (cinquième année), *avec un projet d'Hôtel des Postes.* — Ancelet (quatrième année), avec *la restauration de la voie Appia* et des monuments érigés le long de cette voie. — Ginain (quatrième année), auteur des études sur les *Temples* d'*Erecthée*, de *Minerve-Poliade* et de *Pandore.* — Bonnet (première année), à qui l'on doit les études sur l'ornementation du Forum Trajan. — Finalement, M. Vaudremer (aussi de première année), artiste qui a fait de nombreuses recherches sur le *Temple de Mars Vengeur.*

L'honneur de la gravure française sera soutenue par MM. Bertinot (5e année), dont le burin a reproduit la *Madone, sainte Catherine* et *saint Dominique*, principaux personnages du tableau de Sasso Ferrato à l'église Sainte-Sabine, — Bellay (3e année), avec deux dessins d'après l'antique, le *Faune dansant* et *Ganymède enlevé par l'aigle*, avec le portrait de Masaccio tiré de la galerie de Florence, et d'un dessin de la *Sybille Delphica*, d'après la fresque de Michel-Ange, à la chapelle Sixtine ;—Soumy (1re année), qui n'expédie pas moins de deux figures dessinées d'après nature, d'une autre d'après le groupe antique des *Lutteurs*, d'une autre de la *Sybille Libica*, d'un fragment du *Jugement dernier* de Michel-Ange, et une copie au crayon de la partie supérieure de la *Dispute du saint Sacrement*, de Raphaël. M. Soumy avait à l'exposition de l'Académie de France à Rome, le portrait de la femme d'Andréa del Sarto, sous le costume de Madeleine, qu'il conserve pour le buriner sur cuivre.

Parties de la métropole du souverain pontife, en juin dernier, les œuvres de nos compatriotes déjà célèbres, arrivées depuis peu à Paris, n'étaient point, il y a quinze jours, extraites de leurs colis, si bien que MM. les membres de l'Institut, section des Beaux-Arts, n'avaient pu jusque-là en prendre connaissance et en dresser l'inventaire. Notre collaborateur, M. Hyacinthe Audiffred, pendant son récent séjour dans la ville éternelle, a eu l'obligeance de nous transmettre, et la Revue, livraison du 15 avril, a inséré des communications de l'écrivain touriste, renfermant entr'autres particularités, une statistique de laquelle il résulte que le nombre des apanagés de France au palais Médicis, était à cette époque de vingt, dont les noms suivent : MM Chifflard, Hippolyte Bonnardel, Ancelet, Lepère, Bellay, Giacomotty, Maillot, Levy, Carpeaux, Bernard, Bonnet, Vaudremer, Soumy, Barthe, Chapu, Doublemard, Daumet, Alphée Dubois, Conte, et Diet, architecte, qui ne touche plus la pension, ayant contrevenu au réglement fondamental de Colbert, qui a interdit le mariage aux lauréats des concours à la charge de l'Etat, pendant toute la durée de leur résidence à Rome.

Les notes que nous avons reçues de notre correspondant transalpin, ne contiennent que quinze noms d'artistes, en regard de

la liste de vingt relevés par M. Audiffred; il est vrai que sur cette liste sont mentionnés deux musiciens : MM. Barthe et Conte. Reste dix-huit à la première récapitulation et seulement quinze à la seconde, qui présente des noms d'élus omis dans celle qui l'a devancée, à savoir : MM. Baudry, Gumery et Bertinot. Il y a aussi désaccord entre les renseignements du mois d'avril et ceux consignés aujourd'hui 1er septembre dans la colonne de ce recueil, relativement aux années de séjour de plusieurs des pensionnaires.

M. Audiffred range parmi les artistes de 5e, 4e et 2e année, des pensionnaires appartenant à la série immédiatement inférieure. Aussi MM. Ancelet, Ginain et Bonnet, compris dans la cinquième année, sont de l'exercice qui précède. MM. Vaudremer, Lepère et Bellay, qui ne comptent encore que trois ans de séjour, sont indûment promus à la catégorie supérieure ; enfin, MM. Soumy et Giacomotty, inscrits au tableau de la deuxième année, font en réalité partie de la première. M. Hyacinthe Audiffred a passé sous silence trois noms ; notre dernière correspondance en a également oublié trois, MM. Chifflard, peintre, Carpeaux, sculpteur et Dubois, graveur.

En dehors du talent, de l'individualité et des intérêts personnels, qui peuvent être lésés, ces incidents n'ont pas par eux-mêmes une haute importance ; il serait cependant désirable que la lumière se fît sur ces attributions divergentes, qui, en dernière analyse, ont l'inconvénient d'engendrer l'obscurité et le doute.

FÉLIX PIGEORY.

Villers-sur-Mer (Calvados), 25 août.

SOCIÉTÉ ROYALE

POUR L'ENCOURAGEMENT DES BEAUX-ARTS A GAND.

EXPOSITION TRIENNALE DE 1856.

ÉCOLE BELGE. — MM. N. DE KEYSER. — J. B. WITTCAMP. — A. MARKELBACH. — A. MINGUET. — E. DE BRUXELLES — J. P. DIERKX. — J. MOERENHOUT. — L. WILLEMS. — J. MATHYSSEN. — J. TORRENS. — F. DE BRUYCKER. — CH. WENNEMANN. — VAN KUYCK. — G. PIERON. — A. DELFOSSE. — W. DE VOS — C. VAN DEN DAELE. — P. KREMER. — J.-B. KINDERMANS. — VAN REGEMOORTER. — COL. — KNUDDEN. — PORTIELJE. — VAN HAGENDORN. — GONS. — VAN DEN KERCKHOVE. — F. DE KEYSER. — VAN HAGENDORN. — VAN LIPPEN. — VEREST. — WILDIERS. — LANGHANS. — DUPONT. — JH. VAN SEVERDONCK. — J. PORTAELS. — P. VAN SCHENDEL. — STARCK. — Mme F. GEEFS. — A. BOHM. — SUDOT. — ROBERT. — DE BLOCK.

DEUXIÈME ARTICLE.

On sait que le chiffre total des envois à l'Exposition de Gand excède sept cents numéros ; les auteurs de ces ouvrages, au nombre de quatre cent douze dans le premier livret imprimé, s'est accru de quelques noms nouveaux. Récapitulation faite, la statistique des écoles représentées à Gand offre, à de légères différences près, les catégories suivantes, par ordre de majorité : Belges, 240 ; — Français, 88, — Hollandais, 41 ; — École de Dusseldorf, 20 ; — Anglais, 4 ; — Suisses, 3 ; autant d'Italiens ; enfin, pour la Prusse, puis pour l'École de Munich, l'Autriche et la Norwége, pour chacune de ces deux dernières séries, trois exposants, ce n'est pas trop ! Quelques douteux complètent ce total.

Le chiffre des artistes belges étant le plus élevé, c'est par eux que le respect dû aux majorités me commande d'entrer en matière : Je laisserai la parole, pour ce début, à un écrivain français, M. L. Dupont, l'un des rédacteurs distingués du *Précurseur d'Anvers*, que cet important journal avait dépêché au chef-lieu de la Flandre orientale, avec mandat de lui transmettre ses observations du lieu même de la solennité artistique. M. Dupont commence ainsi :

« La première réflexion que j'ai à faire sur l'exposition triennale de Gand, c'est qu'elle renferme plus de tableaux qu'elle ne peut en contenir ; c'est fort regrettable assurément pour la commission, qui a déployé un bon vouloir dont il est aisé de trouver partout la preuve, et pour les Gantois qui étaient tout fiers qu'on leur eût envoyé cette année sept cents toiles pour leur salon, c'est-à-dire plus que le double de celles qui figuraient à la dernière exposition triennale de cette ville. Aussi, s'est-on bien gardé de refuser les tableaux adressés on en a mis partout, dans les salles basses, dans les entresols, dans les escaliers, dans les vestibules ; on en aurait mis dans la rue, on en aurait couvert la façade plutôt que de retrancher un seul numéro au catalogue. Les membres de la commission ont fait de leur mieux, mais il est fâcheux pour tout le monde, pour eux, pour les exposants et pour les

visiteurs, qu'ils n'aient pas eu deux galeries comme celle du premier étage et plusieurs emplacements comme la belle salle qui fait suite à cette galerie.

« Nos Anversois abondent à cette Exposition, j'en ai compté jusqu'à cinquante-deux. Parmi eux figurent plusieurs artistes sérieux dont j'aurai à parler, en citant les noms de MM. de Keyser, Venneman, Markelbach, Wittcamp, Pieron et d'autres. Autre réflexion! Je n'ai pas vu dans la série des tableaux des exposants belges une œuvre de génie; en revanche, il y a beaucoup de toiles pourvues d'un mérite réel, se distinguant par des qualités solides.

« Ce serait une erreur de croire que la présence dans un concours d'artistes de premier mérite doit nuire aux productions des artistes secondaires qui figurent à côté des leurs. Ils leur font honneur, au contraire, ils relèvent leur mérite, et eux-mêmes, en acceptant d'entrer en lice, de se laisser juger à côté d'un artiste qui débute, font preuve d'une modestie de bon goût.— Je ne sais pas si j'ai raison de parler ainsi, mais j'affirme que ce que je viens de dire ou simplement d'indiquer n'est que le résumé des opinions diverses que j'ai entendues se produire. A l'exception de quelques ouvrages d'une importance réelle comme sujet, comme étude et comme dimension, je le dis à regret, je n'ai vu que de petites œuvres, de petits sujets, de petites renommées. Bien des noms des plus marquants, qui font l'honneur de l'École et dont notre ville est fière, manquaient à l'appel. Cette absence a été signalée et, je dois le dire, interprétée assez défavorablement. »

Comme l'a relaté M. Dupont dans les fragments qui précèdent, l'exhibition de Gand a été largement enrichie par cinquante-deux peintres d'Anvers, de plus de cent tableaux presque tous de genre, non compris les *Scènes d'intérieurs*, *Fêtes champêtres* et *Paysages*. M. N. de Keyser, directeur de l'Académie d'Anvers, a pensé, non sans raison, que son titre l'obligeait et qu'il devait une carte de visite à la Société royale pour l'encouragement des Beaux-Arts du chef-lieu de la province voisine. Le successeur de M. le baron Wappers a, en conséquence, expédié une page de grande dimension retraçant un *Episode du Massacre des Innocents*. C'est correct, c'est pur, c'est vrai, il n'y a rien à critiquer dans cette toile, rien que la parfaite symétrie du sujet. Les figures de ces mères qui ont sur les genoux des enfants massacrés, n'ont peut-être pas une expression assez navrante. M. de Keyser n'a au salon de Gand que l'*Episode du Massacre des Innocents;* apparemment aurait-il mis plus de soin à nous montrer son talent sous toutes ses faces, si M. Wappers, son ancien rival, était entré encore une fois en lice avec lui. M. Wappers n'a rien exposé et il faut s'en affliger à tous les points de vue.

D'autres toiles d'une étendue magistrale, sont celles de M. J.-B. Wittcamp, les *Dames de Crévecœur*, trois sœurs se précipitant des créneaux du château de Bouvignes dans la Meuse, qui coule au pied de la forteresse qui vient d'être conquise. Il y a dans cette composition à louer et à reprendre; — Le *Pilier des élus*, de M. Alexandre Markelbach, antérieurement exposé au Cercle artistique et littéraire d'Anvers, produit son effet au salon de Gand, où il a pourtant à soutenir une concurrence qu'il n'avait pas dans sa ville natale, à côté de deux autres ouvrages des mêmes auteurs: *Un dimanche matin* et les *Amours précoces*. M. Markelbach a un tort, c'est celui de donner à ses tableaux des titres un peu vagues, qui n'expliquent pas suffisamment le sujet. — Assez d'éloges ont déjà accueilli l'*Intérieur de l'église de Breda*, par M. A. Minguet, pour qu'il soit besoin de les renouveler ici. Je noterai seulement que M. Minguet semble vouloir suivre une autre voie que ses collègues, il ne s'attache pas à peindre toutes les splendeurs un peu mondaines du catholicisme, mais bien plutôt à reproduire, par la sobriété et la sévérité de sa couleur, le calme et cette poésie religieuse, qui sont le véritable caractère des majestueuses basiliques que nous a léguées le moyen âge.

Entre les envois de mérite il est de toute justice de ranger le *Denier de la veuve*, touchante inspiration religieuse de M. E. de Bruxelles; — *Crépuscule du soir en Automne*, de M. J.-P. Dierkx; arbres bien rendus, ciel trop sombre. A cette première œuvre s'en ajoute deux autres rappelant des souvenirs de la Vesdre et de l'Amblève, coulant au fond de la vallée des Ardennes; — La *Promenade dans les Dunes*, par M. Jos. Moerenhout, paysages avec chevaux et figures supérieurement traités, mais uniformes; — *Jeune garçon jouant à la toupie*, par M. L. Willems, fantaisie bien peinte, mais presque dépourvue d'intérêt, et, ce qui est pire, très-mal placée; — La *Cuisine de Bohême*, par M. J. Mathyssen, petite toile qui se recommande par l'arrangement, l'ensemble, les accessoires, et qui, partant, justifie à tous les égards sa réussite: — L'*Automne*, avec ses beaux fruits et de délicieux visages de jeunes filles, par M. J. Torrens, qui a en outre sous les lambris du Musée, trois autres tableaux, l'*Innocence*, la *Grisette Anversoise*, qui n'a que le tort d'être trop flattée, et le *Domino*, figure de femme du plus divin sourire.

Toujours dans le même ordre d'inspiration et de favorable accueil au profit de l'école d'An-

vers, il convient de signaler les œuvres dont l'énumération suit : Le *Larcin*, l'*Affût*, *Fleurs et Fruits*, de M. F. de Bruycker, dont la quatrième toile, les *Jeunes filles au bois*, a séduit beaucoup de regards et conquis de nombreux suffrages. Selon le *Messager de Gand* du jeudi 10 juillet dernier, cette peinture de M. Bruycker « rappelle les paysannes de Vanderheyden, mais d'un sentiment plus vulgaire. Les jeunes villageoises cueillant des fleurs au bord d'un ruisseau, n'ont ni grâce ni naïveté, deux qualité si essentielles dans le genre pastoral. » — Les *Paysans qui s'amusent*, véritable bucolique flamande de M. Charles Venneman, et le *Musicien ambulant*. Le feuilletonniste du *Précurseur*, M. Dupont, écrit à propos de cet article : « M. Ch. Venneman, dont les tableaux commencent à avoir tant de vogue, en a deux au salon de Gand : un qui a figuré l'année dernière à l'exposition d'Anvers, et l'autre dont on connaît les types sans les avoir vus, parce qu'ils sont tout à fait de la famille. M. Venneman remplace de son mieux au salon de Gand M. de Brakeleer, dont il rappelle les délicieuses petites toiles, et que l'on sait trop occupé en ce moment pour lui faire le reproche de s'être éloigné de cette exposition. »

Selon sa coutume, M. Van Kuyck a doté le salon d'un *Intérieur de Métairie*. Un bœuf, une fille de ferme, des pigeons, des perches, du fumier, telles sont les choses que le pinceau de M. Van Kuyck explore le plus souvent et qu'il rend avec une vérité que tout le monde s'accorde à reconnaître; cette production est une de ses meilleures. — Les deux toiles de M. G. Pieron : *Vue prise en Flandre*, *Environs d'Anvers*, *Effet du soir*, sont, de la part du correspondant du *Précurseur*, l'objet des appréciations que voici : « Quant aux paysages de M. Pieron ce sont d'anciens amis : j'en ai moi-même dit du bien et je suis heureux de voir que tous les visiteurs du salon de Gand sont de mon avis. Ces toiles sont vraiment remarquables au double point de vue de la perspective, de l'originalité et du coloris. J'aime cette touche hardie et ce ton ferme que M. Pieron sait donner à ses paysages. »

Encore une réminiscence des Ecritures : *Caïn après le crime*, par M. A. Delfosse ; l'idée n'est pas nouvelle, et l'artiste, afin de sortir d'embarras et de ne point suivre la route commune, a imaginé de le faire promener solitairement au haut d'un rocher où il perche comme un vautour. La donnée n'est pas heureuse. Le remords ne cherche pas le grand air et la belle perspective. — La *Sainte famille se reposant sur la route d'Egypte*, par M. W. de Vos, est conçue sous certain rapport de la même manière que le Caïn de M. Delfosse. La Vierge qu'il nous représente endormie de fatigue sous un palmier, eût été au contraire très-éveillée, attentive comme une mère doit l'être à l'enfant qu'elle tient dans ses bras et qu'un grand danger menace. Les mères ne dorment pas et c'est faire une grosse faute que de laisser succomber une mère veillant sur un tel enfant ; saint Joseph aurait été plus excusable, si du moins c'est bien saint Joseph qu'à fait là M. de Vos. Il y a un type de convention pour représenter l'époux de la Vierge dont l'artiste s'est beaucoup écarté; il a fait un saint Joseph de fantaisie. En dehors de ces défauts, son tableau a d'excellentes qualités de coloris ; l'air en est chaud, le désert est bien compris et bien rendu. — L'*Éducation charitable*, de M. C. Van den Daele, prouve qu'il a en quelque sorte rajeuni son sujet par le soin qu'il a apporté dans l'exécution.

Une rare intelligence de la distribution des couleurs recommande les deux toiles de M. P. Kremer : l'une représente *Daniel Seghers, frère de la compagnie de Jésus, célèbre peintre de fleurs, disposant une guirlande qui doit lui servir de modèle;* l'autre montre *Jean van Huysum arrangeant un bouquet* qu'il doit peindre, et dont sa fille, assise à ses pieds, lui présente les fleurs : — le livret renferme la désignation de cinq paysages par M. J.-B. Kindermans ; la *Vue d'Allemagne au soleil couchant* offre une grande vérité de ton ; le soleil miroite dans les arbres, on dirait une réminiscence de la première méditation de M. de Lamartine :

> Souvent, sur la colline, à l'ombre du vieux chêne,
> Au coucher du soleil, tristement je m'assieds.
> Je promène, au hasard, mes regards dans la plaine,
> Dont le tableau mouvant se déroule à mes pieds.

Les autres travaux de M. Kindermans ont pour titre : *Un chemin creux*, *Vue prise dans le grand-duché de Luxembourg*, *Vue près de Trèves*, et un *Paysage*. — M. Van Regemoorter a au Salon le *Vieux Galant* et les *Voyageurs au repos;* groupe bien conçu d'hommes, de femmes, d'enfants, de chiens, ciel italien, riche soleil. Les *Voyageurs au repos* et le *Vieux Galant*, ces deux petits tableaux du doyen de nos peintres, M. Van Regemoorter, sont charmants, pleins de bonhomie et de naïveté ; le *Vieux Galant* surtout, a dans sa couleur certain vernis d'ancienneté qui le rattache aux bonnes traditions de notre ancienne école. — M. Col a l'habitude de nous représenter des scènes de la vie populaire; l'esprit, l'expression et le choix de ses sujets n'est peut-être pas toujours de la plus grande finesse ; mais, en tout cas, il a le don de provoquer le

sourire du spectateur qui s'arrête avec plaisir devant ses tableaux, témoin le *Premier pas*.

Les tableaux appelant l'attention après ceux qui viennent d'être rapidement analysés, toujours dans la spécialité des peintres anversois, sont, au dire de M. Dupont, que je cite textuellement : « Ceux de MM. Knudden, Portielje, Auguste Bohm, Van Hagendorn et Gons. Ce dernier a fait les *Vieux Pêcheurs*. Je crois qu'il y a sous ce titre un calembourg de mauvais goût. J'ai vu aussi de M. Hendrikx un *Stabat Mater* traité dans un beau style ; mais c'est plutôt une étude qu'un tableau original ; on peut faire la même observation à l'*Enfant Jésus*, de M Van den Kerckhove, quoique cet artiste ait peut être plus de souci que le précédent de travailler d'après ses propres inspirations. »

Le rédacteur du *Précurseur* me permettra, je l'espère, de lui soumettre en cet endroit, une simple remarque : M. Bohm n'est point une des étoiles de la pléiade d'Anvers, il n'est ni Anversois ni Français, dans l'acception réelle du mot ; il est de son pays, c'est-à-dire de la ville d'Ypres, où son père se livre encore aux labeurs de la peinture, qui lui ont valu en Belgique de légitimes sympathies. M. Auguste Bohm aura son tour dans l'examen de l'école belge. « J'omets bien malgré moi, faute d'espace, dit M. Dupont, les *Vues de Dinant et des Poldres*, de M. F. de Keyser, qui ne sont certes pas sans mérite : d'autres de M. Van Hagendorn et de M. Van Lippen, qui ont chacune des qualités particulières à côté de quelques défauts. Enfin j'omets encore bien d'autres choses, y compris les gravures de M. Verest, celle de M. Wildiers, des pastels excellents de M. Langhans et d'assez bonnes photographies de M. Dupont, qui a rempli ses cadres des types anversois les mieux connus. »

Le tribut payé à Anvers, il importe de faire la part du surplus des peintres de talent dont la Belgique se glorifie. On doit à M. Jh. Van Severdonck une remarquable composition : la *Bataille de Gravelines*, 13 juillet 1558, sous le règne de Philippe II. L'artiste a droit à de sincères éloges. Ses combattants sont bien groupés ; on distingue suffisamment les vaincus des vainqueurs, les Français des Flamands. On les distingue, non pas au nombre des morts ni à la quantité des blessés, mais à l'expression des figures, à l'énergique fierté du regard, à l'attitude. Lamoral d'Egmont est sur un monticule d'où il domine le champ de bataille. Ce personnage est traité avec une grande vérité historique. Quant au champ de bataille lui-même, il manque d'étendue ; un défaut de perspective nous fait paraître ces guerriers un peu entassés, et ce sont plutôt des bandes de soldats que des armées qui en viennent aux mains sur les bords de l'Aa. — M. J. Portaels continue à marcher dans la large route du progrès où l'ont poussé son intelligence, ses souvenirs et la souplesse de sa brosse. « La *Stamboulia*, dit le *Messager de Gand* du samedi 19 juillet dernier, est une création très-fine et très-gracieuse. La tête de la jeune fille est pleine de mélancolique rêverie. Malgré toutes les aises de la vie, malgré les soins et les prévenances dont elle est entourée, voyez comme la pauvre enfant est languissamment étendue sur ce divan. Sa beauté va bientôt s'étioler au sérail ; elle se meurt dans ses chaînes de soie ! Elle était faite pour aimer, pour courir libre dans la plaine et folâtrer avec ses compagnes ; et c'est derrière ces rideaux, au milieu de ces moëlleux coussins, dans une atmosphère d'ambre et d'opium, qu'elle va tristement voir s'effeuiller sa couronne de jeunesse ! » Outre la *Stamboulia*, M. Portaels possède à l'exhibition de Gand trois autres œuvres d'une valeur incontestable : le *Suicide de Judas*, le *Bon Samaritain* et le *Portrait de M. L. P.*

M. P. Van Schendel, établi à Bruxelles comme M. Bohm à Paris, persiste dans ses effets de lumière ; on a de lui, à Gand un *Anna Van den Bergh*, épisode de l'histoire des Pays-Bas ; mais ici encore, la scène se passe à la lueur d'une lampe ; il n'y a pas jusqu'à son *Immaculée Conception*, qui n'affecte ces invariables reflets. On s'étonne que de petits anges escortant la Vierge Immaculée, ne soient pas munis chacun d'un bougeoir. — *Le Christ à la colonne*, de M. Starck, a été pour lui l'occasion de déployer les qualités qui le caractérisent. Que M. Starck illumine son *Christ à la colonne*, comme M. Van Schendel éclaire tout ce qu'il fait, cela est admissible ; c'est même, pour M. Starck une obligation. Son tableau, du reste, est parfaitement compris ; il est peint d'une belle manière et dans le meilleur style. Les petits sujets sont, en général, préférés ; il suffira, pour en articuler la preuve, de citer *la Lecture du Coran* et un *Écrivain public à Smyrne*. — Le spirituel critique du *Précurseur d'Anvers* adresse à Mme Fanny Geefs, en matière de jugement, ce madrigal, qui n'est cependant que l'écho de la vérité : « Un pinceau plein de grâce et de légèreté, est encore celui de Mme Geefs ; elle est, pour son sexe, d'une complaisance dont rien n'approche, et il n'y a personne comme elle pour onder une chevelure, attacher une fleur, donner de l'élasticité au corsage, faire un nœud. *Ophélia* est une suave peinture, riche en couleurs, légère de touche ; *Ophélia* a des fleurs plein les mains, et ses mains sont

fines comme ses fleurs. » L'exposition de la compagne du célèbre sculpteur se complète par *le Collier de perles* et deux portraits.

Tout en rendant hommage aux qualités de M. Auguste Bohm, qui a gratifié l'exposition de la Société Royale d'encouragement d s Beaux-Arts de trois tableaux : *le Soir*, bords de l'Yvette; *Chemin creux*, à Cernay-la-Ville, et *l'Etang des Vaux*, à Cernay (Seine-et-Oise), *le Messager de Gand* excède, à mon avis, les limites de l'équité, lorsqu'il écrit : « M. Bohm s'est opiniâtré dans la voie réaliste. N'est-il pas fâcheux de voir cet artiste fouler ainsi systématiquement aux pieds, un talent réel, et aboutir, après tant de choses si fines et si gracieuses au *Chemin creux de Cernay-la-Ville?* » Je n'ai garde d'accepter la responsabilité des opinions trop rigides, me semble-t-il, du *Messager*. — M. Sudot de Bruxelles a exposé *les Glaneuses*. Son tableau a trouvé beaucoup d'approbateurs; il y a de très-jolis groupes de filles et de garçons, des gerbes, du s leil et de la chaleur partout. — M. Robert a un très-beau portrait.— M. de Block, *la Rêverie* et le portrait de M. Ch. D., qui justifieraient seuls la distinction dont cet artiste de talent vient d'être l'objet. *La Rêverie* est une petite toile pleine de douce poésie, peinte de cette brosse magistrale et de cette couleur magique que tout le monde, en Belgique, et les artistes les premiers, reconnaissent depuis longtemps à l'auteur de *Wal eene Moeder lyden kan*, et de tant d'autres belles œuvres. Quant au portrait de M. Ch. D., c'est certainement un des meilleurs du salon, comme ressemblance et surtout comme sentiment. C'est le premier que nous voyons de M. de Block, et nous souhaitons vivement que ce ne soit pas le dernier.

Mon intention était de resserrer en deux articles de suffisante contenance, l'analyse de l'Exposition gantoise; je m'aperçois, un peu tard, que je suis hors de mes limites, ce qui m'oblige à solliciter l'indulgence des lecteurs de la Revue des Beaux-Arts, et de demander à la direction de ce recueil, quelques colonnes encore dans le numéro du 15 de ce mois. J'aurai alors tout l'espace et les loisirs réclamés pour le complément de ma tâche, à laquelle les présentes fêtes d'Anvers, en commémoration du vingt-cinquième anniversaire, font en ce moment une magnifique et victorieuse diversion.

Anvers, 21 août 1856.

Floris VAN STRAET.

NAUHEIM

SES SOURCES THERMALES ET SES ENVIRONS.

(HESSE-CASSEL, PRÈS FRANCFORT-SUR-LE-MEIN).

Ce n'est pas de Baden-Baden, de Wisbaden ou de Hombourg qu'il va être ici question; ces villes, surabondamment traversées par les touristes de tout genre, n'offrent rien de nouveau à la curiosité des voyageurs. Mon désir est de peindre Nauheim jadis simple bourgade, et seulement de fraîche date devenue la plus salutaire de toutes les cités thermales d'Allemagne. Située dans la Hesse-Cassel, non loin de Francfort-sur-le-Mein, vers la pente nord-est du Taunus, dans le Vattreau, Nauheim, qu'entoure une contrée riche et fertile, forme par son territoire une enclave entre les duchés de Darmstadt et de Nassau. Les princes régnants de cette dernière maison prétendent descendre de l'empereur Conrad Ier. Il y a des siècles que les salines de Nauheim sont connues; mais, je le répète, l'importance de ce coin de la Hesse est de récente origine. La position de Nauheim, à quelque minutes de Friedberg, à une heure de Francfort et sur le chemin de fer qui relie cette ville à Berlin, offre aux pèlerins toutes les facilités de transport. Deux éléments contribuent à sa prospérité : ses eaux thermales et l'établissement du *Kursaal* Les sources sont au nombre de six.

La source dite du *Grand-Sprudel* a la température de 40 degrés Réaumur; elle s'élève en bouillonnant à dix-huit mètres de terre. La forte quantité de gaz acide carbonique qui sature l'éruption la fait ressembler à une colossale pyramide de neige. Le *Grand-Sprudel* est le rendez-vous général des baigneurs qui s'y renouvellent sans relâche; les malades y sont doucement balancés dans un courant d'eau minérale. Le *Petit-Sprudel*, source gazeuse, est ainsi nommée, parce que, sur 25,000 pieds cubes d'eau salée, elle fournit, par jour, 21,000 pieds cubes de gaz acide carbonique. On n'administre, au *Petit-Sprudel*, que les douches et les bains de gaz.

La troisième source est alcaline; différant par ses compositions des autres eaux de Nauheim, elle ressemble beaucoup à celles d'Aix et de Vichy. Ces trois premières sources et leur sœur cadette, d'après de nombreuses expériences, sont supérieures, affirment les chimistes, dans leurs différentes applications aux eaux thermales des autres pays.

Le *Kursaal* n'est que provisoire; on prétend bien, plus tard, en faire un monument où seront réunis, pour la distraction des baigneurs,

tous les agréments imaginables. Le 30 et 40, de même que la roulette, fonctionnent en permanence dès onze heures du matin jusqu'au soir à pareille heure. Les salons de bal, de conversation, de lecture, d'un goût irréprochable, sont meublés avec une élégante recherche, en rapport avec le bâtiment construit sous la forme d'un svelte chalet suisse. La verdure et les fleurs qui environnent le *Kursaal*, le placent comme le bouquet principal au milieu d'une corbeille embaumée. Ce qu'il y a d'exceptionnel, ce sont les chasses et la pêche.

Il y a de très giboyeuses chasses en Allemagne, mais j'ai peine à croire qu'il y ait ailleurs plus de gros et de petit gibier que dans notre riant enclos, qui mesure une étendue de 20,000 hectares de plaines et de forêts. Le lac abonde en excellent poisson. La promenade autour de cette pièce d'eau est un des plaisirs du lieu; c'est là le point de réunion pendant les grandes chaleurs d'été. Une double rangée d'arbres entoure le lac, où elle dessine une allée à travers les rayons du soleil. Des bancs de bois, des canapés de mousse, invitent çà et là les rêveurs au repos. Les courses en nacelles sur ce lac enchanté, rappelant l'une des plus suaves *méditations* de M. de Lamartine, sont souvent bercées d'une excellente musique de M. Edmond Neumann, connu par ses mélodies charmantes.

La maison du lac abrite un café-restaurant; de la terrasse du jardin l'œil embrasse un magnifique panorama : on aperçoit Friedberg aux majestueux remparts et son viaduc surmonté du vieux château Au loin se silhouettent les montagnes de la Bavière. C'est à Friedberg, ville des Etats prussiens, en Silésie, que Frédéric II vainquit les Autrichiens en 1745. L'antique résidence possède des bains bâtis par les Romains, mais que méchamment on appelle aujourd'hui *Bains des Juifs*. Le manoir a aussi servi d'asile dans le temps des guerres aux habitants de la belle contrée qui l'entoure, et que l'on nomme Wattreau.

Si l'on gravit le Johannisberg, les cités pittoresques apparaissent derechef et se déroulent à l'infini dans les profondeurs de l'horizon. Du haut de la tour, on jouit du spectacle de trente villes ou villages. Friedberg et Schwalheïn sont le but d'excursions fréquentes. Il n'est guère permis de ne point s'arrêter à la ferme d'Hasselheck, distante de Nauheim de trois kilomètres à l'ouest; la ferme isolée, au pied d'une montagne, est précédée d'un bois de chêne. Les immenses fossés en partie comblés, les remparts et les hauts murs des cours, les doubles portes, en font une véritable citadelle et attestent assez que les habitants étaient autrefois obligés de veiller à leur sûreté personnelle. C'était, racontent les chroniqueurs, un endroit suspect où l'on déposait des marchandises de contrebande, qui venaient de Francfort et de Mayence par la route dite de Weinstrasse.

Le château de Ziégenberg, patrimoine héréditaire de la famille de Lône, est une des curiosités des alentours de Nauheim; un des ancêtres, le dernier de la maison de Dicile Furstenstein, a fait réparer en partie, durant le quinzième siècle, le manoir aujourd'hui encore meublé dans le style de l'époque et avec un certain luxe. L'ameublement est rouge. Pour ce qui est de la bibliothèque, sa richesse est extrême; elle renferme les Œuvres de Bernardin Rota, poète italien, qui, en 1575, mourut de chagrin d'avoir perdu sa femme. Rota a laissé des élégies, sylves, épigrammes, sonnets et des églogues marines; les dernières lui ont valu le titre de créateur du genre *piscatoresque*, et l'ont sauvé de l'oubli. Quant aux tableaux, j'ai remarqué plusieurs paysages de Roos, qui, de 1683 à 1728, cultivait ce genre avec un grand succès, et auquel les Italiens, jouant sur le mot, avaient donné le nom de *Rose de Tivoli*.

En 1790, Joseph, le dernier des Roos, soutenait la réputation de la famille et dirigeait la galerie de Vienne. Un autre salon du château de Ziégenberg renferme, très-mal placé et presque dépourvu de lumières, un paysage d'Antonio Rossi, un des premiers peintres de l'école vénitienne du quinzième siècle, frère de Mathurin Rossi, architecte, né à Rome, et qui remplaça le chevalier Bernin comme architecte de Saint-Pierre.

Revenant à l'hôtel du *Kursaal*, à ses gracieux jardins et surtout à sa salle à manger, je me reprocherais de clore cette notice sans rendre un légitime hommage à l'une des individualités les plus indispensables de Nauheim, à l'homme de goût M. Courtois, qui dirige les fourneaux et règle les menus culinaires que l'on recherche au *Kursaal*. Ancien maître-d'hôtel de MM. de Rothschild, de Francfort, M. Courtois le dispute en imagination et en succès à ses plus redoutables rivaux de Paris. Placé à la table du continuateur des Vatel, Carême, Bretonvilliers, Robert et autres maîtres de la broche et de l'entremets, entre le comte C***, fils d'une des célébrités du premier empire, et le comte de J***, j'ai été heureux de constater que le premier, en dépit d'un accès de goutte fort douloureux, n'en comblait pas moins l'habile cuisinier d'éloges; tandis que le comte de J***, remplissant à pleins bords son verre, faisait simultanément jaillir les fusées de son esprit et celles du Champagne. Les agapes du *Kursaal* sont

d'autant mieux goûtées que l'on mange généralement très-mal en Allemagne. Aussi n'est-il pas rare de voir arriver à Nauheim, certains jours de la semaine, le vendredi excepté, une foule d'étrangers et de gourmets : les uns, amenés de loin sur les ailes du chemin de fer; les autres, venant des alentours, dans d'élégantes calèches, sans autre but que de dîner chez Courtois. A ces festins de Lucullus, parfois l'on s'oublie; mais on en est quitte pour deux ou trois jours de plus à Nauheim, et quelques verres d'eau de Salzbrunner. Il y a d'ailleurs, à Nauheim, une distraction qui tend de plus en plus à disparaître de l'Allemagne : le Kursaal a non-seulement de fins repas, il possède encore des tapis verts; on y joue le Trente et Quarante, et Rouge et Noire, depuis dix heures du matin jusqu'à onze heures du soir, comme à Baden-Baden et à Hombourg.

J'ai mentionné ci-dessus deux noms de la noblesse française; j'ajoute que l'arrière-saison de 1855 a été marquée à Nauheim par la visite d'un prince de la maison de Hohenlohe, descendant de ce fameux chanoine qui, en 1820, fit beaucoup de bruit par ses miracles. Le chanoine obtenait, à ce qu'on assure, des guérisons dues au résultat de ses seules prières, même quand le malade était éloigné, pourvu que celui-ci s'unît à lui en pensée. Mais voilà bien des lignes, trop de lignes peut-être, pour dire peu de chose! Toutefois ces choses sont le reflet de la vérité ou de mes impressions personnelles, et je sollicite pour les unes et pour les autres un indulgent accueil.

LE Cher FLAVIO DE GILLY.

Nauheim, 20 août 1856.

MOSAIQUE.

Vacances ministérielles : LL. EE. MM. Achille Fould, l'amiral Hamelin et Rouher. — Envois d'ouvrages d'art par le ministère d'Etat aux églises, aux préfectures, aux musées provinciaux de France. — Le palais de Versailles : commandes à MM. Glaize, Jalabert, Larivière et Ange Tissier. — *La prise de Malakoff.* — *La prise de Sébastopol.* — M. Riesner. — Mlle Rosa Bonheur. — Cession du palais de l'industrie au gouvernement. — Nécrologie. — Michel Verdier. — Faïences artistiques de M. Avisseau. — *Inondations de la Loire :* M. Antigna. — Biographie de Delatour. — Société des aquarellistes de Bruxelles : visite du roi. — Médailles commémoratives de MM. L. Wiener et A. Jouvenel. — Tableau de Peter Neefs. — Gravure : portraits de l'empereur Alexandre II et du comte de Morny, par M. Franck. — Dessin à la plume de M. L. Seghers. — Congrès de linguistique flamand-hollandais. — Un concert à Ems. — Le directeur de la galerie du prince Esterhazy. — Nouvelles de Carlsbad.

Son Excellence M. Achille Fould, a pris ses vacances ministérielles en même temps que M. l'amiral Hamelin, qui se rend dans le Midi, léguant la signature à M. le maréchal Vaillant, et M. Rouher, qui va s'éloigner sous peu pour présider le Conseil général de son département, et sera suppléé par M. Magne au ministère de l'agriculture et du commerce. Quant à M. le ministre d'Etat et de la maison de l'Empereur, il a laissé l'intérim à M. C. Abbatucci, et s'est dirigé sur Tarbes où il présidera aussi le Conseil général; il sera ainsi tout transporté à Biarritz.

La précédente livraison de ce recueil a mentionné les dons de livres rares, sous les auspices de la haute administration dont M. Achille Fould est le chef, aux bibliothèques et établissements religieux des diverses parties de la France, à l'occasion des fêtes du 15 août. L'anniversaire de la S.-Napoléon, a été, par arrêté ultérieur du même conseiller de la couronne, commémoré par d'autres envois. Ainsi ont été successivement distribués un certain nombre de tableaux religieux à diverses églises des départements, dont les noms suivent : Aisne, Cantal, Charente, Côtes-du-Nord, Doubs, Drôme, Gers, Hérault, Haute-Loire, Loiret, Lot, Maine-et-Loire, Manche, Mayenne, Meuse, Nièvre, Nord, Pas-de-Calais, Sarthe, Seine-Inférieure, Seine-et-Oise, Somme, Vendée, Yonne. Deux églises françaises de la Syrie ont également été comprises dans cette répartition.

Dans les mêmes circonstances, M. le ministre d'État a fait don du buste en marbre de l'empereur Napoléon Ier, aux préfectures des départements ci-après : Allier, Basses-Alpes, Ardèche, Ardennes, Ariége, Aude, Cantal, Corrèze, Côtes-du-Nord, Creuse, Gers, Ille-et-Vilaine, Haute-Loire, Lot, Lot-et-Garonne, Lozère, Haute-Marne, Mayenne, Morbihan, Orne, Pyrénées-Orientales, Haute-Saône, Deux-Sèvres, Tarn, Var, Vosges. Un buste semblable avait été précédemment envoyé, lors de la naissance du Prince Impérial, à chacune des préfectures suivantes : Ain, Aisne, Hautes-Alpes, Aube, Aveyron, Charente, Charente-Inférieure, Cher, Dordogne, Drôme, Eure, Eure-et-Loir, Finistère, Indre, Jura, Landes, Loire, Loir-et-Cher, Manche, Marne, Meuse, Nièvre, Oise, Pas-de-Calais, Haut-Rhin, Saône-et-Loire, Sarthe, Seine-et-Marne, Tarn-et-Garonne, Vendée, Vienne et Yonne. Et vingt-sept autres préfectures l'avaient obtenu à l'occasion de la fête de l'Empereur, en 1855. Tous les chefs-lieux possèdent donc aujourd'hui, le buste en marbre de l'empereur Napoléon Ier.

Un dernier envoi de M. A. Fould, toujours en célébration de l'anniversaire impérial, a favorisé de tableaux et sculptures, provenant des commandes et achats de la division des Beaux-Arts, les musées provinciaux d'Aix, Amiens, Arras, Autun, Auxerre, Avignon, Bagnère de Bigorre, Bar-le-Duc, Beaune, Blois, Bordeaux, Boulogne-sur-Mer, Bourg, Caen, Chartres, Chaumont, Clermond-Ferrand, Compiègne, Dijon, Dôle, Grenoble, le Havre, Langres, Laval, Lille, Limoges, Lyon, Le Mans, Marseille, Meaux, Metz, Montpellier, Nancy, Nevers, Nîmes, Orléans, Poitiers, La Rochelle, Rodez, Rouen, Tarbes et Troyes.

Des travaux importants viennent d'être confiés à quelques-uns de nos artistes les plus recommandables pour la décoration des galeries du palais de Versailles. Tous ces travaux se rapportent au règne de Napoléon III. M. Glaize est chargé de peindre la *Distribution des aigles;* M. Jalabert, *la Visite de la reine d'Angleterre à Paris;* M. Larivière, *la Rentrée du prince président à Paris;* M. Ange Tissier, *l'Achèvement du Louvre.*

La *Presse*, qui fait quelquefois à la REVUE DES BEAUX-ARTS la faveur de la reproduire, a annoncé à ses lec-

teurs, en en laissant la responsabilité à cette publication, que M Horace Vernet avait accepté la commande d'un grand tableau ayant pour sujet *la Prise de la tour Malakoff*. Quant à M. Langlois, il achève le panorama de *la Prise de Sébastopol*. Ces nouvelles sont parvenues à la REVUE de source qu'elle a lieu de croire excellente, mais qu'elle ne se permet pas de garantir

M. Riesner travaille activement à la chapelle de Saint-Eustache qui lui a été confiée. Tout fait espérer qu'elle pourra être découverte à la fin de la saison.

Mademoiselle Rosa Bonheur a interrompu un grand tableau de contrebandiers espagnols, pour aller étudier les aspects de l'Ecosse. Le voyage amènera sans doute une curieuse comparaison entre le talent de mademoiselle Bonheur et celui de Landseer.

Depuis quelques jours, le Palais de l'Industrie est devenu la propriété de l'État. Une immense majorité des actionnaires réunis pour la construction et l'exploitation de ce monument, a consenti à la cession. M. de Rouville, directeur de la Société, a fait, jeudi dernier, 28 août, remise du Palais de l'Industrie au représentant du Gouvernement, dans l'assemblée des actionnaires.

Viennent de mourir : M. Constant Prévost, membre de l'Institut, professeur de géologie à la Faculté des Sciences de Paris ; — Mme Thibaudeau, femme du conventionnel de ce nom ; — Mlle Fouquier-Tinville, fille de l'accusateur public près le tribunal révolutionnaire, à l'âge de 78 ans ; — M. Achard, l'ancien artiste du théâtre du Palais-Royal, de la rupture d'un anévrisme, dans un âge peu avancé. Enfin, dimanche 17 août, ont eu lieu les obsèques de M. Michel Verdier, peintre qui a voulu mourir dans son atelier, rue de Fleurus, et qui laisse après lui une mère inconsolable et d'unanimes regrets. Michel Verdier, entr'autres œuvres, est l'auteur de deux tableaux : *une Scène d'amour* et *Mademoiselle de Sombreuil vidant le verre de sang qu'on lui présente pour sauver la vie de son père*, qui enrichissent le musée de Bagnères de Bigorre.

A ce propos, citons le journal le *Bagnerais*, sur un sujet moins triste : « Le célèbre potier de Tours, — le Bernard Palissy de notre temps, — M Avisseau, dont les œuvres ont été si remarquées à la grande Exposition universelle de Paris, avait promis à M. Jubinal, pour le *Musée de Bagnères*, un de ces beaux plats ornementés d'animaux et de fleurs qui eussent fait envie à François Ier et à Charles-Quint Notre honorable collaborateur ayant écrit à l'artiste pour lui rappeler sa promesse, voici la lettre qu'il en a reçue :

« Monsieur et cher député,

« Vous savez les accidents déplorables qui ont dévasté nos belles vallées par suite de l'élévation des eaux de la Loire et du Cher ; mais ce que vous ne savez sans doute pas, c'est que je suis une des victimes de l'inondation. Mon atelier, par sa position, a été envahi, et ce que contenaient mes fours en œuvres terminées ou en voie d'exécution, a été entièrement détruit. Parmi ces objets, se trouvait compris le souvenir de Bagnères que j'avais soigné avec une affection toute particulière à cause de vous. Depuis ce désastre, je n'ai consacré mon temps qu'aux réparations de ces malheurs. — Dites-moi, je vous prie, si, dans un temps donné, vous aurez une occasion pour la ville de vos pensées. Je vais bientôt me remettre à l'œuvre et je tâcherai de me rendre digne de vous et de la cité que vous représentez si bien.

« AVISSEAU fils. »

A cette lettre touchante, nous n'ajouterons qu'un mot : c'est que le gouvernement et Mme la princesse Mathilde viennent de relever le courage de M. Avisseau, par plusieurs commandes. Puissent les amis des arts lui en adresser beaucoup d'autres!

On lit dans *le Journal du Loiret* : « Nous avons dit que M. Antigna avait reçu du gouvernement la commande d'un tableau représentant *l'Inondation de la Loire*. L'artiste a choisi pour sujet l'inondation à Angers et la visite de l'empereur aux ardoisières. M. Antigna est allé s'inspirer sur les lieux mêmes, et c'est là qu'il a fait son esquisse. L'évêque d'Angers, le préfet et le général ont bien voulu poser devant l'artiste et lui consacrer toutes les séances nécessaires. M. Antigna doit représenter un épisode historique de l'inondation : *l'Empereur au milieu des inondés de Trélazé, avec les autorités d'Angers lui faisant escorte*. M. Antigna, qui était ces jours-ci à Orléans, de retour de son excursion aux ardoisières, est reparti immédiatement pour Paris, afin de terminer sans interruption cette toile importante. »

M. le ministre d'État a récemment honoré d'une souscription de cinquante exemplaires, l'éloge biographique du peintre Delatour, par M. Ernest Dréolle, rédacteur en chef du *Journal de Saint-Quentin*

Dimanche, 17 août, S. A. R. le duc de Brabant est allé visiter, à deux heures, l'exposition de la Société des aquarellistes établie à Bruxelles. Le prince a examiné, avec une bienveillante attention, les œuvres dont se compose cette exhibition, et s'est longuement entretenu avec M Madou, président de la Société, ainsi qu'avec MM. Portaels, Francia, Clays, Simonau et d'autres membres de la commission ou artistes exposants. A plusieurs reprises, S. A. R. a exprimé l'intérêt qu'elle porte à une institution dont le but est de favoriser le développement d'un art trop négligé, ajoutant que le succès de ce premier essai était un encouragement et presque une garantie pour l'avenir. Le prince a fait connaître, en se retirant, que sa protection ne ferait pas défaut à l'œuvre entreprise par les aquarellistes belges.

La première journée de ce même vingt-cinquième anniversaire a été marquée par la présentation au roi, par M. Deeker, ministre de l'intérieur, des médailles commémoratives de la solennité. Ces médailles sont de deux catégories : l'une, qui est du module de 75 millimètres, a été confiée au talent de M. Léop. Wiener, à la suite du concours institué par arrêté du 7 mars 1856 ; ce concours a été jugé par une commission composée, sous la présidence de M le comte A de Beaufort, inspecteur-général des beaux-arts, etc., de MM. Chalon, membre du conseil d'administration de la bibliothèque royale ; Piot, attaché à la même bibliothèque pour le cabinet des médailles ; Portaels, artiste peintre, et Suys père, architecte. Sur la proposition de la commission, M. le ministre de l'intérieur a alloué un encouragement spécial à M. Alexandre Geefs, pour le mérite dont il avait fait preuve dans les modèles qu'il avait envoyés au concours. L'autre médaille, qui n'est qu'un jeton, aura, suivant qu'elle sera frappée en argent ou en cuivre, ladimension de 27 ou de 28 millimètres, dimension des pièces de la monnaie belge de 2 francs ou de 5 centimes. Elle a été gravée par M. Ad. Jouvenel.

Le musée de Bruxelles vient d'acquérir un tableau capital de Peter Neefs, dont il ne possédait qu'une œuvre peu importante. Le même établissement a vu lui échapper, par un malentendu, le beau tableau d'Ommegang, qui vient d'être vendu à Gand. Il avait

donné commission pour une somme supérieure à celle de l'adjudication, mais la commission a été mal faite, et l'Ommegang est tombé dans d'autres mains. Le musée tenait à posséder ce tableau, qui est de la meilleure manière du maître et peint sur toile, ce qui est une garantie de conservation pour Ommegang, dont beaucoup de peintures sur panneaux se sont fendillées.

La gravure tend à reconquérir le rang élevé qu'elle occupait jadis en Belgique; elle marche à grands pas dans une voie de régénération. La réputation des jeunes artistes belges s'est répandue au dehors, et l'on vient de l'étranger leur commander des travaux. C'est ainsi que M. Frank, l'un des représentants les plus distingués de cette nouvelle école, a été chargé d'exécuter la gravure d'un portrait de l'empereur de Russie, Alexandre II, auquel il met en ce moment la dernière main, et dont on est unanime à faire un brillant éloge; c'est ainsi que le même artiste a reçu la mission de graver le portrait de M. de Morny, peint par M. Robert. Déjà les œuvres exposées à Paris en 1854 et en 1855, lui avaient valu de brillants succès, et le pape lui avait fait remettre une médaille d'or pour quelques-unes de ses belles planches où se manifestent les qualités les plus solides du dessin et du burin.

Quelques jours avant les fêtes du 25e anniversaire de l'avénement du roi Léopold, à Bruxelles, il a été placé dans la salle du banquet que la législative allait offrir à Sa Majesté, une remarquable œuvre graphique antérieurement exposée à Anvers, où son succès n'a pas été moindre que celui obtenu à Bruxelles; c'est un dessin à la plume, dû à un jeune artiste anversois, M. Louis Seghers, et destiné à perpétuer le souvenir de l'heureux anniversaire que la Belgique a célébré. Trois médaillons rappelant les traits du Roi, de la reine Louise-Marie, des princes et des princesses, et au-dessous desquels sont inscrites en regard, d'un côté, les grandes libertés garanties par la Constitution, et, de l'autre, la généalogie de la famille royale : voilà, avec le nom des membres du Congrès national et des ministres qui ont gouverné le pays depuis 1830, le fond du tableau. Mais, au point de vue artistique, ce n'en est qu'une partie très-secondaire; toute la valeur de l'œuvre de M. Louis Seghers est dans un dessin à la fois gracieux et hardi, et qui sert d'encadrement à l'ensemble. Un groupe représentant l'armée, soutien du trône et de la Constitution, en forme, si l'on peut dire, le nœud. De ce groupe s'élance, de chaque côté du tableau, une corne d'abondance d'où l'on voit sortir les arts, l'industrie, le commerce et l'agriculture, qui font la gloire et la prospérité de la Belgique.

Cette conception ne manque pas de grandeur, et la manière dont elle est rendue révèle non-seulement un dessinateur hors ligne, mais encore et surtout un graveur d'un mérite supérieur. On est presque tenté de dire du dessin de M. Seghers, que c'est une belle gravure dans laquelle tous les systèmes de tailles ont été utilisés, depuis la ligne sans fin jusqu'au contour illusoire, depuis la large entaille des Bolswert et des Pontius, jusqu'aux taillades un peu maniérées des graveurs de l'école de Watteau. Aux uns, l'artiste a demandé les grands effets; aux autres, les agréments de détail, et il a réussi, par l'emploi de ces systèmes si opposés, à produire un ensemble d'une harmonie parfaite. On assure que le gouvernement fera graver ce travail, ou du moins qu'il contribuera, par un large subside, à couvrir les frais de la gravure.

Jeudi, 14 août dernier, a eu lieu à Anvers, au foyer du Théâtre royal, l'ouverture du congrès de linguistique flamand-hollandais. A neuf heures et demie, les membres du congrès ont été reçus à l'Hôtel-de-Ville par MM. le bourgmestre et les échevins Van Bellingen et Jules de Vinck. M. le bourgmestre a porté la parole en flamand et a souhaité la bienvenue aux membres étrangers, dans un petit discours bien senti. MM. Van Lennep et Van Duyse ont remercié M. le bourgmestre pour le bon accueil que leur a fait la ville d'Anvers. Le premier a parlé au nom des membres hollandais, le second au nom des membres belges de Bruxelles, Gand, etc. A dix heures et demie s'est ouverte la séance. On a procédé ensuite à la formation du bureau, qui a été composé ainsi qu'il suit : président, M. Conscience; vice-présidents, MM. Van Lennep, membre de la seconde chambre des États-Généraux en Hollande, et Serrure, recteur magnifique de l'Université de Gand; secrétaires, MM. Jonckbloet et de Jaegher, pour la Hollande, Van Beers et Van der Voort, pour la Belgique. M. Conscience ayant décliné l'honneur de la présidence, l'assemblée nomme, à sa place, M. Matthyssens. M. Nolet annonce que S. M. le roi Léopold envoie au Congrès, comme marque de sympathie, toutes les publications flamandes de la commission royale d'histoire, et S. M. le roi de Prusse le superbe ouvrage *Heliand Kœne*, accompagné d'une lettre très-flatteuse. Après ces préliminaires et conformément au programme, M. Van der Voort a la parole. Il parle du but du Congrès et des moyens de l'atteindre. Après lui ont encore pris la parole MM. Van Ryswych, sur la langue et la littérature au point de vue politique; Boone, sur la nécessité d'une statistique des contrées où l'on parle le *nederduitsch*; de Jaegher, de Rotterdam, sur l'utilité d'une grammaire et d'un dictionnaire du *Middelnederlandsch*. M. Van Duyse a terminé la première séance par la lecture de quelques beaux vers. On remarquait à cette séance un grand nombre de régnicoles et d'étrangers de distinction.

M. Henri Herz, dont le nom occupe un rang si élevé dans le monde musical, vient de donner à Ems un concert auquel a assisté toute l'élégante population qui se presse actuellement dans cette ville d'eaux. Le plus brillant succès a été obtenu par l'éminent artiste, dans ce concert qui comptait parmi ses auditeurs la reine des Pays-Bas, les duchesses royales de Suède et le prince George de Prusse. Mlle Rachel assistait également à cette solennité musicale.

La *Gazette d'Augsbourg* annonce que M. A..., directeur de la galerie de tableaux du prince Esterhazy, a été arrêté dimanche 10 août dernier. Il est accusé d'avoir vendu des portefeuilles entiers de gravures précieuses et des tableaux rares, après les avoir fait copier et avoir remplacé les originaux par les copies. Il s'est, dit-on, approprié les sommes provenant de ces ventes. Une enquête va dévoiler l'exacte vérité. M. A... n'était directeur de cette galerie que depuis un an environ.

On écrit de Carlsbad (Bohême) : « Hier, 15 août, la petite colonie française résidant ici pendant la saison des eaux, s'est réunie à l'Écu-d'Or, dans un banquet organisé et présidé par M. Balmont, l'un de nos princes de l'industrie lyonnaise, et M. Boyer, ex-directeur du Vaudeville; comme bien on le pense, la fête de l'Empereur a été le motif de cette réunion. Chaque convive portait à la boutonnière trois fleurs représentant chacune l'une de nos couleurs nationales. De nombreuses santés, et les toasts les plus chaleureux, ont été portés à Napoléon, au prince qui a su rendre la France si heu-

reuse et si prospère au dedans, si respectée et si glorieuse au dehors. La gracieuse compagne du chef de l'État et le Prince impérial n'ont pas été oubliés dans ce patriotique banquet, qui laissera de charmants souvenirs dans le cœur de tous les convives »

HENRI DE SAINT-DIDIER.

EXPOSITION DE ROUEN.

ENVOI DES OUVRAGES.

Une lettre de M. Court, conservateur du Musée de Rouen, m'annonce qu'une Exposition municipale des œuvres artistiques, aura lieu dans cette cité, le 1er octobre prochain.

1° Les tableaux, les notices explicatives, ainsi que l'indication des prix, seront reçus à Paris, chez M. Binant, rue Rochechouart, 70, depuis le 1er jusqu'au 15 septembre, délai de rigueur.

2° Les tableaux excédant la dimension de deux mètres, en tous sens, ne seront pas admis.

3° L'administration ayant choisi les voitures de déménagements comme système de transport, les tableaux mis en caisse ne seraient pas reçus ; pour cette raison, les ouvrages de sculpture ne pourront être admis, excepté ceux que les artistes voudraient faire parvenir, *à leurs frais et risques*, au Musée de Rouen.

4° Il est expressément recommandé à MM. les artistes, de garnir les coins des bordures de fascines en papier, et de bien fixer les toiles dans leurs cadres, pour éviter les détériorations dans le transport.

Par suite de modifications apportées au règlement de l'Exposition, le corps municipal a décidé que les médailles que l'on accordait antérieurement aux artistes, seraient supprimées, et que la somme affectée à cette dépense, accrue des économies qui pourraient être effectuées sur le budget du Salon, serait dorénavant affectée à des achats de tableaux par la ville. La lettre de M. Court, mentionnant le jour d'ouverture de l'exhibition artistique qu'inaugurera le mois d'octobre, au chef-lieu de la Seine-Inférieure, ne dit pas un mot de l'époque à laquelle elle sera close. Très-probablement, le silence du Conservateur est calculé ; la durée de la solennité rouennaise dépendra, tout porte à le croire, du nombre des objets d'art qui lui seront parvenus.

A. B. VAN YPER.

EXPOSITION DES ARTS INDUSTRIELS

A BRUXELLES.

TROISIÈME ANNÉE. — OUVERTURE.

S. M. le Roi, accompagné de LL. AA. RR. le duc et la duchesse de Brabant, le comte de Flandre et la princesse Charlotte, a assisté, le 23 août, à l'inauguration de l'Exposition des arts industriels. La famille royale est arrivée à midi quelques minutes; elle a été reçue à la porte principale du Palais de l'Industrie, par la commission directrice de l'Exposition, présidée par M. Ch. de Brouckere, bourgmestre de Bruxelles. Le Roi portait l'uniforme de lieutenant-général et les princes l'uniforme de leur grade. La toilette de S. A. R. la duchesse de Brabant était d'une parfaite élégance. La mise de S. A. R. la princesse Charlotte était également d'un goût parfait.

Les honneurs de l'Exposition ont été faits à la famille royale par M. de Brouckere, président, et par M. Ed. Romberg, secrétaire de la commission directrice. Le Roi et les princes ont examiné les produits des différentes catégories avec une grande attention et se sont surtout arrêtés devant ceux qui témoignent du développement qu'a pris dans ces derniers temps en Belgique, l'application de l'art à l'industrie. S. M. a exprimé à différentes reprises la satisfaction que lui faisait éprouver les témoignages du progrès accompli dans le pays sous ce rapport. La visite royale a duré près d'une heure et demie. S. M. s'est retirée au milieu des marques de respect qui l'avaient accueillie à son arrivée.

L'Exposition des arts industriels de cette année l'emporte de beaucoup sur les deux précédentes, tant par le nombre que par l'importance des produits. On applaudira à l'idée qu'a eue M. Romberg de réunir des spécimens de la photographie des différents pays. La France, l'Allemagne, l'Italie, l'Angleterre et la Belgique ont fourni chacune un large contingent à cette réunion vraiment curieuse de planches de tout genre, dans laquelle on pourra étudier en comparant les divers modes d'exécution. La collection des dessins photographiques remplit une grande partie de la salle du rez-de-chaussée du Musée de l'industrie, où se trouvent les impressions lithographiques, les dessins affectés à la décoration des édifices, les marbres sculptés, papiers de tenture, etc.

Dans la salle du premier étage sont placés les modèles de joaillerie et d'orfévrerie, les métaux ouvrés, les meubles et objets en bois sculpté, les spécimens et dessins de dentelles, les modèles

de porcelaine, ceux de verrerie et cristallerie, les reliures, etc. Il est peu de ces catégories où l'on ne remarque des produits distingués ; quelques-uns laissent encore à désirer. Nous ne terminerons pas cet aperçu sans dire que l'arrangement de l'Exposition a été fait avec un ordre et un goût dont il y a lieu de féliciter qui de droit.

(Indépendance Belge.)

PROGRAMME DES CONCOURS

ARRÊTÉS PAR LA SOCIÉTÉ IMPÉRIALE D'AGRICULTURE, SCIENCES ET ARTS DE DOUAI, CENTRALE DU DÉPARTEMENT DU NORD, DANS SA SÉANCE DU 23 JUILLET 1856, POUR 1857.

Sciences historiques.

Une médaille d'or de 200 francs, ou sa valeur, sera accordée, en 1857, à l'auteur du meilleur mémoire sur l'origine, les progrès et la décadence des abbayes autrefois situées dans la circonscription, soit du département du Nord, soit d'une partie du département, et notamment dans l'arrondissement de Douai. — Une médaille d'or de 200 francs, ou sa valeur, sera décernée, en 1857, au meilleur catalogue descriptif et raisonné des documents manuscrits concernant l'histoire du nord de la France et reposant soit à la Bibliothèque impériale de Paris, soit dans les autres grands dépôts publics.

Beaux-Arts.

Une médaille d'or de 200 francs, ou sa valeur, sera décernée, en 1857, à l'auteur du meilleur mémoire sur l'histoire des Beaux-Arts, ou sur l'histoire d'une de leurs branches, dans le département du Nord, dans une de ses parties, et en particulier dans l'arrondissement de Douai.

Poésie.

Une médaille d'or de 200 francs, à l'auteur du meilleur poëme dont le sujet est laissé au choix des concurrents, mais qui ne pourra avoir moins de cent vers.

Dispositions générales.

La Société se réserve de modifier, sur chacun des concours indiqués ci-dessus, les récompenses promises, et d'y ajouter, s'il y a lieu. — Ne pourront concourir, les ouvrages qui auraient été publiés ou présentés à d'autres sociétés académiques. — Les mémoires envoyés au concours devront être adressés, francs de port, au secrétaire-général de la Société, avant le 1er mai 1857, terme de rigueur. — Les concurrents ne se feront pas connaître ; leur ouvrage portera une sentence ou devise qui sera reproduite sur un billet cacheté, renfermant leurs nom et adresse ; ce billet ne sera ouvert que dans le cas où le concurrent aura remporté le prix ou une mention, et, dans le cas contraire, sera brûlé séance tenante. — Les membres résidants et les membres honoraires de la Société ne peuvent prendre part aux concours ouverts par le présent programme. — Les primes et récompenses seront décernées à la séance publique de 1857.

Le Secrétaire-Général. E. MARTIN. — *Le Président,* A. CAHIER.

SOCIÉTÉ DUNKERQUOISE

POUR L'ENCOURAGEMENT DES SCIENCES, DES LETTRES ET DES ARTS.

Le programme des sujets proposés par la Société Dunkerquoise, pour les concours de 1857 et de 1858, nous est parvenu peu après celui de la Société impériale d'Agriculture, etc., de Douai. Voici le résumé de cette communication académique :

Dans le domaine des *Sciences*, qui n'est pas de notre ressort, le sujet offert aux concurrents consiste à faire connaître l'influence du fer contenu dans la coque des navires sur les boussoles ; — la nomenclature des poissons qui habitent la côte française de la Manche et de la mer du Nord, etc. Ces détails n'ayant aucun intérêt pour nos lecteurs, nous passons aux catégories des lettres et des arts qui rentrent dans notre spécialité.

Lettres.

Histoire des troubles religieux au XVIe siècle, dans le Nord de la France, et particulièrement dans la Flandre maritime. — De l'influence de la domination espagnole dans la Flandre, au point de vue des lois, des mœurs et des institutions. — Une pièce d'au moins cent vers sur la mort héroïque de Jean Jacobsen, ou sur tout autre épisode tiré des Annales de la Flandre maritime.

Arts.

Chœurs de voix d'hommes avec ou sans accompagnement. Le morceau couronné étant destiné à être exécuté à la séance publique de la société, chaque partition devra être accompagnée des parties séparées, en nombre suffisant pour un chœur de 40 chanteurs et un orchestre de 40 instrumentistes.

La Société remet au concours de 1858 la question suivante : « Histoire commerciale et maritime de Dunkerque, avec l'indication des causes qui ont développé, arrêté ou renouvelé la prospérité de la ville, à ce double point de vue, et l'exposé des diverses améliorations qui seraient jugées propres à en assurer la plus grande et la plus rapide extension. » Les mémoires sur ce sujet seront envoyés avant le 1er mai 1858.

C'est en séance solennelle et publique du mois de juin 1857, que la Société Dunkerquoise décernera, s'il y a lieu, une médaille d'or dont la valeur n'est point mentionnée, au meilleur mémoire ou travail sur les sujets ci-dessus indiqués. Il sera en outre décerné, dans la même séance, des médailles aux personnes étrangères à la Société, qui lui auront fait des dons dignes de cette récompense. — Les envois devront être adressés franc de port au président de la Société, M. Delye, avant le 1er mai 1857, les partitions de musique avant le 1er avril ; ils ne seront pas signés et ils porteront une épigraphe ou devise répétée dans un billet cacheté, indiquant les nom, qualité et résidence de l'auteur, lequel y déclarera que son œuvre est inédite et n'a figuré à aucun concours. Ce billet ne sera ouvert que dans le cas où le travail aurait été jugé digne d'un prix ou d'une mention honorable.

CORRESPONDANCE

DEUX TABLEAUX DE DAVID.

Au Directeur.

La Mosaïque de la REVUE DES BEAUX-ARTS, livraison du 1er juillet dernier, présentait, Monsieur le directeur, en tête du troisième alinéa de sa seconde colonne, les lignes suivantes : « *Le Serment du jeu de paume* a été immortalisé par la grande toile de Louis David, ainsi que *le Sacre de Napoléon Ier* à Notre-Dame de Paris... »

N'y a-t-il pas lieu de craindre que ce rapprochement d'une œuvre entièrement terminée, avec un tableau aussi peu avancé que *le Serment du jeu de paume*, n'engage à penser que les deux toiles sont dans les mêmes conditions, et que la première n'est pas moins arrêtée, pas moins complétement finie que la seconde? Il y a déjà dans le monde des arts tant de méprises en circulation, qu'il est prudent de n'en point accréditer de nouvelles.

Pas plus que personne je n'ignore l'existence de la belle gravure du *Jeu de paume;* mais cette estampe suffit-elle à justifier le rapprochement que je prends la liberté de signaler à votre attention? Peut-être estimerez-vous, Monsieur le directeur, que je suis bien méticuleux; mais la mission que s'est tracée la REVUE DES BEAUX-ARTS est si utile et si bien remplie, que sa rédaction doit, ce me semble, avoir à cœur de rester toujours dans la vérité la plus vraie.

Recevez, je vous prie, Monsieur le directeur, l'expression de mes sentiments les plus distingués,

AUGUSTE CAHIER,
Président de la Société Académique de Douai.

Douai, 17 août 1856.

SOCIÉTÉ LIBRE DES BEAUX-ARTS.

BULLETIN N° 569.

PRÉSIDENCE DE M. ROUGET.

Séance du 19 août 1856.

La séance est ouverte à huit heures par la lecture du procès-verbal, qui est adopté sans observation.

La correspondance comprend :

Deux numéros du journal anglais *The Builder;*

Annales de la Société d'agriculture, arts et commerce du département de la Charente;

Bulletin de la Société de Photographie;

Mémoires de la Société impériale de Douai;

Bulletin de la Société archéologique de Sens;

L'Univers musical;

Le premier numéro d'un journal intitulé : *le Carillon.*

M. Rensonnette écrit que, étant forcé de s'absenter pour plusieurs mois, il ne peut se charger du rapport sur *le Chalcotype* de MM. Behr et Ce.

M. Corplet est chargé de remplacer M. Rensonnette dans ce travail.

M. P.-B. Fournier, vice-président, annonce qu'il s'est inscrit chez le ministre de l'instruction publique, à l'occasion de l'allocation qui vient d'être accordée à la Société.

M. Pernot prend la parole pour une communication très-intéressante sur le voyage qu'il vient de faire en Lorraine, et notamment à Plombières, où il a eu l'honneur d'exécuter plusieurs dessins pour l'empereur, et sur l'ouvrage de longue haleine dont il s'occupe, concernant les pavillons de toutes les nations.

Cette communication, qui captive au plus haut point l'attention de l'assemblée, a rempli la plus grande partie de la séance.

Le Secrétaire-général,
HENRI DE SAUCLIÈRES.

Ordre du jour de la séance du 2 septembre : lecture du procès-verbal; correspondance; rapport de la commission chargée de l'examen du *Chalcotype* de MM. Behr et Ce; rapport de M. Maillet sur *les Mémoires de l'Académie de Metz;* rapport de M. Léon Fournier sur un ouvrage de M. Coudray-Maunier; travaux divers.

TRAVAUX DE LA SOCIÉTÉ.

LE VIEUX CHEVAL ET SON MAITRE.

FABLE.

Un vieux cheval dont l'âge
Trahissait le courage,
Était mis à l'écart
Sous un mauvais hangar,
Où l'on ne songeait guère
A lui faire
Litière;
A peine prenait-on le soin
De lui donner un peu de foin.
De l'avoine! il n'en tâtait point,
Et souvent le râtelier vide
Laissait à ce pauvre invalide,
Le temps de se livrer à ses réflexions,
Qui n'étaient pas couleur de rose.
Pourtant, par caractère, il n'était pas morose;
Mais il avait matière à des observations
Faites dans les jours d'abstinence.
Il remarquait la différence
Du présent au passé :
Jadis, bien nourri, caressé,
Admiré jusqu'en ses caprices;
Aujourd'hui, jeûnant, délaissé,

Sans égard pour ses longs services.
Il se disait : — Sans vanité,
J'ai mérité,
Par mes efforts et ma prudence,
Un peu plus de reconnaissance.
D'abord, dans un danger pressant,
J'ai sauvé la vie à mon maître ;
Ensuite, il ne peut méconnaître
Qu'en son état de commerçant
Mon travail lui valut plus d'une bonne aubaine :
Il recueillait de ses trafics
Les profits
Et moi la peine,
Sans parler de mainte fredaine
Dont j'évitais les embarras,
Dans certains cas,
En galopant à perdre haleine.
Oh ! je ne m'en plains pas.
Je gémis, au contraire,
De rester sans rien faire
Dans mon coin,
Et j'aurais du cœur à l'ouvrage
Si l'on pensait, de loin en loin,
A me donner un picotin ;
Car, suivant un ancien adage,
L'avoine est le lait du vieillard.
Peut-on penser à moi ? pas même par hasard,
Lorsqu'on fait trôner à ma place,
Dans l'écurie où je suis né,
Un rival fortuné,
Un prétendu cheval de race,
Qui n'est ni fort, ni beau,
Et plierait sous le poids du plus léger fardeau.
Quand l'a-t-on vu traîner charette ni carrosse ?
Franchement, ce n'est qu'une rosse.
Jeune, je valais mieux, j'étais franc du collier
A la voiture,
Ou, pour un cavalier,
Monture
Sûre.
Car je ne me rappelle pas
D'avoir jamais fait un faux pas.
De plus, vif et fringant, je portais haut la tête.
En somme, j'étais bonne bête.
Mais il est à la mode : on le nomme *Marquis*,
On le mène à la course
Soutenir des paris,
Et, dans l'espoir d'un gain on dégarnit sa bourse.
C'est assez. A ce mot,
Il vit entrer son maître,
Qui venait, ô bonheur ! le visiter peut-être ;
Non. Il avait vendu sa peau,
Et venait, comme un traître,
Livrer son bon vieux serviteur
Au couteau de l'équarrisseur.

Il ressort de cet apologue,
Qu'il suffit d'obtenir la vogue
Pour être fêté par chacun,
Tandis qu'on devient importun
Dès lors qu'on cesse d'être utile.
C'est vrai pour la cour et la ville.

J.-A. DELAIRE.

COMITÉ CENTRAL DES ARTISTES.

Le troisième vendredi d'août ayant coïncidé avec la fête de S. M. l'Empereur, la séance du Comité a été reportée au 5 septembre.

Ordre du jour de la séance du 5 septembre :

Lecture du procès-verbal ; correspondance ; élection d'un président en remplacement de M. Siméon Chaumier, démissionnaire ; rapports des commissions ; propositions diverses ; nomination de commissions.

Le secrétaire-administrateur,
LOUIS AUVRAY.

NOTA. — Par suite des répétitions que nécessite l'exécution de la cantate composée pour la matinée musicale que le Comité central des artistes devait donner le dimanche 24 août, au Jardin-d'Hiver, au profit des inondés, cette fête est remise au dimanche 31 août. Les lettres d'invitation déjà envoyées ou prises chez MM. les éditeurs, seront admises.

THÉATRES

Quinzaine dramatique.

OPÉRA : *Les Elfes*, — reprise de *Guillaume Tell*. — COMÉDIE-FRANÇAISE : Reprise de *Don Juan* et du *Verre d'eau*, — ouvrages présentés. — OPÉRA-COMIQUE : Prochaine reprise de *Zampa*. — THÉATRE ITALIEN : Préparatifs de réouverture. — THÉATRE-LYRIQUE : Réouverture au 1er septembre, — *la Fanchonnette*. — GYMNASE. — VAUDEVILLE. — PALAIS-ROYAL. — GAITÉ.

Le ballet fantastique de MM. de Saint-Georges et Mazilier, réminiscence de deux ou trois ouvrages chorégraphiques de l'Opéra, qui ont eu leur succès et qui ont fait leur temps, *les Elfes*, on a sagement agi en supprimant le sous-titre : OU L'AME TRANSMISE, qui était un autre souvenir de la métempsycose ; cette nouveauté, puisqu'après tout il faut lui donner un nom, cette fantaisie, mise en musique par M. le comte Gabrielli, n'a précédé que de peu de jours la reprise de *Guillaume Tell*, impérissable chef-d'œuvre du Cygne de Pesaro. Les *Elfes* ont servi de début à Mme Ferraris, qui possède de grandes qualités de pointes, d'aplomb et de souplesse de jarrets. La débutante a été fort bien secondée par ses rivales ou ses imitatrices. De beaux décors et une mise en scène brillante ont contribué à l'accueil fait par le public à la composition de MM. de Saint-Georges et Gabrielli, qui ne se distingue, à vrai dire, ni par les mélodies, ni par le sujet, et qui, très-vraisemblablement, ne fournira pas une longue carrière.

En ce qui touche la reprise de *Guillaume Tell*, après

de nombreuses remises, elle s'est effectuée avec le concours de M. Gueymard, qui n'était pas encore, a-t-il paru, maître de sa voix. La partition a été rétablie in extenso ; elle comprend aujourd'hui les quatre actes de la première représentation, sauf, au troisième acte, l'air principal de la comtesse Mathilde, qui a été passé, on ne sait pas au juste pourquoi. M. Bonnehée, chargé du rôle créé par Dabbadie, dont il n'a pas la profondeur d'organe, Mlles Marie Dussi et Ribault, sous les traits de Mathilde et de Jemmy, ont interprété de leur mieux l'admirable musique de Rossini. — La restauration de *Guillaume Tell*, dans son primitif état, de même que le ballet des *Elfes*, avait été préparés par M. Crosnier, l'honorable prédécesseur de M. Alphonse Royer, qui nous réserve d'autres surprises. — Quelques nuages ont un instant obscurci les frises administratives de la première scène lyrique. Une sorte de conflit d'autorité avait surgi à l'improviste entre le directeur actuel, dont l'exquise convenance, la parfaite égalité de caractère sont généralement appréciées, et le premier chef d'orchestre de l'Opéra. L'ex-directeur de la musique et du chant ayant cru devoir résigner ses fonctions, vingt-quatre heures lui ont été laissées pour réfléchir. Avant l'expiration du délai, l'harmonie et la paix étaient revenues.

Dans les théâtres subventionnés, le vent est aux reprises. La Comédie-Française a rouvert ses portes au *Don Juan* de Casimir Delavigne. M. Maillard, dans le personnage de l'archiduc autrichien, est passionné, sans cesser d'être triste ; M. Samson a peu de rôles qui lui soient aussi favorables que celui de Quexada ; Mlle Judith, qui a fait remettre par une indisposition subite la première représentation, ce qui a obligé le contrôle à rendre l'argent à la foule, a pris sa revanche quelques jours après dans le rôle de dona Florinde. Mlle Fix est un charmant Peblo.

Un *communiqué* au *Journal des Débats* renferme ce qui suit : « Depuis le 1er février 1856 jusqu'au 1er août, 113 pièces ont été l'objet d'un examen particulier au Théâtre-Français, savoir : 12 tragédies, 22 drames, 21 comédies en cinq actes, 23 en trois actes et 35 en un acte. Pendant le même espace de temps, et sur ce nombre, le comité de lecture a entendu 39 pièces, soit 1 tragédie, 5 drames, 9 comédies en cinq actes, 8 en trois actes et 16 en un acte. »

Les examinateurs sont M. Léon Guillard, auteur dramatique, et M. Laffite, auteur aussi, et ancien pensionnaire du Théâtre-Français. A ces deux messieurs est adjoint M. Eugène Laugier, archiviste de la Comédie-Française et secrétaire particulier de M. Empis.

L'administration du Théâtre-Français, dit l'*Indépendance Belge*, déploie une grande activité. Elle n'a pas voulu que le départ de Mme Madeleine Brohan et l'absence de Mme Arnould-Plessy privassent le public des œuvres les plus populaires du répertoire, et Mlle Favart a joué, pour la première fois, la reine Anne du *Verre d'eau* Le fardeau était peut-être lourd pour cette jeune actrice un peu froide, mais d'ailleurs élégante, distinguée et jouissant, auprès du public du Théâtre-Français, d'une faveur que cette soirée a constaté encore. Mlle Fix est toujours fine et gracieuse dans le rôle d'Abigaïl. Quant à M. Bressant, qui jouait le rôle de Bolingbroke, il a eu le succès le plus éclatant et le plus unanime.

L'Opéra-Comique, au courant de ces répétitions d'ouvrages nouveaux et d'engagements, remonte la pièce de *Zampa* avec le luxe de décors et de costumes particulier à son directeur, M. Emile Perrin. Les apparentes lenteurs de cette remise en scène, depuis assez longtemps annoncée, avaient permis de croire que des modifications avaient été apportées dans les principaux rôles. On aurait désiré que Faure personnifiât le héros du drame lyrique qui a été une des dernières et une des plus belles créations de Chollet, et qui est, dit-on, malheureusement maintenu à M. Barbot. Mme Ugalde a été chargée du rôle de Camille, qu'il a fallu, si ce qu'on répète est exact, remanier en certaine partie dans le registre actuel de la célèbre cantatrice ; Mlle Rey étudie ce même rôle de Camille, que peut-être on aurait dû lui confier de prime-abord, en raison de sa jeunesse et de l'éclat de sa voix, pour remplacer au besoin Mme Ugalde. M. Duvernois, qui avait succédé à M. Mocker il y a trois ou quatre ans, comme régisseur-général, a donné sa démission, et l'emploi a derechef été remis à l'ancien titulaire.

De nombreuses réparations extérieures s'opèrent au théâtre de la place Ventadour, concurremment sans doute à des travaux analogues à l'intérieur du monument. La saison des Italiens, qui feront leur rentrée comme d'habitude le 1er octobre, semble ainsi se préparer sous d'heureux auspices, n'épargnant, à ce qu'il semble, aucun sacrifice afin d'assurer la fortune de sa campagne et se concilier les bonnes grâces du monde dilettante.

Il demeure toujours convenu que la réouverture du Théâtre-Lyrique, sous l'intelligente direction de M. Carvalho, s'accomplira aujourd'hui 1er septembre, par la reprise de la *Fanchonnette*, avec Mme Miolan-Carvalho. Les premières représentations ont produit, à ce qu'on assure, des recettes de plusieurs centaines de mille francs. — Un opéra en trois actes, de M. Lockroy, musique de M. Aimé Maillard, devait inaugurer la saison d'automne. La température du mois de septembre n'a point semblé propice au compositeur, qui a craint que sa partition ne fût victime de la chaleur et des dernières fêtes champêtres de la saison, ce qui contraint l'administration de reconstituer son programme et de donner les pièces de *Richard* et le *Freychütz*, pour les lendemain de la *Fanchonnette*, en attendant un autre poème en trois actes, de M. Lockroy, dont la musique est de M. Victor Massé.

Ont été, durant la dernière quinzaine, simultanément ou successivement représentées avec plus ou moins de succès : au Gymnase, le *Mariage à l'Arquebuse*, comédie en un acte, de M. Léon Guillard ; au Vaudeville, comme lever de rideau, *Un bonheur sans nuage*, et *Les absences de Monsieur* ; au Palais-Royal, la *Queue de la poêle*, féerie en trois actes et neuf tableaux de MM. Siraudin et Delacour ; enfin, à la Gaîté, le *Juif-Errant*, long drame coupé par M. Dennery dans le roman de M. E. Sue, qui attire tous les soirs une foule compacte et enthousiaste, au spectacle de M. Hostein.

MARFORIO.

MÉLANGES.

1er septembre.

La distribution solennelle des prix, aux élèves de l'Ecole impériale de dessin, de mathématiques, d'architecture et de sculpture d'ornement pour l'application des beaux-arts à l'industrie, dépendante du ministre d'Etat, sous la direction de M. Belloc, a eu lieu hier dimanche 31 août, à l'amphithéâtre du Lycée Louis-le-Grand, rue Saint-Etienne-des-Grès.

LES DOÏNAS

POÉSIES MOLDAVES DE V. ALEXANDRI

TRADUITES PAR J.-E. VOÏNESCO.

Les *Doïnas* [1] ne sont pas un pastiche comme la *Güzla*, publiée pour la première fois sans nom d'auteur, en 1827, chez le libraire Levrault, et avouée plus tard par M. Prosper Mérimée, dans une préface fort spirituelle où il se fait un malin plaisir de nous apprendre que plusieurs savants avaient écrit d'Allemagne et d'Illyrie même, pour lui demander le manuscrit original des poésies illyriennes dont la *Güzla* ne prétendait être que simple traduction. Le *Hyacinthe Muglanovich*, prétendu auteur des pièces de la *Güzla*, aussi bien que l'anonyme moitié Français, moitié Italien, prétendu traducteur de ces pièces, tout le monde le sait maintenant, ne formaient à eux deux qu'une seule et même personne. M. Mérimée les avait créées et mises au monde de son chef, pour abriter sous ce pseudonyme et sous cet anonyme, sa propre personnalité, et comme pour justifier d'avance et en faire mieux goûter la saveur étrangère et l'originalité particulière, toute transadriatique, voulant qu'on tînt ses produits tout parisiens pour des fruits réellement venus du pays auquel il les attribuait. C'était là un jeu d'esprit très-permis du charmant conteur qui sait si bien s'identifier avec le caractère des peuples les plus divers, faculté d'intuition et de compréhension admirable, qui le fait passer du midi au nord, de l'est à l'ouest, de l'Espagnol au Russe, de l'Illyrien à l'Américain, avec une égale facilité, de la *Güzla*, par exemple, au théâtre de *Clara Gazul*.

Il n'y a, dans les *Doïnas*, ni pseudonyme ni anonyme, et ce sont bien réellement des poésies moldaves. M. Vassili (Basile) Alexandri n'est pas un être de raison comme le Muglanovich de M. Mérimée, il est bien Moldave; c'est même (ce qui ne gâte rien), un des plus riches habitants de la Moldavie; il vit, il est jeune encore, et appartient à cette phalange d'historiens, de savants et de poëtes qui, avec tant de courage et de talent, essaie de faire connaître à l'Occident leur chère et vieille Roumanie, et de montrer les rapports de civilisation et d'origine qu'elle présente avec la civilisation des nations néo-latines de l'Europe. M. Voïnesco, hélas! a vécu! L'un des écrivains les plus distingués de Bucharest, il est mort au commencement même de cette année, parmi nous, au pied des Pyrénées, à Pau, d'une maladie de poitrine contre laquelle il luttait depuis plusieurs mois avec énergie, et nous avons eu l'honneur de le connaître.

Nous avons sous les yeux le volume des poésies de M. Basile Alexandri en langue roumaine, imprimé à Jassy en caractères cyrilliens (reste de la barbarie russe dont les Roumains feront bien de se débarrasser au plus tôt), et nous regrettons, à cause même de ces caractères qui exigent une étude toute spéciale, de ne pouvoir appré-

1. Deuxième édition, un volume format anglais.

cier dans l'original toutes les délicatesses de style que les juges compétents se plaisent d'y reconnaître. Mais, le dirons-nous? il nous semble qu'à part ce charme particulier qui tient aux langues néo-romanes, nous perdons peu de chose à lire M. Alexandri, dans l'excellente traduction de M. Voïnesco qui, étant lui-même une des autorités littéraires de la Roumanie et écrivant très-purement le français, était plus que personne en état d'être parmi nous son fidèle interprète.

Le lecteur, frappé d'un titre bizarre, nous demandera d'abord ce que signifie ce mot de *Doïnas*. On entend par ce mot, nous dit M. Voïnesco, « un genre particulier de poésie qui n'a point de nom équivalent dans la langue française. » La *Doïna*, en effet, tient à la fois de la chanson des Troubadours et des Trouvères, lorsqu'elle est consacrée aux sentiments tendres, et des lieder des Allemands, de l'ode, de l'hymne et du chant de guerre tels que nous les comprenons quand elle prend un vol plus élevé et touche à de plus hauts sommets. » Le poëte a soin de nous donner cette définition dans la charmante pièce qui ouvre son recueil, et qui est intitulée : *La Doïna*.

Fidèle à son titre, M. Alexandri parcourt en quelque sorte toute la gamme de la lyre humaine. Naturellement enclin aux douces harmonies, aux émotions tendres, aux sentiments délicats et même un peu raffinés que donne la civilisation, il se laisse aller volontiers à des inspirations plus âpres et plus primitives; il chante comme le peuple de son pays, comme on le fait encore en certaines contrées de l'Occident, particulièrement en Corse et en Espagne, ces héros pleins d'audace et d'entrain, bandits, contrebandiers, que la société repousse et ne combat parfois qu'avec le regret de ne pouvoir leur pardonner. Cette grande variété de ton et de couleurs, est un des principaux mérites de M. Alexandri ; il est quelquefois doux comme le sommeil et soupire comme la colombe. D'autres fois son ton s'élève, sa voix éclate comme la trompette; les strophes roulent et grondent comme les flots courroucés du grand fleuve de son pays. *Il se fait Danube*, selon la pittoresque expression roumaine.

Remercions donc M. Voïnesco de nous avoir donné cette 2e édition, augmentée de pièces inédites. C'est une œuvre méritoire, et la préface qu'il a mise en tête des *Doïnas*, témoigne à la fois de son patriotisme et de sa science.

ACHILLE JUBINAL,
Député au Corps législatif.

SOCIÉTÉ ROYALE

POUR L'ENCOURAGEMENT DES BEAUX-ARTS A GAND.

EXPOSITION TRIENNALE DE 1856.

ÉCOLES BELGE. — FRANÇAISE. — HOLLANDAISE.

MM. P. VANDERVIN. — A. DILLENS. — TH. CANNEEL — F. DEVIGNE. — F. WILLEMS.—H. VERNET. — P. DELAROCHE. — C.-L. MULLER. — J.-P.-A. ANTIGNA. — C. TROYON. — J. OUVRIÉ. — H. BELLANGÉ. — TH. GUDIN. — A. DELACROIX. — KOEKOEK. — SCHELFHOUT. — L. HENNEDOES. — A. PLEYSIER. — W. GRUYTER. — M. VERVEER. — C. LEICKERT. — H. TEN-KATE. — C. SPRINGER. — J. BOS BOOM. — L. MEYER. — C. SCHMIDT. — P.-F. VAN OS. — J. WEISSENBRUCH. — C.-C. KANNEMANS.

TROISIÈME ARTICLE.

Ainsi qu'on l'avait prévu et que je l'ai écrit à la REVUE DES BEAUX-ARTS, le Salon de Gand, qui devait fermer ses portes le 17 août dernier, n'a opéré sa clôture que le 2 de ce mois; la prorogation a été motivée par les fêtes de la municipalité, en commémoration du vingt-cinquième anniversaire de l'avénement au trône de S. M. Léopold Ier, et le séjour du souverain ainsi que de la famille royale dans le chef-lieu de la Flandre orientale. Je retourne à mon sujet.

D'après *le Messager*, on blâme M. P. Vandervin, qui a exposé des *Maquignons allemands attendant le bateau de passage sur les bords du Rhin, à Wesel*, de ne pas avoir accusé plus fortement les ombres de son groupe; sous un ciel aussi éclatant, il fallait çà et là des tons plus parlants.— Par contre, on lit dans *le Nouvelliste de Gand* du 19-20 juillet : « Chacun s'arrête avec plaisir devant le tableau de M. Adolphe Dillens, représentant *les Bonnes gens de l'île de Walcheren en Zélande*. Dans un intérieur splendidement

étoffé, une jeune femme est accoudée à une table, allaitant son enfant. Une servante, assise en face d'elle, épluche des herbes; sur sa chaise est appuyée une autre femme. Derrière la table, un grand adolescent, debout, prend son goûter. A côté de la maîtresse du logis, un vieillard est absorbé dans sa lecture; devant lui, les deux premiers rejetons de cette paisible famille s'amusent à jouer avec un poussin. La scène est éclairée par un gai rayon de soleil qui s'introduit dans la pièce par une fenêtre ouverte. Dessin, coloris, effet, costumes, caractères, tout y est religieusement observé. Les types, surtout, sont de la plus scrupuleuse exactitude. Bien des fois, on ne trouve que des modèles flamands sous des costumes d'emprunts. M. Dillens nous retrace la Zélande telle qu'elle est : c'est la nature prise sur le fait, et tous ceux qui ont visité l'île de Walcheren reconnaissent, dans l'œuvre de notre compatriote, la physionomie, les allures et les mœurs de ces *bonnes gens*. M. Dillens est l'un de nos meilleurs peintres. Son genre lui appartient en propre; il est allé étudier les Zélandais dans leur pays natal, et personne ne s'est avisé de marcher de près ou de loin sur ses traces, parce que ses tableaux ont un cachet d'originalité qu'on n'imite pas. » — Le même journal se montre fort dur envers le directeur de l'académie de Gand, M. Théodore Canneel, auteur du portrait de M. V. *Le Nouvelliste* assure que cette ressemblance « est loin d'être correcte sous le rapport du dessin; et quant à la carnation, elle est de couleur de brique. Tout y trahit la lourdeur et la rudesse du travail. » — Nous sommes heureux, dit *le Messager*, de pouvoir adresser ici quelques mots de sincères félicitations à notre compatriote, M. Félix Devigne. Les progrès remarquables qu'il a faits sont d'un excellent augure.

L'ouvrage de M. Florent Willems, de Liége, *la Distraction pendant la lecture*, ne peut certes pas être rangé au nombre de ses meilleures productions, mais tel qu'il est c'est encore une petite toile pleine de grâce et de distinction, dans laquelle on reconnaît un grand nombre de qualités de premier ordre. Le *Messager de Gand* contient ce passage à l'exaltation du maître : « A une très-grande élégance, M. Willems joint une sûreté, nous dirions presque une sagesse, non-seulement rare chez les artistes modernes, mais même chez les meilleurs peintres anciens. Il n'y a pas une teinte qui ne paraisse avoir été posée du premier coup, pas une ligne qu'il ait fallu reprendre! Et puis quel coloris suave, que de distinction de caractère! Si M. Willems continue à marcher dans cette voie, il pourrait bien être de ceux qui reculeront un jour les limites de l'art »

La revue de l'école belge finie, au moins dans le cadre étroit qui m'est imposé, j'aborde le compte rendu de l'école française, en tête de laquelle figurent MM. Horace Vernet, Paul Delaroche, Charles-Louis Muller, Troyon, Auguste Delacroix et autres maîtres qui seront étudiés en leur lieu et place. Les esprits éclairés appréhendaient, à Gand, où il y a de très-intelligents amateurs, que la renommée de M. Horace Vernet eût été effrontément exploitée par un de ces commerçants en objets d'art, qui ne reculent devant aucune imposture. J'extrais du *Messager de Gand* du 10 juillet, les considérations qui vont suivre, relativement au prétendu envoi de M. Horace Vernet, ainsi qu'aux deux *Saintetés* de M. Paul Delaroche. Ces considérations d'un critique dont je désirerais savoir le nom, ont été dictées par une haute expérience et un sentiment approfondi des secrets de la peinture :

« Nous voudrions avoir à louer le *Repentir ou l'Ange de la mort*, de M. Vernet. Mais, avant tout, est-ce bien un tableau de M. Horace Vernet que nous avons sous les yeux? Nous avons sur ce point un scrupule grave : on nous a assuré que c'était un envoi adressé par un marchand de tableaux à l'un des membres de la commission directrice de l'Exposition, et que celui-ci, sans autre garantie, sans s'être adressé à l'artiste lui-même pour constater l'authenticité de l'œuvre, l'aurait fait porter au catalogue sous sa propre responsabilité. Ce qui, du reste, nous avait fait hésiter dès l'abord à attribuer le *Repentir ou l'Ange de la mort* au peintre de la *Bataille d'Isly* et de la *Prise de la Smala*, c'est que, dans la composition dont il s'agit, la pensée et la forme nous semblent également faire défaut. Un jeune homme, couvert d'un manteau de velours rouge surmonté d'un collet en poil de renard, et portant une veste de couleur lilas doublée de soie verte, est agenouillé devant un lit couvert d'une draperie de satin jaune, qui occupe le milieu du tableau. De l'autre côté, au-dessus d'un prie-Dieu, l'on remarque une image de la Vierge, devant laquelle brûle une lampe. Une jeune fille, habillée de blanc, qui vient de rendre le dernier soupir, est enlevée de ce lit par un génie ridiculement fantastique, le corps et la tête cachés dans un voile de crêpe noir. Ce génie, c'est l'ange de la mort. Sous le voile on distingue une forme humaine, des épaules arrondies; mais, horreur! à l'endroit où doivent passer les mains qui soutiennent la jeune fille, on ne découvre que le bout des os de deux bras de squelette. De plus le génie est armé d'une paire de magnifiques ailes de vautour! Et dire qu'on ne frissonne

pas ! Une remarque que l'on a faite plus d'une fois, c'est que lorsque les Français veulent faire du fantastique, ils tombent dans la charge. M. Vernet, si tant est que le tableau soit de lui, nous en fournirait encore ici un triste exemple : son génie de la mort est une spirituelle conception pour effrayer les oiseaux, et quant au *repentir*, qui doit être exprimé quelque part, c'est là le mot d'une énigme que nous ne trouvons pas. »

Passant aux œuvres de M. Paul Delaroche : *le Martyre d'une Sainte* et *le Christ au Jardin des Oliviers*, le judicieux appréciateur du *Messager* s'exprime ainsi :

« La première des compositions de M. Delaroche est d'un effet bizarre. Une jeune fille légèrement vêtue de blanc, les mains liées, flotte à la surface d'une eau sombre et verdâtre, un nimbe brillant se dessine sur sa tête; au fond, sur le sommet de la rive, se trouvent deux personnages qui regardent le cadavre flottant avec une surprise mêlée d'effroi. Derrière eux, à l'horizon, une traînée lumineuse se détache sur un ciel lourd et ténébreux. Cette œuvre est jugée diversement, et, de part et d'autre, avec une grande vivacité. Pour les uns, c'est une page ravissante de sentiment et de grâce; pour les autres, c'est un écart de fantaisie, que le nom seul de M. Paul Delaroche peut faire accepter. Ces deux manières de voir, surtout la dernière, nous paraissent exagérées. Nous ferons la même remarque à l'égard de son *Christ au Jardin des Oliviers*. Si jamais un artiste a fait violence à son originalité, c'est bien M. Delaroche dans l'œuvre en question. On dirait qu'il s'y est imposé la tâche impossible de ressusciter tout ce qu'il y a eu de plus mystique dans l'ancienne école byzantine : nous disons tâche impossible, parce que nous croyons que l'humanité ne se répète pas. Eh bien ! à quoi le célèbre artiste a-t-il abouti ? A un pastiche sans inspiration véritable, qui étonne, que l'on peut admirer, même comme perfection de travail, mais qui ne parle pas à l'âme. Et cependant, sous le rapport de ce que l'on appelle le *procédé*, tout y est supérieurement observé : sobriété de couleur, sévérité de lignes, et jusqu'à cette espèce de surnaturel dans la lumière qui inonde les mains du Dieu-martyr, en un mot, le caractère général que les peintres du moyen âge ont imprimé à leurs œuvres y est imité avec une remarquable habileté, »

Dans la plus spacieuse salle du Musée, au bout de la galerie principale et sur le trumeau très-développé qu'ont rempli tour à tour, il y a quelques années, comme le rappelle *le Nouvelliste de Gand* du 19 juillet, *l'Abdication de Charles-Quint* et *le Couronnement de Baudouin de Constantinople*, par M. Gallait, chefs-d'œuvre de l'école moderne, a été ajustée la magistrale toile de M. Charles-Louis Muller, ainsi notée au livret : *Rentrée dans Paris, le 30 mars 1814, des troupes qui avaient combattu les armées alliées.* Cette triomphale scène a captivé tous les regards ; on l'avait déjà admirée l'année dernière à l'Exposition universelle des Beaux-Arts du Palais de l'avenue Montaigne, à Paris; son éloge serait ici superflu Trois délicieuses productions de genre sont celles, déjà célèbres d'ailleurs : de *la Lecture de la Bible à un paralytique*, *la Fille du Bouquiniste* et *la Fileuse d'Auvergne*, par M. J.-P.-A. Antigna.

En ce qui concerne *le Troupeau de moutons retournant à la ferme*, de M. Troyon, qui généralement n'a pas semblé à la hauteur de son talent habituel, ce souvenir des champs se distingue surtout par un aspect de vérité qui saisit ; sa couleur est puissante et vive. La largeur de la peinture, une des marques caractéristiques de la manière de M. Troyon, brille dans le sujet qu'il a exposé, mais qui nuit quelquefois par son exagération, aux éminentes qualités de l'artiste.

L'École française a encore à son avant-garde M. Justin Ouvrié, qui a enlevé les suffrages unanimes par les magiques panoramas de *Rotterdam* et de *Dordrecht*, peints avec le charme habituel au grand artiste ; M. Hippolyte Bellangé, avec *le Rappel des tirailleurs*, *la Tasse de lait*, et *la Prise des embuscades russes en avant de la tour de Malakoff* ; M. Théodore Gudin, avec *le vaisseau l'Austerlitz dans la mer Baltique* ; M. Auguste Delacroix, l'habile paysagiste, avec *la Vue prise aux environs de Tétuan au Maroc* et d'autres non moins méritants que je regrette de ne pouvoir nommer tous. Au demeurant, la France occupe, sans aucun conteste, une place supérieure à l'Exposition de la Société Royale des Beaux-Arts de Gand.

Les deux célèbres maîtres hollandais, MM. Koekoek, de Clèves, et Schelfhout, de La Haye, ont envoyé chacun une de ces œuvres consciencieuses qui leur ont valu leur réputation ; ils sont les grands représentants de l'école naturaliste des Pays-Bas. On continue à admirer M. Schelfhout, tandis que l'enthousiasme pour M. Koekoek se refroidit ; sa *Forêt de chênes* a la qualité du dessin, ses arbres se profilent avec une grande netteté de formes ; mais la couleur est fausse et criarde. — M. Schelfhout, qui depuis longtemps s'est acquis une juste réputation pour ses effets d'hiver, est en même temps un

excellent peintre de marine, et il en donne une preuve dans le *Naufrage*.

Encouragement est dû à M. L. Henedoes, de La Haye, pour son *Paysage boisé*. — La *Plage de Scheveningen*, la *Vue du canal de Bristol* et la *Vue de la Côte écossaise*, de M. A. Pleysier, d'Amsterdam, se reconnaissent plus encore que les autres tableaux hollandais, à leur froideur. — Une autre toile de M. W. Gruyter, aussi d'Amsterdam, l'*Orage dans le canal de Bristol*, est léché et miroitant comme une toile lustrée. — Quant à M. Maurice Verveer, il n'est pas à sa propre hauteur dans ses deux envois : Une *Rivière avec vaisseaux dans le nord de la Hollande* et une *Plage de Scheveningen, avec bateaux pêcheurs dans la Hollande du Sud*. — C'est encore une *Plage en Hollande* qui a été adressée au salon de Gand, par M. T. Leickert, qui a, en outre, sous les mêmes lambris du Musée, deux autres productions : *Un été* et la *Vue d'un village*, ouvrages pimpants et coquets; les figures sont bien touchées, mais on les trouve trop petites. — Voici M. Herman Ten-Kate, peintre d'un incontestable talent, auquel les six créations qu'il a expédiées en Belgique, surtout le *Corps de garde, Rembrandt et la Famille du bourgmestre Sixt* et *La Prière*, verra sa renommée s'accroître dans le pays.

L'*Hôtel-de-Ville de Nimègue*, fin du XVII^e^ siècle, a été reproduit d'une manière remarquable par M. C. Springer, d'Amsterdam. — Comme le public, j'ai été fort satisfait de l'*Intérieur de la grande église à La Haye*, et de l'*Intérieur de l'église d'Utrecht*, par M. J. Bos Boom, enfant de la résidence royale; il y a dans ces pages un air de grandeur et une profondeur prodigieuse. — Enfin les quatre marines de M. L. Meyer, de La Haye, ayant pour sujet : *Un coup de vent sur la côte de Scheveningen;* une *Mer agitée* (côtes de Bretagne); *Ouragan sur la plage de Scheveningen* et un *Coup de vent*, possèdent une qualité rare, celle du mouvement. J'inscrirais encore parmi les notabilités de la peinture néerlandaise, MM. Schmidt Crans, auteur de la joyeuse scène de *la Répétition de saltimbanques*; P.-F. Van Os, d'Haarlem, qui a signé l'épisode d'une *Halte de Cavaliers devant une tente*, d'un saisissant effet; J. Weissenbruch, de La Haye, qui a représenté l'*Intérieur d'une ville hollandaise*, et C.-C. Kannemans, de Breda, qui n'a point eu de maître et n'a commencé à peindre qu'à l'âge de trente ans; les trois marines de cet artiste : *Espoir et sauvetage*, naufrage en pleine mer, *Vaisseau dans la détresse près les côtes d'Angleterre, vers le soir*, et une *Mer houleuse*, traitées avec une certaine aristocratie de brosse.

Anvers, 5 septembre 1856.

FLORIS VAN STRAET.

La dernière partie du compte rendu de l'Exposition de Gand, formant plus de dix colonnes, le surcroît de matières a contraint la REVUE de partager en deux l'envoi final de son correspondant. Le quatrième et dernier article sera inséré dans la livraison qui suivra celle-ci. — Par une lettre en date du 10 de ce mois, que M. L. Dupont, rédacteur du *Précurseur d'Anvers*, a eu l'extrême obligeance de nous écrire, notre confrère nous informe qu'il ne sait rien de la loterie du Salon; les journaux de Gand, nous dit-il, n'en ont point encore parlé.

L'ACADÉMIE DE FRANCE

A ROME.

Parmi les innombrables monuments que la Ville Éternelle offre à la curiosité des étrangers, l'un des premiers que désirent voir les Français, est sans contredit la Villa-Médicis, cet asile hospitalier ouvert par la munificence de la France aux jeunes artistes qui viennent s'inspirer à Rome des chefs-d'œuvre renfermés dans son sein.

Il était difficile de faire un meilleur choix pour atteindre ce but si louable. De ce palais, placé en amphithéâtre sur le Monte-Pincio, et si notablement embelli par le duc Ferdinand de Médicis, on embrasse d'un coup d'œil presque tous les édifices de Rome antique et moderne. Rien ne fut épargné pour y réunir les plus précieux morceaux de l'art antique. C'est dans son vestibule qu'était jadis placée la célèbre Vénus de Médicis, que le pape Innocent XI, un Médicis pourtant, envoya à Florence, en 1665, sous le prétexte qu'elle était trop lascive. Napoléon I^er^, qui comprenait autrement le sentiment du beau, s'empressa de la faire venir à Paris, après ses guerres d'Italie, où elle resta jusqu'en 1815, époque où elle dut retourner à Florence, au palais des Offices.

Bien que privée encore de la statue de Niobé, du Mercure de bronze et de la Cléopâtre, qui furent enlevées par les successeurs de Ferdinand de Médicis, pour orner désormais leurs palais de Florence, qu'ils avaient définitivement adoptés; la Villa-Médicis est encore riche des bas-reliefs de sa façade, de la statue de Rome, et surtout de ce que nulle puissance au monde ne saurait lui ôter, de son admirable situation, de ses ombrages verdoyants de lauriers, de myr-

tes et de buis, entremêlés de fontaines, de sarcophages et de fragments antiques, qui invitent à la méditation les pensionnaires qui l'habitent.

Ce fut en 1803 que l'Académie de France y fut installée, pendant le Consulat à vie de Napoléon Ier, sous la direction de M. Suvée. Elle était placée auparavant dans le Corso, au palais Mancini ou de Nevers, pillé en 1798 par les Napolitains, qui dispersèrent ses archives, emportèrent à Naples ce qu'ils purent, et brisèrent les bustes de plusieurs directeurs.

Aujourd'hui ces bustes, moins ceux de Coypel, Lathuilière et Houasse, qui ont été détruits, ornent le grand salon du palais de l'Académie, tendu d'anciennes tapisseries. Huit des plus anciens de ces bustes restant ne sont qu'en simple plâtre; il serait plus prudent, ce nous semble, et plus digne aussi, de les faire exécuter en marbre comme ceux de leurs successeurs, à partir de Ménageot; ils seraient tous alors en harmonie, et ne craindraient plus des avaries fâcheuses, comme celui de De Troy, dont le nez est gravement compromis.

Il existe dans ce même salon deux statues en pied, l'une de Louis XIV et l'autre de Louis XVIII. Rien de plus naturel pour la première, puisque ce fut le grand roi qui, en 1666, sous le ministère de Colbert, établit à Rome l'Académie de peinture, sculpture et architecture. Il n'en est pas de même pour la seconde; il nous paraîtrait alors de toute justice que cette statue de Louis XVIII, qui fait pendant, on ne sait pourquoi, à celle de Louis XIV, fût remplacée par celle de Napoléon Ier, puisque ce fut, ainsi que nous l'avons dit, sous son Consulat, que l'Académie de France fut transférée à la Villa-Médicis. Ce serait d'autant plus équitable, que l'ébauche du marbre faite en 1815, destinée à représenter primitivement Napoléon Ier, fut métamorphosée en Louis XVIII, sous la Restauration.

Quatre armoires ornées de colonnes en bois, d'ordre corinthien, complètent l'ornementation de cette pièce. Elles renferment la bibliothèque, établie en 1852, pour l'usage des élèves, sous la direction de M. Alaux.

L'Académie de France a eu jusqu'à ce jour vingt-trois directeurs, dont deux par intérim. Deux d'entre eux ont rempli une seconde fois les mêmes fonctions, ce sont : Errard et M. Schnetz. Voici les noms de ces directeurs, avec les dates de leurs nominations :

1666, Errard. — 1672, Coypel. — 1675, Errard. — 1685, De la Thuilière. — 1699, Houasse. — 1704, Poerson. — 1724, Vleughels. — 1738, De Troy. — 1751, Natoire. — 1774, Hallé (par intérim). — 1774, Lagrenée aîné. — 1787, Ménageot. — 1796, Suvée. — 1807, Paris (par intérim). — 1808, Guillon-Lethière. — 1817, Thevenin. — 1822, Guérin. — 1828, Horace Vernet. — 1834, Ingres. — 1840, Schnetz. — 1846, Alaux. — 1852, Schnetz.

L'usage des envois réguliers des travaux des pensionnaires et des rapports annuels, remonte à 1777 environ. Le règlement actuel est en grande partie conforme aux idées émises par M. Suvée, en 1804; quelques-unes ont reçu des modifications en ce qui concerne les allocations aux élèves. Le traitement du directeur de l'Académie, fixé en 1803, à 6,000 fr., n'a pas subi de variation. Si l'on considère la position élevée qu'il occupe à Rome, la première après notre ambassadeur, l'accueil hospitalier qu'il fait journellement aux Français, ses compatriotes, certaines dépenses inévitables et imprévues, et surtout l'augmentation qu'ont subies, en Italie comme en France, plusieurs branches relatives aux besoins matériels d'existence et de confortable, on trouvera cette somme bien peu en harmonie avec les exigences de notre époque. Bien qu'il soit alloué à ce fonctionnaire une somme annuelle de 13,600 fr. pour indemnité de voitures, de table et de frais de représentation, ce chiffre nous paraît encore insuffisant. Plus heureux, sous ce rapport, que son directeur, le secrétaire-bibliothécaire a vu porter à 3,500 francs, depuis 1835, son traitement qui n'était autrefois que de 2,700 fr.

Cette amélioration, provoquée par M. Schnetz, n'est pas la seule dont l'Académie lui soit redevable. Qu'il nous suffise d'en indiquer ici quelques autres provoquées dans l'intérêt des élèves, heureux de trouver en lui l'affection d'un ami et d'un père.

Le voyage en Grèce a été autorisé sous sa première direction. Il devait dans le principe (en 1845), avoir lieu pendant la troisième année du pensionnat, il a été fixé plus tard à la fin de la cinquième année. Depuis sa seconde direction, les élèves peintres de dernière année qui ont à exécuter une grande composition, ont obtenu à cet effet, de la munificence du ministère d'Etat, une gratification de 500 francs pour subvenir aux frais de modèles et autres dépenses extraordinaires.

Les élèves-architectes, qui déjà recevaient 600 francs pour les frais de travail de restauration d'un ancien monument à leur choix, y ont vu ajouter une indemnité finale de 300 fr., après avoir terminé tous leurs travaux. Les sculpteurs, auxquels on fournissait déjà le marbre et les

frais d'ébauche aux praticiens, reçoivent une allocation de 300 fr. de plus.

Autour de ces avantages matériels qui prouvent la sollicitude éclairée du gouvernement de l'empereur pour les lauréats envoyés chaque année à Rome, viennent s'en grouper plusieurs autres dans l'ordre moral qu'ils ne sauraient trop apprécier. L'artiste qui vient dans ces brillantes conditions étudier à Rome, aux frais de l'Etat, est délivré, il ne doit pas l'oublier, pendant cinq années, de toutes préoccupations des besoins de la vie; son esprit et son imagination peuvent donc y être aux prises, sans distraction aucune, avec les chefs-d'œuvre de l'art, qu'il peut étudier à son aise, dans toute l'Italie, en Sicile et même en Grèce. Il ne faut donc pas qu'il se décourage, que l'isolement passager, que la rupture un peu brusque de ses affections et de ses relations abattent son courage. Il doit trouver dans les précieux et paternels avis de son directeur, dans la noble émulation de ses condisciples, dans ce feu sacré qui engendre les génies, l'ardeur, la constance et la force nécessaires pour répondre victorieusement à l'attente de la mère-patrie. La médaille du grand prix de Rome n'est point un brevet d'immortalité, ce n'est qu'un premier pas pour y parvenir; mais combien, hélas! sont restés en route pour l'avoir oublié dans l'énervante indolence du *farniente* italien!

HYACINTHE AUDIFFRED.

MOSAÏQUE.

Envois de tableaux par S. M. l'Empereur aux musées de département — Monument funéraire du général baron Petit : M. R. Boitel. — Sortie de loges pour les concours de Rome : les compétiteurs statuaires. — Le *Christ*, de M. Maindron. — Une copie de M. P. Morain. — Restauration du château de Blois. — Statue de Notre-Dame-la-Blanche. — MM. de Bay père, et Léonard de Cuyper, chevaliers de l'Ordre de Léopold. — Exposition des arts industriels à Bruxelles. — Le *Journal des Débats*. Le *Moniteur belge*. — M. Von der Huist. La couronne d'or de M. H. Leys. — Concours de peinture à Anvers. — Médaille de la reine Victoria, pour les navigateurs de l'Arctique. — Projet de monument au duc de Wellington. — Prix principal du prochain concours de Duncaster. — Calcotypie : M. Behr, M. Ary Scheffer. — Médailles de S. H. Abdul-Medjid.

L'anniversaire napoléonnien du 15 août a été, pour presque tous les musées de département, l'occasion d'une bonne fortune. La munificence du souverain s'est étendue, par l'intermédiaire de S. Exc. M. Achille Fould, ministre d'État et de la maison impériale, au plus grand nombre des collections de province qui entretiennent le goût dans le pays, et qui ne cessent de recevoir de nouveaux dons. C'est ainsi qu'une fois encore, les largesses de S. M. ont enrichi d'objets d'art dus aux pinceaux de nos artistes contemporains, les galeries départementales dont la nomenclature suit : A Lyon, le délicieux tableau de M. Jobbé-Duval, représentant *la Toilette d'une fiancée*; — Dijon, une copie de Raphaël, *le Triomphe de Galathée*, par M. Bouguereau; — Bourg, *les Athéniennes livrées au Minotaure*, par M. Moreau; — Auxerre, *les Enfants de Niobé*, par M. Riesener; — Orléans, une *Nature morte*, par M. Villain; — Limoges, une copie sur lave de *la Vierge au lapin*, par M. Devers; — Nantes, *Charles IX et sa cour visitant le gibet de Montfaucon*, par M. Leray; — Beaune, *le Petit Savoyard*, de M. Hurtrel; — Bagnères, une *Arrestation*, par M. Aze; — Tarbes, *le Port de Marseille*, par M. Barry; — Napoléon-Vendée, un *Intérieur de basse-cour*, par M. Lafitte; — La Rochelle, une copie de *la Charité*, par M. Abel de Pujol, fils; — Dôle, *l'Intérieur de l'église de Vaugirard*, près Paris, par feu Poirot; — Arras, une *Scène de jacquerie moderne*, par feu Marcel Verdier; — Toulon, *l'Arrivée du prince-président à Toulon*, de M. Morel-Fatio; — Saint-Quentin, un *Coin de vigne*, par M. Chabal-Dussurgey; — Troyes, *Monime*, l'un des tableaux de la jeunesse de M. Abel de Pujol, aujourd'hui membre de l'Institut; — Rodez, *les Apprêts du déjeuner*, petit tableau de genre de M. Bonvin; — Marseille, *l'Intérieur d'un café en Afrique*, de M. Moulignon; — Aix, *le Camp du Midi*, par M. Loubon; — Caen, *l'Entrée de Guillaume-le-Conquérant*, par M. Debon; — Nîmes, une *Partie d'échecs*, par M. Monfallet; — Toulouse, un *Paysage*, par M. Chardin; — Bordeaux, une *Chasse*, de M. Eugène Delacroix; — Montpellier, *Ce qu'on rêve à vingt ans*, par M. Glaize; — Grenoble, *Pendant les vêpres*, de M. Fortin; — Langres, *les Gorges de l'Atlas*, par M. Flandrin; — Laval, une copie du portrait du duc d'Olivarès, par M. Porion; — Nevers, un *Paysage*, de M. Ciceri; — Douai, un *Prêche en Laponie*, de M. Hockert; — Compiégne, *la Tour de Vez*, par M. Auguste Régnier, et une *Nature morte*, de M. Couder; — Strasbourg, un *Marché aux chevaux*, par M. Lalaisse; — Autun, *Fruits*, de M. Pascal; — Mans, *Nature morte*, par M. Fauvel; — Havre, une *Matinée*, par M. Achard; — Rouen, *Louis XIV dissolvant le parlement*, de M. Charles Bazin. Tous ces tableaux sont richement encadrés, et au bas, se lit, dans un cartouche, l'inscription : DONNÉ PAR L'EMPEREUR, AU MUSÉE DE.....

Le monument funéraire que la famille du général baron Petit, sénateur, fait ériger au cimetière du Sud, boulevard Montparnasse, à la mémoire de l'illustre défunt, s'achève sous la direction de M. Rougevin, architecte en chef de l'hôtel impérial des Invalides, où les enfants de la France, mutilés sur les champs de bataille, viennent chercher asile et repos. La sépulture aura la forme d'une pyramide que dominera le buste héroïque du guerrier, trois fois plus grand que nature et dont la ressemblance, à coup sûr, ne peut manquer d'être complète, l'exécution de l'œuvre dont il s'agit ayant été confiée à l'un de nos éminents statuaires, M. Romain Boitel, qui reproduira pour la troisième fois le chevaleresque visage du général Petit, figure historique dans toute l'acception du mot, depuis le jour où elle a été consacrée par la suprême accolade de l'empereur Napoléon Ier, aux solennels adieux de Fontainebleau.

Durant la première semaine de ce mois, sont sortis de loges à l'école impériale des Beaux-Arts, les concurrents pour le grand prix de Rome, spécialité de la sculpture, au nombre de huit : MM. Delaplanche, Maneglier, Cognot, Rolland, Moreau, Delorme, Hiolle et Lechesne. Le sujet à traiter est un épisode tiré de Plutarque : *Romulus, vainqueur d'Acron*. La REVUE a dit que la proclamation des prix aura lieu à la fin de

ce mois, et qu'elle sera suivie, comme d'usage, de l'Exposition publique qui remplira l'intervalle d'une semaine et que couronnera solennellement la séance annuelle de l'Institut.

On n'a pas oublié le beau *Christ* exposé l'année dernière par M. Maindron, au palais de l'avenue Montaigne; le peintre a fait don de son remarquable tableau à l'église de la Trinité d'Angers, qui en avait besoin. Il n'est pas à notre connaissance que la copie de la *Descente de Croix* de Rubens, ouvrage de M. Pierre Morain, ait été donnée par S. M. l'empereur, à la cathédrale de la même ville; à moins que l'artiste n'en ait exécuté deux. La copie de M. Morain a été récemment placée dans l'église de Saint-Gervais, à Paris; un article spécial est consacré dans la présente livraison, à l'examen et à l'éloge de ce consciencieux travail.

Les arts ne chôment pas en province. La restauration du château de Blois se poursuit activement. « A la fin de la campagne actuelle, dit le *Courrier de Nantes*, la façade de Louis XII se trouvera si bien rajeunie, qu'on se demande si elle ne sera pas plus belle qu'à l'époque la plus brillante du passé. »

La Revue des Beaux-Arts a plusieurs fois déjà entretenu les lecteurs, du projet de figure colossale à la Vierge, dans le Puy-de-Dôme. Le curieux passage qui va suivre est extrait d'un rapport de M. le préfet au conseil-général du département. « L'érection d'une statue monumentale de la Vierge, sur le rocher de Corneille, qui domine la ville du Puy, a fait, depuis votre dernière session, des pas décisifs. D'un côté, la souscription ouverte parmi les fidèles a atteint le chiffre de 180,000 fr.; de l'autre, l'Empereur, voulant consacrer sans doute dans ce pieux monument, le souvenir de l'assaut victorieux de Sébastopol, qui a eu lieu le jour de l'une des fêtes de la Vierge, a concédé pour la fonte de la statue, 150,000 kilogr. de métal provenant des canons pris dans la ville conquise. Le caractère tout national de l'œuvre entreprise par le vénérable prélat qui gouverne ce diocèse, en sera mieux accusé; l'un des triomphes les plus glorieux qui ont jamais honoré les armes françaises, se trouvera lié ainsi à jamais au culte et aux respects qui entourent depuis tant de siècles le sanctuaire de Notre-Dame de France. »

Par arrêté du 23 août dernier, le souverain de la Belgique, voulant donner à MM. De Bay père, membre de l'Académie royale d'Anvers, conservateur des antiques au Musée impérial du Louvre, et Léonard De Cuyper, statuaire à Anvers, un témoignage de sa satisfaction pour leur talent distingué, les a nommés chevaliers de son ordre.

Dans le courant de la semaine dernière, S. A. R. Mgr le duc de Brabant a visité incognito l'Exposition des arts industriels, dont nous avons publié le programme. Le *Journal des Débats*, dans son numéro du 8 de ce mois, a inséré les considérations suivantes, à propos de l'Exhibition en question : « Cette Exposition est spécialement composée des objets d'économie domestique à l'usage des classes ouvrières et des petits consommateurs. Ce que nous y rencontrons de plus remarquable, et ce qui est digne d'attention au moment où l'on s'occupe beaucoup du logement des classes laborieuses, c'est une maison destinée à une famille d'ouvriers. L'innovation consiste en ce que les entrepreneurs se chargent de fournir non-seulement des meubles et de la vaisselle, mais aussi des opinions politiques et religieuses. Ainsi le *Moniteur* (belge) nous apprend que chaque maison, en outre de la table, du lit, des chaises, des verres et autres ustensiles, possède une statuette de la Vierge et un portrait du roi. On ajoute même que ce dernier portrait est encadré. La Sainte-Vierge servant de pendant à S. M. le roi des Belges, est un symbole nouveau et assez original de l'union du trône et de l'autel. Nous voyons avec plaisir que les progrès de la religion suivent ceux de l'industrie. On a pu lire dans ces derniers temps, à la quatrième page des journaux, l'annonce d'un « papier catholique » dans le filigrane duquel étaient représentés « les plus beaux types de la religion. » Comment ne pas écrire les choses les plus édifiantes quand on se sert d'un pareil papier? Et qui pourra dire, en présence de tant de témoignages réunis, que notre époque manque de foi? »

M. Van der Hulst, orfèvre d'Anvers, a été ces jours derniers reçu au château de Laeken par S. M. M. Van der Hulst était admis à montrer au Roi la couronne d'or, destinée à M. Leys, et qui a été confectionnée dans ses ateliers. Sa Majesté a examiné la couronne avec une attention toute particulière et a fait à l'artiste bijoutier le compliment le plus affectueux sur les qualités merveilleuses de ce beau travail. L'audience accordée par le Roi à M. Van der Hulst s'est prolongée pendant vingt minutes environ, pendant lesquelles Sa Majesté s'est montrée d'une affabilité touchante, s'informant de l'artiste éminent auquel la couronne est destinée, de sa famille, et répétant à chaque instant que l'honneur que lui fait sa ville natale est un honneur bien mérité. « Cette couronne, a dit le Roi, sera « un précieux souvenir pour M. Leys et pour sa fa- « mille. » M. Van der Hulst ayant exprimé le désir de montrer la couronne à S. A. R. le duc de Brabant, le Roi, en se retirant, a fait transmettre ce vœu au duc; dix minutes plus tard, S. A. R. venait à son tour admirer le chef-d'œuvre et comblait M. Van der Hulst de ses félicitations; le prince a vu la couronne dans ses moindres détails, exprimant à chaque instant sa satisfaction et se prononçant sur le mérite artistique de M. Leys dans les termes les plus chaleureux. S. A. R. est allée prendre elle-même Madame la duchesse de Brabant et Madame la princesse Charlotte, et leur a montré toutes les beautés de l'œuvre de M. Van der Hulst. « Le modèle de la couronne, a dit le prince en parlant aux princesses, a été fait par M. Ducaju » et s'adressant plus spécialement à S. A. R. la jeune princesse, il a ajouté : « M. Ducaju, le statuaire, Charlotte, qui a fait ton portrait. » Les princesses parurent enchantées et ont joint leurs félicitations à celles du Roi et du duc de Brabant. Le prince royal s'est informé de la manière dont étaient couverts les frais de la couronne; il a insisté sur la haute signification de la souscription ouverte; il a parlé de la ville d'Anvers dans les termes les plus sympathiques, répétant à tout moment : « la « ville d'Anvers est une bonne, une excellente ville, et « que nous aimons beaucoup. »

A Anvers, l'Exposition des ouvrages pour le concours de Rome a commencé. Voici le sujet que les concurrents ont eu à traiter. Il est tiré d'Hérodote, Liv. I, Ch. XXXVI à XLV : *Crésus recevant le corps de son fils Athys, tué à la chasse par le Phrygien Adraste; Adraste, debout près du cadavre, conjure Crésus de l'immoler sur son fils.*

D'après le *Morning Chronicle*, S. M. la reine de la Grande-Bretagne a résolu de faire frapper une médaille pour les navigateurs de l'Arctique, en témoignage de leurs longs et périlleux services. Le gouvernement anglais, dit le même journal, est dans l'intention d'élever un monument dans la cathédrale de Saint-Paul, à la mémoire du feu duc de Wellington; et il invite les

artistes de tous les pays à concourir pour ce monument et à envoyer des dessins.

La pièce d'argenterie, évaluée 300 guinées, qui constitue le prix principal aux courses prochaines de Duncaster, est une statuette de l'Empereur Louis-Napoléon, à cheval, exécutée en argent, par M. Hancock, de Bruton street, d'après un modèle de MM. M'Carthy et Freret; le cheval est du premier de ces artistes, l'Empereur du second. Sur un des côtés du piédestal de la statuette, est un bas-relief qui représente la première entrevue de la reine Victoria et de l'Empereur, et sur les côtés sont les armes de France et d'Angleterre, le nom et la date de la course, etc. Cette œuvre d'art est d'un travail achevé.

M. Behr, de Berlin, a inventé, par la calcotypie, le moyen de reproduire fidèlement les œuvres de nos artistes, à l'aide de *types* en cuivre propres à l'impression typographique. «M. Behr, dit M. Ary Scheffer, m'ayant soumis une invention dont le but est la reproduction exacte et complète du dessin original tracé sur sa préparation, j'ai voulu en faire l'essai, et j'affirme que l'impression a rendu un *fac-simile* aussi parfait que possible du croquis tracé par moi.» M. E. Delacroix atteste le même résultat, et cette découverte aura pour conséquence de permettre l'impression typographique des dessins, sans qu'on soit obligé de passer par l'intermédiaire de la gravure sur bois.

On frappe en ce moment, à la monnaie de Constantinople, une médaille destinée à être donnée à tous les officiers des armées alliées qui ont assisté au siége de Sébastopol. Elle représente, d'un côté, les quatre drapeaux des puissances alliées, avec un canon et une carte de la Crimée à moitié déroulée, posant sur un aigle russe abattu, au-dessous duquel est gravé en langue française le nom de Sébastopol. Elle porte de l'autre côté, le nom du sultan et le mot de Sébastopol gravés en langue turque. La médaille sera, dit-on, en argent pour les officiers de tous grades, et en or pour les généraux. Elle sera donnée également aux armées de terre et de mer.

HENRY DE SAINT-DIDIER.

LA

DESCENTE DE CROIX

PAR P.-P.-RUBENS

COPIE DE M. PIERRE MORAIN.

M. Pierre Morain, qui, à la dernière Exposition, a si bien réalisé les espérances qu'il avait données au Salon de 1839, vient d'achever une remarquable copie de la fameuse *Descente de croix* de Rubens. Avant de rendre à cette peinture l'hommage qu'elle mérite, nous devons signaler au lecteur les changements étranges que l'on a fait subir à l'œuvre de M. Morain. — Ce tableau, d'une dimension égale à celle de l'original, a été placé dans l'église Saint-Gervais, à droite du porche, au-dessus du tambour de la porte latérale; et non pas dans la chapelle du baptistaire, comme nous l'avions annoncé précédemment.

Sans révérence pour le cadre, que l'auteur avait religieusement conservé, des juges, très-bien intentionnés sans doute, en ont détruit les heureuses proportions en ajoutant de la toile, soit en haut, soit en bas, pour atteindre à la hauteur d'une *Sainte Pétronille* faisant le pendant à la copie de M. Morain, qui si malheureusement elle eût été trop longue, n'aurait pas échappé à une mutilation barbare!

Sous la date du 24 août dernier, le Directeur de la REVUE DES BEAUX-ARTS a reçu de M. Morain une lettre dont j'ai tiré les détails qui précèdent et d'où j'extrais le passage qui suit :

> On a beaucoup écrit et parlé de la *Descente de croix* de Pierre-Paul Rubens, mais je ne sais si l'on en a fait remarquer toutes les beautés. J'ai lu dernièrement une longue tirade d'un auteur distingué qui ne faisait autre chose que de nommer les personnages et de décrire leur position, ce qu'on voit d'un coup d'œil en regardant la moindre gravure. Il me semble donc qu'il ne serait pas superflu de tracer quelques lignes sur cette magnifique page, qui a une grande réputation, mais que peu de gens sont capables de juger. Il ne faut pas leur en vouloir, car pour bien se rendre compte de ce chef-d'œuvre, il est nécessaire, me paraît-il, d'être pénétré du génie de Rubens. Moi-même qui, pour mon travail, l'ai contemplé des années entières, j'ignore si je l'ai bien compris.

Complétant la pensée de M. Morain, loin de partager l'opinion de ceux qui croient qu'on n'a plus de difficultés à vaincre, dès que l'on sait peindre une figure et composer avec art, nous soutenons, au contraire, qu'une bonne copie est aussi rare que l'exécution parfaite d'une esquisse bien entendue; car pour ravir à tel maître, à telle école, le génie qui les caractérise, il faut de sérieuses et de profondes études; et ceux-là qui possèdent la science, l'imagination, en un mot, les qualités nécessaires à la conception d'un tableau, ceux-là, disons-nous, n'en sont pas toujours capables — Traduisez mot à mot les vers de Lucrèce, et vous n'aurez qu'une très-faible idée du poëte. Comment la sévère correction des lignes, même avec la couleur laborieusement trouvée, pourrait-elle rendre le rayonnement céleste de la Vierge de Murillo, cette tête qui s'élance radieuse dans la sphère des anges où règne l'ineffable délire du bonheur éternel? Non! l'expérience et le talent ne suffisent pas, pour dérober à ces puissantes inspirations ce je ne sais quoi qui entraîne la foule, qui l'émeut, qui l'exalte ou la frappe de stupeur.

Ce difficile résultat a été obtenu par M. Pierre Morain; sa copie nous révèle toute la fougueuse énergie de l'original. Je n'imagine pas qu'il y ait un tableau aussi complet que celui de la *Descente de Croix*, de Rubens. Majesté d'aspect, harmonie de lignes, accord de cou-

leurs, largeur d'exécution, grandeur de style, sentiment religieux et divin dans toutes les figures qui composent cette œuvre imposante, sans excepter les deux femmes à genoux que le public trouve généralement trop mondaines. Il ne pouvait pas leur donner une figure de religieuses, à ces femmes qui sortaient depuis quelques jours seulement du monde des plaisirs. Mais de tout cela, Rubens ne leur a laissé que la mise, et leur physionomie exprime le respect dû à un Dieu qu'elles ont pleuré; mais au travers des larmes qui coulent encore, l'on voit un certain rayon de bonheur qui exprime réellement la satisfaction de pouvoir au moins rendre les honneurs de la sépulture à celui dont elles ont admiré et goûté la parole. N'est-ce pas un trait de génie d'avoir exprimé la douleur, le respect, l'admiration, dans un demi-sourire qui perce au travers ces larmes qui coulent encore. C'est pour moi ce qu'il y a de plus admirable. Elles veulent déjà aider à la descente de croix. Quelle attention! quelle volonté elles y mettent! et pourtant elles n'ont pas osé se lever, elles sont restées à genoux, et l'on voit encore, par leur attitude, qu'elles étaient prosternées pendant qu'on arrachait les clous. Comme chaque acteur est à son poste et pénétré de la pensée de respect et d'adoration, malgré l'attention que chacun apporte à l'œuvre qu'il accomplit!

Comme le corps inanimé du Christ est beau, malgré la mort! comme le moment est bien choisi pour impressionner! Il est décloué, on ne le tient plus; il glisse le long d'un grand linceul, et va tomber dans les bras de saint Jean, de celui qui jadis se reposait sur sa poitrine. Chacun le suit du geste et des yeux avec la plus grande anxiété, et le pied dont on vient de retirer le clou effleure la belle épaule de Madeleine, dont la carnation si fraîche vient faire contraste avec la pâleur que la mort a imprimée sur celle du Christ. Mais au lieu de tenter vainement la description du sujet qui m'occupe, je préfère ouvrir *Rubens et l'Ecole d'Anvers*, de M. Alfred Michiels, ce livre si précieux, dont le style, tout ruisselant de poétiques images, fera diversion à cette prose qu'il contredit en certains points :

Tout le monde parle de la fameuse *Descente de Croix*, placée dans la cathédrale d'Anvers; mais peu de personnes l'analysent et cherchent à en comprendre la beauté. Comme exécution, cette page ne l'emporte point sur beaucoup d'autres, qui font honneur au même artiste : le coloris, endommagé par des restaurations maladroites, a beaucoup perdu sous le rapport de la finesse, de l'éclat et de l'harmonie; le fond, jadis bleu, est devenu noir. Ni les types, ni le dessin, ni les poses ne forment exception dans l'œuvre du maître. L'abandon et la pesanteur du cadavre sont seuls rendus avec une perfection incomparable. Cette lourdeur tragique se rattache aussi d'une manière intime à l'idée-mère du tableau. Le peintre de la vie, de l'ardeur et de la fougue, a aimé, par opposition, à exprimer la mort et le repos éternel. Une conception antichrétienne a inspiré la *Descente de Croix*, et jamais œuvre moins pieuse n'a orné une église.

Quel que soit le plaisir que l'on goûte à parcourir l'*Histoire de Rubens et l'Ecole d'Anvers*, de M. Michiels, les limites de cet article nous imposent la nécessité d'arrêter ici la brillante description de M. Alfred Michiels. Cette page du grand maître ne se cache plus maintenant sous les voûtes d'Anvers. M. Pierre Morain, dans la fidèle copie que nous possédons à l'église Saint-Gervais, semble avoir lu dans l'âme de Rubens, tant il y a d'originalité et de largeur dans cette exécution, qui fait revivre parmi nous la plus belle chose de Peter-Paul, et qu'une remarquable photographie, haute de quarante centimètres et large de trente, exécutée par MM. Bisson frères, de Paris, rendra certainement populaire.

FRÉDÉRIC BORGELLA.

SOCIÉTÉ LIBRE DES BEAUX-ARTS.

BULLETIN N° 570.

PRÉSIDENCE DE M. P.-B. FOURNIER.

Séance du 2 septembre 1856.

La séance est ouverte à huit heures par la lecture du procès-verbal, qui est adopté.

Correspondance :

Deux numéros du *Builder*;

Bulletins des Sociétés impériale et centrale d'agriculture et d'horticulture;

Annales de la Société d'agriculture de la Charente;

Mémoire de la Société d'agriculture de l'Aube.

Programme du concours de la Société de Douai.

Programme d'un ouvrage intitulé : *Archéologie pyrénéenne*, par M. Alex. du Mège.

Lettre de notre collègue M. Vieillard, accompagnée d'une Notice nécrologique sur M. Pouchin-Descrettes, ingénieur du cadastre pour le département de la Marne, dans laquelle notre collègue fait ressortir toutes les qualités qui faisaient de M. Pouchin un mathématicien profond, un excellent humaniste, un habile professeur et un écrivain distingué.

« Né en 1793, à Saint-Lô, où il est mort en 1846, à l'âge de cinquante-trois ans, Pouchin, dit M. Vieillard, avait sucé le lait des enseignements philosophiques dont se nourrissaient, au dix-

huitième siècle, les jeunes et vives intelligences dont la France était peuplée. Aussi, quand la révolution de 1789 vint remuer tous les cœurs et enflammer toutes les têtes, elle trouva Pouchin tout disposé à en adopter tous les principes et à en suivre les développements. On ne rend peut-être pas assez de justice aux hommes qui, d'abord entraînés par le flot des idées nouvelles, s'arrêtèrent pour lui résister, lorsque ce flot se changea en un torrent dévastateur. Parmi ces hommes-là, Pouchin, dès 1792, fut au premier rang, et quand des émissaires furent envoyés de Coutances et de Bayeux, pour *mettre au pas* les retardataires de Saint-Lô, Pouchin leur résista et les réduisit au silence Mais persuadé que son rôle était fini, il renonça à la tribune et retourna à ses chères études, pour ne plus les quitter. »

M. Maillet a la parole pour rendre compte de trois ouvrages qui nous ont été adressés, et dont l'examen lui avait été confié.

« Les *Mémoires de l'Académie impériale de Metz*, pour l'année 1854-1855, dit notre confrère, forment un volume de plus de six cents pages, orné de planches. Il contient des articles fort étendus sur l'agriculture, les sciences et l'archéologie. Les lettres y figurent à peine ; car on y trouve seulement une Notice sur MM. Savart, ingénieurs-mécaniciens, et une poésie de M. Michel Carré, intitulée : *Rêverie*, qui n'est pas sans mérite. Quant aux beaux-arts, il n'en est pas question, et je me borne à proposer le dépôt aux archives du volume dont il s'agit,

« Je regrette de n'avoir rien de plus à dire des *Mémoires de l'Académie impériale des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Dijon*, pour l'année 1855. En effet, la première partie contient un morceau très-développé de M. Tissot, sur la *Philosophie de M. Laromiguière* ; un examen du *Paul et Virginie*, de Bernardin de Saint-Pierre ; une appréciation de l'*Histoire de Bourgogne* ; des éclaircissements sur un passage d'Eschyle ; une Notice historique sur le village d'Épinac, jadis Monestoy ; enfin, une petite Chronique bourguignonne, spirituellement racontée en vers sans prétention. La seconde partie est consacrée à une Bibliographie et à un Catalogue des insectes coléoptères du département de la Côte-d'Or.

« Vous le voyez, Messieurs, l'architecture, la peinture, la sculpture, la musique, n'occupent aucune place dans les publications dont je vous parle, et bien que, sous plusieurs rapports, les morceaux qui les composent offrent un intérêt réel et sérieux, je ne saurais en présenter l'analyse sans m'écarter de nos habitudes et de la nature de nos travaux.

« Je trouverais plus facilement matière à un rapport sur une brochure d'une trentaine de pages, publiée par l'Athénée des Arts.

« L'*Annuaire* de cette ancienne et savante Société nous offre une Notice fort intéressante sur la fondation de l'Athénée, par M. Pradier-Fodéré, secrétaire-général. Le compte rendu des travaux de l'Athénée, par le même membre, est intéressant, concis et écrit avec élégance. J'ai remarqué aussi une charmante et plaintive élégie, intitulée : *Les Violettes*, par M. Goujon ; enfin, une Légende, de M. P.-B. Fournier, notre honorable collègue, ayant pour titre : *La Prière des Petits Enfants*.

« J'avais entendu M. Fournier réciter lui-même cette poésie ; je l'avais entendue avec plaisir, et je l'ai relue avec émotion. L'auteur est simple et vrai, naturel et plein de grâce. Ses vers sont faciles et harmonieux, sa pensée s'élève en même temps que la haute leçon de morale qu'il a voulu donner, en l'ornant des charmes de la poésie. »

M. Léon Fournier prend ensuite la parole pour annoncer que l'ouvrage de M. Coudray-Maufier, dont il est chargé de rendre compte, contient des détails fort intéressants sur les pièces jouées sur le théâtre de Chartres, et conclut en demandant le dépôt aux archives de la brochure de notre correspondant.

Le Secrétaire-général,
HENRI DE SAUCLIÈRES.

Ordre du jour de la séance du 16 septembre : lecture du procès-verbal ; correspondance ; rapport de la commission chargée de l'examen du *Calcotype* de MM. Behr et Ce ; rapport de M. Pernot sur plusieurs Mémoires de Sociétés correspondantes.

Questions diverses.

TRAVAUX DE LA SOCIÉTÉ.

NOTICE HISTORIQUE
SUR
LA BOURDONNAIS.
PREMIÈRE PARTIE.

Au mois de juillet de l'année 1851, M. le ministre de la marine nomma une commission chargée de veiller à l'exécution du monument de La Bourdonnais ; c'est alors que plusieurs sculpteurs d'un mérite reconnu ayant été appelés pour lui soumettre leurs projets, le modèle adopté fut celui de M. Rochet, auquel on doit,

entre autres productions remarquables, la charmante statue de l'immortel *Ecolier de Brienne*, et qui vient de recevoir une grande médaille d'or à la solennelle distribution des récompenses du 13 novembre dernier. Le public aura, nous n'en doutons pas, ratifié pleinement le choix de la commission ; car plusieurs habitants de l'île de France ont déjà manifesté le vif désir de posséder aussi pour leur pays une statue en tout semblable à celle de Bourbon, et, de plus, l'édilité malouine, poussée par cet esprit patriotique qui ne l'abandonne jamais, en a réclamé le plâtre original, pour le placer sans doute sous le péristyle de l'hôtel de ville de Saint-Malo.

Un pareil succès n'a rien qui doive surprendre, lorsqu'on voit avec quel bonheur l'habile artiste a su rendre la noble figure de ce Mahé de la Bourdonnais, que le bronze dont semblait trempée son énergique nature, représente mieux, selon nous, que n'aurait pu le faire le plus beau marbre de l'Italie. L'effet de la statue de M. Rochet nous a paru excellent, et nous ne doutons pas qu'étant élevée sur son piédestal de lave orné de bas-reliefs et d'attributs de bronze, au milieu d'une place comme celle de Saint-Denis de Bourbon, l'œuvre tout entière ne gagne encore beaucoup. Les proportions en sont parfaites, comme l'expression de la physionomie qui révèle autant de profondeur dans les vues que de décision dans le caractère, et nous a rappelé le précieux portrait du temps que possède à Blois madame la comtesse de Grimoard, née de la Bourdonnais.

Nous avons parlé du monument; maintenant, disons ce qu'était l'homme.

Bertrand-François Mahé de la Bourdonnais, né à Saint-Malo en 1699, fils de Jacques Mahé, écuyer, sieur de la Bourdonnais, et de Léduvine Tranchant de Prébois, appartenait à une de ces familles armoricaines, vieilles comme le sol de leur patrie, et cependant toujours jeunes pour voler aux combats.

Elevé au centre d'une cité essentiellement maritime, le jeune Bertrand sentit de bonne heure se révéler en lui tous les instincts de la carrière qu'il devait parcourir avec tant d'éclat. Comme toutes les vocations fortement enracinées, la sienne n'admettait même pas un doute. Ses parents consentirent donc à le laisser partir alors qu'il n'avait que dix ans! Pour lui ce fut un bien beau jour; pour sa mère, c'en dut être un de prières et de larmes... Mais, nous dit une biographie de ce temps, « ses inclinations de marin furent encore fortifiées par les exemples domestiques qui sont les meilleures leçons; il touchait à cette époque triomphante où la France, dominatrice des mers, en avait ravi l'empire à deux puissances rivales ; les chants de la victoire frappaient sans cesse ses oreilles, des trophées ornaient les murs où il avait pris naissance ; les Malouins, commerçants industrieux et navigateurs intrépides, étendaient leur gloire en étendant leur fortune. » Il n'en fallait pas tant pour engager un Mahé à naviguer; seulement, celui-ci n'attendit pas le nombre des années ; l'impatience fébrile qui l'entraînait au milieu des flots était si grande ! Puis, nous l'avons dit, il était né à Saint-Malo, et dans cette jolie ville, qui semble l'âme de la marine, il est difficile de passer une semaine sans éprouver la tentation de s'élancer en mer. Quelle animation, en effet, et quel amour pour les dangers on y retrouve toujours! Si la France n'avait plus assez de bras habiles à gréer ses vaisseaux, elle n'aurait qu'à établir une colonie maritime à Saint-Malo, et bientôt nos arsenaux seraient pleins de matelots ardents.

Etant revenu de son premier voyage, qui lui avait fait parcourir la mer du Sud, le jeune Bertrand, sur le témoignage que ses chefs rendirent de ses talents et de son vif désir de les perfectionner, fut nommé second enseigne d'un vaisseau chargé pour les Indes-Orientales et les Philippines, et cela à quatorze ans. Au reste, comment s'étonnerait-on des succès d'un homme qui parvint à se dompter lui-même au point de commander au sommeil, de goûter ce repos dès qu'il le voulait, en conservant la singulière faculté de s'éveiller à l'heure qu'il s'était prescrite, et dont la robuste constitution pouvait supporter un travail de corps et d'esprit interrompu seulement par un repos qui ne dépassa jamais deux ou trois heures? Une organisation pareille, indiquant une force physique et morale que possèdent bien peu d'hommes, explique aussi ce problème difficile à résoudre, en suivant pas à pas la marche d'un héros, lorsqu'on voit tant de faits accomplis et si peu d'années d'existence.

Ce second voyage du nouvel enseigne lui fournit une de ces occasions dont le Seigneur daigne parfois gratifier, sous les formes qu'il lui plaît de les présenter, ceux qui placent en lui leur confiance : un savant jésuite, de simple passager qu'il était, voulut bien devenir l'instituteur de Bertrand de la Bourdonnais, et lui enseigner les mathématiques. Qu'ils devaient être doux pour tous deux les moments que ce bon père passait avec son attentif et studieux élève, et combien était grande sans doute leur joie mutuelle de faire et de sentir éclore ces

premiers germes de science, si vite développés dans un terrain fécond !

Doué d'un tempérament vraiment exceptionnel, notre marin, quittant les mers Orientales pour aller sillonner les mers du Nord et celles du Levant, pendant les années 1716 à 1719, paraissait en tous lieux habiter sa patrie ; car, par une grâce spéciale, nulle part il ne souffrit de sa qualité d'étranger. Peu de temps après, de retour en France, ayant foi dans l'avenir de la Compagnie des Indes, société alors tout récemment fondée et dont la formation était pour ainsi dire léguée par le roi Louis XIV à son successeur, La Bourdonnais entra au service de cette célèbre compagnie comme second lieutenant, et fit voile vers Surate.

Passer de la théorie à la pratique est souvent un écueil dangereux ; pour un utopiste, il est bien préférable de rester à l'état de génie incompris ; mais ce qu'il faut aux organisations supérieures, qui dédaignent les apparences du mérite, c'est l'action. La Bourdonnais, subordonné aux habitudes routinières que suivaient les administrateurs de la Compagnie des Indes, sentit qu'une force irrésistible devait l'entraîner plus loin, et son parti fut bientôt pris ; il avait parlé, il voulait agir et donner l'exemple de ce grand commerce maritime auquel tous ses imitateurs durent leur fortune. Il quitta donc le service de notre comptoir indien pour se livrer à ses propres inspirations ; le succès vint couronner ses entreprises de manière à dépasser toutes ses espérances.

A. DE LONGPÉRIER-GRIMOARD.

COMITÉ CENTRAL DES ARTISTES.

(228e séance. 8e année.)

Séance du 5 septembre 1856.

PRÉSIDENCE DE M. H. LAZERGES

Vice-Président.

Lecture du procès-verbal de la séance du 1er août et de l'ordre du jour inséré dans la REVUE DES BEAUX-ARTS du 15. M. Bellier de la Chavignerie demande qu'on reprenne la publication des articles de l'acte constitutif d'une caisse de prêt et de recours. M. le secrétaire-administrateur promet de faire droit à cette réclamation et de terminer le plus promptement possible cette publication commencée depuis longtemps. Le procès-verbal est mis aux voix et adopté.

On passe ensuite à la correspondance ; elle comprend :

1° Lettre de M. Galimard qui remercie le Comité d'avoir protesté contre les attaques inconvenantes dont il est l'objet ;

2° Lettre de mademoiselle Clémentine Bernard, qui fait l'abandon de ses frais et débours pour l'organisation de la fête musicale et de la tombola au profit des inondés. Le Comité vote des remercîments à Mlle C. Bernard et lui décerne le titre de membre honoraire du Comité central des artistes ;

3° Deux lettres de M. Carlier, membre du Comité. La première, adressée à l'archiviste, donne des renseignements pour le registre matricule du personnel. La seconde propose la candidature de M. Amédée Douay, homme de lettres, professeur au collége de Sainte-Barbe. Ce candidat étant, en outre, appuyé par MM. Ponchard et Minet, il sera procédé à son élection à la prochaine séance ;

4° Trois volumes offerts par l'auteur, M. Bathild Bouniol : *Le Soldat, chants et récits ;* — *A l'ombre du drapeau*, épisodes de la vie militaire : Empire, Algérie, Crimée ; — *L'Art chrétien et l'Ecole allemande*, avec une Notice sur Overbeck, suivi du Catalogue de Schulgen et Schwan, éditeurs de l'œuvre d'Overbeck. M. de Tanouarn est chargé de faire un rapport sur ces trois ouvrages ;

5° Hommage fait par M. Edmond d'Ingrande, compositeur, d'un chœur intitulé : *Honneur, Travail et Dieu !*

6° Lithographie de M. E. Lassalle, d'après le tableau d'Eugène Delacroix (*Médée*). Un rapport sur cette magnifique estampe sera fait par M. Lazerges.

La correspondance étant épuisée, M. Darjou, de retour d'un voyage dans le Nord, remercie le Comité de sa réélection de membre du conseil d'administration.

Deux candidats sont encore proposés ; M. Pauliz, homme de lettres, présenté par MM. Bellier de la Chavignerie et Auvray ; M. Hurten, peintre, présenté par MM. Guilletat et Kurten. A l'occasion de ces candidatures, M. le président rappelle qu'aux termes du règlement, tout candidat doit présenter un morceau de réception avant son élection, qui ne pourrait avoir lieu si cette condition n'était remplie.

M. le président entretient ensuite l'assemblée de la fête brillante que le Comité a donnée au Jardin-d'Hiver, le dimanche 31 août, au profit des inondés ; du concours empressé des artistes musiciens pour le concert, et des artistes peintres, statuaires, etc., pour la tombola, et propose de nommer une commission pour la vérification des comptes et présenter un rapport sur

l'ensemble de la fête. Cette commission est composée des membres du conseil d'administration, et de MM. Bellier de la Chavignerie, Minet, trésorier, et Paul Chareau, rapporteur.

M. Lazerges annonce que les listes des numéros gagnants à la tombola sont déposées chez le concierge du Jardin-d'Hiver et chez les éditeurs de musique.

Avant de clore la séance, il est décidé que MM. Lazerges, Chareau et Auvray feront, au nom du comité, des visites aux dames patronesses de la fête du 31 août, ainsi qu'aux artistes qui s'y sont fait entendre.

La séance est levée à dix heures.

Le secrétaire-administrateur,
LOUIS AUVRAY.

Ordre du jour de la séance du 19 septembre : Lecture du procès-verbal; correspondance; élections de candidats; rapports des commissions; propositions diverses; nomination de commissions.

CAISSE DE PRÊT ET DE RECOURS.

CHAPITRE IV [1].

Administration financière.

ART. 15. L'administration financière est confiée à un bureau pris parmi les membres honoraires. Il est composé :

1° D'un président nommé par S. M. l'Empereur;

2° De deux vice-présidents;

3° De deux secrétaires;

4° D'un trésorier;

5° De six administrateurs.

ART. 16. Les vice-présidents, secrétaires, trésorier et administrateurs, sont élus pour trois ans.

Les membres sortants sont rééligibles.

ART. 17. Le président surveille et assure l'exécution des statuts; il adresse, chaque année, à l'autorité compétente, le compte rendu exigé par l'article 20 du décret du 26 mars 1852; il est chargé de la police des assemblées, il signe tous les actes, arrêtés ou délibérations, il représente la Société dans ses rapports avec l'autorité publique.

Les vice-présidents remplacent, au besoin, le président, qui peut leur déléguer ses pouvoirs.

ART. 18. Le bureau administre la société.

ART. 19. Les secrétaires sont chargés de la rédaction des procès-verbaux.

ART. 20. Le trésorier fait les recettes et les débours de la Société; il paie sur mandats délivrés par le président ou les membres du bureau délégués par lui.

ART. 21. Il inscrit les recettes et les débours sur les livres cotés et paraphés.

ART. 22. A chaque assemblée générale, il présente un compte rendu de la situation financière, et chaque mois cet état de situation est présenté au bureau, qui vérifie.

ART. 23. La Société se réunit en assemblée générale une fois par an, le 1er décembre, pour entendre les rapports sur la situation, et pour prononcer sur les questions qui lui seront soumises par le bureau.

[1] Consulter la REVUE DES BEAUX-ARTS, tome VI, (année 1855), Séances du Comité central des Artistes, pages 426, 446, 466, 480; et le présent tome VII (année 1856), pages 17 et 134 ci-dessus.

THÉATRES.

Quinzaine dramatique.

OPÉRA : *Guillaume Tell*; — *les Elfes*; — *le Prophète*; Mme Borghi-Mamo; — Mme Medori; — *les Vêpres siciliennes*. — COMÉDIE-FRANÇAISE : Mme Plessy-Arnould; — Mlle Rachel. — ODÉON : *Le Médecin de l'âme*. — ITALIENS : *La Cenerentola*; — MM. Mario, Nerini, Baucardé et Mme Baucardé-Albertini. — OPÉRA-COMIQUE : Reprise de *Zampa*. — THÉATRE-LYRIQUE : Réouverture. *La Fanchonnette*; — Mme Miolan-Carvalho. — VAUDEVILLE : *La Fée*. — VARIÉTÉS : *Les Enfants terribles*. — GYMNASE : *Le Feu de paille*. — AMBIGU : *Les Pauvres de Paris*. — CIRQUE IMPÉRIAL : *Marie Stuart en Ecosse*.

L'intermittence de la reprise de *Guillaume Tell*, avec M. Gueymard, et de la nouveauté chorégraphique des *Elfes*, avec Mme Ferraris, comble, et au delà, les espérances et la caisse de l'Académie impériale de musique. Lundi 15 septembre, on doit rendre à l'impatient enthousiasme de la foule, *le Prophète*, de M. Meyerbeer. On sait que le beau rôle de Fidès, tour à tour interprété par Mmes Viardot-Garcia, Alboni, Tedesco et Stoltz, servira aux débuts de Mme Borghi-Mamo, transfuge du théâtre des Italiens et maintenant attachée à la brillante compagnie de l'Opéra, où elle touche un traitement dont le chiffre exact n'est connu que de peu d'intimes, mais personne ne doute qu'il ne soit fabuleux. L'orchestre, les camarades, les artistes et les membres de l'administration de M. Alphonse Royer, qui ont eu le privilége d'entendre, les portes closes, Mme Borghi-Mamo, sont unanimes à proclamer l'ovation réservée à la célèbre cantatrice. — Une autre notabilité du chant, Mme Medori, est en ce moment à Paris, et il ne serait pas impossible qu'elle devint une des pensionnaires de l'Académie impériale de musique. Mme Medori se ferait entendre dans le rôle des *Vêpres siciliennes*, de Verdi, créé par Mlle Sophie Cruvelli, de regrettable mémoire, où la grande artiste a été remplacée, il y a quelques mois, par Mlle Moreau-Sainti, une des illustrations du Conservatoire. — Le maëstro Rossini a récemment quitté Kissingen pour se rendre à Berlin, où il doit passer quelques jours. On annonce son prochain retour ici.

L'absence de Mme Plessy-Arnould n'a pas été aussi

longue que l'appréhendait les nombreux amis de son beau talent ; sous peu, la charmante comédienne fera sa rentrée au Théâtre-Français, et reparaîtra, à la satisfaction unanime, dans les principaux rôles de son riche répertoire. — Le bruit d'une indisposition de Mlle Rachel, mis en circulation à diverses reprises, s'est soudain changé en certitude d'une maladie grave qui inspire des craintes sérieuses. De ce fâcheux état de choses, il résulterait que la grande tragédienne pourrait bien être dans la nécessité de se retirer de la scène, où elle a obtenu, durant une carrière de plus de quinze années, d'éclatants et de légitimes triomphes. Une semblable nouvelle, si elle se confirme, sera un deuil pour les arts.

La direction de M. Charles de La Rounat s'est inaugurée, au second Théâtre-Français, par un drame en cinq actes : *le Médecin de l'Ame*, titre ambigu que les auteurs, habitués aux succès, MM. Léon Guillard et Maurice Desvignes ont, paraît-il, longtemps cherché. L'ouvrage dont il s'agit était un legs de l'administration précédente ; accueilli d'une manière peu favorable, le soir de la première représentation, à partir du troisième acte ; il a été mieux traité à la seconde où nous assistions, et notre avis est que ce drame, bien joué, bien mis en scène, accompagné de beaux décors et de riches toilettes, en vaut beaucoup d'autres qui ont eu de meilleures chances. Il y a tout lieu de croire que MM. Guillard et Desvignes ont composé leur *Médecin de l'Ame* en vue du prix Léon Faucher, pour les œuvres morales au théâtre. Il y a trois ou quatre ans, le collaborateur de M. Léon Guillard a obtenu, de compte à demi avec M. Léon Battu, une récompense ministérielle de 3,000 francs, pour *l'Honneur de la Maison*, drame représenté à la Porte-Saint-Martin.

La reprise de la saison italienne s'accomplira, comme de coutume, au commencement d'octobre prochain ; l'opéra de réouverture sera, à ce qu'on pense, la *Cenerentola*. M. Mario aurait traité avec la direction de M. Calzado. Le basso cantante J. Nerini, arrivé à Paris ces jours derniers, a reçu le rôle de Fernand du *Trovatore*. Le ténor Baucardé et la prima-donna Mme Baucardé-Albertini, sa femme, sont aussi à Paris ; il n'est pas question, jusqu'à présent, de l'engagement de ces artistes. C'est M. Baucardé qui a créé, en Italie, le rôle du *Trovatore*.

Zampa a été repris à l'Opéra-Comique, et la foule se presse pour entendre et applaudir ce chef-d'œuvre d'Hérold. Les rôles principaux, celui de Camille, créé par Mme Casimir ; celui de Zampa, par Chollet, sont actuellement remplis par Mme Ugalde et M. Barbot. Tous les suffrages, tous les bravos sont pour Mme Ugalde, qui chante à merveille ; il n'en est pas tout à fait de même de M. Barbot, qui n'était pas assez ou qui, peut-être, était trop sûr de lui-même à la première représentation, mais qui, en somme, avec ses ressources de musicien et sauf ces tours de voix et sa façon de dire son air du second acte, s'acquitte assez adroitement de sa tâche. Les autres rôles sont confiés à MM. Jourdan, Sainte-Foy, Mocker, et à Mlle Lemercier, qui s'en acquittent d'une très-convenable manière. Le personnage d'Alphonse a été pour M. Jourdan, artiste auquel on ne rend pas toute la justice qu'il mérite, l'occasion de développer des moyens et des qualités de style dont il avait déjà fait preuve ailleurs. L'orchestre, sous la direction de M. Tilmant, son habile chef, a exécuté l'ouverture de *Zampa* avec un sentiment des nuances, une netteté, une précision et un ensemble qui ont enlevé les applaudissements de la salle entière. Quant aux décors et aux costumes, ils ont été renouvelés sous le contrôle essentiellement artistique de M. Emile Perrin, comme s'il se fût agi d'une œuvre inédite. Un gracieux intermède chorégraphique a été rétabli au second acte, si bien que l'exécution de l'impérissable ouvrage d'Hérold a été complète.

Le Théâtre Lyrique a rouvert ses portes, ainsi que nous l'avions annoncé, au début de la quinzaine qui finit. La *Fanchonnette* a reparu sur l'affiche, et Mme Miolan-Carvalho s'est surpassée, s'il est possible, dans ce délicieux rôle qu'a tout exprès écrit pour elle M. Clapisson, qu'elle émaille durant trois longs actes, de ses trilles, de ses points d'orgue, de ses éblouissantes vocalises, qu'elle chante, en un mot, avec une inexprimable perfection. M. Cabel continue à remplacer M. Hermann Léon dans le personnage d'Apuntadore. M. Montjauze nous a semblé moins en voix qu'aux premières représentations. Au demeurant, les soirs où l'on donne la *Fanchonnette*, le Théâtre Lyrique ne désemplit pas. — L'ouvrage en trois actes de M. Aimé Maillard, qui devait marquer la réouverture, achève de se répéter et est promis pour les premiers jours d'octobre.

Sur les autres scènes de la place de la Bourse et du boulevart, bon nombre de pièces nouvelles ont fait leur apparition. Le Vaudeville a offert à son public une de ces fines comédies que M. Octave Feuillet sait si bien tourner : *la Fée*, petit imbroglio qui se noue et se dénoue au contentement d'un chacun, a été pour Mlle Saint-Marc et M. Parade, de même que pour l'auteur, l'occasion d'un véritable succès. — Les Variétés ont eu l'idée heureuse de mettre en action quelques-uns des meilleurs types esquissés par le crayon de Gavarni, les deux actes de M. Lambert Thiboust, intitulé *les Enfants terribles*, sont une bonne aubaine pour le théâtre dont M. Hippolyte Cognard a rétabli la prospérité. — Au Gymnase, une autre légère comédie en un acte, de M. Charles Potron, le *Feu de paille*, qui durera plus que son titre, a été parfaitement joué par les notabilités de l'endroit : MM. Dupuis, Geoffroy, Landrol et Mlle Delaporte. — On reparle d'une comédie posthume de Mme de Girardin et d'un vaudeville de MM. Duvert et Lauzanne, pétillant de l'esprit et de l'à-propos familiers à ces deux écrivains. — L'Ambigu n'y va pas de main morte, son directeur, M. Charles Desnoyers, est toujours sur la brèche. Les *Pauvres de Paris*, qui devaient d'abord s'appeler les *Pauvres en habit noir*, drame en cinq actes et sept tableaux, de MM. Brisebarre et E. Nus, a complétement réussi et promet une longue série de recettes. — Dans son feuilleton de la *Presse*, M. de Saint-Victor résume ainsi ses impressions, à propos de *Marie-Stuart en Ecosse*, drame en cinq actes, de MM. Chrysafulli et Devicque : « Au Cirque impérial les acteurs n'ont pas nui au succès ; cette troupe commence à s'aguerrir au drame littéraire ; elle a déjà des chefs recrutés dans les vieilles bandes du boulevard. Elle aura bientôt des soldats. Mme Lacressonnière se fait applaudir dans le rôle de Marie-Stuart, même après Mlle Rachel, même après Mme Ristori. Lacressonnière joue en cavalier le personnage chevaleresque de lord Douglas, et Taillade donne une dégaine assez pittoresque à l'imbécillité maladive de Darnley. » MM. Chrysafulli et Devicque ont préludé par un *César Borgia* pétri d'horreur ; la *Presse Théâtrale* dit de *Marie-Stuart en Ecosse* : c'est un massacre en douze tableaux.

G. G. MARFORIO.

Pré Catelan.

MLLE BENITA ANGUINET.

Au dire de son affiche, le Pré Catelan a donné sa dernière fête de nuit à grande illumination. L'habile directeur de cette belle entreprise, M. Ernest Ber, permettra au nombreux public qui fréquente son oasis, de n'en rien croire si le beau temps continu ; pourquoi priver les promeneurs d'un plaisir qu'ils affectionnent ? L'autre soir, bien que le vent eût soufflé sur la moitié de l'éclairage, une foule immense se pressait devant le théâtre champêtre, devant le joli cadre des marionnettes italiennes, et surtout dans l'élégante salle où Mlle Benita Anguinet, une des plus habiles enchanteresses qu'on ait jamais vues, faisait des tours qui auraient surpris Robert Houdin et Bosco en personne. Mlle Benita est en toilette de bal; elle a les bras nus, qui sont fort beaux, par parenthèse ; elle ne peut donc rien cacher dans ses manches; ce n'est que par des prodiges d'adresse et de prestidigitation qu'elle obtient les plus étonnants résultats. Elle y joint la grâce et la vivacité toute méridionale de ses traits, et une facilité d'élocution qui ne laisse jamais languir le spectacle.

MÉLANGES.

15 septembre.

S. M. Napoléon III a récemment adressé à l'empereur de Russie un exemplaire de l'*Imitation de Jésus-Christ*, tirée dans les ateliers de l'Imprimerie impériale. Cette splendide édition, qui est certainement un des plus étonnants spécimens de l'art typographique au dix-neuvième siècle, n'a été envoyée jusqu'ici qu'aux rois et aux princes souverains : la guerre seule avait empêché le Czar de la recevoir.

— Le dernier jour d'août, a eu lieu, dans l'amphithéâtre du lycée Louis-le-Grand, la distribution des prix de l'École Impériale spéciale de dessin, de mathématiques, d'architecture et de sculpture. La séance était présidée par M. A. Blanche, secrétaire-général du ministère d'État, qui a prononcé un discours plusieurs fois interrompu par des marques générales d'approbation. Un des professeurs a fait ensuite l'appel des lauréats, et il a été procédé à la distribution des prix et des médailles.

— D'immenses préparatifs sont faits pour élever la nouvelle caserne du Château-d'Eau. Des échafaudages, des chaînes, des machines géantes, en un mot, les catapultes industrielles surgissent de toutes parts. Cette construction sera magnifique d'aspect et occupera un très-large espace. Déjà les fondations apparaissent. On voit aussi s'élever dans une rue basse, voisine du Château-d'Eau, au compte de l'industrie privée, un café gigantesque sur des arceaux et des colonnades élégantes. Cet établissement formera un vaisseau assez vaste pour contenir tous les oisifs de nos boulevards du Temple, ce qui n'est pas peu dire. Les égoûts des boulevarts de Strasbourg et de Sébastopol sont aujourd'hui des tranchées immenses au sein desquelles manœuvrent des armées de cureurs; ces égouts sont dignes de ceux de Tarquin ; ils sont hauts et larges et présagent une ville souterraine superbe, capable de rivaliser, dans ses catacombes, avec la cité reine de l'extérieur. La construction des chalets est poussée avec une grande et louable activité. Le public voit dans les six spécimens qui sont exposés sur les terrains de l'avenue Trudaine, où figuraient en 1848 les milliers d'ouvriers des ateliers nationaux, le présage d'une concurrence efficace aux regrettables exigences d'un grand nombre de propriétaires. Ces chalets sont aérés, bien distribués, élevés ; l'air et la lumière n'y manquent pas. La question est de savoir s'ils ne seront pas trop chauds en été, et trop froids en hiver. Pour les craintes d'incendie, on répond par l'exemple de la Suisse, qui compte un grand nombre de chalets, et qui, grâce à Dieu n'en brûle pas.

—L'installation des voies couvertes, de 15 mètres de largeur, destinées à relier entre eux les pavillons des halles centrales, marche rapidement. On peut juger aujourd'hui, par celles qui sont à peu près terminées du côté des rues de la Cossonnerie et de la Tonnellerie, de l'effet qu'elles produiront dans l'ensemble de l'édifice, et des facilités qui en résulteront pour le mouvement des marchandises. Sur les six pavillons qui formeront le corps principal des halles, quatre, ceux d'angle, sont complétement montés ; deux sont en état de recevoir leurs installations intérieures, et l'on s'occupe du vitrage de ceux édifiés en dernier lieu. Quant aux deux pavillons intermédiaires, ils sont en voie de construction; celui en regard sur la rue de Rambuteau est même déjà assez avancé. On peut donc fixer à une date prochaine la fin des travaux extérieurs de cette importante section des Halles, qui couvrira 20,000 mètres superficiels. L'autre section, du côté de la rue des Prouvaires, occupera un espace de 10,000 mètres ; elle sera séparée de la première par un boulevard, et comprendra quatre pavillons réunis de même deux à deux par des rues couvertes.

— La circulaire suivante a été adressée par le préfet de police à MM. les directeurs des théâtres de Paris :

« Monsieur, S. Exc. le ministre d'Etat a remarqué que les répétitions faites en vertu de relâches autorisés, commençaient généralement plus tard que les représentations ordinaires, et finissaient à une heure ou deux heures du matin. La fermeture des théâtres à une heure aussi avancée de la nuit occasionne, pour les artistes, une fatigue excessive, et présente, sous plus d'un rapport, des inconvénients qu'il a paru nécessaire de faire disparaître. S. Exc. a décidé, en conséquence, que désormais les répétitions seraient terminées à l'heure fixée pour les représentations ordinaires par l'ordonnance de police en date du 3 octobre 1837, c'est-à-dire *à minuit*. Je compte, Monsieur, sur votre concours habituel pour assurer l'exécution de cette décision, et je vous prie de vouloir bien m'accuser réception de la présente lettre. Agréez, etc. »

— Nous avons annoncé, dans notre avant-dernière livraison, qu'une chute avait mis en péril les jours de M. Regnault, membre de l'Institut. Ce n'est pas d'un tabouret que M. Regnault était tombé, mais de la hauteur de tout un étage, en brisant un châssis vitré dont il ignorait l'existence. L'état du célèbre savant, après avoir donné de sérieuses inquiétudes, s'est heureusement amélioré, et les craintes ont disparu.

— L'antique église d'Argenteuil menaçant ruine, on commence à jeter les fondations d'une nouvelle église qui s'élèvera au nord de l'ancienne, sur l'emplacement du couvent qu'habita Héloïse.

— A Charenton, on construit aussi une église pour remplacer celle qui s'élevait d'une façon si pittoresque sur le coteau de Conflans, et que le temps a presque mise hors de service.

STATUE DU GÉNÉRAL LECOURBE

A LONS-LE-SAULNIER,

PAR M. ETEX.

Claude-Jacques Lecourbe, né à Ruffey, village des environs de Lons-le-Saulnier, le 23 février 1759, a laissé un nom honorable parmi les noms de tant d'hommes célèbres qui ont illustré les armées françaises à la fin du siècle dernier et au commencement de celui-ci. On n'ignore pas que, fils d'un ancien officier, le jeune Lecourbe abandonna ses études pour s'engager dans le régiment d'Aquitaine dont il fit partie pendant huit années. A l'heure où la France entière s'est levée contre l'Europe qui menaçait de l'envahir, Lecourbe avait reçu le commandement des gardes nationales de Ruffey; un peu plus tard, il était élu chef du septième bataillon des volontaires du Jura. Recommandé par sa bravoure, par ses succès, aux armées du Haut-Rhin et du Nord, Lecourbe obtint ultérieurement le grade de chef de brigade; à la bataille de Fleurus, avec trois bataillons, il soutint, pendant sept heures, l'attaque de dix mille Autrichiens.

Successivement nommé général de brigade, puis général divisionnaire, l'intrépide guerrier se signala aux armées du Rhin et Moselle, du Rhin, et du Danube. Dans l'avant-dernière année du dix-huitième siècle, en Suisse, le général déploya des talents qui le mirent sur la même ligne que les meilleurs capitaines de l'époque.

Sous le règne de Napoléon Ier, le général Lecourbe vécut dans la retraite et ne reparut sur les champs de bataille qu'à l'époque des Cent-Jours; il prit alors le commandement d'un corps d'armée réuni dans le département du Haut-Rhin, vers les frontières de l'Helvétie, soutint plusieurs combats contre les corps étrangers, bien supérieurs à ses forces, qui pénétraient alors en France, et se maintint dans le camp retranché qu'il avait établi sous les murs de Béfort. C'est dans cette ville que l'illustre vétéran est mort de maladie, le 22 octobre 1825, à l'âge de soixante-six ans. La ville de Lons-le-Saulnier, comme chef-lieu du département du Jura, avait manifesté, depuis longtemps, dès l'année 1845, l'intention d'élever un monument à la mémoire de Lecourbe; après 1848, et surtout en 1852, elle renouvela si bien ses sollicitations, qu'elles furent couronnées de succès. Le Gouvernement, — c'est lui qui a pris la plus large part dans ce témoignage de reconnaissance nationale, — a chargé M. Etex d'exécuter une statue colossale en bronze de Lecourbe.

On voulait utiliser une fontaine monumentale que possède la ville. Au milieu du bassin de cette fontaine s'élève un immense piédestal sur lequel la Restauration avait dressé une statue gigantesque de Pichegru. La révolution de 1830 ayant fait disparaître le trophée légitimiste, c'est à sa place, inoccupée depuis vingt-six ans, que va s'élever le bronze du général Lecourbe, M. Etex a commencé son travail en 1852.

L'artiste a mis quatre années pour faire l'esquisse de la statue et le grand modèle d'après lequel la fonte a été exécutée dans les ateliers de M. Charnot, à Montrouge.

L'espoir qu'on avait conçu que le bronze pourrait être coulé d'un seul jet ne s'est point réalisé, cette opération n'a pu avoir lieu. Comme presque toutes les œuvres de ce genre, aujourd'hui, la statue a été fondue en divers morceaux ; on a aussi fondu des bas-reliefs dont la ville s'est décidée à faire les modestes frais.

Le général est représenté debout, la tête haute, vêtu du sévère costume des généraux de la République. Le bras droit est pendant; le gauche s'appuie sur un sabre d'honneur. Une sorte de socle, derrière le général, supporte une redingote et le chapeau d'uniforme. Ce vêtement, troué à la hauteur de la hanche, a joué un rôle dans les campagnes de Lecourbe. C'est au passage de l'Inn qu'un boulet l'a traversé. La face principale du piédestal présente une inscription composée de ces simples mots : La France au général Lecourbe. Sur la face opposée, un écusson en bronze offre les armes de la ville de Lons-le-Saulnier. Les bas-reliefs placés sur les côtés rappellent deux actions mémorables de la vie militaire de Lecourbe. Dans l'un il est représenté au pont de Seedorff, le fusil à la main, chassant les Russes et faisant prendre la fuite à Suwarow; dans l'autre, sous les murs de Béfort, en 1815, à la tête de quelques vieux soldats, des gardes nationaux, il repousse les Autrichiens.

Le nouvel ouvrage de M. Etex n'a pu être exposé à Paris; il a été dirigé sur la ville de Lons-le-Saulnier, où l'on pense qu'il sera inauguré le mois prochain au milieu des pompes militaires et au bruit des acclamations des populations du Jura.

Ch. d'ARGÉ.

MONUMENTS

RELIGIEUX, MILITAIRES, CIVILS ET ARTISTIQUES

DE SAINT-PÉTESBOURG ET DE MOSCOU.

PREMIÈRE PARTIE.

Les fragments qui vont suivre sont empruntés à une série de lettres, écrites de Saint-Pétersbourg et de Moscou, au directeur de l'*Indépendance Belge*, par un historiographe spécial, que l'important organe de la presse bruxelloise a tout exprès dépêché dans les lointaines régions du Nord, pour assister aux fêtes du couronnement impérial et en être le chroniqueur fidèle. L'écrivain chargé de cette difficile mission a parfaitement rempli sa tâche, et l'Europe entière a lu avec un très-explicable empressement ces communications curieuses, qui, bien que rédigées en hâte, *currente calamo*, n'en sont pas moins pleines d'excellents aperçus de détails inédits, de souvenirs, de descriptions et d'images, développés dans un style d'un vif éclat. L'auteur de ces envois a cru devoir garder l'anonyme et successivement plusieurs noms ont été cités; un des premiers mis en circulation a été celui de M. Bérardi, principal rédacteur de l'*Indépendance*, avant qu'il ne l'eût achetée pour la meilleure part au précédent propriétaire, M. Perrot. Mais, retenu par des intérêts majeurs au siége de sa publication, le directeur actuel n'a pu encore s'éloigner de Bruxelles, que pour des apparitions de vingt-quatre ou quarante-huit heures à Paris, afin d'y régler de sérieuses affaires. L'opinion continue à battre la campagne; mais de récentes confidences parvenues à la Revue des Beaux-Arts, il résulte que le correspondant du journal de M. Bérardi pourrait bien être un publiciste de fraîche date, M. Paul Considérant, qui n'appartient pas que l'on sache à la famille, de M. Victor Considérant, le fouriériste et l'ancien rédacteur en chef de la *Démocratie pacifique*.

I.

SAINT-PÉTERSBOURG.

Saint-Pétersbourg, bâti, pour ainsi dire, tout d'une pièce, ressemble assez, pour la partie située sur la rive gauche de la Neva, à un immense éventail dont les grandes rues, que l'on appelle ici des *perspectives*, représentant les branches, viennent toutes aboutir à un axe commun, le bâtiment de l'Amirauté. Sur la rive droite, le plan général est plus simple encore : ce sont des lignes perpendiculaires au fleuve, et dont toutes les intersections sont, par conséquent, à angle droit. Cette disposition uniforme donne peut-être un peu de monotonie à l'aspect de la ville, mais s'il faut voir là un désavantage, il est amplement compensé par les

magnifiques conditions qu'elle a offertes aux architectes chargés d'embellir la cité de Pierre-le-Grand. Ici, pas de monuments enfouis au fond des quartiers obscurs, et que l'on est réduit à chercher au milieu d'un labyrinthe inextricable de rues borgnes et malsaines, comme il n'en a été que trop longtemps pour le Panthéon de Soufflot; partout de vastes percées, des places larges et régulières, de frais squares égayant de leurs ombrages les innombrables colonnades doriques dont se décore chaque palais. Aussi, ne s'est-on pas fait faute de mettre à profit ces précieux avantages : la ville entière est parsemée de palais; il n'est pas même jusqu'aux maisons particulières qui ne portent un cachet grandiose auquel les yeux de l'occident ne sont pas habitués. Malheureusement — il y a toujours des restrictions, même aux plus belles choses, — ces colonnades, ces portiques, ces frontons, dont les lignes pures et sévères rappellent les beaux temps de l'architecture grecque, ces constructions qui paraissent, de loin, faites pour défier l'action du temps, tout cela, à très-peu d'exceptions près, ce n'est que de la brique et du plâtre. Approchez-vous, vous verrez au pied des colonnes les dégradations causées par les rigueurs de l'hiver dernier; on vient de les réparer, et les teintes blanches des parties nouvellement replâtrées contrastent disgracieusement avec la couleur plus sombre du reste de l'édifice. Le Palais-d'Hiver, le palais d'Anitchkoff, le palais du Sénat et celui des Beaux-Arts portent, entre vingt autres, les traces récentes de ces réparations qui donnent aux monuments un air de précoce vétusté affligeant à voir. La plupart des églises, dont, par exception, la pierre forme seule le revêtement extérieur, sont à l'abri de cette mutilation annuelle.

ÉGLISE D'ISAAC.

Commencée en 1807, par un des architectes français les plus distingués, M. de Montferrand, l'église d'Isaac, à Saint-Pétersbourg, est à peu près terminée; au dire de l'architecte, il ne faut plus que deux ans pour y mettre la dernière main : c'est assurément l'une des plus grandes conceptions qu'aient enfantées les temps modernes. La coupole, sans être tout à fait aussi haute que celle de Sainte-Geneviève, est plus svelte et plus élégante; les quatre portails, placés aux extrémités de la croix, soutenus par quarante-huit colonnes monolithes en porphyre rouge de Finlande, sont de style grec le plus pur. A l'intérieur, ce sont bien d'autres magnificences : huit énormes colonnes de malachite et deux de lapis lazuli ornent le tabernacle; de tous côtés c'est une profusion inouïe de dorures et d'ornements qui rehaussent la richesse de l'architecture sans en altérer le bon goût. De superbes portes de bronze, évidemment inspirées par celles de Lorenzo Ghiberti, ferment les entrées du temple dont l'accès n'est pas encore permis au public. Il faut, pour le visiter, obtenir une permission spéciale de M. de Montferrand, qui ne la refuse jamais aux étrangers. L'éminent architecte qui a eu le bonheur de mener à son terme cette œuvre grandiose, est aujourd'hui un aimable petit veillard de soixante et dix ans, leste et vif comme s'il en n'était encore qu'à la trentaine. Il parle de son dôme avec amour : on comprend, à l'entendre, que c'est le rêve de toute sa vie.

COLONNE ALEXANDRINE.

L'église d'Isaac n'est pas, au reste, le seul monument dont M. de Montferrand a doté Saint-Pétersbourg; c'est à lui que l'on doit aussi la colonne Alexandrine, autre gigantesque monolithe qui s'élève en face du Palais-d'Hiver.

MONUMENT DE NICOLAS Ier.

M. de Montferrand vient encore d'être chargé par l'empereur Alexandre, d'élever à la mémoire de Nicolas Ier, un monument qui sera construit derrière l'église d'Isaac, près du canal de la Moïka. Quelques élus ont eu la bonne fortune d'en voir, dans les cartons de M. de Montferrand, les dessins revêtus de l'approbation de l'empereur Alexandre : ce sera une œuvre de grand style et digne en tous points de l'illustre souverain dont elle éternisera le souvenir. Le piédestal, orné de statues allégoriques et de bas-reliefs en bronze représentant les faits les plus mémorables du dernier règne, sera surmonté de la statue équestre de Nicolas, revêtu de l'uniforme des chevaliers-gardes.

ÉGLISE DE KASAN.

Après Isaac, il faut voir Kasan, dont la colonnade rappelle Saint-Pierre de Rome, et qui renferme cette miraculeuse image de la Vierge pour laquelle tout bon Russe réserve ses plus pures adorations. Mais ce qui attire le plus les regards dans cette enceinte révérée, ce n'a été ni l'iconostase en argent ciselé placé en avant de l'autel, ni les énormes colonnes de jaspe à base de cuivre qui supportent la voûte de l'édifice, ni les trésors de pierres précieuses prodigués autour des images saintes : ce sont les clefs de la ville de Paris rapportées en 1814 par l'empereur Alexandre, et les drapeaux français perdus dans la désastreuse campagne de 1812. Ces glorieux étendards étalent tristement leurs nobles couleurs fanées au milieu d'innombrables drapeaux turcs, suédois et polonais; on distingue encore les N impériales, et ce n'est pas sans une émotion pénible qu'on y lit l'inscription qui confiait l'aigle à la bravoure de chaque régiment. On y voit, entre autres, l'aigle du 126e de ligne...

CATHÉDRALE DE PIERRE ET PAUL.

SÉPULTURES IMPÉRIALES.

Tous les drapeaux conquis par la Russie ne sont pas à Kasan; le plus grand nombre décore les voûtes de la cathédrale de Pierre et Paul, dans la forteresse qui vit naître la puissance des czars. Cette forteresse, bâtie par Pierre-le-Grand dans un îlot situé juste à la bifurcation de la Neva, fut le berceau de Saint-Pétersbourg qui, depuis, l'a enserrée dans ses agrandissements successifs. Aujourd'hui elle n'a plus, comme fortification, qu'une importance médiocre, mais elle a gardé le précieux privilége de recevoir les restes mortels de tous les empereurs et des membres de leur famille. C'est là, à l'intérieur d'une petite église assez modeste, qu'ils dorment tous, côte à côte, ces puissants autocrates dont la volonté faisait trembler tout un monde; il leur fallait un empire immense, et ils tiennent tous sous le pavé de deux petites chapelles. Rien de plus simple que leur sépulture : une grille en fer, haute de soixante et dix centimètres au plus, divise en compartiments le sol de deux chapelles latérales au sanctuaire. Dans la première, à gauche de l'autel, on voit huit catafalques qui ne s'élèvent guère au-dessus de la grille, et qui sont uniformément recouverts d'un poêle noir dont les angles sont dessinés par un large galon d'or. Pour tout ornement, sur la face antérieure, la couronne impériale brodée en or et surmontant le chiffre de celui dont ce drap recouvre la dépouille. C'est là que reposent

Pierre-le-Grand, — son cercueil est le premier à droite en entrant dans l'église, — sa femme Catherine Alexéievna, son fils Pierre Petrowitch, l'impératrice Élisabeth, Pierre II, et cette femme de génie à laquelle l'histoire a donné le nom de Catherine-la-Grande. Dans la chapelle de droite, sont les cercueils de Pierre III, l'époux de Catherine, de l'infortuné Paul Ier, d'Alexandre Ier et de plusieurs princesses de la famille impériale. A l'écart, et dans la partie la plus obscure, un cierge brûle placé sur un catafalque surmonté d'un dôme de fleurs ; le drap qui le recouvre est visiblement moins fané que les autres : c'est là que dort l'empereur Nicolas. On s'arrête presque toujours ému, en face de cette tombe à peine fermée, où tant de grands projets et de hautes pensées sont venus s'anéantir ; un soldat est préposé à la garde des tombeaux. Un coin du poêle relevé permet de voir le drap d'or qui recouvre le cercueil. Sur le catafalque même, rien que le chiffre du souverain, une médaille à son effigie, et la croix de Saint-Georges qu'il portait toujours sur sa poitrine. Pour peu que l'on pense et que l'on sente, il est impossible de ne pas rester un instant attristé en présence de ces imposants souvenirs. Un peu plus loin, dans la nef latérale, on rencontre la tombe du grand-duc Constantin ; les clefs de Varsovie, placées dessus, l'indiquent au visiteur. Le tombeau du grand-duc Michel, dernier frère du défunt empereur, se trouve non loin de là.

PANORAMA DE LA NEVA.

En revenant de la forteresse, on traverse la Neva, et, arrivé au milieu du fleuve, on a sous les yeux un panorama dont ni Londres ni Paris ne peuvent donner une idée. Derrière soi, le pont de Troitsk et les frais ombrages des îles où les habitants de Saint-Pétersbourg vont passer les mois trop courts de la belle saison ; à droite, la forteresse de Pierre-le-Grand et la flèche de l'église de Pierre et Paul ; à gauche, le Jardin d'Eté, le Champ-de-Mars, le Palais de Marbre, habitation du grand-duc Constantin, frère de l'empereur Alexandre ; l'Ermitage, où se trouvent réunis de splendides Musées ; le palais d'Hiver et l'immense quadrilatère de l'Amirauté ; en face, la Neva aux eaux bleues et limpides, couverte de navires et allant baigner le pied des colonnes rostrales érigées aux deux côtés de l'édifice de la Bourse ; à l'horizon enfin, le Palais des Beaux-Arts et les dômes d'or de l'église d'Isaac. Un rayon de soleil sur ce magnifique ensemble, et il n'est pas possible de rien rêver de plus beau.

STATUES, TABLEAUX, ANTIQUITÉS.

Ailleurs, la statue de Pierre-le-Grand, qui, du haut de son rocher de granit, impose à la Neva sa volonté dominatrice ; la Bibliothèque impériale, une des plus riches du monde et qui possède les précieuses collections de Voltaire, de d'Alembert et de Diderot ; le théâtre Alexandra, gracieuse conception architecturale dont s'embellit la Perspective-Nevski ; de Gostinoï-Dvor, bazar immense, peuplé de marchands de toutes les nations et de tous les costumes, où l'on trouve tout ce qui se vend et s'achète, depuis la pipe du mougik et les mirlitons d'un sou, jusqu'aux parures de diamants et aux étoffes les plus précieuses ; du palais du grand-duc Michel ; de dix églises aux coupoles dorées dont les lignes capricieuses se ressentent déjà du voisinage de l'Orient ; d'une foule d'hôtels, de palais, d'hôpitaux, d'instituts, de casernes, plus splendides les uns que les autres et que l'on découvre au détour de chaque rue. Il faudrait surtout de longues pages rien que pour énumérer les inconcevables richesses ramassées par les czars dans le Musée de l'Ermitage, en tableaux de grands maîtres, camées antiques, intailles, vases, coupes, candélabres où la perfection des formes le dispute au prix intrinsèque de la matière. Ce gigantesque écrin de l'Ermitage a des salles remplies de Rembrandt, de Paul Potter, de Gérard Dow, de Sneyders, de Fyt, de Brauwer, etc., à faire envie aux plus belles collections du reste de l'Europe.

(*Correspondance de Moscou à l'*INDÉPENDANCE BELGE.).

Pour extrait :

FÉLIX PIGEORY.

SOCIÉTÉ ROYALE

POUR L'ENCOURAGEMENT DES BEAUX-ARTS

A GAND.

EXPOSITION TRIENNALE DE 1856.

ÉCOLES D'OUTRE-RHIN. — ANGLETERRE. — ITALIE. — SCULPTURE. — MINIATURE. — PASTEL. — DESSIN. — ARCHITECTURE. — GRAVURE. — LITHOGRAPHIE.

MM. A. LEU. — F. HENGSBACH. — STEINIKE. — C. HUBNER. — J.-C. MEYER. — R. BURNIER. — T. BOSER. — A. ZIMMERMANN. — J. VERREYT. — K. BAADE. — A. KINDLER. — L. RAUSCH. — H.-J. SMITZ. — J.-W. LINDLAR. — A. CALAME. — W. E. FRITH. — W.-E. FROST. — H. WARREN. — Mme MARGETTS. — W. ROSS. — CASTELLI. — P.-J. DE KUYPER. — A. OTTIN. — HAUMANN. — FUMIÈRE. — A. VAN ENAEME. — J.-F. VAN DEN KERCKOVE. — L. WIENER. — E. MARCHANT. — H. LECLERC. — ED. MULLER. — P.-J. MÈNE. — I. BONHEUR. — V. CHEMIN. — ED. DELATOUR. — E.-J. GIRARD. — LAYS. — GENS. — GONTHYN. — DUBOULOZ. — Mlle ADELINA. — CANNEL. — VAN PETEGHEM. — DECRAENE. — WILDIERS. — DELBOETE. — TAUREL. — THUDDE. — T'FELT. — VEREST et J.-B. LAMMENS.

QUATRIÈME ET DERNIER ARTICLE.

Les divisions d'école de Dusseldorf et d'école de Munich tendant de plus en plus à s'annuler, je n'entrerai pas dans l'examen spécial de l'une et de l'autre de ces catégories artistiques que je vais réunir dans la qualification générale d'école d'outre-Rhin. Les cénacles de Munich et de Dusseldorf n'étant pas d'ailleurs de bien antique origine, leur organisation ne rétrogradant pas au delà des événements européens de 1830, on est moins astreint avec eux au respect du passé et au tribut d'honneur du présent. La bannière de Dusseldorf n'abrite pour la plupart que des paysagistes aux œuvres de larges dimen-

sions, le chef est toujours M. Achenbach, qui n'a pas répondu à l'appel de la Société des Beaux-Arts de Gand. Quant à la famille artistique de Munich, sous les auspices vénérés de ses princes et de ses modèles, Cornélius et Overbeck, elle se livre de préférence au culte du genre historique et mystique.

Tant il y a donc que les amateurs ont eu sujet de s'émouvoir, ne voyant point resplendir aux lambris du musée gantois, quelques-unes des œuvres sérieuses de la grande peinture germanique. La majorité des artistes de Dusseldorf ne se sont fait représenter à la dernière Exposition triennale du chef-lieu de la Flandre orientale, que par des paysages incomplets. Bon nombre de ces tableaux ne sont pas de fraîche date, on les a vu figurer dans presque toutes les Expositions de la Belgique et des Pays-Bas. La *Vue de la Jungfrau*, en Suisse, par M. A. Leu, de Dusseldorf, reflète une nature admirable; on est saisi par la grandeur, par le sauvage de ce site réellement merveilleux; malheureusement cette nature si belle n'est pas rendue au véritable point de vue de l'art. — L'effet du matin, de M. F. Hengsbach, compatriote de M. Leu : les *Moulins à Anholt sur l'Issel*, ne renferment pas des qualités artistiques suffisantes pour permettre une appréciation raisonnée. — Un autre artiste de Dusseldorf, M. Steinike, a envoyé : l'*Approche de l'orage*, qui excite chez le spectateur des sentiments secrets et intimes; il ne le laisse pas entièrement froid.

Dusseldorf peut être fier des succès de M. Charles Hubner, artiste d'un talent avéré; mais les envois de ce peintre : l'*Abandonnée* et les *Adieux d'un émigrant à sa patrie*, quoique ayant beaucoup de qualités, ne comptent point parmi les meilleures productions du maître; ces toiles, d'un agréable aspect, contrastent avec la vérité. — Sous ce rapport, M. J.-C. Meyer, de Berlin, a mieux réussi que M. Hubner. Quelle délicatesse de sentiment dans le *Premier sourire* et *Grand'mère et Petit-Fils!* Il règne dans les œuvres de ce peintre une douce poésie, quelque chose de naïf, un je ne sais quoi de bien senti qui subjugue. — Trois tableaux peints avec une extrême franchise, par M. R. Burnier, de Dusseldorf : *Vue d'une bruyère dans un après-dîner d'automne*; *Divertissements sur la glace après le coucher du soleil* et *Avant le Service divin*, recommandent aux connaisseurs le talent de cet artiste. — Du *Groupe d'enfants* de M. T. Boser, de Dusseldorf, il y avait mieux à tirer parti. — Plus heureux a été M. A. Zimmermann, de Munich, avec sa brillante imitation d'un *Coucher de soleil dans les Alpes*, qui appartient par excellence au genre fantastique.

M. J. Verreyt, de Bonn, est honorablement représenté à l'Exposition de Gand, par une *Vue du lac de Genève*, prise le matin, et un *Clair de lune dans une petite vallée des Alpes;* peinture sage, inspirée, et d'une sévère nature ingénieusement saisie. — Je professe une sympathique estime pour les deux *Clair de Lune* de M. K. Baade, de Munich, dont l'un a été saisi sur le fait dans les environs de la capitale de la Bavière; la *Fille heureuse*, de M. A. Kindler, de Dusseldorf; les deux paysages : *Vue de la Suisse* et la *Chapelle de Guillaume Tell*, par M. L. Rausch; la légende extraite des *Avondstonden*, de Conscience : *Quintin Metsys, le Forgeron d'Anvers*, par M. H.-J. Smitz, de Dusseldorf; la *Chapelle avec pèlerins dans la vallée de Wesptahl* et la *Vue du Wetterharn en Suisse*, de M. J.-W. Lindlar, toujours de la pleïade bavaroise. — Enfin M. A. Calame, de Genève, qu'il n'est pas interdit, en considération de son faire et de son rendu, de placer dans l'école allemande, a expédié à Gand sa magnifique *Vue de Reichenbach*, quelques semaines auparavant admiré au salon de Rotterdam, tableau dont la REVUE DES BEAUX-ARTS a parlé dans sa livraison du 1er août dernier.

L'Angleterre qui fourmille d'excellents faiseurs d'aquarelles, n'a point à s'enorgueillir de la multiplicité de ses peintres, qu'elle est loin de dénombrer par myriades. Quoique la galerie du Musée de Gand renferme trois tableaux de MM. W.-E. Frith : *Scène tirée du Bourgeois Gentilhomme;* W.-E. Frost : *Una entourée de Nymphes et de Faunes*, et J.-F. Herring, *Boutique de Marchand de Volailles*, ces envois, pour être peints à la brosse et sur toile, n'en ont pas moins l'air d'aquarelles. Devisons donc de ce gracieux genre! Les œuvres issues de l'attrayante détrempe, qui ont été goûtées du public, sont : *Une scène sous Henri VIII lors de la suppression des Couvents*, par M. H. Warren, président de la Société des Peintres d'aquarelle, et un *Canard mort* de Mme Margetts — Les quatre portraits en miniature de M. W. Ross, peintre miniaturiste de S. M. la reine de la Grande-Bretagne, donne la meilleure idée de son aptitude, de la distinction de ses ressemblances et des délicatesses de sa pratique expérimentée. — Pour ce qui est de l'école italienne, elle n'est plus que l'ombre d'elle-même, à preuve la *Vue de l'île de Capri*, par M. Castelli, de Rome.

Le salon de Gand n'est pas riche en sculpture; il faut toutefois reconnaître que plusieurs morceaux sont dignes d'être mentionnés. Ainsi il y a de l'élégance dans l'*Amour enchaîné*, de M. P.-J. de Kuyper, d'Anvers, la *Brebis bêlant sur un tom-*

beau, du même artiste, est une charmante idée comme monument à élever à la mémoire du célèbre peintre d'animaux B.-P. Ommeganck, mort en 1826. — La grâce caractérise *l'Amour et Psyché* de M. Aug. Ottin, de Paris. — Le buste en marbre de l'Impératrice des Français, par M. Haumann, sculpteur que je suppose d'origine allemande, mais qui réside à Paris, est fort ressemblant; son exécution est d'un fini auquel on ne saurait trop applaudir — C'est aussi par l'exécution que brille M. Fumière, de Paris, dans sa statue en bronze.

J'indiquerai encore avec éloge le *Captif Chéri*, de M. A. Van Enaeme, de Gand; les deux statuettes en marbre de M. J.-F. Van den Kerckove, l'*Enfant heureux* et l'*Enfant malheureux*; l'œuvre de M. L. Wiener, de Bruxelles, la *Fille des bois*, statuette en bronze; l'*Annonciation de la Vierge*, buste en marbre, par M. D. Marchant, de Bruxelles; d'autres bustes, l'un en plâtre de M. H. Leclerc, de Gand, l'autre en marbre, par M. Ed. Muller, de Bruxelles. — Le buste en bronze de M. P.-J. Mène, de Paris, *Cheval arabe*, est d'un bon caractère. — Quant aux ouvrages de MM. Isidore Bonheur et V. Chemin, je ne les félicite pas de l'envoi à une exposition étrangère de ces menus bronzes; quoique bien traités, il ne m'est possible de considérer ces petites choses que comme des objets de commerce. Sous ce rapport, c'est là un nouveau débouché pour les artistes industriels.

M. Dupont, dans le dernier chapitre de son compte rendu de l'Exposition de Gand, inséré au feuilleton du *Précurseur d'Anvers*, du 1er août, clôt ainsi son examen : « Hélas! que vous dirais-je de la maigre et chétive collection de statuettes de marbre et de bronze dont on a orné le milieu de la grande galerie, le péristyle et quelques recoins vides dans les escaliers. Au salon de Gand, la sculpture est du remplissage. Depuis une grande statue en bronze posée à l'entrée, dans le jardin même de l'Académie, jusqu'au moindre presse-papier, je n'ai rien vu de véritablement digne d'attention. »

Les conclusions du critique de l'*Indépendance Belge*, qui signe XX, initiales qui dissimulent, à ce qu'on assure, l'individualité de M. Fetis fils, dans son second et dernier article, se rapprochent beaucoup de celles de M. L. Dupont, du journal d'Anvers; qu'on en juge : « Nous ne nous sommes occupé que de la peinture à l'Exposition de Gand. Ce n'est pas que les productions des autres arts, de la statuaire et de la gravure, nous trouvent indifférents; mais elles sont si peu nombreuses cette année, elles occupent une si petite place, que nous avons jugé convenable de renvoyer au Salon de 1857 celles qui ont du mérite, et qui ne manqueront pas d'y paraître. Là, du moins, nous aurons l'occasion de développer les questions qui les concernent. »

Sans plus de digressions, j'arrive aux dessins, qui semblent chaque année perdre de leur importance. Le portrait en miniature de M. Ed. Delatour, de Bruxelles, obtient son succès accoutumé. — La *Sortie du bain*, de M. E.-J. Girard, est un petit chef-d'œuvre. — On a remarqué les aquarelles de MM. Lays, Gens, Gonthyn; les pastels de M. Dubouloz, de Paris, et de Mlle Adelina; le beau dessin de M. Cannel : *Sujet tiré d'Isaïe*, et le portrait, dessin au crayon noir, de M. Van Peteghem.

Les très-beaux et intéressants dessins d'architecture : *Etudes à Pompeïa et Rome*, de M. Decraene, ont vivement intéressé les connaisseurs. — La gravure est en progrès; nos artistes, il est vrai, n'en sont pas encore venus à égaler les anciens graveurs, qui font la gloire de l'Ecole flamande. Quoi qu'il en soit, je noterai ici, avant de finir, quelques œuvres d'élite : la *Tentation de la Madeleine*, de M. Wildiers; *la Salamite*, de M. Delboete; le *portrait de Guillaume Ier*, de M. Taurel, pages magistrales. Les gravures sur pierre de la *Vierge au panier*, de M. Thudde, et la *Pucelle de Gand*, par M. T'Felt, ont été très-soigneusement exécutées. — Un *Christ*, de M. Verest, représente avec honneur la gravure sur bois. — Les *portraits de peintres et poëtes néerlandais*, lithographiés par M. J.-B Lammens, presque tous d'une grande ressemblance, sont crayonnés de main de maître. J'ai dit.

Anvers, 22 septembre 1856.

FLORIS VAN STRAET.

LOTERIE DE L'EXPOSITION DE GAND,

TIRAGE.

Le dimanche 21 septembre, a eu lieu publiquement, au vestibule de l'Université, le tirage au sort de 26 tableaux et 2 statuettes en marbre, acquis par la commission directrice de la Société royale pour l'encouragement des Beaux-Arts. Voici la désignation des tableaux et le nom des personnes qui ont été favorisés par le sort :

Les Joueurs, par Th. De Heuvel, à M. le chevalier Heynderycx, père. — *Corneille Bonde*, par Fél. Devigne, à S. M. le Roi. — *Vue des Pyrénées*, par Ed. De-vigne, à M. Impens. — *La Confidence*, par J. Geirnaert, à M. Guequier, avocat. — *Animaux*, par Th. Geirnaert, à M. Fierens, avoué. — *Paysage*, par L. De Maertelaere, à S. M. le Roi. — *La fête du Maître d'école*, par A. Corkole, à S. M. le Roi.—

Vue à Wynduine, par P. Boulanger, à M. Van Huffel, avocat.—*Chevaux*, par P. Vandervin, à M. Vandenhove. — *Hiver*, par N. Roosenboom, à M. Michiels, notaire. — *Vue de Saint-Géry à Bruxelles*, par F. Stroobant, à M. J.-B. d'Hane. — *Paysage*, par J.-B. Kindermans, à M. J. de Potter. — L'*Enfant heureux*, l'*Enfant malheureux*, statuettes en marbre, par Van den Kerckhove, à M. de Kerchove-Delimon.—*Vue de la Jungfrau* (Suisse), par A. Leu, à M. Th. Canneel, directeur de l'Académie. —*Procession sur le Rhin*, par T. Maassen, à M. Talboom. —*Le chemin de l'église*, par W. Gotsknecht, à M. de Rote. —*L'Abandonnée*, par Carl Hubner, à M. le marquis Rodriguez. — *L'Hôtel de Ville de Nimègue*, par E. Springer, à M. Dobbelaere-Hulin. — *Mer agitée*, par Louis Meyer, à S. M. le Roi. — *Chasse aux Canards*, par M. Tinkate, à M. Léon Legrand, — *Intérieur de Village*, par S. L. Verveer, à M. A. de Kerchove. — *Vue du Lac de Lucerne*, par C. Lieste, à M. J.-B. d'Hane. — *Intérieur de l'Eglise d'Utrecht*, par J. Bosboom, à M. Van Hecke. — *Vue en Gueldre*, par A. Van Everdingen, à M. E. Lippens. — *Vue d'Amsterdam*, par J.-A. Rust, à M. de Mey. — *Le Rappel des Tirailleurs*, par H. Bellangé, à S. M. le Roi. — *Fleurs et Fruits*, par A. Couder, à M. le marquis Rodriguez.

PORTRAITS D'ARTISTES.

XVII.

Isidore-Romain Boitel,

STATUAIRE.

Vers la fin du premier empire, Isidore-Romain-Boitel est venu au monde dans une des modestes maisons de la rue Saint-Gilles, au fond de ce qu'on nomme le quartier du Marais, à Paris; aîné de quatorze enfants, dès l'âge le plus tendre il a fourni des preuves de l'irrésistible vocation qui l'appelait au commerce des arts; il se plaisait à dessiner et à modeler tous les objets qui frappaient ses regards, et il remplissait ces capricieuses fantaisies avec un goût et une précision qui présageaient les dispositions les plus heureuses et des succès dans l'avenir. Le père de Romain, habile monteur en bronze, n'ayant pas assez de bras pour ses commandes, retira son fils de l'école à onze ans, et quelques mois suffisaient pour en faire un des meilleurs apprentis de son atelier. L'adolescent entrait dans sa quinzième année, quand il fut mis entre les mains d'un éminent ciseleur chez lequel il resta jusqu'à sa dix-neuvième année.

Les événements de 1830 étant survenus, le chef de la famille, l'actif monteur en bronze de la rue Saint-Gilles, dut renoncer, faute de ressources suffisantes, à travailler pour son propre compte, et le fils, suivant l'exemple de son père, se mit comme ouvrier ciseleur au service des établissements consacrés à cette spécialité. Sur ces entrefaites et au milieu des embarras que créaient les circonstances, la mère du jeune Boitel étant tombée malade, fut visitée par une des plus infatigables bienfaitrices du quartier, Mme Moreau, patronesse de l'église Saint-Paul Saint-Louis sa paroisse, dame de charité du 8e arrondissement et femme d'un des notables de cette même circonscription, M. Martin Moreau, officier de la Légion d'honneur, censeur de la Banque de France, qui faisait de son patrimoine le plus noble emploi. Près du chevet de la malade était suspendu un médaillon en cire où l'aîné de la maison avait reproduit d'une saisissante manière les traits de l'auteur de ses jours; frappée de l'extrême ressemblance et de la facilité prodigieuse avec laquelle avait été exécuté ce portrait, Mme Moreau communiqua à son mari la surprise et l'admiration que lui avait inspiré l'œuvre du débutant.

Sans plus de retard M. Martin Moreau exprima son désir de voir la composition tant vantée, et tel fut le résultat de son examen, que séance tenante il commanda au jeune homme, qui n'était déjà plus pour lui un artisan mais un artiste, les médaillons de ses deux enfants, de dimensions semblables au modèle qui avait conquis ses suffrages. Ces reliefs jumeaux, commencés et achevés avec un rare bonheur d'ébauchoir, introduisirent durant une période qui fut, hélas! de courte durée, la quiétude et une sorte d'aisance au foyer domestique. La convalescence de Mme Boitel ne fut ainsi qu'un trait-d'union entre l'état valétudinaire et la santé. De son côté, M. Moreau, comprenant tout le parti qu'on pourrait tirer de l'organisation et de l'intelligence du jeune artiste, avait prié les parents de lui remettre le soin de diriger son éducation, promettant de le couvrir, en toute conjoncture, de son vigilant patronage. On devine la joie du père et de la mère aux offres inattendues et aux prodigalités intelligentes du généreux Mécène.

Plus d'ateliers ni de ciselures! Plus de longs labeurs, émoussant pendant des journées entières l'imagination, les élans de l'âme et la vue du prématuré sculpteur. Sous les auspices de son protecteur, Romain Boitel est présenté et reçu à l'école des Gobelins, pour y apprendre le dessin; un an ne s'était point écoulé, que les progrès de l'élève se manifestant avec une incontestable évidence, M. Martin Moreau obtint d'un membre de l'Institut, M. David d'Angers, qui recherchait son estime et avait besoin de son influence, qu'il ouvrît à l'intéressant écolier la porte de son cénacle. Grâce aux savantes leçons et à l'impulsion puissante de l'académicien, qui n'avait point encore rompu avec ses classiques antécédents et avec son amour éclairé de l'antique, Romain Boitel, dès la première année de son noviciat, était admis le dix-septième à l'École des Beaux-Arts, où il remportait, en 1836, une médaille d'argent, et à l'issue de l'exercice suivant, une seconde médaille de même genre.

L'élève de David allait entrer en loge, et son professeur avait déclaré à M. Moreau que son jeune prodige irait, pour sûr, à Rome, lorsqu'à l'improviste, diverses déconvenues surgirent. L'aspirant à la villa Médicis venait de terminer un *Cyparis* que son maître considérait comme un morceau capital de nature à établir sa renommée, lors de l'Exposition qui était prochaine. Mais par une incompréhensible fatalité qui coïncidait avec une autre rupture, la statue renversée, on ne sait comment de son support, gagnant le centre de gravité, s'y était brisée en mille pièces. On était en 1838, et la perte a été d'autant plus irréparable, que l'anéantissement du *Cyparis* modelé en terre a précédé le moulage dont on hâtait au moment même les derniers préparatifs.

Le studieux disciple de David, admis dans son atelier en 1831, continuait à s'y fortifier, lorsqu'en 1838, Pradier, qui avait eu l'occasion d'apprécier les ouvrages de Boitel, n'hésita point à proclamer que malgré les qualités supérieures qui le distinguaient, il

perdait son temps chez David, qui ne manquerait pas de le pousser tôt ou tard dans une fausse voie. Sur les pressantes instances de Pradier, et pour d'autres motifs qu'il serait superflu de reproduire ici, M. Martin Moreau se décida à lui envoyer son sculpteur d'adoption, assuré qu'il était de sa réussite future. Cinq années durant, du déclin de 1838 jusque vers le milieu de 1843, Romain Boitel a été l'une des espérances favorites de Pradier, son second, son principal maître, et sans nul doute, le grand prix de Rome lui aurait été décerné s'il n'avait pas eu devant lui plusieurs concurrents prédestinés à cette bonne fortune, dont le nombre et les chances le mettaient hors d'âge à l'heure où son tour serait venu. Quoi qu'il en soit, arrivé au jour où les Romains revêtaient la robe virile, où l'on est homme, M. Romain Boitel, bien convaincu qu'il n'avait pas d'autre carrière à parcourir que celle de la sculpture, a marché d'un pas ferme dans la voie ouverte devant lui; les humanités sculpturales de l'artiste, de 1831 à 1843, d'après des renseignements puisés à bonne source, n'auraient pas coûté moins d'une trentaine de mille francs, à M. Moreau, décédé en 1848, après une assez longue existence pleine d'actes utiles et de philanthropiques actions.

En ce qui concerne M. Romain Boitel, le premier rameau d'or coupé, un second a aussitôt paru, comme dit le doux Virgile : *Uno avulso, non deficit alter!* L'aide pécuniaire de l'ancien patron a été recueilli ainsi qu'un pieux héritage par M. Frédéric Moreau, fils du défunt, chevalier de la Légion d'Honneur, membre du Conseil général du département de la Seine, qui n'a cessé de prodiguer au protégé de son père, la plus bienveillante affection. Quant à lui, le statuaire, il conserve respectueusement dans sa mémoire le souvenir de son premier bienfaiteur, que Dieu a rappelé à lui. Au point le plus apparent de l'atelier, rue de Paris, à Belleville, est placé le buste de l'homme de bien, de feu M. Martin Moreau, ouvrage de M. Boitel, et toujours présent à ses regards.

On a mentionné en leur lieu le médaillon du père de l'artiste et ceux des deux enfants de M. Martin Moreau. Les compositions qui se succèdent, dans l'ordre chronologique, aux salons du Louvre, sont : les *bustes* de M. Frédéric Moreau, sans millésime, et de mademoiselle Camille Moreau, fille de l'ancien maire du huitième arrondissement. Exposition de 1838. — *Louis XIV, enfant*, représenté à l'âge de cinq ans, la main droite appuyée sur la couronne de France, l'autre sur la hanche gauche, tenant la garde de son épée, est de 1839. — *Jeune fille au nid*, statue en plâtre, grandeur naturelle, 1840. — *L'Amour et l'Hymen*, statue de 1 m. 65 c., en plâtre, destinée à être coulée en bronze, 1841. — *Sommeil de Jésus*, tête d'expression, grandeur naturelle, en marbre, 1842. — *Tête de l'enfant Jésus*, demi-statue en bronze, 1844.

Il demeure entendu que les millésimes accompagnant la légende des ouvrages, correspondent aux salons du Louvre, des Tuileries, de l'ancien hôtel des Menus-Plaisirs, du Palais-Royal, et enfin de celui de l'Avenue Montaigne, où ils ont été exposés de 1838 à 1855. Suivent: *Sainte-Geneviève au moment où elle reçoit des mains de l'évêque d'Auxerre la médaille de la consécration;* 1845.— *Portrait* de Mlle Joséphine B ..., buste en plâtre; 1846.—*Buste* de Mlle Marthe Moreau, en marbre; 1847. —*Buste* de M. le comte de La Briffe, officier des chasseurs d'Afrique, mort en Algérie, d'après les données de la famille; — *Jeune fille jouant avec des colombes*, statue en plâtre; — *L'Ourcq sous la figure d'un enfant*, fontaine de la rue Saint-Louis, commande de la ville de Paris; tous les deux de 1848. — *Portrait* de M. Amédée B...., grand médaillon. — *Cheminée monumentale*, pour Mme la comtesse de La Briffe. — *Jeune fille aux colombes*, statue en bronze; *Buste* de Mme Hortense B., bronze antique, l'un et l'autre de 1849. — *Portrait* de Mlle Elisa B., grand médaillon en terre cuite. — *Le Printemps*, statue en plâtre; 1850. — *Portrait* de M. Jules Berheim, grand médaillon; — *Le Printemps*, statue de bronze; 1852, apparemment la reproduction de celui en plâtre.

Se succèdent encore : *Buste* de M. le général baron Petit, sénateur, commandé par le gouvernement pour la galerie historique de Versailles, en marbre, qui a valu à son auteur la médaille d'or au Salon de 1853. — *Groupe de l'hiver*, pour le nouveau Louvre en pierre; 1855.—Deuxième *Buste* du général baron Petit, sculpté d'après les ordres de S. M. l'Empereur, pour être offert au général; 1855-1856. — *La Vierge à l'enfant couronné d'épines.* La mère du Rédempteur, assise sous un dais, vêtue selon l'art chrétien, ayant au-dessus de sa tête le Saint-Esprit qui l'inspire, présente au monde l'Enfant Jésus debout devant elle et déjà couronné d'épines, comme symbole des souffrances qu'il doit endurer pour le salut du monde. Cette Vierge, du plus suave mysticisme, est une composition hors ligne, un chef-d'œuvre dans toute l'acception du terme; on y admire la pureté du style, de l'idée et la science approfondie de la forme, du contour, en somme, de ce qui constitue le vrai. Le bronze, haut de plus d'un mètre, et dépassant le poids de cent kilogrammes, a été envoyé en présent à Sa Sainteté Pie IX, qui a accepté cet hommage et remercié M. Romain Boitel, en lui accordant une médaille d'or à son effigie. Le chef de la chrétienté a joint aux témoignages de ses sentiments apostoliques une lettre en langue latine dont voici la traduction :

« Monsieur le très-illustre statuaire,

« Il y a peu de jours, le souverain-pontife Pie IX a reçu une image en bronze de la Bienheureuse Vierge Marie, mère de Dieu, que d'après l'inscription qui y est fixée, vous offrez de la manière la plus gracieuse au pape. Le souverain-pontife a admiré dans votre œuvre une création empreinte d'intelligence, il s'est réjoui surtout de votre piété, de votre foi, de votre religion. C'est pourquoi il m'a chargé de vous adresser, en témoignage de sa satisfaction, très-illustre Monsieur, une médaille sur laquelle vous aurez l'effigie de ce bienveillant chef de l'Eglise.

« Sa Sainteté vous remercie de tout son cœur de ce présent, et vous accorde, tant à vous qu'à toute votre famille, sa bénédiction apostolique, pour votre prospérité corporelle et spirituelle.

« Quant à moi, très-illustre Monsieur, en m'acquittant de la mission qui m'est confiée, je vous assure de mon respect et je prie Dieu qu'il vous comble de ses grâces.

« Dominique Fioramenti,
« Secrétaire de Notre Très-Saint Père, pour
« les lettres latines.

« Donné à Rome, le 9 août 1856. »

Monseigneur l'archevêque de Paris, ainsi que la plupart des notabilités ecclésiastiques du diocèse, ont été voir et ont comblé de leurs éloges, le divin groupe de M. Boitel, avant son départ pour Rome.

Il a été parlé ci-dessus, des ouvrages du statuaire admis aux Expositions du Louvre; ses envois, presque

tous accueillis par le succès, ne composent pas seuls le bilan artistique de M. Boitel, auquel on doit encore : les groupes de la famille de MM. Frédéric et Ernest Moreau; des deux enfants du docteur Trousseau; un bas-relief de plus de trois mètres exécuté pour l'hôtel de M. F. Moreau, rue de la Victoire, ayant pour sujet une *scène d'enfants;* les statuettes de l'empereur Napoléon Ier, de Mme la marquise de Portes et de mademoiselle Blanche de Portes, du comte de Montgommery, du comte de La Briffe, de M. Adolphe Moreau, qui a récemment fondé un prix de 3,000 francs à l'Ecole impériale des Beaux-Arts; de Mme Trousseau, femme du docteur; celles de divers artistes dramatiques : Mmes Rey-Jourdain, Déjazet et autres; celles, enfin, de Pétrarque et de Laure; les bustes du docteur Duval, de l'Académie de médecine, et de Mme la marquise de Portes; quatre grands médaillons retraçant les traits du Dante, de Bocace, de Clémence Isaure et de Clotilde de Surville.

Parmi plus de 150 sujets livrés au commerce, figurent au premier plan : *Jésus au milieu des docteurs*, la *Poésie héroïque*, la *Poésie pastorale*, la *Paix et l'Abondance*, *l'Education de Bacchus, les Baigneuses*, *Jeune Grec* ; puis une collection considérable de médaillons; différents bronzes pour les maisons Vitoz, Victor Paillard et autres établissements analogues. La dernière commande adressée à l'artiste, concerne un troisième buste du général baron Petit, dont il a été question dans la livraison précédente de cette Revue, et destiné au monument funèbre qu'élève la famille de l'illustre général, au cimetière du Mont-Parnasse.

Il reste à dire de M. Romain Boitel, qu'il s'est marié en 1841, et que de cette union parfaitement assortie, sont nées deux filles charmantes; la plus jeune, âgée de dix ans, donne déjà de souriants espoirs; mais si l'harmonie, la tendresse et tout le contingent des vertus privées, règnent sous le toit de l'artiste, il n'en est point de même de la fortune, qui ne l'a point, jusqu'à présent, comblé de ses largesses. M. Boitel prend patience et se console au sein de l'amitié, dans les épanchements de la famille, la méditation et la pratique de son art chéri. Le statuaire s'applique sérieusement à l'étude de l'histoire; il orne, sans relâche, son esprit et sa mémoire, de façon à ne jamais être pris au dépourvu; ses amis affirment que son intention irrévocable est de se livrer désormais au genre religieux qui lui a déjà procuré de légitimes triomphes et qui lui en promet de nouveaux.

Georges GUÉNOT.

VISITES AUX ATELIERS

TROISIÈME CAUSERIE.

MM. LÉON ROUSSEAU. — HAMON. ALFRED FOULONGNE.

M. Léon Rousseau conçoit, ébauche et termine un tableau, en moins de temps qu'il n'en faut pour le décrire; au milieu de ces fleurs, de ces portraits, de ces paysages qui remplissent son atelier, une œuvre d'un genre tout nouveau a dès l'abord captivé notre attention. Dans un cadre d'environ deux mètres, le peintre nous dit toutes les qualités de cet ami si connu des arts et des lettres, de M. Achille Jubinal enfin, le fondateur des musées de Tarbes et de Bagnères. Le profil du spirituel député se détache en relief, sur un médaillon que couronne un enfant de grandeur naturelle; d'un mouvement plein de grâce et de naïveté, le petit ange incline faiblement la tête, ses bras roses et nacrés, déroulent sur l'ovale, auquel il sourit, une banderole où brillent en lettres d'or ces mots : Aux Arts, Aux Sciences, Aux lettres. — Sur un horizon vaporeux, le laurier de la gloire déploie ses lignes sombres et majestueuses; des primevères, des marguerites, enfin toutes les richesses que le zéphir voit éclore, rappellent la jeunesse du littérateur politique, arrivant à peine au milieu d'une carrière déjà si bien remplie. Quoique seulement ébauchée et partant privée d'un grand nombre de détails, cette toile n'est pas d'un moindre mérite que les meilleures compositions de M. Léon Rousseau; jamais il n'a été plus harmonieux, plus vrai, plus savant coloriste; le musée de Bagnères ne pourra que s'enorgueillir de posséder une aussi remarquable production.

L'*Ange consolateur*, est une touchante élégie adressée par l'auteur à une de ces âmes grandes et généreuses qui ne vivent que pour les malheureux, dont elles sont l'espoir et la providence. Témoin d'un acte de bienfaisance, de dévouement sublime, de la part d'une personne qui se cachait avec soin, M. L. Rousseau découvrit l'inconnue; et, quelque temps après, il offre à Mme de C*** le bas-relief qu'elle avait inspiré : près d'expirer de froid et de faim, des enfants se traînent jusqu'aux pieds de leur mère, — le dernier soupir va s'exhaler de ce groupe infortuné! — et le dernier soupir sera peut-être un cri de rage! — une malédiction! — un blasphème! Mais un ange apparaît dans l'ombre, voilé par un nuage; d'une main laissant tomber des épis de blé, de l'autre il montre le messager des beaux jours, l'hirondelle, qui vole en chantant sous la voûte azurée : — la misère s'est évanouie, — les larmes sont essuyées, — l'espoir, ce soleil des pauvres, a ranimé les cœurs que la souffrance allait briser. — Comment Mme de C*** a-t-elle pu si longtemps se dérober à la reconnaissance et à l'admiration? Elle ne devait pas ignorer, cependant, que l'exemple est encore un bienfait.

Un portrait de jeune homme, M. de C***, en uniforme Saint-Louis, ira, nous l'espérons, à l'exposition prochaine, prendre sa place parmi les meilleurs tableaux du salon. — Les amateurs, les curieux, les critiques même ne pourront passer indifférents devant la *Chasse aux Papil-*

lons, grand paysage, au milieu duquel les enfants de M. Varet se livrent à leurs joyeux ébats : sous un buisson de roses à la silhouette magistrale, dans une mystérieuse demi-teinte, une toute jeune fille s'amuse à tresser une couronne de fleurs ; son costume blanc et bleu s'harmonise parfaitement avec la chaude verdure de l'arbre au pied duquel elle est assise ; devant elle, au premier plan, son frère, *guerrier de la Flèche*, s'étend sur la pelouse, sous le prétexte de parcourir le livre ouvert devant lui ; mais un sujet plus sérieux l'absorbe tout entier, il détourne la tête et suit d'un regard inquiet l'aîné de la famille, qui s'avance vers un pap llon d'un pas prudent et silencieux ; — il va l'atteindre — encore un mouvement, et les cris de victoire vont succéder au calme profond de cette minute solennelle Dans le lointain sous une voûte verdoyante, M. et Mme Varet s'avancent, heureux de toute la joie de leurs enfants ; malgré les groupes d'arbres qui attirent les yeux sur des masses légères noyées dans des flots d'azur, les personnages, d'une saisissante ressemblance, ne perdent rien de leur intérêt.

En attendant l'ouverture de l'arène artistique de 1857, nous signalerons ici une commande du ministère d'État, *le Retour de la Chasse*, nature morte, où l'étonnante palette de notre coloriste nous révèle son audacieuse puissance.

Le chatoyant plumage d'un faisan, inondé de lumière, est un tour de force incroyable ; autour du brillant oiseau, un lièvre, des perdrix rouges, deux fusils, en un mot, tous les accessoires du chasseur, concourent à l'effet qu'il doit seul produire.

L'Ombre d'une fleur, est le portrait de Mlle de S. F., dont l'insaisissable physionomie avait désespéré le crayon d'un de nos premiers maîtres. M. Léon Rousseau s'est arrêté à un dessin dont les lignes, vagues et indécises, traduisent admirablement la finesse juvénile de cette tête gracieuse. — Nous regrettons beaucoup de n'avoir pas l'espace nécessaire pour apprécier avec un plus grand soin des choses que nous effleurons à peine aujourd'hui ; nous réservant toutefois de n'omettre aucun détail, à l'occasion que nous offrira bientôt le Palais de l'avenue Montaigne. Nous engageons fortement M. Rousseau à terminer au plus tôt cette magnifique ébauche de fruits et de fleurs que le public placera, comme nous, au nombre de ses excellentes productions. Nous lui souhaitons, surtout, que ces toiles soient favorisées d'une place plus convenable que celle occupée par son *Déjeuner des Tuileries*, à la salle Vernet, où il était bien difficile de voir ce bouquet splendide.

Grâce au mauvais temps qui dépoétise un peu les charmes de la campagne, M. Hamon nous est enfin rendu ; il va terminer ces deux portraits commencés, ces deux inimitables chefs-d'œuvre, devant lesquels la critique la plus sévère doit s'incliner avec respect, en saluant le grand maître dont on ne connaît pas encore tout le talent. Nous renvoyons à une autre causerie le compte rendu de l'atelier de M. Hamon qui revient avec de charmants paysages, ou plutôt des études sur nature, qu'il sait voir, comprendre et traduire comme la traduisait Le Poussin.

Quant à M. A. Foulongne, il nous montre comment il employait son temps au pied des Alpes. Déjà nous avions, plus d'une fois, remarqué d'excellents paysages ; mais, aujourd'hui, ce ne sont plus des terrains, des feuillages, des intérieurs, mais bien les scènes gigantesques, les horreurs sublimes qui glacent le voyageur égaré sur les hautes montagnes ; comme Salvator, M. Foulongne a compris que là il faut être poëte plus encore que peintre.

FRÉDÉRIC BORGELLA.

MOSAÏQUE.

Retour de S. Exc. M. Achille Fould à Paris. — M. Gustave Rouland, chef du cabinet et de la division du secrétariat de l'Instruction publique. — Une rectification de M. H. Berthoud. — Prochaine exhibition photographique au palais de Sydenham. — Exposition des trésors artistiques du Royaume-Uni. — Salon de 1857, au Palais de l'Industrie — Statue de Jeanne d'Arc. — Buste de V. Jacquemont. — Académie Française : prochaines réceptions de MM. Biot et Ponsard. — M. Eugène Sue. — Hommage à M. Léonard de Cuyper. — Exposition d'Amsterdam.

Les arts et les lettres ont tout sujet de se réjouir. Son Exc. M. Achille Fould, ministre d'Etat et de la maison de l'Empereur, après une courte absence au début de la dernière quinzaine, a repris des mains expérimentées de S. E. le ministre de la Justice, qui avait tenu l'intérim dont il s'est fort habilement acquitté, le portefeuille du département qu'il administre avec le concours des fonctionnaires supérieurs que le Conseiller de la couronne a si bien su choisir, maintenir, et, en certaines occurences, avancer dans les hauts emplois qu'ils remplissent, entre autres, M. F. de Mercey, chef de la division des Beaux-Arts, M. Tournois Maubert, sous-chef de cette même division, MM. Pelletier et Blanche, aux secrétariats du ministère d'Etat et de la maison de S. M., près desquels artistes et écrivains, dans la véritable acception des termes, sont toujours sûrs de trouver accès et bon accueil — Par arrêté de M. le ministre de l'Instruction publique et des cultes, en date du 13 septembre, M. Gustave Rouland, avocat, est nommé chef du cabinet et de la divi-

sion du secrétariat-général, en remplacement de M. Charles Fortoul, appelé à d'autres fonctions.

Une lettre écrite en date du 17 septembre dernier, par M. H. Berthoud, peintre et graveur, nous informe que dans un article sur l'*Exposition des trésors artistiques du Royaume-Uni*, publié le 15 août dernier, et dont il n'a qu'à remercier l'auteur pour ses obligeantes intentions, il s'est glissé une inexactitude dont la rectification est désirable. M. H. Berthoud n'a pas l'honneur d'appartenir, comme on l'a dit, à la famille de son homonyme, le célèbre horloger d'Argenteuil, auquel ses incomparables chronomètres ont valu une renommée européenne, cet habile artiste, petit-fils de M. Berthoud, mathématicien, qui a été et qui reste une des gloires de l'Institut. Quant à ce qui touche notre correspondant, M. H. Berthoud, sa généalogie est plus modeste, il tient avec une égale aisance le pinceau et le burin, dans son atelier voisin de la Sorbonne. Enfant de ses œuvres, ses loisirs, après l'accomplissement de ses travaux, sont consacrés au service de ses confrères au dedans et au dehors, ainsi qu'aux intérêts et à la propagande des Beaux-Arts. A la lettre de M. H. Berthoud, étaient joints quelques exemplaires du prospectus d'une Exposition photographique que la Compagnie de Sydenham se propose d'ouvrir à la suite de son Exposition de tableaux, qui a obtenu, comme on sait, une légitime réussite. Le programme est signé du nom de M. Henry Mogford ; ce document, que nous avons sous les yeux, est fort court, voici ses principaux passages : « La Compagnie fait appel aux photographes de tous les pays; elle paiera tous les frais d'emballage et de transport, d'aller et retour; dix pour cent de commission seront prélevés sur le produit des ventes. Les photographies devront être sous verre. M. H. Berthoud, agent de la Société, à Paris, est chargé des expéditions à Londres. »

M. H. Berthoud nous annonce, avant de finir sa lettre, qu'après la clôture de l'Exposition, il portera à notre connaissance la réponse à cette question souvent posée : Pourquoi les Français ne vendent-ils qu'un très-petit nombre de tableaux en *Angleterre?*

Revenant au travail qui a paru dans la REVUE DES BEAUX-ARTS, ayant pour titre : *Exposition des trésors artistiques du Royaume-Uni, qui sera ouverte à Manchester en mai* 1857, M. L. Delarue, de la maison de ce nom, rue Jean-Jacques Rousseau, depuis longtemps renommée pour ses publications dans la spécialité des estampes d'art, nous mande de Manchester, sous la date du 20 septembre, que Sa Majesté la reine de la Grande-Bretagne a gracieusement exprimé, par l'entremise du colonel Shipps, dans une lettre qu'il a écrite au Comité exécutif de l'Exposition des Trésors artistiques, son intention d'envoyer à la manifestation qui se prépare, un choix des plus belles peintures du château de Windsor et du palais de Buckingham. Parmi ces merveilles on cite : du Titien, un *Paysage* ; de Rembrandt, l'*Entrée du sépulcre*, son *portrait*, un *Jeune homme en costume turc* ; de Gérard-Dow, *la Ménagère ;* de Schulken, le *Roi Détroussé ;* d'Adrien Van der Werf, *Garçon et fille* ; de Gonzalès Coques, *Mynheer Verhelst, sa femme et ses enfants ;* de Téniers, *Quatre villageois ;* d'Adrien Van Ostade, *Plusieurs personnes chantant et jouant* ; d'Isaac Van Ostade, une *Halte de Voyageurs ;* de Paul Potter, *Devant une étable ;* d'Adrien Van der Velde, *Paysage dans un pays de montagne ;* de Berghem, un *Groupe de paysans avec du bétail ;* de Karel Dujardin, une *Vache couchée dans une prairie ;* de Philippe Vouvermans, *Soldats de cavalerie ;* d'Albert Cuyp, un *Cavalier ;* de Jan Van der Heyden, *Vue d'une maison hollandaise* ; de Granet, *Franciscain à l'office ;* de sir Joshua Reynolds, son *Portrait ;* de sir David Wilkie, le *Colin-Maillard ;* de Vandyck, *Thomas Killegrew et Thomas Carew*, les *Enfants de Charles* Ier et *Charles* Ier *à cheval* ; de Claude Lorrain, *Paysage*, autre *Paysage* ; de Georges Sens, *Portrait d'Erasme ;* de Holbein, *Sir Henry Guilford*, *D. Stokesby* et *Edouard* VI ; de Quentin Metzis, les *Avares* et un *Petit autel ;* de Guido Reni, *Cléopâtre et l'Aspic* ; du Dominiquin, *Sainte Agnès ;* de P.-P. Rubens, *Saint Martin partageant son manteau avec un mendiant*, *Portrait d'Hélène Forman, sa seconde femme, et son propre portrait.*

Relativement au sujet qui nous occupe, le *Times* dit : « L'Exposition de l'année prochaine, à Manchester, promet de contenir la plus belle collection de peintures que le monde ait encore vu. Elle ne se bornera pas aux œuvres du pinceau ; elle embrassera toutes les espèces de productions qui entrent dans le domaine de l'art. Mais la peinture est à l'art en général ce qu'une fleur est à la plante, sa plus belle partie ; certain que nous sommes que la fleur sera unique, nous avons l'espoir que le reste sera parfait » En vérité! on n'est pas plus vert-galant, plus imagé ni plus hyperbolique que le journal de John Bull.

De nombreuses et graves préoccupations ont tenu en émoi le monde des artistes durant les dernières semaines. On se demandait avec inquiétude quand aurait lieu l'ouverture du Salon, pour faire suite à ses aînés, dont la série est longue depuis le règne de Louis XIV, et dans quel édifice serait organisée la fête artistique impatiemment attendue? Les craintes aujourd'hui ont disparu ; il est positif qu'une Exposition d'ouvrages d'art marquera dans Paris le millésime de 1857; mais les galeries du nouveau Louvre n'étant pas encore prêtes, et selon toute apparence ne pouvant l'être pour l'époque convenable, les peintures, sculptures, architectures, gravures, pastels, dessins, aquarelles, lithographies et autres produits de la brosse, du ciseau, de l'équerre, du burin, du crayon, seront installés et disposés dans le meilleur jour, non pas sur l'emplacement de la succursale du palais de l'Exposition universelle, avenue Montaigne, mais au palais même de l'Industrie, ancien carré Marigny, à l'étage supérieur du monument, où il y aura espace et lumière pour les envois de tous les artistes de l'École française, ainsi que de l'étranger. Le Salon de 1857, inauguré le 15 mai, ne sera clos que le 15 juillet.

Suivant l'usage antique et solennel, on a, depuis peu, érigé dans ces mêmes Champs-Élysées, à titre provisoire, une statue de Jeanne d'Arc, œuvre de M. E. Paul, sculpteur, coulée en bronze dans le département de la Haute-Marne, à la fonderie de M. Brochon-Donjeux. La fille de Vaucouleurs, l'héroïne du siége d'Orléans, a été représentée par M. E. Paul, agenouillée ; au-dessous on lit : JEANNE D'ARC, et plus bas, sur le piédestal, ces paroles de la guerrière martyre : « *Quand je voyais mes saintes, j'aurais voulu les joindre en Paradis.* » La statue est destinée au village de Domremy.

Les galeries du Musée d'Histoire naturelle, au Jardin-des-Plantes, se sont récemment enrichies du buste en marbre de Victor Jacquemont, né à Paris en 1801, et mort à Bombay, le 7 décembre 1832. La reproduction des traits du célèbre et regrettable voyageur, victime de son amour pour la science et les recherches géographiques, comme l'attestent ses *Lettres à sa famille*, si intéressantes et tant de fois déjà rééditées, est

due au ciseau de M. Taluet. Ce buste, qui a figuré à l'Exposition universelle de 1855, a été, au palais de l'avenue Montaigne, l'objet d'unanimes éloges.

Il se répète que la réception de M. Biot, l'élu de l'Académie Française, aura lieu vers la fin d'octobre. M. Guizot répondra au vénérable récipiendiaire. Quant à la réception de M. Ponsard, on croit toujours qu'elle se tiendra en novembre ; M. Nisard a mission de répondre à l'auteur de *l'Honneur et l'Argent*

Le Moniteur savoisien annonce le départ définitif de la Savoie de M. Eugène Sue, qui, depuis le 2 décembre 1851, habitait la ville d'Annecy.

Il y a quinze jours, ce recueil a enregistré dans ses colonnes, la nomination de M. Léonard de Cuyper, sculpteur d'Anvers, au grade de chevalier de l'ordre de Léopold, par décret de S. M. le roi des Belges : une commission de cette même ville d'Anvers, désireuse d'offrir un témoignage d'admiration et d'estime à son compatriote, qui a doté la cité de la belle statue de Van Dyck, a fait don au célèbre artiste d'une coupe d'argent ciselée. Une députation, composée de MM. Pierre de Caters, Gheysens, notaire, Verhaegen, Martens Van Cuyck, Van Spille Beeck, Redrig, l'abbé Van den Nost, Roelandts, Jacpers, Verswyvel, Moerenhout, Kromer, Venneman, Rossools, s'est rendue au domicile de M. de Cuyper, pour lui présenter ce précieux gage de la sympathie de ses compatriotes. Le donataire, après avoir reçu les félicitations de ses amis, les a remerciés avec une émotion visible de l'insigne honneur dont il était l'objet.

L'exposition de tableaux et d'objets d'arts, ouverte à Amsterdam par les soins et dans le local de l'Académie royale des arts plastiques, est, dit-on, très-remarquable ; elle compte en ce moment 476 numéros, parmi lesquels des tableaux de MM. Achenbach, Bles, Mlle Rosa Bonheur, MM. Bosboom, Bossuet, Calame, Decamps, Francia, Gallait, Hubert Van Hove, de Keyser, Koekkoek, Leys, Louis Meyer, Van Os, Justin Ouvrié, Pieneman, Rochussen, Scheffer, Schelfhout, Wittkamp, et une belle composition statuaire de M. Lacomble. Il ne dépendra pas que des désirs et des démarches de la Revue des Beaux-Arts, qu'il soit rendu compte de la solennité artistique de la capitale des Pays-Bas.

Henry de SAINT-DIDIER.

CHEMIN DE FER DE CEINTURE

DE LA RIVE GAUCHE.

Les documents ci-après, relatifs à l'importante question du chemin de fer de ceinture de la rive gauche de la Seine, sont tirés de l'avant-dernière livraison de la *Revue Municipale*, numéro du 10 septembre; les vœux émis jusqu'à l'heure actuelle par les autorités et les commissions municipales, le discours de M. Haussmann, préfet du département, les déterminations prises ou sur le point de l'être, le lient trop aux intérêts de l'art monumental dans la métropole, pour que la Revue des Beaux-Arts ne considère pas comme un devoir d'en être l'écho. Nous cédons la plume à M. Louis Lazare, notre confrère.

Voici le texte de la délibération, extrait des procès-verbaux du Conseil général de la Seine, session ordinaire de 1855, séance du 7 décembre :

« Le Conseil d'arrondissement, dit le rapporteur, émet le vœu que le chemin de fer de ceinture soit terminé, afin d'établir une circulation complète autour de Paris, ou du moins la communication entre les chemins d'Orléans et de l'Ouest. En présence de l'intérêt vraiment considérable qui s'attache à l'achèvement de la voie destinée à relier entre elles nos principales lignes de chemin de fer, votre Comité vous propose, Messieurs de vous associer à ce vœu. »

Plusieurs membres appuient les conclusions du Comité.

M. le préfet de la Seine prend la parole. « Sans doute, dit le magistrat, l'opération qui doit compléter la réunion des principales gares de chemins de fer, présente l'intérêt le plus sérieux, soit au point de vue de la ville de Paris, soit en ce qui concerne le département tout entier. Si ce projet peut être effectué sous mon administration, je prends l'engagement d'en favoriser l'exécution par tous les moyens en mon pouvoir. Mais je veux qu'il soit bien entendu que j'ai en vue seulement un chemin de ceinture, qui continue dans les mêmes conditions la portion déjà exécutée, qui circule extérieurement autour de Paris, franchisse la Seine en dehors des barrières, qui soit, enfin, un véritable chemin de ceinture, dont le nom ne soit pas un vain mot destiné à dissimuler une entreprise d'une autre nature. Si un pareil projet devait avoir pour résultat de couper par des ponts quelqu'une des grandes voies de la capitale, comme le boulevard Mazas, véritable voie stratégique, qui ne pourrait être sacrifiée sans un intérêt majeur; comme le boulevard de l'Hôpital ou les grandes avenues de la rive gauche, ou bien de mutiler un de nos grands établissements, comme le Jardin-des-Plantes, de saccager un ou plusieurs quartiers de Paris, enfin de nécessiter la création de tunnels gigantesques sous les points les plus élevés, je déclare que je m'opposerais de toutes mes forces à son exécution. Je vous invite donc à formuler le vœu que vous allez émettre, de manière qu'aucune équivoque ne soit possible, et que l'esprit de spéculation ne puisse s'en faire une arme pour assiéger l'administration de propositions mensongères qui, au lieu de nous procurer l'achèvement du chemin de ceinture, tendraient à nous faire construire, malgré nous, quelque chemin de fer intérieur. »

SÉANCE DU 8 DÉCEMBRE 1855.

« La Commission départementale, vu le vœu émis par la Conseil d'arrondissement de Sceaux, tendant à ce que le chemin de fer de ceinture soit terminé, afin de compléter la circulation autour de Paris, ou au moins d'établir une communication entre le chemin de fer d'Orléans et celui de l'Ouest.

« Considérant que des observations présentées par M. le préfet, il résulte que plusieurs projets d'achèvement du chemin de fer de ceinture sur la rive gauche de la Seine ont été présentés à l'administration supérieure, mais que les combinaisons proposées jusqu'à ce jour, ne paraissent pas satisfaire à toutes les conditions désirables ; considérant, néanmoins, qu'il importe que le chemin de fer de ceinture, admis en principe depuis longtemps, soit exécuté le plus promptement possible.

« Appuie de tous ses efforts le vœu de l'arrondissement de Sceaux, et demande avec instance que le chemin de ceinture soit établi sur la rive gauche de la Seine, comme il l'a été sur la rive droite, en dehors des murs d'octroi, de manière à relier toutes les gares extérieures et à desservir les communes qui doivent se trouver sur son parcours; elle repousserait de tout son pouvoir tout projet qui aurait pour objet de ne pas suivre cette direction, ou qui franchirait le mur d'octroi pour prendre ensuite, directement ou indirectement, le caractère d'un chemin intérieur de Paris. »

Nous applaudissons de tout cœur à l'expression nette et franche de ce vœu, si honnête et si juste. Quant à la direction du tracé, nous, qui avons l'insigne honneur d'être Parisiens, nous comprenons aussi ce respect que le premier magistrat formule si heureusement pour ces grandes et belles voies publiques, pour ce bel établissement scientifique dont Paris est fier à si juste titre. Nous avons protesté, lors de l'exécution du chemin de ceinture de la rive droite, contre le vandalisme qui a déshonoré cette splendide avenue de Vincennes, mutilée désormais par une coupure, déshonorée par un grillage qui la fait ressembler de loin à un parc de bestiaux. Le vœu émis par le Conseil général et bien précisé par M. le préfet, est d'une grande administration, vraiment digne de Paris.

LOUIS LAZARE.

SOCIÉTÉ LIBRE DES BEAUX-ARTS.

BULLETIN N° 571.

PRÉSIDENCE DE M. P.-B. FOURNIER.

Séance du 16 septembre 1856.

Lecture et adoption du procès-verbal.

Correspondance :

Deux numéros du *Builder;*

Bulletin de la Société académique du département du Var ;

Un numéro de l'*Univers musical.*

Distribution des prix de l'Ecole gratuite d'Architecture, de Sculpture et de Dessin de la ville de Poitiers, ainsi que deux numéros du *Journal de la Vienne* qui en rendent compte, déposés sur le bureau par notre trésorier, M. le docteur Colombe.

Cette cérémonie était présidée par M. le maire de Poitiers, qui a adressé aux jeunes gens qui fréquentent les écoles de la commune des conseils et des félicitations accueillis par l'auditoire avec une faveur signalée et de bruyants applaudissements.

« Nous voulons, a dit M. le maire de Poitiers, que les écoles communales auxquelles vous venez demander le pain de l'intelligence, soient, dans la mesure des moyens dont nous disposons, portées au plus haut degré de perfectionnement, et qu'elles puissent soutenir honorablement la concurrence des établissements le mieux accrédités dans l'esprit de la population. »

Des discours fort remarquables ont été ensuite prononcés par notre correspondant, M. Hivonnait, et par M. David de Thias, ancien préfet.

M. Maillet prend la parole pour lire un Rapport sur l'histoire de l'Ecole flamande de peinture du quizième siècle, par M. Heris, commissaire-expert du Musée de peinture et de sculpture de Belgique, offert par l'entremise de notre collègue M. Déon. Cet ouvrage, qui a été couronné par l'Académie royale de Bruxelles, le 22 septembre 1855, a pour titre :

« Mémoire en réponse à la question suivante :

« Quel est le point de départ et quel a été le « caractère de l'Ecole Flamande de peinture sous « le règne des ducs de Bourgogne? Quelles sont « les causes de sa splendeur et de sa déca- « dence?»

L'auteur, dit M. Maillet, après avoir examiné les premières tentatives de l'art en Belgique, les monuments anciens, les découvertes archéologiques, les influences païennes et enfin le développement du symbolisme chrétien, arrive à cette brillante Ecole de Bruges, qui, durant tout le

quinzième siècle, a jeté tant d'éclat sur le nom flamand. Il examine les différentes productions de ladite école, fondée par les deux frères Van-Eyck, Hubert et Jean, et présente de savantes comparaisons avec les écoles bysantine, italienne et vénitienne. Toutes ses assertions sont appuyées par les citations des ouvrages dans lesquels il a puisé. Des notes nombreuses révèlent une vaste érudition, de sérieuses et consciencieuses études et le goût épuré d'un amateur éclairé des arts.

M. Heris fait remarquer que la littérature et la peinture s'élèvent ou s'abaissent ensemble, suivent la même voie et se prêtent un mutuel appui. Ainsi, il dit ingénieusement :

« La peinture est la poésie de la forme et des « couleurs, comme la poésie est la peinture des « pensées et des sentiments surtout. Aussi ce que « les poëtes chantent, les peintres le peignent, « et ceux-ci toujours cèdent au même entraîne- « ment général que ceux-là : intime et naturelle « corrélation des deux arts qui s'est montrée à « toutes les époques, au moyen âge comme au- « jourd'hui. »

Le mémoire qui nous occupe mérite d'être lu avec attention : il serait difficile d'en donner une juste idée par l'analyse; son étendue ne le permet pas. Mais les artistes pourront y trouver de précieuses notions et d'utiles enseignements. J'en propose le dépôt aux archives, et je pense qu'il convient d'adresser à M. Heris une lettre de remercîment. Ces conclusions sont immédiatement mises aux voix et adoptées, et M. le Président se charge d'adresser à M. Heris la lettre de félicitations dont il s'agit.

A l'occasion de cet ouvrage spécial à une école de peinture, et même à une époque, M. Maillet entretient la Société d'un autre traité d'une grande importance, dont la lecture l'a très-vivement intéressé, et qui a été publié récemment. Ce livre est intitulé : *Études sur les beaux-arts, depuis leur origine jusqu'à nos jours*, par M. de Mercey, directeur des beaux-arts au ministère d'État.

Après une élégante et rapide introduction, dans laquelle l'art ancien et l'art moderne sont appréciés avec un remarquable talent, l'auteur, dit notre collègue, examine successivement l'origine et la filiation des arts en Orient; chez les Egyptiens, les Assyriens, les Babyloniens, les Hébreux. Il arrive ensuite à l'art chez les Grecs, les Etrusques, les Romains. Il décrit l'art chrétien dans les Catacombes et l'art bysantin.

Le second volume s'ouvre par une savante dissertation sur la renaissance italienne, sur l'art moderne en Italie et en Piémont. La peinture en Allemagne, dans les Flandres et en Hollande, fait l'objet de plusieurs chapitres. M. de Mercey s'arrête ensuite sur l'art en Espagne, ainsi que sur la galerie du maréchal Soult; puis sur les arts en Angleterre et en Ecosse; il termine par un coup d'œil sur l'école française contemporaine. On reconnaît, dans ces dernières pages de l'ouvrage, le jugement sûr, le tact, l'impartialité avec lesquels l'auteur apprécie les œuvres des illustrations contemporaines. Il ne se livre pas à un examen approfondi sur le genre, le faire de chaque maître; mais ses louanges et ses critiques consciencieuses nous montrent un artiste savant et un écrivain distingué. On voit qu'il tient d'une main habile le pinceau et la plume, et qu'il est, en même temps, un guide sûr et un juge éclairé. On peut, sur quelques points, ne pas partager entièrement son avis, relativement à plusieurs ouvrages de peinture ou de sculpture; mais il est impossible de ne pas s'instruire en le lisant avec attention.

L'ouvrage de M. de Mercey est appelé à faire sensation dans le monde artistique. Nous ne saurions trop en recommander la lecture et l'étude à quiconque tient un pinceau, un ciseau ou un burin. En effet, s'il est un reproche à faire aux peintres, aux sculpteurs et aux graveurs de notre époque, c'est de se livrer exclusivement à la partie matérielle de l'art, en négligeant la partie morale et élevée, l'instruction qui pourrait développer leur génie et donner à leurs œuvres un cachet de vérité qui souvent leur fait défaut. Ils éviteraient ainsi les contre-sens, les anachronismes dans les ornements, les costumes, l'expression des figures et les compositions en général.

Ce n'est qu'en réunissant la science à l'art proprement dit, qu'on devient un artiste complet, dont les ouvrages, de plus en plus appréciés, sont religieusement conservés par la postérité.

M. Alfred Corplet lit un rapport sur la chalcotypie de MM. Behr et C^e^, soumise à l'examen de la Société libre des Beaux-Arts et dont il est question dans la précédente livraison de cette Revue, à l'article *Mosaïque*.

Cette invention, qui consiste à reproduire fidèlement, par un simple tracé fait avec une pointe quelconque, sur une tablette de cuivre recouverte d'une couche de vernis ordinaire, comme l'on procède pour la gravure à l'eau forte, un *fac-simile* exact, permet à l'artiste de rendre lui-même son talent, sans avoir recours à aucun intermédiaire.

A en juger par l'album, dit M. Corplet, nous y trouvons rendue, trait pour trait, l'imagination créatrice de plusieurs artistes célèbres qui

ont bien voulu attester en faveur du procédé. Cependant, nous avons un reproche à faire à la chalcotypie, sous le rapport de l'art ; c'est la trop grande égalité de tons dans les épreuves ; ou elles sont trop pâles, ou alors elles sont noires à en être dures. C'est pourquoi nous aurions désiré faire quelques essais par nous-mêmes, avant de nous prononcer.

M. Behr n'étant pas en mesure de fournir les matériaux nécessaires pour faire cet essai, la Commission se trouve dans la nécessité d'ajourner l'examen du procédé, jusqu'au moment où elle pourra se baser sur d'autres faits que les assertions seules de l'inventeur, pour en reconnaître l'excellence.

Le Secrétaire-général,
HENRI DE SAUCLIÈRES.

Ordre du jour de la séance du 7 octobre 1856 : lecture du procès-verbal ; — correspondance ; — rapports de commissions et de candidature ; — questions diverses.

L'excédant des matières nous oblige à renvoyer à la prochaine livraison la deuxième partie de la *notice sur La Bourdonnais*.

COMITÉ CENTRAL DES ARTISTES.

(229e séance. 8e année.)

Séance du 19 septembre 1856,

PRÉSIDENCE DE M. PAUL CHAREAU.

Vice-Président.

La séance est ouverte à huit heures, par la lecture du procès-verbal de la dernière séance ; il est adopté.

M. le président donne lecture d'une lettre de Mlle Clémentine Bernard, cantatrice, qui remercie le Comité de lui avoir donné le titre de membre honoraire.

Lettres de M. Dinoir. Le secrétaire-administrateur en demande le renvoi au conseil d'administration.

M. Julien Dallière fait hommage au Comité de son poëme intitulé : *Les restes de saint Augustin rapportés à Hippone*, pièce qui a remporté le prix de poésie décerné par l'Académie française, dans sa séance publique annuelle du 28 août 1856.

M. le président rappelle que M. Dallière faisait partie des commissaires de la fête que le Comité a donnée au Jardin-d'Hiver, au profit des Inondés ; et, ne pouvant ordonner un rapport sur une œuvre jugée et récompensée par l'Académie, il lit ce poëme à l'assemblée qui l'accueille par ses applaudissements. Des remercîments sont votés à M. Dallière, et son ouvrage déposé aux archives.

M. le secrétaire-administrateur dépose sur le bureau le cachet du Comité, que M. Zier a exécuté par la galvanoplastie, et dont il fait hommage à la Société. Chacun admire la netteté et la finesse de ce travail, et M. le secrétaire est prié d'exprimer à M. Zier, la satisfaction et les remercîments du Comité.

M. Bellier de la Chavignerie demande si M. Siméon Chaumier, ex-président, a rendu tous les papiers émanant du Comité. M. Auvray répond qu'il n'a reçu de M. Chaumier que le projet de caisse de prêt et de recours, et deux lettres de M. Clerget, qui ont été immédiatement déposés aux archives. Le Comité charge le secrétaire-administrateur de transmettre à l'honorable ex-président, la réclamation de l'archiviste-bibliothécaire.

M. Chareau rend compte des visites faites, au nom du Comité, aux artistes et aux dames patronesses qui ont bien voulu prêter leur concours à notre fête du 31 août. A ce propos, M. Louis Garneray, président d'honneur, propose d'accorder le titre de membre honoraire du Comité central des artistes, à Mme Duflos-Maillart, cantatrice qui s'est fait applaudir à notre concert. Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

Afin de n'être ingrat envers aucun dévoûment, M. Auvray pense que le moment est venu, non pas d'acquitter, mais de reconnaître les nombreux et désintéressés services rendus au Comité par Mlles Minet. Ces services ayant été appréciés de tous à l'occasion de la fête au profit des inondés, ces demoiselles sont acclamées membres honoraires.

On passe ensuite à l'élection de M. Alphonse Pauly, homme de lettres, et de M Hurten, peintre sur porcelaine ; ces deux candidats ayant réuni l'unanimité des suffrages, sont élus membres du Comité central des artistes.

Une proposition déposée sur le bureau par M. Louis Garneray, est renvoyée au Conseil d'administration pour l'étudier et en faire un rapport à la prochaine séance,

La séance est levée à dix heures.

Le Secrétaire-Administrateur,
LOUIS AUVRAY.

Ordre du jour du vendredi 3 octobre 1856 :

Lecture du procès-verbal ; correspondance ; introduction des deux membres nouvellement élus et allocution du président ; rapport et proposition du conseil d'administration ; rapports

des commissions: nomination de commissions; élection d'un candidat; propositions diverses.

CAISSE DE PRÊT ET DE RECOURS.

CHAPITRE V [1].

Obligations des Sociétaires.

ART. 24. Les sociétaires s'engagent :

1° A payer une cotisation annuelle de 1 franc.

2° Pour les artistes : à abandonner à la Société 5 0/0 sur les travaux qui leur seront commandés soit par le Gouvernement, soit par la Ville de Paris, soit par les Conseils de fabrique, ou les Conseils de ville, soit par les Commissions chargées de l'érection de monuments aux grands hommes, soit enfin sur la vente des œuvres qu'ils auront aux Expositions ou sur les commandes individuelles.

Pour les artistes industriels : à déclarer les travaux qu'ils entreprendront comme sous-traitants, soit avec des entrepreneurs, soit avec les architectes, et aussi ceux qu'ils tiendront des particuliers ou des fabricants, et d'apporter à la Société 5 0/0 sur lesdites commandes.

CHAPITRE VI.

Obligations de la Société envers ses membres.

ART. 25. Les Sociétaires qui justifieront d'un besoin momentané, recevront de la Société, à titre de prêt gratuit et remboursable, par délégation, sur les travaux officiels dont ils auront la commande, la somme qui leur sera avancée selon les fonds en caisse.

Cette avance ne pourra jamais dépasser le quart des demandes.

ART. 26. L'artiste déjà crédité pourra avoir une avance de la moitié, des deux tiers, et même de la totalité de son avoir en caisse, dans le cas où il justifiera que sa commande couvre l'avance qu'il recevra, les 5 0/0 d'apport à revenir étant toutefois défalqués de la somme principale.

ART. 27. L'artiste qui n'aurait point de commande et qui aurait besoin d'une avance, pourra en avoir une sur les tableaux qu'il aurait ou ferait; le bureau en déterminera la quotité, qui, en tout cas, sera basée sur l'estimation des œuvres et dans les proportions que le bureau déterminera.

ART. 28. Les sociétaires ont droit à un abonnement au journal la *Revue des Beaux-Arts*.

[1] Consulter la REVUE DES BEAUX-ARTS, tome VI, (année 1855), séances du Comité central des Artistes, pages 426, 446, 466, 480; et le présent tome VII (année 1856), pages 17, 134 et 314 ci-dessus.

THÉATRES

Jamais les scènes parisiennes n'ont été plus fécondes en débuts, reprises et nouveautés que pendant les dernières quinzaines. A notre grand regret, l'abondance des matières nous oblige à remettre au prochain numéro l'analyse de ces événements lyriques et dramatiques. Nous constaterons seulement à l'Opéra les débuts de Mademoiselle Bernardine Hamackers, de Louvain, dans le rôle de Mathilde, de *Guillaume Tell*, et celui de Mme Borghi-Mamo dans le personnage de Fidès, du *Prophète*, où elle a été secondée avec éclat par M. Roger, de retour de son congé. — Aux Bouffes, la compagnie est formée : Mario, le ténor français Mathieu, et surtout Mme Frezzolini, appartiennent à la compagnie de M. Calzado, qui est nombreuse. — La Comédie-Française a représenté un drame en trois actes et en vers : *Fais ce que dois*, par MM. Decourcelle et Henri de Lacretelle, ayant pour interprètes, MM. Beauvallet, Bressant, Got, Mauban, Mirecourt, Mmes Favart, Savary, etc. Succès contesté. — La reprise de la *Bourse* s'est effectuée, à l'Odéon, avec MM. Tisserant, Laferrière et Mlle Thuillier. — On répète, à l'Opéra-Comique, le grand ouvrage en trois actes de M. Ambroise Thomas, ainsi qu'un petit acte de M. Deffès; plus, les prochaines reprises de *Jean de Paris*, de Boïeldieu, et des *Deux Avares*, de Grétry. — La direction de M. Carvalho continue ses succès, ainsi que l'atteste la complète réussite des *Dragons de Villars*, poëme de MM. Lockroy et Cormon, musique de M. Aimé Maillard. — Puis, un peu pêle-mêle, aux Variétés, le *Chien de garde*, de M. Théodore Cogniard, avec le début de Mlle Schneider; au Gymnase, l'*Anneau de fer*, quatre actes, de M. Serret, qui ont été médiocrement accueillis; à la Gaîté, enfin, les *Zouaves*, drame en cinq actes et huit tableaux, de M. Arnault, où Mme Naptal-Arnault fait merveille.

MÉLANGES.

1er Octobre.

M. Georges Kastner, compositeur de musique et littérateur distingué, vient d'être nommé chevalier de l'Ordre royal espagnol de Charles III, par S. M. Isabelle.

— Un grand deuil vient de frapper le fils de l'auteur du *Mérite des Femmes*, M. Ernest Legouvé, membre de l'Académie française, ainsi que sa famille et tous ses amis, Madame Legouvé, femme de l'académicien, est morte il y a peu de jours.

— *La Revue municipale*, que dirige M. Louis Lazare, renferme dans son numéro du 20 septembre dernier, les articles suivants : *Approvisionnement de la capitale, les marchés de Sceaux et de Poissy.* — *Faits divers*, par M. Louis Lazare; *Paris la nuit*, par M. Pommereuil.

— Grâce aux largesses de M. Bordin, l'Académie des Beaux-Arts, fidèle interprète des intentions du mécène, avait mis au concours, pour 1856, la proposition suivante : *De l'influence des Arts du dessin sur l'industrie.* Une médaille de 3,000 fr. était réservée au vainqueur. Dans sa réunion du 13 septembre, l'Académie a accordé cette haute récompense à M. Achille Hermant, auteur du mémoire réputé le meilleur sur l'importante étude mise au concours.

ÉCOLE IMPÉRIALE DES BEAUX-ARTS.

CONCOURS DES GRANDS PRIX DE 1856.

SCULPTURE. — PEINTURE. — ARCHITECTURE. — GRAVURE EN TAILLE-DOUCE.

Sous la studieuse coupole de l'ancien palais des Quatre-Nations, il n'est pas de plus belles fêtes et de plus grands jours, après ceux des réceptions à l'Académie Française, que ceux des attrayantes cérémonies de l'Académie des Beaux-Arts, qui a le privilége de réunir les illustrations les plus diverses. Peintres, statuaires, architectes, graveurs, compositeurs de musique se retrouvent, à époque fixe, dans cette enceinte consacrée, où ils se sourient et se serrent la main au milieu d'un olympien pêle-mêle, bien digne de l'admiration des spectateurs, car Despréaux l'a dit :

Souvent un beau désordre est un effet de l'art !

Telle était donc la physionomie que, suivant le traditionnel usage, présentait l'ancienne demeure du cardinal Mazarin, le quatrième jour d'octobre de l'an de grâce où nous sommes, au retour des pompes classiques de la quatrième classe de l'Institut. Tout le monde était à son poste, les maîtres du lieu en costume officiel ; les dames, qui affluent toujours à ces réunions, parées des plus élégantes toilettes. On s'arrachait les moindres tabourets, on se disputait les places debout dans les passages de l'amphithéâtre, lorsque deux heures ont sonné au cadran du frontispice de Le Vau.

La séance s'est inaugurée, sous l'archet de M. Battu, second chef d'orchestre de l'Opéra, par une ouverture de M. Léonce Cohen, second grand prix de composition de cette année. L'ouverture terminée, M. Leborne, professeur au Conservatoire impérial de Musique, a lu d'une voix accentuée le rapport de M. Fromental Halévy, secrétaire perpétuel de l'Académie des Beaux-Arts, sur les envois des pensionnaires de France à Rome, dont il sera parlé dans la prochaine livraison de ce recueil. Cette fois le compte rendu des triomphes des concurrents pour les grands prix de la Villa Médicis, quoique n'étant que des cadets, auront le pas sur leurs aînés. En manière de préambule à l'appréciation qui va suivre, les palmes se sont réparties pour les quatre spécialités du programme, dans l'ordre ci-après :

SCULPTURE : Premier grand prix, M. Maniglier, né à Paris le 11 octobre 1826, élève de M Dumont et de feu Ramey. — Second grand prix, M. Hiolle, né à Paris le 5 mai 1834, élève de M. Jouffroy. — Deuxième second grand prix, M. Lechesne, né au Mans (Sarthe) le 7 mars 1831, élève de MM. Simart et Jean Debay.

PEINTURE : Premier grand prix, M. Clément, né le 20 mai 1826, à Donzère (Drôme), élève de M. Picot et de feu Drol-

ling. — Deuxième premier grand prix, M. Delaunay, élève de M. Flandrin, né le 12 juin 1828, à Nantes. — Second grand prix, M. Michel, élève de M. Picot, né à Montpellier le 30 juillet 1833.

ARCHITECTURE : Premier grand prix, M. Guillaume, né à Valenciennes (Nord), le 24 juin 1826; second grand prix, M. Moyaux, né le 15 juin 1835, à Anzin (Nord). MM. Guillaume et Moyaux, sont tous deux élèves de M. Le Bas.

GRAVURE EN TAILLE-DOUCE : Premier grand prix, M. Gaillard, né à Paris, le 7 janvier 1834, élève de MM. Léon Cogniet et Lecouturier; second grand prix, M. Dubouchet, né le 28 mars 1833, à Cuire (Rhône), élève de M. Vibert; mention honorable, M. Thibault, né à Paris, le 12 mars 1835, élève de MM. Martinet et Gleyre.

I.

SCULPTURE.

MM. LECHESNE. — HIOLLE. — DELORME. — F.-C. MOREAU.— ROLLAND. — CUGNOT.— MANIGLIER. — DELAPLANCHE.

Dans les premiers jours du mois dernier, une foule curieuse, accourue dans l'ancienne chapelle des Petits-Augustins, allait, devant le Concours de sculpture, grossir le nombre des amateurs, des enthousiastes et des critiques. — Au-dessus de toutes ces voix qui jetaient hautement ou l'éloge ou le blâme, planait déjà l'opinion du public, — ce jugement, toujours juste et toujours impartial, que rien ne peut entraîner ni corrompre. — Et d'abord, malgré les exigences d'une trop sévère minorité, il eût été bien difficile de refuser au N° 1 les qualités qui le distinguent; l'œil, captivé par d'heureuses proportions, rencontre à peine quelques fautes légères dans toute la statue, dont le calme héroïque nous donne une grande idée du vainqueur d'Acron; la tête surtout, fière et majestueuse, traduit parfaitement la fabuleuse histoire du fondateur de Rome. La différence qui sépare le projet de l'œuvre finie, prouve que l'auteur, en exécutant son Romulus, avait compris combien l'esquisse était faible, commune et naïve. — Un modèle mieux senti, des détails moins négligés, eussent mérité sans doute une autre place à M. Lechesne, qui n'a obtenu que le second grand prix, dans la décision du 6 septembre.

Un mouvement plein de hardiesse, arrête le spectateur au N° 2, dont le modèle, aussi vrai que puissant, révèle chez l'auteur une rare intelligence de la nature; mais nous ne pouvons que regretter le manque de style dans la physionomie, qui est d'une vulgarité déplorable; cette absence nous surprend d'autant plus, que dans l'arrangement du trophée, la combinaison des lignes, le statuaire n'est pas tombé dans le défaut qui gâte la tête de son premier triomphateur. — Quoique cette fois il n'ait eu que le premier second grand prix, M. Hiolle a le droit d'espérer le premier rang au prochain concours.

Le N° 3 de M. Delorme atteste seulement des dispositions incontestables, qu'un travail suffisant n'a pas encore fécondées; ce Romulus, rendu avec timidité, n'offre aux regards qu'une nature maigre et peu étudiée; on chercherait en vain dans cette production le vainqueur d'Acron portant au temple de Jupiter Férétrien les premières dépouilles opimes.

M. F. Clément Moreau, dans son N° 4, est plus mauvais peut-être que le précédent; sa figure, lourde et massive, n'est qu'une réunion de muscles péniblement tourmentés.

Comment M. Rolland, qui, en 1855, avait reçu le second prix, a-t-il pu commettre dans le N° 5 des fautes aussi grossières? Pourquoi certaines parties, bien travaillées, viennent-elles déposer en faveur du talent que nous lui connaissons, et qui, l'an passé, avait donné de si belles espérances? — Il est impossible qu'il n'ait pas vu les défectuosités de ce torse creux et faussement mouvementé; des défauts de ce genre ne passent point inaperçus sous les yeux du même artiste qui a su faire les morceaux que l'on remarque à côté de ces inexplicables négligences.

Le N° 6, de M. Cugnot, doit prendre une part dans les observations adressées plus haut à MM. Delorme et Moreau; l'œuvre qui nous occupe, n'est qu'un louable effort tenté par un sculpteur sans expérience à qui l'avenir réserve sans doute de meilleures inspirations; cette figure, d'une forme triviale, incomplète, lourdement arrangée, est un essai qui a dû apprendre à l'auteur la mesure de ses forces.

En 1851, un second prix avait présenté M. Maniglier à l'attention générale; après cinq années il rentre dans la lice pour recevoir la palme du vainqueur. Au reste, avant que l'Académie eût désigné l'auteur du N° 7, en décernant le premier grand prix à M. Maniglier, l'avant-dernière statue avait enlevé tous les suffrages; la hardiesse étonnante du mouvement, la noblesse de cette tête qu'animent les transports orgueilleux d'une éclatante victoire, l'énergique développement de cette pose magistrale, en un mot, toutes ces

qualités remarquables avaient acquis à l'œuvre couronnée une admiration unanime. Une exécution brillante déroulant les accidents d'une musculature aussi vraie que puissante, des contours pleins de grâce, de force et de souplesse, révèlent l'impression profonde que l'antique a laissée dans l'esprit de l'artiste. M. Maniglier, nous n'en doutons pas, retouchera cette main que nous avons remarquée moins belle que les autres parties; ce détail insignifiant nous eût échappé dans une sculpture d'une supériorité moins grande.

A notre avis, le N° 8, de M. Delaplanche, ne mérite qu'un reproche: celui de s'être un peu trop éloigné de son sujet; mais, considérée comme une production de fantaisie, cette figure n'est pas mauvaise; des lignes bien trouvées enveloppent un torse très-étudié; la tête, pleine de distinction, n'est pas sans caractère; malheureusement ce n'est pas celui d'un Romulus! M. Delaplanche aura, nous l'espérons, dans l'avenir, un prix plus important que la mention honorable de cette année.

II.

PEINTURE.

MM. DELAUNAY.— A.-F. CLÉMENT.— DE CONNINK. — ROMAGNY. — FOSSEY. — ULMAN. — LEROUX. — M.-E. BARTHELEMY. — DUPONT. — COERSIN.

Comme le dit M. L. Peisse, dans un charmant article du *Constitutionnel*, le concours de 1856 n'offre que trois tableaux dignes d'un sérieux examen: au premier rang se place le N° 2, de M. Félix-Auguste Clément, grand prix de Rome. Si, dans cette toile, on ne reconnaît pas encore un maître, on est du moins agréablement surpris de voir tout ce qu'il y a d'efforts pour marcher sur des traces glorieuses. — Au récit du jeune Tobie revenant au foyer paternel, le peintre n'a rien enlevé de sa naïve simplicité; l'ange Raphaël, dans une pose pleine de grâce et de majesté, contemple avec amour la joie pure de cet enfant qui retrouve un père chéri et une mère adorée; ces trois figures, admirablement groupées, forment un magnifique ensemble de lignes très-heureuses. Après une longue absence, la mère de Tobie presse dans les siennes les mains de son enfant; on est ému devant cette tête toute palpitante de sentiments, où l'auteur a jeté tout ce qu'une mère peut concevoir de tendresse; le vieillard, d'un mouvement grave, presque solennel, dépose un baiser sur le front du jeune homme. Ce tableau, sévèrement dessiné, d'une composition savante, se recommande en outre par une couleur bien entendue; sous un ciel bleu on voit sourire à l'horizon les tons frais d'un joli paysage; les draperies, d'un style large, rehaussent avec art la finesse des carnations. Seul, M. Clément a parfaitement isolé cet esclave qui, dans les autres peintures, a l'air d'être si gênant.

Le N° 1, de M. Delaunay, second premier grand prix, d'une conception moins heureuse, possède néanmoins de bonnes qualités. Les personnages, bien dessinés, sont pleins de mouvement; l'ange se distingue principalement par la remarquable élégance d'une pose bien sentie; quoique le ton local laisse beaucoup à désirer, du moins il n'est pas sans harmonie; mais l'ange et l'esclave, d'une couleur froide et monotone, manquent absolument des ressources d'une habile palette. Le style biblique des draperies rappelle peut-être un peu trop les fresques de l'église Saint-Vincent-de-Paul.

M. Michel-E. Barthelemy, dans son N° 8, que l'Académie a jugé digne du deuxième grand prix, est certainement plus faible que les lauréats dont nous avons parlé; mais son ange Raphaël dépasse de beaucoup celui de ses confrères; les suaves contours de cette physionomie lui donnent un cachet de maître que n'affaiblit point l'examen rigoureux des autres parties de l'ensemble, et il y a du Pérugin dans la religieuse simplicité des draperies; la couleur aussi mérite des éloges que nous ne pouvons étendre jusqu'aux figures groupées au centre du tableau. Ces types communs, lourds, cherchés avec peine, ne ressemblent plus au divin compagnon du jeune Tobie.

Il nous reste maintenant à passer en revue les productions qui n'ont pu balancer la supériorité des précédentes.— Dans le N° 3, de M. de Conninck, qui paraît ne pas avoir compris le sujet, on signale une brosse facile, dont les avantages ne peuvent racheter l'absence totale de science et d'idée. — Le N° 4, de M. Romagny, attriste les yeux par un ton rouge d'un reflet déplorable; quelques détails habilement peints se perdent au milieu des figures qui semblent tout étrangères à la scène qu'elles devraient représenter.— Le même défaut existe dans le N° 5, de M. Fossey, qui ne peut opposer aucune qualité. M. Ulman vient se ranger dans la même catégorie.— Au milieu de cette paisible famille de la tribu de Nephtali, M. Leroux a placé un farouche Romain drapé comme un Brutus.— Quant au N° 9, de M. Dupont, on pourrait le prendre pour une mauvaise copie de M. Delaunay.— L'ange Raphaël, dans le N° 10, de M. Coërsin, est assis sur un fauteuil antique; un manteau de pourpre flotte sur ses épaules; comme M. L. Peisse, nous disons: Qu'ainsi vêtu, ce malheureux ange ressemble beaucoup au Bacchus de Pompeï.

III.

ARCHITECTURE.

MM. J.-B GUILLAUME. — MOYAUX.

M Jean-Baptiste Guillaume, premier grand prix, a conçu d'une façon splendide, le *palais d'un ambassadeur de France à Constantinople*. Le monument, d'une silhouette pleine de grandeur et de sévérité, développe une riche façade, au milieu d'ailes bien disposées. Une division simple, ingénieuse, complète avec bonheur ce plan magnifique.

Le deuxième grand prix, M. Moyaux, étale les élégantes découpures d'un palais moins sévère, mais dont la disposition est très-curieuse, à cause des nombreux accidents d'un terrain très-inégal, dont l'auteur a su tirer de très-grands avantages; les massifs de verdure glissés dans la division des bâtiments, seraient peut-être mieux à leur place ailleurs que dans la demeure des représentants d'une grande nation.

Comme le premier grand prix, M. Moyaux s'est montré excellent architecte dans la distribution de toutes les parties qui composent l'œuvre couronnée.

IV.

GRAVURE EN TAILLE-DOUCE.

MM. C.-F. GAILLARD. — H.-A. DUBOUCHET. — C.-E. THIBAULT. — AMEDOUCHE.

Le N° 2, premier grand prix, de M. Claude-Ferdinand Gaillard, se distingue par une grande finesse de rendu; les vigueurs, un peu plus accentuées, auraient donné à cette gravure le caractère précieux qui manque ordinairement dans les œuvres de ce genre; la tête, d'un bon sentiment, annonce que l'artiste sait lire dans la nature, que les graveurs habituellement ne consultent pas assez; le dessin, d'après l'antique, est une nouvelle preuve du culte que l'auteur professe pour ce qui est vraiment *beau*. Cette étude, d'une délicatesse extrême, est d'un effet incroyable malgré la simplicité des moyens.

N° 3. M. Henri-Joseph Dubouchet, second grand prix, avec un burin d'une habileté rare, est bien resté dans le caractère du modèle, au lieu de se perdre comme tant d'autres à la recherche des têtes antiques, qu'on ne peut atteindre, en négligeant la nature; les ombres, fermes et arrêtées, expliquent suffisamment les détails anatomiques. Les deux dessins, d'après nature et d'après l'antique, qui accompagnent son concours, méritent en tous points les mêmes éloges.

Le N° 6, de M. Charles-Eugène Thibault, laisse entrevoir dans un avenir très-rapproché, bien autre chose qu'une mention honorable, car si le jeune graveur n'a pas mérité mieux cette année à cause de son inexpérience, il a du moins révélé ce qu'il sera probablement un jour. Au milieu des imperfections d'un burin maladroit, on admire les grandes qualités que Dieu donne et que le travail fait éclore. — On va très-loin, quand on compte à peine vingt années, — qu'on est organisé comme M. Thibault, et qu'on a pour maître M. Gleyre !

On doit constater dans le N° 1, de M. Amedouche, certaines parties largement comprises; mais son modèle, au lieu d'être assis, paraît suspendu; d'un sujet jeune et riche de formes, il a fait un être malade et souffrant.

Le N° 7 est une œuvre sans caractère, encore très-éloignée de ce qu'il faut savoir pour attirer l'attention des juges éclairés. — Le N° 5, un peu moins mauvais, n'a pas même indiqué la division de l'ombre et de la lumière, sa gravure n'est qu'un brouillard à travers lequel on ne distingue pas la moindre intention de forme ou de modelé.

FRÉDÉRIC BORGELLA.

Après la proclamation des prix dans la séance solennelle du 4 octobre, au palais Mazarin, pour les spécialités de la peinture, la sculpture, l'architecture, la gravure en taille-douce et la composition musicale, M. F. Halévy, secrétaire perpétuel, a fait connaître les décisions de l'Académie en ce qui touche les donations faites par des particuliers.

La rente annuelle de 2,700 fr., instituée par Mme veuve Leprince, en faveur des concurrents qui ont remporté les grands prix de peinture, de sculpture, d'architecture et de gravure, a été distribuée ainsi qu'il suit, conformément aux intentions de la donatrice : 1° 900 fr. à M. Clément, premier prix de peinture; 2° 900 fr. à M. Maniglier, pour la sculpture; 3° 540 fr. à M. Guillaume, pour l'architecture; 4° 360 fr. à M. Gaillard, pour la gravure en taille-douce.

Le prix de 1,000 fr., dit Achille Leclère, institué en faveur du jeune artiste, élève de l'école impériale des Beaux-Arts, qui obtient le second grand prix d'architecture, est échu à M. Moyaux. — Le prix Deschaumel, de 1,080 fr., que l'Académie avait pour mission de donner à un jeune architecte, a été accordé à M. Villebesseyx. — M. Lainé, architecte, a obtenu le prix fondé par feu M. Georges Lambert, décerné simultanément par l'Académie française et par celle des Beaux-Arts. — Le prix Bordin est allé à M. Achille Hermant, architecte, auteur d'un

mémoire portant le n° 6, sur ce sujet : *De l'influence des arts du dessin sur l'industrie.* — M. Guillaume, honoré de la grande médaille d'émulation, se trouve, cette année, appelé à jouir du bénéfice de la fondation faite sous le nom de prix Blouet, d'une rente annuelle de 1,000 fr. — Le prix du comte de Maillé-La-tour-Landry ayant été adjugé, en 1856, par l'Académie française, est réservé pour l'exercice prochain, au choix de l'Académie des Beaux-Arts, à un écrivain ou à un artiste digne d'encouragement.

La proclamation des récompenses finie, M. Henry Lemaire, président, a rendu la parole à M. F. Halévy, qui a lu une notice historique sur la vie et les travaux de M. Abel Blouet, enlevé, comme on sait, à l'architecture, vers la fin de 1853, notice dont M. le secrétaire perpétuel est l'auteur.

Les sujets des concours pour 1857 et 1858, s'adressent aux architectes et aux statuaires : 1° *Etudes historiques sur l'architecture française depuis le cinquième siècle jusqu'à la fin du règne de Louis XIV*; — 2° *Histoire de la sculpture statuaire et d'ornementation en France, depuis le seizième siècle jusqu'à la fin du règne de Louis XVI.* Chacun de ces prix consistera en une médaille d'or de la valeur de 3,000 francs.

Le sujet de concours pour la composition musicale était une cantate à trois personnages, intitulée *David*. Selon l'usage, les poëtes se sont présentés en grand nombre. Soixante et une cantates ont été déposées au secrétariat de l'Institut. L'Académie a choisi celle qui portait le n° 55, et dont l'auteur est M. Gaston d'Albano. L'Académie n'a pas cru devoir disposer du premier grand prix. Le second grand prix a été remporté par M. Bizet, né à Paris, le 25 octobre 1838, élève de M. F. Halévy et de feu Zimmerman. — Le deuxième second grand prix, par M. Lacheurié, né à Paris, le 7 juin 1831, élève de M. F. Halévy et de M. Barbereau. — Une mention honorable a été accordée à M. Faubert, né à Toulouse, le 21 novembre 1828, élève de M. Caraffa, de l'Institut.

L'exécution de la cantate de MM. Gaston d'Albano et Bizet a clos la séance académique. Le *David* du compositeur lauréat a été interprété par trois artistes distingués du théâtre impérial de l'Opéra-Comique, MM. Jourdan, Battaille et Mlle Henrion, qui remplissaient les rôles de David, Saül et Michol.

MONUMENTS

RELIGIEUX, MILITAIRES, CIVILS ET ARTISTIQUES

DE SAINT-PÉTERSBOURG ET DE MOSCOU.

DEUXIÈME PARTIE [1].

II.

MOSCOU.

Plus on avance vers Moscou, plus le paysage prend d'intérêt et d'animation; enfin, aux dernières haltes, on voit des deux côtés de la route les maisons de campagne des riches marchands de la vieille capitale, véritables villas italiennes, embellies de tout ce que l'horticulture, ce luxe par excellence des Russes, peut produire de plus rare et de plus beau. On arrive ainsi à Moscou. De la gare, la première impression produite par la ville n'est pas très-avantageuse. On n'en voit que la partie la plus faible et la plus insignifiante, et ce que l'on en voit a un air d'étrangeté qui n'est racheté par rien de neuf ou de tranché. A peine a-t-on fait quelques pas dans l'intérieur, que l'aspect change et que tout, autour de soi, devient sujet à réflexions et à étude. Plus d'alignements réguliers comme à Saint-Pétersbourg : on ne les retrouve qu'au centre de la ville ; de vastes jardins, venant jusqu'à front de rue, donnent aux maisons, pour la plupart très-basses, un caractère tout à fait oriental, auquel vient s'ajouter encore l'architecture bizarre des églises qui occupent à-elles seules la moitié de l'emplacement de la cité. D'où procède cette architecture, dont Moscou offre bien certainement les types les plus curieux, c'est ce que de plus habiles seraient probablement embarrassés de définir.

Il y a de tout là dedans : depuis l'architecture imposante et massive des temples d'Ellora jusqu'aux fantaisies les plus capricieuses du style moresque et de la renaissance. Tout a été mélangé, combiné, altéré, et si le résultat de ces combinaisons hybrides n'est pas toujours exempt de mauvais goût, il est loin à coup sûr d'être sans effet ou sans grandeur. Et puis, est-il bien sensé de juger d'après le goût européen, des formes architecturales qui portent à un si haut degré l'empreinte d'une société toute différente de la nôtre ? L'effet produit étant le même, le beau doit-il être absolu ? Qu'on en juge comme on le voudra, du moins sera-t-il impossible de contester à ces coupoles ventrues et bariolées de couleurs éclatantes, à ces portiques trapus où s'accouplent le trèfle moresque et le plein-cintre roman, à ces clochers dont le sommet se renfle brusquement pour servir de support à la gigantesque couronne des czars, à ces voûtes subaissées où l'on est presque obligé d'entrer en se courbant, comme à *Vassily Blajennoy*, du moins sera-t-il impossible de leur contester le mérite d'une saisissante originalité.

LE KREMLIN.

Les quatre cents églises que l'on compte à Moscou sont toutes des applications plus ou moins compliquées de ce style *sui generis*, que l'on peut franchement appeler le style russe ; mais c'est au Kremlin qu'on le trouve dans toute sa splendeur. Le Kremlin, nom magique, qui réveille au cœur des Russes le souvenir de leur antique puissance en même temps que l'orgueil,

[1] Voir, pour la première partie : *Saint-Pétersbourg*, page 318, ci-dessus.

récent encore, d'une victoire achetée au prix de leurs plus précieux trésors ; nom sinistre aussi, puisqu'il marque d'un trait lugubre le commencement de cette période de désastres qui ne devait se clore que dans les plaines de Waterloo ! Plus de quarante ans se sont écoulés depuis cette époque, et il semble qu'elle date d'hier, et que malgré les restaurations récentes on voie encore sur les portes et sur les créneaux les traces du feu de 1812.... La Porte-Sainte, qui donne accès à la place d'Armes, située à l'intérieur du Kremlin. Ce seuil franchi, quel spectacle !

A vos pieds et par delà l'enceinte crénelée interrompue de distance en distance par les tours massives qui servent d'entrée à la ville sacrée, coule la Moskowa, dont le lit argenté, après avoir coupé la cité en deux parties reliées par de larges ponts de pierre, continue ses méandres à travers un joyeux horizon. Plus loin s'étend la ville, dont les toits peints en vert clair mêlent leurs nuances au feuillage plus sombre des jardins ; d'innombrables clochers appartenant aux églises et aux monastères, élèvent à l'envi leurs coupoles rivales, et attestent avec éclat la sainte destination de Moscou, cette cité de la science et de la prière, gardienne de la foi orthodoxe. Retournez-vous : vous avez sous vos yeux les cathédrales de l'Archange, de l'Annonciation et de l'Assomption, en face le clocher d'Ivan Veliki, où se trouvent les cloches du Kremlin et du haut duquel on embrasse un panorama immense et féerique. A côté du clocher d'Ivan Veliki, le Czar des cloches, ce bronze fabuleux, retiré par M. de Montferrand, au risque de froisser les préjugés populaires, de la terre où il s'était lourdement enfoncé, montre, debout sur son piédestal de granit, l'ouverture béante qui le déchire, et le débris énorme détaché de ses flancs.

Suivez le cours de la Moskowa : Voici le nouveau palais des Czars, que l'on vient d'achever à peine, et qui reçoit encore de somptueux embellissements pour être digne de l'hôte auguste qui lui est promis ; l'architecte a épuisé pour la décoration de la façade, du côté de la rivière, toutes les riches fantaisies de la renaissance. Voici encore un autre palais : ce sont les anciens appartements des Czars de Moscovie, où se conservent précieusement les objets qui leur ont appartenu. Puis, vers la porte Saint-Nicolas, de grandes constructions modernes, remplaçant celles qui ont été détruites par l'incendie, l'ancien et le nouvel arsenal, ornés, le premier, de canons gigantesques auxquels se rattachent des souvenirs historiques, le second, de toutes les pièces prises par les Russes à leurs ennemis pendant les campagnes de 1812 à 1815 ; il y en a plus de huit cents. Tout le long de la façade, des faisceaux d'armes dont la base est formée par des boulets et des tambours, dissimulent les lignes un peu plates et varient les teintes uniformement blanches du bâtiment, qui n'a d'autre mérite que celui de ses dimensions. Ce n'est pas tout : le Kremlin est une ville entière, où la vénération des Russes a rassemblé depuis des siècles les monuments de leur culte et de leurs traditions ; les couvents les plus célèbres de Moscou sont bâtis dans son enceinte révérée. On montre aux curieux celui de Tchoudow, à côté de la place d'armes, qui servit autrefois de résidence à l'usurpateur connu sous le nom de faux Démétrius, et dont l'intérieur, qui date du quatorzième siècle, offre un intéressant spécimen de l'art russe aux premières époques de son existence.

SALLE GRANOVITAYA-PALATA.

A l'intérieur de ce monument, la salle dite *Granovitaya-palata*, où se rassemblaient autrefois les filles des Boyards qui prétendaient à l'honneur de partager le trône du souverain, est au point de vue des idées occidentales, une des plus étranges choses qu'il soit possible de voir. L'architecture de la salle est d'abord des plus originales. C'est une immense pièce voûtée soutenue au centre par un seul pillier orné de figures d'animaux sculptées en relief et que l'on avait, pour les circonstances, supplémentairement décoré de plats d'or d'argent, chefs-d'œuvre d'orfévrerie tirés des collections du même genre que possède le trésor des Czars. Du côté de la porte d'entrée, à droite, se trouve l'espèce d'œil-de-bœuf par lequel le Czar venait jadis voir quelle serait celle de ses sujettes qu'il daignerait élever jusqu'à lui, et où se sont placées pour voir le festin les grandes-duchesses et les petits grands-ducs. Une riche tenture de velours cramoisi semé d'aigles impériales couvre les murs de la salle dont le plancher est comme tout le reste tendu de drap écarlate ; dans les angles, près de l'entrée, des buffets chargés, pour les circonstances du sacre d'Alexandre II, de vaisselle d'argent.

COUR DES CZARS.

La cathédrale de l'Assomption et les autres églises où le Czar Alexandre II s'est rendu, s'élèvent sur les côtés d'une cour intérieure du Kremlin, qui s'appelle la *Cour des Czars* et dont voici la description exacte. C'est un carré irrégulier, dallé de larges pierres blanchâtres et qui sert pour ainsi dire de vestibule extérieur aux lieux saints et au palais impérial. En temps ordinaire, une grille en fer de fonte, très-riche d'ornementation, en forme la clôture ; cette grille a presque totalement disparu sous les tribunes que l'on y a adossées pour la cérémonie et qui sont destinées aux spectateurs. La cathédrale de l'Assomption occupe le côté nord de cette cour ; il peut sembler étrange qu'une cathédrale soit de dimensions aussi exiguës, mais rien ne ressemble moins à cet égard aux vastes basiliques de l'Occident que les églises du Kremlin, dont aucune n'occupe une surface plus étendue que celle des plus petites chapelles. Sur la face orientale, la cour des Czars communique avec la place d'armes du Kremlin, et où se trouve aussi le grand clocher d'Ivan Veliki. Au sud, la cathédrale de l'Archange, plus petite encore que l'Assomption, puis l'Annonciation, placée à l'angle sud-ouest. A l'occident, la façade intérieure du palais impérial, le perron rouge, par lequel a passé le cortége du couronnement lorsqu'il s'est rendu à l'église, et le bâtiment qui contient la fameuse salle parquetée, construite en 1473 par l'architecte italien Marco, et qui servait aux anciens czars de Russie pour leurs banquets et pour les fêtes offerts aux ambassadeurs ou aux souverains étrangers. Le rez-de-chaussée de cette construction originale sert de corps-de-garde ; c'est là qu'est installé le poste d'honneur du palais.

CATHÉDRALE DE L'ASSOMPTION.

A l'extérieur, l'église de l'Assomption n'offre absolument rien de remarquable. Ses murs, blanchis à la chaux, hideuse dégradation que l'on n'a pas eu honte de faire subir au Kremlin tout entier, sont tout unis et percés à peine de quelques étroites fenêtres qui ressemblent à des créneaux. Cinq dômes se surmontent, disposés en forme de croix ; ils sont dorés selon la coutume grecque ; deux portes, au nord et au sud, donnent accès à l'intérieur ; elles sont ornées de peintures byzantines exécutées sur un fond d'or, avec la naïveté de nos vieux artistes du moyen âge. L'intérieur, de-

puis la base des colonnes qui soutiennent l'édifice, jusqu'au sommet des voûtes, est revêtu de peintures analogues, plus remarquables par l'éclat des couleurs et des dorures que par le mérite de la composition.

Le temple a la forme d'un carré parfait, dont les voûtes sont soutenues par quatre énormes colonnes qui s'élancent jusqu'au faîte et soutiennent la voûte du dôme central ; la lumière parvient à l'intérieur par les coupoles des quatre dômes latéraux. L'angle septentrional, occupé par le tombeau de l'archevêque Jonas, mort en 1448, a été laissé libre, et l'on arrive par un perron de quelques marches jusqu'aux reliques vénérées du métropolitain. Le côté de l'Orient est celui du sanctuaire, où l'on montre aux fidèles le tombeau et la tiare enrichie de pierres précieuses du métropolitain Pierre, premier archevêque de Moscou ; l'iconostase placé devant le tabernacle est du plus beau travail byzantin ; l'or y est prodigué et les images saintes dont il est couvert sont entourées d'inestimables richesses. Huit grandes lampes en argent massif, suspendues à la voûte par des chaînes de même métal, brûlent devant l'autel ; au milieu du temple, un lustre en argent, pesant plus de trois cents kilogrammes, étend ses branches au-dessus de la place où a été couronné l'Empereur.

Les détails complémentaires qui suivent, sont extraits de la *Correspondance particulière de la Presse* :

« L'Assomption est un édifice de style grec, dont la construction remonte à l'année 1475 ; elle est due à un architecte du nom d'Aristotil, et on lui donna le nom d'*Ousbenski-Ssobor* (église de l'Assomption). La cathédrale n'a pas des proportions démesurées ; néanmoins elle est d'une élévation très-remarquable : quatre grosses colonnes, dont le torse est orné de fresques, en supportent le dôme. Sur les murs de l'église, l'œil s'arrête sur plus de deux cents tableaux de saints de grandeur naturelle, peints sur fond d'or, d'après le style byzantin.

« La vivacité des teintes, l'éclat des dorures, la beauté des dessins produisent une certaine impression. Le maître-autel, l'iconostase, consiste, comme dans toutes les églises du rite orthodoxe, en un buffet qui sépare le sanctuaire de la nef principale. Dans la cathédrale de l'Assomption, le buffet s'élève jusqu'à la voûte, et offre une extrême variété d'images saintes richement dorées sur ses cinq étages. Outre le portrait de la Vierge de Vladimir, attribué à l'évangéliste Luc, et le portrait du Sauveur, dont la provenance est inconnue, l'Assomption possède encore l'antique siége des czars. Ce temple, original par son architecture autant que par la splendeur de ses décors, le nombre et la variété de ses peintures, et surtout par les souvenirs historiques qui s'y rattachent, sollicite vivement l'admiration. »

Il reste peu à dire des autres églises de Moscou, elles se ressemblent toutes, et après les cathédrales de l'Assomption et de l'Archange, il n'y a plus que des choses déjà connues. Pour les édifices religieux, l'originalité réside dans l'aspect extérieur, dans ces dômes coquettement dorés et ces cloches suspendues, à jour, au cintre des fenêtres. En dedans, toujours de l'or, des pierres précieuses et des images saintes ; l'art est remplacé par la profusion. Sous ce rapport du moins il n'y a pas de comparaison à faire entre les églises grecques et les basiliques de l'Occident, enrichies de toutes les merveilles de l'art chrétien.

LA BOURSE.—LE TROITZKOY-TRAKTIR.

La Bourse de Moscou se tient tout auprès du Grand-Bazar, dans un grand bâtiment affecté à cette destination, ou plutôt dans les salles d'un restaurant célèbre, appelé *Troïtzkoy traktir*, où les négociants et les courtiers se réunissent pour régler leurs affaires. Les restaurants russes en général, et particulièrement le Troitzkoy traktir qui en est le type, sont assez originaux pour ne pas être oubliés dans une promenade rapide à travers les choses remarquables de Moscou.

Celui dont il s'agit occupe tout le premier étage d'une vaste maison située juste en face de la Bourse, et se compose de sept à huit salles pleines de petites tables où trois personnes peuvent à peine se placer. Dans le coin le plus apparent de chacune de ces salles, est suspendue l'image sainte devant laquelle brille un cierge allumé. A peine entré, le client est assailli par une nuée de garçons qui s'empressent de le débarrasser, l'un de son chapeau, l'autre de son paletot, le troisième de son parapluie, s'il en a un, ce qui est toujours prudent à Moscou. Ces garçons ont un costume qui paraît d'abord assez bizarre ; il est tout blanc et ne se compose que d'une chemise, d'un caleçon flottant et d'un ample tablier. A l'extrémité des salles, se trouve une rotonde dont les fenêtres sont percées dans des murs tellement épais que l'on a pu y installer des tables. C'est là qu'il faut aller s'asseoir si l'on veut avoir une idée complète de l'établissement. Dès que l'on a choisi sa place, le garçon vous apporte la carte du jour, longue kyrielle de plats exclusivement russes et dans laquelle un Russe seul peut se reconnaître.

(*Correspondance de Moscou à l'*INDÉPENDANCE BELGE.)

Pour extrait :

FÉLIX PIGEORY.

MOSAÏQUE.

Peintures de M. Th. Couture, à Saint-Eustache. — Travaux de restauration à l'église de Saint-Etienne-du-Mont. — Trois *saintetés*, par M. Bouterweck. — Portrait du prince impérial. — Un dessin et un portrait de M. Ingres.—Agrandissements et embellissements du Palais des Tuileries.— Antiquités du monument.—Départ de Mlle Rachel.—Un palais du prince Napoléon à l'avenue Montaigne.—Nécrologie : J.-M. Saint-Eve, graveur. — Obsèques de Théodore Chassériau. — Concours universel pour la statue équestre du duc de Wellington.—M. Bœck, de Christiania.— *Histoire officielle du couronnement de l'Empereur Alexandre II*, par M. le comte de Pologabe.

Les peintures de la Chapelle de la Vierge, en l'église Saint-Eustache, confiées à M. Th. Couture, sont terminées, et le maître lui-même les a vernies durant la dernière semaine de septembre passé. On n'ignore pas que les chapelles des bas-côtés et l'abside du monument, décorées vers le milieu du XVII^e^ siècle, avaient depuis disparu sous le badigeon, où elles n'ont été découvertes qu'en 1849, époque à laquelle elles ont été restaurées par les soins de l'autorité municipale.

L'ornementation des autres chapelles latérales, assez nombreuses, comme on sait, sont toutes de récentes dates ; elles sont l'ouvrage de MM. Pils, Biennoury, Signol, Delorme, Pichon, Magimel, Larivière, Vauchelet, Lazerges, Barrias, Lehenoff, Gourlier, Bézard, et autres artistes de mérite. Les classiques, une certaine quantité d'experts qui se proclament compétents, et par-ci, par-là, des esprits rigides, ont protesté lorsque le sanctuaire de la Mère du Christ a été

confié aux inspirations et aux mains profanes de M. Thomas Couture, incapable, soûtenaient-ils, de faire de la peinture religieuse autrement que dans le style de l'*Orgie romaine*. A entendre ces arbitres exclusifs, il aurait fallu investir de la pieuse tâche, un de ces hommes qui se croient profonds parce qu'ils sont importuns à force de vouloir être catholiques, et aussi parce qu'ils n'ont, pour la plupart, ni charme ni couleur. L'achèvement de la trilogie mystique de M. Couture, il est permis de l'écrire sans manquer à personne, va sensiblement compromettre la renommée éphémère de maintes chapelles voisines.

Le sujet principal, placé au-dessus de l'autel, représente la vierge rayonnante dans le ciel et acceptant la dédicace du lieu saint placé sous son vocable. D'une couleur chaude et vigoureuse, et d'un beau caractère de dessin et d'expression, ce groupe de la Mère et de l'Enfant est lumineux de lui-même. On dirait que de longues effluves de flamme s'échappent des divins nuages ; de beaux groupes d'anges entourent la Vierge et l'adorent. — Les deux scènes de droite et de gauche, comme une gamme plus sombre et plus vigoureuse, ajoutent à l'effet de l'éclatante composition du centre ; au midi, c'est la *Vierge consolatrice des affligés*, sous la forme d'une statuette de pierre surmontant une croix, dans une riante campagne. De belles jeunes filles et un jeune pâtre sont agenouillés aux pieds du signe de la Rédemption. Derrière ces trois figures, qui personnifient en quelque sorte les afflictions morales, un second groupe qui représente les douleurs physiques. Les malades, les paralytiques, des blessés tendent leurs mains vers la céleste image et se sentent soulagés. Au nord, la Mère du Sauveur se montre sous les apparences de l'étoile des litanies : *Stella Maris !* Des hauteurs du firmament, l'ange gardien protége un naufrage admirablement composé, plein de mouvement, de terreur, et en même temps d'espérance.

Les merveilles artistiques de M. Thomas Couture, produiront un saisissant effet lorsqu'elles seront offertes aux regards de la foule ; elles se distinguent par l'excellence de leur disposition, l'irréprochable pureté du dessin, le coloris à la fois riche et simple, mais encore elles sont traitées avec un fini et un soin qui n'inquiètent guère d'habitude les peintres d'histoire. Quant à ce qui est de leur valeur décorative, elles sont d'un inappréciable prix.

Tandis que ces heureux événements se passent à Saint-Eustache, des travaux d'amélioration et de réparation sont en plein cours à Saint-Etienne-du-Mont, pour lesquels a été dressé un plan de restauration générale. L'origine de cette église remonte à 1221 ; elle fut successivement réparée et agrandie en 1491, 1538, 1605, 1606. Saint-Etienne est une des plus curieuses églises de Paris ; son architecture offre un gracieux mélange du style gothique et de celui de la Renaissance ; les voûtes en ogive de la nef et des bas-côtés sont pleines de hardiesse et d'élégance. Le magnifique jubé sert de modèle aux artistes. On remarque aussi les deux beaux escaliers qui s'enroulent en spirale autour du fût des colonnes accostant ce jubé.

Dans ce curieux édifice reposent plusieurs hommes célèbres. Inutile de dire en détail que c'est dans deux chapelles du bas côté méridional, touchant au transept, qu'ont été transportés, au milieu des désastres révolutionnaires, de la basilique de Soufflot travestie en Panthéon, une partie des reliques et le tombeau de Sainte-Geneviève, la bienheureuse patronne de Paris, à laquelle la métropole a voué depuis Clovis une dévotion impérissable.

Un de nos artistes dont le nom rappelle des productions remarquables, M. Bouterweck, vient d'achever trois compositions destinées à une église de caractère ogival. Avant de faire partir ses *saintetés* pour leur destination, M. Bouterweck a ouvert son atelier à ses confrères, afin de leur soumettre ses ouvrages qui ne pourront pas figurer à l'exposition de l'année prochaine. L'une de ces toiles représente *St Thaddée apôtre*. Les deux autres ont pour motifs : 1° La *Vierge contemplant douloureusement la couronne d'épines ;* 2° *St Joseph regardant l'enfant Jésus couché dans son berceau* ; les deux compositions, traitées dans un style simple et grandiose, unissent la beauté de la couleur à la majesté du geste ; hautes de deux mètres et demi ce sont peut-être les chefs-d'œuvre de leur auteur.

M. François Winterhalter, auteur de plusieurs portraits de l'Empereur et de l'Impératrice, a commencé celui du prince impérial.

L'auteur du plafond d'Homère, M. Ingres, est de retour à Paris. Malgré ses quatre-vingt-deux ans, le chef d'école a exécuté durant les loisirs de ses vacances, un dessin colorié représentant la *Naissance des Muses présidée par Jupiter ;* il y a quinze personnages de petite dimension, mais dessinés et groupés avec beaucoup d'art. On parle aussi d'un portrait d'enfant, ressemblance de famille ; c'est la nièce du maître lui-même, qui offre le pain bénit devant l'autel de la Vierge.

Après les monuments religieux, les monuments impériaux. D'importantes modifications architectoniques s'accomplissent au palais des Tuileries. Du côté du jardin, à la place de la terrasse qui, près du pavillon de l'Horloge, subsistait encore du plan de Philibert Delorme, on a construit, à notre grand regret, tout un corps de bâtiment parallèle à celui élevé, sous le dernier règne, par feu Fontaine, et à la démolition duquel nous aurions battu des mains. Les Tuileries offrent cela de particulier que, depuis Catherine de Médicis, presque tous les souverains se sont plu à l'augmenter et à l'embellir. A Ph. Delorme succède l'architecte Bullant, puis c'est André Du Cerceau, et plus tard Etienne Dupeyrac, qu'Henri IV, ayant trouvé les appartements insuffisants, charge d'en accroître l'étendue.

C'est au Béarnais que l'on doit les deux corps de bâtiment en prolongation des pavillons d'angle l'un au nord, l'autre au midi, afin de joindre la grande galerie du bord de l'eau et rattacher ainsi le Louvre aux Tuileries. Mais cette résidence souveraine, à l'édification de laquelle on a travaillé consécutivement pendant plus d'un siècle, n'a été complétement terminée et convenablement habitable que pendant les premières années du règne de Louis XIV. Anne d'Autriche, pendant la minorité de ce monarque, fit continuer, sur les dessins de Ledan, les augmentations entreprises sous Henri IV, terminer les distributions intérieures des appartements, et enfin achever, au midi, la réunion des deux palais.

La réunion de bâtiments de styles si différents produisait un contraste choquant que Louis XIV chargea Le Vau, auquel on adjoint Dorbay, de faire disparaître. Les architectes chargés de régulariser un palais dont ils étaient contraints de respecter les constructions premières, ont eu à exécuter un travail ingrat, qu'on ne saurait, même aujourd'hui, juger avec sévérité. Sous Louis XV, Servandoni, architecte, peintre et mécanicien, organisa le théâtre des machines qui fut le

premier construit à Paris, où la Comédie-Française, l'Opéra, la troupe italienne, ont tour à tour donné des représentations devant la cour. En 1793, la salle de spectacle fut détruite pour y établir la salle des séances de la Convention. Lorsque le premier consul Bonaparte décida qu'il fixait sa résidence aux Tuileries, les appartements ne présentaient que ruines et dévastations. Le château fut aussitôt dégagé des bâtisses élevées jusque sur ses façades. On sépara la cour d'honneur du Carrousel par une grille. Dans l'intérieur du palais, des distributions nouvelles s'exécutèrent. Une chapelle, une salle de conseil, le théâtre succédèrent aux tréteaux de la Convention. Le pavillon Marsan, entièrement renouvelé, le cabinet de l'empereur, la salle des Maréchaux, datent de cette époque.

De nombreux changements ont été aussi opérés sous le roi Louis-Philippe. Le plus capital, nous ne dirons pas le meilleur, a été la suppression du grand escalier construit sous Louis XIV, qui était devenu une obstruction, au dire de quelques mécontents, par suite de certaines modifications ultérieures dans lesquelles le grand roi n'a rien à voir. L'escalier, d'une seule volée, en forme d'échelle de Jacob, est l'œuvre de Fontaine, l'architecte de toutes les dynasties sous lesquelles il a vécu, y compris la première et la seconde république, et dont les conceptions ont rarement été heureuses dès qu'il n'a plus été soutenu par le concours de Percier. La moindre des qualités de l'escalier actuel est à coup sûr la majesté. Sous l'empire de Napoléon III, non compris les remaniements et le corps de bâtiment dont il a été parlé plus haut, un passage de plain-pied, accessible même aux voitures, a été rouvert entre le jardin et la cour d'honneur, laquelle, divisée jusque-là en plusieurs compartiments, a été éclairée et nivelée dans toute son étendue pour ne faire qu'une seule et vaste place, puis bordée de larges trottoirs garnis d'une innombrable quantité de candélabres.

Voici en peu de mots le développement successif du palais des Tuileries. Le pavillon exécuté par Ph. Delorme, maison de campagne princière, comprend le pavillon du milieu et les deux portiques d'arcades qui l'accompagnent : il a 113 mètres d'étendue. Les deux corps de bâtiment décorés de deux ordres d'architecture, élevés par Bullant et Du Cerceau, ont chacun 25 mètres 50 centimètres. Les grands bâtiments à immenses pilastres ont été construits par Du Cerceau et Dupeyrac, et ont chacun 53 mètres d'étendue ; enfin, les pavillons de Flore et de Marsan, 23 mètres. Ainsi l'étendue générale du palais des Tuileries, du côté ouest, est de 316 mètres, largeur qui est celle du jardin. La façade qui regarde le Carrousel ne mesure que 270 mètres.

Un regrettable événement pour les arts, que la presse avait prévu et qu'elle appréhendait d'un jour à l'autre, s'est finalement produit. Il est bien vrai que Mlle Rachel a quitté la France. La Melpomène antique, ressuscitée à la gloire de notre dix-neuvième siècle, qui n'a pas d'ailleurs que celle-là, la sublime interprète de Corneille et de Racine, que la scène peut-être ne reverra plus, s'est embarquée, le jeudi 2 de ce mois, à Marseille, sur le bâtiment qui la conduit à Alexandrie, où elle passera l'hiver sur une cangue qui stationnera sur le Nil sans venir toucher terre. La grande artiste a préparé elle-même, avant de partir, tous les actes relatifs à la vente de son hôtel et de ses diverses propriétés. Toutes ses dernières dispositions ont été faites avec un grand calme, dont elle ne s'est pas départie lorsqu'il s'est agi de faire ses adieux : elle a réuni autour d'elle les membres de sa famille, ses amis et ses domestiques, leur a distribué quelques souvenirs précieux, et leur a adressé une allocution touchante. Tous pleuraient ; elle seule conservait une sérénité d'âme et un visage gravement impassible. Il y a lieu de penser, d'après l'affluence des demandes qui sont déjà adressées au notaire, Me Lemonnier, qui est chargé de la vente de son hôtel, qu'il ne manquera pas d'acquéreur pour l'acheter ce qu'il vaut.

S. A. I. le prince Napoléon fait construire en ce moment un palais, avenue Montaigne, non loin du jardin Mabille. Cet édifice, de forme grecque, est orné de portiques, de statues, de colonnes et de moulures ; le goût italien moderne y domine. Le monument qui s'achève ressemble à ces villas qu'affectionnent les princes romains ; il a une grande étendue. Les toits en sont posés et les ouvriers de presque tous les corps d'état mettent activement la dernière main aux appartements.

Les arts ont récemment perdu une de leurs notabilités, le graveur J.-M. Saint-Eve, élève de MM. Richomme et Vibert, qui avait remporté le premier prix de gravure en 1840. Serviteur dévoué des œuvres sérieuses, Saint-Eve avait envoyé au salon de 1847 le portrait d'André del Sarte, et à celui de 1848, celui de *la Madone de Foligno* et *la Poésie*, travaux qui lui avaient valu la médaille de 1re classe. Plusieurs autres planches de cet artiste distingué ont aussi eu leur place aux expositions de 1851 et de 1855. J.-M. Saint-Eve n'avait que quarante-six ans lorsqu'il rendit le dernier soupir ; il était né à Lyon en 1810. Une des particularités de sa carrière artistique est celle qui suit : Il avait refusé, à ce qu'on assure, la reproduction de *l'Orgie romaine*, de M. Couture, ne pouvant se résoudre à s'éloigner de ses études classiques et de ses labeurs de prédilection.

L'art français vient de faire une perte douloureuse. Un des peintres les plus remarquables et les plus aimés de notre école, Théodore Chassériau, a succombé la semaine dernière dans la force de l'âge et du talent. Les obsèques du regrettable artiste ont eu lieu vendredi 10 octobre à l'église Notre-Dame-de-Lorette, sa paroisse, avec un grand concours d'amis ; la dépouille mortelle a été portée au cimetière du Nord.

La Société du Cercle artistique et littéraire de Bruxelles a reçu ces jours derniers, du bureau des travaux publics de Londres, communication des pièces relatives à un concours ouvert aux artistes de tous les pays, pour un monument à ériger à la mémoire du duc de Wellington. *L'Indépendance belge*, à laquelle sont empruntées les lignes qui précèdent, prévient « les artistes qui désireraient prendre connaissance desdites pièces, de s'adresser au local de la Société, Grand' Place à la Maison du Roi. » Pareil avis n'a pas dû être expédié en France, au ministère d'État et de la maison de l'Empereur. Il est à désirer que ce ne soit point un Français qui soit le vainqueur dans ce concours, comme c'est un de nos compatriotes, M. Bonnardel, de Lyon, qui a triomphé pour la gravure de la grande médaille d'honneur de l'Exposition universelle de Londres.

Avant de quitter Christiana, le prince Napoléon a décoré de l'ordre de la Légion d'honneur, M. Bœck, auteur d'une lettre remarquable, adressée à la section des sciences de l'Institut impérial de France.

Des lettres de Saint-Pétersbourg annoncent que M. le comte Pologabe, connu comme écrivain, a été nommé rédacteur de l'*Histoire officielle du Couronnement de l'Empereur Alexandre II*. La partie artistique

de ce travail est confiée à MM. Blanchard, collaborateur de l'*Illustration* de Paris ; Timm, rédacteur de la *Gazette des Beaux-Arts* de Russie, et Zichy, sous la direction du prince Gagarin. On attend généralement la prochaine introduction du nouveau calendrier ; le clergé, lui-même, verrait avec plaisir cette innovation, puisque, dans les relations habituelles, on se sert constamment du calendrier grégorien.

HENRY DE SAINT-DIDIER.

ACADÉMIE ROYALE DES BEAUX-ARTS

DE BRUXELLES.

DISTRIBUTION DES PRIX.

La distribution des prix aux élèves de l'Académie royale des Beaux-Arts de la ville de Bruxelles a eu lieu dimanche 28 septembre, à midi, dans le temple des Augustins, sous la présidence de M. le bourgmestre, assisté de MM. les échevins Fontainas, Walter et Jacobs. Avec cette exactitude qu'un proverbe dit être la politesse des rois et qui est, en réalité, la politesse de tout le monde, les magistrats municipaux faisaient, à l'heure fixée par le programme, leur entrée aux sons médiocrement justes de la musique du corps des pompiers, jouant *la Brabançonne* du haut de la tribune de l'orgue.

L'air national fini, M. Fontainas a pris la parole et a lu un discours bref contenant d'excellents conseils à l'adresse des élèves de l'Académie. Après quelques autres bons avis, M. Fontainas rappelle que la mesure par laquelle la fréquentation des différents cours appartenant à une même branche de l'art avait été rendue obligatoire pour les élèves de l'Académie, rencontra une certaine opposition ; mais il ajoute que ses bons effets sont maintenant constatés par un progrès général des études.

M. Alexandre Henne, secrétaire de l'Académie, se lève après M. l'échevin Fontainas, et présente un exposé de la situation de l'école des Beaux-Arts. Il fait connaître que les cours ont été fréquentés l'année dernière par 620 élèves dont 391 appartiennent aux professions industrielles. Dans la plupart des classes il y a eu progrès ou du moins force des études. Dans d'autres classes, celles de composition pour l'architecture et la sculpture, il n'y a pas eu de prix décerné. M. Henne félicite le jury d'avoir usé, en cette circonstance, d'une juste sévérité. Les prix n'ont de valeur que lorsqu'ils sont mérités.

Après ces deux discours, les prix ont été distribués aux applaudissements des parents et amis des lauréats. En moins de trois quarts d'heure tout était fini. Les récompenses ont été décernées dans l'ordre suivant :

ENSEIGNEMENT PRÉPARATOIRE. — *Classe de dessin linéaire et dessin à vue.* — Professeur, M. Tasson-Snel. — 28 élèves ont pris part au concours. — Deux prix. — *Dessins d'ornement d'après l'estampe.* — 26 concurrents. — Trois prix. — *Dessin ombré, 4e classe de principes.* — Professeur, M. Meulenbergh. — 47 concurrents. — Trois prix.

COURS INFÉRIEUR D'ARCHITECTURE. — Professeur, M. Tasson père. — 3e *section de la 3e classe.* — 46 concurrents. — Un prix. — 2e *section.* — 43 concurrents. — Un prix. — 1re *section.* — 27 concurrents. — Un prix.

ENSEIGNEMENT MOYEN. — *Classe de dessin ombré d'après l'estampe.* — *Principes.* — 3e *classe.* — *Tête.* — Prof. : M. Meulenbergh. — 28 concurrents. — Deux prix. — 2e *classe.* — *Tête d'expression.* — Prof. : M. Decoene. — 25 concurrents. — Trois prix. — 1re *classe.* — *Figure académique.* — 22 concurrents. — Trois prix. — *Dessin d'après la bosse.* — *Tête antique.* — Prof. : M. Delantsheer. — 23 concurrents. — Trois prix. — *Classes de modelage d'après l'antique.* — Prof. : M. Jéhotte. — 2e *classe.* — *D'après le buste.* — 5 concurrents. — Un prix. — 1re *classe.* — *D'après la figure.* — 4 concurrents. — Un prix. — *Dessin de l'ornement d'après le plâtre.* — Prof. : M. Tasson-Snel. — 2e *section.* — 11 concurrents. — Deux prix. — 1re *section.* 8 concurrents. — Un prix. — 2e *classe d'architecture.* — Prof. : M. Payen. — 2e *section.* — 9 concurrents. — Un prix. — 1re *section.* — 11 concurrents. — Deux prix. — *Perspective.* — Prof. : M. Bossuet. — *Classe élémentaire.* — 12 concurrents. — Deux prix. — *Classe supérieure,* — 6 concurrents. — Un prix.

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR. — *Dessin d'après la bosse.* — *Figure antique.* — Prof. : M. Roberti. — 21 concurrents. — Deux prix. — *Anatomie.* — Prof. : M. Graux. — 3 concurrents. — Un prix. — *Modelage d'après nature.* — Prof. : M. Jéhotte. — 5 concurrents. — Un prix. — *Dessin d'après nature.* — Prof. : M. Navez. — 15 concurrents. — Deux prix. — *Classe de composition.* — 1re *classe d'architecture.* — Prof. : M. Suys. — 5 concurrents. — Pas de prix. — *Composition historique entre les sculpteurs.* — Prof. : M. Jéhotte. — 4 concurrents. — Pas de 1er prix, un second prix. — *Composition historique entre les dessinateurs.* — Prof. : M. Navez. 7 concurrents. — Un prix. — *Peinture.* — Prof. : M. Navez. — *Peinture d'après nature.* — 12 concurrents. — Deux prix. — *Composition historique.* (Esquisses peintes.) — 3 concurrents. — Un prix.

SOCIÉTÉ DES BEAUX-ARTS

DE GAND.

CONCOURS DE GRAVURE 1855-1856.

Par son programme du 16 juin 1855, la section plastique de la Société royale des beaux-arts et de littérature de Gand, a ouvert un triple concours de gravure à l'eau forte et de gravure sur bois. — Pour le premier concours : gravure à l'eau forte, *sujet à figures*, prix : une médaille d'or de deux cents francs; trois planches concurrentes sont parvenues à la Société. La première, portant pour devise : *Éprouvez tout; tenez-vous fortement à ce qui est bon;* la deuxième, ayant pour signe distinctif une *Tête d'enfant;* la troisième, marquée d'un triangle.

Pour le second concours : gravure à l'eau forte, *paysage* ou *marine*, prix une médaille d'or de cent cinquante francs; une seule planche a été envoyée. Sa devise est : *Art et patrie.* — Pour le troisième concours : gravure sur bois, *sujet à figures*, prix une médaille d'or de cent cinquante francs; pas de concurrents.

Le *jury de jugement* a été composé de MM. Erin Corr, professeur de gravure à l'académie royale d'Anvers; Th. Canneel, professeur-directeur de l'académie de Gand; Charles Onghena, graveur à Gand; De Buck-Vanderwaerden et Ernest van Loo, membres de la direction de l'académie de Gand. — Le jury ayant formulé son jugement, les conclusions en ont été ratifiées par la Société, et dans la séance du samedi 20 septembre dernier, il a été procédé à l'ouverture des billets cachetés. — Concours de gravure à l'eau-forte, *sujet à figures*, la *médaille d'or de deux cents francs* n'est point décernée.— Il est accordé une *médaille de cent francs* à chacune des deux gravures suivantes : n° 1, *la Tente de la femme du pêcheur*, par M. Guillaume Linnig, peintre et graveur, à Anvers; et n° 2, *le Piferari à la fontaine*, par M. J. Meganck, peintre et graveur, à Bruxelles.

Concours de gravure à l'eau-forte : *paysage;* la médaille d'or de cent cinquante francs n'est pas décernée. — Il est accordé au paysage : *les Voyageurs au gué de la rivière*, par M. Joseph Linnig, peintre et graveur, à Anvers, une médaille de cent francs.

EDMOND DE BUSSCHERR,
secrétaire de la Société.

Gand, 28 septembre 1856.

CORRESPONDANCE.

AU DIRECTEUR DE LA REVUE DES BEAUX-ARTS.

EXPOSITION DE GAND.

I.

M. LIEVIN DE WINNE.

Souscripteur de la REVUE DES BEAUX-ARTS, je viens vous prier, M. le Directeur, de vouloir bien réparer un oubli qui s'est glissé dans le compte rendu de l'Exposition de Gand. Il s'agit d'un jeune peintre gantois, M. Lievin de Winne, qui a obtenu un légitime succès dans ce tournois artistique, ainsi que l'ont constaté les principaux organes de la presse belge.

M. Lievin de Winne avait, au Salon de Gand, *un Christ au Jardin des Oliviers*, d'un sentiment sévère et d'une puissance de ton remarquable; en outre, un grand portrait qui a obtenu les sympathies des connaisseurs, par son exécution solide, large et lumineuse, ainsi que par son dessin ferme et accentué. Sa Majesté le roi des Belges, dit le *Messager de Gand*, s'est arrêtée devant le portrait de M. de Winne, et a exprimé le désir de féliciter l'artiste qui, par malheur, n'était pas là pour recevoir les encouragements du souverain.

J'ajouterai que M. de Winne n'est pas à son premier début; il a exposé, il y a deux ans, à Bruxelles, un *saint François en extase*, qui a fait sensation et qui a été, sur les ordres de S. A. R. Mgr le duc de Brabant, acquis pour sa galerie particulière.

Dans l'espoir qu'il vous conviendra, M. le Directeur, d'accueillir la présente communication, je vous prie d'agréer l'assurance de ma considération distinguée,

JULES BRETON,
peintre.

Courrière (Pas-de-Calais), 1er octobre.

II.

M. ÉDOUARD DE VIGNE.

Le compte rendu du Salon de Gand, inséré dans les précédentes livraisons de la REVUE DES BEAUX-ARTS, prouve, M. le Directeur, vos excellentes intentions pour tenir vos lecteurs au courant des mouvements artistiques à l'étranger comme en France; vous prenez à tâche de n'omettre aucun des noms qui tiennent un rang honorable dans les écoles dont vous signalez la marche et le développement.

C'est donc bien involontairement que, parmi les paysagistes belges qui ont le plus contribué à l'éclat de la dernière exhibition gantoise, le correspondant de ce recueil n'a pas cité M. Edouard de Vigne, qui, depuis longtemps, occupe dans notre école flamande une place distinguée. M. de Vigne, médaille d'or, à Paris, en 1844, mention honorable en 1851, dont le tableau : *Vue prise à Orléans*, fait maintenant partie du salon d'Amsterdam, avait à Gand quatre paysages, dont deux de grande dimension où sa réussite fut complète.

Le premier de ces ouvrages est une *Vue prise aux Pyrénées;* le fond du sujet est rempli de vérité : un amas de montagnes de neige; l'avant-plan est traité de main de maître, les sapins qui s'y trouvent sont incomparables. La seconde toile est un *Site boisé aux environs de Badicofani*, versant occidental des Apennins. Il y a dans cette composition une percée dans le

bois, à s'y méprendre de vérité, les arbres brossés avec beaucoup de science.

Les œuvres dont la rapide analyse précède, ont sensiblement profité au renom de M. de Vigne, aussi, a-t-il été appelé auprès de toute la famille royale qui l'a complimenté. L'habile artiste s'occupe maintenant d'un tableau représentant le *Ravin de Tivoli*, *les temples de Vesta et de la Sybille*.

Agréez, je vous prie, M. le Directeur, l'assurance de ma parfaite considération,

UN ABONNÉ.

Gand, 3 octobre.

SOCIÉTÉ LIBRE DES BEAUX-ARTS.

BULLETIN N° 572.

PRÉSIDENCE DE M. ROUGET.

Séance du 7 Octobre 1856.

La séance est ouverte à sept heures et demie.

Lecture et adoption du procès-verbal.

Correspondance :

Trois numéros du *Builder* renvoyés à M. Moultat, qui est chargé de nouveau de rendre compte de cette publication artistique anglaise.

Un exemplaire de *l'Encyclopédie de la Photographie*, par M. Legros.

Deux exemplaires d'un ouvrage intitulé : *La Cinéide ou la Vache reconquise*, par l'abbé Ch. du Vivier de Streel, curé de Saint-Jean à Liége, vice-président de l'Institut archéologique liégeois, chevalier de l'ordre Léopold et de la Croix de fer.

Prospectus du *Courrier de la librairie*.

Bulletin de photographie.

Journal de la Société impériale et centrale d'horticulture.

Deux numéros de *l'Univers musical*.

Mémoires de l'Académie de Stanislas.

Opuscule sur Jeanne d'Arc, par M. Pernot.

Demande d'admission dans la section des statuaires, présentée sous les auspices de MM. P. Carpentier et Chaudet. Cette demande est renvoyée à M. Husson, vice-président de cette section.

La correspondance étant épuisée, M. le Président annonce qu'il a reçu l'avis d'ordonnancement de payement de la subvention accordée à la Société.

Lettre de M. Lusson, accompagnant la notice nécrologique sur feu Lacornée, dont la Société l'avait chargée. Le secrétaire général donne lecture de cette notice, qui doit être imprimée par les soins de l'auteur et de la famille du défunt.

La parole est donnée à M. Pernot pour lire un rapport sur les bulletins de la Société archéologique de Sens. Notre collègue commence par féliciter la ville de Sens d'avoir créé dans son sein une Société de savants et d'artistes aussi remarquables, et par témoigner le désir de voir toutes les grandes cités de France agir de même; car toutes ont des souvenirs, des monuments curieux, importants aux points de vue religieux, civils ou militaires, et l'on peut dire que les sciences et les beaux-arts sont toujours des propriétés publiques; puis, passant à l'examen des volumes dont il rend compte, il signale plusieurs notices sur un denier du roi Raoul; des rapports sur les fouilles exécutées sur l'emplacement des trois églises successivement élevées sur le tombeau de sainte Colombe, de l'an 274 à 1143; la découverte faite à Malay-le-Vicomte, d'une terre de Sienne possédant toutes les qualités de la véritable terre de Sienne, et préférable même pour les teintes claires; des détails sur la numismatique senonaise; la description d'un dyptique de la bibliothèque de Sens; enfin, l'office de la fête des Fous à Sens, dont le texte est dû à M. Félix Bourquelot.

M. Renaud adresse à la Société des spécimen de peinture sur porcelaine, émail et ivoire. M. Corplet est chargé de faire un rapport sur ces travaux intéressants.

Le Secrétaire-général,
HENRI DE SAUCLIÈRES.

Ordre du jour de la séance du 21 octobre 1856.

Lecture du procès-verbal. — Correspondance. — Nomination d'un candidat dans la section des statuaires. — Rapport de M. Corplet sur les travaux de M. Renaud.

TRAVAUX DE LA SOCIÉTÉ.

NOTICE HISTORIQUE
SUR
LA BOURDONNAIS.

DEUXIÈME PARTIE.

L'expédition qu'il méditait n'ayant pas lieu, La Bourdonnais profita de sa liberté pour aller revoir sa patrie, dans laquelle il revenait avec une fortune très-considérable.

Arrivé à Saint-Malo (en 1733), il ne tarda pas à épouser Mlle Le Brun de la Franquerie, d'une des familles les plus distinguées de la ville [1].

A cette époque, une grande pensée que nour-

[1] Son père, Gilles Le Brun, sieur de la Franquerie, capitaine de vaisseau, portait : d'argent à un lion de gueules accompagné de trois étoiles rangées en chef de même et d'un croissant en pointe aussi de gueules. (*Armorial manuscrit des généralités*, *Bibliothèque Impériale*.

rissait La Bourdonnais le poussa vers Paris. Là, deux frères que leur haute capacité avait élevés l'un au poste de contrôleur général des finances, l'autre à celui de commissaire du Roi près la compagnie des Indes, MM. Orry et de Fulvy, l'accueillirent avec une bienveillance marquée et, ce qui fut encore plus doux pour notre héros, ce bon accueil s'étendit aux idées qu'il venait leur exposer. Le tact d'un homme d'État lui fait aisément apprécier la véritable valeur de ceux qui lui sont présentés; M. le comte de Maurepas, alors ministre de la marine, vit donc promptement le parti qu'on pouvait tirer d'un marin tel que La Bourdonnais; et après l'avoir entendu, chose plus rare, après l'avoir écouté, ce spirituel ministre voulut à son tour que le cardinal de Fleury le connût.

Le tableau qu'il faisait de l'île de France semblait tout nouveau; jusque-là, on considérait plutôt cette possession pour ce qu'elle était que pour ce qu'elle pouvait devenir, « l'entrepôt de la France et de l'Asie, le boulevard de nos établissements, la terreur des ennemis, » comme le démontrait facilement La Bourdonnais. Après les bénéfices considérables qu'il avait faits en si peu d'années, on était bien forcé de s'incliner devant l'évidence, et de rendre hommage aussi à cette générosité de sentiments qui le portait à initier l'Europe entière aux connaissances dont lui seul aurait pu vouloir profiter; il donnait donc à la fois la preuve d'une grande portée de vues et celle du désintéressement le plus complet. Ce double mérite fit penser aux ministres du Roi que le meilleur moyen de ne pas compromettre l'exécution des plans qu'avait déroulés devant eux l'ardent capitaine, était de l'en charger, et le jugeant digne de toute façon d'occuper une position éminente, ils le firent nommer gouverneur général des îles de France et de Bourbon, avec pouvoir d'y commander les vaisseaux de la compagnie des Indes.

S'y étant rendu en 1735, il commença par faire faire le recensement des habitants et des esclaves de tout sexe et de tout âge; le total montait seulement à cent quatre-vingt-dix blancs et six cent quarante-huit noirs [1]. Combien de nos villages en France ne sont-ils pas plus peuplés? De si faibles ressources n'effrayèrent pourtant pas le nouveau gouverneur; il ne venait pas pour jouir en paix des fruits d'une récolte dès longue main préparée; il voulait fonder une colonie dont il comprenait l'importance future; on pouvait le croire presque seul; mais un véritable génie a toujours tout prêts, en lui-même, des auxiliaires invisibles qui se multiplient à l'infini et semblent grandir à mesure que les difficultés augmentent.

Nous n'entreprendrons pas de tracer ici la physionomie exacte que devaient avoir nos colonies avant l'arrivée de La Bourdonnais; tout ce que nous dirions serait au-dessous de ce spectacle désolant qu'offrait la plus riche nature placée sous l'inhabile direction d'hommes indolents n'étant capables de rien et pourtant capables de tout, comme ceux dont parlait naguère un de nos orateurs les plus remarquables de l'Assemblée constituante [1]. Un grand nombre d'esclaves, ne pouvant plus supporter les traitements barbares que la fantaisie de maîtres stupides leur faisait endurer, s'étaient réfugiés dans les bois, d'où on ne les voyait sortir qu'avec terreur; le désordre et l'insubordination étaient presque autorisés même par les chefs militaires, ces derniers remparts de la discipline. Récemment, on avait vu les soldats, soutenus par des officiers, arborer le pavillon hollandais, et un commandant capituler avec eux, leur promettant amnistie générale pour les arrêter sur le seuil de l'infamie et les retenir au service du Roi! En tout lieu régnait l'état sauvage, sauf l'énergique et industrieux esprit des peuplades non civilisées; nulle part on n'aurait pu trouver un chemin tracé ni une voiture; nous ne parlons pas des chars enfantés par le luxe moderne, mais du plus modeste des véhicules destinés aux travaux des champs. Il est vrai que le palais du gouverneur était représenté par une misérable baraque et que les habitants vivaient dans des cabanes.

Pour opérer la transformation radicale que rêvait le philanthrope La Bourdonnais, il fallait parvenir à convaincre des esprits bien endurcis, les séduire par des promesses promptement réalisables; c'est à quoi on le vit s'attacher, ce fut vers ce premier but que se dirigèrent ses efforts.

[1] La population actuelle des deux îles peut être portée à plus de 80,000 âmes.

COMITÉ CENTRAL DES ARTISTES.

(230e séance. 8e année.)

Séance du 3 *Octobre* 1856,

PRÉSIDENCE DE M. PAUL CHAREAU.

Vice-Président.

La séance est ouverte par la lecture du procès-verbal qui est adopté.

M. le président donne lecture d'une lettre de Mesdemoiselles Pauline et Aglaé Minet, qui remercient le Comité de leur avoir donné le titre de membre honoraire du Comité central des artistes.

[1] M. le comte de Falloux.

Notre érudit collègue, M. Emile Bellier de la Chavignerie, fait hommage au Comité d'une nouvelle brochure dont il est l'auteur, et qui est intitulée : *Etudes sur le Pays Chartrain. — Dix lettres (dont huit inédites) au sujet du* PENTATEUCHUS *de Jacques Félibien, chanoine et archidiacre de Notre-Dame de Chartres.* M. le président remercie M. Bellier et ordonne le dépôt de son ouvrage aux archives.

MM. Pauly, homme de lettres, et Hurten, peintre sur porcelaine, membres nouvellement élus, sont introduits en séance et présentés par MM. de la Chavignerie et Kurten. M. le président les complimente et, avec le tact délicat qui le distingue, fait apprécier à l'assemblée les mérites littéraires et artistiques de nos deux nouveaux collègues, et termine son intéressante allocution en faisant appel à leur zèle pour nos travaux, à leur dévoûment pour la prospérité du Comité. Après cette improvisation vivement applaudie, M. Pauly et M. Hurten prennent successivement la parole pour exprimer leur reconnaissance et promettre assiduité et devoûment.

Le secrétaire administrateur fait un rapport sur la proposition de M. Louis Garneray, président d'honneur. Cette proposition, amendée par le conseil d'administration, donne lieu à une discussion à laquelle prennent part MM. Garneray, Bellier de la Chavignerie, Hulot et Auvray. L'auteur de la proposition l'ayant sous-amendée, M. le président la renvoie à la commission pour la rédaction définitive avant son adoption et son introduction au règlement.

On procède à l'élection de M. Amédée Douay, homme de lettres et secrétaire de l'administration de Sainte-Barbe, présenté par MM. Minet et Auvray. Le candidat ayant l'unanimité des suffrages, est élu membre du Comité central des artistes.

M. de Tanouarn n'ayant pas terminé son rapport sur le travail de M. Valat, M. le président prie l'honorable collègue de dire à l'assemblée une de ses charmantes poésies, et, sur les instances qui lui sont faites, M. de Tanouarn, après s'être recueilli et avoir refait quelques vers échappés à sa mémoire, récite un chœur dans le caractère de ceux de l'antiquité. Ces strophes sont couvertes de chaleureux applaudissements, et, poëte lui-même, M. Chareau, en remerciant l'auteur du plaisir qu'il a procuré à la réunion, fait ressortir la couleur toute biblique de la pièce, la beauté des strophes, où chaque vers fait image et dont chacune, dit M. le président, fournit le sujet d'un tableau ou d'un groupe. Le manuscrit de cette pièce sera déposé aux archives.

La séance est levée à dix heures.

Le secrétaire administrateur,
LOUIS AUVRAY.

Ordre du jour de la séance du vendredi 17 octobre 1856 :

Lecture du procès-verbal; — Correspondance; — Introduction du membre nouvellement élu et allocution du président; — Discours de réception de M. Pauly; — Rapport de M. de Tanouarn; — Rapport du conseil d'administration; — Nomination d'une commission permanente; — Election d'un candidat; — Propositions diverses.

CAISSE DE PRÊT ET DE RECOURS.

CHAPITRE VII [1].

Fonds social et placement des fonds.

ART. 29. Le fonds social se compose : 1° des versements des sociétaires; 2° de ceux des membres honoraires et des associés libres; 3° des subventions accordées par l'Etat, les départements et la ville de Paris; 4° des dons et legs des particuliers; 5° des intérêts des fonds placés.

ART. 30. Lorsque les fonds réunis dans la caisse dépasseront la somme de l'excédant sera versé à la caisse des dépôts et consignations. Lorsqu'elle atteindra elle sera convertie en rente sur l'Etat.

ART. 31. Chaque dépositaire, en outre de son compte courant, aura un état délivré par le trésorier, contre-signé du président, constatant son avoir, lequel lui servira de titre pour lui ou pour ses héritiers.

Les intérêts des sommes versées par chacun et par tous les sociétaires, constitueront un chapitre à part réservé aux pensions des veuves et aux frais d'éducation des orphelins, jusqu'à l'âge de vingt ans.

Les dons, legs, etc., qui seront faits au Comité, feront masse commune pour ce chapitre, avec les susdits intérêts.

ART. 32. L'artiste qui voudra se retirer de la Société aura droit au remboursement de son capital versé; mais en cas de conversion des fonds en rentes sur l'État, il le recevra toutefois au capital nominal, et il subira les chances de hausse ou de baisse.

En cas de mort de l'un ou plusieurs sociétai-

[1] Consulter la REVUE DES BEAUX-ARTS, tome VI (année 1855), séances du Comité central des artistes, pages 426, 446, 466, 480; et le présent tome VII (année 1856), pages 27, 134, 314 et 332.

res sans héritiers directs, les versements opérés feront retour à la caisse des veuves et orphelins.

CHAPITRE VIII.

Modifications, dissolution et liquidation; jugement des contestations.

ART. 33. Toute modification aux statuts et règlements devra être sonmise d'abord au bureau, qui, lui-même, en référera au ministre de l'Intérieur, seul apte à la repousser ou à l'admettre.

ART. 34. La Société ne peut se dissoudre d'elle-même qu'en cas d'insuffisance avérée de ressources.

La dissolution ne peut être prononcée qu'en assemblée générale et par un nombre égal aux trois quarts des membres inscrits. Dans tous les cas le ministre prononcera. En cas de dissolution de la Société, sa liquidation s'opérera d'après ce qui est prévu au décret du 26 mars 1852.

ART. 35. Les contestations seront jugées par deux arbitres nommés par les parties; s'il y a partage d'opinion, il sera vidé par un tiers-arbitre nommé par le président, ou par le président lui-même.

CHAPITRE IX ET DERNIER.

Révision des statuts.

ART. 36. Les présents statuts pourront être révisés, s'il y a lieu, à l'expiration des cinq premières années de l'existence de la Société.

S'il y a révision, elle ne sera valable qu'après l'approbation du ministre de l'intérieur.

ART. 37. Les règlements qui seront à faire pour la mise à exécution et en vigueur des présents statuts, seront soumis au ministre de l'intérieur.

THÉATRES.

Quinzaine dramatique.

ACADÉMIE IMPÉRIALE DE MUSIQUE : reprise des *Vêpres siciliennes*, — Mme Medori, — Traduction du *Trovatore*, — Audition : M. Mirapelli, — Mme Verdini. THÉATRE-ITALIEN : Réouverture, la *Cenerentola*, — Mme Alboni, — OPÉRA-COMIQUE : l'*Etoile du nord*, — Mme Cabel, — Prochain opéra de M. Ambroise Thomas, — M. Deffes, — Reprise de *Jean de Paris* et des *Deux avares*. — THÉATRE-LYRIQUE : Les *Dragons de Villars*, — Reprise de *Robin des bois*. — COMÉDIE-FRANÇAISE : *Fais ce que dois*. — ODÉON. — VAUDEVILLE : *Le Beau Léandre*, — *Chacun pour soi*. — GYMNASE : *Riche de cœur*. — GAITÉ : *Les Zouaves*. — CIRQUE IMPÉRIAL : *Le Marin de la garde*.

Pour acquitter une dette, qui n'est pas complétement la nôtre, nous reprenons notre bout d'aile critique, car la plume de fer nous horripile en l'absence de notre ami et collaborateur M. Hippolyte Lucas, dont le retour est attendu dans les premiers jours de novembre. En conséquence et sans autre préface, je vais analyser ou plutôt glaner, par l'automne qui commence, au travers des grandes et des petites feuilles parisiennes, les nouvelles et les faits qui se sont produits sur les diverses scènes durant la quinzaine écoulée, rétrogradant même jusqu'à la fin de septembre, puisqu'aussi bien nous sommes en reste avec les lecteurs.

Pas plus tard que lundi de la semaine dernière, Mme Medori a fait sa brillante apparition à l'Opéra, dans le rôle de la duchesse Eléonore, des *Vêpres siciliennes*. Dès l'après-midi, la marquise de la façade, rue Lepelletier, et les balustrades des pavillons latéraux étaient décorés de chiffres napoléonniens, de trophées, de faisceaux d'étendards aux couleurs nationales, et autres attributs de gala. L'Empereur et l'Impératrice ont, en effet, honoré la représentation du soir, et l'éclat du spectacle a gagné à cette visite du souverain. Mme Medori demeure attachée à la compagnie de M. Alphonse Royer jusqu'au mois de mars 1857, où elle ira tenir à Vienne son septième engagement. — Quelques jours auparavant, il avait été résolu au Conseil de direction, que le *Trovatore*, ajouté aux ouvrages du répertoire des Italiens, serait transporté sur la scène de l'Opéra. Le traité aurait été signé chez Son Excel. M. Achille Fould, le compositeur étant à Paris. Mme Borghi-Mamo conserve naturellement le rôle qu'elle a créé au théâtre de la place Ventadour; Mme Medori interprète le rôle de Léonora, créé par la Frezzolini; MM. Gueymard et Bonnehée représenteront les autres personnages. Soixante mille francs seront alloués pour les frais de mise en scène. Au milieu de ces préparatifs, le bruit avait couru que M. Verdi allait s'éloigner de la métropole; sur les prières de l'administration, le maître a consenti à retarder son départ jusqu'à fin décembre. L'Opéra, d'accord avec M. Verdi, a mis immédiatement à l'étude le *Trouvère*, pour le jouer dans la dernière quinzaine de l'exercice. Le célèbre compositeur doit ajouter à sa partition, pour en faire un spectacle tout entier, un grand intermède de danse, qui sera placé dans la scène du camp, au deuxième acte.

Sous peu, l'Académie impériale de musique s'occupera d'un ballet dont le libretto est emprunté, dit-on, au *Marco Spada* de M. Scribe. Mme Rosati serait l'héroïne de cette œuvre chorégraphique. Plusieurs auditions ont eu lieu ces jours-ci dans la section du chant; M. Mirapelli, entre autres, s'est tiré avec avantage d'un air de la *Reine de Chypre*. Mme Verdini, un des meilleurs soprani qu'ait formés M. Revial, s'est fait entendre dans un air de la *Juive*; elle était reçue d'emblée si un contrat ne la liait passagèrement au théâtre d'Anvers.

La compagnie italienne que M. Calzado, continue à diriger avec une munificence et une activité que malheureusement, et par suite de préjugés qui n'ont point encore totalement disparu, le succès ne couronne pas toujours, soit pour les engagements, soit pour l'exécution des ouvrages, les Bouffes, ainsi que nous l'avions annoncé, ont ouvert le 2 leur saison par la *Cenerentola*, avec Mme Alboni dans le principal rôle, dont elle dit le rondeau final d'une incomparable manière. Il n'en a point été, hélas! de même du surplus des interprètes du chef-d'œuvre de Rossini: Ramiro, M. Carrion, n'était pas en voix à cette reprise. M. Corsi, un nouveau-venu qui n'a pas craint d'aborder le joyeux rôle du valet de chambre Dandini, n'a point été heureux. Zucchini est un Magnifico complet; mais son organe n'est pas à la hauteur de son talent de comédien, et le rôle veut être chanté, après l'avoir été par Galli, Zucchelli et Lablache.

Les reprises se suivent et se ressemblent comme les beaux soirs, à l'Opéra-Comique. Après *Zampa* et sans

doute pour faire suite à l'admirable partition d'Hérold, la reprise de l'*Etoile du Nord* avec Mme Marie Cabel, puisqu'aussi bien la créatrice est en congé. Mme Cabel développe dans ce second rôle qu'elle chante à la salle Favart, des moyens, et l'on ne saurait exactement dire un charme, qui n'était pas au Théâtre-Lyrique sa qualité dominante. Quelques doublures fâcheuses ont paru sous les traits de personnages accessoires. La belle voix de M. Faure compense ces minces détails. — L'arriéré des nouvelles, en ce qui concerne la direction de M. Perrin, à peu de chose près, se résume ainsi : Les principaux rôles du nouvel opéra de M. Ambroise Thomas, qui est en pleines répétitions, sont confiés à Mme Ugalde, à Mlle Lefebvre et M. Battaille.— Un petit acte de M. Deffes paraîtra bientôt. — On a suspendu les répétitions du *Joaillier de Saint-James* (*Lady Melvil*). Au lieu et place de cette reprise de *Lady Melvil*, de M. Grisar, on reverra *Jean de Paris* au théâtre de l'Opéra-Comique. L'opéra de Boïeldieu appartient aux réminiscences du vieux répertoire ; Mlle Lhéritier, dont les succès au Conservatoire ont été si brillants, débutera par le rôle de la princesse de Navarre, et sous le costume du sénéchal apparaîtra un nouveau baryton dont on dit du bien, M. Stockhausen. — Plus tard et toujours au même théâtre, la reprise des *Deux avares* de Grétry, pour les débuts de M. Berthelier.

La vogue des *Dragons de Villars*, qui rivalise avec le triomphe continu de la *Fanchonnette* sous le capuchon et avec les merveilleuses vocalises de Mme Miolan-Carvalho qui est infatigable et toujours en voix, les *Dragons* de notre ami M. Aimé Maillart, quoique réveillant un triste souvenir de notre histoire, n'ont plus besoin de compte rendu. Les bravos qui accueillent à chaque nouvelle représentation cette dernière œuvre de l'auteur de *Castibelza*, de la *Croix de Marie* et autres productions non moins méritantes, semblent devoir la faire rester au répertoire.—On a repris au théâtre de M. Carvalho *Robin des Bois*, ce chef-d'œuvre de Weber. M. Michot a bien rendu le rôle de Tony. M. Balanqué a favorablement débuté dans le personnage de Richard. Mme Meyer-Meillet, qui chantait pour la première fois le rôle d'Anna, s'est fait remarquer ; le bel air du second acte lui a valu une ovation.

Nous en avons fini avec les considérations musicales ; maintenant, au pas de course, passons la revue des scènes où se cultivent la tragédie, la comédie, le drame, le vaudeville, les féeries et autres pièces plus ou moins mêlées de couplets. A tout seigneur tout honneur !

Le théâtre de la rue Richelieu a donné, le pénultième jour de septembre, un drame en trois actes et en vers : *Fais ce que dois !* de MM. Decourcelle et Henri de Lacretelle. Cette pièce, qui présente les grandes figures de Charles-Quint, de François Ier et du connétable de Bourbon, est jouée avec talent par MM. Bressant, *François Premier;* Got, *Charles-Quint ;* Beauvallet, *le connétable de Bourbon*, et Mlle Favart, *Marguerite d'Autriche*, sœur de l'empereur d'Allemagne et du roi d'Espagne.— Rien de nouveau à l'Odéon, qui se porte à ravir et joue sur le velours. — En revanche, au Vaudeville, deux ouvrages inédits, presque coup sur coup : *le Beau Léandre*, fantaisie en un acte, en vers, de MM. Th. de Banville et Siraudin ; puis, *Chacun chez soi !* comédie en trois actes, de M. Rosier. La première de ces pièces est une joyeuse souvenance de la comédie italienne, que la lyre de M. de Banville a rajeunie. « M. Geoffroy est un Léandre accompli. M. Chaumont est un Orgon à faire pâlir les chefs d'emploi du vieux répertoire au Théâtre-Français. Mlle Luther est toujours blonde... comme les blés. » Ce n'est pas l'auteur de ces lignes qui dit cela, c'est M. Ernest Firmin, gérant de la *Presse Théâtrale*, qui vient d'acquérir, comme rédacteur en chef, M. Léo Lespès, le ci-devant commandeur. Quant à M. Rosier, sauf le *Procès criminel*, qui date de près un quart de siècle, et le *Songe d'une nuit d'été*, ses chutes ont été nombreuses dans la carrière dramatique ; la *Cour de Célimène*, de cet écrivain rêveur, est un des plus détestables poëmes que l'attrayant théâtre de Favart ait eu à subir, et l'ennuyeuse homélie de *Chacun pour soi !* a encore été, répétant ici un des meilleurs mots de feu Royer-Collard, au sujet d'un discours de M. Odilon-Barrot ; l'occasion de dire à notre tour à l'austère M. Rosier, à propos de l'aplatissement de sa soi-disant *comédie* : « Vous avez perdu là, Monsieur, une excellente occasion de vous taire ! »

Vite au dénoûment et au fond du sac ! — Au Gymnase, les auteurs de *Riche d'amour*, MM. Duvert et Lauzanne, ont donné *Riche de cœur*. — A la Gaîté, le pendant des *Cosaques*, les *Zouaves*, drame en cinq actes et huit tableaux de M. Arnault, a été joué tambour battant et avec succès, par MM. Arnault, Surville, Alexandre, Gouget, Perrin, Francisque, et Mmes Naptal Arnault, Clarisse, Cortès, et autres pensionnaires de M. Hostein. — Enfin, au Cirque Impérial, chez cet hospitalier M. Billon, qui ouvre chevaleresquement sa porte à la jeune littérature et au vieux mélodrame, *le Marin de la garde*, drame en cinq actes et neuf tableaux de MM. Anicet Bourgeois et Michel Masson. Saint-Ernest a donné une physionomie originale au marin du premier empire. Clarence a de la dignité et de l'impassibilité dans le perfide comte de Montalvar. Taillade a de l'élan. M. Edmond Galand en capitaine, et M. William en sergent, sont fort bien à leur place. Pour ce qui est de Mme Lacressonnière, comme toujours captivante, elle est heureuse de son rôle de comtesse, qui la console des précédentes horreurs de *Marie Stuart en Ecosse* chez le voisin de M. Hostein.

G. MARFORIO.

MÉLANGES.

15 octobre.

L'avis suivant a été placé, il y a peu de jours, à l'entrée du Musée du Louvre et dans le grand salon carré : « Le directeur général des Musées impériaux, intendant des Beaux-Arts de la Maison de l'Empereur, a l'honneur de prévenir le public et MM. les artistes que la grande galerie du Louvre est fermée pour cause de travaux intérieurs. » Les 12 ou 1,500 tableaux des écoles bysantine, italienne, flamande, hollandaise, allemande, espagnole et française sont enlevés de ces galeries, et de nombreux ouvriers travaillent à l'intérieur et à l'extérieur, pour refaire la couverture, donner de meilleurs jours à la galerie, la restaurer, l'embellir et la raccorder avec le nouveau Louvre. Ces travaux vont durer six mois, dit-on. Les artistes travaillent dans la galerie d'Apollon.

— M. Hector Berlioz, de l'Institut, que la REVUE DES BEAUX-ARTS s'honore de compter au nombre des membres de son conseil de rédaction, vient de livrer à la publicité sa belle cantate intitulée l'*Impériale*. L'Empereur qui en avait accepté la dédicace, a fait remettre à l'auteur, par l'entremise de S. Exc. M. Achille Fould, ministre d'Etat, une médaille d'or portant d'un côté l'effigie de Sa Majesté, et de l'autre, ces mots : DONNÉE PAR L'EMPEREUR NAPOLÉON A M. HECTOR BERLIOZ.

DE

L'AUTHENTICITÉ DES SIGNATURES

ET DES PRÉCAUTIONS A PRENDRE LORS DE L'ACHAT DES TABLEAUX [1].

Une des connaissances les plus importantes pour les amateurs de tableaux est de savoir bien démêler les bonnes marques des fausses, qui se contrefont de trois manières : la première en incrustant avec une pointe dure le nom dans la pâte sèche, après quoi on frotte d'un peu de bitume les creux, ce qui donne aux caractères un air de vétusté ; la seconde au moyen d'encre ou d'aquarelle ; la troisième par le procédé de la couleur à l'huile ou au copal.

Les fraudeurs exécutant les signatures à la pointe, ont pour but d'accréditer l'hypothèse qu'elles ont été faites dans la pâte lors de l'exécution de l'ouvrage. On s'aperçoit sans peine du stratagème, les lettres n'offrant pas l'aisance et le *fondu* que laisse derrière elle la pointe lorsqu'elle parcourt un corps gras. Certaines éraillures, très-apparentes au microscope et même à l'œil nu, décèlent encore les marques apocryphes.

La seconde falsification est fort en usage pour les œuvres vigoureuses de tons, celles de l'école italienne, par exemple, à cause de son opacité qui s'enlèverait trop durement sur les parties claires. Une délicatesse extrême doit conduire la main lors de la vérification de ces signatures de contrebande effectuées à l'aquarelle, l'essence et l'esprit-de-vin ne les attaquant pas de prime abord comme celles fabriquées à l'huile. L'expérience enseigne qu'après avoir enlevé avec de l'essence et de l'alcool mitigé les matières grasses et résineuses qui recouvrent la marque fausse, il faut l'imbiber légèrement d'eau chaude et la tenir humide durant quelques minutes ; les portions rebelles jusque-là aux premiers réactifs se détachent alors comme par enchantement.

En revanche, une signature originale à l'encre ou à l'aquarelle résiste à ces ingrédients, parce qu'ayant été écrite aussitôt l'ouvrage fini, le *suint* des dessous s'est incorporé avec elle et l'a en quelque sorte transformée en peinture à l'huile, aussi solide que la teinte sur laquelle elle a été apposée.

La troisième manière de perpétrer le faux à l'huile ou au vernis copal, ne prévaut pas contre l'action de l'essence et de l'esprit-de-vin. Relativement à ce dernier subterfuge, de même qu'aux deux autres indiqués ci-dessus, l'obstacle n'est pas de pratiquer l'épreuve, mais de se livrer à ce contrôle décisif avant que le marché soit conclu. A quoi bon être sûr qu'on a été trompé lorsqu'on n'a aucune chance d'obtenir la restitution de son capital ; soit parce que la contexture du reçu met l'imposteur à couvert, soit parce qu'il a pris ses mesures pour être insolvable devant la loi ? C'est donc un autre embarras en matière d'achats artistiques, que celui du reçu. Que les connaisseurs, amateurs, amis de la peinture, collectionneurs, millionnaires, simples curieux, gens de goût ou fantaisistes, se gardent bien, dans leur premier enthousiasme, d'accepter de leur vendeur, quels que soient ses antécédents, son expérience, ses titres, le crédit qu'il

[1] Fragment extrait d'un Traité spécial que l'auteur achève.

inspire, une quittance ainsi conçue ou en termes analogues : « Je soussigné reconnais avoir reçu de M. *** la somme de ... fr. pour un *tableau* SIGNÉ de ... (Le nom du peintre). »

De cette articulation du marchand à la garantie que la signature émane bien de l'auteur de l'ouvrage, il y a communément très-loin. Ainsi du moins les choses se passent-elles d'habitude en justice. Il serait prudent, étant admise l'hypothèse de l'emplette, que l'acheteur exigeât un sous seing-privé de la teneur du suivant : « Je reconnais avoir vendu pour la somme de .... fr. un tableau que je garantis avoir été peint par ..... et portant sa signature (Désigner l'endroit); afin que M. *** puisse s'assurer par lui-même ou par l'intermédiaire d'un praticien, de l'authenticité de la garantie. Le prix sera déposé chez M. *** notaire, qui ne me le remettra que trois jours pleins après la date du présent, s'il n'y a aucune opposition écrite ou verbale de la part de M. *** (aquéreur). En cas d'opposition, mon dépôt me sera rendu sans autre délai; aucun dommage et intérêts ne me seront alloués pour la remise en état de la partie nettoyée ou même endommagée par l'épreuve, si la signature est reconnue postérieure à l'exécution du tableau. — Fait double à .... le ... »

La contrefaçon des signatures disparaîtrait devant l'expédient que je propose. Le vendeur probe ne refuserait pas de contracter un semblable engagement, qui porterait un coup mortel au trafiquant déshonnête, empêché désormais de poursuivre le placement de ses produits sophistiqués. Peu à peu le commerce et les amateurs s'habitueraient à ces marchés honorables qui ne mécontentent que l'exploiteur, lequel s'y soumettrait en désespoir de cause, car le refus serait sa condamnation. Qu'on ne réponde pas qu'il est impossible à un marchand de certifier la provenance et la signature d'un tableau ! Les ventes seraient plus rares, voilà tout, et il n'y aurait pas là grand malheur ! Si de telles idées prévalaient, la confiance ne tarderait pas à renaître et on n'aurait plus le spectacle de scandales commerciaux, aussi affligeants pour les amateurs que pour les marchands de bonne foi.

THÉODORE LEJEUNE,
Peintre attaché à la restauration des tableaux des Musées et des Palais impériaux.

ÉCOLE IMPÉRIALE DES BEAUX-ARTS.

ENVOIS DE ROME.[1]

I

PEINTURE.

MM. BAUDRY. — CHIFFLART. — MAILLOT. — LEVY ÉMILE. — GIACOMOTTY. — BERNARD.

Le Supplice d'une Vestale, de M. Baudry, est la plus grande toile des envois de Rome, mais n'en est pas la meilleure; les amateurs cependant s'arrêtent volontiers devant cette conception bizarre, dont l'ensemble révèle une imagination désordonnée, tandis que certains détails attestent au contraire les études sérieuses d'un esprit observateur et réfléchi. — Portée par plusieurs hommes, une vestale condamnée vient d'arriver sur le lieu du supplice; ses yeux rencontrent le gouffre béant qui va l'engloutir; elle se trouble, pâlit et tombe, entraînant avec elle un vigoureux Romain qui roule sur le sol; il y a là un tel fouillis de bras, de jambes, de torses crispés, que l'œil le plus subtil ne pourrait voir à quelle figure ils appartiennent. Autour de la victime, des femmes, des enfants, des gardes se pressent et se confondent sur un plan très-incliné, ce qui donne aux personnages éloignés une importance presque aussi grande que celle du groupe principal; le mal n'eût pas été sans remède, si la lumière, habilement répandue, eût seulement favorisé le centre de l'action, pour renvoyer les accessoires dans une large demi-teinte; mais il semble, au contraire, que l'auteur n'ait jamais eu la moindre idée de ces divisions qui, dans Raphaël et Michel-Ange, déroulent avec tant de simplicité les pensées les plus vastes et les plus compliquées. — Ces inadvertances sont d'autant plus regrettables, que M. Baudry ne peut leur donner pour excuse l'ignorance d'un commençant; car plusieurs morceaux, sérieusement traités, viennent déceler un sentiment profond de la couleur et de la forme; principalement une *tête de jeune homme*, pleine de fi-

[1] Voir pour le *Concours des grands prix de* 1856, page 333 ci-dessus.

nesse et de distinction, est, en outre, d'une couleur qu'on ne retrouve plus, après avoir admiré l'intéressante petite fille qui, d'une main, porte une torche enflammée, tandis que ses yeux baignés de larmes, presque voilés par les boucles soyeuses d'une abondante chevelure, laissent échapper l'immense douleur que ne peut plus contenir son âme jeune et sensible; la touchante vérité que respire cette physionomie s'éloigne tellement de tout ce qui l'entoure, qu'elle paraît n'être pas du même peintre, qui fait grimacer à côté d'elle des êtres impossibles.

Si les envois de M. Chifflart ne sont pas très-remarquables, ils sont du moins très-nombreux. Nous croyons ne pas nous tromper en disant : qu'il eût été bien facile au pensionnaire de la villa Médicis, de choisir un modèle moins lourd que celui qu'il nous offre dans sa *figure d'étude;* comment a-t-il pu le laisser dans une pose aussi disgracieuse? Le torse, le cou, la tête, gonflés de chairs lourdes et massives, ne peuvent se comparer qu'à cette jambe colossale, péniblement repliée par ces bras raidis dans un effort suprême; au reste, si ce gros homme déploie toutes ses forces en essayant de croiser les mains sur la jambe qu'il ramène contre la cuisse, c'est qu'il a bien senti, comme nous, que sa jambe n'est pas légère; en voyant au-dessus de ce malheureux, flotter une draperie que l'aquilon soulèverait à peine, on comprend aisément :

D'où vient le noir chagrin qu'on lit sur son visage.

Un ton local *jus de rôti,* émaillé de taches vertes et jaunâtres, repousserait le plus aguerri des critiques. — M. Chifflart, cependant, a été mieux inspiré dans la copie de Raphaël, *la Délivrance de saint Pierre;* cette fresque, religieusement traduite, est pleine de la sublime simplicité du rival de Michel-Ange.— *Les Chrétiens au cirque* est une esquisse excellente, qui n'aurait que gagné à être peinte comme le prescrit le règlement des envois de Rome; il y a, dans la partie supérieure de cette grisaille, beaucoup de noblesse et de grandeur; le calme divin qui règne autour du Sauveur du monde, est habilement opposé à l'horrible confusion de la partie inférieure, où s'agitent, dans les convulsions de l'agonie, les glorieuses victimes de la foi. — *Le Départ* n'est qu'un brouillard à travers lequel on distingue des cavaliers romains qui partent ou qui reviennent; c'est une faible imitation du genre de M. Decamps.— Il y a beaucoup d'énergie, de facilité dans les quatre fusains, où l'on reconnaît tous les caractères d'un talent plein de fougue; en somme, M. Chifflart est appelé à conquérir une brillante réputation, à la condition toutefois de ne plus commettre des œuvres telles que sa *figure d'étude.*

M. Maillot n'a pas eu pour lui-même assez de sévérité, en laissant dans une pose fâcheuse son *Etude de jeune fille*, et c'est vraiment dommage, car elle est bien étudiée et dans une gamme fraîche et harmonieuse; les détails, d'un fini incroyable, détournant beaucoup trop l'attention, nuisent à l'effet des chairs, qui sont vraies, solides et lumineuses. — Les trois dessins, d'après André del Sarte et d'après l'antique, sont des chefs-d'œuvre d'expression et de rendu; jamais la peinture ne traitera plus puissamment *le Portrait de femme* et *la Madone* du fameux maître italien.

Si *le Jeune garçon buvant à la fontaine* n'était pas là ponr dire que M. Levy Emile est un savant dessinateur, un brillant coloriste, sa *Baigneuse* eût donné une faible idée de son talent; la carnation terreuse de ces formes trop arrêtées, produit une impression si désagréable, qu'on ne voit pas dès l'abord les qualités d'un dessin ferme et consciencieux. Comment expliquer la distance qui sépare ce premier tableau, très-médiocre, du second, que ne désavouerait point un maître expérimenté; tout à l'heure nous avions à signaler la timidité d'une brosse inhabile, maintenant, le torse de *l'Enfant buvant à la fontaine* nous montre les tons fermes et moelleux d'une main hardie, tandis que l'arrangement de la figure entière annonce les combinaisons d'un artiste mûri par l'expérience. Dans cette toile, comme dans la composition d'*Ézéchiel*, M. Levy Emile était sous l'influence des traditions de la vieille Italie ; la vision du prophète, cette esquisse splendide, est sans contredit la plus forte qui ait jamais, sous les lambris des Beaux-Arts, charmé les yeux d'un public étonné.

Le Saint Sébastien de Giacomotty ne nous arrêtera pas longtemps, car c'est une de ces créations qu'on n'oublie pas facilement quand on a pu en apprécier le mérite hors ligne. La critique la plus minutieuse ne pourrait découvrir la moindre négligence dans la suave délicatesse de ces contours, qui semblent n'appartenir qu'à l'homme grandi par le martyre; les ombres, d'une mystérieuse transparence, ajoutent à l'éclat d'une couleur bien entendue; la tête, noblement inclinée, rayonne des clartés célestes que jettent, sur le front des élus, la divine auréole! — Les dessins d'après la fresque de Raphaël, représentant Vénus, Cérès et Junon, de plus une étude du Thésée antique, une figure tirée du tableau de *la Transfiguration*, nous apprennent que M. Giacomotty peut justement pré-

tendre à tous les éloges qu'on doit à l'œuvre d'un graveur distingué.

Tout le monde ne s'accorde pas à dire comme nous, que le paysage de M. Bernard possède de grandes qualités au milieu de quelques légers défauts. La gradation des plans qui vont s'éteindre à l'horizon est un charmant souvenir des vapeurs azurées qui flottent toujours sur la poétique campagne de Rome; les nuages qui se déchirent sur le bleu de la voûte sont peut-être un peu lourds et pâteux; mais, en revanche, la chaude verdure des premiers plans est d'une incontestable vérité pour tous ceux qui ont respiré sous le ciel d'Italie.

II.

GRAVURE.

MM. SOUMY. — BELLAY. — BERTINOT.

Les dessins de M. Soumy, graveur, sont généralement bons; nous plaçons en première ligne la partie supérieure de la *Dispute du Saint-Sacrement*, de Raphaël, le groupe antique des *Lutteurs*, la *Sybille Libica*, tiré de la fresque de Michel-Ange à la chapelle sixtine; un fragment du *Jugement dernier* et une *étude de jeune homme* se recommandent par le caractère et la précision; nous ne pouvons pas en dire autant d'une *Étude d'homme* qui accuse peu de goût dans le choix du modèle.

Les deux figures de M. Bellay sont d'une nature mal choisie; le *Faune dansant* et *Ganimède enlevé par l'aigle*, d'après l'antique, au lieu d'être des études, ne doivent être regardés que comme des croquis intelligents; quant au portrait de Masaccio, il est faible d'exécution.

M. Bertinot a très-bien rendu le tableau de Sasso Ferrato, de l'église de Sainte-Sabine; l'étude d'après l'antique est trop légèrement traitée; la *figure d'homme* serait un bon dessin si le modèle était moins disgracieux.

III.

SCULPTURE.

MM. GRIMERY. — LEPÈRE.

L'Enfant prodigue, de M. Grimery, ne compte qu'un très-petit nombre de qualités médiocres, tandis que les défauts sont en majorité. Une satisfaisante silhouette, condition indispensable dans une sculpture tolérable, manque absolument au groupe de M. Grimery; l'enfant, caché par les draperies immenses qui pèsent sur les épaules du vieillard, paraît subir plutôt que de recevoir avec plaisir le baiser paternel; au reste, il n'y a qu'un seul petit côté par où l'on peut apercevoir le jeune prodigue, dont la pose gênée, factice, tourmentée, rend inutile le travail sérieux de quelques détails.

Le Plaisir, statue de M. Lepère, est d'une forme longue, au lieu d'être gracieuse, et faible plutôt qu'élégante; la physionomie sourit comme celle des danseuses d'opéra. On pourrait croire que l'auteur n'a pas consulté la nature, car elle ne donne jamais cette indécision de modelé qui gâte les créations dites de fantaisie.

IV.

ARCHITECTURE.

MM. VAUDREMER. — BONNET. — GINAIN. — ANCELET. — LOUVET.

Les lavis du temple de Mars vengeur, de M. Vaudremer, sont un peu égaux de ton et manquent de profondeur.

Les différentes parties d'ornementation, de M. Bonnet, très-bien lavées, se distinguent par un style large et plein d'harmonie. — Les sept dessins du temple d'Erecthée, de Minerve-Poliade et de Pandore, que l'on doit à M. Ginain, sont d'une incroyable précision. — La restauration de la voie Appia (cinq dessins), de M. Ancelet, constitue une œuvre très-remarquable par l'entente admirable des monuments à remplacer et la magnifique interprétation des ruines originales.

Le projet d'*Hôtel des Postes*, de M. Louvet, n'a pas assez de simplicité dans la façade, dont, au reste, la silhouette est excellente, la division très-bonne et les détails ingénieux.

FRÉDÉRIC BORGELLA.

Aux termes des dispositions du règlement de l'Académie royale d'Anvers, concernant les grands concours institués par le gouvernement, on a exposé au Musée royal de peinture et de sculpture de Belgique, un tableau représentant : *Deborah jugeant les enfants d'Israël*, envoyé par M. Ferdinand Pauwels, lauréat du grand concours de peinture de 1852.

MONUMENTS

RELIGIEUX, MILITAIRES, CIVILS ET ARTISTIQUES

DE SAINT-PÉTERSBOURG ET DE MOSCOU.

TROISIÈME ET DERNIÈRE PARTIE [1].

THÉATRE DE MOSCOU.

Le 11 mars 1853, les habitants de Moscou furent témoins d'une catastrophe généralement commune aux

[1] Voir, pour la seconde partie : *Moscou*, page 337, ci-dessus.

édifices dramatiques de l'Occident et du Nord. Le théâtre de Moscou, construit en 1821 par l'architecte Bauwet, brûla si complétement qu'il n'en resta guère que les quatre murs extérieurs. L'empereur Nicolas chargea l'architecte des théâtres impériaux, M. Albert Cavos, de préparer un projet de reconstruction, circonscrit dans les limites de l'ancien périmètre. M. Cavos n'en était pas à son coup d'essai en fait d'entreprises de ce genre. C'était à lui déjà que Saint-Pétersbourg devait la restauration du Théâtre impérial et un cirque grandiose, sans parler de beaucoup d'autres monuments civils parmi lesquels il faut compter le magnifique hôtel des Postes. Néanmoins, pour être mieux à même de répondre à l'intention exprimée par l'empereur de doter Moscou d'un théâtre sans égal dans l'empire et réunissant toutes les perfections de l'art moderne, il se rendit à l'étranger et visita successivement les salles les plus renommées des capitales de l'Occident. Au mois de mars 1856, presque rien n'était donc fait encore à l'intérieur du remarquable édifice qui, pour la première fois, a ouvert ses portes à un public d'élite, le 1er septembre suivant.

De la construction incendiée, il n'était possible de conserver que les murs extérieurs; encore était-il nécessaire de leur faire subir des modifications profondes, équivalant presque à une reconstruction. On commença par les hausser de trois mètres, pour augmenter les dimensions du vaisseau; puis on pratiqua dans la partie supérieure, des fenêtres ornées de pilastres qui enlevèrent à l'ensemble la lourdeur de ses proportions. Les deux ailes attenantes au grand fronton, qui fait sur le corps du bâtiment une saillie assez large pour laisser passer les voitures à couvert, furent décorées de bas-reliefs représentant des groupes d'enfants qui dansent. Enfin, sur le péristyle, soutenu par huit élégantes colonnes d'ordre ionique composé, on plaça un quadrige colossal qu'Apollon semble lancer dans l'espace. Deux larges rues latérales isolent le monument.

Rien n'est plus beau, plus léger, plus riche, plus commode, plus majestueux que la nouvelle salle de M. Cavos, et par un de ces bonheurs bien dus aux artistes d'élite, il est advenu que ce splendide vaisseau ne laissait rien à désirer sous le rapport de l'acoustique. D'utiles rectifications ont été opérées : les couloirs, précédemment beaucoup trop larges, ont été restreints à une largeur de trois mètres, plus que suffisante sans doute à toutes les convenances. Grâce à cette importante adjonction, le plafond, qui s'étend sur toute la largeur de la salle, y compris le dessus des loges, mesure un diamètre de trente-cinq mètres et demi : c'est deux mètres et demi de plus que San-Carlo de Naples, trois de plus que la Scala, quatre de plus que la Fenice. L'ensemble est tellement harmonieux que l'œil s'habitue aisément à ces proportions énormes, et l'on finirait même par les oublier bien vite si les effets de la perspective n'étaient pas là pour les rappeler.

La salle a six rangs de loges, en y comprenant celles du rez-de-chaussée et l'amphithéâtre. Ces loges sont une heureuse combinaison de la loge française et de la loge italienne, dont elles réunissent tous les avantages; la partie attenante aux couloirs a trois mètres de profondeur : c'est un charmant petit salon, à demi fermé par des rideaux de damas rouge drapés avec goût, et élégamment meublé de divans et de glaces; la partie extérieure forme un balcon de plus de deux mètres de saillie, disposé pour six personnes et où neuf dames trouveraient place sans trop se gêner. Il y a seize loges de rez-de-chaussée — un amphithéâtre remplace les loges du fond de la salle; — trente au premier rang qu'on appelle ici le bel étage; trente au second, vingt au troisième et au quatrième, et enfin, l'amphithéâtre supérieur où les places, sauf quelques-unes tout à fait en arrière, sont assises et numérotées comme partout ailleurs. La hauteur qui sépare chaque rang de loges est d'un peu plus de trois mètres. En bas, l'espace réservé dans nos théâtres aux stalles, au parquet et au parterre, est occupé par quatre cent quatre-vingt-dix fauteuils auxquels on parvient commodément par de larges espaces laissés vides au milieu et aux deux côtés de la salle. Deux mille trois cents personnes peuvent trouver place dans ce vaisseau immense, et chacun peut assister au spectacle sans avoir les genoux collés au fauteuil de son voisin, sans être obligé de s'asseoir sur son feutre ou de se recroqueviller à chaque instant sur soi-même, pour livrer passage à ceux qui veulent sortir.

La décoration générale de la salle est de style renaissance combiné avec les ressources de l'art byzantin; le fond en est blanc et or; toutes les draperies sont rouge cramoisi. Les courbes des balcons sont d'une élégance irréprochable et donnent à tous les étages superposés un mouvement, une légèreté incroyables. A chaque rang, le dessin des arabesques, toujours riche sans être chargé, varie ses lignes à l'infini; les ornements, exécutés en carton-pierre avec une habileté et une pureté qui feraient honneur à Paris, se détachent sur une teinte bleu-clair très-tendre, qui fait admirablement ressortir l'éclat des dorures. Ni peintures, ni figures en ronde-bosse : les fantaisies de la renaissance font à elles seules les frais de la décoration. Aux deux côtés de la scène, deux loges éblouissantes, occupant tout l'espace du premier et du second rang, sont réservées, celle qui est à droite de l'acteur à la famille impériale, celle de gauche aux ministres de l'Empereur. Chacune d'elles est ornée de quatre sveltes colonnes torses, supportant un gracieux portique d'où retombent de riches draperies de velours et d'or et que surmonte l'écusson impérial. Le motif de la décoration ne fait qu'un avec celui des baignoires qui en occupent le dessous et dont la destination est la même. De magnifiques salons, meublés avec un luxe qui ne le cède pas à celui des résidences impériales, forment les dépendances de ces loges, dont les dégagements sont absolument séparés de ceux du reste de la salle.

Au fond, en face de la scène et au-dessus de l'entrée de l'amphithéâtre du rez-de-chaussée, une troisième loge, de dimensions plus vastes encore, est réservée aux demoiselles d'honneur à portrait et aux grands dignitaires de la Cour. Deux belles cariatides, deux géants enfermés dans leur gaîne et gémissant sous le poids qui pèse sur leur tête, supportent cette somptueuse construction, dont les ornements et les draperies rappellent les loges impériales et au sommet de laquelle brille l'aigle de Russie aux ailes éployées. La loge communique directement avec le grand foyer du théâtre, placé au-dessus du vestibule d'entrée et qui serait digne de la salle, n'étaient les peintures qui en couvrent les panneaux.

Quant à la scène, elle est plus gigantesque encore que tout le reste L'ouverture, sous le rideau, n'en est pas moindre de vingt-deux mètres; San-Carlo n'en a que dix-huit, la Scala que dix-sept, la Fenice que quatorze et demi. Comme profondeur, elle l'emporte aussi de deux mètres sur San-Carlo dont, en revanche, la scène est plus large de quatre mètres comparée à la Scala, la scène de Moscou est moins profonde de quatre mètres et plus large d'un mètre et demi. Le rideau est un

chef-d'œuvre : c'est un grand tableau d'histoire peint par M. Dusi, Vénitien de naissance comme M. Cavos, et professeur à l'Académie impériale des beaux-arts de Saint-Pétersbourg. Il représente l'un des faits les plus fameux de l'histoire de la Russie, l'entrée au Kremlin, par la Porte-Sainte, de Minine et de Pojarski. A propos du grand escalier de parade, il est à double rampe et n'a pas moins de trente-neuf mètres de long sur dix de large; indépendamment de cet escalier monumental, il y en a d'autres, à larges piliers et à jour depuis le haut jusques en bas, qui conduisent aux places des différents étages. L'escalier de l'amphithéâtre, qui est double aussi et placé sur les façades latérales, ne conduit qu'à l'amphithéâtre seul.

Gostinoï-Dvor.

Il existe à Moscou comme à Saint-Pétersbourg, et probablement dans toutes les villes importantes de la Russie, un édifice, si l'on peut donner ce nom à toute une cité marchande, qui est l'une des plus intéressantes choses à étudier dans cette civilisation qui se rattache de si près à l'Orient : cet édifice, c'est le Gostinoï-Dvor. Le Gostinoï-Dvor est construit en face du Kremlin et occupe tout un côté de la place Rouge, où se trouve aussi l'église de Vassili-Blajennoy. C'est, à l'intérieur, un immense assemblage de boutiques, ou pour mieux dire d'échoppes construites en bois, se fermant le soir à l'aide d'auvents en bois, à la manière de nos établissements forains, et régulièrement alignées des deux côtés d'un labyrinthe de petites ruelles accessibles aux seuls piétons et où l'on circule à couvert. On trouve tout dans le Gostinoï-Dvor ; le voyageur confiant peut y entrer dans le simple appareil que vous savez, si le boutchnik le lui permet, et en sortir complétement vêtu et dévalisé par dessus le marché. C'est là que sont installés tous les changeurs de Moscou ; ils trônent sur un escabeau derrière un comptoir de vieux bois de chêne qui ne rappelle que de très-loin les luxueux guichets de la rue des Fripiers, et ils ont encore le bon sens de croire qu'il leur suffit d'avoir pour enseigne quelques douzaines de piles d'écus, sans qu'il soit nécessaire d'inscrire à côté les mots traditionnels *Exchange office* en lettres hautes d'un pied.

Un peu plus loin est la rue occupée par les marchands arméniens ; ceux-ci, vêtus d'un pourpoint à manches larges et fendues par devant comme les écuyers et les pages du treizième siècle, offrent au flâneur qui s'aventure dans leurs magasins, de riches étoffes de soie et de damas, des pantoufles tartares faites de cuir de différentes couleurs, des bonnets circassiens garnis de fourrures, des armes damasquinées, des yatagans emprisonnés dans leurs gaînes de velours, des sabres de Tcherkesses qu'ils prétendent très-sérieusement avoir servi à faire tomber des têtes, des bracelets fabriqués au Caucase et imitant le filigrane d'argent, des talismans en turquoises incrustées de caractères arabes, et mille bijoux précieux, complément indispensable de la toilette des femmes de l'Orient. A quelques pas de là, voici le passage où se tiennent les marchands d'images saintes et les brocanteurs d'antiquités ; ce commerce est l'un des plus florissants de Moscou, il est aisé de s'en apercevoir par le nombre de ceux qui le pratiquent. Un bon Russe tient, par dessus tout, à placer chaque appartement de sa maison sous la protection de l'une de ces images qui représentent presque invariablement la Vierge ou le Christ ; la tête et les extrémités seules sont peintes ; le reste de l'image est recouvert d'une carapace dorée ou argentée, reproduisant en relief les vêtements et la gloire dont la tête est entourée. Les antiquités byzantines sont ce qu'il y a de plus curieux chez cette catégorie de marchands : ils possèdent souvent, enfouies dans un coin, de véritables richesses qui n'échappent pas à l'œil exercé d'un amateur ; pendant les fêtes du dernier couronnement, M. Vernet, artiste du Théâtre-Français, a acheté tout un lot de vieilles croix en argent, émaillées pour la plupart et entourées d'inscriptions en caractères slavons, et une infinité de chaînes travaillées avec un art exquis.

Après les antiquaires, et dans une autre ruelle, viennent les fourreurs, où s'étalent les dépouilles de tous les animaux de la création, depuis le castor et la marte zibeline jusqu'à la peau de mouton dont s'enveloppe le mougik ; puis, les orfèvres, les tailleurs, les bottiers, les marchands d'ustensiles de cuisine, les bouquinistes, tous les corps de métiers enfin : Babel commerciale où l'on n'entend qu'une seule langue, celle de l'argent. A l'écart, sur une place assez grande, entourée d'échoppes sordides, se tient un marché d'un autre genre, celui des bottes éculées et des habits rapetassés ; c'est là aussi que les mougiks à la main trop légère viennent apporter les produits clandestins de leur industrie. Le peuple, qui a partout la même énergie, la même crudité de langage, a baptisé ce marché d'un nom qui ne s'écrit pas et qui suffit à vous donner des horripilations involontaires. C'est par cette issue que l'on sort du Gostinoï-Dvor ; il vaudrait peut-être mieux, pour sa sûreté personnelle, ne pas pousser les investigations jusque-là.

La prison.

Vaste bâtiment d'architecture assez simple au dehors, la prison présente à l'intérieur une disposition que l'on a assez ingénieusement comparée à celle d'une toile d'araignée. Tout y vient aboutir au centre, d'où rayonne la surveillance dans toutes les parties de la maison. On rencontre souvent cette disposition dans les prisons cellulaires ; mais ce système de répression, objet de si vives et si sérieuses controverses, n'est point adopté à Moscou. Les détenus occupent de grands dortoirs dans lesquels ils se trouvent réunis au nombre de quarante à cinquante ; la population actuelle de la prison est, dit-on, de cinq cents individus, mais on peut, sans exagération, doubler ce chiffre pour arriver à la vérité. A propos de l'intérieur, une particularité assez curieuse a été omise : le bâtiment n'a pas d'étage ; il ne se compose que d'un rez-de-chaussée voûté, autre condition des plus favorables pour le service des gardiens. Un quartier spécial, qui a reçu la dénomination humiliante de *Quartier de la noblesse*, est réservé aux condamnés appartenant aux classes aisées de la société.

Hospice des enfants trouvés.

Établissements de charité.

Cet asile inspire un intérêt tout autre. Quelque bien tenue que soit une prison, on est toujours bien aise d'en être sorti, même quand on ne la visite qu'en touriste ; à l'hospice des enfants trouvés, il serait facile de s'oublier pendant une journée tout entière. Cette magnifique institution, fondée en 1763 par Catherine II, a reçu depuis sa création plus de trois cent soixante mille pauvres petits êtres abandonnés par leurs parents. La sollicitude de l'illustre fondatrice a installé l'œuvre dans un véritable palais, d'aspect grandiose,

que l'on découvre de la terrasse du Kremlin sur l'autre rive de la Moskowa.

Moscou compte beaucoup d'autres institutions charitables administrées dans un esprit très-large et très-éclairé : les hospices de Sainte-Darce, de Saint-André, Kourakine ; les hôpitaux de Paul, de Catherine, Tchérémétieff, Galitzin ; l'Institut ophthalmologique et dix autres encore offrent des refuges précieux aux pauvres et aux souffrants.

(*Correspondance de Moscou à l'*INDÉPENDANCE BELGE.).

Pour extrait :

FÉLIX PIGEORY.

EXPOSITION

DE LA

SOCIÉTÉ D'ENCOURAGEMENT DES ARTS INDUSTRIELS

A BRUXELLES,

Ouverte il y a quelques semaines, l'exposition de la Société d'encouragement des arts industriels a été close le samedi 25 du mois dernier. Un aperçu de cette solennité, qui a offert à la curiosité du public les envois et les objets les plus divers, principalement vers la fin de l'exhibition, en ce qui touchait la section photographique, a été inséré dans deux feuilletons de *l'Indépendance belge*, accompagné de la signature X. X., qui est, à ce qu'on assure, le signe hiéroglyphique de la personnalité et de la plume de M. Edouard Fétis, fils du directeur du Conservatoire royal de musique de Bruxelles, sous la date des 2 et 19 octobre passés. Les principaux passages de ce travail, qui présente un véritable intérêt et qui se distingue par des appréciations souvent très-judicieuses, ont été extraits du journal de M. Bérardy, et leur reproduction va suivre.

PREMIER ARTICLE.

LA PHOTOGRAPHIE.

Au commencement du dix-neuvième siècle, l'art industriel était tombé si bas qu'aucun homme de talent ne voulait s'en occuper. Le plus mauvais peintre aurait rougi d'avouer qu'il composait des dessins pour les fabriques. Les choses ont bien changé, sous ce rapport, depuis quelques années. En France, en Angleterre et en Allemagne, de vrais artistes mettent leur imagination, leur goût et leur savoir à la disposition des industries de luxe, et leur concours a permis de réaliser un progrès qui s'est manifesté d'une manière éclatante aux expositions universelles de Londres et de Paris.

C'est pour faire entrer la Belgique dans la voie où l'avaient précédée des nations voisines, que s'est formée la Société d'encouragement des arts industriels. Les circonstances lui sont venues en aide depuis sa constitution et l'ont secondée dans l'accomplissement de la tâche qu'elle s'est donnée. Nos fabricants, qui trouvaient plus commode et moins coûteux surtout de copier les modèles français que d'en acheter d'originaux aux artistes du pays, sont forcés, par suite du traité pour l'échange du droit de propriété des œuvres de l'intelligence, d'exécuter leurs produits d'après des dessins nouveaux. S'ils ont de ce fait des dépenses qui ne figuraient pas à leur budget, ils y trouvent, d'un autre côté, l'avantage de distinguer leur fabrication de celle des autres pays et de pouvoir lui donner un cachet tout particulier. L'art industriel flamand avait autrefois un caractère propre, comme la peinture, la statuaire, la gravure ; les efforts de nos industriels doivent tendre à le lui rendre. Il faut qu'on distingue, par le style de l'ornementation, leurs produits de ceux de la France et de l'Angleterre. La commission de la Société d'encouragement a laissé une lacune dans son règlement, en n'y inscrivant pas, pour les prétendants aux prix qu'elle décerne, l'obligation d'entrer dans l'esprit de ce style.

Nous commencerons par nous occuper d'une catégorie d'objets qui n'avaient pas d'équivalents jadis, et pour lesquels nous n'aurons pas lieu de faire des comparaisons rétrospectives; nous voulons parler des planches photographiques. La photographie ne fait que de naître, et les progrès qu'elle a accomplis l'ont déjà conduite si loin de son point de départ, que Daguerre lui-même aurait peine à croire à la possibilité d'un pareil développement de son idée. On ne connaît pas encore toutes les ressources de la photographie ; quelques perfectionnements qui aient été introduits dans ses procédés, quelque remarquable que soient ses produits, il n'est pas douteux qu'elle ne doive recevoir encore de nombreuses améliorations. Il n'y a rien de commun cependant entre l'art et la photographie.

L'Exposition de la Société d'encouragement des arts industriels a reçu des planches photographiques de France, d'Italie, d'Allemagne et d'Angleterre. L'examen comparatif atteste que les différences sont peu appréciables, et on serait fort embarrassé de dire quels sont les produits qui l'emportent.

Quoique les images photographiques aient été rangées par lieu de provenance à l'Exposition du Musée de l'Industrie, on ne peut pas dire qu'il y ait des photographies françaises, italiennes, anglaises, allemandes, belges; toutes se ressemblent. C'est là un des côtés faibles du nouveau moyen de reproduction, et une des causes de son infériorité à l'égard des arts, auxquels certaines personnes prétendent l'opposer. Il y a plusieurs milliers de photographies à l'Exposition ; que dire de chaque planche photographique en particulier? On ne peut parler ni de la composition, ni du dessin qui sont l'ouvrage de la nature, ni du travail qui n'existe pas. Nous nous bornerons à faire quelques remarques générales à l'occasion des différents sujets représentés.

Ce qui domine dans le compartiment réservé à l'Angleterre, ce sont les paysages. Au premier moment on est tenté de croire que ces motifs, comme tous ceux qui appartiennent à la nature inanimée, sont du domaine de la photographie. Il n'en est rien cependant, Elle ne rend bien que les hivers et les arbres morts; pour le feuillé, elle n'a que des masses confuses. Tout ce qui reçoit la même lumière a une égale valeur dans l'image photographique, en sorte que la dégradation des plans résultant, comme on sait, de l'interposition de l'air, n'y est pas exprimée. L'eau forme des plaques blanches, sans reflets, sans transparence ; quant aux ciels, ils n'existent pas. Aucun paysage reproduit par la photographie n'a de ciel ; les objets se détachent invariablement sur une teinte plate plus ou moins claire.

Quelques praticiens ont essayé de composer des ciels à l'aide de moyens factices; mais ils n'ont rien fait que de détestable. Plusieurs photographes anglais se sont décidés à ne prendre que des fragments de paysages, nous dirions des études si ce terme pouvait s'appliquer aux opérations toutes mécaniques de la photographie. On remarque, parmi les productions de ce genre venant de l'Angleterre, celles de MM. J. Cox, Gething, Talbot. Dans les vues d'Hampton-Court de M. Fenton, l'absence d'atmosphère est moins sensible que dans la plupart des autres paysages exposés; mais l'impuissance des procédés photographiques à rendre le ciel et l'eau s'y manifeste complétement. — Les vues de villes de M. Johnson sont assez bien réussies, celles surtout où la perspective est d'une étendue bornée, car dans les autres le manque d'atmosphère se fait encore sentir. La meilleure reproduit une rue prise en travers et où l'on voit des ouvriers au travail. — M. Rylander s'attache à choisir des tableaux de genre sur nature; il groupe des modèles vivants, leur fait prendre l'attitude de l'expression qui lui semble convenir au sujet, et les fixe instantanément sur la surface préparée pour recevoir l'image photographique... Les impressions de l'âme se traduisent sur le visage d'une façon essentiellement fugitive. Quelque rapide que soit l'opération photographique, elle serait impuissante à les saisir, lors même qu'on pourrait les faire naître à volonté chez le modèle. Cette interprétation appartient essentiellement à l'artiste, c'est un des priviléges que la matière ne parviendra jamais à conquérir sur l'esprit.

Les photographes français cherchent toutes les applications possibles du procédé de Daguerre modifié et perfectionné, comme on sait, par une foule d'inventions nouvelles. Leur exposition est la plus variée comme la plus nombreuse. Il est cependant un genre qu'ils traitent avec prédilection; c'est la reproduction des monuments d'architecture. Ils prouvent en cela qu'ils ont compris la véritable destination de la photographie. Prenons pour exemple les produits de MM. Bisson frères, qui occupent une place distinguée parmi les photographes français. Les vues du *Pavillon de l'horloge* et de la *Porte de la bibliothèque du Louvre* sont parfaitement réussies. Celle de la place de la Concorde, au contraire, laisse considérablement à désirer sous le rapport de la valeur relative des plans. Ainsi l'église de la Madeleine paraît être sur la place même; toute la distance qui l'en sépare en réalité est supprimée dans l'image photographique, Le panorama de Paris présente les mêmes inconvénients dans une proportion accrue de toute la différence de l'étendue de la perspective. — Les photographies archéologiques de M. Nègre sont fort belles. On remarque particulièrement les vues partielles de la cathédrale de Chartres. La rigoureuse exactitude du procédé est précieuse, lorsqu'il s'agit de représenter fidèlement l'état d'un édifice qui a subi l'action du temps. Les moindres accidents de la pierre sont reproduits, et l'on ne peut soupçonner l'artiste d'avoir altéré la nature, en bien ou en mal. La Porte de la bibliothèque du Louvre forme une planche d'un agréable aspect. Une des planches de M. Nègre nous fournit l'occasion de nous exprimer une fois pour toutes sur le compte de la photographie coloriée, dont nous voyons plusieurs spécimens à l'exposition du Musée de l'Industrie. La photographie coloriée n'est plus de la photographie, et n'est pas de l'aquarelle; elle n'a plus l'exactitude mathématique du procédé de Daguerre, et ne devient cependant pas de l'art. C'est de l'imagerie, et rien de plus. — Une vue de la salle du Trône, exposée par M. Richebourg, nous est encore une preuve de l'impuissance de la photographie à rendre de certains effets. Le motif reproduit est la cheminée surmontée du portrait de l'Empereur par Horace Vernet. Rien ne distingue le tableau des sculptures et des draperies qui l'entourent, rien ne fait sentir la différence des surfaces planes et des parties en relief. On peut croire que le portrait est sculpté ou que les ornements de la cheminée sont peints.

M. le comte Aguado a exposé de fort bonnes études d'arbres prises l'hiver au bois de Boulogne. Nous nous servons du mot étude pour répéter l'indication du catalogue; mais encore une fois il n'y a pas d'études photographiques. Les reproductions de gravures exposées par M. le comte Aguado sont d'une fidélité effrayante pour les iconophiles. Nous en dirons autant de *fac simile* d'eaux fortes de Rembrandt par MM. Bisson frères, et de ceux des plus belles pièces de Marc-Antoine par M. Delessert, et d'autres essais semblables faits avec un succès complet par M. le marquis de Béranger et plusieurs photographes de France et d'Allemagne.

Mme Vaudé-Green s'attache spécialement à la reproduction des tableaux de maîtres, sujets religieux, et réussit dans cette application de la photographie toujours très-inférieure cependant à la gravure. Les principaux épisodes des fêtes du 25e anniversaire de l'avénement au trône du roi Léopold, ont fourni à M. le chevalier Dubois de Nehaut les motifs d'une série de planches prises par les procédés dits de photographie rapide. Comme il s'agissait de saisir instantanément des objets animés, ces planches n'offrent, pour la plupart, que des images confuses; quoique d'un aspect peu flatteur, elles montrent un des côtés les plus utiles de la photographie. Le dessinateur ne peut pas, quelque habile qu'il soit, prendre un croquis complet d'une cérémonie publique qui ne dure qu'un instant et dont on voudrait cependant conserver le souvenir exact. La photographie rapide lui vient en aide, en esquissant en quelque sorte sa composition à laquelle il n'a plus qu'à donner l'effet pittoresque.

L'héliographie, c'est-à-dire la gravure par les procédés photographiques, est une invention ingénieuse et pleine d'avenir. Elle reproduit des objets en relief, des peintures, des gravures au burin et des dessins avec une fidélité scrupuleuse. Un croquis à la mine de plomb, un léger lavis sont rendus par elle à faire illusion. Elle s'associe à l'art dont elle multiplie les créations, et c'est en cela que nous la préférons de beaucoup à la photographie. Les gravures héliographiques de M. Riffaut offrent un très-grand intérêt. Des essais du même genre, d'une excellente exécution, ont été aussi exposés par M. Nègre, dont nous avons cité les belles planches photographiques. Les impressions photolithographiques de M. Poitevin ne donnent que des résultats médiocres; mais tant de choses se perfectionnent, qu'on ne doit pas désespérer du succès futur de celle-ci.

Les photographes italiens nous ont envoyé presque exclusivement des vues de monuments, ou pour mieux dire, de parties de monuments, car ils ont bien jugé le côté faible de la photographie, et n'ont pas essayé d'en obtenir des effets qu'il n'est pas en son pouvoir de rendre d'une manière complète. Les grandes et belles vues de Venise de MM. Perini et Lorent sont au nombre des planches que l'on a le plus remarquées. Les vues de Florence, par MM. Alinari, sont en général dans des proportions moindres que celles de Venise; mais elles ne leur sont pas inférieures pour la bonté de l'exécution. Les reproductions de fresques qu'ils ont jointes à

de beaux fragments archéologiques, offrent la solution de l'une des plus grandes difficultés que présente la photographie.

Parmi les reproductions archéologiques les plus dignes d'attention, il faut citer celles que M. Oppenheim a envoyées de Dresde. Les vues de la Grèce et d'Espagne, exposées par ce photographe, méritent une mention particulière. Elles n'ont ni les grandes proportions, ni les oppositions vigoureuses des photographies françaises et italiennes ; mais elles les surpassent, suivant nous, par l'harmonie et par la finesse. M. Oppenheim a su éviter, par des procédés qui lui sont sans doute particuliers, les contrastes trop prononcés de lumière et d'ombre; ses planches de l'Alhambra, du palais de l'Alcazar et de la cathédrale de Burgos, sont d'une réussite complète.—M. Adlich, de Berlin, a exposé de bons fac-simile de gravure, et M. Kraner, de Cologne, des reproductions de tableaux de maîtres qui se voient volontiers, mais auxquelles on préfère cependant de bonnes gravures, par la raison que celles-ci rendent infiniment mieux les effets du coloris que ne le fait la photographie.

La Belgique occupe à l'Exposition des arts industriels un rang inférieur à la France, à l'Italie, à l'Allemagne et à l'Angleterre; ce n'est pas son habitude d'être placée de la sorte dans les exhibitions d'objets d'art. Du reste, nous croyons avoir suffisamment établi que la photographie n'est pas un art, mais seulement un procédé mécanique dont le goût peut régler l'application, de manière à concourir à un but artistique. Nous n'en sommes pas moins surpris que, dans un pays aussi riche en monuments que le nôtre, la photographie archéologique n'ait pas pris plus d'extension. Les planches de M. Radoux et celles de Mme L... qui reproduisent quelques-uns de nos vieux édifices, méritent d'être mentionnées, surtout à titre d'encouragement. Les portraits forment presque exclusivement le contingent fourni par la Belgique au salon photographique. Nous ne contestons pas le mérite des travaux de ce genre qu'ont exposés MM. Ghemar et Séverin, Leba, Plumier et Barboni. La photographie, par la précision et le bon marché, tentera toujours la foule de ceux qui ont à cœur de voir traduire leur image ; les gens de goût seuls continueront à se faire peindre et s'adresseront à de bons maîtres.

Nous n'avons considéré jusqu'ici la photographie que dans ses rapports avec l'art ; il nous reste à envisager ses résultats au point de vue de l'industrie. La production et la vente des planches photographiques sont devenues l'objet d'un commerce très-étendu, on a créé des moyens d'existence à une classe nombreuse de travailleurs. Pour donner une idée de l'importance de ce commerce, il suffira de citer ce fait que le seul établissement photographique de M. Blanquaert-Evrard, à Lille, a fourni dix-sept volumes in-folio de diverses publications à l'Exposition du Musée de l'industrie. La photographie, si simple dans ses résultats, exige des opérations préliminaires très-compliquées. Combien de bras sont employés aux manipulations des produits chimiques dont elle fait usage, à la préparation des plaques et des papiers, à la fabrication des instruments? Tout un monde vit déjà de cette industrie née d'hier. Ce ne serait qu'un déplacement, si, comme le prétendent certaines personnes, la photographie devait tuer l'art ; mais cette catastrophe n'est pas à craindre.

X. X.

MOSAÏQUE.

Un tableau de Terburg. — Buste de F. Lesueur. — Buste de Mme Alboni. — Statue de saint Vincent de Paul. — Lithographies de M. H. Flandrin. — Statue d'O'Connel. — Buste de Mme Emile de Girardin. — Médaillons de la cour de l'Hôtel-de-Ville.—M. Guizot et M. Biot. — *Histoire du café de Paris*; M. Netsor Roqueplan. — Théodore Chasseriau. — Ch. Werner, peintre. — Legs du sculpteur David à la ville d'Angers. — Société d'agriculture de Valenciennes : concours de chant. — Société académique des Hautes-Pyrénées : séance spéciale et banquet. — M. Capronnier de Bruxelles. — M. Baugniet. — Baptême du cardinal Mazarin. — Maître-autel du sculpteur Cochetti. — Statistique des artistes à Rome. — Médailles du couronnement de l'empereur Alexandre II.

L'hôtel Lehon, qui s'élève, comme on sait, à l'angle gauche du rond-point des Champs-Élysées, quand on se dirige vers l'arc de triomphe de l'Étoile, et qui est presque un musée comme le salon principal de l'ancienne demeure de M. le comte de Morny, voisine de cette villa, a été presque une concurrence de la tribune du Louvre, vient, dit-on, de s'enrichir d'une nouvelle merveille. Il s'agit d'un tableau de Gérard Terburg, une des œuvres capitales de ce maître, qui égale sans aucun doute comme importance et comme qualité le fameux *Congrès de Münster*, et dont Mme la comtesse Lehon a fait l'acquisition récente. La composition de l'illustre peintre, né à Zuwol, dans la province de d'Overyssel, en 1608, et mort magistrat de Deventer, en 1681, est une des plus magistrales qu'ait produit son pinceau ; elle représente une scène de la vie ordinaire. Un amiral entre dans un riche salon du dix-septième siècle; derrière lui, à demi caché par la baie de la porte, est le valet qui l'annonce; la maîtresse de la maison, une noble hollandaise à cheveux blonds et en robe de satin, s'avance au-devant de ce personnage; derrière elle, un cavalier et une dame sont assis à côté d'une table couverte d'un somptueux tapis. Rien de plus simple comme sujet, rien de plus vrai et de plus intime ; on vit de l'existence de ces personnages. C'est une révélation complète, comme une scène de Molière est une révélation de la société de Louis XIV. Terburg est une des gloires de l'école hollandaise. Ce tableau est peut-être le plus parfait qu'ait laissé ce grand artiste ; malgré le fini précieux du travail, on n'y voit aucune apparence d'effort ou de recherche ; le travail a complétement disparu ; on dirait que les couleurs, obéissant à une loi mystérieuse, se sont arrangées et fondues elles-mêmes. La lumière caresse d'une manière suave la jeune femme blonde et sa robe moelleuse à reflets argentés. L'amiral est plein d'aisance et de noble familiarité. Le trésor en question a été payé un prix considérable, mais les reliques de ce genre sont rarement trop cher.

Le buste du compositeur François Lesueur, qui a été l'une des illustrations du premier Empire dans la musique religieuse et dans le genre proprement dit lyrique, prendra prochainement place au foyer public de l'Académie impériale de musique. Un artiste distingué, M. Jules Auvray, a exécuté ce buste que l'on dit très-ressemblant.

Les succès obtenus dans le monde des arts et au théâtre par les bustes de Mesdames Ristori et Borghi-Mamo, ainsi que leur charmante réduction, œuvres de M. Lanzirotti, sculpteur italien d'un bel avenir, lui ont valu une nouvelle bonne fortune. Madame Alboni, comtesse Pepoli, vient de commander au jeune artiste

son buste en marbre, qui, sans aucun doute, aura, comme ceux qui l'ont précédé, la popularité des réductions plastiques.

La reproduction en marbre de la statue de saint Vincent de Paul, dernièrement inaugurée à Châtillon-les-Dombes, a été confiée au talent de M. Emilien Cabuchet. Cette reproduction est destinée à l'église Saint-Sulpice.

Rembrandt tenait avec un égal succès le pinceau et le burin. M. Hippolyte Flandrin, chargé, comme on sait, des peintures ornementales de Saint-Vincent-de-Paul, au refus de son propre maître, M. Ingres, qui n'acceptait pas de concurrents, a reproduit les belles et chrétiennes peintures de la basilique de M. Hittorf, dans une série de lithographies d'un merveilleux travail qui reflète la magnificence des scènes originales.

Le modèle de la statue colossale d'O'Connel, ouvrage de M. Hogan, statuaire irlandais, est arrivé à Paris pour y être coulé en bronze. On parle de l'inauguration à Dublin au courant de ce mois de novembre. La fonte d'un morceau d'une semblable dimension demandera un plus long intervalle pour les préliminaires et le retour en Irlande.

Dans la première quinzaine du mois d'octobre qui vient de finir, a été posé à l'ancien hôtel Marbœuf, dans le salon et presqu'à la même place où s'asseyait Mme Émile de Girardin, son buste en marbre, qu'a depuis peu terminé M. Robinet, et que seront admises à visiter les personnes qui se présenteront avec une autorisation de l'habile statuaire, qui a consacré près d'une année à l'exécution de cette œuvre.

On a substitué, à l'Hôtel-de-Ville, dans la cour de Louis XIV, aux anciens modillons sculptés sur pierre aux pendentifs des arcades, des médaillons en faïence peintes, à la manière de Lucca della Robbia. Ces médaillons, composés d'une couronne de fleurs, de feuillages et de fruits, avec une tête de femme au centre, représentent la Paix, la Gloire, l'Art, l'Industrie, l'Abondance et autres allégories. Les primitifs chapiteaux de pierre ont disparu sous des chapiteaux de bronze.

L'*Histoire du Café de Paris*, maintenant fermé pour rouvrir, d'ici à quelques semaines, plus splendidement, s'il est possible, que le café Riche va, dit-on, être écrite par M. Nestor Roqueplan, que ses loisirs ont engagé à reprendre la plume. On assure aussi que l'ex-directeur de l'Académie impériale de Musique va être chargé de la spécialité des Beaux-Arts, restée vacante depuis la retraite de M. Théophile Gautier dans le feuilleton de *la Presse*. Il n'est pas rare de voir en France des hommes politiques, des administrateurs, ayant commencé leur carrière dans le journalisme, retourner, *si tempora fuerint nubila*, ou par suite de mouvements sociaux, au doux et consolateur commerce des lettres.

La Revue des Beaux-Arts, dans sa livraison du 15 octobre, a porté à la connaissance de ses lecteurs la douloureuse nouvelle du décès de Théodore Chasseriau ; elle considère comme un devoir de compléter aujourd'hui les quelques lignes insérées dans les colonnes de sa précédente *Mosaïque* par les détails qui suivent : Élève de M. Ingres, il n'en était pas moins un des admirateurs et des émules de M. Delacroix ; son œuvre était déjà connue : il avait couvert de ses pages Saint-Philippe-du-Roule, Saint-Roch, le conseil d'État, et s'était appliqué durant les dernières années de sa carrière, à l'interprétation de Shakspeare. On n'a point oublié, du regrettable défunt, les trente eaux-fortes de *Hamlet*, ses scènes arabes, son festin de *Macbeth*. A l'Exposition universelle, le *Vercingétorix* attestait que Théodore Chassériau était un de ces rares artistes qui entendent, comprennent et savent faire de la grande peinture. Ainsi que nous l'avons dit, les obsèques ont eu lieu le vendredi 10 octobre. Le deuil était conduit par le frère du défunt, ancien chef du cabinet particulier, au ministère de la marine, actuellement maître des requêtes de première classe au conseil d'État. Une foule nombreuse, composée d'artistes, d'hommes de lettres et de quelques fonctionnaires, l'a accompagné jusqu'à sa dernière demeure.

La ville d'Angers a dernièrement reçu vingt-quatre caisses de sculptures, legs suprême du statuaire David à ses concitoyens. Parmi les morceaux nombreux dont se compose cet envoi, on remarque le modèle du *groupe colossal* du général *Gobert*, exécuté en marbre au cimetière du Père-Lachaise, l'*Enfant à la Grappe* et la *Jeune Fille au Tombeau de Botzaris*.

La Société impériale d'agriculture de Valenciennes, a mis au concours de 1857, les paroles d'*un Chœur pour voix d'hommes*, dont le sujet est *l'Agriculture*. Dans le but de faciliter au compositeur la variété de rhythme et d'expression dans ses mélodies, il conviendra que le poëme soit coupé par une sorte d'invocation, prière ou action de grâces. Toutefois la brièveté étant une des conditions de succès pour des œuvres de ce genre, destinées à devenir, autant que possible, populaires, on engage les poëtes à se renfermer dans d'étroites limites, principalement pour l'invocation ou prière. Une médaille en or, en vermeil ou en argent, selon le mérite de l'œuvre, sera décernée à l'auteur du poëme qui aura été jugé le meilleur et le plus en rapport avec la destination. Les concurrents devront adresser leurs œuvres, *franco*, au secrétaire général de la Société, d'ici au 15 janvier 1857, *terme de rigueur*. Chaque pièce devra être inédite et porter une épigraphe, qui sera reproduite dans un billet cacheté, contenant le nom et l'adresse du concurrent. Un nota terminant ce programme, revêtu des signatures du président, M. E. Grar, et du secrétaire général, M. A. Martin, insiste pour qu'il ne soit pas présenté à la société autre chose qu'un chœur proprement dit.

La Société académique des Hautes-Pyrénées a tenu le 13 octobre une séance spéciale en l'honneur de son fondateur et de son président à vie, M. Achille Jubinal, membre du Corps législatif, qui a prononcé un discours de remerciements, où l'érudition et la statistique, les œuvres du passé et les actes du présent remplissent près des deux colonnes de l'*Ere impériale*, qui se publie à Tarbes, et qui a rendu compte de cette cérémonie. Le discours de M. Jubinal a été suivi du rapport de la correspondance, par le secrétaire de la Compagnie et par celui du président de la section des lettres, sur les divers écrits transmis à la Société. — La commission nommée, dans une précédente séance, à l'effet de renseigner la Société sur les prétentions du propriétaire d'un cabinet de minéralogie, à l'acquisition duquel elle avait songé, a été interrogée sur le résultat des démarches auxquelles elle avait dû se livrer, et donne par l'organe de M. Rességuier, son rapporteur, quelques explications desquelles il ressort que sa mission n'est pas entièrement arrivée à son terme.

La séance a continué par la communication de divers autographes, dont M. Jubinal a fait don à la Société. La plus curieuse de ces pièces est une note de Ramond à M. de Humboldt, sur sa demande, le 28

mars 1831, et qui a pour objet les poissons existant dans les lacs élevés des Pyrénées.

La réunion spéciale a été close par la nomenclature des autres présents, adressés en très-grand nombre par le fondateur-président et plusieurs membres de la compagnie académique. — Le 22 suivant a eu lieu le banquet offert à son honorable fondateur par la Société des Hautes-Pyrénées. Plus de soixante-dix membres venus du département assistaient à ce repas, qui avait pour but de témoigner à M. Jubinal la reconnaissance qu'il mérite pour la féconde initiative de progrès qu'il a prise dans notre contrée, et pour l'énergique persévérance avec laquelle il soutient et vivifie les institutions artistiques, littéraires et scientifiques dont il a doté les villes de Tarbes et de Bagnères.— La salle du banquet était décorée avec un goût et une élégance remarquables. Sur les murs on voyait des inscriptions rappelant les branches des connaissances humaines à la propagation desquelles la société académique consacre ses efforts. Une de ces inscriptions portait ces mots : *A M. A. Jubinal, notre fondateur.* Une autre inscription, au-dessus de laquelle on avait placé une couronne d'immortelles, était consacrée à la mémoire de M. Massey, bienfaiteur de la ville et du département. Des toasts en manière de discours ont clos cette confraternelle soirée.

Les arts continuent à vivre en Belgique dans le plus sympathique accord avec les princes de la famille royale. Mardi, 14 octobre, S. A. R. le duc de Brabant a visité les ateliers de M. Capronnier, éminent peintre sur verre de Bruxelles. Pendant cette visite, qui n'a pas duré moins d'une heure et demie, le prince, à plusieurs reprises, a témoigné à l'artiste son admiration pour son talent, et la satisfaction qu'il éprouvait à voir tous ces curieux produits d'un art presque perdu il y a quelques années, et aujourd'hui porté haut grâce à sa science et à son habileté.

M. Baugniet, le dessinateur et portraitiste belge, depuis longtemps à Londres, qu'il ne quitte que pour de courtes excursions dans son pays natal, est depuis quelques jours à Bruxelles. On espère que le séjour du célèbre artiste ne sera pas perdu pour l'art qu'il cultive avec tant de succès, et que M. Baugniet ne s'en retournera pas sans avoir laissé dans la capitale quelques nouvelles productions de son facile talent.

Les historiens et les biographes n'ont pas été toujours d'accord sur le lieu de naissance du cardinal Mazarin. On lira donc avec intérêt un extrait de baptême trouvé dans les archives de Piscina (Abruzzes), par M. Gabriel Cherrubini : *Ex libro baptizatorum conservato in ecclesia cathedrali Marsorum sanctæ Mariæ gratiarum civitatis Piscinæ, fol. 13, a tergo: « Die 14 julii 1602, Julius-Raymundus, filius Petri Mazzarini, Palermitani, et dominæ Hortensiæ, ejus uxoris, baptizatus est a me domino Paschale Pippi, eumque de sacro fonte baptismas recepit Christina obste trix, civitatis Piscinæ. »*

Les Etats italiens, surtout ceux du pape, ne sont pas aussi dépourvus de célébrités artistiques que des esprits chagrins persistent à le prétendre. L'Exposition à Rome d'un maître-autel du statuaire Cochetti, a excité une curiosité des plus vives et obtenu de légitimes éloges. Ce morceau est tout un poëme mystique: il représente une vision de saint André et de saint Nicolas de Bari, dans laquelle leur apparaît, au-dessus de la mer, la Sainte Vierge portant l'Enfant-Jésus.

D'après le *Corriere delle Dame*, il y a maintenant à Rome, 244 peintres des deux sexes, 105 sculpteurs et 144 graveurs, tous nés dans cette ville ou y demeurant depuis longtemps, le nombre des artistes étrangers dépasse toute croyance.

Des médailles commémoratives du couronnement viennent d'être distribuées par l'ordre de l'empereur Alexandre II, aux membres du corps diplomatique qui ont assisté au couronnement ; les ambassadeurs reçoivent des médailles d'or de la valeur de 1,000 fr. environ ; les autres chefs des missions auront des médailles d'or de petite dimension ; les secrétaires et attachés des médailles d'argent de grand module ; les étrangers de distinction présentés à la Cour, au nombre de 38, reçoivent aussi des médailles d'argent de petit module. Ces médailles ne diffèrent entre elles que par le métal et les dimensions ; quant au travail il est le même et très-beau. La médaille porte d'un côté l'effigie en relief du czar, vu de profil, d'une ressemblance frappante ; et, sur le revers, l'aigle russe à deux têtes, au-dessous duquel est écrit en exergue : « *Dominus vobiscum.* »

HENRY DE SAINT-DIDIER.

SOCIÉTÉ DES AMIS DES ARTS DE ROUEN.

ACHATS D'OUVRAGES.

La Société des Amis des Arts de Rouen a commencé les achats de tableaux et gravures destinés à la loterie qui suivra l'exposition. Ces objets sont au nombre de dix-sept, savoir : quinze tableaux et deux gravures, formant un groupe à part dans la galerie. Nous avons remarqué au nombre de ces œuvres d'art, les *Soldats secourant des Prêtres français émigrés en Italie*, par M. Sorieul, le meilleur tableau du genre historique de l'exposition ; — Un magnifique *Paysage*, de M. Jules André ; — *Un Moine quêteur*, par M. Jacquand. — Viennent ensuite : *Une Vache s'abreuvant*, par M. Paris ; — *La Toilette*, par M. Salmon ; — *Les Aigrefins*, par M. Morin;—*Les Falaises de Dieppe*, par M. de Fontenay ; *Une vue des environs du Château-Gaillard*, par le même ; — *Trois Marines*, par M. Mozin ; — *Une Marine*, par M. Bentabolle ; — *Souvenir de Bretagne*, par M. Jules Rael ; — *Une Ecole en Basse-Normandie*, par Mlle de Guimard ; — *Halte d'une Cavarane*, par M. Valfort, et deux gravures par M. Jouanne : *L'Enseignement mutuel* et *la Prière*.

Comme on peut le voir par la valeur de ces tableaux, la Société mérite d'être encouragée pour la protection éclairée qu'elle accorde aux arts. La commission fera de nouveaux achats à mesure que les fonds mis à sa disposition le lui permettront.

(Extrait de la *Chronique de Rouen*).

EUGÈNE JULIEN.

CORRESPONDANCE.

GRAVURES SUR PIERRE.

AU DIRECTEUR DE LA REVUE DES BEAUX-ARTS.

Il y a peu de jours, j'ai eu l'avantage de recevoir, Monsieur le Directeur, un exemplaire de la livraison du 1er octobre de la REVUE DES BEAUX-ARTS, où a paru le quatrième et dernier article sur l'Exposition triennale de la Société royale d'encouragement des Beaux-Arts, à Gand, où M. Floris Van Straet a bien voulu me faire l'honneur de citer un portrait de ma composition, duquel il a dit : « On a remarqué le portrait, dessin au crayon noir, de M. Van Petéghem.»

L'œuvre en question avait été adressée à la solennité gantoise, réunissant sous les lambris du Musée, les envois de tous les artistes vivants, nationaux et étrangers, beaucoup plus pour répondre à l'hospitalier appel de la Société et faire acte de présence, que pour montrer mon savoir, si modeste d'ailleurs qu'il puisse être ou que pour obtenir un encouragement du jury.

Votre recueil, Monsieur le Directeur, ayant eu l'obligeance de s'occuper de moi, en dehors de toutes démarches ou avances de ma part, je considère comme un devoir et un plaisir de vous exprimer mes remercîments ; vous demandant la permission d'ajouter qu'ayant pris connaissance de fort bons travaux insérés dans vos colonnes, l'idée m'est venue de vous transmettre quelques spécimens de mes ouvrages, particulièrement de ceux que j'ai exécutés pour la publication en langue flamande : De LANDBOUW, l'*Agriculture*, chant par M. Eugène Stroobant, membre de l'association fraternelle de Bruges pour les fêtes anniversaires de l'indépendance Belge de 1830, le 29 septembre 1850 ; puis la reproduction *d'antiquités romaines trouvées à Virginal*, trois médailles, deux vases et une statue, avec l'avis que ces dessins sont gravés sur pierre, spécialité que ne pratiquent pas, si mes renseignements sont exacts, les artistes de Paris, où toutes les compositions de ce genre s'exécutent à l'encre et à la plume. Je serais heureux, Monsieur le Directeur, que vous me missiez à même de vous fournir des essais que je m'efforcerai de rendre dignes de votre intelligent accueil.

Agréez, je vous prie, Monsieur le Directeur, l'hommage de mes sentiments les plus distingués,

LOUIS VAN PETÉGHEM,
Graveur sur pierre.

Bruxelles, 25 octobre 1856.

SOCIÉTÉ LIBRE DES BEAUX-ARTS.

BULLETIN N° 573.

PRÉSIDENCE DE M. ROUGET.

Séance du 21 Octobre 1856.

La séance est ouverte à huit heures.

Lecture et adoption du procès-verbal.

Correspondance :

Deux numéros du *Builder*.

Trois livraisons de l'*Investigateur*, journal de l'institut historique.

Discours sur la destruction de l'empire d'Orient, prononcé à la séance publique de la société des antiquaires de Picardie, par M. l'abbé Jules Corblet.

Bulletin de la société de photographie.

L'*Univers musical*.

Programme des prix proposés par l'académie de Rouen.— Nous remarquons parmi les sujets proposés, qu'il sera accordé pour l'année 1857, un prix de 300 francs à l'auteur de la meilleure notice biographique sur le général Duvivier, né à Rouen, notice comprenant une appréciation raisonnée de ses ouvrages. — Pour 1858, un prix de 500 francs à l'auteur du meilleur conte en vers sur un sujet laissé au choix des concurrents. Cette pièce devra avoir au moins cent vers.

La correspondance étant épuisée, l'ordre du jour appelle la nomination de candidats dans les sections de peinture et des statuaires. MM. Dury, peintre, et Boitel, statuaire, ayant obtenu l'unanimité des suffrages, sont proclamés membres résidents de la Société libre des Beaux-Arts.

M. Moultat demande la parole pour faire part d'un concours qui aurait lieu pour l'érection d'un Palais de l'industrie à Amsterdam. Les conditions de ce concours sont indiquées par notre collègue, et il pourra en être pris connaissance au secrétariat de la Société, à l'Hôtel-de-ville. Le plan qui sera couronné remportera une prime de 1,000 florins, et les deux projets qui s'en rapprocheront le plus comme mérite, obtiendront une récompense de 300 florins.

La Société libre des Beaux-Arts, dit M. Moultat en terminant, compte parmi ses membres des architectes éminents et jouissant d'une renommée légitimement acquise. Elle ne pourra donc qu'applaudir aux efforts de ceux d'entre eux qui se mettraient sur les rangs pour remporter une victoire dont l'éclat honorable continuerait à lui être profitable.

Le Secrétaire-général,
HENRI DE SAUCLIÈRES.

Ordre du jour de la séance du 4 novembre 1856.

Lecture du procès-verbal. — Correspondance. — Rapport de M. Corplet sur les travaux de M. Renaud. — Réception de MM. Dury et Boitel. Questions diverses.

TRAVAUX DE LA SOCIÉTÉ.

NOTICE HISTORIQUE
SUR
LA BOURDONNAIS.

TROISIÈME PARTIE. [1]

Sans énumérer, dans cette esquisse que nous voudrions rendre rapide, tous les changements qui s'opérèrent alors, aussi bien à Bourbon qu'à l'île de France, disons seulement qu'un voyageur,

[1] Voir, pour la première et la seconde partie, pages 311 et 344 ci-dessus.

de retour en ces lieux, après une absence de moins de quatre années, aurait eu de la peine à les reconnaître en y trouvant de nombreuses et confortables habitations groupées en cités, et dans ces nouvelles villes, des Églises, des gouvernements, des arsenaux, de vastes magasins, des hôpitaux, des ponts, des aquéducs, en un mot tous les monuments publics qu'exige une puissante colonie.

Il eût cru, sans doute, à la présence d'un enchanteur au magique pouvoir, et son étonnement aurait ainsi cherché à expliquer la transformation si vite opérée par le bienfaisant génie qui se révélait aux yeux du monde.

« L'imagination a peine à concevoir, dit fort judicieusement Graincourt, qu'un seul homme ait pu exécuter, pour ainsi dire à la fois, tant de choses étonnantes dans deux îles à quarante lieues l'une de l'autre; mais une foule innombrable de témoins oculaires ne peut laisser aucun doute à ce sujet. » C'est même à la vue de ces différents monuments qu'un de ses successeurs, le chevalier des Roches, chef d'escadre, commandant à l'île de France en 1769, écrivait au ministre de la marine : « On ne peut faire ici le bien qu'en suivant les routes tracées par M. de la Bourdonnais ; cet homme extraordinaire distinguait mieux les objets à travers l'épaisseur des forêts que d'autres ne les aperçoivent depuis que le pays est découvert. »

Cette justice que lui rendait, seize ans après sa mort, un homme dont l'intérêt personnel eût été de laisser supposer qu'à lui aussi revenait une part du mérite qu'il attribuait tout entier à son devancier, La Bourdonnais n'en goûta jamais les charmes sans qu'un sentiment qu'il inspirait, l'envie, la basse et vile conseillère de tous les stériles esprits, ne vînt mêler son fiel aux plus nobles succès.

Il eut malheureusement l'occasion d'en subir les amers effets dès qu'il se vit en France, où, par suite de la mort de sa femme, il fut obligé de repasser en 1740. Là, très-douloureusement surpris d'apprendre par quelle réputation fâcheuse sa présence avait été précédée, notre héros sentit bientôt bouillir le sang breton qui coulait dans ses veines, et résolut promptement de livrer bataille à ses ennemis.

Ayant toujours suivi la ligne droite, cette idée que d'odieux soupçons planaient sur lui, nul n'aurait pu le contraindre à la supporter... Sa marche en toute chose était si rapide, qu'entre deux actions, l'espace réservé aux réflexions qu'inspire la sagesse diplomatique devait parfois manquer; que devait-ce être entre deux paroles? Aussi, en découvrant que bien loin de démentir les bruits injurieux auxquels il était en butte, plusieurs directeurs de la compagnie des Indes semblaient éprouver un malin plaisir à les propager, La Bourdonnais voulut avoir, au moment même, une explication avec l'un d'eux.

La vivacité est souvent nuisible; mais quand le souffle d'une vérité l'anime encore, la blessure devient mortelle... On peut aisément se figurer de quelle manière les choses s'envenimèrent après ces quelques mots échangés par deux hommes également *roides* s'ils n'étaient également *droits :* « Comment avez-vous pu vous y prendre, demanda le manant capitaliste, pour faire si bien vos affaires et si mal celles de la compagnie? » « *C'est parce que j'ai toujours fait les vôtres d'après vos ordres et les miennes selon mes lumières*, » lui fut-il répondu.

Tout concourait alors à rendre brillante la position de La Bourdonnais; il jouissait dans les colonies de l'estime générale, et la réussite de toutes ses entreprises, même des plus gigantesques, le faisait presque ranger par les insulaires au nombre des demi-dieux. En effet, que ne pouvait-il pas, et quand l'avait-on jamais vu faillir à une espérance?

Pourquoi faut-il, qu'arrivé à cet apogée de grandeur, un degré de plus, quoique heureusement franchi sur l'échelle de la gloire, soit venu détruire si vite tout un édifice dont les plus aimables vertus faisaient l'ornement, et qui reposait pourtant sur le courage, l'intelligence et la probité?

Les prévisions de La Bourdonnais s'accomplirent et la guerre avec l Angleterre éclata. Rêvant la possibilité de conserver une neutralité chimérique, la compagnie des Indes lui interdit dès ce moment toute espèce de mouvements, et il fallut obéir. En voyant s'éloigner du rivage tous ces vaisseaux sur lesquels il comptait, pour la première fois son grand cœur se sentit prêt à faiblir; c'est qu'il ne s'agissait plus de lui seulement; les malheurs publics absorbaient toutes ses pensées....

Alors cette impuissance, dont on semblait le frapper à dessein, lui inspira de nouveau le désir de se retirer; mais le ministre, auquel il envoya sa démission, le connaissait de trop longue date pour ne pas aisément triompher d'un découragement momentané. Il existe bien des genres de chaînes; celles dont M. Orry se servit pour retenir notre héros ne peuvent s'employer que lorsqu'il est possible de les river sur un amour profond de la patrie; un appel à son dévouement obtint donc un succès complet, et seul il resta inactif, entendant tous les échos lui répéter ces paroles que prononçait le commandant anglais

Barnett, à chaque nouvelle prise que faisaient ses vaisseaux : «*Messieurs, nous exécutons contre vous ce que M. de la Bourdonnais avait projeté contre nous!*»

Pour la compagnie française, le réveil dut être pénible et les regrets amers; car elle voulut réparer..... Mais, avant, Pondichéry appelle au secours, il s'agit de sauver l'honneur de la nation et son commerce maritime; notre lion muselé n'a plus un navire pour combattre, plus d'hommes, plus de munitions, et pourtant il est heureux et fier..... Il sent que ses fers sont brisés!

Son premier soin fut de faire venir des noirs et de tirer des vivres de Madagascar; puis, avec ce don magique qu'il possédait seul, il transforma promptement de simples ouvriers en habiles artisans de tous les états, et parvint à armer en guerre six bâtiments marchands, très-surpris sans doute d'un tel changement de destination.

Des lettres arrivent aussi, apportées par une frégate; elles lui annonçaient la venue prochaine de cinq autres vaisseaux, et l'une d'elles enjoignait de nouveau à tous *capitaines et officiers de lui obéir et de le reconnaître pour commandant*.... La position était belle; comment aurait-on pu penser qu'il ne fallait pas en profiter?

A. DE LONGPÉRIER-GRIMOARD.

COMITÉ CENTRAL DES ARTISTES.

(230e séance. 8e année.)

Séance du 17 Octobre 1856,

PRÉSIDENCE DE M. PAUL CHAREAU, VICE-PRÉSIDENT.

Lecture et adoption du procès-verbal.

M. Alphonse Pauly, membre nouvellement élu, traite dans son discours de réception l'histoire monétaire depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours, et termine par la biographie d'un de nos célèbres graveurs en médaille, M. Petit, des œuvres duquel il constitue le catalogue complet et encore inconnu. Écrit avec talent, avec méthode, cet historique des monnaies est semé d'appréciations et de critiques judicieuses qui méritent à l'auteur les compliments du président et les applaudissements de l'assemblée qui vote l'impression du discours de M. Pauly.

La parole est ensuite accordée à M. de Tanouarn pour son rapport sur le travail de M. Valat, intitulé : *La loi du progrès*. L'orateur suit pas à pas l'auteur dans sa marche savante, et tout en appréciant les vues élevées, les arguments puissants développés dans l'œuvre de M. Valat, il trouve le moyen de présenter à l'esprit de l'auditoire des considérations nouvelles d'une grande finesse et d'une haute portée philosophique. Le style élégant et simple, les idées vraies et les traits d'esprit du rapport de M. de Tanouarn, captivent l'attention du Comité, qui joint ses bravos aux félicitations de M. le président, et décide que ce rapport sera imprimé pour faire suite au travail de M. Valat.

Sur l'invitation de M. le président, on procède à l'élection de M. René Douay, violoncelliste, grand prix du conservatoire, candidat proposé par MM. Minet et Auvray. Il est élu à l'unanimité membre du Comité central des artistes.

MM. Paul Chareau et Louis Auvray proposent la candidature de M. Félix-Marc Véronge de la Nu, pianiste. Cette élection aura lieu à la prochaine séance.

M. le président invite M. Auvray, secrétaire-administrateur, à délivrer les diplômes aux membres présents. Le secrétaire-administrateur rappelle que, pour recevoir son diplôme, il faut avoir remis à l'archiviste la feuille du personnel dûment remplie et être à jour de ses cotisations, puis il distribue les diplômes à ceux des membres qui sont en règle vis-à-vis du trésorier et de l'archiviste.

M. Emile Bélier de la Chavignerie, archiviste-bibliothécaire, demande un congé d'un mois; il lui est accordé, et M. Pauly est chargé des fonctions d'archiviste jusqu'au retour de notre honorable collègue.

La parole est donnée à M. Louis Auvray pour son rapport sur la proposition de M. Louis Garneray; après cette lecture, M. le président met aux voix la réduction des deux articles réglementaires présentés par le rapporteur, ils sont adoptés sans observation ni modification. Nous donnons plus loin le rapport et les deux articles votés à introduire au règlement.

Avant de lever la séance, M. le président veut bien dire deux de ses charmantes fables inédites, qui sont accueillies comme tout ce qui sort de la plume suave et poétique de M. Paul Chareau. Ceux de nos collègues qui savent avec quel charme notre président dit ses apologues d'un coloris si frais et si vrai, regretteront de n'avoir pu assister à l'intéressante séance de ce jour; mais ce recueil de fables étant sous presse, ils pourront du moins se consoler en se procurant le volume.

La réunion se sépare à dix heures.

Le secrétaire administrateur,

LOUIS AUVRAY.

Ordre du jour de la séance du vendredi 7 novembre 1856.

Lecture du procès-verbal ; — Correspondance; — Introduction des deux candidats nouvellement élus ; — Discours de réception de M. Amédée Douai et morceau de réception de M. René Douay ; — Allocution du président ; — Propositions du conseil d'administration ; — Nomination des membres de la commission permanente; — Remise des diplômes ; — Rapports des commissions ; — Élection d'un candidat ; — Propositions diverses.

PUBLICATIONS DU COMITÉ.

COMMISSION PERMANENTE. — RAPPORT.

Chaque fois qu'un artiste a sollicité de nous une appréciation de ses œuvres, le Comité central des artistes s'est empressé de répondre à son désir en nommant une commission *ad hoc* chargée de faire un rapport qui, s'il en était jugé digne, était inséré dans la Revue des Beaux-Arts, organe officiel de notre Société. Depuis deux ans surtout, vous avez pu remarquer, Messieurs, que peu de nos séances se sont passées sans qu'un rapport vous ait été présenté sur des ouvrages d'art qu'on vous avait adressés ou qu'on était allé examiner à domicile.

Aujourd'hui notre honorable président d'honneur, M. Louis Garneray, demande, dans sa proposition, que ce qui semblait n'être qu'une faveur, devienne un droit acquis à tout artiste, à tout homme de lettres appartenant ou non au Comité ; il demande : — « Qu'il plaise au Comité de nommer une commission permanente chargée de visiter à domicile les travaux de chacun de ses membres, toutes les fois que le président en sera requis par eux ; — Que cette commission se compose d'un membre, au moins, de chacune des sections des Beaux-Arts ; — Que son jugement soit soumis au Comité à la première séance qui suivra l'examen, puis inséré au procès-verbal ; — Enfin, que cette commission soit chargée également de faire un rapport sur les dons artistiques faits au Comité. »

Cette proposition, amendée par le conseil d'administration, discutée à la dernière séance, puis sous-amendée par son auteur, nous a été renvoyée pour lui donner une forme réglementaire et recevoir ensuite votre sanction.

Voici, Messieurs, la nouvelle rédaction que nous avons l'honneur de vous soumettre :

Art. 1. — Une commission permanente est nommée par le président. Elle a pour mission :

1° De rédiger les rapports sur les dons artistiques ou littéraires faits au Comité ;

2° De se rendre, chaque fois qu'elle en est requise, au domicile des artistes, même étrangers au Comité, d'y apprécier les ouvrages qui lui sont soumis, et de présenter un rapport à la plus prochaine séance du Comité, qui décide l'impression du rapport ou simplement sa mention au procès-verbal.

Art. 2. — Cette commission est composée d'un membre, au moins, pris dans chacune des six sections du Comité.

Ces six membres fonctionneront pendant un mois, à l'expiration duquel M. le président désignera six autres membres chargés de leur succéder.

Les membres sortants pourront être réélus pendant un semestre au plus.

Tout membre désigné par le président pour faire partie de la commission permanente, devra déclarer immédiatement s'il accepte cette fonction, afin que, sur son refus, il soit pourvu à son remplacement.

Louis AUVRAY.

THÉATRES.

L'abondance des matières ne nous laisse, cette fois, que l'espace de quelques lignes pour dresser l'inventaire des reprises, rentrées et nouveautés qui se sont produites sur les diverses scènes de la capitale. L'Opéra prépare un ballet où danseront ensemble la Rosati et la Ferrari. Le rôle principal est pour la première, cela va sans dire. Ce ballet a pour titre : *Marco Spada;* c'est le sujet de l'opéra comique arrangé en ballet par Scribe et mis en musique par M. Auber. — Mme Medori, rétablie d'une maladie de larynx, a reparu dans le rôle d'Hélène des *Vêpres siciliennes*, elle a chanté avec plus de liberté et de goût; le public lui a fait une ovation méritée. — La rentrée de Mlle Rosati, revenue de Londres, s'est effectuée dans *le Corsaire*, qui en était, à la date du 21 octobre, à sa 46e représentation. — Aux Italiens, M. Calzado a gagné son procès contre M. Verdi. Successivement ont été repris les opéras de *Beatrice di Tinda*, *Ernani*, pour les débuts de Mme Cattinari; et *le Trovatore*, pour ceux de M. Matthieu. — A la Comédie-Française, M. Empis, administrateur-général, redouble d'activité : tour à tour sont venus *le Légataire universel*, avec Mlle Augustine Brohan, et *Polyeucte*, où Mlle Lebrun a débuté. — Le Second Théâtre-Français a emprunté à la Porte-Saint-Martin un des meilleurs drames de Georges Sand, *Claudie*. Un jeune acteur, M. Laray, a obtenu, dans le rôle créé par M. Fechter, un succès très-important; M. Saint-Léon a bien rendu le personnage du père Fanneau, et M. Fleuret a remplacé M. Bocage sans trop de désavantage. Sur cette même scène Henri Monnier s'est montré dans son rôle favori de *Grandeur et Décadence de Joseph Prudhomme*, en attendant les comédies et les drames à l'étude. — L'Opéra-Comique et le Théâtre-Lyrique sont pleins tous les soirs avec *l'Etoile du Nord* et Mme Cabel, *Zampa* et Mme Ugalde, au boulevart des Italiens ; la *Fanchonnette* et Mme Miolan-Carvalho, *les Dragons de Villars* et Mlle Juliette Borghèse, au boulevart du Temple. De nombreuses répétitions se poursuivent à l'un et l'autre de ces heureux théâtres. —

Quant aux premières représentations, qui ont plus ou moins attiré la foule, elles se sont entremêlées durant la seconde moitié d'octobre, ainsi qu'il suit: Au Vaudeville, *le Nid d'Amour*, vaudeville en un acte, de MM. Nérée Désarbres et Nuytter, musique nouvelle de M. Montaubry. — Aux Variétés, *un Tyran domestique*, vaudeville en un acte, de MM. Decourcelles et Lambert Thiboust. — Au Gymnase, *une Femme qui déteste son mari*, acte posthume de Mme Emile de Girardin, et *les Toilettes tapageuses*, vaudeville en un acte, de MM. Dumanoir et Barrière. — Au Palais-Royal, *Satania*, vaudeville en deux actes, de M. Meilhac. A la Gaîté, *l'Avocat des Pauvres*, drame en cinq actes et six tableaux, de M. Paul Meurice, où M. Mélingue a trouvé l'occasion d'un nouveau triomphe. — Enfin, la réouverture du Cirque Napoléon, au boulevart des Filles-du-Calvaire, toujours sous les auspices de l'infatigable M. Dejean.

MÉLANGES.

1er Novembre.

M. Chevreul, membre de l'Institut et directeur des teintures des Gobelins et de Beauvais, a commencé la première partie de son cours de chimie appliquée à la teinture, dans l'amphithéâtre de cet établissement, le mercredi 22 octobre 1856, à neuf heures et demie du matin, et le continuera les mercredi, jeudi et vendredi de chaque semaine, à la même heure.

— S. A. I. le prince Napoléon fait construire en ce moment un palais, avenue Montaigne, non loin du jardin Mabile. Cet édifice, de forme grecque, est orné de portiques, de statues, de colonnes et de moulures; le goût italien moderne y domine. Le monument qui s'achève ressemble à ces villas qu'affectionnent les princes romains; il a une grande étendue. Les toits en sont posés et les ouvriers de presque tous les corps d'état mettent activement la dernière main aux appartements.

— La semaine dernière, vendredi 24, vers quatre heures du soir, le feu s'est déclaré au château de Fontainebleau, dans l'ancienne salle de spectacle. On s'est bientôt rendu maître de l'incendie, et les dégâts ne sont pas considérables.

— On achève la reconstruction de la Caserne de Panthemont, rue de Belle-Chasse, destinée aux centgardes.

—Ch. Werner, peintre d'histoire naturelle, auteur de nombreux dessins et de peintures estimées de zoologie et d'anatomie comparée, est mort le 7 octobre, à Paris, à l'âge de cinquante-huit ans. Il était attaché au Muséum d'histoire naturelle depuis vingt ans, et il est un des artistes qui, de nos jours, ont le plus enrichi la magnifique collection de peintures sur vélin, commencée il y a deux siècles, et qui est une des principales richesses du Muséum. Il laisse, en outre, un atlas des oiseaux d'Europe et les premières livraisons d'ouvrage sur les animaux nouvellement acclimatés ou dont l'acclimatation pourrait être utile.

— Les travaux de la cascade de Longchamps, dont l'inauguration a eu lieu le dimanche 5 octobre, ont été entrepris le 15 avril dernier et terminés en cinq mois. Il est entré dans la construction du rocher et des bassins, 2,000 mètres cubes de grès provenant de la forêt de Fontainebleau, et 4,000 mètres cubes de béton. Les principaux blocs, après avoir été débités dans la forêt, ont été reconstitués avec soin dans leur forme primitive. Le bassin supérieur, qui sert de réservoir à la cascade, a 7,000 mètres carrés de superficie, et peut contenir environ 10,000 mètres cubes d'eau. Il est alimenté par le trop-plein du grand lac, au moyen du petit ruisseau creusé sous bois qui traverse la mare aux Biches, et fournit déjà sur ce point une chute d'un bel aspect. La cascade débite, dans son plus grand effet, 1,200 mètres cubes de liquide (environ 60 pouces de fontainier) par heure. Les eaux, reçues dans un bassin, sont conduites dans un ruisseau serpentant à travers la plaine de Longchamp dans les trois pièces d'eau ménagées dans la longueur de cette plaine au-dessous du nouvel Hippodrome.

— On a vendu les écuries de M. A. Aumont, au Tattersall français. M. Aumont était un sportman distingué; son haras de Victot, dans le Calvados, et sa création d'entraînement de Chantilly étaient deux établissements modèles, les plus beaux de l'Europe; ses entraîneurs ne connaissaient pas de maîtres; ses jockeys n'avaient pas de rivaux; ses chevaux remportaient des victoires sur tous les champs de courses du continent et du Royaume-Uni. M. Aumont s'est lassé de tant de triomphes.

— Le *Pré-Catelan* est pour la société élégante de Paris, un véritable Long-Champs d'automne. C'est au milieu de ces allées fleuries, que les toilettes nouvelles aiment à se produire.

—On se souvient sans doute des intentions exprimées, il y a quelques mois, par la municipalité de Gand, d'acquérir, d'accord avec la régence de Bruxelles, de la succession de M. d'Aligre, une galerie de portraits des comtes de Flandre et des ducs de Brabant. Une somme de six mille francs avait été votée, dans ce but, par le conseil communal. Cette acquisition est maintenant abandonnée par suite des renseignements fournis, il y a peu de jours, par M. le bourgmestre, en séance de l'édilité gantoise. Il paraît que les portraits des comtes de Flandre, qui devaient échoir à la ville de Gand, sont assez bien conservés; mais que ceux des ducs de Brabant, destinés à Bruxelles, sont en très-mauvais état. Le propriétaire de ces tableaux ne voulant pas se défaire des ressemblances des comtes de Flandre seuls, le conseil municipal de Gand a passé à l'ordre du jour.

—L'église de Notre-Dame des Sablons, de Bruxelles, a vu le 6 octobre une solennité rare et touchante, la célébration d'un jubilé de cinquante années de mariage. Les héros de cette fête de famille étaient M. et Madame Fétis; tout le personnel du Conservatoire royal de musique, professeurs et élèves, avait voulu s'associer à la joie de ces dignes époux et donner à l'illustre directeur, à l'artiste éminent, au critique judicieux dont la Belgique est fière, une marque éclatante de sympathie et de respect.

— M. le professeur Charles Place, auteur de travaux publiés, il y a cinq ou six ans, dans la Revue des Beaux-Arts, une Notice sur le palais de Versailles et d'autres travaux analogues, a ouvert un cours public et gratuit d'hygiène à l'Hôtel-de-Ville de Bruxelles, salle du Christ. La première leçon du professeur a eu lieu le vendredi 10 octobre; dans cette séance d'inauguration, M. Place a traité des institutions d'hygiène publique, et notamment de l'influence que doivent exercer sur les conditions sanitaires des populations, les vœux réalisés du Congrès de bienfaisance, et la fondation des expositions, musées et bazars d'objets économiques et industriels. La seconde séance, du 17, a été remplie par l'exposé de la manifestation normale de la *vie;* de la *constitution* et des *tempéraments*, et de leur *hygiène spéciale*

MUSÉE DE ROUEN

SEIZIÈME EXPOSITION DES BEAUX-ARTS.

PRÉLIMINAIRES.

La seizième exposition des Beaux-Arts s'est ouverte le 1er octobre dernier, au Musée du chef-lieu de la Seine-Inférieure, sous de favorables auspices. Cent cinquante-trois artistes ont répondu à l'appel de la Commission directrice. Les adhérents se subdivisent de la manière suivante : 137 peintres des diverses catégories, de l'histoire, du genre, du paysage, de la marine et du portrait. — Cinq sculpteurs : MM. Camille Dunglas et Louis Fulconis, de Rouen; Paul, de Paris; Michel Ouin et François Ouvrier, tous deux de Dieppe. — Six dessinateurs : MM. Denize, le capitaine E. Gola et R. Lelarge, de Rouen; J.-J. Lavenas père et fils, d'Évreux, et J. L.-H. Viger Duvigneau, de Paris— Trois pastellistes MM. E Pain, professeur à l'école municipale de peinture et de dessin de Rouen; A. Lorgueilleux, de la même ville et Mlle Virginie Médard, de Paris. — Un aquarelliste : M. A. de Ligny, Rouennais. — Un peintre sur porcelaine : M. Adolphe Tiger, aussi de Rouen. — Un lithographe, M. Paul Saint Martin, de Paris. — finalement un graveur sur bois : M. Hébert, de Versailles

La récapitulation des envois faits au Musée donne un total de 392 ouvrages de plus ou moins grande dimension, ayant pour auteurs, surtout dans la peinture, des illustrations de l'École française parmi lesquels il convient de citer dans l'ordre alphabétique, afin de ne susciter aucun amour-propre, MM. Jules André, de Paris; Brissot de Warville; E, Cibot, Corot, de Paris; Joseph Court, conservateur du Musée de Rouen, où il a recueilli la succession de M Hippolyte Bellangé; MM. Léon Fleury, de Paris; de Fontenay, Charles-Alfred de Foulongne, Théodore Frère, E. Garneray, Théodore Gudin, Claudius Jacquand, Auguste Lapito, Mlle Léonie Lecuyer, Gabriel Lépaulle, Eugène Lepoitevin, Lottin de Laval, Adolphe Magaud, Charles Mozin, Jules Noël, Justin Ouvrié, Ary Scheffer et Jean-Louis-Hector Viger-Duvigneau.

Le catalogue d'où sont extraits les renseignements et les statistiques ci-dessus, est précédé de la nomenclature des dons, legs et achats qui ont profité, dans l'intervalle du quinzième au seizième salon, au musée de Rouen et dont voici le rapide aperçu. — La munificence de l'empereur a pourvu la galerie de la métropole normande : 1° d'un tableau de M. Charles Bazin ayant pour sujet : *Louis XIV dissolvant le Parlement*. Au premier plan est le jeune roi enfant, appuyé sur le bureau du président, en habit de chasse et une cravache à la main; le second plan est occupé par les membres du Parlement, spectateurs froids de l'acte audacieux conseillé par la reine-mère, Anne d'Autriche, et le cardinal Mazarin au jeune roi. 2° D'un *Saint Romain domptant la Gargouille*, par M. Cabasson, de Rouen, toile d'une grande étendue, placée trop bas et dans cette situation presque dépourvue de la lumière qui lui serait fort indispensable. 3° Du *Supplice de la reine Brunehaut*, composition de M. Tabar, envoi de 1854, qui est incontestablement une des plus

belles pages du musée. D'autres dons ont encore été faits, l'un : *le Départ des Grecs de Praga*, œuvre de M. Apollodore Gallet, offerte en 1855 par M. A. Duclos, de Paris ; l'autre, *Étude de têtes de chevreuils*, par Géricault, présent de M. His de la Salle. — Les legs consistent en deux dessins lavés à l'encre de Chine et retraçant, le premier : un *Vase antique en forme de coupe*, tiré du jardin Farnèse, à Rome ; le second, une *Porte en bronze* de l'église Saint-Pierre de Rome, par feu Charles Percier, architecte, et laissés par testament au musée, par Vellet, architecte de Rouen, à qui la cité doit encore un *Intérieur d'église gothique*, effet de nuit, ouvrage de Peeter Neefs, peintre de la fin du seizième siècle, qui avait voué sa brosse aux intérieurs. Peeter Neefs a été un des précurseurs, il a préparé les voies de la célèbre école hollandaise ; enfin, *le Sacrifice d'Abraham* à son arrivée dans la terre de Chanaan, paysage historique légué par son auteur, défunt Guillaume-Frédérick Rommy, à la collection municipale. Rommy appartenait à l'école de Louis David ; son paysage renferme de véritables qualités, mais il est froid ; la raideur était, par excellence, le cachet du maître. — Les largesses du musée, durant l'exercice de 1856, se bornent à un seul achat : *Bonaparte, premier consul, visitant en* 1801 *la manufacture de M. Sevène, au faubourg Saint-Sever*, l'une des productions éminentes de feu Isabey père, que le chef-lieu du département de la Seine-Inférieure se félicite de posséder. — Deux des peintures mentionnées ci-dessus, de grande dimension : *le Supplice de la reine Brunehaut* et *le Départ des Grecs de Praga*, n'ont pu figurer, faute d'espace, à l'attrayante exposition qui va bientôt se clore aux vifs regrets des amis de l'art.

GEORGES GUÉNOT.

I.

HISTOIRE. — GENRE. — PORTRAITS.

MM. E. CIBOT. — J. SORIEUL. — CH. FOULONGNE. — J. LENEPVEU. — Mlle L.-H. DE GUIMARD. — G. LÉPAULLE. — A. CHARPENTIER. — ÉD. HAMMAN. — DEVEDEUX. — ALP. RŒHN. — CHAPLIN. — C. JACQUAND. — TH. SALMON. — T. FRÈRE. — SHEREES. — E. LEPOITEVIN. — T. MASSÉ. — V. LEGENTIL. — J. DE VIGNON. — A. HERVIER. — E. CHARPENTIER. — Mlle LEFEBURE. — H. SCHEFFER. — J. COURT. — A. HERVIEU. — A. LORGUEILLEUX — MICHEL.

La première remarque que suggère à la majorité des amateurs et des curieux, lorsqu'ils ont franchi le seuil académique du Musée et qu'ils sont en mesure d'embrasser l'aspect général du salon, est, il faut tout d'abord l'avouer ici, que les ouvrages capitaux ou d'une authentique valeur sont moins nombreux à la solennité de cette année qu'à l'exposition précédente. Les tableaux d'histoire, de genre historique et de paysage historique, ne se distinguent pas par la quantité ; mais, en revanche, les paysages émanés du sentiment et de la narture, les marines, ainsi que les toiles de chevalet, abondent. Pour ce qui est des pages de large proportion, elles s'en vont, conséquence rigoureuse des besoins du jour!

Les preuves à l'appui, énoncées au début du rapide examen que nous allons entreprendre, ne manquent pas. Ainsi, et sans plus de préambule, *la Charité*, de M. E. Cibot, est, sous beaucoup de rapports, une composition d'élite. Ce sujet prête parfaitement à la peinture magistrale ; mais M. Cibot n'a pas de parti pris en ce qui touche les masses d'ombres et de lumières, de là l'absence de perspective aérienne. — Il n'y a pas à s'inquiéter de l'avenir de M. J. Sorieul, son envoi, représentant les *Soldats de notre armée secourant des prêtres français émigrés en Italie*, est harmonieux et bien disposé.

Le *Sermon sur la Montagne*, de M. Charles-Alfred Foulongne, ressemble peut-être trop à une ébauche où le style et la bonne entente ne se montrent qu'à de rares intervalles. Par contre et compensation, le *Melœnis chez la sorcière Staphyla*, du même artiste, est le meilleur tableau des huit qu'il a été assez heureux pour faire recevoir au Musée. — La *Confrérie de Saint-Roch se rendant à Saint-Marc de Venise, le jour de la Fête-Dieu*, par M. Jules Lenepveu ; ce tableau reproduit une scène sagement comprise, mais péchant dans une certaine mesure du côté de la fermeté et du relief. Quant à l'*Ermite Pierre de Morone*, élu à la papauté en 1294, autre envoi de M. Lenepveu, c'est à vrai dire une esquisse à laquelle on souhaiterait plus d'effet.

Nous connaissons peu d'études aussi consciencieuse que celle exposée par M. Estienne, sous le titre de *la Première victime d'une jeune chasseresse*. Cette Diane est tout bonnement

une jeune fille aussi peu vêtue que la Frétillon à son dernier soupir :

Ma Frétillon!
Cette fille
Qui frétille,
Mourra sans un cotillon.

La pieuse élégie latine, *Super flumina Babylonis*, a captivé Mlle Louise-Eudes de Guimard, qui, de sa blanche main et du bout de son facile pinceau, a fait tout son possible pour remémorer le souvenir biblique, qu'elle intitule : *la Captivité de Babylone;* par malheur, les deux femmes placées en évidence, encourent le reproche de mollesse du dessin; pour surcroît, l'aspect de ce soleil couchant est étrange. — Parlons du *Rêve d'amour*, de M. Gabriel Lépaulle, à la bonne heure ! Ce maître est assurément bien capable de traduire les voluptueuses images de Catulle ou de Properce; la femme couchée et à demi drapée, que nous montre M. Lépaulle, n'est point en défaut avec le modelé; toutefois, les vêtements sont tourmentés et lourds. Deux excellents tableaux, le *Péché* et l'*Innocence*, par M. Auguste Charpentier, qui sont certainement deux gracieuses figures de jeunes filles.

Si l'exposition rouennaise n'est pas riche en tableaux d'histoire, les sujets de genre affluent et plusieurs méritent d'être cités. En première ligne, nous mettons *la Grappe de Raisin*, par M. Édouard Hamman, artiste belge; pareil éloge est décerné à M. Dévedeux, pour la *Baigneuse et la jeune mère*; il a seulement le tort de se préoccuper trop des manières de faire de MM. Decamps et N. Diaz de la Péna. — *Le bâton de vieillesse*, de M. Roehn, est conçu dans un autre ordre d'idées, mais, en somme, c'est une œuvre bien réussie. — On doit à M. Chaplin deux petits tableaux pleins de bonnes qualités de couleur et de dessin. — *Le moine quêteur*, de M. Claudius Jacquand, est aussi un des bons morceaux d'élite du salon.

Une production d'une intéressante simplicité, mais dont le dessin est heureusement entendu, la *Toilette*, vaut à M. Salmon les légitimes éloges des amateurs. M. Théodore Frère est encore un des artistes à ranger dans la catégorie de ceux qui suivent la route ouverte par M. Decamps; la nature d'Orient se reflète à merveille dans la toile qu'il appelle : *La caravane dans le désert*. — *L'intérieur hollandais*, de M. Sherees, se signale par une finesse extrême. — M. Eugène Lepoitevin n'a que son charmant petit tableau, *Chemin de la ferme*, le public éclairé de Rouen est à plaindre. — Sont encore dignes de louanges, les travaux de M. Emmanuel Massé, un *Grenadier de la garde impériale*, et un *Pâtre italien*. — L'*Intérieur de moulin*, par M. Victor Legentil; deux petites toiles de M. Etienne, *Travail et récompense*, *Paresse et punition*, sont d'une bonne couleur; — la plus complète vérité règne et la lumière est bien en son lieu dans les deux *Intérieurs de cuisine* de M. Jules de Vignon, ainsi que dans l'*Intérieur de Cour*, par M. Adolphe Hervier.

La série des compositions de genre se distingue encore par la *Trève en Crimée*, de M. Eugène Charpentier, et la *Lecture de la Bible*, par Mlle Lefébure; — en ce qui concerne la spécialité de portraits, le chiffre n'en est pas considérable, ce qui n'empêche pas qu'il ne s'en rencontre de fort beaux, parce que le nombre en est restreint. Il convient de placer en première ligne, le portrait du chansonnier Béranger, par M. Ary Scheffer, admirable de ton. Quel dommage que cette ressemblance ne soit qu'une esquisse, mais une merveilleuse esquisse ! La tête du poëte rayonne de noblesse et d'idée, et l'effet de cette peinture hors ligne est d'une originalité exceptionnelle. M. Ary Scheffer est de la famille des penseurs et des poëtes, jamais l'invention ne lui manque.

L'exposition renferme encore un excellent portrait en pied de M. Fleury, maire de Rouen, par M. Joseph Court, qui en a expédié plusieurs, entre lesquels, à notre avis, le mieux exécuté est celui de M. Odoard : c'est, dans toute l'acception du terme, une œuvre de maître; nous n'en dirons pas autant de la reproduction des traits de S. G. Mgr Sibour, archevêque de Paris. Une figure de *Jeune Arabe* est aussi un travail habilement étudié, d'un irréprochable style et d'une couleur des plus harmonieuses. N'oublions pas un grand pastel de M. Court : *Jeune femme au bal*, d'une exquise finesse de touche. Immédiat voisin de la toile où se dresse à mi-corps la rêveuse personnalité de Béranger, un cadre de proportions analogues offre aux jugements des connaisseurs et à la curiosité de la foule, le frappant souvenir du visage et du torse de François Arago, l'un des princes de la science au dix-neuvième siècle, que le livret attribue indûment à M. Ary Scheffer. Le véritable auteur et celui auquel doit être décerné l'hommage est M. Henri Scheffer, frère de l'illustre peintre du *Christ consolateur*.

Au demeurant, il y a encore au salon de Rouen quelques portraits de mérite; çà et là, à peu d'intervalles, *non longo intervallo*, se tournent le dos ou se saluent les diverses physionomies rendues à la brosse par MM. Achille Hervieux, Jules Michel et autres, ou crayonnées aux pas-

tels par M. A. Lorgueilleux, l'heureux continuateur de Latour.

A. B. VAN YPER.

VISITES AUX ATELIERS

—

QUATRIÈME CAUSERIE.

—

MM. HAMON. — FOULONGNE. — XAVIER DE COCK. CÉSAR DE COCK. — VAN EINEAME.

Plus d'une fois sans doute, ami lecteur, après votre déjeuner, à cette heure où les visites importunes ne sont pas encore à redouter, plus d'une fois il vous est arrivé de profiter de ce moment de calme et de solitude, pour vous livrer à une occupation sérieuse dans laquelle vous allez vous plonger tout entier ; déjà vos dispositions sont prises pour n'avoir pas à craindre la moindre distraction ; votre petit garçon, qui vous souriait tout à l'heure en vous proposant de jouer avec lui, votre petit garçon même, vient d'être renvoyé avec ses joujoux dans le salon voisin ; depuis quelques instants tout est silence autour de vous ; vous travaillez de si grand cœur que vous n'entendez plus le tic-tac de la pendule ; — mais tout à coup, au bruit d'un piano dont les cordes vibrent avec fureur, vous bondissez jusqu'à la porte que vous ouvrez aussitôt : — A votre bruyante irruption, le malicieux tapageur, debout devant un Érard magnifique, détourne simplement la tête sans discontinuer son charivari ; vous allez gronder de votre plus grosse voix, — mais l'enfant vous jette un regard, un sourire, et votre terrible colère s'évanouit comme un flocon de neige au soleil. — Tel est à peu près l'intéressant épisode choisi par M. Hamon dans l'histoire du premier âge, dont il nous rappelle avec tant de poésie la naïve insouciance : *Un petit démon* de deux à trois ans, rose de fraîcheur et d'innocence, s'amuse à placer des *grenadiers* de bois sur les touches d'un piano, pour les faire sauter ensuite en appuyant fortement sur l'ivoire docile ; il trépigne de joie en les voyant retomber sur le clavier, et, les redressant en riant, il recommence l'exercice ; qu'il est heureux !

> Mais un jour le chagrin, la cruelle insomnie,
> De son âme brisée flétrissant la candeur,
> Graveront à jamais l'histoire de la vie
> Sur son front ravagé par les coups du malheur.

Pourquoi, près d'un berceau, cette adorable jeune fille paraît-elle éprouver une émotion qui semble dire que, même à l'âge de quatre ou cinq ans son cœur est déjà sensible ? — Regardez un moment la poupée qui se cache sous de fines dentelles ; — naguère elle était bien malade ! — mais, grâces aux soins de la petite fille, et surtout à l'efficacité des calmants qu'elle lui fait prendre, elle revient à grands pas à la santé. — Sans doute, dans cette tasse que tient la jeune fille, se trouve renfermé le dernier remède qui conduira la poupée à une rapide guérison ; — cette chère poupée ! de quelles précautions n'est-elle pas entourée ; mais aussi, que d'inquiétudes ne doit-elle pas causer, une poupée en danger de mort ! Certes, nous comprenons bien pourquoi ce chien de carton, abandonné, solitaire, erre au hasard sur le devant du tableau.

Plus loin, sur une toile moins grande, M. Hamon nous fait sentir tout ce qu'il y a de vérité dans la description simple et naïve qu'il nous donne du *printemps*, cette grande fête de la nature : assise mollement sur une fleur à peine éclose, une femme jeune, belle, fraîche comme le printemps, prend sur sa palette les brillantes couleurs de la lumière pour les répandre sur les ailes d'un papillon. — Au lieu de défiorer par une froide analyse les œuvres que nous venons de signaler, nous préférons nous arrêter là, laissant au lecteur le charme de l'agréable surprise qui l'attend à l'exposition prochaine ; alors il sera persuadé comme nous, qu'il y a dans M. Hamon autre chose que le talent d'un maître habile ; — il y a *l'âme d'un artiste*, ce qui est beaucoup plus rare. Nous allions oublier d'apprendre aux amateurs, que la lithographie du *Théâtre de Guignol* vient de paraître ; la reproduction de cette belle pensée philosophique a été corrigée par l'auteur lui-même, ce qui lui donne un prix inestimable.

> Face à face à deux pas, le sort avait uni
> Les deux extrémités de la misère humaine ;
> Ce voyage à travers la douleur et la haine,
> L'une le commençait, l'autre l'avait fini...
> . . . . . .

Ces quatre vers, tirés de *Mélœnis*, ce poëme si connu de M. Bouilhet, ont inspiré le tableau de M. Foulongne ; cette composition fantastique captive au plus haut degré l'attention de la foule qu'attire tous les soirs au foyer de l'Odéon l'excellente pièce de M. Bouilhet ; et ce n'est pas sans raison que le public va se grouper devant cette peinture : près d'un feu que couronnent des flammes livides, une vieille sorcière, tenant d'une main une baguette magique, trace sur la cendre d'infernales figures ; elle indique du doigt ces effrayants hiéroglyphes à une jeune fille qui vient la consulter, tandis que sa bouche lui fait le décompte de l'existence ! — M. Fou-

longne a parfaitement rendu cette scène étrange. La jeune fille, en écoutant les menaces d'un sombre avenir, pousse un cri d'horreur ; sa pose timide, presque tremblante, sa physionomie vivement émue par ce qu'elle vient d'entendre, sont énergiquement opposés à cette figure hérissée, dont les yeux injectés de sang lancent l'anathème et la malédiction ! Une lueur appartenant à l'autre monde, éclaire de ses pâles reflets cette étrange vision qui rappelle beaucoup les rêves d'Hoffman. — Parmi les nombreux paysages que M. Foulongne a rapportés d'Auvergne, nous avons remarqué principalement le *Mont Rhodé*, route de Fontana; cette étude, d'une couleur vraie, puissante, lumineuse, ferait honneur à un paysagiste consommé. Dans un ton diamétralement opposé, la toile qui représente *Une coulée de laves*, près Volvic, est un de ces déserts arides, d'une imposante majesté, que le hasard ou les révolutions du monde ont jeté sur les hautes montagnes, comme pour déjouer tous les calculs de la science humaine. La vie s'est retirée de ces hautes régions où ne règne que la solitude et le silence ; l'aigle lui-même précipite son vol en traversant cette terre maudite ! On ne peut regarder sans frissonner le repaire de brigands *dans la gorge d'Anval* ; les figures sombres et pensives de ces hommes féroces, ne pouvaient avoir un autre cadre que ces rochers menaçants calcinés par la foudre. — Malheureusement l'espace nous manque, et cependant nous aurions encore une foule de choses à admirer dans l'atelier de M. Foulongne, qui, nous l'espérons bien, nous occupera longtemps au salon de 1837.

A la solennité artistique de 1835, M. Xavier de Cock s'est acquis une place brillante dans l'esprit des connaisseurs et des artistes ; ses tableaux n'étaient pas nombreux, mais leur caractère, aussi neuf qu'original, devait lui mériter cette réputation qui va grandissant de jour en jour. Tout le monde se souvient de cette jeune fille qui, la tête penchée vers la terre, paraît abîmée dans une douloureuse rêverie ; son front respire l'intelligence, — son âme doit souffrir ! — D'un pas lent et silencieux, elle ramène au foyer paternel les deux vaches qui cherchent encore un brin d'herbe sur ces pâturages épuisés! Sur la ligne d'un vaste horizon, des nuages argentés terminent le sombre rideau qui étend sur cette idylle un voile de mélancolie... L'œil aime à s'égarer sur cette plaine en deuil,.... et cependant, sans être poëte, on se sent ému jusqu'aux larmes !

Un autre sentiment aussi puissamment rendu a fait naître les *Moutons dans la plaine;* ce troupeau, dispersé sur de vastes champs, est d'une étonnante vérité ; mais ce qui surprendra bien davantage, c'est que la composition tout entière est une étude sur nature, et non pas un arrangement de fantaisie comme on l'a toujours cru. M. Bisson possède *Un coin de bois*, du même auteur; toutes les richesses d'une luxuriante végétation embellissent ce délicieux réduit, où M. de Cock a déployé les ressources de sa palette de coloriste. *Le repos des moutons*, acheté par M. Lavanchy, ne peut se comparer qu'à la *Petite fille conduisant deux vaches au pâturage*; ce sujet appartient à la collection de M. Giroux. M. Xavier de Cock peut marcher à côté des noms les plus consacrés par le succès, il a plus qu'il ne faut pour s'y faire remarquer.

Moins connu que son frère, M. César de Cock peut compter sur un succès aussi grand, dès que le public pourra voir les *Scènes de village*, dans le genre de celles qu'on admire dans la galerie de Mme de G. Sans être aussi trivial que Téniers dans le choix des types, il se rapproche du vieux maître par le mouvement et la naïveté.

M. Van Eineame, dont la presse belge a tant de fois proclamé le talent, vient d'achever un bronze remarquable, représentant une Renommée tenant à la main le portrait de S. M. la reine des Belges. Cette statue, d'un mètre 30 centimètres, doit surmonter la fontaine d'Audenaerde. — Du même sculpteur, nous avons vu une magnifique esquisse, qui a pour sujet *La fuite en Egypte;* ce bas-relief, en voie d'exécution, doit paraître au salon de mai, avec d'autres travaux importants. Nous renvoyons à la prochaine causerie l'appréciation des œuvres du statuaire de Gand.

FRÉDÉRIC BORGELLA.

EXPOSITION

DE LA

SOCIÉTÉ D'ENCOURAGEMENT DES ARTS INDUSTRIELS

A BRUXELLES,

DEUXIÈME ET DERNIER ARTICLE. [1]

MEUBLES.—ÉBÉNISTERIE.—BOIS SCULPTÉS.— IMITATIONS DE BOIS ET DE MARBRE. — OBJETS D'AMEUBLEMENT POUR LES ÉGLISES. — ORFÉVRERIE RELIGIEUSE.— MÉTAUX OUVRÉS. — PORCELAINES MONTÉES ET AUTRES. — FAIENCES PEINTES — ORFÉVRERIE.—PEINTURE DÉCORATIVE. —CHEMINÉES SCULPTÉES. — PAPIER DE TENTURE. — ARMES. — RELIURES.

Parmi les produits industriels que réclament impérieusement de nos jours le concours des arts graphi-

[1] Voir pour le premier article, page 355 ci-dessus.

ques et plastiques, les objets d'ameublement figurent en première ligne. Longtemps encore après que la fabrication des meubles était devenue en France une industrie de luxe et d'art, elle était restée un métier en Belgique. Nos ébénistes en renom employaient de bons matériaux, et s'attachaient à livrer aux consommateurs des objets solides. Quant à l'élégance des formes, à l'harmonie des proportions et à la délicatesse du travail, c'étaient des choses dont ils ne s'occupaient guère. Il fallut que la concurrence des chefs-d'œuvre de l'industrie parisienne vînt les tirer de l'ornière de la routine pour les mettre sur le chemin de l'émulation et du progrès. On fait aujourd'hui à Bruxelles des meubles qui, pour le goût comme pour la bonne confection, sont de nature à satisfaire toutes les exigences. Nos fabricants, dira-t-on peut-être, imitent les modèles français; mais que font ceux de France, si ce n'est de copier les formes ainsi que l'ornementation des époques antérieures? Le moyen âge, la renaissance, le style pompeux de Louis XIV et le coquet Pompadour sont mis tour à tour à contribution par les plus habiles. C'est de l'histoire en bois, en métal.

Loin de nous la pensée d'ériger en principe que les ébénistes belges soient en mesure de rivaliser avec certaines célébrités de Paris qui sont de vrais artistes; exemple : Tahan, qui fait des merveilles de goût et qui a le droit de signer tel meuble composé par lui et exécuté sous sa direction, comme un peintre signe son tableau.— On jugerait mal l'état de l'industrie qui nous occupe, si l'on croyait qu'elle fût complétement représentée à l'exposition de la Société d'Encouragement. Les fabricants de meubles qui ont répondu à l'appel du Comité sont en petit nombre, et parmi ceux qui se sont abstenus, il en est qu'on y eût sans doute vus au premier rang. Les meubles en bois sculptés à l'imitation de ceux des quinzième et seizième siècles, se font chez nous aussi bien et mieux peut-être que partout ailleurs; mais les industriels artistes qui traitent ce genre d'une manière vraiment supérieure, n'ont pas exposé. Nous ne trouvons pas à l'exhibition du musée, des spécimens du talent avec lequel plusieurs de nos ébénistes exécutaient des pastiches de Boule.

Le dressoir en ébène sculpté exposé par M. Déro-Becker, est un témoignage de ce que nous venons de dire du succès avec lequel on traite ce genre où l'art doit nécessairement guider la pratique manuelle. C'est pour un amateur français, pour M. le baron Trevey, de Paris, que ce meuble a été fait. L'attente de M. le baron de Trevey n'a pas été déçue; ce dressoir qui lui est destiné est d'un très-bon style. On en peut louer les détails aussi bien que la disposition générale. Les sculptures, d'une exécution parfaite, ont été faites par M. A. Marlier, d'Hevilliers (Brabant), d'après les dessins de M. Déro-Beker. Les ornements sont irréprochables, mais les figures laissent à désirer sous le rapport de la pureté du dessin. M. Déro-Beker a exposé des dessins moins importants qui fixent néanmoins l'attention des connaisseurs. Dans le nombre sont plusieurs coffrets en chêne et en ébène enrichis d'émaux, d'ornements d'acier, de cristaux gravés, qui ne dépareraient pas le magasin, le musée serait mieux dit, de Tahan, le maître du genre.

On remarquait aussi des ivoires sculptés et montés par M. Auguste Dufrêne, de Mont-Saint-Guibert (Brabant), sous la direction de M. Déro-Beker. Ces objets d'art et de curiosité, Paris les fournissait jadis à la Belgique comme au reste du monde. Il serait honorable autant qu'avantageux pour notre pays, de s'affranchir de la contribution prélevée sur la fantaisie par le goût parisien. Dans l'exposition riche et variée de M. Déro-Beker, on distinguait un de ces petits secrétaires en miniature appelés cabinets, orné de peintures avec encadrements en bronze doré incrusté de pierres fines. C'est un petit meuble élégant et coquet. Il plairait plus encore s'il y avait plus d'ensemble dans les peintures, si les sujets en avaient été mieux choisis.

La belle toilette en ébène exécutée par M. Wallaert pour la duchesse de Brabant, attirait particulièrement les regards des visiteurs de l'exposition. Des sculptures de ce meuble sont remarquables par le goût en même temps que par le fini. Rarement le bois a été fouillé d'une main plus ferme et plus sûre. — M. Wyen avait envoyé d'Anvers un buffet en chêne dont les sculptures n'étaient pas sans mérite, mais qui avait le défaut d'être semblable, pour la forme, aux buffets d'acajou d'une fabrication toute vulgaire. L'étagère garnie de glaces qui le surmonte est un véritable anachronisme. Appliquées à un dressoir, les sculptures de M. Wyen eussent fait un beaucoup meilleur effet.

Un secrétaire en bois peint, imitant l'écaille, l'ébène, le citronnier, avec des semblants d'incrustations représentés par des applications d'or, avait été expédié par M. J. Savoir, de St-Villebrod, près d'Anvers. Les proportions et la forme de cette copie sont loin d'avoir la légèreté des originaux du dix-septième siècle. — Un meuble de MM. Torel et Varin, que nous avions pris pour un buffet, était désigné par ses exposants sous le nom de *caméristе* de nuit. Ce titre bizarre ne nous apprend que très-vaguement la destination de l'objet, mais qu'importe? La caméristе, puisque caméristе il y a, est en palissandre; elle a peu d'ornements, mais des proportions bien calculées et des profils élégants. — Le double lit, des mêmes fabricants, est un peu lourd, à cause du large tympan destiné à les réunir.

L'armoire à glace, en palissandre et bois de rose, de M. Gœbel, peut être considérée comme un bon travail d'ébénisterie; mais elle a contre elle la raideur des lignes. — Les chaises sculptées, exposées par M. Rang fils, ne sont pas tout à fait du style renaissance, comme le dit la notice. Une partie des ornements, formés de cartouches enroulés, appartiennent plutôt au dix-septième siècle qu'au seizième. M. Rang avait encore, à l'Exposition du musée de l'industrie, une armoire vitrée en palissandre et bois de rose, dont les ornements étaient fort bien traités. — M. Bocy a simplifié sa tâche d'ébéniste en appliquant sur son armoire à glace des ornements en carton pâte peints en façon d'acajou. Nous avons trop de bons sculpteurs en bois pour que de telles supercheries puissent être bien accueillies. — Sous le titre de meuble d'art, MM. Guéret frères avaient envoyé de Paris de charmantes fantaisies en bois sculpté; ce ne sont pas des meubles, à proprement parler, mais ce sont assurément des objets d'art traités avec autant d'esprit que de goût et qui attestent une rare habileté d'exécution. La jardinière est dans son genre un véritable chef-d'œuvre. Le panneau de salle à manger, sujet de travail de nature morte, est aussi d'une grande perfection. Il semble que le plus léger souffle soulèvera les plumes de ces perdrix pendues par la patte. On ne doit pas moins d'éloge à un coffret, dont le couvercle est surmonté de deux oiseaux qui se battent et dont le plumage ébouriffé est plein de colère, ainsi qu'un miroir, dont l'encadrement est du plus pur style renaissance.

Les objets en bois sculptés, de M. Thiébault, de Paris, n'avaient pas le mérite sérieux de ceux de M. Guéret, ils ne brillaient point par la même pureté de

goût ; mais ce sont des œuvres d'une excellente exécution. A côté d'un bénitier on voyait un porte-cigare ; près d'une riche jardinière un simple presse-papier. Les travaux de M. Thiébault n'ont pas de rapport avec ceux de nos sculpteurs en bois ; il y a entre eux la même différence qu'entre un tableau de genre et une page historique. — M. Daems Schoy, qui vient de mourir, avait établi un atelier de sculpture en bois pour la fabrication des meubles que nous voulons bien appeler, avec le livret, *meubles d'art*, quoiqu'à vrai dire l'expression ne soit pas très-française. Dans le riche contingent de M. Daems, se trouvaient de véritables meubles : un bureau, une étagère, un guéridon et beaucoup d'objets de fantaisie. Les sculpteurs employés par M. Daems n'abordent pas, comme MM. Guéret et Thiébault, les grandes difficultés du genre ; ils ne font entrer dans leurs compositions ni figures humaines, ni représentations d'animaux, ni fleurs profondément et hardiment fouillées ; leurs ornements, d'une faible saillie, courent timidement sur la surface du bois. — Nous citerons encore, parmi les objets d'ameublement ou de décoration, un joli cadre en bois sculpté de M. Vandendriessche, et le modèle en plâtre, par M. Léonard, d'un panneau représentant un vase de fleurs en bas-relief.

C'est ici qu'il convient de mentionner les spécimens d'imitation de bois indigènes et exotiques exposés par M. Lecomte. La Belgique a eu jadis dans ce genre de peinture décorative la plus ancienne célébrité dont l'histoire des arts ait consacré le souvenir. Renier Lairesse, père de Gérard de Lairesse, l'excellent peintre liégeois, s'était fait une grande réputation par son habileté à imiter tous les genres de marbres. On l'appelait non-seulement de toutes les parties du pays, mais aussi de l'étranger, pour exécuter de ces travaux dans lesquels il n'avait pas de rival. A vrai dire nous comprenons plutôt l'utilité des imitations de marbre sur le bois que celle de l'imitation du bois sur le bois même; mais nous reconnaissons que les échantillons exposés par M. Lecomte rendent la nature de manière à tromper l'œil le plus exercé. — C'est à copier le marbre que s'attache M. Morel, de Lille, qui nous a envoyé des témoignages d'une adresse singulière à traiter ce genre de peinture décorative.

La fabrication des objets destinés à l'ameublement des églises et aux cérémonies du culte, occupe un des premiers rangs parmi les industries auxquelles les arts doivent prêter leur concours. Combien n'a-t-elle pas été négligée cependant depuis plusieurs générations. C'est encore une justice à rendre à l'époque actuelle, généralement accusée de manquer de foi, que de faire remarquer sa tendance à rentrer dans la bonne voie de l'art religieux. Les objets faits pour l'ornementation des églises et pour les usages du culte qu'on voyait à l'exposition du Musée de l'Industrie, en fournissent la preuve pour ce qui concerne la Belgique. Citons d'abord les modèles de lutrin, de flambeaux, de lanternes et de vase à eau bénite exposés par M. Philip. Ces objets, en cuivre, sont des réminiscences assez exactes de l'archéologie chrétienne du treizième siècle. On avait du même fabricant de très-bons morceaux d'orfévrerie religieuse : des crosses épiscopales, un ostensoir et des calices. Les envois de M. Dehin, de Liége, concernaient également des produits à l'usage des églises : un lutrin, des lanternes de procession, un vase à eau bénite et un calice doré. Ces produits sont d'une bonne fabrication et d'un dessin convenable; mais ils n'ont pas la même pureté de style que ceux de M. Philip. — L'ostensoir dit gothique en vermeil, par M. Vermandele, de Gand, est un ouvrage d'orfévrerie fait en conscience par un homme qui sait son métier; il est riche et bien ouvré. L'établissement de M. Cormann avait fourni à l'Exposition un large tribut d'objets en zinc, en cuivre et en bronze. Nous n'avons à parler des statues que sous le rapport de l'imitation du bronze par le zinc galvanisé. Elles ne sont pas là pour être jugées comme œuvres d'art, mais seulement comme des produits d'une industrie qui met à la disposition des artistes de nouveaux moyens de multiplier leurs créations. L'imitation du bronze par le zinc est parfaite. Avec quelque attention qu'on regarde les statues exposées par M. Cormann, on ne découvre aucun signe auquel on puisse distinguer le métal feint du véritable. Le son produit au moyen du choc d'un corps dur avertirait de la fraude, s'il y avait intention de tromperie, et le poids viendrait confirmer ce premier témoignage; mais à la simple inspection, le plus fin connaisseur serait pris. Nous ferons aux grands lustres du même exposant, ainsi qu'à ses rampes d'escalier, le reproche d'avoir des formes trop massives. Ses petits lustres en bronze doré et argenté sont, au contraire, remarquables par l'élégance et la légèreté. — La suspension (nous nous servons à regret de ce mot barbare), la suspension en bronze doré et porcelaine de M. Varigar est ajustée avec goût, sauf l'emploi peu judicieux de tasses de porcelaine chinoise qui servent de support aux bougies. En principe, il faut que des ornements quelconques soient faits ou aient l'air d'être faits pour la destination qu'ils reçoivent. Le lustre en cuivre poli de M. Varigar est élégant de forme et d'un fort bon travail. Nous avons parlé des meubles exposés par M. Dero-Becker; il nous reste à passer en revue ses porcelaines montées, qui n'étaient pas la partie la moins riche de son exhibition : Citons d'abord de belles pièces de surtout de table, exécutées pour M. le marquis de Rodes et pour M^me^ la baronne de Musain. Ces pièces, en porcelaine de Sèvres et du Japon, sont montées en bronze doré. Leur agencement atteste un goût d'artiste peu ordinaire. Nous regrettons que le livret ne nous fasse pas connaître si les bronzes ont été faits en Belgique et d'après des modèles d'artistes belges. Cette indication eût été nécessaire pour qu'on pût apprécier complétement la valeur des objets dont il est ici question, comme produits de l'industrie nationale. Nous en dirons autant des lampes, des girandoles et des coupes, qui sont aussi, d'ailleurs, très-artistement montées. Les lampes-suspension de M. Dero-Becker ont un cachet de richesse et de distinction que les objets du même genre exposés par les autres fabricants sont loin d'offrir. Les bronzes en sont fort beaux.— Les faïences peintes et cuites au grand feu de four, par M. Lessore, étaient au nombre des objets d'art les plus intéressants de l'Exposition. Les sujets, empruntés aux maîtres flamands et italiens, sont bien choisis, en ce sens que l'auteur s'en est tenu à des compositions simples ou à des figures uniques, évitant la multiplicité des plans difficiles à rendre avec une gamme aussi tranquille que celle qui forme la base de son système d'exécution. — D'autres faïences peintes, improprement désignées au catalogue sous le nom de faïences décorées, ont été exposées par M. Waegenneer. Elles reproduisent des tableaux entiers, *la Descente de croix*, de Rubens. Les teintes légères de M. Lessore nous ont séduit. — Les porcelaines de M. Capellemans aîné prouvent que l'art céramique est en progrès en Belgique ; elles sont d'une belle pâte et décorées avec goût. Plusieurs des riches assiettes faites à l'imitation des porcelaines françaises et anglaises, pourraient soutenir la comparaison avec

les originaux. Les statuettes en biscuit méritent moins d'éloges ; elles sont faites en général sur des modèles très-vulgaires.

L'orfévrerie était médiocrement représentée à l'exposition du musée de l'industrie, sauf les pièces d'orfévrerie religieuse ; elle a pour unique specimen d'un art évidemment négligé, le vase offert par le comte de Flandre au régiment des guides. Le dessin de ce vase est de M. Durlet; M. Ducaju en a fait le modèle, et le travail de l'orfévrie a pour auteur M. Dufour, exposant. Il n'est pas en vermeil, comme le dit le livret, mais en argent, avec une partie des motifs dorés. L'ornementation en est riche, sans écraser le corps même du vase. L'artiste a su tirer parti des trophées militaires qu'il était obligé de faire entrer dans sa composition, et qui, moins bien traités, auraient pu faire mauvais effet. Des lions présentent des plaques sur lesquelles sont inscrits les noms des officiers des guides. Chargé d'exécuter ce morceau important, M. Dufour s'est acquitté de sa tâche avec talent.

La peinture de décoration doit être encouragée ; elle n'est encore en Belgique qu'un métier; il faut qu'elle devienne un art.

MM. Kuytenbrouwer et L. Robbe ont jugé avec beaucoup de sens qu'ils pouvaient, sans déroger, prendre part au concours ouvert par la Société d'encouragement pour la peinture décorative. Le premier avait envoyé de vigoureux paysages ; le second, des dessus de porte représentant des fleurs, des fruits, du poisson et du gibier, peints d'une brosse facile. — Un prix pour la meilleure cheminée sculptée avait été fondé par la Société d'encouragement. Cinq fabricants ont répondu à cet appel. Les cheminées de M. Melot, lauréat, sont en général d'un bon style, riches sans être surchargées d'ornements. Le luxe d'ornementation de la cheminée de M. Sirjaques dépassait peut-être les limites permises. La cheminée de MM. Dindal et Delacroix a un air de sarcophage fait pour assombrir singulièrement les idées des habitants de la demeure où elle sera placée. C'est moins la couleur noire du marbre qui lui donne cet air, que le style trop sévère des sculptures dont elle est décorée. — Des éloges sont dus à M. Vandelaer, pour ses papiers peints, d'une excellente fabrication, et pour ses tentures en relief imitant les vieux cuirs flamands. On constate avec plaisir ce progrès d'une industrie importante.

La fabrique des armes de Liége avait de nombreuses œuvres à l'exhibition des arts industriels. Notre examen ne portera que sur les crosses de fusils et de pistolets. Les beaux modèles de ce genre exposés par MM. Tinlot, Nottet, Maréchal, Peck, Crayay et Malherbe, témoignent du goût des arquebusiers et de l'habileté des hommes de talent qu'ils emploient. Ainsi traitées, les armes deviennent des objets d'art. Nous recommanderons seulement aux sculpteurs liégeois de ne pas oublier que les crosses de fusils et de pistolets doivent être avant tout d'un maniement facile, et qu'il importe, par conséquent, de ne pas les charger d'ornements d'un fort relief.

Entre les mains d'un praticien habile, la reliure devient un art. M. Schavye mérite à ce titre des éloges tout particuliers. Sans parler du travail intérieur qu'on sait être excellent, ses reliures sont remarquables par le goût qui préside au choix des fers et aux combinaisons des dessins qu'ils forment, ainsi que par la précision et par la netteté de la dorure.— Une mention très-honorable est due également aux produits de M. N. Eenhaes et Bisé, à ce dernier particulièrement pour ses imitations d'anciennes reliures. — Il resterait à parler des dentelles, des broderies, des tissus façonnés et des dessins d'étoffes ; mais c'est une matière sur laquelle nous avouons notre incompétence. Nous dirons seulement que, d'après l'opinion des personnes aptes à en juger, l'Exposition de la Société d'encouragement renfermait des merveilles dans ces catégories diverses.

X. X.

LA

STATUE DE COLBERT.

CIRCULAIRE

DE S. EXC. M. LE MINISTRE DE LA MARINE, AUX PRÉFETS MARITIMES, CHEFS DE SERVICE DE LA MARINE, DIRECTEURS DES ÉTABLISSEMENTS DE LA MARINE HORS DES PORTS, COMMANDANTS SUPÉRIEURS DE LA MARINE A ALGER, COMMISSAIRES DE L'INSCRIPTION MARITIME, OFFICIERS GÉNÉRAUX ET AUTRES COMMANDANT A LA MER, GOUVERNEURS DES COLONIES.

« Messieurs, la ville de Reims a eu la pensée d'élever un monument à la mémoire de Colbert, qui est né dans ses murs. — A la demande des autorités locales, une commission a été formée sous la présidence de M. le Ministre d'Etat et de la maison de l'Empereur; elle se compose de : LL. EExc. MM. le ministre des finances; le ministre de la marine et des colonies; le ministre de l'agriculture, du commerce et des travaux publics; S. Em. Mgr le cardinal Gousset, archevêque de Reims; MM. le préfet de la Marne; le maire de Reims; le directeur général des musées impériaux; le chef de la section des beaux-arts au ministère d'Etat.

« Cette commission est chargée de hâter la réalisation du projet conçu par la ville de Reims, et de veiller à ce qu'il soit exécuté dans des conditions vraiment dignes de l'homme de génie qui est l'une des gloires de la France. — Dans ce but, un appel spécial devait être adressé au personnel du département de la marine et aux populations maritimes, bien qu'une somme assez considérable ait été réunie déjà au moyen d'une souscription, en tête de laquelle le conseil municipal de Reims s'est inscrit pour un chiffre de vingt mille francs.

« Quels que soient, en effet, les titres que Colbert ait acquis à la reconnaissance du pays dans les fonctions de contrôleur général des finances et de surintendant des bâtiments, peut-être ces titres ont-ils laissé les souvenirs moins profonds que les services du ministre qui donna tant de grandeur aux institutions de la marine.— Développant l'œuvre commencée par le cardinal de Richelieu, Colbert comprit que la France devait devenir une puissance maritime du premier or-

dre, sous peine de déchoir, et, pour arriver à la création d'une marine militaire puissante, son premier soin fut d'encourager la marine marchande, en ouvrant de nombreux débouchés aux produits des manufacturiers dont il avait favorisé l'établissement. — Ses efforts furent couronnés d'un plein succès : sept ans après sa nomination au ministère de la marine, c'est-à-dire en 1676, la France possédait 117 navires de guerre de 120 à 24 canons, et 76 autres bâtiments de rangs inférieurs, tels que frégates légères, brûlots, flûtes, bâtiments de charge, etc., présentant un ensemble de 63,000 hommes d'équipage et de 9,000 bouches à feu.

« Il n'est guère possible de citer ici toutes les ordonnances concernant la marine qui furent publiées pendant les quatorze années que dura le ministère de Colbert; mais je ne saurais oublier de mentionner la célèbre ordonnance de 1681, qui réglait toutes les parties du service de la marine, et que Valin qualifie à si juste titre de chef-d'œuvre : « Dès qu'elle fut publiée, ajoute-t-il, les nations les plus jalouses de notre gloire l'adoptèrent comme un monument éternel de sagesse et d'intelligence.»—Je dois aussi considérer comme l'œuvre de Colbert, quoiqu'elle n'ait paru que sous le ministère du marquis de Seignelay, son fils, l'ordonnance de 1699, code des armées navales et des arsenaux militaires, comme l'ordonnance de 1681 était celui de la marine marchande.

« Je ne puis donc que vous inviter à donner la plus grande publicité possible à la souscription qui doit permettre d'élever à Colbert un monument national.— Vous rencontrerez, j'en suis sûr, le concours le plus empressé de la part du personnel de la marine et des populations maritimes. »

Le sénateur ministre secrétaire d'Etat
au département de la marine et des colonies,
Amiral Hamelin.

Paris, 1er octobre 1856.

NÉCROLOGIE DE COLLECTIONNEURS.

LÉONARD. — MAYER D'AVERMANS. — MARCILLE.

L'été de la Saint-Martin fait décidément des siennes; ses vieilles ardeurs sont impuissantes à réchauffer, cette année, l'atmosphère et les calorifères de l'hôtel des Ventes. La chaleur des enchères a certainement du bon, c'est un moyen économique, non encore breveté en France ni à l'étranger; mais il ne faudrait cependant pas en abuser jusqu'à Noël. Malgré cette température glaciale, plusieurs ventes d'objets d'art, de gravures, de porcelaines et de tableaux ont déjà eu lieu depuis quelques jours pour inaugurer l'ouverture de la saison. Ce sont là de faibles escarmouches qui vont réveiller le zèle et l'attention des spéculateurs, nous n'osons plus dire amateurs, car aujourd'hui, où tout le monde spécule, depuis le plus obscur marchand de bric-à-brac jusqu'aux plus hauts barons de la finance et de l'aristocratie, cette race intéressante menace de disparaître comme celle des carlins. En attendant une de ces ventes solennelles annoncées à grand orchestre, nous avons à enregistrer la mort de deux collectionneurs qui avaient bien leur originalité, quoiqu'à des titres différents. Procédons par ordre de date.

Léonard vient de mourir. Léonard est mort! ne manquerait pas de s'écrier un de nos modernes Bossuet. Mais, quel est ce Léonard, nous direz-vous peut-être? Eh! mon Dieu, vous avez tous connu cette excentricité parisienne, habitués du boulevart des Italiens et de l'hôtel des ventes. Il suffisait de l'avoir vu une fois pour se le rappeler, et, si d'aventure votre mémoire est infidèle, nous allons essayer de vous esquisser le personnage; nous aurions pu dire daguerréotyper, mais l'expression serait inexacte, car ses métamorphoses continuelles en avaient fait un Protée tellement mobile qu'il eût mis en défaut la chambre noire la plus obscure. Léonard avait le génie des travestissements, il laissait aux autres celui de l'intrigue. Un jour on le voyait emprisonnant son respectable abdomen dans un gilet de tricot chiné, un pantalon en coutil à raies blanches et roses complétait avec un petit chapeau de matelot, son costume, que des boucles d'oreilles gigantesques, des bagues et des breloques venaient encore singulièrement rehausser. — En le voyant ainsi accoutré flâner sur les boulevards avec sa canne à pomme d'ivoire, on l'aurait pris alors pour un honnête planteur de la côte de Coromandel. — Une heure après ce n'était plus le même homme, un chapeau rond couvert de toile cirée, une perruque blonde et une vaste redingote jaune lui donnaient assez l'air d'un meunier normand qui a su amener l'eau à son moulin. — Mais son costume le plus excentrique, celui qu'il réservait de prédilection pour les grands jours de réjouissance, consistait en un manteau vert-pomme, orné de galons d'argent, un gilet en soie à fleurs et des bottes à la Suvarow. C'est ainsi que nous l'avons vu attablé devant le café Cardinal, où il humait avec un sang-froid imperturbable une tasse de moka, comme une personne naturelle, au grand ébahissement des bonnes d'enfants et des badauds. Les unes le prenaient pour le neveu du fils de l'ancien valet

de chambre du grand Frédéric, les autres pour un Polonais exilé, et personne ne s'avisait de le prendre pour ce qu'il était réellement, c'est-à-dire pour un..... apothicaire retiré! oui, lecteurs, ne vous en déplaise! rien que cela, un ex-Purgon ayant quinze bonnes mille livres de rentes au soleil, pignons sur rues, et une collection sinon des plus précieuses au moins des plus originales. Les tableaux, les gravures, les pipes, les perruques, les robes de chambre à ramage et les bijoux s'y coudoient à l'envi avec des tambours de basque, des trombones, des jeux de gobelets et autres appareils d'escamotage. Ce tohubohu d'objets si étonnés de se trouver ensemble avait cependant sa raison d'être, car Léonard avait réellement quelque chose d'artiste; il a composé une méthode de trombone, et en sa qualité de successeur du fameux Cagliostro, il croyait aux sorciers et à la magie blanche.

C'était, comme vous le voyez, un type assez curieux que ce pauvre Léonard, doué d'un excellent cœur et d'un esprit joyialement caustique, tantôt de bon aloi, tantôt assaisonné de gros sel (ne pas le confondre pourtant avec le sel de Guindre, qui fit sa fortune). Il sera surtout regretté par les conducteurs d'omnibus, auxquels il donnait invariablement un franc pour sa place; par les brocanteurs et par les commissaires-priseurs, qu'il émerveillait par la fougue et l'énormité vraiment fabuleuse de son enchère. Nous disons à dessein enchère au singulier, car jamais il n'en mettait deux; c'était encore une de ses manies. Il devenait alors une véritable providence pour les pauvres vendeurs, peu habitués à ces largesses.

Mayer d'Avermans était, au physique comme au moral, l'antipode de feu Léonard. Nous ignorons au juste de quelle tribu descendait cet enfant d'Israël, qui rentrait, à coup sûr, dans les amateurs-spéculateurs et rêveurs de la première catégorie. La confiance n'était pas son plus grand défaut, à en juger par les précautions minutieuses avec lesquelles il était enfermé et barricadé avec clefs, chaînes et verroux, dans son appartement de la rue Saint-Etienne Bonne-Nouvelle. Les profanes qui se hasardaient à y pénétrer, n'étaient introduits qu'après maints pourparlers et une reconnaissance préalable, comme s'il se fût agi d'entrer dans une place forte. Des tableaux attribués aux grands maîtres, une multitude de violons signés des noms de Stradivarius, Amati, Guarnerius ou Steiner, mêlés pêle-mêle avec des cornues, des vases de cuivre et de vieux livres, peuplaient le cabinet du maître de la maison qui, enveloppé d'une vieille robe de chambre, rappelait certainement ces antiquaires illustrés par le pinceau de Téniers ou de Rembrandt. Sous ces dehors modestes, Mayer d'Avermans cachait des connaissances réelles; il avait beaucoup étudié. M. Delessert, l'ancien préfet de police, ne dédaigna pas de le charger de différentes commissions d'achats dont il sut s'acquitter à la satisfaction de son honorable client

Dans la vente des objets laissés par lui à son décès, et qui a été faite ces jours derniers par M. Duguey, commissaire-priseur, assisté de M. Defer, se trouvait un bon tableau de Béga, très-fin, mais un peu sombre et de composition assez insignifiante, il a presque atteint le chiffre de 500 fr.

Nous avons, en finissant, à déplorer une perte bien autrement sensible pour les vrais amis des arts, M. Marcille, l'un des plus riches et des plus intelligents collectionneurs de la capitale, vient de mourir à l'âge de 66 ans. Dire ce que cet homme, d'une ardeur infatigable et doué d'un goût sûr, a entassé depuis plus de quarante ans de tableaux, de gravures et surtout de dessins de Prudhon et de Greuze, serait chose difficile en ce moment où la nouvelle de son décès nous surprend à l'improviste.

HYACINTHE AUDIFFRED.

MOSAÏQUE.

Prochaine exposition de la Société photographique de Paris. — Visite du prince héréditaire de Toscane à l'Hôtel-de-Ville et autres monuments — Portrait de Mme Plessy-Arnould. — Fragment du *Courrier de Paris* de M. A. Villemot. — Silicatisation des édifices et des sculptures. — Nécrologie : l'architecte Canina; lettre de M. Hittorf, à l'Académie des Beaux-Arts. — Funérailles de Paul Delaroche. — Paul Jourdy. — Vente des œuvres de M. Antoine Etex. — Mise aux enchères du Musée chinois. — Encan d'une collection de médailles. — Adjudication prochaine d'une série de pièces de théâtre. — Recherches archéologiques dans l'église de Brou. — Institut royal de Belgique. — Projet de monument au général Carnot, à Anvers. — Le dernier tableau de M. H. Leys. — L'église de Saint-Nicolas; peintures murales. — Chambre de commerce d'Anvers, décorations intérieures. — MM. Swartz et Guffens. — Statue de Charlemagne, à Liége. — Le *Massacre des Innocents*, par M. N. de Keyser. — Vol de tableaux dans la galerie du comte Suffolk. — Découverte des Dominicains à Rome, sur le mont Aventin. — Tabularium du Capitole.

Récemment une exposition de photographie a eu lieu à Bruxelles et a obtenu un grand succès ici parmi les personnes qui s'occupent de cet art. La Société photographique française, présidée par M. Regnault, de l'Institut, prépare, à son tour, une exposition qui promet d'être fort intéressante, et dont l'ouverture aura lieu le 15 décembre prochain. Parmi les membres de la commission organisatrice, on remarque les noms de MM. le comte L. de Laborde, Balard et Péligot (de l'Institut), Philippe Rousseau, O. Aguado, Paul Périer,

etc. Comme à Bruxelles, les œuvres des photographes étrangers seront admises à cette exposition, et la société française sera particulièrement satisfaite de pouvoir rendre aux photographes belges, l'hospitalité qu'elle a reçu dans leur pays.

A la fin d'octobre dernier, S. A. le prince héréditaire de Toscane a visité l'Hôtel-de-Ville, et a été reçu, en l'absence du préfet, actuellement en congé, par M. Merruau, secrétaire général. En quittant l'Hôtel-de-Ville, S. A. est allée également visiter Notre-Dame et la Sainte-Chapelle.

Le portrait de Mme Plessy-Arnoult, fait par un artiste distingué, M. Hébert, est une œuvre dont on parle dans le monde du théâtre et des amateurs. La comédienne est reproduite avec une couronne de fleurs aquatiques comme l'*Ophelia* de Shakspeare, et vraisemblablement avec une coiffure analogue à celle qu'elle portait dans *Comme il vous plaira!* M. Hébert a fait hommage du tableau à S. A. I. le prince Napoléon, qui revient précisément du pays d'Hamlet.

Un des récents Courriers de Paris de M. Auguste Villemot, qui a succédé, au milieu de circonstances romanesques, à M. Jules Lecomte, dans le feuilleton de l'*Indépendance belge*, contient le passage suivant : « Il faut cependant songer à l'hiver qui s'avance derrière le char du soleil attardé sur notre horizon. — Les terribles problèmes de la vie s'agitent dans tous les ménages, et tout devient difficile même pour ceux qui ont l'aisance. — Vivres — combustibles — loyers, le luxe et le nécessaire — tout tend encore à renchérir. — En ce qui concerne les loyers, les dispositions des populations sont si peu propices aux propriétaires, que la censure dramatique interdit toute allusion à cette situation. — Plusieurs vaudevilles sont à l'index pour ce motif.

Les utiles et curieuses considérations qui vont suivre, sont extraites du numéro de la *Revue municipale*, du 1er de ce mois ; elles s'appliquent à l'une des profitables découvertes du temps actuel, à la silicatisation des matériaux calcaires appliquée à la conservation des monuments et des sculptures. Une lettre de M. Léon Dalemagne, adressée au directeur du recueil mentionné ci-dessus, au sujet de son article sur l'église Saint-Roch, publié dans la livraison du 20 septembre précédent, l'informe que son travail lui a rappelé avec quel regret il avait vu éloigner sa demande de silicatiser la façade de cette église à l'époque de sa restauration. Il y a peu de jours, en passant sur la place Dauphine, M. Dalemagne avait été frappé de l'état d'abandon dans lequel se trouve la fontaine qui orne cette place. L'altération en est bien cruelle, et cependant, avec une dépense minime, il serait encore possible de restaurer et conserver ce monument élevé à la mémoire de Desaix, d'un général que son honnêteté et sa droiture avaient fait décorer par l'ennemi du titre de *Sultan le Juste*. M. Léon Dalemagne ajoute : « Ne serait-ce pas aussi un moyen facile pour l'administration de se rendre compte de l'importance de la demande que nous lui avons adressée à diverses époques, et dès 1853, à la suite des travaux que nous avions exécutés les années précédentes à Notre-Dame de Paris?» A ces questions, M. Louis Lazare répond : « Dans plusieurs numéros de la *Revue municipale*, nous avons rendu compte du procédé de la silicatisation appliquée à la conservation des monuments et des sculptures, par MM. A. Rochas et L. Dalemagne. Nous avons indiqué les principaux édifices de la Capitale où cet enduit conservateur de la pierre se trouve heureusement employé. Nous avons également eu soin de citer les déclarations de nos principaux architectes qui constatent le bon effet produit par la silicatisation sur toutes les parties des édifices, les statues et objets d'art où elle a été appliquée. En effet, sous notre climat humide et froid, et, par conséquent, destructeur, on ne saurait trop veiller à la conservation de nos monuments, car chaque hiver nous amène de nouveaux désastres. L'expérience a prouvé que l'application de la silicatisation neutralise cette action pernicieuse du climat. Il y a quelques années, la façade de Saint-Roch a été entièrement réparée, et l'on a cru qu'il était superflu de recourir à la silicatisation pour assurer le maintien de cette coûteuse restauration. Cependant il est déjà visible que cette façade s'assombrit de nouveau et tend à reprendre la teinte triste et noire qu'on lui avait enlevée. D'un autre côté, allez visiter à Notre-Dame toutes les parties inférieures et les terrasses, qui ont été traitées par le procédé de la silicatisation, et cela depuis plusieurs années, vous serez frappé de la bonne conservation, de la netteté et de la propreté qui distinguent les matériaux silicatisés. Ce sont de pareils examens, de semblables comparaisons que nous croyons devoir recommander au zèle éclairé de nos administrateurs. »

Le célèbre architecte italien Canina, est décédé à Florence. Dans une lettre adressée de Rome à ses confrères de l'Académie des Beaux-Arts, de l'Institut, pour leur annoncer cette triste nouvelle, M. Hittorf s'exprime ainsi : « C'est une perte cruelle pour l'architecture « et pour l'archéologie, car personne, peut-être, n'a « réuni au même degré, avant cet illustre et savant « architecte, l'érudition et le sentiment des arts. C'é« tait en même temps un très-excellent homme, désin« téressé et serviable au plus haut point. La grande « quantité d'ouvrages qu'il a publiés, et parmi les« quels *l'Histoire des architectures grecque et romaine* « forme quatre énormes volumes in-folio, exigea des « soins et des sacrifices immenses ; son recueil des « *Basiliques primitives*, son ouvrage *sur la voie Ap« pienne*, et tant d'autres publications plus ou moins « importantes, mais toutes remarquables par la quan« tité des gravures et l'érudition des textes, marquent « à Canina une des premières places parmi les hom« mes qui, dans notre siècle, ont travaillé à répandre « à faire apprécier les beautés de l'architecture anti« que, à faire connaître les inspirations qu'y pui« saient dans les premiers siècles de notre ère, les « adeptes de la nouvelle religion, pour créer les types « des plus belles églises chrétiennes.

« L'Académie des Beaux-Arts doit être d'autant plus « sensible à cette grande et irréparable perte, que le « digne défunt n'a pas cessé d'être le guide le plus sûr « et le plus utile de nos lauréats architectes. Sa bi« bliothèque, la plus riche à Rome en livres d'art et « d'architecture anciens et modernes, leur était inces« samment ouverte ; son assistance à toutes les fouil« les entreprises depuis près d'un demi-siècle, qui le « mettait à même de les tenir au courant de toutes les « découvertes ; son érudition qui lui faisait leur ensei« gner tout ce qui avait été écrit sur les monuments ; « ses connaissances en numismatique au moyen des« quelles il leur indiquait les médailles frappées à « l'érection des édifices, cette réunion d'éléments si « précieux, était mise par l'excellent Canina à la dispo« sition de nos pensionnaires. Son empressement et sa « persévérance avaient quelque chose de si paternel, « que tous nos jeunes artisres en ont conservé le sou« venir et une vive reconnaissance. »

L'Institut, les Arts et les sphères aristocratiques de

la société, viennent d'être douloureusement frappés, la mort a saisi, avant l'heure, le mardi 4, une des gloires de l'Académie impériale des Beaux-Arts, M. Paul Delaroche. On n'ignore pas que l'auteur de l'*Hémicycle* avait sa demeure et son atelier presque à côté de l'ancien hôtel de Mlle Mars, rue de la Tour-des-Dames, aujourd'hui propriété de Mme la princesse douairière de Wagram. Les funérailles ont eu lieu le surlendemain jeudi; le convoi a quitté le domicile mortuaire à midi et demi environ. Il s'est dirigé vers la paroisse du défunt, l'église de la Trinité, rue de Clichy, au milieu d'un concours immense. Les cordons du poêle étaient tenus par MM. Lemaire, président de l'Académie des Beaux-Arts; Halévy, secrétaire perpétuel; comte de Niewerkerke, directeur général des Musées impériaux, intendant des beaux-arts de la maison de S. M. l'Empereur; Robert Fleury et Vinit, secrétaire perpétuel de l'Ecole des Beaux-Arts. Toutes les classes de l'Institut étaient représentées. Dans le cortége du maître, enlevé au culte de la peinture au moment où il n'était guère permis de s'y attendre, on remarquait : MM. Thiers et Villemain, de l'Académie française; MM. Ingres, Ambroise Thomas, Hector Berlioz, Henriquel Dupont, Dumont, Forster, Picot, Caristie, Lefuel, Le Bas, Léon Coigniet, Alaux, etc. Un assez grand nombre d'artistes et d'hommes de lettres, à la tête desquels marchait M. Eugène Delacroix, assistaient aux obsèques; beaucoup d'artistes belges, entre les plus éminents, ont accompagné jusqu'à sa dernière demeure le char funèbre; dans le nombre : MM. le baron Wappers, Florent Willems, Edouard Hamman, Alfred et Joseph Stevens, Auguste Bohm, Ch. Verlat et Jules Pecher. Le deuil était conduit par M. Horace Vernet, beau-père du défunt, et par les deux jeunes fils de ce dernier. Les honneurs militaires ont été rendus aux dépouilles de Paul Delaroche, en sa qualité d'officier de la Légion d'honneur, par un bataillon de la garde nationale. Le corps a été déposé dans un caveau de famille, au cimetière Montmartre. Le secrétaire perpétuel de l'Académie des Beaux-Arts a prononcé, au milieu de l'émotion générale, un dernier et solennel adieu à Paul Delaroche. Dans ce discours, qui a vivement impressionné l'auditoire, M. Halévy a rappelé les pertes éprouvées cette année par l'Institut de France, pertes douloureuses, si l'on se reporte aux noms des hommes qui ont été ravis aux beaux-arts si rapidement et d'une manière bien inattendue. Paul Delaroche, lui, est mort d'une lente maladie, entre les bras de son beau-père et de M. Goupil, marchand d'estampes. Né en 1797, Paul Delaroche avait exposé, pour la première fois, en 1822. Ses ouvrages de début étaient : *Joas dérobé du milieu des morts par Josabeth*, et une *Descente de Croix;* en 1824, il avait au Louvre, *Jeanne d'Arc interrogée dans sa prison par le cardinal Wincester* et *Philippe Lippi*. La *Prise du Trocadero* parut au salon de 1827; l'année précédente, il avait soumis au jugement des connaisseurs, dans la galerie Lebrun, la *Mort d'Augustin Carrache*, — une *Scène de la Saint-Barthélemy*, — la *Mort d'Elisabeth* et la *Mort du président Duranti*. Les œuvres de ce maître admises aux salons, sous le règne du roi Louis-Philippe, sont : *Jeanne Grey*, — *Richelieu et Cinq-Mars*, — *le Cardinal Mazarin*, — *les Enfants d'Edouard*, — *Cromwell devant le cercueil entr'ouvert de Charles Ier*, — *l'Assassinat du duc de Guise*, — *Lord Straffort se rendant à l'échafaud*, — *Charles Ier insulté par les soldats de Cromwell*. Depuis 1837, Delaroche n'a plus exposé; on cite parmi ses œuvres inconnues : *Marie-Antoinette devant le tribunal révolutionnaire*, — une *Descente de Croix*, — le *Dernier Banquet des Girondins* et le *Passage du Saint-Bernard*, acheté, si nous ne nous trompons pas, par un Anglais, passage qui ressemble peu à celui qu'a prêté au fondateur de la dynastie napoléonienne, son premier peintre Louis David, monté sur un cheval gris pommelé, caracolant au plus haut sommet des glaces; il s'agissait de la vérité historique toute pure, le général Bonaparte chevauche, par les chemins des Alpes, sur un mulet que retient un guide. L'*Hémicycle* du palais des Beaux-Arts, si gravement atteint par l'incendie de l'an dernier, restera l'œuvre capitale de l'illustration que le pays a perdu. Depuis quelque temps déjà, Paul Delaroche vivait dans la retraite et se tenait éloigné des expositions. Il avait consacré les dernières années de son existence à ses enfants et à quelques intimes. L'affluence considérable et attristée qui avait conduit ses restes au cimetière Montmartre, s'est séparée profondément émue. Paul Delaroche n'est pas seulement regrettable comme artiste : la noblesse de son caractère lui avait conquis des sympathies en cercles sorte universelles. Il est question, dans les cercles artistiques, d'une souscription ayant pour but d'ériger un monument funéraire à la mémoire de l'illustre trépassé, dans la nécropole du Nord.

Vient aussi de descendre dans la tombe, une des notabilités de notre Ecole, Paul Jourdy, peintre d'histoire, premier grand prix de Rome en 1834, deuxième médaille en 1842, première médaille en 1847, qui a terminé ses jours à cinquante ans, après une longue maladie ne laissant aucun espoir.

Nous recevons d'un de nos correspondants, d'habitude bien renseignés, une note complémentaire résumant les principales œuvres qui ont marqué la studieuse et brillante carrière de l'artiste qui n'est plus :

Paul Jourdy, né à Dijon en 1805, décédé le 28 octobre 1856, peintre d'histoire, 1er grand prix de Rome en 1834. Le sujet du concours était : *Homère chantant ses poésies*. Les principaux envois de Rome sont : *Ève tentée par le démon* en 1836; *un Faune* en 1837; *les trois Grâces*, copie d'après Raphaël, en 1838; *une jeune Fille mettant une boucle d'oreille*, en 1839. Au salon de 1842, *Prométhée*, 2e médaille. Ce tableau a été donné à la ville de Dijon, par l'auteur. Parmi les travaux commandés à Jourdy par le gouvernement, on remarque : *Le Christ au milieu des docteurs*, actuellement au collége de Bourges; *saint Louis*, commandé pour le Conseil d'État; *le bon Samaritain*. La ville de Paris avait également employé le talent du maître : *le Baptême du Christ*, à l'église des Blancs-Manteaux, production qui a obtenu la 1re médaille au salon de 1847; *les sept Sacrements*, peinture murale à l'église Sainte-Élisabeth; dessins des vitraux de l'église Sainte-Clotilde, en face ceux de M. Galimard. L'habile artiste laisse plusieurs œuvres importantes inachevées.

On annonce pour le 9 décembre prochain, une vente des œuvres de M. Antoine Etex, le statuaire. La catalogue, qui se distribue en ce moment, contient 87 numéros. Plusieurs des ouvrages qui figurent à cette vente, ont été exposés à divers salons de peinture et de sculpture depuis 1827.

Finalement, citons la vente des objets qui composaient le musée chinois, que tout le monde a pu visiter, avenue Montaigne, pendant la durée de l'Exposition, et parmi lesquels nous remarquons soixante-cinq personnages de grandeur naturelle, revêtus des costumes des diverses classes auxquelles ils appartiennent, et représentant les mœurs et les usages du peuple chinois.

Les 11, 12, 13, 14 novembre, on a dû vendre, rue

Drouot, une collection de médailles formée par M. Larché, de Dijon. Parmi les plus rares et les plus précieuses, on remarque :

Dans les médailles grecques, celles d'argent de Mithridate et de Myrrhina; — *dans les médailles romaines*, celles d'or de Galba, Othon, Vitellius.

Enfin, dans les monnaies françaises, les deniers de Robert et de Henri Ier, de François II et de Marie-Stuart, en or; le teston de Louis XII, la pièce de huit louis de Louis XIII, l'écu de six francs de Louis XV, frappé en or, et autres.

Les 17, 18 et 19 novembre, on fera à la salle Sylvestre la vente d'une collection de pièces de théâtre, depuis 1550 jusqu'à ce jour, la plupart en éditions originales et d'ouvrages relatifs à l'art dramatique.

Des recherches viennent d'être faites dans l'église de Brou pour découvrir la place occupée par les sépultures princières que cette église renferme. M. Dupasquier, architecte, ayant pensé que ces sépultures devaient se trouver au milieu même du chœur, sous le pavage qui supporte le mausolée de Philibert-le-Beau, on résolut de s'en assurer. C'est le 17 septembre dernier qu'a eu lieu l'ouverture de la crypte funèbre, en présence de M. le préfet de l'Ain, de Monseigneur l'évêque de Belley, de M. Dedron, auteur d'une monographie de Brou, et de plusieurs autres personnes. Après avoir soulevé les briques jadis émaillées et levé quelques dalles, on s'est trouvé en face d'un escalier conduisant à un vaste caveau. C'est alors qu'on a découvert trois cercueils reposant sur des chevalets de fer. A droite se trouvait celui de Marguerite de Bourbon, morte en 1484; au milieu, celui de Philibert-le-Beau, son fils, mort en 1504, et enfin, à gauche, celui de Marguerite d'Autriche, femme de Philibert et la fondatrice de l'église de Brou, morte en 1550. Les inscriptions murales et celles des tombeaux ne laissaient aucun doute à cet égard. Le cercueil de Philibert-le-Beau, sur lequel se trouve une couronne ducale en cuivre doré, est le seul qui soit dans un parfait état de conservation; les deux autres ont été attaqués par la rouille et l'humidité, et le fond du cercuil s'est en partie ouvert, laissant échapper quelques ossements. Le procès-verbal de cette importante découverte a été dressé, et le caveau a été immédiatement refermé.

Tandis que les funérailles se succèdent chez nous, un heureux mouvement se manifeste chez nos voisins; sur presque tous les points de la Belgique les arts fleurissent et se développent comme aux périodes les plus prospères des trois siècles qui ont précédé le nôtre. Ainsi, l'Académie royale de Bruxelles, classe des Beaux-Arts, dans la séance du 9 octobre dernier, a exprimé, par l'organe d'un de ses principaux membres, M. Portaels, la surprise et le regret qu'elle éprouvait du peu d'empressement et de régularité que l'on met à exposer les travaux de peinture, de sculpture, d'architecture et de gravure envoyés de Rome par les pensionnaires de l'Etat à la métropole. Il a été décidé que le ministre de l'intérieur serait prié, au nom de la classe des Beaux-Arts, de vouloir bien prendre des mesures pour que les objets transmis au siége du gouvernement, par les lauréats, soient exposés immédiatement après leur réception. M. Portaels croit que d'utiles changements pourraient être introduits aux programmes qui déterminent les obligations des vainqueurs des grands concours. Il a été à Rome, il sait ce qu'il en est. On s'y réunit pour le plaisir, mais non pour le travail. Ce qui nuit aux études des élèves, c'est qu'ils reçoivent très-inexactement leur pension, et que plusieurs d'entr'eux sont obligés de travailler pour vivre. Ce fait a été confirmé par M. Calamata en ce qui concerne un jeune graveur, dont la position, très-difficile par suite des retards apportés à l'acquittement de son indemnité, était devenue intolérable. La sollicitude de l'autorité pourvoira à la réparation de ces oublis.

A Anvers, une commission s'est formée pour ériger un monument au général Carnot; elle se propose de commencer incessamment ses travaux. Dans une des dernières séances de cette commission, M. L. de Cuyper lui a soumis un projet qui a obtenu l'approbation générale, et dont l'idée paraît heureuse. L'illustre commandant d'Anvers est représenté debout, tenant d'une main une branche d'olivier et le décret interdisant la démolition du faubourg de Borgerhout, de l'autre une torche qu'il éteint sous ses pieds. — Le cercle artistique de la même ville a eu la bonne fortune d'exposer sous les lambris et d'admirer le premier le nouveau tableau de M. H. Leys. Le sujet de cette dernière composition, ayant pour titre : *Marguerite sortant de l'église*, est emprunté au *Faust* de Gœthe, au moment où Marguerite s'éloigne du saint lieu. Le peintre a été sobre de personnages. Quelle vérité d'expression ! quel coloris ! quel ensemble dans cette œuvre qui, au dire des connaisseurs, surpasse peut-être ce que Leys a fait de mieux. On assure que le tableau doit être expédié pour Bruxelles, où il sera exposé, dit-on, avant d'être placé définitivement dans la galerie de S. A. R. Mgr le duc de Brabant, qui est son illustre propriétaire.

On s'occupe aussi beaucoup, dans la cité de Rubens, d'autres importantes affaires d'architecture et de peinture. Plus heureuse que l'église de Laeken, commencée en mémoire de la très-regrettable reine Louise et où doivent reposer ses augustes restes, mais qui avance très-lentement, celle de Saint-Nicolas, à Anvers, s'achève comme par miracle. On travaille aux peintures de la nef, dont un côté est fini. Les deux chapelles latérales sont complètes, à peu de chose près. Les boiseries sont posées en partie. On répare le mur du chevet de l'église, qui avait subi quelques dégradations. Il n'y a pas encore de tribune, mais on va bientôt se mettre à l'œuvre d'après les plans de M. Janssens, représentant de l'arrondissement de Saint-Nicolas, et qui s'occupe aussi avec beaucoup d'aptitude et de goût de travaux d'architecture. Les peintures murales sont exécutées par MM. Swartz et Guffens. La basilique de Saint-Nicolas, sous le rapport de l'architecture, appartient au style byzantin-roman. — D'autres peintures s'exécutent en ce moment par les mêmes auteurs, MM. Swartz et Guffens, frères siamois en art, dans la chambre de commerce d'Anvers, salle malheureusement trop basse. Les grisailles formant la décoration représentent les quatre parties du monde : l'Europe et l'Amérique, par M. Swartz; l'Afrique et l'Asie, par M. Guffens; l'Asie est la mieux réussie de ces figures.

M. Jéhotte vient de terminer un premier modèle de la statue équestre de Charlemagne, qui sera érigée sur la place Saint-Lambert, à Liége. Cette esquisse achevée, haute de deux mètres, y compris le piédestal, a servi aux études archéologiques du monument, et avant d'y mettre la dernière main, le sculpteur s'est rendu à Paris pour fouiller les archives et les bibliothèques publiques, si riches en documents historiques de cette époque. Un heureux hasard lui a fait découvrir, chez un amateur d'antiquités, une statuette en bronze doré du grand empereur, ayant appartenu à la cathédrale de Metz, à laquelle elle avait été donnée par

Charles-le-Chauve; on avait coutume de l'exposer, entourée de cierges, à la vénération publique, le jour de la Saint-Charlemagne, au milieu du chœur de l'église. Cette statuette est renseignée au numéro 20 du catalogue du trésor de la cathédrale de Metz, publié par Bégin. Ce trésor fut dispersé à l'époque de la révolution française, et la statuette fut acquise, en 1804, d'un antiquaire de Metz, par un architecte français, dans la famille duquel elle resta jusqu'en ces derniers temps. Elle vient de passer dans la collection d'un riche archéologue anglais. A l'aide de ce document d'une haute importance, l'artiste a pu s'assurer que le costume dont il avait revêtu son héros était de la plus rigoureuse exactitude historique. M. Jéhotte est occupé à terminer le modèle du piédestal. Ce piédestal est de style roman. Sur le pourtour sont rangés, par ordre chronologique, les différents personnages importants de la famille liégeoise des Pépin. Sur la face antérieure figure Pépin de Landen, le fondateur de la race, puis sainte Berge, sa fille. Après, Pépin de Herstal et Charles Martel; viennent ensuite Pépin le Bref et la reine Berthe, mère de Charlemagne, dont la statue équestre et colossale couronne le monument, qui aura, par cette légende vivante, un caractère incontestablement national. Le statuaire est en même temps occupé au grand modèle de la statue, dont il a fait présent à sa ville natale.

Le tableau de M. de Keyser, *le Massacre des Innocents*, a été acquis pour le musée de Gand.

Un vol de plusieurs toiles d'anciens maîtres a été commis pendant la nuit du 10 de ce mois, dans la galerie de tableaux du comte Suffolk, à Charlton Park, Witshire. Ces toiles sont, d'après *le Morning Advertiser* : la Vierge et l'Enfant Jésus de Léonard de Vinci; deux paysages et une vue de Tivoli, du Poussin; une Vierge, de Procaccini; le rabotteur, d'Annibal Caracci; la tête du Sauveur et la Nativité, du Guide; une marine, de Vandervelde; l'intérieur d'une ville hollandaise, de Van der Heyden.

La ville de Rome vient de s'enrichir d'une découverte assez curieuse. Des Dominicains, occupés à retourner leur jardin du mont Aventin, sont arrivés, de déblais en déblais, à seize salles de diverses grandeurs, qui, suivant un mémoire du cardinal Wiseman, feraient partie de l'habitation des Dèce. Cette découverte a conduit à celle d'une portion de la muraille servienne.

Il y a environ cinq ans, on a commencé à Rome la formation du Tabularium du Capitole, musée non encore ouvert au public, mais auquel on vient d'ajouter des fragments d'architecture qui rendent cette collection tout à fait unique. Ces fragments, en effet, sont détachés des monuments originaux que les fouilles des antiquités de la ville éternelle mettent au jour. On a adopté le plan de restaurer en stuc les portions dont les fragments dispersés sont les plus nombreux et les plus beaux, de manière à présenter une masse imposante d'entablements, de frises et de corniches. C'est ainsi qu'on voit maintenant deux des plus beaux spécimens de l'art corinthien qu'ait produit l'antiquité : l'un, provenant du fronton du temple de Vespasien (appelé autrefois, et encore aujourd'hui, par la voix populaire, le temple de Jupiter tonnant), avec le galerum et les autres attributs de sacrifice des flamines en relief sur la frise; l'autre est tout ce qu'il reste de l'entablement du temple de la Concorde, dans lequel se réunissait le sénat et où Cicéron prononça ses Catilinaires.

HENRY DE SAINT-DIDIER.

PORTRAIT DE S. M. LE ROI DES BELGES

PAR M. N. DE KEYSER.

Le chef de l'Etat est représenté debout, de grandeur naturelle; il a cette attitude simple et noble qui lui est particulière : sa main droite s'appuie sur une table où se trouve la couronne royale et le sceptre. Sous cette main, un volume, relié en maroquin vert, laisse lire ce titre qu'il était bien naturel de rencontrer là : CONSTITUTION BELGE. — S. M. Léopold Ier est en grande tenue d'officier général; uniforme brodé, culotte de casimir blanc avec bottes à l'écuyère. Le monarque porte en écharpe le grand cordon de son ordre et sa poitrine est chargée de décorations. Un manteau royal de velours rouge, doublé d'hermine et parsemé de lions d'or, se suspend aux épaules sans les couvrir et roule jusqu'à terre ses plis majestueux. Le visage du roi est frappant de ressemblance; ce ne sont pas seulement les traits qui sont fidèlement reproduits, c'est l'expression digne et finement aristocratique du souverain, c'est le pli de sa lèvre, c'est le calme et la bienveillance de son imperceptible sourire, c'est la sérénité et la vive intelligence de son regard, c'est la simplicité et la grandeur parfaitement comprises et très-heureusement rendues par le magistral pinceau de M. de Keyser, directeur de l'Académie d'Anvers. L'artiste n'a pas cherché le sentiment dans la fidèle exactitude des accidents du visage, dans la reproduction trait pour trait, ligne pour ligne. La photographie seule recherche ces détails qui peuvent cependant ne pas constituer une ressemblance rigoureuse. Le peintre voit de loin et il ne retrace absolument que les choses que son œil perçoit. Or, vue à distance, une figure se dégage des effets secondaires; ce ne sont plus que les grandes lignes qui apparaissent et ces grandes lignes constituent, à proprement parler, la physionomie. Tous les portraitistes, j'entends les peintres vraiment habiles et non les fabricants, comprennent ainsi leur art et cherchent dans cette théorie l'entière similitude entre l'original et sa reproduction.

Ainsi travaille M. de Keyser, que je considère comme un de nos meilleurs portraitistes. Ceux qui ont eu occasion d'admirer les portraits de cet artiste, ne pourront s'empêcher de reconnaître avec moi, que pour la vérité, le naturel de la pose, la grâce, la simplicité, l'harmonie du costume avec les tons de la peau, il est bien difficile d'arriver à plus de perfection. J'ai vu dans l'atelier de M. de Keyser, deux portraits de femme qui sont vraiment des œuvres de premier ordre.

Les accessoires, cette partie si difficile d'un portrait, cette pierre d'achoppement de la plupart des artistes, sont traités par M. de Keyser avec infiniment de goût et un choix très éclairé. Dans le portrait du roi, les accessoires constituent une mise en scène pleine de magnificence. La table sur laquelle reposent le sceptre et la couronne est en velours rouge orné de crépines d'or; derrière le roi se silhouette un fauteuil très-riche et d'un beau style. Au-dessus de la tête royale, une tenture somptueusement drapée se relève et laisse voir l'horizon. Le jour le plus sobre et le plus pur pénètre par cette échappée et vient éclairer le visage du roi.

J'ai dit que le velours du manteau était rouge, le velours de la table rouge; le rideau est rouge ainsi que l'étoffe du fauteuil, ainsi que le tapis placé sous les pieds du roi. C'est peut-être beaucoup trop de rouge. Cependant, à première vue, on n'est pas choqué de la surabondance de cette couleur. C'est que l'artiste, avec une habileté rare, a su varier les tons. Cette couleur a une foule de nuances. Depuis le vif incarnat jusqu'au rouge brique, on a des variantes à l'infini. M. de Keyser a fait le manteau d'un rouge qui n'a rien de commun avec le velours de la table, et celui-ci se distingue parfaitement de la nuance du rideau, de celles du fauteuil et du tapis. Puis le blanc de l'hermine opère une diversion agréable.

Le portrait en pied de Sa Majesté, exposé aujourd'hui dans une des salles du musée d'Anvers, est destiné à l'Hôtel-de-Ville. Le directeur de notre Académie a déjà exécuté le même portrait pour le Sénat, et ce qu'on peut encore dire à sa louange, c'est qu'il ne s'est pas répété, il a évité autant que possible de nous donner dans le second une copie du premier.

L. DUPONT,
(Du Précurseur d'Anvers.)

SOCIÉTÉ LIBRE DES BEAUX-ARTS.

BULLETIN N° 574.

PRÉSIDENCE DE M. ROUGET.

Séance du 4 Novembre 1856.

Lecture et adoption du procès-verbal.

Réception de MM. Dury et Boitel, nouveaux membres de la société.

La correspondance comprend deux numéros du *Builder* et l'*Univers musical*.

M. de Longperrier propose la nomination d'une commission pour l'examen des peintures de M. Couture (chapelle de la Vierge à Saint-Eustache). Cette proposition étant accueillie, la Société nomme membres de cette commission, MM. Rouget, Dussauce, Du Bouloz, Maillet, Fournier, Dury, Boitel et Corplet.

M. Corplet prend la parole pour lire un rapport fort intéressant sur les peintures sur émail, porcelaine et ivoire de M. Honoré Renaud.

Notre collègue fait d'abord remarquer les difficultés que M. Renaud, qui est élève de M. Aubry et collaborateur de Mme Jaquotot, a eu à surmonter pour amener à bonne fin le travail remarquable sur porcelaine qu'il a soumis à la Société : connaissance parfaite des couleurs, qui, comme chacun sait, n'acquièrent leur véritable éclat que par le feu; combinaisons nombreuses et difficiles pour harmoniser l'ensemble d'un sujet, qu'un degré de chaleur trop élevé ou inégal peut déranger. Tous ces obstacles matériels ont été surmontés par M. Renaud avec bonheur. Puis, rappelant ses souvenirs et ses documents, M. Corplet nous montre cet artiste exposant, en 1824 et 1827, le portrait de M. Titeux, Van Dick peignant son premier tableau, d'après M. Ducis, pour la duchesse de Berry, et continuant à prendre part aux expositions du Louvre jusqu'en 1838, époque à laquelle il reçut de feu Brongniart et du ministre chargé de la direction des Beaux-Arts, la mission d'accompagner à Bologne Mme Jaquotot, pour y exécuter sur une grande dimension la Sainte-Cécile de Raphaël. Cet ouvrage se fait remarquer dans le musée de la manufacture de Sèvres, ainsi que le Jules II de Raphaël, et tant d'autres travaux importants. Après un séjour de dix-huit années en Italie, où il s'est livré à l'étude des grands maîtres, M. Renaud rapporte une quantité d'œuvres remarquables et de travaux consciencieux dont notre collègue fait la description rapide, et qui trouveront, sans aucun doute, leur place dans l'un de nos musées.

M. Corplet conclut à ce que les travaux de M. Renaud soient renvoyés à la commission des récompenses, jugeant ces travaux dignes de recevoir la haute marque distinctive de la Société libre des Beaux-Arts.

Ces conclusions sont adoptées.

Le Secrétaire-général,
HENRI DE SAUCLIÈRES.

Ordre du jour de la séance du 18 novembre 1856.

Lecture du procès-verbal. — Correspondance. — Rapport de la Commission sur les peintures

de M. Couture à Saint-Eustache. — Rapport de M. de Longperrier sur plusieurs numéros de l'*Univers musieal*. — Rapport de M. Moultat sur le journal artistique anglais *The Builder*. — Questions diverses.

TRAVAUX DE LA SOCIÉTÉ.

NOTICE HISTORIQUE SUR LA BOURDONNAIS.

QUATRIÈME PARTIE. [1]

Mais déjà la nouvelle des changements survenus à Paris était arrivée à Pondichéry : M. Orry venait d'être destitué; le nouveau contrôleur général des finances se montrait sévère pour les hommes que protégeait son devancier, de sorte que, mal renseigné sur les affaires de l'Inde par un ennemi de La Bourdonnais, il remplaçait brusquement dans son gouvernement des îles celui qui venait d'exposer sa vie pour planter le drapeau français sur les murailles de Madras.

Quel eût été le pénible étonnement de La Bourdonnais, en apprenant, de plus, que le ministre, après avoir pris connaissance d'un libelle infâme dirigé contre lui, avait cru accomplir un devoir dicté par la justice, en demandant au roi de signer un ordre de l'arrêter dès qu'il aurait posé le pied sur le sol de sa patrie !

Dans une telle situation, tous ses actes, ses lettres mêmes sont empreints de la plus noble fierté nationale unie à la plus complète abnégation personnelle; ce qu'il aurait voulu, c'est éviter cette mésintelligence enfantée par la jalousie, dont les suites furent si funestes aux intérêts de la Compagnie tout en affaiblissant *la majesté des armes de son roi*.

Aussi le voit-on écrire à Dupleix, son orgueilleux compétiteur :

« Si ce que j'ai fait ne vous paraît pas aussi avantageux que je l'ai cru, regardez ce qui se passe ici comme un naufrage causé par l'ignorance du pilote, sauvez-en les débris.»

Tant de modestie ne put abattre la haine que le désir de gouverner seul entretenait sans cesse, et La Bourdonnais partit...

En arrivant à l'île de France, il trouva sa place occupée par un agent de la compagnie, dont la mission principale était de se livrer à une minutieuse enquête sur l'administration de son prédécesseur; le hasard voulut que cet employé fût un homme de bien.

Au devoir que sa conscience lui faisait de s'acquitter fidèlement de son pénible mandat, succéda une délicate jouissance en voyant que toutes ses investigations tournaient à l'honneur de La Bourdonnais. Quant à celui-ci, son premier soin fut de publier que quiconque se croirait en droit d'exercer quelque plainte ou quelque réclamation contre lui, n'avait qu'à se présenter... Personne ne vint.

Le nouveau gouverneur n'hésita plus, dès ce moment, à lui remettre l'ordre du roi pour commander les vaisseaux destinés à retourner en Europe. « On imaginera sans peine avec quelle répugnance j'acceptai ce commandement, dit-il; mortifié jusqu'au vif des recherches injurieuses qu'on faisait sur ma conduite, ma justification ne me consolait point du chagrin de m'être vu soupçonner. Cependant, pour qu'on ne pût pas me reprocher d'avoir refusé le service dans une conjoncture si critique, je me chargeai de la conduite de l'escadre, composée de six vaisseaux si faibles que plusieurs avaient à peine cent hommes d'équipage. »

Il est à présumer qu'il n'entrait pas dans les décrets de la Providence qu'une mort glorieuse vînt terminer cette existence si merveilleusement remplie, puisque, malgré de continuelles alertes, son arrivée au port de Saint-Pierre s'effectua sans combats.

Là, comme toujours, La Bourdonnais eut bientôt subjugué ceux qu'il fait ses confidents; MM. de Caylus et de Ranché, l'un gouverneur, l'autre intendant de la Martinique, deviennent à l'instant de chauds adhérents; le premier désire même s'associer à lui pour un nouvel armement qui pourra dédommager la France de toutes ses pertes, et, dans ce noble but, il l'engage à se hâter d'aller à Versailles initier les ministres de Louis XV à ses projets d'expédition.

Muni de passeports et de lettres de recommandation pour le gouverneur hollandais de Saint-Eustache, il se rendit près de lui dans l'espérance d'y trouver un vaisseau qui le pût prendre à bord. Mais, durant cette traversée, accomplie sur un frêle esquif où la situation des choses l'avait fait monter sous un nom d'emprunt, accompagné d'un secrétaire et d'un seul domestique, il est encore poursuivi par un vaisseau de guerre anglais et forcé de s'écarter de sa route. « Sans cet événement, dit-il, nous périssions indubitablement au milieu d'une tempête affreuse que j'essuyai en pleine mer, dans une méchante barque, sans flèche, sans compas, sans carte et sans pilote. C'est ici un des plus grands dangers

[1] Voir, pour la première, la seconde et la troisième partie, pages 311, 344 et 360 ci-dessus.

que j'aie courus de ma vie; car si la poursuite des Anglais ne m'avait pas éloigné de mon chemin, j'arrivais sur l'île Saint-Eustache au moment même de la tempête, et je ne pouvais manquer de me briser à la côte; l'ouragan fut si violent, que, de quarante vaisseaux qui étaient dans la rade, il ne s'en sauva pas un seul. »

Il lui fallut ensuite attendre six semaines pour qu'un bâtiment fût en état de remettre à la voile; enfin, un petit navire hollandais sur lequel il s'embarqua, par suite de circonstances imprévues, le conduisit.... en Angleterre.

Arrivé à Falmouth, malgré toutes les précautions qui devaient lui assurer l'incognito, dès le premier jour il se vit reconnu et conduit à Londres comme prisonnier de guerre, n'ayant, à la vérité, d'autres limites à sa liberté que celles de la ville même.

La distinction avec laquelle il y fut accueilli fait trop d'honneur aux sentiments élevés de la nation anglaise pour que nous n'en parlions pas avec reconnaissance et d'autant plus de plaisir que, pendant le cours de cette notice, il nous répugnait beaucoup d'employer le mot *ennemi* pour désigner les braves soldats de la vieille Angleterre.

Malheureusement l'ancien antagonisme qui existait entre notre France et la Grande-Bretagne est un fait irrécusable; peut-être maintenant faut-il s'en consoler en songeant que, de toutes les rencontres qu'il suscita, doivent être nées une estime réciproque et cette belle pensée d'union qui enfante en ce moment même des prodiges.

Hélas! pourquoi ne suivit-il pas les sages conseils de ceux de ses amis qui lui disaient de rester loin de la France?

Mettant au contraire un empressement fébrile à se trouver devant ses juges, il quitta Londres le jeudi 22 février 1748, et, le dimanche suivant, on eût pu le voir arriver à Paris et aussitôt après courir à Versailles!

A. DE LONGPÉRIER-GRIMOARD.

COMITÉ CENTRAL DES ARTISTES.

(231e séance. 8e année.)

Séance du 7 Novembre 1856,

PRÉSIDENCE DE M. LAZERGES, VICE-PRÉSIDENT.

Lecture et adoption du procès-verbal.

Mme Hortense Duflot-Maillart remercie le Comité de la distinction dont elle a été l'objet; nommée membre honoraire, elle s'efforcera de se rendre digne de la faveur qu'elle a reçue.

M. Auvray remet, pour être déposés aux archives :

1° Un numéro de l'*Écho de la Frontière,* journal de Valenciennes, qui rend compte du banquet anniversaire de la fondation du Comité;

2° Deux numéros d'une feuille parisienne, où sont appréciés par M. Auvray les travaux de Mlle Lescuyer et de M. Lazerges, avec autant de goût que de loyauté;

3° Un numéro du même journal où M. Auvray rend compte des envois de Rome et du concours pour les grands prix de l'École impériale des Beaux-Arts.

Il informe en outre le Comité que M. Charles Desolme fait hommage d'un abonnement de sa publication au Comité; il se chargera lui-même d'en déposer les numéros à mesure qu'ils paraîtront, dans chacune des séances suivantes.

Des remerciements seront adressés à M. Ch. Desolme de la part du Comité.

M. Clerget, chargé d'un rapport sur un livre de M. Robin, écrit à ce sujet au Comité, qui renvoie aux archives l'ouvrage analysé.

M. Minet présente deux membres nouvellement admis, MM. Amédée et René Douay; le premier, littérateur; le second, violoncelliste, grand prix du Conservatoire. M. René Douay offre, pour son morceau de réception, trois compositions musicales; M. Amédée lit un discours écrit dans un style aussi pur qu'élégant et animé; après s'être modestement excusé d'avoir pris la parole avec la crainte de rester au-dessous de ce que le Comité attend de lui, il analyse les poésies de M. Eugène Mordret, qu'une mort récente et prématurée vient d'enlever à sa famille, à ses amis nombreux et aux lettres, qu'il cultivait avec succès. Dans l'impossibilité de citer à la fois et l'auteur de cette courte, mais excellente notice, et le jeune poëte qui, à vingt-six ans, avait su conquérir une place distinguée dans la périlleuse carrière qu'il avait embrassée, on pardonnera au secrétaire-général d'avoir transcrit le passage suivant : « Plus heureux que Malfilâtre, Gilbert, « Hégésippe Moreau, du moins il a pu lever un « regard éteint jusqu'au ciel de sa patrie. Au « chevet du mourant, une amie, la meilleure, sa « mère, veillait épiant son dernier soupir et le « bénissant... Puis, tandis qu'on le descendait « dans sa couche funéraire, la renommée, debout « sur le bord de la tombe, jetait au poëte la pre« mière couronne et le sauvait de l'oubli. »

Cette lecture a vivement ému tous ceux qui assistaient à la séance, et a reçu d'unanimes applaudissements. M. Lazerges et M. Chareau, vice-présidents, ont adressé, l'un au musicien, l'autre au littérateur, les remerciements et les

éloges que méritaient leurs travaux ; M. Lazerges s'est félicité surtout de voir s'accroître l'intéressante et précieuse section musicale, sur laquelle le Comité fonde justement l'espoir d'un brillant succès pour ses réunions artistiques; M. Chareau, en faisant ressortir les qualités littéraires qui distinguent l'œuvre de M. René Douay, développe avec un rare bonheur d'expression cette pensée que le littérateur aussi est un artiste.

M. Chareau communique au Comité la mort d'un de nos confrères, M. Jourdy, peintre, et paie un légitime tribut de regrets à sa mémoire ; M. le président invite M. Pauly à présenter, suivant l'usage, au Comité, une notice biographique sur le membre que nous venons de perdre.

Le Comité joint l'expression de ses regrets les plus profonds à ceux de tous les amis des arts, pour déplorer la mort d'un peintre qui a pris une place si élevée dans l'école française, M. Paul Delaroche. Encore une étoile de cette pléiade, honneur éternel de notre patrie, qui s'éteint pour toujours !

L'hommage d'un bulletin de la Société archéologique de Chartres (Eure-et-Loir) au Comité, fournit à M. le président l'occasion de proposer des échanges des travaux de la Société avec les ouvrages publiés en province. Cette proposition est favorablement accueillie et donnera lieu à des communications ultérieures de plusieurs membres.

M. le secrétaire-général donne lecture du rapport de M. Auvray sur la proposition de M. Louis Garneray, relativement à la commission permanente chargée d'étudier les œuvres des artistes, membres du Comité central ou étrangers, et de rendre compte de ses impressions ; aux termes de la proposition, M. le président désigne comme membres temporaires de la commission :

MM. Huber et Viger-Duvignau (section de peinture).— Marcellin (architecture).—Trouillard (sculpture). —Brevière (gravure). — Siméon Chaumier (littérature).—Gilbert de Vargnaux (musique).

MM. Chareau et Auvray, proposent l'admission de M. Marc Lanux, pianiste ; sa candidature est mise aux voix et adoptée à l'unanimité.

La séance est levée à dix heures.

Ordre du jour de la séance du vendredi 21 novembre 1856.

Lecture du procès-verbal.— Correspondance. — Réception du candidat nouvellement élu.— Allocution du président. — Rapport du conseil d'administration. — Nomination des membres du comité de rédaction.—Rapport de M. Schaal, sur un paysage de M. Huber. — Remise des diplômes. — Élections. — Propositions diverses.

Le secrétaire-général,

VALAT.

THÉATRES

Quinzaine dramatique.

Odéon. *Madame de Montarcy.* — Variétés. *La Chasse aux Ecriteaux.*

C'est une œuvre de poëte, de poëte véritable, que *Madame de Montarcy*. Elle procède un peu trop d'*Hernani*, de *Marion Delorme*, de *Ruy-Blas*, mais elle n'en a pas moins des qualités intrinsèques qui la feront distinguer parmi les œuvres que le souffle dramatique a inspirées. Ce mot romantique nous paraît bizarre, à présent que nous sommes si loin des disputes qu'il a soulevées ; mais, pour peindre l'introduction du lyrique dans le drame français, il faut bien se servir de cette expression. M. Louis Bouilhet a ressaisi cette corde, qui ne résonne pas assez chez M. Ponsard et chez les écrivains de l'école dite du Bon-Sens. L'oreille a été charmée d'un bruit harmonieux auquel elle n'était plus habituée; cependant, disons-le tout de suite, c'était une gamme un peu monotone, parce que l'auteur, se substituant à tous ses personnages, a constamment parlé par leur bouche au lieu de les faire parler selon leur nature. C'est là le défaut du genre, défaut qu'on rencontre dans toutes les vieilles pièces espagnoles.

La donnée du drame en cinq actes et en vers de M. Louis Bouilhet ne manque pas d'intérêt : Mme de Montarcy est appelée à la cour de Louis XIV pour être dame d'honneur de la duchesse de Bourgogne. Elle vient de se marier ; elle adore son mari dont elle est adorée. L'avenir le plus brillant s'ouvre pour eux; mais, dès son arrivée, Mme de Montarcy, qui est l'innocence même, se trouve mêlée à des intrigues galantes. Maulevrier, le neveu de Colbert (Saint-Simon a raconté cette histoire), s'est épris de la duchesse de Bourgogne ; il est revenu d'Espagne pour lui déclarer sa passion. La duchesse l'accueille avec une indulgence presque coupable, et Louis XIV a tout vu, tout entendu ; on ne cache rien au regard du roi. Il prie Mme de Montarcy de surveiller la duchesse, et celle-ci a fort à faire ; ses entretiens secrets avec Louis XIV ont éveillé l'attention de la cour ; on présume que le roi préfère les jeunes charmes de Mme de Montarcy à la maturité de Mme de Maintenon, et celle-ci, furieuse de jalousie, jette dans le cœur de Montarcy des soupçons sur la vertu de sa femme. Montarcy prend la mouche ; tout s'arrange pour lui faire croire que sa femme est la maîtresse du roi. Il veut la faire mourir à la façon du héros d'un des contes de la reine de Navarre ; mais il a pitié d'elle et il s'empoisonne lui-même... Lorsque la fidélité de sa femme lui est démontrée, il est trop tard !..

Cette donnée est, à mon sens, dramatique, mais M. Louis Bouilhet l'a trop prolongée et l'a soutenue avec des moyens que l'histoire et la vraisemblance s'entendent à condamner fort souvent. Je n'aime pas à voir madame de Maintenon écrire des lettres anonymes, ni Louis XIV écouter aux portes, quoique Néron le fasse bien dans la tragédie de *Britannicus*. Je ne trouve pas non plus que Montarcy ait des raisons assez puissantes pour tuer sa femme, et je suis étonné que l'ac-

cusée ne se justifie pas; néanmoins, à part ces défauts, la pièce est suffisamment attachante : le premier acte est très-joli et très-bien posé; les trois suivants languissent un peu; le cinquième se relève avec vigueur. Le style est partout d'un ordre très-élevé.

La Chasse aux Ecriteaux, vaudeville en un acte précédé d'un prologue, par MM. Théodore Cogniard et Leroux, nous offre une folie tout à fait digne des *Variétés*. Ces pièces-là ne s'analysent plus. Il suffit de dire que Leclère et Mlle Alphonsine y sont tous les deux très-plaisants; Mademoiselle Alphonsine est une écuyère de l'Hippodrome, qui imite dans sa danse tous les piétinements d'un cheval bien dressé, qui saute à travers le cerceau traditionnel, qui se livre enfin à toutes sortes d'exercices propres à faire briller sa gentillesse naturelle. Il faut la voir.

HIPPOLYTE LUCAS.

OPÉRA : Mme Medori.— Mlle Moreau-Sainti, *La Rose de Florence*. — ITALIENS : *I Due Foscari*. — *Il Trovatore*. — *La Gazza Ladra*. — OPÉRA-COMIQUE : *Les Diamants de la Couronne*. — *Jean de Paris*. — *Psyché*. — *Les Deux Avares*. — *Le Sylphe*. — THÉATRE-LYRIQUE : Première représentation de *la Reine Topaze*.

Les débuts, les rentrées, les reprises et les premières représentations se succèdent avec des chances plus ou moins égales sur nos diverses scènes lyriques. A l'Opéra, Mme Medori, qu'une haute renommée avait précédée dans la métropole, s'est fait tour à tour entendre dans le rôle de la duchesse des *Vêpres Siciliennes* et celui de Valentine des *Huguenots*. Les essais de la célèbre cantatrice ont reçu un favorable accueil, bien qu'ils n'aient pas réalisé toutes les espérances. Dans ces conjonctures, on assurait que la direction du théâtre de Milan avait fait de belles offres à Mme Medori, mais que l'acceptation de la cantatrice était subordonnée aux arrangements qu'elle prendrait avec l'administration de l'Académie impériale de Musique. La semaine dernière, un accommodement est intervenu entre Mme Medori et M. Alphonse Royer, accord en vertu duquel, à partir du mois de décembre, les conditions de son engagement seraient, jusqu'au mois de mars, où il expire, plus légères à l'administration, le service de cette artiste devant être moins lourd. Au courant de la même semaine, Mlle Moreau-Sainti s'est montrée derechef dans sa création d'Hélène des *Vêpres*, remplaçant ainsi Mme Medori; de nombreux bravos ont salué la réapparition de la jeune débutante qui, selon toute apparence, ne donnera pas suite à ses projets de voyages transalpins. La première représentation de *la Rose de Florence*, opéra en deux actes d'un compositeur italien, qui a eu lieu lundi dernier et qui a été honorée de la présence de LL. MM. l'Empereur et l'Impératrice, revenus la veille de Compiègne, a dû être pour Mlle Moreau-Sainti, chargée d'un des rôles principaux, un dédommagement de son repos antérieur. Nous reparlerons de cet ouvrage, parfaitement interprété par MM. Roger, Obin et Bonnehée.

— M. Gustave Vaëz, le fidèle Achate du directeur de l'Opéra, est parti pour Milan, accompagné de M. Gounod, auteur de *la Sapho* et de *la Nonne sanglante*. On rattache ce voyage à l'engagement possible de la Spezzia, célèbre cantatrice italienne, qui s'est fait une réputation dans *la Traviata*, et qui devra chanter dans *le Trouvère* ainsi que dans les prochains ouvrages de MM. Halévy et Gounod. La Spezzia n'a pas à Paris que des admirateurs, et il ne serait pas impossible que MM. Vaëz et Gounod fissent fausse route.

Mardi de cette semaine, ont été repris, au Théâtre impérial des Italiens, *I Due Foscari*, opéra seria de G. Verdi, que l'on n'avait pas entendu depuis plusieurs années et qui a quelque peu vieilli. Un ténor du nom de Balestra-Galli, parent du célèbre Galli qui a fait sous la restauration, en compagnie de la Pasta, de la Malibran, de la Sontag, de Garcia, Donzelli, Lablache, Pélégrini, Davide et autres illustrations vocales, sous la direction de Severini et de Rossini, la fortune de la compagnie dans la salle Favart. Ce n'est pas précisément la voix qui manque au nouveau-venu, c'est l'expérience de la scène, l'étude et la pratique exercée du difficile emploi qu'il a mission de remplir. Le rôle qu'a abordé M. Balestra-Galli a été chanté avant lui par Mario. Mme Cattinari, qui a pris l'héritage de Julia Grisi, et que les dilettantes ont déjà eu l'occasion d'apprécier dans *Ernani*, a bien dit certains passages d'un rôle fatigant. Corsi a remplacé Tamburini et Coletti dans le personnage du vieux doge, où, malgré des qualités incontestables, il n'égale pas ses prédécesseurs; il a d'ailleurs le tort de se travestir et de se décrépir hors mesure, sans autres nécessités que celle d'avantager la jeunesse de son fils; pour atteindre ce but, il lui suffisait de ses cheveux blancs. M. Baillon et une seconde dame ont complété l'ensemble, avec les chœurs et l'orchestre, dirigé par M. Botelli, qui ont efficacement concouru aux effets lyriques que recherche de préférence le compositeur. Un nombreux et aristocratique auditoire assistait à cette reprise des *Foscari*, qui ne fourniront pas une longue carrière sur l'affiche. — La cantatrice qui, l'autre soir, au Théâtre-Italien, a subitement remplacé Mme Frezzolini dans *il Trovatore*, et cela avec un succès tout à fait imprévu, n'est pas une novice. Elle a déjà obtenu des succès en Angleterre, en Amérique, au Piémont. D'après une notice biographique publiée par M. Vitalli, Mme Balbina Steffenone est née à Casale-Monferrato (Piémont). Elle est élève de M. Berlinotti. « Dans un intervalle de six années, Mme Steffenone a traversé quatorze fois le golfe du Mexique et on ne sait combien de fois l'Océan. Puis, après cette campagne dans les contrées neuves de l'Amérique, la voilà de retour au sein de l'Europe, de l'antique nourricière des arts et du génie. » Mme Steffenone était sur le point de se rendre à Vienne quand le Théâtre-Italien de Paris est venu la saisir au passage. Elle nous restera tout cet hiver. Mme Alboni a été des plus émouvantes sous l'enveloppe satanique de la Zingallera.

Ce rôle d'Azucena avait été abordé avant elle par Mmes Borghi-Mamo et Viardot. Au quatrième acte, la Bohémienne a fait tressaillir la salle entière. Quant à M. Mathieu, qui n'avait pas été, il y a deux ou trois ans, très-favorisé du public de l'Opéra, il est resté en arrière de Bocardé, créateur du rôle capital, celui du *Trouvère*, que Mario, dans ses beaux soirs, a heureusement interprété après lui. Grazziani est plus que jamais dans les bonnes grâces de la foule. — A propos de *la Gazza Ladra*, M. Viel s'exprime ainsi dans *le Ménestrel* : « Mmes Alboni et Valli ont fait assaut d'habileté, de grâce et même d'expression; il ne leur a manqué, pour enlever complétement le public, que de chanter avec des voix moins égales. » Les autres rôles sont tenus, celui de Fernando, par M. Corsi, le Podestat par M. Zucchini, Gianetto par Lucchesi, qui ont rivalisé de zèle, mais que le succès n'a pas toujours encouragé. Beaucoup de partitions inédites sont à l'étude.

Au théâtre de la place Favart, ont été remontés avec le goût et le soin qui caractérise M. Emile Perrin, *les diamants de la Couronne* et *Jean de Paris*. Mme Vanden-Heuvel-Duprez, son congé fini, est rentrée sous le gracieux costume de la Catarina, qu'elle joue avec distinction et chante avec son style délicat. Mlle Boulart est charmante dans le rôle de Diana. Il y a de l'âme dans cette jeune voix. Prilleux donne une bonhomie et une rotondité très-comique au comte de Campo-Major. — Un des joyaux de Boïeldieu, *Jean de Paris*, a reparu le 7 de ce mois à l'Opéra-Comique pour les débuts d'un baryton, M. Stockausen, qui rappelle Martin.

M. Stockausen est Français, malgré la tournure et la désinence allemandes de son nom ; c'est un chanteur qui fait tout ce qu'il veut de sa voix, naturellement agile, étendue et du timbre le plus agréable. Il a dit parfaitement son grand air, et a reçu, avec beaucoup de modestie, ses trois salves d'applaudissements. Mademoiselle Boulart, la princesse de Navarre, est en grand progrès. Elle brille surtout dans les notes élevées de sa jolie voix de soprano, et dans les traits déliés et légers.

M. Delaunay-Riquier, *Jean de Paris*, un peu souffrant, a sollicité l'indulgence du public ; au second acte il était remis. M. Lemaire est amusant dans le rôle de l'aubergiste. Le pourpoint du page Olivier sied au mieux à Mlle Henrion.

On répète *la Psyché*, ouvrage en trois actes de M. Ambroise Thomas, pour Mmes Ugalde, Lefebvre et Battaille. — Le bruit avait couru que M. Berthelier débuterait dans *les Deux avares*, de Grétry. Il se reflète maintenant que le transfuge des Bouffes-Parisiens paraîtra d'abord dans le rôle d'une nouvelle partition de M. Basin, dont le libretto est emprunté à *l'Avocat patelin*, de Brueïs et Palaprat. — Tout porte à croire qu'avant la fin de novembre, Mme Vanden-Heuvel-Duprez se montrera dans *le Sylphe*, opéra en deux actes de MM. de Saint-Georges et Clapisson, ouvrage dont Bade a eu la primeur, et qui aura à Paris, pour seconder la cantatrice principale, Mlle Decroix, MM. Faure, Prilleux et Ponchard.

Les fructueuses soirées de *Fanchonnette* et des *Dragons de Villars*, au Théâtre-Lyrique, retardent la première représentation de *la Reine Topaze*, opéra féerique en trois actes, de M. Victor Massé.

G.-G. MARFORIO.

MÉLANGES.

15 Novembre.

— Par un arrêté de S. Exc. le ministre d'État, M. Fontana, maître de chant de l'Opéra, a été nommé professeur de chant au Conservatoire impérial de musique et de déclamation, en remplacement de M. Bordogni, décédé.

— Le conseil municipal de Paris, ses vacances terminées, s'est réuni de nouveau à l'Hôtel-de-Ville, et a repris le cours de ses utiles délibérations, non-seulement dans les intérêts de la cité, mais encore des arts et de l'industrie.

— Il y a eu le dernier dimanche d'octobre, dans la grande salle du Conservatoire, une assemblée générale de l'Association des artistes dramatiques. La séance a été présidée par M. le baron Taylor : 341 sociétaires étaient présents. M. Pierron, secrétaire-rapporteur, a lu, au nom du Comité, un exposé des motifs du projet de révision des statuts. M. le baron Taylor a prononcé une allocution qui a été écoutée et accueillie avec une émotion profonde et le plus sympathique respect. Le projet a été adopté à la majorité de 318 voix contre 5. En conséquence, le président a déclaré que le projet des nouveaux statuts serait adressé, par les soins du Comité, à Son Excellence le ministre de l'intérieur, avec prière de solliciter le décret impérial qui doit mettre le nouveau projet en vigueur.

— L'Association des Artistes musiciens fera exécuter, au profit de son œuvre, sous la direction de M. Girard, la messe solennelle du Sacre de Chérubini, le samedi 22 novembre 1856, dans l'église de Saint-Eustache.

— La musique sacrée vient de faire une perte bien regrettable dans la personne de Wackenthaler, organiste de la paroisse Saint-Nicolas-des-Champs et professeur d'orgue à l'école de M. Niédermeyer. Il est mort le 11 octobre dernier, à l'âge de 32 ans.

— M. Eug. Guinot rapporte l'anecdote suivante dans une de ses dernières Revues de Paris :

« Un homme portant un nom qui eut jadis une brillante notoriété, mais dont l'éclat n'a été que de courte durée, héritier d'une fortune non moins vite disparue, et qui, maintenant, est réduit à la misère, ne possède qu'un tombeau, mais un tombeau magnifique. Ce monument lui a été légué par un oncle qui y est enterré. Avec la valeur de cette propriété, qui occupe un vaste emplacement et qui est ornée de riches sculptures, il pourrait se créer des ressources suffisantes pour vivre ; mais le tombeau est inaliénable. Il est donc obligé de garder cet objet de luxe posthume. Congédié de sa mansarde faute de pouvoir payer son terme, il demandait dernièrement si du moins il ne pouvait pas se loger de son vivant dans le mausolée qui attend sa dépouille mortelle. — N'est-ce pas une singulière position que celle de ce pauvre homme ? Il possède un immeuble de haut prix, et il est dans l'indigence. Il n'a pas de quoi payer pendant sa vie un chétif logement, et après sa mort il habitera un palais. — Et ne sera-ce pas un étrange spectacle lorsqu'un jour on le verra porté à cette splendide demeure par l'humble convoi des pauvres ? »

— S. M. le roi des Belges vient de nommer M. Henri Herz, chevalier de l'ordre royal de Léopold.

— La statue du duc Charles de Meklembourg, père de feu la reine Louise, a été volée, il y a quelques jours, dans le jardin de Postdam. On a découvert le voleur, qui n'était nullement guidé, comme on le pense bien, par l'amour de l'art. Ce qu'il y a de plus singulier, c'est que la police a été mise sur les traces du coupable par l'arrestation d'un second voleur qui, après avoir dérobé au premier le métal provenant de la statue, l'a vendu à bas prix.

— On nous écrit de Nantes, que Rossini vient d'accepter le parrainage d'un navire qui porterait son nom. Le baptême en est fixé au présent mois de novembre, et toute la ville de Nantes aspire à la présence du célèbre maëstro.

— Il y a quelques temps, à Rouen, en draguant sous le pont suspendu, et un peu au delà, vers la douane, on a recueilli cinq jetons d'argent fort curieux frappés aux armes du roi Louis XIII et de la reine-mère.

SOCIÉTÉ ARTISTIQUE

DES BOUCHES-DU-RHONE.

CINQUIEME EXPOSITION DE MARSEILLE.

AVANT-PROPOS.

En réponse à deux lettres, écrites par le rédacteur en chef, sur le conseil d'un de ses amis, à M. Marcotte, directeur des douanes et des contributions indirectes, cumulant avec cette charge supérieure les fonctions de président de la Société artistique des Bouches-du-Rhône, et à M. Emile Loubon, peintre distingué, conservateur du Musée de Marseille, il est parvenu, de l'antique métropole de la Phocée, au directeur de la Revue des Beaux-Arts, un confraternel envoi de trois exemplaires des *Comptes rendus de la Commission administrative, Expositions de* 1852-1854-1855 (manque l'Exposition de 1853), joints au catalogue du présent salon de 1856, et de la livraison du 1er novembre de la *Revue de Marseille,* contenant un très-intéressant chapitre intitulé : *Coup d'œil sur l'Exposition de la Société artistique des Bouches-du-Rhône*, par l'honorable chef de la Compagnie ; envoi accompagné d'un message explicatif de M. Maccabelly, secrétaire du bureau et mandataire de la présidence. L'épître avait ainsi un caractère semi-officiel ; elle informait en substance, M. Félix Pigeory, que les brochures expédiées à son adresse étaient les seules et dernières pièces qui fussent restées en la possession de M. Marcotte. Quant aux statuts de la Société, M. Maccabelly prévenait le directeur de ce recueil, qu'on n'avait pas cru devoir lui transmettre le règlement en vigueur jusqu'à ce jour, le Comité administratif s'occupant à l'heure même de donner à l'association de nouvelles et plus durables bases.

L'examen de ces documents, si promptement communiqués à la Revue des Beaux-Arts, l'ont éclairée et servie au delà de ses souhaits ; elle sait maintenant et se félicite d'apprendre à ceux qui la lisent, que l'origine de la Société artistique des Bouches-du-Rhône, un peu enveloppée des ténèbres des premiers âges, remonte aux années 1849 et 1850 de l'histoire contemporaine qui marche vite. En tête des organisateurs, il faut placer M. Marcotte et M. Gabriel, conseiller de la préfecture du département. La lumière ne se produit et les Expositions annuelles ne se déroulent, à vrai dire, qu'à partir de 1851 ; son baptême, par une assez curieuse rencontre, coïncide avec celui du salon de Bordeaux. Les institutions artistiques des chefs-lieux de la Gironde et des Bouches-du-Rhône, comptent chacune cinq années d'existence ; mais qu'on ne leur reproche pas leur jeunesse ! elles sont déjà vieilles, grâce au triomphe de leur passé !

Dès son exhibition d'ouverture, en 1851, la société de Marseille, créée au profit de l'art, sans préférence aucune d'individualité ou d'école, réunissait d'emblée 650 souscripteurs ; le minimum de la cotisation ou, pour mieux parler, le taux de l'action, est de 10 fr. Moyennant cette faible somme, chaque adhérent a droit à une prime équivalente à son capital monnayé, lorsqu'il ne s'agissait de rien moins

que de la gravure de l'*Improvisateur*, de Léopold Robert, gravée par M. Desclaux, sans préjudice des chances proportionnelles à la tombola de clôture.

Le compte rendu de la seconde Exposition sous le millésime de 1852, enseigne dans son texte, daté du 9 février 1853, que, durant son deuxième exercice, la Société artistique des Bouches-du-Rhône avait eu la satisfaction de voir s'élever de 650 à 1,167, diminué toutefois au jour du tirage par l'exclusion de 115 souscripteurs en retard du payement de leur cotisation, les statuts n'admettant pas la participation aux chances de la loterie les débiteurs arriérés. Fâcheux incident qui a réduit de 1,167 à 1,052 le nombre des actionnaires; ce qui n'a pas empêché les revenus de la compagnie de s'accroître jusqu'au total de 10,520 francs. Les ressources ont pourvu aux frais de la gravure-prime atteignant la somme de 3,000 francs, commandée par les administrateurs de la Société, lesquels, instruits par l'expérience, ont renoncé à cette ruineuse habitude.

Balance établie des bénéfices et des déboursés, l'excédant était au second Salon de 8,000 francs, qui ont autorisé un crédit de 7,000 francs en emplettes. Les rabais généreux des artistes ont augmenté la valeur des lots pour les actionnaires favorisés par la chance, lots auxquels se sont ajoutées trente-cinq magnifiques gravures avant la lettre de la *Sainte Juste*, d'après Murillo, en échange de cent cinquante épreuves restées sans destination de la prime de 1851; épreuves rares, qui ont été reprises par un éditeur de Paris, au taux de 10 francs chacune. Ainsi, les souscripteurs de 1851 ont réellement reçu un objet d'art égal au versement de leur action.

Le conseil municipal, en vue de stimuler les progrès de la Société artistique, lui a accordé un encouragement de mille écus. Dans le but d'alléger les charges et de reconnaître la légitime réussite de la seconde exhibition, le conseil général du département a voté une aide de 200 fr. Enfin, la joie de la Société a été grande lorsque la nouvelle du patronage pécuniaire de S. M. l'empereur est venue à sa connaissance. — En outre, la Commission s'était antérieurement entendue avec la maison Goupil, qui s'est engagée à lui fournir, en remplacement des gravures spéciales exécutées à son usage, et cela, aux prix de commerce, les meilleures estampes de son riche fonds. Ainsi ont été mises à la discrétion des dépositaires d'*une action* : une épreuve sur chine d'une gravure de M. Pichard, *Molière chez son Barbier*, de M. Velles; une épreuve d'une gravure inédite de M. Gelée, l'*Élégie*, de M. Landelle, ou une épreuve d'une gravure également inédite de M. Gelée, l'*Idylle*, du même peintre. — Pour quatre actions : une épreuve sur chine d'une gravure de M. Martinet, *la Vierge à l'oiseau*, d'après Raphaël, ou une épreuve sur blanc, de la gravure de M. Prud'homme, *les Enfants de Louis XVI au Temple*, d'après M. Robert Fleury. — Pour cinq actions : une épreuve sur chine, avec la lettre, d'une gravure de M. François, *les Pèlerins à Rome*, de Paul Delaroche. — Pour dix actions : une épreuve sur chine, avant la lettre, de la même gravure, *les Pèlerins à Rome*, ou bien une épreuve également sur chine et avant la lettre d'une gravure de M. Blanchard, *Christus Remunerator*, de M. Ary Scheffer. — Enfin pour quinze actions, une épreuve sur chine avant la lettre, d'une gravure de M. Lecomte, la *Sainte Famille*, de Raphaël, dite la *Perle de Madrid*.

La Société a acquis vingt-huit tableaux, deux aquarelles, deux statuettes et un groupe en bronze. Quatorze tableaux et une aquarelle, en outre, ont été achetés par des amateurs. Le prix total de ces achats peut être évalué à 12,000 fr. Soixante-quinze lots ont été distribués en 1852.

Un dernier acte de générosité mérite d'avoir sa place ici : l'Académie de Marseille, afin de témoigner ses sympathies aux artistes marseillais qui avaient concouru aux splendeurs du second Salon, avait voté l'acquisition d'un des meilleurs

ouvrages ; son choix s'est arrêté sur l'œuvre de M. Beaume, *l'Atelier des frères Van Eyck*. Mais M. Beaume a aussitôt offert à l'Académie son tableau, sans admettre aucune indemnité pécuniaire. La docte et reconnaissante Compagnie a décerné à son désintéressé donateur une médaille d'or d'un très-grand module.

Quoi qu'il en soit, en séance du 21 mars 1853, les statuts de la Société artistique, aujourd'hui tombés en désuétude et que l'on modifie fondamentalement, ont été révisés. Dans cette même assemblée, la présidence provisoire a été confirmée à M. Edme Marcotte, promu au rang de président définitif, et la vice-présidence adjugée, avec des priviléges analogues, à M. Gabriel, titulaires actuels.

Le compte rendu de la quatrième exposition, année 1854, on a dit plus haut que celui de la troisième (1853) manquait, réglé et soumis à l'assemblée générale de la Société le 1er mars 1855, a fait connaître l'ensemble des recettes : 25,429 fr. 95 c. et celui des dépenses : 24,049 fr. 20 c. ; solde en caisse : 1,380 fr. 75 c. ; résultats obtenus par l'accroissement du nombre des actions, montant en 1852, à 1,052, et ayant atteint durant l'exercice de 1854, le total de 1,563. — Un notable mouvement de hausse s'était produit dans les souscriptions, ainsi que l'atteste la statistique ci-après : Cercle de l'Athénée, 40 actions, 400 fr. ; Cercle des Phocéens, 30 actions, 300 fr. ; M. Joseph Grandval, 25 actions, 250 fr. ; Académie des sciences, belles-lettres et arts, 20 actions, 200 fr. ; vingt groupes de dix actions, soit 100 fr. par chaque groupe, souscrits par MM. le marquis de Crèvecœur, préfet du département; le général Louis de Rostolan, sénateur, commandant la 9e division militaire ; la Chambre de Commerce ; la Société des porte-faix ; MM. Jean-Baptiste Falguières, constructeur de machines, de Fougères de Villandry, directeur de l'enregistrement et des domaines, Jean-Marie Gabriel, conseiller de préfecture ; Adrien Lucy, receveur général des Bouches-du-Rhône ; Edme Marcotte, directeur des douanes et des contributions indirectes ; Charles Bannet, courtier ; Jacques Chighizola, négociant ; Jules Grandval ; Xavier Luce, négociant ; Maurice Nathan, courtier ; Casimir Plugniol, négociant ; Louis Rabattu fils, entrepreneur ; Alfred Rabaud, négociant ; Louis Reymonet, négociant ; Alfred de Surian, propriétaire, et Vidal frères, négociants. Viennent ensuite 206 autres groupes, depuis six actions jusqu'à deux, et enfin environ 950 souscriptions personnelles de 10 fr.

Le Conseil municipal n'a pas voulu être en reste ; son allocation de mille écus pour l'exercice de 1852 s'est accrue de 2,000 f., soit 5,000 fr. pour celui de 1854, magnificence civique qui a permis à la Société des Beaux-Arts d'acquérir le tableau le plus important du Salon de cet exercice, *la Madeleine au pied de la croix*, par M. Ary Scheffer, dont elle a généreusement fait hommage au musée de Marseille. Le chef-d'œuvre est ainsi devenu la propriété de tous et de chacun.

La Société artistique des Bouches-du-Rhône s'est consolidée, comme le prouve la composition du Conseil administratif, élu en assemblée générale du 5 mars 1854, ayant pour membres les notabilités qui suivent : président, M. Edme Marcotte ; vices-présidents, MM. Gabriel, conseiller de préfecture ; Lucy, receveur général ; A. de Surian ; docteur Alfred Goy ; secrétaire, M. Maccabelly, professeur au Lycée ; trésorier, M. Alfred Rabaud, négociant ; — Commission administrative : MM. Bourguignon, chef d'escadron d'état-major ; Carle, homme de lettres ; Coste, architecte ; Nathan, courtier ; le baron Gaston de Flotte, homme de lettres ; Falque cadet ; Ed. Maurin, avocat ; Albert Pascal, banquier ; Casimir Plugniol, négociant ; Mathieu Pagliano, négociant ; Hippolyte Revest ; Louis Régis, conseiller municipal ; Charles Roux, négociant, Charles Bannet, courtier ; Vésin, homme de lettres ; Falcon, payeur du département ; Emile Cremieu ; Xavier Luce ; Tardif, courtier ; Romain Benausse ; Chataud,

banquier; Paul Kodocanachi, négociant; Edouard Alby, négociant; Tassy, artiste expert; Adolphe Fraissenet, armateur; Auguste Mure négociant; Joba; de Clinchamp; Bose-Voley; Balquère fils; Michel Colomb; de Gardanne, conseiller municipal; comte de Foresta; Martin, architecte; Roubion, professeur au Lycée; Edouard Taix et Gustave Michel, négociants.

Les subsides obtenus par la société artistique en 1854 ont été : de S. M. l'Empereur sur sa liste civile, 1,000 fr.; du conseil général, 200 fr.; de l'édilité marseillaise, 5,000 fr. L'heureuse entreprise était alors en pleine prospérité.

Le compte rendu de l'exercice de 1855, arrêté et communiqué, le 15 juin de cette année, à la réunion générale, renferme le bilan des opérations financières de la compagnie, d'où il ressort que les recettes ont été de 23,683 fr. 90 c. et les dépenses de 22,723 fr. 80 c.; solde ou actif disponible en caisse : 960 fr. 10 c; en conséquence, infériorité de la période de 1855 relativement à la précédente, de 1,746 fr. 05 c. sur les recettes, de 1,325 fr. 40 c. sur les dépenses, et de 420 fr. 65 c. sur la réserve.

J'ai hâte d'ajouter que la Société artistique avait eu à lutter contre l'épidémie cholérique, et la difficulté de recueillir le montant des souscriptions à une époque où presque toute la population aisée de Marseille était absente de la ville. Mais les accidents ou les obstacles n'ont point prévalu; l'association est sûre d'elle-même et de ses adhérents, et la commission qui la dirige a eu et conservera, en définitive, gain de cause sur tous les points; on n'ignore pas, d'ailleurs, qu'il ne dépend point de son seul vouloir d'ouvrir ses expositions à un autre temps de l'année, les salles du Musée, unique lieu où, jusqu'à nouvel ordre, il lui soit permis de les établir, ne reçoivent complétement la lumière, si indispensable aux objets d'art, que dans les longs jours de la belle saison. Tout bien considéré et compensation faite, les succès croissants d'un Salon à l'autre ont fait sentir aux bons esprits l'urgence de l'érection d'un local spécial à l'usage des olympiades civiques; d'autant plus que l'édilité marseillaise, accordant à la Société des Bouches-du-Rhône la généreuse hospitalité du monument qui renferme ses trésors de peinture et de statuaire, prive le public, pendant trois mois de l'année, du spectacle de ces merveilles. La compagnie dont M. Marcotte est le président, a résolu, par l'organe des membres de son bureau, de poursuivre sans relâche la réalisation d'un projet mûrement étudié dans ses conseils, projet d'une construction spéciale, non pas seulement pour ses fêtes artistiques, mais encore pour la société musicale, qui appelle de tous ses vœux la mise en pratique de cette féconde idée à l'avantage de ses concerts et des grandes réunions qui certainement en tireront parti. On a tout espoir que le prochain exercice verra s'accomplir l'intelligente pensée de la Société artistique des Bouches-du-Rhône. Le lumineux aperçu du président, se complète par le tableau des recettes et dépenses arrêté au 1er juin 1856, énoncé ci-dessus, figurant en deux colonnes, et la liste des 59 lots répartis par la voie du sort, aux souscripteurs de 1855, lors de la clôture de l'Exposition, entre lesquels il convient de mentionner des œuvres de plus ou moins de valeur, de MM. Eugène Accard, Adolphe Appian, A. Antigna, Mlle Rosa Bonheur, A. Dauzats, L.-F. Français, A. Leleux, Jules Noël, Landelle, Mlle Wagner, Eugène Cicéri, Louis Boulanger, E. Hamman, Émile Loubon, A. Magaud, Justin Ouvrié, Achille Giroux, Oscar Gué et autres artistes d'élite.

Rien n'a été modifié dans le conseil d'administration élu en assemblée générale du 5 mars 1854, déjà relaté; ce sont les mêmes noms, sans en omettre un seul dans les services divers. — Les subventions accordées à la société artistique des Bouches-du-Rhône en 1855, ont été les suivantes : De S. M. l'Empereur, 1000 francs; du conseil général 200 fr.; du

conseil municipal 3,000 fr. Le compte rendu du 15 juin 1856 a pour épilogue la nomenclature des souscripteurs depuis 40 actions jusqu'à 1 ci-contre : Cercle de l'Athénée, 40 souscriptions ; Cercle des Phocéens, 30 souscriptions ; M. Joseph Grandval, raffineur de sucre, 25 ; l'Académie des sciences belles-lettres et arts de Marseille 20; vingt-quatre souscripteurs à 10 actions; cinq à 6; deux à 5; vingt-deux à 4; neuf à 3; cent neuf à 2; et environ neuf cent cinquante-deux à 1. Total des souscripteurs : 1117, diminution sur l'effectif de 1854 : 436.

Quelques indications sommaires que complète la désignation des gravures et lithographies offertes en prime aux souscripteurs, servent de préambule au livret. La désignation dont il vient d'être dit un mot, se compose, pour le présent exercice et pour les souscripteurs d'*une* action de *dix francs*, des primes qui suivent à choisir : 1° *L'Improvisateur*, déjà mentionnée ; 2° *La fête de la Madone de l'arc*, gravure de M. Emile Pichard, d'après Léopold Robert ; 3° *Virginie*, gravure de M. Garnier, d'après M. Isabey ; 4° Le *Dieu du soldat*, gravure de M. Jazet, d'après M. H. Bellangé ; 5° *Auto-da-fé*, lithographie par M. Bertauts, d'après M. Robert Fleury ; 6° *Jésus-Christ au mont des Oliviers*, composé et lithographié par M. Champin, 7° *Mariette*, lithographie de M. Desmaisons, d'après M. Vidal. — Deux actions concèdent le privilége du choix entre les estampes ci-après : 1° *Les Recrues arabes*, lithographie de M. E. Leroux, d'après un dessin de M. Alexandre Bida ; 2° une *Matinée de printemps*, composition de M. Alfred de Dreux, gravée par M. Posselwithe ; 3° une *Soirée d'automne*, du même peintre, burinée par le même graveur. — Quatre actions donnent droit à la gravure de M. J. François, *Les Joies d'une mère*, tableau de Paul Delaroche, ou celle de M. H. Keller, d'après *les Saintes femmes au tombeau du Christ*, l'un des chefs-d'œuvre de M. Ary Scheffer. — Les possesseurs de dix actions ont toute latitude de fixer leur préférence sur telle prime de la collection qui leur conviendra le mieux.

En ce qui concerne le livret disposé par ordre alphabétique des noms des artistes, et la numérotation sans intermittence ni acception de genre, de spécialité, ni de sujet du premier au dernier envoi ; conformément à ce système, le catalogue du salon de 1856 renferme 450 numéros, ouvrages de 217 exposants qui se subdivisent en 195 peintres, y compris 2 miniaturistes et 1 peintre sur porcelaine, 5 sculpteurs, 5 pastellistes, 4 aquarellistes, 5 dessinateurs et 3 lithographes.

Après cette statistique plus ou moins élucidée, à la prochaine livraison de la REVUE DES BEAUX-ARTS l'examen de la cinquième exposition de la Société artistique des Bouches-du-Rhône, par une plume amie !

GEORGES GUÉNOT.

CONCOURS D'ARCHITECTURE

OUVERT A LONDRES, PAR LE GOUVERNEMENT.

PROGRAMME.

MINISTÈRE D'ÉTAT.

SERVICE DES BATIMENTS CIVILS [1].

Son excellence M. Achille Fould, sénateur, ministre d'Etat et de la maison de sa Majesté l'Empereur, a reçu du gouvernement anglais le programme suivant, pour être porté à la connaissance des architectes français.

NOUVEAUX BUREAUX DU GOUVERNEMENT.

Bureaux des travaux. Whitehall, Londres, 30 septembre 1856.

Les commissaires des travaux et des édifices publics de Sa Majesté, font savoir qu'ils sont prêts à accueillir trois projets d'architectes de tout pays : le premier ayant pour objet la concentration des principaux services du gouvernement sur un emplacement situé entre Whitehall et le nouveau palais de Westminster ; les deux autres ayant en vue deux édifices que le gouvernement de Sa Majesté est décidé à ériger simultanément comme faisant partie d'un seul et même projet, l'un pour le département des affaires étrangères, l'autre pour le secrétaire d'Etat de la guerre.

[1] Résumé d'une communication du gouvernement de la Grande-Bretagne au gouvernement de France, inséré au MONITEUR UNIVERSEL, journal officiel de l'Empire, du samedi 15 novembre 1856, remplissant 5 colonnes de la partie non officielle.

PROJET N° 1.

Plan d'ensemble ou de masse.

Ce projet doit offrir, dans un plan d'ensemble, la meilleure combinaison possible pour la concentration des principaux services de l'Etat sur un emplacement compris dans l'espace borné par une ligne rouge sur le plan annexé au présent programme (n. 1), y compris l'emplacement qui sera obtenu par l'encaissement projeté de la Tamise. Le projet devra aussi comprendre toute amélioration que les principaux abords du nouveau palais de Westminster pourront suggérer à son auteur, aussi bien que les communications avec la rive de la Tamise (rive Surrey), en ayant spécialement égard à la situation à donner au nouveau pont de Westminster. Le plan annexé n. 2, extrait de l'ordonnance de voirie, présente la rivière la Tamise, les rues et voies aboutissantes et les principaux édifices publics avoisinant ce quartier.

Ce projet du plan d'ensemble doit être rendu à la même échelle que le plan annexé n° 1, c'est-à-dire à un pouce (anglais), pour quarante-quatre pieds (anglais). Cette échelle est au 528e de la dimension réelle de l'exécution, ce qui, en mesures françaises, répond à un millimètre 894 millièmes pour un mètre. Les améliorations projetées des abords et des aboutissants seront à l'échelle du plan annexé n° 2, c'est-à-dire à cinq pieds (anglais), pour un mille légal (anglais). Le mille anglais contient 1,760 yards, ou 5,280 pieds; la deuxième échelle sera donc au 1,058e de la dimension réelle en exécution : c'est moitié de l'échelle précédente, ou 947 millièmes de millimètre pour un mètre. Les édifices du gouvernement et quelques-uns de ceux qui subsistent sur cet emplacement, feront partie du plan d'ensemble dressé par les architectes, s'ils les jugent dignes de cet objet. Le gouvernement a décidé que les édifices pour les départements du secrétaire d'Etat des affaires étrangères et du secrétaire d'Etat de la guerre, seraient érigés sur la portion de l'emplacement teinté en jaune aux plans annexés, et que l'édifice du ministère des relations étrangères serait du côté du parc; les concurrents doivent, en conséquence, composer le plan d'ensemble en conformité de cet arrangement. Les architectes qui désireront envoyer des modèles avec leur projet, pourront le faire, pourvu que ces modèles soient à l'échelle du projet; mais les dessins encadrés (autrement que par des traits de force), et les dessins sous verre, ne seront pas reçus. Toute modification aux nivellements établis des rues sera indiquée dans les dessins ou modèles envoyés....

PROJET N° 2.

Département du secrétaire d'Etat des affaires étrangèrs.

Ce projet doit comprendre les bureaux de l'administration publique et la résidence officielle du secrétaire d'Etat des affaires étrangères, lesquels seront érigés sur la partie occidentale du terrain teinté en jaune sur le plan annexé n° 1. Les dessins donneront le plan de chaque étage, les coupes longitudinales et transversales et les élévations, d'après une échelle de un pouce anglais pour seize pieds anglais. Cette échelle répond à la 192e partie de la grandeur d'exécution, soit 5 millimètres et 208 millièmes pour un mètre. Les architectes devront aussi envoyer l'élévation d'une des principales façades dressée à l'échelle de un pouce anglais pour huit pieds anglais. Echelle au double de la précédente; la 96e partie de l'exécution, soit 1 centimètre et 416 dix-millièmes pour un mètre. Une vue en perspective, lavée à l'encre de Chine, pourra accompagner les projets; mais les modèles, les vues perspectives dites à vol d'oiseau, les dessins encadrés autrement que par des traits de force et les dessins sous verre, ne seront pas reçus. Une dénomination générale des matériaux proposés pour la construction des édifices devra accompagner les projets. Les plans et les coupes indiqueront les longueur, largeur et hauteur des pièces qui y figurent; ils seront lavés et pochés à l'encre de Chine; les élévations seront seulement au trait.

PROJET N° 3.

Département du secrétaire d'Etat de la guerre.

Il est arrêté que l'édifice à l'usage de ce département occupera la partie orientale du terrain teinté en jaune au plan n° 1 (plan annexé). Les dessins donneront le plan de chaque étage, des coupes longitudinales et transversales, et les élévations, à l'échelle de un pouce anglais pour seize pieds anglais. Pour ces mesures, se conformer aux indications données ci-dessus pour le projet n° 2.

Les architectes devront envoyer aussi l'élévation d'une des principales façades dressée à l'échelle de un pouce anglais pour huit pieds anglais. Suivre les indications spéciales données au projet n° 2. Ils pourront y joindre des détails de plus grandes proportions à l'échelle de un pouce anglais pour quatre pieds anglais. C'est le 48e de la grandeur d'exécution, soit 2 centimètres et 832 millièmes pour un mètre.

Les plans et les coupes devront donner les longueur, largeur et hauteur des pièces qui y sont figurées; ils seront lavés et pochés à l'encre de Chine, les élévations seront seulement au trait. Une vue en perspective, lavée à l'encre de Chine, pourra accompagner les projets; mais les modèles, les vues perspectives dites à vol d'oiseau, les dessins avec encadrements (autres que les cadres au trait de force), et les dessins sous verre, ne seront pas reçus. Une dénomination générale des matériaux proposés pour la construction des édifices devra accompagner les projets.

Primes.

Les primes qui suivent seront accordées aux projets qui auront été jugés les meilleurs :

PROJET N° 1.

Plan d'ensemble.

Première prime.		500 l. st.	= 12,500 fr.
Deuxième.		200	= 5,000
Troisième.		100	= 2,500

PROJET N° 2.

Département des affaires étrangères.

Première prime.		800 l. st.	= 20,000 fr.
Deuxième.		500	= 12,500
Troisième.		300	= 7,500
Quatrième.		200	= 5,000
Cinquième. Sixième. Septième.	chacune.	100	= 2,500

PROJET N° 3.

Département de la guerre.

Première prime.		800 l. st.	= 20,000 fr.
Deuxième.		500	= 12,000
Troisième.		300	= 7,500
Quatrième.		200	= 5,000
Cinquième. Sixième. Septième.	chacune.	100	= 2,500

Si l'architecte auquel il reviendrait une prime pour les projets n° 1 et n° 3, ou pour l'un d'eux, se trouvait appelé à en diriger l'exécution, il ne serait plus apte à revendiquer cette prime, mais il toucherait une commission à raison de *cinq pour cent*, comprenant toute dépense, pour mesurer, surveiller, etc., à l'exception toutefois des traitements ou salaires accordés aux commis des travaux. Les projets en récompense desquels des primes seront accordées, deviendront, par cela même, la propriété du gouvernement. Les projets seront adressés au premier commissaire et livrés (franc de port) du 1er au 20 mars 1857 (inclusivement), pour les architectes demeurant dans la Grande-Bretagne et l'Irlande, et, pour l'étranger, jusqu'au 4 avril 1857 (inclusivement), à Westminster-Hall, où il est convenu qu'ils seront publiquement exposés. Chaque projet envoyé devra porter une épigraphe et être accompagné d'un pli cacheté, portant la même devise, en suscription, et contenant à l'intérieur le nom et la demeure du concurrent. Cet envoi sera fait au premier commissaire des travaux et des édifices publics de Sa Majesté à Whitehall, Londres. Les commissaires ne seront responsables d'aucun dommage ou accident qui arriverait, soit aux dessins, soit aux modèles.

Par ordre des commissaires :

Signé : ALFRED AUSTIN, *secrétaire*.

NOTA. Les plans annexés au présent programme et des exemplaires de ce programme sont déposés aux bureaux du ministère d'Etat et de la maison de S. M. l'Empereur, palais du Louvre, à Paris.

Pour extrait :

FÉLIX PIGEORY,
Architecte de la ville de Paris.

EXPOSITION DE ROUEN.

SEIZIÈME EXPOSITION DES BEAUX-ARTS.

II[1].

PAYSAGES. — MARINES.

MM. P. Flandrin. — A. de Curzon. — J. André. — A. Lapito. — E. Hostein. — P. Thuillier. — Corot. — A. de Fontenay. — A.-B. Petit. — R. Lelarge. — Huber. — E. Flandin. — Brissot de Warville. — E. Lambinet. — Achard. — M. Bouquet. — L. Fleury. — E. Cibot — A.-C. Foulongne. — J. Dagnan. — E. Renouard. — S. Baron. — Dutilleux. — T. Gudin. — Hoguet. — C. Mozin. — J. Hintz. — L. Bentabole. — F.-J. Tronville. — L. Garneray. — T.-C. Tuite. — A. Baudit. — J.-J. Benneter. — F. Barry. — E. Barthélemy. — J. Gamain. — A. Laugier.

La peinture de paysage est bien moins de convention que celle de portrait ou d'histoire; c'est dans le paysage surtout qu'il faut avoir le sentiment de la couleur et de l'exécution.

[1] Voir pour le paragraphe Ier page 365 ci-dessus.

On peut diviser les paysagistes de notre époque en trois groupes distincts : d'abord, les peintres de la fantaisie, qui contemplent la nature avec un sentiment poétique et original; ensuite, les paysagistes historiques, qui ont la prétention de composer et d'embellir la nature par un procédé réfléchi, en mettant quelques temples grecs monotones sur un ciel bleu ou rouge, arrangeant des lignes comme un architecte ou un géomètre; enfin, viennent les paysagistes qui ne voient dans la nature que ce que tout le monde y voit, des arbres, des herbes et des pierres, mais ils n'en saisissent pas la mystérieuse grandeur.

L'examen le plus superficiel suffit pour démontrer, à la dernière évidence, que MM. Paul Flandrin et Alfred de Curzon appartiennent au système qui sacrifie la nature au style académique; ils arrangent la nature; le procédé est simple, il consiste à prendre quelques arbres élégants et un peu d'architecture, éléments auxquels on joint des fonds montagneux, quelques figures drapées ou nues; voilà ce que l'on nomme le *paysage historique !* — M. Paul Flandrin est un esprit distingué, qui a le talent de donner une certaine tournure à ses paysages; les *Bords du Gardon* ont de la tranquillité et quelque chose qui ressemble au charme; la *Vue des bords du Rhône* offre les mêmes qualités et les mêmes défauts; couleur grise et froide. — De son côté, M. de Curzon cherche à refléter M. Corot, tout en prétendant rester fidèle au paysage historique: son *Démocrite* est d'un bel et harmonieux effet. M. de Curzon, d'ailleurs, est plus coloriste que M. Paul Flandrin, témoin son petit tableau, le *Tibre à Fiumiscino*. Mais, encore une fois, c'est du *paysage composé* que tout cela!

Il n'y a qu'un seul peintre, à mon sens, qui ait réussi dans le *paysage* que l'on *appelle de style* ; c'est Nicolas Poussin.

M. Jules André s'inquiète de préférence de la poésie champêtre et de la richesse d'expression. Le *Marais près de Bourganeuf*, effet de soleil levant, est d'une exécution habile et d'un bon sentiment de la nature; cette toile est une des plus remarquées au Salon. — La *Vue prise dans la Cento-Valle*, Suisse italienne, par M. Auguste Lapito, est une franche et excellente peinture; les fonds, d'une extrême transparence, sont en parfaite harmonie avec le ciel. — Le bagage artistique de M. Édouard Hostein se composait de cinq numéros : *Vues de la Seine* avant et après son endiguement, commandes de la chambre de commerce de Rouen, qui a toutes les allures des ouvrages officiels. Astreindre un artiste à retra-

cer sur la toile des travaux exécutés dans la Basse-Seine, c'est le dépouiller de son initiative. Je préfère les *Rives de la Seine entre Caudebec et Villequier*, la nature normande convient beaucoup mieux au talent de M. Hostein, que le midi de la France; sa *Vue générale de la rade de Toulon* et le *Palmier dans une bastide* confirment mon jugement. — La *Vue prise aux environs de Moreschel*, par M. Pierre Thuillier, est d'une couleur harmonieuse, mais trop rapidement brossée; en d'autres circonstances, M. Thuillier a été plus heureux. — Grise et de peu d'effet, la *Vue du port de la Rochelle*, par M. Corot, ne justifie pas la renommée qu'il s'est acquise et dont il s'exagère peut-être la portée. Le sentiment ne suffit pas toujours pour l'élaboration d'une œuvre d'élite.

Les six envois de M. Alexis de Fontenay avaient été admis au Musée de Rouen; la composition principale était celle portant le n° 128 : *Falaises sous le château de Dieppe*. Quoi qu'il en soit, la *Vue des environs du Château-Gaillard* et le *Chalet près Brientz* m'ont paru moins étudiées. En somme, les six tableaux de M. de Fontenay attestent un artiste de ressources faciles et gracieuses. — On peut faire un semblable éloge de la *Vue du Canal de Bruges*, par M. Antoine-Baptiste Petit. — La plus importante des quatre toiles de M. R. Lelarge, de Rouen, était le paysage numéroté 218 au livret. Bien compris comme masse et comme lumière, on n'y désirerait qu'un peu plus d'étude. — Même appréciation s'applique, surtout en ce qui concerne les premiers plans, au *Crépuscule* de M. Huber; l'effet en est néanmoins vrai et poétique. — Quant à M. Eugène Flandin, il avait à l'Exposition trois souvenirs d'Orient : les *Murailles de Constantinople*, l'*Entrée du Bosphore* et une *Vue prise à Athènes*. Ces trois tableaux ne sont pas très-heureux de ton; d'un dessin un peu vague, les premiers plans sont trop mollement indiqués; la plus remarquée de ces réminiscences a été l'*Entrée du Bosphore*. — En ce qui touche MM. Brissot de Warville et E. Lambinet, ils n'ont pas été aussi favorisés que de coutume. Pour ce qui regarde MM. Achard, Michel Bouquet et Léon Fleury, ils sont dans le droit chemin. — Çà et là encore, il y aurait à louer un certain nombre de paysages se distinguant par la couleur, entre esquels ceux de MM. E. Cibot, Alfred-Charles Foulongne, J. Dagnan, Eugène Renouard, Stéphane Baron et Dutilleux; trois *Vues d'Orient*, fixées sur la toile avec largeur et verve, par M. Victor Lottin de Laval, qui a beaucoup voyagé, beaucoup vu, et qui est à la fois archéologue et peintre; enfin, les pittoresques sites ou cours d'eau de la France et des Flandres, par Mme Vincent née Calbris, de Lille.

La marine est de tous les genres celui qui réclame le plus de mouvement. Les envois de cette catégorie qui figuraient au salon de Rouen ont médiocrement captivé les suffrages de la foule.

MM. Théodore Gudin et Hoguet avaient cependant donné de leurs nouvelles à la solennité du chef-lieu de la Seine-Inférieure. M. Gudin possède à un haut degré ce qui s'appelle le sentiment dramatique de la marine; dans ma façon de voir, son *Jean Bart sortant du port de Dunkerque*, n'est pas dramatique dans l'acception commune du mot, mais l'aspect est juste d'ensemble; *la Vue de Sallenelle* est une des scènes qui saisissent et arrêtent les véritables connaisseurs. — La finesse des tons ne rachète pas l'obstination du gris de *la Plage de Normandie*, œuvre de M. Hoguet, trop fidèle à la manière de M. Eug. Isabey; il a cependant l'intelligence de son art; Pourquoi n'est-il pas original? il n'a plus besoin aujourd'hui d'imiter personne. — Plusieurs marines d'un grand effet : *Vue générale du port de Rouen*, *Entrée du port de Trouville*, *Sortie du même port*, *Etretat*, *Sortie du port de Honfleur*, exécutées par M. Charles Mozin, ont à juste titre impressionné le public. — *Un homme à la mer*, côtes du Nord, marine de M. Jules Hintz, est aussi une composition fort estimable, pleine d'action et de mouvement. — L'action et la vérité sont les qualités distinctives de *la Rentrée au port* et *la Rade de Boulogne-sur-Mer*, par M. Louis Bentabole. Mais pourquoi MM. Hintz et Bentabole peignent-ils dans la manière de M. Isabey?

M. S.-J. Tronville, dans son tableau des *Paysans bretons surpris par la marée montante*, a le tort d'être aussi un *pastiche* de M. Eug. Le Poittevin; le fait est regrettable, car ce n'est pas l'imagination qui manque à cet artiste. — *La Vue de Calais*, par M. L. Garneray, est une petite page très-fine et très-aristocratique de couleur. — La transparence des eaux constitue le mérite dominant du *Château de Dumbarton*, par M. T.-T. Tuite. — Sont encore à mentionner avec éloge : *les Dunes de Bretagne*, par M. André Baudit; les marines originales de M. J.-J. Benneter, et d'autres ouvrages de jeunes peintres, MM. François Barry, Emile Barthélemy, Louis Gamain, Auguste Laugier et autres, qui cultivent la marine dans un bon sentiment.

A.-B. VAN YPER.

CÉLÉBRITÉS CONTEMPORAINES

V.

PAUL DELAROCHE [1].

Né à Paris le 17 juillet 1797, Paul Delaroche, qui devait parcourir une rayonnante carrière, était le fils d'un simple estimateur des objets d'art présentés au Mont-de-Piété. Parvenu à l'âge où d'ordinaire se réveille l'instinct de l'avenir, l'adolescent, se méprenant sur ses propres moyens, s'était livré d'abord à l'étude du paysage, spécialité dans laquelle il concourut, en 1817, pour le prix de Rome. Mais le jeune artiste reconnut bientôt que ce genre de travaux n'était pas sa vocation; c'est pourquoi il entra dans l'atelier du baron Gros, où il ne tarda pas à se distinguer. Instruit et éclairé aux leçons de son illustre maître, Paul Delaroche s'éloigna complétement du style grec, sans se vouer néanmoins à celui de la renaissance.

Le disciple de Gros réussit à se créer une position mixte entre l'école classique et l'école romantique; s'appropriant ce qu'il y avait de bon dans les deux doctrines adverses. Les procédés de l'auteur de *Jane Grey* constituent, en quelque sorte, l'éclectisme de l'art, c'est-à-dire qu'elle est l'expression de l'ordre d'idées qui semble dominer notre société et qu'elle résume les progrès faits depuis le commencement du dix-neuvième siècle.

Les débuts de Paul Delaroche s'effectuèrent sous d'heureux auspices; dès ses premiers pas, la renommée lui sourit; ce succès précoce, il le dut, sans doute, autant à son mérite qu'au choix intelligent de ses sujets; sa première exposition date de 1822, l'ouvrage admis au Salon représente : *Joas dérobé à ses bourreaux par Josabeth*. Géricault comprit et proclama un des premiers toutes les qualités qu'il avait reconnues chez l'aspirant aux gloires du pinceau et lui prédit la fortune qui l'attendait. La riche nomenclature des productions de Delaroche, sauf quelques lacunes, se déroule ainsi : *Une Descente de croix*, en 1824; — *Saint Vincent de Paul prêchant devant la cour de Louis XIII pour les enfants abandonnés; — Jeanne d'Arc interrogée dans sa prison par le cardinal Winchester*, gravé par Reynolds; — *Saint Sébastien secouru par Irène*; trois toiles qui ont valu une médaille à leur auteur. Viennent ensuite : *Filippo Lippi*, 1266; — La *Mort d'Augustin Carrache*; — *Miss Macdonald portant des secours au prétendant Charles-Edouard après la défaite de Culloden*, gravés par Reynolds; — Une *Scène de la Saint-Barthélemy*, le jeune Caumont recueilli vivant parmi les cadavres, 1827; — La *Prise du Trocadéro*, au Musée de Versailles; — La *Mort du président Duranti pour le conseil d'Etat*; — Un *Portrait en pied du Dauphin*; — Le *Plafond du Musée Charles X, au Louvre*; — Les *Enfants d'Edouard*, souvent reproduits par la gravure et la lithographie; — *Le Cardinal de Richelieu conduisant au supplice Cinq-Mars et de Thou*; — *Le Cardinal Mazarin mourant*; ces deux tableaux formant pendant, gravés à l'aqua-tinta et du plus grand format, et accompagnés seulement des noms de Richelieu et Mazarin, sont devenus populaires; — Une *Lecture*; — Le *Portrait de Mlle Sontag*, 1832.

Voici maintenant *Cromwell contemplant la dépouille de Charles Ier*. « Le roi martyr, enveloppé d'un linceul qui ne laisse voir que la figure de face, la tête, après la décapitation, ayant été rapprochée du corps qui occupe la position ressupinale dans le cercueil, dont le protecteur, le front enveloppé de son large feutre à longues plumes, tient de sa main gauche le couvercle ouvert. » Cet épisode, dont le sujet est terrible et pouvait inspirer plus de répugnance que d'horreur, est traité d'une manière si sublime et si pleine d'intérêt, que c'est une des toiles qui ont le plus contribué à la réputation de l'académicien; — le *Supplice de Jane Grey*, en 1834, scène d'un sentiment terrible et d'une émouvante exécution, qui n'échappe à aucun spectateur; — *Sainte Amélie*, composition gravée par Mercuri, auquel on doit la planche, petit format, des *Moissonneurs* de Léopold Robert, bien supérieur à la grande, exécutée au burin; la petite gravure in-4°, dans le goût des peintres italiens de la renaissance, qui a enrichi l'artiste il y a une vingtaine d'années, est fort recherchée et ne coûte pas moins aujourd'hui de huit à neuf cents francs; — *Galilée étudiant le mouvement de la terre*; — la *Mort du duc de Guise*, 1835, gravé par Desclaux; — *Charles Ier insulté par des soldats dans un corps de garde*, 1837, gravé par Martinet; — *Stratford marchant au supplice, béni par l'archevêque de Cantorbéry*; — *Sainte Cécile*; — *les Pèlerins de l'Obélisque*, 1838; — *le Portrait de M. Guizot*, 1840; — *Portrait de Napoléon Ier*; — *l'Hémicycle des Beaux-Arts*, commencé en 1837 et fini en 1841, ce chef-d'œuvre est l'un des plus magnifiques souvenirs de l'histoire des arts qui ait été, durant l'intervalle des cent dernières années, reproduit au burin, en 1851, par M. Henriquel Dupont, de l'institut, auquel il a valu la grande prime d'honneur de 5,000 francs, que le digne émule de Marc-Antoine Raimond a généreusement offert à l'association des artistes peintres, statuaires, graveurs et autres; — enfin, *la reine Marie Antoinette*.

Décoré de la croix de chevalier de la Légion d'honneur, le 26 avril 1831, Paul Delaroche avait été promu officier, trois ans plus tard, dans le même ordre, le 8 mai 1834. Gendre d'Horace Vernet, il eut en partage toutes les félicités de la vie intérieure avec une femme charmante, dont son pinceau, s'il faut en croire un bruit généralement répandu, a tracé la blonde et suave image sous les traits de l'aristocratique allégorie représentant au centre de l'ornementation murale de l'*Hémicycle du palais des Beaux-Arts, l'architecture gothique* portant dans ses blanches mains une merveille en miniature d'une basilique de style ogival. On n'ignore point que Mme Paul Delaroche, alors dans l'éclat de son plus bel âge, en 1845, a été enlevée à sa famille et au monde dont elle était une des plus radieuses étoiles. Que rappeler encore? Paul Delaroche était membre de l'Institut, ainsi que de beaucoup d'académies étrangères; c'est au milieu des honneurs et des joies que surpris, après vingt-cinq jours de maladie seulement, le 4 novembre dernier, à l'âge de cinquante-neuf ans trois mois, il s'est éteint dans son salon, assis sur son fauteuil, dans les bras de son fils aîné; deux fils lui survivent, l'aîné a vingt ans.

Les dernières inspirations de Paul Delaroche sont : une *Martyre jetée dans le Tibre*; — *le Portrait de M. Péreire*; — *le Portrait de M. Thiers*; — *Deux amants allant prier Dieu*; — *le Vendredi-Saint*; — *l'Evanouissement de la Vierge*; — *la Vierge en contemplation devant la couronne d'épines*; — *le Retour de la Vierge après le crucifiement*; — *l'Enlèvement du Christ*; — la

1. La présente esquisse, complétant les détails contenus dans la livraison de la Revue des Beaux-Arts du 15 novembre, est extraite d'une des correspondances parisiennes de l'*Indépendance Belge*.

reproduction en petit de *l'Hémycicle du palais des Beaux-Arts; — la Cenci marchant au supplice; — les Girondins* et d'autres sujets exécutés au fusain.

L'illustration descendue dans la tombe, a laissé derrière elle d'unanimes regrets : l'énergie de son caractère, l'influence que lui attribuait un talent incontestable, faisaient rechercher ses conseils, bien que depuis longtemps il eût fermé son atelier, presque aussitôt rouvert dans sa demeure par M. Gleyre. Combien de personnes, par le décès de Paul Delaroche, perdent, soit un ami fidèle, soit un guide éclairé, soit une connaissance utile ou un protecteur généreux qui faisait, pour les élèves et les jeunes gens auxquels il reconnaissait des aptitudes, ce qu'une conscience scrupuleuse à l'extrême l'eût empêché de faire pour lui-même. Un des signes distinctifs de la personnalité de Paul Delaroche, était l'amour profond qu'il avait voué à son art, la peinture, qui occupait et charmait toutes ses œuvres. A l'Institut, à l'Ecole des Beaux-Arts, dans les jurys d'exposition, quand l'occasion lui semblait propice, il défendait les intérêts de la nombreuse famille dont il était un des chefs ; parfois cependant, ne s'estimant pas assez soutenu, il recourait à son seul moyen de protester, et, en désespoir de cause, il s'éloignait du théâtre de la lutte avec une indifférence qui n'était à coup sûr ni dans sa pensée ni dans son cœur. Le dernier élève de Paul Delaroche est le fils de M. Robert Fleury.

Le fauteuil que M. Paul Delaroche occupait à l'Académie des Beaux-Arts, était le troisième de la section de peinture, qui en compte quatorze ; le peintre célèbre avait succédé, en 1832, à Meynier, nommé par ordonnance en 1816. Paul Delaroche a été membre de l'Institut pendant vingt-quatre ans.

MOSAÏQUE.

Munificences et dons de la famille impériale à l'église de Pierrefonds. — La lectrice de S. A. I. Mme la princesse Mathilde. — M. G. Petit, inspecteur général de l'imprimerie. — Histoire des Bénédictins français, par M. A. Dantier. — Exposition des Beaux-Arts de 1857 ; délai pour les envois. — Exposition universelle photographique. — Eglise Saint-Sulpice : chapelle de M. E. Delacroix ; peintures et sculptures ornementales de cet édifice. — Reproduction de la statue de saint Vincent de Paul, par M. Cabuchet. — Vitraux de la Sainte-Chapelle. — Consécration du monument funéraire de Bossuet à Saint-Roch. — Sépulture de personnages illustres dans cette église. — Abbaye de Saint-Martin-des-Champs ; Conservatoire des Arts et Métiers. — Triple inscription de Rosette. — Un portrait, par M. Gabriel Lefébure. — Futures réceptions à l'Académie de MM. Ponsard et Biot. — Membres de l'Académie française depuis sa création. — Rossini à Paris. — Contestation dramatique. — Monument de Paillet, par M. Duret. — Statue de Henri IV, à La Flèche, par M. Bonacieux. — Fouilles pour la nouvelle église du Havre ; découverte d'une pierre tumulaire. — Prochaine vente de la galerie de M. Porteret. — Le château de Strasbourg. — Déblai du rempart de Saint-Louis à Béziers ; trouvaille de grandes statues mutilées. — Académie royale des Beaux-Arts de Belgique : programme des concours de 1857. — Exposition des arts industriels à Edimbourg. — Présent du roi de Prusse. — Demande de Mgr l'archevêque de Vienne. — Fêtes anniversaires du saint margrave Léopold. — La reine douairière d'Espagne, Marie-Christine, à Rome. — Le lion du Pirée.

Dans leurs différentes visites à Pierrefonds, au courant de la seconde quinzaine d'octobre dernier, LL. MM. l'Empereur et l'Impératrice ont laissé de nombreuses marques de leur munificence. Le souverain a bien voulu s'intéresser à d'anciens soldats du premier Empire, et il leur a remis lui-même, en attendant une pension à laquelle ils ont droit, d'importants secours. Sa Majesté a cru devoir s'occuper aussi de l'église de Saint-Sulpice de Pierrefonds, remarquable par son architecture de trois époques différentes et son superbe clocher à l'italienne, recommandant à Son Exc. M. Roulland, ministre des cultes, de faire exécuter prochainement les grands travaux de réparation nécessaires à cette église.

Par décret impérial, en date du 19 de ce mois, Mme de Fly a été nommée dame lectrice de S. A. I. la princesse Mathilde.

Au dire d'une communication de Paris, adressée à l'*Indépendance Belge*, M. Petit, chef de la division de la presse, aurait été nommé inspecteur général de l'imprimerie, de la librairie et de la presse. Patronné par M. Pietri, investi de la confiance de M. Collet-Meygret, M. G. Petit avait été appelé au ministère de l'intérieur par M. le comte de Persigny ; la manière dont il remplissait ses délicates fonctions, son caractère loyal et sa modération lui avaient concilié les sympathies de ceux-là même qui ne partageaient pas à certains points de vue sa manière de voir. Tout porte à croire que son successeur, M. Salles, ex-sous-préfet de Bar-sur-Aube, suivra les traditions de M. Petit.

Le *Moniteur* a publié, dans son numéro du 22 novembre, le rapport adressé à M. le ministre de l'instruction publique sur les résultats de la mission remplie par M. Alp. Dantier, en 1855, pour la recherche des documents relatifs à l'histoire des bénédictins français et de leurs travaux au dix-septième et au dix-huitième siècle.

L'exposition des Beaux-Arts, qui devait s'ouvrir le 15 mai prochain, aura lieu du 25 mars au 25 mai. Le concours universel agricole, fixé au 10 juin, ne pouvant être retardé, il a fallu rapprocher l'époque de l'exposition des Beaux-Arts, afin de rendre libre le palais de l'Industrie pour le concours de l'agriculture. Ce palais réunit toutes les conditions d'espace et de lumière nécessaires à une exposition d'objets d'art. Une partie des galeries du premier étage sera disposée pour l'exhibition de peinture, gravure et plans d'architecture ; les ouvrages de sculpture seront installés au rez-de-chaussée. Le *Moniteur* publiera prochainement le règlement de l'exposition, ainsi que la composition du jury d'admission et du jury des récompenses. — Les ouvrages devront être déposés du 1er au 10 février, à six heures du soir. Passé cette époque, aucune œuvre ne sera admise.

C'est décidément le 15 de ce mois qu'aura lieu au Palais de l'Industrie la grande exposition universelle de photographie. Cette solennité, à laquelle concourront des photographes de tous les pays qui ont déjà envoyé leur adhésion, sera très-considérable. Avant peu on commencera, dans le Palais, les travaux d'appropriation ; M. Regnauld, membre de l'institut, est le président de la commission organisatrice.

On annonce l'ouverture prochaine de la chapelle dont la décoration a été confiée aux soins de M. Eugène Delacroix, dans l'église Saint-Sulpice. Deux autres chapelles, dans la même église, sont entre les mains des artistes. C'est dans l'église Saint-Sulpice, l'un des monuments religieux les plus remarquables de la capitale, qu'ont été faits, vers 1822, les premiers

essais des peintures à fresque qui occupaient jadis une si large place dans la décoration des grandes basiliques. Vers cette époque, M. Abel de Pujol a peint une descente de croix et la chapelle de saint Roch. Plus tard, MM. Guillemot, Vinchon et Henri, ont décoré les chapelles de Saint-Maurice, de Saint-Vincent de Paul et des Morts, et Drolling celle de l'apôtre saint Paul. Parmi les œuvres artistiques que renferme l'église Saint-Sulpice, nous citerons : une statue de la Vierge, en marbre blanc, de Pajou; les douze apôtres, par Bouchardon; deux bénitiers, de Pigalle; les statues de saint Paul et de saint Jean l'évangéliste, par Pradier, et une Assomption très-remarquable de Lemoine, sur la coupole qui couronne la chapelle de la Vierge. Enfin, l'église Saint-Sulpice ne tardera pas à recevoir la reproduction en marbre de la statue de Saint-Vincent de Paul, récemment inaugurée à Châtillon-les-Dombes, et que M. le ministre d'Etat a commandée à M. Cabuchet, ainsi que la Revue des Beaux-Arts l'a déjà dit dans la livraison du 1er novembre.

Les vitraux de la Sainte-Chapelle sont entièrement terminés ; M. Husson, chargé de leur exécution par le gouvernement, a mis la dernière main à cette œuvre si remarquable, en posant la rosace qui décore le portail.

Le 14 novembre dernier, anniversaire du jour où, en 1854, on retrouva le cercueil de Bossuet dans le chœur de la cathédrale de Meaux, et où l'on vit son visage à découvert, M. le curé de Saint-Roch a procédé en grande pompe à la bénédiction du monument élevé à la mémoire de l'illustre prélat, dans cette église, où ses restes furent d'abord transportés, ainsi que le constate l'inscription suivante tracée sur une table de marbre : « Extrait du registre des actes de décès de la paroisse Saint-Roch, pour l'année 1704. Du 13 avril 1704, messire Jacques-Bénigne Bossuet, évêque de Meaux, conseiller d'Etat ordinaire, précepteur de monseigneur le Dauphin, premier aumônier de madame la duchesse de Bourgogne, conservateur des privilèges apostoliques de l'Université de Paris, supérieur du collége royal de Navarre, âgé de soixante et seize ans six mois et quinze jours, et décédé hier, rue Neuve-Sainte-Anne, en cette paroisse, a été apporté en cette église, au clergé, et sera transporté, par permission de Son Eminence Monseigneur le cardinal de Noailles, en sa cathédrale de Meaux, après-demain, pour y être inhumé. Présents, messires Louis Bossuet, chevalier, conseiller du roy en ses conseils, maître des requêtes ordinaire de son hôtel ; Jacques-Bénigne Bossuet, abbé de Savigny, tous deux neveux dudit défunt, demeurans susditte rue et paroisse. Signé : Bossuet, l'abbé Bossuet et Gaucher. » A cette même date du 14 novembre, le monument fini a été béni et consacré par M. l'abbé P.-A. Faudet, curé de la paroisse, en présence de MM. Dabrin, maire du 2e arrondissement de Paris, Bourgeret, Lerat de Magnitot, Cruveilhier, Monny, de Mornay, Lenain, Louveau, de Tourville, Plé et Labbé, membres du Conseil de fabrique, ainsi que d'une foule nombreuse de fidèles et de curieux.

Sous les voûtes du même édifice religieux, est placé le médaillon de Pierre Corneille, avec une légende rappelant sa mort, rue d'Argenteuil, le 1er octobre 1684, et son inhumation dans le temple voisin. Deux tables en marbre présentent la liste des personnages célèbres et des bienfaiteurs de la paroisse, dont les tombes éparses dans les églises des environs ont disparu en 93. Parmi les trépassés illustres dont les restes ont pu être recueillis, on lit les noms des frères Anguier, de Mme Deshoulières, de Pontchartrain, du président Hénault et de l'abbé Mably. Une des chapelles latérales renferme le tombeau du cardinal Dubois, enrichi d'une statue de Coustou le jeune; plus un buste de Mignard, par Lemoine, et celui de Lesdiguières, par Coustou aîné. La chapelle correspondante est ornée des bustes de Maupertuis, par D'huez, et de Le Nôtre, par Coysevox, ainsi que du cénotaphe du comte d'Harcourt, par Falconnet.

Les travaux entrepris pour la restauration complète de l'ancienne abbaye de Saint-Martin-des-Champs, touchent à leur terme. Cette abbaye, construite dans la première moitié du treizième siècle par Pierre de Montreuil, l'architecte de la Sainte-Chapelle, a été affectée, par un décret du Conseil des Cinq-Cents en date du 17 floréal an VI (6 mai 1798), à l'établissement national du Conservatoire des arts et métiers. L'ancien réfectoire a été transformé en une bibliothèque qui possède aujourd'hui quinze à seize mille volumes sur la technologie, les arts et métiers et la science appliquée à l'industrie. L'intérieur de la bibliothèque est orné de quelques peintures murales dues au pinceau de M. Gérome et autres artistes contemporains. La chapelle et le réfectoire ont été reliés récemment par un corps de bâtiment qui contient les laboratoires de physique et de chimie. Toute la partie extérieure des constructions en façade sur la rue Saint-Martin, a été refaite à neuf, et une porte d'un grand style donne accès dans l'établissement. Les bâtiments conventuels, reconstruits au commencement du siècle dernier, ont été également l'objet de réparations assez importantes. Enfin, l'ancienne église a été affectée à la salle des machines. C'est un assez beau vaisseau, élevé au commencement du quatorzième siècle, auquel on a ajouté un portail dans le même style et d'une fort gracieuse architecture; on achève aujourd'hui l'ornementation de la tourelle de l'escalier. De tous ces travaux, qui se sont prolongés pendant une période de sept années, il n'y a plus à terminer que le grand escalier qui s'ouvre en face de la porte principale de l'établissement, ainsi que la chapelle absidale de l'église, remontant à la fondation de Saint-Martin-des-Champs, par Henri 1er, et qui est après l'église Saint-Germain-des-Prés ce qui reste de plus roman en architecture religieuse dans la capitale.

On assure que la triple inscription de Rosette, qui a fourni comme par miracle la clé des écritures hiéroglyphiques de l'Égypte, que nous n'avons qu'en plâtre à la bibliothèque impériale, va être galvanoplastiquée et levée à un grand nombre d'exemplaires en bronze, afin que tous les savants, tous les musées, toutes les collections archéologiques, toutes les académies d'inscriptions puissent en avoir chacun un.

M. Gabriel Lefébure, un jeune peintre de portraits auquel sourit le succès et qui n'épargne rien pour le fixer, après avoir reproduit avec un rare bonheur la mâle figure de Vely-Pacha et les physionomies expressives de MM. de Lamartine et Évariste Boulay-Paty, vient de terminer avec non moins de talent et de réussite, le portrait de Mme Hippolyte Lucas, une des œuvres les plus charmantes qui soient sorties du pinceau du maître distingué. Une pose extrêmement gracieuse et des détails harmonieux ajoutent un grand attrait au mérite de l'exécution qui a égalé le charme du modèle. La chevelure blonde et abondante est rendue avec une infinie délicatesse et encadre à merveille la tête pleine d'expression. La main droite tient un éventail. Une écharpe d'un ton éclatant, or et feu, qui s'enroule autour de la taille et ramenée sur le

bras gauche, s'unit au velours noir de la robe; le bleu azur de l'ottomane sur laquelle est assise la souriante dame, et le gris-clair du fond, attestent chez M. Gabriel Lefébure, une excellente entente des couleurs.

La réception de M. Ponsard à l'Académie française est fixée au 4 de ce mois. M. Nisard répondra au récipiendaire. M. Guizot, de retour à Paris, fera les honneurs de la réception, en séance solennelle, à M. Biot, dans la seconde quinzaine du mois de janvier prochain.

L'Académie française, depuis sa fondation par le cardinal Richelieu, en 1634, a eu jusqu'ici 406 membres; c'est environ 10 en moyenne par fauteuil. Le plus maltraité par la mort a été le 17e, occupé par M. Mérimée; il a déjà eu 14 titulaires; le plus favorisé a été le 35e, appartenant aujourd'hui à M. Patin, qui n'a eu que 7 titulaires. Enfin, depuis Conrard, en 1634, jusques et y compris M. Villemain, l'Académie a eu 15 secrétaires perpétuels: Mezeray, en 1675; Regnier-Desmarais, en 1683; André Dacier, en 1713; Hauteville, en 1742; J.-B. Mirabeau, en la même année; Duclos, en 1755; Dalembert, en 1772; Marmontel, en 1784; Suard, en 1803; Raynouard, en 1817; Auger, en 1826; Andrieux, en 1829; Arnoult, en 1833, et Villemain, en 1834.

Rossini est définitivement fixé à Paris; il y passera l'hiver et le printemps; il ne cesse de recevoir ses vieux amis dans l'appartement de la rue Basse-du-Rempart où il a fixé sa résidence. Sourd à toutes les provocations, insensible à toutes les louanges, il persiste à ne vouloir pas écrire une note.

Une singulière contestation est portée en ce moment devant la commission des auteurs dramatiques. Les auteurs de la célèbre et ancienne pièce *Victorine ou la Nuit porte conseil*, réclament des droits d'auteur dans l'opéra la *Rose de Florence*, et, rétrospectivement, dans le ballet de la *Jolie Fille de Gand*, où l'idée de leur œuvre primitive leur a paru à deux reprises trop visiblement exploitée.

Le conseil municipal de Soissons a récemment approuvé le choix fait par la commission du monument à la mémoire de Paillet, de M. Duret, sculpteur, membre de l'Institut, et de M. Constant Dufeu, architecte, professeur à l'école des Beaux-Arts, pour l'exécution de ce mausolée.

Le monument que la ville de La Flèche a élevé à la mémoire d'Henri IV est sur le point d'être terminé. La fontaine et le piédestal sont en magnifique granit de Bretagne; la statue, œuvre de M. Bonacieux, représente le roi en costume de guerre; l'épée a été moulée sur celle que portait Henri IV, et que M. Niewerkerque, directeur général des musées impériaux, a bien voulu prêter. Dans sa main droite, le Béarnais tient la charte de fondation du collége de La Flèche.

En creusant les fondations de l'abside de la nouvelle église de l'Eure, au Havre, les ouvriers ont trouvé, à un mètre environ du sol, une pierre tumulaire parfaitement conservée. Cette pierre, qui peut avoir 2 m. 50 c. de long, sur 1 m. 10 c. de large, et 15 c. d'épaisseur, représente, gravée en creux, une figure de supérieur d'abbaye ou de prieuré. Ce personnage est encadré dans une ogive trilobée soutenue par des colonnes dont les chapitaux servent de point d'appui à deux anges tenant en main un cierge. Dans les deux tympans latéraux de l'ogive, deux autres anges encensent le personnage, dont les mains sont jointes et les pieds appuyés sur un chien. Le tout est entouré d'une bordure de 10 cent. de largeur, dans laquelle sont incrustés des caractères de l'époque, qu'on peut faire remonter au treizième siècle.

La précieuse galerie de tableaux de M. Porteret sera mise en vente à Besançon, le 15 de ce mois. Le plus grand nombre des toiles de grands maîtres qui la composent, proviennent des guerres de l'Empire, et ont été rapportées d'Italie et d'Allemagne par feu M. Porteret, directeur général des hôpitaux militaires sous l'empereur Napoléon Ier. Parmi les peintres célèbres dont les œuvres composent cette importante collection, on remarque: Paul Véronèse, Rubens, Rigault, Téniers, Brauwer, Rugendas, Wouvermans, Sneyders, Bassan, Boucher, Watteau, Oudry, Desporte, Lancret, Prudhon, Laar (dit Bamboche), Lenain et autres. Les statuettes de Sèvres (pâtes tendres), terre cuite, bronzes, meubles antiques de toute nature, et quantité d'objets d'art et de curiosité, font également partie de cette vente. D'importants ouvrages de bibliothèque, désignés au catalogne, forment une de ces rares occasions qu'il faut saisir. Pour tous renseignements, s'adresser à Me Guidet, commissaire-priseur, à Besançon. — On distribuera le catalogue, à Paris, chez M. Deforges, marchand de tableaux, boulevart Montmartre.

Depuis que le château de Strasbourg est devenu propriété de l'empereur, des mesures ont été prises afin d'approprier cette résidence à sa nouvelle destination, et des crédits ont été alloués par le gouvernement pour y entreprendre les travaux de restauration et de décoration rendus indispensables par un long abandon; ces travaux ont commencé au début de l'année 1856 par la réparation des grands salons. Les murs et les piliers de la salle des gardes ont été recouverts d'une couche de blanc, sur lesquels les ornements se détachent en gris; les panneaux des autres salles ont été repeints, les dorures refaites, les ornementations et sculptures rappropriées par M. Pflug, sculpteur en bois strasbourgeois. Les sujets peints sur panneaux ou en dessus de porte ont été lavés et revernis. En somme, deux salles ayant vue sur le cours et tous les grands salons donnant sur la terrasse, sont rétablis à l'exception de la bibliothèque. On entreprendra sans doute, l'été prochain, la restauration des appartements du second étage, habités autrefois par Mgr l'évêque de Strasbourg.

A Béziers, en procédant à la démolition de l'ancien rempart de Saint-Louis et au déblai de la place devant la façade de la cathédrale, on a trouvé de grandes statues mutilées, des inscriptions et des blasons tronqués, des figures et des chapiteaux, des enluminures gothiques dont la dorure et les vives couleurs semblent apposées d'hier. L'autorité a fait aussitôt transporter ces précieuses trouvailles dans le cloître de Saint-Nazaire, en présence d'un assez grand nombre de curieux.

L'Académie royale de Belgique, à Bruxelles, section des beaux-arts, a arrêté son programme pour le concours de 1857. Il est composé de la manière suivante:

1re *Question.*—Faire l'histoire de l'origine et des progrès de la gravure dans les Pays-Bas jusqu'à la fin du quinzième siècle.

2e *Question.* — Quelle a été au moyen âge, en Belgique, l'influence des corporations civiles sur l'état de la peinture et sur la direction imprimée aux travaux des artistes?

3e *Question.* — Quels sont, en divers pays, les rapports du chant populaire avec les origines du chant religieux, depuis l'établissement du christianisme? Démontrer ces rapports par des monuments dont l'authenticité ne puisse être contestée.

4e *Question.* — Quelle influence l'école de peinture d'Italie et celle des Pays-Bas ont-elles exercé l'une sur l'autre, depuis le commencement du quinzième siècle jusqu'à la mort de Rubens? Indiquer en quoi cette in-

fluence a été avantageuse ou nuisible à l'école flamande. Les mémoires en réponse à ces questions devront être déposés avant le 1er juin 1857. L'Académie a mis en outre, dès à présent, au concours pour 1858, la question suivante : Rechercher l'enchaînement des diverses architectures de tous les âges, et les rapports qui peuvent exister entre les monuments et les tendances religieuses, politiques et sociales des peuples.

L'Exposition des arts industriels à Edimbourg (Ecosse), s'ouvrira à la fin de décembre. M. S. Ghémar, artiste peintre, est nommé par la commission de l'Exposition, son agent en Belgique, et il est autorisé par le gouvernement anglais à expédier par Londres, tous les produits *franco*, sans devoir être déballés à la douane. Le prix des objets vendus sera remis intégralement aux exposants, sans aucun droit pour la commission de l'Exposition; les dommages, s'il y en a, seront supportés par elle et les objets assurés contre tout accident.

On écrit au *Journal allemand de Francfort*, que l'archevêque de Vienne, cardinal Rausche, a demandé qu'à l'avenir les dames du théâtre de la cour portassent, dans les ballets, des pantalons de couleur sombre. Cet usage n'existait, jusqu'ici, qu'au théâtre de San-Carlo, à Naples.

S. M. le roi de Prusse vient de faire remettre à MM. Mayer frères et Pierson, une magnifique bague enrichie d'émeraudes et de diamants, pour leur Album photographique du Congrès de Paris.

Le 15 novembre, jour de la fête du saint margrave Léopold, patron de la Basse-Autriche, ont eu lieu les processions d'usage au cloître voisin de Neuburg, que ce saint a fondé et où est son tombeau. Des milliers de personnes de Vienne et des environs, et même de plus loin se sont rassemblées dans ce lieu. Il y a sept cent vingt ans que le margrave Léopold est mort. Le chapitre des chanoines, à Klosterneuburg, conserve encore le pied de sureau auquel, d'après la légende, demeura suspendu le voile de la margrave Agnès, enlevé par un coup de vent du château de Kalenberg, et qui fut retrouvé intact vingt-trois jours après, ce qui donna lieu à la fondation de ce cloître célèbre. Le chapitre possède, en outre, les ornements d'église faits des vêtements de noces de Léopold et d'Agnès, l'autel de voyage de saint Léopold, ainsi qu'un psautier et une bible manuscrite, présents du fondateur. La canonisation de Léopold, que l'empereur Frédéric III, lors de son second séjour à Rome, dans l'année 1468, avait obtenue du pape Paul II, fut accomplie sous Innocent VIII, le 6 janvier 1485.

On attend à Rome, incessamment, la reine Marie-Christine. On avait d'abord retenu pour elle le palais Pacca. Un choix plus heureux a fait préférer ensuite le palais Vidoni. Ce palais, que les Caffarelli ont fait élever sur les dessins de Raphaël, est célèbre dans l'histoire de l'art. Ce grand peintre s'y est montré grand architecte. C'est dans ce palais que la famille Caffarelli, à l'apogée alors de sa fortune, reçut et logea l'empereur Charles V, pendant son séjour à Rome. Le cardinal Brunelli, qui l'a occupé en dernier lieu, en a fait restaurer et orner les appartements avec la plus grande splendeur.

Venise possède un lion colossal dit du Pirée, parce qu'il ornait jadis ce port. Un Varègue ou Scandinave avait, étant au service du Bas-Empire, gravé sur ce lion une inscription runique qu'un savant danois vient de déchiffrer. Si la traduction est exacte, l'inscription rappellerait les détails d'un exploit de Harald-Sigardson, chef normand qui, vers l'an 1040, aida l'empereur de Constantinople à s'emparer du Pirée et frappa les Athéniens d'une contribution de guerre pour les punir de leur révolte.

Louis LAMBERT.

NÉCROLOGIE.

FRANÇOIS-MARTIAL MARCILLE.

La réputation dont M. Marcille jouissait à juste titre dans le monde, nous fait un devoir de compléter aujourd'hui les quelques lignes que la Revue des Beaux-Arts lui a consacrées dans son dernier numéro.

François-Martial Marcille, mort à Paris le 3 novembre 1856, naquit à Orléans le 7 juillet 1790, d'une riche et honorable famille de négociants. — Dès l'âge le plus tendre, il montra de véritables dispositions pour le dessin; à quatre ans, même sans savoir écrire, il dessinait et copiait déjà assez habilement les lettres majuscules de l'alphabet. Malheureusement, l'entourage au milieu duquel il vivait en province, n'était guère propre à développer ses goûts artistiques ; il se décida donc à quitter sa ville natale en 1822, pour venir se fixer définitivement à Paris, où il commença à suivre avec une ardeur toute juvénile encore, les ventes publiques et les cours de littérature pour laquelle il était également passionné. Pascal, Montaigne, Horace, étaient ses auteurs favoris; aussi, la lecture de leurs ouvrages avait empreint son esprit et son caractère de cette douce et franche philosophie pleine d'atticisme et d'enjouement, qui savait lui concilier tout d'abord l'estime et la bienveillance des artistes et des amateurs auxquels il était si heureux de faire partager son enthousiasme pour les chefs-d'œuvre arrachés par lui souvent à grand'peine au vandalisme de certains possesseurs inintelligents, plus barbare et plus dangereux que celui des révolutions.

C'était avec un vrai bonheur qu'il accueillait les personnes qui venaient le visiter dans sa demeure de la rue de Tournon, vieille maison habitée jadis, dit-on, par Laubardemont, de tragique mémoire, et possédée aujourd'hui par un descendant du peintre Vestier.

C'est dans ce vénérable édifice, à la mine froide et taciturne, qui n'a point, tant s'en faut, l'aspect élégant de ces coquets hôtels que sait élever si rapidement notre fécond architecte M. Félix Pigeory, que pendant plus de vingt ans M. Marcille vint entasser, comme dans une retraite mystérieuse, les œuvres de tous genres qui tombèrent sous sa main. — Tableaux, toiles,

dessins, gravures, livres, rien ne lui échappait, pas même les proclamations du gouvernement provisoire, qu'il allait arracher, non sans péril; c'était le collectionneur élevé à la cinquième puissance.

Bientôt, Paris et la France ne lui suffirent plus à satisfaire sa passion dominante, il fit deux voyages en Italie, en 1837 d'abord, puis en 1851. Il s'arrêta longtemps à Parme, pour y étudier les suaves beautés du Corrége, que la tendre poésie de son cher Prudhon lui rappelait sans cesse.

Un fait entre mille pourra donner une idée de son insatiable avidité de voir et d'apprendre. Au mois de janvier 1850, il veut, malgré le verglas, se rendre à pied à l'hôtel des ventes de la rue des Jeûneurs; il glisse et se casse, en tombant, le col du fémur. Vous croyez, peut-être, qu'il s'empressa de se faire reconduire chez lui, c'était certainement ce qu'il avait de mieux à faire; mais ce n'était pas le compte de notre intrépide amateur. Comme un général blessé qui veut rester sur le champ de bataille, il se fait bravement transporter sur une chaise dans la salle des ventes, et ne la quitte qu'après avoir examiné avec soin les œuvres qui s'y trouvaient exposées.

Bien que paralysé depuis plus d'un an, il recevait encore, tous les lundis, les marchands, à la grande désolation de sa vieille gouvernante, véritable servante de Molière, qui ne leur ouvrait les portes du logis qu'en maugréant contre ce qu'elle osait appeler la déplorable manie de son maître, dont la fin couronna dignement la vie. Le pauvre paralytique fit ranger autour de son lit de mort ses tableaux de prédilection, pour leur dire un éternel adieu, et il expira en disant à l'un de ses fils : *Eudoxe, montre-moi mes Chardin, mes Chardin.* Ce furent ses dernières paroles.

Parmi les peintres de l'école française qu'il préférait, avec raison, on doit ranger au premier rang Prudhon. Ce sentiment pour son maître favori était poussé si loin, qu'il fit, lui, simple amateur, ce que d'autres plus puissants auraient dû faire. Il offrit au maire de Cluny, ville natale de Prudhon, la somme nécessaire pour l'achat et la pose d'une pierre en marbre, sur laquelle seraient gravés les noms et les dates de la naissance et de la mort de cet homme illustre. — Cette offre fut, comme on le pense bien, acceptée avec reconnaissance, et, le 15 août 1853, la plaque fut placée sur la maison qui eut la gloire de voir naître le Corrége français.

Greuze, Chardin et Fragonard se partageaient fraternellement l'estime du défunt, qui s'était tellement identifié avec la manière de peindre de Greuze, qu'il fit, d'après lui, un grand nombre de copies de ses têtes si gracieuses et si expressives, qu'elles rappellent, à s'y méprendre, celles du maître et de Mlle Ledoux.

On évalue approximativement à plus de trois mille le nombre des tableaux et dessins amassés et entassés dans les deux étages de la rue de Tournon; nous vous faisons grâce des livres, des gravures et autres objets divers.

Dans l'intérêt de l'histoire de l'art, nous croyons utile de citer ici quelques-unes des principales productions de ces maîtres si recherchés aujourd'hui.

Prudhon : La riche esquisse peinte de *Vénus et Adonis*, dont le tableau appartient au fils du maréchal de Gouvion de Saint-Cyr, achetée en 1839 à la vente de Sommariva 8,190 fr., frais compris.

L'âme, dernière œuvre du peintre, inspirée par la perte de Mlle Mayer, achetée à la vente Dubois. — Cette poétique allégorie, représentée sous la forme d'une femme ailée qui s'élance dans les airs, a trois mètres de haut sur deux de large.

L'innocence préférant l'amour à la richesse, acheté en 1835.

Plus de 120 dessins du même peintre, entre autres *l'Enlèvement de Psyché*, provenant de la vente Odiot en 1847. — *L'amour entraînant l'Innocence.* — *Le repentir, les Vendanges*, ravissant petit médaillon digne de l'antique; un projet de plafond pour le Louvre : *Le génie des arts conduit au ciel par Minerve*, et d'autres non moins importants provenant des ventes Poterlet, ami de Prudhon, en 1840, — Renouard, en 1854, et d'achats amiables faits à M. Thomire, bronzier de Napoléon Ier.

Greuze. — Plusieurs têtes de caractère et un fort beau portrait de femme.

Fragonard.— Plusieurs belles esquisses peintes et de charmants dessins.

Chardin.— Un grand nombre de tableaux de genre reproduits par la gravure, des natures mortes et un magnifique portrait de femme, etc., etc.

Heureusement, toutes ces richesses ne seront point dispersées. C'est une consolation de penser qu'elles restent dans les mains des deux fils de M. Marcille, dignes héritiers des goûts artistiques de leur père, qui les conserveront religieusement comme un dépôt sacré et un titre de gloire impérissable.

De M. Marcille à M. Bonnefons de Lavialle, qui, lui aussi, vient de mourir, il n'y a qu'un pas à faire; ils se sont trouvés si souvent en face

l'un de l'autre ! M. Bonnefons était certainement un commissaire-priseur de la vieille roche, infatigable, qui, dans ses cinquante ans d'exercice, a eu l'honneur de présider aux ventes les plus importantes de ce siècle. La vente du maréchal Soult, celle de la famille d'Orléans, furent pour lui des événements exceptionnels où il fit preuve, comme toujours, d'un zèle et d'une habileté remarquables. Il n'a laissé que des amis; c'est faire en deux mots l'éloge de son caractère et de sa loyauté.

Mais c'est assez parler des morts, passons un peu aux vivants.

Nous avons enfin assisté à une vente passable, grâce à M. Henri Blot, commissaire-priseur, et à M Cournerie, miniaturiste, qui a livré sa collection aux hasards des enchères.

Elle était composée presque exclusivement de tableaux de l'Ecole française :

— Un joli tableau de Chardin, un peu poussé au noir, dont le sujet est un *Singe peignant*, a été retiré à 700 fr.; une petite nature morte, du même, a été vendue 280 fr.; une *Femme couchée*, du même, composition décolletée mais vivement touchée, a atteint 300 fr.

— Deux beaux tableaux de Robert, provenant du prince de Condé, ont été adjugés : l'un, 410; l'autre, 400.

— Une toile provenant, d'après le catalogue de la vente, de Géricault, et représentant le radeau de *la Méduse*, a été vendue à l'amiable à un amateur, M. Aubertot.

— Une *Tentation de saint Antoine*, de Téniers père, 235.

— Un beau tableau de Diaz, très-lumineux et spirituellement touché, n'a atteint que 400 fr.; c'est triste à dire. Le marchand qui l'a acheté a fait certes une bonne affaire.

Les prétentions que M. Cournerie a mises en avant pour sa belle miniature du portrait de Mme Pompadour, d'après Boucher, ont effrayé les amateurs, qui n'ont osé souffler mot.

Ils pourront peut-être se dédommager à la remarquable vente d'estampes des maîtres les plus à la mode de l'Ecole française, que va faire les premiers jours de décembre Me Delbergue-Cormont, commissaire-priseur, assisté de M. Vignères, expert; c'est ce que nous leur souhaitons bien sincèrement.

HYACINTHE AUDIFFRED.

La Russie vient de perdre une de ses illustrations; le prince de Woronzoff, ancien lieutenant de l'Empereur dans les provinces du Caucase, récemment nommé feld-maréchal à l'occasion du couronnement de l'Empereur, est mort à Odessa le 18 novembre; et une notabilité, Jacques de Reichel, conseiller de l'empereur Alexandre II, numismate distingué, à l'âge de soixante-dix-sept ans.

Sont encore décédés depuis en France, M. Brisset, docteur en médecine; l'abbé Chavin de Malan, auteur d'une *Histoire de sainte Catherine de Sienne* et d'autres travaux historiques; Charles Steuben, peintre d'histoire, que divers journaux avaient inhumé il y a peu de temps et qui a rendu cette fois le dernier soupir dans sa soixante-cinquième année, à la fin d'octobre; Alexandre de Longpré, auteur dramatique, auquel le Théâtre-Français et les scènes secondaires ont dû plusieurs succès, et qui avait épousé une des trois sœurs Brocard, artiste retirée de la Comédie-Française. A l'étranger, ont disparu du monde : le baron Schleinitz, chef du cabinet de Brunswick, et qui comptait vingt-cinq ans de service comme ministre d'État; et sir E.-S. Gooch, membre du Parlement anglais pour le bourg d'East-Suffolk.

SOCIÉTÉ LIBRE DES BEAUX-ARTS.

BULLETIN N° 575.

PRÉSIDENCE DE M. ROUGET.

Séance du 18 novembre 1856.

La séance est ouverte à huit heures par la lecture du procès-verbal.

La correspondance comprend.

Prospectus d'un album photographique d'archéologie religieuse.

Billets de la séance publique de la société philotechnique. Ces billets sont distribués aux membres présents.

Lettre de la société archéologique de Draguignan, accusant réception de la Revue.

Trois numéros du *Builder*.

Journal de la société de photographie.

Journal de la société d'horticulture.

Bulletin de la société d'agriculture.

Lettre de M. Lusson, offrant à la société vingt exemplaires de la notice nécrologique de feu Lacornée, dont il est l'auteur. Cette notice est renvoyée au comité de rédaction.

La correspondance étant terminée, le secrétaire général lit un rapport envoyé par M. de Longpérier sur le chœur pour quatre voix d'homme, composé par M. Edmond d'Ingrande.

Notre collègue, après avoir témoigné l'agréable impression que lui a fait éprouver ce morceau de chant, dédié à la société chorale des enfants d'Orphée, constate que les paroles ont bien la précision nécessaire au but que se propose sans doute leur auteur, celui d'arriver à un succès populaire.

« Amis, à défaut de bannière,
Dans notre cœur gravons en traits de feu

Cette devise à tout chrétien si chère :
Honneur, travail et Dieu ! »

Ce chœur, comme nous venons de le dire, est écrit pour quatre voix d'hommes. Les premières et secondes basses commencent à l'unisson en ut mineur à quatre temps ; les ténors répètent à peu près la même phrase musicale, soutenus des basses formant deux parties. La mesure change, le mouvement reste le même, le chœur continue en la bémol à deux, quatre :

« Après une rude journée,
Est-il plus grand bonheur,
Pour un enfant d'Orphée,
Que de chanter en chœur ? »

Ces deux derniers vers, dits à l'unisson par les quatre parties, doivent produire un excellent effet. Puis, sur une mesure à quatre temps, les trois mots qui sont le titre du chœur *Honneur, travail et Dieu*, reparaissent pour moduler et rester en la bémol mineur. Alors un doux cantabile à trois temps, que les premiers ténors et les premières basses commencent à la sixte en la bémol majeur, pour aller en fa majeur, est écrit sur la strophe suivante :

« Seigneur, dont le pouvoir immense,
S'étend aux choses d'ici-bas, etc. »

Enfin, les premières basses reprennent à quatre temps la phrase du commencement qui, cette fois, reparaît en fa mineur.

« Amis, à défaut de bannières, etc. »

Puis, les autres parties viennent à leur tour soutenir le chœur, qui se termine pianissimo en fa majeur.

Il est bien difficile par des paroles, dit M. de Longpérier en terminant, de donner autre chose qu'un aperçu aride de l'œuvre de M. d'Ingrande, mais il est persuadé que l'audition procurerait un véritable plaisir.

M. P.-B. Fournier présente le rapport de la commission chargée de l'examen des peintures de M. Couture à Saint-Eustache.

« Par un sentiment de justice que vous comprendrez tous, avant d'entamer ce qui constitue le rapport que nous avons l'honneur de vous soumettre, nous croyons de notre devoir, dit M. Fournier, d'exprimer le regret que toutes les peintures modernes exécutées à Saint-Eustache, et il y en a de très-remarquables, n'aient pas été de la part de notre société, comme celles dont nous avons à vous parler aujourd'hui, l'objet d'une attention spéciale.

« Vous nous comprenez si bien que vous n'admettez de restriction pour aucune des productions que les artistes livrent aux regards du public, convaincus qu'il est de notre mission de concourir par des observations, par des conseils ou des faits, aux progrès des beaux-arts

« Ce préambule vous dit tout de suite ce qui est arrivé quand votre commission a procédé à l'examen des peintures de M. Th. Couture : elle n'a pu passer indifférente devant les autres œuvres de talent qui contribuent à la richesse décorative de Saint-Eustache.

« Sans se préoccuper des opinions diverses que la presse a répandues sur l'œuvre de M. T. Couture, sans se laisser influencer par ces systèmes d'école qui adoptent ou proscrivent telle ou telle manière, sans être dominée par la pensée bien naturelle des difficultés qu'a dû rencontrer le peintre en présence d'un style étranger à ses habitudes, votre commission a vu avec le plus grand soin, et c'est en toute conscience, en toute liberté, qu'elle porte un jugement.

« La plupart des membres de cette commission ont fait leurs preuves et ne peuvent être soupçonnés d'envie. Justes appréciateurs du talent, ils sont, par leurs connaissances, en garde contre l'enthousiasme imprudent à force d'exagération, et la critique amère qui offense ou décourage. Dans ces conditions, un jugement doit faire autorité aux yeux du public.

« Tel est l'avantage qu'aura toujours une société compétente sur l'opinion isolée, quel que soit d'ailleurs le mérite de celui qui la formule.

« L'œuvre de M. T. Couture décore la chapelle de la Vierge et comprend trois tableaux de grande dimension. Le principal sujet domine l'autel : c'est la Vierge assise, tenant debout sur ses genoux l'enfant-Jésus qu'elle offre à l'adoration d'anges groupés autour d'elle.

« Le tableau à droite de l'autel représente des naufragés que protége un ange et qui invoquent Marie figurée par une étoile.

« Dans le tableau à gauche, au premier plan, deux jeunes filles et un pâtre sont agenouillés devant une croix de pierre, comme on en voit à la campagne, à laquelle est apposée une statuette de la vierge ; puis vient un groupe de malades et de blessés qu'un ange semble guider vers la mère des affligés.

« Au premier aperçu, à distance, on est séduit par l'harmonie des tons qui atteste un habile pinceau ; mais en approchant de manière à saisir les détails, l'enchantement perd quelque peu de sa force. On voudrait plus de fermeté dans la peinture, plus de finesse et de distinction dans l'exécution de certaines figures, un caractère plus religieux enfin. La Vierge d'abord ne réalise pas l'idée d'une personne divine, sa physiono-

mie manque de cette expression angélique qui en est la condition essentielle. Sous le rapport de la pureté et même de l'exactitude, le dessin n'est pas non plus irréprochable, et peut-être est-ce effet d'optique ou de jour éclairant mal, il nous a semblé que le groupe des naufragés pèche par ce défaut de correction.

« Malgré ces quelques critiques qui prouvent le soin de notre examen et tout le prix que nous attachons aux productions de M. Th. Couture, nous n'hésitons pas à vous signaler, comme très-importante, son œuvre de l'église Saint-Eustache. Désirer que sa manière fasse école, vous n'attendez pas cela de nous; vous dire qu'il a dépassé ce qu'on espérait de son talent, ce serait un éloge auquel il ne croirait pas lui-même; la vérité, c'est qu'il offre une matière féconde à la curiosité du public et à l'appréciation de tous ceux qui aiment ou cultivent la peinture. »

M. le président charge M. Gendré de vouloir bien faire un rapport sur les verrières de Sainte-Clotilde, exécutées par Paul Jourdy, l'habile artiste qui vient de mourir après une longue maladie. Ce rapport viendrait compléter le travail fait par M. Gendré sur les verrières de M. Galimard, dans la même église.

M. Moultat demande à ce que la Revue des Beaux-Arts soit envoyée à un plus grand nombre de sociétés savantes correspondantes. Il est décidé que cette mesure sera exécutée.

Ordre du jour de la séance du 2 décembre 1856.

Lecture du procès-verbal. — Correspondance. — Rapport de M, de Longperrier sur plusieurs numéros de l'*Univers musical*. — Rapport de M. Moultat sur le journal artistique anglais *The Builder*. — Rapport de M. Gendré sur les verrières de M. Paul Jourdy, — Questions diverses.

La cinquième et dernière partie de la notice historique sur La Bourdonnais paraîtra dans la prochaine livraison.

Le Secrétaire général,

Henry de SAUCLIÈRES.

COMITÉ CENTRAL DES ARTISTES.

(232e séance. 8e année.)

Séance du 21 novembre 1856,

PRÉSIDENCE DE M. LAZERGES, VICE-PRÉSIDENT.

Lecture et adoption du procès-verbal.

M. Louis Garneray, président honoraire, écrit au Comité que, sur le point de faire un voyage, il désire que la commission permanente, nommée pour visiter et apprécier les objets d'art, se rende à son atelier, au plus tard, mercredi 26 novembre.

M. Chareau, vice-président, écrit pour présenter au Comité ses excuses de ne pouvoir assister à la séance.

M. Minet demande la rectification du nom du membre de la section de musique, désigné dans la dernière séance pour faire partie de la commission permanente, M. Gilbert-Vergnon.

M. Auvray rappelle la proposition déjà favorablement accueillie par le Comité, pour la formation d'un conseil de rédaction destiné à revoir, avant leur impression, les mémoires ou rapports lus en séance et dont la publication est ordonnée.

M. le président désigne :

Pour la section de littérature, MM. Chareau, Siméon-Chaumier, Bélier de la Chavignerie, Tanouarn.

Pour la section de peinture, M. Viger-Duvigneau.

Pour la section de sculpture, M. Calmels.

— gravure, M. Biendire.

— architecture, M. Marcellin.

— musique, M. Gilbert-Vergnon.

M. le président remet à la commission permanente plusieurs écrits de M. Gilbert-Vergnon sur la musique, et désigne M. Siméon-Chaumier, pour faire le rapport.

M. Schaal lit un rapport sur un paysage présenté par M. Huber; il sera inséré à la suite du présent procès-verbal; M. Schaal propose au Comité d'offrir un banquet d'adieu à son président honoraire M. Garneray, qui va s'éloigner de Paris pour plusieurs mois. Cette proposition est accueillie avec empressement.

M. Huber dépose sur le bureau plusieurs échantillons d'une couleur composée par M. Pinart, artiste peintre; ces échantillons présentent quatre nuances d'un jaune très-clair à un jaune orangé, qui s'appliquent également bien sur toile, porcelaine, faïence et cristaux.

La commission d'examen prendra connaissance de la découverte de M. Pinart et fera les essais convenables pour s'assurer des qualités et du mérite de la composition. M. le président invite M. Viger-Duvigneau à remplir les fonctions de rapporteur.

M. Marcellin expose le plan d'une ceinture de boulevards sur la rive gauche de la Seine, formant le pendant de ceux de la rive droite; il est invité à donner, de ce plan et des moyens de le réaliser, toutes les explications que la commis-

sion pourra lui demander, afin qu'il soit adressé de ce travail un rapport au Comité.

Ordre du jour de la séance du 5 décembre :

Lecture du procès-verbal.— Correspondance. Réception du candidat récemment élu. — Allocution du président. —Rapport du conseil d'administration. — Divers rapports de MM. Lazerges, Tanouarn et Chareau. —Election. Propositions diverses.

Le secrétaire général,

VALAT.

PUBLICATIONS DU COMITÉ.

RAPPORT SUR UN PAYSAGE DE M. HUBER.

Messieurs,

Depuis plusieurs années les progrès de la peinture de paysage ont été signalés à l'admiration publique, et nous devons espérer que ce progrès exercera désormais une influence favorable sur la grande peinture historique.

Le progrès que nous signalons, Messieurs, et que nous voudrions voir d'abord s'étendre sur les tableaux d'histoire représentant des scènes en plein air, vient de ce que les paysagistes, afin de préciser leurs effets, savent sacrifier hardiment les détails qui pourraient distraire l'attention, au lieu de l'attirer sur le point principal du tableau; il tient encore à ce qu'ils ne font pas le portrait de tous les arbres, de toutes les plantes, de tous les terrains renfermés dans le même cadre, mais, qu'au contraire, ils les passent dans la masse pour obtenir une véritable harmonie de lumières et de tons. Grâce à ce procédé, autant les tableaux de paysage présentent un aspect vrai et plein de profondeur, autant les figures qui composent quelques tableaux d'histoire choquent la vue par un ton généralement égal et par des formes identiquement accusées partout.

Le tableau soumis à l'appréciation de la commission, est un grand panneau que M. Huber a peint pour un salon d'amateur. Il a pour sujet la fable si populaire du corbeau et du renard, et doit faire pendant à un autre panneau du même artiste, où est mise en scène la fable du loup et de l'agneau.

La première de ces deux compositions, celle dont nous avons seulement à nous occuper, a tout le charme d'une vue d'après nature.

Le tronc d'arbre sur lequel est perché l'oiseau vaniteux est exécuté avec une énergie de touche remarquable; le devant du tableau, garni de plantes à demi plongées dans une pénombre qui laisse voir les dessous des feuilles en transparent, est d'un excellent effet; les deux animaux, presque grands comme nature, bien dessinés, compris avec esprit et peints en pleine lumière, sur un terrain parfaitement étudié de forme et de couleur, présentent un effet aussi vrai que piquant; des masses de beaux arbres au travers desquels on aperçoit quelques habitations et un fond vaporeux, forment un deuxième plan d'un bon style.

C'est une heureuse idée que de compléter ainsi la poésie par les Beaux-Arts, de parler à l'esprit par le regard, de faire l'instruction du cœur par les yeux; ce puissant concours de l'art apporté à la vérité, morale de la fable, M. Huber est du petit nombre des artistes qui l'ont compris et réalisé avec un succès incontestable.

La commission conclut, Messieurs, en reconnaissant le dernier ouvrage de M. Huber digne des encouragements du Comité, et en engageant cet artiste à suivre résolument la voie du progrès dans laquelle il est entré.

LOUIS SCHAAL,
Rapporteur.

Paris, le 21 novembre 1836.

THÉATRES.

Quinzaine dramatique.

COMÉDIE-FRANÇAISE : *Le Berceau.* — VAUDEVILLE : *Les Faux Bonshommes*, comédie en quatre actes, par MM. Barrière et Carpendu. — PALAIS-ROYAL : *Mesdames de Montenfriche*, vaudeville en trois actes par MM. Labiche et Marc Michel. — CIRQUE IMPÉRIAL : *La Tour Saint-Jacques-la-Boucherie*, par MM. Alexandre Dumas et Xavier de Montépin.

La Comédie-Française a senti le besoin de présenter à son public une petite idylle du grand monde, intitulée *le Berceau*, qui pourrait bien un peu remonter au berceau de l'art, si elle n'était soutenue par de très-jolis vers. Rien n'est plus simple que l'action; un mari d'assez mauvais ton, et chez lequel le sentiment paternel est peu développé, a forcé sa femme, représentée par Mme Arnould-Plessy, à mettre leur enfant en nourrice à quelque soixantaine de lieues, afin de ne pas entendre les criaillements de sa progéniture. La mère est triste comme Rachel, la Rachel de la Bible; elle ne veut pas être consolée; son mari, d'ailleurs, ne lui offre aucune espèce de consolation, ce qui ajoute à sa tristesse. Ce Monsieur vit de son côté, joue à la Bourse et fume dans la chambre à coucher de sa femme quand par hasard il y met les pieds. Or, il y vient, ayant appris l'arrivée d'un oncle dont il doit hériter, et dans la crainte que sa femme ne révèle à cet oncle sa conduite peu conjugale. Les reproches éclatent. Madame profite de l'occasion pour relever d'importance ce brutal. Elle le malmène avec raison. Il se montre peu sensible à cette semonce matrimoniale; mais l'oncle, un vieux militaire, a apporté dans sa capote de voyage l'enfant proscrit, qui est là dans son

berceau, derrière un paravent. Voilà la péripétie. Les époux attendris à sa vue se réconcilient sur la tête de l'innocente victime, et comme l'alcôve n'est pas loin, la réconciliation aura lieu complétement, il le faut espérer. Plus de chambre à part désormais ! Bressant et Mme Plessy-Arnould ont fait leur possible pour suppléer au manque d'intrigue, et ils y ont réussi en partie. Mais pourquoi Mme Arnould-Plessy avait-elle une robe garnie du haut en bas de queues de cerf-volant ? Est-ce une critique contre les volants ? cette fois on en a mis partout. Ce qu'il y a à louer dans la pièce, c'est le sentiment littéraire qui l'a dictée aux auteurs, habitués aux succès faciles que la musique emporte sur ses ailes.

La véritable comédie s'est concentrée au Vaudeville. *Les Faux Bonshommes* s'y sont établis pour longtemps. Les auteurs, MM. Barrière et Carpendu, un nouveau-venu qui débute comme beaucoup ne finissent pas, une mise en scène, des types plaisants, des caractères pleins de naturel et de vérité. Ils n'ont pas eu besoin de recourir aux complications du métier. Les personnages ont porté la pièce. Celui-ci est un médisant qui commence le portrait des gens par l'éloge et l'achève par la satire ; celui-là joue à la charité et à l'amour conjugal, et n'est rien moins que charitable et fidèle ; cet autre est une espèce d'automate, dont l'orgueil est le seul ressort ; un quatrième est un escroc comme on en voit beaucoup aux environs de la Bourse ; enfin, il y a là un père de famille qui veut que ses filles, dont il se garde de consulter le cœur, fassent de riches partis, mais qui se fâche tout rouge parce qu'il est question de sa mort dans leurs contrats de mariage. Le côté sympathique n'est pas négligé. Deux peintres désintéressés franchement amoureux, deux jeunes filles, dont l'une est tendre à l'excès, et dont l'autre cache un cœur également sensible sous une légèreté apparente, satisfont les instincts si arrêtés du public ; des mots heureux, des scènes bien faites, des observations piquantes ont assuré un triomphe éclatant à cette œuvre, malgré la lenteur des deux premiers actes, que les auteurs auraient mieux fait de réduire en un.

Ce succès fera tort à celui de *Mesdames de Montenfriche*, amusante bouffonnerie donnée par le théâtre du Palais-Royal, et dans laquelle Arnal et Ravel luttent de situations grotesques et de mots extravagants. Arnal, si longtemps victorieux et la terreur des maris, doit céder les conquêtes à Ravel, non pas que Ravel soit un Apollon, mais il est agile et fluet. Les belles du Palais-Royal n'ont rien à lui refuser ; Ravel est le beau Léandre de l'endroit ; et Arnal accepte le rôle de Cassandre, Cassandre-Malin, il est vrai, mais enfin Cassandre. Arnal est une jeune première un peu marquée qui prend les duègnes. Voilà pourquoi Ravel, après avoir été l'heureux amant de madame de Montenfriche, première femme d'Arnal, fait la cour à la seconde, et se voit sur le point de réussir, à la barbe de son malheureux rival. Il faut assister à cet assaut des deux comiques, pour se faire une idée de toutes les folies que le théâtre du Palais-Royal peut faire admettre par ses spectateurs bénévoles. Le duel au tonneau est quelque chose d'ébouriffant. Cependant j'aimerais à voir Arnal, qui est un comédien très-distingué, placé dans un milieu quelque peu plus raisonnable.

Au théâtre impérial du Cirque, la *Tour Saint-Jacques-la-Boucherie* a chancelé sur sa base. Les spectateurs lui criaient à tout instant : *la tour, prends garde*, et sans Lacressonnière et une charmante débutante, Mlle Debay, il aurait bien pu arriver à la *Tour Saint-Jacques* de tomber pour ne pas se relever. Mais la grâce toute virginale de Mlle Debay, sa jolie voix fraîchement sortie du Conservatoire, sa diction simple et bien sentie, ont singulièrement aidé à conjurer l'orage. D'habiles coupures, seul travail, peut-être, de M. Alexandre Dumas, qui, dans ce cas, n'a pas même encore assez travaillé, ont pourtant rétabli l'équilibre de cette tour, penchée comme la tour de Pise : elle fait maintenant assez bonne figure ; on peut la regarder sans être fier d'être Français, mais sans ennui. Les décors sont très-beaux.

HIPPOLYTE LUCAS.

Les nouvelles d'Orient du 14 ont apporté en France des informations de la santé de Mlle Rachel. L'état de la célèbre tragédienne sous le ciel réparateur de l'ancien royaume des Pharaons, n'avait éprouvé encore aucune amélioration ; cependant elle a pu supporter une traversée de neuf jours en mer. A son arrivée en Egypte, les plus nobles maisons se sont ouvertes pour offrir à l'intéressante malade l'hospitalité, qu'elle a accepté chez Suleyman-Pacha, hospitalité toute paternelle et presque impériale. C'est la cange de Suleyman-Pacha qui la transportera sur le Nil de la Basse à la Haute Egypte ; cette cange sera remorquée par un vapeur de S. A. le vice-roi.

Il y avait, le 24, foule énorme et queue de visiteurs aux portes de l'hôtel de Mlle Rachel, rue Trudon, à Paris, dont la vente, disait-on, devait avoir lieu le lendemain 25. L'événement ne s'est pas confirmé. *La Presse* du 27 renfermait la note suivante : « Le courrier d'Egypte a apporté ce matin des nouvelles de Mlle Rachel. L'état de sa santé est le même. Le mieux n'est pas encore sensible, mais les progrès du mal paraissent arrêtés. La vente de son hôtel, qui devait avoir lieu le 25 de ce mois à la Chambre des notaires, a été remise indéfiniment.

L'époux de Mlle Brohan, M. Mario Huchard, a parcouru beaucoup de pays et exercé diverses professions ; il paraissait s'être irrévocablement voué à une affaire de bourse en pleine réussite, et tout portait à croire qu'il s'en tiendrait à cette fortune. Mais soudain, et quand on s'y attendait le moins, on a appris que M. Mario Huchard venait de terminer une comédie d'un véritable intérêt, semée de situations et d'un excellent style. La pièce, lue au Théâtre-Français, a été reçue sauf de légères corrections, si légères, que l'ouvrage aurait été définitivement accepté le dimanche 19 novembre, pour prendre, selon toute apparence, son tour après *les Pauvres d'esprit*, de M. Léon Layat. Seulement, il n'est pas encore positif que Mme Plessy-Arnould acceptera, dans la comédie de M. Mario Huchard, l'emploi, nouveau pour elle, des mères.

MÉLANGES.

1er Décembre.

Le conseil municipal, afin d'honorer la mémoire de l'empereur Napoléon 1er, a commandé à M. Ingres, pour une des salles de l'Hôtel-de-Ville, un plafond représentant l'apothéose de Napoléon. Ce plafond a figuré à l'Exposition universelle. Le conseil municipal a voulu encore consacrer par une médaille le souvenir de cet hommage au grand Empereur. En conséquence, il a commandé à M. Oudiné, l'un de nos plus habiles graveurs, une médaille commémorative. M. Oudiné a termi-

né sa médaille, qui est fort belle; elle représente d'un côté le vaisseau, emblème de la ville de Paris, avec la devise *fluctuat nec mergitur*; de l'autre côté, l'artiste a gravé le tableau même de M. Ingres. Cette composition gagne singulièrement à être traduite ainsi. Dans le tableau, il y a de grands vides qui ne font pas bon effet et qui ne choquent pas dans la médaille; puis le char suspendu, sans mouvement, les quatre chevaux qui semblent tomber, la disposition étrusque des figures, tout cela fait du tableau une œuvre à laquelle on a de la peine à s'habituer. Le tableau ne brille pas par la couleur, il ne perd pas à être traduit en médaille. Quant à la beauté des dessins, à la pureté des lignes, à la grâce mesurée des figures, à leur tournure calme et simple, ces qualités ont été conservées dans la médaille et en font une des plus belles des temps modernes.

— Lundi 15 décembre courant, aura lieu à l'école des Beaux-Arts, la distribution solennelle des prix et médailles par suite des concours d'émulation de l'année scolaire 1855-1856.

— Le gros œuvre de raccordement du Louvre de Louis XIV, avec le Louvre Napoléon III, étant achevé, on déblaie le chantier momentanément établi près du pavillon de l'Horloge, de l'ancienne entrée du Musée, afin d'agrandir d'autant la cour des Squares. Les sculpteurs ornemanistes travaillent aux frises, aux chapiteaux, aux colonnes, aux chambranles des croisées; on termine partout les nouvelles couvertures couronnées de faîtières ornementées en plomb repoussé; les dalles des trottoirs, les conduits pour l'eau et le gaz sont approchées. Enfin, on achève les cent beaux candélabres de bronze qui vont illuminer la cour des Squares, les six autres cours réservées et tout le Louvre de Napoléon III. Le Louvre sera entièrement achevé dans le courant du premier semestre de l'année 1857, quant à l'extérieur.

— La place Dauphine et la rue du Harlay, délimitées et construites en 1606, comptent, par conséquent, au temps où nous sommes, deux siècles et demi d'existence. La place et la rue ont été bâties en briques et en pierres sur l'emplacement de l'ancien jardin du président du Parlement, dont l'hôtel, servant aujourd'hui aux bureaux de la préfecture de police, sera prochainement démoli. Ce jardin était jadis celui des rois de France, à l'époque où ils habitaient le palais de la Cité, aujourd'hui Palais-de-Justice. Les chroniqueurs qui en parlent disent que de ce jardin on jouissait d'une vue superbe: on découvrait les coteaux de Saint-Cloud, du Mont-Valérien, d'Argenteuil et la butte Montmartre. C'est au fond de cette place, dans la rue du Harlay barricadée et convertie en cour, qu'on installe en ce moment les bureaux de la préfecture de police pour tout le temps que durera à reconstruire l'hôtel définitif, sur l'emplacement de l'ancien.

— Le lendemain de la première représentation de *Madame de Montarcy*, M. Empis, membre de l'Institut, administrateur général du Théâtre-Français, annonçait à M. Louis Bouilhet que son nom venait d'être inscrit sur la liste des entrées de la Comédie-Française.

— Les directeurs des divers théâtres de Paris se sont réunis, paraît-il, le 19 novembre dernier, afin de s'entendre sur les prétentions des artistes qui vont toujours en augmentant. Aucune décision n'a été prise; toutefois on se serait mis d'accord au sujet d'un arrangement ultérieur. On sait que plusieurs scènes de vaudevilles avaient cherché à s'entendre, il y a quelques années, mais les mesures adoptées à cette époque étaient tombées en désuétude.

— Le *Journal des Débats* du 18 décembre a publié la note qui suit : « M. Gustave Planche vient de faire saisir chez l'éditeur Havart, rue Guénégaud, sa biographie, que M. Eugène de Mirecourt a publiée cette semaine. Le procès sera curieux. »

— La presse départementale, prenant le pas sur la presse de Paris, s'occupe beaucoup de la fête que Bourges doit donner en l'honneur de Jacques Cœur, l'ancien argentier de Charles VII et le précurseur des négociants français, auquel sa ville natale élève une statue. Toutes les biographies s'étendent longuement sur les richesses, les facultés et les talents du fameux Berrichon, qui avait pris pour devise : *A vaillants cœurs, rien impossible.* Mais on ne parle pas de sa décadence financière ni de l'ingratitude royale sur lesquelles des autographes authentiques et peu connus ont révélé de douloureux détails. On peut affirmer aujourd'hui, pièces en mains, que Jacques Cœur, né en 1400, après avoir sauvegardé et enrichi le trésor de Charles VII, fut enfermé au château de Lusignan, où une cour ingrate et stupide avait résolu de le tuer. Il trouva cependant le moyen de faire connaître sa situation à son neveu, son fils adoptif Ugault, qui put lui procurer et lui faire tenir un maillet de plomb pour repousser les assassins; mais ces desseins meurtriers ayant été connus dans le public et y ayant causé une réprobation universelle, les conseillers de Charles VII résolurent de substituer le poison au poignard pour se débarrasser de Jacques Cœur et s'emparer de son héritage. Jacques Cœur réussit encore à en aviser Ugault dans une lettre qui existe : « J'ai su, y dit Jacques Cœur à son fils » adoptif, que l'on me bailleray pouldres de Bengale » en du vin, lequel ayant hier failly à desseing au sou» per, me en a-t-on apporté un gobelet auquel estoient » lesdites pouldres, lequel ay faint boire, ai lay pu jetter » et depuis me faint malade... pour ce que dedans six » jours en debvoise mourir et ne ay plus possible que » dure cette faintise plus que lesdits cinq jours... et » pour Dieu, chier fils, haster vous me venyr en ayde » ou ne me trouveriez vivant. »

— La Société des Beaux-Arts de Cologne, dont les achats ont été très-peu nombreux cette année, se dispose à consacrer, vers la fin de ce mois, des fonds assez considérables à l'acquisition d'œuvres nouvelles. Nul doute que les artistes qui ont des toiles achevées, ne s'empressent de saisir cette occasion pour participer à l'exposition à laquelle va prochainement donner lieu la détermination de la Société des Beaux-Arts de Cologne.

—D'importantes améliorations d'art ont été exécutées récemment au Vatican, par ordre du cardinal Antonelli, en sa qualité de préfet des palais apostoliques. On a refait notamment avec beaucoup de magnificence, le grand escalier qui conduit aux appartements du Saint-Père. Comme exception, le grand escalier était très-remarquable, mais son mérite artistique contrastait avec la grosièreté des matériaux employés à sa construction, à l'époque du pape Paul V, qui le fit bâtir. Aujourd'hui, le travertin des marches a été remplacé par le marbre de Carrare, la voûte et les parois sont couverts de riches ornements. Tous les travaux nécessaires ont été achevés avec une grande rapidité. Aussi, le pape quittera-t-il bientôt sa résidence du Quirinal, pour se rendre de nouveau au Vatican, qu'il affectionne particulièrement.

ACADÉMIE DES SCIENCES ET DES ARTS

DE LYON.

ADMISSION DE M. SAINT-JEAN.

Un peu tard, sans doute, la REVUE DES BEAUX-ARTS annonce à ses lecteurs un événement d'un haut intérêt artistique et industriel, qui s'est produit il y a près de six mois au chef-lieu du département du Rhône, *prima Cedès Galliarum*; il n'a pas dépendu d'elle qu'elle portât plus tôt à la connaissance du public, une nouvelle accompagnée des détails indispensables en pareille conjoncture, qui ne lui est parvenue que la semaine dernière. Le fait dont il s'agit concerne la réception de M. Saint-Jean à l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Lyon, qui s'est accomplie avec beaucoup de solennité, le 24 juin.

La cérémonie a eu cela de particulier, que l'élu a prononcé dans cette séance officielle, un discours d'une actualité incontestable, puisqu'il traitait *de l'Influence des Beaux-Arts sur l'industrie Lyonnaise.* Comme bien on pense, les lumineux aperçus de M. Saint-Jean ont eu un retentissant écho et ont soulevé l'enthousiasme du nombreux auditoire.

Voici, sans plus long préambule, les passages du manifeste de M. Saint-Jean :

J'aurais dû tenter peut-être de faire l'éloge de ceux qui m'ont précédé dans la carrière; j'aurais été heureux s'il m'eût été donné de faire revivre, par la parole, des artistes dont les noms nous sont chers à plus d'un titre. Mais au souvenir de tant de mérite et de talent, j'ai hésité devant les difficultés de l'entreprise, et je n'ai plus trouvé en moi la force de retracer le portrait de ces hommes qui ont été mes maîtres et mes amis. Toutefois, si j'abandonne à regret cette tâche pieuse, je ne laisserai pas, du moins, échapper l'occasion qui m'est offerte de rappeler les services rendus aux beaux-arts par quelques-uns de nos compatriotes, et surtout par Pierre Revoil et Fleury Richard.

C'est à ces deux artistes, en effet, hommes non moins honorables par leurs vertus et leurs exemples que peintres habiles et érudits, qu'est dû le premier signal de notre retour aux traditions de la renaissance. Tandis que Paris n'admirait que les œuvres des Grecs et des Romains, Revoil et Richard peignaient l'*Anneau de Charles-Quint, Bayard, Valentine de Milan, François Ier*.... — Ils ne se bornèrent pas à peindre des sujets empruntés au moyen âge; ils recueillirent les armes ciselées par Benvenuto, les meubles, les bahuts, les crédences, les ivoires, les vases, les étoffes, etc., et contribuèrent ainsi à sauver de la destruction des œuvres remarquables, qui font aujourd'hui l'ornement des Musées impériaux et des plus riches cabinets artistiques de l'Europe.....

Il est encore d'autres célébrités dont notre ville peut s'enorgueillir à bon droit : Grobon, qui égale les plus habiles maîtres hollandais, Berjon, Magnin, Lemot, Legendre-Hérald, Orsel, qui tous ont laissé des œuvres capitales et des souvenirs trop présents à nos esprits pour qu'ils ne parlent pas mieux que je ne saurais le faire. J'ai donc dû me borner à leur donner ce témoignage de profonde admiration et de vive reconnaissance avant de soumettre quelques réflexions qui me paraissent encore un hommage à leur mémoire : je veux parler de l'influence des beaux-arts sur notre industrie. — Lyon a été de tout temps favorable aux beaux-arts; si les grands artistes ne s'y sont pas fixés comme dans les capitales, ils y ont, du moins, exécuté des travaux remarquables.

Poussin, Jacques Stella, Carle Dujardin, Claude Lorrain, Coustou, Coysevox, Blanchet et autres, nous ont laissé de belles traces de leur talent. Le commerce n'exclut pas les beaux-arts; nous voyons Venise, Gênes, Amsterdam,

Anvers, toutes ces villes livrées aux transactions maritimes ouvrir leurs palais aux illustrations artistiques du dix-septième siècle, quoiqu'il n'y eût rien de commun entre leur négoce et la peinture.

L'*Histoire de la ville de Lyon*, par M. Monfalcon, relate que c'est en 1536 que notre ville consent, après de vives résistances, à donner l'autorisation d'établir dans ses murs quelques métiers pour la fabrication des étoffes de soie, et l'on voit, à travers les trois siècles passés, Barthélemy Naris et Etienne Turquetti, solliciter vainement de nos échevins l'obtention de priviléges semblables à ceux dont jouissaient les fabriques de Tours. Il s'agissait cependant de retenir en France les sommes considérables que coûtaient les draps de soie italiens. Mais il ne fallut rien moins que la grande influence et la persévérance infatigable de Thomas Gadagne, pour triompher de l'incertitude des échevins et décider la ville à prêter aux entrepreneurs une petite somme pour monter trois métiers avec les ustensiles nécessaires à la fabrication. — Je ne suivrai pas les progrès de cette industrie naissante, mais je ferai observer en passant, que c'est avec cette époque que coïncident les premiers épanouissements des beaux-arts dans notre ville par les Stella. — Le produit de nos fabrications peut être évalué aujourd'hui à plus de 370 millions par an, dont 230 s'exportent. On compte en France plus de 145 mille métiers; il en existe à Lyon plus de 72 mille, l'excédant se partage entre quelques autres villes de l'Empire. Nous devons ces recherches à notre honorable confrère, M. Arlès Dufour, qui les a consignées dans son remarquable rapport sur l'exposition de Londres en 1851. Ajoutons que ces calculs seraient aujourd'hui dépassés de beaucoup si l'on procédait à de nouvelles statistiques.

Aujourd'hui encore, les efforts de nos premières maisons déconcertent les industriels étrangers; nous les avons entendus nous dire, au sein du jury de la dernière exposition, devant les étoffes exécutées d'après les dessins de M. Béraud, associé de M. Schulz : « Jamais nous n'arriverons à produire de pareils chefs-d'œuvre. » Ce franc témoignage s'étendait à plusieurs autres fabriques dont les dessins étaient également d'une rare perfection et dépassaient tout ce qui s'est fait antérieurement. — Si les beaux-arts ont prêté leur concours à l'industrie, ils ne se sont pas abaissés en changeant de crayons, de couleurs et de tissus, pour reproduire la nature et les mille caprices de l'imagination.

Lorsque notre école de dessin a été fondée en 1807, par Napoléon Ier, déjà des artistes habiles avaient prêté leur talent à notre industrie et avaient contribué à perfectionner le dessin à un degré très-élevé. — Ainsi Dechazelles, fabricant d'étoffes et peintre de fleurs, produisit des ouvrages dignes de figurer à côté de ceux de Van Huysum; mais, malheureusement, ces chefs-d'œuvre, restés au sein de sa famille, sont perdus pour l'étude. — Les Lasalle, les Baraban, et plus tard, lors de la fondation de l'école de dessin sous la direction de Revoil et de Richard, Berjon, Bony et beaucoup d'autres qui mériteraient une mention spéciale, formèrent à la peinture de la fleur et au dessin cette pléiade d'artistes moins célèbres pour l'histoire que beaucoup d'autres, mais plus utiles pour leur pays.

Mais comme chaque chose a sa fin plus ou moins rapprochée, n'oublions pas que nous devons sans cesse nous occuper du moment redoutable; nous devons craindre que par suite du contact de peuple à peuple et de nos exemples, le secret de l'organisation de nos fabriques ne parvienne dans un temps donné chez nos voisins. S'ils n'arrivent pas bientôt au même degré de perfection que nous, néanmoins ils pourraient satisfaire aux besoins de leurs nations, et nos exportations seraient considérablement réduites. Ne savons-nous pas déjà que, sur les grands marchés du monde où se traitent les achats pour les matières premières, Lyon n'est compté pour rien dans la balance des opérations commerciales de l'Europe?..... — Ne nous réjouissons donc pas trop de nos avantages; songeons à nous prémunir contre les dangers de l'avenir et voyons ce qui se passe près de nous. Lyon était la seule ville de France qui eût une école de dessin fondée spécialement pour son industrie : tout avait été créé dans ce but il y a un demi-siècle. Mais, en reconnaissant les grands services qu'elle a rendus jusqu'à ce jour, n'oublions pas que l'avenir demande de nouveaux efforts.

Ne voyons-nous pas, à nos côtés, l'Angleterre, qui ne conçoit rien à demi, exécuter ses vastes projets qui grandissent toujours avec les difficultés? Elle a vu, à son exposition de Londres de 1851, que de toutes les productions qui exigeaient l'intervention de l'art, elle était inférieure à la France. C'est pourquoi son gouvernement a voulu remédier immédiatement au mal; il n'a pas cherché à temporiser avec le présent, en remettant au lendemain le soin de l'avenir; il a organisé avec un ensemble admirable l'enseignement du dessin dans toutes les villes manufacturières. Nous lisons dans la Revue des Beaux-Arts de cette année, que notre

alliée s'est empressée, après l'exposition de 1851, en voyant par où elle faiblissait, de créer trois cents écoles de dessin, un grand nombre de musées industriels, trois cent quinze places de professeurs et un inspectorat par chacun de ses comtés; 55,000 jeunes gens ont suivi les écoles et le nombre en est maintenant porté à 70,000, où s'arrêtera-t-il? Il est bien évident que nous ne suivons pas cette marche progressive, il s'en faut de beaucoup; l'avenir le prouvera mieux que tout ce que je pourrais dire à ce sujet, et je m'écarterais d'ailleurs du plan que je me suis tracé, en m'étendant davantage sur des questions que je n'ai pas mission de résoudre.

Puisque les beaux-arts ont prêté un si puissant secours à notre prospérité, il faut redoubler d'efforts pour les propager. Ici, dans le sein de l'Académie, il n'est pas besoin de vous demander de nous tendre une main amie; mais, en dehors de cette enceinte, ne pourrait-on pas désirer que tous ceux qui sont liés par leurs intérêts à cette immense industrie lyonnaise, ou qui ont un sentiment de nationalité dans le cœur, ne perdissent pas de vue les efforts de nos voisins? L'Angleterre n'est pas seule à organiser des écoles, l'Autriche et d'autres nations vont suivre cet exemple. Mais que pourrait craindre Lyon si Lyon le voulait? Une ville de trois cent mille âmes, qui compte tant de grandes fortunes, peut tout faire; elle est presqu'une nation, puisqu'il y a unité.

Il existe une Société des Amis des Arts qui mérite d'unanimes éloges pour les concours de fleurs et d'ornements qu'elle a fondés et pour les encouragements qu'elle donne aux artistes; cela est vrai; mais toutes les grandes villes ont une société protectrice des arts, lors même que leur commerce n'a point d'analogie avec les beaux-arts. Dois-je dire que les acquisitions faites à l'exposition d'Anvers de cette année, ont été évaluées à 120,000 fr., tandis que le chiffre des achats de la nôtre n'arrive qu'à 36,000 fr. La société de Lyon n'est donc pas dans les proportions exigées par les besoins de la localité; c'est là un fait hors de doute.

N'est-ce pas ici le lieu de dire combien il nous a été pénible de voir, après deux expositions si brillantes, à Londres et à Paris, les hommes qui ont le plus contribué à notre gloire par leur génie inventif, par leur savoir et leur goût, que les dessinateurs si distingués de nos manufactures n'aient pas été récompensés? Ces réflexions me sont inspirées par l'amour que je porte à mon pays, par ma reconnaissance pour tous ceux dont les travaux concourent à sa prospérité; à ce titre, elles trouveront de l'écho au sein de cette compagnie à laquelle rien n'est étranger de ce qui touche aux intérêts et à l'honneur de la Cité.

En terminant, qu'il me soit permis d'exprimer un dernier vœu. Un nouveau jardin des plantes aura bientôt remplacé l'ancien, désormais insuffisant à sa destination. Notre population tout entière sourit à ce projet qui lui promet de nouvelles jouissances. Eh bien! que nos édiles saisissent cette occasion de joindre l'utile à l'agréable, en comblant une lacune souvent signalée dans les moyens d'étude offerts à nos artistes. Que ce jardin devienne pour les élèves de notre École, pour les dessinateurs de fabrique, pour les peintres de fleurs, un lieu toujours ouvert où ils puissent venir s'inspirer de la nature, sans le secours de laquelle le mieux doué tombe dans d'incessantes répétitions. Les dépenses qu'entraîneraient ces trésors rassemblés de la nature ne pourraient être comparées aux résultats qu'elles produiraient.

Si les ville maritimes font d'immenses sacrifices pour l'amélioration ou l'agrandissement de leurs ports, pourquoi la cité lyonnaise, qui vit de ses fabriques, reculerait-elle devant une création qui lui assure de nouveaux succès et une prospérité à l'abri de toute atteinte?

Espérons donc que nos vœux seront entendus et que, dans un jour prochain, réunissant dans son sein tous les éléments de progrès nécessaires au développement de son génie industriel, Lyon n'aura plus rien à redouter des rivalités étrangères.

Les acclamations ont redoublé aux dernières et éloquentes paroles de M. Saint-Jean; le succès de l'artiste orateur a été aussi éclatant que légitime. Tout porte à croire que la municipalité lyonnaise tirera profit des idées et des conseils de son illustre concitoyen.

FÉLIX PIGEORY.

SOCIÉTÉ ARTISTIQUE
DES BOUCHES-DU-RHONE.
CINQUIÈME EXPOSITION DE MARSEILLE.
COUP D'ŒIL ANALYTIQUE.

MM. L'ABBÉ F. CARTIER. — J. BEAUME. — Mlle MARGUERITE CHAMBOVET. — A. CITTADINI. — F.-B. BARRY. — J. WEIDELL. — L. LANDAIS. — LALANE. — E. LOUBON. — F. SIMON. — M. GUINDON. — G. BÉRANGER. — E. IMBERT. — ANDRÉ. — G. ANRIOUD. — D'ALLAUCH-ARNAUD. — A. BARTOLUCCI. — Mme FÉLICIE BAUDIN. — P. BERGEROT. — F,

BREST. — P. CAMOIN. — A. CARMAGNOLLE. — J.-B. CHANUEL. — A. CRAPELET. — C. D'ALBERTO. — J.-L. ESPÉRANDIEU. — L. ESTACHON. — G. GUICHARD. — HIPPOLYTE. — V. HUGUET. — J. JARRY. — E. LAGIER. — C. DE LARAMBERGUE. — D.-A. MAGAUD. — L. MERCIER. — A. MICHEL. — A. NANCY. — J. OBRION. — ARY SCHEFFER. — J.-P.-A. ANTIGNA. — J.-L.-H. BELLANGÉ. — LENFANT. — E. LEPOITEVIN. — LAZERGES. — LUMINAIS. — VERDIER FRÈRES. — BENOUVILLE. — CICERI. — HEDOUIN. — VEYRASSAT. — FÉLON. — MÈNE. — CAIN. — MAGNE.

Depuis quelques jours seulement je suis à Marseille. En m'éveillant le matin, j'entends les oiseaux gazouiller sous le feuillage; je respire le parfum des fleurs sans quitter ma couche moelleuse; je vois l'élégante corvette doucement balancée sur une mer d'azur, et je ne sens bien le charme de ce délicieux *farniente* qu'en pensant aux grimaces que beaucoup de lettrés, à Paris, doivent faire lorsqu'une impérieuse nécessité les jette sur le trottoir métropolitain, au milieu de la foule ennuyée qui piétine dans la boue.

Après avoir déjeuné en vrai gourmet, délicatement, je me suis dirigé vers le musée où l'exposition s'est ouverte; souvent j'ai fait la rencontre de M. Loubon et de M. Marcotte, hommes distingués dont l'influence n'a pas été inutile au développement des idées artistiques dans la patrie du Puget. Errant au hasard dans ces galeries spacieuses, je n'ai pas cessé d'admirer cette jeunesse intelligente qui montre hardiment ses premiers travaux à côté des noms consacrés par le succès. Ici, au milieu des trésors de la végétation méridionale, le soleil fait éclore l'instinct du beau dans ces imaginations ardentes. Tous ces talents, dis-je, quoique séparés par des nuances très-marquées, reconnaissent d'une voix unanime que dans Paul Delaroche, Ingres, Gleyre, Ary Scheffer, se trouve *le je ne sais quoi* qu'enseigne la nature à celui qui comprend son langage divin. Qu'ils sont heureux d'ignorer qu'il existe à Paris, où rayonne le génie, des êtres qui osent se dire des artistes, des âmes boiteuses qui préfèrent la laideur et la vulgarité aux chefs-d'œuvre de Rome et d'Athènes! — Quoi qu'il en soit, j'entre au Salon. — On me permettra de glisser rapidement sur les artistes connus, qui ont, comme toujours, soutenu la réputation dont ils jouissent.

Parmi ces peintres, se distinguent MM. Auguste Anastasi, Jules André, J.-P.-A. Antigna, Joseph Beaume, Edouard Beaumont, Hippolyte Bellangé, Jean-Joseph Bellet, Achille Benouville, Alexandre Bida, Auguste Bohm, Eugène Cicéri, Adrien Dauzats, Maxime David, Alfred de Dreux, N. Diaz de la Péna, Jules Dupré, Eugène Flandin, Alexis de Fontenay, Théodore Frère, Louis Galetti, Louis Garneray, Karl Girardet, T. Gudin, Oscar Gué, Mlle Louise Guimard, Gabriel Isabey, Claudius Jacquand, E. Lambinet, Hippolyte Lazerges, A. Leleux, E. Lepoitevin, Emile Loubon, D.-A. Magaud, Morel-Fatio, Jules Noël, Justin Ouvrié, P. Rousseau, Ary Scheffer, Henri Scheffer, Thierriat, Thénot, C. Troyon, Mlle Adélaïde Wagner et Félix Ziem. — La statuaire est représentée par MM. Emile Aldebert, Auguste Kleinholt et Charles Magne, de Marseille; Auguste Coin et Joseph Félon, de Paris. — Les cinq pastellistes, dont quatre appartiennent au sexe féminin, sont: M. J.-B. Chanuel, Mesd. Aublet et Pensotti, Mlles Adelina et Ernestine Schwind, toutes de Paris. — Quatre aquarellistes : MM. André, A. Crapelet et Charles de Larambergue, de Marseille; et M. Isidore Bourgeois, de Paris. — La série des dessinateurs se compose de MM. Joseph Jarry, Eugène Lagier et Isidore Aubrion, de Marseille; Adolphe Appian, de Lyon, et Alexandre Bida, de Paris. — Trois lithographes : MM. Terrasson et Léopold Vidal, de Marseille; M. Emile Lassalle, de Paris, ferment la marche.

Je passe maintenant à l'examen plus spécial des ouvrages envoyés au Salon par les artistes de la localité et du département.

M. l'abbé Cartier n'a pas craint d'aborder le genre difficile de la peinture religieuse; dans son *Assomption de sainte Madeleine*, le sentiment religieux captive surtout l'attention et fait passer inaperçues les fautes légères qui se perdent dans un ensemble plus que satisfaisant. — On s'arrête avec plaisir devant *la Pêcheuse de crevettes*, de M. Beaume; ce thème, d'une naïve simplicité, est parfaitement développé par des détails vrais qui révèlent une grande finesse d'observation, dont l'auteur donne une nouvelle preuve dans *les Enfants au bord de la mer* et *les Italiens à la fontaine*. — Mlle Chambovet, dans *la Marchande de légumes*, a mis toute l'exquise sensibilité qui caractérise ses œuvres; il faut avouer cependant qu'à la dernière exposition elle n'offrait pas d'aussi belles espérances; mais les progrès que je signale aujourd'hui lui assurent un succès mérité. — *La déclaration inutile*, de M. Cittadini, est traitée avec esprit. — On retrouve dans *le Navire abattu en carène*, de M. Barry, les précieuses qualités qui ont procuré à cet artiste la réputation dont il jouit. — M. Weidell, son élève, suit avec bonheur les traditions de ce maître; *la Vue de Tarascon* ne laisse aucun doute à cet égard. —

Jamais M. L. Landais n'a été mieux inspiré que dans la conception du *Phare de la Joliette*. — Quelques rochers pittoresques qui dressent sur un ciel pur leurs cimes dorées: une mer calme et tranquille où les premiers rayons du jour font briller des diamants, tel est le motif choisi par M. Lalane, dans *la Marine* qu'il a exposée; c'est très-simple et très-joli.— *Les Vaches à l'abreuvoir* attestent combien M. E. Loubon est sensible à la touchante poésie des scènes de la campagne; ses *Deux sujets de salle à manger* sont aussi fort remarquables.— En se rappelant la maxime : *Labor improbus omnia vincit!* M. Simon pourra bientôt se soustraire aux justes observations que l'on doit adresser à son *Coteau Fontainieu* et au *Laboureur de la Gondrane* (environs de Marseille), qui, cependant, sont loin d'être sans mérite.—

M. Guindon, dans sa *Raffinerie de sucre*, a mis à profit les conseils qu'il avait reçus à propos de ses tableaux précédents; s'il est moins original aujourd'hui, il est, en revanche, plus vrai et plus expressif. — M. Bérenger et M. Imbert méritent des éloges; les études consciencieuses qu'ils ont livrées à l'appréciation de tous, doivent les encourager à marcher dans la voie qu'ils paraissent aimer.— *La Vue de Mitidja*, prise de Koleah, et *le Café maure*, dans le Bouffarich, de M. André, sont deux aquarelles d'une habileté rare.— M. Anrioud G... a reproduit une *Vue de Genazzano*, près de Rome, et une *Vue de Crémieux;* l'air circule librement dans ces deux peintures harmonieuses. — *Les Fouleurs de blé en Provence*, le portrait de Mademoiselle A*** et celui de M. Autran fils, composent le tribut apporté par M. D'Allauch-Arnaud à l'exposition marseillaise; l'arrangement de ces vigoureux paysans décèle la science des groupes; l'exécution des portraits est pleine de style et de distinction.—

Pour ce qui est de M. A. Bartolucci, il n'a envoyé que son portrait; ce reproche lui prouve que sa toile n'est pas sans prix. — Mme Félicie Baudin saisit très-bien le caractère d'une physionomie : le portrait du chanoine F*** et celui de Mlle Valentin sont hardiment posés et largement peints. — *Les Fleurs* que M. Bergerot jette sur la porcelaine sont légères, fraîches, et ne fatiguent pas les yeux par des tons criards, comme cela arrive fréquemment. — *Les Bords du Var*, de M. Fabius Brest, est un paysage de main de maître. — Dans le même genre, j'estime beaucoup une *ferme du Berry* de M. Paul Camoin. — Le *saint Antoine* et le *jeune mendiant*, de M. Carmagnolle, sont deux épisodes qui se recommandent par la forme et la couleur. — Je ne dois pas oublier un pastel de M. Jean Chanuel, la *Paix ramenant l'abondance*. — Deux aquarelles de M. A. Crapelet : la première, *sur le Nil*, est d'un coloris très-puissant; l'*enterrement arabe* est d'une bonne disposition. — J'ai vu aussi un charmant dessin à la plume, la *Trinité de Raphaël*, signé de Cyprien d'Alberto.— Le talent de M. Esperandieu est représenté au salon par . l'*intérieur du cloître d'Elne, près Perpignan;* les *ruines du cloître du couvent Saint-Michel;* l'*intérieur de l'église Saint-Sernin, à Toulouse;* l'*intérieur du cloître de la cathédrale de Bayonne;* enfin, par le *portrait de madame C****.

Les *fruits de Provence*, les *natures mortes* et les deux *portraits de jeune fille*, de M. Louis Estachon, nous apprennent que ce peintre, tout en étudiant Snyders, cultive avec bonheur la peinture d'histoire. — M. Joseph Guichard, est un observateur attentif de ces mille nuances qui distinguent les types; la *pointe du Phare* (effet de matin), les *Groupes de navires et de barques*, les *voiles au sec*, sont d'une incontestable originalité.— La *vue prise de l'Estaque*, de M. Hippolyte, mérite en tous points les mêmes éloges. — Dans l'*atelier* de M. Huguet, il y a un effet de lumière très-bien trouvé. — Je ne puis me dispenser de signaler ici un magnifique dessin à la plume de M. Joseph Jarry, d'après le monument élevé à monseigneur de Belsunce. — Six portraits au crayon et une lithographie de M. Eugène Lagier, élève de Paul Delaroche; cette exécution large et facile m'a rappelé le maître illustre sitôt ravi à la gloire et à la France! L'*Etang de Berre* et le *Puits de feu*, deux aquarelles de M. Charles de Larembergue, se sont acquis, à juste titre, la pluralité des suffrages. — Deux toiles de M. Magaud (Dominique) : *Bachi-Boujouk, magicien turc évoquant les esprits*, et la *Misère*, présagent un bel avenir de coloriste. — *Une cour*, de M. Mercier, et une *étude de terrain*, de M. Michel, sont de bons commencements. — L'*attente dangereuse*, de M. Nancy (Auguste), est pleine de malice et de finesse. — M. Obrion, dans ses trois dessins, est plutôt graveur que peintre. — Quelle ravissante composition! que la *mendiante bretonne*, de madame Coralie de Pirion-Roubion: cette idylle de l'infortune qui pèse sur l'innocence, révèle un cœur aimant et sensible, car c'est du cœur seulement que vient le sentiment répandu sur cette toile; les avantages d'un dessin irréprochable rehaussent encore le charme de la pensée. — Il n'y a qu'à nommer Ary Scheffer, Antigna, Bellangé, Lenfant, de Metz, Lepoitevin, Lazerges, Luminais, Verdier, Frère, Benouville, Ciceri, Hedouin, Veyrassat, et tant d'autres, pour apprendre que la pléiade parisienne s'était donné rendez-vous à l'Exposition de Marseille.

Dans la sculpture, j'ai admiré de magnifiques bronzes de MM. Félon, Mène et Cain, et quelques statuettes en terre cuite, parmi lesquelles on découvre la *jeune Péruvienne surprise par un serpent;* cette figure, de M. Magne, d'une agréable silhouette, entraîne les curieux autant par l'originalité de la conception, que par la grâce et la douceur des contours.

Voilà ce que les amis des arts auraient pu voir comme moi, s'ils avaient pu s'arracher aux délices de Paris.

F. BORGELLA.

ACADÉMIE FRANÇAISE

RÉCEPTION DE M. PONSARD.

Le monde lettré n'a eu qu'à se féliciter de la séance solenelle du 4 de ce mois, tenue au Palais Mazarin pour la réception de M. Ponsard, à qui, comme on le sait, l'auteur du manifeste contre *la littérature facile*, M. Désiré Nisard, professeur au collége de France, a répondu. Les journaux ont été à peu près d'accord sur l'éclat et les impressions diverses de cette cérémonie. Le soir même, *la Presse* s'exprimait de la sorte sur l'événement littéraire qui venait de s'accomplir :

Aujourd'hui a eu lieu, à l'Académie Française, la réception de M. Ponsard. Comme toujours, une foule d'élite se pressait sous la coupole de l'Institut. M. Nisard a répondu à l'auteur de *Lucrèce*. Ce sont deux remarquables discours, que celui du poëte et celui du critique. La réunion académique a eu un caractère tout particulier et véritablement original : on ne s'y est occupé que de littérature. C'est ce qui explique pourquoi la plupart des membres de l'Académie Française étaient absents.

De son côté, le *Siècle* du surlendemain publiait les lignes suivantes :

D'après M. Ponsard, nous avions dit hier que la suppression de la pension de M. Baour-Lormian avait été proposée, en 1848, dans l'Assemblée constituante. Il y avait deux erreurs dans l'assertion de l'honorable académicien. Ce fut en 1846, le 30 mai, que la proposition indirecte de réduction et non de suppression, fut faite dans la Chambre des députés. Mais sur quoi la mémoire de M. Ponsard a été très-fidèle, c'est sur les belles paroles de M. de Lamartine qui firent adopter le chapitre. M. Ponsard aurait pu se souvenir de cette date, car, dans la même séance, le nom de l'auteur de *Lucrèce* fut invoqué pour justifier l'augmentation de la subvention accordée au théâtre de l'Odéon.

Enfin le feuilleton du *Constitutionnel* du 7, sorti de la plume de M. Paulin Limayrac, renfermait, à propos de l'aspect général de l'immortel aréopage, le passage ci-après :

On pouvait bien ne pas partager entièrement les opinions des deux orateurs, mais on se sentait si bien transporté dans une atmosphère élevée et pure, qu'on écoutait avec charme et que les mains applaudissaient toutes seules. A peine s'est-on aperçu que le nouvel académicien, peu habile dans l'art de lire (il a cela de commun avec Corneille), n'était ni maître de ses intonations ni de ses gestes; je crois même qu'on ne s'en est aperçu que par le contraste, lorsque M. Nisard a commencé sa lecture avec un art si consommé. L'auteur de *Lucrèce* et l'auteur de l'*Histoire de la littérature française*, le poëte et le critique, ont donc bien mérité des lettres.

En regard de la parenthèse de M. Limayrac, touchant le peu d'aisance de Pierre Corneille dans la lecture à haute voix, que l'on veuille bien m'en tolérer une qui n'est pas précisément inopportune. A un enthousiaste du *Petit-Carême*, qui demandait à son illustre auteur lequel de tous ses beaux sermons il préférait, Massillon a répondu : « C'est celui que je sais le mieux. »

Le critique du *Constitutionnel* achève son compte rendu, assez impartial, çà et là mêlé de traits ingénieux ou fins, en ces termes :

La réception de M. Ponsard a été, je le répète en finissant, une bonne journée pour l'Académie Française. La politique n'a rien perdu, et la littérature a gagné deux excellents discours. Celui de M. Nisard est un des chefs-d'œuvre du genre : c'est d'une finesse et d'une distinction incomparables. Il y a tel passage de cette harangue qu'eût écrit Labruyère, mais il n'est pas sûr qu'il l'eût lancé d'un geste aussi élégant. Puisse cette journée être le point de départ d'une situation nouvelle ! On a trop d'esprit à l'Académie pour ne pas s'apercevoir, à la fin, qu'il vaut mieux être la plus illustre compagnie littéraire de l'Europe, qu'un salon d'anciens hommes d'Etat mécontents et frondeurs.

Arrivons, il en est temps, aux preuves à l'appui, c'est-à-dire aux deux discours de l'élu et du récipiendaire. Le panégyrique de son prédécesseur, lu par M. Ponsard avec beaucoup d'inexpérience, comme l'a remarqué M. Paulin Limayrac, et qui remplit plus de cinq colonnes du *Constitutionnel* qui d'ailleurs en a résumé une partie, présente beaucoup de généralités, ou du moins il ne brille pas par l'abondance des détails biographiques, comme on en jugera par les extraits qui suivent :

M. Baour-Lormian, fils d'un imprimeur, est né en 1772 à Toulouse, dans la patrie des troubadours et de Clémence-Isaure. L'influence de ce pays musical,

Où tous les noms heureux semblent faits pour les vers,

l'a doué, au plus haut degré, du sentiment et de l'harmonie. Sa versification a retenu la douceur de la langue romane et comme une vibration de la *gaie science*. Les sons les plus agréables semblent s'arranger d'eux-mêmes pour couler dans son rhythme limpide, et l'on peut dire que ce don naturel constitue le côté le plus remarquable et le plus original de son talent. Je ne crois pas le rabaisser par cette appréciation : la poésie, qui doit parler au cœur et à l'intelligence, est faite aussi pour enchanter l'oreille.

Ses principaux ouvrages sont : l'*Imitation d'Ossian*,

la tragédie d'*Omasis*, la traduction de la *Jérusalem délivrée* et celle du *livre de Job*. Chose remarquable ! ce sont deux traductions qui marquent le début et la fin de sa carrière ; jeune et ardent, il s'est élancé de Toulouse à Paris, en chantant avec le Tasse ; vieux et infirme, il est mort en soupirant avec Job. Il ne faut pas en accuser une stérilité d'idées : il a prouvé qu'il savait créer ; mais la traduction offre un vif attrait aux amoureux de la forme... Le jeune poëte ne réussit pas du premier coup. Malgré cet échec, sa *Jérusalem délivrée* le fit connaître ; elle lui valut une épigramme de Joseph Chénier. Il répondit à l'attaque par des représailles, et cette querelle occupa un instant la curiosité des lettres ; aujourd'hui personne ne s'en souvient. La meilleure réponse qu'on puisse faire à ceux qui nient son talent, c'est de le prouver par ses œuvres. M. Baour-Lormian le comprit et recommença courageusement sa traduction. — « Cela ira mieux, disait-il avec une confiance naïve ; j'ai changé tous les vers qui n'étaient que bons. »

Son espérance ne fut pas trompée, et la nouvelle traduction, publiée vingt ans après la première, obtint un plein et légitime succès... Des *Poésies galliques* date surtout la grande célébrité de M. Baour-Lormian, car il a eu ses jours de popularité et de triomphe.

Ce fut en 1802 que parut l'*Imitation d'Ossian*. Ossian ! ce nom rappelle les bruyères de Morven, les sifflements du vent sur la colline, le bruit des torrents et les nuages courant sur un ciel orageux. Mais Ossian a-t-il existé ? Macpherson a-t-il vraiment recueilli et publié ses poésies ? Ou bien la sensibilité de nos pères a-t-elle été dupe d'une supercherie ingénieuse ? Question souvent agitée, malgré une enquête solennelle mais peu décisive, et résolue diversement par les érudits et par les poëtes.

En cet endroit de son insertion, le *Constitutionnel* dit : « Après avoir parlé d'*Omasis* ou *Joseph en Égypte*, tragédie en cinq actes, représentée au Théâtre-Français en 1806, M. Ponsard aborde le point le plus vide de son discours, la *Tragédie*. » Je n'aurai garde de suivre l'orateur sur le terrain de Melpomène, préférant à toutes autres choses dans ces apologies posthumes, les souvenirs, les anecdotes et les rapprochements vifs et précis.

Un dernier mot, Messieurs, sur M. Baour-Lormian, et je laisse la parole à celui qui a rendu si pieusement au bon vieillard que vous regrettez, un suprême et touchant hommage ; c'est à lui qu'il sied d'honorer encore une fois cette mémoire respectable, à lui qui possède la science, le goût et le style ; à lui, l'un des maîtres de cette critique dont j'ai balbutié quelques rudiments, et l'un des premiers et des plus valeureux champions de nos classiques, dans un temps où leur grandeur était méconnue.

Messieurs, l'homme qui, deux fois, a fait vibrer la corde poétique au cœur de tous ses contemporains, qui a popularisé la mélancolie d'Ossian et fait applaudir la candeur de Benjamin, n'est pas un homme médiocre : il a sa place marquée dans l'histoire littéraire, et il la gardera. Parmi les titres honorables de M. Baour-Lormian, et je n'ai pas pu les parcourir tous, il en est un que je ne veux pas passer sous silence : son souffle harmonieux est allé à l'âme d'un jeune homme ; il y a éveillé le génie. C'est en lisant l'*Imitation d'Ossian* que l'auteur des *Méditations* s'est écrié : « Je suis poëte ! » C'est dans les brises du Nord qu'il a senti passer l'enthousiasme ; c'est dans les bruyères d'Écosse qu'il aspirait ces parfums de la solitude dont il a composé son divin miel.

Ici, le texte qui a provoqué la juste rectification du *Siècle* sus-mentionné.

Bien long-temps après, ces deux destinées, si différentes, qui n'avaient eu que ce point de contact, se sont rencontrées encore un instant sur un autre point. M. Baour-Lormian, triste, oublié, parvenu aux confins de la vie, aveugle comme Ossian, pauvre comme Job, vivait d'une pension que lui avait assignée l'Empereur et que tous les gouvernements lui avaient conservée ; en 1848, quelques membres de l'Assemblée constituante, ignorant, sans doute, les infirmités et les besoins du vieillard applaudi par une génération éteinte, discutèrent cette pension. Alors se leva le grand poëte, devenu un grand orateur et un courageux homme d'Etat ; du haut de sa gloire et de sa puissance il se souvint des émotions de sa jeunesse ; il plaida avec un respect filial la cause du barde aveugle, de l'Ossian français : sa parole émue et chaleureuse produisit son effet accoutumé, et, grâce à lui, le poëte indigent garda le pain de ses vieux jours. Ainsi, par une noble réciprocité, Ennius a inspiré Virgile, Virgile a protégé la vieillesse d'Ennius.

Quelques confidences encore entièrement inédites ! Baour-Lormian avait été doté, par le premier empire, d'une pension de 6,000 francs sur la liste civile de Napoléon Ier ; au retour des Bourbons, la pension fut continuée, mais portée au compte du fonds des lettres au ministère de l'instruction publique et des cultes ; de là, l'incident de 1846 à la chambre des députés. Le poëte affectionnait les alentours de la barrière de Clichy ; il y a trente ans, il avait loué à M. Pigeory, père du Directeur de cette Revue, l'ancienne maison de Chaumette, située juste en face de la Folie du fermier général La Bouxière, vrai pays de Cocagne, ultérieurement le second Tivoli. L'habitation du farouche procureur de la Commune, réparée plus tard par M. Félix Pigeory, qui s'entend en architecture, est devenue, durant ces dernières années, la propriété de M. Germeau, collectionneur et esprit distingué, qui administrait, comme préfet, le département de la Moselle lors des événements de 1848. Cette historique demeure est celle où l'auteur d'*Omasis* a ressenti les premières atteintes de cécité qui l'ont attaché davantage au quartier de son choix ; de la rue de Clichy, il a été prendre sa retraite aux Batignolles, où il s'est éteint, dans un modeste logement de la rue de l'Écluse ; c'était le patriarche du lieu.

Je ne connais pas l'épigramme de l'auteur de *Tibère*, du *Chant du Départ*, du conventionnel et régicide Marie-Joseph Chénier ; mais j'en sais deux autres que j'intercalerai ici en manière d'épilogue. Baour-Lormian convoitait de tous

ses vœux le fauteuil académique; un de ses rivaux, Esménard, auquel on doit le poëme de *la Navigation*, son concurrent à la chaise curule du palais du quai Conti, avait eu le malheur de l'emporter sur lui à un scrutin où il se croyait sûr de la réussite. Le traducteur d'*Ossian* lance alors ce sanglant distique digne de Martial :

Esménard, dédaignant les routes ordinaires,
Pour gagner l'Institut, passe par les galères.

sménard a répondu :

Bêtise accompagne santé :
Baour s'est toujours bien porté !

La riposte valait bien l'attaque. J'ai nommé Martial à propos de Baour, Juvénal n'aurait pas mieux trouvé qu'Esménard qui, en somme et à plus d'un demi-siècle de date, a été prophète. Quant à la réplique du récipiendaire, M. Désiré Nisard, elle est aussi étendue que la profession de foi académique de M. Ponsard. M. Nisard a eu aussi de fiers élans.

Beaux sentiments, candeur, c'est l'impression qui restera de votre discours ; c'est aussi le cachet de vos ouvrages... Vous y avez été formé et comme entretenu par une circonstance de votre vie que j'appellerai plus justement un privilége unique. Jusqu'à l'âge où vos talents vous ont amené dans le monde de Paris, vous viviez dans une obscurité studieuse, au fond d'une petite ville de province, entre une mère dont la tendresse veillait autour de votre travail et les maîtres de l'art qui, en province, sont toujours d'usage, parce qu'ils n'y sont jamais de mode.

Voilà de quoi faire parler avec moins de dédain de la province, où je ne trouve, pour mon compte, de gens ridicules que ceux qui s'y font imitateurs maladroits de la vie de Paris...

Vous avez échappé au péril. Tandis que le Paris lettré applaudissait avec inquiétude de grands talents qui cherchaient le succès par des nouveautés systématiques, et qui le méritaient par des beautés échappées au système, vous, Monsieur, à côté de votre mère, dans cette petite ville de Vienne, où vous pouviez lire Tite-Live à l'ombre de quelque grand débris d'architecture romaine, vous composiez hors des voies battues et vous acheviez en silence *Lucrèce*, sans qu'on se doutât ici que le théâtre allait compter un brillant poëte de plus.

Le succès de *Lucrèce* eut l'éclat de tout succès à Paris; il en eut aussi tous les périls. Toute cette foule diversement intéressée, dont je parlais tout à l'heure, se jeta sur la pièce comme sur une proie. On ne voulait pas que ce fût simplement un bel ouvrage, mais le manifeste d'un genre nouveau. On vous demandait une préface guerroyante. Il y avait si longtemps qu'un seul genre occupait la scène, et nous avons si peu d'occasion de nous quereller !... Je me souviens que quelque notoriété trop peu méritée, à titre d'admirateur de la tragédie du dix-septième siècle, me valut l'honneur d'être invité à la première lecture publique qui se fit de votre pièce. On eût dit qu'il s'agissait de faire campagne; on avait été convoqué pour s'enrôler, pour se croiser. Je ne me croisai point ; mais je revins de cette lecture un de vos partisans...

Pour ne parler ni de *Lucrèce*, qui est restée une date littéraire, ni d'*Agnès de Méranie*, pour qui les promesses de *Lucrèce*, nous ont rendus trop difficiles, n'est-il pas à votre gloire que la meilleure de vos tragédies, *Charlotte Corday*, soit celle dont le sujet se prêtait le moins à toutes ces convenances. Une image brillante de la haute comédie a fait l'immense succès de *l'Honneur et l'Argent*. Là, comme dans vos tragédies, on applaudit d'heureuses études morales, des personnages qui plaident éloquemment leur cause, de belles situations, et, parmi de bons vers, les meilleurs de tous ceux qui, par un côté, sont des vérités de situation, et, par l'autre, des vérités de cœur humain, le mot du moment et le mot de tous les temps.

L'auguste suffrage que vous a valu, dès la première représentation, votre comédie de *la Bourse*, en est l'appréciation la plus juste. Ce que le public y applaudit en effet, ce sont les nobles sentiments qui vous l'ont inspirée. Vous avez été juste envers M. Baour-Lormian, en reconnaissant en lui un poëte. Il est poëte dans ses traductions par l'éclat et l'harmonie de ses vers; il l'est par le sentiment dans cette tragédie d'*Omasis*, dont on citerait plus d'une scène si nous n'étions si riches en beautés dramatiques. Je doute pourtant que la pièce eût gagné en commençant à Joseph enfant. En tout cas, l'idée seule en eût épouvanté M. Baour-Lormian ; on avait encore peur, en ce temps-là, de ce vers de Boileau, qu'il sera toujours prudent de ne pas trop braver :

Enfant au premier acte et barbon au dernier.

L'éloge modeste et proportionné que vous faites de votre prédécesseur, est un jugement définitif.

Si l'Académie Française a le privilége d'inviter une société d'élite aux réceptions de ses membres, ce n'est pas sans doute pour faire elle-même ses honneurs, c'est pour en tirer occasion de rendre quelque témoignage nouveau de la vertu des lettres. Cette séance nous en offre deux exemples illustres. L'un est celui d'un poëte qu'elles ont amené, jeune encore, à l'honneur littéraire le plus insigne, un siége à l'Académie Française, par des succès qui pourraient n'être que le gage de succès encore plus grands; l'autre est celui d'un vieillard, poëte aussi en son temps, et poëte très-applaudi, auquel les lettres avaient appris à supporter l'oubli, à se résigner à la douleur, à être pauvre avec dignité, à se voir délaissé par les hommes sans les accuser. De ces deux exemples, vous approuverez, Monsieur, que j'aie fini par le dernier, un discours dont vous êtes le principal sujet.

Que M. Nisard ait passé sous silence *Horace et Lydie*, façon d'idylle qui a traversé comme un rêve, pour ne plus revenir, la scène de la Comédie-Française, je ne m'en étonne point, mais son oubli d'*Ulysse* me semble moins explicable. Il y a, à mon avis, plus de couleur antique dans l'*Odyssée* mise en scène, que dans la *Lucrèce*, qui n'atteste pas une étude approfondie des mœurs latines ; le poëte de Vienne est plus grec que romain. Mais je m'explique encore moins l'éloge de la *Bourse* tombant de la bouche de M. Nisard. Vantons l'*Honneur et l'argent*, à la bonne heure ! L'*Honneur et l'argent* constitue une œuvre méritoire, on sort de la représentation l'âme satisfaite et le cœur réjoui. Par contre, la *Bourse* n'est, en définitive, que le plai-

doyer du vice, l'excuse du parjure, l'apothéose du jeu qui triomphe au dénouement; on aura beau dire, c'est là, pour tous les honnêtes gens, une fâcheuse action.

GEORGES GUÉNOT.

MUSÉE DE ROUEN.

SEIZIÈME EXPOSITION DES BEAUX-ARTS.

III[1].

INTÉRIEURS. — ANIMAUX. — NATURE MORTE. — FLEURS. DESSINS. — PASTELS. — AQUARELLES. — LITHOGRAPHIES. — GRAVURE. — SCULPTURE.

MM. BOUET. — J.-J. GENGEMBRE. — MOREAU. — Mlle L. LÉCUYER. — J. PARIS. — COUTURIER. — P. MALENSON. — Mme JACOTT-CAPPELAERE. — A. FAUVEL. — C. DELPLANQUE. — NOTERMAN. — H.-F. LANOUE. — F. LEGRIP. — A. MAGAUD. — P.-P. HAMON. — F. MALLET. — Mlle E. HAUTIER. — A. MAGAUD. — Mlle H. DE LONGCHAMPS. — Mme J. PIQUOT. — Mlle ADELINA. — DE HEYDER. — A. TIGER. — P. RENOUT. — Mme PERRINE. — Mlle MÉDARD. — VALLOUS DE VILLENEUVE. — J. OUVRIÉ. — A. AILLAUD. — VIGER-DUVIGNEAU. — DÉNIZE. — A. DE LIGNY. — F. VANONI. — E. GOLA. — SAINT-MARTIN. — HÉBERT. — DUNGLAS. — PAUL. — FULCONIS. — M. OUIN. — F. OUVRIER. — A. CHARPENTIER. — LOTTIN DE LAVAL. — Mme VINCENT. — LAVENAS *père et fils*.

A la dernière exhibition rouennaise, les vues et les intérieurs étaient fort clairsemés, *apparent rari nantes*, sauf *l'Intérieur de l'église de Westminster*, qu'a exécutée avec une fidélité remarquable M. Bouet. Je ne sais rien autre chose à enregistrer. — La peinture d'animaux est une de celles qui souffrent le moins la médiocrité. Pour peindre les animaux, il faut une vocation résolue. Les sympathies des amateurs ont été justement acquises à M. J.-J. Gengembre, pour son *Chasseur d'Afrique* et ses *Chevaux de trait*, rendus avec soin, mais péchant par la lourdeur de la forme. — Une petite pochade très-habilement touchée, était celle de M. Moreau : *Chevaux au repos*. — Mlle Léonie Lécuyer s'efforce de marcher sur les traces de Mlle Rosa Bonheur; je n'aurai garde de l'en blâmer, ce n'est pas mal choisir son modèle. — M. Joseph Paris sait à fond l'anatomie, les os et les muscles de ses bêtes; il travaille avec un patient scrupule le pelage et le poil; s'il touche quelquefois à l'excès du détail, on n'en aime pas moins ses peintures, qui sont saines, naïves, franches, et que l'on se plaît à contempler longtemps, comme les *Vaches s'abreuvant* et le *Troupeau descendant un ravin*. — L'excentricité est par excellence le cachet de M. Couturier; la délicatesse de pinceau et de coloris sont les faces particulièrement louables de ses œuvres, témoin sa *Basse-cour*. — Rien de plus légitime que le succès des *trois Chasses*, d'un faire large et facile, envoi de M. Paul Malenson, de Rouen, et la réussite du *Chien de basse-cour*, par Mme Jacott-Cappelaere, sans omettre le *Sanglier*, de M. Auguste Fauvel, non plus que la *Tête de bœuf*, par M. Charles Delplanque, deux études largement peintes.

D'estimables toiles dans le genre des *natures mortes*, honoraient le Salon; la première entre toutes, est celle de M. Notermans, artiste belge; son *Chien flairant une perdrix*, est d'une excellente fantaisie; la perdrix, surtout, est traitée de main de maître. — M. Hippolyte-Félix Lanoüe avait un *Lièvre et une Buse* d'une entente simple, mais d'une couleur bien en son lieu. — *Le Déjeuner*, par M. Frédéric Legrip, se signale par la composition et la touche. — De pareils compliments sont dus à M. Adolphe Magaud, en considération de ses deux *natures mortes*. — Le contingent de M. Pierre-Paul Hamon était de trois ouvrages : le meilleur, à mon sens, était le n° 169; les deux autres numéros sont des légumes très-grassement reproduits. — La surabondance des détails et des accessoires ont nui à la toile de M. Félix Mallet. — Le sentiment n'est pas ce qui fait faute dans l'individualité de Mlle Eugénie Hautier, élève de MM. Eugène Isabey, Henry Scheffer et Robert Fleury, qui a eu en conséquence assez de parallèles à établir et suffisamment de conseils à entendre ou à suivre; les natures mortes de cette artiste auraient gagné à un surcroît de travail.

La peinture de fleurs devrait être l'apanage exclusif des femmes. Les meilleurs tableaux de fleurs de l'Exposition, ne sont cependant pas dus à des talents du sexe. Mon opinion a été contredite par les résultats de l'Exposition close. Les artistes féminins n'ont point tenu le premier rang, en revanche, les amateurs ont été, en général, satisfaits des délicates compositions de M. Adolphe Magaud; après les œuvres de ce maître, celle qui a le plus séduit, était une *guirlande de marguerites*, par Mlle Henriette de Longchamp. — Mlle Julie Piquot mérite aussi des encouragements pour son *Groupe de roses et d'anémones*, et ses *Fleurs et fruits dans un panier*; elle ne faiblit qu'en ce qui touche au fond. — Les fleurs de Mlle Adelina sont très-acceptables

[1] Voir pour les paragraphes Ier et II, pages 365 et 391 ci-dessus.

et elles seraient charmantes avec un peu plus de lumière. — Le fini et la couleur recommandent les fruits de M. Heyder.

Au demeurant, hommages sont ici rendus aux *fleurs* peintes sur porcelaine, de M. Adolphe Tiger; aux *fleurs* et aux *fruits* de M. Philippe Renout; aux *légumes* et *fruits* de Mme Perrine; aux deux pastels de Mlle Médard; aux dessins au crayon de couleur de M. Vallous de Villeneuve; à la *Cour de ferme de Montfort-l'Amaury*, délicieuse aquarelle de M. Justin Ouvrié; aux quatre aquarelles rehaussées de pastel, par M. Alphonse Aillaud, qui tire un excellent parti de cette alliance; au *Christ descendu de la Croix*, dessin à l'estompe, par M. Viger-Duvigneau; ainsi qu'à ceux de M. Dénize et à *la Baigneuse*, de M. Ch. Lelarge.

Avant de clore mon compte rendu, je formulerai ici la satisfaction que m'ont inspirée les aquarelles de M. A. de Ligny; les miniatures de MM. Frédéric Vanoni et Eugène Renouard; un dessin à la plume, par M. E. Gola, capitaine au 81e de ligne; trois lithographies de M. Saint-Martin, et le *Christ en croix*, d'après Van-Dyck, gravure sur bois d'un travail exquis, par M. Hébert, de Versailles. — La sculpture, restreinte à quelques numéros au salon de Rouen, comprenait les merveilleux groupes en terre cuite de M. Dunglas; la statuette de *Jeanne d'Arc*, par M. Paul; *la Vierge et l'Enfant Jésus*, de M. Fulconis, et les sculptures en ivoire, de MM. Michel Ouin et François Ouvrier. Le chiffre des actions n'ayant pas été, cette année, à la hauteur des précédents exercices, la société a sollicité et obtenu une prorogation jusqu'au premier du mois où nous sommes. La fortune a-t-elle été plus propice? On ne le sait pas encore.

A. B. VAN YPER.

MINISTÈRE DE LA MAISON DE L'EMPEREUR.

DIRECTION GÉNÉRALE DES MUSÉES IMPÉRIAUX.

Un grand nombre d'artistes ayant réclamé contre la fixation au 25 mars de l'ouverture de l'exposition des Beaux-Arts, l'Empereur a décidé que l'exposition commencerait le 15 juin et serait close le 15 août. Voici le règlement :

EXPOSITION PUBLIQUE DES OUVRAGES DES ARTISTES VIVANTS POUR L'ANNÉE 1857.

CHAPITRE 1er.

DU DÉPÔT DES OUVRAGES.

Art. 1er L'exposition des ouvrages des artistes vivants comprendra les ouvrages de peinture, dessin, miniature, gravure, lithographie, sculpture et gravure en médaille, architecture. Elle sera ouverte aux productions des artistes français et étrangers. — Art. 2. Sont admises à l'Exposition les œuvres de : 1° Peinture, comprenant les dessins, aquarelles, pastels, miniatures, émaux et porcelaines; — 2° Sculpture et gravure en médailles; — 3° Gravure; — 4° Lithographie; — 5° Architecture. — Art. 3. Ne pourront être présentés : les copies, sauf celles qui reproduiraient un ouvrage dans un genre différent, sur émail, sur porcelaine, ou par le dessin; les ouvrages qui ont déjà figuré aux expositions précédentes à Paris; les tableaux ou autres objets sans cadre; les ouvrages d'un artiste décédé, à moins que le décès ne remonte pas à plus d'un an avant l'ouverture du salon; les ouvrages anonymes; les sculptures en terre non cuite. — Art. 4. Chaque cadre ne pourra contenir plus d'un sujet pour la présentation au jury; sauf à les réunir ensuite si l'ensemble de l'œuvre l'exige. Les ouvrages en miniature seuls pourront être placés dans le même cadre. — Art. 5. Les ouvrages ayant des cadres de forme ronde ou ovale, ou à pans coupés, devront être présentés ajustés sur des planches dorées de forme carrée. — Art. 6. Chaque artiste, en déposant ou en faisant déposer ses œuvres, devra en même temps remettre ou faire remettre une note signée de lui, contenant ses nom et prénoms, le lieu de sa naissance, le nom de ses maîtres, la mention des récompenses obtenues par lui. Ceux qui ne pourront accompagner leurs œuvres devront les faire remettre par une personne munie de leur autorisation écrite. — Art. 7. Les ouvrages devront être présentés ensemble et en une seule fois par chaque artiste. — Art. 8. Les ouvrages envoyés à l'exposition devront être expédiés franc de port au local même où se fera l'exposition. — Art. 9. Chacun des cinq genres d'ouvrages désignés à l'article 2 devra être inscrit sur une notice séparée. — Art. 10. Dès que les ouvrages auront été enregistrés, nul ne sera admis à les retoucher. — Art. 11. Aucun ouvrage exposé ne peut être reproduit sans une autorisation de l'artiste. — Art. 12. Nul objet exposé ne pourra être retiré avant la clôture sans une permission spéciale.

CHAPITRE II.

DU JURY D'ADMISSION.

Art. 1er. Le jury sera composé des quatre premières sections de l'Académie des beaux-arts, auxquels seront adjoints MM. les membres libres de cette académie. — Art. 2. Chaque œuvre, de quelque nature qu'elle soit, sera jugée par tous les membres du jury. — Art. 3. Le directeur général des musées impériaux sera président du jury. — Art. 4. Les décisions seront prises à la majorité absolue des membres présents; en cas de partage, l'admission sera prononcée. — Art. 5. Seront reçues sans examen les œuvres des membres de l'Institut et celles des autres artistes décorés pour leurs ouvrages.

CHAPITRE III.

DU JURY DES RÉCOMPENSES.

Art. 1er. Le jury qui aura prononcé l'admission des œuvres d'art, sera le même qui désignera à S. Exc. le ministre de la Maison de l'Empereur les artistes qui se seront rendus dignes de recevoir des récompenses ou des encouragements. Art. 2. Les récompenses qui pourront être accordées sur la proposition du jury consisteront en médailles de : 1re classe, valeur de 1,500 fr. — 2e 500. — 3e 250. — Art. 3. Les propositions du jury ne pourront dépasser : Pour la peinture : 3 médailles de 1re classe. — 6 médailles de 2e classe. — 12 médailles de 3e classe. — Pour la sculpture : 2 médailles de 1re classe. — 4 médailles

de 2e classe. — 6 médailles de 3e classe. — Pour la gravure et la lithographie : 1 médaille de 1re classe. — 2 médailles de 2e classe. — 4 médailles de 3e classe. — Pour l'architecture : 1 médaille de 1re classe, —2 médailles de 2e classe.—3 médailles de 3e classe.— — Art. 4. Une médaille d'honneur de la valeur de 4,000 fr. pourra être accordée à l'artiste qui se sera fait remarquer entre tous par un ouvrage d'un mérite éclatant. — Art. 5. Les récompenses seront distribuées dans une séance solennelle. — Art. 6. Le produit des entrées et des autres recettes de l'Exposition sera employé à l'acquisition d'œuvres exposées. L'Exposition ouvrira le 15 juin et devra être close le 15 août. Les ouvrages devront être déposés du 20 avril au 1er mai, à six heures du soir. Passé cette époque, aucune œuvre ne sera reçue. Tous les jours de la semaine, il sera prélevé 1 fr. par personne qui visitera l'Exposition. Les dimanches, l'entrée sera publique.

Paris, le 10 décembre 1856.

Le directeur général des Musées impériaux.

Cte DE NIEUWERKERKE

Approuvé :

Le ministre de la Maison de l'Empereur,

ACHILLE FOULD.

Le gouvernement russe vient d'autoriser la ville d'Odessa à ouvrir une souscription dans le but d'élever une statue au maréchal prince Woronzow. Cette statue formera le pendant de celle qui a été érigée au duc de Richelieu.

MOSAIQUE.

Bals de bienfaisance. — Achats de marbres et de bustes antiques par S. Exc. M. Achille Fould. — La correspondance de Napoléon 1er. — Vitraux de *Saint Pierre* et *Saint Alexandre*, par M. A. Galimard. —Deux portraits de M. C. Bouny —Un pastel de Mlle Nina Bianchi.—Hémicycle des Beaux-Arts. —Plafond de M. Abel de Pujol. — *Ecce homo !* de M. Bourdon. — M. Mercadante, correspondant de l'Académie des Beaux-Arts de Paris.—Académie des inscriptions et belles-lettres : M. Renaud.—M. Stanislas Julien officier de l'ordre du Sauveur.—Vente de M. Antoine Etex.—M. Brouwer, pianiste.—Mausolée de Colbert dans l'église Saint-Eustache. — Solennité à l'église Saint-Etienne-du-Mont. — Consécration de l'église Saint-Marcel. — Aquéduc d'Arcueil.—Découverte d'un théâtre romain à Trigueres. Fouilles opérées à Mâcon.—Eglise de Delme. — Nécrologie : M. Schwilgué père.—Tumulus de Schelestadt. — Exposition de photographie à Bruxelles, distribution des médailles. — Musée d'antiquités à Turin.— Désastres à Rhodes.

La charité, cette vertu du ciel, apanage des nobles cœurs et des intelligences d'élite, se développe de plus en plus dans la métropole où elle se manifeste et se multiplie sous les formes les plus diverses : salles d'asile, crèches, fourneaux économiques, distributions à domicile, portions à cinq centimes, tombolas, concerts, représentations extraordinaires et fêtes dansantes aux théâtres de premier ordre. Préludant aux joyeuses féeries des bals masqués par des galas de bienfaisance, l'Académie impériale de musique a déjà deux fois ouvert ses larges portes, et environné de toutes ses pompes, tant à l'intérieur qu'au dehors, les splendides raouts organisés au bénéfice et pour le soulagement de certains arrondissements de Paris, moins favorisés que les autres par la position, le commerce et les autres moyens d'agir que procure l'opulence. Ainsi se sont succédé, au plus grand avantage des souffrants ou des peu aisés, le bal du samedi 29 novembre, au profit du 12e arrondissement, assisté des plus hauts patronages, et que LL. MM. l'empereur et l'impératrice ont honoré de leur présence, ainsi que celui donné le samedi suivant 6 décembre, par les notabilités du 6e arrondissement, dans ce même Eden de la rue Lepelletier. Leurs Majestés sont arrivées à l'Opéra à onze heures et demie. Malgré l'heure déjà avancée, une foule nombreuse attendait leur passage aux abords du théâtre. A leur arrivée, l'empereur et l'impératrice ont été reçus par M. Monin-Japy, maire du 6e arrondissement et ses adjoints ; à leur entrée dans leur loge, ils ont été accueillis par les acclamations les plus enthousiastes parties de toute la salle. La suite de Leurs Majestés était peu nombreuse. L'empereur était en tenue de ville. La toilette de l'impératrice, quoique simple, était des plus gracieuses : Sa Majesté portait une robe de crêpe couleur mauve claire ; la coiffure, ornée de rubans verts, était rehaussée par des diamants et des émeraudes ; le reste de la parure était également en diamants et en émeraudes. M. Monin-Japy est resté assez longtemps dans la loge impériale, et Leurs Majestés lui ont souvent adressé la parole. LL. AA. II. la princesse Mathilde et le prince Napoléon assistaient à cette fête. Un grand nombre de dignitaires de l'Etat occupaient les loges du balcon ; parmi eux on remarquait le ministre de l'intérieur, les préfets de la Seine et de police. La foule était tellement nombreuse que, de minuit à une heure, il était impossible de danser dans la salle et de faire un pas ni dans les couloirs ni dans le foyer. Leurs Majestés ne se sont retirées qu'à une heure et demie. La tombola a été tirée à deux heures, et les danses ont continué longtemps.

Le monde des arts s'entretient presque exclusivement, depuis ces derniers jours, d'une merveilleuse acquisition de marbres et bustes antiques faite par S. Exc. M. Fould, ministre d'Etat et de la maison de l'empereur, pour enrichir la demeure princière qu'il achève de faire ériger dans le faubourg Saint-Honoré. Cette collection, achetée à Genève, était une des plus remarquables de la ville ; elle a été vendue par les héritiers d'un M. Duval, qui avait passé plusieurs années à recueillir ces objets précieux. On signale dans le nombre : un *Jeune faune au repos* en marbre de Paros, chef-d'œuvre de l'art grec ; le *Joueur de flûte*, en bronze, et plusieurs bas-reliefs antiques d'une grande importance.

Le budget de cent mille francs affecté aux travaux de la commission dont les bureaux sont établis au Palais-Royal, et qui a pour but de dépouiller, classer et publier la correspondance de Napoléon Ier, est sur le point d'être épuisé. Il est probable qu'une nouvelle somme va être affectée à la continuation de ces recherches. Une quantité énorme de documents, de lettres particulières, de mémoires même, dont on ne soupçonnait pas l'existence, ont été mis à la disposition de cette commission, qui a pu en recueillir des extraits d'un grand intérêt. Si l'on se rappelle que le dépouillement de la correspondance du grand Frédéric de Prusse a coûté 1,500,000 fr. ; que le dépouillement de celle de Washington, fait aux États-Unis par un de ses parents, M. Jarred Spark, a duré plusieurs années et a valu à ce bibliophile une subvention énorme ; si l'on

se rappelle enfin que la correspondance de Cromwell, publiée par Carlyle, est encore en voie de publication, on aura une idée des énormes travaux préparatoires qu'exigent de pareils éléments. La correspondance de l'empereur le présentera, on peut le dire, sous un jour nouveau, et pourra offrir à l'Europe des documents encore secrets qui le révèleront au point de vue privé.

M. Auguste Galimard a terminé plusieurs cartons de style religieux commandés pour la Russie. Ces compositions, dont les sujets sont relatifs aux riches légendes de *saint Pierre* et de *saint Alexandre*, seront exécutées à *fresque*, par des artistes de l'école de Dusseldorff. — Les deux derniers portraits de M. Charles Bouny, sont consacrés à des illustrations militaires. On dit beaucoup de bien de ces ressemblances de généraux, dont les poses sont pleines d'accent et de caractère véritablement martiaux.— Mlle Nina Bianchi, dont le nom ne rappelle que des succès dans le genre difficile du pastel, met la dernière main à un gracieux portrait de noble dame, qui probablement figurera au prochain salon.

On a beaucoup parlé, surtout depuis que la mort a frappé l'illustre auteur de l'hémicycle du palais des Beaux-Arts, des regrettables dommages faits à cette page importante par l'incendie de l'année dernière. Les admirateurs de Paul Delaroche, et ils sont nombreux, peuvent se rassurer. La restauration de l'hémicycle, confiée aux soins habiles de M. Mercier, a parfaitement réussi, et toute la vaste surface peinte est aujourd'hui aussi nette qu'avant l'accident. Il n'y a plus qu'à refaire certaines parties détruites par le feu. Quand M. Robert-Fleury, qui s'est offert pour remplir ce pieux devoir, l'aura accompli, les dernières traces du sinistre auront disparu. M. Duban a eu l'heureuse idée de faire élever, dans la salle des Beaux-Arts, une tribune du haut de laquelle on pourra dorénavant mieux embrasser dans son ensemble l'œuvre de Delaroche.

Dans les remaniements qui ont eu lieu au Louvre dans ces derniers temps, le plafond où M. Abel de Pujol avait peint la *Renaissance des Arts*, a été détruit. L'artiste refait en ce moment ce tableau sur toile, et il sera bientôt marouflé au plafond de l'une des salles de la nouvelle bibliothèque du Louvre. — L'un de nos artistes les plus modestes et les plus laborieux, M. Louis Bourdon, vient d'être l'objet d'une distinction honorable et bien méritée. La direction des Beaux-Arts a acquis son dernier tableau, représentant un *Ecce homo !* On peut voir ce tableau dans l'église de Chevreuse, où il a été placé.

Dans sa séance du samedi 23 novembre, l'Académie des Beaux-Arts a élu, en qualité d'associé étranger, M. Mercadante, compositeur éminent et directeur du Conservatoire de musique à Naples, en remplacement de M. Canina, décédé.— Le 2 de ce mois, M. Renaud, rédacteur du *Journal des Débats*, a été élu membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres. Ce n'est pas d'aujourd'hui qu'on a l'occasion de remarquer les relations suivies de voisinage entre l'Institut et la feuille érudite ; un autre rédacteur du *Journal des Débats*, M. Rigault, est nommé décidément professeur suppléant à la chaire d'éloquence latine au Collége de France. — Par décret du 6 décembre : Sa Majesté Othon Ier, roi des Grecs, a accordé la décoration d'officier de l'Ordre du Sauveur, à M. Stanislas Julien, administrateur du Collége de France, dont les hellénistes et les philologues n'ont pas oublié les travaux sur le grec et le latin.

La vente des ouvrages de M. Antoine Etex, qui eu lieu le mardi 9 et le lendemain 10 décembre, dans son atelier, 80, rue de l'Ouest, 2, rue Carnot, offre cela de particulier, c'est que, dans cet ensemble d'œuvres vraiment remarquables par l'exécution comme par la pensée, se manifeste une puissance de volonté supérieure qui a réalisé l'idéal d'un art synthétiquement lié par ses trois côtés, par la ligne, par la forme et par l'effet ; la peinture, la sculpture et l'architecture. Un certain nombre de bronze ont été vendus un très-bon prix.

Un jeune pianiste hollandais, M. Brouwer, de Rotterdam, comprenant que ce n'est qu'en profitant des leçons de nos excellents professeurs du conservatoire, qu'en fréquentant nos grands artistes et en cherchant à s'inspirer de leur génie, qu'il pourrait arriver un jour, à donner à son heureuse organisation musicale le développement et l'essor dont elle est susceptible, est venu se fixer à Paris. Depuis trois ans, il y poursuit l'étude assidue de son art. Déjà, l'hiver dernier, il s'était fait applaudir, comme pianiste, aux Concerts-Musard et au théâtre du Vaudeville dans une représentation au bénéfice de M. Félix. La maison Brandus, Dufour et Ce, vient de publier deux *Mazurkas* de M. Brouwer, dédiées à son professeur, M. Marmontel. On ne peut guère faire son entrée dans le monde musical sous de meilleurs auspices.

Les ouvriers sont en ce moment occupés dans l'église St Eustache à placer dans la chapelle de St Louis-de-Gonzague le mausolée de Colbert, dessiné par Lebrun, et sculpté par Baptiste Tuby et Antoine Coysevox, qui se trouvait autrefois à gauche de la chapelle de la Vierge. Le grand ministre est représenté en marbre blanc, à genoux sur un sarcophage de marbre noir taillé à l'antique, devant lui est un ange qui tient un livre ouvert. La Religion et l'Abondance, en marbre blanc, sont aux deux extrémités du sarcophage. Deux médaillons représentent « Joseph distribuant du blé au peuple égyptien » et « Daniel donnant aux satrapes les ordres de Darius. »

Le 8 décembre dernier, fête de la Conception, a eu lieu à l'église St Etienne-du-Mont, une solennité religieuse qui avait pour objet la pose de la première pierre d'une chapelle consacrée à l'Immaculée-Conception, et pour l'érection de laquelle le conseil général de la Seine a voté la plus grande partie des fonds nécessaires. Cette chapelle sera bâtie sous la direction de M. Baltard, sur l'emplacement récemment déblayé faisant face à la porte d'entrée de l'hôtel du commandant de l'Ecole polytechnique, rue Descartes, à l'angle de la rue des Prêtres St-Etienne-du-Mont, et adossée à l'église et au presbytère de la paroisse.

La nouvelle église succursale élevée sur le boulevard de l'Hôpital et construite sur les dessins de M. Blot, architecte, a été livrée au culte le 30 novembre dernier. Cette église se compose de trois nefs et de sept arcades ogivales. La chapelle de la Vierge est placée dans l'abside, celle consacrée au patron de la nouvelle paroisse, qui est St-Marcel, neuvième évêque de Paris, et celle des fonts baptismaux, sont aux deux extrémités du transept. Le portail, également du style ogival, est surmonté d'un clocher d'une structure élégante.

On doit adjuger prochainement les travaux d'entretien de l'aquéduc d'Arcueil, pour une période de quatre années, à partir 1er janvier 1857. L'origine de cet aquéduc remonte au temps de la domination ro-

maine et l'on en attribue généralement les premiers ouvrages à l'empereur Julien. Il amenait alors au palais des Thermes les eaux de source des coteaux de Rungis, de l'Hay, de Cachan et d'Arcueil. Il contribue aujourd'hui, conjointement avec le canal de l'Ourcq, avec les machines qui élèvent l'eau de la Seine, le puits artésien de Grenelle et les sources du nord, à fournir à l'alimentation de la capitale. Un bassin établi près de l'Observatoire, à 31 mètres au dessus de l'étiage de la Seine, reçoit les eaux de l'aquéduc d'Arcueil; de là, elles vont à l'Estrapade. Une partie en est recueillie dans un réservoir inférieur; l'autre est élevée par une petite pompe à feu jusqu'aux réservoirs supérieurs, situés à 4 ou 5 mètres au-dessus du plateau du Panthéon, et qu'alimentent aussi le puits de Grenelle et les eaux de Seine refoulées par les machines de Chaillot et par la pompe Notre-Dame.

Une découverte de la plus haute importance vient d'être faite dans une commune de l'arrondissement de Montargis, à Triguères, près de Châteaurenard. On y a trouvé un théâtre romain. Sa dimension, qui est de 70 mètres du fond de l'hémicycle jusqu'à la scène, sur une largeur de 60, est telle, qu'il pouvait aisément contenir 10,000 spectateurs. Tout ce qui dépassait le sol sous lequel on l'a retrouvé a été ruiné et enlevé; mais ce qui reste de constructions mises à nu par les fouilles, offre dans le pourtour de l'amphithéâtre une enceinte continue d'un mètre d'épaisseur dans la partie du fond, de deux mètres dans celle qui se rapproche de la scène. Le mur qui ferme ce demi-cercle laisse voir deux grandes ouvertures. Deux larges escaliers à chaque extrémité de ce mur conduisent au sommet de deux massifs en maçonnerie, du haut desquels, par un corridor circulaire, on arrivait aux gradins. Tous ces murs sont revêtus de cet appareil de petites pierres taillées carrément et de forme égale, qui rendent les constructions romaines si agréables à l'œil. Tout l'intérieur de ce théâtre reste encore à explorer; il faudra pour cela le vider de la terre qui l'encombre entièrement. Le terrain où il est bâti forme, presque à l'entrée du bourg de Triguères, un coteau que traverse la grande route, et au bas duquel coule la rivière de l'Ouanne.

Les fouilles opérées sur la place du Vieux-Saint-Vincent, à Mâcon, pour la construction des nouvelles halles, ont amené, ces jours derniers, une intéressante découverte: c'est un tombeau en maçonnerie contenant les ossements d'un dignitaire ecclésiastique; près de lui se trouvaient des morceaux de vêtements sacerdotaux, les débris d'un bâton pastoral avec un cercle d'or orné de pierres précieuses, une riche bague d'or et une pièce de monnaie.

La démolition de la vieille église de Delme, près de Château-Salins, et les fouilles exécutées par les ouvriers, en creusant les fondations du nouvel édifice, ont amené la découverte de plusieurs objets capables d'intéresser les archéologues, entre autres plus de vingt sarcophages en pierre de taille, dont quelques-uns mesuraient une longueur de sept ou huit pieds; de nombreux ossements attestant, pour la plupart, la force et la taille colossales des individus auxquels ils ont appartenu, de fers de lance et de javelot, de lames de sabre, de fort beaux chapiteaux d'ordre romain, employés comme pierres de bâtisse, des traces d'incendie, etc. Il est permis d'induire de tout cela que la première église de Delme a été brûlée à une époque que l'on ne peut préciser, mais qui doit remonter à l'invasion des Suédois en Lorraine, et que les habitants de la localité, réduits à la misère et peu nombreux, ont reconstruit comme ils l'ont pu, avec les débris du premier temple, la petite église qui vient d'être démolie.

M. Schwilgué père, le célèbre auteur de l'horloge astronomique de la cathédrale de Strasbourg et de plusieurs autres travaux remarquables, est mort à l'âge de quatre-vingts ans.

Des fouilles entreprises dans la banlieue de Schélestadt ont amené la découverte de dix-sept tumulus, par groupes de cinq formant des buttes qui toutes recélaient des ossements humains et des fragments d'ornements en cuivre et en ivoire, tels qu'anneaux, colliers, bracelets, agrafes, boucles d'oreilles, etc., dans divers états de conservation.

La distribution des médailles à la suite de l'Exposition photographique de Bruxelles, a eu lieu le 7 de ce mois. Voici les noms des lauréats: *Médailles avec mention*: MM. Niepce de Saint-Victor, Baldus, Bayard, Hanfstangl (de Munich), Le Gray, docteur Lorent (de Venise), Nadar, White (de Londres). *Médaille sans mention;* MM. le comte Aguado, Alinari frères (de Florence), Archer (Angleterre), marquis de Béranger, Bertsch et Arnaud, Bisson frères. Blanquart-Evrard, Claudet, Benjamin Delessert, Dubois de Nehant, Roger Fenton (de Londres), C. Ferrier, Fortier, Gething (de Londres), Gemar et Severin (de Bruxelles), Humbert de Molard, Jeanrenaud, Mme L... (de Bruxelles), Maxwel Lyte, baron de Minutoli (Prusse), Ch. Nègre, Oppenheim (de Dresde). A. Perini (de Venise), Poitevin, Louis Rousseau. Robert, Rylander (Angleterre), Sedgfield (Angleterre), Taylor (Angleterre), Tournachon-Nadar jeune, Mme Vaudé-Green, vicomte Vigier. *Mentions honorables*: MM. Adlich (Angleterre), Benoc, Brauns (Rome), Caranza, Clausel, Couppier, Cox (de Londres), de la Blanchère, Delehay et Slugts (Bruxelles), D'Hoy (Namur), E. Durieu, Paul Gaillard, Gaumé, Greene, Grillet, Hermaen Krone (Dresde), Johnson, Kramer (Prusse), Mencke, Millet, Pesme et Varin, Alp. Plumier (Bruxelles), Radoux (Bruxelles), Richebourg, Riffaut, Sacchi (de Milan), Stéphane-Geoffray, Thierry, Vogel (Venise). — APPAREILS ET PRODUITS RELATIFS A LA PHOTOGRAPHIE. — *Médailles*: MM. Jamin, Marion.—*Mentions honorables*: MM. Barboni (Bruxelles), Delahay, Dufau et Desespringalle, Laurent et Casthelaz, Herman.

Le *Courrier franco-italien* annonce que le conseil municipal de Turin s'occupe de la formation d'un Musée d'antiquités. M. l'avocat Gastalde et l'administration du chemin de fer de Novare ont mis à sa disposition une collection importante d'objets découverts dernièrement dans les fouilles soit de la ville, soit du parcours des chemins de fer.

La ville de Rhodes a récemment éprouvé des désastres terribles. La foudre, en tombant sur l'ancienne église Saint-Jean qui renfermait, depuis plusieurs siècles, dans ses souterrains, de nombreux amas de poudre, y a mis le feu. Les églises Saint-Jean et Saint-Paul, les palais des anciens grands-maîtres, les fortifications ont été littéralement rasés, et ne présentent plus aujourd'hui qu'une masse de débris informes. Des rues entières sont détruites; la tour de l'Horloge, l'école publique, le Mehkésné, la bibliothèque, sont complétement ruinés; une quantité considérable de maisons ont souffert de graves dommages.

HENRI LAMBERT.

CORRESPONDANCE.

I.

LOTERIE DES INONDÉS DE L'ISÈRE.

Au Directeur :

La commission de la loterie au bénéfice des inondés de l'Isère a l'honneur de vous prier, monsieur le Directeur, dans l'intérêt des porteurs de billets gagnants, dans celui des inondés, et pour mettre tout à fait sa propre responsabilité à couvert, de vouloir bien publier dans vos colonnes l'avis suivant. Veuillez agréer, etc.

D. RAHOULT,
Vice-président.

Grenoble, 2 décembre 1856.

La commission de la loterie des tableaux et objets d'art au profit des inondés du département de l'Isère s'est réunie à la mairie, le 27 novembre dernier, pour apurer ses comptes et verser dans la caisse centrale l'argent provenant des dons faits à la loterie: elle a décidé qu'un troisième et dernier délai, qu'elle a fixé au jeudi 25 décembre 1856, serait accordé aux porteurs des billets gagnants qui n'ont pas encore retiré leurs lots, et que, le lendemain 26, à deux heures après-midi, les lots non retirés seraient vendus aux enchères publiques, par le ministère d'un commissaire-priseur, et le produit de la vente immédiatement versé à la caisse centrale des secours aux inondés du département. — Voici sommairement l'indication des lots non retirés, et celle des numéros auxquels le tirage au sort les avait attribués: *L'Orpheline*, par M. E. Hébert, n° 482 ; *une Tête de femme*, de M. Jules Laure, n° 494 ; *Choranche*, aquarelle par M. Bache. n° 242 ; et divers dessins, gravures, photographies et lithographies, n°s 2885, 1053, 2309, 2910, 806, 2677, 3475 et 2462. — Pour extrait : le secrétaire de la commission.

H. FERLIN.

II.

NICOLAS-TOUSSAINT CHARLET, PEINTRE ET DESSINATEUR.

Au Rédacteur en chef,

Voici, mon cher Monsieur, des renseignements sur Charlet, que j'ai beaucoup connu. Nicolas-Toussaint Charlet, peintre et dessinateur, avait vu le jour le 20 octobre 1792, à Paris, où il a rendu le dernier soupir le 29 décembre 1845. L'artiste était le fils d'un dragon de Sambre-et-Meuse ; son début dans la vie publique fut la conquête d'un petit emploi administratif à la mairie du II^e^ arrondissement de notre métropole, lequel consistait à enregistrer les noms et à toiser les tailles des jeunes recrues.

En 1816, âgé alors de 24 ans, Charlet perdit sa place par suite de la manifestation quelquefois trop vive de ses opinions bonapartistes. Contraint de chercher un autre moyen de vivre, l'employé de la mairie mis en disponibilité comme s'il eût été un personnage, se décida à entrer dans l'atelier du baron Gros. Le premier dessin qui fit connaître le disciple du peintre de sa majesté le roi Louis XVIII, était la mise en scène du mot prêté au général Cambronne, qui a été beaucoup plus énergique et plus court si l'on en croit les témoins auriculaires, la réponse aux ennemis de la France : *La garde meurt, mais elle ne se rend pas ?* Charlet a exécuté une multitude de dessins et d'aquarelles ; ses charges de *grognards*, de *gamins* et *d'enfants de troupe* resteront comme des types de la caricature spirituelle, telle qu'on ne la fait plus depuis son décès, et qui cachait souvent un sentiment sérieux, l'amour de la patrie, la soif des gloires militaires.

Le travail capital du défunt est la série de lithographies des *Costumes de la Grande Armée ;* son meilleur tableau est un *Episode de la campagne de Russie*, exposé au Salon de 1836, et aujourd'hui la propriété du Musée municipal de Valenciennes. Le musée de Versailles possède aussi un tableau de Charlet, le *Passage du Rhin par Moreau ;* son œuvre lithographique embrasse plus de deux mille pièces.

Dans toute la maturité de son talent et la cinquante-troisième année de son existence, Nicolas-Toussaint Charlet venait d'entreprendre une publication ayant pour titre : *l'Empereur et la garde impériale ;* les quatre premières planches avait déjà parues, quand l'inexorable mort a brisé son crayon. Ainsi a vécu, ainsi s'est éteint notre excellent et regretté camarade !

Votre bien dévoué,

Louis AUVRAY.

Paris, le 11 décembre 1856.

SOCIÉTÉ LIBRE DES BEAUX-ARTS.

BULLETIN N° 576.

PRÉSIDENCE DE M. DELAIRE.

Séance du 2 décembre 1856.

La séance est ouverte à 8 heures, par la lecture du procès-verbal dont suit l'adoption. La correspondance comprend une lettre de M. Florencio Janer, avocat à Madrid, annonçant qu'il a fait mention de la société dans un ouvrage qu'il publie en ce moment, intitulé : « Mémoires littéraires d'un voyage en France l'an 1856. » M. le président se charge de remercier M. Florencio Janer, au nom de la société. 2° une lettre de M. le secrétaire général de la société d'agriculture, sciences et arts d'Orléans, dans laquelle il informe la société qu'il n'a pas reçu le volume des annales publié en 1855. Bonne note est prise de cette observation, afin que ce volume soit envoyé ainsi qu'un numéro de la Revue, réclamé également. 3° Journal de la société d'horticulture. 4° Annales de la société d'agriculture de la Charente, un bulletin juillet et août. La correspondance étant épuisée, M. Vavin nous lit une lettre de notre nouveau collègue M. Balfourier, dans laquelle ce dernier exprime tout son regret de se trouver constamment éloigné des travaux de la Société par des voyages fréquents et forcés. L'assemblée remercie M. Vavin de cette communication, qui prouve que M. Balfourier est un membre actif et dévoué.

M. Moultat soumet à l'examen de la Société des aquarelles de Kellin, et, à ce sujet, il nous lit la notice suivante sur cet artiste :

« Kellin fut un des élèves les plus distingués de MM. Bonington et Roqueplan. Jusqu'en 1832, l'art ne fut pour lui qu'un délassement, mais il s'y livra avec une telle passion, qu'il abandonna tout pour ne s'occuper que de peinture et surtout d'aquarelles.

« Aux expositions de 1841 et 1842, le roi Louis-Philippe acquit plusieurs de ses ouvrages et lui en commanda bon nombre parmi lesquels nous citerons des vues du château d'Eu, du Tréport, une vue du jardin des Tuileries, commandée par la reine Amélie, qui lui valut de nombreux éloges. Parmi les œuvres qu'il fit pour la famille royale, plusieurs furent reproduites sur des porcelaines de Sèvres; la vue du château d'Eu, entre autres, reproduite sur le plateau d'un magnifique service que le roi Louis-Philippe envoyait en cadeau à la reine d'Angleterre, comme souvenir de son voyage à Eu. La reine des Belges lui acheta, en 1842, plusieurs ouvrages qui avaient été accueillis très-favorablement par le public de Bruxelles à l'exposition.

« Aux expositions d'Orléans et de Dijon, ses tableaux furent tous admirés et vivement disputés. En 1842, il eut le même succès au Havre, et il soutint sa réputation à toutes celles qui eurent lieu à Boulogne-sur-Mer, depuis 1837 jusqu'en 1856. »

A ce sujet, il nous suffira de citer le passage suivant, extrait de l'*Impartial*, journal de Boulogne, pour montrer à quel point ses travaux y étaient estimés.

« On a beaucoup vanté avec raison, dit ce journal, la supériorité des peintres anglais dans l'aquarelle, et ce genre mixte entre le dessin et la peinture est bien ce qu'il y a de plus gracieux et de plus précieux aux mains des Cattermole, des Hoghe, des Burten et autres. C'est là une question de climat et de soleil; le teint des filles d'Albion, la nature, le brouillard, tout n'est-il pas aquarelle chez nos alliés? Ceci revient à dire que nous possédons, en notre ancienne connaissance l'habile et laborieux Kellin, un véritable Anglais en ce genre, un aquarelliste du mérite le plus distingué. Seulement, notre artiste a vécu sous d'autres ciels que nos côtes septentrionales, et en a rapporté, avec de charmants croquis, un peu de cette douce lumière qui enveloppe toutes ses délicieuses productions et les rend, sous ce rapport, bien préférables à celles des Anglais. Nous voudrions, ajoute ce journal, que l'espace nous permît de citer et d'admirer une à une ces œuvres si diverses qui s'inscrivent au livret, mais nous ne pouvons résister au plaisir de signaler particulièrement cette vue prise à Rouen, cet achèvement par un soleil couchant, ces pyramides d'Égypte à la fin du jour, en recommandant à nos lecteurs d'examiner avec attention toutes les autres, et de choisir s'ils le peuvent. »

Nous citons avec d'autant plus de plaisir cet extrait, qu'il rend justice à un talent qui, du reste, ne fut jamais contesté. A l'étranger, Kellin est peut-être plus connu qu'en France; en Autriche et en Angleterre, surtout ses aquarelles sont toujours recherchées. Nous regrettons presque cette renommée, qui prive la France de ses plus charmantes productions enlevées par de riches Anglais qui le considèrent comme digne de lutter avec leurs meilleurs peintres en ce genre. Il serait difficile de citer toutes les productions de Kellin, car il a pris de nombreux croquis dans plus de quarante villes, il a en outre cinquante albums. En 1847, la ville de Boulogne, à la suite d'un concours, le nomme professeur de dessin au collége et à l'académie; il donne sa démission en 1848, ne pouvant continuer à remplir ces deux places honorables, absorbé qu'il était par ses nombreux travaux particuliers. Kellin a aussi fait des dessins pour l'empereur Napoléon III avant son avénement au trône; l'administration des Musées lui commanda alors pour le prince, des dessins de plusieurs pièces d'artillerie qu'on peut voir au musée de Boulogne, et qui sont annotées par Sa Majesté. Kellin vient d'adresser à son mandataire, à Paris, plusieurs aquarelles, des dessins de tous genres à un ou plusieurs crayons, et des grattés, genre dans lequel il excelle. Parmi les aquarelles, nous citerons le château de Dieppe, l'église de Mantes; le quai Vert, à Bruges; les pyramides d'Egypte, le Phare rouge, à Calais; une écurie, à Dreux; le canal, à Gand; le beffroi, à Evreux; Saint-Rémy, à Amiens; Saint-Laurent, à Metz; la tour de l'hôtel de ville, à Ostende; les glaciers, souvenir des Vosges. Le souvenir de Dennecourt (Seine-et-Oise), est une délicieuse copie, et la chaumière dans les Vosges, mine de plomb d'une délicatesse exquise, mérite aussi une mention spéciale.

Après cette lecture, qui a vivement intéressé la Société, la séance est levée.

Ordre du jour de la séance du 16 décembre 1856 :

Lecture du procès-verbal. — Correspondance. — Rapports de M. de Longperrier, sur plusieurs numéros de l'*Univers musical* et sur l'ouvrage de M. Toury. — Rapport de M. Gendré, sur les verrières de Paul Jourdy. — Rapport de M. Moultat, sur le journal anglais *the Builder*. — Questions diverses.

LÉON FOURNIER,
Secrétaire-Adjoint.

TRAVAUX DE LA SOCIÉTÉ.

NOTICE HISTORIQUE
SUR
LA BOURDONNAIS.

CINQUIÈME ET DERNIÈRE PARTIE. [1]

Une audience des ministres ne pouvait lui être refusée; ils le reçurent donc; mais, comme il le dit lui-même : « Les mémoires de Pondichéry avaient prévenu tous les esprits; on ne pouvait soupçonner ni la fausseté, ni la passion de tant de témoignages réunis; d'ailleurs les faits contenus dans ces libelles étaient graves; on m'accusait d'avoir vendu les intérêts de mon pays et lâchement trahi la confiance de mon souverain. On conçoit bien, ajoute-t-il avec une sublime modération que nous craignons toujours de ne pas imiter.... qu'il n'était pas possible au ministre [2] d'entrer par lui-même dans l'examen d'une affaire si étendue et susceptible d'une si longue discussion. D'un autre côté, on a cru qu'il serait dangereux, sans doute, de laisser la liberté à un homme chargé de tant d'accusations. En s'assurant de ma personne, on ne préjugeait rien contre mon innocence. Ainsi, victime de la nécessité des circonstances, j'étais à peine rendu aux pieds de la cour, que je fus arrêté en vertu d'un ordre du Roi, et conduit à la Bastille, la nuit du 1er au 2 mars 1748. »

Tout ce passage de son journal n'est-il pas empreint de la sérénité qu'une vie sans reproche peut seule donner?

La Bourdonnais avait toujours vécu loin des intrigues de Versailles; se sentant parfaitement pur, il ne pouvait douter de son prompt élargissement et, en marin habitué aux bourrasques du temps, sa pensée n'allait pas au delà des limites d'un orage... La conscience du juste est une si douce compagne!

Je ne regretterai ni la longueur de ma captivité, ni la perte de mes précieuses années, ni le dérangement de ma santé, dit-il en terminant son journal, si je puis un jour être à même de convaincre mon roi et ma patrie que je les ai toujours bien servis et que j'ai quelques titres à leur reconnaissance. » Ce moment si désiré arriva pourtant, car, après trois années de détention à la Bastille, un jugement solennel proclama son innocence et il fut enfin rendu à sa famille.

[1] Voir, pour la première, la seconde, la troisième et la quatrième partie, pages 311, 344 360 et 380 ci-dessus.

[2] Le ministre de la marine.

Mais alors, qu'il était différent de lui-même! Une paralysie le privait presque entièrement de l'usage de ses membres. Mahé de la Villebague, son frère bien-aimé, venait d'expirer dans les fers, *accusé de l'avoir partout suivi!* et de cette fortune brillante [1] qu'il ne devait qu'à son génie, on ne lui laissait rien; après quarante ans de travaux, il se retrouvait comme à son point de départ, moins la jeunesse et la possibilité de concevoir une espérance... Il ne pouvait plus que mourir; les chagrins hâtèrent cette fin prématurée et le conduisirent au tombeau le 9 septembre 1753.

Certes, de tels faits sont réellement pénibles à consigner; il paraîtrait plus doux d'avoir aujourd'hui à parler des ovations que reçut au retour de ses expéditions lointaines celui qui méritait si bien d'en être l'objet; mais un triomphe moins passager lui semblait réservé; car les martyrs ont bien aussi leurs palmes, et toujours la postérité en a su tresser d'immortelles couronnes.

A. DE LONGPÉRIER-GRIMOARD.

COMITÉ CENTRAL DES ARTISTES.

(233e séance. 8e année.)

Séance du 3 décembre 1856,

PRÉSIDENCE DE M. LAZERGES, VICE-PRÉSIDENT.

Lecture et adoption du procès-verbal.

M. Louis Garneray adresse diverses observations qui ont déjà fixé l'attention du Comité, ou qui doivent être de sa part l'objet d'une sollicitude spéciale; la lettre de M. Garneray est renvoyée à l'examen du Conseil d'administration.

M. Bellier de la Chavignerie demande la lecture d'une lettre adressée au Comité, par M. le secrétaire de la Société archéologique d'Eure-et-Loir; cette lettre, remise à M. Siméon Chaumier, ancien président, n'étant point encore parvenue au Comité, M. le secrétaire-général est invité à la réclamer, pour qu'il soit donné immédiatement satisfaction au vœu de la Société de Chartres.

La sixième livraison des *Archives de l'Art français*, publiées à Chartres, est déposée sur le bureau; cet estimable recueil contient des *documents sur des travaux exécutés à Notre-Dame de Chartres et dans d'autres églises du pays chartrain, pendant le seizième siècle, communiqués et annotés par MM. Lucien Merlet, archiviste du dé-*

1. Elle pouvait être évaluée à deux millions six cent mille livres.

partement d'Eure-et-Loir, et E. Bellier de la Chavignerie.

M. Hurten présente au Comité une œuvre d'art, que les amateurs de la belle peinture sur porcelaine rechercheront avec empressement; elle figure un bouquet de fleurs de grandeur naturelle, imitées avec une finesse et une fraîcheur de coloris qui ne laisse rien à désirer.

M. de Tanouarn, membre du Comité de rédaction, demande, au nom de ses collègues, l'adjonction de nouveaux membres dont le nombre paraît insuffisant, et M. le président, sur l'avis favorable du Comité, nomme MM. A. Pauly et Amédée Douay, membres de la Commission de rédaction.

Sur une réclamation pareille de M. Auvray, qui se plaint de l'insuffisance des quatre membres du Conseil d'administration, dont les travaux prennent tous les jours plus d'importance, désigne pour en faire partie MM. Brevière et Dorlanges.

M. Marcellin met sous les yeux du Comité, deux projets de construction : le premier a pour but de fonder à Montrouge, sur un terrain de plus de 50,000 mètres carrés, des usines, des établissements industriels, et de bâtir des logements pour les ouvriers ou employés attachés à ces établissements; le deuxième consiste à opérer le prolongement de la rue Drouot, jusqu'à la rue Buffault, en faisant une trouée dans la rue de Provence, en face de la rue de Richelieu. Ces projets seront examinés par la Commission permanente chargée d'en apprécier les avantages.

L'ordre du jour, indiquant l'élection du président et d'un vice-président, il est procédé à un scrutin secret et individuel qui désigne, à l'unanimité, M. Paul Chareau pour président, et M. Hulot, pour vice-président. Ces deux nominations sont saluées par de chaleureuses acclamations.

M. de Tanouarn, sur l'invitation de M. le président et de ses confrères, récite plusieurs fragments d'un poëme philosophique inédit, qui sont entendus avec un vif intérêt.

Ordre du jour de la séance du 19 décembre : Lecture du procès-verbal. — Correspondance. — Installation du président et d'un vice-président. — Election. — Rapports de MM. Lazerges, de Tanouarn et Chareau. — Rapport de M. Brevière sur deux tableaux de M. Garneray.

Le secrétaire général,

VALAT.

PUBLICATIONS DU COMITÉ.

BANQUET D'ADIEU OFFERT

A M. LOUIS GARNERAY, PRÉSIDENT D'HONNEUR.

Le Comité central des artistes ne s'occupe pas seulement de tout ce qui intéresse le progrès des beaux-arts et le bien-être des artistes, il vient de donner encore une preuve des sentiments délicats qui l'animent, en ne voulant pas se séparer de son vénérable président d'honneur, M. Louis Garneray, sans lui offrir un témoignage d'affection pour lui et de haute estime pour son talent. C'était vraiment un spectacle aussi curieux que touchant à observer, que cette nombreuse assemblée d'hommes d'élite, d'artistes de talent dans les genres les plus divers, venus pour fêter et honorer leur doyen en célébrité, accourus pour lui serrer la main, une fois encore, avant son départ pour l'Italie où l'attendent de nouvelles inspirations. Aussi, Messieurs, aucune de nos précédentes fêtes de famille n'a été plus cordiale, plus animée; aucune n'a réuni autant de monde que ce banquet offert à notre président d'honneur; le Comité s'y trouvait presqu'au complet, et plusieurs invités, artistes comme nous, ont voulu ajouter leur hommage au nôtre et augmenter l'attrait de cette soirée par le charme de leur esprit et l'agrément de leurs talents.

Un seul toast devait être porté, et il l'a été par M. Lazerges à M. Louis Garneray, président d'honneur du Comité central des artistes. Dans une improvisation pleine de ce sentiment et de cette finesse d'esprit qui le distinguent, M. Lazerges a rappelé les beaux et nombreux travaux qui ont placé M. Garneray au premier rang des peintres de marine de toutes les écoles, et, ayant énuméré tous ses titres de gloire, il a terminé en prédisant au célèbre artiste de nouveaux triomphes sous le ciel brillant de l'Italie, sur cette terre classique des beaux-arts qu'il va visiter. Après cette chaleureuse allocution dont nous regrettons de ne pouvoir reproduire que la substance, après les applaudissements qui la suivirent, notre second vice-président, M. Paul Chareau, adressa à son tour, à M. Garneray, une improvisation en vers que le peu d'étendue qui nous est accordé nous empêche de citer.

Visiblement ému, M. Garneray répond à MM. Lazerges et Chareau par quelques mots où brille l'esprit de saillie qui lui est propre; il remercie le Comité en portant la santé de tous les membres qui le composent.

Aux aimables causeries, à la franche gaîté nées de ces toasts, succède une proposition de

M. Louis Auvray relative à l'exposition prochaine; il fait connaître le découragement que jette parmi les artistes l'arrêté qui fixe au mois de mars l'ouverture de l'exposition; il signale un grand nombre de peintres et de sculpteurs qui seront privés d'exposer faute de temps pour terminer d'importantes compositions, ou forcés d'envoyer au salon leurs ouvrages inachevés; il propose donc au Comité de s'adresser à M. le comte de Nieuwerkerke, dont tout le monde connaît la bienveillance, de le prier de vouloir bien être, comme artiste et comme directeur général des musées, notre interprète auprès de S. Exc. M. Achille Fould, ministre d'Etat, pour obtenir de lui la remise de l'exposition des beaux-arts après celle de l'agriculture. MM. Lazerges, Bellier de la Chavignerie, Lescuyer et Calmels entrent dans d'autres détails, à la suite desquels on décide à l'unanimité que la requête sera rédigée séance tenante et portée le lendemain par MM. Lazerges et Louis Auvray.

Nous voudrions transcrire les deux jolies fables si bien faites, si bien dites par M. Paul Chareau; mais, hélas! l'espace nous est mesuré, et nous avons à parler encore des talents de plus d'un collègue, de plus d'un invité. L'une de ces fables a pour titre : *Une réhabilitation*; l'autre est intitulée : *Blanc et noir*. Cette dernière a surtout charmé par la vérité et l'originalité du dialogue, par la pensée humanitaire et philosophique. Un autre poëte non moins distingué, M. Alfred de Tanouarn, récite ensuite des fragments d'un poëme qu'il va bientôt livrer à l'impression. Ces passages, d'un effet saisissant, d'une peinture vraie, hardie, éminemment philosophique, sont également couverts d'applaudissements.

Après la poésie, la musique. M. Lazerges, qui n'est pas seulement un de nos meilleurs peintres d'histoire, mais qui est encore un habile musicien, a bien voulu nous dire une de ses charmantes mélodies, et accompagner sur le piano M. Dahman, excellent chanteur de l'école allemande qui s'est fait applaudir une seconde fois dans un duo chanté avec notre collègue, M. Kürten, dont nous connaissions le mérite comme peintre sur porcelaine, mais que nous ne savions pas aussi bon musicien.

L'auditoire a surtout été captivé par deux concertos pour violoncelle composés et exécutés par notre jeune collègue, M. René Douay, grand prix du Conservatoire. Le premier concerto a été accompagné à première vue et avec talent par M. Gilbert Vergnon; le second a été exécuté sans accompagnement par M. Douay, avec une perfection qui lui a valu des bravos réitérés.

Cette délicieuse soirée que chacun trouvait trop courte, s'est terminée par la lecture d'une piquante et spirituelle composition de notre collègue M. Dorlanges, artiste dramatique. Cette sène comique en prose, en vers et en couplets, parodie de *Gabrielle de Vergy*, a été rendue avec un entrain, un naturel, qui ont excité, du commencement à la fin, un rire général mêlé aux applaudissements de l'assemblée. Ainsi s'est terminée notre fête de famille, qui laissera d'heureux souvenirs dans tous les esprits.

Le Secrétaire administrateur,
LOUIS AUVRAY.

THÉATRES

Le surcroît des matières nous oblige à remettre à la livraison du 1er janvier de l'an de grâce 1857, la quinzaine dramatique de notre ami et collaborateur M. Hippolyte Lucas, renfermant le compte rendu des *Pauvres d'esprit* de M. Léon Laya, du début de Mlle Stella Colas dans *Zaïre*, à la Comédie-Française, ainsi que de l'*Amour et Psyché*, vaudeville de M. Paul Aubry, aux Variétés. Plus, dans la spécialité des théâtres lyriques, nous aurons à parler, dans le prochain numéro : à l'Opéra, de *la Favorite*, sous les traits de Mme Borghi-Mamo, et de la Fidès du *Prophète*, chantée par Mlle Wertheimber; au théâtre impérial de l'Opéra-Comique, du *Sylphe*, de MM. Saint-Georges et Clapisson, avec Faure et Mme Van den Heuvel-Duprez; et aux Italiens, de *la Traviata* avec Mario, qui a retrouvé sa voix, et une nouvelle donna Mlle Piccolomini, renommée italienne qui n'a pas, à son apparition, justifié les éloges qui avaient précédé sa venue. Deux grands succès! Le Théâtre-Lyrique a donné la dernière représentation de la *Fanchonnette*. Sous, peu l'ouvrage de M. Victor Massé.

Berthelier, l'ex-pensionnaire des Bouffes-Parisiens, vient de débuter à l'Opéra-Comique, dans une petite bluette intitulée *Maître Pathelin*, dont M. F. Bazin est l'auteur. Berthelier a tenu tout ce que promettait son talent souple et gracieux. M. Perrin a fait là une excellente acquisition. On sait qu'il a été remplacé aux Bouffes par un jeune chanteur comique, M. Dubouchet, qui avait déjà acquis quelque renom dans nos concerts, et surtout au théâtre Saint-Hubert, à Bruxelles. Nous avons été à même d'apprécier cet acteur, et nous avons lieu d'espérer qu'il obtiendra le succès de son devancier.

MÉLANGES.

15 Décembre.

A partir d'hier 14, suivant une note qui a paru dans *l'Artiste* du dimanche 30 novembre dernier, M. Théophile Gautier a dû prendre la direction, comme rédacteur en chef, de cette publication.

— La Revue des Beaux-Arts a annoncé dans sa livraison précédente, la mort de Charles Steuben, qu'elle a rajeuni de trois ans, lui faisant rendre le dernier soupir dans sa soixante-cinquième année au lieu de soixante-huitième; elle ne savait pas non plus que le défunt fût baron et porteur de la particule, Charles de Steuben.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LE VOLUME.

Statue de François I; modèle exposé dans la cour du Louvre, par M. Edouard Thierry. 1
Ecole des Beaux-Arts, peinture murale de M. Paul Delaroche, par M. Georges Guénot 3
La peinture de fleurs à l'Exposition universelle des Beaux-Arts, aperçu rétrospectif, par M. Félix Pigeory. 6
Collections artistiques, par M. H. Audiffred. 9
Mosaïque, par M. Henry de Saint-Didier. . 11
Correspondance. Devise de la confrérie de Saint-Luc, par M. J. B. Huysmans. 14
Société libre des Beaux-Arts, compte rendu par M. H. de Sauclières. 15
Comité central des artistes, compte rendu par M. L. Schaal 16
Publications du Comité : Voyage du Grand-Dauphin au château d'Anet, par M. Siméon Chaumier. 17
Théâtres. Quinzaine dramatique, par M. Hippolyte Lucas. 18
Théâtres-Lyriques, par M. G. G. Marforio. 19
Mélanges (1er janvier). 20
Les larmes de saint Pierre, tableau de Murillo, par M. Edouard Thierry 21
Peintures de l'Hémicycle à l'École impériale des Beaux-Arts, par M. Georges Guénot. . 24
Funérailles de P.-J. David d'Angers, par M. Galoppe d'Onquaire. 27
Loterie du salon d'Anvers, en 1855, par M. Félix Pigeory. 28
Mosaïque, par M. Henry de Saint-Didier . . 30
Correspondance : Étude sur Jean Steen, lettre par M. F. van Westrhenne. 34
Banquet offert à M. F. de Mercey. 34
Société libre des Beaux-Arts, compte rendu, par M. Henri de Sauclières. 35
Travaux de la Société : Statue de François Ier, par M. P.-B. Fournier. 35
Comité central des artistes; compte rendu, par M. L. Schaal. 36
Publications du Comité : la Rentrée, par M. Siméon Chaumier 37
Théâtres. Quinzaine dramatique, par M. Hippolyte Lucas. 38
Théâtres lyriques, par G.-G. Marforio. . . 39
Mélanges (15 janvier). 40
Sixième exposition de la société des Amis des Arts de Bordeaux, sous le patronage de S. M. l'Empereur. — Ouverture. — Livret. — Dons du Ministère d'État, par M. Georges Guénot. 41
La chapelle de Saint-Séverin, dans l'église de ce nom, peintures murales de M. Sébastien Cornu, par M. Auguste Galimard. . 44
Expositions prochaines en Allemagne, dans les provinces Rhénanes et aux Pays-Bas, par M. A. B. Van Yper. 45
Photographie. Électrographie. Le groupe du Laocoon. — Le jugement dernier. — Gravure du portrait de Pérugin, par M. Chalons d'Argé. 46
Mosaïque, par M. Henry de Saint-Didier. . 47
Correspondance. M. Steube, lettre au directeur, par M. Auguste Galimard. 50
Société libre des Beaux-Arts, compte rendu, par M. Henri de Sauclières . . . . . *Ibid.*
Comité central des artistes, compte rendu, par M. C.-E. Clerget. 52
Publications du Comité : Annales de la société libre des Beaux-Arts, par M. E. Bellier de la Chavignerie. 53
Théâtres. Quinzaine dramatique, par M. Hippolyte Lucas. . . . . *Ibid.*
Théâtres lyriques, par G.-G. Marforio. . . . 54
Mélanges (1er février). 56
Aux souscripteurs de la Revue des Beaux-Arts. Gravures de M. Pérugini. 56
Exposition de la société des Amis des Arts de Lyon. Préliminaires. — Ouverture. — Catalogue, par M. Georges Guénot. . . . 57
L'abbaye de Vézelay. — Antiquités du monument. — Restauration du monument, par M. Viollet-Leduc, par M. C. Gavet. . 60
Collections artistiques, par M. H. Audiffred. 63
S.-C. Miger, par M. Henri de Sauclières. . 65
Mosaïque, par M. Henry de Saint-Didier. . 66
Bibliothèque impériale, cours de M. E. Beulé, par M. Pierre Du Moutier. 70
Nécrologie de A.-J. Rougevin, architecte, par M. Th. Lejeune 71
Société libre des Beaux-Arts. Compte rendu. 72
Travaux de la société : Les verrières de Sainte-Clotilde, rapport de la commission, par M. Gendré. . . . . *Ibid.*
Comité central des artistes, compte rendu, par M. C.-E. Clerget. 73
Publications du Comité; la gravure française au salon de 1855, par M. L. Schaal. . . . 74
L'harmonie apprise en exemple, par M. Clouzet. 75
Théâtres. Quinzaine dramatique, par M. Hip-

polyte Lucas. 75
Théâtres lyriques, par M. G. G. Marforio. . 76
Mélanges (15 février). . . . . *Ibid.*
Du dessin industriel en France et en Angleterre, par M. Achille Jubinal. 77
Archives de la commission des monuments historiques, par M. Chalons d'Argé. . . . 78
Anciens poëtes français, sous la direction de Son Excellence M. H. Fortoul, par M. Georges Guénot. 80
École impériale des Beaux-Arts. Concours de 1856; prix de M. Adolphe Moreau. — Legs de M. Pierre Vellet, par M. Pierre Du Moutier. 82
Société des Amis des Arts de Lyon. Renseignements complémentaires, par M. Félix Pigeory. . . . . *Ibid.*
Exposition triennale à Gand, par M. A. B. Van Yper. 84
Mosaïque, par M. Henry de Saint-Didier.. . 85
Nécrologie. Ladurner, peintre, par M. Ferdinand d'Aligny. Carl Elshoeet, statuaire, au directeur, par M. Auguste Galimard. . 90
Société libre des Beaux-Arts, compte rendu, par M. Henri de Sauclières. 91
Comité central des artistes, compte rendu, par M. C.-E. Clerget. 92
Publications du Comité : Verrières de Sainte-Clotilde, par M. Louis Auvray. 93
Théâtres. Quinzaine dramatique, par M. Hippolyte Lucas. 94
Théâtres lyriques, par M. G. G. Marforio. *Ibid.*
Mélanges. (1er mars), ... 95
Entre-filet : Galerie de tableaux antiques. Vente. 96
Exposition de la société des Amis des Arts de Lyon. Première partie. Les absents. — Peinture religieuse, par un ami de l'École lyonnaise. 97
Extraits d'une collection autographique, par M. Chalons d'Argé. 101
Société des Amis des Arts de Bordeaux, clôture de l'exposition de 1855-1856, par M. Georges Guénot. 102
Mosaïque, par M. Henry de Saint-Didier. . 105
Nécrologie. E.-F. Emery, par M. Félix Pigeory 110
Entre-filet : Solennité musicale. . . . . *Ibid.*
Croquis et tableaux de M. Louis Galetti, vente prochaine, par M. Pierre Du Moutier. 111
Société libre des Beaux-Arts, compte rendu, par M. Gendré. 112
Travaux de la Société, peinture à l'hydrate de chaux, etc., par M. Dussauce. . . . . *Ibid.*
Comité central des artistes, compte rendu, par M. C.-E. Clerget. 113
Publications du Comité : Revue de l'exposition de M. Louis Auvray, par M. L. Schaal. 114
Théâtres. Quinzaine dramatique, par M. Hippolyte Lucas. 115
Mélanges (15 mars). 116
Aperçu rétrospectif de la Société des Amis des Arts de Bordeaux, par M. Théodore Lejeune. 117
École impériale des Beaux-Arts, cours de David (d'Angers) et de E. Emery, par M. Georges Guénot. 121
Exposition de la Société des Amis des Arts de Lyon, deuxième partie; peinture d'histoire, peinture de genre, par un ami de l'école lyonnaise. 125
Mosaïque, par M. Henry de Saint-Didier. . 127
La peinture française, de 1772 à 1854; souvenirs de M. E.-J. Delécluze, par M. L. Delarue. 131
Société libre des Beaux-Arts, compte rendu, par M. Henri de Sauclières 132
Travaux de la Société. Instruments de cuivre, première partie, par M. J. Martin (d'Angers). 133
Comité central des Artistes. Avis. Ordre du jour, par M. C.-E. Clerget. 134
Théâtres. Quinzaine dramatique, par M. Hippolyte Lucas. . . . . *Ibid.*
Théâtres lyriques, par G.-G. Marforio. . . . 135
Mélanges (1er avril). 136
Statue de Colbert à Reims. Projet. Commission, par M. Chalons d'Argé. 137
Exposition de la Société des Amis des Arts de Lyon. Troisième partie. Portraits, animaux, fleurs et fruits, par un ami de l'école lyonnaise. 138
La villa Médicis. Académie impériale de France, à Rome, par M. Hyacinthe Audiffred. 144
Mosaïque, par M. Henry de Saint-Didier. *Ibid.*
Églises de Saint-Honoré de Saint-Pierre et de Saint-Léger. Concours d'Amiens, etc., par M. Félix Pigeory. 146
Voyage de M. Horace Vernet, en Russie, par M. Georges Guénot. 147
Société libre des Beaux-Arts, compte rendu par M. Henri de Sauclières. 148
Travaux de la Société. Instruments de cuivre, deuxième et dernière partie, par M. N.-J. Martin, d'Angers. . . . . *Ibid.*
Le printemps, poésie. 149
Comité central des artistes, compte rendu, par M. C.-E. Clerget. 150
Publications du Comité. Peintures murales de M. H. Lazerges, par M. L. Schaal. . *Ibid.*
Théâtres. Quinzaine dramatique, par M. Hippolyte Lucas. 151
Mélanges (15 avril). 152
Société des Amis des Arts de Paris. Exposition de 1856 : peinture, gravure, par M. Georges Guénot. 153
Exposition de la Société des Amis des Arts de Lyon, quatrième et dernière partie. Paysages, marines, intérieurs, par un ami

DE L'ÉCOLE LYONNAISE. 154
Entre-filet : tirage au sort des objets d'arts de la Société des Beaux-Arts de Lyon, achetés par la Commission de la Société, durant le salon de 1856. 158
Les artistes français au dernier salon d'Anvers, par M. Th. LEJEUNE. 159
Mosaïque, par M. Henry DE SAINT-DIDIER. . 161
Entre-filets : bustes en marbre, de feu Féletz, de l'Académie Française, par M. Doublemard ; envoi de S. Exc. M. le ministre d'État à l'Institut de France. — Nouvelle tête de Minerve, par M. Martinet, graveur, pour l'Annuaire et les Mémoires de l'Institut. 163
La bataille de Lépante, tableau de M. de Brugada, par M. L. DOUDEMENT. 1 3
Une dernière soirée, par M. Pierre DU MOUTIER. 164
Terres cuites inédites, de M. Fratin, par M. Félix PIGEORY. 167
Société libre des Beaux-Arts, compte rendu, par M. Henri DE SAUCLIÈRES. 168
Comité central des artistes, compte rendu, par M. C.-E. CLERGET. 169
Publications du Comité, compte rendu, par M. Louis AUVRAY. 170
Théâtres. Quinzaine dramatique, par M. Hippolyte LUCAS. 171
Mélanges (1er mai). 172
Diego Velasquez et ses œuvres, par M. Achille JUBINAL. 173
Monument de Visconti. Prochain achèvement des travaux, première partie, par M. Georges GUÉNOT. 176
Portraits d'artistes, XV, L.-C.-J. Ducornet, par M. Félix PIGEORY. 178
Mosaïque, par M. Henry DE SAINT-DIDIER. . 180
Tirage de la loterie de l'Exposition de Lyon, par M. Pierre DU MOUTIER. 183
Prochaine Exposition d'Amsterdam, par M. A. B. VAN YPER. . . . . *Ibid.*
Entre-filet : lettre de M. Smékens, secrétaire de la Société royale pour l'encouragement des Beaux-Arts d'Anvers, à M. Félix Pigeory. 184
Correspondance : Eugène Jazet, lettre de M. A. GOUPIL à M. F. PIGEORY. — Au même, lettre de M. A. JAZET. 184
Société libre des Beaux-Arts, compte rendu, par M. Léon FOURNIER. 185
Comité central des Artistes, compte rendu. . 186
Publications du Comité, projet d'une voie sacrée, première partie, par M. Louis AUVRAY. 187
Théâtres. Quinzaine dramatique, par M. Hippolyte LUCAS. . . . . *Ibid.*
Mélanges (15 mai). 188
Association des artistes. Vente d'ouvrages de Ducornet, par M. Félix PIGEORY. . . . 189
Monument de Visconti, prochain achèvement des travaux, deuxième et dernière partie, par M. Georges GUÉNOT. 192
Ecole impériale des Beaux-Arts ; entrée en loge pour le prix de Rome. 194
Mosaïque, par M. Henry DE SAINT-DIDIER. . 195
Expositions à Rotterdam, La Rochelle, Gand, Grenoble et Amsterdam, par M. A. B. VAN-YPER. 197
Société libre des Beaux-Arts, compte rendu, par M. Henri DE SAUCLIÈRES. 198
Travaux de la Société. Quelques aperçus sur la morale, première partie, par M. P. B. FOURNIER. 199
Comité central, compte rendu. Publications du Comité. Projet d'une voie sacrée, deuxième et dernière partie, par M. Louis AUVRAY. 201
Théâtres. Quinzaine dramatique, par M. Hippolyte LUCAS. . . . . *Ibid.*
Théâtres lyriques, par G.-G. MARFORIO. . . 202
Mélanges (1er juin). 203
Commission du monument de Visconti, par M. Théodore LEJEUNE. 205
Portraits, bustes et statues de G. Washington, par M. L. DELARUE. 206
Tombeau du cardinal prince de Croï, par M. Georges GUÉNOT. 209
Percement de l'isthme de Suez. Dernière communication, par M. Félix PIGEORY. . 211
Ecole impériale des Beaux-Arts ; entrée en loge, sculpture. M. Lemaire. M. le docteur Robert, par M. Pierre DU MOUTIER. . 213
Mosaïque, par M. Henry DE SAINT-DIDIER. . 214
Correspondance. Les élèves de l'école de Lyon à M. Félix Pigeory, par M. REIGNIER. 216
Société libre des Beaux-Arts, compte rendu, par M. Henri DE SAUCLIÈRES. . . . . *Ibid.*
Travaux de la Société. Quelques aperçus sur la morale, deuxième et dernière partie, par M. P.-B. FOURNIER. 217
Le loup et le berger, fable, par M. J. MARTIN d'Angers. . . . . *Ibid.*
Comité central des Artistes, note par M. Louis AUVRAY. 218
Dessins de M. Minet, par M. Edouard RENARD. . . . . *Ibid.*
Théâtres. Quinzaine dramatique, par M. Hippolyte LUCAS. . . . . *Ibid.*
Théâtres lyriques, par G.-G. MARFORIO. . . 219
Mélanges (15 juin). 220
Pèlerinage au pays du Cid, par M. Achille JUBINAL. 221
La colonne de la place Vendôme, documents historiques et artistiques, par M. A. SAINT-VINCENT DUVIVIER. 223
Exposition de l'Académie des Beaux-Arts à Rotterdam. Avant-propos, par M. F. DE

VIEUCHAMPS 226
Visite aux ateliers d'artistes, première causerie, par M. F. BORGELLA. 227
Mosaïque, par M. Henry DE SAINT-DIDIER. . . 229
Correspondance. Ventes artistiques de feu Ducornet. Exposition et vente d'ouvrages d'art au profit des inondés. Au directeur. 232
Société libre des Beaux-Arts, compte rendu de la séance annuelle publique du 15 juin et de celle du 17, par M. Henri DE SAUCLIÈRES. 233
Comité central des artistes, procès-verbal de la séance du 6, par M. C.-E. CLERGET. . . 234
Séance du 20 mai, par M. Louis AUVRAY . . 235
Théâtres. Quinzaine dramatique, par M. Hippolyte LUCAS. 235
Mélanges (1er juillet). 236
L'atelier de Géniole à Florence, par M. Anatole DE LAFORGE. 237
Exposition de l'Académie des Beaux-Arts de Rotterdam. Premier article : Ecole hollandaise, par M. F. DE VIEUCHAMPS. 240
Mosaïque, par M. Henry DE SAINT-DIDIER. . 244
Vingt-cinquième anniversaire de l'avénement au trône du roi Léopold, par M. Pierre DU MOUTIER 245
Bibliographie. Rubens et l'Ecole d'Anvers, par M. F. BORGELLA 247
Société libre des Beaux-Arts. Séance du 1er juillet 1856, par M. Henri DE SAUCLIÈRES. . 248
Travaux de la Société. Compte rendu de l'exercice de 1855-1856, par M. Henri DE SAUCLIÈRES. . . . . *Ibid*
Comité central des artistes. Séance du 4 juillet 1856, Compte rendu par M. C.-E. CLERGET. 249
Théâtres. Quinzaine dramatique, par M. Hippolyte LUCAS. 250
Entrefilet : Succession directoriale de M. Alphonse Royer à l'Odéon. MM. Arthur de Beauplan, de la Rounat et Théophile Gautier 251
Mélanges (15 juillet). 251
Le sixième duc de Sully, par M. Emile BELLIER DE LA CHAVIGNERIE. 253
Exposition de l'Académie des Beaux-Arts à Rotterdam (Deuxième et dernier article). Ecoles étrangères, par M. F. DE VIEUCHAMPS. 254
Entrefilet : Expositions de Gand et de Rouen, par M. F. DE VIEUCHAMPS. 257
Portraits d'artistes : XVI, J. B. Duchesne, de Gisors, par M. Georges GUÉNOT. 257
Inauguration de la statue de Thierry Maertens, à Alost, par un correspondant de l'*Indépendance belge*. 259
Mosaïque, par M. Henry DE SAINT-DIDIER. . 261
Vingt-cinquième anniversaire de l'avénement au trône du roi Léopold, par M. Pierre DU MOUTIER. 264
Entrefilet : Résumé d'une lettre de M. Campadellin, propriétaire, rue de Clichy, à M. Félix Pigeory, au sujet du boulevard Malesherbes au Gymnase-Musical, rue Blanche et à la caserne de la rue de Clichy. . . 264
Société libre des Beaux-Arts. 265
Compte rendu des travaux de la Société, par M. Henri DE SAUCLIÈRES. . . . . *Ibid*
L'univers musical, par M. A. DE LONGPÉRIER-GRIMOARD. 266
Comité central des artistes. Séance du 18 avril 1856, par M. Louis AUVRAY. 267
Publications du Comité. Fête du jour. . . . *Ibid*
Mélanges (1er août). 268
Exposition des trésors artistiques du Royaume-Uni, à Manchester, par M. F. DE VIEUCHAMPS. 270
Société royale pour l'encouragement des Beaux-Arts à Gand. Exposition triennale de 1856. Origine, statuts, etc. Premier article, par M. Floris VAN STRAET. 271
Visite aux ateliers, seconde causerie, par M. Frédéric BORGELLA. 273
Mosaïque, par M. Henry DE SAINT-DIDIER. . 274
La porte Guillaume, à Chartres, par M. COUDRAY-MAUNIER. 276
Correspondance. Le R. P. Charles Cahier, de la Compagnie de Jésus, par M. Auguste CAHIER. 277
J. B. Duchesne, de Gisors, lettres au directeur, par M. Victor FOURNIEL. 278
Entre-filet : Le boulevart Malesherbes, le Gymnase musical et la caserne de la rue de Clichy. . . . . *Ibid.*
Société libre des Beaux-Arts, compte rendu, par M. Henri DE SAUCLIÈRES. 279
Travaux de la société. Le symphonista de M. l'abbé Guichené, par M. MARTIN d'Angers . . . . . *Ibid.*
Ernest, par M. P. A. VIEILLARD. 280
Comité central des artistes, compte rendu, par M. C.-E. CLERGET. 281
Publications du Comité : Trois peintures de Mlle Lescuyer, par M. Louis SCHAAL. . . . 282
Théâtres. Quinzaine dramatique, par M. G.G. MARFORIO . . . . . *Ibid.*
Entre-filet : Fête de nuit du Pré Catelan. . . 284
Mélanges (15 août). . . . . *Ibid.*
École impériale des Beaux-Arts, prochaine exposition des envois de Rome et des lauréats des grands concours, par M. Félix PIGEORY. 285
Société royale pour l'encouragement des Beaux-Arts à Gand. Exposition triennale de 1856. École belge, deuxième article, par M. Floris VAN STRAET. 287
Nauheim, ses sources thermales et ses environs (Hesse-Cassel), par M. le chevalier F. DE GILLY. 291
Mosaïque, par M. Henry DE SAINT-DIDIER. . . 293

Exposition de Rouen. Envoi des ouvrages, par M. A. B. Van Yper. 296
Exposition des arts industriels à Bruxelles. Troisième année. Ouverture. . . . . *Ibid.*
Programme des concours arrêtés par la Société impériale d'agriculture, sciences et arts, de Douai central du département du Nord. 297
Société dunkerquoise. . . . . *Ibid.*
Correspondance. Deux tableaux de David. Au directeur, par M. Auguste Cahier. . . 298
Société libre des Beaux-Arts, compte rendu, par M. Henri de Sauclières. . . . . *Ibid.*
Travaux de la Société, Table, par M. J.-A. Delaire. . . . . *Ibid.*
Comité central des artistes. Compte rendu, par M. Louis Auvray. 299
Théâtres. Quinzaine dramatique par M. G.G. Marforio . . . . . *Ibid.*
Mélanges (1er septembre) 300
Littérature roumaine. Les Doïnas, par M. A. Jubinal 301
Société royale pour l'encouragement des Beaux-Arts à Gand. Exposition triennale de 1856. Écoles belge, française et hollandaise. Troisième article, par M. Floris Van Straet 302
L'académie de France à Rome, par M. H. Audiffred. 305
Mosaïque, par M. Henry de Saint-Didier. . . 307
La descente de croix, de P.-P. Rubens, copie de M. Pierre Morain, par M. Frédéric Borgella 309
Société libre des Beaux-Arts, compte rendu, par M. Henri de Sauclières. 310
Travaux de la Société. Notice historique sur La Bourdonnais, première partie, par M. A. de Longpérier-Grimoard. 311
Comité central des artistes, compte rendu, par Louis Auvray. 313
Caisse de prêt et de recours. Chapitre IV, administration financière. 314
Théâtres, par G. G. Marforio. 315
Entre-filet : Pré catelan. Mlle Benita Anguiné. 316
Mélanges (15 septembre). . . . . *Ibid.*
Statue du général Lecourbe, à Lons-le-Saulnier, par M. Chalons d'Argé. 317
Monuments religieux, militaires, civils et artistiques, de Saint-Pétersbourg et de Moscou, première partie. Extraits par M. Félix Pigeory. 318
Société royale pour l'encouragement des Beaux-Arts, à Gand. Exposition triennale de 1856. Quatrième et dernier article. Ecoles d'Outre-Rhin, d'Angleterre, d'Italie, etc., par M. Floris Van Straet. . . . 320
Loterie de l'Exposition de Gand, tirage. . . 322
Portraits d'artistes. XVII. Isidore-Romain Boitel, statuaire, par M. Georges Guénot. 323
Visite aux ateliers. Troisième causerie, par M. Frédéric Borgella. 325
Mosaïque, par M. Henry de Saint-Didier. . 326
Chemin de fer de ceinture de la rive gauche, par M. Louis Lazare. 328
Société libre des Beaux-Arts, compte rendu, par M. Henri de Sauclières. 329
Comité central des Artistes. Compte rendu, par M. Louis Auvray. 331
Caisse de prêt et de recours. Chapitres V et VI. 332
Théâtres. . . . . *Ibid.*
Mélanges (1er octobre). . . . . *Ibid.*
Ecole impériale des Beaux-Arts. Concours des grands prix de 1856. Sculpture, peinture, architecture, gravure en taille-douce, par M. Frédéric Borgella. 333
Entre-filet : Distribution des prix au palais Mazarin, le 4 octobre, pour les spécialités de la sculpture, de l'architecture, de la peinture, de la gravure en taille-douce et de la composition musicale. 337
Monuments religieux, militaires, civils et artistiques de Saint-Pétersbourg et de Moscou, deuxième partie. Extraits par M. Félix Pigeory. . . . . *Ibid.*
Mosaïque, par M. Henry de Saint-Didier. . 339
Académie royale des Beaux-Arts. Distribution des prix. 342
Société royale des Beaux-Arts de Gand. Concours de peinture, 1855-1856, compte rendu, par M. Edmond de Busscherr. . . 343
Correspondance au Directeur : M. Liévin de Winne, par M. Jules Breton. — M. Edouard de Vigne, par un abonné. . . *Ibid.*
Société libre des Beaux-Arts, compte rendu, par M. H. de Sauclières. 344
Travaux de la Société. Notice historique sur La Bourdonnais, deuxième partie, par M. de Longpérier-Grimoard. . . . . *Ibid.*
Comité central des Artistes, compte rendu, par M. Louis Auvray. 345
Caisse de prêt et de recours. Chapitres VII, VIII et IX. 346
Théâtres. Quinzaine dramatique, par G. G. Marforio. 347
Mélanges (15 octobre 1856). 348
De l'authenticité des signatures, etc., par M. Théodore Lejeune. 349
Ecole impériale des Beaux-Arts. Envois de Rome, par M. Frédéric Borgella. 350
Monuments religieux, militaires, civils et artistiques de Saint-Pétersbourg et de Moscou, troisième et dernière partie. Extraits, par M. Félix Pigeory. 352
Exposition de la Société d'encouragement des arts industriels, à Bruxelles (premier article), par X. X. 355
Mosaïque, par M. Henry de Saint-Didier. . 357
Société des Amis des Arts de Rouen. Achat

d'ouvrages, pour extrait : Eugène Julien. 359
Correspondance : gravure sur pierre. Au Directeur, par M. Louis Van Pétéghem. . .*Ibid.*
Société libre des Beaux-Arts. Compte rendu, par M. Henri de Sauclières. 360
Travaux de la Société. Notice historique sur La Bourdonnais, troisième partie, par M. A. de Longpérier-Grimoard. . . . . *Ibid.*
Comité central des Artistes. Compte rendu, par M. Louis Auvray. 362
Publications du Comité, par M. Louis Auvray. 363
Théâtres. . . . . *Ibid.*
Mélanges (1er novembre). 364
Musée de Rouen. Seizième exposition des Beaux-Arts. Préliminaires, par M. Georges Guénot. 365
Paragraphe I. Histoire, genre, portraits, par M. A. B. Van Yper 365
Visite aux ateliers. Quatrième causerie, par M. Frédéric Borgella. 368
Exposition de la Société d'encouragement des arts industriels, à Bruxelles. Deuxième et dernier article, par M. X. X. 369
La statue de Colbert. Circulaire, par M. l'amiral Hamelin. 372
Nécrologie de collectionneurs, par M. Hyacinthe Audiffred. 373
Mosaïque, par M. Henry de Saint-Didier. . . 374
Portraits de S. M. le roi des Belges, par M. N. de Keyser, par M. L. Dupont. 378
Société libre des Beaux-Arts. Compte rendu, par M. H. de Sauclières. 379
Travaux de la Société. Notice historique sur La Bourdonnais. Quatrième article, par M. A. de Longpérier-Grimoard. 380
Comité central des artistes. Compte rendu, par M. Valat. 381
Théâtres. Quinzaine dramatique, par M. Hippolyte Lucas. 382
Théâtres lyriques, par M. G. G. Marforio. . 383
Mélanges (15 novembre). 384
Société artistique des Bouches-du-Rhône. Cinquième exposition de Marseille. Avant-propos, par M. Georges Guénot. 385
Concours d'architecture ouvert à Londres par le gouvernement. Extrait, par M. Félix Pigeory. 390
Musée de Rouen. Seizième exposition des Beaux-Arts. Paysages, marines, par M. A. B. Van Yper. 391
Célébrités contemporaines. V. Paul Delaroche. 393
Mosaïque, par M. Louis Lambert. 394
Nécrologie. François-Martial Marcille, par M. Hyacinthe Audiffred. 397
Société libre des Beaux-Arts. Compte-rendu, par M. Henri de Sauclières. 399
Comité central des artistes. Compte-rendu, par M. Valat. 401
Publications du comité. Rapport sur un paysage de M. Huber, par M. Louis Schaal. 402
Théâtres. Quinzaine dramatique, par M. Hippolyte Lucas. . . . . *Ibid*
Mélanges (1er décembre). 403
Académie des Lettres et Arts de Lyon. Admission de M. Saint-Jean, par M. Félix Pigeory. 405
Société artistique des Bouches-du-Rhône. Cinquième Exposition de Marseille. Coup d'œil analytique, par M. F. Borgella. . . 407
Académie Française. Réception de M. Ponsard, par M. Georges Guénot 410
Musée de Rouen. Seizième Exposition des Beaux-Arts. Intérieurs, animaux, etc. par M. A. B. Van Yper 413
Ministère de la maison de l'Empereur. Règlement de l'exposition des ouvrages des artistes vivants pour 1857. 414
Mosaïque, par M. Henri Lambert. 415
Correspondance I. La loterie des inondés de l'Isère, au directeur, par M. A. Rahoult. 418
II. Nicolas-Toussaint Charlet. Au rédacteur en chef, par M. Louis Auvray. 418
Société libre des Beaux-Arts, compte rendu, par M. Léon Fournier 418
Travaux de la Société. Notice sur La Bourdonnais, cinquième et dernière partie, par M. A. de Longperier-Grimoard. 420
Comité central des artistes. Bulletin par M. Valat. 420
Publications du Comité. Banquet d'adieu offert à M. L. Garneray, président d'honneur par M. Louis Auvray 421
Théâtres. 422
Mélanges 422
Table des matières. 423

FIN DE LA TABLE.

Paris. — Imp. de L. Tinterlin et Cᵉ, rue Neuve-des-Bons-Enfants, 3.